TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound. Aug. 1899

36203.

POETS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXLVI. — 1er MARS 1898.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1898

033/8

36203.

LES CHIMÈRES

DE

MARC LE PRAISTRE

PREMIÈRE PARTIE

I

Marc Le Praistre appartenait à une de ces opulentes familles de la haute bourgeoisie parisienne où la richesse, d'abord lentement et laborieusement amassée, a fini par s'accroître pour ainsi dire d'elle-même, en vertu de la vitesse acquise, de l'impulsion reçue, sans que les descendans du grand ancêtre, fondateur de la dynastie, aient eu à déployer beaucoup d'intelligence, ni même toujours beaucoup d'activité. Pour ce qui est de la stricte probité, elle a souvent existé au début, comme elle existe souvent à l'apogée de ces brillantes fortunes industrielles ou commerciales; mais il y a eu, par la force des choses, un moment où le besoin d'un grand essor a supprimé ou refoulé les scrupules : on a pris son élan comme on a pu et son point d'appui là où on l'a trouvé. Ce qui n'empêche pas que chacun ne se vante très volontiers, en ces familles-là comme en d'autres, de ne rien devoir qu'à soi-même : les gens heureux prendront toujours leur bonheur pour de l'adresse et les spéculateurs indélicats leurs roueries pour de simples habiletés.

Quoi qu'il en soit, la famille Le Praistre était des plus considérées. Puissamment riche, entrée depuis longtemps dans ce qu'on pourrait appeler la phase digestive de la fortune, repue, tranquille, ne spéculant plus, trafiquant tout juste, et seulement pour ne pas laisser tomber dans l'oubli une *firme* célèbre, qui resplendissait comme un blason, elle confinait presque à l'aristocratie. L'oncle de Marc Le Praistre, frère cadet de son père, avait même épousé une jeune personne à particule, née de l'autre côté de l'eau; et sa mère, quoique d'extraction bourgeoise et vivant dans le vaste hôtel familial du Faubourg Poissonnière, quartier aujourd'hui voué au négoce, n'était pas sans affecter certains airs d'ancien régime, que justifiaient en partie une réelle distinction native et une éducation remarquable. Mme veuve Le Praistre, au surplus, était une Bérain, ce qui lui permettait de se croire l'égale des Parisiennes de haut parage, car la famille Bérain, illustre dans les fastes de l'orfèvrerie française, a joué un rôle politique sous presque tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis tantôt un siècle : révolutionnaire d'abord, libérale ensuite, réactionnaire enfin, selon la progression classique.

Quant à Marc, ayant perdu son père de bonne heure, il avait été élevé sous les yeux de sa mère, dans le vieil hôtel, magnifique et jadis riant, qui avait servi d'asile à un financier du siècle aimable, et que le grand aïeul, Antoine Le Praistre, avait acheté, aussitôt fortune faite, en même temps que la terre de la Futaie. Là, l'enfant avait grandi, studieux et mélancolique, un peu frêle, un peu rêveur, dirigé dans ses humanités par un abbé, et dans ses études pratiques par un ancien comptable de la maison Le Praistre.

Il allait avoir vingt-deux ans. Grand, mince, de teint mat, avec ses longs yeux bruns méditatifs et caressans, ses cheveux châtains, bien plantés et bouclés, sa fine barbe blondissante, encore un peu clairsemée, il plaisait à presque toutes les femmes; mais on ne lui connaissait aucune maîtresse. Tout au plus savait-on vaguement qu'il avait eu, avec des femmes de facile accès, quelques brèves amourettes, dont il semblait écœuré pour la vie. Il était habituellement fort réservé, quoique d'une politesse rare. Au fond, personne ne le connaissait bien, pas même sa mère, et sa mère moins encore, peut-être, que ses amis, lesquels n'étaient pas nombreux, du reste : Pierre Gérardet, fils d'un grand indus-

triel des environs de Paris, et Patrice de Noëllemont, qui faisait partie de la famille à laquelle l'oncle de Marc s'était allié, — deux en tout.

Cet oncle n'avait pas eu d'enfant de son mariage avec Mlle de Noëllemont; et la question se posait de savoir si, oui ou non, Marc, parvenu à l'âge d'homme, s'associerait activement aux opérations de la maison Le Praistre, ou se contenterait, comme sa mère, d'y avoir une part d'intérêt. Or, la maison Le Praistre, si elle était toujours d'un fort bon rapport, devenait, par suite de la concurrence, lourde et difficile à gérer. Son berceau avait été une humble cristallerie de Pantin, fondée par Antoine Lepraistre, chef de la dynastie, lequel n'avait pas tardé à réunir en ses fortes mains cinq ou six établissemens similaires, acquis à bon compte dans la banlieue de Paris. Puis il avait encore étendu son vaste empan industriel, spéculant avec à-propos sur les crises des petites verreries du voisinage et acquérant à vil prix tout ce qui allait sombrer, pour constituer enfin la célèbre *Union centrale des Cristalleries de France*, avec, comme annexe, *les Docks généraux de la Cristallerie parisienne*, le tout sous la raison sociale : Le Praistre et Cie (le nom du fondateur avait été scindé pour plus d'élégance). Mais cette abréviation : et Cie, en réalité, n'avait jamais désigné que les membres de la famille. Et il s'agissait de savoir si Marc allait se déclarer prêt à assumer une laborieuse et presque redoutable tâche, ou s'il laisserait son oncle passer la main à des étrangers, soit en cédant purement et simplement à une société quelconque la colossale entreprise, — comme on en avait plusieurs fois agité le projet, — soit en la transformant, par un procédé très répandu, mais usité surtout pour se débarrasser des affaires gênantes, en une société par actions, où des avantages considérables seraient, bien entendu, réservés à la famille Le Praistre.

La mère de Marc désirait, en toute sincérité, que son fils mît courageusement la main à la pâte. Elle le désirait pour trois raisons : c'était d'abord une question d'amour-propre bien placé; c'était ensuite une question de moralité; c'était enfin une question de saine économie domestique. Son fils, lancé à son tour dans la grande industrie et dans le haut commerce, c'était son fils affirmant à la face de tous l'orgueil du nom, l'intelligence et l'activité persistantes de la race; son fils se consacrant à un labeur ardu, c'était son fils sauvé de la corruption précoce qui guette

les jeunes bourgeois trop riches; son fils augmentant ses revenus et en économisant une partie, c'était son fils s'assurant lui-même contre les risques de diminution et de déchéance que font courir à toutes les fortunes, si belles qu'elles soient, les conditions nouvelles de la vie sociale. Car tout capital qui ne prospère pas périclite : ne plus rien gagner, c'est commencer à perdre, chacun s'en aperçoit.

Mais ce jeune homme appartenant à une famille dont la fortune globale était évaluée à plus de vingt-cinq millions, et qui n'avait aucun cohéritier en perspective, — son oncle Jacques n'ayant pas eu d'enfans, — voudrait-il se placer, de lui-même, sous un joug, fût-ce un joug très doré, fût-ce un joug d'or massif?

En tout cas, s'il ne manifestait aucun goût pour *la fête* et *la noce*, il ne témoignait pas non plus d'un bien vif penchant pour les affaires. Et sa mère, comme son oncle, s'inquiétait de cette double réserve. Douée d'une raison supérieure, mais pratique et bourgeoise, Mme Le Praistre eût assez aimé que son fils jetât sa gourme, puis se tournât vers les occupations sérieuses et le mariage. L'abstention, l'attente, la rêverie, toutes ces dispositions négatives, où le jeune homme semblait s'attarder et se complaire, n'étaient pas sans irriter la respectable dame, et beaucoup plus que ne l'eussent fait quelques frasques retentissantes et passagères.

Or, elle était précisément dans cet état d'esprit, un soir de mai, lorsque Patrice de Noëllemont et Pierre Gérardet, qui étaient à peu près les seuls amis de son fils, la vinrent saluer avant de monter chez Marc, qu'on leur avait dit s'être retiré de bonne heure dans son appartement du second étage.

Droite, fière, mais volontiers souriante sous ses bandeaux ondulés et grisonnans, Mme Le Praistre, avec sa taille encore bien dessinée, ses traits à peine empâtés par l'âge, avait un assez grand air, et en même temps un air assez avenant, — ce qui la faisait respecter et rechercher à la fois. — Cependant, à la bien regarder, on finissait presque toujours par lui trouver une expression de physionomie un peu rêche et autoritaire.

Ce soir-là, — un des premiers beaux soirs du printemps, — elle se tenait dans un salon dont les deux fenêtres étaient ouvertes. Situé au rez-de-chaussée de l'hôtel, ce salon avait directement accès sur le jardin — sur ce qui restait du superbe jardin

ayant jadis entouré la demeure du financier Labellière. — Le plafond et les dessus de porte étaient décorés d'Amours ennuagés; les trumeaux, de glaces à bordures dorées et à entrelacs resplendissans; tous les bois du mobilier avaient authentiquement cent cinquante ans d'âge, et les étoffes, en dépit de leur fraîcheur, paraissaient dater de la même époque, tant un goût strict et éclairé avait maintenu partout le respect du *style*. Mais c'était un curieux contraste que celui de ce salon pur Louis XV, surchargé de dorures et tout chatoyant, — quoique mal éclairé, d'ailleurs, — avec cette femme seule, vêtue de noir, rêvant près d'une fenêtre ouverte sur la nuit.

— Aimable pensée, messieurs, et dont je vous remercie.

Elle répondait à une phrase polie, fort gentiment tournée par l'un de ses jeunes visiteurs. Mais elle ajouta, sur un ton de scrupule :

— Seulement, il faut que vous sachiez, si vous trouvez votre ami un peu maussade ce soir, que c'est ma faute.

— Une discussion? fit Patrice de Noëllemont avec un sourire entendu. J'en devine aisément la cause.

— Oh! pas une discussion précisément. Marc est trop respectueux...

— Oui, interrompit Pierre Gérardet, il est respectueux, mais dérobard... Oh! pardon! c'est un mot de notre argot de courses: ça se dit des chevaux qui aiment mieux passer à côté de l'obstacle que par-dessus.

— Eh bien! non, votre expression d'argot n'est pas à sa place...

— Attrape! murmura Patrice en décochant un regard à son compagnon.

Ce Patrice de Noëllemont devait être passablement railleur et expérimenté : son sourire paraissait bien de dix ans plus vieux que sa figure. Il avait de l'allure, d'ailleurs, et de la politesse, — qualités qui, depuis longtemps, se sont retirées de la jeunesse, — plus une assez haute taille, — qualité qui, depuis peu, semble lui revenir, car il n'y a pas, parmi les tout jeunes gens d'aujourd'hui, autant de nabots, ni d'avortons, que parmi ceux des générations précédentes. — L'autre, Pierre Gérardet, payait moins de mine, étant de médiocre stature et plutôt gras; mais il semblait de meilleure composition et de plus franche humeur : c'était, avec ses joues imberbes et rebondies, ses yeux à fleur de tête, sa

chevelure en brosse, ses oreilles écartées, un type achevé de bon garçon joyeux et sans malice, ou du moins sans méchanceté.

— Je voulais dire, reprit Mme Le Praistre, que mon fils n'est pas de ceux qui se dérobent, mais de ceux qui se tiennent résolument à l'écart. C'est un sauvage, peut-être même, et j'en gémis, un précoce misanthrope... Toutes les fois que j'aborde ce sujet brûlant d'une orientation définitive à travers la vie, il me glisse entre les doigts et se retire sous sa tente, comme ce soir... Mais, voyons, vous, jeunes gens, ses amis, que pensez-vous de lui?

— Du bien, madame, cela va sans dire, puisque nous sommes ses amis... Mais nous le jugeons, chacun selon notre tempérament particulier : Gérardet le voudrait plus gai, plus rieur; moi, je le voudrais surtout moins songeur. Il réfléchit trop... L'excès de la réflexion, madame, est chose tout à fait pernicieuse, je vous assure...

A cet aphorisme, imperturbablement énoncé par un philosophe de vingt-deux ou vingt-trois ans, Mme Le Praistre se mit à rire.

— Noëllemont n'a pas tort, dit Pierre Gérardet de sa bonne voix joviale. Ainsi, moi, je ne réfléchis jamais... Eh bien! j'ignore la mélancolie, et je suis persuadé que la paix du cœur est à ce prix.

— Vous me permettrez, cette fois encore, de ne pas être de votre avis, articula solennellement la mère de Marc. Un jeune homme comme mon fils a le devoir de réfléchir, d'examiner la vie sous son aspect sérieux; mais ce n'est pas une raison pour bouder contre elle. En attendant qu'il se marie, il aurait bien le droit de s'amuser comme tous les jeunes gens de son âge... comme vous, par exemple... Enfin, ne pourriez-vous l'entraîner un peu?

— Euh! euh! fit Gérardet en haussant les épaules, ce n'est guère commode : il est si collet monté!

— Si puritain! renchérit Noëllemont avec un geste ironique... Ainsi, tenez, madame, croiriez-vous qu'il refuse de nous accompagner à la soirée et au souper d'adieux que donne après-demain Régine Dambry?

— L'actrice de la Comédie-Parisienne?

— Oui, madame. Elle prend sa retraite, définitivement, quoique n'étant pas encore très vieille... pour une ingénue de la Comédie-Parisienne. Il est vrai qu'elle a une fille charmante, et

toute prête, paraît-il, à faire ses débuts dans le monde... dans le monde de sa mère et à la scène.

— Et Marc est invité?

— Je l'ai présenté, l'autre jour. Son nom a fait merveille : on l'a tout de suite comblé de prévenances.

— Eh bien! dit hardiment Mme Le Praistre, je regrette qu'il ne vous accompagne pas... J'ai peut-être tort d'être si franche. Mais j'aimerais mieux... n'importe quoi, pour mon grand garçon, tout ce qu'on voudra, plutôt que cette reclusion volontaire, cette solitude farouche... Il n'est cependant pas d'une piété ridicule...

Ce mot trahissait la descendante d'une lignée déjà longue de bourgeois sceptiques. Mais, comme Mme Le Praistre estimait que l'incrédulité est aujourd'hui fort mal portée, elle se hâta de se reprendre :

— Mon Dieu, vous entendez bien que je ne le blâmerais pas d'être pieux, raisonnablement pieux, comme moi, comme tout le monde. Mais enfin, il ne l'est même pas comme cela : donc, il y a autre chose... Je vous en prie, messieurs, découvrez ce que c'est, et réagissez.

— En tout cas, dit Noëllemont, nous sommes venus ce soir exprès pour insister sur notre désir de l'emmener après-demain. Et, dès l'instant que nous sommes assurés de vous faire plaisir, par-dessus le marché...

— N'en doutez pas... Et montez tout de suite l'endoctriner.

II

Au coup de sonnette, un grand diable de laquais, en culotte courte, mais tout de noir vêtu, ce qui conciliait, sans doute, aux yeux de Mme Le Praistre, l'élégance et le sérieux, ouvrit la porte du salon et y encadra son imposante stature.

— Conduisez ces messieurs chez mon fils, dit la mère de Marc en remerciant ses visiteurs d'un regard. Mais ce regard visait plutôt le service attendu que la démarche accomplie.

Et, processionnellement, à la suite du grand diable, ils gravirent le majestueux escalier de pierre, après avoir traversé un immense vestibule éclairé par une lanterne beaucoup plus vaste qu'un réverbère des rues.

Arrivés au second étage, ils entendirent un grognement de gros chien, bientôt suivi des jappemens d'un ou deux roquets,

lorsque le domestique fut allé frapper à une porte lointaine.

— Monsieur prie ces messieurs d'entrer, revint bientôt dire le valet.

Dans un petit cabinet de travail, qui était plutôt une salle d'étude enfantine, car tout le mobilier scolaire du premier âge y avait été maintenu, les pupitres de chêne comme les tableaux noirs, un jeune homme était assis sur un divan bas, jouant avec une véritable meute, mais une meute très disparate : un magnifique chien d'Écosse, un basset merveilleux, et deux jolis terriers blancs, tachés de noir sur l'œil.

— Paix, Féal! Zigue!... *Snap! Scamp! Lie down!*

Le colley, le basset et les terriers, dociles, se couchèrent, quêtant du regard une caresse. Et les mains fines, un peu longues, mais sans maigreur, très blanches et très soignées, de leur jeune maître, des mains d'artiste bien né, se remirent à lisser ou tirailler leurs oreilles, pour leur plus grande joie. Car le jeune homme, après un bref *shake-hands* à ses amis, avait repris sa place sur le divan.

La pièce était éclairée par des lampes électriques, — seule concession faite au modernisme dans cet intérieur de jeune homme, et dans tout l'hôtel, du reste, — ce qui ne permettait guère à personne de donner le change sur l'expression de sa physionomie. Les amis de Marc, eux, n'avaient évidemment aucune préoccupation particulière à dissimuler, tandis que le maître du logis trahissait quelque contrainte ou quelque fatigue par le vague ennui de son regard, l'involontaire mauvaise grâce de son sourire, toute l'indifférence strictement polie de son attitude et de sa tenue. Mais, en dépit d'un maintien plus compassé qu'aimable, combien ce doux et fin visage de jeune homme, presque d'adolescent, n'avait-il pas de charme! Quel contraste avec les figures plus ou moins banales de ses visiteurs! Quelle différence avec les masques vulgaires, comme frustes et effacés, de la plupart de ses contemporains!

Au fond de ces grands yeux marron clair, ombragés de cils noirs, il y avait un instinct de tendresse toujours en éveil; derrière ce front blanc et pur, mais déjà barré de deux plis verticaux par l'effort de la réflexion ou l'habituelle importunité d'un souci, se devinait un cerveau toujours en travail. Et ces traits nets, réguliers et fiers, ennoblis par un reflet de bonté, éclairés par une vive lueur d'intelligence, c'était la beauté même. Joignez à cela certaine distinction de tournure, aussi rare que la beauté mascu-

line et n'étant pas seulement attribuable à la sveltesse d'une taille de jeune homme qui a grandi vite, mais résultant de la souplesse naturelle des manières et de la coutumière aisance du geste... Bref, un extérieur à ne passer nulle part inaperçu, et aujourd'hui moins que jamais.

— Sais-tu ce que nous venons faire, ami Marc? demanda gaiement Pierre Gérardet.

— Me voir, je suppose.

— Te relancer, plutôt.

— Me relancer?... Ah! oui, encore cette histoire de dîner... de souper... que sais-je? Trop tard, mes bons amis: j'ai répondu aujourd'hui même, et négativement... tout ce qu'il y a de plus négativement, comme de juste.

— Ah! elle était donc revenue à la charge, cette bonne Régine? Après l'invitation orale, l'invitation écrite? Peste! messire, vous cheminez grand'erre dans le cœur des dames!

Marc Le Praistre haussa les épaules et eut aux joues une jolie rougeur de jeunesse.

— Oui, oui, continua l'autre, on peut dire que tu ne t'ennuies pas... ou plutôt que tu ne t'ennuierais pas, si tu voulais... Mais voilà! tu ne veux pas!

— Justement, je ne veux pas, — articula Marc en tambourinant avec ses doigts sur la tête du chien d'Écosse, qui parut enchanté de cette faveur.

— Mais pourquoi?... As-tu fait un vœu?

— Oui.

— Tu m'en diras tant!

— J'ai fait le vœu de ne jamais susciter, dans le cœur, toujours si impressionnable, d'une femme appartenant au monde du théâtre ou à celui de la galanterie, quelqu'un de ces nobles espoirs... que je sais bien d'avance ne pas devoir combler.

— Bah!... Mais, si Régine ne te plaît pas... ce qui est de l'ingratitude, car tu lui plais beaucoup, toi, ça se voyait l'autre soir...

— Je lui plais, interrompit Marc en se levant avec impatience, je lui plais! Quel mot flatteur! Et quelle idée plus flatteuse encore!... On présente à une femme M. Marc Le Praistre: il lui plaît toujours. Mais ce n'est pas fort surprenant: il aura, quelque jour, un peu plus de millions qu'il n'a d'années présentement; et il est, d'ores et déjà, pourvu très suffisamment pour rendre une femme heureuse... Oh! bien heureuse!

— Bon! te voilà comme ces jeunes personnes trop riches qui gémissent de ne pouvoir être aimées que pour leur argent!

— Mais je ne gémis pas le moins du monde! Qu'est-ce que je demande, en somme? La liberté d'aimer quand bon me semblera, voire de ne pas aimer du tout... et, en attendant, celle de ne pas m'exposer aux convoitises répugnantes de vos donzelles.

— Oh! tu es sévère pour nous, pour ces dames... et pour la Comédie-Parisienne!

— Tu sais bien que j'exprime là un goût, ou plutôt une aversion générale...

— Nous le déplorons... Ta mère aussi le déplore.

— Ah! ma mère! fit le jeune homme en soupirant.

Il alla ouvrir la fenêtre toute grande. Et des profondeurs enténébrées du jardin une fraîcheur aqueuse monta. L'ayant humée avec force, il reprit:

— Ma mère est une femme excellente, mais qui me donne bien du tracas!

— Famille, murmura philosophiquement Patrice de Noëllemont, ennui, tracas, tous ces mots-là sont synonymes.

— Il est certain, remarqua le bon Gérardet, que si l'on naissait orphelin, avec une belle fortune, on ne serait pas à plaindre!

— Je ne dis pas cela, prononça gravement Marc Le Praistre. Mais, vraiment, je me demande si les parens sont jamais contens de leurs enfans.

— Pas plus souvent que les enfans ne sont contens de leurs parens, observa Gérardet.

Marc reprit:

— Je serais fêtard comme... comme toi, Pierre...

— Mille grâces!

— Ou coureur comme... comme toi, Patrice...

— C'est bien, tu me connais!

— Ma mère se lamenterait, probablement, du matin au soir... et, quelquefois, du soir au matin, les nuits où elle saurait que je découche. Mais, comme je sors rarement après le dîner et que je ne découche jamais, elle se désole, le plus sincèrement du monde, parce que je suis un jeune homme rangé!... Ainsi, ce soir, il n'y a pas à dire, elle me l'a reproché en termes exprès!

— Et elle ne nous a pas caché son chagrin! fit le gros Pierre en riant.

— Nous sommes même, ajouta Patrice, très formellement

chargés d'insister auprès de toi pour que tu nous accompagnes après-demain.

Marc heurta violemment ses mains l'une contre l'autre, en s'écriant :

— C'est trop fort, à la fin! Et l'on en viendra à me faire commettre des sottises... mille sortes de sottises! Car on veut, à toute force, que je me lance dans les affaires en même temps que dans les plaisirs...

Gérardet chantonna :

Les affaires sont les affaires,
Mais les plaisirs sont les plaisirs...

— Eh bien! reprit Marc, qu'on prenne garde! J'ai des idées qui ne sont pas celles de tout le monde, ni surtout celles de ma mère... Ma mère est une bourgeoise. Moi...

— Toi? interrogèrent avec curiosité les deux visiteurs.

— Moi, je suis honteux d'être un bourgeois... Je trouve notre pseudo-démocratie ridicule, idiote et criminelle...

— Eh! eh! marmonna Patrice, l'enfant a du bon sens!

— Peuh! s'exclama Pierre, sornettes, tout ça! Tu ne vas pas être anarchiste, je suppose?

— Non, mais je peux être révolutionnaire.

— Qu'est-ce que tu veux révolutionner? La société?... Mais on te criera de tous les côtés : « Rendez l'argent! »

— C'est précisément ce que j'entends faire, un jour ou l'autre, et sous une forme ou sous une autre... Je ne sais pas encore au juste comment je m'y prendrai, par exemple!

— Heureusement! prononça Patrice.

— Mais je trouverai... Parce que cet argent, cette fortune, voyez-vous, il y a des momens où elle me pèse plus que si je la portais, monnayée, sur mon dos!

— Allons donc! protesta Pierre, tu serais écrasé, aplati, si tu avais tout ça sur les épaules!... Belle mort, au surplus!

— Tu plaisantes... Alors, tu n'a jamais de ces idées-là, toi?... toi dont le père est presque aussi riche que l'était le mien?...

— Oh! non, pardon! moins... sensiblement moins. Je le regrette, mais la vérité avant tout!... Eh bien, quoi? Quelles idées veux-tu que j'aie?

— Tu ne te demandes pas comment tant d'argent a pu s'amasser aux mains d'un seul homme, pour le compte duquel

tant d'autres mains travaillaient, qui n'en ont rien retenu?

— Cette bêtise! Papa a toujours payé ses ouvriers!... le moins possible, mais toujours fort exactement.

— Et tu crois que cela suffit?... Mais, soit! Voilà nos pères quittes envers les travailleurs qu'ils ont employés. Reste à expliquer, à justifier, au regard de tous, ces bénéfices énormes qu'ils ont accumulés par leur adresse, leur ruse commerciale, leur aptitude à profiter des embarras de leurs concurrens, de la disette du marché, leur art à provoquer, au besoin, ces embarras et cette disette... Ah! c'est que j'ai tout étudié, tout médité...

— Pas moi! interrompit Gérardet. Et j'en suis bien aise... quoique des méditations, même nombreuses et suivies, ne dussent pas nécessairement m'induire à mépriser le pauvre argent paternel, dont j'ai si grand besoin, d'ailleurs!... Mais, répétons-le, sornettes, visions cornues que tout ça! Sottes et dangereuses chimères! Chacun doit vivre, en son milieu, comme a vécu son père... mieux, si c'est possible, mais sans jamais se demander en vertu de quel privilège ou de quelle injustice il a la vie plus douce que la plupart de ses congénères.

— Si le monde est planté de travers sur son axe, renchérit Noëllemont, nous n'y pouvons rien; et, dès lors, nous serions bien bêtes de nous considérer comme responsables des distractions du Très-Haut...

— Chimères, encore une fois! reprit Gérardet. Or, les chimères sont des monstres, et même de fort vilains monstres, si mes souvenirs mythologiques sont exacts : lions, chèvres et dragons... tout ça ensemble!

— Il est de fait, remarqua Patrice de sa voix moqueuse, que Régine et les amies de Régine sont plus séduisantes. Celles-là n'ont rien de chimérique... Oh! non, ce ne sont point des chimères!

— Des sirènes, plutôt! s'exclama Gérardet sur un ton d'emphase comique.

— Ce n'est peut-être pas encore là l'idéal, reprit l'incorrigible railleur qu'était évidemment Noëllemont, parce que la sirène... *Desinit in piscem*, vous savez! ça finit en queue de poisson.

— Oui, mais, pardon! protesta Gérardet. Il y a autre chose, et l'on n'a pas le droit de truquer ni de tronquer le classique, le bon vieux classique de nos pères et du baccalauréat! La fin de la citation, c'est : *Mulier formosa superne*, la femme superbe par en haut... C'est toujours ça!

— Soit! Mais, comme sirène, peut-être cette bonne Régine est-elle un peu mûre tout de même!...

— Elle ne sera pas seule à sa petite fête. Il y aura là...

—Les plus jolies femmes de Paris, c'est entendu! fit Noëllemont.

— Oui, monsieur le bêcheur, ne vous déplaise!... Et puis, il y aura du fruit nouveau, une primeur, ami Marc!

— Une primeur? répéta sur un ton d'interrogation distraite l'héritier des Le Praistre.

— La fille de Régine, dit Pierre, une jeune personne que l'on ne montrait, jusqu'à présent, qu'aux intimes.

— Une débutante, ajouta Patrice.

— Pardon! rectifia Gérardet, une débutante qui ne débute pas encore : sa mère veut bien désormais la produire dans le monde... ou à côté, mais non pas s'en séparer.

— Parbleu! fit Noëllemont, goguenard. La mise en scène, ça fait partie de son métier... Histoire d'aguicher les messieurs d'un certain âge, tout ça! les protecteurs éventuels de la blonde Lisette!... Joli petit nom, d'ailleurs, évoquant le souvenir de Béranger, et, comme tel, bien choisi pour plaire aux vieux messieurs!

— C'est propre! murmura Marc en sourdine. Et tentant!

— Pour eux, je crois bien!

— Mais pour moi, non!... Je vois d'ici la mère, la vigilante mère, guettant l'homme sérieux qui fera de sa fille une fille entretenue... sur un bon pied... comme elle l'est elle-même. C'est ignoble!

Marc avait dit cela très énergiquement.

— Serais-tu vraiment un coquebin dévot? lui demanda Patrice avec un affectueux mépris où perçait une curiosité sincère.

— Ni coquebin, ni dévot, répliqua Marc tranquillement. Et tu dois bien le savoir. J'ai eu mes petites aventures... mes plates histoires d'amour, plutôt, tout comme un autre, pour commencer. Seulement, elles m'ont vite ennuyé ou dégoûté, ou les deux ensemble. Est-ce ma faute? Quant aux dogmes, il est aussi difficile d'en trouver de tout faits qui aient le sens commun que d'en inventer auxquels on puisse croire... Les croyances donc, je n'en ai pas plus que vous... Mais j'en cherche.

— En quoi tu as bien tort, déclara Patrice d'un ton coupant. La plus grande sottise que puissent commettre les habitans de la terre, c'est de s'occuper du ciel, dont soixante à quatre-vingt mille mètres d'atmosphère, hors desquels ils ne sauraient aucunement

ni penser, ni vivre, leur interdisent l'accès : il n'y a pas de coup d'aile pour vous faire franchir une pareille barrière, ni pour vous affranchir d'une pareille loi. Et, si la meilleure partie de l'élite humaine n'avait pas perdu son temps à chercher l'introuvable, nous serions certainement plus avancés que nous ne le sommes... Sans compter qu'il n'y aurait jamais eu ni fanatisme, ni obscurantisme, ni persécutions, ni superstitions, ni durable antagonisme de races, ni guerres de religions... A supposer que l'homme ait des devoirs envers l'homme, ce qui est bien possible, après tout, il ne saurait avoir d'obligations envers ce qui est incompréhensible... Donc, ne cherche pas trop haut, crois-moi, ne fais pas ton Hegel, ni ton Schelling...

— Ni ton Fichte, ton Kant... dès que tu rencontres une jolie personne ! s'écria joyeusement Gérardet qui craignait la philosophie comme le feu et cultivait l'à-peu-près. Allons ! sois des nôtres après-demain soir... Tu feras plaisir à ta mère, à nous, à Régine... peut-être à d'autres encore, y compris toi-même...

— Merci.

— Voyons ! pour faire plaisir à ta mère?

— Ah ! ma mère... ma mère... Je la trouve imprudente et indiscrète !

Il était visiblement très agacé.

— Eh bien ! reprit-il tout à coup, passez me prendre, voulez-vous?

— Si nous voulons ! Mais nous sommes à tes genoux depuis trois quarts d'heure... Alors, c'est entendu?

— Oui.

— Vers dix heures?

— Vers l'heure que vous voudrez. Je vais récrire à Régine Dambry.

Resté seul, le jeune homme haussa les épaules et murmura :

— Après tout, puisque ça lui serait si agréable, à ma mère, de me voir nanti d'une jolie maîtresse dont tout le monde parlerait et qui nous ferait honneur à tous les deux, essayons d'en trouver une qui ne me déplaise pas trop... Et puis, il est bien vrai que ça me distrairait et que j'en ai besoin. Je suis las de ma solitude et de mon malaise. Autant vaut s'étourdir !... Ah ! si je pouvais devenir un insouciant et un joyeux comme Gérardet !... Non, je préférerais encore ressembler à Noëllemont : c'est moins vulgaire. Et puis, cette netteté dans la négation, cet élégant persiflage qui

ne respecte rien, ni personne, pas même la divinité, d'ailleurs tenue pour inexistante, cette certitude absolue que nous ne devons rien qu'à nous-mêmes, voilà ce qui est enviable!... Mais cela ne m'arrivera pas; je ne deviendrai ni un Noëllemont, ni un Gérardet. On reste ce qu'on est : je resterai un tourmenté comme devant.

III

Un tourmenté ! c'était bien là ce qu'il était, en effet. Il appartenait à cette génération intellectuelle, entachée de bâtardise, que nous a value le singulier mariage morganatique contracté par le rationalisme moderne avec l'antique superstition. Par son éducation, par son genre de vie, par sa naissance, par sa chair et par son sang, il tenait à cette société bourgeoise, contre laquelle se révoltaient son sens de l'avenir et sa notion de l'équité nouvelle. Et comme il n'était pas un enthousiaste du plaisir, un jovial inconscient, à la manière de Pierre Gérardet; comme il n'était pas non plus un précoce philosophe mondain, de cœur sec et d'intelligence froide, dans le genre de Patrice de Noëllemont, il hésitait, il souffrait, sans cesse tiraillé entre ses habitudes d'esprit héréditaires et ses aspirations modernes.

Et c'était, de plus, un romanesque, contenu, à la vérité, par une sorte de dignité naturelle ou par une pudeur d'âme irréductible, mais capable d'exaltation et de folie, incapable de basse routine, d'acoquinement au plaisir...

Tout cela n'empêchait pas qu'il n'eût vingt ans très peu passés.

Aussi s'éveilla-t-il, par ce tiède et ensoleillé matin de mai, avec une sensation de joie sans cause qui portait bon témoignage en faveur de sa santé.

S'étant jeté à bas de son lit et ayant revêtu son élégant costume du matin, il ouvrit la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur la cour des écuries, et vit d'un seul coup d'œil ses chiens, en train de s'étirer au soleil, et la tête de son cheval favori, encadrée dans l'ouverture du *box*. C'était un spectacle à réjouir sa jeune âme.

Il appela quelqu'un, fit monter ses chiens et, quand le cocher vint aux ordres, déclara qu'il sortirait à dix heures, en voiture, en *tonneau*, pour aller au Bois, où on lui conduirait son cheval de selle, Aladin, qui, selon l'usage, l'attendrait sous le premier

champignon, tout proche de la porte Dauphine. Habitant au cœur même du Paris laborieux et encombré, il ne pouvait sortir de chez lui à cheval, pour parcourir les rues et les boulevards; mais c'était un détail peu embarrassant pour un jeune homme si millionnaire.

Ayant ainsi réglé l'emploi de sa matinée, il se mit en devoir de vaquer à sa toilette, qui était longue et absorbante, ni plus ni moins que celle d'un jeune homme riche quelconque, d'un jeune homme que n'eût hanté aucun idéal de sentiment, ni aucune préoccupation de réforme sociale.

Et, vêtu de gris, botté de jaune, une fleur à la boutonnière, il s'en alla au trot leste et cadencé de Fanfan, le poney qu'il attelait à son *tonneau*, vers le bois de Boulogne, où se ruait tout ce qu'il y avait d'oisifs à Paris, ce matin-là, c'est-à-dire beaucoup de gens, car, selon la judicieuse remarque d'un shah de Perse en déplacement dans la capitale de la République française, tout le monde a l'air d'y être inoccupé.

Dans l'avenue du Bois, il dépassa la victoria de Régine Dambry. A côté de l'aimable et mûrissante ingénue se tenait, très droite, une toute jeune personne, mince et blonde, que Marc supposa être sa fille. Il salua sans se retourner.

Sous le champignon désigné, il trouva son beau syrien, Aladin, de pure race arabe : gris-fer, les jambes un peu grêles et long-jointées, la tête fine, l'œil vif et injecté, les oreilles petites, toujours pointées en avant, la queue longue et onduleuse, mais peu épaisse, la crinière modérément abondante, le réseau des veines capillaires très apparent... bref, un des plus parfaits spécimens de la plus belle race de chevaux qu'il y ait jamais eu sur terre.

Par conviction et par goût, autant et plus que par originalité, Marc ne voulait monter que des chevaux de pur sang arabe — arabe, et non barbe, — allant les chercher lui-même à Damas. Aussi était-il classé à part dans la collection des cavaliers du Bois, très admiré des femmes et un peu méprisé des hommes, ceux-ci plus anglomanes, celles-là plus artistes. Il gardait pour ses attelages les chevaux ayant les arêtes vives, les hanches saillantes et le coxal proéminent des animaux « en condition » de nos meilleures races occidentales. Et il galopait sur le dos des buveurs d'air, des arrière-descendans de la jument du Prophète, ce qui n'avait pas peu contribué à le faire remarquer dans les allées du bois de Boulogne.

Tout autre que lui eût pu être soupçonné de viser à l'effet; mais, si on le regardait avec quelque étonnement passer à grande allure, sur son coursier du désert de Syrie, dans l'allée des Poteaux et devant la Potinière, lui ne regardait personne, pas même les femmes; il était tout à l'ivresse de son galop arabe, de cette allure unique en sa fougue liante, à laquelle pensait, sans aucun doute, l'homme de cheval qui a dit : « Le galop est l'allure des princes; le trot, celle des bouchers. »

Et, ce matin-là, Aladin menait son maître un train d'émir en fuite, procédant, toutes les quatre ou cinq foulées, par bonds élastiques, et dératant les chiens, qui étaient, bien entendu, de la fête et avaient peine à suivre.

En traversant l'allée de la Reine Marguerite, cette chevauchée folle se trouva sur le passage de la victoria déjà rencontrée, quelques minutes auparavant, par le jeune homme, alors en voiture. Sous peine d'accident ou d'incorrection flagrante, il lui fallut ralentir, mettre Aladin au trot, puis au pas, car le cocher de Régine tenait lui-même son cheval au pas, mais sans céder la route. Si bien qu'un nouveau salut étant devenu nécessaire, le regard de deux yeux gris d'une limpidité surprenante, candides et merveilleux, se posa sur Marc Le Praistre, qui ne put faire autrement que de soutenir ce regard, un instant, avec une franchise courtoise.

Or, c'était la jeunesse même, la jeunesse en fleur, que cette ravissante figure de jeune fille. On ne pouvait pas dire qu'elle fût belle, ni surtout qu'elle dût le rester, car il y avait un peu d'incertitude dans ses traits fins et comme inachevés. Mais, outre ses yeux pleins de lumière et si largement fendus, le sourire vermeil et nacré de sa bouche l'éclairait toute, l'enveloppant d'un rayonnement. Impossible d'oublier cette apparition de vierge profane, mais indiscutablement fraîche, saine et intacte, qui était, par surcroît, coiffée à miracle, un grand chapeau de tulle blanc et rose auréolant ses épais cheveux blonds de jeune Anglaise. Le buste, assez gracile, comme il convenait à un âge si tendre, avait une élégance un peu droite et fière, britannique, facile à expliquer, comme la chevelure, par la longue liaison ayant uni Régine Dambry à un grand seigneur anglais.

Aladin finit la promenade à une allure lente, malgré l'impatience que trahissait, à chaque passage de route, la brusque détente de ses jarrets nerveux. Docile, d'ailleurs, et facilement

remis en main, il reprenait vite son trottinement rythmique, fléchissant jusqu'au sol ses paturons longs et déliés, tandis que son cavalier songeait toujours aux deux promeneuses rencontrées, mais au regard de la fille plus encore qu'à l'invitation de la mère.

Certes, Marc avait bien pris son parti d'utiliser, vaille que vaille, cette invitation, et c'était sincèrement qu'il avait enfin promis de se joindre à ses deux camarades les moins intermittens. Mais une appréhension lui venait : il n'était pas préparé à lutter contre des séductions virginales, et encore moins à y céder. Dès lors, quelle contenance observer si Régine avait jeté son dévolu sur lui pour sa fille ? Rien d'improbable à cela : il était aussi riche que n'importe quel vieux monsieur et, toute fatuité à part, beaucoup plus avouable, plus décoratif même, ayant un nom connu, en même temps qu'un physique attrayant et un âge printanier. Or, il se révoltait contre l'idée même de participer à cet odieux contrat, mal déguisé, qui livrerait une jeune fille à un amant riche, avec l'assistance et par les soins de la mère en personne.

Et pourtant, une envie fiévreuse l'envahissait d'approcher cette enfant de dix-sept ans, de lui parler, de s'assurer qu'elle était bien encore une enfant, pure, naïve, ignorante des malpropretés qui se tramaient autour d'elle et pour son plus grand avantage... Pareille ignorance n'était pas très vraisemblable, mais un regard si limpide pouvait-il s'être arrêté sur des vilenies ? Peut-être tout était-il encore si loin de se conclure que la mère avait été dispensée, jusqu'alors, de soulever un coin du voile de l'avenir...

Marc, quoiqu'il eût dédaigné de multiplier les expériences vulgaires, n'était pas un naïf : il avait assez vu, assez réfléchi, assez écouté, pour ne rien ignorer d'essentiel quant aux turpitudes courantes de la vie fashionable. Entre autres souvenirs instructifs, il pouvait évoquer celui d'une fête fameuse donnée, deux ou trois ans plus tôt, par une femme entretenue sur le retour, qui vendait officiellement sa fille à un barbon millionnaire : contrat de mariage simulé, félicitations, toasts, rien n'avait manqué au scandale. Assurément, Régine Dambry, artiste de réel talent, fort au-dessus d'une simple courtisane, et ayant toujours eu du tact, de la distinction, si l'on peut dire, dans l'inconduite, Régine n'irait pas vendre sa fille comme avait fait la cynique donzelle. Mais il était notoire qu'elle cherchait à la *caser*, soit par le mariage, soit autrement. Et, le mariage ne laissant pas que d'être improbable, l'union irrégulière et lucrative s'imposerait tôt ou tard...

Alors, pourquoi Marc, qui se familiarisait avec la pensée d'entretenir une maîtresse, — faute de pouvoir en conquérir une par des procédés héroïques ou simplement romanesques, — pourquoi Marc ne choisirait-il pas celle-là, qui était jeune, radieuse et intacte? Il récapitulait ses rêves sans parvenir à faire émerger des limbes de son imagination et de son souvenir aucune figure féminine plus chaste, ni plus engageante. Et ce que serait cette jeune fille, devenue jeune femme, ne lui appartiendrait-il pas d'en décider? Amant ou époux, n'est-ce pas l'homme qui modèle et façonne le caractère, l'âme, toute la personne morale de la compagne qu'il s'est choisie, — pourvu qu'il se soit montré capable de la bien choisir?...

Oui, mais que deviendraient ses autres rêves, ses rêves désintéressés, sublimes, dont il avait senti la grandeur planer sur ses mélancolies d'adolescent studieux et bien intentionné?... Baste! c'était trop tôt d'y songer. Est-ce à vingt-deux ans qu'on réorganise, qu'on réforme, qu'on fait école? Il convient d'attendre que l'âge ait mûri la pensée, appesanti la démarche, ennobli l'attitude... Tandis que, pour l'amour, on est toujours assez vieux; et il faut craindre de l'être trop, bientôt...

Cette philosophie d'humeur accommodante l'accompagna en voiture jusque chez lui. Il grimpa ses deux étages, rentra dans son coquet appartement, que les hautes murailles du voisinage ne parvenaient pas à rendre sombre, et refit une toilette complète avant de se présenter chez sa mère pour le déjeuner.

Le mobilier de ce petit logis de jeune homme était assez étrange, — eu égard, du moins, au goût contemporain. — Pas de tentures, peu de bibelots, quelques gravures anglaises, des meubles en bois tourné ou en bambou ; au résumé, une simplicité peut-être non exempte d'affectation. En tout cas, ce genre de pose étant moins répandu que son contraire, on ne pouvait guère en savoir mauvais gré à celui qui s'en servait pour achever de mettre en valeur une physionomie peu commune. Et le contraste devait l'amuser lui-même, lorsqu'il descendait de son appartement, de son « perchoir », si simple, pour entrer chez sa mère, où tout était somptueux et solennel.

La salle à manger du rez-de-chaussée surtout, dans l'immensité de laquelle les deux convives étaient comme perdus, devait étonner un regard habitué aux proportions modestes des pièces du second étage. La mère et le fils auraient pris leurs repas, tête

à tête, dans la galerie d'Apollon, qu'ils n'auraient pas été plus à l'aise, ou plus isolés. Le plafond était à quelque six ou sept mètres du parquet; les murs semblaient si hauts et si longs que les yeux se décourageaient vite à en parcourir la surface, en quête de quelques rares et magnifiques tableaux. Et les buffets, les dressoirs avaient beau jeter, de-ci, de-là, des lueurs argentées ou vermeilles, l'ensemble restait glacial, d'une solennité morte.

Gentiment, mais sans grande effusion, le jeune homme baisa le front que lui tendait sa mère. Puis, s'étant assis en face d'elle, il subit l'interrogatoire quotidien.

— Qu'as-tu fait ce matin et que comptes-tu faire tantôt?

— Toujours la même chose, maman.

— Tu as monté à cheval?... Qui as-tu rencontré?

— Tout Paris, bien entendu.

— Mais qui ou quoi de remarquable?

— Rien, ni personne... Ah! si: une jeune fille extrêmement jolie et que j'ai pris grand plaisir à regarder.

— Bah! Elle t'a plu tant que cela?

— Encore plus que je ne le dis... A preuve, que j'ai commencé par ne pas le dire du tout.

— Épouse-la! fit en riant Mme Le Praistre.

— J'en ai presque envie... pour vous faire une niche.

— Une niche, à moi?

— Dame! vous me persécutez... Oh! pardon!... vous m'endoctrinez, du matin au soir, pour que je prenne une attitude à peu près définitive dans la vie. C'en serait une.

— Mais oui, dit sérieusement Mme Le Praistre. Et je me réjouirais de te la voir prendre, cette attitude-là, à défaut d'une autre... que tu pourrais prendre ensuite, quoiqu'il soit plus logique de commencer par l'autre: celle d'homme occupé... Mais sais-tu seulement qui est cette jeune fille?

— Oh! très bien.

— Qui est-ce donc?

— Mlle Lisette Dambry, la fille de Régine Dambry.

Mme Le Praistre eut une petite grimace de dédain, à laquelle succédèrent vite une moue de reproche et un geste offensé.

— Je te trouve un peu inconsidéré dans tes propos, ce matin, fit-elle.

— Écoutez donc, maman! Vous m'avez beaucoup poussé à ne pas mépriser l'invitation, d'ailleurs si gracieuse et si pressante, de

Régine Dambry. Or, il se trouve que sa fille est ravissante et que le hasard la jette sur mon passage, juste la veille du jour où je puis me faire présenter à elle le plus naturellement du monde... Il n'y a pas loin de cette coïncidence à une pensée romanesque...

— Je ne suppose pas que l'idée te vienne jamais d'épouser une jeune personne appartenant à ce milieu-là...

— Oh ! moi, vous savez, je n'ai pas de préjugés... Je ne sais pas si je me marierai ; mais, si je me marie, j'ai comme une idée que je ne me préoccuperai pas autrement du milieu auquel appartiendra celle que j'aurai choisie.

— Avec ton nom !

— Mon nom ? mais c'est un nom tout à fait comme un autre, Le Praistre ! Si la particule même ne prouve rien, n'étant pas par elle seule un signe de noblesse, que dire de l'article, du simple article ? Faisant corps avec le nom ou en étant séparé, il reste sans influence aucune sur les présomptions généalogiques. Le Praistre, ça ne ferait pas bien du tout dans la Salle des Croisades... ou il faudrait un autre nom après.

Il était manifestement heureux de taquiner ainsi sa mère. Mais celle-ci, dont le visage grave et régulier avait repris son immobilité coutumière, ne bronchait pas.

— Mon Dieu ! dit-elle tranquillement, que tu es bêta, mon pauvre Marc, si tu t'imagines que j'ai des prétentions de ce genre ! Je sais fort bien que nous sommes des bourgeois bourgeoisans... Seulement, à notre époque, une belle généalogie bourgeoise, renforcée d'une grosse fortune, vaut infiniment mieux que la plus aristocratique lignée avec un blason dédoré. En sorte que, j'avais bien raison de te le dire, ton nom s'oppose à certaines fantaisies romanesques et d'ailleurs démodées...

— Ce n'est donc pas précisément mon nom, mais plutôt ma fortune, qui s'opposerait à ces velléités de mésalliance ?... Or, rien ne serait plus stupide que de se rendre malheureux par égard pour sa fortune. Et, supposé que je devienne amoureux de Mlle Dambry, amoureux à lier, pourrais-je faire quelque chose de plus sensé, je vous le demande, que de l'épouser ?

— Mais, oui, prononça nettement Mme Le Praistre.

— Quoi donc ?

La mère de Marc sourit sans répondre. Puis, après un très long temps :

— Enfin, accompagneras-tu tes amis, demain soir ? demanda-

t-elle. Ils sont venus te relancer hier, et me relancer moi-même pour que j'use de mon influence en te poussant dehors.

— Vous ne faites que cela, soit dit sans reproche.

— Parce que je serais aise de te voir adopter un genre de vie plus hygiénique, moins déprimant, que ce régime de solitude et de quasi-claustration...

— Ah! vous appelez ça plus hygiénique?

— Eh! oui. Tout est plus sain, à ton âge, que l'isolement, la sauvagerie et la méditation à haute dose.

— Soyez donc satisfaite, maman. J'irai chez Régine.

— Bien! Bravo!

Mais, tout aussitôt, une ombre méfiante vint assombrir l'expression presque joyeuse qu'avait revêtue la figure de Mme Le Praistre.

— Ah çà! dis-moi, ne serait-ce pas, vraiment, la vue de cette petite... Comment l'appelles-tu?

— Lisette.

— Ne serait-ce pas la vue de cette petite Lisette qui t'aurait décidé?

— Là! fit Marc en riant. Vous n'êtes déjà plus contente!... Tenez, c'est bien ce que je disais hier au soir, avec mes... entraîneurs, Noëllemont et Gérardet : les parens sont encore plus difficiles à contenter que les enfans!

— Je ne suis pas inquiète, tu penses! Je sais bien que tu plaisantais tout à l'heure et que tu n'es pas homme à t'amouracher tout de bon d'une péronnelle...

— Eh, eh! grommela Marc sournoisement.

Il prenait de plus en plus plaisir à taquiner sa mère, ayant trouvé là, par hasard, une magnifique occasion de revanche. Il y avait si longtemps qu'on le taquinait, lui, avec cette prétendue nécessité de sortir de lui-même!

— Enfin, conclut Mme Le Praistre, je suis contente, malgré tout. Tu vas prendre goût à autre chose que tes sempiternelles promenades solitaires sur le dos d'Aladin... Tu vas revoir tes amis...

— Je n'en ai guère.

— Tu t'en feras.

— Grand merci!

— Bah! il n'y a que le premier pas qui coûte... Tu t'habitueras vite au bruit, au mouvement... Les sorties du soir te de-

viendront familières, indispensables... J'aurai un fils mondain, répandu, admiré... J'aurai aussi, quelque jour, une belle-fille aimable...

— C'est possible, murmura rêveusement le jeune homme.

Et, le déjeuner étant achevé, il quitta la salle à manger pour aller porter à ses chevaux leur provende journalière de sucre et de carottes...

IV

— M. Marc n'est pas rentré? — demandait le surlendemain matin, Mme Le Praistre à un valet.

— Mais... je ne crois pas, madame, — répondait l'homme, assez embarrassé.

— J'étais prévenue, et je ne m'étonne, ni ne m'inquiète, déclara hautainement la mère de Marc. Je vous demandais seulement de me renseigner.

— Je puis monter, si madame le désire, pour m'assurer...

— Non, c'est bon... Rien ne presse.

Et elle se retira, songeuse, avec un vague soupir; elle n'avait fait que changer de préoccupation et de souci.

. . . . . .

Ç'avait été pourtant une fête comme beaucoup d'autres, ce médianoche artistique. Seul, un épisode, mais d'intérêt capital, à vrai dire, pour celui qui en avait été le héros, devait justifier les vagues appréhensions de Mme Le Praistre.

Dans l'appartement de Régine Dambry, une représentation théâtrale, à spectacle coupé, avait été organisée pour faire attendre le souper, le « souper des adieux ». Car il était bien vrai que Régine quittait définitivement le théâtre, quoiqu'elle n'eût guère dépassé quarante ans. On disait que, suffisamment rentée ou appointée par ailleurs, elle voulait vivre tranquille et honnête, — au moins dans la mesure où l'on peut l'être pour son agrément, — et se consacrer à sa fille, qu'elle venait de retirer d'un pensionnat d'outre-Manche.

Depuis longtemps, du reste, Régine avait une existence fort avouable. Au pair d'Angleterre, — qui était aussi, comme les facétieux, genre Gérardet, aimaient à le dire, *celui* de Lisette, — avait succédé un richard quelconque, mais peu gênant et sans droits officiels : on le savait dans la coulisse; il n'était pas admis

à se vanter d'y être. Et les amis compromettans avaient été écartés avec soin, petit à petit, un à un, mais inexorablement.

Il n'y avait donc pas foule à la soirée de Régine : outre les bons camarades, quelques descendans de preux, plus ou moins authentiques, quelques financiers, plus ou moins reluisans, quelques jeunes bourgeois, plus ou moins millionnaires, tous habitués de la Comédie, rien d'autre. Et, parmi cette assistance un peu clairsemée, plutôt élégante, mais d'aspect très parisien, c'est-à-dire légèrement faisandé, Lisette semblait, avec ses dix-sept ou dix-huit ans et son allure un tantinet britannique, assez dépaysée.

Lorsque Marc fit son entrée, elle était assise sur un canapé du petit salon, à côté d'une actrice en renom du boulevard, jeune encore et très belle, qui lui prodiguait les marques d'amitié ou de protection. Ce voisinage n'était pas pour la faire valoir ; et cependant, la grâce et la splendeur de sa jeunesse étaient telles que la beauté de sa voisine en pâlissait. — Elle eut tout de suite un regard pour l'arrivant, qui, d'ailleurs, provoquait une curiosité singulière de la part de ces gens blasés sur tous les genres de célébrité.

C'est que Marc Le Praistre ne s'était pour ainsi dire jamais montré. On ne le connaissait que de loin. Mais il était tout de même ce qu'on appelle « une personnalité en vue ». Un jeune homme de son âge, possesseur actuel d'une fortune considérable et détenteur éventuel d'un pouvoir industriel et financier de premier ordre, se voit rangé d'office, à notre époque, parmi les autorités sociales et les curiosités du jour. Autrefois, ces mouvemens de sympathie niaise allaient aux grands personnages, aux princes, aux dignitaires de l'État, aux fonctionnaires élevés, quelquefois même aux artistes illustres ; aujourd'hui, il n'y en a plus que pour les « porteurs de gros sacs ». L'optique et l'idéal ont changé. Mais les privilégiés de nos démocraties, par exemple, sont assurés de ne passer nulle part inaperçus, pour peu que leur présence ait été signalée ! Les contempler, c'est presque un plaisir ; se frotter à eux, c'est s'entraîner pour la course aux millions.

Les femmes, notamment, ce soir-là, chez Régine Dambry, manifestèrent un empressement flatteur autour du nouveau venu. Et, comme la première partie du concert-spectacle venait de finir, Alice Bragonard, dite Fragonard, la voisine de Lisette, fit un signe à Noëllemont et à Gérardet, les aides de camp du personnage visé, pour qu'on le lui amenât incontinent.

C'était une vraie beauté, cette Alice : grande, bien en chair, mais sans rien de surabondant, ni surtout d'indiscipliné, elle avait des épaules dignes d'une impératrice, une gorge et des bras à faire la joie d'un empereur. On racontait volontiers, au surplus, qu'un souverain ami, — ami des Français, mais surtout des Françaises et des Parisiennes, — se déplaçait mensuellement pour les venir cajoler et surcharger de pierreries.

Son éblouissant sourire, plein d'assurance altière, avait désemparé bien des débutans; il troubla légèrement la belle fierté de Marc, déjà un peu ébranlée par la vue de la jeune fille qui se trouvait à côté de cette souveraine *in partibus*.

— D'où vient, monsieur, que l'on ne vous voit presque jamais le soir? demanda la triomphante Alice.

— Je n'aime ni le monde, ni le théâtre... à moins d'être sûr d'y applaudir des artistes comme vous, madame, ou comme la maîtresse de la maison.

— Et ce sera toujours ainsi?

— Je ne prévois pas, du moins, que cela doive changer de sitôt.

— Cependant, ce soir...

— Ce soir, Mme Régine Dambry a droit à l'hommage de tous ceux de ses admirateurs qu'elle veut bien considérer comme ses amis.

— Et si une autre qu'elle vous invitait à une fête du même genre?

— Quoi! madame! vous vous préparez aussi à quitter la scène?

— Non. Mais je me prépare à fêter le dixième anniversaire de mon entrée au théâtre. Je donnerai prochainement un dîner et un bal champêtres... Voulez-vous en être?

Il n'y avait guère moyen de refuser. Le jeune homme accepta donc; et, se jugeant quitte, pour le moment, envers l'actrice, il se tourna vers la jeune fille, en lui disant :

— Je voudrais bien, mademoiselle, pouvoir approcher madame votre mère et la saluer. Mais je la vois si affairée, en sa préoccupation de tout mener à bien, que j'ai peur...

— Venez avec moi, monsieur, je vais vous conduire.

Sans aucun embarras, mais sans excès d'aplomb, Mlle Lisette montra le chemin à Marc, qui la suivit avec empressement, après un salut à la rayonnante Alice.

Quand le jeune homme se fut acquitté de ses devoirs envers la maîtresse de la maison, il se trouva, pour un instant, tête à tête avec Lisette en un petit boudoir, où Régine était venue donner quelques ordres et où ils l'avaient rejointe, mais qu'elle avait abandonné presque aussitôt, non sans avoir fait grand accueil, du reste, au compagnon de sa fille.

— Mademoiselle, dit Marc, je me sens un peu gauche d'avoir abusé de votre complaisance, n'ayant pas même l'honneur d'être connu de vous.

— Les amis de nos parens, monsieur, sont nos amis.

Elle était fort gentille en ses façons de faire, comme en ses façons de dire : simple, franche, peu bruyante, ayant l'air de vouloir s'effacer, tout en se rendant utile. Vêtue d'une robe de tulle clair, garnie de nœuds incarnadins, elle montrait de jolies épaules un peu maigres et des bras un peu grêles. Mais son visage si frais et si blanc, sa chevelure si épaisse et si dorée, son sourire si emperlé, son regard si limpide, toute sa jeunesse enfin la dispensait de la perfection plastique.

— Alors, vous me permettrez de vous rappeler que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer hier matin...

— Je m'en serais bien souvenue sans cela... D'abord, vous montiez un si joli cheval, et qui ressemble si peu à la plupart de ceux qu'on rencontre en ces lieux de promenade consacrés, où l'on croit reconnaître même les gens et les bêtes que l'on ne connaît pas!

— Il vous plaît, mon cheval?

— Je crois bien! Comment s'appelle-t-il?

— Aladin.

— Un nom des *Mille et une Nuits*, un nom d'Orient comme lui.

— Aimeriez-vous à le monter?... Mais, d'abord, montez-vous à cheval?

— Pas souvent, quoique j'aie appris en Angleterre.

— Vous devez parler anglais?

— Oh! comme une Anglaise.

— Moi, comme un Français... J'aime donc mieux continuer en français... Je vous demandais si vous seriez aise de monter Aladin.

— Mais avec qui?

— Nous trouverions bien... Nous arrangerions cela, madame votre mère et moi.

— Je ne demande pas mieux !

— Eh bien ! je lui en parlerai, ces jours-ci. Je viendrai tout exprès... Mais si, par la même occasion, je pouvais vous voir... Êtes-vous là ordinairement ?

— Pas ordinairement. Ma mère ne me garde près d'elle que lorsqu'elle veut me présenter à quelqu'un.

— Mais cela doit se produire encore assez souvent ?

Une ombre passa sur le lumineux visage de la jeune fille et y éteignit le sourire.

— Et cela ne paraît pas vous amuser beaucoup ? continua Marc.

— Dites que cela m'excède !

— Savez-vous une chose, mademoiselle Lisette... C'est bien votre nom ?

— Mais oui... C'est-à-dire que d'Élise on a fait Lise, puis Lisette.

— C'est plus gentil.

— Si l'on veut. Moi, je n'aurais pas été plus loin que Lise.

— Pourquoi ?

— Parce que Lisette n'a pas l'air sérieux.

— Et vous êtes sérieuse ?

— Je voudrais l'être.

— Qui vous en empêche ?

Il n'y eut pas de réponse.

— Eh bien ! mademoiselle Lisette, je vous promets de vous traiter toujours avec sérieux, moi.

— Oh ! fit en riant la jeune fille, n'exagérez rien !

— Non, nous tâcherons d'être gais, tout en étant sérieux.

— Vous avez donc l'intention de me voir souvent ?

— Le désir, tout au moins... Ça vous fâche-t-il ?

Elle le regarda en face, très attentivement. Et comme, outre qu'il avait l'air doux et tendre, il était fort beau en son frac au revers fleuri ; comme son œil brun restait fixé sur elle avec une persistance caressante, la jeune fille lui répliqua d'un ton sincère et convaincu :

— Comment voulez-vous que cela me fâche ? Je n'ai pas tant d'amis !

— Mais tous ceux de votre mère, qui, vous le disiez tout à l'heure, sont naturellement les vôtres ?

— Naturellement, je ne sais pas trop. Je trouve, au contraire,

qu'ils manquent souvent de naturel dans leurs rapports avec moi. On dirait qu'il y a, de leur part, des sous-entendus, des réticences. Que sais-je? Enfin, j'éprouve comme un malaise lorsque je suis avec certains d'entre eux... Tenez! avec celui-ci, surtout...

Un homme d'une cinquantaine d'années, encore assez beau cavalier, mais empâté, bouffi, trop sanglé, trop arrangé, trop artificiel, se dirigeait de leur côté.

— Qui est-ce?

— M. Hector Raimbert.

— Je le connais de réputation. Très répandu dans les théâtres, abonné de l'Opéra, habitué de coulisses, riche, appartenant à une famille de raffineurs...

— C'est cela.

Le personnage était déjà près d'eux, et son œil bridé, qui luisait entre les rides multiples de ses paupières, suivait amoureusement la courbe un peu sèche des très jeunes épaules de Lisette et le galbe à peine indiqué de cette naissante poitrine de vierge.

— Eh, eh! mon enfant, on lâche les vieux pour les jeunes? C'est dans l'ordre.

Ce faune fatigué déplaisait souverainement à Marc, qui le toisa avec assez d'impertinence. Le vieux beau, flairant une antipathie et une rivalité, voulut être agressif.

— Par bonheur, reprit-il, on nous revient comme on revient à la raison... quand on a besoin d'un guide fidèle et sûr.

— Pour qu'un guide nous paraisse sûr, déclara froidement Lisette, il faut que nous l'ayons choisi, d'abord. Et puis...

— Et puis?

Quittant son air sérieux, elle dit en un bref éclat de rire :

— Et puis qu'il ait bon pied, bon œil.

Le quinquagénaire offensé chercha une réplique qu'il ne trouva point. Et, ayant cambré son buste, bombé sa poitrine sous son plastron à broderies, jeté son claque sous le bras et fourré ses mains dans ses poches, il pivota sur les talons avec une suffisante désinvolture.

— Vous voilà avec un ennemi en perspective, fit observer Marc. Et moi aussi, je pense.

— Vous, c'est bien possible, fit la jeune fille. Mais moi ? Plût au ciel!... Si vous croyez qu'il en est à essuyer mes premières rebuffades!

— Et il revient toujours à la charge?

— Toujours.

— De quel droit?

Cette fois encore, le silence de Lisette fut sa seule réponse.

— Je ne suis pas un assez vieil ami, dit le jeune homme avec timidité, pour vous demander ce qui encourage cet homme, puisque vous ne l'encouragez pas vous-même...

— Oh! ce qui l'encourage, c'est sa fortune... et aussi...

Comme elle allait peut-être risquer une confidence, on vint la chercher, de la part de sa mère, pour qu'elle eût à replacer les spectateurs avant la seconde partie de la représentation, où Régine allait payer de sa personne.

Alice Fragonard occupait la seconde chaise d'un rang et avait négligemment étalé sa robe sur la première. Elle aperçut Marc, qui, debout entre deux portes, paraissait chercher une place du regard. Vite, elle lui fit signe, en ramenant sa jupe vers elle et en découvrant ainsi la chaise vacante.

Décidément, le jeune homme lui plaisait, — ou la fortune du jeune homme. — Et, en sa modestie, renforcée d'une saine défiance à l'endroit des femmes de cette catégorie, Marc estima que c'était sa fortune.

Aussi, tout en déférant à l'invitation muette dont il venait d'être honoré, ne témoigna-t-il de vanité satisfaite qu'autant que la politesse lui commandait d'en montrer.

Mais cela ne faisait pas le compte de la dame, qui se mit en grande dépense de séduction. Et quand elle se leva, le spectacle fini, Marc dut constater à part lui que le temps avait passé très vite; que l'*olla podrida* du programme ne lui avait, contre son attente, infligé aucun ennui; et que la brusque cessation de ce voisinage de femme, après une heure de quasi-intimité sous la protection de l'éventail, allait lui laisser un regret. Il se sentait étourdi, grisé; le parfum si fin, si complexe, si savant, dont il restait imprégné, lui causait une sorte de torpeur voluptueuse; et il ne pouvait détacher ses regards des épaules éclatantes qui, jaillissant de l'évasement du corsage comme d'une gaine fendue, semblaient miroiter sous les jeux de la lumière : la tentation le prenait, ce chaste ou ce dédaigneux. Il s'en inquiéta et voulut s'éloigner sous le prétexte très plausible de complimenter Régine. Mais Alice Fragonard, penchant vers lui sa belle tête brune et lui souriant :

— Avant d'aller porter vos complimens à d'autres, dit-elle

langoureusement, faites-m'en un, à moi... Voyons, je vaux bien ça!

— Quel compliment voulez-vous que je vous fasse? Votre talent, je vous en ai déjà parlé... sans compter que vous ne nous l'avez pas fait applaudir ce soir... Votre beauté? ce serait bien fade et bien banal de la vanter...

— Trouvez quelque chose qui me fasse plaisir et que je puisse garder dans ma mémoire comme un souvenir agréable de cette soirée. Dites-moi quel effet je vous ai produit...

Un mot de la conversation qu'il avait eue, l'avant-veille, avec ses amis, lui revint soudainement à l'esprit.

— Eh bien! murmura-t-il, vous m'avez fait l'effet d'une... d'une sirène, ni plus ni moins. C'est un bien vieux mot, et bien démodé. Mais on n'a pas encore trouvé mieux, que je sache.

— Bon! Pour ancien qu'il soit, j'accepte le madrigal. Une sirène! ça me va... Alors, au revoir!

— Ah! non, j'aime mieux vous dire adieu.

— Quel enfantillage!... Bah! vous vous souviendrez que je suis chez moi tous les jours jusque vers quatre heures, le dimanche excepté. En tout cas, vous avez promis de venir à ma fête champêtre...

Elle lui serra la main. Puis, ayant ramassé ses jupes en se baissant assez pour faire saillir de l'échancrure hardie de son corsage les rondeurs de sa gorge, elle pivota lentement sur ses talons en une savante demi-volte de comédienne, et se dirigea vers un groupe nombreux.

Marc la suivait des yeux. Elle le devina, et, interrompant sa marche scandée, qui faisait si bien valoir l'harmonie des plis de sa robe et la majesté souple de sa taille, elle se retourna pour lui adresser une jolie révérence : ses bras gantés s'arrondirent gracieusement dans le geste qui faisait glisser une à une entre ses doigts les lames de son éventail...

Et elle ne s'occupa plus du jeune homme, même pendant le souper. Elle savait qu'il convient de ne pas multiplier les agaceries.

Ce fut une agape tout juste fantaisiste, ce repas nocturne chez une comédienne, avec, pour convives, de jeunes et de vieux amis dont pas un n'avait le droit de la tutoyer, — sauf les camarades de théâtre, — et une jeune fille, sa propre fille, que l'on connaissait à peine. Une tendance invincible portait ces gens naturellement

gais à élever la voix; mais ils s'étudiaient, de toute évidence, à n'employer que les mots les plus choisis de leur vocabulaire usuel. Et, dans le voisinage de la jeune personne, vers laquelle on glissait souvent un coup d'œil inquiet ou gêné, quand on avait à dire quelque chose de risqué, on baissait le ton. D'où un certain froid, qui persista pendant toute la première moitié du repas. Puis, les vins et la température aidant, la réserve diminua, la liberté des propos s'accrut. Et enfin, on parut avoir oublié tout à fait la présence de Lisette. Celle-ci avait pour voisin de droite M. Raimbert, son persécuteur habituel, et, pour voisin de gauche, Marc, son nouvel ami.

A un moment donné, la conversation étant devenue bruyante et l'hilarité générale, Raimbert, qui mangeait peu, mais buvait beaucoup, chuchota quelque chose à l'oreille de sa petite voisine. Et l'on vit celle-ci, très rouge, se lever brusquement et quitter la salle à manger, tandis que le vieux beau, assez embarrassé de son personnage, s'esclaffait avec gaucherie.

— Un peu de malaise? fit la maîtresse de la maison en s'adressant à Raimbert et en lui marquant son mécontentement par un regard assez dur.

— Il m'a semblé, répondit l'autre en balbutiant, mais, ma foi! vous comprenez, la jeunesse...

— Précisément, lui cria-t-on, la jeunesse!... Êtes-vous sûr de ne pas être indisposé vous-même, Raimbert?

Régine fit mine de se lever. Mais Marc, la devançant, quitta sa place et lui dit :

— Je vais aller voir, si vous le permettez... Dans le cas où il y aurait quelque chose, je vous appellerais.

En un angle du salon voisin, il trouva Lisette sanglotant sur une causeuse.

— Comment! — s'écria-t-il en contraignant la jeune fille à découvrir son visage, qu'elle avait caché dans ses mains. — Des larmes! De vraies larmes?

— Ne me trahissez pas! Ne dites rien...

— Encore faut-il...

— Non; personne n'a besoin de savoir que j'ai pleuré... Du reste, je ne pleure plus.

Elle tamponnait ses yeux avec son mouchoir, mais sans parvenir à étancher ses larmes.

— Si fait. Et vous ne pouvez retourner là-bas en cet état.

— Je n'ai pas l'intention d'y retourner.

— C'est donc grave? Qu'a pu vous dire ce goujat?

— Ce que tout le monde ici pense de moi... Seulement, si je veux bien le deviner, parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, je ne veux pas qu'on me le dise.

— Mais que peut-on penser de vous, qui vous chagrine ou vous humilie?

— Ce que vous en pensez vous-même : que je trouverai facilement une âme généreuse pour me faire un sort... à côté de la vie régulière.

Marc rougit. N'avait-il pas, en effet, pensé cela, lui aussi, et avec cette circonstance aggravante, commune, du reste, à lui et à M. Raimbert, qu'il serait peut-être l'âme généreuse en question?

— Mais, dit-il embarrassé, n'est-ce pas calomnier votre mère, qui certainement ne songe qu'à vous marier?

— Oh! répliqua mollement la jeune fille, ma mère n'a aucune intention arrêtée, formelle... Mais, habituée à vivre dans son milieu de théâtre, elle ne se rend pas compte que le mariage ne m'est guère accessible hors de ce milieu-là et que, dans ce milieu-là, je n'en voudrais pas.

— Quelle serait donc votre ambition?

— Rester libre, en exerçant une profession quelconque... Je sais très bien, encore une fois, que je ne pourrais me marier sans faire toutes les concessions et tous les sacrifices, y compris celui de ma dignité et de mon bonheur. J'ai donc renoncé déjà au mariage, dans ma pensée... Quant au théâtre, je n'en ai pas le goût... Je peins un peu. Mais maman dit que ce n'est pas sérieux.

— Qu'est-ce que cela fait? C'est toujours un maintien.

— Justement... Oh! si vous pouviez faire entendre cela à maman! lui faire entendre raison là-dessus!

— J'essaierai, je vous le promets... Seulement vous ne pourrez guère, à votre âge, vivre seule...

— Qu'à cela ne tienne! Je retournerai très volontiers en Angleterre, dans mon ancien pensionnat, et pour y rester jusqu'à ma majorité. Je sais que j'aurai alors un semblant d'indépendance pécuniaire...

— Eh bien! je parlerai, dès demain, à votre mère... Et peut-être, en cherchant bien, trouverai-je quelque argument décisif.

— Si vous faisiez ça, je...

— Et puis?

— Je vous adorerais.

— Alors, c'est fait... Et maintenant, vous pouvez sécher vos yeux et reprendre votre place à table.

V

Lorsqu'il était rentré, en compagnie de Lisette, dans la salle à manger, Marc n'avait qu'une idée très vague de ce qu'il dirait à Régine pour la décider à déférer au vœu de sa fille. Et, de vrai, il n'avait pas une notion beaucoup plus claire de ce qu'il devrait faire ensuite pour justifier son intervention. Il avait cédé au besoin tout naturel de consoler une enfant qui pleurait, une enfant qui lui était sympathique et sur laquelle, un moment, il avait eu des vues... personnelles.

Car, s'il n'avait pas beaucoup mûri le dessein, assez leste, de prendre pour maîtresse cette petite fille, encore y avait-il songé. Or, à la réflexion, et après son entretien avec Lisette, le projet ne lui paraissait pas seulement risqué, mais inavouable. Une idée qui, de loin, lui avait semblé n'avoir rien de très effarouchant, soulevait maintenant en lui toute sorte de scrupules. Il ne pouvait cependant pas épouser Lisette! Dès lors que faire pour elle et que dire à sa mère?

Après le souper, il y eut un tour de valse, à la faveur duquel le fâcheux Raimbert essaya de rentrer en grâce auprès de Lisette, quoique la valse ne fût plus trop de son âge. Il essuya, du reste, un refus tout sec, cinglant comme un coup de cravache.

Mais, tout aussitôt, Régine prit sa fille dans un coin et la rabroua d'importance. Si bien que les larmes jaillirent, encore une fois, des yeux de la pauvrette, et que sa mère lui donna l'ordre d'aller se coucher.

C'était le cas ou jamais d'intervenir.

— Voyons, — dit Marc à Régine, en retenant Lisette d'un regard, — j'ai été témoin du premier accès de larmes. Laissez-moi vous demander pourquoi vous en provoquez un second?

— Cette petite est sotte et ridicule comme il n'est pas permis de l'être! Elle offense mes amis par ses susceptibilités de pimbêche et leur prête, d'ailleurs, des noirceurs d'intention tout à fait improbables... d'une invraisemblance absurde.

— Si invraisemblables que cela? fit Marc d'un ton ironique.

— Enfin, vous comprenez qu'un homme comme M. Raimbert peut se permettre quelques plaisanteries sans conséquence avec une fillette qu'il a vue jouer à la poupée!

— De fait, il pourrait être son père... Mais il n'est peut-être pas si paternel, en ses... familiarités, qu'il le pourrait ou le devrait... N'est-ce pas, mademoiselle?

— Je vous ai dit ce qu'il en était, répondit Lisette.

— Comment! s'écria Régine, tu t'es permis d'accuser...

— Oui, interrompit la petite d'un ton ferme. Et, décidée, comme je le suis, à ne rien tolérer de pareil, je prendrais plutôt tout le monde à témoin de ces sortes d'injures ou d'attentats!

— Quels mots ridicules tu emploies! remarqua l'actrice très rouge et très dépitée. Et puis, quel singulier moment pour me faire une scène!

— Ce n'est pas moi qui l'ai choisi.

— Soit! Mais voilà qui a trop duré... Rentre dans ta chambre.

— Attendez! fit Marc. Il faut battre le fer... Votre fille, chère madame, ne vous demande qu'une grâce, facile à lui octroyer, après tout, et que je me suis fait fort de lui obtenir. Permettez-lui d'attendre le résultat de notre conversation,.. Je ne comptais pas vous parler ce soir, mais, puisque nous y sommes...

Il fit signe à la jeune fille de s'éloigner un peu et, emmenant Régine à l'écart :

— Voyons, reprit-il, quelle raison avez-vous d'imposer à Mlle Lisette les... privautés d'hommes qui lui déplaisent?

— Pardon! d'un homme, d'un seul, et qui, étant pour moi un très vieil ami, pourrait devenir pour elle un protecteur puissant. Car M. Raimbert, outre sa grande situation de fortune, a un rang dans le monde. Sa famille est parmi les plus connues et les plus considérées de la haute industrie... Lui-même est bien vu partout, dans les théâtres comme à la Bourse, par exemple. Au théâtre, il m'a été, plus d'une fois, utile, et il pourrait être pareillement utile à ma fille si elle voulait suivre mes traces; à la Bourse, il m'a fait gagner quelque argent, par-ci par-là...

Tout le monde savait, en effet, que la comédienne jouait à la Bourse, comme tant de femmes, au reste, de bien des milieux parisiens.

— Eh! pourquoi donc ne vous contentez-vous pas d'utiliser son bon vouloir et tenez-vous tant à ce que votre fille se contraigne et se fasse violence pour le bien accueillir?

— D'abord, je n'ai jamais fait la leçon en ce sens à ma fille que pour son plus grand avantage... Et puis, on me croit plus riche que je ne le suis.

— Bah, bah! une femme qui joue à la Bourse avec un pareil conseiller!...

— Mais non, je vous assure!... Je ne suis pas riche.

— Ce serait donc, au fond, dit Marc avec netteté, une question d'argent?

— Comme toutes les questions aujourd'hui, répondit franchement la comédienne.

— Mais pourquoi n'avoir pas cherché quelqu'un de plus... de plus jeune et de plus avenant?

Régine prit les mains du jeune homme avec une hâte et une effusion comiques en s'écriant :

— Pourquoi? pourquoi?... Pourquoi n'y a-t-il pas plus de jeunes gens riches et désintéressés, de précoces et galans millionnaires, de princes Charmant cousus d'or?... Mais il n'y en a pas pour tout le monde, hélas!

En proférant cette exclamation mélancolique, l'actrice gratifia son interlocuteur d'un regard qui pouvait lui donner à penser qu'elle eût volontiers confisqué le prince Charmant pour elle-même et laissé le protecteur influent à sa fille : il y a de ces inconséquences chez les femmes qui mûrissent.

— Enfin, que vous demande Mlle Lisette? De la laisser dans un pensionnat, dans une maison neutre quelconque, jusqu'à sa majorité, époque où elle jouira d'une petite fortune personnelle et pourra vivre chez elle...

— Pour faire des miniatures? Jolie situation! Et, si je suis morte, moi, à cette époque-là, morte sans laisser grand'chose, elle sera bien avancée d'avoir dédaigné les amitiés sérieuses et solides que je m'efforce de lui ménager!... Quant à ce que vous appelez sa petite fortune personnelle, probablement d'après ses indications, voulez-vous savoir ce que c'est? Soixante-quinze mille francs, c'est-à-dire un peu plus de deux mille francs de rente, au taux actuel!

— Alors, vous refuserez toujours de la laisser libre d'arranger sa vie à sa guise?

— Qu'elle se marie!... Je l'ai reprise près de moi et je m'apprête à quitter le théâtre, précisément pour faciliter son mariage... Qu'elle se marie!

— Elle ne croit pas que ce soit chose possible... ni même désirable.

— A-t-elle essayé de bon cœur?... Parbleu! on ne viendra pas me la demander en grande cérémonie, si elle n'a rien fait pour attirer l'attention d'aucun homme en situation de l'épouser plus ou moins facilement. Elle est jolie, que diable! ma fille... Qu'elle se démène, qu'elle s'ingénie, qu'elle ruse, qu'elle coquette, qu'elle tende des rets, des toiles!... Qu'elle se fasse enlever!... Ou bien qu'elle se laisse courtiser par de vieux beaux comme Raimbert... notoirement incapables, au surplus, d'abuser d'une jeune fille...

— C'est qu'ils n'en sont pas du tout incapables!... Enfin, je ne puis porter à votre fille une bonne parole de vous?

— Non, dit sèchement Régine. Tant qu'elle sera soumise à mon autorité, je la dirigerai vers un but pratique. Mieux qu'elle je connais la vie et sais ce qu'on en peut attendre. Quant aux raffinemens de délicatesse et de sentimentalité, ils ne sont pas de mise ici : je suis une femme de théâtre, plus ou moins classée, en outre, comme femme galante, et ma fille, après tout, n'est que ma fille!... Et elle le sait bien!

Soit qu'elle se laissât glisser involontairement sur la pente de sa situation vraie et se montrât franche par inadvertance, soit qu'elle eût une pensée de derrière la tête touchant le rôle que Marc Le Praistre pourrait jouer dans la destinée de sa fille, elle ne dissimulait plus, même pour la forme, son dessein ou son désir de faire ce qu'elle appelait la fortune de Lisette.

Marc, du coup, la trouva laide et triviale, quoiqu'elle fût seulement défraîchie et naïvement cynique en sa façon d'entendre l'amour maternel. Et il lui tourna le dos, pour aller rejoindre la jeune fille, qui l'attendait dans un coin respecté par les danseurs.

Il secoua la tête, d'un air contristé, en abordant Lisette.

— Vous êtes et resterez prisonnière, lui dit-il, à moins qu'on ne vous enlève... C'est votre mère elle-même qui a trouvé la formule du remède.

La jeune fille se frappa le front du bout de son éventail.

— Enlevez-moi! s'écria-t-elle.

— J'y pense, répliqua Marc avec lenteur.

Et, en effet, il paraissait réfléchir profondément.

— Par malheur, reprit-il, il y a quelques difficultés.

— Lesquelles?

— D'abord, vous seriez fortement compromise.

— Moins qu'ici.

— Oui et non. Ici, on ne peut rien alléguer de précis contre vous. Quand vous serez partie de chez votre mère avec un jeune homme... avec un jeune homme qui ne saurait songer à vous épouser... pour la raison, entre autres, qu'il a une mère, lui aussi, et qu'il n'a pas vingt-cinq ans...

— Puisqu'il me faut être nécessairement compromise, interrompit la jeune fille, puisque cela fait partie de mon rôle social, que c'est même un peu mon devoir, à en juger par ce que dit ma mère, autant que ce soit vous qui me compromettiez!

Elle parlait avec une volubilité qui ne lui était pas habituelle, mais sans grande confusion visible, presque candidement.

— Oui, reprit-elle. Au moins mon escapade aura-t-elle une couleur poétique ou romanesque!

— Mais vous ne m'aimez pas?

— Pas encore, mais presque. Et il faudrait si peu, si peu de chose!...

— Mais c'est que je ne peux vraiment pas endosser une pareille responsabilité!... Qu'est-ce que je ferai de vous?

— Vous me mettrez dans un couvent, dans une pension... dans une prison, si vous voulez. J'y resterai jusqu'à mes vingt et un ans. Et puis, je serai libre... Oui, plutôt le cloître, la prison!

— Votre mère ne vous y laissera pas, elle ne permettra pas que vous viviez hors de chez elle, puisque c'est justement ce à quoi elle ne veut pas consentir... sauf pour votre établissement.

— Eh bien! vous me garderez avec vous.

— Une duègne de mon âge et de mon sexe! Non, voyez-vous, ce n'est pas pratique, cette idée-là!... Sans compter, remarquons-le en passant, que cela constituerait, je crois, ce qu'on appelle un enlèvement de mineure.

— Et c'est grave, ça?

— Il me semble avoir lu ou entendu dire qu'il retourne des travaux forcés à temps, ou, au moins, de la reclusion... Une bagatelle, quoi!

— Mais puisque je suis consentante!

— Ça ne suffit pas.

— Même à dix-sept ans passés? Vous devez vous tromper.

— Je consulterai, dit Marc en souriant.

— Écoutez!... Vous ne m'enlevez pas, je vous enlève!

— Vous m'enlevez! s'écria le jeune homme abasourdi.

— Oui, c'est-à-dire que je me fais enlever de force, puis déposer par vous dans un endroit quelconque, non soumis à votre autorité, et enfin transférer dans un pays plus ou moins lointain. Une fois là, ni vue ni connue... Vous ne serez pas du tout responsable, puisque personne ne pourra prouver que vous m'ayez enlevée, ni, par conséquent, prétendre que vous m'ayez soustraite, pendant un temps, si court qu'il ait été, à la férule maternelle...

— Je demande à réfléchir encore, articula Marc avec un demi-sérieux.

— Ah! non!... D'ailleurs, il ne faut pas, puisque vous ne devez avoir aucune participation morale au scandale...

— Qu'attendez-vous donc de moi?

— Que vous me facilitiez, et seulement par votre passivité, les moyens de quitter cette maison, où je ne veux plus, où je ne peux plus vivre. Tout le monde m'y est devenu odieux... tout le monde!

Elle avait changé de ton, et sa voix qui, un moment, s'était faite enjouée, était redevenue grave et chagrine.

— Mais encore, que dois-je faire pour vous servir? demanda Marc.

— Rien quant à présent... Combien de temps comptez-vous rester encore?

— Ici? Mais, je ne sais trop... Dix minutes... un quart d'heure peut-être.

— C'est bien. Restez un quart d'heure. Au revoir!... Car vous me reverrez!

Elle sortit de la pièce en grande hâte, et laissa Marc fort en peine. Il comprenait bien qu'un coup de tête se préparait. Mais lequel?

Il chercha du regard ses amis Noëllemont et Gérardet : ils étaient partis. Au fond, il en fut bien aise, se rendant compte qu'il lui eût été pénible de subir leurs plaisanteries, dont le sens et le caractère étaient faciles à présumer, le thème en étant connu d'avance.

Alice Fragonard aussi était partie. La fête tirait à sa fin, et Marc n'avait aucune raison de s'y attarder davantage. Si! Lisette lui avait dit de rester encore un quart d'heure : il attendrait que le quart d'heure fût révolu.

Lorsque le grand cartel de bronze doré, sur lequel il avait les yeux fixés, l'eut averti qu'il avait fait bonne mesure, il fila vers le vestiaire, endossa son pardessus et descendit lentement l'escalier : il regrettait presque de n'avoir plus ouï parler de Lisette, de Lisette que, d'après ses paroles mêmes, il s'était attendu à voir reparaître en personne.

Dans la rue, que les premières lueurs de l'aube printanière éclairaient déjà, son coupé bleu sombre à train blanc mat, attelé de deux petits cobs, l'un alezan brûlé, l'autre gris, l'attendait.

En ouvrant la portière, il laissa échapper un faible, très faible cri, un cri de demi-surprise seulement. Lisette, enveloppée d'un collet de drap clair, était blottie dans le fond de la voiture. Elle avait accompli ce prodige de se déshabiller et de se rhabiller en moins d'un quart d'heure, car elle portait un costume de ville, en lainage de nuance neutre. Un sac de voyage en cuir de Russie était à ses pieds et composait tout son bagage.

— Nous allons à Auteuil, dit-elle, villa Chardonneret, rue Boileau.

Marc n'hésita qu'une seconde, et il jeta délibérément l'adresse à son cocher. Puis, une fois assis à côté de la jeune fille :

— Ah çà! comment?...

— Comment j'ai trouvé votre voiture? Facile, cela : je me suis adressée au cocher qui m'a paru devoir être le vôtre, et je lui ai dit que vous alliez venir...

— Ce n'est pas là ce que je vous demandais... Je voulais dire : comment vous êtes-vous résolue à...

— Séance tenante. Dès que je vous ai entendu rapporter les paroles de ma mère. Ç'a été un trait de lumière. Je me suis dit tout de suite : le salut est là, et non ailleurs!

— Oui, mais moi?...

— Vous? interrompit encore la jeune fille. Écoutez...

Elle se tourna tout à fait vers lui. Et, à la clarté grandissante du matin, il vit les limpides yeux gris qui l'avaient d'abord étonné, puis si vite charmé, s'attacher à lui avec une expression d'angoisse.

— Jamais, reprit-elle, je n'aurais osé faire ce que je viens de

faire si le hasard ne m'avait permis, dans l'unique entretien que nous ayons eu, de proclamer que je me considère moi-même comme impossible à marier... Vous vous en souvenez ?

— Oui.

— Eh bien ! croyez, je vous en conjure, que tout le secret de ma promptitude et de mon audace est dans cette profession de foi préalable... Je serais très, très malheureuse, et non pas seulement très honteuse, si vous me prêtiez une arrière-pensée, un calcul, une habileté quelconque, fût-elle ridiculement hasardeuse... en d'autres termes, si vous pouviez, un seul instant, me supposer capable d'avoir, par une inspiration d'effronterie, voulu tenter de vous compromettre en me compromettant moi-même...

Le jeune homme, à écouter cette apologie hâtive, émue, et qui avait tout l'accent de la sincérité la plus parfaite, sembla soulagé d'une secrète inquiétude. Il respira longuement, baisa le bout des doigts de sa compagne improvisée, puis, tout souriant, tout affable :

— Je n'ai pas à douter de vous, mais de moi-même, déclara-t-il entre haut et bas.

— De vous-même ?

— Oui. Admettez que je vous aime... Vous pouvez bien admettre ça, n'est-ce pas ?

— A la rigueur, soit !... Mais plus tard.

— Tôt ou tard, donc, je serai dans une situation... peu gaie.

Elle lui mit vivement sur la bouche sa petite main gantée, qui fleurait l'iris, l'héliotrope et la peau d'Espagne, un peu trop peut-être pour une main si jeune. Et elle murmura :

— Ne pensons pas à l'avenir... à un avenir lointain comme celui-là ! L'avenir, à nos âges, c'est demain. Et, pour moi, demain, c'est la liberté... ou, du moins, la libération d'un triste assujettissement à des complaisances honteuses... Demain, c'est la joie d'être seule à diriger ma vie et ma pensée, c'est le droit de contempler les murs de ma demeure sans...

— Au fait, interrompit Marc, vers quelle demeure hospitalière roulons-nous comme ça ?

— Nous roulons même un train d'enfer, remarqua la petite en se penchant. Quelle heure est-il ?

— Entre quatre heures et demie et cinq heures moins le quart.

— Il sera un peu trop tôt. Faites prendre par le Bois, voulez-vous ?

Marc baissa la glace du devant et donna l'ordre d'allonger le chemin, tout en raccourcissant l'allure.

— Je ne voudrais pas arriver avant cinq heures et demie, reprit Lisette. C'est l'heure où les domestiques commencent leur besogne...

— Mais, encore une fois, où allons-nous ?... Chez qui ?

— Chez une ancienne habilleuse de maman, une femme qui m'aime beaucoup, à qui j'ai rendu service naguère en lui faisant obtenir une grande faveur pour son fils alors sous les drapeaux, et qui m'a suppliée, si jamais je me trouvais dans l'embarras, de recourir à elle plutôt qu'à toute autre personne.

— Elle est mariée ?

— Veuve... Elle tient une espèce de maison de famille, de pension bourgeoise, très confortablement installée par elle et qu'elle a décorée de son propre nom, en l'appelant, sans autre enseigne, *Villa Chardonneret*. Ses affaires sont des plus prospères, et sa maison est vaste : elle m'accordera l'hospitalité pendant un jour ou deux... ou même davantage, si besoin est.

— Et après ? fit Marc.

— Après... nous verrons. Vous me donnerez des conseils... Pour peu qu'ils soient d'accord avec mes aspirations, je m'engage à les suivre.

Elle paraissait n'avoir jamais eu plus de liberté d'esprit, ni même plus d'enjouement. Et Marc la regardait, du coin de l'œil, avec une surprise encore un peu inquiète, mais plus tendre et plus joyeuse que défiante.

L'aventure, tout compte fait, lui plaisait infiniment. Après avoir longtemps hésité dans l'orientation de son cœur, comme dans celle de sa pensée, il avait fini par se décider pour la galanterie tempérée, à égale distance des trivialités d'alcôves publiques et des grands emportemens de la passion ou des banales vilenies de l'adultère. On l'avait un peu poussé dans son choix, et il s'y était résolu sans beaucoup d'enthousiasme, ni même de conviction peut-être. Mais voilà que le hasard le jetait d'emblée au milieu d'un imbroglio romanesque fort imprévu et qui pouvait, qui devait le passionner tôt ou tard, puisque déjà il se sentait captivé par cette jolie petite personne, si franche, si hardie, et qui paraissait, en outre, si loyale jusque dans ses au-

daces ou ses inconséquences les plus singulières. L'incertitude des péripéties à venir, comme la rapidité de l'intrigue, comme le caractère impromptu et pour ainsi dire fatal des premiers épisodes, tout cela flattait et remuait délicieusement cette nature ardente, imaginative, mais jusqu'alors contenue, refoulée par la méditation et les scrupules. Sans compter que l'avenance juvénile et la joliesse distinguée de Lisette, l'étrange beauté et la séduisante transparence de son regard, la masse dorée de sa chevelure, la ronde sveltesse de sa taille, toutes les grâces enfin, tous les attraits de cette charmante et rare nature de fillette avaient déjà fortement agi sur le cœur tendre du jeune homme. Et que risquait-il, après tout? Il avait pour lui sa droiture d'intention, l'absence de toute initiative émanant de sa volonté, plus une fortune assez considérable pour y puiser le remède à bien des maux, ou plutôt au seul dommage entrevu comme possible. Vogue donc la galère!

Quoique ralentie dans sa course, la galère voguait si bien qu'elle déposa le couple, peu pressé pourtant d'arriver, devant la grille de la Villa Chardonneret, comme cinq heures sonnaient au loin.

Il fallut carillonner, frapper, puis parlementer avec la domesticité encore tout endormie de la villa.

Enfin, une bonne grosse dame en camisole et en papillotes de nuit apparut en haut du perron, sur le seuil de la maison.

— Comment! c'est vous mam'selle Lisette! Mais qu'y a-t-il?... Enfin, on va s'expliquer, n'est-ce pas? Entrez donc avec monsieur...

Cette digne matrone avait bien la tournure de son emploi de logeuse. Elle déployait beaucoup d'empressement envers ses visiteurs inattendus, — surtout depuis certain coup d'œil appréciateur qu'elle avait dirigé vers l'élégant équipage qui les avait amenés.

En quelques paroles très nettes, très précises, la jeune fille rappela qu'elle avait été malheureuse chez sa mère depuis le jour où elle y était rentrée, déjà grande, presque femme, malheureuse et impatiente d'une situation louche. Une scène imprévue, des paroles imprudentes, une occasion qui s'était offerte... Bref, on venait remémorer à cette bonne Mme Chardonneret ses offres obligeantes. Il ne s'agissait, au surplus, que d'un très court séjour, juste le temps d'arranger un départ pour l'Angleterre, après s'être assurée d'un gîte au delà du détroit.

— Mais, mon enfant, vous n'êtes pas majeure?

— Non.

— Eh bien! alors, vous n'avez pas le droit de faire ça, ni moi celui de vous aider à le faire... ni monsieur non plus n'a pas ce droit-là!

— Bah! fit Marc avec insouciance. Que risqué-je?

— On risque toujours, à pareil jeu, d'assez graves désagrémens... Mais, voyons, quel âge avez-vous au juste, mam'selle Lisette?

— Dix-sept ans et demi... autant dire : dix-huit.

— Ça ne changerait rien à l'affaire. Il suffit que vous ayez plus de seize ans et que vous soyez consentante pour que les grands ennuis ne soient pas à craindre : seize ans passés, ni fraude, ni violence, vous êtes en règle... Restent seulement les histoires avec la famille. Et ce n'est pas toujours le plus drôle.

Mme Chardonneret était évidemment très familiarisée avec les détours du code. Et le jeune homme lui en fit la remarque en souriant.

— Pensez, monsieur! répliqua-t-elle sans excès d'orgueil, j'ai deux filles qui ont mal tourné!

Puis, s'apercevant qu'un rapprochement assez peu flatteur s'imposait, elle se hâta d'ajouter :

— Oh! mais, tout à fait mal! Pas pour le semblant, comme voilà mam'selle Lisette... Que voulez-vous? Je les emmenais souvent dans les coulisses, ces jeunesses, du temps que j'étais habilleuse... Enfin, pour en revenir à nos moutons, au-dessus de seize ans, ça va tout seul, quand la jeune personne est consentante. Donc, je veux bien vous garder, mam'selle... un jour ou deux. Mais pas plus... à cause de votre mère, vous comprenez!

— Cela suffira, déclara Marc. Je me charge du reste.

— Vous! fit Lisette d'un ton confus.

— Oui... Cette résolution n'a rien d'héroïque, puisque madame vient de m'apprendre que je ne risque même pas la prison.

— Alors, vous vous chargez des démarches ou plutôt de la correspondance pour m'assurer un gîte et une bonne réception là-bas? Je vais vous donner toutes les indications...

— Inutile d'aller si loin... Je vous offre l'hospitalité dans une maison qui m'appartient et qui est située à Ville-d'Avray. Cette maison a toujours été inoccupée depuis la mort de mon grand-père; elle tombe un peu en ruines, je crois, mais on la mettra

sommairement en état de vous recevoir. Jusque-là, restez coite, ne voyez personne, faites la morte... Madame, je vous confie mademoiselle...

Ayant donné une simple poignée de main à Lisette, le jeune homme ressortit, accompagné de Mme Chardonneret, à laquelle il avait fait un signe.

— Il est important, lui dit-il, que l'on ne sache ni le nom de votre pensionnaire, ni le mien. Nous supposerons donc que Mlle Dambry s'appelle mademoiselle... Mlle Le Prieur et que je suis son frère.

Il tira son portefeuille, écrivit sur un papier le nom, assez analogue au sien, qu'il venait d'imaginer pour son usage et celui de Lisette, puis glissa sous le papier un billet de banque et remit le tout à l'hôtesse. — Comme le billet de banque se trouvait être du plus grand format, il n'y avait pas d'inquiétude à avoir sur le zèle de la bonne dame, qui se confondait, du reste, en protestations de dévouement.

HENRY RABUSSON.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

NAPOLÉON III

II [1]

SON DESSEIN INTERNATIONAL

I

Le tort de ceux qui ont regretté ou condamné, suivant qu'ils étaient favorables ou contraires, la politique extérieure de Napoléon III, de ceux surtout qui l'ont déclarée énigmatique, est d'avoir en quelque sorte retiré ce souverain des idées générales au milieu desquelles son esprit s'est formé et dont il a été plus tard un reflet, et, au lieu de le rattacher au mouvement de son temps, de le considérer comme une individualité solitaire ne relevant que d'elle-même.

Tout autre est-il en réalité. Et il n'est pas plus permis de juger le neveu en faisant abstraction des évolutions de l'esprit national depuis 1815, que de prononcer sur l'oncle sans tenir compte des idées, des sentimens qui avaient fait irruption dans le monde en 1789. En se plaçant dans cette donnée, rien de plus aisé à définir que ce sphinx.

On retrouve l'unité de sa pensée sous les courans en apparence contradictoires et la fermeté de sa volonté sous les indécisions passagères. Prenez les théories démocratiques telles que Lamennais, Armand Carrel, à la fin Lamartine, nos penseurs,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

nos poètes populaires, les avaient formulées; mêlez-y quelques idées du grand poète et du grand penseur de Sainte-Hélène; relisez les discours frémissans de Thiers avant 1848, en faveur de l'union de l'Italie sous l'épée de Charles-Albert et le bâton pastoral de Pie IX; celui de Cavaignac, le 23 mai 1849, sommant le ministère de sauvegarder l'indépendance et la liberté des peuples; rappelez-vous surtout le fameux ordre du jour du 24 mai 1848, voté à l'unanimité, comme règle de la politique future de la France : *Pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne indépendante, affranchissement de l'Italie.* Combinez ces écrits, ces paroles, ces actes, tirez-en une règle de conduite, et sans vous perdre en conjectures, en dissertations ou en étonnemens, vous aurez la définition rigoureuse de toute la politique de Napoléon III. Une simple formule la résume : elle fut celle des nationalités.

En adoptant ce principe de la Révolution de 1848, il en mesure la portée et la signification. La nationalité n'est déterminée ni par l'identité des idiomes ni par la conformité des races, ni même par la configuration géographique ou la conformité d'idées née d'intérêts et de souvenirs communs, elle est uniquement constituée par la volonté des populations : c'est l'application au dehors du principe de la souveraineté nationale, fondement intérieur de l'État. Les Prussiens, très intéressés à pénétrer la véritable pensée de leur puissant voisin, ne s'y sont pas mépris. Dans une dépêche à Bismarck, leur ambassadeur à Paris, Göltz, relate que, pour l'Empereur, droit des nationalités signifie : *le droit qu'ont les peuples de voter eux-mêmes leur nationalité* (1). Ce principe n'était plus une pure rêverie de philosophe depuis que, le prenant dans les profondeurs populaires, la révolution de Février l'avait élevé à la dignité d'un axiome d'État; il n'avait cependant pas encore agi sur les événemens. Napoléon III lui fait opérer sa dernière évolution; il l'incarne dans les faits et le réalise. Par lui il descend des nuages, il marche à la tête des armées, dicte les traités de paix, règle le maniement des empires. Napoléon Ier avait dit à Sainte-Hélène : « Le premier souverain qui, au milieu de la grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples se trouvera à la tête de l'Europe et pourra tenter tout ce qu'il voudra. » C'est ce qu'a prétendu Napoléon III.

(1) Sybel, t. IV, p. 183.

Il avait été préparé à ce rôle par son éducation cosmopolite, à Augsbourg, en Suisse. La reine Victoria lui trouvait l'esprit plus allemand que français. Nul doute que, si l'on eût interrogé sur lui Arese et ses amis d'Italie, ils ne l'eussent déclaré surtout Italien. Les Polonais le considéraient tellement comme un des leurs, qu'en 1831 ils lui proposèrent d'être un des chefs de leur insurrection. Ils se trompaient tous : il était Français, ardemment Français, mais à la façon d'un démocrate. Il croyait que la véritable manière d'illustrer, d'élever la France au XIXe siècle, était non de reculer ses frontières à quelques territoires de peu d'étendue, mais de la faire rayonner, protectrice et bienfaisante, sur tous les territoires où retentissait l'appel à l'indépendance et à la liberté.

Napoléon Ier avait conquis pour affranchir : il voulait affranchir sans conquérir. Chaque nation a sa destinée. La nôtre est d'être tour à tour l'apôtre, le soldat, le martyr du droit éternel : *Gesta Dei per Francos*. Quoi qu'il arrive, nous sommes rivés à cette auguste prédestination. « Le principe en Allemagne et en Angleterre est de ne rien faire *gratis*, en France de ne rien faire en vue d'un lucre (1). » — « Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or et d'efforts de toutes sortes pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel (2). » Napoléon III, se croyant obligé à être un fidèle interprète de la France démocratique, avait l'ambition d'ajouter une pierre de plus, la dernière, à cette rayonnante pyramide de gloire et de générosité.

Il n'a cessé de le dire dans tous les temps, et en vérité il fallait être résolu à se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre : « La France n'a aucune idée d'agrandissement; j'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour, car ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice (3) ! — Les alliés de la France ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et, quand elle tire l'épée, ce n'est pas pour dominer, c'est pour

(1) Bismarck, *Lettres confidentielles à Manteuffel*, 24 mars 1853.
(2) Michelet.
(3) 2 mars 1854.

affranchir (1). — S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles (2). »

Le souverain qui a tenté de réaliser cette conception humaine, malgré ses mécomptes et ses revers, dont le principe des nationalités est tout à fait innocent, obtiendra tôt ou tard une place exceptionnelle dans la mémoire des hommes, car ils finiront par se convaincre que c'est pitié de voir des peuples civilisés hérisser leurs frontières de canons, se ruiner en armemens colossaux, se préparer à d'effroyables boucheries. Pourquoi? Pour empêcher quelques millions de leurs semblables de vivre heureux, comme il leur convient, sous la nationalité qu'ils préfèrent.

On essaie de ternir cette belle politique, en l'accusant d'arrière-pensées rapaces. On a soupçonné Napoléon III, tantôt de vouloir ravir les provinces rhénanes, tantôt de méditer l'annexion des cantons français de la Suisse, tantôt de convoiter la Belgique, tantôt de vouloir le Maroc, Gênes, la Ligurie, la Sardaigne, la Tunisie, le Tonkin. Ces soupçons étaient imaginaires. S'il avait convoité le Rhin, pourquoi le nierions-nous? Il ne l'aurait pas pris pour le faire couler dans son parc de Saint-Cloud, c'est la France qui s'en serait accrue. Mais il n'y pensa jamais. Il savait qu'un désir de nous, très vif jusqu'en 1830, s'était éteint et que, quoi qu'on fît, aucune majorité ne se prononcerait pour la séparation d'avec la patrie allemande. « Non, répondit-il à Morny qui lui faisait luire cette tentation, non; s'ils ne me jetaient pas dans le fleuve, ce serait ma Vénétie. » Il eût volontiers répété avec Proudhon : « Le Rhin est allemand comme la Seine est parisienne. Une invasion sur le Rhin serait aujourd'hui d'un orgueil insupportable et d'un vrai brigandage (3). » — Enlever une palme de terrain à la Suisse, cet asile de son exil, lui eût paru un sacrilège. — A l'égard de la Belgique, il eût été plus accessible à l'ambition. Il la considérait comme une création artificielle dirigée contre notre grandeur, et qui n'avait droit à aucune inviolabilité (4). Cependant, sauf en un moment de maladie et d'affo-

(1) Bismarck, de Francfort, 17 juillet 1852 : « A Wiesbaden, Sa Majesté Léopold s'est longuement entretenue avec moi. *Elle m'a fait entendre qu'elle regardait la Belgique comme l'avant-garde de la Prusse.* »

(2) 3 mai 1859.

(3) Proclamation de Milan.

(4) *France et Rhin*, p. 59, 65.

lement en 1868, où il laissa faire bien plus qu'il ne fit, il ne sortit pas de la velléité vague. Il se rendait compte de la consistance que la sagesse du peuple belge et de son roi avait donnée au nouvel établissement, et de la répugnance des populations à perdre l'individualité qu'elles avaient constituée. — Il ne songea à aucun moment au Maroc, à Gênes ou à la Ligurie. — Le Bey de Tunis lui demanda d'établir chez lui un protectorat; il s'y refusa. Malgré de nombreuses insistances, il ne voulut pas de la Cochinchine aller au Tonkin.

Napoléon III n'a réellement cherché à obtenir, d'une volonté ferme, que ce qu'avait désiré le pacifique Lamartine avant lui : les versans français des Alpes, Nice et la Savoie. Cette garantie indiquée par la nature elle-même contre une extension de la puissance du Piémont en Italie n'était pas à ses yeux une conquête, pas plus que ne le sera pour aucun de nous la reprise de l'Alsace et de la Lorraine : c'était une restitution à l'unité nationale de membres qui lui avaient été arrachés, qui n'avaient cessé de souffrir de la séparation et de protester contre elle. Tous les Italiens sérieux et de bonne foi ont reconnu que ces provinces n'étaient italiennes ni par leur situation, ni par leurs tendances, et qu'elles n'étaient pas indispensables à la défense de l'Italie (1).

L'Empereur, sous la pression de l'opinion publique et quoique cela lui fût personnellement indifférent (2), eût peut-être souhaité, sans toucher aux provinces rhénanes, une rectification de frontières vers le Palatinat. Mais comme toute combinaison de ce genre dépendait du libre assentiment des populations et qu'il savait cet assentiment impossible, il n'a jamais rien sacrifié à cette convoitise mesquine, que le prince Napoléon caressa à son insu.

II

Ses projets, bien modestes ou plutôt nuls en ce qui nous concerne, étaient, au contraire, très amples au profit des autres. Là ses rêves étaient illimités : il songeait au partage de l'Afrique et de l'Asie. En Europe, il voulait au midi l'union ibérique; au

(1) *Italiane nè per situazione, nè per tendenze, neppure indispensabili alla difesa d'Italia.* Generale Giacomo Durando, *Della nazionalità italiana*, 1849, p. 88 et 89. — *Cavour à Emmanuel d'Azeglio*, le 8 mai 1860 : « Nous sommes convaincus que ces deux pays (Nice et la Savoie) ne font point partie de la nationalité italienne. »

(2) Sybel, t. V, p. 214.

nord, l'union scandinave; à l'est, l'union des principautés danubiennes. L'union ibérique eût arraché le Portugal à l'Angleterre; l'union des principautés, le Danube à la Russie; l'union scandinave, la mer du Nord à l'Allemagne. Aucune ne nous intéressait directement; par quelle raison l'Empereur s'y était-il acharné? Ici nous touchons à la passion qui en lui a dominé toutes les autres.

Il s'efforçait de déranger le plus de choses possible dans le monde, de modifier un peu ou beaucoup, sous les latitudes les plus éloignées, l'assiette actuelle des États, afin d'amener les souverains à un Congrès, dans lequel eussent été examinés ou plutôt confirmés les changemens opérés et imminens, et qui eût établi une charte territoriale nouvelle de l'Europe. La réunion d'un Congrès solennel, en quelque sorte œcuménique, de ce congrès ajourné par Bastide à un avenir indéfini, effaçant par l'importance et surtout par la nouveauté de ses décisions le Congrès de Vienne, tel a été le but auquel a tendu sans cesse l'Empereur; c'était le sens de cette revision des traités de 1815, dont il entretenait le prince Albert : c'est l'explication de ses remuemens perpétuels, de ses projets sans cesse renaissans, de son impossibilité de se tenir tranquille. Véritable représentant des idées de son temps, patriote humanitaire à la moderne, poursuivant la délivrance des nationalités et non des extensions territoriales, il eût voulu conquérir le droit de dire : « Les traités faits contre Napoléon Ier ont été déchirés par Napoléon III. Et la France, les mains nettes, se contentant d'avoir aboli cette charte de son humiliation, n'a demandé pour sa peine que l'affranchissement des peuples opprimés. C'est ainsi qu'elle a vengé Waterloo et Sainte-Hélène! »

La sincérité de ses intentions est confirmée par le choix de ses alliances. Il s'attacha à celles, déjà ébauchées pendant la présidence, avec l'Angleterre et la Prusse.

Pendant tout son règne, l'alliance avec l'Angleterre lui fut comme une espèce de dogme politique. Il la croyait indispensable au progrès de la civilisation, et il avait le sentiment superstitieux que la durée de sa dynastie en dépendait. L'Angleterre avait triomphé du génie de son oncle; la Restauration avait été emportée au moment où elle s'en séparait; la chute de Louis-Philippe avait suivi la rupture de l'entente cordiale : il se croyait menacé d'une pareille catastrophe, s'il s'exposait à une pareille

hostilité. Malgré les froissemens, les mauvais procédés, les lassitudes, il ne put jamais se résoudre à une rupture définitive. Drouyn de Lhuys lui ayant dit que la France avait vu avec plaisir la chute de Louis-Philippe, à cause de son alliance avec l'Angleterre, il lui répondit : « Louis-Philippe n'est pas tombé à cause de son alliance avec l'Angleterre, mais parce qu'il n'était pas sincère avec elle. »

Il ne fut pas moins constant envers la Prusse. Bignon, celui auquel Napoléon Ier avait confié par son testament la mission d'écrire son histoire diplomatique, a dit : « On se demandera un jour pourquoi, dans les six dernières années de son règne, Napoléon s'est montré sans pitié pour la Prusse : c'est que la Prusse aura été la puissance qui lui aura fait le plus de mal, en le forçant à la combattre, à la détruire, elle qu'il eût voulu étendre, fortifier, agrandir pour assurer par son concours l'immobilité de la Russie et de l'Autriche. » Le roi Louis avait repris cette pensée sous une forme affirmative : « La Prusse est l'alliée et l'amie inséparable de la France (1). » Son fils, dans ses *Idées napoléoniennes*, l'adopta (2). Devenu Empereur, il compta sur le secours de la Prusse pour opérer le grand remaniement européen qui était sa pensée constante. L'éventualité d'une lutte avec elle n'entra jamais dans ses prévisions, comme y fut, dès son avènement, celle d'une guerre avec l'Autriche. Il s'abandonnait d'autant plus à ses dispositions bienveillantes qu'elles n'étaient pas de nature à lui créer des embarras avec l'Angleterre. Il ne craignait pas d'avoir à opter un jour entre l'une et l'autre amitié, puisque, dans l'intention de brider nos prétendus projets de revanche — leur crainte bien plus que notre préoccupation — les hommes d'État anglais avaient admis comme une règle de leur politique nationale de travailler de leur mieux à la grandeur de la Prusse et à l'établissement de sa prépondérance au delà du Rhin.

Le choix de ces alliances n'impliquait-il point la renonciation à toute idée de conquête n'importe où, surtout en Belgique et sur le Rhin? Dès le temps d'Élisabeth (3), et à plus forte raison

(1) *Réponse à Walter Scott*, p. 90.

(2) *Œuvres*, t. I, p. 133 et 136.

(3) Sully, CCXIV, section 4e. « Cette sage reine (Élisabeth), dit librement à celui que le Roy (Henri IV) lui avait envoyé que si le Roy son maître, encore qu'il fût son bien-aimé frère, voulait joindre ses provinces (des Pays-Bas) à la France, qu'elle s'y opposerait formellement et ne trouverait nullement étrange qu'il fît le semblable en son endroit. »

depuis 1815 et 1830, l'Angleterre ne nous avait pas laissé ignorer qu'elle ne consentirait pas à la mainmise de notre part sur tout ou partie des Pays-Bas. C'est le rôle de sentinelle de l'Allemagne sur le Rhin, Gervinus l'a noté, qui avait commencé la popularité allemande de la Prusse; comment pourrions-nous espérer qu'elle y renonçât?

L'alliance de l'ambition, partout, et particulièrement en Belgique et sur le Rhin, était celle de la Russie. L'Empereur la tenta un instant, après le Congrès de Paris, mais sans rompre celle avec l'Angleterre, et non pour s'agrandir, mais pour favoriser ses projets d'affranchissement sur le Danube et sur le Mincio. Bien que la Russie se soit montrée de la plus utile, de la plus loyale assistance, et nous ait préservés deux fois par ses avis de la coalition imminente, il ne sut pas résister au cri d'imploration insensé venu de la Pologne, et, au grand détriment de notre sécurité nationale et du véritable intérêt de la Pologne elle-même, il rompit l'union qui lui avait permis d'opérer, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre, une partie de son œuvre d'émancipation à Bucharest et à Milan.

Dans la conduite de cette politique des nationalités et dans les rapports d'alliance qu'elle exigea, Napoléon III, d'une irréprochable loyauté, « fut le plus fidèle des alliés et aucune influence ni aucun intérêt n'ont jamais fait fléchir sa délicate probité (1) ».

Les diplomates étrangers l'ont reconnu. « On pouvait compter sur sa parole, quand il s'agissait de traités internationaux », disait Beust (2). Le prince Albert parle de sa franchise habituelle, et la reine dit qu'il est naturellement franc (3). On a prêté à Cowley ce mot : « Il parle peu, mais il ment toujours. » Or, Cobden nous a transmis l'opinion réelle de Cowley : dans une longue conversation, celui-ci « loua la franchise de l'Empereur, qui avait montré une stricte adhésion à sa parole dans tous ses rapports avec lui ». — « Lord Cowley, écrit Cobden ailleurs, sourit à l'idée généralement répandue qu'il (l'Empereur) est toujours animé par un dessein machiavélique, quand, au contraire, il commet une indiscrétion par simplicité et manque de sagacité diplomatique (4). »

(1) Morny, *Ambassade en Russie*, p. 85.
(2) Martin, *le Prince Albert*, traduction Craven, t. II, ch. XIX.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 267.
(4) Morley, *Vie de Cobden*, traduction Raffalovich, p. 319 et 325. Un ambassa-

Pas plus que n'importe quel politique, il n'a pu se garder de certaines dissimulations sans lesquelles les affaires ne sausaient être conduites : il lui est arrivé de ne pas avouer qu'il avait signé un traité secret, même de le nier, de couvrir par des paroles de paix des préméditations de guerre, mais il n'a jamais manqué à un engagement formel. Loin d'être toujours impénétrable, il ne s'est souvent que trop expliqué. L'homme d'État dit ce qu'il fait, mais il n'annonce pas ce qu'il fera, car il ne sait pas s'il pourra le faire. D'un silence mystérieux, l'Empereur passait à un excès de confidence et s'engageait imprudemment par des programmes, sans penser que nul ne dispose du lendemain. Il était d'aussi bonne foi quand il s'avançait que quand il reculait. Nous le verrons dans une circonstance des plus décisives, en 1866, sacrifier son intérêt et celui de son pays à une délicatesse de loyauté.

III

Par quelle raison cette politique de l'Empereur a-t-elle été, malgré son désintéressement, suspecte de cupidité et, malgré sa loyauté, accusée de fourberie?

L'incrédulité à l'égard des intentions désintéressées de Napoléon III a été une des conséquences fatales de la restauration impériale.

« Les traditions du premier Empire et sa gloire ayant été entre les mains de Louis-Napoléon un des moyens les plus efficaces de saisir le pouvoir et de restaurer la dynastie, ce doit être autant son ambition, qu'une nécessité de son existence, de suivre plus ou moins exactement ces traditions et de faire revivre cette gloire. » Cette réflexion d'un ministre piémontais, Da Bormida (1), résume l'opinion générale des cabinets européens. Malgré ses protestations réitérées, quoique la moindre réflexion eût rendu évident qu'il était un homme de paix et non un homme de guerre, en Allemagne et plus encore en Angleterre, on resta convaincu que le rétablissement de l'Empire impliquait le recommencement fatal de la politique du premier Empereur, de son esprit d'ambition, de conquête, de prépotence; que la reprise de la Belgique et du

deur anglais, peu favorable à l'Empereur, dit dans ses Mémoires : « L'Empereur était *trop loyal* pour... etc. » Loftus, *Diplomatic reminiscences*, p. 222.

(1) Dépêche du 18 novembre 1854.

Rhin serait l'objectif le plus prochain de « l'oiseau de proie récemment couronné », et la revanche de Waterloo, la pensée constante de son règne.

Comment, au surplus, les étrangers ne se seraient-ils pas alarmés? Les Français ennemis de l'Empire ne cessaient de les exciter à la terreur. Victor Hugo, à Bruxelles, mettait si peu en doute l'invasion de nos troupes, qu'il engageait patriotiquement les Belges à les égorger. « Oui, s'il arrive à vos frontières, cet homme, déclarant la Belgique pachalik, oh ! levez-vous, Belges, levez-vous tous ! recevez Louis Bonaparte comme vos aïeux les Nerviens ont reçu Caligula ! courez aux fourches, aux faulx, aux socs de vos charrues ; prenez vos couteaux, vos fusils, vos carabines ; sonnez le tocsin, battez le rappel, faites la guerre des plaines, la guerre des murailles, la guerre des buissons ; luttez pied à pied, défendez-vous, frappez, mourez (1) ! » Guizot écrivait à Aberdeen : « Il ne renoncera pas plus à la limite du Rhin qu'il n'a renoncé au coup d'État. Il se taira, il attendra, mais il persistera (2). » Thiers tenait le même langage. Émile de Girardin, exposant à Cobden, non la politique réelle de l'Empereur, — quelle qualité avait-il pour le faire ? — mais celle qu'à son avis il aurait dû suivre, lui disait : « La France devrait étendre sa frontière jusqu'au Rhin, prendre la Belgique ; après cela, l'Empereur pourrait accorder la liberté politique à ses sujets. » Certains serviteurs du Prince, qui vivaient à côté de lui, sans se douter de ce qu'il pensait, contribuaient aussi par leurs vanteries à tromper l'opinion publique de l'Europe.

IV

La première explosion de l'alarme générale eut lieu en Angleterre. Derby, le chef du ministère tory qui avait succédé à Russell renversé par Palmerston, en perdit le bon sens. La crainte d'une invasion devint son cauchemar. A la veille de la proclamation de l'Empire, il écrivait à son ministre des Affaires étrangères, Malmesbury : « La guerre avec l'Angleterre est non seulement souhaitée par le Président, mais rendue inévitable par sa position ; une fois l'Empire établi et les feux d'artifice éteints, un débarquement en Angleterre lui sera imposé par les aspirations des Français et l'ardeur de l'armée. » Comment en douterait-il ? Lord Hert-

(1) Discours à Anvers, 1er août 1852.
(2) 9 mars 1852.

ford le lui a dit et il tient ses renseignemens de Louis-Napoléon lui-même !

Louis-Napoléon lui-même prenant la peine d'avertir lord Hertford de son noir complot d'invasion, dans la crainte apparemment que les Anglais ne fussent pas suffisamment prêts à le recevoir, c'était prêter à un taciturne, qui venait de faire ses preuves de bon sens, une de ces intempérantes niaiseries auxquelles il n'est pas même honorable de croire. Malmesbury, ami personnel du Président, essaya de dissiper ces appréhensions. Il répondait : « Il n'a aucune antipathie naturelle pour les Anglais ; depuis que je le connais, il a toujours aimé leur société et adopté leurs usages. Il y a vingt ans, à une époque où il ne pouvait jouer la comédie pour moi, qui avais encore moins de chances de devenir secrétaire d'État que lui de devenir Empereur, il me disait toujours que la grande faute de son oncle avait été son inimitié pour l'Angleterre ; je ne l'ai jamais surpris à songer à une revanche de Sainte-Hélène. »

Mais la crédulité du parti pris n'a point de limites. Derby persista d'autant plus dans son sentiment que Nicolas l'y excitait fort par la crainte des dangers de la Belgique. Il lui offrait, en même temps qu'aux cabinets de Vienne et de Berlin, de renouveler l'alliance de Chaumont. Il se déclarait prêt, au moindre signal de guerre contre la Belgique, à faire marcher soixante mille hommes, et, si cela devenait nécessaire, toutes ses troupes.

Derby consentit en vue de cette éventualité à la signature d'un protocole qui devait être porté à la connaissance du futur Empereur dès qu'il aurait été reconnu par tous les gouvernemens. Mais il avait refusé de considérer l'échange du titre de Président contre celui d'Empereur comme une cause de guerre, ni même de rupture des rapports diplomatiques. L'Empire proclamé, quoique nos arsenaux n'eussent jamais été plus inactifs, quoique le moindre petit bateau n'eût pas été remué, ni aucun homme appelé, le grave Derby et la grave Angleterre ne doutèrent pas un instant de l'invasion prochaine. La venue à Douvres d'un navire français, poussé par la tempête, soulève des clameurs d'épouvante : « C'est une reconnaissance ! » On mobilise la milice ; des inspecteurs de cavalerie et d'artillerie parcourent les côtes méridionales ; les compagnies de chemins de fer attendent les ordres du conseil de l'amirauté et du comité de l'artillerie pour transporter de la Tour de Londres à Douvres et à Portsmouth le commis-

sariat et les munitions de guerre. Cobden, révolté de tant d'aberrations, répète inutilement dans la presse et dans les réunions publiques ce que Malmesbury avait dit dans le conseil. Pour toute réponse, on représentait dans des caricatures notre courageux défenseur avec de longues oreilles d'âne.

Cependant, Cobden, malgré ses oreilles d'âne, finit par l'emporter. On se lassa d'attendre sur le rivage, armé de pied en cap, des forbans qui ne se montraient pas. Derby lui-même, rassuré par les rapports de son ambassadeur à Paris, Cowley, reconnut l'Empire dans la forme habituelle, sans notifier le protocole menaçant préparé avec Nicolas. La Cité de Londres, c'est-à-dire le commerce et l'industrie, envoya par une députation une adresse de confiance à l'Empereur. Et la grotesque panique cessa.

Après quoi, l'apaisement se fit en Europe. Mais le sentiment d'où la panique anglaise était née continua à couver sourdement. Dès que l'Empereur fit une entreprise, il se ralluma et, en Angleterre comme en Allemagne, on demeura convaincu, quelle que fût la cause qui lui mît les armes à la main, que son véritable dessein était sur la Belgique et sur le Rhin. Presque toujours, sous la menace d'une coalition, il fut contraint de tergiverser avant et de s'arrêter à mi-route après. On en vint même à lui attribuer tout ce qui se passait dans le monde. Lorsque Bismarck revint de Paris après avoir vu l'Empereur pour la première fois (1855), le roi lui demanda ce qu'il en pensait. « L'Empereur, répondit-il, a ce malheur que toute calamité qui arrive quelque part, en Tartarie ou en France, est portée à son compte; qu'il se passe n'importe quoi, on y met son nom; et si le temps est mauvais en Chine, c'est l'empereur Napoléon qui en est cause. »

V

L'incohérence apparente qui a permis d'accuser la politique de l'Empereur de duplicité, malgré son habituelle bonne foi, tient au conflit sourd qui exista presque constamment entre ses diplomates et lui.

Ceux qui se sont beaucoup servis de la diplomatie en ont parlé sans enthousiasme. « La diplomatie, a dit Guizot, abonde en démarches, en propos sans valeur qu'il ne faut ni ignorer, ni croire. » Bismarck est plus sévère: « Personne, pas même le plus malveillant des démocrates, ne se fait une idée de ce qu'il y a de nullité

et de charlatanisme dans cette diplomatie. » Tocqueville se plaint de son style flasque. Dans les nombreuses dépêches diplomatiques françaises ou étrangères de tous les temps que j'ai lues, j'ai été surtout frappé, dès que l'ambassadeur n'est pas un d'Ossat, un Gremonville, un Chateaubriand, de l'incertitude fréquente de l'information. Les diplomates ont beau professer que dans les affaires ce qu'on dit n'est pas ce qu'on pense, le désaccord entre la parole et la pensée est tellement contraire à la pente native de l'esprit humain, que ceux-là mêmes qui en font métier, finissent par se laisser prendre comme de simples naïfs aux fourberies conventionnelles au milieu desquelles ils se jouent. Croyant être malins, ils sont bien souvent dupes.

Plus encore, j'ai été choqué de l'inaptitude à laquelle ils sont presque tous arrivés à formuler un jugement net, précis. Presque tous sont ce que Napoléon appelait dédaigneusement des *ambassadeurs à conversations*, dont l'application principale est de répéter en détail leurs entretiens avec les ministres et les souverains, en évitant de se compromettre par une opinion tranchée (1). Ils battent l'eau, louvoient, se cachent dans un flot de phrases vides, ou bien ils font mieux : dans une partie de leur dépêche, ils expriment une opinion ; dans une autre, l'opinion opposée. « Nous croyons que le gouvernement pense et veut telle chose », disent-ils à la première page. Vous tournez et vous lisez : « A moins qu'il ne pense et ne veuille le contraire. » Là-dessus, ministre ayant à prendre un parti, débrouillez-vous !

Enfin, absorbés par l'affaire spéciale dont ils sont chargés, ils ne se rendent pas compte de sa véritable place dans l'ensemble même de la politique ; ils en exagèrent l'importance, au risque, par cette exagération, de gêner ou de compromettre l'action bien plus capitale ailleurs de leur gouvernement. Ils se laissent aller à convertir les discussions d'affaires en luttes personnelles ; ils sont trop sensibles à de petits froissemens : on ne les a pas salués assez bas ; on leur a fait attendre un cordon grand ou petit, très désiré ; on a manqué d'égards envers leur femme. Ils s'occupent alors moins de leur négociation que de leur rancune, ou plutôt ils placent le succès de leur négociation dans la satisfaction de leur rancune.

Les diplomates du second Empire justifient moins que bien d'autres ces critiques générales. Parmi eux, certainement, il y a

(1) Talleyrand à Mme Adélaïde, 29 octobre 1830.

eu des faiseurs en quête de bruit, des étourdis passant au milieu des événemens et des conversations sans rien voir et rien entendre, des sots impatiens d'importance, des présomptueux croyant avoir tout prédit et essayant de le démontrer dans d'insipides écrits, des égoïstes sans autre souci que de devenir *persona grata* au gouvernement près duquel ils sont accrédités, ignorant que le triomphe du diplomate vraiment patriote est plutôt de devenir désagréable à ceux dont il surveille, dénonce ou déjoue les trames. La majorité du corps diplomatique se composait d'hommes distingués, d'une incontestable valeur morale, instruits, de manières parfaites, sachant observer, voir, écouter, deviner et raconter.

Chacun des hommes d'État influens avait son système sur les meilleures alliances. Persigny ne concevait que l'alliance anglaise et croyait avoir découvert en Angleterre une classe moyenne industrielle, commerçante, ne partageant pas les préjugés gallophobes de l'aristocratie, grâce à laquelle une amitié étroite pourrait s'établir entre les deux pays autrefois divisés. L'alliance anglaise devait être la base constante de notre politique extérieure; c'était la politique « grande, féconde, glorieuse, qui nous vengerait de nos défaites passées plus que le gain d'une contre-bataille de Waterloo ».

Drouyn de Lhuys, sans être contraire à l'alliance anglaise, attachait plus de prix à l'établissement de liens étroits avec une grande puissance continentale telle que l'Autriche. Cette alliance lui paraissait le moyen de contenir à la fois les entreprises d'agrandissement de la Russie en Orient et de la Prusse en Allemagne, les deux menaces, selon lui, à notre influence; il y voyait, en outre, une garantie contre les projets audacieux qu'il pressentait en formation dans l'esprit de l'Empereur: elle serait à la fois un levier et un frein (1).

L'idée fondamentale de Morny était un rapprochement entre la France et la Russie: il croyait à l'existence d'une sympathie naturelle entre les deux nations. Peu prussien de sa nature, il jugeait plus facile et plus utile d'être en bons rapports avec la Russie qu'avec l'Allemagne « qui nous déteste du fond du cœur. » On serait peut-être amené à donner au peuple français la satisfaction d'un accroissement de territoire; la Russie était la seule puissance qui s'en accommoderait.

(1) D'Harcourt, *les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, livre tout à fait remarquable par la clarté, la sérénité et la pénétration des aperçus.

Persigny, Drouyn de Lhuys et Morny ne s'accordaient que dans leur peu de goût pour le principe des nationalités. Aucun d'eux ne l'admettait et même n'en comprenait la signification. Pour le plus libre d'esprit, Morny, les partisans des nationalités n'étaient que des révolutionnaires. « Or, les révolutionnaires ne sont jamais des amis bien sûrs, ils se servent des sympathies qu'ils excitent pour arriver à leurs fins, mais ils n'ont ni reconnaissance, ni modération. »

Très peu de nos diplomates, pour ne pas dire aucun, partageaient la préférence de Morny pour l'alliance russe; beaucoup pensaient comme Persigny; la plupart étaient plutôt dans le sentiment de Drouyn de Lhuys; mais ils se prononçaient presque tous contre les aspirations du souverain dont ils étaient chargés d'être les représentans ou les auxiliaires. Endormis au milieu des transformations du monde, ils en étaient restés aux maximes de La Besnardière, endossées par Talleyrand en 1814; ils n'avaient pas entendu les tressaillemens souterrains que Chateaubriand avait si prophétiquement annoncés de Rome et de Berlin. La France, selon eux, devait renoncer à être conquérante ou libératrice et ne plus aspirer qu'à la grandeur qui résulte de la petitesse d'autrui. C'est à maintenir ses voisins faibles et divisés que son habileté et ses armes avaient à s'employer. Les arrangemens territoriaux de 1815 étaient l'arche sainte : honni soit qui y porterait la main par un remaniement quelconque.

Ils plaçaient notre principal intérêt, surtout en Allemagne, dans la protection des petits États. Chercher sa force dans une alliance avec les faibles est une étrange conception. Au moins fallait-il que ces faibles nous fussent attachés et prêts à nous accorder leurs contingens lors des combats décisifs! Or, chaque fois qu'il y a eu en Allemagne une explosion de haine contre nous, c'est des petits États qu'en est parti le signal. Ce sont eux qui depuis 1815 n'ont cessé de demander qu'on nous prît l'Alsace. « Donnez-nous Strasbourg, disait le roi Guillaume de Wurtenberg à Bismarck, et nous serons unis pour toutes les éventualités. — Le nœud de la question est à Strasbourg, car cette ville, tant qu'elle n'est pas allemande, forme toujours l'obstacle qui empêche l'Allemagne du Sud d'adhérer sans réserve à l'unité allemande (1) »... Et c'est à ces reptiles venimeux, toujours prêts à

(1) Bismarck, *Discours*, III, 44.

nous mordre aux talons, que notre action diplomatique ou militaire aurait dû se dévouer!

Les diplomates du second Empire ont souvent été bien injustes envers leur souverain. Ainsi, de Constantinople, après la guerre de Crimée, Thouvenel, ne comprenant pas une des plus habiles et des plus heureuses manœuvres diplomatiques de son souverain, écrivait à son ami Gramont, ministre à Turin : « Je suis profondément navré de la façon dont nos affaires extérieures sont conduites et un chapitre sévère suivra, dans notre histoire, le récit de la dernière guerre. La direction imprimée depuis deux ans à notre politique extérieure, si tant est qu'on puisse appeler ainsi l'absence de toute idée mûrie, de tout esprit de suite, de toute fermeté opportune, menace de devenir la calamité du règne (1)! » Ceci du moins restait confidentiel et ne se traduisait pas extérieurement dans le langage des deux hommes d'honneur qui échangeaient leurs craintes intimes.

D'autres étaient moins circonspects. Pendant la guerre de Crimée, notre ministre à Francfort voyait tout en noir, annonçait une triste fin, exprimait la crainte que l'Empereur fût entraîné trop loin par une partie de l'opinion française, si l'Europe se montrait trop condescendante à ses vues.

Pendant leur ambassade à Londres, Malakoff et Persigny n'ont cessé de désavouer, de décrier, et quelquefois de caricaturer la politique impériale. On annonce la nomination d'un ministre inconnu des hommes d'État anglais au ministère de l'Intérieur. Qu'est-ce que ce personnage? demande-t-on à Malakoff. « Je n'aime pas les gens qui ont le front fuyant et la tête pointue derrière : tout cela tient plus du lièvre et de l'écureuil que de l'homme ; eh bien! c'est un peu le nouveau ministre », répondit-il. Il fait chorus aux malédictions des ministres anglais contre la guerre d'Italie et ne se contraint pas de la traiter comme une aventure. Persigny se déclarait tout haut très malheureux de ce qu'il appelait les fautes de son maître. Au lieu d'expliquer ses actes, il les raillait; au lieu de les défendre, il les déconsidérait. A Clarendon, le ministre des Affaires étrangères, il dit : « A propos, j'ai reçu une dépêche de Walewski ; voulez-vous que je la lise? — Certainement. — Ah! je l'ai laissée à la maison, mais n'importe, cela n'en vaut pas la peine! » Quelle longue liste il faudrait dresser

(1) Mars et novembre 1857. Cité par M. Louis Thouvenel dans son intéressante publication : *Trois années de la question d'Orient.*

si l'on devait citer tous ceux qui se posèrent en censeurs souvent amers de leurs instructions.

Ces propos revenaient à l'Empereur et le choquaient. Il n'était pas moins mécontent, lui, si secret, de la violation constante du secret diplomatique. Et en effet, si ce n'est en Turquie, dans aucun pays, le secret diplomatique n'était aussi mal gardé qu'au ministère des Affaires étrangères de ce temps-là. Comme presque tous les fonctionnaires étaient tout au plus des amis tièdes, ayant des liaisons ailleurs, dès que les affaires arrivaient entre leurs mains, ils allaient — bien entendu sans aucune pensée de trahison — les raconter en confidence, qui à Thiers, qui à Guizot, qui à tout autre, et de confidence en confidence la nouvelle courait les chancelleries. Aussi, lors des négociations épineuses du Luxembourg, le ministre Moustier, très au courant des habitudes consacrées, chiffrait-il et déchiffrait-il lui-même ses télégrammes. Il n'avait pas même mis son directeur politique dans la confidence : « Il faudrait qu'à Paris, au lieu de nous accuser d'indiscrétion, on gardât les secrets un peu mieux qu'on ne le fait », écrivait Cavour (1).

L'indiscipline, le bavardage étaient-ils trop intolérables, l'Empereur donnait un avertissement, parfois se fâchait et notifiait par un petit billet courtois un renvoi. Cela ne servait de rien et, comme il n'avait pas de personnel de rechange, il s'était résigné et avait constitué une diplomatie personnelle et occulte qui agissait sans se soucier de la diplomatie officielle. Son ami Arese, Pepoli, Vimercati, Conneau, le général Turr ont été, bien plus que Walewski, Thouvenel ou Drouyn de Lhuys, ses intermédiaires auprès du roi et des hommes d'État italiens. Le Prince Napoléon, peu mêlé à la politique intérieure, se retrouve actif, influent à presque tous les momens décisifs de la politique extérieure : il en vint à avoir un chiffre particulier avec le roi d'Italie.

En Angleterre et en Prusse, aucune dépêche diplomatique importante n'arrive, ou le plus souvent ne part, sans que le souverain n'en prenne connaissance. Lors des négociations des mariages espagnols, Palmerston fit attendre trois semaines à Guizot la réponse à une dépêche urgente, à cause de la nécessité où il avait été d'envoyer ses minutes à la Reine, alors en mer, sur la côte occidentale d'Angleterre. L'Empereur ne lisait guère, si ce

(1) A Vimercati, 15 mai 1861.

n'est exceptionnellement, que des extraits des dépêches reçues; il demandait rarement à connaître celles expédiées.

Enfin, il prit l'habitude, dans les occasions solennelles, de traiter directement avec les ambassadeurs, en dehors de ses ministres auxquels il ne pouvait se fier. Aucune pratique n'est plus contraire aux saines maximes d'État. Les princes ne doivent traiter que par des intermédiaires; et en effet, l'on peut prouver que les princes, même excellens, réussiront moins bien par eux-mêmes que par l'organe de ministres, même médiocres (1). « C'est toujours une marque de faiblesse aux princes, dit Wiquefort, de donner leur confidence à des ambassadeurs étrangers. Jean d'Albion, ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle, à la cour de France, était fort bien avec le roi Charles VIII; de sorte qu'il avait ses audiences secrètes toutes les fois qu'il voulait, et il quittait sa gravité d'ambassadeur pour se faire donner audience aux heures indues. Ferdinand s'en trouvait fort bien et le renvoyait souvent en France, parce qu'en ce temps on ne savait pas encore ce que c'étaient que des ambassadeurs ordinaires; mais cette familiarité de l'ambassadeur et les artifices de frère Jean de Mauléon coûtèrent le Roussillon à la France (2). »

Les souverains rompus au métier caressent les ambassadeurs, leur prodiguent les honnêtetés publiques, les politesses les plus attentives parce qu'ils représentent la personne du souverain, et qu'un manquement à leur égard serait une des causes les plus inévitables de guerre; ils ne leur accordent pas, sans précaution, les accès particuliers; ils se réservent, avant de les admettre à leur audience, de savoir de quel sujet ils veulent les entretenir, de délibérer et d'examiner, afin de ne pas être pris à l'improviste et de ne pas dire trop ou trop peu. « Louis XIV n'a jamais traité avec pas un; il savait d'avance quelle serait la matière de l'audience demandée, répondait courtement et sans jamais enfoncer, ni s'engager encore moins; si le ministre insistait, ce qu'il n'osait guère, il lui disait honnêtement qu'il ne pouvait s'expliquer davantage en lui montrant Torcy, qui était toujours présent, comme celui qui savait ses intentions et avec qui le ministre pouvait traiter (3). »

Napoléon Ier, qui connaissait d'instinct tous les ressorts de l'art de gouverner, écrivait à Murat, roi de Naples (30 septembre 1809) :

(1) Napoléon, 29 mars 1815.
(2) *Mémoires sur les ambassadeurs.*
(3) Saint-Simon.

« Vous faites bien d'établir l'usage qu'aucun membre du corps diplomatique ne peut voir ni vous, ni la reine. Les membres du corps diplomatique sont des espions que rien ne peut contenter, qui écrivent d'autant plus de sottises qu'on les traite mieux. Ayez une grande audience diplomatique tous les mois et ne les voyez que là. Moins le corps diplomatique vous approchera, et mieux cela vaudra. »

Presque tous les souverains actuels n'admettent les ambassadeurs à leur audience que sur une demande motivée. La reine Victoria ne les reçoit qu'à des concerts, à des bals, à des levers et les invite à dîner une fois par an. Ils n'ont d'accès facile qu'auprès de ses ministres. La cour de Prusse leur est fermée, à moins qu'ils ne soient des ambassadeurs de famille. Bismarck, devenu chancelier tout-puissant, ne les recevait que difficilement et avait préposé un secrétaire d'État à cet office.

C'est qu'en effet les ambassadeurs ne sont après tout que des surveillans ou des tentateurs décorés d'un titre pompeux, « espions, dit, avant Napoléon, le seigneur de Comynes, sûrs et honorables. Aussi, ajoute-t-il, il y a plus d'avantages à les envoyer qu'à les recevoir ; et les ambassades les moins fréquentes et les plus courtes sont toujours les meilleures pour celui qui les reçoit. » Pendant bien longtemps les chefs d'État n'admirent que des ambassadeurs extraordinaires chargés de traiter une affaire spéciale et qui se retiraient après l'avoir conclue ; ils refusaient d'accueillir des ambassadeurs résidens, chargés de guetter leurs pensées, de surveiller leurs actes. Même aujourd'hui, ils se réservent de refuser, sans explication, qui ne leur est pas agréable (1).

Avant Napoléon III, Louis-Philippe, au début de son règne, avait déjà établi une diplomatie occulte. Sous le ministère Laffitte, certaines décisions prises par lui seul avec le concours de Sébastiani, son ministre des Affaires étrangères, ou de Talleyrand, furent volontairement cachées au président du Conseil dont on redoutait tout au moins la faiblesse ou l'indiscrétion. Les chan-

(1) En l'an 1626, le cardinal de Richelieu, ayant su que le duc de Buckingham devait venir en France en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, lui fit dire, de la part du roi, son maître, qu'il ne se donnât pas la peine, parce que sa personne ne serait pas agréable. Le tsar Nicolas refusa de laisser accréditer Stratford de Redcliffe, le sultan anglais, son antagoniste heureux à Constantinople pendant tant d'années. — Victor-Emmanuel n'admit pas auprès de lui le ministre envoyé par le roi de Prusse, le général Willisen, qui avait écrit contre l'Italie et combattu contre elle à Solférino. Pie IX refusa d'admettre, comme ambassadeur de l'Empire allemand auprès de lui, le cardinal de Hohenlohe, etc.

celleries étrangères au courant de ce dualisme envoyaient en certains cas à leurs ambassadeurs double dépêche, l'une ostensible, l'autre destinée au Roi et au général Sébastiani (1). Sous les ministères suivans, le Roi continua à entretenir des relations familières avec la plupart des ambassadeurs. Il affectait avec eux de se poser en maître et en dominateur de sa politique : « Plutôt que de permettre tel acte à mon ministère, dit-il plus d'une fois, je le briserai comme verre. » Les ambassadeurs se prêtaient avec complaisance à ces épanchemens et les transmettaient à leurs gouvernemens qui pour les encourager ne tarissaient pas en éloges sur la sagesse du Roi, qu'ils opposaient au mauvais esprit de ses ministres (2).

Je ne suis pas sûr que Casimir Perier, Victor de Broglie et Guizot eux-mêmes, aient complètement réussi à guérir le Roi de ces façons peu constitutionnelles. Les ministres de Napoléon III ne l'essayèrent même pas. Ils se montrèrent plus endurans que le Grand-Vizir qui, pendant la mission du prince Menchikoff, d'où sortit la guerre de Crimée, renvoya les sceaux au Sultan parce qu'il avait accordé une audience à son insu à l'envoyé russe.

L'Empereur n'ouvrait pas seulement ses audiences privées aux ambassadeurs, il leur créait des facilités de le pénétrer, de l'influencer, de l'engager et de profiter de ses premiers mouvemens irréfléchis, en les admettant parmi les familiers de sa cour. Ils étaient de toutes les fêtes, invités à Biarritz, Fontainebleau, Compiègne; pour les chasses ils avaient le bouton. Ils célébraient le génie de l'Empereur, affichaient l'admiration la plus enflammée pour la beauté de l'Impératrice; et ils s'insinuaient

Ce que l'Empereur décidait ainsi seul, après avoir conféré avec les ambassadeurs, n'étant communiqué au département des Affaires étrangères qu'après coup et souvent pas du tout, il en résultait les contradictions les plus bizarres. Walewski, alors ministre, ignorant encore les arrangemens de Plombières et le traité secret qui les avait scellés, prend au sérieux les déclarations pacifiques d'usage à la veille d'une guerre quand on veut gagner du temps ou endormir l'adversaire. Il charge notre ministre à Turin, La Tour-d'Auvergne, de parler sévèrement à Cavour, de se plaindre de sa politique turbulente, contraire aux

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. I, p. 164.
(2) Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, t. II, p. 408.

intentions de l'Empereur. « Vraiment? lui riposta Cavour avec un sourire narquois, voici une lettre de Paris dans laquelle on me dit le contraire. »

On discute à quel titre les plénipotentiaires piémontais seront admis au Congrès de Paris. — « Uniquement dans les discussions qui les intéressent, dit Walewski le matin à La Marmora. — Dans toutes », lui affirme le soir même l'Empereur.

En 1866, Drouyn de Lhuys décourage l'annexion à la Prusse des duchés de l'Elbe. L'Empereur la favorise.

Quand Charles de Hohenzollern, candidat des Roumains à la succession de Couza, fait indirectement interroger à Paris, sur les intentions du gouvernement français, on lui répond au nom du ministre : « L'Empereur ne reconnaîtra pas le fait accompli. » Au nom de l'Empereur, on lui transmet une invitation pressante de créer le fait accompli. Ce fait accompli, Drouyn de Lhuys s'irrite, l'Empereur est satisfait. A tout instant notre récit révélera de telles contradictions.

Cette diversité apportait un inappréciable dommage aux affaires. Ces politiques multiples se gênaient, se croisaient, se heurtaient, s'annulaient et par là prenaient toutes un air de duplicité. Les diplomates étrangers, attentifs ou bien informés, savaient où il fallait chercher la véritable pensée dirigeante et reconnaissaient la mince autorité de la diplomatie officielle. « Il n'est que trop vrai, écrivait Cavour à un de ses agens, que l'Empereur est très mal servi par ceux qu'il charge d'être les interprètes de sa politique. Walewski et la plupart des agens politiques de la France à l'étranger ne représentent que les petites passions qui fermentent dans les salons, ou, pour mieux dire, dans les antichambres des Tuileries, et nullement les grandes idées que l'Empereur mûrit dans son esprit (1). »

Du reste, l'Empereur lui-même dévoilait cette situation à ceux qui auraient pu l'ignorer. Il disait à Goltz, l'ambassadeur prussien (2) : « *Une déclaration d'un de mes ministres n'aurait pas d'importance. Je sais seul quelle sera la politique extérieure de la France.* »

Le scabreux était que parfois la déclaration du ministre prévalait sur celle de l'Empereur. Alors ceux qui cherchaient une pleine certitude ne savaient plus que penser. Les faibles allaient

(1) A Jocteau, 7 juillet 1858. Au prince Napoléon, 1er juillet 1859.
(2) Sybel, t. IV, p. 278.

anxieusement aux informations, les puissans s'impatientaient. Bismarck s'en plaignait à Goltz. « Je ne puis partager l'opinion de V. E. que l'Empereur laisse pendant longtemps un ministre persévérer dans une conduite politique qui n'a pas la complète approbation du souverain et que le souverain ne lui a pas donné mission de poursuivre... Comme, à l'occasion, il a utilisé l'attitude différente du prince Napoléon pour l'adopter ou l'abandonner suivant les besoins, ainsi, aujourd'hui, le langage double de la France (1) est une inspiration de la volonté de l'Empereur pour se réserver la possibilité de passer en moment opportun d'un côté ou de l'autre (2). » Boutade injuste, malheureusement trop justifiée par les apparences.

Lutter contre les événemens, contre les malchances, contre les machinations de l'ennemi, suffit à absorber toutes les forces d'un chef d'État; comment ne serait-il pas débordé s'il doit soutenir une opposition sourde de la part de ceux sans le concours convaincu desquels ses desseins courent le risque d'échouer? Telle est cependant la pénible situation dans laquelle Napoléon III s'est trouvé durant tout son règne. Il n'y a pas à blâmer ceux de ses serviteurs qui essayèrent de contenir ou de déjouer ses projets, car ils étaient assurés de servir le véritable intérêt de leur pays. Ceux qui les eussent secondés de tout cœur, les républicains, avaient été rejetés dans une opposition irréconciliable. Nous retrouvons encore ici une autre conséquence fatale du rétablissement de l'Empire. Il a fallu à l'Empereur une volonté indomptable et un sang-froid presque héroïque pour faire quoi que ce soit dans le milieu hostile à ses entreprises où il avait établi son gouvernement. Mais la volonté est ce qui s'use le plus vite, et les obstacles, en apparence les plus légers, ne sont pas ceux qui la brisent le moins. Une fée malfaisante, m'a-t-on conté jadis, avait enfermé un preux chevalier dans un castel n'ayant pour clôture que des toiles d'araignée. Le chevalier la nargue : des toiles d'araignée! De son épée, il en soulève une; une autre se forme; il la détruit de même; mais une autre se montre déjà; puis une autre et encore une autre, et ainsi sans trêve; le chevalier se rend à merci. Il en adviendra ainsi, avec le temps, de cet homme d'idéal, de générosité et de bonne volonté.

(1) Une partie de la diplomatie blâmait l'annexion des duchés approuvée par l'Empereur.

(2) Sybel, t. IV, p. 77.

VI

Parmi ses amours internationales, Napoléon III avait établi des degrés. Le dévouement envers la Pologne était, quoique très vif, à l'état de désir indéterminé : il se rendait bien compte qu'à moins de circonstances échappant à tout calcul de probabilité, il n'avait aucune initiative à prendre.

Connaissant l'Allemagne, il comprenait que là aussi lui manquaient les élémens d'une intervention quelconque. Au delà du Rhin, aucun souverain n'était étranger au peuple sur lequel il régnait : dès lors, aucune nécessité d'indépendance nationale ne sollicitait les sympathies et le concours. L'unité allemande n'était pas à constituer, elle existait. D'après la définition qu'en donne le Congrès de Vienne, la Confédération germanique constituait une puissance collective établie sur un principe d'*unité politique*. Seulement cette unité, au lieu d'être centralisée, était fédérative. Dans l'unité générale, chaque groupe conservait son individualité et son originalité propres. Entre les peuples et les souverains n'existaient que des différends en quelque sorte autonomes. Les uns voulaient le maintien de la Confédération de 1815 sous l'influence prédominante de l'Autriche. Les autres réclamaient une grande Allemagne sous l'autorité de la Prusse. D'autres préféraient une Allemagne moyenne, composée de quelques États confédérés, de laquelle seraient également exclues la Prusse et l'Autriche, le *trias*. Quoi qu'il pensât de ces divers systèmes, ce n'était pas à un étranger de prononcer entre eux; l'abstention s'imposait.

Bien différente apparaissait la situation de l'Italie. La Lombardie et la Vénétie gémissaient entre les mains de l'Autriche, soutenue dans sa domination par l'Allemagne entière. Les princes italiens qui n'étaient pas étrangers s'étaient liés à l'Autriche par des traités de vasselage. Il ne s'agissait pas, comme en Allemagne, de déterminer si la patrie dont on jouissait librement était mieux régie en unité ou en fédération : on se demandait s'il y aurait une patrie. En 1848, les Italiens avaient en vain essayé de s'affranchir eux-mêmes, ils avaient été écrasés et la médiation franco-anglaise n'avait pu que limiter l'étendue de leur désastre. Maintenant ils imploraient le secours qu'ils avaient arrogamment repoussé.

D'où pouvait venir ce secours? Il n'était pas sûr que l'Angle-

terre donnât même des encouragemens, car elle les avait souvent refusés : il était certain qu'elle n'accorderait ni une livre, ni un navire, ni un soldat. La France seule, selon la prévision de Gioberti, pouvait devenir une alliée utile.

VII

Les Italiens l'espérèrent dès qu'ils virent le pouvoir du Prince Louis-Napoléon assuré par le coup d'État.

Le jour même du 2 décembre, mon père rencontre Manin, réfugié à Paris depuis la chute de Venise ; il lui adresse sur l'événement du jour quelques mots fiévreux au bout desquels il attend une indignation. « Il fera quelque chose pour nous », répondit Manin en souriant.

Les Piémontais conçurent cependant quelques inquiétudes. Le nouveau dictateur n'allait-il pas subordonner sa bienveillance à l'abandon de leurs institutions libres? La Prusse et l'Autriche l'exigeaient, en paraissant le conseiller. Schwarzenberg disait que l'Europe ne redeviendrait paisible que si l'on réduisait au silence les libéraux suisses et piémontais, et il accusait le Piémont de manquer journellement aux stipulations du traité de Milan. La situation serait devenue critique, si le Président s'était joint à lui. Il s'y refusa. Sous des formes bienveillantes, il fit engager à maintes reprises d'Azeglio à veiller sur les menées des réfugiés et à tempérer les violences de la presse. Du reste, il fit déclarer que le coup d'État ne devait pas être considéré comme un acte réactionnaire, comme une menace à la liberté des États constitutionnels. La France avait agi selon ce que son intérêt lui avait paru conseiller, elle n'entendait pas se mêler des affaires intérieures de ses voisins. Elle aimait le Piémont constitutionnel, elle le préférait même ainsi (1).

Notre ministre à Turin, Butenval, ayant apporté dans ses réclamations contre certains réfugiés et contre certains journaux une rudesse blessante et comminatoire, il ne fut pas soutenu à Paris. Le ministre des Affaires étrangères se montra, sur l'ordre de l'Empereur, de la plus amicale courtoisie dans ses explications avec l'envoyé sarde, Villamarina : « Nous nous entendons mieux

(1) Massimo d'Azeglio à Villamarina à Paris, 3 octobre, 20 octobre 1852. Nicomede Bianchi, t. VII, p. 102, 105, 523. — Lettre de Cavour à Ponza di San Martino, de Paris, du 4 septembre 1852.

et plus vite, remarquait d'Azeglio après cet incident, lorsque nous nous adressons directement à Paris. » Là, en effet, il ne rencontrait que de bons procédés.

Aux réceptions de janvier 1852, le Président demanda en allemand à l'ambassadeur autrichien : « Pourquoi vos concentrations de troupes à la frontière du Piémont? je ne comprends pas ce que cela signifie. Nous avons vous et moi assez d'embarras au dedans, sans chercher des difficultés au dehors. » Le 2 février, il disait au ministre piémontais à Paris, Collegno : « Arrivera le jour où nos deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la noble cause de l'Italie. »

Encouragé par ces démonstrations, le roi, lors du voyage triomphal du Président, envoya vers lui, à Lyon, le général La Marmora, porteur d'une lettre autographe dans laquelle il lui demandait son amitié, lui offrant la sienne. Le Prince répondit, — le général me l'a raconté, — qu'il devait en ce moment « travailler à consolider l'autorité et le crédit de la France, mais qu'il était résolu, s'il y réussissait, à faire quelque chose pour l'Italie, qu'il aimait comme sa seconde patrie; qu'il pouvait porter au roi, avec l'assurance de son amitié, son vif désir de confirmer les promesses et les paroles par des actes. »

En effet, Napoléon III, sans l'impulsion de quoi que ce soit ni par crainte du poignard des carbonari auxquels il n'avait jamais été affilié, ni sous l'entraînement des séductions de Cavour, qu'il connaissait à peine, de sa pleine et libre volonté, conformément aux aspirations de sa jeunesse, et aux convictions de son âge mûr, avait pris en lui-même la ferme résolution d'opérer l'affranchissement de l'Italie. C'était l'objet principal qu'il donnait à son activité extérieure, l'action d'éclat par laquelle il voulait se montrer digne de son nom, la manière dont il espérait introduire dans les faits le principe des nationalités et détruire les traités de 1815.

Dans sa pensée, affranchissement ne signifiait pas unité. Il était prêt à arrondir le Piémont en Italie, comme la Prusse en Allemagne, mais, dans aucun des deux pays, il ne croyait l'unité conforme aux traditions, favorable aux intérêts nationaux. Dans les deux il voulait non une *Unité* sous la main d'un des souverains, mais l'*Union fédérative* entre tous les souverains : en Allemagne, sous la présidence de la Prusse, en Italie, sous la présidence honoraire du Pape et sous celle effective du Piémont.

« Il n'avait très certainement pas en vue l'unité nationale de l'Italie ou de l'Allemagne. Au contraire, l'une lui paraissait incommode, l'autre lui paraissait plutôt dangereuse. Mais il croyait en protégeant d'une manière efficace le petit Piémont et la Prusse dont on faisait trop peu de cas depuis 1850, qu'il pourrait substituer son influence à celle de l'Autriche et développer bien-être et prospérité parmi les autres nations de l'Europe (1). »

On n'affranchit point les gens qui ne s'y prêtent pas. La bonne volonté de l'Empereur n'aurait su comment devenir effective si l'Italie ne la justifiait, ne la secondait par ses propres efforts, surtout si elle ne mettait à la tête de ses affaires un homme en qui l'on se pût fier, avec qui l'on ne craignît pas de s'engager dans de hasardeuses combinaisons. Victor-Emmanuel avait déjà prouvé qu'on devait compter sur son ambition, sur son énergie et sur sa perspicacité, mais il n'était qu'un roi constitutionnel. Tant qu'il n'aurait pas à ses côtés un ministre digne de lui, son supérieur ou au moins son égal, il n'était pas permis d'accorder à l'Italie plus que des vœux platoniques. D'Azeglio avait trouvé le Piémont blessé, étendu sur le champ de bataille, il le remit debout et l'y maintint en une belle dignité; mais il ne s'agissait plus maintenant de se tenir debout, même majestueusement, il fallait marcher, courir, avec des jambes alertes, et d'Azeglio fatigué, découragé, ne les avait plus. La destinée propice à ce beau pays, berceau de l'art, de la politique, du droit, de la civilisation, suscita Cavour en même temps que Napoléon III. L'avènement de l'un et de l'autre à l'activité officielle avait été contemporaine; leur ascension à l'influence souveraine se produisit presque le même jour. L'Empire était rétabli le 7 novembre 1852; le 4 novembre, Cavour devenait enfin le premier ministre de Victor-Emmanuel.

Victor-Emmanuel avait trouvé le ministère de l'action. Mais il lui restait à trouver les moyens de cette action. Thiers, de passage au Piémont dans ce temps-là, écrivait à l'une de ses amies lombardes : « J'ai vu un pays sage, un gouvernement excellent et une armée admirable. Le Piémont, s'il continue à se bien conduire et si la France ne l'entraîne pas en se jetant elle-même dans une carrière de folles aventures, sera un jour le fondement

(1) Sybel, t. II, p. 231. J'aime à laisser un Allemand reconnaître le désintéressement de l'Empereur. Sur l'Allemagne, ses véritables vues sont celles exprimées par son oncle dans le *Précis des guerres de Turenne*, chap. IV, 8e observation.

sur lequel on pourra construire une Italie; mais il lui faut beaucoup d'années de paix et de bonne conduite. *La guerre le perdrait!* » Prophétie à rebours comme presque toutes celles de Thiers. Les années de paix et de bonne conduite n'ont jamais ni fondé ni relevé une nation : ce n'était qu'à coups de canon que le Piémont pouvait ouvrir l'impasse dans laquelle il se consumait depuis la paix de Milan.

Aucune combinaison de la diplomatie ne pouvait obtenir l'affranchissement de l'Italie. L'Autriche mettait son point d'honneur militaire à s'y opposer et n'offrait que des réformes administratives; l'Italie voulait son expulsion et n'acceptait que l'indépendance. A chaque instant, éclataient des conflits. Le 6 février 1853, Mazzini tenta un soulèvement insensé à Milan; ni le gouvernement piémontais, ni les émigrés lombards n'y avaient participé. Le gouvernement piémontais avait même garni sa frontière de troupes pour arrêter les mazziniens; la plupart des émigrés lombards avaient exprimé leur douleur d'une tentative qui, n'ayant eu aucune chance de réussir, allait donner prétexte à de nouvelles cruautés. Le gouvernement autrichien soumit au séquestre (23 février) les biens de tous les émigrés lombards, même de ceux naturalisés sardes. Le Piémont réclame : son bon droit est appuyé par la France et l'Angleterre. L'Empereur avertit Cavour par Arese, que si l'on demandait sa médiation, il examinerait l'affaire avec le désir sincère d'une solution favorable au Piémont (20 mars 1853). L'Autriche ne voulut rien entendre. Les relations diplomatiques furent rompues et les séquestres maintenus. Toute transaction était impossible, la force seule pouvait vider une hostilité constante et irrémédiable. Voilà un de ces cas où la guerre est inévitable et par suite légitime. Sans la guerre, c'en était fait du Piémont; il se serait affaissé dans des discordes intestines ou effondré de nouveau et pour longtemps aux pieds de l'Autriche. Mais il eût été insensé de s'engager seul dans une guerre inégale contre un adversaire trop fort, et l'unique espérance de salut était précisément dans ce que redoutait Thiers, que la France entraînât l'Italie dans les *folles aventures :* ainsi les routiniers et les égoïstes ont toujours nommé les généreuses initiatives.

Napoléon III était fermement résolu à la folle aventure; dès les premiers jours de son règne, la guerre à l'Autriche fut arrêtée dans son esprit, comme condition de l'affranchissement de l'Italie. Il ne lui convenait cependant pas de se jeter à l'étourdie

dans une telle entreprise sans s'être assuré toutes les chances de succès. Il avait, il est vrai, dans les mains, l'admirable armée formée par la Restauration et par le gouvernement de Juillet, et elle lui eût suffi à affronter l'Autriche. Mais en 1852, au commencement de l'Empire, l'Autriche n'était pas seule: elle dominait l'Allemagne par sa majorité à Francfort et elle formait encore le troisième élément d'un groupe solidement uni.

Olmütz avait replacé Berlin sous la direction de l'Autriche, et loin d'être disposé à tramer quoi que ce soit contre son allié de 1815, fidèle toujours au testament paternel, Frédéric-Guillaume IV s'était engagé à elle par un traité secret d'alliance offensive et défensive, entraînant garantie des territoires réciproques. Derrière l'Autriche et la Prusse, Nicolas était toujours prêt à intervenir. Ses succès récens contre la Révolution en Danemark, dans les principautés danubiennes, en Allemagne, en Hongrie ; la part indirecte de conseil, d'encouragement, qu'il avait eue à l'écrasement de la révolte sicilienne, l'avaient plus que jamais rempli d'un orgueil sans mesure. Il se considérait comme la providence visible de l'Europe, le régulateur de ses destinées, le garant de son repos, l'archange exterminateur armé de l'épée de Dieu contre les pervers; toute contradiction lui paraissait un crime de lèse-divinité.

Le premier pas de l'Empereur en Italie eût fait s'élever contre lui les armées de ces trois puissans Empires. Et il n'était pas certain que l'Angleterre ne les eût pas secondés au moins de ses vœux. A la vérité, Palmerston, l'approbateur du coup d'État, était de nouveau rentré aux affaires, à côté de Gladstone, de Russell lui-même, dans le cabinet de coalition formé par Aberdeen (décembre 1852), mais en une situation relativement subordonnée, comme ministre de l'Intérieur. Aberdeen était un ami décidé de la paix partout; de plus, un survivant de l'école de 1815. Il était attaché à l'alliance autrichienne et n'aurait consenti à se prêter à aucune machination contre elle. Palmerston lui-même, quoique partisan des bons rapports avec le nouvel Empereur et de tout temps favorable à l'affranchissement de l'Italie, ne dissimulait pas sa répugnance à le voir opéré par nous. Une entreprise française en Italie, en 1852, aurait suscité l'hostilité la plus résolue du gouvernement anglais : il n'eût pas admis qu'elle fût désintéressée; il l'aurait considérée comme le prélude à de nouveaux desseins conquérans.

Rien donc n'était à tenter avant d'avoir brisé le faisceau des trois puissances du Nord, isolé l'Autriche et gagné l'assistance, du moins la neutralité bienveillante de l'Angleterre.

Comment a-t-on pu inventer qu'en ce moment même, l Empereur, sans avoir ébauché aucun préparatif militaire, aurait envoyé à l'insu des ministres, au *Journal Officiel*, un décret prononçant l'annexion de la Belgique, et qu'il l'aurait retiré sur les observations effarées du rédacteur en chef? Si Napoléon III eût décrété d'annexer la Belgique, il ne se serait pas arrêté devant les scrupules d'un directeur de journal à ses ordres et il aurait préalablement préparé quelques troupes, car à l'instant la coalition que le Tsar avait vainement tenté de renouer se serait reformée active, violente, victorieuse. Ne poursuivant alors qu'un but, la rupture de l'alliance intime des trois cours du Nord, il n'a pas conçu un instant l'inepte pensée de la braver en Belgique, le seul terrain sur lequel elle fût inexpugnable; c'est en Orient, où elle était mal cimentée, qu'il résolut de la dissoudre.

En Occident, Nicolas ne visait qu'à être protecteur et arbitre; en Orient, il entendait rester le maître et il n'admettait aucun tiers dans le tête-à-tête qu'il s'était ménagé avec la Turquie, en l'excluant des garanties générales de 1815. Cette prétention autocratique tenait l'Angleterre et l'Autriche en une perpétuelle défiance de sa politique orientale. C'est là que Napoléon III introduisit le coin qui devait faire voler en éclats la Sainte-Alliance.

VIII

La misérable querelle des Lieux Saints vint le servir fort à propos. La Valette l'avait allumée pour se donner de l'importance. L'Empereur en profita pour brouiller les anciens coalisés. Nicolas avait assisté à la campagne, aux fanfares de La Valette, avec une irritation sans cesse croissante. Il n'avait pu prendre son parti de l'octroi aux Latins d'une clef de l'église de la Nativité à Bethléem. Au lendemain même de sa reconnaissance grinchue de l'Empire (12 janvier 1853), il avait annoncé à notre ambassadeur Castelbajac son intention « de parler à ces misérables Turcs avec fermeté ». Il se plaignait que les intimidations de La Valette les avait portés, non seulement à un manque complet de parole à son égard, mais à l'insolence.

L'occasion s'offrait donc, mais, pour ne pas la laisser perdre, il

fallait qu'on ne soupçonnât pas l'Empereur de l'attendre, qu'il ne fût pas trop prompt à la saisir; qu'il ne parût aller à la guerre que contraint et forcé : sans quoi toutes les défiances se seraient réveillées et la Sainte-Alliance, loin de se dissoudre, aurait repris une vigueur nouvelle. Il fallait que la querelle, de latine et française qu'elle était, devînt générale. Tant que les Anglais n'y verraient qu'une dispute entre des moines et des prêtres sur la possession d'une clef, ils resteraient de glace. On ne les rendrait de feu qu'en élevant le débat de sacristie aux proportions d'un intérêt général d'équilibre, en réveillant ainsi à la fois les passions anglaises et les suspicions autrichiennes. C'est à quoi l'Empereur s'appliqua avec une habileté suivie.

Plus Nicolas s'irrite, plus lui s'enferme dans un flegme impénétrable; il paraît à peine savoir ce qui se passe à Constantinople, c'est une petite affaire de sa diplomatie. Son affaire à lui, c'est de développer le commerce et l'industrie, de faire monter la Bourse, de creuser des canaux, d'ouvrir des chemins de fer. Notre opposition, qui eût été certainement pacifique, s'il s'était montré belliqueux, devint furieusement belliqueuse quand elle le crut pacifique. Proudhon épanche son indignation avec le Prince Napoléon. « L'Empire, c'est la paix, est synonyme du mot de Louis-Philippe : la paix partout, la paix toujours. Après treize mois de temps perdu, tandis qu'il eût peut-être suffi d'un simple retrait des forces françaises pour faire tomber la Sainte-Alliance aux genoux de l'Empereur, nous sommes de nouveau écrasés sous les concessions et les hontes du règne de dix-huit ans! — Et cette déchéance, nous la devons, grand Dieu! au nom de l'Empereur! à un Napoléon!... Les Bourbons ont *subi* les traités de 1815, mais la dynastie de Juillet, la République de Février, le nouvel Empire les ont *acceptés.* »

Cependant le Tsar exécute la menace annoncée à Castelbajac. Il envoie à Constantinople avec grand fracas, le prince Menchikoff, son aide de camp, amiral, ministre de la marine, placé en dehors de la dépendance du ministre des Affaires étrangères; il devait réclamer — comme garantie solide assurant l'inviolabilité du culte professé par la Russie, aussi bien que par la majorité des sujets chrétiens de la Porte — un traité secret (*sened*), en dehors de la France et de l'Angleterre, établissant un protectorat effectif sur l'Église grecque tout entière en Turquie. En retour, le Tsar offrait, contre les menaces du gouvernement français, une al-

liance offensive et défensive; en cas de refus, l'ambassadeur russe quitterait Constantinople avec tout le personnel de la légation.

Menchikoff arriva en autocrate menaçant. Avant de débarquer, il avait passé en revue les forces navales de la Russie dans la Mer-Noire; il se rendit à l'audience du Sultan en costume de ville; au sortir, il passa sans s'arrêter devant l'appartement du ministre Fuad, fallacieux, disait-il, parce qu'il était favorable aux Français; il imposa Rifaat, recommandé par l'empereur Nicolas; exigea d'être toujours admis auprès du Sultan sans avoir à demander une audience.

Abdul-Hamid, esprit fin, poli, charmant, n'avait pas seulement sur son visage la mélancolie fatiguée de l'homme qui abuse du harem; il en avait aussi la faiblesse dans sa volonté affaissée. Envoyer à ses cadines ou à ses eunuques des bourses prélevées sur son pauvre peuple le préoccupait beaucoup plus que d'arrêter les empiétemens de la Russie; toute menace résolue venait à bout de lui, et qui pouvait l'aborder à toute heure était assuré d'en devenir le maître.

Le tapage de l'insolente ambassade ne tire pas Aberdeen de sa torpeur pacifique; il retient sa flotte à Malte et demeure immobile. Que l'Empereur fasse de même, et les Turcs cèdent. Mais il ne convenait pas à Napoléon III que la querelle se terminât de la sorte. Il soutient le courage du Sultan par un acte énergique, promptement résolu et accompli. Il réunit ses ministres en conseil extraordinaire. Drouyn de Lhuys relève avec force ce qu'il y a d'intentionnellement blessant, d'intolérable, dans la démarche du Tsar; elle nous atteint autant au moins que le Sultan. Ceci dit, il tourne court : « Gardons-nous d'une démarche menaçante, qui nous engagerait dans une guerre avec la Russie, sans la certitude que l'Angleterre nous appuierait. » Tous les ministres se rangèrent à cet avis. Persigny seul soutint qu'il fallait aller de l'avant sans se préoccuper de l'Angleterre ni la consulter. Tant que l'on s'en tiendrait aux colloques confidentiels avec Aberdeen, elle resterait inerte, mais, comme elle n'a jamais vu avec satisfaction son gouvernement devancé par qui que ce fût, surtout par nous, dans la défense de Constantinople, elle obligera ses ministres à nous suivre si nous prenons l'initiative. L'Empereur n'avait pas dissimulé ses mouvemens d'impatience, tandis que les ministres opinaient; il interrompit Persigny au milieu de ses développemens et dit : « Persigny a raison. Si nous envoyons notre flotte à

Salamine, l'Angleterre en fera autant et l'union des deux flottes entraînera l'union des deux peuples. » Alors se tournant vers le ministre de la marine, Ducos, il lui dit à la stupéfaction du conseil : « Rédigez tout de suite la dépêche télégraphique pour ordonner à la flotte de partir de Toulon. »

Le départ de notre flotte souleva l'opinion anglaise, mais émut à peine le ministère. Cependant, voulant avoir l'air d'accorder quelque chose à l'excitation publique, il renvoya à son poste, à Constantinople, d'où il était éloigné depuis deux ans, Stratford Redcliffe, mais avec des instructions conciliantes pour contenir la vivacité de notre action plus que pour la seconder.

Aberdeen avait mal calculé la portée de cette mesure. Le retour de Stratford portait au Tsar un coup d'une hostilité plus efficace que l'envoi de nos vaisseaux à Salamine. Stratford était un diplomate d'une valeur exceptionnelle. Grand, droit, blanc, sec, d'une politesse exquise, mais d'une raideur non moindre et d'un entêtement de fer, il n'était pas de ceux qui s'astreignent à des instructions. Il se les donnait à lui-même et les imposait à ses chefs. On l'appelait le sultan anglais. Son opposition contre Nicolas était ancienne et implacable ; la soumission du Divan à ses volontés, entière.

Aberdeen croyait avoir envoyé la paix à Constantinople ; l'Empereur, plus avisé, savait que c'était la guerre qui y arrivait, et que Stratford présent, le Sultan ne céderait pas. L'ambassadeur anglais allait jouer son jeu : il le laissa faire.

Expérimenté et surtout très initié aux secrets du Divan, Stratford, à peine débarqué, apprit des ministres ottomans l'exigence de la convention secrète dissimulée par Nesselrode à Aberdeen. Il en instruisit son gouvernement, et, sans même attendre de nouvelles directions, s'occupa à déjouer le projet russe. Sa tactique fut des mieux combinées. Il débuta par faire semblant de n'avoir rien deviné, fit aimable mine au fastueux ambassadeur, le cajola, et en obtint, en dix-sept jours, un arrangement sur l'interminable affaire des Lieux Saints, auquel notre ambassadeur Lacour eut l'intelligence de se prêter.

Dès lors, il ne restait à Menchikoff qu'à se retirer ou à aborder l'objet essentiel de sa mission, le protectorat exclusif des chrétiens grecs de la Turquie. Il le réclama par un ultimatum (5 mai). Le Sultan, excité et soutenu par Stratford, déclara *qu'il protégerait la religion orthodoxe, respecterait ses immunités,*

maintiendrait le statu quo *à Jérusalem*, mais il refusait de prendre l'engagement qui l'eût mis en état de vasselage, et rejetait l'ultimatum (20 mai). Menchikoff quitta Constantinople (22 mai). Il devint alors visible qu'il ne s'agissait plus d'un débat sur les prétentions opposées de quelques moines sectaires, ni même d'un intérêt exclusivement turc, que ce qui était mis en péril, c'était l'équilibre général et le traité du 15 juillet, œuvre particulière de l'Angleterre. L'Empereur n'eut pas, cette fois, à prendre une initiative personnelle. Le ministère anglais se montra aussi empressé que lui-même à envoyer les deux flottes, partant, l'une de Malte, l'autre de Salamine, dans la baie de Besica.

Ce mouvement simultané des deux flottes tira Nicolas de sa fausse sécurité. Il l'apprit en même temps que la nouvelle du départ de Menchikoff. Il en fut exaspéré. Il sonna et, sans consulter personne, donna l'ordre à ses troupes d'entrer dans les Principautés. Un de ses conseillers lui ayant démontré la gravité de cette résolution, il répondit : « Je sens encore sur ma joue les cinq doigts du Sultan. »

Le 22 juin, les troupes russes passent le Pruth, limite de la Russie et de la Turquie, et occupent les principautés danubiennes. Néanmoins, Nesselrode notifie aux puissances que son souverain ne voulait pas la guerre, qu'il prenait seulement une garantie en vue d'assurer la restitution de ses droits manifestes... Il avait voulu faire un acte de contrainte, non un acte de guerre.

Il fallait beaucoup de bonne volonté pour admettre cette contrainte qui n'était pas une guerre. Le désir de conserver la paix était si ardent à Vienne et à Londres qu'on y eut cette complaisance. On la poussa même jusqu'à empêcher la Turquie de se défendre. On le prit très doucement avec Nicolas et, au lieu de se plaindre, on négocia.

IX

L'Empereur, sentant l'Angleterre allumée, les craintes suscitées par son avènement détournées contre l'ambition moscovite, se garda bien de conserver l'initiative qu'il avait été contraint de prendre. Il affecte de suivre l'Angleterre. Il s'efface de son mieux, il ne parle plus que de modération, de patience, de paix, de conciliation ; il n'entame aucun préparatif militaire ; il contient si bien son désir intérieur, que les Anglais en viennent à s'alar-

mer de sa quiétude. Le Prince Albert écrivait à son confident Stockmar : « Louis Napoléon désire la paix, la jouissance et le blé à bon marché », et plus tard : « Nous trouvons notre voisin et seul allié dans une position tout autre que belliqueuse. » Les Français jugeaient de même : « L'Empereur, écrivait le général Bosquet, redoute trop l'état de guerre pour ne pas tenir à deux mains les rênes et faire tous les efforts avouables pour la paix. » Victor Hugo délire :

O soldats! quel réveil! l'empire, c'est la fuite!
Soldats! l'empire, c'est la peur!
Ce Mandrin de la paix est plein d'instincts placides,
Ce Schinderhannes craint les coups.
O châtiment! pour lui vous fûtes parricides,
Soldats! il est poltron pour vous (1).

Après l'envahissement des Principautés, son invective s'échauffe plus encore :

Tu frémis, effaré devant les Dardanelles.
O lâche!...
Malgré ta couardise, il faut combattre, allons!
Bats-toi, bandit! c'est dur; il le faut, Dieu t'opprime (2).

Si l'Empereur eût dirigé l'action commune, il aurait répondu au passage du Pruth par une déclaration de guerre, et aucune n'eût paru plus justifiée. Il se prête cependant aux notes, aux protocoles de Vienne et autres lieux; il attend flegmatiquement que la patience des Anglais se lasse et que le fanatisme des Turcs se déchaîne. Stratford continue à seconder son attente secrète; comme personne privée il déconseille les acceptations qu'il conseille comme ambassadeur. Les ulémas et les fonctionnaires turcs, arrivés au dernier degré de l'exaltation patriotique et mystique, décident à l'unanimité dans un conseil tenu sous la présidence du Sultan que la guerre est préférable à la honte : une révolte populaire paraît imminente.

L'Empereur invoque les dangers auxquels les étrangers vont être exposés, et l'impossibilité matérielle de garder les flottes dans la baie de Besica pendant la mauvaise saison et obtient du cabinet anglais toujours retenu par Aberdeen qu'une division des deux escadres, avant-garde du gros, franchirait les Dardanelles et

(1) *La Reculade. — Les Châtimens.*
(2) *Châtimens. — La Fin.*

irait mouiller devant Constantinople (22 octobre). Cette arrivée des vaisseaux amis triomphe des dernières tergiversations du Sultan. Le lendemain même, la guerre est solennellement déclarée. Néanmoins la diplomatie continuait à échanger ses bavardages inutiles, lorsque surgit l'événement imprévu, mais toujours immanquable qui dénoue les situations mûres. Des navires turcs, parmi lesquels il n'y avait pas un seul vaisseau de ligne, chargés de vivres et de munitions à destination de Batoum, port turc, furent attaqués et détruits à Sinope, où ils étaient encore à l'ancre, par l'amiral russe Nachimoff. Près de 4000 Turcs succombèrent (30 novembre 1853). Le peuple anglais éprouve une véritable rage, et crie vengeance.

Malgré cette poussée d'opinion publique, la seule mesure vigoureuse à laquelle Aberdeen se put résoudre fut de conférer aux amiraux le pouvoir discrétionnaire d'entrer dans la Mer-Noire. Palmerston n'y tint pas : comme il n'est pas reçu qu'on se retire sur une question extérieure, il prit prétexte d'une difficulté sur la réforme parlementaire et donna sa démission.

L'Empereur n'en devient que plus insistant, presque impérieux ; il accule Aberdeen à la nécessité de rompre avec lui ou d'avancer. On a assez patienté, tergiversé ; il est temps de conclure. Le ministère attachait tant d'importance, non seulement à ce que les deux gouvernemens agissent en commun, mais aussi à ce que les instructions adressées à leurs agens respectifs fussent les mêmes, qu'il se résigna au mode d'action particulier proposé par le gouvernement français. Un ordre identique est envoyé aux amiraux d'entrer dans la Mer-Noire, et de notifier aux autorités maritimes de Sébastopol que tout navire russe rencontré en mer serait invité, et au besoin contraint, de revenir au port. Palmerston satisfait reprend sa place dans le ministère.

A chaque concession obtenue, l'Empereur ose davantage. Maintenant que le ministère anglais, engagé à fond, ne saurait reculer, il ne se contente plus d'actes d'énergie accomplis en commun, il sort du rang, prend la tête et porte seul le dernier coup, comme il a porté seul le premier. Sans entente préalable, il adresse publiquement au Tsar une sommation altière (1). Nicolas

(1) Mon ancien professeur d'histoire, M. Wallon, bien qu'historien éminent, n'en a pas moins écrit, dans son éloge de Maury, que Napoléon III avait fait la guerre à la Russie « pour complaire à l'Angleterre » ! Toute l'histoire de Napoléon III, jusqu'à présent, a été écrite avec cette vérité.

répond avec défi et rappelle 1812. Les relations diplomatiques sont aussitôt rompues (7 février); un ultimatum envoyé par les deux alliés réclame l'évacuation des Principautés avant le 20 avril; Nicolas répond en publiant la guerre.

Notre peuple applaudit à cette guerre par haine du Cosaque, le sentiment national de ce temps (1); nos diplomates par fétichisme de l'équilibre européen et de l'intégrité de l'Empire ottoman. Mais savez-vous qui eut le cynisme de l'anathématiser comme un crime? Celui qui avait invectivé comme une lâcheté la lenteur à s'y décider: « Les veuves pleurent, les mères se tordent les bras, parce qu'il a pris fantaisie à M. Bonaparte, l'assassin de Paris, de se faire bénir et sacrer par M. Mastaï, l'étouffeur de Rome. Otez l'intrigue dite des Lieux Saints, ôtez la clef, ôtez l'envie du sacre, ôtez le cadeau à faire au Pape, ôtez le 2 décembre, ôtez M. Bonaparte, vous n'avez pas la guerre d'Orient (2). »

L'anathème n'est pas mieux justifié que les approbations. L'Empereur n'éprouvait aucune haine contre les Cosaques, et il ne gardait pas même rancune à leur Tsar de ses impertinences. Il ne professait pas le fétichisme de l'équilibre qu'il allait travailler à détruire et les Turcs ne l'intéressaient pas plus que l'intégrité de leur empire. Dans la guerre il cherchait le prestige rendu à nos armes, là même où en 1840 nous avions subi une dure humiliation, la dissolution de la Sainte Alliance du Nord, une rupture entre la Russie et l'Autriche qui frayerait la voie à la politique des nationalités, à l'affranchissement de l'Italie et peut-être de la Pologne.

La première partie de son dessein est accomplie. Il l'a poursuivie avec une possession tranquille de soi-même, une justesse et une rapidité de coup d'œil, une flexibilité à s'adapter à l'imprévu et à en profiter, une sagacité à discerner le moment décisif, une audace prudente que ni Cavour ni Bismarck n'ont surpassée dans leurs plus mémorables campagnes.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) V. Hugo, *Pendant l'exil*, 29 novembre 1854.
(2) Proudhon, lettre du 22 février 1854.

LA FONDATION

ET LES

DÉBUTS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

HISTOIRE ET SOUVENIRS

J'ai fait partie de la première promotion de l'École française d'Athènes. Quand j'acceptai d'en être membre, la fondation en était décidée, mais non encore effectuée. Je l'ai vue naître. J'ai assisté à sa lente formation. J'ai eu connaissance des idées d'où elle est sortie, des tâtonnemens, des résistances, des incertitudes que les projets d'exécution ont traversés jusqu'à l'acte définitif par lequel l'institution a reçu sa réelle existence. Je n'ai pas ignoré les raisons politiques qui en ont inspiré la pensée. J'ai vu de près les difficultés financières qui en ont rendu l'organisation laborieuse et, plus tard, le maintien précaire. Je sais enfin ce que les premiers missionnaires avaient eu à faire, ce qu'ils eurent les moyens de faire, et ce qu'avec ces moyens, ils ont fait.

Je croyais cette histoire connue dans ses faits principaux, non de tout le monde, mais au moins des esprits qui peuvent ou qui doivent s'y intéresser. Je n'aurais donc pas songé à l'écrire, si une circonstance récente ne m'avait appris qu'elle est ignorée de ceux qui ont le plus besoin d'en être instruits. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils été, et peut-être demeurent-ils dupes d'une légende aussi ancienne que l'événement lui-même, encore accréditée aujourd'hui, et dont il est temps de faire justice. Voici comment j'ai été éclairé à ce sujet.

En décembre 1893, j'eus le très grand plaisir de recevoir, à quelques semaines d'intervalle, la visite de deux membres infiniment distingués et non moins sympathiques de l'École d'Athènes (1). La venue de ces camarades beaucoup plus jeunes que moi me fut chaque fois une véritable fête. Avec le premier, puis un peu plus tard avec le second, l'échange réciproque des souvenirs eut lieu amplement, à cœur ouvert. Les miens dataient de quarante-sept ans, de près d'un demi-siècle; mais ils avaient gardé une entière vivacité pour la plupart, et ceux que le temps avait un peu endormis se réveillaient au cours de la conversation. Lorsque je les eus racontés à mon premier visiteur, il me dit : « Mais on ne sait rien de ces choses ! Vous devriez les écrire, afin que l'on connaisse la vérité. » Je répondis que j'y penserais. Peut-être des travaux sur le métier à ce moment m'auraient-ils détourné de cette pensée; la venue du second camarade me la rappela; car celui-ci accueillit le même récit par l'expression du même désir. J'eus enfin la satisfaction de causer bientôt avec M. Jean Psichari. Le savant helléniste français qui porte ce nom grec aurait honoré l'École d'Athènes, s'il y avait appartenu. Il a pour elle une fraternelle sympathie; il la suit attentivement dans ses travaux, surtout dans ceux qui concernent la langue et la littérature grecques à leurs âges successifs, question sur laquelle il est maître. Lui aussi m'avoua que les circonstances précises de la naissance de notre École d'Athènes lui étaient inconnues. Il me pressa avec insistance d'en écrire une relation. Et comme je lui objectais que ce serait long peut-être : « Mais non, répondit-il, répétez simplement ce que vous venez de me dire. »

Je vais le faire ici en ajoutant les complémens et les justifications nécessaires. Assurément beaucoup de nos camarades moins anciens que nous, quoique déjà très anciens, MM. Jules Girard, Mézières, Georges Perrot, Émile Gebhart, Foucart, pour ne nommer que ceux-là (tant d'autres sont morts, d'ailleurs), savent les principaux faits de notre première histoire. Il n'en est pas de même de la génération plus récente. Elle avoue, on vient de le voir, que ces origines lui sont restées inconnues. Les renseignemens qui vont suivre modifieront sans doute quelques impressions, et certains jugemens portés de bonne foi, mais erronés.

(1) MM. Paul Girard et B. Haussoullier.

I

Ce qu'il est nécessaire de dire et même de répéter avant tout, c'est que la fondation de l'École d'Athènes, pour une notable part, fut un acte politique. A la fin de 1846, « l'entente cordiale » était plus que troublée. Après les mariages espagnols, notre grande voisine était mécontente. Elle nous le faisait sentir en beaucoup d'endroits; à Athènes, elle le témoignait en s'efforçant de tirer de plus en plus à elle-même les sentimens d'amitié que nous avaient voués les Hellènes. Parmi ceux-ci, il en était qui, cédant à cette attraction puissante, s'étaient vite laissé séduire. Il était urgent d'aviser avant que ce courant n'acquît trop de force. Trois ministres français, MM. Guizot, de Salvandy et Piscatory, celui-ci représentant la France à Athènes, et l'illustre Kolétis, président du conseil hellénique, résolurent de retenir les amis qui nous restaient fidèles, et de ramener, s'il était possible, ceux qui déjà se dérobaient. Ils pensèrent y réussir s'ils donnaient à la jeune nation une marque non douteuse d'attachement, de confiance et d'estime, en créant à Athènes une institution, qui pourrait, dans l'avenir et dans l'ordre des études littéraires, devenir l'analogue de notre Académie de France à Rome.

Ils furent aussi d'avis, et ils avaient raison, qu'il était nécessaire d'agir sans retard. S'ils avaient commencé par nommer une commission scientifique; s'ils avaient attendu le rapport de cette commission; s'ils avaient enfin demandé un crédit au Parlement, qui osera dire que l'entreprise eût eu un plein succès? Ce qui suivit ne le prouve guère. Il était de la plus évidente urgence que les pouvoirs et l'opinion se trouvassent bientôt en présence d'un fait accompli. S'ils le jugeaient absolument condamnable, ils sauraient le dire, sinon il y aurait bill d'indemnité.

Donc, pour procéder vite et librement, on ne donna tout d'abord à la nouvelle école aucune situation budgétaire. Quatre ans après, seulement, pour la première fois, un crédit lui fut affecté dans la loi du budget de 1851. Nos maigres traitemens furent composés en partie de prélèvemens opérés sur ce qui nous revenait dans nos lycées, à titre de professeurs en congé et suppléés, et en partie de fonds fournis par les réserves des ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction publique. Ce total n'égalait pas nos émolumens ordinaires de lycée. Et pourtant

tout aussitôt on cria contre « un scandaleux cumul ». Certaines feuilles, que j'ai lues, nous accusèrent même élégamment d'aller là-bas « nous engraisser au râtelier du budget. » Avec d'aussi minces ressources, les voyages hors de l'Attique étaient les uns difficiles, les autres impossibles. On dut se borner à étudier, sans se lasser, Athènes, ses monumens et ses environs. Les excursions étaient fréquentes et toujours précédées de fortes lectures préparatoires. Cependant, comment se résigner à tourner dans ce cercle, si riche qu'il fût? M. Édouard Thouvenel, notre secrétaire de légation, déjà dévoué à l'École, fit, au mois de juillet, un voyage en France. Il dit en haut lieu, à Paris, quelle était notre gêne et combien elle mettait obstacle à nos projets d'exploration. En revenant, il nous apporta la nouvelle d'une augmentation de *cinq cents francs*. Nous raconterons en quelques lignes comment ils furent employés. Mais finissons-en d'abord sur le chapitre des finances.

Je n'aurais pas insisté sur cette question, pas plus que sur celle de notre premier établissement, si les imaginations ne s'étaient là-dessus donné carrière. En souhaitant un peu plus d'émolumens, nous ne pensions ni à des jouissances ni à un bien-être dont nous n'avions guère souci. Nous demandions des moyens de recherche, des instrumens de travail. Ces jeunes gens étaient si heureux de se sentir à Athènes que, pour eux, contentement passait richesse. Lorsqu'ils arrivèrent, on se trompe si l'on croit que leur lit était fait; il s'en fallait de beaucoup. Mais ils prirent allégrement la chose. Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* où Émile Saisset rendait compte, en 1862, d'un de mes livres, il a écrit :

« M. Lévêque partit joyeux pour l'Orient, vit en passant Florence et Rome, et *trouva* l'École d'Athènes pleine de jeunesse et d'ardeur, sous la protection du ministre de France, M. Piscatory d'abord, puis M. Thouvenel... » — Eh ! comment, au débarqué, aurions-nous *trouvé* l'École d'Athènes, puisqu'elle n'avait d'existence réelle qu'en nous-mêmes qui l'apportions? Non seulement elle ne nous avait pas précédés, mais elle n'eut pas de quelque temps où reposer définitivement ses neuf têtes, car nous étions neuf: un directeur, sept membres agrégés et un secrétaire interprète (1). Une

(1) Le directeur était M. Daveluy; les membres étaient : Louis Lacroix, historien; M. Ch. Benoit, Ch. Hanriot, Roux, Grenier, littérateurs; M. E. Burnouf et Charles Lévêque, philosophes. — Blancard, d'abord interprète, ensuite économe.

maison très agréable avait été récemment louée pour nous; mais elle était vide. La troupe s'installa sans murmurer à l'hôtel de l'Europe, tenu par un Français qui était venu depuis longtemps tenter la fortune. Nous fûmes chargés de garnir, et provisoirement à nos frais, la maison *Ghennadios*. Chacun achetait, selon son goût, le lit, la table, les rideaux, le divan, au magasin des *Fratelli Papadacchi*. Les allées et venues étaient incessantes. Enfin, on s'établit, on tenait son chez soi ; on l'avait bien gagné.

Combien de temps y resterait-on? Officiellement, le séjour devait être de trois ans. Il faillit durer peu. J'ai à cœur de faire connaître ici à qui l'École dut de n'être pas emportée par l'orage politique que nul ne prévoyait alors. La révolution de Février éclata juste un an après. Les ministres de la République de 1848 ne furent point défavorables à notre mission. Ce n'est pas assez d'attester qu'ils ne l'ont pas supprimée ; ils ne l'ont ni menacée, ni inquiétée. Sans doute, ils ne lui envoyèrent pas de subsides; la crise financière les en empêchait. En 1881, M. Hippolyte Carnot, qui avait été en 1848 ministre de l'Instruction publique, fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Notre nouveau confrère était un homme excellent, très éclairé, très actif, droit et vert, quoique presque octogénaire. Sa physionomie grave et pourtant gracieuse, douce et ferme à la fois, attirait la sympathie avec le respect. Le hasard des chaises vacantes l'amena à côté de moi. « Ah! monsieur Carnot, lui dis-je, laissez-moi tout de suite vous remercier chaudement d'avoir en 1848 maintenu l'École d'Athènes naissante. Sa destruction eût été un grand malheur! Jamais peut-être elle n'aurait été rétablie. » — Puis, sans rappeler que, malgré leur bon vouloir, le ministre et ses collaborateurs avaient été obligés de suspendre tout envoi de fonds, je lui racontai (l'avait-il ignoré?) de quoi, en ces temps difficiles, nous avions vécu. Pendant plusieurs mois, un banquier grec de nos amis, — on dirait aujourd'hui : un vrai francophile, — nous compta, à la date ordinaire, sans manquer, notre traitement en bons écus de France et de Grèce et en beaux talaris turcs tout flambans neufs. Si M. Paolo Scouloudi existe encore, comme je le souhaite, qu'il reçoive ce témoignage d'une gratitude que nous lui avons souvent exprimée, mais dont je veux lui renouveler encore l'expression et cette fois publiquement. Je lui demandai un jour : « Mais enfin, monsieur, quelles sont à vos yeux les garanties de ces prêts généreux? » Simplement, il répondit : « Votre

parole, vos familles et votre pays. » A la fin de juillet, ceux d'entre nous dont la moisson était sinon achevée du moins très avancée, et que rappelaient d'impérieux devoirs de famille, demandèrent à rentrer en France. Encore bienveillant, mais encore pauvre, le ministre répondit : « Vous avez l'autorisation de revenir à vos frais. » M. Daveluy nous prêta de quoi payer notre traversée. Ainsi nous rentrions avec de l'argent emprunté. Telle est l'histoire de notre « scandaleux cumul », de notre « engraissement au râtelier du budget ».

D'autres critiques, plus dangereuses parce qu'elles venaient de plus haut, éclatèrent avant même notre départ de France et furent plusieurs fois répétées. Elles étaient de nature à nous décourager. Elles ne laissèrent pas de jeter sur l'institution nouvelle un fâcheux discrédit, heureusement passager. « Que vont-ils chercher là-bas? disait-on. Il n'y a que des ruines; elles sont assez connues. L'œuvre de la commission de Morée n'est pas à recommencer; elle a épuisé le sujet. Qu'espèrent-ils de cette aventure? L'Attique est pleine de marais; ils n'y trouveront que la fièvre! » Qui donc tenait cet étrange langage, dont j'affirme l'authenticité? Des hommes illustres, que je ne nommerai pas. M. de Salvandy les avait profondément irrités en diminuant les prérogatives du Conseil supérieur, alors Conseil royal. « J'ai la responsabilité, avait-il dit, j'entends avoir l'autorité; j'écouterai des avis, je ne subirai plus d'ordres. » — Je n'ai pas à prendre parti dans ce conflit aujourd'hui oublié; j'explique seulement l'explosion de colères dont l'École d'Athènes recevait le contre-coup. Elle était fondée par M. de Salvandy; donc elle n'avait pas le sens commun. Chose bien curieuse, et qui prouve une fois de plus que la vérité triomphe à son heure! Quatre ans écoulés, j'allai offrir mes thèses, exclusivement athéniennes, à celui qui avait le plus vertement blâmé ma participation à « l'aventure » (1). « Que vous êtes heureux, me dit-il, d'avoir visité la Grèce et d'avoir résidé à Athènes! Je regrette amèrement de n'avoir pas fait ce voyage; mais je suis trop vieux maintenant. » Nous avions donc eu raison de garder notre foi et notre courage.

Des jeunes gens, des camarades se montrèrent plus hostiles encore à notre mission, quoique d'une autre manière. Ils n'étaient pas très nombreux, peut-être une demi-douzaine. Toutefois la

(1) Victor Cousin.

qualité l'emportait sur la quantité. Instruits, spirituels, professeurs distingués dans des lycées de Paris, ils formaient d'excellens élèves; bref, ils composaient une élite dans l'élite. Leur connaissance de la littérature grecque était étendue et sûre. Ils savaient en admirer et en faire goûter les chefs-d'œuvre. Ce furent cependant des adversaires ardens de l'École d'Athènes. Réunis tous les jours dans un café de la rive gauche, ils criblaient les voyageurs de critiques et d'épigrammes. Ils raillaient nos projets de travail, travestissaient nos lettres quand on avait l'imprudence de les leur montrer. Enfin, s'appropriant les objections des grands personnages, et y ajoutant leurs malices et leurs insinuations, ils allaient jusqu'à nous accuser de ne considérer, au fond de nous-mêmes, la Grèce que comme « un refuge écarté, où d'esquiver sa classe on eût la liberté. » Un de nos amis, savant helléniste, qui était notre allié et qui le resta toujours, Alexis Pierron, nous tenait au courant de cette polémique. Elle nous attristait sans néanmoins affaiblir nos résolutions. Je ne pus m'empêcher d'en écrire quelques lignes à un camarade dévoué. « Apprends, — me répondit-il, — que tourner les gens en ridicule, qu'ils le méritent ou non, est une volupté à faire pâmer un saint. Sois philosophe et n'y pense plus. » Je doute que cette explication dans le goût de La Rochefoucauld fût la bonne. Il y en a une autre plus vraisemblable.

Aujourd'hui les voyages, même lointains, n'ont rien qui effraie. Les universitaires n'en ont pas peur : ils les aiment ; ils demandent quelquefois ou acceptent des missions ; il leur arrive de s'en donner eux-mêmes et d'en payer la dépense de leur bourse. Croit-on qu'il en était ainsi il y a cinquante ans? A cette époque, ce qu'on a appelé le mal français, c'est-à-dire le peu de goût pour les langues étrangères et le désir invincible de rester dans son coin, sans se soucier de ce qui se fait ailleurs, ce mal sévissait. Les universitaires — ceux du petit groupe dont je parle — n'y échappaient pas. Qu'il pût y avoir pour quelques-uns, en dehors des temps de professorat régulier et de présence obligée, des années de séjour dans les villes savantes, dans les pays classiques, au profit d'un progrès supérieur, cette idée trouvait leur esprit fermé (1). Les émigrans d'un nouveau genre qui, au lieu d'hellé-

(1) A l'Association des anciens élèves de l'École normale, dont il est le dévoué président, notre éminent confrère et ami M. Gaston Boissier, dans son éloquente allocution du 13 janvier 1895, dit sur ce penchant à la routine : « Peut-être sommes-

niser paisiblement dans la rue Saint-Jacques, allaient à cinq cents lieues étudier de près les choses grecques, troublaient de douces habitudes casanières ; ils donnaient un mauvais exemple ; ils avaient tort !

Ainsi, de deux points de l'horizon venaient des souffles peu favorables. Nous avancions cependant, poussés et soutenus par ceux qui nous avaient embarqués. Afin d'expliquer que, dans la haute culture de l'esprit, ils plaçaient, à côté de l'étude littéraire agrandie, la connaissance des chefs-d'œuvre de l'art, ils avaient décidé qu'avant de se rendre en Grèce, les jeunes voyageurs passeraient un mois à Rome et une quinzaine à Naples. C'était court. Aussi pas un jour ne fut perdu. Ceux qui d'avance étaient un peu initiés, fréquentaient assidûment les musées et les lieux célèbres. Ils y faisaient d'amples provisions dont ils comptaient plus tard tirer parti. Ils se lièrent avec les artistes de l'Académie de France à Rome, qu'ils visitaient dans leurs ateliers ou rencontraient aux soirées de M. Schnetz, leur directeur. Là se formèrent des amitiés précieuses et durables. L'alliance des deux Écoles de Rome et d'Athènes fut contractée pour toujours ; et les pensées de quelques-uns d'entre nous prirent dès lors tout naturellement une direction esthétique, qui devait tôt ou tard les conduire à l'histoire et à la théorie de l'art.

En même temps, commençait pour les membres de la mission athénienne une éducation nouvelle. Accueillis par nos éminens ambassadeurs, par M. Rossi à Rome, qui leur fit avoir une audience de Pie IX, à ce moment au comble de sa popularité éphémère ; à Rome encore, par M. le prince, aujourd'hui duc Albert de Broglie, secrétaire d'ambassade, et par M. de Montebello, à

nous, à l'École, des esprits trop critiques. A force d'aiguiser et d'affiner l'intelligence, de chercher les dessous des choses, de vouloir en tout distinguer et saisir le bien qui se mêle au mal et le mal qui se mêle au bien, on devient hésitant, indécis, impuissant à s'attacher fortement aux opinions, on perd ces ardeurs de foi qui rendent capable de résolutions énergiques ; et, comme on n'a guère gardé, dans cette indifférence générale, qu'une grande estime pour soi-même, on est tenté de se moquer de ceux qui conservent les qualités qu'on a perdues, on les regarde comme des esprits courts et grossiers et on les crible de railleries. Heureusement, ces railleries n'ont pas entamé l'œuvre de M. Duruy, elle a victorieusement résisté à toutes les oppositions, et l'on peut dire que l'instruction publique vit encore chez nous de l'impulsion qu'il a donnée. Ce succès est une grande leçon : il nous montre d'une façon éclatante combien pèsent peu, dans les affaires humaines, la sagesse apparente des routiniers, les grands airs des hommes d'État, les railleries piquantes des gens d'esprit, et qu'on ne fonde quelque chose qui dure qu'à deux conditions : c'est de croire et de vouloir. »

Naples, ils n'en tiraient point vanité. Réservés et discrets, ils observaient, ils écoutaient; ils apprenaient peu à peu à quelles conditions, à l'étranger, on obtient le respect pour soi-même et surtout pour son pays. M. Daveluy leur était d'ailleurs un parfait modèle de tenue et de tact. Je dirai, en finissant, tout ce que nous avons dû à ce chef éminent.

Je n'ai nullement l'intention de raconter les incidens divers de leur traversée de Naples à Athènes. Ce n'est pas de mon sujet. J'ai hâte de dire ce qui se passa, dès l'arrivée, quant à la définition de l'École par celui qui, à Athènes, en était le promoteur et le chef politique. L'image de M. Piscatory est et restera présente à ma pensée. Grand, fort, hardi cavalier, ancien philhellène ayant combattu pour l'indépendance grecque, il avait une belle physionomie un peu militaire. Sa parole brève, facile, chaude, exprimait l'énergie et la communiquait. Le premier discours qu'il nous adressa à Patissia peut tenir en quatre lignes. « Nous avons pensé qu'il était possible de créer ici, dans l'ordre littéraire, une institution analogue à l'Académie de Rome. *Nous vous donnons un morceau de bois et un couteau; faites quelque chose.* » Il n'était pas possible d'indiquer plus clairement que l'on nous conviait à tenter une expérience, sans programme arrêté dans les détails, sans méthode déterminée. Or, rien ne nous avait préparés directement à un pareil essai. La mission se composait d'un professeur d'histoire, de deux professeurs de philosophie, de quatre professeurs de lettres. Ni les uns ni les autres n'avaient entendu parler, si ce n'est en quelques rares occasions, d'archéologie, d'épigraphie, dont, à l'École normale, il était à peine question. Que pouvait-on attendre de jeunes gens aussi peu dressés à des besognes spéciales? On comptait évidemment que les monumens encore subsistans, que les lieux historiques avec leurs montagnes, leurs fleuves, leurs golfes, leurs îles; que les ruines, les vestiges, que les noms des villes fameuses susciteraient, dans ces intelligences nourries de souvenirs helléniques, des questions intéressantes à rajeunir ou à traiter pour la première fois. On se gardait de dire lesquelles. On se bornait à lancer en avant ce groupe curieux en lui disant : « Allez, cherchez, trouvez! » En d'autres termes, il s'agissait, avant tout, de reconnaître le pays, puis de regarder et d'étudier, comme on étudie un livre, ce qui se présenterait de digne d'être bien regardé.

Pour cela, surtout alors, la connaissance du grec moderne

était nécessaire. Il importait d'apprendre vite à le parler. Nos chefs y avaient pensé; en quoi ils visaient deux buts différens, mais connexes : nous rendre capables de nous tirer d'affaire, de nous débrouiller à travers les provinces et à Athènes; et, en second lieu, nous rapprocher autant que possible des Hellènes, nous associer à leur vie, nous en faire des amis, nous rendre utiles enfin, modestement, mais efficacement, dans un intérêt politique.

Un professeur de grec moderne était d'avance attaché à l'École : c'était le bon et savant M. Bisantios (prononcez Visandios). Il nous donnait ses leçons dans une petite salle qui en garda le nom de *la Visandine*. Il parlait bien français, quoique avec lenteur, et s'expliquait nettement. Les progrès de ses grands élèves furent rapides, car ils connaissaient le grec ancien et le passage de la langue antique à la langue actuelle leur était facile. Ils furent alors frappés au plus haut point de ce grand phénomène historique d'une langue se conservant à travers tant de siècles jusqu'aujourd'hui, non certes sans s'altérer, mais en gardant ses traits essentiels et caractéristiques. Mais quels étaient les élémens qui avaient résisté à l'épreuve des temps et à tant d'influences étrangères et de mélanges divers? N'était-ce pas surtout la langue du peuple, de la rue, qui survivait à celle de Démosthènes et de Xénophon? Et de ce parler populaire, ne retrouverait-on rien dans les ouvrages classiques? Enfin, n'y aurait-il pas lieu de préparer une histoire de l'évolution de la langue grecque depuis Homère jusqu'à présent? Le problème est immense. Nul d'entre nous, certes, ne songeait à l'aborder. Mais nous espérions du moins qu'on le traiterait un jour, en divisant la tâche, en distinguant les époques. C'est ce qui se fait maintenant. Cinq ans après nous, Beulé posait, dans sa thèse latine, une partie importante de la question. Il avait bien raison de dire, dans sa conclusion : « Celui qui voudra recueillir chez les Grecs anciens tous les indices de la langue vulgaire, devra de toute nécessité passer en Grèce de nombreuses années, et ne pas se contenter de la fréquentation des lettrés, mais entrer en communication avec le peuple. Il devra visiter beaucoup de contrées. En effet, la langue varie comme les parties de la Grèce elle-même. » On trouvera ces vues considérablement agrandies et complétées dans les *Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec*, publiées par M. Jean Psichari, qui organise, à

l'École des hautes études tout un enseignement de travaux nécessaires. Il en établit la méthode, en montre l'étendue, en signale les difficultés et les complications. « Un fait est certain, dit-il, c'est que, depuis les origines jusqu'à nos jours, le grec constitue une seule et même langue, dont l'évolution n'a jamais été brusquement interrompue. » — Ce fait, nous ne pouvions alors que l'entrevoir et le noter.

Mais, dès ce temps, le grec moderne nous fut doublement utile. Il nous aida et nous habitua graduellement à lire avec facilité les textes anciens qui nous devinrent ainsi plus accessibles. Réel avantage, puisque l'étude quotidienne des œuvres classiques nous était indispensable désormais. L'hiver fut assez rigoureux en 1847-1848. La neige couvrait le Parnès. Enfermés dans *la Visandine*, la seule pièce chauffée de la partie de l'École qui nous était réservée, nous travaillions presque sans sortir. C'est là que m'étant donné pour tâche de lire le plus possible de Platon et d'Aristote, je constatai avec joie que je le faisais presque couramment. A partir de mai 1847, le grec moderne nous avait été utile d'une autre et importante façon. Des cours à faire aux Hellènes entraient expressément dans les prescriptions ministérielles, qui n'en révélaient pas, comme on pense, l'intérêt politique. L'ordonnance royale du 11 septembre 1846, signée par M. de Salvandy, instituait une école de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques à Athènes. Tel était le but littéraire, et en apparence unique, de l'institution. Il n'était pas encore parlé, et pour cause, de fouilles, d'épigraphie, d'explorations. En revanche, le ministre, qui se réservait de reviser chaque année le programme, en conseil, y insérait cette clause : que l'École d'Athènes pourrait ouvrir des cours publics et gratuits de langue et de littérature française et latine, et ses membres, professer dans l'Université et les écoles grecques tous les cours compatibles avec leurs études. — C'est ce que Sainte-Beuve avait souhaité, dans le *Journal des Débats* du 25 août 1846, en approuvant le projet de création de l'École, laquelle, d'après lui, devait être « une sorte de concordat littéraire entre notre pays latin et la terre d'Athènes ». La première promotion de l'École se conforma à cette haute pensée. Si les cours aux Hellènes n'eurent lieu que cette fois, seuls les grands événemens de 1848 en furent la cause. Toujours est-il que nos successeurs n'ont été ni tenus, ni invités à remplir ce genre d'obligations. Beau-

coup n'en ont même jamais eu connaissance. Quant à nous, dès que nous fûmes suffisamment capables de nous exprimer dans la langue du pays, nous nous mîmes à l'œuvre.

Des classes furent organisées. Le matériel, composé de quelques bancs de bois, passait de chambre en chambre, transporté par les palikares à notre service. Pendant plusieurs mois, les plus âgés de nous enseignèrent la littérature française et l'histoire. Les autres, changés en maîtres d'école primaire, et ne s'en plaignant point, expliquaient, en grec moderne, la langue française à une vingtaine d'élèves. Parmi les miens, j'ai compté des fils des meilleures familles de l'Attique et du Péloponèse et des enfans venus des îles, surtout d'Hydra. L'École jetait par là ses premières racines. Elle prouvait d'une autre manière encore combien elle appréciait l'amour des Hellènes pour les études sérieuses, en publiant, le 1er novembre de la même année, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article sur *l'Université d'Athènes et l'Instruction publique en Grèce*.

II

Dans certaines écoles, a-t-on dit, les vocations arrivent toutes faites; à l'École d'Athènes, elles se font. Cette observation, qui demeure assez exacte, l'était absolument au début. Les fondateurs le comprenaient. Aussi, quoiqu'ils fussent désireux de publier des résultats positifs le plus tôt possible, ils s'abstenaient de trop éperonner les agrégés; ils attendaient avec patience que le séjour et le travail eussent porté ces fruits qui signalent et les aptitudes et la direction plus précise à imprimer aux esprits. M. Guigniaut, l'ami dès la première heure, le constant défenseur, le conseiller prudent de l'École, le juge attentif et bienveillant de ses efforts, n'ajoutait, dans sa correspondance, rien à ses précédens avis. Après une année d'expérience, M. de Salvandy en restait à sa conception initiale d'un perfectionnement des professeurs par l'étude en Italie et en Grèce des chefs-d'œuvre de l'art et de la littérature. Il se proposait seulement d'élargir graduellement le cercle des voyages, d'y comprendre la Sicile, l'Égypte, l'Orient, et au retour, Venise, la Bavière, l'Allemagne. Telle était également, avec quelques variantes, l'opinion de MM. de Saulcy, Victor Le Clerc, de M. Ozanam, de M. de Humboldt lui-même. Ceux donc d'entre nous qui ne visaient qu'à une culture plus haute d'eux-

mêmes dans l'intérêt de l'enseignement, pouvaient en sûreté de conscience ne pas aller au delà, puisqu'ils restaient fidèles au programme. On ne leur en fit point un reproche.

Mais, malgré les instructions d'en haut, malgré même la triste modicité des émolumens qui rendait impossible toute entreprise hardie, plusieurs des premiers partis avaient des ambitions de chercheurs. Observer, voyager ne leur suffisait pas : ils aspiraient à inventer, tout au moins à trouver ou à retrouver. Ils se rappelaient les paroles de M. Piscatory, « le morceau de bois et le couteau avec lesquels nous devions faire quelque chose ». Ce discours de quelques mots ouvrait des perspectives plus étendues que les horizons auxquels s'étaient arrêtées les prévisions de M. de Salvandy. Nul, certes, ne méditait la désertion du professorat : plusieurs, sinon tous, en espéraient du moins, pour un avenir encore lointain sans doute, les situations les plus élevées; et, dans les rêves de quelques-uns, passait et repassait l'image tentatrice de l'Institut. Il fallut tâtonner, s'interroger. Néanmoins, au bout d'un an, des sujets apparurent, et les besognes précises commencèrent.

Notre attention se porta d'abord vers la géographie. Mais, chez Hanriot, ce fut une véritable passion. Il allait chaque jour, de grand matin, à la chasse des cartes, des atlas; il en achetait, s'en faisait prêter. Avant de lui donner des joies, cette passion lui causa des chagrins. Par exemple, en revenant de Corinthe, on déjeuna et l'on fit la sieste dans un poste de gendarmes. Après l'avoir quitté et à quelques kilomètres de là, Hanriot s'aperçut, en visitant son sac, que la belle carte de Grèce par notre État-major n'y était plus. Ces gendarmes, eux aussi, paraît-il, aimaient la géographie. Nous tournâmes bride pour leur réclamer la carte. Ils répondirent très calmes : δὲν ἠξεύρω, ce qui signifiait : je ne sais ce que vous voulez dire. Cette mésaventure n'était pas pour décourager notre ami. Sa passion n'en devint que plus ardente. Bientôt il rechercha la topographie dans la géographie, et se livra conjointement à l'une et à l'autre.

L'acte d'accusation de Socrate, tel qu'il était conservé dans le temple de Déméter, servant de greffe aux Athéniens, et tel que le rapporte Diogène Laerce qui l'y avait lu, était ainsi conçu : « Mélitus, fils de Mélitus, du *dème* de Bithos, accuse par serment Socrate, fils de Sophronisque, du *dème* d'Alopèce, etc. » Lisez et relisez ce texte à Paris, vous ne penserez guère qu'à Socrate et

à son procès. Lu à Athènes, surtout par un savant ou par un curieux du genre d'Hanriot, il soulèvera la question de la topographie des dèmes, de leur situation par rapport à Athènes et dans Athènes, de leur étendue, de leur nombre. Le dème est une partie déterminée du territoire d'un État : c'est une commune, ayant le double caractère d'une association et d'une division administrative. Ce premier caractère, elle l'eut dès l'origine, dès que plusieurs familles se furent groupées en un même endroit pour y vivre en commun ; le second, elle l'acquit dans la suite, il lui fut imposé. En Attique, il existait des dèmes avant Clisthène ; il en existait au temps de Solon et sans doute bien avant lui. Ce fut Clisthène qui leur donna le rôle et l'importance qu'ils gardèrent, sans le moindre changement, dans toute la suite de l'histoire grecque. Il fallut d'abord leur assigner des limites précises, aussi bien dans Athènes, puisqu'elle fut également divisée en un certain nombre de dèmes, que dans la campagne : les limites des dèmes urbains étaient inscrites sur des registres publics. Les limites une fois déterminées, des noms furent donnés aux dèmes, et ce fut Clisthène qui les nomma, les uns d'après les lieux qu'ils occupaient, les autres d'après les familles qui y résidaient. Enfin les dèmes furent répartis dans les dix tribus que créa Clisthène. A chacune des dix tribus Clisthène assigna dix dèmes : il y eut donc cent dèmes à l'origine. Le nombre s'en accrut dans la suite. Quoique faisant désormais partie intégrante de la cité, les dèmes demeurèrent des associations indépendantes, vivant de leur vie propre et s'administrant elles-mêmes. La vie municipale en Attique n'eut pas désormais d'autres foyers. J'emprunte ces notions essentielles à l'article *Dème* du *Dictionnaire des Antiquités* de Ch. Daremberg et Edm. Saglio. Le fascicule qui le contient est daté de 1888, et est, par conséquent, postérieur de trente-cinq ans à la thèse d'Hanriot, soutenue en 1853. L'article du dictionnaire est un travail tout à fait remarquable et éminemment solide de M. B. Haussoullier, membre très distingué de l'École d'Athènes. L'érudition, pendant ces trente-cinq années, avait marché à pas de géant. Néanmoins, on va voir ce que, dès 1853, valait l'ouvrage de Ch. Hanriot.

Ses *Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique* constituent une monographie qui est le résultat d'une exploration prolongée et attentive des diverses parties de l'Attique. Hanriot avait à cœur de rectifier les assertions, sur la géographie de cette

contrée, de beaucoup d'Anglais et d'Allemands en contradiction alors avec les observations des savans ou voyageurs français. Or, dans bien des cas, il a suffi de retracer avec exactitude la physionomie des lieux, de rappeler les textes, les inscriptions, les faits historiques ou légendaires, pour réfuter les témérités d'une érudition trop éprise de ce qu'elle croit nouveau. Hanriot interrogeait le pays lui-même; il en décrivait les formes et l'aspect; en même temps il fouillait le passé héroïque de chaque lieu célèbre. C'est surtout par cette étude curieuse des antiques traditions que son livre charmait l'esprit sévère d'Albert Dumont, qui, devenu directeur de l'École d'Athènes, recommandait aux jeunes membres de la mission l'étude de ce travail. A. Dumont avouait qu'il en avait profité lui-même. Plus tard, chargé de diriger au ministère l'enseignement supérieur, il engageait l'auteur à donner de sa thèse une nouvelle édition. De nos jeunes camarades m'ont dit à moi-même qu'ils consultaient fréquemment cette excellente restitution topographique (1). On n'en est pas surpris quand on voit que le résultat en a été d'établir la situation de cent-trente dèmes sur les cent-soixante-quatorze que l'on sait avoir existé; que, sur les cent-trente fixations, soixante-douze sont dues à Hanriot. Les cinquante-huit autres proviennent de travaux antérieurs.

La topographie des divisions territoriales conduit naturellement à celle des monumens, édifices, lieux de réunion qui y étaient situés. Le mot *Agora* désignait chez les Grecs le lieu affecté aux achats et aux ventes qui avaient pour objets les produits du sol, de la chasse, de la pêche et même de l'industrie. L'agora servit aussi, au moins dans beaucoup de villes, de lieu de réunion pour les délibérations publiques. A Athènes, l'agora présentait cette double destination. Ce n'était pas seulement, comme on pourrait le croire, la place du marché et, à une autre heure, un espace où se réunissait l'assemblée. Celle d'Athènes comprenait, dans son enceinte, des édifices d'une grande importance. Mais où était-elle? Hanriot s'est posé cette question dans un mémoire lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres sur *l'Emplacement de l'Agora d'Athènes*. « Ce mémoire, écrivait M. Guigniaut en 1854, a obtenu les honneurs non seulement d'une discussion intéressante de la part des archéologues divisés de

(1) M. B. Haussoullier l'a citée, dans son article du *Dictionnaire des Antiquités*.

l'Académie, mais d'une réfutation en forme d'un des plus éminens parmi eux. Ce procès vivement débattu, et toujours pendant, à certains égards du moins, sera, nous l'espérons, renvoyé des deux parts au tribunal du public savant. » A la date de 1867, la question n'était pas encore tranchée. M. G. Perrot disait alors : « A Athènes, les assemblées *paraissent* s'être tenues d'abord dans la vallée qui se creuse à l'ouest de la citadelle (1). » C'était l'agora ancienne. L'autre agora, d'après M. Ed. Guillaume, *aurait* existé au nord de l'Acropole, dans le quartier appelé Erétria. Le portique dorique, construit à l'époque d'Auguste et qui existe encore, aurait été une de ses entrées (2).

Ces recherches méthodiques, tant autour d'Athènes que dans l'enceinte même de l'ancienne ville, devaient, de proche en proche, inspirer l'idée de dresser une carte de la cité, d'après les monumens et les vestiges qui s'y voyaient encore. Cette pensée, M. Émile Burnouf la conçut de bonne heure. Un jour que nous nous promenions sur la partie supérieure des rochers qui sont au sud-ouest de l'Acropole, il me montra, dans le granit, des rainures assez profondes, creusées évidemment avec un pic en fer et dessinant des rectangles réguliers, de grandeur quelquefois égale, et alignés tant bien que mal comme pour former une rue. Il croyait que ces rectangles étaient les traces d'autant de maisons très petites. Cette exiguïté n'était pas une raison de juger que des demeures pareilles n'auraient pu être habitées. Les anciens Athéniens, dans ce pays où l'hiver était bien court, vivaient beaucoup devant leur porte ou sur les places ; sans doute aussi, ils couchaient souvent dehors, en été, comme font leurs descendans. En effet, lorsque nous allions de grand matin prendre des bains de mer à Munychie, nos voitures cheminaient en ville entre deux lignes de familles hellènes couchées sans façon à droite et à gauche sur le trottoir. Elles y prenaient des ophtalmies, comme leurs ancêtres, qui, pour s'en guérir, s'en préserver ou remercier d'en être délivrés, offraient à Esculape des ex-voto, dont beaucoup consistaient en un œil d'or ou de quelque matière précieuse, ainsi que l'apprennent les catalogues découverts par M. Paul Girard. Ces traces de maisonnettes et l'étude qu'il en fit, en y joignant des indications de textes, furent pour M. Émile Burnouf les premiers élémens d'un plan qu'il étendit et compléta. Dans ce

(1) *Essai sur le droit public à Athènes*. Paris, 1867, p. 11.
(2) *Dictionnaire des Antiquités*. Article *Agora*, par MM. Caillemer et Ed. Guillaume.

genre de travail, il était servi non seulement par sa perspicacité, mais encore par une rare habileté de dessinateur. J'ai devant les yeux une image fidèle de l'Acropole qu'il a exécutée à l'aquarelle avec une étonnante sûreté de main. Grâce à ce tableau, qu'il m'a donné, il me semble, quand j'y porte mes regards, être encore là-bas près des restes du théâtre de Dionysos. Il a reconstitué la carte de l'ancienne Athènes de telle sorte, secondé par sa triple aptitude de savant, de topographe et de dessinateur, que nos successeurs vont, de leur propre aveu, la consulter au ministère de l'Instruction publique où elle est conservée. M. Guigniaut, qui fut professeur de géographie à la Sorbonne, avant M. Himly, ne parlait de cette carte qu'en termes admiratifs.

III

Les recherches géographiques et topographiques franchirent bientôt les limites de l'Attique. Dès les premiers voyages, naquit le besoin de pousser les excursions dans tous les sens. Ce n'étaient encore, il est vrai, que des reconnaissances, mais précédées de tant d'études, poursuivies si attentivement dans leur courte durée, qu'il s'y forma d'amples provisions de connaissances précises dont ont profité pendant de longues années des leçons de lycée, d'un caractère nouveau, et des cours de faculté d'un attrait auparavant inconnu. Parmi ces récoltes heureuses, il faut compter les écrits de M. Ch. Benoît sur Milo et de Louis Lacroix sur l'Égypte. Qu'on n'y cherche pas ce que leurs auteurs n'ont nullement prétendu y mettre. Le mérite de ces relations descriptives consiste en ce qu'elles sont l'œuvre de lettrés très instruits qui ont vu, et bien vu, ce dont ils parlent. Comme moi, d'ailleurs, ils n'étaient restés en Grèce que quatorze ou quinze mois.

La géographie savante, approfondie, fut inaugurée par ceux de nos amis qui eurent le privilège de demeurer à Athènes deux et trois ans. Peu importe qu'ils n'aient publié qu'ultérieurement les résultats de leurs travaux ; c'est pendant leur mission qu'ils les avaient mûris. De Toulouse, où il faisait la classe de philosophie en 1854, M. Émile Burnouf envoya un *Voyage d'Athènes à Corinthe*. C'était un mémoire, dont la lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fut autorisée. Il avait pour objet l'exposé d'une exploration très attentive et très complète, faite, il y avait quelques années, de l'isthme de Corinthe et des ruines

qui y subsistaient. Les résultats précis, positifs, méthodiquement décrits et mesurés, étaient fixés par une carte et par un plan exécutés avec une habileté toute particulière.

Chercher, dans la Grèce actuelle, quel fut, pour l'ensemble et les détails, l'aspect, la figure physique de la Grèce ancienne, c'est, selon la juste expression dont aimait à se servir M. Guigniaut, faire de la géographie et de la topographie comparées. L'un des deux termes de la comparaison est là, devant les yeux de l'explorateur. Où prendre l'autre? Chez les auteurs grecs évidemment, en les consultant d'abord chacun à part, puis en les contrôlant l'un par l'autre. Dans cette enquête, le témoin le premier en date, c'est Homère.

J.-J. Ampère, qui était de l'Académie française, et aussi de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et, de plus, voyageur perpétuel, a publié, dans un de ses livres, un charmant essai sur la Poésie grecque en Grèce (1). Il s'y complaît à faire ressortir l'absolue exactitude des descriptions ainsi que de la géographie et de la topographie homériques. Ces pages étaient connues à Athènes, en 1847; les Hellènes lettrés et savans les goûtaient. Elles répondaient à notre vive curiosité; elles excitaient en nous le désir de les trouver véridiques. Bientôt elles nous semblèrent telles, et l'auteur devint un inspirateur, presque un guide, presque un modèle. Toutefois cette appréciation ne fut pas unanime; il y eut un dissident déclaré, irréconciliable. Ce fut le plus jeune de la troupe, A. Grenier, dont l'humeur belliqueuse, toujours prompte à la contradiction, était d'ailleurs servie par le savoir et une parole incisive. Sa réfutation de J.-J. Ampère, et du colonel Leake, et de Dodwell, et de nous par conséquent, se répétait souvent à la promenade, surtout pendant les repas; et la discussion s'enflammait vite. Quinze ans plus tard, cette polémique de notre bouillant camarade prenait la forme d'un livre, court, mais très plein, intitulé : *Idées nouvelles sur Homère*, où débordait une verve ironique.

Certes, il y a dans Homère des épithètes générales, poétiques, je dirais presque musicales, qui n'ont aucune signification spécifique. Elles sont appliquées à des hommes, à des lieux, à des êtres très différens, comme si elles tendaient à exprimer non ce que le poète a vu, mais ce que son imagination a rêvé, ce qui a été

(1) *La Grèce, Rome et Dante*. Études littéraires. L'essai a paru ici même : 15 juin et 1er juillet 1844.

pour lui l'élément d'un monde idéal. Donc, celui-là exagère qui déclare pittoresquement ou géographiquement exactes toutes les épithètes homériques. Grenier exagérait en sens inverse en soutenant qu'aucune ou presque aucune de ces épithètes ne convenait à l'objet qu'elle accompagnait. Il a énuméré, dans sa spirituelle et paradoxale brochure, en de longues listes, les formules, les répétitions qu'il a recueillies en compulsant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en prenant Homère tout d'une pièce, et il a conclu que le poète n'avait pas su ou pu particulariser. Gandar a usé d'un procédé contraire. Il n'a étudié à fond qu'un point, Ithaque, et examiné quelques autres attentivement, mais prudemment. Il a été amené ainsi à constater qu'en ce qui concerne Ithaque, Homère, parlant d'un petit pays facile à parcourir et à décrire, s'est beaucoup moins trompé qu'à l'égard de Troie, des limites de la Thessalie et du voyage de Télémaque, qu'il était plus difficile de connaître et d'embrasser. De plus, Gandar, l'observateur consciencieux et patient, a pris la peine de revenir en Grèce, après être rentré en France, afin d'étudier Ithaque une seconde fois. Enfin, à Aulis, à Mycènes, à Épidaure, à Thisbé, il a vérifié de ses propres yeux les remarques de J.-J. Ampère et, seulement quand il les a trouvées justes, il les a adoptées. Sainte-Beuve, donnant la liste des deux premières promotions réunies, arrive à Grenier, et écrit (sans doute avec ce sourire que j'ai bien connu) : « Grenier enfin, Grenier ouvertement incrédule à Homère, négateur hardi de l'exactitude tant admirée des descriptions homériques, car, dès qu'il y a une douzaine de personnes réunies, il se trouve toujours un homme d'esprit en sus pour contredire et remettre en question ce que les autres admettent et admirent. Certes, Gandar n'était pas de ceux-là... son esprit était le moins fait pour l'ironie (1). » — Soit; mais il y avait autre chose que Sainte-Beuve, s'il l'a su, n'a pu savoir qu'à moitié. Grenier et Gandar étaient, malgré les apparences, de santé faible. Ils étaient déjà tourmentés par le mal qui devait les emporter à peine au milieu de la carrière. Le climat de la Grèce leur était contraire. Gandar cependant eut assez de force ou de courage pour en braver à deux reprises les dangereuses atteintes. Grenier ne lutta pas longtemps. Il ne nous a suivis que dans deux de nos voyages. Ensuite, il nous laissa toujours partir et resta seul à l'École, par crainte de la fatigue, des chevaux, des

(1) *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 351.

mauvais gîtes, de tout en un mot. Il n'a donc presque jamais essayé ce contrôle sur place des textes homériques dont nous nous étions fait une loi.

Donc, dès ses commencemens, l'École avançait, travaillait, produisait, et cela non pas seulement dans le sens de la géographie et de la topographie, ainsi que je le montrerai tout à l'heure. Ce qu'elle avait fait de 1847 à 1849 prouvait, à ceux qui savaient voir et prévoir, que la nouvelle institution méritait que les bases du premier jour fussent affermies et élargies. Bien conseillé d'une part, et, d'autre part, peu accessible aux insinuations pessimistes, M. de Parieu, l'un des successeurs de M. de Salvandy, rendit le 26 janvier 1850 un arrêté de grande portée. Il y était décidé que chacun des membres de l'École serait tenu d'envoyer, avant le 1er juillet de chaque année, au ministre de l'Instruction publique et des cultes, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, choisi dans un programme de questions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres serait invitée à présenter au ministre. Quatre jours après, le 30 janvier, la savante Académie recevait l'invitation annoncée, et le ministre y spécifiait que, par l'arrêté du 26, il avait entendu confier à l'Académie la haute direction scientifique de l'École française. En conséquence, les hellénistes et les archéologues de la compagnie, auxquels se joignit M. Guizot, préparèrent un règlement relatif aux travaux futurs des jeunes missionnaires. Le 8 mars, M. Guigniaut lut, en séance publique, un rapport sur le travail de la commission, dont, pendant neuf ans consécutifs, il devait rester l'interprète. Le 7 août suivant, un décret du Président de la République ratifia tout ce qui avait été établi; et, en conséquence des travaux de la commission, trois articles nouveaux furent ajoutés aux précédens. Voici ces articles dont il est inutile de faire remarquer l'importance: 1° Pour la première fois, un crédit est affecté à l'École dans la loi de finances, celle de 1851. 2° Une année et plus sera employée par chaque membre à des explorations et à des recherches dans la Grèce et les autres pays classiques, soit de l'Orient, soit de l'Occident. 3° Les résultats des travaux des membres seront transmis par le ministre à l'Académie des Inscriptions, invitée à en faire l'objet d'un rapport, et à en rendre compte dans sa séance publique, où elle annoncera les sujets d'exploration et de recherches plus spécialement proposés pour la seconde et la troisième année d'études.

J'ai entendu plusieurs personnes affirmer qu'avant ce décret, aucun travail de valeur n'avait été exécuté à l'École. Elles ajoutaient que ce décret d'août 1850, comme l'arrêté du 26 janvier précédent, avait tracé un programme où toutes les questions posées étaient nouvelles. Rien n'est plus inexact. Hanriot par son ouvrage sur les dèmes de l'Attique, Émile Burnouf par sa carte d'Athènes et sa description de l'isthme de Corinthe, E. Gandar par l'étude de l'Ithaque d'Ulysse, avaient ouvert les routes de la géoraphie et de la topographie; bien plus, ils y avaient fait de grands pas. Or, que demanda tout d'abord l'Institut aux membres de l'École, que leur prescrivit-il pendant de longues années? Précisément l'exploration géographique, topographique et historique d'un pays déterminé, c'est-à-dire la continuation des études antérieures, mais en procédant désormais à de plus grandes distances, avec de plus larges développemens, et un redoublement de soins attentifs dans les investigations sur place et dans l'emploi des textes. Le nouveau programme agrandissait la tâche; il ne la créait pas. Toutes les formules officielles de l'Académie attestent ce lien de ce qui a suivi à ce qui avait précédé. Que l'on ouvre au hasard ces rapports que M. Guigniaut lisait publiquement chaque année, on rencontre des paragraphes tels que ceux-ci : — Décrire l'île de Lesbos... — Explorer la contrée comprise entre le Pénée, le golfe Thermaïque, l'Haliacmon, et les chaînes qui séparent l'Épire de la Grèce orientale... — Recueillir en un corps d'ouvrage tout ce que les anciens ont rapporté de relatif à l'histoire, aux institutions religieuses et politiques, générales ou particulières, aux mœurs et coutumes des peuples de l'antique Arcadie. — Si j'écrivais ici une histoire générale de l'École d'Athènes, je déroulerais la riche série d'ouvrages que suscita cette direction supérieure de l'Académie des Inscriptions, même en ne comptant que les mémoires de géographie et de topographie. Mais je ne parle que des deux premières années et des relations scientifiques, incontestables, quoique parfois contestées, qui, les rattachant aux promotions suivantes, en forment une seule chaîne, ou, si l'on veut, un seul être collectif qui a grandi plus ou moins vite, mais sans arrêt depuis sa naissance.

Entre les deux premières promotions et la quatrième, il y a eu un chaînon brillant et fort : c'est M. Jules Girard. Son mémoire sur l'île d'Eubée marque une date. Il l'a lui-même caractérisé en ces termes : « Il faut prendre ce mémoire entier surtout

comme une description géographique et comme une histoire ancienne de l'île d'Eubée. » Ce travail avait été composé à Athènes, puis expédié au ministère, conformément à l'arrêté du 26 janvier. Le jugement qu'en porta la commission est de 1852.

Ce fut ce qu'on peut appeler « le premier envoi officiel d'Athènes », comme on dit « les envois de Rome » en parlant des travaux qui viennent chaque année de la Villa Médicis. La commission en loua hautement le contenu. M. J. Girard n'avait pas fait de fouilles : il n'en fut point blâmé. Il y a deux sortes d'archéologie : celle qui rencontre et commente des monumens déjà trouvés, et celle qui fouille pour en découvrir et en expliquer de nouveaux. Dans les neuf rapports publics qui vont de 1850 à 1858, on recommande aux explorateurs de tenir compte des documens et monumens archéologiques restés visibles ou rendus à la lumière; on ne leur impose pas, même à demi-mot, l'obligation d'en découvrir. La raison en est facile à saisir : pour fouiller, il faut de l'argent. Or, même en 1851 et 1852, lorsque Beulé exécuta les travaux qui, après quarante jours de tâtonnemens et d'efforts, aboutirent enfin à la mise au jour de l'escalier des Propylées, il fit cette opération à ses frais et dut, pour payer ses ouvriers, emprunter une somme à des amis. Je tiens le fait de sa bouche même, et d'ailleurs, il l'a affirmé dans son principal ouvrage (1). Si notre éminent ministre à Athènes, M. Forth-Rouen lui assura le remboursement futur par la France de ces frais, il n'en est que plus évident que le traitement ordinaire des membres de l'École ne leur permettait pas alors de telles opérations. Il eût été injuste de leur reprocher de ne pas entreprendre ce qui était au-dessus de leurs moyens. Il convenait donc de reconnaître et de proclamer la valeur considérable du mémoire de M. J. Girard, qui avait décrit tout ce qu'il avait vu. Pour le fond historique et géographique, la question y est épuisée. Pour la forme, le style en est d'une sobriété élégante, d'une précision lumineuse qui n'exclut nullement la couleur pittoresque (2). Bref,

(1) *L'Acropole d'Athènes*, tome II, page 314 : « J'essaierai d'expliquer les deux bas-reliefs que reproduit la planche 4. Ils sont complets, ils ont du charme, et le sujet n'est ni sans intérêt, ni sans nouveauté. Malheureusement, j'ai dû les laisser à Athènes. En commençant les fouilles *à mes frais et en mon nom*, j'avais pris l'engagement de donner à la Grèce les antiquités que je découvrirais. Quand je continuai les travaux au nom et aux frais du gouvernement français, il ne me convenait pas de faire d'autres conditions. » Mais c'est la partie principale du travail, la découverte de l'escalier et de l'entrée des Propylées, que Beulé avait faite à ses frais.

(2) Voir notamment la page 51.

ce travail demeure comme un type d'exploration méthodique et de forte érudition. Certes, de ce côté « les Argonautes », ainsi qu'on a longtemps surnommé les premiers élèves d'Athènes, furent, à leur grande satisfaction, de plus en plus dépassés, mais dans le chemin qu'ils avaient ouvert.

IV

Restèrent-ils indifférens aux questions qui regardent la religion grecque, la mythologie, la géographie mythologique? Ou bien, tout au contraire, de ce côté encore, ont-ils frayé la route, autant qu'il leur était possible?

Dans son beau livre, *la Mer*, Michelet a décrit, avec toute la puissance de son style, une tempête dont il fut témoin au bord de l'Océan. La maison où il s'était installé tremblait sous les coups formidables du vent; les rafales mugissaient; des vagues hautes comme la maison donnaient l'assaut aux murs et crépitaient contre les fenêtres, semblables à une grêle colossale. Après avoir contemplé longtemps en frissonnant d'horreur ce terrible spectacle, il n'y tint plus, et, au comble de l'émotion, apostrophant ces lames énormes qui ne reculaient que pour revenir plus furieuses, il s'écria tout haut : « Monstres, que me voulez-vous? » Les Grecs ne parlaient pas autrement aux eaux marines courroucées. Le mot de Michelet est un retour passager de l'imagination à l'anthropomorphisme antique. La Grèce antique, comme lui, mais pour des siècles, a vu dans la nature des monstres et des dieux.

Comment retrouver, reconstituer, exactement définir ces divinités nombreuses et diverses? Sera-ce seulement en lisant les plus anciens poètes? Assurément, il faut les interroger : ils sont les dépositaires de la tradition religieuse. Cependant, cette tradition qu'ils reproduisent plus ou moins fidèlement, les a précédés. D'où venait-elle? A cette question une réponse précise est impossible. Toutefois, un fait est certain : la tradition est née de la primitive interprétation de la nature. Les mythes les plus anciens sont aussi les plus voisins de la nature qui les a suggérés. De là, deux règles aujourd'hui adoptées en mythographie : rechercher les plus anciens mythes; les étudier le plus possible dans la région où ils sont nés, en les comparant avec la nature de cette région. Les poètes y aideront sans doute; mais il faudra con-

trôler leurs mythes par les témoignages des écrivains qui, comme Pausanias, par exemple, allaient s'informant dans chaque pays des traditions naïves qui avaient résisté à l'épreuve du temps. Sans doute, une science récente, en Allemagne et en France, a pu signaler entre les plus anciens mythes grecs et les conceptions religieuses de l'Inde, des relations telles que ceux-là semblent parfois dériver de celles-ci. Mais encore a-t-il fallu que les mythes venus de l'Inde fussent susceptibles de s'adapter par certains côtés à la constitution physique et aux dispositions religieuses des peuples de la Grèce auxquels ils étaient apportés. Ceux-ci les adoptaient à cause de ces affinités et se les assimilaient en vertu de convenances naturelles. Ils en étaient donc les auteurs, du moins au second degré, de par leur nature et de par la nature du pays. C'est par conséquent, en grande partie, à cette nature qu'il est utile d'en demander la plus ancienne signification. M. Émile Burnouf, dans le chapitre essentiel de sa thèse sur Neptune, a procédé à cette interrogation de plusieurs contrées du Péloponèse, et surtout de l'Arcadie, où se manifestent avec force les attributs de ce dieu des eaux et de toutes les puissances de l'élément humide. Dès 1850 donc, la première promotion entrait dans la voie des études mythologiques les plus profondes.

D'autres l'y suivirent bientôt. Ce qui les y conduisit, outre ce bon exemple, ce fut l'idée juste que les mythes les plus antiques sont aussi les plus originaux, parce que la poésie, les arts, la civilisation, n'en ont pas encore effacé le premier caractère. Mais les mythes les plus antiques ne sauraient être retrouvés que chez les peuples les plus anciens de la Grèce, chez les plus vieilles cités helléniques. Que s'il a existe en Grèce une région qui n'ait pas été ravagée par de fréquentes invasions, qui, n'ayant pas subi l'occupation des races étrangères, ait conservé ses mœurs d'autrefois et soit restée toujours inculte et pieuse à la fois, cette région est vieille, ses dieux, son culte, ses croyances sont vieux comme elle et, comme elle, demeurés intacts. Là se montreront les mythes purs de toute altération. M. Al. Bertrand fait observer que la Bretagne a gardé sa foi religieuse avec une invincible ténacité. Or, dit-il, il existe, dans le Péloponèse, une province très semblable en ce point à la Bretagne : c'est l'Arcadie. Voilà un précieux terrain d'investigations mythologiques. D'ailleurs, quelle région est plus ancienne? Pausanias, Apollodore, s'accordent à cet égard; Ovide dit que les premiers habitans de l'Ar-

cadie sont nés avant la lune. Tranquille et libre, au milieu des invasions, ce pays a conservé inviolés les mythes pélasgiques. Si bien que Pausanias affirme que c'est en Arcadie qu'il a, pour la première fois, senti la force toute vivante des mythes (1).

M. Al. Bertrand remercie la France dont la générosité maternelle lui a permis d'explorer l'Arcadie presque tout entière. De cette exploration, il tire des résultats nouveaux et très curieux sur la mythologie des divers cantons de ce pays. Notre intention n'est pas de reproduire, même en abrégé, ses conclusions partielles ou sa conclusion générale.

Nous avons voulu seulement constater que cette méthode mythographique avait été déjà employée par un membre de la première promotion, que d'ailleurs M. Al. Bertrand se plaît à citer. Et telle est la valeur effective de cette façon de procéder que M. Al. Bertrand s'en sert une seconde fois, et cela dans le livre qu'il intitule : *Essais sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade*. Homère est à la fois historien des vieux mythes et poète, arrangeant ces mythes selon les besoins de sa conception épique. Il semble çà et là qu'il y ait contradiction entre le poète et l'historien, ou bien que le premier agisse par caprice et méconnaisse certains mythes consignés dans des poèmes autres que les siens. Par exemple, Héra, la Junon de l'*Iliade* que nous connaissons tous, est placée par Homère au premier rang. Au contraire, dans Hésiode, Héra n'est qu'une des épouses de Zeus, comme Thémis, comme Mnémosyne, comme Dioné ; elle est même la dernière. Parmi les dieux et les déesses auxquels on sacrifiait aux fêtes d'Olympie, Héra semble n'avoir que le quatorzième rang. Comment donc Homère en fait-il la reine du ciel? Comment lui donne-t-il, dans la guerre de Troie, une intervention prépondérante? On se l'explique en se reportant en Argolide, le foyer, le lieu des légendes d'Héra. Là on l'adore, là elle a son temple, là elle est la grande déesse pélasgique et achéenne, l'égale, l'épouse de Zeus, aux yeux des Argiens. C'est ce mythe antique, c'est le cri de la Grèce argienne, c'est la tradition qui l'a imposée au poète, et non une fantaisie de celui-ci.

L'ouvrage dont je viens de parler, et le précédent, sont de la même veine que la monographie de M. Émile Burnouf sur Neptune. Le courant d'études mythologiques était donc bien établi

(1) Il faut rapprocher de ce travail la thèse ingénieuse et savamment approfondie de M. Alfred Mezières : *De fluminibus inferorum*.

dès les premières années. Mais il était réservé à Fustel de Coulanges de donner à ce courant une puissance inattendue, et d'en révéler les effets par rapport à l'histoire de la vie antique.

Fustel de Coulanges partit pour Athènes en 1853. Il en revint en 1855 et alla, en homme de devoir simple et modeste, faire la classe de seconde au lycée d'Amiens. Or, trois ans après, en même temps que la commission de l'Institut déclarait excellent son *Mémoire sur l'île de Chio*, dans le rapport de 1858, la Faculté des lettres de Paris lui conférait le grade de docteur pour ses deux thèses, l'une sur l'historien Polybe, l'autre sur le culte de Vesta dans ses rapports avec les institutions privées et publiques des anciens. Cette dernière, on va le rappeler, devait, en s'agrandissant, avoir de brillantes destinées. Ce qui nous importe, c'est de montrer que, sous ses deux formes, d'abord de thèse, puis de livre, *La Cité antique* est un fruit de l'École d'Athènes. En effet, ce n'est pas en corrigeant des vers latins et des narrations, qu'il aurait eu le temps de réunir, à Amiens, la masse énorme de textes sur laquelle repose la monographie relative à Vesta, si courte et pourtant si prodigieusement riche et pleine. L'idée de cet ouvrage était née en Grèce, sous l'influence de la terre hellénique; c'est en Grèce qu'avaient été cherchés, rapprochés, interprétés, soudés, fondus ces vers épars, ces vieilles formules, ces mots caractéristiques qui sont les matériaux d'une histoire religieuse antéhistorique. Mais, puisque la thèse sur Vesta vient de l'École d'Athènes, quoiqu'elle ait été rédigée et imprimée à Amiens de 1855 à 1858, *La Cité antique* a la même origine. En effet, la seconde a trop fait oublier la première. Je viens de les comparer encore : toute cette mythologie religieuse de Vesta, du feu sacré, du foyer de la famille, puis du γένος ou de la *gens*, puis de la cité, a passé entièrement de la thèse dans le grand livre qui la développa de 1858 à 1865. Les additions qu'offre celui-ci sur les révolutions qui détruisirent la vie municipale sont des chapitres historiques; la partie originale, neuve, hardie, reconstituée par une sorte de génie érudit et intuitif à la fois, est déjà tout entière dans la brochure du jeune docteur. *La Cité antique* en est à sa treizième édition aujourd'hui, dit l'heureux libraire; je dis, moi, qu'elle en a eu quatorze, car *Vesta* fut la première.

Puisque cette identité de fond dans les deux ouvrages n'a pas été, que je sache, signalée, elle sera sans doute contestée : je dois le prévoir. Or, elle apparaît manifestement dès que l'on fait atten-

tion au caractère religieux, au rôle de prêtre du fondateur de ville, tel que Fustel de Coulanges le fait ressortir (1).

Rappelons d'abord ce qu'est Vesta. Jupiter est né, Vesta est éternelle. Elle est la divinité que chacun de nous sent au fond de lui-même. Elle est présente à chacun de nos actes. Elle est un seul corps dont les Génies, les Lares, les Pénates, les Mânes sont les membres. Ce qui vit et respire en nous, c'est Hestia pour les Grecs, Vesta pour les Romains. Toute la religion est pleine de Vesta. Simple est son culte : le foyer est son temple, le feu est sa forme visible, les herbes et les fruits sont les offrandes à déposer sur son autel. Voilà pourquoi, dans chaque maison, Vesta a sa place sacrée; soit sur un autel, soit dans une riche chapelle, soit dans la lampe grossière du pauvre, jour et nuit le feu brûlait. — De notre temps, chez les Grecs modernes, chez les Italiens, cet usage se maintient avec persistance. A Sparte, dans la chambre hospitalière où je couchais, la lampe à trois becs brûlait sous l'image de la Panaghia.

Le feu est un dieu : il est le dieu de la famille, il est aussi le dieu de la ville. « Le fondateur était l'homme qui accomplissait l'acte religieux sans lequel une ville ne pouvait pas être. C'était lui qui posait le foyer où devait brûler éternellement le feu sacré; c'était lui qui, par ses prières et ses rites, appelait les dieux et les fixait pour toujours dans la ville nouvelle. » — « On conçoit le respect qui devait s'attacher à cet homme sacré... On lui vouait un culte, on *le croyait dieu*, et la ville l'adorait comme sa Providence. Des sacrifices et des fêtes étaient renouvelés chaque année sur son tombeau. »

Fustel de Coulanges explique le personnage d'Énée, dans Virgile, par ce culte religieux dont les fondateurs, ceux qui posaient le foyer du feu sacré, étaient l'objet. « C'est l'arrivée d'Énée, ou plutôt c'est le transport des dieux de Troie en Italie qui est le sujet de l'*Énéide*. Le poète chante cet homme qui traverse les mers pour aller fonder une ville et porter ses dieux dans le Latium,

... dum conderet urbem
Inferretque Deos Latio...

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mars 1896, le bel article de M. Paul Guiraud, où l'importance de la thèse latine, comme première forme du grand ouvrage de Fustel de Coulanges, est par trop amoindrie.

« Il ne faut pas juger l'*Énéide* avec nos idées modernes. On se plaint souvent de ne pas trouver dans Énée l'audace, l'élan, la passion. On se fatigue de cette épithète de pieux qui revient sans cesse. On s'étonne de voir ce guerrier consulter ses Pénates avec un soin si scrupuleux... On ne manque guère non plus de lui reprocher sa froideur pour Didon, et l'on est tenté de dire avec la malheureuse reine :

... Nullis ille movetur
Fletibus, aut voces ullas tractabilis audit.

« C'est qu'il ne s'agit pas ici d'un guerrier ou d'un héros de roman. Le poète veut nous montrer *un prêtre*. Énée est le chef du culte, l'homme sacré, le divin fondateur, dont la mission est de sauver les Pénates de la cité. » Selon Fustel de Coulanges, c'est donc juger l'*Énéide* avec nos idées modernes que d'en appeler le héros « un ridicule et pieux Énée », ainsi que l'a fait Lamartine. M. Gaston Boissier se rapproche de Fustel de Coulanges quand il dit (1) : « C'est le pauvre Énée qui ouvre *pour nous* la série des amoureux ridicules. » Remarquez ces deux petits mots : *pour nous*. M. Gaston Boissier a écrit quelques lignes plus haut : « Peut-être que, si Virgile nous avait tout à fait maintenus dans le monde de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, nous serions moins choqués de le voir se comporter comme Ulysse (avec Calypso); mais Didon, qui est de notre sang, nous dépayse de l'épopée homérique; elle nous ramène à notre époque. » Fortement ancré à l'antique croyance, Fustel de Coulanges, lui, ne se laisse pas dépayser. Il n'est pas choqué de la froideur d'Énée, il ne lui reproche pas l'abandon de la reine de Carthage; et il justifie, longtemps à l'avance, la distinction fine et profonde de M. Gaston Boissier.

Je devais insister sur cette partie du beau livre de Fustel de Coulanges : on y voit en pleine clarté l'idée maîtresse et le développement de la thèse sur Vesta. Elle démontre d'une façon décisive l'efficacité de cette méthode mythographique qui, remontant toujours, ne s'arrête qu'aux plus vieilles légendes, qu'aux témoignages même antéhomériques, qui les ont conservées. D'autre part, l'emploi de cette méthode, maniée par une intelligence supérieure, justifie les premiers essais mythologiques de l'École, et rattache Fustel de Coulanges à ses aînés, qu'il continue en les surpassant.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1894, page 781

V

Le décret du 9 février 1859 portait création, à l'École d'Athènes, d'une section d'architecture composée de quelques élèves pensionnaires de l'École de Rome. Cette mesure ne méritait que des éloges. Toutefois elle ne faisait en réalité que sanctionner ce qui existait depuis au moins douze ans. Au mois de mars 1847, lors de notre première visite à Patissia, M. Piscatory nous mit en relation avec l'architecte Paccard, détaché de l'École de Rome et auquel le ministre de France donnait l'hospitalité dans sa propre résidence. Paccard exécutait à ce moment, avec un rare talent, une admirable restauration du Parthénon, état actuel et état primitif mis en regard l'un de l'autre. Ce beau travail est aujourd'hui dans une des salles de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. Son camarade Tétaz ne tarda pas à nous rejoindre. M. Desbuissons, architecte distingué comme eux, et de la même École, nous arriva en mai 1848, avec Gandar. Tétaz et M. Desbuissons logeaient dans notre maison.

Je ne saurais dire combien nous fut utile la société de ces excellens artistes. Pour M. Émile Burnouf et pour moi, en particulier, ils devinrent bientôt de véritables maîtres, sans y penser, sans y viser. Ils travaillaient à l'Acropole, montés sur des échafaudages, mesurant, chiffrant, dessinant, prenant des profils, notant des écartemens, des hauteurs, recueillant de petits et précieux fragmens de peinture rouge ou bleue. Pendant ce temps, assis en bas sur les marches, avec nos auteurs anciens et modernes, M. Émile Burnouf et moi, nous leur posions des questions précises, techniques, auxquelles ils répondaient de là-haut. Et nous, de prendre des notes aussi fidèles que possible. Grâce à cette collaboration prolongée et consciencieuse, des travaux sérieux furent accomplis. M. É. Burnouf, dès cette même année 1847, envoya à la *Revue des Deux Mondes*, qui l'inséra le 1er décembre, une monographie du Parthénon très complète. Il y avait décrit, d'après les auteurs anciens et l'étude du monument sur place, l'architecture jusque dans ses plus fins détails; les sculptures des frontons, des métopes et de la frise; les peintures telles que certains vestiges permettaient de les conjecturer. Il y avait marqué enfin le caractère religieux de l'édifice et ses rapports avec les arts, la littérature et la philosophie du temps.

Il m'avait laissé une tâche pour laquelle j'emportai une provision de matériaux, mais que je ne menai à fin qu'en 1849 et 1850, dans les loisirs assez rares qui me restaient après les devoirs de ma classe au lycée. Par quelles épreuves avaient passé les monumens d'Athènes, depuis la conquête romaine jusqu'à la fondation de la Société archéologique des Grecs modernes en 1837? Je tâchai de retracer brièvement l'histoire des destructions, des conservations, des reconstructions à travers la domination romaine, le moyen âge, la conquête turque, la guerre de l'indépendance, et pendant les années qui s'étaient écoulées de 1837 à 1847, époque où j'étais là. Je n'ai pas à résumer cet essai qui a paru ici même le 15 août 1851. Je crois qu'avec la monographie d'Émile Burnouf, il prouve de reste qu'on n'avait pas besoin, quoi qu'on en ait dit, de nous avertir que nous n'étions pas à Athènes pour nous borner à écrire « des phrases sonores sur le paysage que le regard embrasse du haut de l'Acropole ».

Il est naturel aux philosophes de se porter vers cette partie de la théorie de l'art qu'on nomme l'esthétique. Les deux philosophes de l'École d'Athènes n'y manquèrent pas. Dès l'École normale, où n'existait alors aucun enseignement relatif aux Beaux-Arts, ils avaient cherché à s'en instruire au dehors et par eux-mêmes. Chaque jour de sortie, ils couraient au musée du Louvre où ils passaient de longues et fructueuses heures. Cette première éducation se continua à Rome et à Naples. Ils étaient donc initiés lorsqu'ils arrivèrent à Athènes, où les attendaient l'Acropole, ce musée incomparable, et les beautés de la Grèce elle-même.

Très promptement un fait fixa leur attention : ce fut l'intime rapport entre les monumens, la religion, les œuvres poétiques, littéraires et philosophiques de la Grèce ancienne, d'une part, et la nature, le ciel, le climat, la mer, la constitution physique du pays, d'autre part. De là une question vaste qui pouvait être divisée en plusieurs autres questions. Ses études assidues sur l'art grec inspirèrent bientôt à M. É. Burnouf une thèse intitulée : *Des principes de l'art d'après la méthode et les doctrines de Platon.* Cet ouvrage, où se fait sentir l'influence du séjour prolongé dans l'Attique, et la thèse latine sur *le Culte de Neptune*, valurent à l'auteur, en 1850, le titre de docteur de la Faculté des Lettres de Paris. Deux ans plus tard, le compagnon de recherches de M. É. Burnouf soutenait, devant la même Faculté, une thèse, tout

athénienne, où, sous ce titre : *Quid Phidiæ Plato debuerit*, il s'attachait à démêler les affinités qui, par l'intermédiaire de la conception religieuse, avaient pu naître entre le plus grand sculpteur et le plus idéaliste philosophe de la Grèce. Et ce n'était pas la première fois qu'il abordait ce sujet : il l'avait traité, à un autre point de vue en 1851, et sous ce titre : *De l'Accord entre les monumens grecs et la nature qui les entourait*, il en avait fait la conclusion (1) de l'article de la *Revue* que j'ai cru devoir rappeler. Mais, quoique cet essai eût l'étendue d'un mémoire, quoique l'auteur y eût mis tous ses soins et s'y fut appuyé sur des faits scrupuleusement observés, quoique la question y fût posée en termes précis, elle demandait à être reprise. Elle l'a été ici même le 1er février 1892, par M. Georges Perrot, dans le cadre le plus ample, avec l'autorité que donnent de longues années de voyages et d'études et les méthodes d'un ferme esprit, appliquées non pas exclusivement, mais surtout à l'interprétation des textes historiques et des documens archéologiques. Toutefois, en 1862, trente ans auparavant, avec un autre point de départ et dans un autre sentiment, le sujet avait été traité par M. Émile Gebhart, dans son *Praxitèle* (2). On lit à la quatrième page : « Il n'est pas seulement question ici de Praxitèle et de la sculpture antique. Dans la Grèce de Périclès et d'Alexandre, toutes les œuvres de la pensée, toutes les manifestations de l'intelligence, la philosophie, les mœurs, la poésie, la politique et les arts se sont développés avec logique et harmonie. » Et un peu plus loin : « Ce travail est donc plutôt philosophique qu'archéologique... La méthode philosophique retrace les ensembles et reconstitue la vie. L'histoire de la civilisation et des arts de la Grèce étudiée ainsi nous a paru d'une simplicité et d'une beauté merveilleuses. » L'ouvrage, en effet, est d'un philosophe et, quoiqu'une érudition très sûre y abonde, il est animé du commencement à la fin d'un souffle d'esthétique. Conçu en Grèce aux jours heureux de la jeunesse, il en a retenu la fraîcheur et le charme ; écrit à Athènes, il porte à chaque page la marque de son origine.

Dans cet ordre de travaux, je dois une place à Charles Bigot.

(1) Conclusion reproduite, sur l'invitation de nos amis, en forme d'appendice, à la fin du 1er volume de *la Science du beau*.

(2) *Praxitèle, Essai sur l'histoire de l'art et du génie grecs*, depuis l'époque de Périclès jusqu'à celle d'Alexandre. — Ouvrage publié sous les auspices de S. E. M. Duruy, ministre de l'Instruction publique (et dédié à M. Daveluy). Paris, P. Tandou et Cie, 1864. — Voyez, sur ce livre, la *Revue* du 15 octobre 1865.

Sans parler de ses très nombreux articles de critique, je citerai et louerai sa monographie si distinguée de *la Farnésine*, qu'il avait religieusement étudiée, qu'il a délicatement décrite et aimée de tout son cœur. Pour terminer sur ce chapitre, je vais réparer une injustice que beaucoup de ses admirateurs commettent à l'égard d'Edmond About. Séduits par ses romans, éblouis encore aujourd'hui par le pétillement d'étincelles qui jaillit du *Roi des montagnes* et de *la Grèce contemporaine*, ils oublient ou ignorent qu'About fut un critique d'art fort instruit, et judicieux autant qu'incisif. Si mon affirmation étonne et peut-être scandalise un lecteur grave, qu'il ouvre, par exemple, le volume intitulé : *Nos artistes au Salon de 1857*, il y reconnaîtra que, procédant en arbitre entre le dessin et la couleur, entre Ingres et Delacroix, entre le réalisme et l'idéalisme, About prononce de justes jugemens. Et cela, d'après des règles et des principes qui confinent à l'esthétique ou y rentrent, sans que, bien entendu, cette science soit nommée. L'impitoyable railleur des modernes Hellènes, avait subi à Athènes l'influence immortelle de certains maîtres antiques. Son ironie désarme quelquefois un instant, et alors il écrit des définitions telles que celle-ci : « La critique n'est pas une croisade contre les maladroits, mais la recherche du beau dans les arts. » Dieu me garde de prétendre que, sans nous, nos successeurs ne se seraient pas avisés d'écrire sur le beau et sur les arts; la Grèce leur en a parlé assez haut; sa voix eût suffi pour les appeler de ce côté; ce que je tiens simplement à dire, c'est que cette voix, nous, les vieux, nous l'avions déjà entendue et comprise.

VI

En dehors du spectacle des monumens et de l'étude du pays, les membres de l'École d'Athènes, en 1847-49, n'étaient pas riches en ressources pour leurs travaux. L'École n'avait pas de bibliothèque. Nous avions recours à celle de l'Université d'Athènes, qui avait été classée au nombre des bibliothèques de France par M. de Salvandy. Mais on aime à travailler chez soi et sur des livres à soi. Nous en achetions chez les libraires de la ville, qui n'en avaient guère et en demandaient fort cher. M. Daveluy mit à notre disposition tous les siens qu'il avait fait venir, en attendant qu'il pût, ce qui n'a eu lieu que plus tard, former une bibliothèque qui fût nôtre et dans notre maison. Sa sollicitude toujours éveillée

organisait, complétait, administrait. Il fut le défenseur ardent de la jeune institution, en péril plus longtemps qu'on ne le croit. Presque chaque année, il venait à Paris, apportant les travaux des membres de l'École ; et, prouvant par ses œuvres qu'elle était féconde et utile, il s'appliquait à maintenir les dispositions favorables, à lutter contre les volontés hostiles. Que, parmi les sujets traités, il ait eu une préférence pour les essais littéraires, pour les thèses sur la poésie et sur l'éloquence, c'était néanmoins toute l'École, toute la tâche accomplie ou entreprise, quelle qu'elle fût, qu'il faisait valoir. Peut-être nous, arrivés en même temps que lui, l'avons-nous mieux connu que les camarades venus plus tard. C'est qu'il a vécu davantage avec nous, confiant, affectueux. Causeur piquant, éloquent à propos (1), infatigable et inépuisable, il nous a retenus des nuits entières, dans notre jardin, suspendus à sa parole, si bien qu'on n'allait se coucher qu'au lever du soleil. Il nous a accompagnés au cours de plusieurs de nos voyages d'études ; à Éleusis, dans de pauvres fiacres ; à pied, jusqu'au sommet de l'Hymette ; en barque, à l'île d'Égine ; à cheval, à Phylé et, au retour de cette dernière course, comme nous il traversa gaiement le marais de Marathon, dans la vase jusqu'à la selle de nos montures. Très désireux de faire connaître l'École, il invitait à sa table des personnages de choix, principalement les Français en pèlerinage hellénique. Il fit à Renan, que j'avais été heureux de lui adresser, le plus aimable accueil, à l'époque où fut conçue, en présence du Parthénon, la célèbre prière à Athéné. Pendant vingt ans, il a servi et aimé l'École, dont il fut l'un des fondateurs. Son âme très élevée gardait une dignité fière : à qui lui déniait le respect, il l'imposait ; pour ceux qui savaient gagner sa sympathie, il avait, dans leurs accès de nostalgie, ou dans leurs épreuves de famille, rendues plus douloureuses par l'éloignement, une bonté attendrie et consolatrice. Il n'a quitté son poste que pour mourir.

Cette histoire serait incomplète, et aussi l'expression de nos gratitudes, si, à la mémoire de M. Daveluy, je n'associais pas celle d'un homme qui, avec une amitié inaltérable pour lui et un attachement pour l'École égal au sien, l'a constamment aidé dans sa tâche simple et facile aux yeux de certains juges, délicate, mal-

(1) A. Geffroy, qui l'avait eu pour professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, écrivait, quarante-cinq ans après, en parlant de lui : « Ses jugemens littéraires, ses appréciations morales nous pénétraient comme des rayons subits. »

aisée et plus d'une fois décourageante en réalité. Édouard Thouvenel, ce diplomate d'une habileté incontestée, cette haute intelligence, ce noble caractère, a monté tous les degrés de sa carrière durant une existence relativement courte, et ses fonctions diverses l'ont de bonne heure éloigné de l'École. Mais le ministre plénipotentiaire de France à Athènes, après avoir quitté cette situation, qu'il ait été, avec le même titre à Munich, puis ambassadeur à Constantinople, puis ministre des Affaires étrangères et sénateur, au milieu des préoccupations les plus graves, n'a pas un seul jour perdu de vue l'institution dont, en 1847, secrétaire de légation de M. Piscatory, il avait, à côté de son chef, secondé les premiers efforts. De loin, sans nous le dire, il veillait à l'avancement, aux récompenses, d'accord avec l'ami de là-bas. Deux jours avant de s'éteindre, au palais du Luxembourg, où il était grand référendaire, il se crut guéri par une heureuse illusion de mourant; il fit appeler un ancien membre de l'École et lui proposa de le suivre à Constantinople où il désirait retourner comme ambassadeur : dernier et précieux témoignage d'affection donné à tous dans la personne de celui-là.

VII

Je m'arrête ici. Un autre écrira l'histoire tout entière de l'École depuis sa naissance jusqu'à son prochain cinquantenaire. Je n'ai voulu que rétablir la vérité au sujet des deux premières promotions. J'espère avoir réduit à néant la légende, trop longtemps répétée, dont le trait saillant était : pendant quatre ou cinq ans, des phrases, rien; tout à coup, des œuvres. C'eût donc été, à un moment précis, une révolution. Or, il n'y a eu, de 1847 jusqu'aujourd'hui, qu'une évolution, et la plus naturelle. Les fondateurs ne s'étaient pas trompés; leur idée était grosse d'un avenir, elle l'a produit peu à peu. Les « Argonautes » normaliens, sur leur navire, à peine pourvu d'agrès et secoué par des vents contraires, n'ont pas conquis la Toison d'Or : ils le savent bien; mais ils ont ouvert les routes de la géographie comparée, de la topographie, de la mythographie, de la description des monumens antiques. de l'histoire de l'art, de l'esthétique; ils s'y sont méthodiquement avancés et en ont rapporté, non des amplifications de rhétorique, mais des résultats qui, pour la plupart, demeurent acquis.

Afin d'en parler exactement, j'ai eu sous les yeux les docu-

mens officiels, mes souvenirs consignés à l'époque même sur mon journal régulièrement tenu, quelques écrits de mes camarades (1) ou d'amis sincères et informés (2). Les anciens remercient leurs chers successeurs d'avoir porté l'École au degré de vigueur et de fécondité dont les fouilles de Delphes par M. Homolle et ses collaborateurs sont la plus récente et la plus brillante manifestation. Cette institution a été un modèle qu'ont imité les étrangers ; elle a heureusement essaimé en Italie en suscitant l'École archéologique de Rome, devenue de plus en plus grande et forte, sous la direction redoublée d'A. Geffroy, et maintenant de l'abbé Duchesne; elle enrichit chaque année la science et l'histoire de l'antiquité; elle forme une élite de jeunes professeurs qui, à certains égards, renouvellent notre enseignement supérieur; enfin, telle est sa vitalité qu'en dépit de bien des obstacles, elle a duré plus qu'aucun de nos gouvernemens depuis un siècle. Notre audace de 1847 n'était donc pas une folie. De pareils établissemens ne sont pas seulement la parure d'une nation ; ils sont une partie de cette puissance intellectuelle qui, avec les armées, met un peuple à son rang.

CHARLES LÉVÊQUE.

(1) Ch. Benoît, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Nancy : *La Grèce ancienne étudiée dans la Grèce moderne*, 1892. — Du même : *Excursions et Causeries littéraires autour d'Athènes et en Argolide*, 1893. — Ch. Hanriot : *L'École française d'Athènes*, Discours de rentrée à la Faculté des lettres de Poitiers. — Hanriot est mort en 1895. Nous ne sommes plus que trois de la première promotion : M. Ch. Benoît, M. E. Burnouf, et l'auteur du présent article.— Émile Gebhart : *Un Anniversaire athénien*, *Journal des Débats* du 2 novembre 1895.

(2) Ernest Vinet, bibliothécaire de l'École nationale des Beaux-Arts : *l'Art et l'Archéologie*, Paris, 1874.

UNE
TRAGÉDIE DE M. SUDERMANN

L'œuvre nouvelle de M. Hermann Sudermann était célèbre avant d'arriver à la scène ; et ce n'est point sans difficultés qu'elle a fini par être représentée : car l'idée de voir monter sur les planches des personnages de la légende sacrée inspirait en haut lieu, dit-on, de vives répugnances. Pourtant, l'interdiction prononcée d'abord fut levée, et le public allemand put applaudir, — il ne s'en fit pas faute, — une tragédie en cinq actes et en vers, bien différente des précédens ouvrages de M. Sudermann. Je dirai tout d'abord qu'elle est, à mon avis, une brillante revanche sur les *Morituri*, dont j'ai dû constater ici même les singulières faiblesses. M. Sudermann est un écrivain inégal, — comme le sont d'ailleurs presque tous les écrivains, ou du moins ceux dont la production est abondante. Il a souvent des conceptions hardies et fortes, que l'exécution n'atteint pas toujours, bien qu'il soit très maître de son « métier ». On est parfois tout près de l'admirer, quand un je ne sais quoi vous arrête et vous met en méfiance ; puis, au moment où on va cesser de le suivre, il vous reconquiert ; et c'est ainsi qu'il marche d'œuvre en œuvre, très discuté, très discutable, ayant des amis chaleureux et des adversaires résolus, maltraité par une partie de la critique, encensé par l'autre, connaissant ainsi, j'imagine, ce qu'il y a de meilleur et de plus amer dans la célébrité. Ce perpétuel « ballottage » est assez particulier, en un temps où le public et la critique ont bientôt fait de coller sous les noms en vue une étiquette qui les définit sommairement et les classe immuablement, une étiquette aussi catégorique que celle du pharmacien, qui porte « poison » ou

bien « usage externe ». M. Sudermann n'a point voulu se soumettre à l'étiquette; ses pièces et ses livres ne se ressemblent pas entre eux, diffèrent même du tout au tout, témoignent de recherche constante et d'énergique indépendance. Après ses premières œuvres, *la Femme en gris* et *l'Honneur*, on crut voir en lui un peintre de la vie moderne enclin aux thèses sociales; il dérouta cette opinion en écrivant un roman historique, *le Sentier des chats*, puis revint au monde actuel dont il s'éloigna dans les *Morituri*. L'on put croire à ce moment qu'il se trompait de voie, et que l'histoire ancienne ne lui convenait guère : car le petit acte visigoth (*Téja*) qui figure dans cette espèce de trilogie est certainement ce qu'il nous a donné de moins bon, pour ne rien dire de trop sévère. Mais voici qu'il en faut revenir : son *Jean* me semble une de ses meilleures œuvres.

Ce n'est point à dire que l'œuvre soit parfaite : elle a les défauts inhérens à son genre. D'abord, ceux du drame historique : mélange fatalement inégal de figures imaginaires aux figures que les siècles ont consacrées; efforts le plus souvent avortés pour faire parler ces gens selon leurs mœurs mal connues et dans leur style présumé; recherche souvent puérile de ce qu'on appelait autrefois la « couleur locale », qu'on appelle aujourd'hui la « vérité historique », et qui n'est guère, je le crains, qu'une prétentieuse vanité. Ensuite, *Jean* possède aussi le défaut du drame religieux : aux prises avec un sujet consacré par la légende et raconté par les Évangiles, le malheureux auteur est obligé d'arranger selon les besoins de sa cause des textes qu'ont fixés, dans leur forme simple et définitive, la pensée, la foi, les prières de dix-huit siècles; et c'est une ingrate besogne : nous en avons eu maintes preuves dans notre propre langue; ou bien, il les mélange à son texte à lui, et, quelque talent qu'il ait, ou quelque adresse qu'il y déploie, il leur demeure inférieur; ou bien, il les modifie ou les paraphrase, et nous trouvons alors que « ce n'est plus cela ». Quand un de nos poètes fait dire à Jésus-Christ :

> Laissez venir à moi *tous* les petits enfans,

ou bien :

> Laissez venir à moi les petits enfans *blonds*,

ce mot unique, introduit dans la phrase divine, nous gâte ses paroles. M. Sudermann s'est heurté quelquefois contre l'un ou l'autre

de ces deux écueils. Voulez-vous en juger par un exemple? Prenez le récit du baptême de Jésus. Le voici dans l'Évangile de Mathieu :

« En ce temps-là, Jésus vint de la Galilée auprès de Jean, sur les bords du Jourdain, pour recevoir de lui le baptême; mais Jean résistait, en disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi! Jésus répondit : Ne t'y oppose pas, car il faut que nous accomplissions ainsi tout ce qui est convenable. Alors Jean ne résista plus. Dès que Jésus fut baptisé, il sortit de l'eau; à l'instant, il vit le ciel s'ouvrir au-dessus de lui, et il vit l'esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. En même temps, on entendit une voix du ciel, qui disait : C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. »

Voici ce que devient ce récit dans la bouche de Jean, au premier acte du drame de M. Sudermann :

« C'était au bord du Jourdain. Et je baptisais partout, selon l'ordre du Seigneur. Et beaucoup de peuple était autour de moi et croyait en moi, *mais mon âme se dévorait dans le doute.* Alors descendit du haut du vallon un jeune homme solitaire. Et tout le peuple recula... Et, lorsque je levai mon regard sur lui, je le sentis, c'était lui, car l'éclat de l'Éternel reposait sur lui... Et comme il s'adressait à moi et me demandait le baptême comme l'un des pécheurs, je refusai en tremblant et dis : J'ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi! Mais il répondit : Qu'il en soit ainsi, car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir la loi. Alors je m'inclinai et lui obéis... Et dès qu'il eut été baptisé par mes mains tremblantes, il sortit de l'eau, et voici! Soudain le ciel s'ouvrit au-dessus de lui, et je vis l'esprit de Dieu, pareil à une blanche colombe, descendre et venir sur lui, et la lumière sainte l'entoura. Et voici! Une voix descendit du ciel et dit : « C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » Alors, je me prosternai et je priai, et *mon âme n'était plus inquiète.* »

Vous reconnaîtrez que les traits nouveaux que M. Sudermann a ajoutés, — d'ailleurs avec une louable discrétion, — au récit de l'Évangéliste n'en augmentent point la force : j'entends les traits pittoresques, le solennel : « C'était au bord du Jourdain », la descente du haut rocher, les mains « tremblantes » du Baptiste. En revanche, j'ai souligné deux petites phrases dont il n'y a pas trace dans l'Évangile : ce sont elles qui renferment tout le sens de l'œuvre, qui n'est autre chose que leur développement. Et,

renonçant ici à toute critique de détails que je pourrais chercher encore, je dirai que cette conception me paraît extrêmement belle, puissante et nouvelle, et que les trois derniers actes la manifestent avec un grand éclat.

En présence de ce personnage mystérieux du Baptiste, de ce prophète sauvage qui s'enfuyait dans le désert où le peuple le suivait pour entendre annoncer la venue du Messie, M. Sudermann se trouvait plus libre qu'en présence du Christ : car les trois synoptiques consacrent peu d'espace à cet énigmatique personnage, et c'est à peine si sa figure est esquissée, à l'ouverture du récit sacré, par Mathieu, par Marc et par Luc. Tel qu'ils nous le montrent, nous pressentons en lui le dernier représentant de l'illustre lignée des Jérémie et des Élie, de ces terribles conducteurs du peuple d'Israël, qui recevaient les ordres directs de Jéhovah, les transmettaient, dans leur rigueur implacable, aux Hébreux qu'ils guidaient vers leurs destinées à travers les sacrifices et les massacres. Il apparaît à l'heure crépusculaire qui précède la fin de la civilisation juive. Il n'a ni l'autorité, ni la puissance de ses glorieux prédécesseurs : c'est pour cela, sans doute, qu'il s'enfuit au désert dont il n'est que la « voix clamante » ; et c'est la force des traditions anciennes, c'est le souvenir des grands jours héroïques de la nation, ce sont les restes des croyances ancestrales, c'est encore l'obscure angoisse des temps nouveaux, qui lui recrutent ses disciples. Que fut au juste cet homme étrange? Nous l'ignorons. Nous savons encore, cependant, qu'emprisonné par Hérode, et troublé dans sa prison par les bruits qui lui revenaient de Jésus, il envoya deux de ses disciples pour demander au Nazaréen : « Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre? » Nous savons enfin que son supplice fut un simple épisode des débauches du Tétrarque, et tous les peintres nous ont montré sa tête coupée sur le plat d'or qu'une belle fille porte en souriant.

En s'emparant de ces données, M. Sudermann en a fait jaillir le sens profond : son Baptiste incarne ou représente le doute, l'hésitation, l'angoisse qui durent agiter les consciences à cette heure de l'histoire où le vieux monde agonisait, où le monde nouveau allait naître avec l'humble fils du charpentier. Il n'est point un prophète qui converse avec Dieu dans un buisson de flammes, répète au peuple les paroles divines, apporte les Tables de la Loi, promet la délivrance, épelle avec certitude le livre de

l'avenir : il est une pauvre âme agitée, inquiète, incertaine, qui reflète l'inquiétude ambiante. D'elle, une foule attend la lumière, et croit parfois la recevoir. Pourtant Jean ne la donne pas ; il ne la possède même pas, il la cherche aussi, il la poursuit, il la pressent et longtemps s'arrête avant de la saisir. Il voit accourir autour de lui les assoiffés de vérité et de justice ; et il n'est point sûr de leur dire les paroles qu'ils espèrent. A chaque instant, les mots s'arrêtent dans sa gorge, car leur sens l'inquiète ; il demeure troublé de sa propre prédication, qui parfois arrache le père à son travail pour l'entraîner au désert, affame la mère et les petits délaissés, traverse sans les satisfaire les cœurs candides des jeunes filles. Écoutez-le causer avec la petite suivante de Salomé, à qui sa foi coûtera la vie :

JEAN.

... Tu me sers avec zèle, Miriam. Pourquoi me sers-tu?

MIRIAM.

Je ne sais pas.

JEAN.

Et tu me sers inutilement. Le sais-tu?

MIRIAM *fait un signe affirmatif.*

JEAN.

On te punira?

MIRIAM, *avec un frisson.*

On me...

JEAN.

Parle!

MIRIAM.

Maître, qu'importe?

JEAN.

Est-ce celui qui doit venir, Miriam, que tu sers ainsi?

MIRIAM.

Seigneur, qui le sait? Lorsque je ne te vois pas, c'est lui que je désire ; et quand tu me parles de lui, je ne vois plus que toi.

JEAN.

Enfans, il y a un frémissement dans vos âmes, comme de beaucoup d'eaux claires ou troubles... Il faut que j'en fasse un grand fleuve, et il me semble que je vais m'y noyer...

Ce doute intérieur, exprimé quelquefois, plus souvent indiqué, paralyse sa parole, désarme son bras. Il cherche lui-même, il attend celui qu'il annonce, « celui qui doit venir ». Il le décrit sur le ton des anciens voyans, arrivant comme un roi puissant et vainqueur qui anéantit ses ennemis et qu'accueillent les hosannah des enfans d'Israël; mais il croit bien mal à cette image, qu'effacent les paroles d'une pauvre femme qui réclame un pauvre pour les pauvres et le traite de faux prophète. Des propos confus, qu'apportent des Galiléens, lui rappellent le jeune inconnu qu'il a baptisé jadis. Est-ce lui qui maintenant accomplit des miracles sur les bords du lac de Génézareth, qui prêche une doctrine d'amour, ordonne d'aimer jusqu'à ses ennemis, s'entoure des humbles et des pauvres et repousse les Pharisiens? Il le pressent, mais n'en peut être sûr, et il ne sait que croire, il ne sait que penser. Au moment de l'action, c'est encore le doute qui l'arrête: soutenu par le peuple, qui ne lui demande qu'un signal, le voici sur les marches du Temple, prêt à barrer la route à Hérode et à Hérodias qui osent souiller de leur présence les parvis sacrés. Il tient dans sa main la première pierre de la lapidation, — cet arrêt redoutable et spontané de la justice populaire; autour de lui, ses disciples répètent: « Maître, lance-la! lance-la! » Il la lève déjà.

Il crie :

« Au nom de celui qui... »

Mais les étranges, les incompréhensibles paroles qu'on prête au Nazaréen sortent malgré lui de sa bouche; il balbutie :

« ... de celui... qui... m'ordonne... de... t'aimer...?

Et la pierre tombe de sa main.

Plus tard, ce doute de savoir, cette angoisse de comprendre, le tourmente aux approches de sa dernière heure, dans une succession de scènes que je vais traduire intégralement:

Hérode offre une fête somptueuse au Légat de Syrie, Vitellius. Salomé ayant dansé devant lui, il a promis, comme dans l'Évangile, de lui accorder tout ce qu'elle demanderait, et la jeune fille, dont Jean a repoussé l'amour, demande la tête du Prophète. On le fait amener devant les convives:

HÉRODE.

Je t'ai fait appeler, Baptiste. J'en suis vraiment fâché : prépare-toi. Le soir de tes jours est venu, mon ami.

JEAN.

Je suis prêt, seigneur.

HÉRODE.

Comprends-moi bien. J'en suis vraiment fâché. Mais il faut que tu meures. A présent. Tout de suite.

JEAN, *après s'être retourné en cherchant vers la porte.*

Seigneur, accorde-moi un délai.

VITELLIUS.

Il ne semble pas trop bien préparé, ton héros. Pour un rien, il se mettrait à gémir.

HÉRODE.

Baptiste, pourquoi ce délai?

JEAN.

J'ai envoyé des messagers et j'attends leur retour.

HÉRODE.

A qui as-tu envoyé ces messagers?... Tu te tais?... Oui, je te le répète, cela me fait vraiment de la peine. On aurait pu attendre encore beaucoup de toi. Mais...

JEAN, *tendant la main avec angoisse.*

Maître, je t'en supplie!

VITELLIUS.

Que t'avais-je dit? Tout le monde aime la vie, il n'y a que le Romain qui sache mourir.

HÉRODE.

Adresse-toi à cette jeune fille, Baptiste. C'est sa main, sache-le, qui tient ce petit paquet de hasard que tu nommes la vie.

SALOMÉ.

Maître, vois-tu ma puissance? Eh bien, supplie, supplie!

HÉRODIAS, *derrière elle, à voix basse.*

Mais s'il supplie, tu riras de lui.

SALOMÉ.

Peut-être, qui peut savoir ce que veut mon âme? Pourquoi ne supplies-tu pas?

JEAN.

Jeune fille, je...

SALOMÉ.

Voici le billot. Il attend ta tête...

(*Une pause, pendant laquelle survient le geôlier.*)

HÉRODE.

Qu'est-ce qui t'amène ici?

LE GEÔLIER.

Seigneur, pardonne! Si je ne savais que tu t'intéresses à cet homme...

HÉRODE.

Qu'y a-t-il donc?

LE GEÔLIER.

Deux des amis qui étaient hier chez lui, — tu les as vus devant la porte, — sont revenus, et comme ils ont appris qu'il allait revenir, — tes serviteurs me l'avaient appris et j'ai fait tout préparer, — ils sont devenus comme des possédés, et m'ont supplié de les conduire à lui, où qu'il fût.

HÉRODE.

Que penses-tu de cela, noble Légat?

VITELLIUS.

Mon cher, ceci est le plus amusant spectacle qu'on m'ait jamais offert à table. Fais-les venir, fais-les venir.

(*Sur un signe d'Hérode, le geôlier va jusqu'à la porte du fond, et revient avec Manassé et Amaria.*)

JEAN.

Qu'avez-vous à me dire?

MANASSÉ.

Maître...

HÉRODE.

Plus haut, plus haut, mes amis! Si vous ne voulez pas parler pour nous, je vous fais jeter à la porte.

MANASSÉ.

Faut-il, maître?...

JEAN.

Parlez, car il me semble que nous sommes tout seuls.

MANASSÉ.

Nous avons pris, maître, la route de Bethséda, et, comme le jour se levait, nous l'avons trouvé.

JEAN.

Vous *l'*avez trouvé ?

MANASSÉ.

Il y avait beaucoup de peuple autour de lui, qui reposait sous les oliviers ou louait le Seigneur à cause des miracles qui surviennent à toute heure. Et il y avait de l'éclat dans tous les yeux, de l'harmonie dans toutes les bouches.

JEAN.

Et *lui*, comment était-*il* ? Son air ? ses manières ?

MANASSÉ.

Maître, je ne le sais pas.

JEAN.

Vous l'avez vu, pourtant ?

AMARIA.

Rabbi, demandes-tu jamais : quel est l'air du soleil ? quelles sont les manières de la lumière ?... Quand nous avons vu son sourire, nous nous sommes prosternés devant lui, et la paix s'est faite dans nos âmes.

JEAN.

Et lorsque vous l'avez interrogé et qu'il a parlé, quelles ont été ses paroles ?

AMARIA.

Ses paroles étaient douces comme celles d'un frère.

MANASSÉ.

Douces comme... le vent qui vient de la mer, vers le soir.

AMARIA.

Et il a parlé ainsi : Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les paralytiques marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et l'Évangile est annoncé aux pauvres.

JEAN.

Il a dit : aux pauvres ?

MANASSÉ.

Et comme il se préparait à venir dans cette ville avec la foule qui l'entoure, nous sommes venus avec lui jusqu'à la porte, et nous avons pris les devans pour t'obéir.

JEAN.

Et ne vous a-t-il rien dit de plus ?

AMARIA.

Oui, il nous a dit encore une chose. « Heureux, a-t-il dit, qui ne se tourmente pas à cause de moi! » Cette parole, nous ne l'avons pas comprise.

JEAN.

Mais moi, je le comprends bien. Moi, pour qui il l'a prononcée. Je me suis tourmenté pour lui, car je ne le connaissais pas. Et mon tourment remplissait le monde, car je ne le connaissais pas. Vous êtes vous-mêmes les témoins que j'ai dit que je n'étais pas le Christ, mais que j'étais envoyé devant lui. Un homme ne peut rien prendre que ce qui lui est donné par le ciel. Et il ne m'a rien été donné. Les clefs de la mort, je ne les ai pas tenues; les balances du péché ne m'ont pas été confiées; qu'aucune bouche ne prononce le nom du péché, sinon la bouche de Celui qui aime! Et moi, je voulais vous conduire avec une verge de fer! C'est pour cela que mon pouvoir est tombé et que ma voix s'est tue. J'entends un grand frisson autour de moi, et la lumière sacrée m'enveloppe... Un trône est descendu du ciel avec des piliers de feu. Le Prince de la Paix y est assis en vêtemens blancs. Et son épée s'appelle « amour », et son cri de guerre est « pitié »...

(*Il reste les bras étendus, les yeux vers le ciel, Manassé et Amaria tombent à ses pieds.*)

VITELLIUS.

Mon cher, il me semble que nous en avons assez de ce fou.

HÉRODE, *entre l'émotion et la moquerie.*

Jean, je suis vraiment fâché pour toi. Et quand viendra Celui que tu annonces, je le saluerai comme je te salue... Ah! ah! ah! ah!... Qu'on l'emmène!...

Je ne parlerai pas des personnages secondaires qui gravitent autour de cette grande figure, — car elle les efface. Aucun d'entre eux n'a beaucoup de relief, bien qu'ils soient suffisamment représentatifs pour le but de l'auteur. Ils luttent, selon leurs forces, pour la foi, pour la vérité, ou incarnent, comme Hérode, Hérodias et Salomé, les pires instincts de la nature humaine, les puissances secrètes du péché, du vice et du crime. Ils sont des exemplaires moyens de leur espèce : seule, Salomé les dépasse un peu, à force d'ingéniosité perverse, de malfaisante sérénité, d'astuce candide, de souriante cruauté. C'est bien la figure fatale, la « Guenon du pays de Nod » que tant de drames et de romans ont déjà décrite : mais ici, elle a une saveur orientale ou mystique qui la sauve de la banalité. Elle a, avec Jean, deux ou trois scènes bien jolies, — encore qu'elle s'explique un peu trop. — Il y a des momens où son regard descend trop profond dans les ténèbres de sa petite

âme effroyable; mais, comme elle répète à propos, d'autres fois :

« Je suis une rose dans la vallée, une fleur de Saron... »

Toutes ces figures de second plan, comme aussi tous les détails des scènes habilement agencées, concourent à dessiner en vigueur ce personnage saisissant de l'Annonciateur, écrasé par sa destinée, dominé par l'approche invisible de « Celui qui doit venir », porteur de l'Amour et de la Vérité, de Celui qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, mais dont le cortège pacifique apparaît à la dernière scène, pendant que la tête de Baptiste circule parmi les convives d'Hérode. Et ce personnage est d'une envergure que M. Sudermann n'avait pas encore atteinte. J'irai plus loin : je dirai que, dans le cycle assez nombreux des drames que l'on emprunte depuis quelques années à la légende sacrée, *Jean* me paraît au premier rang. Et le mérite en revient, du moins en partie, à la liberté dont l'auteur en a usé avec le texte. Si l'on veut puiser à cette source, dont la richesse est extrême, qu'on ne cherche pas à découper en dialogues les Évangiles, à paraphraser les paroles consacrées, à coudre scène à scène les récits des synoptiques; qu'on s'efforce au contraire d'éclairer les figures à peine esquissées par l'histoire, de développer les situations que les apôtres ont à peine indiquées, d'interpréter, en un mot, selon les exigences de notre art actuel, des thèmes d'une magnificence unique, d'une saisissante humanité. Ainsi faisaient déjà les auteurs de nos vieux mystères; on sait bien que leurs plus belles scènes étaient celles qui leur appartenaient en propre, — celles où Joseph et Marie discutaient leurs moyens d'existence, où Marie suppliait Jésus d'abréger son supplice, où Lazare, beau chevalier, partant en chasse, un faucon sur le poing, s'arrêtait auprès de la belle Madeleine. — M. Sudermann vient de montrer que, dans cette voie, il y a encore, il y aura peut-être toujours « quelque chose à trouver. »

ÉDOUARD ROD.

NOS DEVANCIERS EN TUNISIE

L'Afrique est un immense réservoir d'hommes et de richesses; mais elle a gardé son secret pendant des milliers d'années. Des dieux jaloux semblaient en défendre les bords et prendre plaisir à perdre les conquérans dans un dédale d'obstacles naturels. La véritable divinité africaine, c'est une Isis voilée.

De nos jours, Isis a parlé; nous comprenons mieux les causes de ce long silence.

« Tandis que la plupart des grands continens se sont constitués autour d'une arête ou d'une échine centrale... en Afrique l'arête, au lieu de s'élever au centre comme le faîte d'un toit, entoure le continent comme une ceinture, cernant un plateau intérieur, immense et isolé (1). »

L'Afrique du nord, tout illuminée qu'elle paraît par les reflets de l'Europe et baignée dans l'azur éclatant de la Méditerranée, a cependant la même physionomie revêche. Depuis l'extrémité du Maroc jusqu'au massif de Kroumirie, l'Atlas forme une muraille presque continue; et si les rives de l'ancienne Libye sont moins escarpées, elles ne sont guère plus hospitalières.

Toutefois, l'antiquité la plus vénérable avait déchiré le voile en deux endroits, ouvert deux brèches inégalement profondes dans cette massive charpente : en Égypte, d'abord, le long de cette étroite vallée à laquelle les eaux du Nil prêtent, entre des bornes immuables, un éternel rajeunissement; — puis, dans l'angle formé

(1) G. Hanotaux, *le Partage de l'Afrique.*

par la Tunisie actuelle : terre de limites plus incertaines, de nom plus variable et de fortune plus diverse, parce que le dessein de la nature, moins ferme à l'origine, s'est accompli ou effacé suivant que l'homme lui donnait ou lui refusait son concours. Elle a connu des périodes lumineuses suivies de longues éclipses. Mais la civilisation qu'elle a enfantée a été, par momens, tout aussi riche et plus variée, plus vivante, plus européenne que celle de la vieille Égypte.

I

Entrés par l'Algérie, nous n'avons vu d'abord, dans l'ancienne province d'Afrique, qu'un prolongement de l'Algérie. C'était une erreur d'optique. La Tunisie diffère essentiellement des provinces voisines. Elle est la solution de continuité du massif algérien, le défaut de la cuirasse, le point sensible où l'Europe a pu enfoncer son coin dans le bloc africain.

Chose étrange! depuis des centaines d'années, des millions de Français apprennent par cœur les guerres puniques et dissertent sur le grand duel de Carthage et de Rome ; mais, jusqu'à une époque récente, ils n'avaient pas tiré la leçon des événemens. Ils se contentaient de répéter, d'après les manuels, que Rome et Carthage se sont disputé « l'empire des mers ». Comme si les Romains, ces laboureurs au front têtu, se souciaient d'autre chose que de belle et bonne terre! Ils se sont battus pour la Sicile d'abord, et puis pour ce morceau d'Afrique dont ils connaissaient tout le prix, sachant assurément que Carthage n'avait pas poussé là par hasard, et qu'il y avait des racines à sa prospérité.

Nous, au contraire, aussi valeureux, mais presque aussi aveugles que les Croisés du moyen âge, nous avons d'abord donné de la tête au plus épais de l'Atlas, prenant l'obstacle de front, laissant aux insurrections le choix du terrain, prodiguant sans compter notre sang et notre or ; et c'est hier seulement que, mettant à profit les enseignemens du *De Viris*, nous avons fini par où les anciens avaient commencé, c'est-à-dire par un mouvement tournant très simple qui prend à revers l'Atlas et ses populations belliqueuses.

Lorsqu'en 1881 nos colonnes occupèrent pacifiquement la Tunisie, l'intérieur du pays ne différait pas sensiblement de ce qu'il devait être, au temps où les légions de Marius poursuivaient Ju-

gurtha jusque dans les sables de Gafsa. C'était toujours le sol peu peuplé, inégalement arrosé, mais facilement accessible, que Salluste décrit en petites phrases courtes et malveillantes, comme il convient à un bel esprit de Rome qui s'ennuie dans son proconsulat d'Afrique.

L'Atlas, ici, cesse d'être une muraille. Il n'y a plus ni chaîne continue, ni hauts plateaux monotones comme en Algérie. La montagne se disloque, s'humanise, se fond avec la plaine ou forme des hauteurs isolées, qui s'élèvent de distance en distance sur un terrain parfaitement plat. Telles ces collines au noble profil, aux pentes complaisantes, que les peintres de l'école classique mettent dans les fonds de tableaux. Et réellement, ces belles vallées du centre, avec leurs larges perspectives, leur lumière douce, leur ciel tempéré, l'encadrement harmonieux de leurs horizons bleuâtres, semblent des tableaux auxquels il ne manque que la vie. On dirait l'œuvre inachevée d'un Claude Lorrain qui aurait oublié les personnages et les « fabriques ».

Cette disposition du sol produit une extrême variété d'aspects et de climats. Ce qui subsiste des derniers contreforts de l'Atlas forme autant d'écrans successifs qui abritent le pays contre les vents du nord-ouest. Sur le premier écran, au bord de la mer, on a des forêts aussi touffues, aussi belles que la forêt de Fontainebleau, et sur le second ou le troisième, tantôt les bois clairs et résineux de pins d'Alep, tantôt la simple brousse des pays d'Orient, tantôt l'aspect dénudé des montagnes de Grèce ou d'Asie Mineure. Naturellement le régime des vallées change selon que les pluies s'arrêtent ou passent sur les écrans interposés. Lorsque le vent d'hiver souffle du nord-ouest, les vallées voisines de la mer sont aussi bien arrosées que nos vallées de France. Celles de l'intérieur attendent que les premières aient bu et vivent de leurs restes. Mais il arrive aussi, — cette année par exemple, — que les pluies commencent par le sud-est, c'est-à-dire qu'elles prennent les écrans à revers; alors l'arrosage est bien amorcé; le pays tout entier boit cette rosée bienfaisante qui disparaît en un clin d'œil comme un verre d'eau dans un gosier desséché. En quelques jours, des plaines naguère arides s'habillent de verdure. Bien avisé le cultivateur qui aura fendu à temps le sol desséché et retenu l'eau fugitive dans des labours profonds!

La dislocation des montagnes produit encore des effets nattendus dont la prévoyance humaine peut tirer parti. Tan-

dis qu'ailleurs, en Algérie par exemple, le système change brusquement et l'on passe sans transition de la zone fertile du littoral à la zone aride, ici le relief plus inégal du sol détermine, au cœur même du pays, des points de chute d'eau presque aussi abondans que sur la côte; de sorte qu'après avoir traversé une vallée du Péloponèse tapissée de lentisques et de lauriers-roses, on se trouve tout à coup transporté dans les Cévennes ou dans la Limagne. C'est le cas du plateau de Maktar, dont le climat pluvieux alimente toutes les sources du centre.

Il est humiliant de penser que cette découverte est, pour nous, plus récente que celle du Fouta-Djallon. Ce qui peut nous consoler, c'est que Salluste ne l'avait pas faite.

Nous étions naturellement beaucoup mieux renseignés sur les avantages maritimes du pays, car ils sautent aux yeux. Ils étaient déjà connus du temps de Charles-Quint. Don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, en fut tellement frappé qu'il demanda, pour récompense de ses services, la vice-royauté de Tunis à son frère Philippe II, qui s'empressa de la lui refuser. La rupture du système de l'Atlas se reproduit exactement sur la côte qui, au lieu d'opposer au navigateur un rempart continu et presque sans abri, se découpe en golfes profonds, comme à Bizerte et à Carthage; en vastes lagunes, comme à Tunis, puis au delà du cap Bon s'infléchit brusquement vers le sud, offrant quelques mouillages naturels excellens, tels que celui de Sfax, ou des rades susceptibles d'être aménagées de main d'homme telles que celle de Sousse et même celle de Mehdia, dont plusieurs dynasties arabes firent leur capitale.

Le pays présente ainsi un vaste front de mer très supérieur à l'importance de son territoire, et on peut dire que ce phénomène est absolument unique en Afrique. Il donne à la Régence un avantage marqué sur l'Égypte elle-même, qui n'a qu'un seul débouché sur la mer, et une grande ressemblance avec le rivage d'Europe. Il existe, du reste, une preuve palpable de l'influence bienfaisante des côtes : tandis qu'à l'intérieur du pays, des causes historiques trop connues amenaient la décadence agricole et le dépeuplement, à Sousse et à Sfax, les hommes sont nombreux et la terre est riche.

Voilà donc une contrée vaste, bien ouverte, souffrant parfois de la sécheresse, dotée d'un climat inégal, mais sain et tempéré, fertile en ressources, apte à réparer, en quelques heures, les maux

d'une longue attente, grâce aux caprices d'un ciel qui la dédommage de son avarice par de brusques retours de faveur. Que peut-on en faire? ou plutôt qu'en a-t-on fait? Car nous ne sommes point ici en Australie ou au Congo. Nous avons eu des devanciers, tantôt obscurs et tantôt illustres.

II

Avant l'apparition des grands fondateurs, le terrain a d'abord été déblayé par une race moins fameuse, mais très résistante, car elle subsiste encore, alors que tous ses vainqueurs ont successivement disparu : ce sont les Berbères, peuple attachant et singulier, mais difficile à caractériser. Est-il nomade ou sédentaire? sauvage ou civilisé? Il peut être, à quelques lieues de distance, l'un ou l'autre : Berbères, les Kabyles laborieux de l'Algérie; Berbères, les Touaregs du désert; Berbères, les marins des îles Kerkenna, ou les paisibles jardiniers de Sfax et de Djerba. L'histoire nous les montre indisciplinés, pillards, travaillés par de continuelles dissensions. Mais l'histoire nous les montre aussi capables d'application, de méthode, et quelquefois plus intelligens que leurs maîtres. Ils sont partout. Ils forment le fonds et le tréfonds du pays. Sur les côtes, dans les montagnes, au désert, leur langue, encore vivace, les dénonce suffisamment. Mais on supposait du moins que les tribus cavalières de la plaine, par exemple les Fraichich de Tunisie, étaient de sang arabe. Ouvrons une chronique byzantine, antérieure à l'invasion arabe : sous le nom de *Fraixa*, nous les trouvons à la même place, avec les mêmes mœurs de détrousseurs de grand chemin, et probablement coiffés des mêmes plumes d'autruche qui ornent aujourd'hui la tête de leurs cavaliers d'élite.

Tels ils sont encore, tels étaient les Numides de Massinissa. Incapables de fonder un grand empire, ils s'adaptent à tous les genres de vie, à toutes les croyances. Ils ont passé avec la plus grande facilité du paganisme au christianisme, et du christianisme à l'Islam. Leur faible est de ne savoir ni s'unir ni sacrifier spontanément une partie de leur indépendance pour atteindre un but supérieur, ni organiser cette hiérarchie des forces, sans laquelle l'activité humaine ne dépasse pas l'horizon natal; en un mot, de n'être pas une race politique. Ces peuples vigoureux, mais atteints et convaincus d'anarchie chronique, ont besoin d'être encadrés.

Encore supportent-ils le joug en frémissant, comme au temps de Carthage et de Rome. Quand ils deviennent à leur tour conquérans, comme à l'époque de l'invasion de l'Espagne, c'est sous le couvert d'une civilisation d'emprunt, à laquelle ils infusent les germes de division qu'ils ont dans le sang.

J'ai lu souvent d'ingénieuses déductions sur l'ancienne civilisation des Berbères. Le mieux est d'aller la chercher sur place, là où elle subsiste intacte, à l'abri de tous les changemens. Dans le cirque de montagnes qui entoure le golfe de Gabès, ils ont toujours vécu libres, et personne n'est venu les déranger. De loin, on n'aperçoit que des pentes jaunâtres et des rocs sourcilleux. Regardez bien, ils sont là. Où? Peut-être sous vos pieds. Un filet de fumée qui sort de terre trahit un gîte souterrain. Ce grand trou carré qui fait reculer notre cheval est un patio, et si vous vous penchez, vous verrez les voiles bleus des femmes, les vêtemens poudreux des hommes, presque toujours un chameau ou un âne accroupi. Vous descendez par une allée en pente douce : ce terrier contient des chambres habitables. Vos yeux accoutumés à l'obscurité discernent des niches creusées dans les parois, quelques ustensiles de ménage, les instrumens d'une toilette sommaire, un miroir minuscule, camelote européenne qui a remplacé le bibelot carthaginois ou romain.

Où sont-ils encore? Sortez et levez la tête, regardez où planent les vautours. Quoi! sur ces aiguilles de calcaire? dans ces éboulis gigantesques? Oui, sur cette teinte uniforme, au milieu des blocs tourmentés, vous distinguez peu à peu le travail humain : des entassemens méthodiques, des citadelles paradoxales, des châteaux forts prodigieux, toute une floraison de villages à l'extrémité des cimes. En approchant, vous voyez se mouvoir, parmi les pierres grises, d'autres formes grises qui marchent. Ce sont eux. Comme les animaux primitifs, ils ont pris la couleur du sol. Approchez encore : l'apparition d'un Européen a remué la fourmilière. Ils se rassemblent sur leurs terrasses ou sur le seuil des ruelles escarpées. Drapés à l'antique dans leur toge de grosse laine, ils semblent des statues animées. C'est de l'archéologie vivante. De près, la forteresse est grossière et le gîte misérable, mais l'ensemble a grand air. Eux-mêmes, sous le hâle et sous la crasse, sont, à leur manière, des gentilshommes, n'ayant jusqu'ici subi d'autre loi que la leur. Leurs traits taillés à grands coups, leur physionomie intelligente et ouverte, leur geste vif, leurs yeux mobiles;

le sourire de leurs dents blanches n'ont rien de commun avec le calme olympien de l'Arabe. Faites-vous traduire leurs discours : vous serez surpris de leur éloquence naturelle. Ils vous prendront même par l'amour-propre, en citant vos inventions modernes. « Jadis, dit un orateur improvisé, la tribu des Touazines marchait à la tête des autres tribus, comme la locomotive sur les chemins de fer, traînant tout le reste après elle. Aujourd'hui, la montagne nous rejette à la mer et la mer nous rejette à la montagne... » Ainsi devaient-ils parler aux Carthaginois de galères et aux Romains de légions.

Si maintenant vous poussez votre pointe, vous découvrirez, sous cette sauvagerie, tout un réseau de fédérations locales, aux relations compliquées. On vous montrera avec orgueil les greniers en forme d'alvéoles où les nomades entassent la récolte hâtive, à l'abri d'un coup de main. Eux-mêmes préfèrent vivre sous la tente. Mais toute une population vassale et sédentaire, groupée autour du grenier fortifié, monte la garde et fait la corvée. Ainsi, derrière ces remparts de boue, une féodalité en haillons perpétue l'existence fière et libre, sans passé comme sans lendemain, qui s'étendait à toute la *Berbérie*, avant l'entrée en scène des nations policées.

III

Avec Carthage commence l'exploitation méthodique du pays. Ce qui distingue ces marchands célèbres de tous ceux qui ont écumé la Méditerranée, c'est qu'à l'exemple de Venise ou de l'Angleterre, ils trafiquaient l'épée au côté. Ils avaient une politique, une armée, une grande marine de commerce et de guerre. Le choix de leur capitale les montre aussi hardis marins que méfians et circonspects envers les populations de l'intérieur. Quel enseignement que la comparaison de Carthage avec Tunis ! Carthage, au fond d'une rade foraine, brave l'insulte qui vient du large, et, au lieu de masquer son port, le taille en pleine mer. Mais, campée sur le sol d'Afrique, elle se protège contre les habitans du pays par une triple ceinture de collines, de marais et d'eau salée. Tunis domine les routes de terre ; mais, du côté de la mer, elle est timide, irrésolue. Elle se blottit derrière un lac sans profondeur, inaccessible aux vaisseaux de haut bord. C'est un repaire de pirates qui n'osent affronter l'ennemi en face.

Certainement, tout ce que peuvent faire la politique et le commerce pour susciter, grouper et exploiter les forces vives d'une contrée, les Carthaginois le firent. Mais la politique et le commerce sont des puissances d'organisation qui tirent le meilleur parti possible de ce qui existe : ce ne sont pas des puissances créatrices, du moins par elles-mêmes. S'il est difficile de reconstituer une civilisation aussi complètement abolie, l'exemple tout récent de Venise nous montre comment un peuple supérieur peut remplir ses palais de richesses et le monde du bruit de ses armes sans repétrir le sol qu'il épuise en le dominant. Encore Venise a-t-elle été créatrice dans le domaine de l'art, tandis que les Carthaginois n'ont rien inventé. Les monumens puniques, ou les objets que l'on trouve dans les tombes, ne sont le plus souvent que la reproduction grossière de motifs égyptiens, grecs ou assyriens. En fait de colonisation, on rencontre leurs traces assez loin dans l'intérieur; mais le plus souvent des inscriptions bilingues montrent que les Carthaginois se sont avancés derrière les légions romaines et que, vaincus, ils étendirent leur trafic à l'abri des aigles.

Ce fut le génie romain qui, s'emparant de ce coin du globe, le marqua d'une empreinte ineffaçable : génie non seulement politique et guerrier, mais administrateur, restaurateur, et, dans le domaine économique, inventeur. Il est vrai que les Romains eurent le temps pour auxiliaire : en Afrique, leur domination ne dura pas moins de sept cents ans, si l'on excepte l'intermède vandale qui ne changea rien au fond des choses et fut plus funeste à l'Italie qu'à l'Afrique, où ces grands pillards revenaient digérer leur proie. La domination byzantine qui suivit ne fut que la continuation de Rome. Dans son œuvre plus hâtive, Byzance se servit des mêmes matériaux; et de même qu'elle bâtissait ses citadelles improvisées avec les débris des temples et des arcs de triomphe, de même elle ne faisait qu'adapter aux nécessités du moment la tactique, l'administration, l'agronomie des Romains.

Pendant cet intervalle de sept siècles, l'histoire est pleine, il est vrai, du récit des insurrections, de révolutions de prétoire ou de palais, de batailles sanglantes, de villes prises d'assaut. C'est ainsi, du moins, que nous l'avons apprise, car on a longtemps considéré l'histoire comme une tragédie continue où les massacres mémorables et les grands conflits étaient seuls dignes d'être racontés. Ni Salluste, ni Tacite, ni Procope n'auraient abaissé leur plume à noter la construction d'un aqueduc ou la plantation des

oliviers. Heureusement les monumens sont là. Ils témoignent hautement qu'au milieu de ces orages, dont plusieurs ne dépassaient pas les limites d'une insurrection algérienne, la province d'Afrique, Proconsulaire ou Byzacène, semait, plantait et récoltait assez paisiblement. C'est en plein empire, à l'époque des Antonins et des Sévères, que la province atteint son apogée. Les frontons des temples rendent encore hommage au très pieux empereur Marc-Aurèle. Les gradins des théâtres s'élèvent en demi-cercle sur le flanc des collines, en face d'un horizon plus beau que tous les décors artificiels, et la scène, ornée de son portique, pourrait entendre demain la voix des acteurs tragiques. L'arête vive et la courbe des arcs mettent une image de force, d'ordre et de régularité à côté des pauvres gourbis arabes. Les inscriptions votives, les dédicaces, gravées profondément dans le marbre, perpétuent le souvenir d'un homme ou d'une cité, sur ce sol mouvant où depuis douze cents ans les générations insouciantes n'écrivent plus que sur le sable. Le profil géométrique et les arches régulières des aqueducs rachètent encore des pentes où les eaux coulent maintenant au hasard, et leurs assises ébranlées, leur blocage béant, affirment, jusque dans la ruine, la persistance de la volonté tenace du peuple-roi. Au milieu d'un pays désert, se dresse un amphithéâtre géant, sorte de colisée abandonné, paradoxe de la solitude. Sa couronne altière s'aperçoit à d'énormes distances. C'est un témoin qui marque de toute sa hauteur, au-dessus de quelques cabanes rampantes, le niveau des civilisations disparues. Il a fallu jadis y entrer par la brèche, comme dans une citadelle. Cette coupe immense, débordant autrefois de mouvement et de bruit, est aujourd'hui silencieuse, et les chèvres broutent l'herbe qui recouvre ses gradins.

Dans des vallées qui semblent rasées par une destruction systématique, et où l'on n'aperçoit que la silhouette chétive et lointaine d'une troupe de chameaux, on rencontre, à chaque étape, les restes de villes populeuses, avec leurs thermes, leurs basiliques, leur voie triomphale, les rues encore visibles, les chambranles des portes encore debout, réponse éloquente à la paresse humaine qui allègue la stérilité du sol; et, dans la campagne nue, les anciens pressoirs, pareils aux pierres levées d'un cimetière druidique, perpétuent la mémoire de la prospérité morte. Et ce qu'on voit à la surface n'est rien à côté de ce que la terre recèle : à chaque instant, la pioche sonne le creux, et des villes souter-

raines se révèlent avec le même cachet de grandeur et de durée. Ce sont d'immenses citernes, hautes comme des cathédrales : parfois tout un village grouille dans les entrailles du monstre; ou bien, sous la culture sommaire, semée de cailloux et de ronces, la pelle du fellah met au jour le pavé en mosaïque d'une ancienne villa. Une peu d'eau jetée sur cette poussière fait revivre soudain la fraîche corolle des fleurs, le plumage étincelant des oiseaux, le corps glorieux d'un héros,

Toujours prêt à surgir, comme un dieu qui commande,

et ce sourire qui vient du séjour des ombres, cette grâce délicate enfouie sous cette barbarie, font un contraste encore plus poignant que la ruine dressée qui défie le ciel. On pense au vers de Virgile, de ce Virgile dont on vient de retrouver à Sousse la figure authentique, non point affadie par une fausse tradition, mais mâle et toute romaine :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

L'originalité des Romains n'est pas d'avoir profité des dons de la nature là où ils s'offraient d'eux-mêmes : ce qu'ils ont fait dans le nord, sous un ciel assez semblable à celui d'Europe, ne diffère pas sensiblement de la Gaule romaine ou de l'Illyrie; et d'ailleurs, ils étaient guidés par les traces des Phéniciens, que leur civilisation a recouvertes. C'est au centre et au sud, dans ce qu'on appelait la Byzacène, qu'ils ont été réellement créateurs : là, dit très justement M. Gauckler, « rien n'existait avant eux. Ils ont trouvé un pays désert, ils l'ont transformé en une vaste ferme ; après eux, le désert a reparu. Tout ce pays est à eux, rien qu'à eux; c'est leur domaine propre » (1).

Et cette colonisation d'un sol réputé stérile repose sur la formule la plus simple : c'est que l'olivier prospère là où le blé meurt, parce que ses racines profondes vont chercher dans le sable la fraîcheur latente. Or l'huile était à peu près le beurre de l'antiquité. Ces immenses espaces vides se sont donc couverts peu à peu d'une forêt continue d'oliviers qui allait sans interruption de Sfax à Tebessa. M. Paul Bourde a démontré le fait dans un opuscule d'une force probante invincible ; et, du même coup, les villes mortes, les moulins abandonnés, les colisées silencieux, tout ce

(1) Paul Gauckler, *Notice archéologique sur la Tunisie, histoire et description*, t. Ier; Berger-Levrault, 1896.

passé presque inexplicable a été éclairé d'une lumière subite.

L'autre chef-d'œuvre des Romains, c'est l'aménagement des eaux. « Ciel et terre pauvres en eau », dit Salluste. « Pendant cinq mois de l'année, il ne pleut nulle part, même dans le nord, trop arrosé en hiver. En toute saison, dans le sud, il ne pleut pas assez. Partout l'eau fait défaut pendant une partie de l'année, et le résultat de cette disette, c'est la stérilité, la mort (1). »

Recueillir, conserver, diriger, purifier l'eau bienfaisante, s'en montrer avide et avare, et l'empêcher, s'il se peut, d'aller se perdre dans la mer, « combattre les excès d'un régime essentiellement torrentiel », tel est le problème que les Romains ont poursuivi et résolu pendant sept siècles. L'eau qui tombe des toits, l'eau qui glisse à la surface de la terre, l'eau qui bouillonne pendant quelques heures dans les oueds, l'eau qui filtre doucement sous les herbes, ils ont tout gardé, capté, décanté dans leurs citernes à compartimens, contenu dans leurs barrages, recueilli en cascades le long des gradins cultivés, conduit par l'irrigation, évacué par le drainage, porté au loin sur leurs aqueducs. Ils ont employé tantôt la douceur et tantôt la violence ; ici des canaux sinueux et subtils, là de massifs barrages, avec de telles ressources, que, si l'on en excepte l'usage plus étendu du siphon, l'art de nos ingénieurs ne saurait aller plus loin, et que sur certains points, pour l'aménagement des citernes, par exemple, il est certainement dépassé. Ils aimaient l'eau comme un peuple méridional sait l'aimer. Quand par hasard, dans ce pays sec, elle jaillissait spontanément du sol, ils étaient saisis d'un sentiment d'adoration que nous avons de la peine à comprendre, nous autres gens du nord, gorgés d'humidité. Leur industrie éclatait alors en hymne de joie, florissait en statues élégantes, se jouait dans les bassins de marbre, et là où nos ingénieurs se contentent de poser un robinet, ils traçaient comme à Zaghouan l'ellipse gracieuse d'un temple des eaux : culte aimable, bien supérieur aux formules géométriques dans lesquelles nous emprisonnons la nature, car il enseignait, par un symbole transparent, le respect de la divinité mobile qui tient entre ses mains la prospérité de l'Afrique, et le prix de ses faveurs capricieuses.

(1) P. Gauckler, *Notice archéologique, ibid.*

IV

Douze siècles nous séparent, en Tunisie, de la civilisation romaine, et tandis que, sur le sol d'Europe, les changemens ont été insensibles, de sorte que l'on peut lire l'âge des nations sur les monumens accumulés, comme on déchiffre l'âge du globe sur une formation géologique, ici, entre le passé et le présent, la rupture est complète. La conquête musulmane a fait le vide dans cette partie de l'Afrique à peu près comme en Asie Mineure et pour les mêmes raisons: dans un climat variable et sur un sol inégalement fertile, la civilisation ne se maintient qu'à force d'art, de culture et de soin. Ce ne sont point ici les pampas de l'Amérique ou la prairie indienne: c'est un jardin qui demande un entretien continuel. Or, la grande fédération musulmane est indulgente aux nomades, et les nomades sont de médiocres jardiniers.

En même temps, l'orientation de la Tunisie a été changée. Jusque-là, tous ses vainqueurs arrivaient par mer, et chacun d'eux apportait avec lui un peu de cette civilisation ingénieuse qui pousse sur les bords de la Méditerranée. L'Islam venait du fond de l'Arabie, en contournant le golfe de Gabès. Le couloir peu étendu qui s'ouvre entre le golfe et les montagnes voisines, cette contrée pauvre et sèche, jusque-là dédaignée, devient tout à coup un des grands chemins du monde: c'est le lit du torrent qui, pendant quatre ou cinq siècles, se déverse du sud au nord et de l'orient à l'occident. Dans cet entonnoir s'engouffre la première poussée du flot; puis le flot, par ondes successives, déborde jusqu'en Espagne et jusqu'à Poitiers. Tant qu'il a pu couler vers l'ouest, la Tunisie n'a pas trop souffert. Elle a même connu des périodes de prospérité, par exemple au xe siècle sous les Fatémides. Mais quand l'Islam s'arrête devant l'effort contraire des nations chrétiennes, quand les Maures, renonçant à conquérir l'Europe, se fixent décidément en Espagne, alors la route est barrée pour les nouveaux venus; le reflux commence et la Tunisie en ressent cruellement les effets: c'est ce qui explique le caractère destructeur de l'invasion des Beni-Hilal et des Beni-Soleïm au xie siècle. Ces tribus nomades, dont l'Égypte cherchait à se débarrasser, s'abattirent sur la Tunisie comme une nuée de sauterelles, et, au lieu de continuer leur route vers l'ouest,

elles se répandirent du sud au nord. En un instant tout fut dévoré.

Rien, en effet, ne pouvait être plus funeste au pays qu'un barbare venant du sud. Au lieu de lui opposer son front de mer et de le retenir dans cette contrée florissante qui avait si vite amolli les Vandales, l'ancienne province romaine était attaquée par son sol le moins fertile, par ses cultures les plus fragiles. L'invasion des nomades opère comme un retour offensif des sables du Sahara qui recouvrent et ensevelissent peu à peu l'oasis laborieusement conquise. Qui veut se faire une image exacte du fléau n'a qu'à visiter les oasis mutilées du Nefzaoua. Sur cette limite du Sahara, ce ne sont que sources aveuglées, canaux comblés, palmiers épars, restes lamentables de cultures abandonnées : il fallait lutter à la fois contre la nature et les Touaregs, c'était trop à la fois. De même, dans la Tunisie tout entière, la barbarie des peuples pasteurs a coupé les arbres, comblé les citernes, remplacé la haute prévoyance par la vie au jour le jour : véritable revanche de l'Afrique indomptée sur la culture européenne. Cette œuvre de dévastation fut secondée peut-être par les instincts d'anarchie qui sommeillaient dans le sein de la race berbère. Du moins cette race, qui supportait mal la paix romaine, se laissa-t-elle rapidement envelopper dans les liens peu gênans de l'Islam, après un essai de résistance aussi destructif que la conquête elle-même. Depuis lors, elle s'est si bien pliée aux mœurs des vainqueurs qu'elle a perdu peu à peu son histoire propre, puis son nom, puis sa langue, qui ne subsiste que dans les montagnes, les îles ou les déserts.

Il y a eu sans doute, pendant cette longue et confuse période, de glorieux épisodes, des conflits dramatiques, et même quelques tentatives pour implanter sur le sol de la Tunisie la civilisation qui brillait à Bagdad et à Cordoue. Il faut renoncer à rendre l'Islam sommairement responsable des désordres qu'il n'a pas pu prévenir. Les historiens arabes ont été les premiers à déplorer les ravages de l'invasion hilalienne ; et si le tableau qu'ils tracent de la période précédente est probablement flatté, si, plus tard, ils s'étendent avec trop de complaisance sur le règne du khalife El-Mostancer, l'adversaire de saint Louis, il serait cependant puéril de nier l'éclat intermittent des dynasties musulmanes. Une forme de civilisation ne dure pas plus de mille ans sans justifier sa durée par des bienfaits. A Kairouan, le bassin des Aglabites et la Grande

Mosquée, à Mehdia, les vestiges de l'ancien port, un peu partout, les traditions encore vivaces des « Andalous » montrent les traces de cette prospérité relative. D'ailleurs, il s'établit à la longue, entre le sol appauvri et l'habitant plus rare, un nouvel équilibre auquel correspond une certaine somme de bien-être. Dans l'intérieur des villes, à l'ombre des remparts qui les défendaient contre les tribus pillardes, une vie un peu somnolente, mais douce, s'est épanouie en arabesques délicates, en faïences multicolores, en légers portiques; et cet art, image fidèle du caractère tunisien, mêle un peu de mollesse italienne à la sobre élégance arabe.

Il serait intéressant de savoir quelles âmes ont vécu et quels événemens se sont déroulés derrière ces vieux murs qui semblent opposer au temps une sorte de résistance passive (1). On peut dire sans exagération que l'esprit de l'Islam sacrifie la patrie locale à la grande patrie religieuse, abolit les frontières et déracine les hommes. Il est édifiant, sans doute, de voir au XIIIe siècle un simple marabout, comme Ibn-Toumert, séduire par sa piété des populations entières, fonder la dynastie des Almohades, et léguer à son successeur un immense empire, où la Tunisie figure bon gré mal gré. Mais ces dominations s'écroulent aussi rapidement qu'elles s'élèvent. Tout ambitieux, se croyant inspiré, se proclamera mahdi. Nous aussi, nous avons vu surgir et tomber des mahdis. Nous avons pu mesurer la croissance soudaine et la faiblesse de ces agglomérations politiques pareilles aux oueds d'Afrique qui se gonflent en quelques heures et tarissent de même. Il en reste une légende, à moins que nos armes de précision ne la crèvent avant qu'elle ait le temps de se former. Tels furent la plupart de ces empires éphémères entre lesquels oscilla la Tunisie, toujours à la recherche d'un maître, le trouvant quelquefois dans une bourgade algérienne, comme Bougie ou Tlemcen, d'autres fois forcée de prendre les ordres du Caire, de Bagdad ou de Cordoue, puis les recevant de Madrid ou de Constantinople.

Toutefois, ce qui préoccupe aujourd'hui le politique ou le colon, ce n'est pas le mouvement du drame historique, c'est le résidu que le passé laisse derrière lui. Or, le bilan de ces douze siècles est facile à établir. C'est la population réduite au cinquième de ce qu'elle était du temps des Romains. Ce sont les campagnes abandonnées ou mal cultivées. C'est la brousse épaisse et pi-

(1) On trouvera un excellent résumé de ces événemens dans le précis de M. Loth, professeur au lycée de Tunis, sur l'*Histoire de la Tunisie;* A. Colin, éditeur.

quante, le lentisque ou le jujubier aux longues racines, recouvrant les trois quarts du territoire comme la rouille cache les ciselures d'une arme de prix. C'est la population active rejetée sur les côtes par la pression des nomades.

Cependant, de tout ce passé, deux faits surnagent en Tunisie, deux faits d'une extrême importance pour l'avenir de la colonisation.

D'une part, à travers toutes les agitations du pays, la notion d'une autorité centrale a pu être obscurcie, elle n'a jamais été complètement effacée. Tantôt à Kairouan sous les Aglabites, tantôt à Medhia avec les Fatémides, et plus tard à Tunis même à partir des Hafsides, il y a eu un pouvoir qui s'est fait reconnaître sur une grande partie du territoire; et s'il se servait d'instrumens rudimentaires, si la perception des impôts à l'intérieur se faisait comme au Maroc, les armes à la main, du moins l'ancienne province romaine d'Afrique n'a-t-elle pas subi cette dislocation complète qui devait nous rendre l'Algérie si difficile à conquérir et à gouverner. Sur la côte, des populations paisibles et façonnées à l'obéissance ont accepté de temps immémorial le joug que le hasard leur imposait. Était-ce un legs de l'antiquité? Toujours est-il qu'on trouve à toute époque, dans la population sédentaire de la Tunisie, l'idée qu'il peut y avoir un ordre établi et que cet ordre est respectable. Cette tradition, si vague, si déformée qu'elle fût en passant de main en main, subsistait encore à la fin du XVIIe siècle. Elle permit à la dynastie husseinite, actuellement régnante, d'asseoir sur ce terrain mouvant un pouvoir régulier, et d'ébaucher une administration qui, à plusieurs reprises, n'a manqué ni de lumières ni surtout de bonne volonté. Nous avons profité à notre tour de ces heureuses dispositions.

L'autre fait, bien différent, c'est l'adhésion entière, complète et définitive de la population indigène à l'Islam. Toutes ces races si mêlées, produits d'alluvions successives, berbères, arabes, maures, coulouglis, descendans de spahis turcs ou d'esclaves chrétiens, postérité des « vrais croyans » ou des renégats que, pendant deux ou trois siècles, l'Europe a jetés sur cette côte, tous, à l'exception de quelques milliers de juifs, sortis du même tronc biblique, mais entêtés dans leur croyance, tous se sont rangés sous l'étendard du Prophète; et tandis que l'ancienne population, de foi vacillante, acceptait sans trop de difficulté la religion du

vainqueur, les Tunisiens d'aujourd'hui ne connaissent qu'un livre, le Coran, et qu'une véritable patrie, l'Islam. Insensé qui voudrait les en déloger ! Aveugle qui fermerait les yeux aux conséquences ! Pour la manière de penser, de sentir et de croire, ce simple fait met, entre nos protégés et nous, cinq ou six cents ans d'intervalle en bien et en mal ; car, si leur croyance les rend plus réfractaires à nos procédés scientifiques, il faut convenir qu'elle est une merveilleuse école de résignation, de foi simple, d'égalité, de fraternité. Même chez le nomade inculte, cette religion a de la grandeur ; de sorte qu'après avoir maudit les ruines qu'elle a semées autour d'elle, on admire involontairement la philosophie tranquille du pâtre campé sur ces ruines. A cet immuable témoin de tant de révolutions, les disciples de Voltaire ne comprendront jamais rien. Mais il suffit de remonter le cours des âges pour rencontrer dans notre propre histoire, avec plus de rudesse et de virilité, le même mélange d'ignorance et de foi, de ruse et de naïveté. Il n'est pas impossible de trouver le chemin de ces cœurs, et de dégager, des enseignemens élevés du Coran, un idéal de justice commun à toutes les nations. Le succès de notre œuvre dépend en grande partie de notre perspicacité à découvrir et à remuer ces mobiles éternels de l'âme humaine.

La présence de l'Islam à nos côtés, l'inscription du croissant et de l'étoile dans un angle des trois couleurs françaises contient encore un enseignement politique. Puisqu'en effet la population dont nous avons pris la charge est un membre de la grande famille islamique, puisque les membres de cette famille, dont le centre est à La Mecque, restent profondément unis, notre position diffère essentiellement de celle des maîtres antiques qui n'avaient devant eux qu'une poussière de peuples et de croyances. Dès que nous mettons le pied sur le domaine musulman, le bruit de nos pas se répercute à des distances extraordinaires avec une rapidité fabuleuse. De Fez à Constantinople et de Tunis à Tombouctou, des millions d'yeux nous guettent, des millions d'oreilles reçoivent l'écho de notre parole, dans le silence des continens muets.

L'ancienne politique aux horizons courts, la politique d'assimilation et de conquête aurait voulu fermer ces yeux et boucher ces oreilles. Elle considérait l'Islam en bloc et redoutait par-dessus tout la conspiration du silence. Mais aujourd'hui, l'horizon de la politique s'est singulièrement élargi. Au fond du continent noir et

tout autour de la Babel asiatique, elle est aux prises avec des problèmes auprès desquels les entreprises brutales des croisés ou les combinaisons savantes de l'ancienne diplomatie n'étaient que des jeux d'enfans. Libre de préjugés, cette politique a renoncé depuis longtemps à l'esprit de croisade; mieux informée, elle commence à comprendre que l'Islam est une force et que cette force peut servir ou nuire, suivant qu'on l'a pour ou contre soi. Il ne lui déplaît donc pas que ses actes soient observés et commentés, surtout en Tunisie, sur un terrain de prédilection où les consciences ni les intérêts n'ont été violentés ni froissés; terrain d'entente pacifique, de collaboration féconde entre deux formes de civilisation, qui se sont heurtées longtemps faute de se bien connaître. Ce ne sera pas un médiocre honneur pour la France si elle peut sceller, dans cet angle d'Afrique, l'alliance de l'Islam avec l'esprit moderne.

V

Telle est la première des conquêtes de la troisième République, celle qui décidera peut-être de l'avenir colonial de la France. Partout ailleurs nous avons trouvé, dans la nature ou dans les hommes, des obstacles qui laissent la question indécise. L'expérience algérienne elle-même n'est pas concluante. Elle coûte trop cher, elle pèse d'un poids trop lourd sur la métropole, elle est trop artificielle. C'est de la colonisation à tour de bras. D'ailleurs, en Algérie, la terre à prendre est limitée. La Tunisie ouvre ses portes toutes grandes, et ses belles vallées, si peu peuplées, si mollement ondulées, seront les cheminées d'appel par lesquelles un courant d'air vivifiant passera dans la population française. En sollicitant une émigration modérée, bien loin d'appauvrir le sang français, comme on l'a prétendu, elles le stimuleront au contraire; car, dans le domaine de l'activité pacifique, les races donnent d'autant plus qu'on leur demande davantage.

Abordant à son tour une terre où tant de peuples se sont montrés créateurs, la France, cette petite-fille de Rome, sera-t-elle inférieure à son illustre aïeule? Comparons les difficultés et les ressources à deux mille ans d'intervalle.

La France moderne a, sur ses devanciers, la supériorité de l'éducation scientifique. Elle a, sur terre et sur mer, la vapeur et l'électricité. Elle agit, dans l'ordre matériel, avec des vues d'en-

semble et des engins puissans. Elle a déployé une activité merveilleuse, porté son effort sur les points essentiels, et réalisé, en quinze ans, plus de grands travaux publics que les anciens ne faisaient en un siècle. Elle calcule mieux ses forces. Elle est plus économe des deniers de l'État. Elle sait dresser un budget et s'y tenir. Elle connaît la puissance du crédit, et, bâtissant pour l'avenir, elle fait contribuer l'avenir aux charges du présent. Ce sont là les leviers du monde moderne.

En revanche, les anciens avaient d'autres avantages : ils avaient le travail des esclaves qui ne coûtait presque rien ; celui des populations vaincues, dont ils usaient sans ménagement. Ils ne connaissaient pas la terrible tyrannie du prix de revient, règle de prudence forcée, principe de moindre action, qui, mesurant trop nettement le coût d'une entreprise, aboutit quelquefois à l'immobilité ou se contente d'installations fragiles et provisoires. Les anciens travaillaient à fonds perdu : bon moyen pour accomplir des miracles, dans un pays où les miracles coûtent fort cher. Ces aqueducs énormes, ces barrages ventrus comme des citadelles font sourire un ingénieur de l'École polytechnique. Il les abandonne à l'admiration des badauds. Tranquillement assis au pied des ruines, tirant son carnet de sa poche, il fait sa petite équation : étant donné X la valeur de l'eau à recevoir et Z le prix du travail accompli, X n'est pas égal à Z. Conclusion : effort disproportionné. C'est vrai, mais, en attendant, le barrage ne se fait pas et l'eau s'en va à la mer. De l'effort disproportionné, il restait quelque chose ; et de votre calcul, il ne reste qu'un chiffon de papier.

Le parallèle est encore plus frappant si l'on passe de l'État aux particuliers.

Le colon romain n'avait pas les immenses débouchés modernes, la connaissance des marchés lointains, les communications rapides et faciles, les opérations financières à grande envergure. Son horizon commercial ne s'étendait pas beaucoup plus loin que le port d'Ostie. Un retour à la mère patrie lui semblait un voyage au long cours. En revanche, il était plus sédentaire, et, ne pouvant aller chercher Rome chez elle, il la transportait chez lui. Il ornait sa villa, et s'y plaisait. Ses mosaïques un peu grossières témoignent d'un effort touchant pour implanter ses pénates sur le sol d'Afrique. Là, se disait-il, est mon champ et ma vigne ; là je vivrai, je tâcherai d'être heureux. Moins renseigné sur la valeur des capitaux, il employait les siens en dépenses qui nous

paraissent improductives, mais qui sont la sagesse même, s'il est vrai qu'il est bon de tremper son pain quotidien dans un peu d'illusion. Ce sage aurait dit à nos colons pressés, fiévreux, déjà américanisés : faut-il, pour vivre, perdre la joie de vivre,

... Propter vitam vivendi perdere causas?

Malheureusement, il faut être de son temps. Nous ne connaissons plus d'autres sirènes que celle du paquebot, et cette voix désagréable, mais persuasive, nous rappelle trois ou quatre fois par semaine que la métropole est à trente heures de mer. Le télégraphe nous transmet brutalement la mercuriale de Marseille et déprécie sans ménagement le prix de nos sueurs. Le bon Mercure, messager des dieux et du commerce, y mettait jadis plus de façons, malgré ses ailes aux pieds. La prévoyance implacable, cette vertu de vieillard, est enseignée aux jeunes gens dans nos écoles de commerce. Elle suit partout le colon comme un ver rongeur qui lui gâte son fruit. Il vit sous les lois d'airain de l'économie politique, sous l'aiguillon continuel du doit et avoir. Quatre murs et un toit pour son logement, le moins de jardin possible, parce que cela coûte cher : voilà ses débuts. Il est vrai que cette prévoyance le servira plus tard, en ménageant ses capitaux. Ce qu'il a fait en quinze ans est déjà merveilleux. Cinquante ans après la prise de Carthage, Rome, certainement, n'avait rien de pareil à montrer. Souhaitons seulement que cet homme actif s'attache à son coin de terre et qu'il apprenne de ses devanciers l'art d'être bien chez soi. Puissent ses descendans, enrichis par ses veilles, prendre des bains dans des bassins de marbre, et se promener pieds nus, l'été, sur des pavés de mosaïque!

Ainsi, dans l'ordre matériel, les avantages des deux civilisations se balancent à peu près, et l'on peut dire que, si l'une était plus stable, l'autre est infiniment plus exacte, plus sûre d'elle-même et plus rapide.

Dans l'ordre moral, les Romains avaient le bonheur d'être peu encombrés de préjugés religieux, au moment où ils firent cette conquête; ou plutôt ils avaient une religion complaisante qu'on pouvait tailler et retailler à volonté. On fabriquait des dieux sur mesure et selon le goût des vaincus. Nous n'avons pas cet avantage : si nous sommes en général des gens de peu de foi, nous avons gardé, à l'égard des religions différentes, tous les préjugés des croyances que nous n'avons plus; et c'est un spectacle

assez curieux de voir certains radicaux, qui ne craignent ni Dieu ni diable, se montrer plus intolérans à l'égard des indigènes que le tribunal de l'inquisition. La tradition chrétienne bien comprise nous servirait mieux que la philosophie d'estaminet, car nous avons devant nous des croyans pour lesquels un peuple sans Dieu est une énigme incompréhensible. Du reste, la religion chrétienne a ses racines comme l'Islam dans le sein d'Abraham, et cette communauté d'origine devrait être une cause de rapprochement.

D'autre part, nous apportons dans nos relations quotidiennes avec les vaincus plus de justice et d'humanité, nous soulevons certainement moins de haine que les durs triomphateurs romains. Notre administration est plus probe, plus consciente de sa responsabilité, moins exposée à de coûteux tâtonnemens. Enfin, si l'Islam présente un obstacle invincible à toute tentative d'assimilation, il se prête à des alliances dont la portée dépasse de beaucoup les frontières de la Tunisie; en sorte que l'œuvre est plus difficile, mais plus intéressante et d'un dessein plus relevé. Là encore on peut dire qu'entre les anciens et nous, les avantages et les inconvéniens se compensent à peu près. La rapidité et la précision font pencher la balance en notre faveur : le temps seul montrera si nous y joignons la persévérance.

Mais, quelque différente que soit la tâche, nous n'en sommes pas moins les héritiers directs des Romains; et, neuf fois sur dix, nous n'avons qu'à les suivre à la trace, trop heureux si nous faisons seulement aussi bien qu'eux, seulement un peu plus vite : sept siècles, ce serait vraiment long, dans l'âge de la vapeur; et puis il faut bien que l'expérience acquise serve à quelque chose.

Nous avons déjà emprunté aux anciens la pratique du protectorat. Pour l'organisation des forces militaires, pour la vie municipale, pour le choix des sites et des emplacemens, pour les plantations, surtout pour le régime des eaux, ils ont encore beaucoup à nous apprendre.

Ils trouveront à qui parler. Les « Roumis » d'aujourd'hui continuent les Romains d'autrefois; et l'instinct des tribus ne se trompe pas en nous désignant ici par le nom des chefs de la grande famille latine. Nous-mêmes, en suivant ces routes foulées jadis par les légions romaines, nous sommes tentés de nous découvrir devant les monumens de leurs travaux et de leur gloire;

et la nation française qui a fondu tant de races diverses dans le moule du génie latin prend une conscience plus claire de ses destinées à l'aspect de ces ruines robustes qui satisfont son éternel besoin d'ordre, de force et de clarté.

Par une singulière fortune, sur le sol d'Afrique, rien ne s'interpose entre nous et ce passé qui semble d'hier, que l'on touche du doigt. Voici, par exemple, les restes de Suffetula, ses trois temples accolés, son arc de triomphe, son aqueduc, ses rues encore visibles : amas de pierres augustes dorées par le soleil, dernier tombeau de la civilisation romaine. Ce fut là qu'en 647, fut vaincu et tué le patrice Grégoire, et ce jour mémorable marque la fin du règne de l'esprit latin sur la terre d'Afrique. Telles la tourmente arabe a laissé ces ruines, telles elles sont encore, à peine désagrégées par l'action lente des pluies et par les dégâts de quelques tribus voisines. Le silence s'est fait autour d'elles comme il s'est fait dans l'histoire. Mais lorsque, tout récemment, le résident général de France est venu camper sur ce débris, on peut dire que la chaîne des temps a été renouée. Pour la première fois depuis Grégoire, l'arc de triomphe découronné a vu passer un fonctionnaire dont la langue rappelait l'inscription brisée de son attique; et quand un feu de joie allumé par les indigènes fit tout à coup resplendir dans une lueur d'incendie le fronton des temples, l'ombre du patrice dut tressaillir : ces nomades, fils dégénérés des grands démolisseurs d'autrefois, venaient, sans le savoir, de célébrer la revanche de Rome.

***

LES ÉTAPES DE JEANNE D'ARC

(24 FÉVRIER 1428 — 30 MAI 1431)

Il y a tant de ressemblance entre l'histoire de Jeanne d'Arc et l'autre tradition chère au monde chrétien, qu'on peut dire que l'une fait naturellement suite à l'autre. Aussi bien, elle en procède tout entière, comme issue de la profonde foi chrétienne qui animait Jeanne ; et sans l'idée chrétienne, l'existence d'une Jeanne d'Arc devient impossible.

Elle était née dans la nuit du 5 janvier 1411. Dès son enfance, elle s'initiait et s'exaltait dans les sentimens religieux les plus hauts et les plus purs, grâce à l'influence de sa mère, grande croyante sans doute, cœur droit et compatissant. Sachant peu, la paysanne comprenait toute chose, grâce à son cœur ; elle n'apprit à Jeanne, comme celle-ci l'a déclaré naïvement durant son interrogatoire, que trois prières : l'*Ave*, le *Pater* et le *Credo;* mais, en revanche, elle lui apprit cette sympathie pour toute douleur que les subtilités des Églises ne nous apprennent pas toujours. Dès l'enfance donc, Jeanne visitait les malades, secourait les pauvres, ou, cédant son lit aux voyageurs, s'en allait dormir au grenier ou dans le hangar.

Autre influence : Jeanne grandit au milieu des mythes celtiques, jusqu'alors vivaces en Lorraine. Enchantement des arbres et des fontaines, fées, visions, vieilles prophéties, ces traditions populaires jointes aux légendes chrétiennes, à la vie des saints et des martyrs, ont fait toute son éducation. Une ancienne prédiction de Merlin (très obscure) annonçait entre autres choses qu'une femme devait perdre la France et qu'une jeune fille la sauverait. L'in-

fâme Isabeau de Bavière, signataire de ce traité de Troyes qui livrait la France aux Anglais, avait accompli la moitié de la prophétie. Le peuple attendait le reste : il attend toujours un miraculeux sauveur au temps des grandes épreuves.

Aux personnes qui aiment à expliquer les phénomènes extraordinaires par les causes dites naturelles, ces quelques indications paraîtront peut-être justifier l'état mental de Jeanne; mais, si elles suffisaient vraiment à cette justification, il y aurait eu bien des Jeanne, les conditions de sa vie étant celles aussi de toutes ses contemporaines. Et cependant, on n'a connu qu'une Jeanne hors de proportion avec tout ce que présente l'histoire du monde, tellement surhumaine que, si l'on ne possédait pas sur elle des témoignages précis et particulièrement les rôles du *procès de Rouen*, il la faudrait compter au nombre des mythes.

D'autres, et parmi eux, des écrivains sérieux, comme Michelet, se font d'elle une représentation vraiment trop simple, quand ils veulent voir son originalité, non pas dans son énergie, ni dans son pouvoir visionnaire, mais... dans son bon sens (1)! Le bon sens lui aurait suggéré ces démarches en apparence désespérées qu'elle tenta contre les Anglais, contre des armées cent ans invincibles, avec des troupes qui en toute rencontre avaient éprouvé ce pouvoir victorieux! En vérité, le bon sens lui eût plutôt conseillé le contraire, à savoir ce qu'il persuadait justement aux favoris de Charles VII ou à ses expérimentés capitaines, et ce qu'il continua de leur persuader longtemps après que Jeanne eut fait voir que les Anglais n'étaient pas tellement redoutables.

Les gens d'esprit sont tous les mêmes. Rencontrent-ils un fait irréductible aux minces notions qu'ils ont sur les causes des phénomènes, ils taisent le fait, ou l'expliquent si pauvrement que la misère de l'explication apparaît tout de suite à l'homme non prévenu. Ils oublient, ces intellectuels, que tout est naturel ici-bas, mais que tout n'est pas connu, et que, se heurtant à l'inconnaissable, — inconnaissable jusqu'aujourd'hui, peut-être jusqu'à jamais, — mieux vaut le reconnaître pour tel que de le méconnaître, ou que de s'efforcer d'en donner des explications simplistes, et par là même invraisemblables. Et l'erreur d'avoir voulu justifier par le seul bon sens la force qui était en Jeanne doit être moins pardonnée à Michelet qu'à tout autre, Michelet étant lui-même de la race des inspirés.

(1) « L'originalité de la Pucelle, ce qui fit son succès, ce ne fut pas tant sa vaillance ou ses visions, ce fut son bon sens. » (Michelet, livre IX.)

En quelle manière, sans attenter à la vérité, peut-on par le bon sens expliquer des faits tels que ceux-ci : l'affirmation, Jeanne étant encore à Vaucouleurs, qu'elle fera lever le siège d'Orléans et qu'elle mènera le dauphin à Reims pour y être couronné? L'intuition grâce à laquelle elle devine le prince dans la foule des courtisans, sans prendre garde au roi supposé qu'on a fait asseoir sur le trône? L'indication qu'elle donne sur une épée enterrée dans l'église de Fierbois? La prédiction sur sa blessure, survenue deux semaines après? La prédiction sur la mort de ce soldat qui l'a trouvée belle et qui exprime son désir en blasphémant? Quelle part le bon sens a-t-il dans tout cela? Et n'est-ce pas enfin le miracle des miracles qu'une simple paysanne, à peine sortie de l'adolescence, vienne se mettre à la tête des soldats d'alors, mieux encore, des capitaines, tout pleins de leur orgueil nobiliaire et riches de leur expérience militaire, qu'elle soit leur chef, — et quel chef!

« En toutes choses hors du fait de guerre, elle était simple et comme une jeune fille ; mais au fait de la guerre elle était fort habile, soit à porter la lance, soit à rassembler une armée, à ordonner les batailles ou à disposer l'artillerie. Et tous s'étonnaient de lui voir déployer dans la guerre l'habileté et la prévoyance d'un capitaine exercé par une pratique de vingt ou trente ans. On l'admirait surtout dans l'emploi de l'artillerie où elle avait une habileté consommée (1)... »

Il se cache au fond de l'homme une infinie provision de forces ignorées de lui-même. L'hypnotisme, la suggestion, l'auto-suggestion, ce dédoublement du moi observé chez les grands hommes (Socrate, Mahomet), ou cette faculté d'évocation qui fait *voir* aux cerveaux créateurs les idées qu'ils pensent, ces découvertes toutes récentes ne soulèvent encore qu'un coin du rideau et n'éclairent qu'à peine les brumes de ce mystérieux abîme vital, à travers lequel des voies purement intellectuelles ne sauraient jamais acheminer l'homme.

« Il s'est caché aux sages et s'est révélé aux enfans... » Oui; et, dans cette affaire même, les faits qu'on vient de rappeler sont-ils en soi aussi anormaux qu'ils paraissent l'être à nos gens d'esprit? Ce sont simplement des faits rares.

Manque-t-il autour de nous de phénomènes vraiment merveil-

(1) Témoignage du duc d'Alençon.

leux, extraordinaires au sens absolu, et qui n'ont cessé de nous paraître tels que parce qu'ils nous sont devenus familiers? En revanche, merveilleux étaient pour les Mexicains le fusil et le cheval qu'on leur faisait voir pour la première fois. Nous marchons entourés d'un impénétrable mystère. Perspicacité profonde, divination, c'est la même chose; et Pitt a été prophète au sujet de Napoléon, bien que de pareilles prophéties se fassent communément admettre et ne provoquent pas l'incrédulité. Des phénomènes transcendans se sont produits jadis, aux époques de grande tension morale; on les connaît, on sait qu'ils apparurent lorsque la coupe des douleurs et des injustices venait à déborder. Mais ces paroxysmes sont loin de nous; on n'y croit plus, ou plutôt on a l'air de n'y plus croire...

On connaissait la piété de Jeanne, combien elle aimait l'église et le son des cloches; on savait sa douceur et sa sympathie pour les maux d'autrui; mais on ne savait pas qu'en elle la vie supérieure avait triomphé de la corporelle, et que le don de rester à jamais enfant lui était accordé. Elle avait grandi en force et en beauté, mais sans devoir jamais connaître les preuves physiques qui marquent la formation de la femme.

Au lieu de ces misères, ses visions commencèrent à la hanter. Une fois, — elle avait treize ou quatorze ans, — ce fut une éblouissante clarté enveloppant un personnage ailé, de taille majestueuse; tout autour, volaient d'autres esprits : « Je suis l'archange Michel. Je viens t'ordonner de par le Seigneur que tu t'en ailles en France pour porter secours au dauphin, et que par toi il recouvre son royaume. » La jeune fille s'effraya et pleura; mais la vision reparut plus brillante. Deux autres fantômes, « couronnés moult précieusement et richement » accompagnaient cette fois le chef des milices célestes; ces apparitions devinrent de plus en plus fréquentes. La crainte ayant fait place à la joie et à l'amour, Jeanne attendait avec impatience ses frères de paradis, elle pleurait de les voir partir et leur demandait de la prendre avec eux dans le ciel.

Et sans cesse ses voix lui parlaient de sa mission, « de la grande pitié que c'était au royaume de France », du pouvoir qu'elle seule avait de mettre fin à ces maux : elles lui ordonnaient de se rendre auprès du Dauphin pour le conduire à Reims et l'y faire couronner. Jeanne hésitait. Elle, une pauvre fille, monter

à cheval, faire la guerre? — Et ses esprits de lui redire : « Va en France! Va en France! »

Alors commence pour Jeanne cette lutte douloureuse qui ne s'interrompra plus qu'aux rares instans où elle se sentira maîtresse d'accomplir sa mission. Elle n'avait révélé à personne le fait des apparitions, mais son père avait rêvé une fois qu'elle fuyait avec des soldats; et, comprenant cela, naturellement, selon les mœurs du temps, il se déclarait prêt à noyer sa fille de ses propres mains, plutôt que de la laisser partir en telle compagnie.

Cependant ses visions répétées, ses voix entendues jusqu'à trois fois dans une seule semaine ne lui laissaient plus de repos. Une calamité publique s'ajouta à leurs avertissemens : en 1428, les Bourguignons, alliés des Anglais, envahirent Domrémy. Les habitans s'étaient mis à l'abri avec leurs troupeaux; ils trouvèrent au retour le village pillé, l'église brûlée.

C'était aux yeux de Jeanne une punition pour sa trop longue attente; différer davantage lui devenait impossible.

Longtemps avant que la nouvelle du siège d'Orléans parvînt en Lorraine, elle résolut d'obéir aux voix qui la harcelaient sans relâche : « Hâte-toi, hâte-toi! Va à Vaucouleurs! Va trouver Robert de Baudricourt! Deux fois, il t'éconduira, mais, la troisième, il t'enverra sous escorte au Dauphin. »

Elle se rendit donc à Vaucouleurs, accompagnée de son oncle, auquel elle s'était confiée, et qui croyait en elle; le bonhomme, introduit auprès de Baudricourt, raconta de quelle mission Jeanne se disait chargée. Comme on pouvait s'y attendre, Baudricourt l'engagea à régaler l'innocente de quelques soufflets et à la reconduire chez ses parens. N'oublions pas que c'était le temps des voyantes, des prophétesses ou des pseudo-prophétesses, et nous trouverons pleine de sens l'attitude de Baudricourt.

Alors, Jeanne s'adressa elle-même à l'officier « qu'elle reconnut tout de suite, bien qu'elle ne l'eût jamais vu ». « Capitaine, lui dit-elle, sachez que Messire auquel appartient la France et qui veut la donner en héritage au Dauphin m'a commandé d'aller vers le Dauphin pour le faire couronner et proclamer roi à la face de ses ennemis. — Et qui est ton maître? — Le roi du ciel. » Baudricourt, ni plus religieux, ni plus délicat que les autres militaires d'alors, se moqua d'elle, et, comme elle insistait, la déclara folle, tout juste bonne à donner aux soldats *pour se divertir et ébattre en péché charnel.* Quelques-uns montraient

déjà que le propos les avait alléchés, mais, dès qu'ils l'eurent plus attentivement regardée, ils se calmèrent; l'extraordinaire expression du visage de Jeanne étonnait les plus hardis.

S'étant juré de vaincre le mauvais vouloir de Baudricourt, elle vint gagner son pain à Vaucouleurs et partagea son temps entre la prière ardente et le travail. Cependant, son renom commençait à s'étendre, Baudricourt commençait à douter; craignant seulement qu'elle ne fût sorcière, il requit le curé de venir l'interroger. Jeanne fut reconnue bonne chrétienne, sans rapport aucun avec le démon; elle revint pourtant au village avec son oncle, Baudricourt n'ayant fait autre chose pour elle que d'écrire à la cour.

Ce ne fut que pour peu de temps. Les nouvelles du siège d'Orléans l'enflammèrent à nouveau et la ramenèrent à Vaucouleurs vers le commencement du carême : avant le milieu du carême, elle devait paraître devant le Dauphin, *quand elle devrait user ses jambes jusqu'au genou pour y aller.*

« Personne, excepté moi, ne peut rétablir le trône de France; j'aimerais mieux rester auprès de ma pauvre mère, et faire ce que j'ai soulé faire, mais *je dois partir!* »

Or, la foi commença à mouvoir les montagnes; deux nobles, de Metz et Poulangis, séduits par ses discours, et par son air inspiré, *lui donnèrent leur foi* et jurèrent de l'accompagner sous la *conduite de Dieu.* Le bruit de sa sainteté et de ses révélations se propageait et se confirmait; le duc de Lorraine, étendu sur son lit de mort, la fit venir à Nancy et lui demanda son conseil pour recouvrer la santé. « Ces choses, répondit-elle, ne lui avaient pas été révélées. » Elle revint en hâte à Vaucouleurs.

Baudricourt, ayant enfin résolu de l'envoyer au Dauphin, les gens de Vaucouleurs se cotisèrent pour lui acheter un cheval et un habit d'homme. Baudricourt lui donna l'épée et lui fournit une escorte : six cavaliers, un lanternier et deux valets armés. De Metz, Poulangis, un envoyé du roi s'ajoutèrent à cette petite troupe. « Adieu, adieu! Advienne que pourra... » criait au départ l'incrédule Baudricourt; les gens de Vaucouleurs, sentant mieux le sacrifice de Jeanne, s'attendrissaient sur son sort. « Ne me plaignez pas! criait-elle en s'éloignant, je suis née pour cela! »

Elle partit de la sorte pour franchir les cent dix lieues qui la séparaient du Dauphin. C'était le 24 février, d'autres disent le 13.

Voyage pénible et dangereux : il fallait traverser, sur une profondeur de quatre-vingts lieues, une région soumise à la faction anglo-bourguignonne; des bandes de brigands la parcouraient en tous sens. Marches forcées, marches de nuit à travers champs, à travers bois, sous la pluie, sous les giboulées, par le dégel, le long des chemins effondrés, périlleux passages de rivières, rien n'étonnait ni n'arrêtait Jeanne. Elle allait droit au but, bien sûre que rien au monde ne pouvait lui barrer la route. Cette foi gagnait ses compagnons, d'abord indécis et craintifs; « ils ne pouvaient résister à sa volonté. » Arrivée à Auxerre, ville bourguignonne, elle entendit dévotement la messe dans la cathédrale, et de là, gagna Gien. Franchissant la Loire, elle atteignait enfin les possessions du Dauphin.

Dès lors, elle cessa de dissimuler sa destination et tandis qu'elle se dirigeait vers Chinon, résidence royale, la nouvelle de sa venue et de ses merveilleuses promesses se répandait dans toute la région et gagnait Orléans, qui reprenait courage et attendait « grand secours ».

Parvenue à Fierbois (5 mars), six ou sept lieues seulement la séparaient de Chinon; elle s'arrêta là et dicta une lettre au Dauphin, pour lui demander ses ordres. Le prince l'appela en sa ville. Voyons maintenant avec quels hommes Jeanne allait se rencontrer.

La situation du Dauphin était désespérée ; ses ennemis dominaient sur la plus grande partie de son royaume, sa caisse ne contenait pas quatre écus. Quant à l'homme : vingt-six ans, tous les défauts, aucune des qualités de la jeunesse; un caractère inconstant, mais obstiné, capricieux, imaginaire, soupçonneux aux bons, confiant aux mauvais; une santé ruinée de bonne heure par l'excès de ces plaisirs que son père paya de sa raison et son frère de sa vie, ni vigueur intellectuelle, ni force physique, rien enfin de l'énergie propre à l'âge des passions. Il n'était pas lâche, et le fit voir au besoin, mais il n'aimait pas les fatigues et les agitations de la vie guerrière. Ni dur d'ailleurs, ni non plus insensible; mais sa sensibilité à fleur de peau manquait de profondeur et de durée. Toute sa vie morale se réduisait à l'impression du moment; il n'aimait qu'avec les yeux : ce qu'il ne voyait pas n'existait pas, ce qu'il cessait de voir cessait d'exister. Puis, une méfiance envieuse à l'égard de toute grandeur, la

crainte ou la haine des services trop retentissans. Tel était l'homme que Jeanne élevait jusqu'au rôle idéal de représentant de Dieu en France...

Auprès de lui, deux partis se combattaient sans trêve, et, sur les ruines du royaume, se disputaient la faveur du roi. D'une part, la belle-mère de Charles VII, Yolande d'Aragon, femme forte et sensée, douée d'un grand tact politique, et sincèrement dévouée à son débile neveu. C'est elle qui conseilla de recevoir Jeanne et qui, profitant de l'accablement du roi, emporta sa résolution; elle indiquait l'enthousiasme populaire comme une suprême ressource.

De l'autre côté, les favoris, La Trémoïlle en tête; celui-ci écartait d'avance tous les princes qui pouvaient l'évincer et le peuple en particulier. Ne croyant pas à la restauration du royaume, il acceptait d'avance la mort de la France, à condition que Charles conservât des lambeaux de province et les gouvernât en s'appuyant sur des troupes de recrue étrangère. Il préparait ce triste avènement par des intrigues souterraines nouées avec les ennemis de son maître. Un prêtre diplomate était étroitement lié à La Trémoïlle : Regnaud de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France, ancien secrétaire du Pape, âme sèche et sceptique, bassement envieuse de tout ce qui outrepassait ses courtes vues et ses petits calculs, haineux à quiconque sortait des formules et des routines de l'autorité traditionnelle. Puis, — la diplomatie étant la seule arme du Pape, — Regnaud, fidèle à cette routine, continuait de ne connaître au monde autre chose que la diplomatie; il réussissait par là à gâter les affaires du roi et à se ridiculiser lui-même. Enfin, Gaucourt, maréchal de la cour et gouverneur d'Orléans, s'ajoutait à cette bande : brave et habile militaire, mais dur, vaniteux et jaloux...

Après le voyage à Poitiers, la déclaration des docteurs et le retour à Chinon, commencèrent les préparatifs d'entrée en campagne. Le jeune duc d'Alençon, devenu dans la suite un des plus zélés partisans de Jeanne, reçut du Dauphin l'ordre d'assembler à Blois une armée avec un convoi de vivres, tous deux destinés à Orléans. Jeanne fut gratifiée d'un équipement et dotée d'un *état* (un chapelain, un page, deux hérauts, etc.).

Prenant congé du roi, elle lui annonça qu'elle serait blessée devant Orléans, mais sans courir danger de mort, et sans quitter

sa place de combat; la prédiction se confirma deux semaines plus tard. Mention en est faite dans une lettre de l'ambassadeur de Flandre, adressée le 22 avril au conseil du duc de Brabant (Jeanne fut blessée le 7 mai).

La Trémoïlle, cependant, faisait une suprême tentative pour écarter Jeanne : il dirigeait vers le roi d'Aragon les mêmes démarches qui avaient naguère échoué en Écosse. En échange d'une armée, le roi demanda la cession du Languedoc. Force fut donc de se soumettre et d'en revenir au secours de la paysanne.

Arrivée à Blois, où l'admiration populaire continua de l'entourer, elle s'employa *à préparer l'armée en vue de l'expédition.* Pour faire comprendre le sens de cette préparation, il faut dire quelques mots de l'époque où l'on était parvenu.

Époque de cruauté, de liberté, de naïveté. Le duc d'Orléans l'emportant dans le conseil de l'imbécile Charles VI, le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, solde des assassins qui le débarrassent de ce rival (1407). Puis ce sont les favoris du Dauphin qui attirent Jean sans Peur sous prétexte de réconciliation et qui l'assassinent à son tour (1419). Une guerre prolongée a conduit les officiers et les soldats à la sauvagerie et au brigandage. On voit des bandes qui ne travaillent plus pour le Dauphin, ni pour Bedford, mais pour elles-mêmes. Le pillage est article de loi, et La Hire, plus tard dévoué serviteur de Jeanne, affirme que « Dieu pillerait s'il était soldat ». C'est lui encore dont on a retenu cette prière : « Dieu, fais pour La Hire ce que tu voudrais qu'il fît pour toi, s'il était Dieu et que tu fusses La Hire. » Telle est la naïveté avec laquelle les hommes d'alors savaient associer canaillerie et religion.

Les villes passent à plusieurs reprises d'une main à l'autre; Compiègne, par exemple, subit six de ces alternatives. A chaque passage, on pille, on viole et l'on tue. Le peuple cherche un sauveur et ne fait que changer de bourreau. A Paris, la famine traîne la peste à sa suite (en 1421); 100 000 victimes succombent; les cadavres sans sépulture encombrent les rues; ce sont les loups qui viennent les emporter pendant la nuit. Derrière chaque bande ou derrière chaque troupe marche un parti de filles. Le blasphème accompagne les discours et fait nécessairement partie de la phrase.

Or, qu'est-ce que Jeanne allait demander à des armées pareilles quant à leur préparation à la guerre? Elle leur demanda

de ne pas piller, de ne pas blasphémer, de communier, de se confesser; elle leur demanda de renvoyer les filles; et ces hommes endurcis, abrutis, mais bons au fond du cœur, obéirent à la sainte enfant sans attendre même qu'elle eût fait ses preuves sur le champ de bataille!

Autre fut l'attitude des chefs. Quelques-uns seulement, La Hire par exemple, pensant et sentant comme les soldats, acceptèrent sincèrement le prestige de la Pucelle; les autres, nourrissant contre elle une haine sourde et secrète, mais d'autant plus puissante, étaient prêts à lui nuire selon leur possible, dès ses premiers pas.

La première question à résoudre concernait la ligne des opérations dirigées vers Orléans. Le pont le plus rapproché d'Orléans que les Français eussent en leur pouvoir était justement le pont de Blois; en conséquence, on pouvait marcher par la rive gauche ou par la rive droite. Jeanne, comme tous les grands stratèges, voulait aller droit au but: elle voulait marcher par la rive droite. Elle ne se dissimulait, ni non plus ne s'exagérait les difficultés qu'elle devait rencontrer, à savoir : 1° les châteaux de Beaugency et de Meung, occupés par les ennemis; 2° leurs bastilles, dont elle avait à franchir la ligne pour atteindre aux murs d'Orléans. Ces obstacles une fois surmontés, la troupe et le convoi entraient dans la ville; or, on pouvait éviter simplement les châteaux dont la garnison était faible; quant aux bastilles, la suite fit bien voir que, conformément aux présomptions de Jeanne, elles valaient en tout fort peu de chose. Il est vrai que les Anglais auraient pu concentrer et porter au-devant de Jeanne un détachement de quelque importance; pourtant, on sait qu'ils devaient s'en abstenir et rester tranquillement dans leurs retranchemens. Quant à elle, soit que ses voix l'eussent avertie, soit qu'elle eût pénétré ces choses grâce à sa faculté de lire dans l'âme de l'adversaire, peu importe : elle les savait.

La marche par la rive gauche ne conduisait pas à Orléans mais *devant Orléans*, puisque Orléans se trouve sur la rive droite. En amont les Français n'avaient aucun pont; il fallait donc, pour gagner la ville par ce chemin détourné, traverser le fleuve en bateau, et pour cela longer la rive en défilant devant la bastille de Saint-Loup et le guet de Saint-Jean-le-Blanc, redescendre la Loire jusqu'à hauteur de ces mêmes ouvrages, et débarquer de l'autre côté. Suivre cet itinéraire, c'était donc compliquer à plaisir l'opé-

ration, augmenter par là même le nombre des éventualités contraires, et finalement les chances d'insuccès. Cependant, les commandans de l'armée, Gaucourt à leur tête, dirigèrent la colonne par la rive gauche en trompant Jeanne qui le leur reprocha dans la suite.

Orléans, situé, comme nous venons de le dire, sur la rive droite de la Loire, était le fief du duc d'Orléans, lequel n'avait pas cessé un instant de tenir à la cause du Dauphin ; Orléans, dernier boulevard, gardait au nord le maigre domaine royal. De là son importance politique et stratégique : Orléans tombé, Charles VII n'aurait plus d'autre ressource que la fuite vers l'Écosse ou l'Espagne, et peut-être la mort.

En dépit des efforts de l'énergique Yolande, la situation semblait irrémédiable; le parti croulait de toutes parts, rien ne pouvait le raffermir. Les Anglais, bien renseignés, se préparaient à en finir avec le « roi de Bourges » et le « prétendu Dauphin ». Maîtres de Beaugency et de Meung vers l'aval, de Jargeau vers l'amont, ils mirent le siège devant Orléans le 8 octobre 1428. Sous le coup de cette menace, les Orléanais avaient consenti de grands sacrifices. Ils brûlèrent leurs faubourgs, où se trouvaient nombre d'églises et de couvens. Bien qu'ils en fussent exempts par privilège, ils reçurent garnison (un ramassis de Gascons, d'Italiens, d'Aragonais et d'Écossais) ; ils fondirent des canons, fabriquèrent de la poudre, etc.

Les Anglais, voulant prendre la ville par la famine, commencèrent à jeter autour de l'enceinte une ligne discontinue de retranchemens ; bornant leurs attaques au fort des Tourelles qui défendaient l'entrée du pont, ils s'emparèrent de ce fort et détruisirent les deux arches les plus voisines de la rive gauche. Pendant l'hiver de 1428 à 1429, ils travaillèrent à se fortifier sur tous les points.

Onze ouvrages, — bastilles ou boulevards, — enveloppaient la ville. Le front *ouest* était le principal comme faisant face à l'adversaire; les redoutes qui l'armaient communiquaient entre elles par des tranchées. Le front *est* formait comme les derrières de la disposition et n'était garni d'aucun retranchement; deux bastilles observaient la Loire vers l'amont; un boulevard veillait la partie inférieure du cours. Le périmètre de la ligne atteignait six kilomètres; la distance aux murailles, cinq cents mètres; l'in-

tervalle entre les ouvrages, cent vingt ou deux cent cinquante mètres. Quant aux communications transversales d'une rive à l'autre, elles ne pouvaient se faire que par Meung et par Jargeau, l'un au-dessous, l'autre au-dessus, éloignés d'environ quatre lieues; ces deux ponts étaient gardés par des fortifications. Enfin, les Anglais dispersés dans les différens ouvrages ne formaient pas au printemps de 1429 un effectif de plus de cinq mille hommes.

A vrai dire, cet ensemble manquait de consistance, mais Orléans n'en valait pas mieux ; la situation y était tellement désespérée que le gouverneur Gaucourt et l'archevêque Regnaud préféraient s'en esquiver le 13 février et gagner Chinon.

En vain Dunois, bâtard d'Orléans, persévéra à défendre la ville de son père, et chercha à retenir les deux personnages au nom du miraculeux secours attendu ; l'ancien secrétaire du Pape n'avait qu'une confiance modérée dans les miracles. Même après les événemens accomplis, ce cœur sceptique et dur n'éprouva rien que haine pour la vierge coupable de ces actes miraculeux. « Ils avaient des yeux et ils n'ont pas vu, ils avaient des oreilles et ils n'ont pas entendu. »

C'est de Blois que Jeanne somma pour la première fois les Anglais d'avoir à évacuer la terre de France. Le 27 avril, l'armée s'avança dans cet ordre singulier : en tête, un groupe de prêtres chantant le *Veni Creator Spiritus;* derrière eux, la bannière de Jeanne, dont les porteurs avaient dû d'abord recevoir les sacremens ; puis Jeanne, accompagnée par Gaucourt et les autres capitaines. « Elle portait le harnois aussi gentiment que si elle n'eût fait autre chose de sa vie ».

On passa la nuit au bivouac. Le lendemain, Jeanne, qui venait pour la première fois de coucher avec son armure, se réveilla fatiguée et malade ; mais debout la première, elle fit lever toute la troupe, puis communia devant le front; un grand nombre de soldats se confessèrent avant de se remettre en chemin. Le 29, on défilait à hauteur d'Orléans devant les bastilles de la rive gauche. Les Anglais, frappés d'une crainte superstitieuse, n'avaient pas donné signe de vie.

On vit alors l'incommodité de la route choisie et la faute que les capitaines avaient commise en trompant Jeanne. La Loire étant, nous l'avons dit, le seul chemin à suivre pour gagner Orléans, les grands bateaux à voiles préparés pour le transport de

la troupe avaient à remonter jusqu'à Chécy, point situé à huit kilomètres de la ville; le vent d'est, joint à la force du courant, les empêchait d'atteindre cet embarcadère éloigné.

On comprend dans quelle posture se trouvaient maintenant vis-à-vis de Jeanne ces sages qui avaient cru prouver contre elle leur profonde sagesse. « Vous avez voulu me tromper, et vous vous êtes déçus vous-mêmes... Le conseil du roi du Ciel est meilleur que le vôtre! » Étrange impression, pour ces gentilshommes, guerriers émérites, que de s'entendre ainsi moquer par une paysanne de dix-huit ans! C'est qu'à ce grand livre auquel les ronge-lettres de la science ont dû si souvent retourner lire leur confusion, des pages nouvelles s'ajoutaient justement, écrites pour les militaires et destinées, cette fois encore, à les surprendre désagréablement.

D'après le témoignage d'un de ses ennemis, Gaucourt, Jeanne avait prédit que le vent tomberait : ainsi advint-il en effet, et les bateaux passant sans encombre devant les bastilles, atterrirent à hauteur de Chécy. Leur nombre insuffisant ne permit que d'embarquer les vivres et de transporter Jeanne avec deux cents cavaliers; le reste retourna à Blois d'où il ne revint par la rive droite que le 4 mai. C'étaient quatre jours entièrement perdus; et Jeanne économisait le temps, sachant qu'elle ne devait pas durer plus d'une année.

Le peuple la reçut dans la ville comme il l'avait accueillie partout ailleurs; « hommes, femmes et enfans montraient tant de joie comme s'ils *veissent* Dieu ».

D'Orléans, Jeanne enjoignit de nouveau aux Anglais de lever le siège et de sortir de France. Les généraux ennemis répondirent par des injures, « la nommant vachère, ribaude, et promettant de la brûler s'ils la prenaient. » Enfin, à la troisième fois, elle alla porter elle-même son cartel; elle s'avança sur le pont, et sans doute parla du haut de la traverse que les Français avaient construite en arrière des arches brisées. Glasdale, qui commandait le fort des Tourelles, et les soldats de la garnison insultèrent Jeanne en termes si grossiers qu'elle versa des larmes de colère et de honte; elle répliqua à son tour qu'ils en avaient menti, que les Français les mettraient hors, mais que Glasdale ne le *verrait pas*. En effet, le jour du grand assaut, Glasdale tomba dans la Loire et se noya.

Le 2 mai, Jeanne passa le long des retranchemens anglais de

la rive droite ; le peuple la suivait en masse. Cette fois encore les Anglais silencieux ne songèrent pas à attaquer cette foule en désordre. « Ces intrépides soldats s'étaient changés en femmes et les femmes en héros ; ils semblaient tous avoir les mains liées. »

Le 4 mai, Jeanne marcha en procession avec une partie de la garnison au-devant du détachement qui arrivait de Blois ; les Anglais demeurant dans l'inaction, la troupe défila devant les bastilles et pénétra dans la ville sans avoir reçu un seul trait.

Jeanne harassée s'était étendue sur son lit ; tout d'un coup on l'entendit s'écrier : « Mes voix m'appellent ! Nos gens sont en peine, leur sang coule par terre ! Mes armes ! Mes armes ! Mon cheval ! »

Promptement équipée, elle courut vers la porte de Bourgogne où déjà affluaient les blessés et ceux qui s'étaient enfuis de la bastille de Saint-Loup. L'attaque de ce fort avait été faite sans que Jeanne fût avertie ; mais à peine parut-elle que les fuyards l'acclamèrent et retournèrent avec elle pour attaquer de nouveau. Cet assaut, soutenu par Dunois avec un redoublement de fureur, emporta après trois heures de combat le fort qui fut brûlé et rasé. Jeanne pleura sur les ennemis morts sans absolution ; elle-même, au plus épais du carnage, n'avait pas fait une seule victime.

Le 5 mai, fête de l'Ascension, elle communia et passa la journée en prières. Le 6, la résolution fut prise d'attaquer le guet de Saint-Jean-le-Blanc sur la rive gauche de la Loire ; selon toute vraisemblance, cette décision appartenait seulement aux chefs de l'armée et Jeanne n'avait pas été consultée. D'ailleurs, la perfidie était de la partie, car en même temps qu'on se décidait à agir sur la rive gauche, on annonçait à Jeanne que l'attaque se ferait sur la rive droite. Mais Dunois, qui venait d'apprendre à connaître la Pucelle, lui révéla toute la machination.

En fait, on ne peut comprendre quel attrait ces hommes de guerre éprouvaient pour la rive gauche, puisqu'en nettoyant la rive droite, on débarrasserait par là même l'autre côté. Mais Jeanne d'Arc n'avait qu'une idée, et peu lui importait l'endroit où l'on agirait, pourvu qu'on agît. Aussi, sans s'attarder à de vaines discussions, ne cessa-t-elle pas d'espérer le succès.

Le 6 au matin, avec les chefs et l'armée, elle traversa la Loire ; on découvrit alors que Glasdale avait évacué et brûlé Saint-Jean-le-Blanc pour se concentrer au fort des Tourelles et à la bastille des

Augustins. Jeanne, sans attendre que toute la troupe eût débarqué, se lança contre la bastille et vint planter son étendard au bord de la contrescarpe, juste au-dessus du fossé. Mais à ce moment, des voix s'écrièrent que des Anglais en grand nombre arrivaient de la rive droite pour secourir Glasdale ; les Français fuyant en désordre vers leurs bateaux entraînèrent Jeanne à leur suite. Déjà la garnison anglaise, sortie du retranchement, se jetait derrière elle « avec grand alarme et propos injurieux » quand Jeanne se retourne, et, baissant sa lance charge avec son cri ordinaire : « En nom Dieu ! » La Hire et les siens font diligence derrière elle ; les autres se rejoignent à lui ; les Anglais épouvantés tournent les talons et ne s'arrêtent qu'à l'abri du rempart. Lancés à leur poursuite, les Français enlèvent le retranchement, mais Jeanne voulant éviter le pillage et le désordre desquels l'adversaire eût pu profiter pour revenir à l'attaque, fait évacuer et brûler l'ouvrage. Elle y laisse un détachement pour observer le fort des Tourelles qu'elle compte attaquer dès le lendemain, et revient à Orléans.

Les chefs de l'armée furent d'un autre avis; ils craignaient qu'un revers ne compromît les résultats acquis, et peut-être, en secret, craignaient-ils davantage encore que la Pucelle, par un nouveau et décisif succès, ne les éclipsât tout à fait. Réunis le soir en conseil, *Jeanne absente*, ils lui envoyèrent annoncer qu'on n'entreprendrait rien avant l'arrivée de nouveaux renforts. « Vous avez été à votre conseil et j'ai été au mien, leur répondit-elle; le conseil de Dieu s'accomplira et non pas celui des hommes ! Nous combattrons demain. »

Le lecteur en conviendra, Jeanne devenait vraiment impossible; on décida qu'on emploierait la force pour la retenir. Gaucourt ordonna de fermer toutes les issues; lui-même garda la porte de Bourgogne, par laquelle les détachemens étaient sortis pour les attaques des précédentes journées.

Le 7, dès l'aube, Jeanne monta à cheval après avoir promis à ses hôtes que le soir, elle rentrerait dans la ville par le fort des Tourelles et par le pont ; elle annonçait aussi qu'elle serait blessée. Les troupes la suivaient, puis la masse populaire. Devant la porte de Bourgogne, Gaucourt déclara qu'il ne laisserait sortir personne. « Vous êtes un méchant homme, s'écria Jeanne; que vous le vouliez ou non, les hommes d'armes vont passer. » Gaucourt sentit alors, devant le flux de ce peuple excité, que sa vie

ne tenait plus qu'à un fil; ses hommes mêmes ne lui obéissaient plus. La foule ouvrit les portes, se jeta vers les bateaux, franchit le fleuve; les troupes marchèrent à l'assaut du boulevard des Tourelles.

Les Anglais résistaient avec un ferme et sombre acharnement. Les Français attaquaient « comme s'ils s'étaient crus immortels ». Après trois heures de combat, Jeanne, observant que les assaillans faiblissaient, se jeta dans le fossé; comme elle appliquait une échelle contre le mur, elle fut blessée d'un trait entre le col et l'épaule. On l'emporta, on la défit de sa cuirasse; la flèche avait traversé les chairs de part en part. Elle s'effraya et pleura; mais à cet instant ses saintes lui apparurent; elle écarta les gens qui s'empressaient autour d'elle, se déferra elle-même, puis se confessa.

Cependant, l'affaire n'avait pas progressé et le soir approchait. Dunois ordonnait déjà de sonner la retraite. « Attendez, encore », lui dit-elle; et elle se mit à prier. Son étendard était demeuré auprès du boulevard. « Dites-moi quand la flamme touchera la muraille... »; l'étoffe soulevée par le vent vint à la fin frôler le mur. « Tout est vôtre! Marchez! » s'écria-t-elle. Les assaillans, au comble de l'enthousiasme, grimpèrent sur le rempart « comme par un degré ». Le boulevard était emporté.

Restait le fort, mais il arriva ici quelque chose d'imprévu. D'Orléans, les habitans avaient suivi le cours du combat; voyant que le boulevard était pris, ils se jetèrent en foule sur le pont, rétablirent comme ils purent la communication par-dessus les arches rompues et parvinrent jusqu'aux Tourelles. Les Anglais, devant cette mer populaire, crurent que le monde entier croulait sur eux (1), et perdirent entièrement la tête. Les uns voyaient les saints patrons d'Orléans, saint Euverte et saint Aignan; d'autres l'archange Michel avec les légions célestes. Glasdale voulut se mettre à couvert derrière le petit pont suspendu qui raccordait le fort et la bastille, mais un boulet emporta ce ponceau et Glasdale se noya sous les yeux de celle qu'il avait si grossièrement insultée (2). La garnison fut passée par les armes ou tomba aux mains des Français. Jeanne rentra dans la ville par le pont, comme

(1) Au dire des soldats anglais faits prisonniers.

(2) « ... Tu me vocasti p... Ego habeo magnam pietatem de tua anima et tuorum. » Aucune hypocrisie de langage alors; on appelait un chat un chat; *bâtard* et autres mots mal sonnans n'effrayaient pas la virginale, la chaste, la timide Jeanne. Le mal glisse sur tant de pureté.

elle l'avait promis le matin. Talbot et Suffolk, généraux anglais qui commandaient sur la rive droite, n'avaient prêté aux leurs aucun secours.

Le 8 mai, les Anglais évacuèrent les autres bastilles, abandonnèrent tout; les débris de leur armée firent retraite dans deux directions, vers Beaugency et vers Jargeau. Trois chocs successifs avaient réussi à rompre un siège prolongé pendant sept mois. Orléans célébra solennellement sa délivrance; elle a continué depuis à fêter chaque année l'anniversaire du 8 mai par une procession solennelle.

On voit bien maintenant toute la grandeur de la figure de Jeanne. D'une part, elle est une enfant; et de l'autre, le plus sage des conseillers et des capitaines, un intrépide soldat, un logicien fécond dans la dispute, un moraliste profondément versé dans la connaissance du cœur humain. Une visionnaire si l'on veut, mais aussi une robuste, une saine, une normale nature, infiniment attachée aux pratiques du culte, exempte pourtant de toute superstition. On lui apporte des anneaux en la priant de les toucher : « Touchez-les vous-même, dit-elle avec un doux sourire; ils seront aussi bons. » On lui demande : « La guerre ne vous effraie donc pas ? — Je ne crains que la trahison », répond-elle, prévoyant déjà le sort qui l'attend. Cette régente farouche de masses armées pouvait exterminer sans merci l'adversaire, mais elle ne pouvait voir sans pleurer l'effusion du sang. Après la levée du siège, le peuple commence à la considérer comme une sainte et à lui rendre une sorte de culte; mais elle reste toujours la même jeune fille simple et douce. « En vérité, sans le secours de Dieu, je ne m'en serais pas tirée sauve », dit-elle, sachant bien à quel danger elle s'est exposée. Inébranlable cependant quand la fermeté devient nécessaire, elle sait plier à sa volonté toute la confrérie des Gaucourt, et ne cède pas même à la violence; on l'a bien vu dans l'affaire du 7 mai.

Et comme elle comprend profondément les vérités militaires ! Comme elle voit clairement que là où « le brave se risque, Dieu aide au moins vaillant (1) »; qu'il faut pousser droit au but; qu'ayant commencé à frapper, il faut frapper jusqu'à la fin, sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître; que l'impétuosité

(1) Proverbe populaire russe.

est bonne au début d'une action, mais que seule la persévérance va jusqu'au terme; que perdre du temps, c'est quelquefois perdre la partie. On peut à la vérité conduire Jeanne par la rive gauche quand elle veut aller par la rive droite; on peut la tromper sur cet article; mais on ne la trompe pas sur ce qui se passe au sein de la masse humaine et dans le cœur d'un homme de la foule. La marche sur Reims, téméraire aux yeux de la gent livresque et diplomatique, était en fait la moins risquée du monde. En temps de guerre civile, les deux partis ont des représentans en toute région; l'affaire est de porter secours au parti dont on est. On avait ici à traverser *non des provinces étrangères, mais des provinces françaises :* c'est ce que Jeanne comprenait et ce que les diplomates ne comprenaient pas.

Quant aux Anglais, ils avaient éprouvé par eux-mêmes son incomparable don de s'imposer aux cœurs. La panique fit chez eux de tels ravages qu'aussitôt après la délivrance d'Orléans, Bedford dut rendre des décrets particuliers pour faire arrêter dans tous les ports de la Manche les déserteurs qui demandaient à se rembarquer pour l'Angleterre. En Angleterre même, les soldats désignés pour venir renforcer les troupes qui servaient en France traînaient en longueur, retardaient de toutes manières un départ qui les exposait à se rencontrer avec Jeanne. Même lorsqu'ils la tenaient prisonnière, ils différaient encore plusieurs attaques projetées jusqu'au jour où ils l'auraient brûlée; murée dans un cachot et chargée de fers, elle était encore terrible à leurs yeux. Si terrible, que, sa virginité paraissant la cause de sa force, on décida de l'en priver. Il se trouva un noble lord pour se charger, quoique sans succès, de cette honorable mission.

Si je me suis arrêté avec quelque détail sur les opérations autour d'Orléans, c'est aussi qu'elles ont l'avantage de faire voir l'ordre d'idées et les pratiques militaires admis par les Français d'alors. On attaquait avec entrain, mais, après un premier revers, la tendance était de lâcher pied : ainsi arriva-t-il pour chacune des trois journées. Le 4, les soldats battaient déjà en retraite, lorsque Jeanne les rejoignit; le 6, ils se laissèrent reprendre par la panique; le 7, ils allaient encore abandonner la partie. Sans la présence de Jeanne, ces trois journées se seraient terminées par des insuccès et elles auraient illustré de faits nouveaux la réputation de ces Anglais soi-disant invincibles. Jeanne fit voir en ces trois occasions que seul celui qui souffre jusqu'à la

fin réussit à se sauver, que l'élan est bon, mais que l'opiniâtreté est meilleure encore. Les chefs de l'armée, prêts après un premier succès à s'endormir sur leurs lauriers, à attendre des secours, à mettre en avant des prétextes plus ou moins plausibles, ou à se payer de cette raison « qu'on avait assez fait », apprirent par l'exemple de Jeanne que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. C'est cet accomplissement suprême qu'elle excellait à consommer tant qu'on ne lui liait pas les pieds et les mains.

Le lendemain de la levée du siège, 9 mai, Jeanne, sans prendre garde à sa blessure, alla rendre compte au Dauphin de ce qu'elle avait fait et le supplier de partir aussitôt pour Reims. Ni le roi, ni surtout ses conseillers ne tombèrent d'accord avec elle : l'ennemi était fort; peu de ressources pour entretenir l'armée, etc. Qui ne sait que les argumens ne manquent jamais, quoi que ce soit qu'on entreprenne, pour cacher le manque de résolution? Pour ces âmes faibles et sèches et bassement envieuses, Orléans même n'était pas une preuve suffisante, Orléans ne disait rien !

Elle réussit un jour à entrer dans le cabinet du roi: « Noble Dauphin, lui dit-elle en embrassant ses genoux, ne tenez pas tant et de si longs conseils. Allez plutôt à Reims recevoir la couronne qui vous appartient. » La méfiance et l'irrésolution la mettaient au désespoir; elle pleurait, se plaignait dans ses prières de n'être pas crue; l'impérieuse voix lui répondait: « Fille Dé! Va! Va! Je t'aiderai. Va! » et elle continuait à porter sa croix...

Le 10 juin seulement, après plus d'un mois, on lui délia les mains ; on lui permit de marcher avec l'armée du duc d'Alençon pour dégager les points que les Anglais continuaient d'occuper sur la Loire. Le 14 juin, elle prit d'assaut Jargeau : le 15, le pont de Meung ; le 17, elle occupa Beaugency; le 18, elle défit Talbot et Falstolf, dans une rencontre en rase campagne. Résultat pour les cinq jours: deux assauts et une bataille; voilà qui n'eût point déparé la gloire de Napoléon lui-même, et voilà ce que Jeanne savait faire quand on ne l'entravait pas!

Ainsi succombait une armée destinée à accomplir la conquête de la France et que les champs d'Orléans venaient d'engloutir tout entière. La suprématie anglaise était ébranlée jusque dans ses racines; et pour cela trois journées d'efforts devant Orléans, cinq dans les environs avaient suffi !

« L'effet de cette campagne de huit jours, a dit Henri Martin,

fut prodigieux : peuple et soldats ne connurent plus que Jeanne. La sublime enfant ne changeait pas seulement la fortune ; comme Jésus lui-même, elle changeait les âmes. Le soldat oubliait son avidité et ses passions brutales; il venait sans « folle femme », sans pillage, sans marché pour sa solde, vivant de ce qu'on lui donnait, content de tout, pourvu qu'il suivît la Pucelle. Le gentilhomme mettait bas son orgueil. Trop pauvre pour avoir destrier et armure, il arrivait sur un petit roussin, équipé en archer ou en coutillier. Ce n'était qu'un cri dans le peuple et dans l'armée : « A Reims! A Reims! »

Il n'y avait qu'un point jusqu'où ce cri n'arrivait pas et c'était le cabinet du roi. D'abord Jeanne avait rencontré la méfiance au seuil de cette porte; maintenant ses trop éclatans services effrayaient. Une stupide résistance déjouait toutes ses prières. Le Dauphin, de guerre lasse, s'était rendu à Gien en donnant l'ordre d'y convoquer l'armée. Mais à peine, le 24 juin, s'y trouvait-elle rassemblée, que les tergiversations recommencèrent. Les uns observaient qu'entre Gien et Reims, les Anglais et les Bourguignons occupaient vraiment un bien grand nombre de points; d'autres proposaient de se rendre en Normandie. Bref, on voulait aller partout excepté à Reims, et pourtant, il fallait aller à Reims, et non ailleurs. Pour les La Trémoïlle, les Chartres et les Gaucourt, le couronnement n'était qu'une cérémonie de cour; qu'on la célébrât tôt ou tard, il importait peu; mais pour le peuple, c'était l'onction sainte, faute de laquelle le roi n'est pas le roi. Eux, les courtisans, ne comprenaient pas cela; elle, la fille du peuple, faisait plus que de le comprendre, elle le sentait. Affligée des dissensions de la cour, « elle s'en alla vivre aux champs ». Ce qui signifie au bivouac ou au village, n'importe où, mais loin du palais.

Enfin, le 29 juin, on se mit en route avec un convoi de 12 000 hommes, presque tous de cavalerie; la distance à parcourir était d'environ 250 kilomètres. Du 10 mai au 29 juin, on avait perdu cinquante jours pour cette démarche essentielle.

Les prévisions de Jeanne se réalisèrent : toutes les villes s'ouvrirent au Dauphin comme à leur roi légitime. Exception fut faite par Auxerre, qui obtint de rester neutre moyennant 2 000 écus d'or payés à La Trémoïlle, et par Troyes qui, devant la menace d'un assaut, se rendit. Jusque sous les murs de Troyes, il avait été question de revenir en arrière ; et, sans Jeanne, qui sauva l'armée de cette honte, on eût en effet rebroussé chemin.

Le 16 juillet, on arrivait à Reims; le 17, le sacre fut célébré.

L'intention de Jeanne était de marcher immédiatement vers Paris et la situation où la ville se trouvait alors permet d'assurer qu'elle eût été prise en effet, si l'on n'avait pas perdu de temps. C'est le 18 juillet, semble-t-il, au lendemain même du sacre que cette décision fut arrêtée dans l'esprit de Jeanne. « Demain, le roi doit partir pour Paris... La Pucelle ne doute pas qu'elle ne fasse rentrer la ville dans l'obéissance du roi (1). » Il en arriva tout autrement; le roi resta trois jours à Reims; le 22, on lui apporta les clefs de Soissons; le 23, il gagna cette ville où il demeura cinq ou six jours. Cependant, Bedford renforçait les défenses de Paris. « Jamais peut-être, un roi n'avait montré tant d'habileté dans l'art de compromettre sa couronne. »

Après d'inutiles conférences tenues avec le duc de Bourgogne au sujet de la reddition de Paris, après d'inutiles allées et venues qui firent gagner du temps aux Anglais, après cinq mortelles journées perdues dans Compiègne, Jeanne, à bout de patience, invita le duc d'Alençon et les autres chefs de l'armée à se préparer pour la campagne (23 août).

Le meilleur des troupes suivit Jeanne *sans ordre du roi*. Le 26, elle entra dans Saint-Denis sans coup férir, et supplia le roi d'y venir, mais ne reçut de lui aucune réponse et pas même un remercîment. Enfin, le 27 septembre, après deux autres semaines perdues, il daigna se rendre à cet appel.

Jeanne oublia ses affronts et ses tristesses et se mit à l'œuvre avec son entrain habituel. Malheureusement le roi, bien pareil à lui-même, ne devait négliger rien de ce qui pourrait tourner à l'avantage de ses ennemis.

Le 8 septembre, on résolut d'assaillir Paris par la porte Saint-Honoré. Le boulevard fut emporté du premier coup. Jeanne, franchissant l'avant-fossé qui était sec, monta sur le dos d'âne et découvrit le fossé véritable qui était plein d'eau. « Elle ne le savait pas, mais aucuns de ceux qui étaient avec elle le savaient; ils le lui cachèrent par désir qu'il lui arrivât malheur. »

Sans s'arrêter à ce contretemps, elle commanda de remplir le fossé au moyen de fascines et de différens matériaux; elle-même demeurait exposée aux coups, sur la crête du dos d'âne. Rien n'était prêt, et le travail avançait lentement; Jeanne cependant,

(1) Extrait d'une lettre adressée à la reine par un personnage de la cour.

inébranlable dans sa décision, demandait seulement que le roi se montrât. Bien que blessée, elle ne songeait pas à la retraite ; il était presque dix heures du soir.

Le roi ne vint pas ; les chefs de l'armée ne firent rien pour réconforter leurs soldats fatigués ; ils insistèrent au contraire pour que Jeanne se retirât. Elle refusait ; alors on l'emporta hors du fossé, on la mit sur son cheval, on l'entraîna à la suite de l'armée sans qu'elle cessât de se plaindre et d'affirmer qu'à la fin la porte eût été prise.

C'était son premier insuccès. « Cette nuit-là, la joie ne fut pas moins grande dans le conseil du roi de France, à Saint-Denis, que dans celui du régent d'Angleterre à Paris. »

Le lendemain 9 septembre, sans se soucier de sa blessure, Jeanne ordonna de faire lever les soldats et de les diriger à nouveau vers Paris. Grande dispute parmi les chefs ! elle durait encore quand on vit arriver de Paris un groupe d'hommes armés. C'était Montmorency, premier baron de l'Ile-de-France, jusque là partisan des Bourguignons ; il venait avec 50 ou 60 gentilshommes se ranger sous l'étendard de Jeanne. On peut croire qu'il lui eût ouvert pendant la nuit la porte par laquelle il venait de sortir. Ces nouveaux alliés, à la suite desquels on pouvait en espérer d'autres, furent accueillis avec une joie qui se devine. Tous étaient à cheval et déjà en marche, quand deux princes du sang accoururent au galop, demandant à Jeanne et au duc d'Alençon de revenir, enjoignant aux autres de ramener la Pucelle à Saint-Denis !

Pour elle, et pour la plus grande partie de l'armée, ce fut comme un coup de tonnerre, mais elle ne désespéra pas. Résignée, elle se reprenait ardemment à cette dernière espérance, de traverser la Seine sur le pont que le duc d'Alençon avait fait construire à Saint-Denis, et d'attaquer Paris par la rive gauche. Le 10 septembre, de grand matin, Jeanne, et le duc d'Alençon, avec l'élite de l'armée, marchèrent vers le pont ; mais le roi l'avait fait disparaître ; on avait travaillé à la démolition pendant toute la nuit !

Après trois jours de délibération, le conseil décida de rétrograder jusqu'à la Loire. Jeanne ne put s'opposer à cette retraite. Ainsi le roi, le favori et l'évêque de Reims étaient arrivés à leurs fins ; ils détournaient d'eux la main de la Providence, brisaient l'autorité de Jeanne, et reculaient jusqu'à un avenir indéterminé l'heure où la France s'affranchirait du joug étranger.

Il faut bien le dire : tout le monde la trouvait mortellement ennuyeuse et, d'une manière ou de l'autre, ou voulait se débarrasser d'elle. Ecclésiastiques, militaires et les soi-disant hommes d'État, personne qui n'en eût assez, de cette Pucelle ! Elle avait gâté tous les usages, avec sa manière paysanne d'agir : de prime abord, définitivement, et sans aucune idée de lucre. Scandaleux, très dangereux précédent ! Puis, cette façon d'en appeler sans cesse à l'Évangile? de prétendre qu'à l'heure de l'action il n'était plus temps de délibérer? De s'introduire dans les conseils réunis exprès pour conférer sans elle? De venir reprocher les pertes de temps? De se mettre en route sans en avoir d'abord demandé la permission? Et ce digne vieillard, ce haut dignitaire, Gaucourt, comme elle l'avait maltraité! Non seulement maltraité ; elle l'avait exposé à être mis en pièces ! Elle, une jeune fille, une villageoise... Scandale! Il fallait la ruiner moralement, en attendant qu'elle disparût physiquement en une de ces occasions que sa folle bravoure et son entêtement devaient offrir inévitablement.

Il est vrai qu'elle avait beaucoup fait et qu'elle pouvait faire davantage encore pour affranchir de la domination étrangère les provinces françaises; mais les provinces n'avaient qu'à attendre, étant donnée la nécessité impérieuse de venger tant d'amours-propres outragés...

Après cette déconvenue, Jeanne, écoutant ses voix, voulait demeurer à Saint-Denis, mais on l'entraîna à la suite du roi, dans cette retraite prompte et délibérée qui n'eût pu convenir qu'à une armée battue. Alors commença pour elle une phase atroce de tortures morales et d'intimes souffrances, le passage d'une grandeur à l'autre, de celle de la gloire à celle du martyre.

On la mena à la suite du roi pendant plus de six mois. A la fin, vers la mi-avril 1430, « le roi étant dans la ville de Sully-sur-Loire, la Pucelle qui avait vu et entendu tout le fait et la manière que le roi et son conseil tenaient pour le recouvrement de son royaume, elle, très mal contente de ce, trouva moyen de se départir d'avec eux; à l'insu du roi, et sans lui en avoir demandé licence, elle fit semblant d'aller en aucun ébat et sans retourner, s'en fut droit à la ville de Lagny, pour ce que les gens de cette ville menaient guerre contre les Anglais habitans de Paris et d'ailleurs. »

De Lagny, elle vint à Compiègne, dont le commandant, Guil-

laume de Flavy, acheva ce que La Trémoïlle et consorts avaient commencé. Dans une sortie où Jeanne, selon son habitude, s'était laissée attirer au loin, Flavy fit relever le pont derrière elle, par crainte que l'ennemi n'entrât à sa poursuite dans la ville; elle tombait à la fin entre les mains des Anglais, le 23 ou le 24 mai 1430. Compiègne a gardé cette tradition : qu'un jour la Pucelle ayant reçu les sacremens et parlant à ceux qui l'entouraient, parmi lesquels cent enfans pour le moins (1), leur dit : « Mes bons amis, mes chers enfans, je vous l'assure, on m'a trahie et vendue, et bientôt, je serai condamnée à mourir. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir mon roi, ni le noble royaume de France. »

On comprend quelle dut être la joie dans le camp ennemi. La douleur de la France y fit réponse; les paysans, qui avaient espéré de cet ange rédempteur la fin de leurs maux, tombèrent dans une morne consternation. Une immense désolation s'abattit sur les villes que la Pucelle avait gardées ou rendues à la France; à Orléans, à Tours, à Blois, des prières publiques furent dites pour sa délivrance; les habitans de Tours, pieds nus et tête découverte, promenèrent solennellement la châsse de Saint-Martin en chantant le *Miserere*. Le peuple accusait à haute voix les riches et les militaires d'avoir trahi la sainte fille qui défendait les humbles et combattait les vices des puissans.

La part du roi et de son entourage dans le deuil public? Nulle, tout comme si de rien n'était. Mais on prit en sous main des mesures pour réprimer ce fâcheux mouvement populaire. On a conservé ce fragment d'un mandement adressé par Regnaud de Chartres à ses diocésains : ... « Il leur fait savoir que Jeanne la Pucelle a été faite prisonnière à Compiègne, pour ce qu'elle ne voulait écouter aucun conseil, mais faisait tout à son plaisir... Dieu a permis qu'ainsi elle fût prise, car elle s'enorgueillissait trop, se vêtait de riches habits et n'accomplissait pas les commandemens de Dieu, mais rien que sa volonté. » Ainsi la lettre de ce fourbe changeait en commandemens de Dieu les lâches décisions du conseil royal.

La Passion de Jeanne dura cinq mois.

Et elle fut livrée par le bâtard de Vendôme qui l'avait prise,

(1) Elle aimait particulièrement communier au milieu des enfants.

à sire Jean de Luxembourg, lequel la revendit aux Anglais pour une somme de dix mille francs; et elle fut enfermée à la tour de Rouen dans une cage de fer; et ils l'enchaînèrent aux pieds, aux mains et au cou, et elle ne vécut que de pain et d'eau, gardée et molestée jour et nuit par trois soldats anglais.

Et ils résolurent de la faire mourir non pas tout simplement, mais après qu'ils l'auraient déshonorée, sa personne et ses faits, en jugeant sa personne comme sorcière et ses faits comme du démon.

Et ils nommèrent au-dessus d'elle un tribunal inique de lettrés et de pharisiens appartenant à l'Université de Paris, et par-dessus ces juges, ils instituèrent Cauchon, évêque de Beauvais. Et ils donnaient vingt sous par jour aux membres de ce tribunal; à ceux qui voulaient sa mort, ils firent des cadeaux; à l'évêque Cauchon, ils offrirent l'évêché de Rouen.

Or, il y eut plus de quarante interrogatoires et bien des douleurs dans cette prison, mais Jeanne la martyre endura tout et resta fidèle à ses actes et à ses voix.

Et quand ils virent qu'ils ne pouvaient rien contre elle, ils ourdirent l'histoire d un prétendu renoncement à des péchés qu'elle n'avait pas commis et d'une rechute dans ces mêmes péchés.

Et c'est pourquoi ils la condamnèrent. Et Cauchon lui parla ainsi : « Tu es retombée à tes crimes et à tes mensonges ainsi que le chien retourne à son vomissement. Nous te retranchons comme un membre pourri de la communion de l'Église et te livrons au bras séculier, lui demandant d'adoucir son jugement en t'évitant la mort et la mutilation des membres. » Car c'est avec cette pitié que procédaient les juges ecclésiastiques quand ils voulaient faire brûler quelqu'un; ils ajoutaient d'autres fois : sans effusion de sang.

Et ils la brûlèrent. Et sa dernière parole fut : Jésus!

Général Dragomirof.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LE FER

CHEZ LES ÊTRES VIVANS

II[1]

LE FER EN MÉDECINE. — CHEZ LES ANIMAUX LA FONCTION MARTIALE DU FOIE.

Nos connaissances sur le rôle biologique du fer sont tout à fait récentes et encore bien incomplètes. Elles ont eu leur point de départ dans les controverses de la médecine.

Avant de rien savoir sur la présence du métal dans l'économie, sur sa participation à la constitution d'un certain nombre de tissus et d'organes, l'empirisme médical en avait proclamé les vertus médicamenteuses. L'usage des préparations ferrugineuses, de la médication martiale (Mars était le nom du fer pour les alchimistes et les pharmacopoles) date de l'époque la plus reculée. L'art médical, essentiellement traditionnel, aimait à vanter l'ancienneté de ses pratiques; il n'avait souvent pas d'autre preuve à donner de leur excellence. En ce qui concerne le fer, il en faisait remonter l'emploi aux temps fabuleux où Mélampe d'Argos rendait à Iphiclès sa vigueur perdue en faisant éteindre un fer ardent dans le vin que devait boire le héros.

Dioscoride, dans son traité de *Matière médicale*, qui est le plus ancien ouvrage que nous possédions en ce genre, a recommandé

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

cette préparation dont nous savons aujourd'hui qu'elle doit ses propriétés à un tartrate double de potasse et de fer. L'usage s'en est perpétué au moyen âge, dans les « grands et nobles remèdes », *Extraits de Mars* et *Teintures de fer*, et jusqu'à notre temps dans le tartre martial et les célèbres *boules de Nancy*.

Ce n'est pourtant pas sous cette forme que le fer a été le plus habituellement employé par l'ancienne médecine. Il l'a été d'abord sous la forme d'eaux minérales naturelles, dont les anciens ont fait largement usage. Parmi les préparations artificielles, la plus usuelle était le « safran de Mars », autrement dit la rouille vulgaire. Utilisée accidentellement dès l'antiquité, elle avait définitivement pris rang dans l'arsenal thérapeutique au début du XVIe siècle, sous l'influence de l'alchimiste Paracelse. Elle y est restée pendant plus de deux siècles. On a peine à s'expliquer cette vogue prolongée d'un médicament qui, parmi les substances ferrugineuses, est certainement le moins capable d'exercer aucune action sur l'organisme. C'étaient d'ailleurs des raisons de doctrine qui l'avaient fait choisir des alchimistes : et c'étaient des précautions symboliques qui en avaient petit à petit compliqué la préparation. On soumettait le fer à la « calcination philosophique »; ou bien on le faisait rouiller à la rosée du mois de mai, afin que cette rouille fût imprégnée de l'esprit universel ou mercure de vie qui se concentre dans la rosée printanière. C'est le « safran à la rosée » de l'ancienne pharmacopée. Néanmoins les médecins réellement observateurs n'avaient pas tardé à s'apercevoir du peu d'efficacité du safran de Mars, et à lui préférer d'autres composés du métal, comme le vitriol de fer (sulfate de fer) ou encore le métal lui-même, à nu, le fer métallique en poudre. Parmi les médecins célèbres du XVIIe siècle, Sydenham à Londres, et, au XVIIIe, Stoll à Vienne préconisaient, à la place de la rouille, la « limature » ou « limaille de fer ». On y a substitué, de nos jours, le « fer réduit ».

L'avantage du métal sur l'oxyde tient, ainsi que le montra L. Lémery en 1715, à une raison d'ordre chimique; c'est que le fer amené à un état d'extrême division est facilement dissous et salifié par les sucs organiques et particulièrement par le suc acide de l'estomac, tandis que la rouille est souvent réfractaire à toute attaque et traverse inutilement l'économie sans produire ni subir de changement.

En définitive, la médecine des siècles précédens avait légué

au nôtre l'opinion vague de la précellence du fer et un petit nombre de préparations ferrugineuses. Celles-ci se sont multipliées à un degré infini depuis cette époque, et c'est par centaines qu'il faut les compter aujourd'hui. Il serait oiseux de les énumérer; il suffit de comprendre le principe ou les principes de cette foisonnante multiplication.

Il a fallu d'abord renoncer à la plupart des préparations minérales à base d'oxyde ferrique parce qu'elles sont d'ores et déjà insolubles et par conséquent incapables de s'insinuer dans les tissus, ou parce qu'elles le deviennent au contact des matières organiques dans l'appareil digestif même où elles se précipitent sous la forme solide, coagulée. On n'a conservé qu'un petit nombre de composés de ce genre que l'on réussissait à maintenir en solution par quelque artifice; tel par exemple le pyrophosphate ferrique qui est rendu soluble par le citrate ammoniacal.

On s'est donc adressé à une première catégorie de substances solubles, sels de fer à acide organique, sels nécessairement ferreux puisque l'oxyde ferrique est trop faible pour saturer des acides qui eux-mêmes sont peu énergiques. Et c'est ainsi que l'on a introduit dans la thérapeutique les citrates, tartrates, lactates, malates, oxalates de fer.

On a utilisé en second lieu une autre catégorie de substances qui, bien qu'insolubles primitivement, sont susceptibles d'être solubilisées par les sucs digestifs. Telles sont les préparations métalliques, limaille de fer, fer réduit, les oxydes obtenus à froid, le carbonate ferreux. Dans le canal alimentaire, tous ces corps passent à l'état de composés ferreux solubles. La solubilité est, en effet, la condition préalable imposée à toute substance destinée à modifier l'organisme. Ce n'est point dans le tube digestif que le médicament rencontre les élémens vivans et agissans de l'économie : il faut, pour les atteindre, qu'il traverse la paroi intestinale et se répande de l'autre côté de cette barrière.

Enfin, dans cette liste de médicamens, on a donné la préférence à ceux qui offensaient le moins cruellement le goût. Les ferrugineux offrent une saveur désagréable, saveur styptique, c'est-à-dire à la fois âpre et astringente comme celle de l'alun, prolongée par un arrière-goût d'encre (atramentaire). Cet inconvénient est peu marqué dans le tartrate: il est entièrement dissimulé dans quelques autres sels de fer si l'on a soin d'y ajouter du citrate d'ammoniaque.

Mais la solubilité, condition nécessaire, est-elle en même temps suffisante; et le composé ferrugineux est-il réellement absorbé? Les physiologistes prétendent démontrer aujourd'hui que ces médicamens ne pénètrent pas dans l'économie. Ils restent confinés dans le tube digestif; ils le parcourent en y subissant des mutations diverses; puis ils le quittent sans qu'une parcelle du fer qu'ils contiennent ait été retenue par l'organisme.

On se trouve ainsi en présence d'un paradoxe scientifique. Ce médicament que le physiologiste déclare n'être pas absorbé et qui reste étranger à notre corps, le médecin le prétend efficace, héroïque. Il cite les cures innombrables de malades que la médication martiale a remis sur pied, et chez qui en quelques semaines, les couleurs de la santé et les signes de la vigueur ont remplacé la faiblesse et la pâleur de l'anémie et de la chlorose. Il invoque l'expérience de tous les temps et de tous les lieux pour attester la vertu souveraine du fer. Pour décider le procès, on comprend bien que l'empirisme ne va plus suffire, et qu'il faut examiner la valeur scientifique des témoignages et pénétrer le fond des choses.

II

Rappelons d'abord ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir des propriétés médicinales du fer, et comment on le sait. Nous laisserons de côté les fables, les idées préconçues ou les théories de pure imagination qui établissaient un lien entre les qualités précieuses de ce robuste métal pour les usages de la vie et son utilité pour le corps lui-même. Dans les temps héroïques, le fer était rare; le bronze était le métal usuel. C'est avec des haches de bronze que les Grecs d'Homère coupaient les arbres sur le mont Ida, et c'est avec des armes de bronze qu'ils combattaient contre les fils de Dardanus, tandis que le « fer éclatant, avec l'or, le cuivre rouge, ainsi que les femmes à la ceinture élégante » formaient les riches dépouilles attribuées à Achille dans le partage du butin, — et qu'une boule de fer était le prix décerné au vainqueur dans les jeux funèbres institués en l'honneur de Patrocle. Les armes de « fer brillant » constituaient un avantage inappréciable pour le guerrier; elles doublaient sa force et lui donnaient la victoire. Il en était encore ainsi dans les premiers temps de Rome, alors que Porsenna vainqueur interdisait aux Romains l'usage du fer pour les armes et ne le leur permettait

que pour l'agriculture. La croyance que le fer donne aussi de la force au corps n'eut sans doute pas d'autre fondement.

Plus tard, une méthode plus raisonnable chercha à fonder l'usage des substances sur leurs qualités plus ou moins évidentes. Or, le caractère le plus apparent des composés du fer, c'est leur propriété astringente, constrictive, resserrante qui se manifeste non seulement lorsqu'on les applique sur la langue et se traduit par la saveur âpre que l'on connaît, mais se montre sur tous les tissus. De là dérive, depuis le temps même de Dioscoride, c'est-à-dire depuis le premier siècle de notre ère, l'usage de ces médicamens pour arrêter les suintemens, les hémorragies, les flux et les écoulemens, en resserrant les fibres des tissus et les débarrassant de la lymphe en excès. Ce rôle de topique local est encore utilisé de nos jours.

Mais l'action du fer n'est pas seulement locale; elle est générale; elle se fait sentir partout; elle s'étend à tout l'organisme dans lequel on l'introduit. La conception de cette action générale était d'ailleurs obscure dans l'esprit des alchimistes et des médecins qui ont suivi Paracelse. — C'est, dit l'un d'eux, « un puissant apéritif et désopilatif. Il sert à la jaunisse, aux pâles couleurs des filles, à désopiler la rate et le mésentère. » La maladie épaissit les humeurs, elle obstrue les pores, les canaux des organes digestifs, biliaires et urinaires; le médicament martial en tant qu'apéritif fait l'inverse; il « incise », atténue les humeurs trop épaisses, il ouvre, il désopile les voies encombrées, et les rend libres. On ne saurait dire aujourd'hui qu'il y ait rien de fondé dans ces singulières explications.

Cependant, avec le temps, les médecins n'en finirent pas moins par apercevoir ce qu'il y a de véritablement significatif dans les propriétés thérapeutiques du fer, et ils l'exprimèrent en disant que le fer était la « panacée de la cachexie ». Il faut entendre ce mot. La chlorose et l'anémie étaient en effet des cachexies pour les anciens; et ces affections sont celles dont le fer constitue, au regard de la médecine moderne, le remède héroïque et spécifique. Nous voici maintenant sur un terrain plus solide, celui de l'observation. Sans savoir encore la cause intime de ces maladies et leur lésion significative, qui consiste primitivement en une altération et un appauvrissement du sang, sans connaître même le tableau complet des symptômes qui fait de la chlorose une maladie caractérisée et une, — puisque c'est seulement en 1753 que

Fr. Hofmann en fit une espèce nosologique distincte, — on s'était convaincu cependant du soulagement que peut leur apporter la médication martiale.

La chlorose, connue très anciennement sous le nom de « pâles couleurs », « fièvre d'amour », est une maladie presque aussi fréquente à la campagne qu'à la ville, chez les riches que chez les pauvres. Elle est l'apanage à peu près exclusif du sexe féminin; on a peine en effet, dit Trousseau, à trouver un jeune garçon chlorotique. Le trait qui révèle la maladie au premier coup d'œil, c'est la pâleur du teint, qui est d'un jaune verdâtre comme la cire vieillie; les lèvres, les gencives, les paupières sont exsangues et décolorées. Cette maladie, dans l'opinion commune, serait liée à une trop grande effervescence ou à une perversion des passions de l'adolescence ou au chagrin d'un amour non satisfait.

Palleat omnis amans, hic est color aptus amanti.

Dans le cortège de ses symptômes l'irrégularité des fonctions spéciales avait surtout frappé les vieux auteurs, Galien et Paul d'Égine ; deux autres symptômes, la langueur exprimée dans les noms de « fièvre blanche, » « fièvre lasse », « fièvre de langueur », et en second lieu l'insomnie, avaient également fixé l'attention des anciens médecins. Les observateurs modernes ont été plus attentifs aux troubles de la circulation, au souffle qui se fait entendre dans le cœur et dans les vaisseaux, aux battemens désordonnés, aux oppressions et aux palpitations, qui traduisent la diminution de quantité du sang et la viduité relative de l'appareil circulatoire : tableau symptomatique tout à fait semblable aux suites des grandes pertes de sang. Sydenham, frappé des troubles nerveux qui lui font cortège, rangeait la chlorose parmi les formes de l'hystérie. La plupart de ces traits sont résumés dans ces quelques lignes d'un médecin du XVIe siècle, Jean Aubery : « La passion d'amour est un chaisnon dans lequel sont bouclés et entrelacés par mutuelles étreintes plusieurs accidens se rapportant à une même cause, laquelle ne peut être longuement sans leur suite, l'amaigrissement du corps, la couleur pâle, les soupirs, les veilles, le refroidissement des parties externes et l'embrasement des internes, les pleurs, les songes, les pensées, le silence, la solitude et l'extase. » Le remède qu'il appartient à l'entourage de la malade et à ceux qui ont autorité sur elle de lui appliquer est sans doute celui qui a été préconisé par saint

Paul : *Melius est nubere quam uri.* En ce qui concerne le médecin, c'est à la médication ferrugineuse qu'il doit avoir recours. Depuis les temps hippocratiques, cette médication n'a pas cessé d'être en faveur : elle est devenue populaire ; et, en effet, sous son influence, on voit en quelques semaines les malaises disparaître, l'anhélation cesser, le cœur se régulariser, l'appétit renaître, les nerfs se calmer et le teint refleurir.

Ce n'est pas seulement dans les pâles couleurs que triomphe la médication ferrugineuse ; c'est aussi dans certaines formes d'anémie qui offrent d'ailleurs une ressemblance assez étroite avec la chlorose, au point de vue des symptômes et de la cause qui les provoque. Cette vertu du fer pour la guérison de certaines anémies a reçu une démonstration mémorable, au commencement du siècle, dans la célèbre épidémie des mineurs d'Anzin. Hallé, qui était une des lumières de la médecine à cette époque, — et dont le nom survivra parce qu'il eut, entre autres mérites, celui de créer en France l'enseignement de l'hygiène, — observa avec soin ces malades. Il fut frappé de leur pâleur, et l'un d'eux étant venu à mourir, il remarqua, au cours de l'autopsie, l'état de vacuité presque complète du cœur, la décoloration du peu de sang qui s'y trouvait, la flaccidité et la teinte blanche des parois musculaires. Ces signes d'un appauvrissement du sang (anémie) lui furent un trait de lumière ; il y vit une indication formelle de la médication par le fer. Et, en effet, l'épidémie fut arrêtée net.

Ce sont des exemples de ce genre qui ont fondé l'inébranlable confiance des médecins dans la souveraine vertu du fer contre la chlorose et l'anémie. La conviction de son efficacité est bien loin d'être aussi affermie chez les physiologistes et les chimistes. Menghini, l'un d'entre eux, en 1757, avait reconnu que le fer que l'on savait déjà exister dans l'économie animale était localisé dans le sang, et spécialement dans la partie rouge de celui-ci, de telle sorte que la couleur du sang se liait à la quantité du métal : « sang riche en fer est riche en couleur, sang pauvre en couleur est pauvre en fer ». Cette doctrine du fer sanguin fut universellement adoptée. Elle est restée en vigueur jusqu'à ces dernières années : « La seule partie du corps qui renferme du fer est le sang ; la seule partie du sang qui renferme du fer est le globule rouge. » Dans la réalité, il y a chez l'homme et chez les vertébrés deux autres organes qui sont riches en fer, le foie

et la rate, et tous les tissus en renferment des quantités plus ou moins appréciables.

Quoi qu'il en soit, cette notion de l'existence du fer dans le globule rouge constituait un grand progrès et allait servir à éclairer et à relier entre eux tous les faits acquis par l'observation empirique. Elle permit tout d'abord de comprendre en quoi consiste l'appauvrissement du sang et de se rendre compte de ses causes et de ses degrés.

La richesse du sang tient au nombre des globules rouges, et, dans le globule à la quantité de matière rouge, et par conséquent de fer : son appauvrissement est dû à une diminution correspondante. On a imaginé des procédés de mesure pour en apprécier la valeur exacte. On compte le nombre des globules; des instrumens ingénieusement combinés, colorimètres, hématomètres, spectrophotomètres font connaître la quantité de matière colorante; l'analyse chimique fournit la teneur en fer. Ce sont là trois ordres de déterminations qui se contrôlent et se complètent. Elles concordent, en général, c'est-à-dire que la couleur et le fer diminuent en même temps que le nombre des globules; c'est le cas des anémies dont il a été ici question; elles sont dues à l' « hypoglobulie » ou à « l'aglobulie », c'est-à-dire à une altération du nombre des globules, chacun ayant conservé d'ailleurs assez sensiblement sa constitution normale.

D'autres fois, l'altération est plus profonde : ce n'est pas seulement le nombre des globules qui se trouve diminué, mais quelques-uns d'eux sont individuellement altérés, malformés, imparfaitement développés, frappés dans leur vitalité comme dans leur constitution. C'est le cas de la chlorose; et le médecin en est averti, en même temps que par l'examen microscopique direct, par la discordance des déterminations précédentes du nombre, de la couleur, et de la teneur en métal. La chlorose est donc une anémie aggravée par une anomalie constitutionnelle du globule rouge. Des observateurs se sont attachés récemment à préciser la nature des premiers désordres par lesquels se décèle avant toute altération visible la maladie du globule. Ils ont vu que la matière colorante n'est pas affectée, qu'elle est seulement moins fortement retenue par l'élément. Comme un tissu mal teint qui cède sa couleur à l'eau de lavage, le globule est devenu incapable de conserver sa teinture rouge en face de liquides à l'action desquels il résisterait normalement. On a constaté, en outre, que

les sels de fer introduits dans le sang raffermissent aussitôt la résistance du globule et relèvent son isotonie.

C'est ici, maintenant, l'apogée de la doctrine. La cause initiale de la maladie est dévoilée et localisée avec une grande précision; la plupart des symptômes sont expliqués; l'efficacité du remède est rendue intelligible. On voit que le fer s'adresse au globule rouge du sang, et qu'il y pénètre à titre de matière constituante. S'il guérit l'anémie et la chlorose ce ne peut être que parce qu'il relève la vitalité de cet élément, et lui permet de croître, de multiplier, et de se charger de cette teinture d'hémoglobine ferrugineuse qui est le véritable support de sa fonction. L'idée vague que les vieux médecins se formaient de l'action bienfaisante des ferrugineux est maintenant précisée. On croit comprendre la raison de l'enthousiasme de Boerhaave, s'écriant : *In ferro est aliquid divinum;* on croit savoir en quoi, plus tard, le chimiste Fourcroy était fondé à décorer le fer du nom de « remède héroïque »; pourquoi Cruveilhier avait raison de l'appeler « un médicament précieux, ami de nos organes »; et comment enfin Liebig pouvait déclarer que « s'il était exclu de nos alimens, la vie serait impossible ».

Mais cette doctrine de la médecine contemporaine relativement au rôle du fer dans la santé et dans la maladie, au moment où, dans sa marche progressive, elle atteignait le point culminant, laissait déjà apercevoir des signes de faiblesse et de décadence. La chimie et la physiologie, dont les premières découvertes en avaient créé les fondemens, allaient, par des découvertes nouvelles, l'ébranler et la menacer de ruine.

On a dit que les médecins les plus sceptiques, ceux qui mettent en doute l'efficacité de tous les autres remèdes, croient à celle du fer et n'hésitent pas à abandonner, en sa faveur, cette règle de conduite, l'expectation, qui réduit en définitive la médecine à la simple « contemplation de la maladie ». Ce n'est pourtant pas sans réserves que les maîtres de l'art ont affirmé la vertu curative du fer dans l'anémie et la chlorose. A lui seul, il conduit rarement à une guérison parfaite. On lui associe presque toujours d'autres agens thérapeutiques ou hygiéniques dont le concours n'est pas indifférent, tels que les amers, les toniques stimulans, le quinquina, les lotions froides, l'hydrothérapie, les cures balnéaires, l'air des montagnes ou de la mer. Chez les pauvres

gens à qui sont refusées la plupart de ces ressources accessoires les effets du fer sont moins efficaces et moins durables ; on a beau le leur prodiguer sous toutes les formes, on ne réussit souvent qu'à fatiguer inutilement leurs voies digestives. L'aveu que la chlorose n'est pas toujours facile à guérir, a échappé à tous les véritables observateurs : Trousseau, l'un des esprits les plus pénétrans et les plus libres qui aient honoré la médecine reconnaissait que le fer n'était pas infaillible.

Malgré ces réserves, les physiologistes ne songent pas à mettre en doute l'utilité de la médication ferrugineuse, à la condition qu'elle soit considérée comme l'une de ces vérités de fait dont l'expérience des siècles a enrichi la pratique de la médecine, ainsi qu'elle l'a fait pour la pratique de l'agriculture, du jardinage et des autres arts économiques. La question n'est pas là; elle n'est pas de pratique, elle est de science. Elle est de savoir si les explications médicales sont réellement fondées, si c'est bien ce fer que l'on administre au malade qui va se fixer dans le sang, et réparer le déficit qui constituait la maladie.

Or, les préparations minérales ferrugineuses qui sont ingérées ne sont pas absorbées. Les recherches les plus minutieuses ne permettent pas de trouver traces de cette absorption. Les expériences de Hamburger ont montré que le fer médicamenteux ingéré se trouvait tout entier rejeté avec les excreta du tube digestif. Il semble donc que la paroi intestinale soit réellement imperméable à ce grand nombre de préparations savantes que la pharmacie a multipliés. D'autre part, il serait tout à fait vain de prétendre que cette perméabilité, qui fait défaut à l'état de santé, existerait chez les malades.

Un autre argument doit être pris en considération. Si essentiel que soit le fer à la constitution de l'organisme, il n'y intervient pourtant qu'en faible quantité. Le sang, qui en contient plus que toutes les autres parties, n'en renferme encore, au total, que $2^{gr},70$ chez l'homme d'un poids moyen de 70 kilogrammes; la quantité, naturellement, est moindre chez l'adolescent et chez la jeune fille. Les oscillations que peut subir le fer du sang du fait de la maladie portent donc sur des quantités extrêmement minimes. Les alimens dont on fait usage en contiennent plus qu'il n'en faut pour couvrir les besoins. Et de fait, on a constaté qu'une alimentation normale suffisait à réparer les pertes de sang consécutives aux saignées répétées ou aux plus grandes hémorra-

gies. Le médicament semble donc surabondant en même temps qu'inutile.

Il y a plus et, si l'on vient à tourner cet obstacle que la paroi de l'intestin oppose à la pénétration des sels de fer dans l'économie, la plus grande partie n'est pas utilisée davantage. Les composés ferrugineux qui ont été injectés sous la peau sont pris par la circulation et éliminés par la surface intestinale. Dans une expérience qui dura neuf jours, on s'assura que, sur 100 milligrammes de fer introduits à l'état de sel soluble sous la peau d'un chien, 97 environ étaient rejetés par le tube digestif. Le même fait se produit si l'on pousse directement le sel de fer dans les vaisseaux sanguins. Les choses se passent, en définitive, comme si la paroi de l'intestin jouissait par rapport au fer d'une sorte de faculté d'orientation qui lui permettrait de diriger le composé ferrugineux du dedans au dehors, mais interdirait son cheminement en sens inverse, du dehors au dedans.

Le paradoxe devient de plus en plus pressant, de l'utilité dont peuvent être, au malade chlorotique ou anémique, ces composés martiaux que l'organisme n'accepte pas. Il semble impossible de concilier cette contradiction entre l'empirisme médical et l'expérimentation physiologique. Cette impossibilité n'est pourtant qu'apparente, et un savant distingué, G. Bunge, de Bâle, a proposé une théorie qui satisfait à toutes les exigences.

Il faut d'abord remarquer qu'il y a lieu de distinguer entre les composés du fer. Nous n'avons parlé jusqu'ici que du fer minéral, c'est-à-dire des composés salins ferreux ou ferriques, à acide minéral ou organique ; ce n'est là qu'une première catégorie. Il y en a une autre dont il a été parlé plus haut à propos de la matière colorante du sang. Nous avons dit que le métal y était engagé d'une façon particulière qui le soustrayait aux réactifs habituels dont se servent les chimistes pour déceler sa présence. Il y a donc des combinaisons organiques dans lesquelles le fer est dissimulé en quelque sorte par les autres élémens qui l'accompagnent. Les chimistes opposent ces combinaisons organiques aux combinaisons minérales, ou, pour parler leur langage, le *fer organique* au *fer minéral*.

G. Bunge a fait connaître quelques-unes de ces substances, les *nucléo-albumines ferrugineuses*. Elles existent dans les parties de l'élément anatomique où les propriétés vitales atteignent leur plus haute expression, dans le noyau de la cellule, et, pour pré-

ciser davantage, dans la chromatine de ce noyau. Ces substances et quelques substances voisines présentent la propriété refusée aux composés ferrugineux minéraux d'être parfaitement absorbables. La paroi de l'intestin leur est perméable du dehors au dedans. Elles constituent le *fer alimentaire*. Tous les alimens empruntés aux règnes végétal et animal en renferment une petite proportion, et celle-ci suffit parfaitement aux besoins de l'organisme. Le lait en renferme très peu; le jaune d'œuf au contraire en contient une quantité abondante; on lui a donné le nom d'*hématogène*.

L'hématogène, les nucléo-albumines, quelques autres substances voisines mais déjà plus simples, voilà, en somme, ce qui constituerait l'*aliment fer* indispensable à la vie animale. C'est de là que serait tiré le fer du sang, et celui des tissus. Il n'y a pas à en douter. Le seul point qui exige quelques éclaircissemens est relatif aux limites où doit s'arrêter cette classe de substances. Il semble, dès à présent, que Bunge l'ait trop restreinte et que l'on doive y introduire quelques composés organiques intermédiaires entre les deux catégories trop nettement tranchées qui constituent le *fer minéral* et le *fer organique*, et caractérisées en ce que la première donne les réactions des sels de fer et que la seconde ne les donne pas. Les composés organiques qui sont connus sous les noms de ferratine, de ferrine, de protéosates et de peptonates de fer, seraient eux aussi des formes plus ou moins absorbables et utilisables, c'est-à-dire des *formes alimentaires* du fer.

On conçoit donc que l'industrie pharmaceutique, négligeant désormais toutes les préparations martiales qui ont encombré pendant des siècles les antiques officines, s'applique maintenant à développer ces nouveaux produits, alimens et médicamens tout à la fois, qui semblent par là réaliser le vœu de la médecine curative et préventive.

Ces préparations nouvelles, qui ne diffèrent pas sensiblement de celles que la nature nous offre toutes formées dans l'alimentation régulière, sont exposées pourtant à des accidens divers capables de les détruire. Les combinaisons sulfurées et l'hydrogène butyrique qui se produisent dans le canal alimentaire, en cas de troubles digestifs, réduisent ces substances et les dépouillent de leur fer. Cela arrive particulièrement chez les chlorotiques dont la digestion est généralement troublée, et cette suppression du fer alimentaire rend compte de l'appauvrissement de leur sang.

Les états anémiques consécutifs aux dyspepsies s'expliqueraient de même par le déficit du fer alimentaire, précipité avant toute pénétration. — Et, du même coup, l'on comprend enfin l'utilité des médicamens martiaux, alors même qu'ils ne sont pas absorbés. Plus sensibles encore que les composés organiques à l'action réductrice des sulfures alcalins et de l'hydrogène provenant des fermentations intestinales, ils se détruisent les premiers; ils attirent sur eux tout l'effort destructeur et ils l'épuisent. Ils protègent ainsi l'aliment ferrugineux organique; ils lui permettent de s'absorber, de ravitailler le sang, de rétablir l'équilibre un moment rompu, et ils contribuent ainsi à la restauration de la santé.

III

Le rôle biologique du fer et ses mutations peuvent maintenant être saisis facilement.

En si faible quantité pondérale qu'il existe dans les tissus, le fer n'en est pas moins un élément essentiel à leur constitution; et, comme tous les élémens qu'utilise la matière vivante, il est soumis à la grande loi de mutation, c'est-à-dire qu'il doit se renouveler. La nature a horreur, non pas du vide, mais de l'immobilité : elle fait un grand nombre de choses qui sont absurdes, envisagées au point de vue économique; elle rejette au lieu de conserver; elle détruit de fond en comble, au lieu d'utiliser la besogne qu'on lui offre à moitié faite. Et ceci a une raison profonde que l'on saisit en étudiant l'énergétique des êtres vivans. Il faut donc, conformément à la loi, que le fer soit puisé à l'extérieur par l'alimentation, incorporé pour un temps à l'édifice vivant, puis sans cesse rejeté hors de l'organisme. Le cycle vital qu'il parcourt commence à l'aliment et finit à l'excrétion.

Le point de départ, nous le connaissons, c'est quelqu'une des combinaisons désignées sous le nom abréviatif de « fer organique ». La circulation distribue le fer sous cette forme aux différens organes et particulièrement au foie qui est en quelque sorte sa première station, et le dépôt où il s'accumule pour parer aux besoins imprévus. D'autres organes, la rate, la moelle des os, en reçoivent encore un assez fort contingent; puis, viennent les autres tissus, le muscle, les glandes, dont les exigences sont beaucoup moindres. Le tout ne va guère au delà de quelques grammes, une dizaine au plus pour l'homme moyen.

La sortie ou l'élimination du fer se fait par trois voies ; la sécrétion urinaire en emporte constamment une très faible partie, à peine un dixième de milligramme par vingt-quatre heures ; la bile en entraîne une proportion plus forte, environ $2^{mm},5$ pour le même temps : ces quantités sont à peu près indépendantes du régime. La voie principale d'élimination c'est la muqueuse intestinale : c'est par là qu'est rejeté tout le fer inutile, tout le fer en excès ; la quantité dépend des circonstances. En cas ordinaire, ce charroi entre les organes et les portes de sortie ou émonctoires du fer, est exécuté par la partie liquide du sang, le sérum ou plasma. Mais dans les cas où la décharge doit être plus forte, et où par exemple, à la suite d'hémorragies internes ou de vastes destructions du sang, le déchet du fer usé s'élève considérablement, les globules blancs, les leucocytes forment comme une sorte de train de ballast qui prend la combinaison ferrugineuse à l'état solide dans le foie pour la déverser dans l'intestin. Il est oiseux de dire que la connaissance de ces faits a exigé les patientes études d'un grand nombre d'expérimentateurs.

Jusqu'ici on avait méconnu ces mutations générales de l'un des élémens certainement les plus intéressans qui participent au cycle de la matière vivante. Le fer ne semblait exister chez les vertébrés que *pour le sang* et *par le sang*, c'est-à-dire en vue de celui des tissus qui en contient la plus grande quantité et où son rôle est le plus apparent. Tout le reste du fer était négligé. On savait bien, à la vérité, que l'organe hépatique, le foie, et la rate elle-même en contenaient de fortes proportions, mais il semblait que ces organes ne fussent, en cette occurrence, que les dépositaires du sang. C'est surtout le fer du foie que l'on considérait comme le simple témoin des mutations du sang. On disait, pour employer le langage un peu barbare des physiologistes, que le *fer hépatique* était du *fer hématique*. Cet énoncé est vrai, mais il ne l'est qu'en partie. Il se produit dans le foie une destruction des globules : c'est là qu'ils achèvent ordinairement leur cycle, au moins en ce qui concerne leur matière rouge, leur hémoglobine, qui s'y détruit en effet. L'un des produits de la destruction, le fer, se dépose sur place ; le reste de la matière colorante passe dans la bile et lui donne sa couleur particulière. Le dépôt de fer hépatique est d'ailleurs une réserve pour le sang lui-même ; c'est là qu'il semble puiser pour se reconstituer lorsqu'il a subi de grandes pertes. On constate en effet que la provision de fer diminue dans

le foie à la suite des hémorragies profuses. Elle augmente au contraire, dans toutes les circonstances où il peut arriver au foie de la matière colorante sanguine, lorsque, par exemple, un poison, un virus ou une substance étrangère a détruit dans les vaisseaux mêmes une partie des globules sanguins.

Mais cette relation entre le fer du foie et l'évolution du sang rouge n'est qu'une face du phénomène et ne représente qu'un aspect du rôle biologique du fer. L'étude des invertébrés l'a montré avec évidence. La plupart de ces animaux, les mollusques, les crustacés, n'ont pas en effet de sang rouge; ils n'ont pas de sang véritable, suivant l'opinion vulgaire qui ne peut concevoir cette liqueur qu'avec les caractères qu'on lui voit chez les animaux supérieurs. Aristote lui-même a raisonné ainsi, et il faisait des invertébrés le groupe des « animaux dépourvus de sang ». C'est là une erreur physiologique, non seulement de fait, mais de doctrine, car le sang ne saurait faire défaut. Les invertébrés ont un sang lymphatique, dépourvu le plus souvent de couleur et par conséquent de fer. Mais leur corps n'en est pas dépourvu pour cela; leur foie en est presque aussi abondamment chargé que celui des vertébrés. Les analyses ont montré que le foie du homard, de l'écrevisse, de la langouste étaient riches en fer et cela à l'exclusion des autres organes. Chez le poulpe vulgaire, la seiche, le calmar, le foie contient vingt-cinq fois plus de fer à poids égal que le reste du corps. La même chose est vraie, au degré près, chez les Lamellibranches et les Gastéropodes, chez l'huître, chez la coquille de Saint-Jacques, chez l'escargot et chez le buccin. C'est un fait général. La faculté de fixation élective que le foie possède pour le fer, il ne la possède pas pour d'autres métaux, et par exemple pour le cuivre qui précisément remplace le fer dans le sang de quelques-uns de ces animaux, de telle sorte que le foie se distingue des autres organes au point de vue du fer et que le fer se distingue des autres métaux au point de vue du foie. Le métal du foie est indépendant de celui du sang.

C'est donc une condition universelle du foie, chez tous les animaux, de fixer le fer, d'être l'organe ferrugineux par excellence. Le sang passe dès lors au second plan, puisqu'il n'est riche en fer que chez les seuls vertébrés, c'est-à-dire à peine dans l'une des deux moitiés du règne animal. Et, là même, on aperçoit à des signes nombreux que le métal de l'organe hépatique n'est pas tout entier destiné au sang et ne vient pas tout entier de lui. Le fer

alimentaire, c'est-à-dire pris directement au dehors, a sa part. L'enfant, au moment de la naissance possède dans son foie une énorme réserve de fer, trois ou quatre fois plus considérable, à poids égal, qu'à l'état adulte. Cette provision a sa raison d'être pendant la période de l'allaitement. Le lait ne renferme, en effet, qu'une quantité de fer organique tout à fait insuffisante pour les besoins de l'être qui se développe, et peut-être même de l'être développé. Il est à cet égard un aliment incomplet, et c'est là un fait qui mérite d'être remarqué. Plus tard, quand l'alimentation lactée a fait place à l'alimentation de l'adulte, le foie n'a plus besoin de dépenser ses épargnes.

L'analyse attentive des variations du fer hépatique montre qu'il se comporte en beaucoup de circonstances d'une manière identique dans les deux divisions du règne animal. Une importante analogie résulte de la forme chimique sous laquelle le fer est ainsi engagé dans le foie ; il y forme une sorte de protéosate de fer, *ferrine* ou *ferratine*, qui est le même composé chez les vertébrés et chez la plupart des invertébrés, depuis l'homme jusqu'au plus humble des mollusques ou des crustacés. On ne peut donc pas douter que l'universalité du fer hépatique, et l'identité de forme sous laquelle il se présente ne lui assigne une raison d'être universelle et une fonction commune à tous les animaux : c'est la *fonction martiale*. Si l'on veut bien remarquer que cette ferrine hépatique est au point de vue chimique très analogue aux sels de fer et vraisemblablement susceptible de passer alternativement à l'état ferreux et ferrique, on comprendra la nature de cette fonction. Elle consiste en un mécanisme d'oxydation lente où le fer sert de véhicule à l'oxygène comburant, conformément au type imaginé par Lavoisier pour la grande majorité des actions chimiques qui s'accomplissent dans l'organisme vivant.

A. Dastre.

LE GÉNÉRAL BARATIERI

ET SES

COMMENTAIRES SUR LA GUERRE D'ABYSSINIE

On connaît des généraux qui, après avoir essuyé une grande défaite dont leur pays les rendait responsables, se sont retirés dans une solitude et ont mis tous leurs soins à se faire oublier. On les accablait de reproches et peut-être d'injures; on calomniait leurs intentions, leur conduite; ils avaient beaucoup de choses à dire pour leur défense ; ils n'ont eu garde de se défendre; ils sont restés bouche close et ont laissé s'écouler le torrent. Les uns se sont tus par sagesse ; ils savaient que, quoi qu'ils pussent dire, on ne les écouterait pas, que le vulgaire ne juge les hommes que sur l'heur et le malheur de leur destinée, que la capricieuse fortune est à ses yeux le seul arbitre dont les décisions fassent autorité, que, selon le mot d'un historien, « la multitude ne comprend guère que les dénouemens. » D'autres se sont tus par lassitude; ils n'auraient pu se défendre sans accuser, il leur répugnait d'engager de bruyantes et inutiles querelles ; il leur a paru que, lorsqu'il faut renoncer au bonheur, le repos est le seul bien qui en puisse tenir lieu. Ceux qui avaient l'âme plus haute n'ont songé qu'à leur dignité, et ils ont pensé que le plus sûr moyen de la sauver était d'observer ce que les théologiens appellent « le silence de patience dans les contradictions. » Mais, quelle que fût leur raison de se taire, leur silence les a grandis dans l'estime publique. Le jour vient où les passions s'apaisent, et le vulgaire lui-même finit par reconnaître que se laisser accuser sans répondre n'est pas un mérite commun, que, pour pratiquer cette vertu surhumaine, il faut avoir l'âme d'un saint ou le cœur bien trempé d'un vrai soldat.

Il y a cependant des cas où il est bon de parler. Le général Bara-

tieri qui, nommé gouverneur de l'Érythrée au printemps de 1892, eut le malheur de commander en chef l'armée italienne le 1er mars 1896, dans la calamiteuse et sinistre journée d'Adoua, a été le bouc émissaire sur lequel des ministres imprévoyans ont fait retomber tous leurs torts. Le tribunal militaire devant lequel il fut traduit l'acquitta; mais un conseil de discipline l'a déclaré incapable. On ne peut lui en vouloir d'avoir tenu à établir, à démontrer que s'il a commis des fautes, d'autres ont été dans cette affaire plus coupables que lui. Il a cru rendre service à son pays en remontant aux véritables causes de la catastrophe, en prouvant qu'on l'eût sûrement évitée si le cabinet qui lui témoignait une confiance absolue avait compris et rempli ses devoirs : « Frappé par le plus grand des malheurs, je me suis retiré dans les montagnes de mon pays natal, et là, dans le silence, j'ai médité sur les événemens qui nous ont conduits au désastre d'Adoua, sans autre préoccupation que celle de me livrer à un examen de conscience. Que d'espoirs trompés, quels déboires, quelles tortures ont marqué pour moi cette période néfaste de notre vie coloniale!... J'ai vu crouler l'édifice à la construction duquel j'avais consacré mes facultés, mes pensées, mes affections. En butte aux outrages, en proie au découragement et à l'une de ces douleurs suprêmes qui étouffent toute autre passion, je me mis à analyser les faits seul à seul avec moi-même, je recherchai les causes et les effets, et je vis se dérouler devant moi toute l'histoire de notre colonie, avec ses alternatives de paix et de guerre, d'études et d'expériences, de confiance et de subites alarmes, de gloires et de disgrâces (1). »

Il est des généraux qui ont la main malheureuse; Mazarin les redoutait et s'abstenait de les employer. Quel que soit leur mérite, toutes les affaires dont ils se mêlent tournent mal; la fortune s'amuse à déranger leurs plans les mieux concertés et à changer leurs succès en échecs; leur idée était excellente et ils devaient réussir; au moment décisif, un accident imprévu a tout gâté; « sa sacrée Majesté le hasard » n'a jamais pour eux aucune complaisance. Le général Baratieri est-il un de ces hommes auxquels on peut reprocher d'avoir en eux quelque chose qui attire le malheur ? L'histoire de son administration semble prouver le contraire.

Quand il prit en main le gouvernement de l'Érythrée, la colonie comprenait un territoire à peu près égal à celui de la Haute-Italie. Le nouveau gouverneur travailla à son agrandissement, recula de toutes

(1) *Memorie d'Africa*, 1892-1896; Turin, 1898, frères Bocca, éditeurs.

parts ses frontières. Par les heureux combats de Coatit et de Senafé, il avait mis en déroute les ras du Tigré, accru le prestige italien. On avait manœuvré rapidement dans un pays de montagnes, où les mouvemens ne sont pas faciles, où les routes sont des sentiers ; peu de jours avaient suffi pour étouffer une révolte alarmante et pour détruire une armée bien supérieure en nombre. Le gouvernement colonial avait prouvé qu'il était avisé et résolu ; les officiers s'étaient montrés aussi capables que braves, les soldats aussi endurans que disciplinés.

Le brillant succès remporté par le général Baratieri lui avait valu les félicitations empressées et chaleureuses du gouvernement italien qui, mis en appétit, l'incitait à profiter de sa victoire pour annexer les provinces qu'il occupait.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Du moment qu'on nourrissait d'ambitieux projets, il fallait se mettre en mesure de les exécuter. Malheur à qui fait la guerre sans l'avoir préparée et sans avoir prévu les accidens possibles, les futurs contingens, les revers de fortune ! Le général démontre par des documens authentiques, par des pièces officielles, qu'il ne s'est pas lassé d'avertir son gouvernement, de lui représenter que l'Abyssinie était à la fois le pays des lenteurs et le pays des surprises, qu'après avoir longtemps couvé, les conspirations y éclatent à l'improviste et se propagent avec une effrayante rapidité, que dans cette Suisse africaine et féodale, plus que partout ailleurs, il importe d'être prêt à tout. Si vives que fussent ses représentations, il ne put déterminer des ministres tout occupés de leurs débats avec leurs Chambres à rien préparer, à rien prévoir.

La petite armée coloniale qui avait fait ses preuves en réprimant une dangereuse révolte se sentait de la bonne éducation qu'elle avait reçue, et qui n'avait pas été l'affaire d'un jour. On avait eu le temps d'instruire et de discipliner les troupes indigènes, et elles avaient rendu de grands services. On savait désormais ce que valent les *Ascaris*, quand ils joignent à leurs qualités natives l'obéissance militaire et l'esprit de corps. Aussi sobres que durs à la fatigue, une ration de farine suffit pour leur journée. Ils se chargent de pourvoir à leur subsistance dans le pays le plus pauvre, supportent la faim avec indifférence. Leurs bagages se réduisent à peu de chose et ne les embarrassent guère. « Le soldat indigène a l'œil et l'oreille du sauvage ; il a toujours vécu et marché pieds nus sur les rochers, dans les ravins, dans des contrées étranges où tout étonne l'œil de l'Européen. Il s'excite, il s'exalte, mais rien ne le surprend. Il sait tirer parti du terrain pour le combat individuel ; c'est un art qu'il s'enseigne à lui-même, et

il en ferait leçon. En toute rencontre, l'ambition, l'orgueil, le cœur martial qui bat en lui le poussent à se signaler par des actes de valeur qui lui attirent l'admiration. Aussi ne pourrait-on se passer de lui pour combattre un ennemi qui possède les mêmes qualités naturelles. » Mais il fallait s'y prendre d'avance pour s'assurer son secours, il était dangereux d'attendre l'heure des grandes crises pour faire des enrôlemens, pour lever, encadrer, instruire, discipliner de nouveaux régimens indigènes.

L'éducation du soldat italien demandait plus de temps encore. Il possède, lui aussi, de grandes qualités naturelles; il a les reins et l'esprit souples; il s'habitue facilement aux privations; il est bon marcheur, gai, vif, industrieux. Mais, comme tout le monde, il a ses défauts : « Il est impressionnable, dit le général Baratieri, et se laisse démoraliser; il est sujet à ces abattemens, à ces accès de prostration, qui en Afrique sont contagieux aussi bien dans les troupes blanches que dans les troupes de couleur. » Pour que le soldat italien devienne un bon soldat colonial, il faut lui donner le temps de s'accoutumer aux nouveautés, de revenir de ses effaremens, de se familiariser avec les hommes et les choses, et l'Éthiopie n'est pas un pays avec lequel on se familiarise en un jour. « L'âme du soldat le plus calme, le plus ferme, éprouve un saisissement en présence de paysages si divers et dans une telle variété de climats. Qui pourrait, sans ressentir quelque malaise, passer de la chaleur oppressante de Massoua et de la côte à l'air piquant qu'on respire sur des hauteurs de plus de 2 000 mètres, et qui donne lieu quelquefois à de singuliers phénomènes? Les légendes de casernes et de bivouacs exaltent les esprits, font voir les choses les plus invraisemblables et produisent les plus étranges hallucinations. La campagne de 1887-1888 fut troublée par de très fréquentes paniques, et quiconque a visité l'Éthiopie peut conter de curieuses anecdotes : mirages, phénomènes de double vue, vertiges, accès de délire, que de choses bizarres se passèrent dans la tête de nos jeunes conscrits ! » Le général en conclut que quelques mois de séjour dans la colonie sont nécessaires pour calmer, pour tranquilliser des imaginations surexcitées, mais qu'il en faut davantage encore pour que des officiers, des sous-officiers et des soldats qui ne s'étaient jamais vus apprennent à se connaître, s'accordent mutuellement leur confiance et forment une « véritable famille de guerre. »

La plupart de ces soldats étaient des volontaires, et il y avait dans le nombre beaucoup de chercheurs d'aventures ; d'autres demandaient à aller en Afrique parce qu'ils avaient pris l'Italie et la caserne en

déplaisance ou qu'ils croyaient avoir à se plaindre de leurs chefs. Ceux qui n'étaient pas des volontaires avaient été triés un à un dans tous les régimens, qui avaient trouvé l'occasion bonne pour se débarrasser des mauvais sujets ou des sujets médiocres. Bref, parmi les conscrits que la mère patrie expédiait en Afrique, il y avait trop de mécontens et trop d'indisciplinés, dont il fallait rectifier les dispositions vicieuses. Il y avait aussi de très bons soldats, qui ne demandaient qu'à bien faire ; mais en débarquant à Massoua, ils n'avaient aucune idée du genre de services qu'on attendait de leur bravoure et de leur zèle. Il fallait du temps pour les mettre au fait, il en fallait surtout pour donner de la solidité à des unités de combat formées d'élémens hétérogènes.

La petite armée qui a été détruite à Adoua s'est bien battue ; mais, de l'aveu du général, elle manquait de cohésion, elle était en proie à ce qu'il appelle « le microbe dissolvant. » La faute n'en est pas à lui. Il avait mainte fois remontré à son gouvernement que, lorsqu'on veut faire des entreprises, il est bon de ne pas trop regarder à la dépense et de se croire assez riche pour payer sa gloire, que les armées improvisées ne sont pas « des familles de guerre, » et que le meilleur ouvrier ne peut se passer de bons outils. On n'avait pas voulu l'écouter, et, à l'heure des grands dangers et des suprêmes efforts, l'outil s'est trouvé insuffisant.

La préparation militaire était défectueuse, la préparation diplomatique ne l'était pas moins. La politique qu'on avait d'abord suivie, et qui était la bonne, consistait à entretenir les rivalités, les dissensions en Éthiopie ; c'était le meilleur moyen de prévenir les coalitions dangereuses et de s'assurer des alliances dans les cas difficiles. *Divide et impera :* ainsi en avait usé jadis la vieille Rome. Ce système de conduite était aisé à pratiquer dans un pays soumis au régime féodal, où les petits feudataires sont tourmentés du désir de se rendre indépendans et de ne relever que d'eux-mêmes, où les ras ou roitelets ne songent qu'à s'agrandir, où le roi des rois ne jouit que d'une autorité toujours enviée, toujours contestée, et ne gouverne effectivement qu'à la condition d'être comme Ménélik un souverain avisé et résolu, un homme de conseil et de main. L'Italie s'était ménagé des intelligences avec les populations musulmanes répandues le long des frontières orientales de l'Abyssinie, particulièrement avec l'Haussa, souvent désolé par les incursions et les razzias des Choans. Ce qui était plus important encore, elle avait d'étroites liaisons avec ses plus proches voisins, avec le Tigré et le ras Mangascia, lequel était fort mal dis-

posé à l'égard de Ménélik et avait refusé de le reconnaître pour empereur des Éthiopiens. On avait conclu un traité avec lui, on lui avait promis aide et secours, on lui avait dit : « Tes amis seront nos amis, tes ennemis seront nos ennemis. »

Malheureusement on sacrifia la politique des intérêts à la politique de vanité, on courut après une ombre. On voulait d'entrée de jeu faire grande figure dans le monde en exerçant un protectorat réel ou fictif sur l'Éthiopie tout entière. Il fallait à cet effet s'entendre avec le roi des rois; on ne désespérait pas de lui arracher son consentement. On ne négligea rien pour le gagner, pour l'amadouer, pour le séduire; on lui prodigua les caresses, les complimens; on lui fit présent de deux millions de cartouches, et on se fit fort d'obtenir que le ras Mangascia lui donnât des gages de soumission, poussât la condescendance jusqu'à lui rendre visite. Ménélik accepta tout ce qu'on lui donnait, mais il ne se crut pas obligé de rien donner en retour. Le général Baratieri s'était montré clairvoyant et judicieux; à peine installé dans son gouvernement, il écrivait : « Nous devons procéder dans cette affaire avec beaucoup de précautions, nous tenir toujours sur nos gardes et être prêts à la parade. Quoi que nous fassions, Ménélik sera notre ennemi. » Il écrivait encore : « Gardons-nous de faire face aux embarras du moment par des complaisances qui pourraient compromettre notre avenir. Personne ne croit à un accord durable avec le négus néghesti, lui fissions-nous toutes les concessions possibles et imaginables; trop de défiances, à tort ou à raison, se sont enracinées dans son cœur. Établissons entre nous et lui un *modus vivendi* tel quel; nous ne devons rien lui demander qui puisse diminuer ses craintes et accroître sa puissance. » On s'obstina à donner les deux millions de cartouches, et, quelques jours après les avoir reçues, Ménélik dénonçait à tous les gouvernemens de l'Europe le traité d'Uccialli, dont l'article 17 plaçait l'Abyssinie sous le protectorat italien.

On avait adopté un nouveau plan de conduite sans renoncer entièrement à l'ancienne politique. Tour à tour on caressait Ménélik ou on en revenait au système d'alliance avec ses ennemis et particulièrement avec le royaume du Tigré, représenté par le ras Mangascia. On donnait au gouverneur des avis et des ordres contradictoires, et les missions confiées à des agens qui ne relevaient point de lui ajoutaient encore à la confusion. Cette politique de bascule ne pouvait avoir que de fâcheuses conséquences. Les gracieusetés qu'on faisait au négus étaient considérées par lui comme un aveu de faiblesse, et la cour d'Addis-Abbaba devenait de jour en jour plus

insolente. Le roi des rois refusait de causer politique avec les agens qu'on lui envoyait, et qui étaient chargés de lui représenter, avec des ménagemens infinis, qu'un contrat ne peut être résilié que du consentement mutuel des deux parties contractantes, qu'aux yeux du cabinet de Rome, certain article 17 était encore en vigueur. Il ne souffrait pas que le colonel Piano mît ce sujet sur le tapis; il lui parlait de tout autre chose, et dans leurs entretiens il affectait « une insouciance, une sérénité éthiopienne. » Il s'occupait, disait-il, de chemins de fer et de télégraphes; il voulait frapper des monnaies, entrer dans l'Union postale, commander des machines de tout genre. Tout l'intéressait, hormis ce qui pouvait se passer à Massoua et à Rome; l'Italie et l'article 17 n'existaient plus pour lui, il daignait oublier qu'elle avait voulu le protéger.

La politique de bascule avait diminué l'Italie dans l'esprit de ses adversaires et, autre inconvénient plus grave encore, avait excité les défiances de ses alliés naturels, qui la soupçonnaient de vouloir les sacrifier à son entente avec le négus. Le ras Makonnen, gouverneur de la riche province de l'Harrar, était un des chefs abyssins les plus intelligens et les plus influens. Il était allé jadis à Rome et s'en souvenait. Par ses alliances, par ses dons personnels, il s'était acquis un grand crédit; aussi était-il suspect à la cour d'Addis-Abbaba, et la reine Taïtou le voyait de mauvais œil; les envieux qui s'appliquaient à le desservir l'accusaient de convoiter la succession du roi des rois. Il importait aux Italiens de se l'attacher, et la chose semblait facile, on avait des intérêts communs; mais, quand il les vit rechercher l'amitié de Ménélik, il se défia, se refroidit, se retira. « Nous ne devons pas nous faire d'illusions, écrivait le général Baratieri, le 16 novembre 1894. Le ras Makonnen est toujours sous l'impression des trop longues caresses que nous avons faites à Ménélik, et de notre empressement à lui accorder tout ce qu'il nous demandait, si hostile que fût son attitude à notre égard. »

Plus vives encore furent les inquiétudes ressenties par le plus proche voisin de l'Érythrée, par le ras Mangascia, à qui on avait juré une éternelle fidélité, en lui disant : « Tes amis seront nos amis, tes ennemis seront nos ennemis. » On le mettait désormais en demeure de se réconcilier avec Ménélik, de le reconnaître pour empereur, de s'en aller faire sa soumission et implorer humblement la clémence de l'homme qu'il haïssait. Il lui en coûta beaucoup; il craignait d'être retenu prisonnier ou dépossédé de son gouvernement. Il se résigna, il surmonta ses répugnances, ses dégoûts et ses appréhensions, il mit

son orgueil sous ses pieds, il se présenta, une pierre au cou, devant le roi des rois, il rentra en grâce, et cette réconciliation se fit aux frais et dépens de l'Italie.

C'est en Éthiopie surtout qu'il est vrai de dire avec les Espagnols que de toutes les choses sûres, la plus sûre est de douter. Dans ce pays qui ne ressemble à aucun autre, il faut s'attendre à tout et ne compter sur rien. Le fond des cœurs est impénétrable, les têtes sont passionnées et mobiles. Il se forme des intrigues dont personne ne saisit le fil. Tel conseiller, qui aujourd'hui a l'oreille du maître, tombera demain en disgrâce, et en quelques heures les affaires changent de face. Les peuples sont dociles et soumis, les chefs sont mutins, séditieux et perfides, et quoi qu'ils entreprennent, quoi qu'ils ordonnent, ils sont sûrs d'être obéis. Il est rare qu'ils s'entendent, qu'ils agissent de concert; ils n'aspirent le plus souvent qu'à se détruire les uns les autres; mais il y a parfois des courans d'opinion qui les mettent d'accord et entraînent tout. Quand on apprit que les Italiens projetaient d'imposer leur protectorat à l'Éthiopie, ce mot sonna mal dans tout le monde abyssin, et on put prévoir que le cabinet de Rome se repentirait d'avoir caressé une chimère. Cette Éthiopie si diverse, si mêlée, où il était si facile de fomenter les dissensions et les troubles, s'unit pour la première fois dans un sentiment commun. « On vit se répandre, dit le général, dans une race vaillante, martiale et superbe, un semblant d'idée nationale, combinée avec des superstitions et des dogmes, habilement patronnée par qui pouvait se flatter d'y trouver son profit. Sans doute elle ne faisait pas beaucoup de prosélytes convaincus et ne jetait pas de profondes racines dans les cœurs; il n'en est pas moins vrai que la contagion s'étendait de proche en proche au grand détriment de notre influence. Du Choa à l'Oculé Cusai, on entonnait la chanson qui dit : « On se guérit de la morsure du serpent noir, on ne se guérit jamais de celle du serpent blanc. »

Les événemens se précipitèrent. Mangascia chercha noise à l'Érythrée, il fut battu à plate couture. Quel usage allait-on faire de la victoire? Le gouverneur attendait et demandait des instructions. Devait-il prendre l'offensive, annexer à la colonie l'Agamé et le Tigré? On le désirait, mais on ne s'expliquait pas nettement, on s'en tenait aux insinuations. Le 18 janvier 1895, le président du Conseil, M. Crispi, télégraphiait : « Le Tigré est ouvert à l'Italie; nous ferons preuve d'une grande indulgence si nous ne l'occupons pas. » Le général répondait que l'occupation du Tigré et de l'Agamé offrirait de grands avantages politiques et militaires, mais qu'il n'avait pas assez de monde, qu'on

commettrait une grave imprudence en se lançant dans cette entreprise avant d'avoir augmenté le corps expéditionnaire et préparé l'exécution.

Il se décida à faire ce qu'on souhaitait qu'il fît. Il occupa Adigrat et Adoua, il procéda à l'annexion du Tigré. Mais il ne s'abusait point; il savait que Mangascia, chassé de ses États, réclamerait l'assistance de Ménélik, qu'elle lui serait accordée, qu'avant peu il aurait toute l'Abyssinie sur les bras. Il ne redoutait pas cette éventualité, si l'on se mettait en mesure de faire face à tout. Il fut bien étonné quand il apprit qu'on allait lui rogner son budget et qu'on l'engageait à réduire ses levées et à rapatrier deux des bataillons envoyés d'Italie. Il télégraphiait le 12 avril : « Nous sommes en hostilité ouverte avec Mangascia; les missives et l'attitude de Ménélik semblent prouver qu'il nous fera prochainement la guerre; les derviches peuvent nous attaquer en juin. Je dois tenir Adigrat, Kassala, Adoua. Si je réduisais mon budget à neuf millions, je devrais rapatrier trois bataillons italiens et licencier deux bataillons indigènes. »

On ne prenait pas ses inquiétudes au sérieux, on se souciait peu de cette tempête qui s'amassait silencieusement au sud de l'Abyssinie. Au surplus on était à la veille des élections générales, et on voulait plaire à tout le monde, donner contentement aux coloniaux et à leurs adversaires, aux mégalomanes et aux amis de l'économie, s'emparer d'un vaste territoire en réduisant les dépenses, faire de grandes choses et qu'il n'en coûtât rien. M. Crispi a toujours été porté à croire qu'on résout les difficultés par des phrases, qu'on conjure les dangers par des gasconnades. Il écrivait au général Baratieri : « Trouve moyen de résoudre le problème avec les ressources que t'offre le pays. Napoléon Ier faisait la guerre avec l'argent des vaincus. » Le moyen de trouver de l'argent comptant dans un pays pauvre, ravagé, désolé par la guerre? Le moyen de faire vivre des troupes sur des terres épuisées et à demi dépeuplées? Le général offrit sa démission, qui fut refusée. On l'engagea à venir s'expliquer de vive voix; il partit pour Rome. On lui fit le plus cordial accueil, on le complimenta sur ses succès, on le paya de belles paroles. Il eut le grand tort, il en convient lui-même, de retourner en Afrique avant d'avoir entièrement réglé cette affaire et acquis la certitude que ses conditions étaient acceptées. Le ministre de la guerre était si rassurant! Il lui avait dit : « Ne craignez rien, je suis un homme heureux, et du moment que je m'en mêle, en Afrique comme ailleurs, tout ira bien. »

Comment se fût-on entendu? Le ministère italien méprisait l'ennemi, et le général savait par expérience que les Abyssins sont des en-

nemis dangereux, qu'il faut se défier de leur courage emporté, de leurs fougues, de leurs mouvemens tournans, et du mépris qu'ils ont pour la mort. Si on avait voulu s'en tenir à une politique modeste, défensive et pacifique, seule conciliable avec l'esprit d'économie, peut-être eût-on prévenu le conflit, et la tempête, qui couvait, n'eût-elle pas éclaté. Ménélik est un esprit mesuré et calculateur. Toujours maître de lui, de ses sentimens, de ses nerfs, il a peu de goût pour les aventures, pour les hasards. Il s'était montré intraitable sur certains points, sur tout ce qui concernait son impériale dignité ; mais pourvu que l'honneur fût sauf, on l'eût amené sans doute à composition. Le 25 octobre 1895, Makonnen écrivait au nom de son suzerain : « Sa Majesté m'a donné l'ordre que voici : « S'ils sont sincères, tu t'en iras dans le Tigré, tu te rencontreras avec le général Baratieri, et vos paroles finiront tout. Si nous pouvons obtenir ce qui nous convient, nous aurons la paix et la tranquillité. » Il avait ajouté : « Je ne cherche pas de querelles : *io non cerco questioni.* » Le général estimait qu'à ce moment, au prix de quelques concessions, la colonie aurait pu conserver une partie de ses conquêtes, Adigrat et Adoua. Il y eut tant de décousu dans la négociation que Ménélik se persuada qu'on voulait l'attaquer, et il prit les devans. Le 7 décembre, après une héroïque résistance, les Italiens éprouvaient à Amba-Alaghi un sanglant échec, qui devait être bientôt suivi de la reddition de Makallé. Dès ce moment on ne pouvait plus négocier ni se flatter d'avoir un seul allié, tant le coup frappé avait retenti au loin. Il ne fallait plus compter que sur soi pour se tirer d'une situation difficile et périlleuse, et on avait perdu de longs mois : organisation des troupes d'opération, cadres, personnel, service médical, service de l'intendance, bagages, effets d'équipement, rien n'était prêt.

Cette fois, le ministère se réveilla de son assoupissement, il consentait à s'inquiéter ; mais il n'eut plus qu'une idée : il s'appliqua à décliner la responsabilité du désastre qui pouvait survenir, et à la rejeter tout entière sur le général dont les avis n'avaient pas été écoutés. On lui avait refusé ce qu'il demandait, et maintenant on lui offrait tout, lorsqu'il n'était plus temps. Quel parti pouvait-il tirer de renforts trop tardifs ? Le 17 décembre il recevait de M. Crispi une dépêche conçue en ces termes : « Le moment est critique pour toi et pour nous. Nous t'avons envoyé et nous t'envoyons plus que tu n'as demandé. S'il arrive des malheurs par insuffisance de moyens ou par imprévoyance, la faute n'en sera pas à nous. » C'était vraiment payer d'audace. « Un gouvernement, remarque le général, qui n'avait rien voulu prévoir ni préparer cherchait à mettre son honneur à couvert en m'offrant

fiévreusement des hommes, et en me reprochant d'exiger qu'ils m'arrivassent pourvus de tout ce qui était nécessaire pour les conduire sur le lieu de l'action et les mener au combat. »

Dans la détresse où l'on se trouvait, en présence d'un ennemi très supérieur en nombre, la prudence la plus élémentaire conseillait de ne pas l'aller chercher, de l'attendre dans de bonnes positions bien choisies et fortifiées. Si on réussissait à l'y attirer, on était certain de le battre, et s'il refusait le combat, on pouvait espérer de l'arrêter dans sa marche, de le prendre en flanc ou d'inquiéter ses derrières, d'intercepter ses convois. Il avait fallu un concours de circonstances extraordinaires pour qu'une armée si nombreuse, recrutée aux quatre coins de l'Éthiopie, se trouvât rassemblée sous le commandement d'un seul homme. Il était permis de croire qu'avant peu elle serait en proie aux mésintelligences, aux jalousies, aux discordes intestines, ou qu'elle aurait peine à se ravitailler, que la famine l'obligerait de se disperser. Jusqu'à nouvel ordre, on devait se tenir sur la défensive, traîner les choses en longueur, préserver la colonie de l'invasion, écarter l'ennemi de sa frontière. Plusieurs membres du cabinet de Rome approuvaient cette tactique ; mais le conseil était divisé et son président poussait le général à l'offensive. Il ne comptait ni avec les distances ni avec le temps, ni avec les lieux, ni avec la difficulté des chemins et des passages, ni avec la supériorité numérique de l'ennemi, ni avec rien. Il télégraphiait le 9 février 1896 : « Souviens-toi que si glorieuses qu'aient été les journées d'Amba-Alaghi et de Makallé, elles ont été deux insuccès militaires, et que tu tiens dans tes mains l'honneur de l'Italie et celui de la monarchie. »

En ce moment-là, si critique que fût la situation de l'armée italienne, Ménélik le sage, le prudent, se déclarait encore disposé à traiter. On avait pressenti le ras Makonnen, et les confidences qu'on avait reçues permettaient de se flatter que l'Italie pourrait conserver tous les territoires où avait flotté son drapeau, à la charge de renoncer pour toujours à l'article 17 et de ne plus parler de protectorat. Le ministère autorisa le général en chef à négocier *ad referendum;* mais on lui enjoignait de ne point déroger aux clauses d'un projet de traité envoyé le 18 janvier par le ministre des Affaires étrangères. En vertu de ce traité, Ménélik aurait reconnu la souveraineté directe du roi Humbert sur tout le Tigré et sa suzeraineté sur toutes les dépendances éthiopiennes, jusqu'au delà des Somalis, jusqu'à des régions inconnues; le roi des rois eût abandonné au protecteur la représentation diplomatique de l'Abyssinie dans ses relations avec les puissances civilisées;

l'Italie s'attribuait le droit de fixer l'effectif des troupes que pouvaient avoir à leur service le négus et les gouverneurs de provinces, le droit d'approuver la nomination et l'investiture des ras, le droit de les employer et d'employer le négus lui-même à la défense de sa colonie, le droit de juger en dernier ressort toutes les contestations qui pouvaient s'élever entre eux et les petits chefs indigènes.

Comme le remarque le général, de telles conditions n'auraient pu être imposées par les Italiens, même au lendemain d'une grande bataille gagnée. Ménélik n'eût consenti à les discuter que si au préalable ils s'étaient emparés de la capitale du Choa, qu'ils eussent détruit toutes les forces abyssines, changé la constitution de l'Éthiopie, les lois, les coutumes, les traditions, les mœurs, les cœurs et les cerveaux, et, ces conditions extravagantes eussent-elles été agréées par le Négus, que de millions on aurait dû dépenser, que de milliers d'hommes il aurait fallu mettre en campagne pour les faire exécuter! Voilà les propositions qu'on faisait à un vainqueur échauffé par le succès. C'eût été de la démence, si M. Crispi avait songé sérieusement à négocier; mais il rêvait d'avoir sa revanche, et, dans son immense orgueil, il se croyait de force à décréter la victoire. Ménélik ne fait pas de phrases, c'est peut-être le secret de son bonheur.

Pourquoi le général Baratieri a-t-il été infidèle à ses convictions? Pourquoi a-t-il quitté les hauteurs de Sauria pour aller chercher et attaquer l'ennemi? Il avait appris, disait-on, qu'on venait de lui nommer un remplaçant dans la personne du général Baldissera, et il était dans cet état d'esprit où l'on se résout à tout gagner ou à tout perdre. Ses juges ont reconnu que la nouvelle avait été tenue secrète, qu'il n'en fut instruit qu'après la bataille. La vérité est qu'autour de lui tout le monde voulait se battre, et que les reproches qu'il recevait de Rome l'avaient blessé au vif; il se fit un point d'honneur de prouver qu'il ne les méritait pas. Aussi avisé que Fabius le Temporisateur, dont il s'était approprié la méthode, il n'eut pas comme lui ce sublime entêtement, cette indifférence à l'opinion, qui étaient la marque des vieux Romains. Mais il est en droit d'affirmer qu'il n'a pas la principale part dans la responsabilité du désastre. Ce qui a été vaincu à Adoua, c'est moins un général et son armée qu'une politique imprévoyante, qui se targuait de faire facilement et à peu de frais des choses difficiles et coûteuses.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Au Gymnase : *Les Transatlantiques*, comédie en quatre actes, de M. Abel Hermant. — A la Comédie-Française : *Catherine*, comédie en quatre actes, de M. Henri Lavedan. — Aux Variétés : *Le Nouveau Jeu*, comédie en sept tableaux, de M. Henri Lavedan. — A la Renaissance : *L'Affranchie*, comédie en trois actes, de M. Maurice Donnay.

Oui, j'en serais persuadé depuis quinze jours si je ne l'avais été déjà auparavant, la critique impersonnelle est le vrai ; et « l'application de la doctrine évolutive à l'histoire de la littérature et de l'art » est presque seule « capable de communiquer au jugement critique une valeur vraiment objective ». Je voudrais donc, de bon cœur, juger d'après cette méthode les comédies que ce dernier mois nous a apportées. Mais je ne vous cache pas que j'y pressens quelques difficultés. Le XVIIIe siècle a eu des douzaines d'auteurs dramatiques, qui ont écrit des centaines de pièces. Or je ne pense pas que la méthode évolutive et la critique impersonnelle puissent retenir, comme significatifs, plus de cinq ou six de ces auteurs, ni plus d'une vingtaine de ces ouvrages. — C'est par centaines que le XIXe siècle compte ses dramaturges, et c'est par milliers qu'il compte leurs comédies. L'éloignement permet sans doute d'en faire le triage pour la période antérieure à 1870, de discerner tout en gros celles par qui s'est faite l'évolution du théâtre, et de dessiner sommairement la « courbe » de cette évolution. Mais quel moyen avons-nous de connaître la valeur historique des comédies du dernier mois, et de savoir quelles places elles occuperont dans l'histoire littéraire, ou même si elles y occuperont une place ?

Si pourtant je crois entrevoir qu'aucune d'elles n'est destinée à « marquer une date » (et je vous ai déjà dit qu'il y avait eu des chefs-d'œuvre dans ce cas), suis-je du moins capable de fixer la valeur in-

trinsèque des *Transatlantiques*, de *Catherine*, du *Nouveau Jeu*, de *l'Affranchie* et de *Paméla*, et d'en faire une critique qui soit véritablement « impersonnelle » et « objective »? Ces œuvres sont trop près de moi pour cela. L'esprit et la sensibilité qui s'y rencontrent sont trop « miens », j'entends qu'ils sont trop l'esprit et la sensibilité d'aujourd'hui pour que je ne risque point soit de m'y complaire, soit de m'en défendre avec un zèle excessif. — Et ce n'est pas tout. Supposez qu'un critique, ayant à parler des auteurs dramatiques du mois, se trouve avoir, avec tous, commerce d'amitié ou de camaraderie. Sera-t-il libre, même en s'y efforçant? ou, s'il s'y efforce, ne tombera-t-il pas d'une indulgence trop molle dans une défiance trop inquiète et trop armée? Et le dessein d'être stoïque contre un ami ne peut-il pas être aussi une cause d'erreur?

Il reste que je « juge », si j'ose encore m'exprimer ainsi, les cinq dernières productions de notre art dramatique d'une manière toute subjective et sur le plaisir qu'elles m'ont fait. Ce n'est pas glorieux, mais c'est tout ce que je puis.

Il n'y a peut-être de critique digne de ce nom que celle qui a pour objet des œuvres suffisamment éloignées de nous et dont nous sommes personnellement détachés. Encore faut-il qu'elle porte sur d'assez vastes ensembles pour que nous y puissions saisir les justes relations que soutiennent entre elles les œuvres particulières. La critique au jour le jour, la critique des ouvrages d'hier n'est pas de la critique; c'est de la conversation. Ce sont propos sans importance. Et c'est très bien ainsi. A considérer dans quel rapport numérique sont les œuvres significatives et durables avec celles (souvent charmantes) que négligeront les historiens de la littérature, on voit que cette critique écrite sur le sable ne convient pas mal à des comédies dont si peu paraîtront un jour gravées sur l'airain.

Après cela, ce n'est pas nécessairement juger de travers que de juger d'après son plaisir. Car notre plaisir vaut en somme ce que nous valons. Il n'est pas seulement un effet de notre sensibilité : il dépend aussi un peu de notre raison, de notre goût, de notre expérience, même des dispositions et habitudes de notre conscience morale. Un esprit « bien fait » (je sais d'ailleurs ce que cette épithète sous-entend de postulats et qu'on ne peut écrire une ligne sans affirmer quantité de choses) ne saurait prendre un plaisir complet et sans mélange à une pièce qui, par exemple, n'est pas harmonieuse et mêle deux genres distincts et contraires : — à une pièce mal composée et qui, après l'exposition, s'en va visiblement au hasard; — à une pièce sur la vérité et la

qualité morale de laquelle l'auteur paraît s'être mépris ; — à une pièce où la prétention vertueuse du dénouement fait un contraste trop fort avec l'excitation sensuelle qu'elle nous a auparavant donnée ; — à une pièce encore où l'action est réduite à un tel *minimum* que les conditions essentielles et naturelles de l'art dramatique y semblent presque méconnues, etc. Et ainsi la critique impressionniste et personnelle, si humble mine qu'elle ait au prix de l'autre, n'en est pas, du moins, l'opposé, comme on le croit communément. Elle peut, quelquefois et de très loin, lui préparer sa besogne, en commençant pour elle, modestement, le triage des œuvres.

M. Abel Hermant était, certes, de force à écrire la comédie du grand mariage franco-américain. Cette comédie, il l'a commencée ; il a même fait, et très bien fait, quelques-unes des scènes qu'elle comporte. Le jeune duc de Tiercé, ayant épousé pour ses dollars la fille d'un Yankee milliardaire, est puni, et très logiquement, de sa prostitution, car c'en est une. Ce pleutre ayant continué d'entretenir sa maîtresse avec l'argent de sa femme et se trouvant de nouveau criblé de dettes, le beau-père, Jerry Shaw, vient remettre les choses en ordre. Il tient à son gendre ce discours plein de sens : « Le mari est celui qui « fait de l'argent », comme nous disons, pour subvenir aux besoins et aux caprices de sa femme. Vous, c'est le contraire. C'est votre femme qui « fait de l'argent » pour vous. Vous êtes donc la femme, la petite femme. Par suite, vous devez la fidélité à ma fille, qui est le mari puisqu'elle a la fortune. Ça n'empêche pas que vous ne soyez gentil, très gentil... » Et, tout en lui parlant, il lui tapote les joues comme à une petite femme, en effet ; et il apparaît ici que le jeune duc est qualifié et traité, fort exactement, comme il le mérite.

Très bien vue aussi, la rencontre de la race d'outre-mer avec la nôtre, et les surprises et malentendus qui en résultent. Jerry Shaw réduit d'un million à 300 000 francs la créance des usuriers de son gendre. Quoique ceux-ci n'y perdent rien, le duc n'accepte pas cet arrangement, car enfin c'est pour un million qu'il a donné sa signature. Et sans doute ce raffinement de probité est beau : mais où étaient les scrupules de notre gentilhomme quand il empruntait, pour des plaisirs extra-conjugaux, un argent qu'il savait bien ne pouvoir jamais rembourser lui-même ? Ainsi éclate ce qu'il y a d'artifice et de vanité dans la conception de l' « honneur » aristocratique quand il se sépare de la simple honnêteté, et ce que cette conception a d'inintelligible pour l'esprit pratique d'un marchand américain.

Très vraie encore, la jeune duchesse yankee. Elle reste bien une fille de son pays. Elle approuve son père; et, quand le duc lui rapporte avec indignation comment Jerry a maté le syndicat des usuriers: « Vous croyez, lui dit-elle, que je vais faire comme la marquise de Presles? Vous attendez « le coup du *Gendre de Monsieur Poirier* »? Eh bien, non, mon ami. Je ne suis pas d'ici, moi, et vous me l'avez trop laissé comprendre. » Mais tout de même, dans le fond, elle sent ce qui lui fait défaut; elle a le respect et la superstition du seul luxe qui manque aux rois de l'or du nouveau monde : l'ancienneté des noms et des souvenirs, une tradition, des meubles et des portraits de famille, et les façons d'être qui sont liées à cette ancienneté. Et ce respect est bien celui qu'on a pour les choses qu'on achète : il est mêlé de quelque secrète mésestime. On respecte ces choses-là, parce qu'on les paye très cher ; mais, parce qu'on les paye, on les tient un peu au-dessous de soi.

Non moins finement rendu, le sentiment complexe, fait de mépris et d'émerveillement, qu'inspire à l'Américain Jerry ce futile Paris, ville de joie et capitale du plaisir. Et toutefois il est une scène où la grâce de Paris, tout simplement incarnée dans une fille galante qui n'est pas bête, touche décidément le Yankee positif et péremptoire; où il balbutie des paroles de désir qui jamais auparavant n'étaient montées à ses lèvres rases; et où il abdique et se fait humble, ou presque, devant la volupté du vieux monde. Et cela est exquis.

Bref, *les Transatlantiques* sont pleins de fragmens de comédie sérieuse et quelquefois profonde. Par malheur ces fragmens précieux sont noyés, emportés dans un flot tumultueux d'opérette. L'entrée de la tribu des Shaw dans le salon des Tiercé ressemble à une invasion de Peaux-Rouges. Cela continue pendant trois actes ; et cela, il faut le dire, est d'un amusement extraordinaire : même, sous l'outrance exaspérée de la bouffonnerie, un peu de vérité transparaît encore çà et là; on devine que l'auteur a voulu signifier que, en dépit de M. Demolins et de moi-même, quelque chose d'irréductible s'oppose à ce que nous soyons jamais des Anglo-Saxons, quelque chose d'intime et de séculaire qui est heurté, bousculé, offensé par ce qu'on sent de brutal et d'insociable dans ces pétarades de l'individualisme et dans ces excessives énergies transatlantiques, — et enfin par l'impudeur de ces « flirts », la pudeur étant mieux comprise, malgré tout, par le vieux peuple corrompu que nous sommes. — Mais, tout cela, M. Hermant le signifie avec trop de violence, et par des traits d'une convention par trop folle. Si bien que, lorsqu'il sort de l'opérette pour rentrer dans la

comédie et redevient sérieux pour réconcilier tant bien que mal le duc et la duchesse, nous n'y sommes plus du tout. Cette pièce, où abondent l'observation la plus fine et l'imagination la plus farce, souffre de la plus déconcertante duplicité de ton. C'est là son seul défaut ; mais il est, j'en ai peur, rédhibitoire.

Les Transatlantiques sont excellemment joués par M. Numès et par Mlle Sorel; fort bien par MM. Lérand et Galipaux, par Mmes Samary, Starck et Carlix, et par tous les autres, ou presque.

M. Henri Lavedan a fait un tour de force charmant. Il nous a donné, dans la même quinzaine, *Catherine* et *le Nouveau Jeu*, c'est-à-dire la comédie la plus effrontément attendrissante et vertueuse, et la plus effrontée peinture de mauvaises mœurs amusantes. Et le plus fort, c'est que, dans l'une et l'autre entreprise (j'en suis persuadé pour ma part), il a été également sincère; j'entends qu'il a également suivi son goût et contenté son cœur et son esprit. Car il y a chez lui un fonds de candeur intacte, une âme « vieille France », des restes sérieux de bons principes, d'éducation religieuse et provinciale, un penchant aux attendrissemens honnêtes, et qui ne craint même pas un rien de banalité, tant il est certain de sauver tout par la grâce. Mais en même temps M. Lavedan est un observateur pittoresque, aigu, hardi, et qui se grise volontiers de sa propre hardiesse; un moraliste hanté de la peur que quelque autre moraliste n'aille encore plus loin que lui dans la peinture du vice contemporain et ne paraisse donc encore plus moral. Et c'est l'homme sensible et bon qui a fait *Catherine*, et c'est le satirique un peu fiévreux qui a fait *le Nouveau Jeu :* mais les intentions de celui-ci égalent en pureté les intentions de celui-là; et tous deux font bien un seul et même homme.

Tout ce qui pouvait le mieux charmer l'âme enfantine du public, et aussi tout ce qui était le plus propre à arracher du cœur soulagé des « honnêtes gens » le fameux : « Ouf ! » que provoqua jadis *l'Abbé Constantin*, tout ce qu'il y a de Berquin dans Jules Sandeau, de Bouilly dans Octave Feuillet, et de Mme de Genlis dans Émile Augier, M. Lavedan l'a résolument fourré dans *Catherine*, en y ajoutant encore du sien. Il n'a pas été chercher loin son sujet. Il a simplement transporté dans un décor d'à présent le conte éternellement aimable du roi qui épouse une bergère pour sa vertu. Le petit duc de Coutras, jeune homme à la fois vertueux et passionné, s'est mis à adorer la maîtresse de piano de sa sœur, Mlle Catherine Vallon. Il dit à sa mère : « Je veux l'épouser. » La bonne duchesse fait quelques objections, qu'elle est

ravie de voir repousser par l'impétueux jeune homme, et dit : « Tu as raison, j'irai moi-même demander la main de Mlle Catherine. » — Puis, c'est l'intérieur pauvre et décent des Vallon : le père Vallon, bonhomme à longs cheveux, naïf et timide, organiste à Saint-Séverin; la petite sœur poitrinaire qui fait des abat-jour; et la bonne Catherine qui, presque dans le même moment, pioche son piano, coud à la machine, réconforte son père, aide sa petite sœur, et fait le pensum de l'aîné de ses petits frères : immuablement souriante, comme l'automate même de la vertu. Puis, c'est l'entrée de la duchesse, l'effarement du bon organiste, la demande en mariage... et le refus de Catherine.

Mais voilà le malheur. Si Catherine refuse, ce n'est pas du tout parce qu'elle est une fille raisonnable, je veux dire une fille à qui l'idée ne serait jamais venue d'aimer un duc (car, outre que, dans la réalité, l'occasion en est si rare que ce n'est pas la peine d'en parler, ces idées-là ne viennent que quand on le veut bien). Non, c'est que Catherine, un peu auparavant, a engagé sa foi à un brave garçon, Georges Mantel, qui l'aime depuis longtemps, pour qui elle a de l'estime et de l'amitié, et dont les six mille francs d'appointemens sauveront la famille Vallon.

Ici apparaît un des plus graves inconvéniens du « romanesque », qui, étant une déformation optimiste du monde réel, ne peut absolument pas souffrir que la vertu soit longtemps malheureuse, et qui, dans son désir de la récompenser, ne s'aperçoit pas toujours qu'il lui communique trop à elle-même ce besoin de récompense et qu'il lui ôte quelques-unes des marques auxquelles précisément on la reconnaît. Si Catherine redemandait simplement à Mantel sa parole, elle ne serait pas héroïque, mais du moins elle serait franche. Au lieu de cela, elle lui dit (avec des façons, je le sais, et comme si cela lui échappait) : « Le duc demande ma main. Je suis forcée d'avouer que je l'aime, mais j'ai refusé, car vous avez ma promesse. » Elle dit cela, sachant bien ce que répondra le pauvre garçon, et elle se laisse parfaitement dégager par lui, et elle se résigne assez vite à écrire, sous ses yeux, le « oui » qui la fait duchesse et millionnaire. Bref, elle escompte et exploite la magnanimité de son ami, tout en prétendant garder elle-même les apparences de la générosité dans le moment où elle est le moins généreuse. Elle est hypocrite et faible, — avec circonstances atténuantes, je ne l'ignore pas, — mais elle l'est enfin ; et ce qui me choque, c'est que l'auteur n'a vraiment pas assez l'air de s'en douter.

Hormis cette inadvertance, les deux premiers actes de *Catherine* forment une moderne berquinade jolie et harmonieuse. Mais il faut

poursuivre, et il semble que l'auteur ait éprouvé, ici, quelque embarras.

On a dit : « Il fallait nous montrer les difficultés que trouve l'institutrice devenue duchesse à s'adapter à son nouveau milieu, les fautes qu'elle commet contre le protocole mondain, les luttes qu'elle a à soutenir contre les belles dames du faubourg, etc. » A la bonne heure ; mais c'était sortir du pays bleu, c'était rentrer dans la réalité : et quelle figure eût faite alors l'innocente idylle du commencement ? Ce conte, nous n'y croyons pas : car, des mésalliances de cette force, on a pu en voir, quelquefois, qui étaient l'ouvrage du vice ; de la vertu, jamais. Nous ne croyons pas, dis-je, à ce conte de ma mère l'Oie, mais nous l'aimons. A une condition pourtant : c'est qu'il restera bien un conte. Celui-là ne comporte d'autre suite que : « ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfans. » L'histoire de la bergère épousée par le roi est finie lorsque le roi a épousé la bergère.

Voici toutefois ce qu'a ajouté M. Lavedan, parce qu'il se croyait obligé d'ajouter quelque chose. Quand le rideau se relève (six mois après), le jeune duc de Coutras paraît déjà détaché de sa femme. Il lui reproche, notamment, de ne pas savoir monter à cheval, de ne pas avoir assez l'air d'une duchesse, et de le tutoyer devant les étrangers ; et l'on s'étonne que l'intelligente « largeur de vues » et, si je puis dire, l'antisnobisme de ce gentilhomme philosophe aient si peu survécu à son mariage. Il reproche aussi à Catherine la vulgarité du papa Vallon et l'indiscrétion turbulente des petits frères ; et l'on s'étonne que la discrète et fine jeune fille des deux premiers actes ait commis cette erreur, d'installer toute sa tribu au château. On nous a changé notre roi et notre bergère. Horreur ! ils ne sont donc pas parfaits ? Et, là-dessus, voilà qu'une jeune parente du petit duc, Hélène de Grisolles, dont il est aimé depuis longtemps et qu'il n'a pas su deviner, se décide à lui faire sa déclaration en face, avec l'ardente brutalité de Julia de Trécœur ou de Gotte des Trembles ; elle tombe dans ses bras qu'il referme poliment sur elle, et Catherine les surprend dans cette attitude... En vain son mari, soudainement repentant, essaye de la retenir. « Je m'en vais, dit-elle. Une autre femme pourrait pardonner : moi, je ne puis pas ; car on me soupçonnerait toujours d'avoir voulu rester duchesse et millionnaire. » A quoi il n'y a rien à répondre. — Ce seul trait excepté, l'aventure des deux derniers actes pourrait servir de suite à n'importe quel autre mariage aussi convenablement qu'à celui du jeune duc indépendant et de la sage institutrice.

C'est le vertueux Georges Mantel qui arrangera tout. C'est lui, fina-

lement, le héros du drame. Appelé par Catherine, il accourt exprès pour être sublime et pour se sacrifier de nouveau, non sans une emphase bien permise. D'abord bousculé par le duc, il dit à peu près : « J'aimais Catherine, et je vous l'ai donnée. Ce premier sacrifice me donne le droit de commander ici, et de disposer d'elle par une seconde immolation. Je lui ordonne de se réconcilier avec vous. » Ah ! vous voulez de la vertu ? Eh bien, en voilà ! Catherine obéit, et le duc serre respectueusement la main de l'indiscret et héroïque Mantel. La scène, en soi, a quelque grandeur. Pourquoi faut-il que je croie si faiblement à l'histoire qu'elle conclut ? Encore y croirais-je, si les personnages étaient habillés comme dans *les Deux Billets* ou dans *le Bon Père* de Florian : mais que ces jaquettes me gênent !

Le succès de *Catherine* a été éclatant

Encore plus éclatant, le succès du *Nouveau Jeu*, qui est le contraire de *Catherine* et qui est pourtant, à certains égards, la même chose.

Car, si les personnages de *Catherine* étaient un peu les fantoches aimables de la vertu, les personnages du *Nouveau Jeu* sont comme les polichinelles du vice « chic », du plaisir enragé, de l'irrespect et de la blague ; et, selon la fantaisie, attendrie ou ironique, de M. Lavedan, ceux-ci et ceux-là semblent s'éloigner également, quoiqu'en sens contraire, de « l'humble vérité ». Mais, je l'avoue, *le Nouveau Jeu* me plaît davantage, et me plaît même infiniment. Ici d'abord, l'action, très simple, est bien ordonnée et forme un tout. Puis, la joyeuse outrance des types laisse encore voir les attaches qu'ils gardent avec la réalité. Ce n'est, en somme, que le monde de *Viveurs*, un peu plus agité et épileptique. M. Henri Lavedan n'a fait qu'exagérer jusqu'à la plus intense bouffonnerie la démarche capricante des images qui traversent ces faibles cerveaux, leur inconscience, l'incohérence de leurs associations d'idées, l'imprévu de leurs impulsions, rapides, irrésistibles et courtes comme celles des singes.

Le « nouveau jeu » est de tous les temps. Il y avait, dans presque toutes les comédies romanesques du second Empire, un Desgenais qui le définissait avec indignation : « Ah ! vous allez bien, vous autres !... La vertu ? Vieux mot ! La famille ? Préjugé ! La patrie ? Rengaine !... » Vous reconnaissez le thème. Le nouveau jeu est simplement le nihilisme moral. Mais il n'est pas toujours tel qu'on le doive prendre au tragique. Il peut y avoir des ahuris, des jocrisses et des bouffons du nihilisme, qui est, à vrai dire, un bien gros mot pour eux. L'art de M. Lavedan, c'est d'avoir rendu leur néant prodigieusement amusant et gai, et

d'avoir, dans leur vide profond, fait craquer et pétiller de fugitifs et fantasques feux d'artifice.

Pour cela, il leur a prêté une langue, qu'il a en partie inventée ; et c'est peut-être là le mérite le plus rare de sa pièce. L'origine de cette langue, c'est l'argot du boulevard, des cercles et aussi de beaucoup de salons, cet argot recueilli, il y a quinze ans, par Gyp, l'étonnante rénovatrice du genre « Vie parisienne ». Mais, au lieu que, dans la réalité, ils se contenteraient d'user docilement des quelques locutions colorées et canailles qu'ils ont apprises, les personnages du *Nouveau Jeu* en trouvent continuellement d'inédites ; et leur langage est comme un tissu de métaphores cocasses, de synecdoches débraillées, et de familières et violentes hypotyposes. Et Costard, Labosse, Bobette et les autres nous apparaissent ainsi comme des façons de poètes burlesques.

C'est ce langage, outré, convenu, mais d'un pittoresque et d'un mouvement extraordinaires, et ce sont les innombrables sautes de sentimens et d'idées que ce langage exprime, qui font l'intérêt de la simple et folle aventure de Paul Costard. Joignez-y un renversement presque continuel des rapports normaux entre les personnages, — lesquels sont tous de joyeux « hors-la-loi », et dont la psychologie fait exprès d'être souvent à rebours de toutes les prévisions des psychologues assermentés. — La jeune fille de bonne bourgeoisie que Paul Costard se décide subitement à épouser, c'est aux Folies-Bergère qu'il l'a rencontrée. Lorsqu'il en fait part à sa mère, c'est à une heure du matin, près de la table où traînent les restes d'un souper, et pendant que sa maîtresse attend dans le cabinet de toilette. Et le projet paraît tout à fait drôle à cette bonne mère aux cheveux rouges, « gobée » de Bobette qui un jour, étant malade, a reçu d'elle un panier de vin. — Or, le lendemain, venu chez Labosse pour faire sa demande, qui est instantanément accueillie, Costard reconnaît dans son futur beau-père le vieux monsieur avec qui il a fraternisé l'autre nuit, chez Baratte, à quatre heures du matin : et de se taper sur le ventre, et de se rouler de rire, tant « elle leur semble bonne ». — Peu de mois après, l'idée d'être trompé par sa femme amuse tellement Costard, que Bobette ne peut se tenir de lui apprendre que « ça y est » en effet. « Tiens ! vous ne riez plus » ? dit-elle. « Attends que ça vienne », répond-il. Et ça vient. Et il est vraiment « très bien » dans la scène où, son petit chien sur le bras, il fait constater le « flagrant délit » de sa femme : mais celle-ci est mieux encore lorsqu'elle ôte son corsage, dont les manches la gênent, pour remettre son chapeau, et se fourre ensuite, par pudeur,

dans le lit de la chambre garnie. Joignez que Costard ne le lui cède en rien quand, surpris à son tour en compagnie de Bobette, il offre le champagne au commissaire et déclare qu'il ne s'est jamais tant amusé. Tout cela, relevé par l'imprévu bariolé des propos, est d'une démence à quoi rien ne résiste.

Démence très attentive dans le fond. La suite des « mouvemens d'âme » de Paul Costard est extravagante, mais vraie. A un moment, il raconte « la plus forte émotion de sa vie ». C'était un soir où, ayant « plaqué » une petite amie, il était venu chercher l'apaisement aux Folies-Bergère. Il y vit « sept étalons de l'Ukraine » présentés en liberté. Ces noirs coursiers balançaient lentement leurs têtes surmontées de panaches noirs, cependant que l'orchestre jouait une musique solennelle. Et cette musique, ces panaches de corbillard... Paul Costard sentit quelque chose pleurer dans son cœur. De même, après la constatation parallèle des deux flagrans délits, Costard, abandonné par Bobette, et, là-dessus, ayant lu par hasard *Paul et Virginie*, n'est pas très loin de croire à l'immortalité de l'âme. Pourquoi non ? Que, dans un moment de détresse sentimentale, les chevaux noirs et les cuivres imposans des Folies-Bergère l'aient fait songer à la mort; que, dans une autre heure mélancolique, la symétrie des deux flagrans délits lui ait paru vaguement providentielle et l'ait rendu vaguement spiritualiste... c'est saugrenu, mais plausible; nous connaissons cela; c'est, après tout, d'impressions analogues que sont sorties les *Nuits* et l'*Espoir en Dieu;* et il y a donc, dans Paul Costard, un Musset qui s'ignore; un Musset « loufoque », pour parler sa langue.

C'est cette démence qui sauve ce que certaines scènes du *Nouveau Jeu* ont d'extrêmement osé. Lorsque, dans la chambre de Bobette, au petit jour, Costard raconte à son amie dans quelles circonstances il a « pincé » sa femme, et que, durant dix minutes, charmée par ce récit, Bobette, en chemise de nuit, fait des sauts de carpe parmi le désordre des draps et des couvertures, ce tableau d'extrême intimité nous effarerait peut-être un peu, si nous ne nous souvenions que nous sommes à Guignol et que nous assistons aux ébats de deux marionnettes. Et puis, l'auteur de *Catherine* s'est si bien mis en règle avec la vertu qu'on lui peut passer quelques licences.

D'ailleurs, fidèle à son devoir, le moraliste convaincu qui cohabite, chez M. Lavedan, avec le satirique audacieux, surgit au dénouement. Les personnages, calmés, défilent devant le juge d'instruction, qui paternellement les sermonne; et Bobette, avec l'autorité de l'expérience, donne l'explication de la comédie. Le « nouveau jeu », c'est une gourme

qu'on jette, et cela ne tire pas à conséquence. On s'aperçoit un jour que la règle a du bon. Costard finira dans la peau d'un bourgeois correct, respectueux des convenances et même des préjugés, et Bobette, vieillie, sera une bonne dame qui invitera son curé et rendra le pain bénit. — A vrai dire, tout cela n'est pas sûr : témoin Labosse, demeuré polichinelle jusque dans un âge avancé. Puis, on ne voit pas assez si l'auteur est ironique dans cette conclusion même, et s'il se rend bien compte que Costard et Bobette, « rangés » de la façon qu'il dit, vaudront moins qu'ils ne valaient, puisque passer du nouveau jeu au vieux jeu, ce sera, pour eux, passer du cynisme ingénu à l'hypocrisie. — Mais surtout ce dernier acte est si inutile ! Et *Catherine* suffisait si bien à nous garantir la moralité de l'auteur !

N'importe, *le Nouveau Jeu* est une des comédies les plus spirituelles et les plus originales que j'aie vues ces dernières années... Il est fort bien joué par Mlle Jeanne Granier (merveilleuse !), par MM. Albert Brasseur, Dieudonné, Dumény, et par Mmes Marguerite Caron, Magnier et Diéterle, — comme *Catherine* (sur un autre mode) par MM. Worms, Le Bargy, de Féraudy, et par Mmes Brandès, Pierson, Lara et Lecomte.

M. Maurice Donnay a diverses originalités, toutes rares. Il me semble d'abord qu'il est le seul de sa bande qui écrive encore plus pour son plaisir que pour celui des autres ; et que cet esprit, qui plaît si naturellement, ne sacrifie que peu, si l'on y regarde de près, au désir de plaire. Ne vous y trompez pas, dans ses trois comédies psychologiques, ce « charmeur » est un réaliste très ingénu : je sens en lui un très sincère et presque intransigeant amour de la vérité, et une horreur des « ficelles », où il y a du défi et de la candeur. Son dialogue est unique. Si vous lisez ses pièces imprimées (j'excepte, bien entendu, *Lysistrata*), vous verrez que ce dialogue est ce qu'on a fait, au théâtre, de plus approchant, par le mouvement et la syntaxe, du style de la conversation. Pas une phrase « écrite » ; jamais on n'a plus subtilement usé de la syllepse, de l'ellipse, ni de l'anacoluthe. Et cette familiarité n'est jamais plate ; cela est ailé, fluide, et, d'autres fois, d'une couleur délicieuse. Car ce réaliste est un poète. Il fait beaucoup songer, par sa grâce, au Meilhac de la *Petite Marquise*, de la *Cigale*, de *Ma Camarade*, — avec, si vous voulez, une langueur plus chaude ou un pittoresque plus aigu : ce qui veut peut-être seulement dire qu'il est d'aujourd'hui.

Cette fois (dans *l'Affranchie*), il faut avouer que M. Maurice Donnay s'est laissé un peu égarer par sa chimère d'une comédie exactement

ressemblante à la vie; d'une comédie où il n'arrive, extérieurement, presque rien et où les principaux événemens sont les sentimens des personnages; d'une comédie absolument simple, plus simple encore, quant à la fable, que *Bérénice* ou *Amans* (cette *Bérénicette*). C'est un nouvel épisode de l'histoire éternelle des amans. Dans la première pièce amoureuse de M. Donnay les amans se quittaient sans mensonge. Dans *la Douloureuse*, ils étaient séparés par un mensonge réciproque. Dans *l'Affranchie*, l'amant souffre moins d'un mensonge précis de sa maîtresse que de la découverte qu'il fait de son habitude de mentir, et il se débat moins contre tel ou tel mensonge que contre une menteuse. — Mais comme cette menteuse presque involontaire est une femme qui aime, cela forme quelque chose d'extrêmement complexe et embrouillé, qui demeure mal connu de celle même qui ment et de celui à qui elle ment; quelque chose enfin de trop fuyant et de trop insaisissable pour être proprement dramatique. C'est du moins mon impression.

Voici les faits. Roger Chambrun est l'amant d'Antonia de Maldère, une dame libre, riche, de condition sociale un peu indécise. Roger a pour marotte la loyauté en amour. « Tu es libre, dit-il à Antonia; et, le jour où tu ne m'aimeras plus, dis-le-moi franchement; je ne te ferai aucun reproche. Pourquoi mentir, et souffrir ou faire souffrir inutilement? » Roger est sans doute naïf de croire, ou que cette franchise est possible, ou qu'elle supprimerait la souffrance, ou que l'on connaît toujours le moment où l'on a cessé d'aimer. Mais les gens les plus spirituels peuvent avoir de ces naïvetés; passons.

Or, au premier acte, Antonia ment à Roger, en lui faisant un récit arrangé de sa vie, et en lui contant qu'elle est veuve, alors qu'elle est divorcée et qu'elle a été chassée par son mari. — Au deuxième acte, Roger découvre ce premier mensonge, et Antonia lui en fait un second à propos d'une photographie d'un de leurs amis, Pierre Lestang. — Au troisième acte, Roger découvre ce second mensonge et que, dans l'entr'acte, Antonia est devenue la maîtresse de Pierre. Il lui dit son fait; elle lui jure qu'elle n'a pas cessé de l'aimer; elle lui avoue, avec les apparences d'une horrible franchise, qu'elle s'est donnée à Pierre par une curiosité perverse et inepte : mais Roger ne la croit plus; il est plus irrité encore de ce perpétuel et inextricable mensonge que de la trahison elle-même; et, Antonia étant tombée à la renverse sur un canapé, il sonne sa gouvernante et dit : « Soignez madame; elle est *peut-être* évanouie. »

Ce « peut-être » est le mot final; et le malheur, c'est qu'il pèse sur

toute la pièce. — Lorsque Antonia, à Venise, au clair de lune, improvisait une version romanesque et avantageuse de son passé, elle ne s'apercevait peut-être pas qu'elle mentait; ou, ce qu'elle en faisait, c'était pour plaire à son amant et c'était peut-être moins par vanité ou par ruse que par amour. Lorsqu'elle s'est livrée à Pierre Lestang pour savoir comment était fait un homme à qui sa maîtresse a naguère logé une balle dans la tête, peut-être se méprisait-elle elle-même; peut-être aimait-elle toujours Roger, comme elle l'assure; et les lettres si enflammées et si tendres qu'elle lui écrivait étaient peut-être sincères. Et elle sera peut-être désespérée si Roger l'abandonne. Le cas d'Antonia est vrai. Il est très vrai qu'elle ignore, sur elle-même, la vérité. Il est très vrai que beaucoup de femmes, et quelques hommes pareillement, ne savent rien de l'arrière-fond de leurs âmes, ni s'ils aiment, ni qui ils aiment, ni comment et dans quel degré, ni s'ils mentent, ni pourquoi ils mentent. Mais le public, lui, veut savoir. Il veut voir clair, même où la vérité veut qu'il ne fasse pas clair. Il ne se laisse pas congédier sur un « peut-être ». C'est aussi bête que cela; et c'est pour cette raison que *l'Affranchie* a finalement déconcerté la foule, en dépit du talent de l'auteur, qui n'a pas diminué; en dépit du rôle adorable de Juliette, sœur de la petite Alice Doré de *Sapho*, mais moins « brebis »; en dépit du *five o'clock* de perruches du deuxième acte, et des mots charmans, et des mots profonds, et de la psychologie pénétrante et souple, et de la grâce partout répandue.

Notez que le sens même du titre reste incertain. Il signifie, je crois, que l'« affranchie » Antonia a conservé des habitudes d'esclave. Je ne saurais cependant l'affirmer.

La pièce n'a été bien jouée que par M. Guitry (Roger) et par Mlle Thomsen (Juliette).

Mais est-ce que par hasard M. Maurice Donnay ne pourrait pas nous montrer un drame survenu dans un ménage régulier ?

Je remets au mois prochain, qui promet d'être peu chargé, la très ingénieuse et touchante *Paméla*.

JULES LEMAÎTRE.

REVUE MUSICALE

L'ANCIENNE SALLE DU CONSERVATOIRE

In memoriam loci electi!

Pour des raisons de prudence que l'horreur d'un récent désastre ne permettait pas même de discuter, la Société des Concerts a dû quitter la salle du Conservatoire. Elle s'est transportée dans la salle de l'Opéra, et, jusqu'à la construction des nouveaux bâtimens de notre école de musique, elle continuera de s'y réunir. Pour l'illustre compagnie, ce n'est, dit-on, que l'exil. Soit, et je veux espérer que ce ne sera pas la mort. Il semble pourtant, il est même certain que quelque chose, et quelque chose de grand, vient de finir. Dans la vieille et glorieuse maison les exilés ne rentreront plus. Il est muet pour toujours, le nid harmonieux qui vit éclore, il y a soixante-dix ans, les neuf chefs-d'œuvre, alors ignorés, qui dominent aujourd'hui la musique tout entière. Soixante-dix ans, un peu moins de trois quarts de siècle. On a peine à croire qu'il n'ait pour nous que cet âge, l'homme qui nous apparaît déjà comme un ancêtre, presque comme un dieu, là-bas, à l'origine d'un monde.

La voilà vide et veuve de lui, cette salle, j'allais dire cette arche, où jadis il rendit ses premiers oracles. Il est juste, il est pieux de la saluer une dernière fois, à la veille de sa ruine. J'écris ces pages dans la Bibliothèque du Conservatoire, tout près et contre la porte close du sanctuaire abandonné. Il n'y a derrière cette porte qu'une modeste enceinte, quelques pierres et quelques cloisons de bois. Mais dans ce peu de matière l'âme pure des sons a chanté. Entre ces minces parois, merveilleusement sonores, un long miracle de parfaite beauté s'est

accompli. Je voudrais essayer de le rappeler, de retenir un moment un idéal qui nous fuit, peut-être pour toujours, et dont ce lieu choisi fut non seulement le témoin, mais l'auxiliaire et le serviteur.

*
* *

Il y aura soixante-dix ans le 9 du présent mois de mars, que la Société donna son premier concert et que, dans la salle du Conservatoire, les premiers accords de la symphonie *Héroïque* éclatèrent pour la première fois. C'était bien à celle-là d'ouvrir, un jour de printemps, le cortège fraternel et triomphal. « O ma belle guerrière ! » On put la saluer du salut de Shakspeare, jeune, elle aussi, victorieuse, et debout sur le seuil des temps nouveaux.

L'avènement de la Société des Concerts fut célébré par les contemporains moins comme une nouveauté que comme une restauration. « Après un trop long interrègne, écrit le chroniqueur du *Journal des Débats*, Euterpe a ressaisi le sceptre de l'harmonie ; sa maison de plaisance est toujours dans la rue Bergère. » Avec autant de plaisir, sinon de poésie, la *Revue musicale* assure que « le 9 mars 1828 sera inscrit comme un beau jour dans les fastes de la musique française, et comme l'époque de sa régénération. Non seulement l'exécution y a repris ce cachet de supériorité qui avait donné au Conservatoire une réputation européenne, mais une influence morale de l'ordre le plus élevé s'y est développée et ne peut manquer d'avoir les plus heureux résultats. »

Quels étaient donc ces concerts, dont la nouvelle société venait de reprendre et de relever, si vite et si haut, la tradition déjà ancienne? C'étaient ceux qu'on nommait les *Exercices d'élèves du Conservatoire.* L'usage s'en était établi dès les premières années de l'*École royale de chant*, fondée en 1784 et devenue par décret de l'an III le *Conservatoire de musique*. Le premier de ces exercices, dont la fortune devait être éclatante et durable, eut lieu le 18 avril 1786 dans la petite salle, longtemps unique, de l'École installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs du Roi. Les élèves y exécutèrent avec succès le *Roland* de Piccini. Cette salle, qui donne sur la rue du Faubourg-Poissonnière, existe encore aujourd'hui. Elle reçut naguère d'illustres visiteurs. Le général Bonaparte s'y est assis ; Lucien, frère de l'Empereur, y présida une distribution des prix et l'Impératrice Joséphine ne dédaigna pas d'y paraître. En 1800, trois séances annuelles y furent organisées, pour l'audition des œuvres des grands maîtres. L'exercice du 13 avril 1801 est resté fameux : un morceau de piano fut exécuté par l'élève Zimmermann et un solo de basson par le citoyen Judas, lequel, ayant

perdu son instrument à la bataille de Marengo, eut l'honneur d'en recevoir un autre des mains du ministre de l'Intérieur.

Le succès des Exercices-Concerts augmenta rapidement. Les symphonies de Haydn et celles de Mozart formèrent peu à peu le fond du répertoire. Haydn écrivait en 1806 à Cherubini : « Je vous prie de recevoir mes remerciemens et de les faire agréer aux membres du Conservatoire, au nom desquels vous avez eu la bonté de m'écrire. Ajoutez bien que tant qu'Haydn vivra, il portera dans son cœur le souvenir de l'intérêt et de la considération qu'ils lui ont témoignés. » Le Conservatoire devint, selon Fétis, « le rendez-vous des artistes, des amateurs et des étrangers de distinction. La symphonie y fut exécutée avec un feu, une verve de jeunesse qu'on ne retrouvera peut-être plus ». Il était de règle de donner tous les ans pour jeune chef à ce jeune orchestre le lauréat du premier prix de violon. Quand vint le tour d'Habeneck, il fit preuve aussitôt d'une telle maîtrise, qu'on dut lui laisser son commandement. Il l'exerça neuf années de suite, de 1806 à 1815, et c'est pendant cette période qu'il fit exécuter pour la première fois par ses camarades la première symphonie de Beethoven.

La renommée des concerts du Conservatoire durait encore en 1821. On lit dans le *Journal des Théâtres* du 20 juin : « Ces exercices sont très suivis et méritent de l'être. Il est en effet fort intéressant d'entendre de jeunes élèves exécuter la musique comme des professeurs, et de voir un chef d'orchestre, pour ainsi dire encore imberbe, conduire avec un talent que n'ont pas beaucoup de musiciens consommés. » Mais, peu après, la décadence commença. Supprimé, puis rétabli par le gouvernement de la Restauration, le Conservatoire courut de nouveaux périls. Il s'attira des reproches, des menaces même, qui trouvaient une excuse, un prétexte au moins, dans son état d'abaissement.

Habeneck s'alarma de cette déchéance. Professeur d'une classe de violon, chef d'orchestre de l'Opéra, admirateur enthousiaste de Beethoven, la pensée lui vint de sauver l'école de musique qu'il estimait la première du monde, par le génie du maître que dès lors il regardait aussi comme le premier. Mais d'abord il fallait révéler, confesser le dieu nouveau. Pour assurer son triomphe, rien ne rebuta son serviteur. L'apostolat fut rude. Naguère, au concert des élèves, la première symphonie de Beethoven, préparée par les symphonies de Mozart, avait paru leur ressembler ; elle passa. La seconde rencontra plus de résistance. C'est en 1821 qu'Habeneck l'inscrivit d'office au programme d'un concert spirituel à l'Opéra. Les répétitions furent orageuses. D'un bout à l'autre de l'orchestre, les musiciens échangeaient leurs obser-

vations et leurs plaisanteries ; des quolibets se croisaient avec des éclats de rire. Habeneck murmurait tristement : « C'est pourtant bien beau ! » et laissait tomber son archet impuissant à créer l'harmonie ou à commander le silence. Il finit pourtant par obtenir que la symphonie serait exécutée. Elle le fut. Mais à quelle condition ! On remplaça le *larghetto*, déclaré insupportable, par l'*allegretto* de la symphonie en *la*. Celui-ci fut bissé ; les autres morceaux n'eurent aucun succès.

Habeneck s'était juré d'expier son involontaire et pieux sacrilège. Quelques années plus tard, il jugea les temps accomplis et le moment venu de venger Beethoven. On sait comment il s'y prit. Au mois de novembre 1826, à l'occasion de la Sainte-Cécile, le chef d'orchestre de l'Opéra pria vingt-cinq ou trente de ses musiciens de venir déjeuner chez lui et d'apporter leurs instrumens : on ferait un peu de musique. Accourus avec empressement (Habeneck avait la réputation de bien traiter ses hôtes), les conviés trouvèrent sur les pupitres la symphonie *Héroïque*. Attaquée aussitôt, elle commença par se défendre ; avec tant d'acharnement, que l'heure du déjeuner passa sans que personne s'en aperçût. Il était près de quatre heures du soir, lorsque Mme Habeneck, ouvrant à deux battans la porte de la salle à manger, dit à ses convives, mourans de faim et de fatigue : « Au nom de Beethoven reconnaissant, vous êtes priés de vous mettre à table pour dîner (1). »

Suivant un second témoignage, la symphonie en *la* aurait partagé avec l'*Héroïque* ce que je n'ose appeler les honneurs d'une séance rapportée ailleurs ainsi qu'il suit : « Plus favorablement disposés dans un salon que dans la salle de l'Opéra, où le travail des répétitions n'est pas toujours très divertissant, nous trouvâmes que ces deux symphonies contenaient quelques morceaux assez bien, et qu'étudiées convenablement, rendues par un orchestre plus complet, il n'était pas impossible, malgré un bon nombre d'incohérences, de longueurs et de divagations, qu'elles produisissent quelque effet (2). »

Elles ne tardèrent pas à le produire. De nouveaux essais furent plus heureux, et de proche en proche la contagion du beau se répandit. Habeneck alors s'ouvrit de ses projets à Cherubini, et le directeur du Conservatoire s'empressa d'y souscrire. Les démarches officielles furent faites, et le 15 février 1828, par arrêté du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, ministre de la Maison du Roi, la *Société des Concerts du Conservatoire* était reconnue, organisée et dotée, mo-

(1) Elwart, *Histoire de la Société des Concerts*.

(2) Rapport de Meifred, secrétaire du Comité de la Société des Concerts, cité par J. d'Ortigue dans le *Journal des Débats* du 9 novembre 1852.

destement. Recrutée parmi les élèves, anciens ou actuels, et parmi les professeurs, la compagnie formait en quelque sorte une division supérieure de l'école, elle en était la représentation choisie et comme l'éclatante floraison. Les concerts devaient assurer l'application et le triomphe public de la doctrine et de l'enseignement. Ce lien, ou cette filiation, n'a jamais cessé d'unir le Conservatoire et la Société des Concerts.

Habeneck pourtant s'était dévoué moins encore à l'intérêt de l'école qu'à la gloire d'un maître. Dans le temple qu'il avait fondé pour Beethoven, il voulut que ce Dieu,

Ce seigneur des seigneurs,
Eût le premier amour et les premiers honneurs.

Il en fut ainsi dès le début; il en devait être ainsi toujours. La symphonie *Héroïque* jeta le public en des transports d'enthousiasme et de véritable délire. Les applaudissemens, les acclamations ne finissaient plus. « Cette symphonie, écrit le chroniqueur du *Journal des Débats*, héroïque de nom et de fait, languissait dans nos bibliothèques, et notre insouciance l'a condamnée pendant vingt ans à un silence bien funeste pour nos plaisirs. » On fit même plus qu'admirer : on alla jusqu'à comprendre, et quand le critique ajoute : « Beethoven a imprimé à cette œuvre une grandeur, une magnificence, une exaltation qui se trouvent de temps en temps modifiées par des phrases d'une mélancolie profonde », c'est là sans doute juger un peu brièvement, mais, après une seule audition, et d'une telle musique, ce n'est pas si mal juger.

Le miracle de l'interprétation fut égal aux merveilles de l'œuvre : « Tout le monde est animé du même zèle ; tous les archets, toutes les embouchures agissent dans la même intention. » Au dire de notre historien, l'un de messieurs les altos surtout accomplit des prodiges : « Dans ce jour solennel où tous les virtuoses ont bien mérité de l'auditoire, s'il faut en distinguer un, je nommerai M. Amédée. Le délire musical le possédait à un tel point, que je commençais à trembler pour ses voisins. Son archet vigoureux abattait les notes, sabrait les accords, pourfendait les doubles cordes, comme jadis la terrible Durandal de Roland moissonnait les têtes des infidèles. La direction lui doit un archet d'honneur. » Artistes, auditeurs, le génie de Beethoven avait envahi et possédait tout le monde. On s'abordait, on se félicitait dans les couloirs ; la foule attendait les musiciens à la sortie pour les acclamer encore et les remercier ; chacun répétait avec un air de

surprise et de ravissement : « Il est impossible qu'en aucun lieu de l'Europe on exécute la musique mieux que cela. »

Un maître éminent rappelait devant nous et pour nous, il y a peu de jours, l'éclat et la gloire de cette première heure, dont il fut lui-même un des plus jeunes, un des meilleurs ouvriers (1). Il nous disait le travail opiniâtre, la fatigue des répétitions, mais leurs délices aussi, l'ardeur sacrée de la lutte avec le génie rebelle, l'orgueil enfin de la victoire, et les cris, presque les pleurs de joie, lorsque, sous le bâton vraiment prophétique du chef, la vie et la beauté jaillissaient des chefs-d'œuvre nouveaux. Tantôt c'était la symphonie en *ut* mineur, interrompue régulièrement à l'entrée du finale, par les acclamations et les trépignemens. Fétis a même rapporté qu'un jour l'exaltation du public fut telle, que, pour l'apaiser, il fallut promettre que le *scherzo* et le finale de la symphonie seraient répétés à la fin du concert. Tantôt c'était la symphonie en *la*, dont le rythme, conquis à grand'peine, s'emparait si bien de ses vainqueurs, qu'un soir de ballet à l'Opéra, dans un point d'orgue laissé par le compositeur à la fantaisie du soliste, le rythme obsédant revenait de lui-même voltiger sur la flûte de Tulou.

Beethoven, toujours Beethoven. On le voulait désormais tout seul, et tout entier. Le programme du second concert ne portait que son nom. Haydn, Mozart lui-même, pâlirent alors un instant. « En parcourant, écrivait Fétis après la répétition d'une symphonie de Mozart, les corridors de l'École royale, j'ai entendu quelques blasphèmes sortir de la bouche des jeunes exécutans, et des comparaisons peu raisonnables. » En cinq ou six ans, les neuf symphonies furent données, sans parler des autres œuvres. Inégalement accueillies et comprises, elles furent toutes, sauf la neuvième d'abord, à peu près également entendues. Voilà comment et par qui non seulement s'annonça, mais s'établit dans notre pays le règne de Beethoven, quelques mois à peine après que Beethoven était mort.

Et c'est la Société des Concerts, par laquelle ce règne arriva, si prompt, si glorieux, qu'on devait qualifier un jour d'assemblée réactionnaire, arriérée, de conseil des anciens, des fossiles ou des perruques. A quel moment de son histoire fut-elle donc rien de tout cela ? Serait-ce après quinze ans, lorsque, sans retard et sans retour, elle fit place, au-dessous de Beethoven, au jeune et charmant génie

(1) M. Eugène Sauzay, ancien professeur de violon au Conservatoire, ancien membre de la Société des Concerts. Il exécuta un concerto de Rode au premier concert, le 9 mars 1828.

de Mendelssohn, de celui que Gœthe avait appelé le maître puissant et doux! A Berlioz lui-même, le grand méconnu, cette salle ne fut pas toujours inhospitalière. En 1839, le maître y dirigeait en personne trois exécutions de *Roméo et Juliette*. Dix ans plus tard, il y put entendre pour la première fois les fragmens peut-être les plus admirables de son admirable *Damnation de Faust*. En 1863, le duo-nocturne de *Béatrice et Bénédict*, chanté par Mmes Viardot et Van den Heuvel-Duprez, fut bissé d'enthousiasme. Vainement, pendant soixante-dix années, on chercherait un grand nom que la Société des Concerts ait proscrit. Si quelque abonné venait à s'effaroucher; si, comme en 1861 encore, il se trouvait un correspondant pour protester, par lettre anonyme à Deldevez, contre Mendelssohn, « un très savant homme *assommant* », la Société laissait dire et continuait de bien faire. Sans se hâter, sans se tromper non plus, elle prenait peu à peu sous sa garde, glorieuse et fidèle, tout ce qui méritait d'être gardé ainsi. Elle demeurait une école et devenait un musée. Schumann y fut admis après Mendelssohn, et les âpres maléfices de *Manfred* ne firent jamais trouver moins doux les enchantemens du *Songe d'une nuit d'été*. Si Wagner attendit plus longtemps et si, maintenant encore, il ne reçoit au Conservatoire que de rares honneurs, c'est que les maîtres du théâtre, même les plus grands, ne sont pas les maîtres d'une maison qui pourrait prendre pour devise le mot d'une sainte du moyen âge : *Symphonialis est anima*. L'anonyme que nous citions plus haut, et qui ne se trompait pas toujours, écrivait à Deldevez encore, après la chute de *Tannhäuser* à l'Opéra : « Si la Société des Concerts avait l'esprit impartial et le cœur charitable, elle devrait, pour réparation due au malheureux Wagner, jouer la marche des Pèlerins. » La Société la joua du moins en 1868, et depuis, inscrits sur les programmes de ces dernières années, *Lohengrin*, *les Maîtres Chanteurs* et *Parsifal* attestent que, pour avoir été tardive, la réparation ne fut point avare.

A l'honneur de cet orchestre et de cette salle, il faudrait rappeler encore deux récentes et magnifiques restitutions : celle de la messe en *ré* de Beethoven et celle de la messe en *si* mineur de Bach. Mais en achevant le résumé d'une histoire qui fut, plus qu'on ne l'a dit souvent, conforme à celle de la musique même, nous remercierons la Société des Concerts d'avoir été la première à faire sienne et nôtre la troisième symphonie de M. Saint-Saëns, la plus belle peut-être des symphonies contemporaines, et à coup sûr des symphonies françaises. Si belle, que ni le titre, ni le ton, redoutable pourtant, d'*ut* mineur ne l'ont écrasée; si belle, que du cher et vieil édifice où nous

l'entendîmes d'abord, le destin nous semble maintenant accompli. Le jour de sa ruine peut venir. Au premier coup de marteau donné sur ses murailles longtemps harmonieuses, il n'y a pas une grande voix dont l'écho ne s'éveille pour répondre et gémir.

*
* *

La salle du Conservatoire ne fut pas seulement un illustre témoin : elle était un interprète et un instrument exquis. « Que Dieu vous bénisse tous, écrivait jadis au chef d'orchestre un auditeur reconnaissant, pour les nobles impressions qui nous viennent de votre foyer ! » C'est aussi le foyer, aujourd'hui désert, qui méritait d'être béni. On se plaignit dès l'origine que la maison de Beethoven, comme celle de Socrate, fût trop petite. « Beaucoup de personnes, rapporte Elwart, privées de pouvoir assister aux concerts de la Société, expriment annuellement le désir que le Comité fasse construire un plus vaste local. Mais l'expérience qui en a été faite très souvent prouve surabondamment que le style très délicat et très fleuri des symphonies qui forment le fond du répertoire fait une loi à la Société de ne pas abandonner une salle qui, de l'avis des connaisseurs, est un véritable Stradivarius, tant sa sonorité est parfaite, et dont la construction remplit les conditions acoustiques les plus favorables pour l'objet auquel elle est destinée. » S'il est vrai, dans l'ordre de la nature, que la fonction crée l'organe, on peut dire qu'ici, dans l'ordre de la beauté, l'organe assurait la fonction et la maintenait à l'état de perfection absolue et constante.

Était-elle jolie ou laide, cette petite salle? On ne le savait, on ne se le demandait même pas, tant elle était bonne. On aimait tout en elle, jusqu'à son air ancien, un peu passé : le ton pâle du décor, avec les médaillons, vaguement ressemblans, des vieux maîtres; des plus vieux, jusqu'à Orphée ! En haut, sous les cintres, de petits Amours volaient dans des ciels bleus, tenant des cartouches où de grands noms étaient écrits. Tout au fond, sur le rouge pompéien de l'hémicycle, souriaient les Muses gardiennes. Si les yeux n'étaient point offensés, le reste du corps avait à souffrir : de la température d'abord, glaciale pendant les répétitions, étouffante pendant les concerts; ensuite et surtout des sièges, aussi célèbres par leur étroitesse que par leur dureté. Les musiciens n'étaient pas à cet égard mieux partagés que les auditeurs. Un ancien secrétaire du Comité nous racontait qu'à l'origine on avait, sur chaque banquette, assis un certain nombre de dames choristes. Au bout de quelques années, sans que les occupantes fussent devenues plus nombreuses, ni plus courtes les banquettes,

ces dames se plaignirent et réclamèrent plus d'espace. On dut, après enquête, reconnaître le bien fondé de leur demande et faire droit à des exigences qui s'étaient accrues avec l'âge.

Dans la salle même, autrefois, tout le monde n'était point assis. Il y eut longtemps des places debout, presque dehors, en des couloirs obscurs. C'étaient des places d'attente, ou d'espérance. Quelques-unes étaient privilégiées, comme celle qu'un vieil abonné refusait d'échanger pour une autre, à cause d'un clou planté dans la muraille, où du moins il pouvait se tenir et presque se reposer. Au Conservatoire, on écoutait partout, « même aux portes » (1). Derrière le décor, derrière ces cloisons qu'on sentait légères, on devinait des oreilles attentives. Des jeunes gens, des aveugles, étaient là. Chaque dimanche avant le concert, on les voyait arriver, gagner des loges mystérieuses, et parfois on les enviait d'entendre, plus finement sans doute, d'aussi parfaites harmonies.

Mais à ce modeste lieu le hasard avait fait d'étranges faveurs. Les choses mêmes y étaient propices. Non seulement la musique était interprétée là comme nulle part, mais comme nulle part elle y était sonore. Il semblait qu'elle y éveillât les vibrations d'un air plus subtil et plus pur. A l'accord, et comme à la convenance universelle, l'assistance participait. Le public du Conservatoire n'était peut-être pas plus intelligent qu'un autre; mais, parce qu'il était moins nombreux, il donnait l'impression, ou l'illusion, d'une élite. Chacun de nos concerts parisiens du dimanche a sa physionomie particulière. Celle des Concerts-Colonne est animée, populaire, avec je ne sais quoi de cordial et de généreux. Là-bas les têtes sont chaudes, promptes à l'enthousiasme ainsi qu'à la colère; aux petites places, les meilleures, se presse une foule sympathique et bon enfant. Chez M. Lamoureux au contraire, la sympathie est ce qui manque le plus. Là, rien n'est aimable. La sonorité du Cirque est mauvaise autant que l'aspect en est déplaisant. M. Cherbuliez, dans un de ses romans, assure que le bonheur est rond. En cette rotonde pourtant je n'ai jamais pleinement goûté le bonheur d'entendre. Surtout d'entendre Beethoven. Il n'est pas là chez lui. C'est pour un autre que vient un public plus élégant, plus mondain, peut-être moins sincère et moins naïf que le public du Châtelet; c'est pour un autre que de jeunes doctrinaires promènent dans la galerie circulaire leur importance farouche et leurs propos obscurs.

(1) Berlioz.

Et puis le Cirque, le Châtelet, sont destinés à la multitude. Le Conservatoire avait gardé quelque chose de familier, de familial même. C'était vraiment l' « asile héréditaire » et la maison paternelle, presque natale. On se transmettait les places par testament ou par contrat de mariage. Les jeunes filles trouvaient une loge dans leur corbeille; il y avait des baignoires inaliénables et des fauteuils dotaux. On allait au Conservatoire d'un bout à l'autre de la vie. Des enfans commençaient d'y être amenés avant l'âge où l'on écoute; des grands parens continuaient d'y venir jusqu'à l'âge où l'on n'entend plus. L'auditoire, comme l'orchestre, avait ses traditions, plus touchantes que ridicules, et dans une symphonie douloureuse et sombre, chaque fois que s'ouvrait un lointain, un infini de lumière et d'espérance, toujours la modulation libératrice était saluée par le même fidèle murmure, par le même soupir heureux. Parlant un jour des chefs-d'œuvre — des plus grands — de la musique allemande, Wagner en admirait particulièrement l'intimité. « Le souffle, écrivait-il, et le contact de la foule en corrompraient certainement l'essence. » En ce vaisseau d'élection, il semblait que cette essence fût incorruptible. Là, sans rien perdre de sa puissance, la musique de concert prenait un peu le caractère, la beauté, plus intérieure et comme réservée, de la musique de chambre. L'idéal au Conservatoire était, suivant une expression de Gounod, à la fois supérieur et prochain.

On goûtait là des joies légères; de celles qui partout ailleurs s'évaporent, à la manière des parfums. Aujourd'hui l'effet colossal, presque monstrueux, est à la mode; nous avons perdu le secret des effets exquis. Nous entendrons encore, — avec quelle émotion toujours! — la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*. Mais d'autres marches, vivantes et non funèbres, celles-là; mais les menuets et les finales agiles, mais les symphonies du vieil Haydn, où rit « l'éternelle gaîté, la divine enfance du cœur », voilà ce que nous n'entendrons plus. Et Mozart! Où donc la symphonie en *sol* mineur commencera-t-elle jamais comme au Conservatoire? Où s'éveillera, dans un pareil silence, ce murmure délicieux?

C'est là que nous avons éprouvé tous les prestiges de la musique et tous ses enchantemens. Là, quand les chasseurs d'*Euryanthe*, attardés, s'appelaient, le son du cor était plus triste au fond des bois. Là s'ouvraient plus fraîches et plus sonores les humides galeries de Fingal. Là se jouaient dans un plus bleu rayon de lune les génies d'*Obéron*, les sylphes de *la Damnation de Faust* et ceux du *Songe d'une nuit d'été*. Aux visions de nature, de féerie ou de rêve, les scènes antiques suc-

cédaient, et quand se déroulait le triste cortège d'*Idoménée*, quand Mme Viardot ou Mme Krauss était Orphée, Alceste, on se croyait au Louvre, parmi les marbres, et ils chantaient. Les airs les plus classiques, les plus sévères, ceux de la Comtesse ou de doña Elvire, prenaient un relief et une valeur inconnus. Certains fragmens, qu'on n'entendait pas ailleurs, nous étaient devenus presque sacrés. Nous aimions pour sa grâce vigilante et protectrice un chœur de *Blanche de Provence: Dors, noble enfant;* un chœur de *Paulus*, que les violoncelles accompagnent, pour sa morne sérénité. La longue habitude et le charme des souvenirs, l'atmosphère environnante, et les conditions ou les convenances locales, n'avaient peut-être pas, dans notre tendresse pour tant d'œuvres familières et chéries, moins de part que leur propre beauté.

Mais, sur le seuil qui ne sera plus franchi, c'est à Beethoven surtout qu'il faut dire : « Maître, nous avons aimé la splendeur de votre maison et le lieu où habitait votre gloire. » Cette gloire, j'ai peur qu'elle ne nous soit plus jamais sensible avec cet éclat et ce rayonnement. Aucun plaisir musical n'était supérieur, aucun peut-être ne sera plus égal à l'audition d'une symphonie de Beethoven au Conservatoire. Qu'elle commençât par un auguste prologue (symphonie en *la*), ou bien (symphonie *Pastorale*) par une exposition toute simple, presque naïve; que ce fût avec mystère (la neuvième), ou avec passion (l'*Ut* mineur), comme elle commençait, la symphonie! A peine avaient sonné les trois premiers accords de l'*Héroïque*, comme on se sentait parti! Quel espace s'ouvrait, et pour quelle course! L'exécution, comme l'œuvre même, n'avait point de hasards, ou plutôt tous les hasards en étaient heureux. Pas un obstacle qui ne fût franchi. Et avec quelle grâce, quelle audace aisée! Peu à peu, de l'immense création sonore toutes les beautés apparaissaient. Quelle profondeur alors avait le mystère, et l'évidence, quelle splendeur! Des effets les plus puissans la force n'était pas brutale, et jamais des plus délicates nuances une seule n'était trahie ou perdue. Où coula d'un flot plus égal, plus pur et plus moiré de lumière, le ruisseau de la symphonie *Pastorale?* Où donc éclata l'orage, où tomba la foudre avec un fracas plus terrible et pourtant plus harmonieux? Où les douleurs d'un Beethoven parurent-elles aussi tragiques, aussi rudes ses combats, aussi triomphantes ses victoires? Dans cette atmosphère privilégiée on respirait tour à tour les chauds effluves de la vie et le souffle même de la mort, et quand la marche de l'*Héroïque*, quand le *scherzo* de l'*Ut* mineur laissaient tomber et s'éteindre leurs dernières notes funèbres, la petite salle, si

belle souvent de sonorité, devenait belle de silence. Mais bientôt la vie se réveillait en elle. Alors, ébranlée de la base jusqu'au faîte, elle semblait s'élargir pour enfermer sans se rompre la symphonie qui l'emplissait tout entière. Un des finales prodigieux : celui de la symphonie en *ut* mineur, celui de la symphonie en *la*, se déchaînait en ouragan d'allégresse. Partout une immense joie se répandait, et c'était cette joie, inconnue ailleurs, « qui n'entre pas dans le cœur comme dans un vaisseau plus vaste qu'elle, mais qui, plus grande que le cœur, l'inonde, le pénètre et l'enlève à lui-même (1). » Désormais nous n'étions plus en dehors, mais au centre, au cœur même, vibrant et vivant, de la symphonie, et de l'œuvre de beauté qui naissait, grandissait autour de nous, nous ne nous sentions plus seulement témoins, mais collaborateurs et divinement complices.

« Il y a un lieu au monde, a dit Renan de l'Acropole, où la perfection existe; il n'y en a pas deux. » Renan se trompait alors. Il y en avait deux : la salle du Conservatoire était le second. Il n'y en a plus qu'un aujourd'hui. Et tandis que, sur le rocher de Minerve, l'idéal, « cristallisé en marbre pentélique », ne périra pas tout entier, il ne reste rien, pas même un écho, pas même un soupir, de l'idéal sonore qui n'était qu'un souffle, un frisson, mais sacré, dont nous ne frissonnerons plus.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Bossuet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Après quinze audiences consécutives, le jury de la Seine a pu enfin rendre son verdict dans le procès Zola. Le verdict a été affirmatif, sans admission de circonstances atténuantes : M. Zola a été condamné à un an de prison et à 3 000 francs d'amende, c'est-à-dire au maximum de la peine. Le jury a donc jugé qu'il avait commis le maximum du délit qui lui était imputé. Bien peu de personnes, en France du moins, protesteront contre ce jugement. Il faut laisser de côté la personne de M. Zola, malgré la préoccupation qu'il a eue de la mettre en avant. Il ne s'agit même pas de savoir s'il était ou s'il n'était pas de bonne foi, ni de refaire le procès Dreyfus, ni de recommencer le procès Esterhazy. Le jury, en présence d'une question nettement déterminée : oui ou non, M. Zola a-t-il commis contre les principaux chefs de l'armée et contre tout un conseil de guerre, le délit d'injure et de diffamation ? ne pouvait faire qu'une réponse. Le délit était incontestable ; il était évident et criant ; il avait blessé au cœur tous ceux qui tiennent aux conditions d'existence de notre armée, et qui ont confiance en elle. Dès lors, la condamnation ne faisait pas de doute : elle a été dure, elle devait l'être.

Nous n'avons pas cessé de protester contre la manière dont cette affaire a été menée par ceux qui voulaient la faire aboutir à la manifestation de l'innocence du détenu de l'île du Diable. Au lieu de procéder par les voies normales et purement juridiques, ils ont employé des manœuvres révolutionnaires. Trouvant l'armée comme un obstacle sous leurs pas, ils ont essayé de lui passer sur le corps. S'ils se sont crus habiles et adroits en adoptant cette conduite, ils peuvent mesurer aujourd'hui l'étendue de leur erreur. Mais pourquoi l'ont-ils adoptée ? On n'ôtera pas de l'esprit des simples que, s'ils ont usé de pareils moyens, c'est qu'ils n'en avaient pas d'autres à leur disposition, et l'inanité des preuves qu'ils ont produites, lorsqu'ils ont été mis au pied du mur, confirme cette manière de voir. Ils

étaient admis effectivement à faire la preuve de leurs affirmations. L'ont-ils faite ? Est-ce que, devant le dernier conseil de guerre, ils ont démontré la culpabilité du commandant Esterhazy ? Est-ce que, devant le jury de la Seine, ils ont démontré la prétendue complaisance avec laquelle le même conseil aurait jugé? Non : ils n'ont rien fait de semblable. Ils n'ont pas cessé de reconstituer à leur façon le procès Dreyfus, sans songer que le procès Dreyfus n'aurait pu être remis en cause que s'ils en avaient d'abord gagné quelques autres. Ils commençaient par où ils auraient dû finir; ils commettaient la plus injustifiable des pétitions de principe; et, sentant l'insuffisance de leurs argumens, ils tâchaient d'y suppléer en provoquant des passions mauvaises, et en lançant des accusations odieuses. Telle a été la physionomie de ce procès, qui a eu le seul dénouement qu'il pouvait avoir, et sur lequel, — au moins pour aujourd'hui, — nous préférons ne pas insister.

Il serait à désirer que le silence se fît autour d'une affaire qui a jeté dans le pays un trouble si profond. Elle a mis la division partout; elle a fait sortir beaucoup de gens de leur caractère ; et si nous repassions, dès maintenant, tous les incidens d'audience qui viennent de se dérouler au Palais de Justice, nous devrions faire de si nombreuses réserves, tantôt à propos de l'un et tantôt à propos de l'autre, que nous préférons n'en rien dire du tout. Il suffit de constater que l'armée, qui avait été si outrageusement injuriée et diffamée, a reçu toutes les satisfactions qui lui étaient dues. La sympathie la plus vive s'est manifestée en faveur des officiers qui travaillent silencieusement au relèvement de la patrie, et que des voix imprudentes étaient venues troubler dans leur œuvre patriotique. Cette sympathie a été encore en s'accentuant lorsqu'on a vu les anciens chefs du radicalisme et les représentans actuels du socialisme et de la démagogie se rallier autour des défenseurs de Dreyfus et mêler leur cause à la sienne. C'est de leur part que sont venus les coups les plus retentissans et les plus directs contre l'armée, contre l'état-major, contre les généraux qui préparent la défense, et qu'ils ont accusés de préparer la défaite nationale. Aussi l'émotion, l'impatience, la colère du pays ont-elles été bientôt à leur comble, et ce sont là des sentimens avec lesquels il serait téméraire de jouer. On dénonce le militarisme de plus en plus envahissant; on parle de dangers qui n'existent pas, mais qu'on pourrait bien faire naître à force d'en parler. Il est temps de rendre au pays le calme auquel on l'a brutalement arraché. Lorsqu'on songe au point de départ de cette affaire, et au point d'arrivée où nous

sommes aujourd'hui, on est surpris du chemin parcouru, et effrayé des passions qui ont été soulevées en route : campagne condamnée d'avance à rester impuissante, et qui a été poursuivie par des procédés inavouables. C'est, à n'en pas douter, ce qui a l'autre jour inspiré l'éloquente parole de M. le président du Conseil, et assuré au ministère la plus imposante majorité qu'il eût encore obtenue.

Les rapports de l'Espagne et des États-Unis ne se sont malheureusement pas améliorés depuis quelques semaines, et ce n'est peut-être la faute de personne. On dirait qu'une fatalité malencontreuse s'en est mêlée. La situation, à Cuba même, ne s'est pas sensiblement modifiée. Il ne semble pas que les réformes autonomistes du ministère Sagasta aient produit, au moins jusqu'à ce jour, toutes les conséquences qu'on en attendait : il faut d'ailleurs un certain temps, même lorsque l'orage a cessé, pour permettre à la mer démontée de reprendre son équilibre et son niveau. Quoi qu'il en soit, l'insurrection continue. Le gouvernement autonome de Cuba est lui-même divisé : deux partis s'y sont déjà dessinés, et, s'il en est ainsi à un moment où le danger est encore si apparent, on peut prévoir ce qu'il en sera dans l'avenir. L'Espagne se montre héroïque dans sa résolution de consacrer toutes ses ressources à réprimer l'insurrection. Rien ne l'abat, ni ne la décourage. Elle vient d'envoyer à la Havane des renforts assez considérables. Dans peu de mois commencera la saison des pluies : le maréchal Blanco a donné l'ordre de se préparer à faire auparavant un effort énergique. Il est, en effet, dès aujourd'hui certain qu'on ne viendra pas à bout des rebelles uniquement avec des pourparlers et des concessions.

C'est sur ces entrefaites que se sont produits deux incidens très fâcheux, la publication d'une lettre de M. Dupuy de Lôme, et l'explosion du croiseur américain *le Maine* dans les eaux de la Havane.

M. Dupuy de Lôme était ministre d'Espagne à Washington. Ce diplomate a eu le tort de trop croire à la discrétion de la poste américaine, et il a écrit une lettre toute personnelle et privée à un de ses amis, M. Canaléjas, ancien ministre espagnol du parti libéral, envoyé aux États-Unis pour y remplir une mission de confiance. Il s'est laissé aller dans cette lettre à une expression un peu trop familière de ses sentimens, et, pour mettre tout de suite M. Canaléjas au fait des choses et des hommes avec lesquels il devait se trouver aux prises, il lui a donné avec abondance des renseignemens sur ce qu'il en pensait. Parlant, par exemple, du Président même des États-Unis : « Le message présidentiel, écrivait-il, est mauvais. Sans compter la brutalité

inévitable et naturelle avec laquelle il répète tout ce que les journaux et le public en Espagne ont dit du général Weyler, il montre une fois de plus à quel point M. Mac-Kinley est faible et en quête de popularité : c'est un politicien de bas étage, qui désire à la fois maintenir la porte ouverte de mon côté et rester en bons termes avec les chauvins de son parti. » Une telle liberté de langage est dangereuse, même dans une conversation; elle l'est encore plus dans une lettre. Celle de M. Dupuy de Lôme a été volée, sans que l'on sache exactement dans quelles conditions, et au lieu d'arriver à son destinataire, c'est-à-dire à M. Canaléjas, elle est tombée entre les mains de la junte cubaine de New-York, qui l'a publiée aussitôt. On juge du scandale! M. Dupuy de Lôme a compris qu'il ne lui restait plus qu'à donner sa démission, et M. Sagasta s'est empressé de l'accepter.

L'affaire aurait dû en rester là. M. Dupuy de Lôme s'était fait justice à lui-même, et la rapidité avec laquelle il avait été remplacé constituait, de la part du cabinet de Madrid, un désaveu formel de sa lettre. Tout autre gouvernement que celui des États-Unis se serait contenté de cette satisfaction; — d'autant plus qu'il n'était pas lui-même sans reproches, et que, dans d'autres circonstances, on aurait pu lui demander compte de la violation du secret d'une correspondance privée. — Il n'est pas d'usage, non seulement entre des gouvernemens, mais encore entre des particuliers qui se respectent, de faire état d'une lettre dont on ne peut pas avouer l'origine. Mais le gouvernement américain n'a pas de ces scrupules, et son représentant à Madrid, le général Woodford, a été chargé de demander des explications sur quelques-uns des paragraphes de la lettre de M. Dupuy de Lôme, notamment sur celui qui visait M. Mac-Kinley et que nous avons cité. C'était assurément dépasser la mesure. Le cabinet de Madrid a eu une attitude pleine de dignité, en même temps que de sang-froid. Il a estimé que la démission de M. Dupuy de Lôme et son remplacement immédiat devaient clore l'incident, et il est probable qu'à Washington on finira aussi par être de cet avis. Certes, les expressions que M. Dupuy de Lôme a appliquées au Président des États-Unis peuvent être considérées comme injurieuses, et comme tout à fait injustes; mais M. Mac-Kinley a un moyen très simple de le prouver d'une manière éclatante : c'est de faire le cas qui convient d'un incident de cette nature, qui ne mérite pas de peser un jour de plus sur les rapports de deux grands pays.

Par malheur une partie de l'opinion se montre, en Amérique, de plus en plus exaltée et exigeante à propos des affaires cubaines. Natu-

rellement, cette partie de l'opinion prétend être l'opinion tout entière, et on pourrait presque le croire, à entendre le bruit que font quelques journaux. Il n'en est rien toutefois; mais, dans tous les pays, il suffit d'un petit nombre de personnes, ardentes, passionnées, intéressées, pour donner le change au dehors sur le véritable état des esprits. On s'intéresse beaucoup à Cuba, aux États-Unis; on a l'espoir qu'un jour ou l'autre, la grande Antille s'affranchira complètement de l'Espagne et rentrera dans le giron de la grande famille américaine; mais il s'en faut de beaucoup que tout le monde éprouve la même hâte de voir ces destinées s'accomplir. Un gouvernement sage ne veut rien précipiter, d'autant plus qu'il ne pourrait le faire sans violer les règles du droit public, et sans provoquer des conflits violens. Le mot de guerre a été prononcé depuis quelques jours dans les journaux américains : celui des deux gouvernemens qui rendrait la chose inévitable encourrait une lourde responsabilité devant l'histoire. Nous espérons bien que l'un et l'autre sauront y échapper.

L'incident du *Maine* a été plus malheureux encore que l'incident Dupuy de Lôme. L'explosion d'un grand navire américain dans la rade de La Havane, la destruction d'une immense force navale, la mort par centaines d'hommes et d'officiers, c'est là un fait dont on ne saurait trop s'affliger. Les Américains en ont éprouvé une douleur plus vive, — puisqu'ils étaient atteints plus directement, — mais non pas plus sincère que tous les hommes civilisés, à quelque nation qu'ils appartiennent. Les autorités espagnoles de La Havane et le cabinet de Madrid ont fait ce qu'ils devaient faire en pareille occurrence. Leur attitude a été non seulement correcte, mais encore sympathique, amicale, empressée envers le gouvernement des États-Unis, qui venait d'éprouver une perte aussi sensible. Celle du commandant du *Maine* n'a pas été moins digne d'éloges. Il a reconnu et attesté tout de suite le caractère accidentel du sinistre où son navire avait sombré, et il a télégraphié au ministère de la Marine à Washington pour adjurer ses compatriotes de suspendre leur jugement jusqu'à l'arrivée de plus amples détails. Mais c'était demander à l'opinion américaine, ou du moins à ses élémens les plus enfiévrés, plus de patience qu'ils n'en pouvaient avoir. Les mêmes journaux qui rêvent un conflit et qui profitent de tous les prétextes pour le faire naître n'ont pas manqué d'écrire que l'explosion du *Maine* était due à la malveillance. C'est une torpille sous-marine qui, à les entendre, avait fait sauter le navire, et cette torpille avait été mise en œuvre par les Espagnols de Cuba : les plus modérés admettaient qu'elle avait pu l'être par les insurgés, na-

turellement désireux d'amener des complications entre Madrid et Washington, et d'obliger le gouvernement américain à prendre fait et cause pour eux. Ce que ni les uns ni les autres ne voulaient et ne veulent encore croire, c'est qu'un navire chargé d'explosifs délicats et difficiles à manier avait pu sauter par suite d'une de ces fautes que la vigilance humaine, même la plus grande, laisse quelquefois échapper. Pour lancer de pareilles accusations, encore faudrait-il avoir des preuves, ou des commencemens de preuves : en réalité, on n'avait rien du tout. Un attentat aussi odieux contre l'humanité, un acte de barbarie aussi sauvage ne peut pas être l'objet d'une simple supposition ; et même si l'explosion du *Maine* avait été le résultat d'un crime, encore faudrait-il en rechercher l'auteur, et non pas en rejeter *a priori* la responsabilité sur une nation tout entière. Une enquête a été ouverte sur les causes réelles de l'accident. Elle sera poursuivie tout d'abord dans les eaux espagnoles par des commissaires américains, de sorte qu'elle présentera toutes les garanties désirables, même pour les esprits les plus prévenus. Et pourtant, il est douteux qu'elle apporte des lumières suffisantes à des gens décidés d'avance à fermer les yeux, et qui s'obstineront longtemps encore à répéter, même contre l'évidence, que la catastrophe du *Maine* a été l'œuvre d'une main scélérate.

Les rapports de l'Espagne et des États-Unis seraient donc en danger si les deux gouvernemens n'y mettaient pas un grand esprit de modération et d'équité. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser à cet égard du gouvernement espagnol : s'il a commis des fautes dans la conduite des affaires cubaines, il n'en a commis aucune dans ses relations politiques avec l'Amérique. Il serait injuste de dire que le gouvernement américain, au moins jusqu'à ce jour, n'ait pas fait preuve, lui aussi, de bonne volonté. La situation de M. Mac-Kinley a été plus d'une fois difficile depuis qu'il est arrivé à la Présidence de la République. M. Dupuy de Lôme, dans sa lettre à M. Canaléjas, lui a reproché ses ménagemens pour des partis divers : c'est là bien souvent une partie de la politique, et si M. Dupuy de Lôme avait été à la place de M. Mac-Kinley, peut-être aurait-il fait de même. M. Mac-Kinley ne veut pas rompre avec l'Espagne ; il a su garder avec elle des rapports un peu tendus, mais toujours corrects ; il faut lui en savoir gré. Il faut souhaiter surtout, — mais cela par malheur ne dépend de personne, — que la série des incidens perturbateurs soit arrivée à son terme, car, s'il en était autrement, la paix serait bientôt en péril. Que l'Espagne ne veuille pas la guerre avec les États-Unis, tout le monde en est d'accord ; mais les États-Unis certainement ne la veulent pas davan-

tage avec l'Espagne. Quel qu'en fût le résultat, cette guerre coûterait plus cher qu'elle ne rapporterait. Tout vient à point à qui sait attendre : les États-Unis ont assez à attendre de l'avenir pour n'avoir pas besoin de faire violence à la fortune. Mais on va quelquefois à la guerre sans le savoir, on s'y laisse entraîner sans l'avoir prévue, on la fait sans l'avoir voulue. Espagnols et Américains poursuivent des préparatifs qui sont l'indice évident d'une inquiétude que nous voudrions voir se dissiper.

Nous n'avons pas les mêmes inquiétudes au sujet des rapports de la France et de l'Angleterre, bien qu'à lire certains journaux anglais lorsqu'ils parlent de nous, on retrouverait à peu de chose près le ton des journaux américains lorsqu'ils parlent de l'Espagne. Sa part est pourtant, aujourd'hui surtout, assez belle dans le monde, pour que la Grande-Bretagne n'éprouve aucun ombrage de celle que nous tâchons de nous approprier beaucoup plus modestement. Mais on nous a accusés de violer les droits de l'Angleterre dans la boucle du Niger, de pousser nos empiétemens sur des territoires qui lui appartiennent, et cela sans même tenir compte des arrangemens que nous avons faits avec elle en 1890. Ces griefs seraient graves, s'ils étaient fondés ; ils pourraient justifier la levée de porte-plume qui s'est faite contre nous dans un si grand nombre de journaux ; ils expliqueraient les colères dont nous avons été l'objet. Seulement, ils ne sont pas fondés.

Les journaux anglais ne dissimulent d'ailleurs pas que des tendances assez diverses existent aujourd'hui chez eux, et non pas seulement dans le pays, mais dans le gouvernement lui-même. Peut-être y a-t-il là l'explication de beaucoup des choses qu'il serait, autrement, assez difficile de comprendre. Les Anglais se moquent volontiers de notre chauvinisme, lorsqu'ils ne s'en plaignent pas avec amertume ; mais, quand ils sont atteints de la même maladie, ils en éprouvent des accès dont la violence ne le cède à aucune autre. Un homme à coup sûr fort intelligent, et d'un caractère très curieux à étudier, a beaucoup contribué, depuis quelques années, à leur donner et à entretenir un de ces accès qui paraît être arrivé en ce moment à son paroxysme. M. Chamberlain, ministre des Colonies, a obtenu par là une grande popularité ; il est peut-être, en ce moment, l'homme le plus en vue du royaume, ou pour mieux dire de l'Empire. Il est, en effet, impérialiste avant tout, et son esprit, qui ne s'est pas formé dans les anciennes traditions de l'Angleterre, ou qui les a peu goûtées, se lance éperdument

à travers le monde, au delà des continens et des mers, pour étendre l'hégémonie britannique à des territoires nouveaux, et pour consolider entre eux les membres épars de ce colosse sans cesse grandissant. Ce serait une belle œuvre si elle était menée avec plus de prudence, et aussi avec un peu plus de ménagemens pour les droits d'autrui. Les Anglais de vieille roche ne laissent pas d'en être un peu effrayés. L'un d'eux, sir William Harcourt, leader de l'opposition libérale à la Chambre des communes, dans un discours qu'il vient de prononcer à Bury, s'est servi d'une comparaison que nous n'aurions pas osé nous permettre nous-même, mais qui montre bien ce qu'on pense de M. Chamberlain dans certains milieux. Parlant des gens étourdis et téméraires qui voudraient livrer bataille au monde entier : « Parmi eux, a-t-il dit, nul n'est plus redoutable que M. Chamberlain; il ressemble à Phaéton qui, ayant obtenu la conduite du char du soleil pendant un jour, mit l'univers en feu. » On ne s'étonnerait pas d'entendre le leader de l'opposition parler ainsi d'un ministre, si l'orateur appliquait le même reproche au gouvernement tout entier; mais, au contraire, il investit subitement lord Salisbury de sa confiance, et c'est là un spectacle peu commun. « Lord Salisbury, dit-il, se rend parfaitement compte de la nature des périls qui entourent la Grande-Bretagne, et il mérite la sympathie et l appui du parti libéral. Il comprend l'inconvénient des bravades vulgaires, des jalousies mesquines indignes d'un antique royaume. Il a adressé des avertissemens aux gens dangereux qui siègent du même côté que lui, et surtout à côté de lui. » Y a-t-il là, de la part de sir William Harcourt, le simple désir de mettre un ministre en opposition avec un autre, et d'introduire la discorde dans le camp ennemi? Non; le sentiment qui l'inspire est plus sérieux. Ses craintes sont partagées par beaucoup de personnes, soit parmi les conservateurs, soit parmi les libéraux, et il faut qu'elles soient bien vives chez lui pour l'avoir amené à faire cette démonstration insolite en faveur du chef même du parti qu'il combat. Est-il vrai que lord Salisbury ait adressé des observations à M. Chamberlain? Naturellement, il ne l'a pas fait en public, de sorte que personne ne peut l'affirmer avec preuves à l'appui. Dans leurs discours, lord Salisbury et M. Chamberlain ont au contraire échangé constamment des témoignages de bonne entente réciproque; peut-être le feront-ils encore demain; mais il y a, dans tous les pays, des choses que tout le monde sait et que tout le monde persiste à croire malgré les démentis officiels, et, en Angleterre, l'antagonisme latent de lord Salisbury et de M. Chamberlain est, à tort

ou à raison, au nombre de ces choses. A côté de la popularité de l'un, et pour y faire contrepoids, il y a la confiance que l'autre inspire. Lord Salisbury ne commettra jamais une faute lourde, une imprudence irréparable : on n'a pas généralement la même opinion de M. Chamberlain; on n'éprouve pas avec lui la même sécurité. Aussi le contraste entre les deux hommes s'établit-il invinciblement dans l'esprit des Anglais, qui les voient de plus près que nous. Ils ont comparé, par exemple, le discours sage et mesuré de lord Salisbury à l'ouverture du Parlement avec les discours sensationnels de M. Chamberlain. L'approbation donnée au premier de ces discours a pris la forme discrète d'une désapprobation infligée aux autres. Et naturellement M. Chamberlain, recourant aux procédés qui lui ont si bien réussi jusqu'à présent, en a usé avec moins de retenue encore. C'est peut-être à cela que nous avons dû, au moins pour une certaine part, l'extraordinaire avalanche d'accusations et de soupçons dont nous avons été presque écrasés ces derniers jours.

Le 18 février, M. Chamberlain a été interrogé à la Chambre des communes. Sir Charles Dilke lui a demandé s'il était vrai qu'un commandant anglais aurait été sommé par un général français de baisser le drapeau britannique hissé dans un des principaux avant-postes, et qu'il s'y serait refusé. Un général français! rien que cela : si nous avions encore des maréchaux, sir Charles aurait probablement parlé d'un maréchal. L'anxiété de la Chambre était telle que la réponse du ministre des Colonies a été écoutée dans un silence solennel. M. Chamberlain a tiré un télégramme, et même deux de sa poche : encore un procédé peu usité en Angleterre, et qui, en France où il l'est davantage, a généralement produit d'assez fâcheux résultats. Le télégramme arrivé trop juste à point produit toujours un effet dramatique dans une discussion parlementaire. Au reste, ceux de M. Chamberlain ne signifiaient pas grand'chose, et ne méritaient pas cette mise en scène. Autant qu'on peut les comprendre, il s'agit de deux affaires qui sont en quelque sorte la contre-partie l'une de l'autre. Une première fois, Boréa est occupé par des Haoussas, force anglaise. Arrivent trente Sénégalais, troupe française. Les Français somment les Anglais de baisser leur pavillon; ceux-ci refusent, et alors les Français, après avoir dressé un procès-verbal, se retirent à trois milles de là, où ils campent très philosophiquement. Une seconde fois, ce sont les Français qui ont établi les premiers un poste sur un territoire contesté. Les Anglais arrivent et les somment d'avoir à vider les lieux. Les Français refusent; on dresse encore un procès-verbal; et alors,

dit la dépêche, « après des protestations échangées entre les deux parties dans la forme usuelle », les Anglais se retirent un peu plus loin. Braves militaires ! Combien on souhaiterait que tous les ministres de la Reine eussent autant de sang-froid, et se souvinssent comme eux qu'il y a une commission réunie à Paris pour examiner les points en litige et les régler. Beaucoup de choses en seraient facilitées.

On ne s'en est pas tenu là. Les soldats anglais, dans la boucle du Niger, ne lisent heureusement pas les journaux de leur pays. S'ils les lisaient, ils auraient appris à leur grande surprise que deux expéditions françaises s'avançaient en toute hâte dans la direction du Sokoto, et que six officiers avec une force de deux cents hommes se trouvaient déjà à Argoungou. Le sultan du Sokoto leur aurait intimé l'ordre de s'arrêter à quarante milles de sa capitale. M. William Wallace, agent général de la Compagnie du Niger, tenait ses forces toutes prêtes à marcher, avec les munitions et équipemens nécessaires, pour le cas où il recevrait l'ordre de se porter au secours du sultan. Il n'a pas reçu cet ordre, heureusement pour le sultan, qui aurait été sans doute beaucoup plus épouvanté du concours des Anglais que de l'agression des Français. Ces contes à dormir debout ont produit en Angleterre une impression merveilleuse. Pour le coup, l'opinion publique s'est émue tout entière et les interpellations ont recommencé à la Chambre des communes. M. Chamberlain y a répondu qu'il avait reçu encore un télégramme, d'après lequel les Français étaient arrivés à Argoungou au nombre de cent hommes, et commandés par quatre officiers. L'armée d'invasion, on le voit, diminuait déjà de moitié ; mais le fait de l'invasion n'en restait pas moins grave, si grave que M. Chamberlain ne voulait pas y croire. Il avait bien raison. En effet, le lendemain, le marquis de Salisbury, sans attendre aucune question, prenait l'initiative de lire à son tour à la Chambre des lords un télégramme de sir Edmund Monson, ambassadeur de la Reine à Paris, qui rendait compte d'une conversation avec M. Hanotaux. « J'ai remis à M. Hanotaux, disait sir Edmund Monson, une note attirant son attention sur les nouvelles publiées ce matin, et d'après lesquelles les Français envahiraient le Sokoto. J'ai ajouté que, si ces nouvelles étaient exactes, elles devaient être considérées comme présentant un caractère fort sérieux. M. Hanotaux m'a répondu en disant qu'il n'avait aucune connaissance d'un pareil mouvement. Si quelque chose de ce genre s'est produit, c'est non seulement sans les ordres du gouvernement français, mais contre ses désirs et ses instructions : ce gouvernement ne tient aucunement, en effet, à se rapprocher du Sokoto. M. Hano-

taux m'a dit encore qu'il ne croyait pas que ces nouvelles fussent vraies, et il m'a, depuis lors, communiqué l'assurance, reçue par lui du ministre des Colonies, qu'il n'y avait aucune troupe française dans la région en question. » Cette lecture a été écoutée par la Chambre des lords au milieu d'un profond silence, et a été suivie de quelques applaudissemens. Tout semblait fini, et bien fini. Néanmoins M. Chamberlain s'est fait interroger de nouveau à la Chambre des communes. Il a reconnu que le démenti français était satisfaisant sur le point auquel il s'applique, à savoir Argoungou, mais voilà tout : le reste subsiste. Il n'admettra jamais que notre attitude soit absolument correcte et loyale; car, si elle l'était, comment expliquerait-il les envois continuels de troupes qu'il fait en Afrique ; — et que deviendraient les intérêts de la Compagnie du Niger au moment de sa liquidation prochaine?

On voit à quels incidens peuvent être soumises les relations de deux pays qui seraient si bien faits pour s'entendre, au grand profit de la civilisation et de l'humanité. Lorsqu'on a fait naître des soupçons qui ne reposent sur rien, il faut de véritables efforts à la diplomatie pour les dissiper, et il en reste quand même une inquiétude réciproque, difficile à calmer complètement. Les luttes d'influence, en Angleterre même, et peut-être la simple opposition de deux hommes qui font pourtant partie du même cabinet, jouent en tout cela un plus grand rôle que les entreprises réelles des explorateurs et des soldats anglais ou français dans un territoire immense, où tout devrait d'ailleurs être immobilisé et tenu en suspens, puisqu'une commission a été chargée d'y définir et d'y fixer les droits de chacun. La dépêche de sir Edmund Monson, reproduisant les assurances de M. Hanotaux, a été comme le coup d'épingle dans un énorme ballon. Mais qui nous assure qu'on n'en gonflera pas d'autres, et que la surprise dont l'opinion anglaise a été hier victime ne se renouvellera pas demain? Nous ne savons pas si M. Chamberlain est, comme le croit sir William Harcourt, un météore incendiaire ; mais c'est un homme actif, inventif, imaginatif, qui cherche une occasion et la provoquera peut-être. Nous avons besoin, nous aussi, pour nous rassurer, du sens rassis de lord Salisbury.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

NAPOLÉON III

III [1]

LA GUERRE DE CRIMÉE

I

Pendant toute la guerre de Crimée, Napoléon III eut présent à l'esprit le dessein qui lui avait mis les armes à la main. Les difficultés imprévues, chaque jour grossissantes, du siège de Sébastopol, rendaient plus précieux le concours de l'Autriche et plus pressantes les instances des puissances occidentales pour l'obtenir. Ce concours eût été sans nul doute accordé, et sans délai, si la Prusse, entraînant avec elle la Confédération, eût consenti à couvrir les derrières de l'armée autrichienne par un déploiement offensif de troupes. Mais le roi de Prusse était plus que jamais éloigné de ces dispositions. Aussitôt que l'intérêt allemand eut été mis hors de jeu par l'entrée des troupes autrichiennes dans les Principautés abandonnées par les Russes (20 août), il n'admit plus qu'on lui parlât de sortir de sa neutralité; il n'écouta ni les conseils du prince Albert et de la reine Victoria, ni ceux de son ami Bunsen, ni ceux de son frère. Il écrit nettement à l'empereur François-Joseph qu'il appuiera les justes demandes des puissances, mais que, si on veut les imposer par la force, il ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

prêtera pas le secours de ses armées : il ne l'accorderait que si l'Autriche était attaquée dans les Principautés, et le Tsar a promis de s'en abstenir. Il congédie ceux de ses conseillers favorables à une entente avec les puissances occidentales, notamment le général de Bonin, ministre de la guerre, qui avait dit, dans une commission de la Chambre, « qu'une alliance avec la Russie serait un parricide. » Le prince de Prusse, qui proteste, est relevé de toutes ses charges militaires et menacé d'arrestation. Puis, attiré par les sympathies russes de Bismarck beaucoup plus qu'il ne l'avait été par ses antipathies autrichiennes, le roi l'appelle maintes fois de Francfort à Berlin, et le charge d'élaborer des dépêches à l'appui de son opinion, que Manteuffel, le ministre des Affaires étrangères, moins complaisant à la Russie, n'exprimait pas assez fortement. Manteuffel se fâchait de cette intervention et allait bouder à la campagne. Bismarck courait après lui, l'apaisait et le ramenait. Toujours sur l'ordre du roi, Bismarck favorisait à la Diète les résistances des États moyens. Ceux-ci, réunis en conférence à Bamberg, s'étaient concertés afin de faire obstacle à une alliance active de la Confédération avec l'Autriche. Bismarck, pour la première fois depuis son arrivée à Francfort, se trouva à la tête de la majorité.

Cette résistance du roi de Prusse à une action commune explique en partie les tergiversations de l'Autriche, dont s'impatientaient les puissances occidentales. Elle les prolongea longtemps par des duplicités : aux Anglais, elle disait qu'elle occupait les Principautés afin d'empêcher le Tsar d'y revenir; aux Russes elle jurait qu'elle ne les tenait que pour leur donner la liberté des mouvemens en Crimée. En fait, elle ne retirait pas son ambassadeur de Pétersbourg. Toutefois, dès ce moment, elle rendit aux puissances occidentales un service qui fut le premier coup direct porté au cœur de Nicolas. Elle arrêta les soulèvemens slaves sur lesquels le Tsar comptait en Serbie, au Monténégro, en Bulgarie, en déclarant qu'elle s'y opposerait, le cas échéant, par la force. Ces populations restèrent immobiles. La Grèce fut moins accommodante. Stratford avait essayé en vain d'arracher au Patriarche une déclaration d'hérésie contre l'Église russe, motivée par les divergences existant entre les deux Églises. Un mouvement insurrectionnel éclata dans l'Épire et dans la Thessalie. Tant qu'ils restèrent dans les montagnes, les insurgés furent forts, et, malgré les discordes des chefs, obtinrent quelques succès; dès qu'ils descen-

dirent dans les plaines, ils furent mis en déroute par les contingens égyptiens. Manquant de soutien extérieur, ils étaient déjà à bout de ressources lorsque Napoléon III les acheva en envoyant 12 000 hommes au Pirée. Néanmoins, ces 12 000 hommes eussent été insuffisans si l'Autriche n'avait pas, d'un bras vigoureux, tenu dans l'immobilité les populations orthodoxes du Danube et des Balkans.

II

Les puissances ne se contentèrent pas de ce service indirect. Elles pressaient Buol de faire un pas plus décisif. L'empereur François-Joseph n'avait pas le courage de s'y résoudre. Porter les armes contre le Tsar lui paraissait un manque de piété filiale; c'était déjà beaucoup trop de l'assaillir par des notes. Une raison d'un autre genre le préoccupait, lui et ses ministres. Le Piémont, si l'Autriche s'engageait, ne profiterait-il pas de ce qu'elle était occupée ailleurs pour entrer en Lombardie? Quand sa préoccupation de la Prusse s'apaisait, celle de l'Italie renaissait. L'empereur Napoléon, pour éloigner cette objection, eût voulu que le cabinet sarde adhérât spontanément à l'alliance de l'Angleterre et de la France, ce qui, en rassurant l'Autriche, l'eût stimulée.

Victor-Emmanuel partageait le désir de l'Empereur. Il avait compris que cette guerre était une occasion providentielle, qu'on ne retrouverait plus, de se relever du désastre de Novare et de s'acheminer à de meilleurs destins; qu'il fallait à tout prix en profiter; et, sans marchander, à n'importe quelles conditions, mettre en ligne l'armée piémontaise, solidement reconstituée par La Marmora, à côté de celle des alliés; que de cette fraternité d'armes avec l'Angleterre et la France, on sortirait, quoi qu'il arrivât, et plus fort et plus imposant.

Avait-il compris le premier l'efficacité de cette conduite? Il l'a toujours prétendu. D'autres en ont attribué le mérite à Cavour ou à Farini. Quoi qu'il en soit, la rapidité avec laquelle il l'adopta, l'énergie qu'il mit à la faire prévaloir l'ont faite sienne. Par sa proclamation de Moncalieri, par sa décision à se prononcer dans le conflit religieux, il s'était élevé au-dessus de la moyenne des hommes d'État: par la clarté de sa vue et la fermeté de sa volonté en cette occasion difficile, il s'est placé sans conteste au nombre des grands rois, aussi certainement que Cavour

parmi les grands ministres. Il eût voulu que son ministère répondît à la notification amicale de l'Angleterre et de la France par une adhésion spontanée pure et simple. L'ambassadeur français l'y poussait beaucoup. A la place du rude Butenval, c'était Gramont. Celui-ci avait enchanté la cour et les ministres par l'agrément de ses belles manières, le charme enjoué, fin et juste de son esprit très cultivé, la facilité bienveillante de son humeur. Il causait et ne régentait pas. Il n'aimait pas les idées révolutionnaires italiennes, mais il témoignait au Piémont et à son roi une affectueuse sympathie dont on sentait la sincérité et qui augmentait la force de ses conseils; on le considérait « comme un ami bon et sûr. »

Cavour, qui partageait l'avis du Roi, avait pour collègue aux Affaires étrangères Dabormida, galant homme, ferme et intelligent, mais esprit étroit et obstiné, incapable de voir au delà d'un horizon restreint et de s'abstraire du présent. Il s'était incrusté dans la cervelle que l'honneur et la sécurité du Piémont exigeaient que son adhésion à l'alliance fût subordonnée à l'entrée préalable de l'Autriche et à des stipulations formelles : la levée des séquestres lombards, la promesse, à la paix, d'admettre le Piémont au Congrès et de prendre en considération la situation de l'Italie. C'était l'opinion que les oppositions coalisées de droite et de gauche préconisaient. La majorité du Conseil l'adopta et répondit à la notification des puissances par un accusé de réception sympathique : on attendrait. Le Roi ressentit un vif mécontentement. Il l'exprima à Gramont avec la liberté dont il était coutumier. Un jour il lui avait dit : « Pourquoi ne venez-vous jamais me voir? Venez donc quelquefois vers cinq heures, sans cérémonie; vous me ferez avertir par l'aide de camp. Si je ne puis vous recevoir, je vous le ferai dire sans complimens. Vous reviendrez une autre fois, voilà tout. » Peu de jours après, le 6 ou le 7 juin, vers cinq heures, l'ambassadeur se rendit au palais. Entré dans l'antichambre, il demande si le Roi veut le recevoir. « Certainement, » crie une voix sonore de la chambre voisine. Le Roi, en habit de chasse, était debout dans l'embrasure d'une fenêtre, près d'une petite table haute, sur laquelle il écrivait. « Ah! ah! vous avez bien fait de venir. Je suis bien aise de vous voir. Eh bien! cela ne va pas, n'est-ce pas? Nous allons causer. Mettez-vous là. Voulez-vous un cigare? » Les cigares allumés, il reprit : « Non, cela ne va pas; qu'est-ce que vous en pensez? Voyons, parlez franchement.

Gramont. — Eh bien, Sire, je pense comme vous : cela ne va pas; je m'attendais à autre chose, surtout après ce que nous avait dit M. de Cavour, il y a trois semaines. J'avoue que j'ai trouvé la note un peu diplomatique...

Le Roi. — Ah! oui, elle est belle, la note, parlons-en. Moi, je la trouve bête, voilà mon avis. Ils se sont mis sept ou huit pour la faire; je leur ai dit ma façon de penser. J'aurais fait autre chose, moi.

Gramont. — Peut-être que Votre Majesté aurait répondu dans le sens des ouvertures de M. de Cavour.

Le Roi. — Qu'est-ce que cela, les ouvertures de Cavour? Voyez-vous, mon cher, il n'y a pas d'ouvertures de Cavour, il n'y a que moi qui ai parlé. Je lui ai dit de vous offrir 15 000 hommes. C'est tout ce que nous pouvons donner maintenant, sans quoi j'aurais dit 30 000.

Gramont. — Alors, Sire, si la proposition venait de vous, comment se fait-il que tout ait fini en fumée?

Le Roi. — D'abord, tout n'est pas fini. Et puis, Cavour, avec qui j'étais d'accord, a été tellement malmené par ses collègues qu'il n'a pas voulu continuer. Il lui ont persuadé que ce serait impopulaire, d'entrer dans une alliance où sera l'Autriche, à moins que l'Autriche ne nous donne un gage par la levée des séquestres sur les biens des émigrés lombards. Mais moi, voyez-vous, je vous dis une chose, et vous pourrez l'écrire à l'Empereur. L'Autriche n'y est pas, dans votre alliance; et elle n'y sera jamais; et, si vous comptez sur elle, vous vous trompez. Je suis très bien informé, et j'en sais long là-dessus.

Gramont. — Je crois, Sire, que les événemens commencent déjà à vous donner raison, mais alors, rien ne devrait plus arrêter vos ministres.

Le Roi. — Certainement, rien ne devrait les arrêter. Mais ils s'arrêtent. Les avez-vous vus, il y a quinze jours, à la fête de la Constitution, rangés à gauche, à la file les uns des autres? Eh bien! voyez-vous, pour que ces gaillards-là marchent, il faut les pousser par les épaules. La Marmora serait bon, lui, mais il ne veut pas lâcher ses hommes. Dabormida est honnête, mais il n'écoute rien et ne cède jamais. Il n'y a que Cavour et moi. Mais attendez un peu, et vous verrez.

Gramont. — Dois-je comprendre que Votre Majesté veut entrer dans notre alliance avec l'Angleterre et y apporter son contingent de troupes?

Le Roi. — Oui, je le veux, et cela sera. C'est par mon ordre que Cavour a parlé, et, s'il faut changer les ministres, je les changerai. Mais n'en dites rien, et laissez-moi faire. Vous savez maintenant le fond de ma pensée. Ah! ils me font rire avec leurs frayeurs. Une fois que nos soldats seront mêlés avec les vôtres, je me moque de l'Autriche. Et puis, il faut faire quelque chose. Si nous n'allons pas là-bas, nous serons entraînés par tous les criards révolutionnaires à faire quelque maladresse en Italie. Il faut être aveugle pour ne pas le voir. Cavour s'occupe trop de ses amis lombards. Leur tour viendra plus tard; je leur veux du bien aussi, mais cela ne pas doit pas nous arrêter.

Gramont. — Sire, je ne puis vous dire qu'une chose, que je partage complètement votre avis et souhaite que vous fassiez ce que vous venez de dire.

Le Roi. — Ah çà, dites donc, vous! Est-ce que vous en douteriez, par hasard? — Et, en prononçant ces mots, il levait fièrement la tête en fixant son regard foudroyant d'indignation, presque menaçant, sur celui de son interlocuteur.

Gramont. — Non, Sire, non, Sire, je n'en doute pas, et j'en suis très heureux.

Le Roi. — Eh bien, bonsoir, en voilà assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas? Vous savez, je m'en rapporte à vous; ne me compromettez ni chez vous ni ici. Mais n'oubliez pas. Au revoir (1). »

Cette conversation transmise à l'Empereur l'empêcha de se décourager. Il fit proposer confidentiellement par Gramont à Dabormida de mettre quelques navires de guerre piémontais à la disposition de la France. Dabormida répondit : « Prêter nos navires serait adhérer au traité, et cette manière de le faire ne me paraîtrait pas assez digne. N'aurions-nous pas l'air de nous introduire furtivement dans votre noble alliance et de n'avoir pas le courage d'y entrer ouvertement avec l'honneur des armes? »

Gramont s'empressa de reconnaître « la noblesse et la vérité politique » de cette réponse. Il ajoutait : « Annexez-vous d'une manière explicite alors! Il vaut mieux y précéder l'Autriche que la suivre. Quel pays est plus intéressé que le Piémont au succès de nos armes? A l'exception de la Turquie, pour qui l'on se bat, je n'en connais pas. » Conseils perdus. Dabormida en revenait toujours à ses séquestres, à ses garanties.

(1) Papiers de Gramont.

III

Il fallait cependant rassurer l'Autriche, dont le concours ou l'hostilité, ou même la neutralité, étaient d'une importance si capitale. A cet effet, Napoléon III, tout au succès de l'affaire présente, sans se préoccuper du mécontentement des Piémontais, fit insérer, le 22 février, au *Moniteur officiel*, l'assurance positive que, si l'Autriche s'unissait aux armées françaises et anglaises, ses provinces italiennes lui seraient garanties pendant la durée de la guerre. Hübner demanda que cette déclaration fût transformée en une convention militaire. « Très volontiers, répondit l'Empereur, pourvu que vous vous engagiez formellement à associer votre action à la nôtre. » On n'en était pas encore là à Vienne, et la négociation n'eut pas de suites. Mais, en novembre, quand l'Autriche, de plus en plus pressée par la force des choses et par les puissances occidentales, se fut enfin décidée en principe à s'unir à elles, elle subordonna sa signature à la stipulation de la convention militaire proposée par Hübner, la garantissant contre une agression révolutionnaire en Italie. On la lui accorda sans difficulté. Drouyn de Lhuys la rédigea avec l'assentiment de Clarendon, recommandant seulement de laisser un intervalle de dates entre les deux actes, afin que l'alliance ne parût *ni achetée, ni payée*.

Ce point réglé, tout paraissait conclu, lorsqu'un coup de théâtre se produit. On apprend (20 novembre) que la Russie, se ravisant tout à coup afin de retenir l'Autriche, acceptait comme base de négociations les quatre garanties refusées en août. L'alarme est chaude à Paris et à Londres. On envoie des instances pressantes à Vienne. « Il était temps, disait Drouyn de Lhuys, en rappelant le profit que les Russes avaient tiré de l'inaction autrichienne, d'opposer un acte formel à des soupçons en apparence trop fondés. » Malgré le désir qu'il en avait, Buol n'osa pas reculer, et à la notification de Gortchakof (du 28 novembre), il répondit qu'il n'avait pas à apprécier cette démarche et que la conclusion du traité n'empêcherait pas la Russie de prouver ses intentions, si elles étaient fermes et sincères. Le 2 décembre 1854, il donnait sa signature. L'Autriche s'engageait à poursuivre : 1° la suppression du protectorat exclusif exercé par la Russie sur la Moldavie, la Valachie et la Serbie; 2° la libre navigation du Danube; 3° la

revision du traité du 13 juillet 1841, relatif à la clôture des Dardanelles et du Bosphore; 4° la renonciation de la Russie au protectorat officiel des sujets chrétiens du Sultan. Un article secret stipulait que, dans le cas où ces quatre points ne pourraient être obtenus par les négociations, on procéderait aux mesures résultant d'une alliance offensive et défensive.

La convention militaire contre les mouvemens insurrectionnels italiens fut signée à Vienne le 22 décembre et ratifiée le 31. Cet acte, qui menaçait, à l'occasion, le Piémont d'une contrainte militaire semblable à celle que subissait la Grèce, nécessité par l'obstination de Dabormida, n'avait qu'une réalité théorique, car il était limité à la durée de la guerre; et l'Empereur était certain que, pendant cette période, le Piémont ne fomenterait ou ne soutiendrait aucun mouvement insurrectionnel. Du reste, aussitôt après la signature, notre ambassadeur représenta à Buol qu'après cette preuve évidente de notre bon vouloir, il nous était permis de lui conseiller, comme étant d'une sage politique, de se montrer généreux et d'adoucir les mesures rigoureuses prises contre les émigrés lombards.

Jusqu'au dernier moment, Gortchakof avait espéré que le traité ne serait pas conclu. Quand Buol le lui annonça, une heure après la signature, il fut comme frappé de la foudre, puis il se répandit en fureurs. « Je suis joué, s'écria-t-il, j'étais venu travailler à la paix; c'est vous qui la rendez impossible! » Au sortir de l'audience, il se promena pendant une demi-heure dans la salle d'attente, gesticulant avec violence, se disant à lui-même: « Oh! ils me le payeront bien un jour! ils me le payeront! »

Dans les petites cours allemandes, on jeta feu et flammes contre la trahison de l'Autriche.

L'acceptation par le cabinet de Pétersbourg des quatre garanties ne fut pas cependant sans un effet très utile pour la Russie. Elle n'avait pas arrêté la signature du traité; elle permit du moins à l'Autriche de décliner encore l'obligation du *casus belli*. Le lendemain même de la signature, Buol écrivait à Hübner que l'adhésion de la Russie était complète; que ses intentions lui semblaient sérieuses; et qu'il y avait lieu de se prêter à des négociations. Et alors, tandis qu'on se battait en Crimée, on commença à négocier à Vienne (15 mars). Une nouvelle conférence s'y ouvrit pour régler les quatre garanties acceptées en principe. L'action diplomatique et l'action militaire s'engagèrent en même temps, la première

modérant ou accélérant son allure suivant les péripéties de la seconde.

Le roi de Prusse fut convié à s'annexer au traité, par l'Autriche sèchement, par l'Angleterre vivement, par la France violemment. « Après tout, disait notre ambassadeur Moustier, nous préférerions vous voir franchement alliés à la Russie, parce qu'alors les positions seraient nettes et le champ de bataille tout à fait indiqué. » Le cabinet autrichien demanda à Berlin plus que l'annexion au traité : la mobilisation, en vue de la nécessité, peut-être prochaine, de passer à l'offensive. Le roi de Prusse, inébranlable, répondit à l'invitation des puissances qu'il attendait de connaître l'interprétation donnée aux quatre points (5 janvier 1855). Quant à la demande de mobiliser, il la rejeta avec indignation. « L'idée d'une attitude offensive contre la Russie l'avait sérieusement blessé. L'Autriche le trouverait prêt à la défensive, jamais à l'offensive. » Sous son influence, la Diète, à laquelle l'invitation de mobiliser avait été également transmise, s'y refusa ; elle n'accorda que la mise sur pied de guerre des contingens fédéraux, en vertu de l'article 2 du pacte fédéral, et non en vertu du traité du 20 avril, dont l'objet lui paraissait atteint (8 février). « Prenez garde, dit Moustier à Bismarck, de passage à Berlin, que cette politique du Roi ne vous conduise à Iéna. — Pourquoi pas, riposta Bismarck, à Leipzig ou à Waterloo ? »

On punit le roi de Prusse en le mettant à la porte de la nouvelle conférence. On lui dit que la première à laquelle il avait participé était dissoute, qu'il ne serait admis à celle-ci que s'il adhérait d'abord au traité.

IV

Ainsi donc, avant même le triomphe définitif de nos armes l'Empereur Napoléon avait atteint le résultat pratique cherché dans la guerre de Crimée : la Sainte-Alliance était rompue, l'Autriche, dans des relations aigres avec la Prusse, avait allumé au cœur de la Russie un violent désir de vengeance. Napoléon III avait été aussi habile et aussi heureux dans les négociations pendant la guerre que dans celles qui l'avaient amenée. Il revint alors à l'idée qu'il n'avait jamais abandonnée, de pousser le Piémont en avant. Le traité du 2 décembre, par lequel l'Autriche avait adhéré, dans une mesure qu'on ignorait, à l'alliance

franco-anglaise, avait été pour les Piémontais, et pour Cavour en particulier, une cruelle déconvenue. Ils craignirent d'avoir été le prix de l'accord. L'Empereur se hâta de les rassurer. Il fit savoir à Turin, par toutes les voies, que ses rapports nouveaux avec l'Autriche n'entraînaient pas le refroidissement des relations amicales avec le Piémont, et ne diminuaient pas l'importance qu'il attachait à en assurer l'intimité. Il en donne aussitôt une preuve en invitant officiellement, — ce qu'on n'avait fait encore que confidentiellement, — le cabinet de Turin à s'unir à l'alliance occidentale (11 décembre).

L'Angleterre nourrissait le même dessein, quoique dans des vues bien différentes. Elle eût voulu attirer à elle, à titre d'auxiliaires soldés, les troupes piémontaises, afin d'obvier à l'insuffisance numérique des siennes vis-à-vis des armées françaises. Sa demande d'adhésion avait été précédée d'une proposition officieuse de mettre un corps de troupes à sa solde. Le Roi n'admit pas que ses troupes pussent devenir des troupes mercenaires. Quant à la demande d'adhésion, il écrivit à Dabormida : « Faites votre possible pour savoir les conditions secrètes stipulées par l'Autriche dans l'adhésion à la triple alliance ; je ne voudrais pas qu'il y eût quelque article concernant la conservation de l'intégrité du territoire italien. Cela changerait bien notre alliance, et il faut en être sûr avant. — *Ciao*, cher ami, en avant marche, et soyez gai. » Puis, sans plus insister, il recommanda l'adhésion pure et simple, immédiate. Mais Dabormida n'était ni aussi clairvoyant, ni aussi flexible ; il recommença son antienne : les séquestres, les garanties, etc. Ces exigences imprudentes dévoilaient trop la pensée qu'il fallait tenir encore cachée, risquaient de rejeter en arrière l'Autriche à peine engagée. De plus elles étaient inutiles. Appeler le Piémont sur le champ de bataille n'était-ce pas, qu'on le dît ou non, poser implicitement la question italienne, et lui ouvrir la prochaine conférence? A la conclusion de la paix, pourrait-on refuser d'entendre les doléances du compagnon d'armes dont on avait accepté le sang? L'Empereur, toujours inépuisable de bienveillance, accueillit néanmoins ces prétentions, mais lord Clarendon les repoussa, à la surprise du cabinet sarde. L'Empereur conseilla de céder et de signer sans conditions ; il ferait son possible pour obtenir la levée des séquestres. Alors les fortes têtes de Turin opinèrent à refuser. Cette fois, le Roi le prit fort mal. « Je suis très mécontent,

dit-il à Gramont; je ne suis pour rien dans ces hésitations, et ces conditions, je les trouve stupides (1). Si nous y allions franchement et promptement, nous y gagnerions bien davantage. Quant à moi, je suis d'avis qu'il faut s'allier de toute confiance, sans restrictions ni réserves, ou ne pas s'allier du tout. L'Empereur et moi, nous avons échangé des assurances d'amitié formelles, il a ma parole, j'ai la sienne, nous sommes incapables de nous tromper, et cela me suffit. Si nous sommes battus en Crimée, nous nous en tirerons toujours, et si nous sommes vainqueurs, eh bien! cela vaudra mieux pour les Lombards que tous les articles qu'ils veulent joindre au traité. »

Le Roi, toutefois, eût été embarrassé constitutionnellement si Cavour n'eût pas été de son avis. Mais, le premier ministre et lui pensant de même, l'embarras ne devait pas être long. Après des débats puérils et aigres sur des notes, contre-notes, protocoles, Dabormida donna sa démission, Cavour accepta de le remplacer, et le Roi apposa sa signature (10 et 26 janvier 1855) au traité du 8 avril 1853, conclu entre l'Angleterre et la France. Le Piémont s'engageait à fournir un corps d'armée de 15000 hommes et l'Angleterre promettait un emprunt de 25 millions.

V

L'Autriche était aussi inquiète des négociations des puissances occidentales avec le Piémont que celui-ci l'avait été du traité avec l'Autriche. Notre ambassadeur à Vienne, qui le savait, en avait prévenu l'Empereur. « Quoi qu'on fasse, écrivait-il, la Sardaigne ne saurait être acceptée ici comme une alliée sincère de l'Autriche. Même réunies au drapeau de la France, les couleurs sardes ne seront jamais, aux yeux des Autrichiens, que des enseignes ennemies. Un traité avec la Sardaigne deviendra un obstacle sérieux au développement complet de l'alliance cimentée par le traité du 2 décembre. » Ces prévisions de Bourqueney se réalisèrent aussitôt. Aucun rapprochement ne s'opéra entre les nouveaux alliés. Malgré l'autorité que lui donnaient ses sympathies bien connues en faveur de l'Autriche, Bourqueney n'obtint rien.

(1) Le Roi n'a pas voulu dire que ces conditions fussent stupides, car elles étaient raisonnables en elles-mêmes, et il les avait approuvées. Il les trouvait stupides comme préalable *sine qua non* d'une alliance qui procurerait des avantages bien plus considérables, et, par-dessus le marché, la levée des séquestres.

A l'ouverture de la Conférence de Vienne (15 mars), Buol refusa sèchement d'admettre les plénipotentiaires sardes. Cavour cependant, s'appliquait avec tact à adoucir les hostilités; il fit dire à Buol que, s'il consentait à la levée des séquestres, il était prêt à rétablir les bons rapports. Attentif à ne pas embarrasser ses alliés, il maintint en principe son droit de paraître à la Conférence, sans s'obstiner à l'exercer. L'ambassadeur de Piémont à Constantinople ayant fait allusion, dans un discours au Sultan, aux événemens de 1848 et 1849, il l'en reprit. Ni Buol, ni François-Joseph ne se laissèrent toucher, et de ce moment, fut fermement arrêtée en eux la volonté de ne pas pousser le traité du 2 décembre jusqu'à la guerre.

La mort de Nicolas avait atterré François-Joseph. Il s'était rendu en personne chez Gortchakof et lui avait exprimé sa profonde douleur de perdre un ami éprouvé au moment où il espérait lui donner des preuves de sa gratitude et de son retour aux anciennes voies. En effet, dans la Conférence, quoique le ressentiment de Gortchakof ne lui rendît pas la tâche facile, Buol s'efforça de faire prévaloir les intérêts de la Russie. On fut vite d'accord sur les deux premiers points : la suppression du protectorat russe dans les Principautés, et la libre navigation du Danube. On cessa de s'entendre sur le troisième, la restriction de la puissance navale de la Russie dans la Mer-Noire. Les deux ministres des Affaires étrangères, John Russell et Drouyn de Lhuys, furent envoyés à Vienne afin de faciliter l'accord.

Le choix était entre deux combinaisons : déclarer la Mer-Noire neutre et en exclure toutes forces militaires quelconques, excepté celles de police; ou limiter le nombre des navires que, soit la Turquie, soit la Russie, soit les puissances européennes, pourraient y entretenir. Le système efficace était celui de la neutralisation. Buol le repousse parce que la Russie ne s'y résignerait pas, et il patronne la limitation des forces navales, mais d'une façon vraiment divertissante : la limitation consistera non à diminuer les forces de la Russie au début de la guerre en 1853, *mais à lui interdire de les augmenter*. Ainsi on se serait égorgé depuis tant de mois et on continuerait à le faire pour assurer à la Russie, par un arrangement international, l'état militaire naval dont elle jouissait avant la guerre !

Pour amener les deux ministres à cet arrangement, Buol les joue comme de véritables novices. Il était certain de l'assentiment em-

pressé de la Russie, puisqu'il avait stipulé tout ce qu'elle pouvait obtenir; il gonfle la voix, et il déclare qu'assurément, ses exigences sont modestes, mais qu'il les imposera par un ultimatum au bout duquel sera un *casus belli*. Tant qu'on s'en était tenu à des propositions auxquelles la Russie n'aurait pas accédé, il n'avait pas voulu entendre parler d'ultimatum et de *casus belli;* dès qu'on en vint à des conditions favorables auxquelles la Russie se prêterait bien volontiers, il mit fièrement la main sur la garde de son épée. Ni John Russell, ni Drouyn de Lhuys ne s'aperçoivent de la mystification. Les mots *ultimatum*, *casus belli*, que depuis tant de mois ils essayent en vain d'arracher à Buol, leur tournent la tête : ils acceptent.

Buol espérait du coup rentrer en grâce avec la Russie et en même temps obtenir la reconnaissance des alliés; mais il restait tourmenté d'un dernier cauchemar, le Piémont, ce Piémont dont les troupes étaient en Crimée et qui, par là, s'établissait de plus en plus au regard de l'Europe comme la représentation de l'Italie! Il se surpasse dans la solution de cette difficulté. Drouyn de Lhuys avait dit à l'empereur François-Joseph, dans sa première audience : « Ce qui m'a conduit à Vienne, c'est bien moins le désir de *faire la paix avec la Russie que de féconder l'alliance avec l'Autriche*. Aux yeux de la vraie politique, la question d'Orient, malgré sa haute importance, est ici une *question secondaire*. » Dans sa dernière audience, François-Joseph reprend cette idée comme sienne : « J'espère que l'Empereur trouvera qu'une alliance *perpétuelle* entre nous pour défendre sur terre et sur mer l'Empire ottoman contre la Russie vaut mieux qu'un chiffre plus élevé (dans la limitation des forces navales)... » Il ne s'agissait plus d'une convention militaire provisoire, bornée à la durée d'une guerre, mais d'une alliance sans limites de temps, *et nunc et semper*, entraînant garantie réciproque des territoires, et par conséquent de la Lombardie et de la Vénétie. Du coup la question italienne était supprimée, enterrée. Drouyn de Lhuys consent toujours.

Les ministres anglais se préoccupaient peu de briser les chaînes de l'Italie, mais beaucoup d'affaiblir la puissance navale russe : à l'idée que, loin d'être affaiblie, elle serait maintenue, ils bondirent et désavouèrent Russell. L'Empereur, au contraire, se préoccupait moins d'affaiblir la Russie que de la brouiller avec l'Autriche. Il ne désavoua d'abord son ministre que du

bout des lèvres, par condescendance envers ses alliés. Mais quand Drouyn de Lhuys, de retour à Paris, lui expliqua ses motifs, il bondit plus encore que les Anglais. Il avait entrepris cette guerre pour frayer la voie à l'indépendance de l'Italie, et il la conclurait par une pacte d'étroite amitié avec son impitoyable oppresseur! C'eût été une effroyable déviation! Drouyn de Lhuys fut congédié, et remplacé par Walewski (15 mai 1855) (1).

Le départ de Russell et de Drouyn de Lhuys mit fin à la conférence de Vienne. Au lieu de compléter ses armemens, l'Autriche congédia 60000 hommes de sa réserve, et, malgré les insistances multipliées venues de Paris et de Londres, refusa de passer de l'attitude de la défensive à la guerre. Il fallut encore s'estimer heureux que, profitant des difficultés du siège de Sébastopol, elle ne passât point du refus d'un concours actif à l'hostilité déclarée.

VI

« Le Souverain doit avoir des armées nombreuses et les commander en personne », a dit La Bruyère. L'Empereur pensait de même. Il s'était laborieusement appliqué à se rendre maître de la science de la guerre. Il connaissait les campagnes de son oncle jusqu'en leurs moindres détails, et il avait acquis de l'autorité en matière d'artillerie. Roon, à Strasbourg, avait été frappé de son goût pour les sujets militaires et de la compétence avec laquelle il les traitait. Il souffrait des souffrances de nos soldats et brûlait d'autant plus de les partager que le nom de Napoléon n'était plus représenté par personne à l'armée. De plus, il jugeait le plan de ses généraux défectueux. Impatient, il voulait aller exécuter lui-même la manœuvre à laquelle ses généraux se refusaient. Il aurait rassemblé à Constantinople une nombreuse armée de réserve, serait venu en prendre le commandement, et avec elle se serait porté vers Simferopol sur les derrières de l'ennemi, aurait livré une grande bataille qui eût décidé du sort de Sébastopol, et après laquelle il serait rentré dans sa capitale.

Quelques rares amis l'encouragèrent. Il ne courrait pas plus

(1) M. Bernard d'Harcourt, avec sa pénétration habituelle, dit : « La campagne d'Italie était en germe dans l'insuccès des conférences de Vienne. » Il aurait dû ajouter : et l'insuccès des conférences de Vienne tient à ce que l'Empereur avait entrepris la guerre de Crimée surtout pour préparer la campagne d'Italie. Ce n'est pas alors que le principe des nationalités se substitua dans son esprit à l'ancienne politique, comme il semble le supposer : il y avait toujours dominé exclusivement.

de dangers qu'ailleurs et conquerrait un grand prestige. Cela ferait tomber les déclamations démagogiques contre cet Imperator qui donnait des fêtes et se prélassait aux Tuileries, tandis que ses soldats tombaient sur le sol glacé de la Crimée.

Mais la plupart de ses ministres, de ses familiers essayèrent au contraire de le retenir. Vaillant considérait que son absence créerait un très grand danger intérieur. Si un général échouait devant Sébastopol, le malheur était réparable; le risque serait trop sérieux si l'échec était pour le Souverain. « Il ne serait pas même bien reçu par les troupes, disait Fleury. Elles lui étaient attachées comme Empereur, mais elles n'aimaient pas à être commandées par d'autres qu'un homme du métier, et elles le regardaient comme un civil. » — Castellane disait à l'Empereur : « J'ai demandé à un sous-préfet l'effet que produisait la nouvelle du départ de Votre Majesté, il m'a répondu : Chacun dit : Quel malheur ! les affaires s'arrêtent. » — Persigny ne conservait aucune mesure : « Il fallait empêcher ce départ à tout prix, dût-on faire la paix pour cela, car, s'il y va, l'armée est perdue et il y a une révolution. L'Empereur n'avait pas le droit d'abandonner la France qui s'était donnée à lui. Nouveau Charles XII, il courait à sa perte, Sébastopol serait son Pultava. »

L'Empereur laissait dire, commandait ses équipages, sa tente, uniquement préoccupé de ne pas compromettre « l'alliance », comme on disait alors.

Elle avait failli l'être après la bataille de l'Alma. Un bulletin de Saint-Arnaud, publié dans l'*Officiel*, permettait d'induire que le maréchal avait la haute direction des mouvemens des forces britanniques, et que l'issue de la bataille avait jusqu'à un certain point été rendue douteuse par le retard des troupes anglaises (1). Les Anglais s'en émurent. Cowley insistait pour une explication publique, lorsque la nouvelle de la mort de Saint-Arnaud éteignit l'incident. Mais alors en surgit un autre, celui-là provoqué par l'Empereur. Dans sa lettre de condoléance à la veuve de Saint-Arnaud, il avait parlé « des conseils timides qui avaient voulu arrêter l'expédition ». Les Anglais, ne supposant pas que l'Empereur voulût blâmer ses propres officiers, prirent l'allusion

(1) « J'avais engagé les Anglais à se prolonger sur leur gauche pour menacer en même temps la droite des Russes pendant que je les occuperais au centre, mais leurs troupes ne sont arrivées en ligne qu'à dix heures et demie. Elles ont bravement réparé ce retard. »

pour eux et s'en indignèrent. L'Empereur les calma par une note au *Moniteur*, déclarant « que les mots de « conseils timides » avaient exclusivement en vue de signaler l'énergie avec laquelle le maréchal résista aux différences d'opinion bien naturelles qui, la veille d'une résolution si grave, s'étaient manifestées dans les conseils de l'armée et de la marine françaises. » Afin d'éviter un nouveau froissement, avant de rendre public son projet, l'Empereur le communiqua à Palmerston (26 février 1855). « On perdait trop de temps en mémorandums entre Canrobert et Raglan, et entre Raglan et Omer-Pacha. Il ne prétendait pas mettre son talent militaire au même niveau que ceux de Canrobert et de Raglan. Sa présence assurerait l'unité de vue et d'action : c'était le seul moyen de terminer rapidement une entreprise qui, sans cela, ne pouvait manquer de finir par un désastre pour la France aussi bien que pour l'Angleterre. »

Unité de vue et d'action signifiait pour le gouvernement anglais subordination visible de son armée à la nôtre. Il craignit qu'on n'eût l'intention de ne faire servir ses soldats qu'à transporter les nôtres ou tout au plus qu'à pourrir dans les tranchées, tandis que la gloire et l'honneur nous seraient réservés. Clarendon, qui joignait un grand charme de manières à une vive intelligence, fut envoyé en négociateur au camp de Boulogne, dans les premiers jours de mars. L'Empereur, par politesse, parut touché de ses raisons. En réalité, il persista si bien qu'il concerta avec La Marmora, arrivé à Paris, les détails du plan, si bien conçu, à l'exécution duquel il irait présider : les Piémontais deviendraient une partie de l'armée de réserve et prendraient position auprès de la Garde impériale. Cavour approuva chaleureusement, avant tout satisfait que l'Empereur allât constituer l'unité du commandement et la vigueur de l'action, il était sensible à l'honneur qu'on faisait à ses soldats en les plaçant à côté de la Garde, sous le commandement direct du souverain français. Un des aides de camp de Napoléon III, Béville, fut envoyé à Constantinople, pour préparer les logemens, et La Marmora rentra en Piémont pour hâter l'embarquement de son contingent.

Mais les ministres anglais n'étaient pas moins obstinés à ne vouloir pas que l'Empereur à vouloir. Sans le prévenir, ils mandèrent à Cavour (6 avril), par un télégramme, sans explication, que le corps piémontais devait se rendre directement à Balaklava et non à Constantinople. Cavour se récria : « Il ne reconnaissait

pas au gouvernement anglais le pouvoir de disposer de ses soldats sans son consentement, et d'annuler seul des dispositions arrêtées avec son allié de France ». L'Empereur fut encore moins content de ce contre-ordre cavalier. Les ministres anglais comptaient, pour le calmer et le convaincre, sur la visite de cinq jours qu'il allait faire à la Reine à Windsor (16 avril).

VII

Dans cette rencontre, l'Empereur déploya le charme de ses manières simples, douces, séduisantes, où le naturel se mêlait à la dignité, la franchise au tact, l'insinuation caressante à la réserve digne. Un peu ému et nerveux au premier moment, il se montra le reste du temps simple, gai, spirituel, franc, abordant sans réticences les sujets les plus délicats, récitant l'hymne de Schiller sur la paix et la guerre, chantant de vieilles chansons allemandes, et dansant avec les enfans. « Il est impossible, écrivait la reine Victoria dans son *Journal*, de ne pas l'admirer beaucoup après avoir vécu, ne fût-ce que peu de temps, avec lui. Il est si calme, si simple, si naïf même, si heureux qu'on lui apprenne ce qu'il ignore, si doux, avec tant de tact, de dignité et de modestie. Je ne connais personne à qui je me sois sentie plus prête à me confier et à parler sans réserve. Je ne craindrais pas de lui dire quoi que ce fût. Je me sentais en sûreté avec lui, sa société est particulièrement agréable ; il y a en lui quelque chose d'attrayant, de mélancolique, de séduisant qui vous attire, en dépit de toutes les préventions qu'on peut avoir contre lui, et cela, certes, sans l'aide d'aucun avantage extérieur, quoique sa figure ne me déplaise pas. Il n'y a pas à en douter, il a un pouvoir extraordinaire pour s'attacher les gens. Les enfans l'aiment beaucoup ; pour eux aussi sa bonté a été grande, mais en même temps parfaitement judicieuse. »

Dans ses longs entretiens avec le prince Albert, il exposa avec sincérité et presque avec candeur les projets qu'il portait dans sa tête. Sur l'Allemagne, il fut bien éloigné d'exprimer les sentimens qu'on lui a souvent prêtés. « J'ai vu, écrit le prince Albert dans le mémorandum de sa visite, qu'il avait, comme tous les Français, la crainte que l'Allemagne ne devînt trop puissante si elle était fortement unie, et qu'il croit que, la Prusse et l'Autriche constituées séparément, le reste des États allemands pourrait

former une union plus compacte... En résumé, l'Empereur n'exprima que deux désirs politiques : « *l'un, de voir la Lombardie débarrassée de la mauvaise administration de l'Autriche; l'autre, la restauration d'une Pologne quelconque, quelque petit que fût le noyau, ne fût-ce que le grand-duché de Varsovie.* »

Naturellement le prince Albert ne s'associa pas à ces deux désirs. Relativement à la Lombardie, il dit que sa délivrance serait souhaitable dans l'intérêt même de l'Autriche, mais que l'Autriche ne pouvait consentir au principe des nationalités qui serait son arrêt de mort, et que le Mincio était la frontière indispensable de Vienne. « Si des frontières militaires, répondit l'Empereur, étaient indispensables à l'existence des nations, la France serait aussi en droit d'en réclamer une. — La France, riposta le prince, a la meilleure des frontières militaires, la neutralité de la Suisse et de la Belgique qui couvrent ses flancs. » La provocation à s'expliquer sur le Rhin était flagrante. L'Empereur ne voulut pas comprendre et répondit simplement : « La neutralité n'est pas une protection, vu qu'en temps de guerre elle est rarement maintenue. »

Le départ pour la Crimée fut naturellement l'objet des entretiens, et les instances de Clarendon furent renouvelées. Sans s'y rendre absolument, l'Empereur y concéda cependant quelque chose en ratifiant l'invitation adressée au gouvernement piémontais d'envoyer son contingent à Balaklava, non à Constantinople. C'était l'aveu indirect que le départ pour la Crimée devenait au moins incertain. Cavour l'interpréta ainsi et n'opposa plus d'objection. Il se rendit à Gênes pour combiner avec La Marmora les modifications matérielles que ce changement de destination rendait nécessaires.

Puisqu'on était en veine de concessions, Cavour en fit une, lui aussi. Il accorda aux Anglais que les troupes piémontaises s'établiraient auprès d'eux et agiraient de concert avec Raglan. Il ne se risqua pas cependant à l'annoncer à La Marmora, craignant qu'il refusât de partir. Chaque fois que celui-ci l'interrogeait sur l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis des autres chefs d'armée, il se dérobait par une plaisanterie. A bord du navire qui allait l'emporter, le général lui dit : « Me donnerez-vous enfin ces bienheureuses instructions ? » Pour toute réponse, Cavour l'embrassa, lui disant : « Débrouille-toi. » Mais en arrivant à Constantinople, le général trouva un télégramme l'informant de la concession

accordée au gouvernement anglais, et, sous une forme courtoise, l'ordre de Raglan de débarquer à Balaklava. Donner sa démission, il n'y fallait plus songer; La Marmora éluda. Il répondit à Raglan que « chaque fois que les opérations de guerre exigeraient sa coopération avec la vaillante armée anglaise, il en serait fort honoré, en se plaçant dans ce cas sous les ordres de son illustre chef. » Ainsi il maintenait son indépendance d'action et se réservait la faculté de combattre seul ou de concert avec les Français.

Dégagé des séductions de Windsor, l'Empereur, malgré la concession faite, revint à son projet; il alla même jusqu'à régler qu'en son absence, le maréchal Vaillant serait le président du Conseil des ministres (1). Mais voilà qu'un misérable Italien, Pianori, tire sur lui un coup de pistolet aux Champs-Élysées. L'Empereur, préservé par un mouvement imprévu d'Edgar Ney, fut persuadé par cet attentat plus que par tous les raisonnemens. Une acclamation frénétique de joie, de sympathie, de confiance éclata de toutes parts sur ses pas, et il lui sembla y entendre comme une prière de ne pas s'éloigner. Il annonça qu'il y renonçait définitivement (28 avril). Il n'en suivit qu'avec une sollicitude plus ardente les mouvemens militaires de Crimée.

VIII

Canrobert avait succédé à Saint-Arnaud. Petit, les cheveux noirs un peu longs, rejetés en arrière, la figure rouge, les yeux roulans, la moustache relevée, Canrobert était généreux, bienveillant envers ses inférieurs, équitable envers ses égaux, loyal, sans replis ni dessous; il avait toutes les qualités morales, sauf la simplicité; il piaffait, se pavanait et s'enflait, et encore, sous ses grands airs de superbe et d'emphase, il restait bonhomme. Au feu, il était d'un entrain irrésistible, communicatif. Jusqu'à ce qu'il eût été investi d'un commandement en chef, il parut un homme de guerre accompli. Même parmi les intrépides de l'Algérie, il s'était fait remarquer. Sa conduite au siège de Zaatcha, quand il était colonel de zouaves, est restée célèbre. La fusillade du boulevard Montmartre, engagée sans ses ordres, l'avait fait complice du coup d'État plus qu'il ne l'aurait voulu. Il essaya d'atténuer cette apparente responsabilité en refusant le grade de chef de

(1) Carnet du maréchal, 21 avril.

division sur ce fait de guerre civile. Son esprit distingué, cultivé, mais moyen, débile, ne sut pas supporter la fatigue des vastes combinaisons de guerre; il avait toutes les vaillances, sauf celle de la responsabilité. Il manquait de confiance en soi-même et d'une sage hardiesse d'initiative. Il se montra aussi incertain dans le commandement qu'il avait paru résolu dans l'obéissance. Arrêté par la moindre objection, l'événement le surprit presque toujours occupé à peser le pour et le contre; dès qu'il avait enfin pris un parti, il n'en apercevait plus que les inconvéniens et ne songeait qu'à revenir à l'avis contraire. On a appelé Fleury *Monsieur le Grand*, il était, lui, *Monsieur l'Anxieux*. On avait pu avec succès le hisser jusqu'au commandement d'un corps d'armée; au delà, il perdit haleine.

Lorsqu'il prit la direction suprême, l'armée se trouvait au sud de Sébastopol. La ville, de ce côté, y était moins dépourvue de protection que du côté du nord; cependant ses défenseurs ne dépassaient guère seize mille hommes, et elle n'était encore qu'une position retranchée, à peine fortifiée, véritablement à discrétion. Les Russes, sûrs de succomber, ne se préparaient à lutter que pour l'honneur. — « Si les alliés se décident à quelque acte audacieux, s'écriait le brave amiral Korniloff, ils nous écraseront. » « Ni l'exaltation des troupes, ni leur résolution de se battre jusqu'à la dernière extrémité, a écrit Totleben (1), n'auraient pu sauver Sébastopol si l'ennemi l'eût attaquée immédiatement après son passage de la Tchernaïa. » Les Anglais Raglan et Edmund Lyons proposèrent l'attaque immédiate. Canrobert s'y opposa, déclarant qu'elle constituerait un crime.

L'armée française ne vaut qu'entre les mains d'un audacieux : entre les mains d'un hésitant, des jours pénibles lui étaient réservés. On renonça à l'attaque immédiate, et l'on s'installa sur le plateau de Chersonèse. Le lieu était triste, une steppe recouverte d'une mince couche végétale d'argile, sans arbre, ou brûlante ou glacée, balayée par les rafales ou enveloppée de brumes, déchirée par des ravins aboutissant à des criques sur la mer ou sur le golfe de Sébastopol. On n'y prit pas garde, car on ne comptait demeurer là que peu de semaines, le temps de préparer la canonnade, préliminaire classique de tout assaut « non criminel ».

Pour se servir de canons de siège, il faut les couvrir et ouvrir

(1) Tome Ier, p. 237.

des tranchées. Ce travail commença le 10 octobre. Les assiégés s'en aperçurent aussitôt. Ce fut un délire de joie. On s'abordait sur les places publiques en se serrant les mains, en s'embrassant : « Ils commencent un siège ! nous sommes sauvés : nous avons du temps ! nous pourrons nous défendre. » — Et sous la direction du grand Totleben, la population entière se mit frénétiquement à l'œuvre.

Canrobert ne tarda pas à se convaincre qu'en reculant devant l'attaque brusquée, qui eût tout terminé avec de faibles pertes, il n'en serait pas quitte pour une simple canonnade préparée en quelques semaines, et qu'il était condamné aux difficultés, aux lenteurs, aux sacrifices d'hommes, de matériel d'un siège, contre une ville impossible à investir et en communication avec une base de ravitaillement aussi étendue que la vaste Russie.

Ses incertitudes impatientaient l'Empereur. Il ne cessait de le pousser aux opérations extérieures, son idée fixe. Comme le général ne s'y décidait pas, il lui écrivit une lettre si rude que l'excellent Vaillant crut devoir l'arrêter. « La lettre de Votre Majesté à Canrobert n'est pas seulement sévère, elle est dure. L'Empereur ne craint-il pas que, à la réception de cette lettre, le général en chef ne livre une grande bataille, ne la livre à tout prix, ne se fasse tuer, ne se tue même, s'il voit les choses désespérées? Je le ferais, Sire, si je recevais une lettre pareille de Votre Majesté. » (19 mars 1855.) La lettre ne fut pas expédiée, et « l'Empereur, écrit Vaillant dans son carnet, me remercia par un mot aimable. »

L'impatience de l'Empereur s'accrut encore quand l'installation du câble sous-marin (25 avril 1853) lui permit d'envoyer des ordres et de diriger la guerre de son cabinet. Il ne laisse plus respirer le malheureux Canrobert : « Le moment est venu de sortir de la position où vous êtes. Il faut prendre absolument l'offensive, dès que le corps de réserve vous aura rejoint. Rassemblez toutes vos forces et ne perdez pas un seul jour. Je déplore vivement de ne pouvoir aller moi-même en Crimée. » (3 mai.) Mais Raglan se refusait obstinément aux opérations extérieures, les estimant dangereuses ou plutôt inexécutables. Canrobert, ballotté entre ces deux volontés, leur disait oui successivement ou à la fois. Il donnait des ordres au reçu des télégrammes de Paris, des contre-ordres au sortir des entretiens avec Raglan. Ainsi Raglan lui dit : « Puisque votre Empereur désire des

opérations extérieures, je vous en propose une sur le détroit de Kertsch. Les masses russes qui se réunissent dans la Crimée ne sauraient vivre que par là; elles seraient peu à craindre pour nous qui sommes maîtres de la Mer-Noire, si nous le devenions également de la mer d'Azof et de ses détroits. — Oui, répond Canrobert; il embarque la division d'Autemarre, et la flotte se met en route vers Kertsch. — Vous avez envoyé des troupes à Kertsch, télégraphie aussitôt l'Empereur. Cette expédition est un hors-d'œuvre, elle vous privera de ressources précieuses en hommes et surtout en navires dont vous avez tant besoin pour les approvisionnemens en fourrages de votre cavalerie; ce détachement paralysera vos autres mouvemens. Rappelez à Kamiesch les troupes qui cinglent vers Kertsch. — Oui », répond Canrobert. Et la flotte de Bruat, rejointe par un bateau à vapeur, rentre au port et débarque les troupes étonnées d'être sitôt revenues et se demandant pourquoi on les avait mises en route. « C'est bien, répond l'Empereur, maintenant détachez-vous enfin du plateau de Chersonèse, et en avant. — C'est mal, dit Raglan piqué, allez en avant si cela vous convient, je ne remuerai pas d'ici. »

Du coup, Canrobert perdit la tête. Le 16 au soir, l'Empereur lui avait télégraphié : « Je suis heureux qu'une décision soit prise, mais je compte qu'il n'y aura plus ni indécision, ni retard, ni contre-ordres. » Cette dépêche ne fut pas envoyée, parce que, au moment de la faire partir, on en avait reçu une de Canrobert du même jour, dix heures du matin, annonçant qu'il donnait sa démission, et demandant de remettre au général Pélissier un commandement qu'il ne se sentait plus la force d'exercer. « Acceptez bien vite, télégraphiait en même temps Niel, il plie sous le fardeau. » Il le confessa lui-même dans une lettre explicative : « Ma santé et mon esprit fatigués par une tension constante ne me permettent pas de porter le fardeau d'une immense responsabilité... Je supplie l'Empereur de me laisser une place de combattant à la tête d'une simple division. » C'était couvrir d'une belle allure un aveu d'impuissance. Il y avait des précédens. Catinat, dépossédé de son commandement, avait servi sous Villeroy, son successeur; le vieux maréchal de Boufflers s'était fait lieutenant de Villars; Moreau, non encore devenu infâme, avait servi en Italie comme simple divisionnaire sous Schérer et Joubert, après avoir commandé en chef l'armée de Rhin et Moselle.

On donna à Canrobert le corps de Pélissier; il refusa, ne vou-

lant qu'une division. L'Empereur insista, et il obéit. Mais il était très souffrant, ses yeux étaient malades, des douleurs ne lui permettaient pas de se tenir à cheval. Informé de cet état, l'Empereur l'engagea à revenir. Ne voulant pas imiter l'exemple des princes, il s'y refusa. Alors l'Empereur lui en intima l'ordre. (24 juillet.)

L'Empereur eût voulu que le général Niel fût le successeur de Canrobert. C'est pourquoi il l'avait envoyé en Crimée dans une situation d'attente, mal définie. Officier du génie, Niel s'était fait remarquer lors de l'affaire de Constantine et dans l'expédition de Rome. Il avait obtenu le grade de général de division en 1853. Il venait tout récemment de diriger l'attaque heureuse contre Bomarsund. C'était un esprit résolu, lucide, et en même temps prudent et souple. Vaillant s'opposa au choix de Niel. A son avis, un siège n'était qu'un épisode dans une campagne; l'essentiel était toujours la bataille. Or, la préparation, la conduite de la bataille devaient être confiées à celui qui saurait le mieux remuer, concentrer sur le point décisif, afin d'y avoir au moins la supériorité momentanée du nombre, les masses profondes dont se compose le nerf des armées, l'infanterie. Le commandement en chef devait être réservé à un général d'infanterie. Vauban, à qui Louis XIV avait destiné l'armée qui assiégeait Turin, répondit qu'il consentait bien à se charger du siège, mais du siège uniquement, parce qu'il ne s'entendait pas à la guerre de campagne, ni à conduire une armée. Présentées par un homme d'une telle expérience, appartenant lui-même à l'arme du génie, ces raisons déterminèrent l' Empereur à donner Pélissier comme successeur à Canrobert. Niel ne tarda pas à devenir le général en chef du génie, à la place du général Bizot tué.

IX

L'avancement de Pélissier (1) avait eu lieu en Afrique. Un fait de terrible sévérité se rattachait à son nom. Colonel, il avait été chargé de réduire les Ouled-Riah, cachés dans des grottes vastes et profondes. Il les somme de sortir, leur promettant la vie et la liberté; ils refusent. Il comble l'entrée des grottes de fascines et les somme de nouveau; ils ne bougent pas. Alors il ordonne de

(1) Né le 6 novembre 1794.

mettre le feu aux fascines, et cinq cents Arabes sont enfumés. « Ce sont là des opérations que l'on entreprend, dit-il, quand l'on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir jamais à recommencer. » Le maréchal Soult ayant blâmé le colonel, Bugeaud le couvrit : « S'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné à Pélissier d'employer ce moyen à la dernière extrémité ; il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. Une rigoureuse philanthropie éterniserait la guerre d'Afrique, ou tout au moins l'esprit de révolte, et alors on n'atteindrait pas même le but philanthropique. » Replet, vigoureux, bourru d'aspect et de propos, d'un esprit fin, avisé, mais tout en pointes perçantes, caustique, épineux, parfois cruel, quoique fatigué déjà au point de ne pouvoir supporter longtemps l'allure du trot, il possédait abondamment toutes les qualités dont Canrobert était dépourvu : le coup d'œil sûr, la décision prompte et tenace, la volonté indomptable. Il inspirait à ses soldats de la crainte, du respect, et surtout de la confiance. Ils ne le voyaient pas fréquemment, comme Canrobert, dans les tranchées et dans les ambulances, mais il leur donnait la sécurité de se sentir tenus vigoureusement en main. Il ne trompa pas l'attente de l'armée, il ne faiblit pas un instant, et se montra, jusqu'au succès, résolu et patient ; il marcha sans précipitation et sans défaillance vers un but bien défini.

Pélissier prenait possession de son commandement avec des idées diamétralement opposées à celles que l'Empereur avait tenté d'imposer à Canrobert. L'Empereur eût voulu qu'une portion de l'armée détachée de la place marchât sur l'ennemi, livrât bataille, et ne revînt au siège qu'après avoir opéré l'investissement dans un large rayon. Pélissier était décidé à ne déplacer aucune fraction de son armée, à pousser devant soi, à poursuivre le siège à fond et à ne livrer bataille qu'après avoir détruit la partie sud de Sébastopol et livré l'assaut. « Une grande bataille extérieure perdue, disait-il, une lutte comme celle d'Eylau, même décorée du nom de victoire, serait tout au moins l'impuissance, peut-être le désastre, et elle coûterait aussi cher qu'un assaut. L'insuccès d'un assaut ne serait qu'un temps d'arrêt, un mécompte toujours réparable. Le plan de l'Empereur eût été rationnel au début des opérations ; il avait cessé de l'être. Niel rappelait-il comme une des règles les plus incontestables de l'art de la guerre que l'investissement doit précéder le siège, il ripostait qu'en réa-

lité, ce n'était pas un siège qui se poursuivait, mais une bataille continue qui se livrait entre deux armées marchant l'une contre l'autre, en remuant de la terre, construisant des batteries, et se disputant la possession du champ clos qui les sépare, comme on se dispute les positions du terrain dans une bataille.

Décidé à ne pas se laisser détourner de ce qu'il considérait comme l'unique chance de succès et de salut, en priant Vaillant de remercier l'Empereur de sa confiance, il avait dit : « J'ai mesuré l'étendue de mes vastes devoirs, mais, pour que je les remplisse longtemps avec succès, il faut que vous demandiez pour moi à l'Empereur la latitude et la liberté d'action indispensables dans les conditions de la guerre actuelle, et nécessaires surtout à la continuation de l'intime alliance des deux pays. » Ainsi mis en règle, sachant que le meilleur moyen d'obtenir la liberté d'action c'est de la prendre, il arrêta avec Raglan les dispositions suivantes, sans consulter ni l'Empereur, ni le ministre de la guerre : 1° On reprendrait l'expédition de Kertsch avec une division française et une division anglaise sous le commandement du général anglais Brown ; 2° on préparerait l'attaque des contre-approches de l'ennemi, l'enlèvement et l'occupation du Mamelon-Vert et du Mont Sapoune ; 3° on procéderait ensuite non à un assaut général, mais à des assauts successifs, préludes de l'assaut général contre le corps de place. « Tout cela est épineux, écrivait Pélissier à Bosquet en lui communiquant ses intentions, mais il est irrévocablement arrêté dans mon esprit de l'entreprendre. » En informant aussi le ministre de la guerre de ce qu'il a résolu, il exprime de nouveau le vœu qu'une latitude suffisante lui soit laissée pour la direction des opérations dans le sens que la succession des événemens lui ferait juger le plus utile.

L'Empereur ne l'entend pas de la sorte ; il veut demeurer maître de diriger les opérations. Il répond à la communication de Pélissier par un télégramme qui condamne l'expédition de Kertsch et prescrit l'investissement (23 mai). Pélissier n'investit pas ; au lieu d'aller chercher les Russes au loin, il ne s'occupe que de les resserrer dans la ville ; il fait partir l'expédition sur Kertsch.

Les deux opérations réussissent : les Russes perdent pied hors de la ville et leurs travaux d'approche sont détruits (23 et 24 mai). Les troupes débarquées à Kertsch s'emparent de la ville ; les

flottes pénètrent dans la mer d'Azof (25 mai), la parcourent en maîtres, détruisent les immenses approvisionnemens préparés, et réduisent l'armée de Sébastopol au seul ravitaillement par Pérékop et le port de Ischougar. Ces succès ne convainquent pas l'Empereur, et il ordonne d'en revenir à ses directions. « Une discussion stratégique par le télégraphe avec toutes les raisons pour ou contre tel ou tel plan me paraît impossible », répond Pélissier (29 mai). A quoi l'Empereur réplique. « Il ne s'agit pas entre nous de discussion, mais d'ordres à donner et à recevoir. »

Pélissier avait été toute sa vie un soldat des plus disciplinés, il avait obéi docilement à tous les ordres et contre-ordres de Canrobert sans lui donner d'embarras. Allait-il, maintenant qu'il était général en chef, obéir au souverain aussi passivement qu'il avait obéi à son prédécesseur? La règle de conduite à suivre dans ce cas avait été posée par le législateur militaire Napoléon : « Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan *qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel.* Il doit représenter, insister pour qu'il soit changé, enfin *donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens.* Des instructions données par un prince ou par un ministre ne sont jamais des *ordres militaires et n'exigent pas une obéissance passive...* Un ordre militaire même n'exige une obéissance passive *que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne,* en connaissance de l'état des choses, peut écouter les objections et donner des explications à celui qui doit exécuter l'ordre (1). » C'est ainsi qu'en 1796, étant le général Bonaparte, il refusa d'obéir au Directoire qui lui ordonnait d'envoyer une partie de son armée dans le royaume de Naples. Tous les grands chefs ont agi de même. Le ministre anglais ayant expédié à Wellington l'ordre de faire dans les Asturies une pointe qu'il trouvait risquée, le général répondit ironiquement à Castlereagh : « Quant à votre désir de me faire aller aux Asturies pour examiner le pays et me former une opinion sur ses forces, j'ai à vous dire que je ne suis pas dessinateur. »

Imbu de ces principes, le général Pélissier refuse d'obéir : « Sur une carte, répondit-il le 2 juin, par de simples tracés géométriques, on a bientôt construit un plan de campagne très

(1) Deuxième observation sur les campagnes de 1796 et 1798. Campagne d'Italie, ch. XVIII. Plan de campagne pour l'armée d'Italie, 29 nivôse an IV.

séduisant en théorie; mais quand on lutte corps à corps avec les obstacles, on reconnaît de plus en plus que, pour bien servir le souverain et le pays, il ne faut donner au hasard que ce qu'on ne peut lui arracher. Je me sens les épaules assez fortes pour le fardeau dont je me suis chargé; mais je le porterai d'autant mieux que je me sentirai une certaine liberté d'allure. » Voilà un langage sensé et correct. Néanmoins l'Empereur revient à la charge. Le 4 juin, il fait écrire par le ministre de la Guerre : « Vous êtes à la tête de la plus belle armée qui ait peut-être existé. Une réputation immortelle vous est assurée, mais il faut faire de grandes choses. La conduite du siège même est bien plus dans les attributions du général commandant du génie que dans celles du général en chef. Or le général du génie vous a adressé les observations suivantes : « Si vous voulez continuer le siège sans investir la place vous n'obtiendrez qu'après des luttes sanglantes et acharnées, qui vous coûteront vos meilleurs soldats, ce qui serait venu de soi-même après l'investissement. » Je suis d'accord avec le gouvernement anglais qui écrit la même chose à lord Raglan : *Je vous donne l'ordre positif de ne point vous acharner au siège avant d'avoir investi la place*. Concertez-vous donc sans retard avec lord Raglan et Omer-Pacha afin de prendre l'offensive, en agissant soit par la Chersonèse, soit par Simféropol. Nous vous laissons à tous les deux la plus grande latitude sur les moyens à employer. Votre dépêche du 22, qui explique votre plan, ne satisfait nullement l'Empereur, et lui fait craindre beaucoup de retard et rien de décisif. »

Pélissier ne capitule pas. Il ne prend pas l'offensive par la Chersonèse ou par Simféropol. Selon sa conception primitive et persistante, il la dirige contre les ouvrages des assiégés, et toujours d'accord avec Raglan, il s'acharne au siège. Le 7 juin au soir, après un bombardement de deux jours, les assiégeans se trouvent définitivement les maîtres du Mamelon-Vert, des ouvrages Blancs, de l'ouvrage des Carrières, et de toutes les défenses extérieures de l'ennemi. Peu après, la diversion sur Anapa obtenait le même succès que celle sur Kertsch.

Ces succès avaient causé dans l'armée une véritable exaltation de confiance. Le 9, la Reine envoyait ses félicitations à ses troupes, et elle y associait Pélissier. De Paris, rien de l'Empereur avant le 14. A cette date une lettre aigre-douce : « J'ai voulu, avant de vous féliciter du brillant succès que vous avez obtenu, connaître

ce qu'il coûtait de sacrifices. J'en apprends le chiffre par Saint-Pétersbourg. J'admire le courage des troupes, mais je vous fais observer qu'une bataille rangée qui aurait décidé du sort de la Crimée ne vous aurait pas coûté plus de monde. Je persiste donc dans l'ordre que je vous ai fait donner par le ministre de la Guerre, de faire tous vos efforts pour entrer résolument en campagne. »

Pélissier avait déjà, le 9, répondu vertement au télégramme l'engageant à faire de grandes choses : « Je ne puis concéder que depuis mon avènement au poste que j'occupe, nous nous soyons bornés à de petites choses. » Sa réponse à l'ordre du 14 juin n'est pas moins décidée : « L'exécution radicale de vos ordres du 14 est impossible, c'est me placer entre l'indiscipline et la déconsidération. Votre Majesté ne le voudra pas. Jamais je n'ai connu l'une ; je ne voudrai pas subir l'autre... Que Votre Majesté me dégage des limites étroites qu'elle m'assigne ou qu'elle me permette de résigner un commandement impossible à exercer de concert avec nos loyaux alliés, à l'extrémité, quelquefois paralysante, d'un fil électrique. » Et suivant sa coutume de marcher sans s'inquiéter de ce qu'on lui ordonne ou lui conseille de Paris, le 18, toujours en parfait accord avec Raglan, il attaque le Grand-Redan, Malakoff et les batteries dépendantes. Malheureusement il commet plusieurs fautes. Les tranchées n'étant pas assez rapprochées de la place, il eût fallu cheminer encore pendant quelques semaines par la sape et par voie d'approches successives. L'attaque était donc prématurée : elle ne fut ni bien préparée, ni bien exécutée. Soit que Pélissier voulût apaiser l'Empereur en associant sa garde au succès décisif, soit qu'il eût pris ombrage de l'ascendant grandissant de Bosquet, trente-six heures avant, il avait donné à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui ne connaissait ni le terrain ni les tranchées, la place de Bosquet et renvoyé celui-ci, auquel le fouillis des cheminemens était familier, dans la plaine de la Tchernaïa, à la tête du corps d'observation. Le jour même de l'action, avec une insouciance incompréhensible, lui-même se fit attendre une heure au lieu d'où il devait donner le signal du combat, ce qui eut pour conséquence qu'on s'engagea avec le plus grand décousu ; le général Mayran partant trop tôt, Brunet trop tard ; nos soldats, lancés de trop loin, ne parvinrent à aborder les Russes nulle part : ils vinrent se briser contre leur mitraille et leurs balles. Les pertes furent considérables. Trois généraux

alliés étaient tués : Brunet, Mayran, John Campbell; Totleben blessé.

X

C'est ici qu'il faut se donner le plaisir d'admirer ce qui est si rare: la grandeur d'un caractère. L'événement en apparence a donné tort à Pélissier; ses adversaires en profitent et essayent de l'accabler. Non seulement il ne se déconcerte pas, mais il redouble de ténacité et de vigueur. « C'est un coup manqué, écrit-il à Paris. Malgré cette non-réussite, la confiance est dans tous les cœurs, et nous prendrons notre revanche. » Il n'a jamais supporté les résistances, il ne tolère même plus les observations. Devant une réunion d'officiers généraux, il dit à Niel, qui venait de communiquer une note : « Je vous défends de la manière la plus formelle de rien ajouter à la lecture de votre note, et si vous tentez d'enfreindre mes ordres, je vous préviens que j'aurai recours à des moyens de rigueur. » En même temps, il répare ses erreurs; il remet Bosquet à la place d'où il n'aurait point dû l'enlever; et il charge le génie, selon la règle technique des sièges, de creuser à la sape des cheminemens à ciel ouvert jusqu'à trente mètres des contrescarpes de l'assiégé.

On n'eut pas autant de fermeté au quartier général anglais. Raglan avait souffert sans s'en plaindre les diatribes des journaux et les duretés des ministres ; l'échec de ses colonnes le consterna. Il fut bientôt après pris d'une attaque de choléra et emporté en peu de jours (29 juin). Cavour, toujours préoccupé des inconvéniens de la multiplicité des commandemens, fit conseiller au gouvernement anglais de profiter de l'occasion pour établir l'unité, en créant Pélissier général en chef. Les gouvernemens anglais n'ont pas de ces abnégations. On donna pour successeur à Raglan, Simpson, qui avait servi en Espagne et dans l'Inde, mais qu'on disait vieux et cassé.

Pélissier imposait silence autour de lui, il ne pouvait arrêter de même les dénigremens officieux adressés à l'Empereur. Niel gardait une certaine modération, Regnault de Saint-Jean-d'Angély y mettait moins de mesure. Il écrivait par exemple : « L'artillerie et le génie n'ont aucune foi dans le succès de leurs travaux, bien qu'ils les poursuivent avec le plus louable dévouement. » Le plus acharné était un homme d'esprit et de mérite,

Béville, qui ne s'habituait pas, après sa participation au Deux décembre, à ne pas être un des premiers personnages de l'État. Il poursuivait de ses sarcasmes pessimistes ceux qu'il considérait comme des usurpateurs de la prééminence à laquelle il avait droit. « L'opération, telle qu'elle a été entreprise contre Sébastopol, mandait-il, n'aboutira pas. Chaque effort tenté dans le même sens n'amènera fatalement que des déceptions, et peut-être des ruines. » Pélissier secondait ses menées par son affectation à répondre à peine aux télégrammes impératifs de Paris. La légende raconte qu'impatienté de son silence, le ministre lui télégraphia : « Que répond le général en chef? » A quoi il aurait riposté : « Le général en chef répond qu'on l'embête... » « Quoique j'aie beaucoup de patience, écrivait l'Empereur à Vaillant, je sens qu'elle sera bientôt à bout; faites-lui comprendre que *son intérêt est d'agir autrement* (20 juin). » Le 3 juillet, décidément irrité, il écrit à Vaillant : « Je vous prie d'envoyer cette lettre telle qu'elle est à Pélissier. Sans doute elle est vive, mais je ne puis balancer entre l'avenir de l'armée, le succès de ma politique et un homme. Tout ce que je dis est littéralement vrai. »

Voici la lettre que le maréchal était chargé de transmettre : « Ma patience est à bout, et je ne puis tolérer plus longtemps que mes ordres soient méconnus; la vie de mes soldats sacrifiée en pure perte; et la vérité altérée par des récits ou ajournée par le silence. Je vous avais dit que, si vous vous acharniez au siège, vous y perdriez sans résultat vos meilleurs soldats : c'est ce qui est arrivé. Je vous ai défendu de persévérer dans ce système d'obstination, vous n'en avez tenu aucun compte. Vous avez opposé aux raisons que je vous ai données des raisons sans valeur. Lorsque je vous ai fait demander quels étaient vos plans, vous avez répondu par des phrases banales comme celle-ci : *Tenir l'épée haute devant ceux qui bougent*. Je vous ai fait dire à plusieurs reprises d'envoyer par le télégraphe les noms des officiers morts ou blessés, et c'est par la voie publique que j'apprends nos pertes. Votre devoir est d'envoyer au ministre de la Guerre tous les documens qui peuvent faire apprécier les opérations de guerre, et c'est par le gouvernement anglais que les plus importans me parviennent; c'est par les Anglais que j'ai eu connaissance de la délibération des généraux des armes spéciales pour l'attaque du 18, et je ne saurais me dissimuler que si leur avis avait été suivi, il y aurait eu plus de chances de succès. Voulant

persévérer dans le siège, il fallait au moins observer les règles générales de l'art des sièges et ne pas lancer à découvert pendant 600 mètres des troupes contre des parapets où l'artillerie de l'ennemi n'avait pas été démontée. Vous auriez réussi par hasard le 18 juin qu'à mes yeux vous auriez été tout aussi coupable, et je me suis bien gardé de vous féliciter de la prise du Mamelon-Vert, car enfin les soldats que vous faites tuer sans résultat définitif, je ne puis les remplacer. Je vous ai demandé quelles étaient nos pertes, et vous les avez dissimulées. Je vais vous dire ce que vous avez perdu depuis que vous avez pris le commandement, 20040 hommes, c'est-à-dire l'effectif du beau corps de réserve que je vous avais envoyé pour battre les Russes en rase campagne. Je vous reconnais beaucoup d'énergie, mais il faut qu'elle soit bien dirigée. Ainsi, ou vous consentirez immédiatement à expliquer en détail vos plans au ministre de la Guerre, ou vous ne ferez rien d'important avant d'en avoir demandé le consentement par le télégraphe, ou, si cela ne vous convient pas, vous remettrez de suite en mon nom, au général Niel, le commandement de l'armée. Personne ne connaît cette lettre, c'est à vous de choisir (1). »

Avec tout autre que Vaillant, la lettre eût été expédiée et aurait produit ses lamentables conséquences. Le maréchal se conduisit avec un tact courageux, qui ajoute un titre des plus honorables à ceux qu'il a acquis dans sa longue et méritoire carrière. Il avait déjà préservé Canrobert d'une semblable algarade en n'exécutant pas l'ordre; cette fois il était trop impératif; il fallut s'y soumettre. Seulement, au lieu de mettre la lettre dans le pli de Crimée, il l'adressa au général commandant à Marseille avec instruction de ne la remettre au courrier de Crimée que sur nouvel avis. Un hasard heureux ayant amené à Paris le général Mac-Mahon, désigné pour prendre le commandement de la division Pélissier à la place de Canrobert, Vaillant entama par lui son attaque. Le général ne se proposait pas d'aller voir l'Empereur, Vaillant obtint qu'il le fît.

« Je viens, lui dit l'Empereur, de prendre une décision importante : j'ai remplacé Pélissier par Niel. — Mac-Mahon fit un mou-

(1) J'ai trouvé dans les papiers de Vaillant une copie de cette lettre, faite de sa main, avec cette mention : *Par ordre de l'Empereur, cette lettre, expédiée par le chemin de fer le 3 juillet à 5 heures du soir, a été retirée de la poste à Marseille le 4 juillet.*

vement de surprise. — Vous semblez ne pas approuver? — Non, certes, répondit Mac-Mahon, Niel était le dernier à choisir; un siège doit être conduit par un chef de troupes et non par un ingénieur inexpert à manier des hommes. » Et il rappela l'exemple de Lefebvre à Dantzig. Alors l'Empereur invoqua la malheureuse affaire du 18. « Ce n'est pas une raison, riposta Mac-Mahon; on ne doit pas destituer un commandant en chef pour une affaire malheureuse. Il a échoué le 18 ; il réparera son échec, voilà tout », et il répéta : « Niel était le dernier à choisir. »

Le lendemain, Fleury, ignorant ce qui se passait, se rend à la première heure à Saint-Cloud auprès de l'Empereur afin de lui communiquer, selon son habitude, les informations reçues de ses amis de Crimée. « Dites bien à l'Empereur, lui écrivait-on, qu'il se défie des renseignemens de Saint-Jean-d'Angély, Niel et Béville. » L'Empereur lui répond : « L'antagonisme entre Pélissier et moi ne peut durer davantage, j'ai décidé hier son remplacement par Niel, dont je fais le plus grand cas : la dépêche a dû partir dans la soirée. — Ah! Sire, quel malheur! je vous en supplie, contremandez cet ordre. Il y va de la grandeur de l'Empire, il y va de la gloire de l'armée. » Et il développe les raisons déjà données par Mac-Mahon.

Vaillant survient peu après, non sur l'invitation de Fleury, mais parce que c'était le jour ordinaire du Conseil. Avant la séance, il reproduit les représentations déjà entendues de Mac-Mahon et Fleury. Il démontre avec tant de force, en s'étayant de l'opinion de Napoléon Ier, combien l'exigence de l'Empereur était peu conforme aux saines notions militaires; il lui représente avec tant d'émotion ce qu'il y avait de cruel à frapper ainsi un brave officier aux prises avec l'ennemi; il dépeint sous des couleurs si vives le désarroi qu'allait jeter dans l'armée cette révolution imprévue dans le commandement, après les deux qui s'étaient déjà produites, que l'Empereur fut à demi convaincu. S'étant rendu à Paris après le conseil, il convoqua aux Tuileries, avec Vaillant, Walewski, Persigny, l'amiral Hamelin, et leur demanda leur avis. Ils furent unanimes à ne pas approuver sa lettre. « C'est bien malheureux, dit l'Empereur, qu'elle soit partie. — Elle est partie, sire, mais on pourrait la retenir à Marseille. — Retenez-la », répondit l'Empereur. La lettre, qui avait été expédiée de Paris le 3 au soir, fut arrêtée à Marseille le 4. « Je crois, écrit Vaillant sur son carnet journalier, avoir rendu un immense ser-

vice en empêchant cette lettre d'arriver à sa destination (1). »

Le maréchal avait encore un service à rendre, qui était d'obtenir pour Pélissier, maintenu à la tête de son armée, la liberté des mouvemens. Jusque-là, entre l'Empereur, Niel et le général en chef, il était resté neutre, s'appliquant à amortir les chocs et à conjurer les ruptures; alors il se prononça nettement en faveur du plan de Pélissier, et vis-à-vis de l'Empereur et vis-à-vis de Niel. Il dit à l'Empereur que le temps des diversions était passé; qu'on serrait la place de trop près pour se distraire par une opération extérieure; qu'il n'était pas possible d'abandonner un seul moment le siège; que si on cessait d'être attaquant on serait à l'instant même attaqué, d'assiégeant assiégé.

L'Empereur, dont la ténacité de Pélissier avait lassé et découragé la persistance, finit par céder aux habiles instances de Vaillant, et Pélissier fut enfin laissé maître de poursuivre à son gré son siège. Les travaux du génie, sous la direction éclairée de Niel, furent poussés par le général Frossard avec une constance fougueuse et une science vaillante qui excitèrent l'admiration enthousiaste des deux armées. Le général Thiry dirigea supérieurement l'artillerie. Parmi ses auxiliaires, le général de brigade Lebœuf se fit remarquer. Il fut mis trois fois à l'ordre général de l'armée, et Pélissier écrivait de lui: « C'est un officier général des plus recommandables. Il est d'un rare mérite, et je désire pour l'artillerie qu'il atteigne promptement sa troisième étoile. »— L'arrivée de Mac-Mahon que, dès le début, Saint-Arnaud avait recommandé « comme un officier de guerre complet », accrut la confiance de Pélissier: « Avec lui, écrivait-il à Vaillant, je pourrai tenter certaines choses que, franchement, je croirais risquées aujourd'hui. »

(1) Mon récit a été fait d'après des notes de Vaillant qu'il a résumées dans son Carnet ainsi qu'il suit :

« Mardi 3 juillet. — L'Empereur m'envoie une dépêche terrible pour la faire passer à Pélissier, je l'envoie par la poste et non par le télégraphe, afin de laisser une porte ouverte au repentir.

« Mercredi 4 juillet. — Je fais des représentations très vives à l'Empereur sur sa lettre d'hier à Pélissier. Il paraît ébranlé. C'est avant le Conseil, qui dure de 9 heures et demie à midi. A 1 heure, Walewski, Persigny, l'amiral Hamelin et moi sommes convoqués aux Tuileries. On discute la lettre à Pélissier. L'Empereur se rend et m'autorise à faire revenir cette lettre de Marseille. Je crois avoir rendu un immense service en empêchant cette lettre d'arriver à destination. »

XI

Les pertes des assiégés devenaient chaque jour plus cruelles. L'intrépide amiral Istomine et Nachimoff (28 juin) succombaient sur le même bastion de Malakoff, également terrible aux assiégés et aux assiégeans, où déjà était tombé Korniloff. Mais plus la résistance semblait désespérée, plus elle devenait acharnée. Elle prenait de plus en plus un caractère religieux émouvant ; les soldats allaient au combat après avoir invoqué la sainte Vierge et saint Nicolas. Ils assistaient dévotement à tous les offices, que des prêtres célébraient pour eux dans les bastions. Pendant la semaine de la Passion, l'Évangile fut lu en présence de toute l'armée et la Pâque célébrée avec une ferveur extatique. Le bombardement redoublant de fureur, les croix, les images saintes ne parurent plus en sûreté dans la cathédrale, elles furent transportées dans une caserne blindée le jour de la Transfiguration ; les chants des prêtres répétés par la foule agenouillée étaient interrompus ou couverts par le fracas des bombes.

Pour ces braves, la prière était l'excitation au combat. Ils l'exigèrent de leur général qui le livra une dernière fois, quoique sans espoir. Il fit franchir la Tchernaïa à son armée (16 août) et la lança sur les trois divisions françaises, établies sur les monts Fedioukine. Victorieux un instant, il fut repoussé avec des pertes énormes : 8 000 hommes mis hors de combat.

Grâce à La Marmora, ce fut une honorable journée pour l'armée piémontaise. On avait voulu la placer en seconde ligne à Balaklava, où elle aurait eu à garder les dépôts et les magasins ; La Marmora avait obtenu la rétractation de cet ordre, et il était resté sur les hauteurs de Kamara, en première ligne, défendant l'extrême droite des alliés. C'est ainsi qu'il fut amené à prendre part à la bataille, à côté des Français. Jusque-là l'armée piémontaise n'avait pu faire montre que de son excellente organisation, de sa discipline, de sa constance à supporter le fléau ; à la Tchernaïa, quoique engagée en partie seulement, elle conquit l'estime des armées alliées.

Cette fois l'Empereur envoya aussitôt ses félicitations, en y glissant encore un mot de son plan favori : « La nouvelle victoire remportée sur la Tchernaïa prouve depuis le début de la guerre la supériorité des alliés sur l'ennemi lorsqu'il est en pleine cam-

pagne. » Ce qui signifiait : Pourquoi donc, au lieu de les attaquer où ils sont forts, n'allez-vous pas les chercher où ils sont faibles ?

Cependant les cheminemens s'avançaient. Les Anglais, toujours en retard, étaient encore à deux cents mètres du Grand-Redan, objectif de leur attaque, et nous à quarante mètres seulement de Malakoff et du Petit-Redan, objectifs de la nôtre. Alors les attitudes des chefs de notre armée changent. Pélissier, si impétueux à s'avancer avant le 18 juin, malgré les objections de Niel, est devenu très circonspect, et c'est Niel, le temporisateur, qui alors devient l'impatient, déclarant les travaux arrivés à ce point qu'un retard n'était plus possible. D'accord avec les Anglais, il réclame un bombardement général pendant trois jours et l'assaut successivement sur tous les points de la ligne en commençant par Malakoff. Cet avis fut adopté. Le bombardement commença le 5, et l'assaut fut décidé pour le 8, cette fois à midi, pour dépister les assiégés, habitués à être attaqués à la première heure.

Le 7 au soir, quand Sébastopol eut été en quelque sorte *pile* par le bombardement, Pélissier réunit ses généraux. Il leur expliqua la manière dont il entendait procéder. Quoique l'attaque n'eût pas les mêmes chances sur tous les points, elle aurait lieu sur tous, mais successivement. On commencerait à la droite de Malakoff au Petit-Redan, puis, à des signaux convenus, au Grand-Redan, et enfin au Bastion Central. Quand il se fut assuré que chacun avait bien compris le rôle qui lui était confié, il congédia la réunion par ces mots : « Je suis heureux que vous approuviez mes dispositions. Je voulais vous demander vos conseils, quoiqu'il soit présumable que je ne les aurais pas suivis. Allons, messieurs, il se fait tard ; allez dîner et prendre du repos ; bonne nuit. Il y en aura pas mal parmi vous qui auront demain la gueule cassée, mais Sébastopol sera à nous. » En effet, le lendemain, Sébastopol était à nous.

Partout, les assiégés sont enlevés par le premier élan des alliés, mais ils font rage de leur artillerie, de leur mousqueterie ; ils se reforment, reviennent à la charge sur les cadavres de leurs camarades, et ils reprennent pied partout, sauf à Malakoff. Or là est la victoire ou la défaite. Ailleurs, les échecs sont sans conséquence si l'on reste maître de ce bastion, espèce de citadelle en terre de 350 mètres de longueur, sur 150 de largeur, qui domine une partie de Sébastopol et d'où l'on prend de revers le Grand-

Redan, attaqué par les Anglais. Aussi les Russes redoublent d'héroïsme et de fureur. Leurs munitions épuisées, ils se servent de haches, de bêches, de pioches, de massues; ils étranglent, mordent, ils se font massacrer; les cadavres s'entassent en pile les uns sur les autres.

Mais nos zouaves et Mac-Mahon ne sont pas moins indomptables. « J'y suis, j'y reste, » mande Mac-Mahon à Bosquet blessé, et il reste. Heureusement qu'un obus français a embrasé le dépôt des poudres destiné à charger les mines, sans cela, il ne resterait que pour sauter en l'air. Enfin la poignée de héros russes qui résistent dans le réduit voûté, dernier débris de la tour de Malakoff, se rend. Krouleff accourt, montre à ses soldats l'image de la Vierge qu'il portait à sa poitrine, et s'écrie : « Suivez-moi, mes braves » ; mais il fait à peine quelques pas, une balle le renverse.

Michel Gortchakof, après avoir parcouru la ligne des fortifications, comprend que c'est fini, qu'il n'y a plus qu'à courber la tête. A cinq heures, il donne l'ordre de battre en retraite sur le côté nord de la ville.

« Les Français, télégraphia le soir même le général Simpson, ont pris Malakoff et s'y sont établis ; nous avons attaqué le Redan, mais nous avons échoué. » Les Piémontais n'avaient pas été engagés.

Avant de quitter la ville qu'ils ont illustrée par les prodiges de leur résistance, les Russes, ne voulant laisser aux vainqueurs que des cendres, mettent le feu aux édifices publics et privés, aux vaisseaux, à tout ce qui peut flamber. Quand on put se risquer au milieu de ces foyers, on ne trouva que douze maisons intactes. Pendant plusieurs mois continus, une combustion souterraine jaillissait en flammes au moindre contact de l'air.

Michel Gortchakof avait été obligé d'abandonner Sébastopol, mais sans écouter les conseils effarés qui le pressaient de reculer jusqu'au cœur de la Russie, il garda la Crimée. Il ne voulut pas permettre aux Alliés de s'établir dans le triangle d'où, ayant la possession de la mer, ils eussent été inexpugnables. Il prit une forte position à Simféropol en gardant ses communications avec Pérékop. Les Russes eurent un succès à Kars, mais, par la prise de Sébastopol, leur défaite était consommée et la guerre implicitement finie.

Pélissier fut fait maréchal de France. « Je suis heureux de penser, lui écrivit l'Empereur, que grâce à votre énergie, vous

soyez parvenu à un résultat que beaucoup de monde croyait impossible. Après l'échec du 18 juin, je vous l'avoue, j'avais été très irrité contre vous, non à cause de l'échec en lui-même, mais parce que je croyais que les précautions exigées en pareil cas et les principes invariables de la guerre avaient été négligés. Vous avez noblement racheté cette faute, et je reconnais ce qu'il vous a fallu déployer de force de caractère pour résister à tous ceux qui commençaient à désespérer. »

Après le succès, la volonté de fer de l'impitoyable général en chef se détendit, et il laissa échapper une explosion de sensibilité. Au convoi d'un des officiers de son état-major, il s'avança et dit : « Pleurons... Séparons-nous, » et il s'arrêta en sanglotant.

Pendant les armistices consacrés aux devoirs funèbres, le plus souvent les Russes arrivaient à se disputer avec les Anglais et même à boxer. Entre eux et nos soldats s'établissait au contraire une cordiale camaraderie. « Les Français, a dit un soldat russe, étaient honnêtes et généreux. — Nous les respections, a dit une brave servante des ambulances, à cause de leur vaillance, nous les aimions pour leur douceur. » Au lendemain même de la paix, la plus franche amitié rapprocha les camps la veille si intrépidement aux prises. Depuis, Français et Russes se sont rappelé sans amertume, et avec une admiration réciproque, les épisodes pathétiques de ce siège épique, car le vaincu y a égalé le vainqueur, et les deux hommes qui ont surgi au-dessus de tant de héros dans une apothéose immortelle de gloire, Totleben et Pélissier, avec des dons différens, se sont montrés supérieurs de même, non par la bravoure, ils ont eu des émules, ni par l'intelligence, d'autres les ont égalés : ils l'ont emporté par la vertu qui, tout bien considéré, est la première des qualités humaines, le fond même du génie : la puissance de la volonté au service d'un devoir.

Émile Ollivier.

LES CHIMÈRES

DE

MARC LE PRAISTRE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI

En plein courant d'aventure et surexcité par l'allure rapide des événemens, Marc ne voulut pas rentrer chez lui sans avoir poussé jusqu'à Ville-d'Avray, la distance n'étant pas pour effaroucher ses deux petits cobs, qui s'ébrouaient gentiment à l'air vif du matin.

Vers le milieu d'une avenue bordée de silencieux cottages, la vieille maison se dressait, lépreuse, parmi des bosquets ravagés. Un couple septuagénaire en avait la garde. Quant à l'entretien, il n'en était plus question depuis longtemps, personne, dans la famille Le Praistre, depuis le grand-père, ne s'étant soucié de transporter ses pénates en ce vieux logis, qui n'avait pas toujours été délabré, mais qui avait toujours été morne à périr.

Une ronde de propriétaire, avec l'escorte des deux vieux gardiens, dont il avait eu toutes les peines du monde à se faire reconnaître, convainquit Marc qu'il faudrait un délai considérable

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1898.

pour remettre l'habitation à peu près en état de recevoir un hôte quelconque. Il renonça donc tout de suite à son projet; mais, pour ne pas perdre de temps, et pour utiliser sa course, il se fit indiquer dans une agence les maisons à louer aux alentours, ou même à une certaine distance. — Il n'était, d'ailleurs, connu de personne en ces parages.

Et dix heures n'étaient pas sonnées qu'il avait jeté son dévolu sur une fort jolie propriété, sise à Marnes-la-Coquette, de contenance médiocre, mais aménagée tout exprès pour des Parisiens exigeans. Comme disait le jardinier, il n'y avait guère qu'à y apporter son bonnet de nuit... Sans compter qu'on pourrait facilement devenir acquéreur, si l'on voulait.

Encore une heure de pas et de démarches pour rejoindre l'agent chargé de la location, signer le contrat, et avoir « la clef en mains »; Marc ne rentra chez lui que vers midi.

— Eh bien! lui dit sa mère en se mettant à table, il me semble que tu veux rattraper le temps perdu...

— Ah! je vous en réponds! J'ai passé une soirée délicieuse.

— Tu pourrais dire une nuit.

— Et même une matinée, si vous voulez.

— Alors, cette Régine a donné une fête superbe?

— Ma foi! je n'en sais trop rien.

— Alors, sa fille?...

— Oh! ravissante!

— Mais comment, si charmante qu'elle soit, a-t-elle pu prolonger à ce point la présence des invités de sa mère?

— D'abord, elle n'était pas seule charmante.

— Ah! il y avait d'autres très jolies personnes?

— Oh! voyons, maman, ce n'est pas convenable, cette conversation!

— Tu as raison; mais j'ai été si étonnée de te voir passer d'un extrême à l'autre, de la reclusion volontaire à la vie déréglée, sans aucune transition appréciable...

— Il n'y a jamais de transition en pareille matière: on se dérange ou l'on ne se dérange pas.

— Mais encore y a-t-il ordinairement des raisons, des prétextes!

— Vous connaissez un de ces prétextes; je vais vous en nommer un autre, si vous y tenez: la belle Alice Fragonard... Ce n'est pas pour rien que Mlle Bragonard s'est donné, ou qu'on lui a

donné, au prix d'une ingénieuse substitution d'initiale, le nom d'un des grands peintres de l'amour et de la beauté.

— Il est vrai que c'est une superbe personne. Je ne l'ai vue qu'une fois, au théâtre, et, une autre fois, à la ville; mais j'en ai gardé un souvenir ébloui.

— Eh bien! vous ne vous étonnerez pas que j'aie pareillement un peu d'éblouissement aux yeux et dans la tête... Elle m'a tenu longtemps sous le charme, si longtemps que j'ai dû aller respirer l'air du Bois, pour me remettre.

Ayant ainsi donné le change à sa mère, le jeune homme ramena la conversation sur ce qu'il appelait en riant « un terrain plus décent », si bien que Mme Le Praistre demeura très persuadée que son fils était candidat aux faveurs de la belle Fragonard, — si même il ne les avait déjà obtenues. — Or, c'était bien là ce que Marc désirait qu'elle crût.

Après le déjeuner, il retourna à Auteuil et mit Lisette au courant de ce qu'il avait fait.

— Mais c'est une folie! s'écria-t-elle en protestant. Me voilà tout à fait à votre charge!

— Chut! pas de ces vilains mots-là!... Et puis, la maison dont je suis propriétaire en d'agrestes parages suburbains n'étant décidément plus habitable, il faut bien que j'en aie une autre pour la remplacer. J'ai même l'intention de vendre la vieille bicoque pour acheter autre chose... peut-être ce que je viens de louer. C'est très utile, d'avoir une maison de campagne à proximité de Paris. Or, je n'ai qu'un château, qui est à quelque cent lieues d'ici, en Anjou... Je vous dis que c'est très utile, une maison si près de Paris!

— Très utile pour vous? Pas trop, puisque vous ne vous êtes jamais servi de celle que vous aviez.

— Oui, mais je vais changer d'existence, et il me faudra peut-être une coquille de rechange... Donc, cette circonstance est favorable à mes desseins, et je vous dois des remercîmens... Dites-moi, en ce qui concerne votre mère, que comptez-vous faire?

— Je lui ai écrit un mot, que j'ai envoyé mettre à la poste très loin d'ici. Je lui fais part de ma résolution inébranlable de quitter son toit pour toujours; j'ajoute que je lui donnerai, de loin en loin, de mes nouvelles et que je finirai par l'aller voir tant qu'elle voudra, si elle me laisse libre; et je termine en la

priant de ne pas me priver du modeste revenu de ma dot, qu'elle m'a toujours abandonné pour ma toilette. Voilà exactement tout ce que je lui dis dans ma lettre, me réservant de lui faire connaître le lieu de ma résidence... de ma retraite, devrais-je dire, quand je serai sûre qu'elle accepte le fait accompli. Est-ce bien comme cela?

— Très bien. Moi, je ne lui donnerai pas signe de vie.

Il regarda autour de lui, comme pour s'assurer qu'il n'y avait personne aux écoutes, mais c'était surtout pour cacher son embarras. Puis :

— Dites-moi, Lisette, vous me permettrez bien de vous traiter comme le ferait un frère aîné, si le hasard lui imposait l'obligation de vous prêter aide et assistance?

— Où voulez-vous en venir? demanda la jeune fille un peu rougissante.

— A ceci, que vous devez vous confier à moi absolument, ne vous faire aucun souci, aucune préoccupation d'ordre matériel... Imaginez-vous que je suis votre tuteur...

Elle rit franchement; et :

— A votre âge! fit-elle. Non, je ne pourrais pas m'imaginer ça.

— Eh bien! tout simplement votre frère, si c'est plus facile à se figurer.

— Je le crois... Enfin, j'essaierai.

Pour la première fois, depuis le début de son escapade, elle venait de montrer un semblant de coquetterie. Marc la regarda tout de suite avec une sorte d'anxiété douloureuse. A l'idée que, peut-être, elle n'était ni si franche, ni si étourdie, en sa virginale révolte contre un sort déshonorant et détesté, qu'il lui avait plu de le paraître, le jeune homme avait senti son cœur se crisper sous l'étreinte d'un doute brutal et injurieux... Mais que pouvait-on lire, outre la jeunesse, la franchise, l'amour naissant, dans ces yeux d'un gris tendre et transparent? Cette bouche d'enfant pouvait-elle être façonnée déjà au mensonge, aux grâces perfides et apprises? Ce frais et radieux visage, que couronnait une chevelure d'or, ondée comme celle qu'on voit aux anges dans les images de piété, et sur lequel s'étendait parfois une ombre d'involontaire mélancolie, exprimerait-il jamais les perverses duplicités des asservisseuses d'hommes?

— En tout cas, reprit Lisette, je saurai vous obéir. Et, puisque me voilà placée, bon gré, mal gré, dans votre dépendance...

— Bon gré, mal gré, interrompit Marc, ce n'est pas tout à fait exact...

— Je veux dire que vous avez été, de votre propre mouvement, plus loin, beaucoup plus loin que je n'eusse osé vous le demander.

— Ce n'est pas sans danger pour nous deux, remarqua le jeune homme avec sérieux.

— Auriez-vous encore peur de moi, après ce que je vous ai dit pour mettre à l'aise ma conscience et la vôtre?

— Certes! J'ai peur de vous, Lisette, parce que je sens bien que je vous aimerai follement, et que ma situation en deviendra cruelle et fausse...

— Pourquoi m'aimer follement?... Pourquoi m'aimer autrement que d'une amitié douce et sans tracas?

— Parce que c'est déjà fait.

— Vous l'ai-je demandé?... J'ai deviné votre sympathie juste au moment où le courage me manquait pour subir indéfiniment un genre d'existence qui m'était odieux depuis longtemps... Je vous ai appelé, je vous ai tendu les bras comme l'eût fait une femme en détresse...

— Ou une sirène, observa machinalement le jeune homme.

— Je ne suis pas une sirène, répondit Lisette en secouant la tête avec une grâce indicible. Je n'en ai ni la beauté, ni la perfidie. Et j'étais en danger, vous l'avez pu constater vous-même, sur le point de me voir contrainte à la fuite... Vous étiez là, vous pouviez m'aider à fuir, j'ai préféré ne pas attendre davantage... Vous avez été l'occasion... je dirais volontiers le prétexte honorable, si le mot, dans la circonstance, ne devait faire sourire... enfin, le moyen, le moyen romanesque, pas du tout la cause déterminante. Donc, nulle responsabilité pour vous. Maintenant que je suis parfaitement compromise, il me plaît d'accepter l'hospitalité qu'il vous plaît de m'offrir. Cela ne regarde que nous deux; mais, entre nous deux, il ne faut aucune équivoque, aucune arrière-pensée... Vous êtes et resterez toujours libre, et moi aussi. Je n'aurai jamais rien à vous reprocher, vous n'aurez jamais rien à m'imposer... Mais je sais, je sens qu'il me sera toujours très agréable de vous écouter, de suivre vos avis... Voilà! Je crois que c'est net : qu'en dites-vous?

Marc, qui avait été vite rasséréné au son de cette voix claire, qu'une émotion discrète rendait un peu tremblante, ne répondit que par une question :

— Quand voulez-vous que je vous installe?

— Le plus tôt possible. Ici, j'ai toujours peur d'une indiscrétion... ou même d'une visite. Là-bas, je serai plus tranquille.

— Mais, pour en revenir à ce que je voulais vous dire tout à l'heure, il vous faudra tout un trousseau, car vous êtes partie sans rien...

Elle l'interrompit vivement :

— J'ai emporté mes économies de jeune fille, celles que j'ai prélevées, pendant trois ans, sur les modestes rentes qui m'appartiennent et dont la jouissance m'était laissée, je vous l'ai dit... J'en ai plus qu'il ne m'en faut pour me constituer un trousseau très convenable... Et puis, j'entends me mettre au travail le plus tôt possible. J'ai, n'en déplaise à ma mère et à mon humilité, un très honorable talent de miniaturiste. Vous verrez ça!

Tant de délicatesse enjouée, tant de vaillance et de bonne grâce enchantèrent le jeune homme, qui, dans son rôle de ravisseur passif, était déjà la proie de scrupules contradictoires, tour à tour hésitant devant l'inconscience ou l'abandon, et soupçonneux devant la hardiesse ou la témérité.

Dès le lendemain, Mlle « Lise Le Prieur » était conduite par son « frère » à la maison de campagne qu'avait louée celui-ci dans Marnes-la-Coquette. Mme Chardonneret ayant, d'elle-même, déclaré qu'elle préférait ne pas savoir où se rendait son hôte éphémère, il n'y eut pas besoin de recourir à la ruse pour le lui cacher. Toutefois, le landau de louage fit un long détour par Billancourt et Sèvres, afin de dépister les émissaires de Régine Dambry, s'il y en avait. — Mais il n'y en avait point, pour la raison fort simple que la mère de Lisette, enchantée d'un événement qu'elle avait un peu préparé peut-être, mais qu'elle ne s'attendait guère à voir si tôt réalisé, n'aurait eu garde de troubler le cours naturel des choses, si favorablement accéléré par le hasard... ou par une hasardeuse volonté d'enfant.

VII

Le cottage était simple, mais gentil, propret, confortable. Quant au train de maison, il avait été vite organisé : le jardinier et sa femme composèrent tout le domestique de Mlle Lise Le Prieur, orpheline dont le frère, retenu à Paris, avait la garde,

mais que sa santé obligeait à habiter provisoirement la campagne, — au moins la campagne suburbaine.

En un rien de temps, les doigts alertes de la jeune fille, mis au service de ses instincts d'artiste et de ses goûts d'élégance, eurent poétisé les banales cretonnes et les meubles vulgaires, sans doute achetés en bloc dans un grand magasin, pourvoyeur de villas à louer toutes meublées. Quelques menues emplettes parachevèrent l'œuvre de transformation. Et huit jours ne s'étaient pas écoulés que Marc, en arrivant le matin, à cheval, comme il en prenait l'habitude, pour n'avoir à se confier à personne, avait la sensation d'aller *chez* Lisette, de se rendre à la résidence, au domicile même de la jeune fille, et non dans un logis d'occasion, qui ne l'abritait que passagèrement, où elle ne mettrait rien d'elle-même, et où elle ne laisserait pas son empreinte.

Et cette sensation était pour lui délicate et exquise. Elle suffisait à enchanter sa vie. Il n'avait plus de rêves importuns, plus d'anxiétés morales, plus de soucis de conscience. La pensée même des complications probables avec lesquelles il lui faudrait compter tôt ou tard ne lui était plus à charge : cette perspective lui donnait plutôt l'impression d'une promesse de durée pour son amour et pour ses joies. Il ne se demandait même plus ce qu'il serait finalement : frère, amant ou mari. Il était celui qu'on attend et qui est heureux d'être attendu.

Sa mère, comme froissée d'un changement complet dans sa manière d'être et dans sa manière de vivre (il avait cessé de déjeuner avec elle), ne lui parlait plus que de choses indifférentes. Mais cela aussi était un soulagement pour lui. Quant à ses amis, il ne les avait pas revus.

— Savez-vous que vous peignez très gentiment?

Il venait d'entrer, un matin, dans le salon où Lisette avait établi son atelier.

— Ah! que vous avais-je dit?... Eh bien! maintenant, j'ai un grand désir, une envie... démesurée.

— Laquelle?

— Je voudrais... Je voudrais gagner ma vie, ni plus ni moins.

— Peste! s'écria Marc en riant, vous êtes ambitieuse!

— Je réussis particulièrement dans le portrait. Pourquoi ne trouverais-je pas, par-ci par-là, quelques braves gens qui, tenant à la ressemblance plus qu'à la signature, me paieraient... oh! pas bien cher! pour obtenir leur effigie exacte?

— Hum ! fit Marc en fouettant sa botte du bout de son stick pour se donner une contenance. Il n'est peut-être pas si facile d'en trouver, de ces bonnes gens-là !... Et puis, dans votre... dans notre situation, il y aurait quelque imprudence, peut-être, à courir au-devant des commérages... Vous ne voulez donc pas rester comme vous êtes ?

— A votre charge ?

— Je vous ai déjà dit...

— Enfin, cela est... Et à quel titre ?

Il y avait tant de candeur dans cette question que Marc s'en montra de plus en plus décontenancé, — quoiqu'il n'eût, certes ! rien à se reprocher dans son attitude, ni dans son langage : c'était tout au plus s'il baisait la main de Lisette, en arrivant et en se retirant, et il n'avait pas prononcé une seule parole un peu tendre. Il se fût gardé rancune à lui-même de toute démonstration non autorisée, non provoquée formellement.

— Eh bien, tenez ! s'écria-t-il tout à coup. J'ai une inspiration qui va nous mettre d'accord : faites mon portrait... Oui, je deviens votre client : chaque jour, je vous donne une heure de pose.

Lisette planta là son attirail de peintre et, se tournant, tout émue, vers le jeune homme, elle lui tendit la main.

— Que vous êtes bon et d'une délicatesse ingénieuse, fit-elle, jusque dans les défaites de votre générosité ! Aussi je vous suis bien reconnaissante, allez !

— Je vous dispense de ce sentiment-là, déclara Marc d'un ton chagrin.

— C'est le plus facile à nommer, riposta Lisette à mi-voix.

Le jeune homme, sans se lever, se pencha sur la main qu'il avait gardée dans les siennes, et y tenant ses lèvres presque collées :

— Ah ! si vous me permettiez de vous dire, soupira-t-il, ce qu'il y a pour vous de tendresse et d'émotion dans tout mon être ! Si vous saviez comme ce roman si imprévu, si délicieux, qu'il m'est donné de vivre à côté de vous et par vous, me ravit et m'exalte en secret... Si vous pouviez deviner à quel point et avec quelle opportunité tout cela répond à des vœux, à des besoins de ma nature, trop longtemps isolée, étrangère et comme exilée parmi des choses et des gens que je ne pouvais ni aimer, ni comprendre !...

— Je devine à peu près, murmura Lisette. Mais alors, vous m'aimez déjà!

— Déjà! protesta le jeune homme. Dites : depuis longtemps!

— Longtemps!... c'est que vous le croyez et que j'en arrive à le croire aussi! Mais, d'ailleurs, n'est-ce pas l'excuse de tant de précipitation?

— Vous voyez!... Comme tout se simplifie dès que la sympathie nous vient en aide! Je n'aurais jamais osé, jamais voulu vous adresser rien qui ressemblât à une déclaration formelle sans y avoir été autorisé ou, tout au moins, encouragé par vous. Mais, à présent, je m'enhardis...

Il se leva, lui enserra la taille de son bras et, la contraignant doucement à se lever aussi, lui baisa les cheveux.

Elle ne fit aucun mouvement, ni pour se dégager de l'étreinte, ni pour éviter le baiser. Mais, d'une voix plus timide :

— Donc, vous m'aimez... nous nous aimons... Et maintenant, que va-t-il en résulter?

Il l'écarta de lui un peu brusquement, disant :

— Vous n'êtes guère généreuse de paraître vous inquiéter de l'avenir dès que vous me voyez plus osé.

Mais elle, se dégageant avec lenteur :

— Oh! si vous croyez que je m'inquiète de mon avenir personnel seulement, vous me faites injure, mon cher Marc.

C'était la première fois qu'elle l'appelait par son prénom... Inutile de dire que jamais le jeune homme n'avait soupçonné que l'on pût trouver tant de douceur à cette appellation monosyllabique, si familière à ses oreilles, et qu'il lui semblait néanmoins entendre pour la première fois de sa vie. Elle reprit :

— Je m'inquiète de notre avenir à tous les deux : du mien, parce que je prévois... et comment ne pas les prévoir? toutes les difficultés que l'on vous suscitera et où s'embarrassera peut-être votre tendresse; du vôtre, parce que, triomphant ou vaincu, vous serez toujours la victime d'un amour qui aura fait le vide autour de vous...

— Le vide!... Le vide, si vous me restez! Ah! on voit bien que vous ne savez pas comment s'est écoulé le temps pour moi, depuis que j'ai cessé d'être un enfant! Les hommes n'ont eu de moi que des paroles distraites, et j'ai toujours évité de sourire aux femmes qui, parfois, me souriaient; le bruit vers lequel, souvent, on essayait de m'entraîner, je l'ai toujours fui, toujours dé-

testé... Quel sacrifice aurai-je donc à vous faire, à vous qui m'aurez apporté ce que j'ai le plus ardemment désiré : l'amour dans l'indépendance, avec la poésie et la fierté?... Non, non, c'est bien votre avenir personnel qui, seul, peut vous inquiéter...Mais je ne veux pas que vous vous croyiez le droit de vous en préoccuper. Dites-moi que vous m'aimez avec toute la jeune sincérité qu'il me plaît tant de voir se refléter dans vos yeux si clairs, dans vos yeux si largement ouverts sur votre âme, et fiez-vous à moi... Ah! certes, il faudra que nous attendions : je n'ai que vingt-deux ans, et jamais ma mère ne me donnera son consentement de bonne grâce...

— Son consentement? fit Lisette avec un geste de surprise très accentué.

Puis, joignant les mains et regardant le jeune homme, elle murmura en un attendrissement subit :

— Ah! Marc, Marc, que vous êtes bon!

Dans la lumière de ce matin de printemps, éclairant à flots le petit salon de campagne, simplement et gaiement meublé, cette jeune fille, vêtue avec tant d'élégance, si gentille, si frêle, si gracieuse, et maintenant si attendrie, semblait quelque enfant très gâtée, dont une générosité imprévue a dépassé les vœux, et que le plaisir de la surprise a émue jusqu'à la faire pleurer.

— Eh bien! qu'y a-t-il? demanda Marc.

— Quoi! vous songez sérieusement à m'épouser?

— A quelle autre éventualité pourrais-je donc songer?

— Oh! que vous êtes bon! répéta la jeune fille.

Et elle tendit comme involontairement les bras vers lui.

Cette fois, le baiser du jeune homme rencontra la bouche que la sienne n'osait chercher, mais qui s'offrait d'elle-même.

— Ainsi, vous auriez pu douter?...

— Mais vous ne me devez rien! répondit la jeune fille.

— Soit! Alors, c'est mon amour qui doit quelque chose au vôtre : il s'acquittera, soyez-en sûre... Seulement, il lui faudra du temps : trois ans! Vous lui ferez bien crédit. Le délai lui semblera plus long qu'à vous!... Dites-moi, Lisette, si pourtant je vous eusse demandé...

Il s'arrêta net, comme effaré de ce qu'il allait dire.

— Demandé quoi? fit la jeune fille.

— Demandé... tout, sans vous rien promettre?

— Je vous aurais donné... tout, répondit-elle simplement.

Marc eut un mouvement qui n'était attribuable ni à la satisfaction, ni au mécontentement proprement dit. Il aurait voulu une autre réponse, mais il eût été fort empêché de spécifier laquelle.

Ils déjeunèrent, l'un en face de l'autre, dans la salle à manger garnie de faïences claires qui fleurissaient de leurs tons gais la tenture brunâtre imitant une vieille tapisserie. Et ils s'entretinrent en anglais, selon l'habitude qu'ils avaient adoptée pour défier ou décourager la curiosité des gens de service.

Vers deux heures, comme les jours précédens, Marc remonta à cheval. Une fois en selle, il dit, parlant toujours anglais, car le jardinier était là, qui venait de lui amener et de lui tenir Aladin :

— Ces jours-ci, ma mère va partir pour la campagne. Je serai libre tout à fait... Nous monterons à cheval, le matin, de très bonne heure, ou, le soir, très tard, voulez-vous? J'amènerai deux chevaux, Aladin et un autre ; j'amènerai aussi un homme pour les soigner, mais un homme que je prendrai je ne sais où, car je ne puis en prendre un chez moi, bien entendu...

— Oh! je serai si contente! s'écria Lisette en battant des mains. Et vous resterez à demeure?

— Dame! Un frère...

— C'est trop juste... Et puis, si vous saviez comme ça m'est égal, ce qu'on pourra dire de moi, le cas échéant!

— Chut! fit Marc en mettant sur sa bouche un doigt dont il se servit ensuite pour envoyer un baiser. Ne le dites pas!

La dernière réplique de la jeune fille lui avait encore causé un vague mécontentement. Et il arriva chez lui, préoccupé, moins allègre qu'il n'était le matin, au départ. Pourquoi? Tout n'allait-il pas comme il le devait souhaiter, puisque, sûr, bien sûr désormais d'être aimé, il ne lui restait plus qu'à justifier la confiance qu'on lui avait montrée?

Au moment où il mettait pied à terre, il fut averti que ses amis Noëllemont et Gérardet l'attendaient chez lui.

VIII

— Ah çà! mais, quelle singulière existence mènes-tu, ami Marc? Et en voilà une drôle d'heure pour descendre de cheval!

Ce disant, le gros Gérardet se penchait à la fenêtre et regardait desseller Aladin.

— Et c'est qu'il a chaud, le pauvre canard! ajouta-t-il avec une compassion moqueuse.

— Nous sommes à la fin de mai, observa Marc philosophiquement.

— Mais c'est que toi aussi, tu as chaud!

— Apparemment pour la même raison, répondit le jeune homme sur un ton de placidité parfaite.

— Et c'est pour ton plaisir que tu te mets dans cet état-là et que tu y mets ta bête chérie?

— Il faut le croire.

Un peu d'impatience commençait à percer sous la froideur et l'indifférence voulues des répliques.

— Et c'est aussi pour ton plaisir que tu ramènes toi-même ton joli dada à travers les rues de Paris, en plein après-midi?... Cachottier, va!

— Laisse-le donc tranquille! s'écria Noëllemont qui n'avait encore rien dit. S'il avait besoin de confidens, nous n'aurions pas à provoquer ses épanchemens : il sait où nous trouver. Or, il n'est pas venu nous chercher; c'est nous qui... Au fait, Marc, tu sais que l'oncle est malade?

— Quel oncle?

— Le seul que nous ayons en commun : ton oncle Jacques... qui est d'ailleurs le seul que tu aies, à ma connaissance, et qui, ayant épousé, ne t'en déplaise, la propre sœur de mon père, se trouve être mon oncle aussi... Comme quoi l'on peut avoir le même oncle sans être cousins le moins du monde. Est-ce exact? Et t'es-tu brouillé, pendant tes pérégrinations prolongées, avec toutes les notions de famille?

— Tu veux dire par là?... demanda Marc un peu sèchement.

— Rien, rien... Enfin, il est malade, l'oncle Jacques.

— Mais on ne m'en a nullement prévenu!

— Ça m'étonne, car ta mère le sait.

— Ah!... Je tirerai ça au clair, et j'irai voir mon oncle tout à l'heure.

— Tu feras bien. Car c'est mauvais, ce qu'il a, tu sais!

— Qu'a-t-il donc?

— Ça pourrait bien être de la méningo... je ne sais quoi, ou de l'hémorragie cérébrale... enfin, quelque chose dans ce goût-là.

— Mais c'est très grave, alors?

— Je le crois. En tout cas, le médecin a prudemment réservé son pronostic. Et quand les médecins sont prudens, il faut se méfier.

— Mais ma mère qui ne m'a pas prévenu, ni fait prévenir! C'est à n'y rien comprendre!

— Hum!

— Tu dis?

— Je voulais dire que ta mère te garde peut-être rancune.

— De quoi?

— D'avoir paru vouloir te venger de certaines de ses tracasseries en...

— En?...

— En te lançant, à corps perdu, dans les excentricités.

— Quelles excentricités?

— Bon! Crois-tu que tout le monde ne sache pas... J'entends tous ceux qui ont un intérêt quelconque à le savoir, et ne fût-ce qu'un intérêt de simple curiosité... Crois-tu que tout le monde ne sache pas, à l'heure présente, que M. Marc Le Praistre est en train de filer le parfait amour avec une jeune fille du meilleur... demi-monde?

— A supposer que ce soit vrai, qui cela regarde-t-il?

— Personne... ou presque personne... Mais c'est justement pour ça que tout le monde s'en mêle.

— Voyons, parle franchement, que dit-on?

— On dit que ça n'a pas traîné. Sitôt vue, sitôt enlevée.

— Enlevée! Quelle sottise!... Comme si l'on enlevait encore les jeunes filles, à notre époque!

— Ça, c'est vrai : on les emmène.

— Enfin, qu'est-ce qui autorise à dire ça?

— Les circonstances, d'abord. Et puis l'expansive douleur de la mère... Oh! très expansive!

— Tout cela est du domaine de la fantaisie et du potin à outrance! Il faut maintenant à ces bons Parisiens un scandale par jour.

— Euh! un scandale... Le mot est peut-être bien fort. Car, si la mère se plaint, c'est pour la forme. Tout le monde sait qu'elle est enchantée, au fond. Quelqu'un lui a même fait la farce, pour s'assurer que son indignation était feinte, de lui offrir ses services à l'effet de retrouver la jeune personne : elle a préféré attendre.

— Attendre quoi ?

— Attendre que tu ne la renvoies pas les mains vides.

Le visage de Marc se crispa douloureusement. Mais le jeune homme parut prendre son parti :

— Écoutez, mes bons amis, déclara-t-il, croyez ce qu'il vous plaira de croire, et laissez croire aux autres tout ce que vous croirez vous-mêmes. Il y a un abîme, un abîme qui se creuse chaque jour davantage entre le monde... entre tous les mondes et moi. J'entends vivre à ma guise et pour ma satisfaction personnelle, non pour celle des imbéciles qui n'ont rien à faire, paraît-il, si ce n'est de me regarder vivre... Supposons que je file vraiment le parfait amour, comme vous dites, avec une jeune personne... d'un monde ou d'un autre ; n'ayant rien à démêler ni avec un monde, ni avec l'autre, je n'ai pas à m'occuper de ce qu'on peut dire de moi ici ou là... Mais je serai très reconnaissant à mes amis de ne se faire l'écho d'aucun bruit me concernant et de ne parler légèrement, ni de moi, ni de ceux ou de celles qui tiennent une place dans ma vie.

Il avait prononcé son petit discours sans excès de gravité, mais sérieusement et nettement. Noëllemont parut vouloir se tenir pour averti et se leva.

— Je n'étais venu, dit-il, que dans l'intention de te toucher un mot de l'oncle Jacques... Maintenant, je m'en vais.

— Au revoir !

— Moi, dit Gérardet en se levant à son tour, je suis venu aussi pour quelque chose, mais quelque chose de très peu lugubre : tel que tu me vois, je suis un messager des Grâces... Je mets le pluriel pour arrondir la phrase ; en fait, il n'y en a qu'une : c'est Alice Fragonard que je veux dire... Et tu ne me contrediras pas, car elle est plutôt en chair...

— Eh bien ! fais ta commission, gros jovial que tu es, au lieu d'ânonner des calembours idiots !

— Voici. Alice, que j'ai rencontrée hier, m'a chargé de te rappeler que tu dois aller la voir.

— Moi ?

— Il paraîtrait.

— Je n'ai pas le moindre souvenir de m'être annoncé.

— En outre, tu dois te rendre à son invitation prochaine.

— Ah ! oui, pour ce qui est de cela, je m'en souviens : j'ai promis. Mais... Enfin, je tâcherai d'y aller.

— Bien. Tu auras raison : ce sera tout à fait amusant.

— Soit! Mais quand?

— D'aujourd'hui en quinze : les invitations doivent être lancées ces jours-ci. Et tu peux croire qu'on va se les arracher. Car ce n'est pas une femme ordinaire, Alice Fragonard!

— Oh ! non, fit Noëllemont. C'est une femme de prix!

— Et elle lui veut du bien, ajouta Gérardet.

— Dis donc plutôt qu'elle veut de son bien, remarqua le gouailleur impénitent.

— C'est toi qui as raison, Patrice, déclara Marc en souriant. Aussi, tu peux être tranquille, je ne serai jamais sa dupe.

— Eh, eh ! sait-on?... Dupé pour dupé, d'ailleurs, ce ne serait peut-être pas la plus mauvaise manière de l'être.

— Possible. Mais je suis occupé ailleurs, comme tu me l'as rappelé toi-même.

— Allons! au revoir!... Et bonne chance à tes amours, quelles qu'elles soient!

— Merci!

Resté seul, Marc acheva sa toilette, qu'il avait commencée devant ses camarades, et descendit chez sa mère.

— Je viens d'apprendre que mon oncle est gravement malade, lui dit-il. Permettez-moi de me montrer surpris que, le sachant, vous n'ayez pas jugé à propos de m'en avertir.

— Cela n'eût pas été facile, puisque tu n'es jamais là.

— Je sais que vous ne me pardonnez pas d'avoir changé ma façon de vivre; la nouvelle ne vous plaît pas plus que l'ancienne : c'était prévu... Vous voyez que je dois renoncer à vous contenter, ma chère maman.

— Moi, je ne renonce pas à te faire ouvrir les yeux sur tes véritables intérêts... D'ailleurs, le triste événement qui se prépare va te créer de grands devoirs.

— Si votre sombre pronostic se réalise, je serai prêt à les remplir... selon mes vues personnelles.

— Ah!... Tu consentiras à prendre en main la direction de nos affaires... qui, au reste, seront surtout les tiennes?

— Certes, je le ferai. Je me suis assez recueilli pour commencer à voir clair dans mes idées et mes intentions. Tant que mon oncle était là, il n'y avait pas urgence à me jeter dans cette grande bataille... Et sa présence eût paralysé mon action.

— De quelle bataille parles-tu?

— De la bataille des intérêts et des idées.

— Alors, tu as des projets?... Des projets industriels et commerciaux?

— Certes, oui, j'en ai!

Sa mère le contempla avec plus d'inquiétude que de fierté. Une petite flamme, qu'elle connaissait bien, une flamme de vaillance et de folie, luisait dans les yeux du jeune homme.

— C'est que tu n'es peut-être pas très préparé à une tâche aussi difficile et aussi hasardeuse que l'est cette direction d'une immense entreprise... compliquée encore de projets de réforme... Prends garde!... Prends bien garde!

— Mais nous sommes là, ma chère mère, à épiloguer sur une succession qui, grâces au ciel, n'est pas encore ouverte. Mon oncle n'est peut-être pas gravement atteint...

Vérification faite, il l'était, mais pouvait avoir une longue, très longue agonie. Les médecins avaient parlé de paralysie alterne, succédant à des troubles cérébraux, à une hémorragie méningée ou à une attaque apoplectiforme... Bref, selon l'usage, ils avaient eu un grand choix d'expressions à leur service, et pas le moindre remède au service du malade.

Tout projet de villégiature prochaine fut abandonné par Mme Le Praistre, — et aussi par son fils, qui continua d'aller chaque jour à Marnes, où Lisette le portraiturait en conscience et fort joliment.

Au fond, Marc n'avait pas été autrement fâché que les circonstances ne lui eussent pas permis de rendre plus fréquente ou plus continue son intimité avec la jeune fille. Si enthousiaste et si sincèrement illusionné qu'il fût, en effet, il ne pouvait se dissimuler que la vie commune entre amoureux de leur âge, et même de n'importe quel âge avouable, doit fatalement aboutir à tout autre chose qu'à la glorification du platonisme. Or, il avait maintenant le très ferme vouloir de respecter celle dont il lui plaisait d'unir le sort au sien. Il ne pouvait douter désormais qu'elle ne méritât ce choix, hardi, mais non pas insensé, de la part d'un homme qui se piquait de n'avoir aucun préjugé bourgeois, et qui nourrissait des idées nuageuses de socialisme soi-disant pratique, lesquelles idées eussent risqué fort de déplaire à une jeune fille de son monde et lui eussent mis à dos, par surcroît, toute sa nouvelle famille. En épousant, au contraire, une personne de condition humble ou douteuse, et qui serait son obligée, il n'aurait, pensait-il,

jamais de lutte à soutenir qu'au dehors : il aurait la paix chez lui, — ce rêve, si parfaitement irréalisable, de tout homme qui se marie.

Mais l'oncle de Marc ne mourait pas, et la fête champêtre d'Alice Fragonard approchait. Or, l'avant-veille, le jeune homme reçut un court billet de rappel, signé « Alice », et dont le post-scriptum était ainsi libellé : « Vous pouvez venir en toute tranquillité : Régine Dambry ne sera pas chez moi après-demain. Et j'aurai peut-être quelque chose d'intéressant à vous communiquer. »

Pourquoi Alice Fragonard lui parlait-elle de Régine et supposait-elle qu'il avait peur de la rencontrer? — Il fallait aller chez elle pour le savoir : autant donc assister à sa fête champêtre.

IX

Le cadre de cette fête, c'était une fort gentille propriété, assise sur un coteau boisé tout proche de Louveciennes, en des parages qu'illustre maint souvenir de haute galanterie.

Alice était *protégée*, à la fois, par un souverain, par un banquier et par un journaliste : c'est dire qu'elle avait su plier à son jong tout ce qui représente, encore aujourd'hui, la puissance, car elle semblait bien plutôt faite pour dominer que pour être dominée.

Elle avait beaucoup d'amis, qui étaient très fiers de son amitié et ne se pouvaient targuer, néanmoins, d'aucune prérogative dépassant les limites ordinaires de la familiarité purement amicale. Mais il y avait, tout de même, un certain nombre de privilégiés, — outre le triumvirat fameux, — qui étaient admis à subvenir discrètement aux excédens de dépense, aux déficits imprévus résultant de quelque prodigalité surérogatoire, comme cette fête champêtre, par exemple. — Et peut-être la belle Fragonard avait-elle jeté son dévolu sur Marc Le Praistre pour assurer à tout jamais, — ou pour très longtemps, — l'équilibre de son lourd budget : les jeunes, quand ils sont riches, sont de bien meilleure prise que les vieux, étant plus généreux et plus fous, ou moins expérimentés et moins défians... sans compter qu'ils sont infiniment moins désagréables à fréquenter.

Lorsque Marc arriva, vers quatre heures, la fête n'étant pas encore en son plein épanouissement, on jouissait d'un calme re-

latif, qui devait faciliter les manœuvres à l'aide desquelles le jeune homme espérait bien tirer au clair la petite énigme qui l'intriguait. Il tenait d'autant plus à en avoir le cœur net, que tout ce qui lui rappelait les liens, vagues, fragiles et très involontairement subis, à vrai dire, mais indéniables pourtant, qui rattachaient Lisette à un milieu galant, tout ce qui projetait une ombre douteuse sur le coin ensoleillé où il avait logé ses amours, lui poignait l'âme comme un chagrin ou lui empourprait la face comme un affront.

Dans les verdures, il y avait des lanternes vénitiennes, toutes prêtes pour les illuminations du soir, — car la fête comportait un grand repas champêtre sous une tente qui devait être ensuite transformée en salle de bal. — Le reste de la décoration et des accessoires se résumait en quelques tréteaux destinés à des acteurs célèbres, qui devaient y monter pour y improviser ou y réciter des parades ; en futailles sur lesquelles devaient se jucher des ménétriers pour faire danser avant la nuit les impatiens qui trouveraient l'heure du bal trop lente à venir ; en jeux de foire et divertissemens de kermesse.

Alice, sous les espèces d'une bergère Watteau, fraîche et éclatante, très en beauté, vint au-devant de Marc, dès qu'elle l'aperçut, et triomphalement l'amena au milieu de trois ou quatre de ses amies, parmi lesquelles se trouvait une célébrité du monde galant : Madelon du Charme, de par sa fantaisie, mais, de par l'état civil, Madeleine Duchêne.

Toutes ces femmes étaient jolies, ou peu s'en fallait. Mais Alice et Madelon étaient sans rivales : l'une du plus beau châtain brun, l'autre du blond cendré le plus exquis. Cette Madelon passait pour avoir été mariée tout de bon, dans le monde, pendant quelques semaines ou quelques mois. Les initiés ajoutaient même que son éphémère union légitime s'était terminée tragiquement par un coup de revolver dont elle portait la cicatrice à la hanche droite : ce signe particulier était pour eux un signe de ralliement, qui leur permettait de se reconnaître et de se compter. Mais les non-initiés prétendaient méchamment que ni le mari mondain, ni la balle scélérate n'avaient jamais existé hors de l'imagination de la suave Madelon, et qu'elle montrait à ses intimes une simple, mais permanente ecchymose due à la pression constante et exagérée de son corset sur une hanche un peu trop saillante. — Quoi qu'il en fût, cette jolie et fine Madelon impressionna favorablement l'hôte choyé d'Alice Fragonard.

— Vous savez, lui dit bientôt celle-ci, que j'ai à vous parler?

— Est-ce que, vraiment, vous avez un secret à me communiquer?

— Un secret, non... pas précisément... mais quelque chose d'inédit pour vous, oui.

— Alors, ce n'est pas inédit pour tout le monde?

— Oh! non. D'ailleurs, puisque je le sais...

— Au fait, un secret qui appartient à plus d'une personne... Or, çà! ne pourriez-vous me dire tout de suite?...

— Si... Et plutôt maintenant qu'à tout autre moment, car j'attends encore beaucoup de monde... Mesdames, vous permettez?...

Il y eut un gentit petit *tolle* d'indignation, qui eût sans doute assez agréablement chatouillé les oreilles du jeune homme, s'il n'avait eu grande hâte et grand désir de recueillir les médisances dont Alice ne demandait qu'à se faire l'écho.

La complaisante et troublante personne, au surplus, lui avait déjà pris le bras et l'entraînait vers un coin ombreux du jardin.

— Eh bien? fit Marc, sans paraître s'apercevoir qu'on se penchait très gentiment sur son épaule.

— Interrogez, dit Alice, ça simplifiera la communication. Vous désirez savoir?

— Tout.

— Tout quoi?

— Tout ce qu'on a dit, tout ce que vous avez entendu dire... Ce n'est pas que ça me préoccupe, au moins! Mais il faut bien que vous me disiez ce que vous savez, puisque vous croyez me rendre service ou m'intéresser en me le disant... Mais, d'abord, comment avez-vous pu vous imaginer que la présence de Régine Dambry... ou son absence dût influer sur ma résolution de venir ou de ne pas venir chez vous?

— Oh! voyons, vous n'allez pas faire le monsieur qui prétend tout nier ou tout cacher, alors que son soi-disant secret est connu de tout le monde... du moins quant au point de départ de l'intrigue!

— Ah! tout le monde sait?...

— Que vous avez « enlevé » la fille de Régine?... La bonne plaisanterie, vraiment!... Mais c'est la troisième fois qu'on l'enlève!

Le jeune homme dégagea vivement son bras et, se tournant vers son interlocutrice :

— Je vous préviens, dit-il tout pâle et d'un ton très ému, je vous préviens, madame, qu'attaquer l'honneur ou la réputation de Mlle Dambry, c'est... c'est m'offusquer beaucoup, presque m'offenser.

Alice, l'ayant regardé avec une compassion légèrement dépitée, murmura :

— Là! je vois bien que le mal est fait et que vous êtes déjà trop amoureux de cette petite pour en démordre. Et, dès lors, le mieux serait, sans doute, de ne plus rien vous dire, car vous allez me détester, moi... moi qui ai l'air d'intervenir en trouble-fête, par jalousie ou par méchanceté pure...

Puis, après une pause, elle ajouta :

— Oui, tenez! décidément il vaudra mieux en rester là.

Et elle fit mine de vouloir rebrousser chemin. Mais le jeune homme se mit en travers de l'allée, disant :

— Non pas ! Je veux... Pardon ! Je vous demande en grâce de ne reculer devant aucune des insinuations calomnieuses que vous avez entendu chuchoter autour de vous et que vous vous êtes cru le droit, peut-être même le devoir, de me répéter.

— Eh bien! avouez-moi, en termes exprès, formels, qu'il s'agit d'un sentiment profond, d'un sentiment sérieux... Et peut-être me considérerai-je comme obligée moralement de parler.

Marc réfléchit qu'un pareil aveu, outre qu'il serait gênant à formuler, aurait des chances d'aggraver encore la partialité dont on faisait preuve, et il se contenta de répondre :

— Je puis vous dire une chose, en tout cas, c'est que, comme amoureux, j'y allais de franc jeu, et que je ne sais rien, absolument rien, à l'heure actuelle, qui ait pu porter une atteinte sérieuse à la considération de Mlle Dambry.

Alice sourit d'un air à demi rassuré.

— Alors, fit-elle, ce sera peut-être vous rendre service que de vous rapporter certains bruits, corroborés par des faits universellement connus... Régine Dambry veut caser sa fille, à tout prix ; et pourtant, c'est une justice à lui rendre, elle préférait le mariage à toute autre combinaison... Oh ! c'est une excellente mère !... Une première fois, elle a essayé de colloquer l'infante à un riche étranger ; mais le riche étranger n'avait pas tant d'ambition ou d'appétit... Et la petite est rentrée chez sa mère, après

éclaircissement du malentendu... Oh ! indemne... Du moins, je l'espère ! Tout dernièrement, seconde tentative : un bon jeune homme, de Paris, celui-là, tout comme vous, mais pas dans le train et assez naïf, s'est laissé d'abord circonvenir : il y a eu promesse de mariage. Seulement, quand il a su... Il y a toujours de bonnes âmes pour vous apprendre ces choses-là : à preuve ce que je fais moi-même en ce moment... Quand il a su que la jeune personne avait déjà voulu suivre un protecteur légal et avait même été jusque chez lui, il a joué une petite comédie de sa façon : il a feint d'être en butte aux persécutions de sa famille, et il a offert à ladite jeune personne de partir avec lui pour l'Espagne ou l'Italie, en attendant mieux et sauf légitimation ultérieure du voyage, après que ses parens, plus amplement informés, se seraient décidés à ne plus contrecarrer ses projets nuptiaux. L'infante a sagement refusé de laisser mettre ainsi la charrue devant les bœufs; mais, ayant cru d'abord qu'il s'agissait de simples difficultés de détail, elle avait été rejoindre son promis pour se concerter avec lui, à domicile...

Marc s'assit sur un banc, qui se trouvait là tout à point. Et Alice y prit place à côté de lui.

— Je vous ai fait de la peine? dit-elle très doucement.

— Un peu, répondit le jeune homme. On n'aime guère à constater que tout sentiment de confiance absolue se fourvoie dès qu'il s'adresse à un être humain... Vous remarquerez néanmoins que rien n'a pu être allégué, même par les très méchantes langues qui se sont exercées sur ce thème de facile médisance, contre la bonne foi de Mlle Dambry. On l'a trompée, mais elle n'a trompé personne.

— Sauf... vous, peut-être, insinua timidement la jeune femme en baissant les yeux.

— C'est vrai, pourtant ! s'écria Marc avec amertume. Moi, j'ai été trompé, puisqu'on m'a fait croire que le motif déterminant de la fugue exécutée en ma compagnie, c'étaient les assiduités louches et dangereuses d'un vieux beau !

— Raimbert? fit Alice. Mais cet aimable satyre a toujours été le familier de la maison de Régine ! La petite le connaît comme s'il était son oncle ou son parrain... Alors, elle vous a fait croire que c'était pour ça qu'elle aspirait à quitter le toit maternel?

— Oui... Et, réflexion faite, je ne puis douter qu'elle n'ait été sincère. Car je l'ai vue pleurer.

— Peuh ! la belle affaire !

— Pleurer de vraies larmes, je vous assure !

— La belle affaire ! répéta la jeune femme.

— Quoi ! Vous voudriez me faire admettre que ces larmes mêmes étaient hypocrites et préparées ?

— Je ne veux rien vous faire admettre. Mais je garde là-dessus ma conviction.

— Enfin, on ne pleure pas à volonté !

— Bah ! Vous croyez ça ?

— Alors, vous prétendez ?...

— Que les femmes pleurent quand elles le veulent ? Certes, oui, je le prétends ! Et je pourrais le prouver... D'ailleurs, ça m'est arrivé à moi-même, de pleurer parce que j'y avais intérêt... au théâtre, bien entendu. Nous pouvons pleurer, comme nous pouvons haleter, pour les besoins d'un rôle... N'avez-vous jamais remarqué avec quelle facilité et selon quel rythme rapide la poitrine des actrices se soulève, pendant les scènes pathétiques ? Un homme ne pourrait pas faire ça, du moins avec ce naturel parfait... sans parler de la différence de structure. Eh bien ! il y a des femmes qui vont encore plus loin dans l'art de simuler une émotion profonde : il y en a qui pleurent à volonté, ne vous déplaise !... Vous ne le croyez pas ?... Eh bien ! tenez, donnez-moi deux ou trois minutes, pas davantage... le temps de me recueillir, de penser à quelque chose de triste... et de faire l'effort voulu...

Ce disant, elle détournait son visage et abaissait son regard vers le sol. Elle l'y tint fixé pendant quelques instans ; et, lorsqu'elle le releva, il était mouillé de larmes.

— Voilà, — fit-elle simplement, en ramenant sur Marc ses yeux d'un bleu sombre à cils bruns, dont l'éclat velouté s'était terni sous un léger voile de pleurs.

Le jeune homme paraissait confondu d'admiration ou de dépit.

— C'est, ma foi ! vrai, s'écria-t-il, que vous paraissez pleurer tout de bon !... Et moi qui n'aurais jamais résisté à une larme de femme !... Non, jamais, je l'avoue, l'idée ne me serait venue qu'il pût y avoir des larmes postiches !

— Postiches !... Permettez !...

Et, tout en riant, elle s'essuya les yeux du bout de ses doigts fuselés, que terminaient de jolies griffes pointues, puis elle effleura de ses ongles humides la main de Marc.

Elle était parfaite en ce rôle de tentatrice désenchantante. Sa beauté sensuelle pouvait braver le discrédit des larmes hypocrites : la chair, quand elle est fraîche, est toujours sincère.

— Allez, fit-elle en se levant, et ne croyez plus !

— A rien ? demanda Marc. Pas même à la beauté ?

— Si, à la beauté, quand vous la rencontrez, et au plaisir, si vous savez vous en contenter.

— C'est toute une morale, dit le jeune homme.

— Une morale très immorale peut-être, mais très pratique, à coup sûr.

— J'ai bien envie d'en tâter, fit Marc en glissant son bras autour d'une taille ronde et flexible, très exactement moulée dans un long corsage de soie claire.

Sans autre forme de résistance, Alice offrit ses lèvres en se retournant. Et Marc les trouva savoureuses, encore que trop apprêtées.

— Plus tard, murmura l'attrayante donzelle, un peu plus tard !

— Ah ! je pense bien... Mais quand ?

— Demain soir, je serai seule ici. Après cette fête, j'aurai le droit de me reposer... si vous me le permettez.

— Je m'en garderai bien !... Demain soir, donc !... A dix heures, hein ?

— C'est entendu. Je vous attendrai.

Un nouveau contact des belles lèvres pulpeuses vint sceller la promesse, et le jeune homme se trouva seul dans une allée discrète, ombragée de hauts platanes.

En même temps que la jeune femme, la griserie avait disparu, cette griserie sensuelle qu'elle avait provoquée, comme ses pareilles en provoqueront toujours, à peu de frais, — pour elles. — Et il restait à Marc l'amer sentiment d'une double défaite : sa confiance, son espoir en Lisette n'étaient plus entiers; sa force de résistance au plaisir trivial était entamée.

De plus, le jeune homme avait à compter, de nouveau, avec l'humiliation, par lui si cruellement sentie, de ne se croire aimé que pour son argent. Et cette crainte, si raisonnable en soi, n'est-elle pas le vrai poison de la richesse ? L'homme pauvre ou de condition médiocre sait que l'amour qu'on lui accorde, tel quel, la préférence qu'on lui marque, la part de dilection qu'on lui abandonne, quelle qu'elle soit, petite ou grande, est bien son lot,

s'adresse bien à sa personne; l'homme riche ne sait pas, ne peut jamais savoir si, tout compte fait, après qu'on aurait prélevé la part de son argent, il lui resterait une part quelconque à lui-même, dans l'empressement ou la complaisance qu'on lui témoigne, une part certainement attribuable à ses mérites ou à son aspect, due à l'impression produite par son individualité propre, par son être physique ou moral. Et, à la longue, quand on n'a pas la chance d'être un Gérardet, un radieux étourneau, réfractaire à toute contention d'esprit, ce doute peut devenir atroce et empoisonner la vie.

Mais, à force de promener sous les grands arbres sa méditation chagrine, Marc était revenu dans les parages de l'habitation, où, le nombre des arrivés s'étant considérablement accru, le tapage des conversations joyeuses et des bonimens débités par les pitres de bonne volonté rendait difficile toute prolongation de mélancolie.

Tout le Paris des théâtres était là, avec ses annexes du journalisme boulevardier et des clubs fashionables.

Gérardet passa, marchant vite, un peu rouge et à court de souffle, comme un précoce bedonnant qu'il était.

— A la bonne heure ! s'écria-t-il. On se distrait donc un peu, vieux frère, de ses secrètes amours ?

— Tu es seul ? demanda Marc.

— Pour le moment, oui, mais pas pour longtemps, car je cours rejoindre Madelon du Charme, qui vient de dire, paraît-il, qu'elle désirait me parler. Et une femme comme ça, tu comprends...

— Complimens ! fit Marc en souriant.

— Oh ! répondit modestement Gérardet, si elle veut me voir, c'est qu'elle a besoin de moi.

Et il reprit sa course.

Cinq minutes plus tard, il rejoignait son ami, lui disant, avec un dépit enjoué :

— Eh bien ! avais-je assez raison de ne pas me vanter ? Ce qu'elle voulait de moi, Madelon, c'était tout simplement des renseignemens sur toi... Toutes, alors ? Il te les faut toutes ?

— Mais non, aucune... aucune de celles-là, du moins !

— Euh, euh ! Il faudra voir... En attendant, va toujours rejoindre Madelon du Charme... qui t'attend sous l'orme... Tiens, là-bas... Au fait, j'y vais avec toi, puisqu'elle veut une présentation en règle, et par les soins d'un homme... Il paraît que

les présentations faites par les femmes ne portent pas bonheur !

Marc suivit Gérardet d'assez mauvaise grâce. D'une part, il n'était plus du tout en train de faire le joli cœur avec ces dames ; et, d'autre part, cette nouvelle conquête lui était encore plus suspecte que la précédente. Il avait beau se savoir un très gentil garçon, bien évidemment, si le chiffre de ses rentes eût été celui de son capital, ses succès se fussent davantage espacés : on ne se serait pas jeté sur lui comme sur une proie de qualité rare.

Mais la blonde Madelon, en tant que sirène, ne le cédait en rien à la brune Alice. Moins éclatante, elle était plus ensorceleuse. D'ailleurs, plus distinguée, plus fine, elle avait été remarquée, dès l'abord, par celui qu'elle voulait attirer à elle, comme la moins banale des personnes professionnellement aimables qui s'étaient rendues à l'appel d'Alice Fragonard et même de toutes celles qu'il avait rencontrées jusqu'à ce jour.

— Imaginez-vous, monsieur, — lui dit tout de suite Madelon avec son aisance nonchalante, — que votre réputation, qui est détestable, m'a donné une furieuse envie de vous contempler d'un peu près.

— Détestable, ma réputation ! fit Marc en riant franchement. Je crains, madame, que l'on ne m'ait beaucoup surfait. Je vis très à l'écart...

— Justement ! interrompit la jolie fille. Et c'est bien ce qu'on m'a dit. Et voilà bien ce que j'appelle une mauvaise réputation. Vertueux, à votre âge !...

La fine mouche raillait très doucement, sans se départir d'un certain air de détachement et de condescendance aimable qui était une de ses plus sûres séductions ; elle semblait toujours vous aguicher par politesse ou par charité.

— Je commence à croire, fit Gérardet, qu'il n'est pas si vertueux qu'on le dit. Son excessive... réserve, c'est peut-être un moyen de piquer la curiosité des femmes, ni plus, ni moins.

— Vous devriez bien essayer de ce moyen-là, insinua méchamment Madelon.

— Je suis trop franc, trop en dehors, moi... Et puis, j'ai trop de tempérament... Mais, puisque vous n'avez que des choses désagréables à me dire, je m'en vais...

Gérardet s'éloigna en haussant les épaules, mais sans se fâcher le moins du monde : il ne se fâchait jamais. Et, d'ailleurs,

il avait parfaitement compris que ce n'était pas son jour et que, selon sa locution familière, « il ne ferait pas ses frais », en concours avec son redoutable et privilégié camarade.

— Êtes-vous tout de bon sauvage, ou seulement dédaigneux? demanda la jeune femme, dès qu'elle eut obtenu le résultat qu'elle avait eu en vue lorsqu'elle avait décoché son épigramme à Gérardet : un tête-à-tête avec Marc.

— Plutôt dédaigneux, répliqua le jeune homme en se tenant sur la défensive.

— Vous ne trouvez pas les femmes assez jolies?

— Je suis plutôt d'avis qu'il y a trop d'hommes pour les trouver à leur goût.

— Alors, vous n'aimez pas la concurrence?

— Je l'avoue.

— Supprimez-la.

— Comment?

— Dans votre situation, rien de plus facile. Ayez une femme à vous.

— J'y songe. Mais je n'ai pas encore l'âge.

— Je ne vous parle pas d'une femme légitime.

— C'est que, si je n'ai pas l'âge d'un mari, j'ai encore moins celui d'un Géronte.

— Vous croyez que vous seriez fatalement... berné?

— Oh! oui... Très fatalement!

— Vous nous calomniez, et vous méconnaissez vos propres mérites. Une femme serait bien sotte de tromper un amant comme vous... Vous me direz que tous les amans sont trompés. Soit! Mais c'est que tous, ou presque tous, sont odieux... Vous trouverez dix femmes pour une...

— Vous voulez dire dix hommes pour une femme...

— Non. J'ai bien dit ce que j'ai voulu dire.

— Par exemple? Nommez-en une.

Il la regardait, narquois, ayant assez l'air de lui dire : « Allez-y donc franchement, et proposez-moi l'affaire! »

Mais elle, très maligne ou croyant l'être :

— Je vous citerai Alice, la dame de ce lieu. Voilà une femme qui est belle, intelligente, ayant même du talent, fort adulée comme de juste... Eh bien! je suis persuadée que si cette femme-là avait un amant de son choix...

— Vous vous abusez, interrompit Marc. Et elle est trop in-

telligente pour ne pas être sceptique. Elle ne donne même que de bons conseils aux jeunes gens. Aussi m'a-t-elle donné, tout à l'heure, celui de croire au plaisir plus qu'à l'amour et, par voie de conséquence, à sa beauté plus qu'à son cœur.

— Cela m'étonne, fit Madelon en se pinçant les lèvres avec une apparence de confusion dépitée.

Cette petite grimace la rendit plus que jamais adorable. Et son interlocuteur lui dit en souriant :

— Mais vous connaissez peut-être quelque autre personne, digne d'être citée après celle-là... si ce n'est avant?

— Alors, demanda la jeune femme avec un léger mouvement d'épaules très méprisant, vous croyez que j'ai pris le plus long pour arriver à m'offrir?... Détrompez-vous, mon cher monsieur, je ne cherche pas d'amant : j'en ai un.

— Seulement?

— On vous a peut-être dit trois?

— Non. Trois, c'est le chiffre attribué à votre amie. De vous on ne m'a rien dit, sinon que vous aviez tous les hommes à vos pieds... ce qui ne m'étonne guère, puisque m'y voilà.

Ce disant, il faisait le simulacre de fléchir le genou, en se levant à moitié de la chaise qu'il avait accotée au *rocking-chair* de Madelon. Mais elle, tout aussitôt :

— Ne vous dérangez pas!... Monsieur Le Praistre, vous ne croyez pas à la fidélité des femmes, mais votre scepticisme n'a pas de chance, car vous venez d'en rencontrer une qui est inflexiblement fidèle, tant qu'elle n'a pas de griefs à faire valoir, ni d'injures à venger...

Elle montrait toutes ses dents, comme pour témoigner qu'elle pouvait être féroce, à l'occasion. Mais ses dents étaient si petites, si blanches, si bien rangées et si harmonieusement serties de chair rose, que l'on ne pouvait songer, en les regardant, qu'à la volupté probable de leur morsure. Et puis, la vieille tactique de la retraite savante produisait son effet ordinaire : comment ne pas attaquer une femme qui atteste qu'elle ne recherche pas la bataille, mais qu'elle ne se rendra jamais? — De la défensive Marc passa tout de suite à l'offensive.

— Comment! Si je vous avouais que je n'ai encore rencontré que vous pour me donner l'envie de changer tout à fait d'existence, vous ne seriez pas touchée?

— Touchée, si... Flattée surtout. Mais réduite à capituler,

non pas!... D'autant que je vous soupçonne de ne pas être sincère en voulant me persuader que je suis la seule femme qui vous ait donné l'envie d'être amoureux... Et même, j'ai des raisons précises de croire le contraire.

Le visage du jeune homme, qui s'était éclairé d'un reflet de sensuelle convoitise, se renfrogna soudain, à ce rappel d'un souci, ou plutôt d'un chagrin, qu'il lui plaisait d'oublier pendant un moment.

— Je n'ai pas dit, déclara-t-il un peu sèchement, que vous fussiez la seule femme que j'eusse eu le désir d'aimer, mais la première qui m'eût donné l'envie de changer d'existence.

— C'est déjà moins flatteur, fit Madelon avec une moue de coquetterie vexée, mais, pour ce que nous sommes appelés à passer de temps côte à côte, on peut s'en contenter!

— Alors vous repousserez toujours mes hommages?... Eh bien! Ce n'est pas la peine que je...

— Entendons-nous! interrompit la jolie blonde avec un peu trop de hâte. Je ne repousse jamais les hommages platoniques, à moins qu'ils ne me soient apportés par d'abominables raseurs... Quant aux autres... Quant aux autres hommages...

Elle s'arrêta, hésitante, prise entre la crainte d'aller trop loin et celle de ne pas s'avancer assez.

— Quant aux autres? répéta Marc sur un ton d'interrogation souriante. Car vous pensez bien que ce sont surtout les « autres » hommages dont le sort m'intéresse.

— Eh bien! les autres... Je vais vous parler franchement, sans avoir à me déjuger, sans rien rétracter de ma profession de foi... ou sans en rétracter grand'chose. Les hommages non platoniques, je ne les accepte, même quand ils me sont agréables, que s'ils me paraissent, en même temps... définitifs.

— Définitifs! s'exclama le jeune homme. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? Éternels?

— Non, mais très durables.

— Ah! je respire.

— Ne respirez pas trop. Et saisissez bien la différence qu'il y a entre moi et une femme de plaisir. Une femme de plaisir n'a pas d'autre prétention que de vous donner quelques joies sensuelles et passagères. Moi, quand j'ai une faiblesse, je veux, pendant tout le temps qu'elle dure, — et je tiens à ce qu'elle dure longtemps, — je veux donner et avoir moi-même l'illusion du bonheur.

Marc ne put, tout en étant fort captivé par les mines à la fois rouées et candides de la ravissante péronnelle, s'empêcher de se dire : « Hum ! ça doit être beaucoup plus cher ! » Mais cette fine et exquise personne qui, manifestement, possédait, outre ses dons naturels, tous les avantages de l'éducation, était trop supérieure aux professionnelles de la galanterie, et même aux actrices que le jeune homme avait entrevues de plus ou moins près, pour qu'il ne fût pas subjugué par la curiosité, à défaut du désir.

— Si je comprends bien, risqua-t-il, vous exigez un bail?

— C'est cela même. Je ne suis pas la femme des caprices, moi... Je ne trompe pas mes amans...

— Vous les lâchez ? fit Marc en interrompant à l'étourdie.

— J'en change, rectifia Madelon avec son imperturbable grâce nonchalante.

— Mais que devient le bail... leur bail à eux ?

— Il est résilié. N'y a-t-il pas toujours des cas de résiliation?

— Oh ! oui... Et c'en est un de force majeure !... Eh bien! mais, voilà qui est fort clair. Et un homme averti...

— N'allez pas croire que j'aie parlé pour vous !

— Le ciel m'en garde !... Seulement, j'étais là, n'est-ce pas ?... Alors, j'ai pu faire mon profit de ce que j'ai entendu, et je vous réponds que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd !

— Tant mieux !... Du reste, je suis la franchise même, et il ne me plairait pas plus de tromper que d'être trompée. J'ai ma vertu, quoi qu'on pense.

— Elle en vaut bien une autre ! déclara Marc avec une demi-conviction.

En somme, il trouvait son interlocutrice parfaitement séduisante ; et l'habile personne, avec sa franchise vraie ou feinte, savait très bien ce qu'elle faisait : elle manquait le fretin, mais laissait rarement échapper les protecteurs de haut parage ou de haut vol. C'est ainsi qu'elle avait eu successivement à sa disposition trois ou quatre des plus belles fortunes de Paris. Elle en avait usé largement, sans en abuser, disait-on. Et, du reste, si elle n'était pas toujours aussi fidèle à ses engagemens qu'elle le voulait bien dire, du moins ne lui avait-on jamais pu reprocher aucune de ces trahisons viles et maladroites par lesquelles tant de femmes « privilégiées » gâchent sottement ce qu'on est convenu d'appeler une « position superbe ». Elle n'était pas sans cesse en

quête de sous-protecteurs, préférant changer de protectorat, quand les ressources ou les largesses diminuaient, — sauf à se ménager une belle allocation finale, en même temps qu'un magnifique don de joyeux avènement.

Sans doute, elle traversait une de ces phases où, en attendant que l'on négocie sous main de nouveaux arrangemens, on sonde secrètement les bonnes volontés voisines ou pas trop lointaines. Les affaires vont si mal! à ce qu'affirment la plupart des capitalistes et des banquiers.

— Franchement, dit Madelon en se levant tout à coup, est-ce que je vous plais?

Elle s'était dressée d'un mouvement rapide, en cambrant sa taille très fine — et d'ailleurs outrageusement serrée. — Ce buste svelte avait une grâce toute patricienne dans son étroite enveloppe de soie blanche et noire; et le vaporeux blond cendré de la chevelure, sous le vaste chapeau de paille endeuillé de tulle noir et de scabieuses, mettait un sceau d'inexprimable poésie à ce type de femme fort peu banal, surtout en un pareil milieu.

Le jeune homme fut un moment déconcerté par ce qu'il considérait comme une invite vraiment trop claire, comme une provocation trop effrontée, trop contraire à ce qu'on devait attendre d'une femme si peu commune. Aussi ne répondit-il pas directement.

— Vous êtes en deuil? demanda-t-il.

— En demi, répliqua Madelon avec un sourire qui donnait à entendre qu'elle n'avait pas besoin de la mort de ses proches pour foncer la nuance de ses toilettes.

— Vous avez raison : ça vous va bien... Oui, vous me plaisez beaucoup... Mais vous me faites peur avec vos menaces d'éternité... Et puis, je ne suis pas libre.

— Vous le serez bientôt, riposta Madelon avec assurance.

— Qu'en savez-vous?

— Je vous le prédis... Moi aussi, du reste, je serai libre bientôt.

— Eh bien! si votre prédiction se réalise, de ces deux libertés nous pourrons faire un demi-servage... pour une demi-éternité... Et j'espère que vous serez encore en demi-deuil!

— Tope!... A bientôt donc!

Elle lui serra la main, et s'éloigna, le laissant un peu plus inquiet de l'avenir ou mécontent de lui-même que n'avait fait Alice.

Un brouillard roux s'élevait de la vallée de la Seine, teinté par le soleil couchant. Les premiers lampions et les premières lanternes vénitiennes s'allumèrent. Une foule joyeuse s'ébattait maintenant sur les pelouses et sous les grands arbres.

— Il n'est pas bon que l'homme soit seul, — dit Noëllemont, d'un ton comiquement sentencieux, en passant à côté de Marc.

Il tenait familièrement sous le bras une des plus amusantes actrices de Paris.

— Laissez donc à votre ami le temps de souffler! fit malicieusement sa compagne. Il n'est pas si souvent seul!... Tout à l'heure, c'était Madelon; un peu avant, c'était Alice elle-même...

— Bah? s'écria Noëllemont. Bravo! Je ne le savais pas si bien parti. Et, le voyant esseulé, mélancolique... Mais, s'il était en train de cuver son bonheur ou d'hésiter entre deux rendez-vous, je retire ce que j'ai dit...

Hésiter entre deux rendez-vous, c'était à peu près cela. Car, si Marc n'avait aucun rendez-vous pris avec Madelon, il devait aller, le lendemain matin, voir Lisette, à Marnes, puis, le soir, revenir chez Alice. Et il se demandait laquelle de ces deux visites il sacrifierait. Si bien que, dansant avec Alice, vers la fin de la soirée, il lui glissa ces mots dans l'oreille :

— Est-ce bien vrai que vous consentirez à me recevoir, et dès demain soir?

— Pourquoi pas? Je serai seule, je vous l'ai dit... A vous de vous en souvenir.

— Je tâcherai.

X

— Je vais vous faire une surprise, dit Lisette en prenant la main de Marc pour le conduire dans la pièce où elle avait accoutumé de peindre. Et pourtant, vous ne le méritez guère, car vous n'êtes pas venu hier, comme c'était convenu.

Tout encadrée, la miniature était placée bien en évidence, sur le piano, se dressant contre un chevalet minuscule. Ce petit portrait était des mieux venus, non seulement comme ressemblance avec le modèle, mais comme arrangement, comme entente des détails et de la mise en scène. Le jeune homme était représenté en costume de cheval, — bottes jaunes et jaquette grise, — appuyé

à une rustique balustrade qu'enguirlandaient gracieusement des roses trémières.

— Mais comment avez-vous pu le finir si vite? demanda Marc.

— J'y ai travaillé dix heures par jour, toute la semaine dernière.

— Que vous êtes gentille!

L'exclamation était un peu froide, au moins par le ton.

— Vous ne paraissez pas très enchanté, remarqua Lisette avec une moue de découragement.

— Je serais bien ingrat et bien injuste! protesta le jeune homme. La vérité est que je suis fatigué.

De vrai, il avait l'air un peu las et aussi un peu triste et embarrassé.

— Fatigué de quoi?... Au fait, vous n'avez pas trop bonne mine... Mais vous êtes venu en machine, ce matin, au lieu de venir à cheval : c'est peut-être la côte qui vous a mis dans cet état.

— Non. Hier, ou plutôt cette nuit, et même deux nuits de suite, je me suis couché à une heure indue... inaccoutumée surtout. De sorte que, ce matin, je me suis levé maussade et fourbu. Voilà tout le secret de mon abattement... ou de mon apathie.

— Ce n'est pas avantageux pour moi... ni pour mon talent d'artiste.

— Vous m'en voulez?

— Non, puisque ce n'est pas votre faute... je pense... Où avez-vous été? Chez qui?

— Chez... chez une personne que vous connaissez.

— Moi?... Nous n'avons cependant pas, que je sache, beaucoup de relations communes.

— Il suffit d'une seule... J'ai passé la soirée... d'avant-hier chez Alice Fragonard.

— Et celle d'hier?

— Chez... chez des amis.

— Vous auriez pu rencontrer chez Mlle Fragonard...

— Personne dont la présence eût pu me gêner. Je m'en étais assuré d'avance.

— Mais on aurait pu vous parler de moi!

— On m'en a parlé.

— Ah!

Le visage de la jeune fille était devenu franchement soucieux ou mélancolique.

— Le tour qu'a pris notre entretien paraît vous attrister? observa Marc.

— Je l'avoue. Rien de ce qui me rappelle un passé que je déteste ne peut avoir pour moi d'autre résultat.

— Un passé! Quel gros mot!

— Gros mot?... Je ne comprends pas... Comment désigner un temps et des circonstances qui ne sont plus?

— C'est juste. Mais le mot s'applique si souvent à un certain ordre de circonstances!

Lisette secoua douloureusement la tête, disant avec une précoce et amère philosophie :

— La peur d'être dupe vous rend méchant, mon pauvre Marc!

Le jeune homme, en l'entendant si judicieusement caractériser sa manière d'être, la regarda avec surprise et confusion.

C'est qu'il était impossible de mieux définir, de mieux préciser l'état de son esprit et celui de son cœur : une fois de plus, la peur d'être dupe, qui fait autant de méchans que la duperie peut faire de malheureux, avait faussé un caractère, contrecarré la bonté naturelle d'une âme affective et généreuse.

— Mais pourquoi cette crainte ? reprit Lisette sur un ton de fermeté. De qui et de quoi pourriez-vous bien être dupe? Supposez que ce que vous m'avez reproché d'appeler mon passé contienne d'autres tristesses, d'autres vilenies que celles dont vous avez été le confident, supposez même que je sois tout à fait déchue, de quel droit vous défieriez-vous de moi? Ai-je prétendu m'imposer à votre estime, vous obliger à me respecter? Ai-je manifesté l'intention de me faire épouser par vous? Vous savez bien le contraire. Tous ces témoignages d'une affection plus ou moins romanesque ou exaltée que vous m'avez accordés, je ne les ai ni mendiés, ni provoqués... Ils m'ont rendue fière et heureuse, je le reconnais. Et il eût fallu être tout autre que je ne suis pour les décliner. Mais enfin, ils sont venus à moi spontanément; et, n'ayant rien fait pour les attirer, je n'étais pas tenue de les repousser, je pense!

— C'est vrai, Lisette, et vous avez bien deviné la cause de mon injustice; la peur, la sotte peur d'être dupe... dupe de mon affection pour vous, dupe des circonstances, voilà ce qui m'a rendu lâche!...

— Que vous a-t-on dit de moi? demanda la jeune fille avec un regard droit et hardi.

— A quoi bon réveiller l'écho de médisances vulgaires, de cancans féminins, ravivés par le désir de me détacher de vous... et par la convoitise qu'excitent tout naturellement tant de millions entre mes mains si jeunes!

— Ce sont des femmes?... cette Alice Fragonard surtout, qui m'a prodigué les assurances de sa sympathie... et les preuves de sa curiosité?... Eh bien? que vous a-t-elle dit? Tenez, je vais vous dire, d'abord, moi, ce qu'elle a pu vous raconter sans mentir...

— A quoi bon? répéta Marc.

Mais la protestation était molle; au fond, le jeune homme se sentait passionnément curieux d'entendre Lisette narrer elle-même les épisodes qui avaient pu sembler suspects aux malveillans.

— Si, si, je le veux... Depuis que je suis revenue à Paris, deux fois, deux fois seulement, on m'a fait des propositions qui n'étaient pas offensantes. Voulant, à tout prix, abréger mon séjour chez ma mère, et n'ayant pas encore bien mesuré les obstacles qui me séparaient d'un roman avouable, avec le mariage comme dénouement, les deux fois, j'ai prêté l'oreille. Ai-je eu tort?

— Vous étiez libre, bien libre...

Évidemment; mais prêter l'oreille à des propositions de mariage, ce n'est pas nécessairement engager, ni compromettre son avenir... à moins qu'on ne se soit laissé entraîner beaucoup plus loin qu'il ne m'a convenu d'aller. Par deux fois, je me suis trompée, ou l'on m'a trompée, sur des intentions que je croyais aussi fermes que droites et honorables... Mais, si j'ai pu m'avancer trop hardiment peut-être...

— Pourquoi, interrompit Marc, n'avoir pas attendu que votre mère s'assurât d'abord que vous ne seriez ni dupe, ni victime?

Lisette garda ce silence embarrassé qui était sa plus ordinaire réponse quand on l'interrogeait avec quelque insistance sur le rôle de sa mère dans l'orientation de sa vie. Et Marc comprit qu'il y avait là comme un muet témoignage porté contre la comédienne, une preuve qu'elle n'avait jamais eu d'autre désir maternel que de pourvoir brillamment au sort de sa fille, et non par un invraisemblable mariage, mais par une union moins chimérique et peut-être tout aussi avantageuse.

— Alors, reprit le jeune homme, c'est après ces deux... tentatives que vous avez définitivement renoncé à vous marier?

— Oui. J'ai dû me rendre à l'évidence et admettre que ma

situation était incompatible avec les visées ordinaires des jeunes filles... Et, me sachant guettée, entourée d'embûches, de mauvais conseils et de mauvais exemples, je n'ai plus eu qu'une idée : m'enfuir.

— Mais, reprit encore Marc, qu'avaient donc eu de si décourageant les deux tentatives en question ?

— J'avais eu foi aux paroles de deux hommes qui paraissaient m'aimer et me respecter... Or, tous deux m'avaient finalement attirée dans un piège, où j'aurais pu laisser le meilleur de ma fierté... si je n'avais été plus renseignée qu'on ne l'est, d'habitude, à mon âge. J'ai vu, à temps, le danger. La première fois, il s'agissait d'un véritable guet-apens, préparé par un fourbe. La seconde, il y avait eu moins de préméditation, je crois... mais le résultat eût été le même.

— On vous avait écrit pour vous faire aller à quelque rendez-vous ? demanda Marc qui plaidait le faux pour savoir le vrai.

— On m'avait mise en demeure de quitter ma mère, répondit la jeune fille. Et j'ai fait mine de la quitter. J'ai été chercher des explications sur place.

— Mais, c'était grave, cela !

— J'avais confiance.

— Elle était mal placée, votre confiance ! remarqua le jeune homme avec amertume.

— Ma confiance en autrui, soit ! mais ma confiance en moi-même !...

Marc ne pouvait plus avoir aucun doute sur la sincérité de Lisette ; sans savoir ce que lui imputaient les commérages dont Alice Fragonard avait cru devoir se faire l'écho, elle avait avoué franchement les deux aventures ou mésaventures qu'on lui prêtait avec plus ou moins de conséquences fâcheuses ou suspectes. Cependant, il demeurait silencieux, l'air méditatif et chagrin.

— Je vous devine, lui dit tout à coup la jeune fille. Vous songez à la difficulté de croire, de croire toujours, même contre les apparences, et vous vous dites : « Ce serait un bonheur bien fragile et bien cahoté, partant bien incertain, que celui qui reposerait tout entier sur une confiance pouvant être mise, chaque jour, à si rude épreuve ! » Et vous n'avez pas tort. Mais, encore une fois, quelle folie de vous entêter à la poursuite d'une idée de mariage qui est une vraie chimère ! Prenez les choses comme elles sont et pour ce qu'elles sont !...

— Mais vous, interrompit Marc avec vivacité, comment les prenez-vous donc?...

— Avec une résignation un peu mélancolique, mais non sans douceur... Je n'avais pas prévu qu'un sentiment si tendre se mettrait si vite de la partie, et de votre côté comme du mien : c'est de là que vient la mélancolie. La douceur, je la dois au plaisir de me sentir libre et à la joie de me sentir aimée. Le reste... Eh ! mon Dieu ! nous sommes très jeunes tous deux : pourquoi ne pas nous dire que bien d'autres, avant nous, se sont aimés ainsi, au petit bonheur, juvénilement, sans aucune certitude d'avenir. Prévoir, n'est-ce pas le fait de l'expérience et de l'âge mûr ?

— C'est quelquefois celui de l'honnêteté, répliqua le jeune homme d'un ton sérieux. En vivant comme nous vivons, dans une irréprochable, mais très suspecte intimité, nous engageons l'avenir, c'est-à-dire que vous sacrifiez le vôtre, si je ne vous consacre le mien.

— Mon sacrifice est fait, déclara tranquillement Lisette. Ne vous ai-je pas dit que je suis résignée à vivre seule ?

— Mais moi, je ne puis me résoudre à accepter ce sacrifice !

— Ce n'est pas à vous que je le fais, puisque je m'y étais décidée avant de vous connaître...

— N'empêche que c'est moi qui ai l'air d'en profiter, après l'avoir provoqué.

— Alors, vous voulez que je vous fuie ?

Il y avait tant de tristesse dans cette plaintive apostrophe que Marc enlaça brusquement la jeune fille et lui murmura, la bouche sur ses cheveux :

— J'ai peur de vous perdre et peur de vous garder... Que voulez-vous que je pense de moi-même lorsque j'envisage la destinée que j'aurai contribué à vous faire si, après vous avoir tenue dans ma dépendance apparente, je me vois contraint, par les circonstances ou par vous-même, de m'éloigner de vous ?

— Eh bien! fit avec une soudaine résolution Lisette en s'échappant des bras du jeune homme, puisqu'il y a là, tout de bon, un empêchement moral à ce semblant de vie commune, si étourdiment accepté par moi, il faut nous séparer... Je vais quitter cette maison...

— Il est bien temps! s'écria Marc. Le mal est fait... Et je m'en veux, mais trop tard, de ma légèreté. Pardonnez-moi, Lisette!... Si, si, je suis tout de même coupable, quoi que vous m'ayez dit

ou vouliez dire... Et d'autant plus coupable que je n'ai peut-être pas eu, en consentant à intervenir dans votre évasion, des vues aussi désintéressées que vous avez dû nécessairement le croire d'abord... Certes, quand je vous ai bien connue, je n'ai pu vous parler qu'avec respect, je n'ai pu vous faire part que d'intentions très pures. Mais, lorsque vous êtes venue jeter dans ma vie cet imprévu et délicieux roman que représente pour moi votre escapade, ne me suis-je pas laissé aller à revêtir mes rêves les moins édifians d'une forme féminine qui ressemblait fort à la vôtre?...

— C'était votre droit, interrompit la jeune fille sans montrer ni feindre aucune confusion.

— Et si les circonstances, poursuivit Marc, peut-être aussi une lueur de conscience et un éclair de raison ne m'eussent détourné de la complète vie commune que nous avons un instant considérée comme possible, sais-je ce qui serait arrivé?... Qui vous aurait défendue?

— Vous-même, dit simplement Lisette.

— Moi-même contre moi-même? fit Marc.

— Oui, si vous aviez réellement le projet honnête et fou de voir en moi une fiancée vraisemblable... Sinon, personne, à coup sûr, ne m'aurait défendue... pas même moi.

— Pourquoi me dire encore cela?... Ne sentez-vous pas que vous blessez ainsi le meilleur de mon affection pour vous?

— Eh bien! mon cher Marc, puisque vos sentimens ont cette allure délicate et ombrageuse, qui est à la fois un hommage dont je m'enorgueillis et une menace de chagrin dont je m'alarme, puis-je mieux faire que de m'en aller?

— Vous en aller où?

— Dans un endroit où je sois seule... Je reviens à l'idée qui m'a toujours été chère : vivre de mon travail...

— Encore une chimère!

— Moins décevante que la vôtre!... Et puis, vous le dirai-je?... Entre parenthèses, c'est vous qui devriez me le dire... J'ai repris, en faisant votre portrait, une certaine confiance dans mes aptitudes pour la peinture. Je n'ai pas de talent, soit! mais j'en aurai. D'ailleurs, il ne faut pas grand'chose à une femme seule, et je trouverai toujours de l'ouvrage au rabais : que de petits bourgeois seront aises de se faire bien gentiment portraiturer par votre servante, sans qu'il leur en coûte les yeux de la tête!

— Folie!

— Permettez, mon ami! Votre persistance à douter de moi ou de mes talens finirait par devenir injurieuse... Je vous assure que, même si ma mère refusait, jusqu'à mes vingt et un ans, de me servir la rente de mon modeste avoir...

— Vous pouvez être bien sûre qu'elle le refuserait! interrompit le jeune homme avec conviction.

Et il ajouta étourdiment :

— Surtout quand elle vous saurait loin de moi!

— C'est peut-être vrai ce que vous dites là, murmura Lisette en baissant les yeux.

— Entendez-moi bien : je veux dire que votre mère vous sera d'autant moins indulgente qu'elle vous saura plus isolée, plus personnellement responsable, par conséquent... Mais, du reste, vous remarquerez qu'elle ne vous a pas donné signe de vie depuis que vous êtes ici... Et il ne faut pas oublier que, si elle ne peut rien contre moi, à cause de votre âge, de votre initiative et de votre liberté dans vos rapports avec moi, elle est toujours armée contre vous de son autorité légale. Qu'il lui plaise de l'invoquer : vous retomberez, du jour au lendemain, sous sa férule maternelle.

— C'est vrai, murmura encore la jeune fille avec une sorte de confusion douloureuse.

Elle semblait plus humiliée d'avoir à reconnaître le motif vrai ou probable de la tranquillité dont elle jouissait, qu'effrayée de savoir cette tranquillité si précaire. Marc voulut la ramener tout de suite à des pensées moins attristantes.

— Et puis, fit-il, il faudrait me cacher votre retraite... En auriez-vous bien le courage? Et croyez-vous que je ne saurais pas la découvrir?... Alors?

— Mais ma situation serait tout autre! répliqua la jeune fille. Et la vôtre aussi! Ma fierté n'aurait point à souffrir; votre tendresse se sentirait plus libre... Et, plus tard, nous pourrions décider de l'avenir en parfaite connaissance de cause et avec une entière indépendance... Réfléchissez... La sagesse est là... Dites que j'ai raison!

— Je n'aurai jamais le cœur de vous donner le conseil de vous éloigner de moi, fût-ce temporairement!

Lisette, cette fois, ne répondit rien. Elle ne parla même plus que fort peu. Et la matinée s'acheva tristement. En vain Marc

rappela-t-il son projet de faire venir des chevaux à demeure et de procurer enfin à la jeune fille la distraction dès longtemps promise.

— Ce ne serait pas pratique, fit-elle observer machinalement. C'était bon d'y penser quand vous croyiez que vous finiriez par habiter ici...

Dès qu'elle fut seule, elle s'assit devant un petit bureau et écrivit ces lignes :

« Ma bonne madame Chardonneret, j'ai grand besoin de vous voir. Venez, avant onze heures ou après quatre heures, demain ou après-demain, villa des Myrtes, à Marnes, près de Ville-d'Avray. — Lisette. »

XI

Marc avait pu croire, un moment, qu'il oublierait son premier rendez-vous avec Alice, mais il se l'était rappelé, dès le matin, puisqu'il n'avait pas cru devoir se rendre à Marnes. Peut-être eût-il sincèrement préféré l'oublier; du moins se le dit-il. En tout cas, cela n'avait point empêché, le soir venu, qu'il ne mît les bouchées doubles, à la table maternelle, pour prendre le train en temps utile, et qu'il ne sonnât à la grille de Mlle Fragonard un peu avant dix heures. Le reste se devine. On a beau avoir préparé toute une série d'excuses et de défaites pour éluder une conclusion aussi galante que prévue, il est extrêmement difficile de passer une soirée platonique en tête à tête avec une très jolie femme qui a des vues sur vous, et à qui vous avez pris soin d'apporter un charmant petit écrin cueilli, au passage, chez quelque bijoutier célèbre, pour vous faire pardonner votre prétendue migraine ou pour pallier votre manque d'entrain.

De là cet aspect un peu mélancolique, en même temps que lassé, qui avait frappé Lisette. Au surplus, pour Marc, qui n'était pas — et bien loin de là! — un simple et vulgaire voluptueux, une nuit de sensualité même affolante ne pouvait laisser après elle un souvenir de béatitude sans mélange; car ce sont précisément les hommes de cette sorte qui paient d'un remords leur plaisir : l'idéal est le seul vrai trouble-fête.

Le jeune homme se tenait donc rigueur à lui-même de s'être conduit ainsi que le commun des mortels, tout en se disant que la diversion offerte par Alice à des soucis et à des doutes renaissans

intervenait avec opportunité. — Il aurait pu se consoler, pourtant, à l'aide d'un raisonnement plausible : sa conduite n'était pas, après tout, si banale, puisqu'il luttait toujours avant de succomber. En effet, sur cent hommes pris au hasard, il y en a quatre-vingt-dix-huit qui ne luttent même pas, préférant la défaite et le plaisir sans phrases; il y en a un qui lutte avec des alternatives de succès et de revers; et enfin, il y en a un, un seul, et tout au plus, qui sort de la lutte triomphant, invulnérable. Encore émet-on généralement un doute plus ou moins discret sur son aptitude à succomber. D'où il est permis de conclure que c'est déjà bien joli d'être le quatre-vingt-dix-neuvième.

Toujours est-il que Marc laissa finir la semaine sans retourner voir Lisette, se contentant de lui écrire un mot d'excuse. Et, quand il se rendit enfin à la villa des Myrtes, il la trouva vide. On ne put que lui apprendre le départ précipité de la locataire.

En revanche, on lui remit une lettre suffisamment explicite. Cette lettre disait : « Vous avez pu voir, mon cher Marc, à quel point j'étais soucieuse et hésitante. Mais j'ai fini par me décider. Je vous quitte sans renoncer à l'espoir de vous retrouver. Votre affection à la fois si scrupuleuse et si ardente, votre confiance si facilement ébranlée, votre espoir en l'avenir si vite alarmé, tout cela devait achever de m'ouvrir les yeux et de me montrer la route. Si nous sommes appelés à vivre l'un pour l'autre, il sera bon que vous ayez l'obligation de me rechercher et que j'aie, moi, le mérite ou le bénéfice de la réserve et de la discrétion. Aidée par les conseils et les démarches d'une personne qui m'est dévouée, je vais m'installer dans une retraite laborieuse. N'essayez pas de me rejoindre tout de suite. Réfléchissez. Vivez. Plus tard, si vous croyez vraiment ne pouvoir vous passer de mon humble petite personne, et si je vous parais encore digne d'occuper votre cœur, d'accaparer votre existence, il sera temps de me faire savoir que votre souvenir m'est resté fidèle. En attendant, le mien ne saurait s'éloigner de vous : c'est ma personne physique, seule, qui s'en va. — Lisette. »

Marc fut au désespoir, mais estima que l'épître avait été dictée à la jeune fille par un sentiment qui lui faisait honneur. Toutefois, il n'en eut pas moins une inquiétude, un doute encore, sur la pureté des mobiles déterminans de cette conduite imprévue, tant la foi est difficile à quiconque a senti sa croyance ébranlée ou menacée. Il se demandait s'il n'y avait pas là une

nouvelle tactique pour surexciter sa passion ou son caprice, et pour l'ancrer dans sa résolution d'aller jusqu'au mariage. Mais il réfléchit qu'une diplomatie de si longue haleine eût été bien hasardeuse, outre qu'elle était peu vraisemblable de la part d'une fille de dix-huit ans, ayant affaire à un garçon de vingt-deux ans. Car, avec la meilleure volonté du monde, il n'était pas en son pouvoir, à lui mineur quant au mariage, de se marier de sitôt contre le gré maternel.

Alors, il lui prit un ardent désir de rejoindre Lisette, sans plus tarder. Mais comment le recevrait-elle? Pourrait-elle se déjuger à si court intervalle? Mieux valait attendre, et réfléchir, et vivre, comme elle-même lui en avait donné le conseil. Au surplus, n'était-il pas bien sûr de la retrouver quand il le voudrait? La personne dont il était question dans la lettre de la jeune fille, c'était, à n'en pas douter, Mme Chardonneret, bonne et serviable femme s'il en fut, et d'une incorruptibilité toute relative, probablement...

Il retourna donc chez Alice, à qui une visite de politesse était bien due. Il y retourna cinq ou six fois pendant la quinzaine suivante. — C'est bien abusivement que l'on considère le dégoût comme étant la rançon, non seulement nécessaire, mais immédiate du plaisir : le dégoût procède ordinairement de la satiété, laquelle est parfois assez lente à se manifester, tout dépendant de la qualité du plaisir. Or, la Fragonard n'était pas une courtisane banale : elle avait même la prétention, étant actrice, et non sans talent, de n'être pas courtisane du tout. En fait, elle avait quelque esprit, outre beaucoup de savoir-faire.

Mais il ne lui appartenait point d'évoquer des idées sentimentales, si ce n'est par contraste, ni surtout de chasser les fantômes d'amour pur : elle était toute chair et toute volupté. Aussi Marc, après quelques semaines, en était-il éperdument... dépris. Il avait, d'abord, vainement essayé de se reprendre, au sortir de ces bras enlaçans; puis, l'accoutumance fit assez rapidement son œuvre libératrice, facilitée par des rêveries d'amour inquiet et nostalgique.

Tant et si bien que, deux mois à peine écoulés, le jeune homme ne pouvait plus subir ce régime de volupté sans conviction et qu'il finit par couvrir d'or son éphémère conquête, pour ne plus la voir, — les petits écrins, qui parfois suffisent à entretenir l'amitié, ne suffisant jamais à confirmer les ruptures. — Alice

fut donc assez promptement délaissée, mais très convenablement consolée à grand renfort de gentillesses et de gracieusetés, parmi lesquelles bon nombre de solides valeurs et de soyeuses *bank-notes*.

Affranchi de ce cauchemar charnel, Marc rêva bientôt, malgré qu'il en eût, à Madelon du Charme, qui, d'essence plus fine qu'Alice Fragonard, l'avait impressionné plus profondément dès l'abord... Il voulait se distraire de sa peine en fatiguant un peu son cœur, et non plus son corps seulement.

La dame était aussi en villégiature près de Paris, quelque part vers Maisons-Laffite. Il s'enquit d'elle et parvint facilement à la joindre. Il la trouva songeuse, enfouie dans une bergère, un livre sur les genoux, et laissant errer ses yeux, d'un bleu si pâle qu'il semblait mauve, sur la morne pelouse d'un jardin de banlieue. Elle était vêtue d'une matinée blanche, à nœuds et rubans noirs : plus que jamais en demi-deuil.

— Vous êtes encore à Paris! fit-elle en se levant avec une surprise joyeuse.

— Oui, je ne peux pas m'en aller : j'ai un oncle qui est très malade.

De fait, l'oncle Jacques allait de mal en pis, lent à mourir, mais inguérissable, irrévocablement condamné, en dépit de ce sursis plus cruel que bienfaisant.

Marc ajouta :

— Et puis, je ne déteste pas Paris l'été, trouvant que Paris serait une ville charmante s'il n'y avait pas les Parisiens.

— Voilà une opinion paradoxale, ou je ne m'y connais pas! s'exclama la jeune femme tout à fait réveillée désormais de sa torpeur.

— Mais non! protesta Marc. Suivez-moi bien. Quels sont les deux grands mérites de Paris? c'est d'être une grande et belle ville et d'être une ville de plaisir. Or, les Parisiens en font une petite ville, dont ils n'habitent, d'ailleurs, qu'une partie : certains quartiers soigneusement délimités et circonscrits par la mode. Et leur badauderie cancanière les empêche de s'y amuser, parce que, toujours à l'affût des faits et gestes des personnes de leur coterie, ils craignent les représailles et sont toujours sur le qui-vive.

— Mais vous qui n'avez pas de préjugés? fit la dame.

— Oh! non...

— Alors, hiver ou été, il me semble...

— Oui, mais, l'été, je ne rencontre plus partout ces types inévitables et trop connus qui me gâtent les horizons que j'aime et qui m'horripilent, positivement.

— Il y en a, tout de même, remarqua la jeune femme, de bien horripilans qui ne s'en vont pas : témoin mon seigneur et maître, que sa grandeur... financière retient au rivage, la Bourse ne chômant guère.

— S'il ne s'en va pas, allez-vous-en!

— Vous en parlez à votre aise!... Et s'il se fâche?

— Vous serez loin.

— Oui, mais... au retour?

— Vous ne retournerez pas chez lui... Ne m'avez-vous pas laissé entendre que ça branlait un peu dans le manche?

— C'est vrai... Ces gens d'affaires sont des goujats : ils en veulent pour leur argent. Ainsi, je n'ai pas le droit de m'absenter sans mon despote. Il m'a loué cette cage à poules...

— Vous avez des mots charmans!... Abandonnez la cage.

— Pour quelle volière?

— Je n'ai ni volière, ni cage à vous offrir... à vous imposer surtout. Mais je vous prierai d'en choisir une à votre gré, où vous puissiez me recevoir quelquefois.

— Alors, vous me proposez?...

— Tout juste!

— Vous vous rappelez ce que je vous ai dit?

— Parfaitement... Mais, pour me mettre à l'aise, et vous aussi, j'introduis dans le bail, d'une durée indéterminée, d'ailleurs, une clause de dédit en votre faveur... Quant à l'importance de cette clause, voulez-vous me faire l'honneur de vous en rapporter à moi?

— Avec joie! s'écria Madelon.

— De sorte que le financier... l'homme d'affaires... le despote?

— Ah! voilà le point délicat!... Comment résilier avec lui brusquement?

— Faisons ensemble un petit voyage dans un endroit très fréquenté. Je vous enlève...

— Décidément, fit la jeune femme, c'est votre spécialité!

Puis, constatant que le visage de Marc s'était soudain rembruni :

— Je vous demande pardon, fit-elle, pour cette allusion in-

tempestive à une histoire qui ne me regarde pas... Car je vois bien que vous avez eu du chagrin par là... Mais je vous consolerai, allez! Je suis très bonne avec les gens qui me plaisent. Et vous me plaisez... vous m'avez plu tout de suite. Oh! je vous le prouverai!

Elle en était fort capable.

En attendant, l'accord se conclut et le petit voyage d'inauguration fut résolu séance tenante. Si bien que l'on put voir, quelques jours plus tard, aux courses de Dieppe, où il fit sensation, ce couple fraîchement et merveilleusement apparié. De l'aveu unanime, jamais union quelconque, légitime ou autre, n'avait rapproché deux êtres mieux faits pour marcher côte à côte. Jeunesse, beauté, bonne grâce : les apports non monnayés étaient égaux de part et d'autre. Et l'on savait le jeune homme assez riche pour faire le bonheur d'une femme sans se ruiner.

Gérardet n'en pouvait croire ses yeux. Mais il n'osa demander aucune explication. Quant à Noëllemont, il ébaucha discrètement, dans le lointain, un petit geste qui signifiait : bravo!

Et, de fait, cette mimique résumait assez bien les impressions des personnes qui s'intéressaient à Marc, — y compris sa mère, bientôt informée par la rumeur publique, et dont la petite moue scandalisée cacha mal une immense satisfaction, ou du moins un immense soulagement : elle avait été fort inquiète de la tournure prise par l'intrigue romanesque de son fils avec Lisette.

Il y eut, cependant, une personne qui ne se montra point ravie : ce fut Régine. Et elle le fit bien voir. Elle écrivit à Marc une lettre très digne, qui se terminait par une demande d'explications, un peu tardive, sans doute, mais pressante, et à laquelle il était difficile que le jeune homme opposât une fin de non-recevoir pure et simple. Au reste, il était plutôt aise que l'occasion lui fût offerte de justifier sa conduite... et de s'informer de Lisette sans avoir à faire aucune démarche spontanée.

Il profita donc du passage de Mme Dambry, qui lui avait déclaré, dans sa lettre, devoir traverser Paris, en allant de la montagne à la mer, pour provoquer une entrevue dont l'intérêt peut-être ne serait pas purement rétrospectif.

Lorsqu'il eut raconté les choses, presque point par point, — avec la loyauté, en tout cas, dont il se fût malaisément départi :

— En ne faisant rien pour la rejoindre, conclut-il, je me suis conformé à sa volonté, qui m'a paru respectable et, d'ailleurs,

formelle... Mon penchant était tout autre. Mais où m'eût-il conduit?

— Il me semble, riposta Régine avec aigreur, qu'il ne vous eût jamais conduit où vous êtes... En tout état de cause, ma fille n'eût pas été victime d'un simple caprice de jeune homme...

— Les deux mots sont mal choisis, madame. Il n'y a eu ni victime, ni caprice... Et s'il y a eu quelque embûche du hasard en tout ceci, je me permettrai de vous rappeler que j'y suis tombé tout le premier. Je n'ai pas été au-devant de l'aventure : je l'ai acceptée, étourdiment peut-être, mais vaillamment... et d'une façon plus complète que vous n'avez pu le supposer jusqu'à présent.

Régine, à ces mots, avait dressé l'oreille. Mais Marc, qui s'en aperçut, et que révoltait le caractère de cette mère toujours à l'affût, prit un ton glacial pour déclarer qu'il ne ferait aucune tentative, aucune démarche, en contradiction avec l'attitude nouvelle adoptée par la jeune fille. Et il ajouta en se levant et en tendant une carte à son interlocutrice décontenancée :

— Voici l'adresse de mon notaire. Je vous prie d'aller le voir et de conférer avec lui en vue d'assurer l'avenir de Mlle Lisette, sans qu'il y ait à la faire intervenir... Ceci pour le cas où il me serait interdit de m'en occuper moi-même par la suite. Il a mes instructions et sait à quoi s'en tenir sur mes volontés; le reste est affaire de formes légales et de convenances personnelles : vous verrez à vous entendre ensemble... Je ne mets que deux conditions à l'acquittement de cette sorte de dette innomée, qu'il me plaît de reconnaître : c'est, d'abord, que la principale intéressée sera tenue dans l'ignorance jusqu'à sa majorité, ou jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion de... compléter cette mesure provisoire; c'est, ensuite, que vous laisserez votre fille entièrement libre de vivre à sa guise, et seule, si cela lui plaît... Avez-vous déjà tenté quelque chose pour l'en détourner?

— Rien encore, balbutia Régine. J'attendais, pour recourir aux grands moyens, toujours si pénibles...

— Bon! fit Marc avec une involontaire grimace de mépris. Eh bien! ne la contrariez en quoi que ce soit... Et comme il ne faut pas qu'elle se trouve, même temporairement, dénuée de ressources certaines, ayez soin de lui abandonner la jouissance du petit apanage qui lui a été constitué : c'est son désir, et c'est aussi le mien... Vous serez amplement dédommagée, au besoin, par...

— Pour qui me prenez-vous? interrompit fièrement Régine en arborant un port de tête quelque peu théâtral. Croyez-vous donc?...

— Le ciel m'en garde! se hâta de dire le jeune homme avec politesse. J'ai seulement le souci de prévoir tout ce qui peut rendre mon intervention profitable à votre fille... Ah! je n'ai pas besoin d'ajouter que la sanction de votre silence, de votre discrétion et de votre bon vouloir, ce serait, le cas échéant, mon éloignement définitif. Or, il est possible que je fasse, dans l'avenir, beaucoup plus et beaucoup mieux que je ne suis en train de faire...

Il était sûr de la tenir ainsi, sûr qu'elle ne le trahirait point et ne chercherait pas noise à Lisette : il avait donné, d'ores et déjà, quelque chose, et il promettait de donner bien davantage encore, par la suite! — Il ne rendait pas justice à Régine, qui était, au fond, une très bonne mère. Avec sa nature droite et entière, sa logique à l'emporte-pièce, il ne pouvait comprendre ce mélange de vie galante et de sollicitude maternelle, très fréquent pourtant.

Après ce premier apurement de comptes, — ou ce second, car la liquidation des brèves amours du jeune homme avec Alice Fragonard n'avait pas été quantité négligeable, — le nouvel amant de Madelon du Charme lui revint presque tout entier.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA SIBÉRIE

ET LE TRANSSIBÉRIEN

LE PAYS ET SES HABITANS

Il y a peu d'années encore, le nom de la Sibérie n'éveillait dans l'esprit des Européens de l'Ouest que l'idée de sinistres bagnes, perdus au milieu d'immensités glacées, où de malheureux forçats vivaient la plus triste des existences, sous le plus terrible des climats, astreints à l'épuisant labeur des mines, et soumis à la plus dure des surveillances. A l'aurore du XXe siècle, ce pays, qui était la « maison des morts », la terre d'où l'on ne revient pas plus que de l'autre monde, sera traversé par l'une des plus grandes voies de communication du globe et deviendra la route la plus courte entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Dès aujourd'hui la sombre auréole qui l'entourait s'est dissipée, en même temps que cessait son isolement : on n'ignore déjà plus qu'au nord de l'Asie, comme au nord de l'Amérique, il y a mieux que des arpens de neige. Aussi le chemin de fer transsibérien n'aura-t-il pas seulement pour effet de rapprocher de l'Europe la Chine et le Japon, d'augmenter la puissance militaire et l'influence politique de la Russie dans l'Asie orientale ; il fera en outre entrer dans le cercle de l'activité universelle un immense pays que le défaut de commu-

nications séparait jusqu'ici du monde. En dehors même de ses conséquences extérieures, il ajoutera grandement ainsi à la force de l'empire des Tsars, parce qu'il en vivifiera une partie restée jusqu'à présent inerte et permettra la mise en valeur de richesses que leur isolement condamnait à rester stériles. La première conséquence du Transsibérien, et non la moins importante peut-être, c'est l'ouverture du pays qu'il traverse. Ce pays, nous venons de le parcourir, et c'est de lui que nous voudrions d'abord entretenir les lecteurs de la *Revue*.

I

L'activité des Russes s'exerce en Sibérie depuis plus de trois siècles. A peine dégagée du joug des Tartares, qui avait pesé sur elle pendant plus de trois cents ans et qui avait laissé une empreinte si profonde que bien des vestiges en subsistent encore, à peine reconstituée et unifiée, la Russie a commencé son expansion au dehors, comme l'Espagne l'avait fait peu de temps auparavant, aussitôt délivrée des Maures et unie sous le sceptre de Ferdinand et d'Isabelle. Pays essentiellement continental, elle n'avait point accès à la mer, mais aucune frontière difficile à franchir ne l'arrêtait vers l'est. Elle se tourna de ce côté, et, victorieuse de ses anciens maîtres, s'annexa les royaumes tartares de Kazan et d'Astrakan, dont la conquête porta ses frontières jusque dans le voisinage des monts et du fleuve Oural. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, le tsar Ivan le Terrible se trouva possesseur de vastes contrées à peine peuplées, éloignées de sa capitale et difficiles à administrer directement. Il est remarquable que, dans cette circonstance, il se soit formé en Russie, spontanément pour ainsi dire, le même organe qui devait être si utile aux pays de l'Occident : une grande compagnie de colonisation. Les Strogonof, famille de riches industriels et marchands, qui avaient étendu le rayon de leur commerce jusqu'au bassin de la Kama, le grand affluent du Volga, adressèrent au Tsar, en 1558, une pétition où ils lui demandaient la concession de terres dans cette région, s'engageant à y bâtir une ville, à en développer les ressources et à défendre le pays contre les attaques des tribus barbares. Ivan le Terrible acquiesça à leur demande, leur accorda divers privilèges commerciaux, leur conféra le droit de rendre la justice et de lever

des troupes ; ainsi s'organisa une véritable compagnie à charte, analogue aux diverses compagnies des Indes ou à celles plus récentes de l'Afrique du Sud et du Niger ; ce fut elle qui commença la conquête de la Sibérie.

Les Strogonof une fois établis sur la Kama éprouvèrent bientôt, comme il arrive toujours lorsqu'un peuple organisé se trouve en contact avec les tribus barbares, le besoin de s'étendre aux dépens de leurs voisins tartares de l'est, n'eût-ce été que pour mettre un terme aux déprédations de ceux-ci. L'autorisation leur en fut accordée par le Tsar, et, en 1581, un chef de cosaques pillards qu'ils avaient pris à leur solde, Ermak Timoféef, s'emparait de la ville de Sibir ou Isker, capitale du Khan Kouchoum, le principal des chefs tartares de la Sibérie occidentale ; en 1587, fut commencée sur les ruines de Sibir la construction de Tobolsk.

Nous ne ferons point ici l'histoire de la conquête de la Sibérie, qui ressemble fort à celle de la prise de possession du nord de l'Amérique par les voyageurs français, presque au même moment. Une fois les tribus tartares de l'ouest refoulées vers les steppes du sud, les cosaques ne rencontrèrent plus aucune résistance de la part des pauvres tribus de chasseurs ou de pêcheurs qui erraient dans les forêts et sur le bord des fleuves. Naviguant en canot sur les rivières pendant la belle saison, n'ayant que de faciles portages à faire pour passer d'un bassin fluvial dans un autre, hivernant dans des *ostrogs*, réduits entourés de palissades analogues aux forts de la compagnie de la baie d'Hudson, les audacieux aventuriers russes, attirés en grand nombre par le commerce des fourrures, atteignirent dès 1636 les bouches de l'Iénisséi pour arriver en 1637 à celles de la Léna, et en 1639 aux bords de la mer d'Okhotsk. En 1648, les cosaques Alexeief et Dezhnief doublaient l'extrémité orientale de l'Asie et atteignaient le Kamtchatka. En 1651, l'ataman Khabarof s'établissait sur l'Amour que d'autres avaient déjà descendu en 1643 ; mais les Russes se trouvèrent en face des Mandchous, qui venaient de conquérir la Chine, et, malgré les deux sièges héroïques soutenus par leur forteresse d'Albazine, ils durent abandonner au Fils du Ciel, en 1688, par le traité de Nertchinsk, tout le bassin moyen et inférieur de l'Amour, qu'ils ne devaient reprendre qu'en 1858 aux Chinois dégénérés.

A l'ouest comme à l'est de la Sibérie, les frontières des possessions russes restèrent à peu près fixées jusqu'au milieu du XIXe siècle, et les soldats du Tsar ne franchirent qu'en 1847 la zone aride des

steppes kirghizes. Retournée par Pierre le Grand du côté de l'Europe, absorbée par sa politique d'extension vers l'ouest et le rêve de reprendre Constantinople aux infidèles, la Russie ne parut plus songer à ses possessions asiatiques que pour y déporter des condamnés ou y envoyer de temps à autre quelques savans et explorateurs, quand ses souverains s'éprenaient de science. L'accroissement de l'autorité impériale, l'organisation plus régulière de l'État, avaient d'ailleurs fait disparaître cet élément aventureux de cosaques, moitié soldats, moitié brigands, mais hardis pionniers, qui avait fait la conquête, et le pays n'avait été ouvert à la colonisation libre qu'au milieu du XVIIIe siècle. Malgré cela, malgré les obstacles que le régime du servage apportait à l'émigration des paysans, on évaluait, en 1851, le nombre des habitans de la Sibérie à 2400000. Si c'était peu pour cette immense étendue, vingt fois grande comme la France, c'était plus que la population du Canada qui, exploré au même moment, et d'un cinquième moins étendu, ne comptait, il y a quarante-sept ans, que 1800000 âmes. A ce point de vue, les Russes n'avaient donc pas à rougir de leur colonisation; ils n'ont pas davantage à le faire aujourd'hui : 5731000 Sibériens vivaient, d'après le recensement de janvier 1897, sur un territoire de 12440000 kilomètres carrés, tandis que 4833000 Canadiens peuplaient, en 1891, les 9620000 kilomètres carrés sur lesquels s'étend le *Dominion*. La densité de la population n'est donc guère inférieure dans l'Asie septentrionale à ce qu'elle est dans l'Amérique du Nord britannique, et les conditions où cette population se trouve placée sont cependant plus défavorables.

La comparaison entre les régions septentrionales de l'ancien et du nouveau monde se présente d'elle-même à l'esprit. Tant qu'on ne la pousse pas à l'extrême et qu'on l'applique surtout aux conditions naturelles des deux pays, elle paraît assez juste. L'un et l'autre sont surtout formés de vastes étendues peu ou point accidentées, tantôt couvertes de belles forêts et tantôt dénudées sur de très grandes surfaces; l'un et l'autre sont parcourus par des fleuves magnifiques, qui, sous un climat plus doux, constitueraient un superbe réseau de voies de communication; mais l'un et l'autre sont malheureusement affligés d'un climat rigoureux à l'extrême, qui couvre ces fleuves de glace pendant de longs mois et qui devient si froid lorsqu'on s'avance vers le nord que les deux tiers, sinon les trois quarts, de la Sibérie comme du Canada

semblent condamnés à rester éternellement stériles. La partie susceptible d'être exploitée n'en est pas moins encore très étendue, mais se compose, dans l'Asie russe comme dans l'Amérique britannique, d'un ruban de terre, de 5000 à 6000 kilomètres de longueur sur 400 à 500 de largeur au maximum.

Si la Sibérie ressemble au Canada, il faut avouer que c'est plutôt en laid. D'abord, elle est plus septentrionale : le point le plus rapproché de l'Équateur auquel descende sa frontière se trouve bien à 43 degrés, c'est-à-dire à peine plus haut que l'extrême sud du Haut-Canada, mais elle n'atteint ce point que sur les bords du Pacifique, à l'extrémité la plus éloignée de la Russie d'Europe, alors que c'est la partie de l'Amérique britannique la plus rapprochée de l'Angleterre, celle qui est baignée par l'Atlantique, le Saint-Laurent et les grands lacs, qui se trouve sous les latitudes les plus basses. Au contraire, dans toute la moitié de la Sibérie la plus voisine de la Russie, la présence des steppes arides et des montagnes dans le sud a forcément reporté les centres de colonisation entre le 54e et le 57e degré de latitude; plus loin, ils s'abaissent un peu, mais en restant toujours de plusieurs degrés plus au nord que ceux de l'ouest canadien. En outre, tandis que les côtes américaines du Pacifique jouissent d'un climat beaucoup plus doux que les contrées situées sur l'autre versant des montagnes Rocheuses, les régions sibériennes qui s'inclinent vers le Grand Océan sont tout aussi froides que le reste du pays; les hauteurs qui séparent le bassin de l'Amour de celui de la Léna sont trop peu élevées pour opposer une barrière efficace aux vents glacés du nord, et l'archipel japonais s'interpose entre le littoral et les eaux chaudes du courant noir qui joue dans le Pacifique un rôle analogue à celui du Gulf-Stream dans l'Atlantique. Aussi le climat de la Transbaïkalie, où prennent leur source les rivières qui, par leur réunion, forment l'Amour, est-il un des plus rigoureux de la Sibérie, et la mer gèle-t-elle pendant trois mois dans le port de Vladivostok, à la latitude de Marseille, alors qu'en face, sur la côte américaine, à sept degrés plus au nord, les hivers de Vancouver sont aussi doux que ceux de la Hollande ou de l'ouest de l'Allemagne.

Pour froide qu'elle soit, la Sibérie n'est cependant pas entièrement inhabitable; il s'en faut même de beaucoup et, jusque sur les bords de l'océan Glacial, l'humanité est représentée par quelques indigènes de tribus polaires, errant dans leurs traîneaux

attelés de chiens et suivis de nombreux troupeaux de rennes. Il est clair, toutefois, que l'homme blanc ne saurait s'accommoder de pareilles conditions d'existence et, au point de vue de la colonisation, il faut distinguer entre les diverses parties de la Sibérie. On l'a assez justement divisée en trois zones qui sont, en allant du nord au sud, la zone des *toundras*, la zone des grandes forêts et la zone agricole ; dans l'ouest et le centre, on trouve encore au sud de cette dernière la région des steppes et celle des montagnes de l'Altaï et du Sayan, qui présentent des caractères spéciaux. On ne peut prétendre placer de ligne de démarcation exacte entre ces diverses zones, car c'est graduellement que la transition s'opère de l'une à l'autre ; mais on peut dire, en thèse générale, que toutes les terres situées au nord du 63e et du 64e degré de latitude sont dépourvues de végétation arborescente, couvertes seulement de mousses et de lichens ; le sous-sol y est éternellement gelé et ne dégèle en été qu'à une faible profondeur, ce qui transforme alors presque tout le pays en un vaste marécage ; les rivières sont couvertes de glace pendant huit à neuf mois de l'année, et toute tentative de culture est radicalement impossible. A la limite sud-ouest de cette zone, à Beriozof, sur l'Obi, la température *moyenne* de l'année est de 5 degrés au-dessous de zéro, celle de l'hiver de — 23° ; la moyenne de l'été atteint encore 13°,5 et celle du mois le plus chaud 18°, ce qui est presque autant que juillet à Paris, mais la chaleur est de trop courte durée pour pouvoir produire aucun effet utile ; plus à l'est le climat devient rapidement beaucoup plus sévère, et à Verkhoïansk, village situé dans le territoire d'Iakoutsk par 67° de latitude, on atteint l'un des pôles du froid de notre hémisphère : la moyenne de l'année entière y est de — 17°, celle des trois mois d'hiver de — 47°, celle de janvier de — 49° centigrades ; il s'agit ici de moyenne de température ; quant au minimum absolu observé, il est de 68° au-dessous de zéro. Ce qui caractérise cet effroyable climat, c'est qu'à l'extrême froid de l'hiver succède un été très court, mais relativement chaud : la moyenne des lectures thermométriques pendant cette saison est de 13° et atteint 15° pour le mois de juillet, durant lequel on peut voir le mercure s'élever à plus de 25° à l'ombre. C'est là le type le plus net des climats continentaux ; la différence des températures entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid est de 64 degrés, à peu près quadruple de ce qu'elle est à Paris. Ce qui est encore

remarquable, c'est que, en quelque direction qu'on s'écarte de Verkhoïansk, fût-ce en marchant droit au nord, on trouve des climats moins rigoureux, grâce surtout à l'adoucissement de l'hiver, car l'été cesse tout à fait de mériter ce nom, sa température moyenne tombant à 9° et même à 3° sur les bords de l'océan Glacial (1).

Il n'est pas étonnant que, dans de pareilles conditions naturelles, les quatre millions de kilomètres carrés que couvre la zone des toundras ne nourrissent que 60000 à 80000 habitans Samoyèdes, Ostiaks, Tchouktches, Lamoutes et autres misérables tribus arctiques, au milieu desquelles vivent de très rares fonctionnaires et de plus nombreux exilés russes. Le renne, en même temps qu'il sert aux transports, leur fournit par sa chair leur nourriture, et par sa peau leurs vêtemens; ils n'ont qu'un autre animal domestique, le robuste chien polaire dont ils attellent leurs traîneaux. On ne peut dire absolument qu'il soit à jamais impossible de rien tirer d'utile d'une pareille contrée et qu'elle ne saurait augmenter en aucune manière la richesse de l'humanité : ne vient-on pas de voir la fièvre de l'or faire accourir sous le cercle arctique des milliers de mineurs, et les scènes de la Californie de 1850 se renouveler dans l'Alaska?

Ce n'est, en tout cas, que par des richesses minérales dont on ne sait rien aujourd'hui que la zone polaire de la Sibérie pourrait acquérir une importance économique quelconque, et des gisemens d'or extrêmement riches seraient seuls susceptibles de donner, dans une région si inhospitalière, des bénéfices assez considérables pour y faire naître quelques agglomérations de colons temporaires. En laissant de côté cette hypothèse, on peut dire que ces quatre millions de kilomètres carrés de toundras n'ajoutent rien à la richesse de l'Asie russe.

Au sud des toundras commencent les grands bois, d'abord rabougris, réduits à l'état de tiges ligneuses qui rampent sur le sol et dans lesquelles l'œil exercé d'un botaniste peut seul reconnaître les caractères distinctifs du mélèze ; les arbres s'élèvent et grossissent peu à

(1) Les stations météorologiques sont nombreuses en Sibérie, même dans la zone polaire; si l'on peut se rendre ainsi un compte exact du climat de ces régions désolées, c'est grâce à la présence de malheureux exilés politiques, gens souvent instruits, dont les observations scientifiques sont à peu près la seule distraction dans ces pays où la poste même n'arrive parfois (dans la région de la Kolyma) qu'une seule fois par an!

peu à mesure que le climat devient moins rude et surtout l'été moins court. Les mélèzes, les sapins, les pins s'élancent alors tout droit vers le ciel, empêchant les rayons du soleil de venir jamais dessécher le sol toujours humide de la *taiga* ou forêt sibérienne. Les abords des rivières sont presque toujours couverts d'immenses marais dont les plus vastes sont ceux qu'on voit aux environs du confluent de l'Obi et de l'Irtych ; lors de la fonte des neiges, les inondations s'étendent à plusieurs dizaines de kilomètres des rives basses et mal définies. Le climat de cette zone est encore extrêmement dur, la moyenne de l'année partout inférieure à zéro, celle de l'hiver variant de — 20° à — 33°, mais la température de l'été est déjà de 14° à 15°, celle du mois le plus chaud de 17° à 18° ; la saison des fortes gelées ne dure plus que sept mois au lieu de huit à neuf. Néanmoins le sous-sol est à peu près partout éternellement gelé, l'agriculture n'est possible que dans les endroits particulièrement bien exposés et exige beaucoup de soins. Il est évident que cette zone uniquement forestière qui couvre six millions de kilomètres carrés, la moitié de la Sibérie, tout en étant incapable de nourrir jamais une population dense, a déjà une valeur tout autre que la région polaire : malgré l'emploi croissant du fer dans les constructions et du charbon comme combustible, l'humanité a grand besoin de bois et les réserves dont elle dispose vont s'épuisant rapidement. Si l'on parvient à empêcher que les forêts sibériennes soient soumises au même régime d'exploitation barbare ou plutôt de dévastation que celles de l'Amérique du Nord, le monde entier viendra peut-être au siècle prochain s'approvisionner chez elles. En outre, il existe au milieu de ces grands bois des gisemens aurifères très importans près de l'Iénisséi et surtout dans le bassin de l'Olekma, tributaire de la Lena, où ils sont dès aujourd'hui très fructueusement exploités. Aussi est-on en droit de penser que ces six millions de kilomètres carrés, couverts aujourd'hui de forêts et de marécages, pourront faire vivre quelque jour un nombre d'hommes beaucoup plus considérable que les 650 000 à 700 000 habitans, moitié russes et moitié indigènes, qui s'y trouvent maintenant.

Si, de l'étendue totale de la Sibérie, nous retranchons les quatre cents millions d'hectares de toundras et les six cents millions d'hectares de forêts, il reste quelque deux millions et demi de kilomètres carrés, qui constituent la zone cultivable, la seule

qui soit susceptible de nourrir jamais une population dense.

Cette région ne se distingue pas de celle des forêts, comme celle-ci se différencie des toundras par un changement bien net dans l'aspect du paysage, si ce n'est à l'ouest où le passage de l'une à l'autre est accompagné de la substitution du bouleau au pin dans les bois; mais en Sibérie centrale, où bien peu de points encore ont été défrichés, les grands arbres verts, pins, sapins et mélèzes, couvrent presque tout le pays jusqu'aux montagnes de la frontière méridionale. Ce qui caractérise la zone cultivable, c'est que le climat est assez doux pour permettre aux céréales de mûrir. L'été y est notablement plus long et la température de la « période de végétation » y est plus élevée. C'est ce dernier facteur, la moyenne des lectures du thermomètre pendant les cinq mois de mai à septembre, qui est le plus important au point de vue agricole dans les pays du nord : tant que le grain reste en terre sous la neige, peu importe le degré qu'atteint le froid, mais, une fois la neige fondue, il faut que la plante reçoive une quantité de chaleur suffisante, pendant un temps assez long, afin qu'elle puisse se développer; il faut que les gelées d'automne n'arrivent pas avant que l'épi soit mûr. A Nertchinsk, en Transbaïkalie, l'hiver est plus froid de 4 degrés qu'à Beriozov sur l'Obi, et cependant les céréales murissent aux environs de la première de ces villes, alors que la seconde n'est entourée que de toundras désolées : c'est que, de mai à septembre, la température moyenne est de 13°,5 à Nertchinsk et de 9° seulement à Beriozov; durant le mois le plus chaud, la différence à l'avantage de la première de ces stations retombe à un degré. C'est donc le manque de durée, plus encore que le défaut d'intensité de la chaleur ou l'excès du froid, qui est le principal obstacle à la culture dans les contrées septentrionales.

Pour que les céréales, même les moins délicates, puissent arriver à maturité, il faut que la moyenne de la période végétative soit supérieure à 12° centigrades : la limite de la zone où cette température se trouve atteinte n'est pas une ligne exactement parallèle à l'équateur, elle incline fortement vers le sud-est; car, à égalité de latitude, le froid, dans l'ancien monde, augmente lorsqu'on s'avance vers l'orient. La frontière des cultures, qui se trouve bien au-dessus du 60e degré sur les côtes de la mer Baltique, atteint à peine le 58e en Sibérie occidentale; le 57e sur l'Iénisséi; le 55e au delà du Baïkal; elle continue à s'abaisser dans

le bassin de l'Amour et, en arrivant sur la côte du Pacifique, elle laisse au nord Nikolaïevsk à la même latitude que Hambourg, 54 degrés. Si mince qu'elle soit en bien des endroits, resserrée à l'ouest entre les steppes et les montagnes d'une part, la zone exclusivement forestière de l'autre, plaquée à l'est contre la frontière chinoise, la région agricole de la Sibérie n'en couvre pas moins encore une étendue quintuple de celle de la France, égale à la moitié de la partie de la Russie d'Europe qui a aussi ses zones glacées et stériles. Elle offrira longtemps encore un excellent terrain à l'émigration russe.

II

Lorsque, après avoir franchi, dans de jolis vallons boisés, les chaînes de collines s'élevant sur les gradins successifs d'un plateau, qu'on appelle les monts Oural, on se retrouve à Tchéliabinsk dans la grande plaine, on a peine à croire que l'on a parcouru depuis Moscou deux mille kilomètres de chemin de fer, tant le paysage qu'on a devant les yeux ressemble à celui de la Russie du centre, des gouvernemens de Toula ou de Riazan. Au milieu d'espaces découverts et herbus, semés de boqueteaux de bouleaux d'une verdure délicate, on aperçoit de loin en loin la tache grise d'un village aux maisons de bois, entouré de quelques champs.

La seule différence avec la Russie centrale, c'est que le bouleau domine ici d'une manière tout à fait exclusive, — de l'Oural à l'Obi, pendant quatre cents lieues, je n'ai pas vu d'autre arbre ; — c'est aussi que les fleurs sauvages, au milieu desquelles se distingue le *Kaborski tchaï*, aux longues fusées roses ressemblant à la digitale, cher aux contrefacteurs de thé, sont particulièrement nombreuses et belles ; c'est enfin et surtout que les lieux habités et les cultures sont plus rares. Néanmoins, sur une terre si semblable à la terre russe, on ne s'étonne pas que l'homme russe s'établisse volontiers : l'hiver est un peu plus long et plus froid, l'été un peu plus chaud, les moustiques sont beaucoup plus nombreux, mais le sol est moins occupé et le paysan n'y est plus resserré dans les quelques hectares qu'on a alloués à son père lors de l'abolition du servage et qu'il lui a fallu partager avec ses frères. Si l'on rencontre si peu de villages en suivant le premier tronçon du Transsibérien,

c'est qu'il passe un peu au sud de la région colonisée, qu'il effleure même parfois la steppe insuffisamment arrosée que les Kirghizes parcourent avec leurs troupeaux. Aussi voit-on souvent, aux stations, de ces nomades aux yeux noirs bridés, au teint jaune, à la tête rasée, qui jettent une note sombre au milieu des moujiks blonds, dont la surabondante chevelure retombe sur leur traditionnelle chemise rouge. Un peu plus au nord ou à l'est, après qu'on a passé l'Obi, les Kirghizes disparaissent à peu près complètement, bien que la ville de Tomsk ait encore une mosquée, la plus septentrionale du monde. Dans l'ensemble de la Sibérie occidentale, qui contient les trois cinquièmes des habitans de toute la Sibérie, les Européens forment à peu près les dix-neuf vingtièmes de la population; la zone agricole leur appartient exclusivement, les tribus polaires des Ostiaks et des Samoyèdes chassant et pêchant dans les solitudes du nord, tandis que les nomades musulmans ne se trouvent qu'à la lisière méridionale et que de rares Tartares sédentaires sont restés dans les villes.

Dès qu'on franchit l'Obi, le paysage commence à se modifier: les pins apparaissent et se mêlent aux bouleaux, puis le sol s'accidente, des chaînes de collines s'élèvent qui limitent l'horizon, les rivières coulent dans des lits encaissés sur les berges desquels des rochers se montrent à nu et rompent un peu la monotonie de la trop uniforme verdure qui couvre la grande plaine de l'ouest. La vallée de l'Iénisséi, où l'on descend par des croupes bien cultivées, est dominée à l'est par de véritables montagnes, et le magnifique fleuve, clair et rapide, de mille mètres de large, forme un agréable contraste avec les rivières plus occidentales qui roulent paresseusement des eaux toujours boueuses. L'Iénisséi passé, on est définitivement en pays de collines et de forêts; la grande route postale qui traverse de l'ouest à l'est, de Tioumen au pied de l'Oural à Striétinsk sur l'Amour, toute la Sibérie, franchit presque perpendiculairement le cours des rivières qui se dirigent toutes vers le nord, s'élève sur les hauteurs pour redescendre de deux ou trois cents mètres dans les vallées, au milieu d'une muraille presque ininterrompue de grands pins de Sibérie, au tronc rouge, à la verdure sombre, et de magnifiques mélèzes aux teintes plus claires, aux formes plus régulières, tout prêts à faire des mâts de navire; des sapins, des cèdres dont les pommes contiennent de petites noisettes que les Sibériens récoltent et qu'ils grignotent sans cesse, se montrent de temps à autre, mais

les bouleaux n'apparaissent plus qu'à la lisière des bois. Sur les bords des rivières les plus importantes s'élèvent de petites villes, et tous les vingt ou trente kilomètres, se succèdent des villages entourés de quelques cultures qui forment au milieu de ces immenses forêts de bien insignifiantes clairières. C'est, cependant, le long de la grande route, de la vallée de l'Iénisséi et du cours de deux ou trois autres rivières que presque toute la population est concentrée dans la Sibérie centrale, l'élément russe du moins, qui en forme encore la grande majorité : sur les 670000 habitans du gouvernement de l'Iénisséi, on ne compte qu'une cinquantaine de mille indigènes ; dans le gouvernement plus oriental d'Irkoutsk, la portion de ceux-ci, déjà beaucoup plus forte, n'atteint cependant que vingt pour cent : près de cent mille Bouriates environ, mi-pasteurs, mi-agriculteurs, Mongols de race et bouddhistes ou plutôt lamaïtes de religion, y vivent sur les pentes des monts Sagon, près de la frontière chinoise, et quelques autres tribus d'origine diverse errent encore dans cette province, que peuplent en tout cinq cent mille habitans.

A l'est du grand lac Baïkal, qui s'étend en croissant sur sept cents kilomètres de longueur contre cinquante à cent de largeur seulement et dont les rives montagneuses, rappelant celles des lacs d'Écosse, forment à peu près la seule partie vraiment pittoresque de la Sibérie, on se trouve déjà dans une contrée qui a eu avec la Chine des rapports suivis : la Transbaïkalie fournissait autrefois aux fauconniers des empereurs de Pékin leurs meilleurs oiseaux; aujourd'hui, c'est encore vers le Thibet, tributaire de l'Empire du Milieu, que se tournent les regards des nombreux sujets bouddhistes que compte la Russie en Transbaïkalie. Tout le district de Verkhné-Oudinsk, comprenant le bassin du principal affluent du Baïkal, la Selenga, est parfois et fort justement appelé la Mongolie russe. Au sommet de la chaîne de l'Ahmar Dabau, qui domine le Baïkal, j'ai vu pour la première fois un arbre fétiche, portant à toutes ses branches des chiffons multicolores, et au pied des pentes orientales j'ai trouvé un monastère de lamas. Les plateaux couverts de steppes marécageuses et de maigres bois qui s'étendent plus au nord et d'où descendent les premières eaux du Vitins, tributaire de la Lena, étaient inhabités avant l'arrivée des Russes et contiennent aujourd'hui quelques villages de pauvres moujiks; dans la partie de la Transbaïkalie qui s'incline vers l'Amour se rencontrent de nouveau des po-

pulations mêlées. Avant l'annexion de toute la rive droite et de la vallée inférieure du fleuve par la Russie, toute cette province formait une sorte de marche militaire; aujourd'hui encore elle est qualifiée non de « gouvernement », mais d'*oblaste*, comme les autres territoires de l'Amour, ce qui indique qu'elle est soumise au régime militaire et que toute son administration est concentrée entre les mains d'un général gouverneur. De ses 670 000 habitans un tiers est formé d'indigènes, un autre tiers de paysans ou d'habitans de ses tristes petites villes, un autre de cosaques qu'on ne distingue guère des paysans qu'à la bande jaune qui orne leur casquette et leur pantalon; en échange d'exemptions d'impôts, ils sont soumis à des obligations militaires particulières; mais le nom qu'ils portent ne paraît pas leur avoir donné toutes les qualités de leurs homonymes de la Russie d'Europe, et ils ne font pas, sous les armes, une bien brillante figure.

Les deux territoires qui ont été annexés en 1858 à l'Empire des Tsars aux dépens de la Chine, la province de l'Amour et la partie méridionale, la seule qui ait quelque valeur, de la province du littoral, sont encore à peine peuplés; ils l'étaient bien moins encore avant l'arrivée des Russes, et ne comprenaient guère qu'une dizaine de mille Mandchous et à peu près autant d'indigènes, pasteurs et surtout chasseurs et pêcheurs, de diverses tribus. Les Mandchous sont restés et ont prospéré, les autres peuplades paraissent s'éteindre peu à peu; vingt ou trente mille immigrans chinois et coréens sont arrivés surtout aux environs de Vladivostok; cela n'empêche pas les immigrans russes de former encore les cinq sixièmes des 112 000 habitans de la province de l'Amour et plus des deux tiers des 214 000 de la province du littoral; encore 30 000 des indigènes de celle-ci vivent-ils dans les régions arctiques, que les blancs leur abandonnent volontiers, et le territoire nouvellement acquis sur la Chine compte-t-il au moins 140 000 Russes sur 175 000 habitans; il est vrai que cette forte proportion est due en partie aux troupes, chaque jour plus nombreuses, qu'on y accumule depuis que la guerre sino-japonaise a si profondément modifié la situation de l'Extrême-Orient.

La région méridionale agricole de la Sibérie est donc, contrairement aux contrées glacées qui s'étendent au nord, habitée surtout par des immigrans venus d'Europe. La proportion de ceux-ci, très forte dans la partie occidentale, décroît en même temps que la densité de la population quand on s'avance vers l'est, mais

elle reste toujours supérieure aux deux tiers et, dans l'ensemble, dépasse les neuf dixièmes : des cinq millions de personnes qui vivent sur cette longue bande de terre, plus de quatre millions et demi sont d'origine européenne (1). Cependant les indigènes, de race mongole ou turque, fort supérieurs aux pauvres tribus de chasseurs et de pêcheurs qui errent dans les zones septentrionales, ne diminuent pas en nombre, mais continuent à s'accroître, quoique moins rapidement que les Russes, que vient renforcer chaque jour une abondante immigration. Entre les deux élémens, les relations sont excellentes : le préjugé de couleur, qui est si intense chez les Anglo-Saxons, qui se développe si vite chez tous les Occidentaux, dès qu'ils font un séjour prolongé dans des pays habités par des hommes d'autre race, ce préjugé ou ce sentiment, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, n'existe à aucun degré chez les Russes, peut-être parce qu'ils sont eux-mêmes plus proches des Orientaux et parce qu'ils ont toujours été habitués à leur contact. La question de religion, qui est assurément un obstacle à la fusion des immigrés et des indigènes, n'en est pas un à leurs bons rapports.

Le peuple russe — nous ne disons pas le gouvernement — est essentiellement tolérant; il tient à sa foi, mais il admet que

(1) Le tableau ci-dessous indique, d'après des données officielles (recensement du 28 janvier 1897), la superficie et la population totale des neuf provinces sibériennes. On y a joint l'évaluation de la population indigène et celle de la superficie de la zone agricole, déduites des renseignemens contenus dans l'ouvrage : *The industries of Russia. Vol. V. Siberia and the Great Siberian Railway*, publié sous les auspices du gouvernement russe à l'occasion de l'Exposition de Chicago, dans l'*Annuaire commercial et industriel de la Sibérie pour 1897*, édité à Tomsk, et autres publications géographiques. En ce qui concerne l'étendue de la zone cultivable, qui ne saurait évidemment être appréciée d'une manière bien exacte, nous y avons englobé toutes les régions où la température moyenne de la période de végétation est supérieure à + 12° ; il va sans dire qu'il s'y trouve, comme en maint autre pays, des espaces que la nature du sol ou parfois, dans l'Ouest, l'insuffisance des pluies rend stériles.

	Superficie en kilomètres carrés.	Population totale.	Indigènes et immigrés asiatiques.	Superficie de la zone agricole.
Tobolsk	1 387 000	1 438 655	180 000	700 000
Tomsk	848 000	1 917 527		
Iénisséi	2 542 000	567 807	45 000	500 000
Irkoutsk	726 000	501 237	100 000	
Iakoutsk	3 970 000	283 954	250 000	»
Transbaïkalie	594 000	669 721	200 000	360 000
Amour	447 000	112 396	18 000	270 000
Littoral	1 921 000	214 940	70 000	300 000
Ile de Sakhalin		25 495		

chacun ait le droit d'adorer Dieu comme il l'entend. Les mosquées qui s'élèvent dans maintes villes sibériennes à côté de ses églises, les lamaseries et les pagodes de la Transbaïkalie ne l'offusquent en aucune manière. J'ai vu, en allant de Tchéliabinsk à Omsk, le métropolite de cette dernière ville, qui se trouvait dans le train, descendre à une station de son wagon spécial pour aller examiner une église en construction et bénir la foule des moujiks, tandis qu'à cinquante pas de lui cinq voyageurs tartares étendaient à terre un tapis et, se tournant vers la Mecque, faisaient leur prière musulmane; des paysans qui venaient d'accourir pour baiser les mains du prélat les regardaient sans la moindre apparence d'hostilité ni de moquerie. En aurait-il été de même dans l'Europe occidentale, il y a quelques siècles, lorsque les couches populaires en étaient au même degré de développement intellectuel que ces moujiks? Je ne le crois pas, et les dissidens auraient sans doute agi prudemment en se tenant plus à l'écart. Le gouvernement russe lui-même laisse la plus grande liberté à ses sujets asiatiques en matière religieuse: l'origine de son intolérance en Europe est en grande partie politique et, s'il vaut mieux être à ses yeux bouddhiste ou musulman que catholique ou protestant, c'est qu'il voit aujourd'hui dans ces infidèles plus de futurs sujets — ou, au moins de protégés — que d'ennemis dangereux, tandis que les membres des autres confessions chrétiennes sont des descendans d'anciens adversaires ou d'insurgés, des gens qui contribuent à répandre dans l'Empire les idées libérales de l'Occident et ne sauraient avoir pour l'autocratie le même respect que les orthodoxes.

La colonisation de la Sibérie a été accomplie par les seuls sujets du Tsar, et les étrangers européens sont infiniment peu nombreux. De l'Oural au Pacifique, il s'en trouve tout au plus quelques centaines, dont une assez grande proportion de Français. Je fus fort surpris à la petite gare de Sokour, sur le chemin de fer de Sibérie, à neuf lieues au delà de l'Obi, quand un compagnon de voyage, descendu avant moi du train pour prendre l'habituel verre de thé des stations russes, se retourna pour m'appeler: « Venez donc, me dit-il, le buffet est tenu par une de vos compatriotes. » C'était bien une Française, une simple paysanne mariée à un Bessarabien et venue en Sibérie depuis une année seulement, après en avoir passé plusieurs dans la Russie du Sud; elle avait un peu perdu l'habitude de s'exprimer en français sans

avoir appris à parler très bien le russe, et semblait apprécier médiocrement sa nouvelle résidence; son buffet se distinguait, par un certain goût dans l'arrangement, de ceux que j'ai vus aux autres stations, quoiqu'ils fussent tous assez proprement tenus. Un peu plus loin, dans une grande ville cette fois, à Tomsk, j'ai rencontré une autre Française dans une librairie dont l'enseigne portait «*Frantzouskyi Magazine*», magasin français. J'ai trouvé de même dans presque toutes les villes de la grande route de poste: à Irkoutsk, à Blagoviestchensk, à Khabarovsk, à Vladivostok quelques-uns de nos compatriotes, établis là parfois depuis trente ans et exerçant les métiers les plus variés, avec une préférence marquée pour celui de photographe.

Aujourd'hui que la Sibérie commence à s'ouvrir et que le moment est proche où le chemin de fer permettra d'en exploiter les ressources, les étrangers s'y font voir en plus grand nombre, et plus d'un ingénieur est déjà venu y étudier l'importance des gisemens miniers. Mais dût-il se trouver à l'avenir dans ce pays quelques hommes spéciaux d'origine étrangère dirigeant des établissemens, cela ne saurait altérer le caractère véritable de colonisation de l'Asie russe, qui est d'être une œuvre essentiellement nationale pour laquelle le concours d'autres peuples n'a été ni recherché ni offert.

III

Au point de vue ethnique, comme au point de vue géographique, la Sibérie est un prolongement de la Russie d'Europe, on pourrait même dire de la Grande-Russie. Il y a bien quelques élémens hétérogènes, introduits le plus souvent malgré eux, des Polonais, des Allemands des provinces baltiques, descendans d'exilés ou exilés eux-mêmes: aussi trouve-t-on dans chacune des trois ou quatre grandes villes, à Omsk, à Tomsk, à Krasnoiarsk, à Irkoutsk, des églises catholiques et luthériennes. On rencontre des synagogues même dans les villes secondaires, et, jusque dans les villages, Israël a ses représentans; la petite ville de Kaïnsk, entre Omsk et l'Obi, a mérité par la quantité de Juifs qui y habitent le nom de Jérusalem de la Sibérie. Enfin, l'on compte certainement plus de cent mille *raskolniks*, adhérens des diverses sectes dont l'origine remonte à la réforme de la liturgie orthodoxe

par le patriarche Nikon au XVIIe siècle (1); mais c'est là un élément sorti des entrailles mêmes du peuple russe. Dans la province de l'Amour, ils formeraient, dit-on, plus du dixième de la population, et la Transbaïkalie est ensuite leur principal centre; beaucoup y ont été déportés au siècle dernier, leurs descendans vivent en paix aujourd'hui et appartiennent surtout à une curieuse secte qui pousse l'amour de la tempérance et l'horreur des innovations jusqu'à s'abstenir non seulement de boissons alcooliques, mais de thé. Aujourd'hui encore, on punit de l'exil en Sibérie les membres de certaines sectes étranges, comme celle des eunuques, qui sont confinés dans un village du territoire d'Iakoutsk en pleine toundra. Selon la croyance des excentriques sectaires qui adorent Napoléon comme une réincarnation du Messie, c'est sur les bords du lac Baïkal que dort le héros en attendant qu'il vienne, à la tête d'une innombrable armée, établir le règne de Dieu sur le monde entier. En laissant de côté ces sectes extrêmes, on s'accorde à dire que les raskolniks jouissent de l'estime générale, qu'ils sont sobres et laborieux et constituent l'un des élémens les meilleurs et les plus prospères de la population.

Les indigènes, les étrangers et les hérétiques mis à part, nous voici en face de la masse russe et orthodoxe. Dans ce pays qui ressemble à la Russie, mais en accuse davantage tous les caractères, l'immensité, l'isolement, la rudesse et la longueur de l'hiver, la monotonie des plaines sans horizon et des grandes forêts, les traits distinctifs de la population semblent s'être exagérés aussi.

Plus encore qu'en Russie, elle est essentiellement agricole, — l'exploitation des placers aurifères est la seule industrie qui ait acquis quelque importance et elle emploie peu de monde, relativement aux productifs résultats qu'elle donne, — plus encore qu'en Russie l'élément rural, qui comprend les neuf dixièmes des habitans, est un bloc compact de paysans, car en Sibérie la grande propriété n'existe pas. Les quelques nobles dont la statistique accuse la présence sont des fonctionnaires dont les biens se trouvent de l'autre côté de l'Oural, et les seules gens riches du pays sont des marchands des villes qui, en dehors de leur commerce, sont souvent intéressés dans des entreprises de mines d'or et peuvent bien avoir quelque maison de plaisance à la cam-

(1) D'après des statistiques remontant à trois ans en arrière et ne comprenant ni le gouvernement de Tobolsk ni celui d'Irkoutsk, il y aurait 83 000 *raskolniks* en Sibérie.

pagne, mais ne s'occupent pas d'agriculture. Des concessions de terres et des ventes ont été faites, en petit nombre, au milieu du siècle, à des particuliers; ceux-ci ont délaissé complètement ces domaines ou les ont loués à des moujiks, sans s'en occuper davantage; l'étendue totale, même en y joignant les biens de mainmorte, en est, du reste, relativement insignifiante, et toute la terre, ou peu s'en faut, est aux mains de l'État, ou des petits cultivateurs, qui sont eux-mêmes considérés, non comme propriétaires, mais comme usufruitiers de la couronne.

Ces paysans vivent presque tous, comme en Russie, dans des villages ou des hameaux; les maisons isolées sont très rares, l'agglomération étant une conséquence à peu près forcée du système de la propriété communale collective qui prévaut presque partout dans les domaines du Tsar. Un village sibérien, comme on peut s'y attendre, ressemble fort à un village russe : de chaque côté de la route se succèdent, en longues files de plusieurs centaines de mètres, les maisons noires en bois, séparées les unes des autres par des cours où se trouvent des étables et un ou deux hangars et sur lesquelles ouvrent les portes des habitations. Sur la teinte sombre et triste des façades en poutres non équarries et des palissades en planches des cours, tranchent seulement les boiseries saillantes, le plus souvent peintes en blanc, des petites fenêtres et, parfois, le ton frais d'une *isba* neuve que les intempéries d'une ou de deux années ne tarderont pas à rendre semblable à ses voisines. Ce morne ensemble n'est réellement égayé que dans les bourgades de quelque importance, que l'absence de rues latérales fait s'allonger démesurément sur plusieurs kilomètres, mais qui possèdent une église de briques aux coupoles vert clair, aux murs recouverts d'un crépi éblouissant. Les chapelles de la plupart des villages ne sont pas si imposantes et une croix seulement distingue des autres *isbas* ces pauvres lieux de prière où, de loin en loin, un pope vient dire une messe.

Tout cela a l'air rude, plus rude encore qu'en Russie d'Europe, peut-être à cause de ces maisons, qui ne sont plus en planches, mais en poutres brutes, à la façon des *log-houses* du Far-West américain, peut-être à cause de l'aspect sauvage des animaux qui errent sur la route, des chiens à mine de loups, des porcs noirs qui ressemblent à des sangliers. Et cependant le paysan sibérien a plus d'aisance, je crois, que le paysan russe; ses isbas sont plus spacieuses et je n'ai pas aperçu à l'est de l'Oural de misérables

chaumières, presque des gourbis, comme j'en avais vu à l'ouest. Mais il est plus primitif, plus ignorant de toute règle d'hygiène et de propreté, de tout ce qui pourrait donner un peu d'agrément à sa vie, orner et assainir cette isba où il reste calfeutré pendant les six longs mois d'hiver, tenant presque toujours fermées, même dans la belle saison, les doubles fenêtres des deux ou trois petites chambres où s'entassent huit ou dix personnes. Il est paresseux et apathique au delà de tout ce qu'on peut imaginer et ne conçoit que deux plaisirs : dormir ou rêver en fumant sa pipe, et boire du *vodka*, boire non pas pour s'égayer, mais pour être ivre-mort. Pendant que les hommes vont au cabaret, les femmes jasent devant leur porte sans rien faire, en jetant de temps en temps un coup d'œil distrait sur les enfans blonds, en chemise rouge, qui jouent dans la boue ou dans la poussière. Le travail est toujours limité à ce qui est strictement nécessaire, et l'on aime mieux se passer du superflu que de peiner pour l'avoir : chaque village possède un nombreux troupeau de vaches qui va paître sur les jachères, sous la conduite de trois ou quatre vieillards ou gamins, et l'on a d'excellent lait en abondance, mais il est bien rare de trouver du beurre, et le fromage est inconnu. Sur quatre-vingts ou cent villages sibériens que j'ai traversés, je n'ai pas vu un seul jardin potager, si ce n'est dans deux ou trois *stanitsas* cosaques de Transbaïkalie. Ce n'est pas que les légumes ne puissent pousser, mais c'est qu'on ne veut pas les cultiver. Les villes de l'Amour, Blagoviestchensk, Khabarosk, sont les seules où l'on en trouve, parce que les Chinois de la rive opposée viennent les apporter.

A la paresse, le paysan sibérien joint le plus extrême entêtement. Ce n'est pas toujours une mauvaise qualité chez un peuple, et c'est à leur obstination que les Anglais doivent une grande partie de leurs succès; mais ils s'entêtent à agir, en dépit de tous les obstacles, tandis que le Sibérien, plus encore que le Russe, s'entête dans l'inaction. Sa force d'inertie est merveilleuse, et lorsqu'il a décidé de s'abstenir, aucun raisonnement, aucune objurgation, ne peuvent le mettre en mouvement. J'ai entendu presque tous les Européens qui avaient voyagé ou séjourné en Sibérie se plaindre que ce fût le seul pays au monde où l'on ne pût rien obtenir même avec de l'argent. Et c'est vrai : à de certains jours, quelle que soit la somme que vous offriez, vous ne trouverez pas, dans un village, d'homme qui consente à vous conduire avec ses chevaux à quatre

ou cinq lieues de là ; une autre fois, on vous demandera un prix tellement démesuré que vous préférerez attendre dans l'espoir d'obtenir un rabais un peu plus tard ; en ce cas vous serez vite désillusionné. J'ai vu souvent des paysans, sachant que je devais avoir au bout de deux ou trois heures des chevaux de poste, et que j'aurais fait un léger sacrifice pour partir plus vite, s'en tenir aux exigences exagérées qu'ils avaient émises tout d'abord et perdre ainsi l'occasion d'un marché avantageux, sans aucune compensation ; non pour prendre part à une fête ou pour se livrer à des travaux urgens, mais pour rester à fumer, assis devant leurs isbas ou à boire au cabaret.

Si l'absence de besoins fait le bonheur, assurément les Sibériens devraient être heureux, car tout en eux respire le dédain du progrès et de la moindre amélioration : « Ceci a suffi à nos pères, nous pouvons bien nous en contenter », telle est la réponse que fait infailliblement l'homme du peuple à toute suggestion d'un changement. Les citations qu'ils cherchent de préférence dans les textes sacrés et qu'on rencontre souvent inscrites jusque sur la vaisselle prêchent toujours la résignation ou l'abstention, jamais l'action ni l'effort : « Celui qui est content de peu ne sera pas oublié auprès de Dieu », voilà celle que j'ai lue dans la plus sale des stations de poste de la Transbaïkalie ; elle était certes appropriée au lieu, et elle convient bien aussi à tout ce peuple. Elle a sa beauté, d'ailleurs, et s'applique en mainte circonstance, mais il y a bien d'autres versets dignes d'être cités dans la Bible, et de plus fortifians. De ceux-là je n'ai jamais entendu parler entre l'Oural et le Pacifique.

Ce manque d'énergie et de persévérance, si général, de l'avis de tous ceux qui connaissent bien l'Empire des Tsars, et des Russes eux-mêmes, aussi bien en Russie d'Europe qu'en Russie d'Asie, paraît bien être un des traits profonds du caractère national, soit qu'il ait existé de tout temps, soit qu'il ait été imprimé au peuple par l'infusion de sang et surtout d'idées et d'habitudes asiatiques qui s'est produite, du XIIIe au XVIe siècle, sous la domination tartare. Les climats très froids, où l'hiver s'étend sur la moitié de l'année et plus, portent en outre à l'apathie non moins que les climats extrêmement chauds, surtout lorsque l'ignorance de l'homme qui y est soumis le condamne à rester pendant les mois où les travaux extérieurs sont impossibles dans un complet engourdissement intellectuel aussi bien que physique.

Or, les illettrés forment l'immense majorité des paysans sibé-

riens; en 1894, le gouvernement de Tobolsk, le mieux partagé à cet égard, ne comptait dans ses écoles que 19 100 enfans, alors qu'il était peuplé de plus de 1 400 000 âmes; dans les villes, la proportion du nombre des écoliers à celui des habitans était de 4,63 pour 100, mais, dans les campagnes, elle n'atteignait que 1,05. Il n'y a pas à s'étonner de ces chiffres si faibles, quand on songe à l'énormité des distances, à la difficulté de placer un maître d'école dans chaque hameau, à la prédominance des illettrés en Russie d'Europe même où, malgré les grands progrès accomplis depuis quelques années, les deux tiers des conscrits ne savent encore ni lire ni écrire; mais il est certain qu'en un pareil pays, plus que partout ailleurs, l'instruction serait précieuse, pour permettre à l'homme des campagnes d'occuper les longs loisirs que lui impose le climat.

Le servage n'a jamais existé en Sibérie qu'à l'état d'exception, aussi les moujiks ont-ils une attitude plus fière, moins déprimée que leurs frères de la Russie d'Europe. Ils ont en commun avec eux cet esprit de charité réel, quoique peu agissant, cette « pitié slave », peut-être un peu trop vantée, car ce n'est pas une vertu active, qui les porte à s'entr'aider les uns les autres, tout en se défiant assez des étrangers, des inconnus, à moins que ce ne soient des malheureux, des forçats évadés par exemple, pour lesquels ils laisseront parfois une jatte de lait ou un morceau de pain, sur le rebord d'une fenêtre de leur isba. Ces qualités sont insuffisantes à compenser les défauts que j'ai décrits sans les exagérer, je crois, et que leur isolement et leur ignorance contribuent beaucoup à accentuer. il n'est que juste de le reconnaître. Mais on juge aisément quel médiocre parti de pareilles gens peuvent tirer des ressources que la nature a mises entre leurs mains.

Le sol est souvent très riche en Sibérie : le célèbre *tchernoziom*, la terre noire de la Russie du sud, couvre une grande partie de la zone méridionale des provinces de Tobolsk et de Tomsk; les vallées supérieures de l'Obi et de l'Iénisséi, abritées des vents du nord, jouissant d'un climat plus doux que les plaines, sont d'excellens terrains pour toutes les variétés de cultures : sur les bords de l'Angara, le grand émissaire du lac Baïkal et de ses affluens, sur ceux, un peu trop humides peut-être, du moyen Amour et des rivières qui s'y jettent, se trouvent de vastes étendues très fertiles; mais les méthodes agricoles sont des plus primitives. Nouvellement défrichée ou prise sur la steppe vierge, la terre arable est

d'abord ensemencée pendant deux ou trois ans, puis laissée un an en jachère; après quoi, suivant qu'elle est plus ou moins fertile, on lui applique l'assolement triennal habituel en Russie, — blé ou seigle, avoine, jachère, — ou bien on ne la cultive qu'une année sur deux. Quand le rendement, qui baisse d'année en année, devient tellement faible que le champ ne peut plus donner aucun profit sérieux, on l'abandonne et on le laisse reposer pendant cinq, dix, vingt ou même trente ans, jusqu'à ce que des signes particuliers, tels que l'apparition de certaines herbes, aient permis de reconnaître que le sol a recouvré quelque fertilité. On l'ensemence alors à nouveau, mais la durée de cette seconde période de culture est moindre que la première, la proportion des années de jachère plus forte, les grains employés plus grossiers : le froment ou le seigle d'hiver sont remplacés par le seigle de printemps, par l'orge, par le sarrasin. Le nombre de récoltes qu'on peut tirer d'un champ pendant une période de culture varie de trois à quatre pour les plus pauvres, à trente et quarante pour les plus riches; quelques terrains exceptionnels sont même cultivés depuis cent ans sans intervalle de repos prolongé.

Une culture aussi extensive, négligeant absolument l'usage des engrais qui pourraient maintenir la fertilité du sol, doit, en général, aboutir d'autant plus vite à l'épuisement de la terre que les charrues primitives des *moujiks* n'en peuvent remuer qu'une mince couche superficielle. On s'aperçoit, en Sibérie, de cet affaiblissement des qualités productrices du sol à la fréquence croissante des mauvaises récoltes, à la moindre résistance opposée par les céréales aux caprices d'un climat inconstant et rigoureux, aux sécheresses, aux brouillards d'automne, aux gelées, tardives ou précoces, du mois de juin ou du mois d'août. Aussi l'irrégularité des moissons est-elle devenue un véritable fléau : en 1894, on a récolté 18 742 000 hectolitres de grains de toute sorte dans le gouvernement de Tobolsk; l'année précédente, la moisson n'avait produit que 6 300 000 hectolitres. Ces variations ont les conséquences les plus graves dans un pays où les communications ont été, jusqu'à ces dernières années, très difficiles : elles ont entraîné les plus brusques soubresauts dans les prix; dans le sud du gouvernement de Tobolsk, on a vu le prix des 100 kilogrammes de seigle passer de 2 francs, dans l'automne de 1887, à 11 fr. 60, un an plus tard, et atteindre 32 francs, en 1892. Les cours les plus élevés de la farine de seigle et de la farine de blé cotés sur le mar-

ché de Tomsk durant la période de vingt-cinq ans qui s'étend de 1870 à 1894 sont sextuples des cours les plus bas; ces prix sont, il est vrai, exprimés en roubles, dont la valeur a changé pendant ce temps, mais sans que l'amplitude des variations dépassât 50 pour 100.

Les terres vierges sont, sans doute, en si grande quantité en Sibérie qu'il est encore aisé aux paysans de se déplacer pour en trouver lorsque leurs anciens champs s'épuisent. Ils ne s'en font pas faute, mais ce système ne saurait continuer longtemps, en présence du développement que prend la colonisation, et il faudra de toute nécessité avoir recours à des méthodes d'exploitation moins barbares; aujourd'hui, la culture n'est devenue un peu intensive que dans le gouvernement de Tobolsk, vers la limite nord de la zone agricole, en des régions déjà anciennement peuplées et de climat peu favorable; mais on a déjà pu constater que le prix des grains y était notablement moins variable qu'ailleurs, ce qui est une conséquence de la plus grande régularité des récoltes. Le jour où l'on se résoudra à adopter un système d'agriculture en conformité avec les progrès modernes et des outils un peu perfectionnés qui permettront d'atteindre partout le sous-sol vierge, sous les couches superficielles souvent épuisées, les magnifiques terres à céréales qui abondent en Sibérie montreront qu'elles peuvent produire bien autre chose que les 50 millions d'hectolitres de grains qu'on y recueille aujourd'hui (1). Si l'on songe que presque toute la population vit dans les campagnes et que le climat ne permet guère d'autre culture que celle des céréales et de la pomme de terre, la production de la Sibérie paraît, certes, assez faible.

Deux raisons principales suffisent à l'expliquer : en premier lieu, l'impossibilité de tirer parti de l'excédent des récoltes en présence de l'insuffisance des moyens de communication, en second lieu l'existence, pour une très grande portion des paysans, d'une source de revenus toute spéciale, étrangère à l'exploitation du sol : le service des transports de tous les produits manufacturés

(1) En 1894, année de bonne récolte, la production totale des céréales avait atteint un peu plus de 48 millions d'hectolitres, dont 36 200 000 dans les deux gouvernemens réunis de Tobolsk et Tomsk (Sibérie occidentale); 5 800 000 dans le gouvernement de l'Iénisséi; 4 500 000 dans celui d'Irkoutsk et moins de 2 millions dans les provinces orientales. Le froment, presque toujours semé au printemps, et l'avoine, formaient chacun 30 pour 100; le seigle d'hiver 20 pour 100 de la production totale que complétaient le seigle de printemps, l'orge, etc.

qu'il faut importer d'Europe en Sibérie, et surtout du thé qui vient de Chine en Russie par voie de terre et traverse tout le pays du marché frontière de Kiakhta à l'Oural sur plus de trois mille kilomètres. Ce seul trafic du thé, qui porte chaque année sur vingt à vingt-cinq mille tonnes et se fait par de petits chariots ou des traîneaux que tire un seul cheval, constitue la principale ressource de tous les riverains de la grande route postale et commerciale qui va de l'Oural au lac Baïkal et bifurque ensuite sur la frontière de Chine et le fleuve Amour. Voyageurs, émigrans, condamnés, marchandises, tout passe par cette route, et les importans revenus, aisément gagnés, qu'en tirent les paysans, ont encore contribué à accentuer leurs habitudes de nonchalance et de paresse; aussi voient-ils d'un fort mauvais œil l'avancement du chemin de fer qui va les forcer à se mettre sérieusement au travail des champs. Autour des villages qui se succèdent tous les vingt à trente kilomètres, les cultures n'ont pas aujourd'hui à beaucoup près l'étendue que paraîtrait comporter le nombre des habitans. Les champs d'avoine prédominent, et les chevaux, petits et laids, mais robustes, sont très nombreux : il y a, pour 100 habitans, 80 chevaux dans le gouvernement de Tomsk, 90 dans ceux de l'Iénisséi et d'Irkoutsk, alors qu'il y en a seulement 7 en France et 22 aux États-Unis; l'Asie centrale russe et surtout la République Argentine, qui compte 112 chevaux pour 100 habitans, sont seules mieux pourvues à ce point de vue que la Sibérie.

Les autres animaux domestiques abondent aussi, quoique les bœufs ne soient employés ni comme bêtes de labour, ni comme bêtes de trait, et que les Russes, en Asie comme en Europe, fassent très rarement de l'élevage leur occupation principale. Il y a cependant, suivant les régions, 60 à 80 têtes de gros bétail par 100 habitans, ce qui fait au moins trois par ménage. Les moutons sont, au contraire, peu nombreux, et la rigueur du climat leur paraît peu favorable; en ce qui concerne l'espèce bovine, il y a d'immenses étendues de pâturages, dans les steppes du sud-ouest et en Transbaïkalie, qui conviendraient merveilleusement à son élevage sur une grande échelle; mais les Kirghizes, d'une part, et les Bouriates, de l'autre, sont les seuls à le pratiquer. J'ai croisé, peu après Tchéliabinsk, un train rempli de bétail se rendant à Saint-Pétersbourg, et l'on exporte en Russie et même en Allemagne du beurre venant de ces steppes. Les ressources pastorales de la Sibérie, comme ses richesses agricoles paraissent

donc susceptibles d'un grand avenir, d'autant plus que ses provinces de l'Amour et du Pacifique pourraient trouver un vaste débouché dans l'Extrême-Orient, où la population est très dense, les animaux domestiques à peu près complètement absens, et où, dans bien des endroits, le lait est un article tout à fait inconnu.

IV

Pour si grande que puisse devenir la productivité du sol sibérien, la tendance à l'avilissement des produits agricoles pourrait susciter des craintes au sujet du développement de l'Asie russe, s'il ne devait être fondé que sur ce genre de ressources. Mais le sous-sol est plus riche encore que le sol lui-même; les gisemens minéraux qui exercent le plus de séduction sur les hommes y abondent, aussi bien que beaucoup d'autres, moins brillans, mais plus essentiels à la prospérité durable d'un pays. Les mines de métaux précieux sont jusqu'à présent les seules qui aient été exploitées sérieusement, bien que quelques gisemens de fer aient aussi été effleurés. Même pour l'or, on ne s'est porté encore que sur les *placers*, les alluvions aurifères des vallées, et nulle part on ne s'est attaqué aux filons eux-mêmes. Il ne pouvait en être autrement dans ce pays sans voies de communication, où le transport des machines perfectionnées et très lourdes, des pilons, des concasseurs qu'exige l'extraction de l'or contenu dans les roches dures aurait entraîné des frais énormes, où il aurait fallu aller reconnaître les gîtes minéraux à de très grandes distances des centres de peuplement, au milieu de forêts et de montagnes inexplorées, où l'on aurait enfin réuni difficilement le capital nécessaire à de pareilles entreprises. Les *placers*, au contraire, situés plus à portée, dans les vallées, se contentant d'un outillage bien moins compliqué et moins dispendieux, puisqu'il s'agit simplement d'extraire du sable et de le laver, les *placers* sont déjà exploités en grand nombre d'un bout à l'autre de la Sibérie, d'où provenaient, dès 1895, les deux tiers de la production totale de l'empire russe, qui est, on le sait, le quatrième des grands centres aurifères du monde. Il ne le cède en importance qu'aux États-Unis, à l'Australie et au Transvaal, et la valeur de l'or extrait de ses mines en 1895 s'élevait à 125 millions de francs.

C'est là un chiffre officiel, déjà considérable, mais qui reste

probablement très au-dessous de la vérité, à cause de l'intérêt qu'ont les mineurs à travailler clandestinement et à exporter en cachette le produit de leurs travaux. L'État est le seul acheteur légal de l'or en Sibérie et prélève, au moment où il en prend possession, un droit de 3 à 15 pour 100 du produit brut (1), outre l'impôt d'un rouble par dessiatine (110 ares) de terrain concédé. Ce système de taxation est évidemment mal conçu : il pousse d'abord à des dissimulations considérables, qu'un haut fonctionnaire de l'administration des mines n'estimait pas à moins de 5 000 kilogrammes, soit plus de quinze millions de francs d'or par an ; de plus, il a conduit les compagnies minières à se faire concéder des étendues exagérées de terrains aurifères dont elles n'exploitent que les plus riches, mais dont elles préviennent ainsi le passage entre les mains de concurrens qui leur enlèveraient leur main-d'œuvre ou les obligeraient à hausser leurs salaires. Une élévation de la taxe superficielle, compensée par la suppression du droit perçu sur le produit brut, empêcherait cet accaparement et rendrait les fraudes moins aisées. Il semble qu'une réforme dans ce sens soit prochaine. L'obligation même de vendre à l'État est onéreuse pour les concessionnaires, parce qu'ils doivent envoyer leur or à une grande distance, aux fonderies de Tomsk ou d'Irkoutsk où les agens du gouvernement l'analysent pour en établir la valeur, alors qu'il serait souvent plus simple de l'expédier directement en Europe et de le céder à des particuliers qui en payeraient plus rapidement le prix. L'inconvénient d'avoir à attendre l'argent, dont les exploitans ont souvent un besoin urgent, était encore plus sensible, lorsqu'il y a peu de temps les « assignations » délivrées aux vendeurs n'étaient payables qu'au bout de plusieurs mois, quand leur or avait atteint Saint-Pétersbourg, et qu'ils étaient obligés de les escompter aux taux élevés en usage en Sibérie. Le transport du métal en Europe est, d'autre part, une gêne pour l'État ; il se fait sous la protection d'escortes armées. J'ai rencontré à deux ou trois reprises entre l'Iénisséi et le Baïkal de ces charrettes portant, outre des sacs d'or, trois ou quatre soldats, la baïonnette au canon de leur fusil, tout prêts à repousser une attaque.

Une réforme de la législation minière s'impose donc et paraît d'ailleurs prochaine ; une amélioration des méthodes d'exploita-

(1) Le chiffre de 15 pour 100 ne s'applique qu'à la Transbaïkalie.

tion n'est pas moins nécessaire : on est encore, sur les *placers* sibériens, à peine sorti de la « période héroïque », suivant l'expression d'un ingénieur qui les a beaucoup étudiés, M. Levat, c'est-à-dire que, si l'on n'en est plus, en général, à l'emploi de la batée qui ne permet de laver que 250 litres d'alluvion par jour, les appareils qu'on emploie sont cependant très primitifs et ne permettent de traiter que les parties les plus riches des *placers*. On arrache ainsi les « yeux de la mine », comme disent les Anglais, puis on va s'établir ailleurs, et il est souvent très difficile, même à une exploitation rationnelle, de reprendre les travaux pour extraire avec fruit les parties moins riches d'un *placer* écrémé. Les roches aurifères sibériennes n'ont, en effet, été désagrégées qu'à une époque géologique récente; les vallées n'ont pas eu le temps de s'approfondir, depuis le dépôt des alluvions, en sorte que celles-ci se trouvent dans des fonds, recouvertes par des terrains tourbeux, marécageux, au lieu d'être sur le flanc des montagnes, comme en Californie, où d'énergiques érosions ont abaissé le niveau des vallées depuis leur formation. L'exploitation est donc plus coûteuse, elle nécessite l'enlèvement en grande quantité des couches superficielles stériles et le transport de ces débris à une grande distance sur les côtés ou en aval. S'il faut refaire toute une installation pour un gisement dont les meilleures parties ont été enlevées, les frais seront souvent hors de proportion avec le résultat à en attendre, et on renoncera définitivement à exploiter le *placer*. C'est ainsi que beaucoup de mines sibériennes des bassins de l'Obi et de l'Iénisséi ont été épuisées et que le centre de l'industrie s'est transporté dans les bassins de l'Amour et de la Lena, malgré les difficultés opposées à l'exploitation par le gel perpétuel du sol jusqu'à vingt mètres de profondeur, malgré la brièveté de la saison de travail qui ne dure que cent à cent vingt jours, malgré l'énormité des frais de transport et l'élévation des salaires qui atteignent 4 francs par jour, sur les *placers* de l'Olekma (affluent de la Lena), au lieu de 2 francs sur l'Iénisséi et de 50 centimes aux environs de Sémipalatinsk, où l'on emploie des ouvriers kirghizes. Des progrès notables s'accomplissent depuis plusieurs années dans ces régions où l'exploitation se trouve entre les mains, non plus de petites associations ou de chercheurs individuels, mais de compagnies importantes où sont engagés les capitaux des grands commerçans sibériens, en général très riches, et même souvent de maisons russes. La plus

grande compagnie de l'Olekma avait extrait, en 1880, 8 400 kilogrammes d'or, soit plus de 25 millions de francs, et se maintenait encore à 18 millions, en 1896. C'est l'une des plus grandes, productrices d'or du monde.

Avec l'établissement de bons moyens de transport, surtout s'il est accompagné d'une réforme libérale de la législation, la Sibérie ne saurait tarder à voir se développer énormément la production de ses *placers* de la Transbaïkalie, de l'Amour et de la Lena, et sans doute aussi à voir revivre les mines de l'Altaï et de l'Iénisséi, d'autant qu'on ne tardera pas, de ce côté surtout, à s'attaquer aux filons eux-mêmes. Déjà les capitaux européens s'occupent de l'Asie russe : plusieurs missions d'ingénieurs français l'ont explorée depuis trois ans, et je n'ai pas été peu surpris de rencontrer en bateau, sur le fleuve Amour, deux ingénieurs anglais que j'avais vus en décembre 1895 sur les lointains champs d'or du Transvaal. Pas plus que les ressources agricoles, les grandes richesses minières ne font défaut à la Sibérie, et la main-d'œuvre même n'y est pas excessivement rare ; ce qui lui manque encore, mais ce qu'elle peut avoir bientôt, ce sont les capitaux et surtout les méthodes scientifiques pour la mise en valeur du sol et du sous-sol.

Les mines d'argent de Nertchinsk, célèbres autrefois jusqu'en Occident, parce qu'elles passaient pour le pire des bagnes sibériens, n'ont plus d'importance aujourd'hui, et les perspectives du métal blanc sont trop peu brillantes pour qu'on puisse espérer leur en voir reprendre dans un avenir prochain ; mais le cuivre, le fer et la houille sont abondamment distribués en de nombreux points du pays et paraissent constituer une de ses principales et de ses plus durables richesses. Le cuivre, dont les applications se développent tous les jours au fur et à mesure des progrès de l'électricité, n'est encore exploité nulle part ; on sait, néanmoins, que d'excellens minerais existent sur le haut Iénisséi, dans le district de Minousinsk, célèbre aussi en Sibérie par ses ressources agricoles ; et d'autres se trouvent plus à l'ouest, sur l'Irtych. Le fer est aussi en très grande quantité dans ces régions occidentales, dans les montagnes de l'Altaï et sur les bords de l'Iénisséi, puis au centre, dans la vallée de l'Angara, et à l'est, en Transbaïkalie. On l'exploite même quelque peu, et il existe en Sibérie quatre forges au bois, d'une certaine étendue. Enfin le minéral le plus essentiel à notre civilisation, la houille, est distribué certainement

avec une abondance tout à fait exceptionnelle dans les plaines de l'ouest; on en a reconnu depuis quelques années déjà un vaste bassin, commençant à une cinquantaine de lieues au sud de la ligne du Transsibérien, près de la ville de Kouznetsk, et s'étendant vers le haut Obi; en 1897, on en a découvert un nouveau, plus puissant encore, à cent vingt kilomètres à l'est de Tomsk, traversé cette fois par la voie ferrée elle-même et donnant, paraît-il, un charbon d'aussi bonne qualité que les meilleures houilles anglaises. Enfin, à l'autre extrémité de la Sibérie, tout près de Vladivostok, et par conséquent de la mer, se trouvent encore d'autres gisemens de houille. Ce ne sont là que les couches de combustible dès aujourd'hui reconnues; elles suffiraient à faire considérer le pays qui les possède comme très favorisé, mais bien des régions sont encore inexplorées au point de vue géologique, et il n'est pas impossible que de nouvelles richesses houillères soient découvertes.

L'industrie n'existe, en Sibérie, que sur une très petite échelle. Quelques minoteries et distilleries réparties un peu partout, des mégisseries dans le gouvernement de Tobolsk, des fabriques d'allumettes, des brasseries, des briqueteries; l'ensemble de tous ces établissemens est insignifiant et leur production ne suffit pas à la consommation locale. Les petites forges que j'ai déjà mentionnées végètent, et, en l'absence de bons techniciens et d'ouvriers exercés, ne donnent que des fers et de la fonte de mauvaise qualité. Il est et il sera longtemps trop tôt pour que le pays devienne le centre de grandes industries : ses habitans devront se borner pendant plusieurs dizaines d'années sans doute à extraire les produits bruts du sol, à les dégrossir tout au plus, mais sans essayer de les amener à la forme sous laquelle on les consomme. Tous les pays neufs ont fait ainsi : aux États-Unis, comme au Canada ou en Australie, et partout où l'on a voulu provoquer prématurément l'installation de manufactures, l'expérience a été malheureuse; il n'y a donc ni à s'étonner ni à s'affliger de ne pas voir de grandes usines établies en Sibérie.

V

En l'absence d'industries importantes, les villes sibériennes ne sont ni nombreuses ni considérables : le recensement de 1897 n'en accuse que onze qui aient plus de 10000 habitans; huit

d'entre elles jalonnent la grande voie de poste et de commerce qui part du pied de l'Oural, à Tioumen, pour aboutir aux bords du Pacifique, à Vladivostok, et se trouvent toutes aux points de croisement de cette route et de vallées fluviales; une autre, Omsk, est au point où le chemin de fer transsibérien, qui passe plus au sud que l'ancienne voie de terre, coupe l'Irtych; Tobolsk, l'ancienne capitale de toute la Sibérie, aujourd'hui bien déchue, au confluent du même Irtych et du Tobol, est aussi à la jonction de deux voies de communication; Barnaoul seule, sur le haut Obi, est à l'écart des grandes artères, mais au centre du district agricole le plus favorisé de la Sibérie. Nombre de petites villes marquent aussi les croisemens de la voie de poste et des plus considérables parmi les vallées secondaires. Toutes ces cités sont des centres de distribution des articles manufacturés qui arrivent de l'Europe, en même temps que des entrepôts où viennent se réunir les produits de ces vallées qui doivent être exportés.

Elles sont administratives et commerçantes à la fois : dans chaque gouvernement, sauf celui de Tobolsk, le chef-lieu est la plus grande ville, et les nombreux fonctionnaires qui y résident, les établissemens officiels variés qui s'y trouvent, contribuent dans une large mesure à lui donner de l'importance; dans la région de l'Amour et du littoral, les garnisons viennent s'ajouter aux tchinovniks civils : à Vladivostok, la population russe se composait, en 1895, de 2780 civils seulement, auxquels il fallait joindre 189 exilés, 555 fonctionnaires et prêtres (leurs femmes et leurs enfans compris) et 10 087 officiers et soldats (avec leurs familles). A Khabarovsk, l'élément officiel est encore plus prépondérant. Sauf Blagoviestchensk, placé au confluent de l'Amour et de la Zeya, et qui doit son activité au voisinage des mines d'or, les villes de la Sibérie orientale ne sont que des camps ou de grands villages, comme Tchita et Nertchinsk, dont les *isbas* sont perdues au milieu de rues et de places d'une largeur démesurée, et dominées de loin en loin par la masse énorme et blanche de quelque édifice gouvernemental.

Entre l'Oural et le Baïkal, au contraire, on trouve de vraies villes qui ont une existence propre et se sont développées plus naturellement. Ce n'est pas qu'elles soient bien agréables aux yeux de l'étranger; elles se ressemblent fort et ressemblent aussi aux villes russes de province : de Saratof ou de Samara, de bien des quartiers de Moscou même, à Irkoutsk ou à Tomsk, la différence

est légère : le fond est constitué par de petites maisons de bois noires, pareilles à celles qu'on voit dans les campagnes, alignées le long de rues qui se coupent à angles droits et sont d'ordinaire très larges pour rendre plus difficile la propagation des incendies contre lesquels on s'efforce de prendre toutes les précautions possibles : n'est-il pas par exemple, et non sans raison, défendu de fumer sur le grand pont de bois qui traverse l'Angara à Irkoutsk ! Dans certains quartiers plus riches, on ajoute un étage aux maisons, on les peint en blanc, en gris, en couleurs claires. Enfin dans quelques rues, on trouve des édifices en pierre, à deux ou trois étages, très rarement des maisons d'habitation, plus souvent des magasins de riches négocians, et plus souvent encore des établissemens officiels de toute espèce, chaque ville ayant un musée, un hôpital, un gymnase ou collège de garçons et un autre de filles, en général des casernes. Les grandes masses blanches de ces bâtimens, le plus souvent groupés, quelquefois sur des hauteurs, ont bonne apparence et sont encore dominées par les églises. Celles-ci sont innombrables : de la place qui se trouve devant la cathédrale d'Irkoutsk, et qui est cependant dans un fond, on peut en voir sept tout autour de soi. Elles sont le plus souvent peintes en blanc, quelquefois en bleu clair ou en rose, à l'extérieur, surmontées d'une grande coupole et de plusieurs petites toutes dorées ou argentées, et font un excellent effet par un beau soleil ; à l'intérieur, elles ont tout le luxe d'icônes habituel aux églises russes.

A tout prendre, une ville sibérienne est certainement plus belle et mieux pourvue qu'on ne s'y attendrait ; les trottoirs sont en bois, quand il y en a, et les rues sont des bourbiers, dès qu'il a plu, —un honorable fonctionnaire, dont je ne saurais suspecter la parole, m'affirmait, à Tomsk, que, lors de la fonte des neiges, un bœuf s'était noyé devant sa maison ; —mais, après tout, les rues de Chicago ou de la Nouvelle-Orléans ne sont pas toujours si bien tenues, et sous ces climats extrêmes il est particulièrement difficile d'établir une bonne voirie. D'autre part, le téléphone fonctionne dans toutes les villes importantes ; à voir s'aligner les poteaux qui portent les fils, on pourrait se croire en Amérique ; l'éclairage électrique existe même à Tomsk et à Irkoutsk. Les transports sont très suffisamment assurés par de rapides petits fiacres, à la mode russe où une course ne coûte que vingt kopeks (0 fr. 53) ; ce dont on s'étonne ici, comme en Russie, c'est

l'absence de mouvement, l'aspect presque toujours désert de villes qui sont pourtant des centres commerciaux assez actifs.

Ce sont aussi des oasis intellectuelles. Bien qu'on ait fait dans ces derniers temps de louables efforts pour développer l'instruction dans les campagnes sibériennes, les difficultés auxquelles on se heurte sont si grandes qu'ils n'ont encore porté que peu de fruits. Dans les villes, la tâche était moins lourde; on voit partout des établissemens d'instruction primaire et secondaire, à la fondation et à l'entretien desquels les particuliers ont souvent, comme en Russie d'Europe, contribué pour des sommes importantes : dans une petite ville de trois mille âmes, l'une des plus riches de la Sibérie, il est vrai, à cause des opulens négocians en thés qui y demeurent, Troïtzkosavsk, près de Kiakhta, il y a une école réale (école d'enseignement spécial) entretenue par la guilde des marchands et une école primaire gratuite qui n'a été bâtie et ne vit que grâce à des souscriptions volontaires. Enfin il se trouve maintenant en Sibérie une Université, récemment fondée à Tomsk; ses vastes bâtimens blancs à trois étages n'abritent encore qu'une Faculté de médecine, qui compte cinq cents étudians; on en a rendu avec raison l'accès plus facile qu'en Russie d'Europe, et l'on compte ouvrir bientôt une Faculté de droit; ce sera le corollaire de la mise en vigueur, en Sibérie, des grandes réformes judiciaires d'Alexandre II, qui vient d'avoir lieu l'été dernier. La place est toute prête pour d'autres Facultés encore, et la bibliothèque comprend déjà 200 000 volumes, provenant en grande partie de dons particuliers ; certains exemplaires d'éditions précieuses anglaises ou françaises proviennent même de collections particulières dispersées lors de la Révolution. Des maisons ont été bâties dans le parc de l'Université, qui se compose simplement d'allées percées dans la forêt de bouleaux, pour offrir des logemens à prix réduits aux étudians pauvres. Outre l'Université, un autre grand établissement d'enseignement, un Institut technologique, va être ouvert à Tomsk et se construisait l'été dernier. Cette ville, située un peu trop au nord et desservie seulement par un embranchement du chemin de fer, sera peut-être un peu délaissée à l'avenir par le commerce, mais paraît destinée à devenir le centre intellectuel de toute la Sibérie.

Les distractions même ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire dans ces villes lointaines : elles ont toutes un théâtre. Celui de Tomsk a été construit par un riche et généreux négociant,

et durant l'hiver deux troupes permanentes, l'une d'opéra, l'autre de drame et de comédie, s'y font entendre. Des troupes russes de passage viennent aussi de temps à autre faire des tournées en Sibérie; sur l'Iénisséi, j'en ai croisé une dont faisaient partie deux artistes très connus de Moscou, et par qui j'ai vu jouer, à Krasnoïarsk, *la Mégère apprivoisée*. L'avant-veille, on avait donné *Madame Sans-Gêne*, en traduction naturellement. A la représentation où j'assistai, la salle était bien garnie, et paraissait vivement apprécier ce spectacle, rare dans une ville relativement secondaire. A Irkoutsk, j'ai vu achever la construction d'un vraiment magnifique théâtre à mille places qui ferait bonne figure dans une grande ville d'Europe et avait coûté 800000 francs, couverts par une souscription publique, à la tête de laquelle s'était mis le gouverneur (1). Deux troupes devaient y jouer du début de septembre au carnaval, et 192000 francs étaient prévus pour la rémunération annuelle des artistes.

Une ville qui s'offre de pareils lieux de distraction et qui réunit en deux ans 800000 francs pour un théâtre doit assurément contenir des fortunes importantes, et les quatre ou cinq principales maisons dont on retrouve partout les noms dans chacune des trois grandes divisions de la Sibérie, occidentale, centrale et orientale, réalisent en effet des bénéfices annuels très considérables. Les mines d'or, le commerce du thé dans une bien moindre mesure, celui des fourrures sont aussi la source d'importans revenus. On se plaint, toutefois, aujourd'hui que cette richesse diminue; le mouvement des affaires et la population s'accroissent cependant, les terrains, les logemens augmentent de valeur : tel appartement de cinq pièces, loué à Tomsk, il y a vingt ans, 240 roubles ou 640 francs par an, se paye aujourd'hui, me disait le locataire, qui vit depuis trente ans en Sibérie, 720 roubles, soit 1920 francs. Mais, avec l'accroissement de la facilité des transports qui a déjà commencé avant la construction du chemin de fer par l'amélioration du service de la poste et des bateaux à vapeur sur les rivières, les plus riches négocians vont s'installer en Russie, où ils ont plus de plaisirs, où ils n'en sont plus réduits, en fait de distractions, comme on en prête le caprice à l'un d'eux, à faire laver leur chambre

(1) A titre de curiosité, voici le prix de quelques places dans ce théâtre d'Irkoutsk : 8 francs au premier rang des fauteuils d'orchestre; 2 fr. 67 au dernier; 1 fr. 33 au premier rang des deuxièmes galeries, et 0 fr. 67 au plus éloigné; ces dernières places étaient au meilleur marché.

au champagne; il ne reste plus en Sibérie que leurs représentans. Les gouverneurs, autrefois presque des rois, ont perdu de leur importance depuis que le télégraphe leur apporte journellement des ordres de Saint-Pétersbourg; Irkoutsk était naguère une capitale, ce n'est plus qu'une ville de province; la vieille hospitalité sibérienne, si large et si justement vantée jadis, disparaît, me disait-on, avec l'augmentation du nombre des voyageurs et la fréquence des déplacemens. Aussi trouve-t-on quelques vieilles gens pour maudire ce chemin de fer qui va révolutionner tout le nord de l'Asie.

Lorsqu'on compare la vie des classes supérieures des villes à celle des habitans des campagnes, en Sibérie, on est encore plus saisi qu'en Europe de l'abîme intellectuel qui sépare les Russes cultivés de la grande majorité de la nation; c'est là le grand mal de l'Empire des Tsars. Le remède est plus difficile encore à trouver à l'est qu'à l'ouest de l'Oural, parce que la pénétration réciproque des couches supérieure et inférieure, déjà trop faible sur le versant européen, est nulle sur le versant asiatique. On ne voit pas le principe actif, le levain qui pourrait vivifier cette inerte masse des *moujiks*. Aujourd'hui, les seules gens d'esprit progressif en Sibérie sont les exilés; et plus d'une industrie locale, brasserie ou autre, leur doit sa naissance. Encore qu'ils soient loin d'être toujours de farouches révolutionnaires, et que ceux qu'on laisse vivre dans les régions méridionales aient souvent été envoyés là pour des péchés bien véniels, il ne semble pas désirable qu'ils prennent de l'influence sur la population qui les entoure. L'État ne peut prétendre seul suffire à la tâche de transformer ces paysans, car il ne s'agit pas seulement de les instruire, de leur apprendre à lire, il faut les éduquer complètement, les civiliser. Pour y arriver, il faudrait les mettre en contact prolongé avec des hommes dont l'exemple pût les élever.

Les immigrans, qui viennent depuis quelques années au nombre de plus de 100000, et bientôt sans doute de 200000, s'établir en Sibérie, pour être un peu moins grossiers que les Sibériens, ne présentent cependant pas avec eux des différences assez grandes pour pouvoir exercer une influence sérieuse. L'absence de toute grande propriété doit être vivement regrettée; en Russie d'Europe, les grands propriétaires, lorsqu'ils ne se sont pas abandonnés après l'abolition du servage, — ce qui a trop souvent été le cas, — jouent un rôle des plus salutaires; nous en avons connu

qui avaient introduit des machines agricoles, et substitué au vieil assolement triennal russe un autre système plus avancé, comportant la culture des fourrages. De pareils exemples ne peuvent manquer d'être, à la longue, salutaires pour les paysans. En Sibérie, il n'y a pas place aujourd'hui pour cette éducation par l'exemple, et on ne pouvait rien espérer en ce sens tant que l'ouverture du pays n'était pas faite et la mise en valeur de ses ressources rendue possible par l'établissement de bonnes voies de communication. Mais au début du siècle prochain, c'est-à-dire dans bien peu d'années, on sera en quelques jours de Saint-Pétersbourg au cœur de la Sibérie. L'établissement de grandes exploitations de toute sorte sera alors possible, et l'effet moral et social en sera aussi grand et aussi salutaire que l'effet économique. En ne nous plaçant encore en ce moment qu'au point de vue intérieur, il semble qu'un des plus grands bienfaits du Transsibérien pour l'Empire russe tout entier sera de le rapprocher moralement de l'Europe, tout en le rapprochant matériellement de l'Asie, — de le faire sortir de son isolement : la Russie, devenue la grande route de l'Occident vers l'Extrême-Orient, devra être pénétrée davantage par les idées des hommes qui la traverseront; elle ne saurait plus être le même pays que lorsqu'elle était une marche de l'Europe, un pays frontière en dehors des grandes voies de l'humanité.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

LE PEINTRE DE L'ENGADINE

GIOVANNI SEGANTINI

Que devient la peinture en Italie? Lorsque au moment du *risorgimento*, la nation italienne, comme la Beauté endormie, décrite dans les contes de fées, se réveilla à l'appel d'un prince galant homme, on vit s'éveiller en même temps qu'elle les serviteurs qu'avait jetés dans le même sommeil, il y a des siècles, un même enchantement. Ceux qui se trouvèrent les premiers debout furent les orateurs. Ils se mirent à parler, ils parlent encore; puis les capitaines; puis, chose tout à fait imprévue, les anthropologues, les philologues et les criminalistes. S'éveillèrent aussi les musiciens qui, d'ailleurs, ne s'étaient jamais bien endormis et avaient continué de faire entendre, dans le silence et la solitude intellectuelle du château dormant, leurs hautbois, leurs violes et leurs flûtes. Puis les architectes, qui eussent mieux fait peut-être de sommeiller encore... Les financiers, que sir Edward Burne-Jones a peints dans sa *Briar Rose*, la main sur leur sacoche entr'ouverte, se sont levés aussi et sont allés porter aux paysans d'ingénieux systèmes de banques populaires. Les conteurs furent plus lents à se reprendre. On les lit maintenant, et les vierges de leurs romans ont passé les rochers des Alpes. — Mais les peintres?... De quel lourd sommeil, sans rêves, se sont donc endormis les maîtres du XVIe siècle pour que, dans cet universel réveil de la pensée et de la vie transalpines, aucun n'ait repris l'œuvre interrompue? Quels liserons, quels volubilis, quelles cymbalaires, quelles églantines perverses ont grimpé et tiennent prisonniers le doigt et le pinceau? Ou bien, parce qu'ils furent les derniers grands serviteurs de l'Italie à s'endormir, doivent-ils être plus que d'autres paresseux à se lever?

Il est peu d'amateurs d'art qui ne se soient posé cette question. Et en dépit des tableaux exposés çà et là avec des signatures italiennes, malgré la curieuse valeur d'artistes comme MM. Michetti, Sartorio, Laurenti, Belloni, Fragiacomo et bien d'autres qu'on pourrait nommer, la réponse qu'on se fait à soi-même est ordinairement un peu triste. Il n'y a plus de maîtres italiens. Pourtant, depuis une dizaine d'années, à Munich, à Londres, à Amsterdam, à Venise, parmi tous les inutiles documens réalistes et toutes les banalités symbolistes dont s'enorgueillissent les Salons européens, on voit apparaître d'étranges paysages glaciaires. Pendant longtemps, on a évité de les regarder. Le sujet en était incompréhensible, l'art un peu rude, l'auteur inconnu. Cela représentait des effets de soleil fulgurans sur des plantes étincelantes comme des épées et des arbres tordus comme des flammes dans le voisinage immédiat de glaciers rugueux, avec de petits lacs moroses au milieu de pierres noires et une humanité misérable qui peinait ou sanglotait parmi cette étourdissante fanfare de bleus, de jaunes, de rouges, de céruse et d'émeraudes. C'était peint par stries revêches ou par effilochages ou par points de couleurs crues qu'on eût dites gelées. C'était signé : Giovanni Segantini, et daté : d'abord de la Brianza, ensuite de Savognino, à 1 239 mètres au-dessus du niveau de la mer, enfin de la Maloja, à 1 817 mètres, comme si l'artiste, qui envoyait ces poèmes barbares dans nos villes modernes, voulait s'éloigner chaque fois davantage de notre civilisation, et — tel que Fervaal gravissant sa montagne, — ne croyait pouvoir atteindre son idéal qu'en oubliant les plaines monotones et fécondes où nous nous agitons... On passait, mais l'impression ne passait pas. Où était ce pays? Que voulait cet art? Quel était cet homme?

En allant à Milan, on retrouvait ces pages saisissantes en plus grand nombre et l'on entendait sur elles d'étranges histoires. Des voituriers et des bergers bergamasques descendus des montagnes de la Haute-Engadine racontaient que, là-haut, du côté de Chiavenna, plus haut que Promontogno, plus haut que Casaccia, dans un pays où le chemin de fer ne pénètre pas, ils avaient vu, sur l'Alpe déserte, seul, dans la neige par des froids intenses, durant des heures entières, un homme occupé à d'inexplicables soins. Il n'était là ni pour recouvrer la santé perdue, ni pour cultiver une terre ingrate et maigre. Il couvrait de couleurs de grandes planches dressées dans cette montagne immobile, blanche et silen-

cieuse, troublée seulement par le bruit sourd des avalanches. On savait seulement que cet homme était venu autrefois d'Italie, et que ses planches y retournaient, couchées sur de longs fourgons, au tintement des sonnailles. Et c'est de lui que nous venaient ces visions aperçues entre des cadres d'or, comme descend des glaciers l'eau qui s'encadre dans les margelles de nos fontaines...

Bien que né à Arco, près du lac de Garde, sur le territoire du Tyrol, Giovanni Segantini est Italien. Son œuvre est donc le frêle espoir d'une renaissance artistique au pays de la Renaissance. Elle est la *soldanella alpina* qui sort péniblement, çà et là, de la neige, sur le versant des Alpes, annonçant le printemps... Il ne suffit pas de saluer cette chose qui naît. Il faut essayer de dire ce qu'est cet artiste dont l'originalité tranchante commence d'émouvoir la critique en Allemagne et en Angleterre; de déterminer ce qu'il doit à ce pays de l'Engadine qu'il a esthétiquement découvert, ce qu'il a emprunté aux écoles modernes, puis à quoi lui a servi cette étrange discipline qu'il s'est imposée, en un mot, où consiste la nouveauté de sa tentative et réside son originalité.

I

Quand Nansen raconte les impressions ressenties par lui au milieu de la banquise et qu'il a décrit la plaine immense, blanche et grise, semée de lacs noirs et qu'il a peint les *hummocks* et les glaçons immaculés flottant dans ces lacs et découpés en figures fantastiques, il laisse échapper ce cri : « Toute cette merveilleuse sculpture sera détruite sans qu'aucun œil humain ait pu la contempler ! » Devant les effets atmosphériques mémorables et changeans de la haute montagne, beaucoup de paysagistes ont eu le même regret. Beaucoup ont souhaité de demander aux glaciers le secret non de leur formation, mais de leur beauté, et de nous le livrer. Les uns, comme M. Baud-Bovy, ont produit des travaux utiles peut-être pour l'étude des lois de l'optique et de la topographie. D'autres sont morts à la tâche, comme l'abbé Guétal, ce prêtre paysagiste dont le *Lac de l'Eychauda*, au musée de Grenoble, est un des essais les plus curieux de paysage alpestre. Peut-être même qu'en perdant cet artiste au début de sa carrière, l'art français a perdu un de ceux qui, dans ce siècle, lui auraient fait le plus d'honneur. En Allemagne, M. Defregger s'est consacré tout entier à peindre les mœurs du Tyrol. Ces exemples suffisent à

montrer que l'entreprise de Giovanni Segantini n'est pas si extravagante, et que plus d'un, sans y réussir aussi bien, l'a tentée.

Il est, au haut des pâturages de l'Europe appelés Alpes, une vallée où la Beauté ingénieusement proscrite du reste de la Suisse semble s'être réfugiée. Nulle locomotive n'y siffle. Aucune annonce de journal n'y retentit. Les routes sont sans chemins de fer, les lacs sans bateaux à vapeur. Les prairies ne sentent point passer sur elles l'ombre des fumées d'usine, mais seulement des nuages. Les villages ignorent les villes, les forêts ignorent les jardins. Le seul lien qui rattache ces populations aux nôtres est le fil télégraphique. Il communique la pensée, non la laideur. Elles ne voient venir l'étranger qu'en poste l'été, ou en traîneau l'hiver, et au tintement des sonnettes et des grelots. C'est l'Engadine. Là, finit la Suisse allemande et commence la montagne italienne. A chaque pas que l'on fait de Thusis à Pontresina, on voit s'italianiser les mots, les maisons et les costumes. Là, deux mondes qui diffèrent par leurs plaines se réunissent par leurs sommets. Là, l'Allemagne et l'Italie confondent leurs langues, leurs eaux et leurs ciels. Là, des rouets tournent encore sur les seuils, des ouvriers du fer forgent encore d'admirables grilles ouvragées pour emprisonner, dans les fenêtres profondes creusées en meurtrières, les figures et les fleurs. Les chalets couverts d'inscriptions pieuses parlent comme des livres ; les faneuses vêtues de rouge et de bleu se drapent comme des statues ; les troupeaux épars, avec leurs clochettes, sonnent comme des carillons. On voit, aux balustrades des églises, pendre des raisins de fer peints en bleu et s'étendre, sous les plafonds de bois des chalets, des plantes prenantes comme des mains. Sur les routes, les bonnets rouges des chanteurs de *Funiculi* venus de Naples se croisent avec les chapeaux verts des joueurs de *zither* ou des *schuhplattltänzernen* venus du Tyrol. Les longues et lourdes voitures de poste, jaunes et rouges, passent au trot joyeux de leurs cinq chevaux. Les fouets claquent aux mains d'hommes en veste bleue et qui parlent le *romanche*, ce sabir des glaciers. Au penchant des montagnes, des pâtres cheminent, pliés dans leurs longs manteaux, et regardent passer, sous leurs pieds, sur le filet serpentin qui est la route, les gens de Paris ou de Londres ou de Munich, environnés de grelots, les enviant peut-être et trouvant en eux ce qu'eux-mêmes viennent chercher ici, — quelque poésie. Au fond de la vallée dorment les lacs sans vagues et sans voiles, immobiles comme des émeraudes, qui font penser

à la *fresco smeraldo a l'ora che si fiacca*, de Dante, les lacs de Sils, de Silvaplana, de Campfer et de Saint-Moritz, miroirs admirables et purs où toute la Nature se penche et se mire ardemment, comme des yeux qui aiment se reflétant dans des yeux aimés. Sur les pentes se dressent, myriades par myriades, les fantomales armées du pin d'Arolle. Au gré des sentiers à peine visibles parmi les pierres, s'en vont les *tardi aselli* que chantait Virgile, cliquetans de boîtes à lait. Dans tout son cercle, l'horizon est borné par des glaciers immenses, régions féeriques d'œuvres d'art innombrables, qu'on ne peut comparer à rien qui soit sorti de la main des hommes, sinon par une insolence de littérateur, car « la glace est une vraie musique, a dit Tyndall, tandis que le verre n'est qu'un bruit ». Et quand vient l'hiver et l'heure d'arpenter la neige avec des *ski*, des fanfares de couleurs éclatent dans le ciel sur la blancheur universelle de la terre, et alors d'admirables tableaux se peignent presque chaque soir, sur les hauteurs, inutilement, sans aucun œil pour les voir, comme un Opéra, où tout un monde d'acteurs mettrait ses soins pour une salle vide, où ne se tiendrait même pas, dans un coin, un roi de Bavière...

Ici, cependant, il y a un roi de Bavière. Parfois les touristes qui se tiennent sur la terrasse, recommandée par les guides, d'où le regard plonge sur le val de Bregaglia, voient passer un homme de quarante ans, aux yeux, aux cheveux et à la barbe d'un roi d'Orient, de tout point semblable à ces guerriers assyriens, trapus, musculeux, héroïques, qui se tiennent sur les gigantesques bas-reliefs de Korsabad, mais offrant, d'ailleurs, par son costume, toutes les apparences d'un simple bicycliste. C'est Giovanni Segantini. Ici, il réalise le rêve qu'a fait tout paysagiste de vivre seul avec la Nature, de commencer et de finir son œuvre en plein air, devant l'impassible modèle, sans un seul souvenir entre soi et la réalité, sans une seule vitre entre le rayon des cieux et le rayon de ses yeux. Il habite à la Maloja ou *Maloggia* (mauvais logis). Mais, s'il fait encore jour, c'est vainement qu'on frappe à la porte de son chalet, — l'artiste n'est pas là. Vainement on visite cette maison du berger que Vigny souhaitait, mais qu'il n'eût pas habitée, car il avait peur de la Nature et de ces neiges qui s'accumulent, en hiver, jusqu'à la hauteur des balcons. Cette maison de bois est pourtant, à elle seule, un symbole de l'art du peintre par la façon dont elle est exposée. Ses fenêtres s'ouvrent d'un côté sur le ciel de l'Italie, de l'autre sur le ciel de la Ger-

manie. De sa chambre, le solitaire voit des rochers et des bruyères où traînent des nuées grises et une espèce de château crénelé qui rappelle le pays brumeux d'où lui sont venus son symbolisme et son préraphaélisme intermittens. De son salon, au contraire, il voit s'étendre le lac de Sils, sombre dans le bleu du soir, et, derrière les montagnes, il devine la figure de sa patrie, de la race chantante et passionnée d'où il est sorti. Mais est-ce ici la maison d'un peintre? Dans un coin, est bien le buste du maître par le prince Troubetzkoï, mais pas un tableau, pas un chevalet, pas un cadre. On croit que le guide s'est trompé et l'on doute si l'on est bien chez celui qu'on a demandé de voir, chez Segantini...

Le guide ne s'est pas trompé, mais le maître n'introduit presque jamais un tableau sous son toit, et en ce moment il est au travail, c'est-à-dire dans la montagne, loin de tout œil humain. Il a cinq ou six tableaux commencés, épars, dressés en plein pâturage à diverses altitudes et il va travailler à l'une ou à l'autre de ces toiles, selon que le ciel lui donne l'effet qui lui convient et la terre les fleurs qu'il convoite. Aujourd'hui il est auprès de celui qu'il a déjà intitulé dans son cœur : *Tristezza.* Pour y aller, la route est longue et mauvaise, ou plutôt il n'est pas de route. On s'avance à travers des pâturages marécageux. Le maître est loin; il apparaît comme un point noir là-bas, là-bas... Pour le rejoindre, il faut avoir un vif amour de l'esthétique, et des bottes imperméables. Le pied glisse sur la pente boueuse et s'embarrasse dans les bruyères. Là, flânent des vaches toujours sonnant, à chaque mouvement qu'elles font pour paître, le carillon de la vie. Là, errent de gros chiens du Saint-Bernard, seuls témoins du peintre. Dans l'Alpe se dresse la *cassa* ou grande boîte en bois et en fer, plantée sur chevalet et fermée comme un triptyque d'autel, qui contient la toile commencée. Devant ce triptyque en plein vent se tient l'artiste, la palette en main, juché sur des mottes de terre.

Quel spectacle! En face de lui le Forno, avec ses sommets sévères; derrière lui, le pic Lagrev, qui, lorsque les collines, au soir, perdent les couleurs du soleil, les conserve, lui, longtemps encore, comme un grand cœur fidèle. Tout autour, des gentianes d'un violet clair, d'un bleu clair, des bruyères roses aux infinitésimales fleurs, des pins-cimbres groupés par petits bouquets, des rosiers des Alpes couvrant la terre; puis, au bord des ruisseaux et sur les prairies, des campanules, groupées comme des

sœurs et les colchiques d'automne, disséminés comme des étoiles, et, cloîtrés dans les recoins de rochers, ces rosaires de capuchons violets, les *monkshoods*, aux tiges droites et bleues, toutes fleurs douces et compatissantes qui diraient volontiers comme celles de Heine à l'âme blessée par l'amour : « Pardonne ce mal que t'a fait notre sœur... »

Le peintre est là, esquissant sa *Tristezza :* à gauche, un pacage enclos d'une barrière massive aux pieux espacés, à droite, une pauvre maison, au fond, les montagnes entassées, au premier plan, deux femmes qui pleurent. De la maison un cercueil sort, porté par des hommes. Il y aura de la neige sur toute la terre, et, dans le ciel, un embrasement de soleil matinal. Mais, pour peindre cet effet, il faut attendre l'hiver. Il n'y a aujourd'hui ni neige, ni soleil. A peine le peintre peut-il établir les premiers linéamens de son œuvre. A l'est, il fait clair, mais l'occident est chargé de brumes étranges qui descendent du Lagrev ou montent de la Bregaglia et qui se referment comme un rideau sur l'admirable scène entrevue. Des jets de lumière tombent dans l'entonnoir orageux de la Bregaglia, comme des flèches. Une foule de vapeurs en remontent, comme des clameurs. En haut, des nuées vides, lasses, incertaines s'arrêtent...

... Panduntur inanes
Suspensæ ad ventos...

D'en bas, d'autres nuées montent, traversent la route qui va de la Maloja à Casaccia, puis se dirigent vers Silvaplana et Saint-Moritz, rasant le lac et accrochant et déchirant aux bouts des *alpenrosen* leurs traînes blanchâtres. De temps en temps, le voile mouvant s'arrête, comme si une nuée timide hésitait à suivre celle qui la précède et alors, par la fente, filtre un sommet rouge, un lac vert, un manteau de ces forêts « qui couvrent les montagnes comme l'ombre de Dieu », puis la trame se resserre et se meut, de nouveau, vers l'est, impalpable et sombre, et inévitable comme les heures...

Tristezza... Ne voyant plus son tableau, dans ces nuées qui passent, le peintre revoit les fantômes de sa vie passée : son frère mort brûlé, sa mère morte, le laissant à cinq ans orphelin, son père qui l'a abandonné. Il revoit son enfance, triste comme celle de David Copperfield, prédestinée comme celle de Giotto. Il revoit Arco où il est né, et les figures des humbles montagnards qui se penchèrent sur son berceau, et les voisins, les arbres, le canal

où il tomba tout enfant et faillit se noyer, et son petit bonnet de laine rouge qui allait se noyer aussi... et le grand ciel bleu plein d'alouettes qui passaient sur lui, quand, revenu à la vie, il rouvrit les yeux, ces alouettes qui savaient nager dans l'eau immense et bleue des cieux... Il se revoit ensuite conduit par son père à Milan, puis abandonné par ce père étrange, qui partit un beau jour, alla chercher fortune et ne revint jamais. Il revoit la petite mansarde de la rue San-Simeone à Milan, la fenêtre haute où il grimpait et passait des années à rêver, à écouter les cloches, enfermé par sa sœur qui était allée gagner le pain de la nichée... Il revoit les plâtriers dans la rue, avec des couleurs, ô merveille! et maniant de grosses brosses, lourdes du liquide magique qui éclaire les murs... puis ces commères qui parlaient dans la rue d'un enfant qui était allé tout seul en France, à pied, et y avait trouvé la fortune. Aller en France était le rêve du petit artiste italien comme le rêve de tout petit artiste français fut jadis d'aller en Italie! Il se revoit sortant furtivement un matin d'été, pour aller en France, suivant la rue que son père lui a dit avoir été traversée par Napoléon : ce doit être le chemin de France! puis la marche, sous le soleil écrasant, dans la campagne milanaise, l'orage, le refuge sous un arbre, l'abattement, le désespoir. Il croit encore entendre les voix des bons paysans qui le recueillent et disent avec admiration : « Vois, il a autant de cheveux sur la tête que nous deux ensemble. — De profil, il ressemble à un fils du roi de France », dit l'autre, et sur cette réflexion, il se souvient qu'on lui donna un troupeau de pourceaux à garder. Il n'avait pas sept ans.

Tristezza... Travailler aujourd'hui, il n'y faut pas songer. On n'y voit plus. Il se rappelle alors son troupeau de pourceaux, ses premiers dessins sur des pierres, les figures des notables du village qui s'intéressèrent à lui, le départ de la ferme, le retour à Milan, l'étude à l'Académie des Beaux-Arts, le retour à Arco, puis toutes les tribulations d'un début, enfin le premier succès, le *Chœur de Saint-Antoine*, les travaux acharnés des premières années, puis les succès remportés à Turin, à Amsterdam, à Londres, à Venise...

Et *Tristezza...* Pour la peindre, il lui faudra attendre l'hiver. Pour revoir le rayon qui l'a séduit, il lui faudra la patience d'un Nansen, et pour le retenir sur sa toile, la dextérité d'une dentellière houspillant navettes et bobines. Alors il reviendra, quelque froid qu'il fasse, et travaillera enveloppé de fourrures, cuirassé de pla-

ques de fer-blanc garnies de charbons. Sa main droite, dégantée, courra sur la toile : les couleurs gèleront à peine posées et le pinceau fera ainsi de longues traînées rugueuses. Mais le peintre espère que le soleil viendra ensuite qui fondra ces couleurs et les harmonisera selon sa secrète vertu. C'est un espoir peut-être téméraire, mais qu'importe à qui espère! Le froid n'est rien : la seule véritable ennemie, c'est la brume, la brume qui monte du val Bregaglia et qui lui cache son tableau. L'artiste doit céder à cette ennemie. Ce que le froid ne pourrait faire, l'ombre le fait. Il faut fuir. Il faut retourner à la Maloja. Il referme les volets de son triptyque, cherche à tâtons sa serrure, puis, à travers le brouillard, guidé par le son des clochettes des troupeaux, se dirige vers son chalet, en songeant peut-être à ces autres cloches sonnant près de Sainte-Marie-des-Fleurs, dans cette tour bâtie par cet autre berger fameux, que Cimabuë alla chercher au milieu de son troupeau...

II

L'œuvre ressemble à la vie. Pour peindre ces sommets, il faut les avoir habités, et pour peindre ces hommes, avoir souffert. Des milliers de touristes ont passé par l'Engadine sans voir ni dans les paysages, ni dans les paysans ce qu'a vu Segantini, comme assurément beaucoup de Parisiens ont traversé Barbizon sans observer un seul des horizons ni une seule des figures qu'y a observés Millet. Et lorsqu'ils redescendent vers l'Italie, croyant avoir vécu quelques jours en plein opéra-comique, dans un pays arrangé pour le plaisir des yeux et au milieu de chanteurs disposés pour celui des oreilles, et qu'ils trouvent, dans quelque toile du peintre, à Venise et à Milan, la grandiose et sauvage évocation de cette humanité misérable et de ces sommets glacés, — ils ne reconnaissent plus l'Engadine et ont un mouvement d'horreur. Ce n'est plus là une vue de Suisse tentatrice et banale, affichée dans les gares de chemins de fer ou sous les péristyles d'auberges : les chalets de bois ajourés, les pics en biscuit de Sèvres, les troupeaux en joujoux de Nuremberg, les lacs en angélique, ni le coup de kodak donné de la terrasse d'Ober-Alpina ou de la fenêtre de quelque hôtel, par un amateur élégant et circonspect. Ce n'est plus là le travail d'un topographe en mission ou le délassement d'un bureaucrate en vacances. Ce n'est plus du Robinet, du Baud-Bovy, ni du Töpffer. Il faut effacer de sa mémoire, pour s'en faire

une idée, toutes les images de Suisse qu'y ont déposées les toiles et les poèmes de ce siècle entier, — comme on effacerait, d'une malle de voyage, les étiquettes enluminées et grandiloquentes qu'y incrustent soigneusement tous les portiers des hôtels par où l'on a passé. Ou bien, si on lit quelque chose, il faut lire cette page de Ruskin, écrite il y a bien longtemps déjà, sur la vie du paysan des montagnes de Suisse :

« Entrez dans la rue d'un de ces villages et vous la trouverez souillée de cette obscure souillure qui ne peut être endurée que par la torpeur ou par l'angoisse de l'âme. Ici, c'est la torpeur, non pas expressément de la souffrance; ce n'est pas la famine, ni la maladie, mais les ténèbres d'une tranquille endurance. Le printemps n'y est connu que comme la saison de la faux et l'automne que comme la saison de la faucille, le soleil que comme quelque chose qui réchauffe, le vent comme quelque chose qui glace, et les montagnes quelque chose qui menace. Ils ne savent même pas les mots de beauté ou de science. Ils comprennent obscurément celui de vertu. L'amour, la patience, l'hospitalité, la foi, ils savent ce que c'est. Glaner leurs champs côte à côte et partant plus heureux, porter exténués leur fardeau en gravissant les rampes de la montagne, sans un murmure, engager l'étranger à boire à leur cruche de lait, puis voir au pied de leur grabat de mort une pâle figure, sur une croix, qui meurt, elle aussi, résignée, en cela ils diffèrent des animaux et des pierres, mais en tout cela ils sont sans récompense, autant qu'il s'agit de la vie présente. Pour eux, l'âme n'a ni espoir, ni passion, pour eux il n'est point de progrès ni de joie. Du pain noir, une toile grossière, une nuit sombre, une journée laborieuse, les bras las au coucher du soleil, — et la vie s'écoule. Pas de livres, pas de pensées, pas d'acquis, pas de repos. Pourtant s'asseoir quelquefois un peu au soleil sous le mur de l'église quand la cloche jette ses sons aigrelets au loin dans l'air de la montagne, marmotter quelques prières incomprises contre la table de communion de la chapelle aux dorures ternies, puis revenir vers la sombre demeure en sentant toujours au-dessus de leurs têtes le nuage qui ne s'est pas dissipé, ce nuage d'une tristesse montagneuse, né des torrens sauvages et des pierres brisées, et ne recevoir d'autre lumière, même dans leur religion, que la vague promesse de quelque meilleure chose inconnue, mêlée de menace et assombrie d'une indicible horreur — quelque chose comme la pensée

du bûcher, du martyre s'enlaçant aux volutes de l'encens, et, parmi des images de corps torturés et d'âmes en peine dans des flammes furieuses, — jusqu'au crucifix marqué, plus profondément pour eux que pour d'autres, par des gouttes de sang (1). »

Telle est l'humanité qu'a peinte Segantini. Cet Anglais et cet Italien, sans s'être lus, sans se connaître, se sont rencontrés dans une même vision de ce peuple où l'étranger hâté n'aperçoit que des guides point assez explicatifs ou des hôteliers trop astucieux. La mise en œuvre de cette vision est une chose fort simple : un champ, des bêtes, une cabane, deux ou trois êtres, — de ces êtres qu'a vus La Bruyère au fond de nos campagnes grattant la terre ou soignant le troupeau, — un petit lac rond mettant une tache de ciel sur la terre, un tronc d'arbre coupé et couché d'où bave et suinte l'eau des glaciers, l'intérieur sombre d'une bergerie où l'on dort lourdement, un petit arbre maigre qui se tord en mille sens de haut en bas, comme s'il ne savait s'il doit rabaisser ses bras vers cette terre ingrate ou bien au contraire les relever vers ce ciel inclément, puis des monts massifs et la fine tige d'un clocher à l'horizon, — et c'est tout.

Mais cette chose simple est la plus grande qui soit : c'est la vision de l'Humanité dans sa lutte avec la Nature, là où cette lutte est la plus tragique, la plus inégale, la plus immobile et la plus silencieuse aussi, là où la Nature est la plus forte et l'homme le plus faible, là où elle semble la plus éternelle et lui le plus éphémère, où les choses bâties par elle paraissent les plus indestructibles et les choses bâties par lui les plus fragiles, là où il y a le plus de secrets dans les choses et le plus d'ignorance dans les âmes, là où le ciel semble si proche et Dieu pourtant si loin! Et cette lutte n'a ni excitante récompense, ni fracas distrayant. Triompher est peu : ce n'est que vivre. Succomber est sans gloire et même sans drame. — Un jour, des voituriers avec leurs convois passent sur la route de la Flucla à Davos. Une boule blanche fume au versant de la montagne, venant du Weisshorn-Grat : elle grossit, elle se déroule et s'écrase... Des hommes et des chevaux qui passaient on n'aura jamais de nouvelles. Le ciel pose son lourd linceul de neige sur l'endroit inconnu où ils gisent asphyxiés. Les faibles êtres qui viennent et pleurent interrogent la Nature inutilement : les vieux sommets sévères, dénudés, n'ont plus un seul frémissement, comme des vieillards qui ont trop vécu pour com-

(1) *Modern Painters*, vol. IV, partie 5, ch. XIX.

patir encore, et ils restent toujours les mêmes, tandis que l'homme seul change, se flétrit, s'affaisse et meurt.

Alors, l'homme se retourne vers ses humbles compagnons de misère, vers son troupeau qu'il aime non seulement pour la laine et pour le lait, mais pour sa présence vivante, animée, et son affection inconsciente. Le paysan de Segantini l'aime, en effet, plus que le berger de Troyon n'aime ses vaches, plus que la bergère de Jacques n'aime ses moutons. Lorsque la bergère engadinoise chauffe ses mains au brasier allumé à l'*Heure sombre*, tandis que tinte la clochette de la vache qui beugle, dans la paix du soir, quand elle dort *Nell'ovile* lassée comme la *Fileuse endormie* de Courbet; quand elle s'appuie du dos contre le tronc tordu d'un arbre sous le soleil éclatant de *Midi*, la tête détachée en sombre sur les monts lointains, comme une autre Joconde; quand elle puise de l'eau, le corps à plat de terre, le bras tendu dans la source, suivi avec intérêt par son mouton; lorsqu'un jour de pluie torrentielle, surprise en pleine montagne, elle abrite le petit nouveau-né du troupeau, *Uno di più*, dans ses bras, tandis que la brebis hausse sa tête en bêlant vers l'agneau, — on devine chez cette paysanne de l'Engadine une sollicitude profonde et l'obscur sentiment des liens qui unissent, en face de tout ce qui nous tue, tout ce qui demande à vivre.

Si un rayon tombe à ce moment sur la scène, elle grandit jusqu'à une évocation religieuse. *Ave Maria a trasbordo*, tel est le titre d'un tableau de Segantini. Un bac comble de moutons traverse un lac. Il porte un homme penché sur ses rames, une mère avec son petit enfant qu'elle tient dans ses bras, la joue sur sa joue. Sur leurs têtes, s'arrondissent deux arceaux de bois semblables à ceux qui, sur les barques des grands lacs de Suisse, supportent des tentes. Sous leurs cintres dénudés et noirs rayonne le soleil, s'écrasant avec éclat derrière la ligne de terre qui borde le lac à l'horizon. Tout est quiet et silencieux. Le bac, en traversant les eaux qui reflètent le soleil, semble flotter dans le ciel même. Les têtes lourdes et tranquilles des moutons pendent par-dessus le bord, jusqu'à l'eau qu'elles effleurent. Si « à brebis tondue Dieu mesure le vent » il n'a pas mesuré la lumière à tous ces dos serrés les uns près des autres. *Ave Maria*, dit le titre... Prévenu de la ressemblance qu'il y a parfois entre Millet et Segantini, j'ai voulu comparer entre eux les paysages qu'ils ont vus tous deux, et avant qu'une même semaine fût passée, mon enquête

commencée dans les sentiers de Barbizon où s'étalent les fougères se poursuivait dans les rochers de la Maloja où se recroquevillent les rhododendrons. Dans cette petite église fleurie du village de Barbizon, on a accroché une gravure de l'*Angelus;* dans le chalet de la Maloja, on voit celle de l'*Ave Maria.* Au fond de ces deux images conçues et demeurées si loin l'une de l'autre, on reconnaît la même idée inspiratrice. Dans le tableau de Segantini, on devine qu'à la fine tige du clocher qui monte là-bas, fleurit la fleur de l'*Angelus.* C'est pour cela que la mère se penche et qu'elle serre de plus près l'enfant sur son cœur, pour cela qu'autour des deux têtes, le ciel met tout ce qu'il peut de nimbes et d'auréoles d'or, pour cela que tout nous paraît, en cette pauvre traversée, si grand. Et jamais mieux que dans cette barque, conduite par un pêcheur vers la rive du repos et lourde de moutons, suspendue entre les eaux et le ciel, on n'a vu réalisé le mot : « Un seul troupeau et un seul pasteur. »

D'autres fois, l'allusion est plus précise et l'intention mystique plus affirmée. Alors l'art de Segantini devient tout à fait extravagant. Ses Vierges vont s'installer avec leurs enfans Jésus au plus haut des arbres fruitiers, ses anges s'empêtrent dans leurs énormes ailes et d'étranges guivres sortent des trous, au lieu de l'eau froide et pure des glaciers. Mais, même dans ses imaginations les plus osées, l'artiste n'ose sortir de l'Engadine. Que ce soit le ciel, le purgatoire ou l'enfer qu'il peigne, on demeure toujours sur le territoire des Grisons. Ses *Mères dénaturées* condamnées à d'étranges supplices, selon un poème hindou, errent désespérément, par d'horribles nuits ou journées d'hiver, parmi les sommets glacés du Morteratsch et s'accrochent lamentablement aux arbres tordus qui sortent de la neige pour les saisir au passage et lutter avec le vent furieux qui gonfle leurs robes flottantes. On sent la punition par le froid, la solitude et le silence éternels.

Dans cette Engadine où l'on peut, si l'on veut, n'apercevoir qu'un décor animé, il a vu les étendues désertes et cherché la tragique horreur. Et elle en contient assez pour renouveler l'art tout entier du paysage et creuser derrière les symboles de tendresse divine et maternelle un arrière-plan mystérieux et profond.

Ainsi là-haut, dans l'air glacé, contenu dans une écuelle de rochers, dort le lac de Lunghino, immobile comme un vin empoisonné où nulle lèvre ne trempe, que nul doigt ne trouble. Si infécond que pas une plante ne se regarde sur ses bords, si froid que

pas un nageur n'oserait s'y aventurer. Rien ne le traverse, ni rame, ni voile. Pas de ces oiseaux blancs tournoyant et criant après les paquebots nourrisseurs du lac Léman, pas même de ces mirages, de ces *fata morgana*, qui, là-bas, sur le lac de Genève, aux jours de grande chaleur, font voir des palais et des barques célestes nageant dans l'air au-dessus des eaux... Ici, rien, ni la réalité ni le rêve ne viennent embellir cette surface figée. On dirait une glace oubliée dans une maison vide et seules peut-être, quand tombe la nuit, les étoiles lointaines font à ce miroir délaissé l'aumône de leurs reflets. — On lit dans les romans de la Table Ronde, qu'un certain monstre avait la réputation d'invincible, grâce à une tête enchantée qu'il tenait à la main et dont la vue suffisait à tuer qui le regardait. Mais voici qu'un vaillant chevalier qui s'appelait *Daniel vom blüenden Tal* attendit le monstre, le dos tourné, le vit venir dans un miroir, et de son épée, sans se retourner, il trancha la main qui tenait la tête enchantée. Puis l'ayant saisie, dédaignant, quant à lui, d'employer une arme aussi déloyale, il la jeta dans un lac. Mais dans quel lac? Quand on voit celui de Lunghino ou quelque autre de la haute montagne, on s'imagine que c'est au fond de l'un d'eux que repose la tête redoutable et secrète conquise par *Daniel vom blüenden Tal*, et ce sont ces eaux que peint, pour notre épouvante, au fond de ses paysages, à mi-chemin de ses vierges et de ses rochers, Giovanni Segantini.

Une des pages les plus saisissantes de ce tragique poème est celle qu'il a intitulée *Ritorno al paese nativo*. C'est une allusion à une coutume répandue chez les habitans des pauvres vallées alpestres forcés de s'expatrier pour aller chercher au loin du travail. Parfois, après une longue carrière, ils reviennent, sinon riches, du moins à l'abri du besoin. Mais la plaine qui prend ses hommes à la montagne ne les lui rend pas toujours vivans. Même alors, la coutume fait qu'ils reviennent, — touchante pensée de ces « déracinés » qui veulent pour les garder durant le dernier sommeil cette terre inféconde qui n'a pas su les nourrir.

Sur un haut plateau, fermé à l'horizon par des masses neigeuses, parmi des prairies tondues par les bêtes, chemine un pauvre cortège. Le cercueil est sur une charrette traînée par un cheval de labour, un homme tête nue, au grand manteau tombant des rouliers, conduit le cheval, un chien suit entre les roues de derrière. La veuve n'a pas pu supporter la longue marche à pied selon les lacets de la montagne, elle a dû grimper sur la charrette,

et comme la charrette est tout occupée par le cercueil, c'est sur le cercueil même qu'elle est assise, tenant son enfant dans ses bras. C'est brutal comme la réalité, mais c'est grand comme la solitude. Là-bas, dans les villes fourmillantes où chaque train jette de nouvelles recrues pour l'embauchage, pour la grève et pour l'hôpital, la mort passe inaperçue et débarrasse de leur trop-plein les hospices. On griffonne quelque chose sur un registre; on met un corps dans un trou administratif et anonyme, et voici de la place pour les nouveaux arrivans! Mais, ici, sur ces sommets glacés, il semble qu'il n'y ait pas trop d'êtres vivans pour que la mort en puisse prendre sans les dépeupler. Et tout ce qui vit pleure en voyant ce *Ritorno al paese nativo* et suit, nouveau Jocelyn, ce cortège plus humble encore que celui de Laurence. Le convoi ne fend pas, comme dans nos villes, une foule distraite et indifférente, mais il est le seul spectacle pour les êtres de cette montagne et il semble qu'il y ait plus de détresse dans les esprits obscurs de ces bêtes éparses sur les pentes, quand s'en va le corps de leur berger, que dans les âmes des foules citadines, quand passe, toute capitonnée de couronnes et oscillante de panaches, la pompe déplorable des corbillards. Ici, « le cercueil ne disparaît pas sous les fleurs », mais des fleurs disparaissent sous le cercueil quand passe la boîte lourde du corps sans âme, écrasant involontairement mille petites vies végétales, ces colchiques d'automne, ces boutons d'or ou ces campanules rotondifoliées qui renaîtront demain et sonneront, du carillon silencieux des clochettes bleues de l'Engadine, la diane éclatante et divine de Celui qui a dit : « Je suis la Résurrection et la Vie! »

Depuis longtemps on n'a pas trouvé grand'chose d'autre à dire à ceux qui pleurent sur une tombe fraîche et tant qu'on peuplera de morts la terre, on demandera aux religions de peupler de vivans le ciel. C'est le sens d'un autre tableau de Segantini: *Il dolore confortato dalla Fede*. Étroit et haut, il est en deux parties superposées. En bas, on voit le coin du cimetière enfoui sous la neige. Un corps vient d'être mis là, dans la fosse, près de la petite porte de fer, et l'humus nouvellement remué marque au milieu de la neige la place où il est. Sur ce tertre, une femme debout pose son coude sur le mur bas, et blottit sa tête nue sur son coude; de ses deux mains gantées de noir, l'une tient un mouchoir, l'autre se pose sur la tête d'un être pleurant agenouillé. Au delà du mur et de la grille, la neige, toujours la neige. Sur elle, se

croisent deux cortèges noirs. Les parens qui s'en vont, les oiseaux de proie qui viennent. Au delà des vallons de neige, le mur éternel des glaciers. Ici, une croix noire sort de la neige en étendant ses bras et en son milieu est peint le voile de Véronique et la face du Christ qui saigne. Alors on lève les yeux vers le second étage du tableau et l'on voit deux anges battant l'air de leurs ailes immenses qui font souvenir des vers de Dante :

Trattando l'aer con l'eterne penne
Che non si mutan come mortal pelo,

et tenant du bout des doigts un petit corps d'enfant. Les jambes pendent dans le vide, encore attirées par cette loi de la gravitation dont la mort pourtant a dû les délivrer. Et il s'en va, dans l'air glacé, plus haut que le Lagrev, plus haut que le Roseg, dans cette ascension hasardeuse que les peintres religieux font faire à leurs figures préférées. Pourtant, les deux êtres demeurés sur la terre sanglotent, se demandant peut-être pourquoi l'hiver qui a tout glacé autour d'eux n'a pas glacé en eux, arrêté et rendu insensible à jamais ce qui fait souffrir...

Mais voici le tableau de l'*Amore alla fonte della vita*. Les neiges sont fondues. C'est l'été. On ne voit plus çà et là sur les roches grises que des plaques lumineuses comme les traces que les pieds blancs des anges ont laissées en remontant pas à pas vers les cieux. Les fontaines se sont remises à couler, — les fontaines de la vie. Elles ruissellent, multicolores, et s'étalent dans l'herbe drue qui croit boire du soleil. La colline est tapissée de rhododendrons en fleurs. Ah ! tant mieux, si la neige n'a pas pour toujours glacé ce qui fait souffrir, car elle aurait aussi glacé ce qui fait aimer ! Auprès de la source, assis, les ailes recourbées autour de lui comme des boucliers, un ange de sir Edward Burne-Jones regarde couler une fontaine lumineuse de M. Besnard. Voici que du bout de l'horizon accourent deux êtres enlacés, leurs figures tout près l'une de l'autre. Ils sont jeunes comme ces fleurs de rhododendrons, et légers comme ces plumes d'ange. Leurs robes flottent et frissonnent en mille plis, au vent de l'Engadine. Depuis leurs têtes extasiées d'amoureux jusqu'à leurs pieds dansans dans le sentier sans épines, dans leur allégresse de trouver *l'Amore alla fonte della vita*, on croirait voir de petites danseuses tanagréennes, descendant d'une excursion au glacier de la Bernina...

III

Si les anges de Segantini appartiennent à sir Edward Burne-Jones, ses paysans à Millet, ses troupeaux à Jacques, ses montagnes à M. Normann, ses prairies à M. Claude Monet, ses eaux à M. Besnard, qu'y a-t-il donc de lui dans toute cette peinture et en quoi consiste, en dehors de sa villégiature un peu prolongée à 1 817 mètres d'altitude, son originalité? Le voici.

Quand on considère, dans son ensemble, l'impressionnisme et, par exemple, lorsqu'on entre dans la salle Caillebotte, au Luxembourg, encore qu'il y ait quelque injustice à juger de tout le mouvement luministe par cette hasardeuse confrontation, on constate très nettement deux choses.

La première, c'est que, la tentative impressionniste eût-elle échoué dans tous les autres domaines : figure, composition, genre, histoire, a, du moins abouti, dans le paysage, à des œuvres neuves, lumineuses, dignes, sinon d'être imitées, du moins d'être consultées et que les amateurs peuvent bien hésiter à mettre dans leur salons, à titre de chefs-d'œuvre, mais que les artistes doivent recueillir dans leurs ateliers, à titre de renseignemens. Devant l'exposition récente qu'on a faite au quai Malaquais des œuvres d'un des paysagistes les plus estimés de l'ancienne école, Louis Français, on était bien obligé de s'avouer tous les préjugés et toutes les impuissances de cette école, lorsqu'il lui fallait reproduire les vibrations de la lumière du Midi ou tout simplement de midi, et de constater que cette exposition ouverte en l'honneur d'un maître du passé tournait, pour tout observateur impartial, en une involontaire apologie des modernistes. Qu'on admire ou non les tentatives de MM. de Nittis, Claude Monet, Pissarro, Sisley, on ne peut nier qu'ils aient fourni d'utiles indications et de subtiles découvertes. Et, dans l'arsenal de leurs observations et de leurs théories, tout paysagiste moderne doit prendre quelques armes, sinon son drapeau.

La seconde chose qui frappe à l'examen de la salle Caillebotte, est que l'impressionnisme, même dans ses meilleures œuvres, semble toujours ne pouvoir produire que des études et jamais un tableau, c'est-à-dire qu'il réalise parfaitement un des *desiderata* de l'œil qui aime à voir vibrer la lumière, mais nullement les autres désirs que nous avons du sujet bien défini, de la plasticité

des formes, tant chez les êtres que chez les choses. Et, ne réalisant qu'une des qualités qui constituent l'impression esthétique, il ne nous laisse jamais une impression profonde. C'est une musique pour les yeux, non pour le cœur. La joie d'un papillotement sonore ne pénètre pas plus avant que cette région de l'âme qu'un souffle suffit à troubler, mais que le souffle suivant trouble en sens inverse et qui, constamment agitée, ne garde aucune trace. L'impressionniste écrit sur l'eau. Un sous-bois de Rousseau, une clairière de Corot, un chemin entrant dans un rouge crépuscule de M. Harpignies, laissent en nous une voix qui nous y rappelle et notre pensée reprend ce chemin quand elle veut rejoindre quelque rêve. Mais il n'en est pas de même avec les visions dues aux pointillistes, et le seul souvenir que notre âme en retienne est celui d'un étonnant jaillissement de confettis ou d'une magistrale débauche de serpentins.

Mais, s'il arrivait que quelque artiste, rompu aux ingénieux exercices de l'impressionnisme, et en même temps doué du désir de la ligne et d'une sensation profonde de la vie, tentait d'exprimer des thèmes puissans et éternels, comme la douleur, la lutte, la fatalité, la faiblesse de l'homme en face de la nature, sous cette forme vibrante et neuve que nous fournissent nos écoles modernes, non seulement il attirerait l'attention par sa facture, mais il la retiendrait par sa pensée. Il renouvellerait les grands sujets par sa virtuosité. Il ennoblirait sa virtuosité par la grandeur de ces sujets. Il unirait les qualités de ce qui vient à celles de ce qui s'en va. Il dirait selon le langage nouveau des choses qui mériteraient d'être dites; en un mot, il donnerait à l'impressionnisme riche en formules quelque chose à formuler.

C'est ce qu'a fait Segantini. Jusqu'à quel point ce solitaire a-t-il connu les essais de nos luministes français et a-t-il été inspiré par eux? c'est ce qu'on ne saurait dire, bien qu'on puisse assurer qu'il en a connu fort peu de chose. Quelques gravures d'après les œuvres de Millet, voilà ce qu'il a vu de ce maître si proche de sa pensée. Et quelques toiles égarées dans un salon international d'Italie, voilà tout ce qu'il a pu apercevoir de nos maîtres impressionnistes si proches de son style. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il a trouvé, ou retrouvé, et appliqué leurs procédés de division des couleurs et de répartition des lumières avec une réflexion, une décision, une audace lente et calculée, fort rares chez nous. Chez lui, l'impressionnisme,

poussé jusqu'à ses conséquences extrêmes, a enfin produit non plus seulement des tendances, mais des résultats. C'est l'impressionnisme encore, mais l'impressionnisme mûri, étudié, durant les longues veillées d'hiver de quinze années de solitude, loin des coteries, loin des cénacles, loin des *salons*, à l'abri des théories qui dispersent l'attention, paralysent l'effort, loin de tout, mais près de la nature, dans un air plus pur, plus vibrant, où les malades de toutes les parties du monde viennent chercher la respiration et la vie. Ses œuvres tiennent moins de place dans le monde artistique et s'élèvent moins haut sur l'horizon des gazetiers que celles des adroits virtuoses du modernisme, mais elles ont des racines beaucoup plus profondes. Il y a entre elles et les leurs la différence qu'il y a entre les spécimens de la même plante, selon qu'elle croît dans nos plaines de France ou bien sur les Alpes, la scabieuse, par exemple, qui, en plaine, monte rapidement vers le ciel, avec de nombreuses tiges et plusieurs capitules, mais sans s'être solidement établie en pleine terre et, au contraire, dans les Alpes, n'a qu'un capitule, mais s'enracine très profondément. Les fleurs d'impressionnisme obtenues à cette altitude sont d'une couleur plus vigoureuse, comme la bruyère des Alpes est plus colorée que celle de Fontainebleau, et les renoncules, et les campanules, et les lotus de la montagne, plus vivement éclaboussés des teintes célestes que leurs congénères des pays plats. Il semble qu'un phénomène du même ordre se soit accompli dans l'impressionnisme appliqué à cette nature et cultivé par Segantini.

Ensuite, — et c'est là le point qui nettement le caractérise, — il n'a pas sacrifié le culte de la ligne à cette conquête nouvelle de la vibration des lumières et des couleurs. « Les systèmes, a-t-on dit avec raison, sont généralement vrais en ce qu'ils affirment, et faux en ce qu'ils nient. » L'impressionnisme avait raison d'affirmer la nécessité de la couleur claire, des teintes reflétées et de la dispersion de la lumière. Il avait tort de nier la nécessité de la ligne. Segantini n'a rien nié. Il n'a pas fui les horizons majestueux et rythmiques : il les a recherchés, puisqu'il est allé en Suisse, et l'application de la facture moderniste à la charpente classique des paysages suisses est la vraie découverte et le vrai trait d'audace de cet Italien.

La Suisse était depuis si longtemps le refuge des pasticheurs, des confiseurs et des porcelainiers, des *misses* munies d'albums, des gouacheurs en *moite-colours*, qu'on pouvait la croire à ja-

mais rayée de la liste des pays inspirateurs. Ses perfections trop évidentes, en la désignant aux admirations injurieuses de la foule, avaient écarté d'elle les interprètes personnels et jaloux. Son trop de beauté l'avait perdue. Voilà du moins ce qu'on entendait dire, et, en effet, il semblait bien qu'il fût devenu presque impossible de la venger de tous les *Châteaux de Chillon* et de toutes les *Chapelles de Guillaume Tell* qu'elle avait inspirés. Mais on oubliait une chose : c'est que la Suisse, parmi toutes ces beautés superflues, qu'elle étale, en possédait précisément une, la plus absente de nos paysages impressionnistes : la beauté des lignes, l'agencement rythmique et balancé des horizons accidentés, la construction rationnelle, pyramidale, des plans, en un mot, la composition. Et cette composition, trop marquée autrefois dans une peinture lisse et parcheminée, et qui était un défaut entre les mains d'artistes occupés à l'exagérer comme de mauvais acteurs scandant un bel alexandrin, devenait précisément une qualité avec la peinture papillotante, miroitante, du luminisme qui ne souligne rien, brouille les silhouettes, confond les effets, barbote dans les reflets, ne laisse enfin de l'arrangement des lignes de la Suisse que ce qui est indispensable pour avertir l'œil de l'économie générale et lui faire distinguer un glacier d'un naufrage ou un coucher de soleil d'un étal de boucherie. Du jour où l'on divisait à l'infini tous les tons et où l'on ne tenait plus compte de la forme substantielle des objets, mais simplement de leurs taches colorées, il fallait, pour leur conserver quelque forme, choisir des objets très déterminés, des lignes très générales, abandonner le sous-bois, le jardin, les bords de la Seine, Chatou et Ville-d'Avray, et revenir à l'Italie ou à la Suisse.

En le faisant et en arborant sa palette impressionniste, en plein pays de Guillaume Tell, comme un chanteur qui ferait retentir des refrains du *Chat noir* les ruines de l'Acropole, Segantini a sauvé ce pays de la correction banale et froide des formules anciennes, et en y découvrant autre chose que des figurans d'opéra-comique, il lui a restitué la dignité de la douleur, c'est-à-dire la dignité même de la vie. Consciemment ou non, volontairement ou par un heureux hasard, le peintre de l'Engadine a trouvé le sujet qui convenait à son style et la pensée qui convenait à son sujet. Il a rompu la banalité des lignes alpestres par la trépidation de son pointillisme. Il a donné à son pointillisme la cohésion des grandes lignes alpestres.

Enfin, il a pénétré toute son œuvre du sens profond de l'Humanité. Par son étreinte passionnée, il a uni l'Humanité et la Nature dans ce champ de guerre où elles semblent si hostiles l'une à l'autre, là où tout semble les séparer. Avec Vigny, il dit bien, en se tournant vers l'une :

J'aime la majesté des souffrances humaines...

mais il n'ajoute pas, en se tournant vers l'autre :

Ne me laisse jamais seul avec la Nature...

car il les aime toutes deux, et toutes deux il les a peintes non ennemies, non hostiles, non rivales, mais bien plutôt sœurs, tristes sœurs accomplissant chacune sa tâche douloureuse, soumises l'une et l'autre à la même puissance supérieure que l'une et l'autre ignorent et qui les broie toutes deux. L'ennemi de la Nature et de l'Humanité est en elles-mêmes et il est inconnu... Par cette impression profonde qu'il laisse, Segantini est original. Si l'on peut dire que ses paysans ont connu ceux de Millet, que son pays est proche de celui de M. Defregger, que ses herbes sont prises dans le pré de M. Monet, et ses anges détournés du jardin de Kelmscott Manor, on ne peut dire que rien de ces maîtres ou de maîtres quelconques dispense de voir les œuvres de Segantini. Personne n'a comme lui uni à la chanson des couleurs le sanglot des âmes et la hardiesse de la touche à la délicatesse du sentiment. Il a vu en vérité des drames de la neige et du glacier que nul n'avait vus avant lui. C'est le Nansen de l'Engadine.

Quand on trotte, le soir, en voiture, dans la montagne, une des impressions les plus subtilement évocatrices qu'on puisse recueillir est d'entendre l'Angelus tintant d'un clocher lointain et égrenant ses sons graves à travers le bruit des grelots des chevaux... Pareillement, dans l'entretintinnabulement des grelots gais et des sonnailles piquantes de l'impressionnisme de Segantini, on entend la cloche qui pleure les morts. Les vibrations s'élargissent par les ondes sonores de l'air où rien ne se perd. Celui qui passe distraitement entend rire les grelots. Celui qui prête l'oreille entend pleurer la cloche. Et c'est toute la peinture de ce Maître, — et c'est toute la musique de la vie.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES LOIS DE L'ORIENTATION

CHEZ LES ANIMAUX

Il semble que les animaux sauvages soient voués à la vie errante, et cependant, quand on observe attentivement leurs mœurs, on s'aperçoit bientôt qu'ils se sont partagé assez équitablement les bois, les prés, les champs et l'espace. Chacun d'eux vit cantonné dans un domaine dont il exploite les ressources et sur lequel, redoutant la concurrence de ses congénères, il ne tolère la présence que d'un nombre limité d'entre eux. Chez les animaux, la propriété est donc collective.

L'étendue de ce domaine varie d'ailleurs avec les ressources qu'il présente, les abris qu'il offre contre les dangers de toute espèce et surtout suivant les facultés de locomotion de l'animal.

Le cantonnement est en quelque sorte une condition d'existence. Tout animal qui, faute d'instinct, ou pour toute autre raison, essaie de s'y soustraire, est rapidement supprimé par la sélection naturelle : chassé par ses congénères auxquels il dispute la nourriture quotidienne, errant à l'aventure, sur un terrain inconnu parsemé d'embûches, il devient pour les ennemis de son espèce une proie facile.

L'instinct d'orientation qui permet à l'animal de retrouver son gîte et par suite ses habitudes, sa nourriture, la protection contre le danger, joue donc un rôle capital dans sa vie. Il lui doit son individualité, le souvenir par lequel il se rattache au passé et jusqu'à un certain point la satisfaction de ses besoins dans le présent.

Nous nous sommes proposé d'étudier le mécanisme de l'orientation chez les animaux. Nous avons choisi comme principal sujet d'étude le pigeon voyageur. Un grand nombre de faits observés par nous pour la première fois ont été groupés et classés. Nous en avons déduit, sinon la loi qui les régit, du moins une théorie qui les explique. Nous allons exposer cette théorie, dont toutes les propositions ont été fondées sur des faits rigoureusement et scrupuleusement constatés, ou sur des expériences faciles à reproduire.

I

De même que des faits en apparence fortuits, tels que la répartition des balles sur une cible, sont assujettis à des lois dont la science nous donne le secret, de même nous pensons que le hasard n'est pour rien dans le vol capricieux de l'oiseau ou dans la course vagabonde de la bête sauvage.

Le mobile qui détermine les actions de l'animal est l'instinct de conservation de l'individu et de l'espèce. L'animal est capable d'activité spontanée quand il est stimulé par le besoin : il est très rare qu'il accomplisse un acte qui n'ait pas un but utile immédiat. L'initiative (1) n'est pas son fait, et quand, chez les fourmis ou les abeilles, on croit trouver la préoccupation de l'avenir, on s'aperçoit bientôt que la prétendue prévoyance des unes et des autres n'est autre chose que l'obéissance à l'appel momentané de l'instinct ; l'animal accomplit un acte sans en pénétrer le but.

La recherche de la nourriture et le repos sont les deux pôles entre lesquels gravite presque constamment l'existence de l'animal; si l'exploitation des ressources de son domaine l'oblige à varier chaque jour son itinéraire, le besoin périodique du repos le ramène constamment dans les mêmes parages. Le manque d'initiative le porte à suivre toujours le même chemin pour se rendre au même point. Voilà pourquoi l'animal trace sur son domaine une multitude de pistes qui s'enchevêtrent en tous sens ; il acquiert de la sorte une connaissance locale très complète : sur le terrain dont le moindre accident lui est familier, il est apte à se mouvoir dans toutes les directions.

(1) L'animal est routinier par nature ; surpris par le chasseur, il n'improvise pas un plan de fuite, il se sert des pistes précédemment pratiquées.

La nécessité peut contraindre l'habitant d'un canton à en franchir les limites, en temps de sécheresse ou de disette par exemple. Il fait alors une rapide incursion sur le territoire voisin, ne s'y attarde pas, et regagne en toute hâte son gîte dès qu'il a étanché sa soif ou apaisé sa faim. Dans cette deuxième zone, rarement explorée, l'animal ne connaît qu'un nombre de pistes limité, le plus souvent rectilignes. S'il y est surpris par un danger quelconque, il y sera bien plus exposé que sur son propre terrain.

Un exemple montre bien la différence essentielle qui existe entre ces deux zones. Quand un cerf est attaqué sur son domaine par un équipage, il commence par ruser, fait mille détours et dépiste un instant ses ennemis. Bientôt rejoint, il repart; pourchassé d'abri en abri, il « prend enfin son parti » et s'élance dans la deuxième zone où les pistes sont rectilignes. La chasse change alors de caractère et prend une allure rapide qu'elle n'avait pas dans la première phase.

Le cerf atteint bientôt les limites du terrain connu, il essaie alors de revenir sur ses pas et de regagner son domaine. Constamment relancé, serré de près par les chiens, il en sort une fois encore, traverse la deuxième zone et s'engage alors parfois dans le terrain inconnu : il « débuche » et part droit devant lui jusqu'à ce qu'il tombe.

Il est intéressant de voir comment se comporte le cerf apporté de loin dans une cage et mis en liberté devant l'équipage pour être chassé. L'animal jeté sur un terrain inconnu n'essaie pas de ruser, il part devant les chiens et débuche immédiatement. La chasse ne présente aucune des péripéties dont nous parlions plus haut, elle n'est plus qu'une course entre l'herbivore qui a pour lui la vitesse et le carnivore qui a le fond. D'après la condition de l'animal et la vitesse de l'équipage on peut d'avance en déterminer la durée.

Nous n'insistons pas davantage sur ces faits bien connus des chasseurs. Il suffit en effet de parcourir un bois en Sologne ou dans toute autre contrée giboyeuse pour se convaincre que le sol est sillonné en tous sens par des pistes qui n'échappent pas à l'œil exercé du braconnier.

Les oiseaux, eux aussi, suivent à travers l'espace des chemins invisibles à nos regards, mais qu'une patiente observation nous permet de déterminer. L'oiseau, de même que les quadrupèdes, contracte l'habitude de se rendre toujours au même point en sui-

vant la même route. Nous avons longtemps observé un groupe de trois pigeons qui se rendaient chaque jour aux champs à la même heure. A l'aller comme au retour ils suivaient, sans jamais s'en écarter, un chemin que nous avions repéré sur les accidens du sol voisin. Nous avons observé la même régularité dans l'apparition et le passage quotidien de deux oiseaux de proie.

Les paysans connaissent d'une façon très précise les points qui jalonnent les courans de migration des oiseaux; ils mettent d'ailleurs ces notions à profit pour se livrer dans certaines saisons à des chasses très fructueuses.

Des observations semblables ont été faites sur les poissons, en mer aussi bien que dans les rivières; ce sont ces données très précises qui sont utilisées journellement par les pêcheurs.

Nous n'insisterons pas davantage sur un ensemble de faits observés et connus depuis longtemps. Nous nous bornerons à en déduire une première conclusion : dans l'air, sur terre ou dans les eaux, les animaux suivent tous des routes parfaitement déterminées; leur circulation semble donc être assujettie à d'autres règles que le caprice ou le hasard.

II

Les actions des animaux sont toutes dictées par une même loi à laquelle chacun d'eux obéit d'une façon différente. L'animal subit en effet l'influence du milieu ; s'il trouve autour de son gîte d'abondantes ressources pour la vie, il circule peu et son existence se passe sur un fief très restreint. Dans le cas contraire, il mène une vie des plus agitées, parcourt sans cesse son domaine, en recule le plus possible les limites et les franchit parfois. Chaque animal est donc amené à contracter des habitudes qui lui sont personnelles et qui constituent son individualité ; il obéit à l'appel de l'instinct, mais il semble avoir le choix des moyens d'exécution, une certaine liberté, tandis qu'il subit simplement l'influence du milieu. Cette réserve était nécessaire avant de fixer les règles générales auxquelles est soumise la circulation des individus de chaque espèce.

C'est un fait d'expérience connu depuis longtemps que l'animal circulant sur le terrain qui lui est familier est guidé dans le retour au gîte par les cinq sens agissant de concert. Toutefois, chez chaque espèce, l'un des sens est plus développé et joue par

suite un rôle prépondérant dans l'acte de l'orientation : la vue chez l'oiseau, l'odorat chez le chien, etc.

Si l'orientation rapprochée est facile à expliquer par le jeu combiné des cinq sens, il n'en est pas de même pour l'orientation sur un terrain inconnu et lointain.

Prenons un exemple. Pour perdre un chat, on le met dans un sac et on l'emporte en chemin de fer à une distance de 80 kilomètres. Mis en liberté, il retrouve sa maison. Si la vue et la connaissance locale lui permettent habituellement de rentrer au logis après les fugues quotidiennes, il n'en saurait être de même aujourd'hui. Sa vue, fût-elle excellente, ne peut lui être d'un grand secours ; le moindre obstacle, un mouvement de terrain insignifiant, suffisent pour masquer le paysage qui lui est familier. Est-ce l'odorat qui est son guide habituel ? Dans ce cas les précautions paraissent bien prises pour mettre ce sens en défaut. Un fait subsiste cependant, — nous allons essayer de l'expliquer, — le chat a retrouvé assez facilement sa demeure.

Choisissons un autre exemple. Les colombophiles de Bruxelles font chaque année un lâcher de pigeons à Bordeaux. Ils exécutent au préalable trois lâchers successifs à des distances progressivement de plus en plus grandes entre Bruxelles et Orléans, — dans la direction de Bordeaux par conséquent. Puis, après le lâcher exécuté à Orléans, on va, sans autre préparation, mettre les pigeons en liberté à Bordeaux, et ils rentrent. Peut-on attribuer leur retour à la mémoire locale, à une vue perçante ? — Admettons que, dans les trois lâchers préparatoires, les pigeons aient au passage remarqué quelques points de repère bien saillans entre Bruxelles et Orléans. Au moment de la mise en liberté à Bordeaux, les mouvemens de terrain, la rotondité de la terre, opposent une limite à leur vue, si perçante qu'elle puisse être. Pour apercevoir Orléans de Bordeaux, les pigeons devraient s'élever à plusieurs kilomètres au-dessus du sol, ce qui est matériellement impossible (1).

Citons encore un autre cas. Quelques pigeons, appartenant à un colombophile d'Orléans, avaient voyagé dans la direction de Reims. On eut l'idée de les lâcher à 500 kilomètres en mer au delà de Nantes sans aucune préparation, et ils rentrèrent presque

(1) Les pigeons volent rarement à plus de 300 mètres au-dessus du sol. Mis en liberté en ballon à plus de 2000 mètres, ils descendent avec une rapidité vertigineuse, se laissent tomber, et ne reprennent leur vol que dans le voisinage du sol.

tous. Dans cet exemple, comme dans les précédens, on ne saurait expliquer le retour par le fonctionnement de l'un quelconque des cinq sens. Il faut donc admettre l'entrée en scène d'un organe distinct servant pour l'orientation lointaine. Puisque la fonction existe, nous ne sommes pas illogiques en supposant qu'à cette fonction correspond un organe, que nous appellerons le « sens de direction ».

Nous admettons donc que l'orientation rapprochée s'explique aisément par le jeu des cinq sens, et que l'orientation lointaine repose uniquement sur le fonctionnement d'un sixième sens.

On nous a objecté que l'orientation lointaine ou rapprochée est toujours un même acte et qu'il est illogique, contraire à l'ordre de choses établi, de voir une même fonction commandée par deux organes distincts. Mais cette objection n'est pas fondée. Il est assez fréquent dans la nature de voir une même fonction accomplie par des organes très différens. Le fraisier, par exemple, se reproduit au moyen de graines par la fécondation de la fleur; il se reproduit également au moyen de rejetons partis de la plante, qui prennent racine à leur tour et suppriment le lien fragile qui les rattachait au plant nourricier (1). Une observation attentive nous permettrait de citer bien des exemples du même genre. L'hypothèse d'un sens spécial intervenant pour remplacer les cinq premiers, dont la portée est limitée, n'a donc rien d'illogique.

III

Nous allons étudier un certain nombre de cas intéressans et chercher à y découvrir le mécanisme de l'orientation lointaine.

1° Pendant une chasse à courre qui a lieu dans la forêt d'Orléans, un cerf, qui n'est pas l'animal chassé, est suivi par quelques chiens : acculé dans un angle de la forêt, il débuche. Le maître d'équipage, s'apercevant alors de l'erreur commise, rappelle ses chiens et les ramène sur la bonne piste. Cependant un braconnier, qui a vu le cerf sortir de la forêt, note exactement le point de passage et s'embusque, persuadé que le cerf, ne se sentant plus menacé, rentrera au plus tard le lendemain matin et repassera au point précis par lequel il est sorti. L'événement lui donne raison.

(1) Le puceron a, lui aussi, plusieurs modes de reproduction.

Ce braconnier a tiré parti d'un fait bien connu des charbonniers qui habitent la forêt d'Orléans. Les cerfs et les chevreuils, trouvant dans la forêt tout ce qui est nécessaire pour leur alimentation, n'en sortent presque jamais. Quand, pour une raison quelconque, ils s'aventurent dans le terrain avoisinant, ils suivent au retour le chemin pratiqué à l'aller.

L'art de mettre des collets est fondé sur cette observation. Le collet disposé sous bois, sur un point de passage présumé ou même au point précis où est passé un animal, ne le prend pas forcément. Celui-ci circule en effet dans toute l'étendue de son domaine, il délaisse souvent une piste pour en pratiquer de nouvelles; tandis que l'animal qui s'est aventuré en terrain inconnu rentrera certainement sous peu et repassera au point par lequel il est sorti. Si son départ a été observé, il sera sûrement pris.

2° Le cheval passant chaque jour vingt-deux heures sur vingt-quatre à l'écurie, dans une demi-obscurité, le nez contre un mur, ne saurait être doué de beaucoup d'instinct. Toute activité spontanée lui est interdite, puisqu'il ne sort que pour obéir à son maître. L'instinct chez lui est par suite sinon atrophié, du moins sensiblement diminué.

L'écurie est un centre d'attraction permanent pour le cheval qui y trouve la nourriture et le repos. Mis en liberté, il s'oriente donc sur son écurie avec l'obstination de l'aiguille aimantée cherchant le pôle.

Le cheval connaît parfaitement les abords de sa résidence. Si, au cours d'une promenade, on lui laisse les rênes sur le cou, il en profite pour rentrer à l'écurie. Aidé par une excellente mémoire, il connaît la longueur comparative des différens chemins à suivre, et prend sans hésiter le plus court.

Supposons qu'on amène le même cheval dans une contrée qu'il ne connaît pas. Après un séjour de quelques heures dans une écurie quelconque, il reporte sur son nouveau domicile l'attachement qu'il avait pour l'ancien. Si, au cours de la première promenade, on s'en remet à son instinct pour le retour, on constate qu'il reprend en sens inverse le chemin suivi à l'aller, même si ce chemin n'est pas le plus court.

3° Le pigeon voyageur lâché dans un rayon restreint autour de sa demeure regagne le colombier par le chemin le plus court. Si on le met en liberté à plusieurs centaines de kilomètres de son colombier, il suit très sensiblement au retour la ligne de chemin

de fer par laquelle il est arrivé. Nous n'en voulons d'autre preuve que le fait suivant.

Dans la saison des concours colombophiles, les habitans de Bapaume constatent chaque dimanche le passage des nombreuses bandes de pigeons regagnant leurs colombiers dans le Nord de la France ou en Belgique. On ne peut admettre que Bapaume soit précisément placé sur la ligne droite qui relie les divers points de lâchers aux colombiers éparpillés dans toute la région du Nord de Dunkerque à Mézières. Ce n'est pas non plus le hasard qui fait passer chaque dimanche des milliers de pigeons au-dessus de la petite ville; Bapaume n'est qu'un point insignifiant dans la zone très étendue qui sépare la Belgique du centre de la France. Il résulte d'ailleurs d'observations analogues faites à Amiens, Arras et sur tout le parcours de la ligne de Paris à Bruxelles que les pigeons reprennent en sens inverse l'itinéraire par lequel on les a amenés au point du lâcher.

Nous pourrions citer une quantité d'observations du même genre. C'est ainsi que des employés du chemin de fer d'Orléans nous ont signalé bien des fois le passage à Arthenay, Étampes, Juvisy, des pigeons belges lâchés à Poitiers, Angoulême et Bordeaux.

Nous avons déduit de ces faits l'hypothèse suivante, que nous appellerons la *loi du contre-pied :* « L'instinct d'orientation lointaine est la faculté que possèdent à des degrés différens tous les animaux de reprendre le contre-pied d'un chemin parcouru. »

IV

On emploie souvent dans l'étude des mathématiques une méthode qui consiste à considérer comme démontrée une proposition présentée sous forme de problème et à en envisager les conséquences. Nous allons agir de même : admettons que la loi hypothétique énoncée ci-dessus soit suffisamment vérifiée et servons-nous-en pour expliquer quelques faits, inexplicables par tout autre moyen. Assistons par la pensée à un lâcher de pigeons. Plusieurs centaines d'animaux provenant des colombiers d'une même région sont mis en liberté à la fois. Ils partent ensemble, se fractionnent pour voyager en deux ou trois groupes; puis, dès qu'ils atteignent l'horizon connu, se dispersent: chacun d'eux regagne alors directement sa demeure.

Un certain nombre de voyageurs manquent à l'appel, d'autres rentrent les jours suivans. Le colombophile se borne à enregistrer les pertes et à constater les rentrées tardives sans chercher à pénétrer les motifs de la faute d'instinct : comment pourrait-on en effet demander son secret à l'oiseau qu'un coup d'aile dérobe à nos regards? L'instinct est en défaut; l'oiseau doit donc errer à l'aventure comptant sur le hasard seul pour retrouver son chemin.

Nous ne saurions partager une semblable opinion pour les raisons suivantes : l'oiseau égaré par défaut d'instinct n'est pas pour cela en révolte contre cette loi générale de conservation qui régit toutes ses actions. Il ressent au contraire très vivement l'appel de l'instinct qui l'incite à rechercher le colombier natal. Il entrevoit nettement le but, mais les moyens de l'atteindre lui font momentanément défaut. Il déploie alors toute l'activité spontanée dont il est capable et s'engage successivement sur plusieurs pistes. La loi du contre-pied va nous permettre de le suivre dans sa course vagabonde et de reconstituer son itinéraire. Quand nous aurons surpris le secret du pigeon perdu, nous constaterons une fois encore que le hasard n'est entré pour rien dans les déterminations de l'animal.

En 1896, nous assistons à Orléans à un lâcher de pigeons provenant des colombiers de Mons et de Charleroi. Les deux bandes de pigeons ayant été, par hasard, mises en liberté à la fois sur deux points différens de la gare des marchandises, se réunissent dans les airs et forment dès le départ un groupe unique. Le temps est extrêmement défavorable : la brume, la pluie et le vent contraire contribuent à retarder la rentrée des voyageurs ailés. Une première faute d'instinct, facile à expliquer, est constatée à l'arrivée : deux pigeons de Mons sont capturés à Charleroi, et trois pigeons de Charleroi sont recueillis à Mons. Enfin une quarantaine de pigeons ne sont pas rentrés au gîte le soir du lâcher. Le départ d'Orléans avait eu lieu cependant avec un ensemble parfait : les animaux orientés les premiers avaient montré la route à suivre à leurs compagnons, et même quelques-uns de ces derniers avaient suivi aveuglément leurs guides au point d'entrer à leur suite dans des colombiers étrangers.

Cependant, à Orléans, un observateur constatait, entre 3 heures de l'après-midi et 7 heures du soir, l'arrivée d'une trentaine de pigeons qui se posaient sur les toits de la gare. La nuit venue, nous

réussissons à en faire capturer 9 : 5 proviennent de Charleroi et 4 de Mons. On les remet du reste en liberté. Cette constatation nous permet toutefois de supposer que les 32 pigeons rentrés à Orléans ont tous été égarés au lâcher du matin. Le lendemain matin de 5 à 7 heures, ceux-ci disparaissent tous les uns après les autres dans la direction du nord : une trentaine de rentrées tardives seront constatées le même jour à Charleroi et à Mons.

Ces allées et venues s'expliquent tout naturellement par la loi du contre-pied. Nos voyageurs ailés, formant un groupe unique au départ d'Orléans, n'ont pas tardé sans doute à se fractionner en plusieurs bandes : nous avons fait observer qu'ils avaient dû, pour rentrer, lutter contre le mauvais temps. Or les pigeons voyageurs ne sont pas tous, à cet égard, armés des mêmes moyens : le pigeon de petite taille, dit de race liégeoise, vole avec une vitesse extraordinaire par un temps normal. Le pigeon très étoffé, de race anversoise, doué d'une puissance musculaire considérable, ne peut cependant rivaliser avec le liégeois par le beau temps, mais il peut par exemple lutter contre un vent violent. Il est donc assez naturel que, doués de moyens très différens, nos pigeons partis ensemble se soient peu à peu échelonnés sur la route. Un pigeon de Mons s'étant trouvé au milieu d'une bande de compagnons filant sur Charleroi a suivi ceux-ci jusqu'à leur destination; puis, les ayant vus se disperser pour regagner chacun sa demeure, il est resté seul, égaré sur les toits d'une ville inconnue. Or Mons n'est pas loin de Charleroi; il suffisait à notre voyageur de s'élever dans les airs pour apercevoir peut-être le toit natal. Il ne le fait pas : ayant, au cours des voyages précédens, contracté l'habitude de se servir uniquement du sens de direction pour l'orientation lointaine, il ne songe pas un instant à utiliser sa vue. Reprenant en sens inverse le chemin suivi pour venir à Charleroi, il arrive à Orléans, au point où il a été mis en liberté le matin même. Fatigué par le long parcours accompli dans la journée, il se repose une nuit. Le lendemain, il s'oriente, retrouve enfin le contre-pied du chemin effectué l'avant-veille en chemin de fer et regagne Mons. Les 32 pigeons qui reparaissent à Orléans, le soir du lâcher, pour disparaître le lendemain ont très vraisemblablement tenu une conduite analogue.

L'exemple que nous venons de citer est assurément intéressant. Nous nous sommes fondés sur des faits, puis, quand les faits nous ont manqué, sur de simples conjectures pour expliquer les allées

et venues des pigeons : nous avons par suite dans nos déductions, sinon la certitude, du moins une grande probabilité. Mais nous allons citer quelques cas plus concluans que le premier.

Un pigeon appartenant à un colombophile de Grand-Couronne vient s'abattre dans le jardin de M. le général M..., à Évreux. Nous devions le jour même nous rendre à Rouen. Nous emportons le pigeon égaré et nous le mettons en liberté dans la gare de Grand-Couronne, à proximité de son colombier. Le pigeon s'oriente et retourne à Évreux chez M. le général M... Repris de nouveau, il est cette fois expédié en colis postal à son propriétaire. Laissé libre au colombier, il ne songe plus à retourner à Évreux. Le pigeon s'arrêtant pour se reposer et manger chez M. le général M... n'a pas considéré un seul instant cette maison inconnue comme un nouveau domicile ; elle représente pour lui un point de l'itinéraire précédemment suivi et doit être par conséquent le point de départ de ses investigations futures : après quelques heures de repos, il repartira de là pour reprendre le contre-pied de la voie aérienne qui l'a amené à Évreux. Il ne songe qu'à retrouver le colombier perdu.

Nous le portons à Grand-Couronne et nous le lâchons à deux pas de son colombier. Mais le sens de l'orientation lointaine, le sixième sens, est seul en action chez lui à l'exclusion des cinq premiers. L'oiseau reprend donc son contre-pied, passe comme hypnotisé en vue de sa demeure *sans la voir* (1), et regagne à Évreux le point par lequel passait cet itinéraire qu'il cherche à reconstituer.

Son calcul est déjoué ; amené au domicile même de son propriétaire et mis en liberté, il se reconnaît cette fois. Les cinq sens réveillés par des sensations plus fortes reprennent le dessus et le sixième sens, devenu inutile, cesse de fonctionner.

Il existe à Orléans un colombier d'internement n'ayant aucune issue donnant sur l'extérieur. Les pigeons qu'on y enferme et qui proviennent des colombiers de Paris et du Nord, y vivent dans une demi-obscurité, et dans l'ignorance absolue de ce qui

(1) Si la vue était le principal moyen d'orientation chez le pigeon, les habitans des colombiers du quartier de Grenelle seraient singulièrement favorisés depuis la construction de la tour Eiffel. Celle-ci est un point de repère précieux, facile à apercevoir dans un rayon de 200 kilomètres autour de Paris. Or, d'après une enquête que nous avons faite à ce sujet, le pour cent des pertes éprouvées dans la saison d'entraînement par les colombiers situés auprès du Champ-de-Mars est absolument le même aujourd'hui qu'avant la construction de la tour.

se passe au dehors. Quand après un mois ou deux d'internement on doit les mettre en liberté, on prend la précaution de les emporter, pour les lâcher, à plusieurs kilomètres de ce colombier de passage, auquel ne les rattache d'ailleurs aucun souvenir agréable. Or nous avons constaté que, très souvent, les pigeons savent retrouver cette maison dont ils ne connaissent même pas les abords. Ils viennent se poser sur son toit; puis, après un arrêt très court, ils s'orientent et disparaissent pour se rendre au colombier natal.

La loi du contre-pied nous permet d'expliquer la conduite du pigeon. Celui-ci, emporté et mis en liberté à la gare des Aubrais par exemple, reprend son contre-pied et vient planer au-dessus du colombier d'internement qui représente pour lui le point terminus de l'itinéraire par lequel on l'a amené à Orléans. C'est donc de là qu'il partira pour reprendre en sens inverse ce chemin dont le souvenir est resté profondément gravé dans sa mémoire.

Nous pourrions multiplier les exemples du même genre pour démontrer que le pigeon égaré revient toujours au point du lâcher. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les toits des gares de Paris, Orléans, Blois, Tours, Poitiers, Bordeaux, etc., où chaque dimanche dans la belle saison on met en liberté des centaines et parfois des milliers de pigeons. On constaterait le lundi le retour de nombreux pigeons égarés la veille, qui, n'ayant pas réussi dans un premier voyage à retrouver le toit natal, vont faire une deuxième et parfois une troisième tentative pour découvrir le bon chemin.

Quand, mis en liberté la veille, le pigeon a pris son essor, il a fui à tire-d'aile ce point du lâcher auquel en apparence aucun souvenir, aucun intérêt ne le rattachait. D'un vol puissant, il a franchi 400, 500 kilomètres, peut-être davantage, dans une fausse direction; — s'apercevant de son erreur, il sait, grâce à un mystérieux instinct reprendre son contre-pied et retrouver son point de départ, le point du lâcher qu'il a à peine entrevu le matin. Le jeu combiné des cinq sens ne saurait expliquer un semblable retour.

Le chien perdu se comporte absolument de la même manière. Quand, amené en chemin de fer sur un terrain de chasse complètement inconnu, il vient à s'égarer, il revient au point où il a vu son maître pour la dernière fois et y stationne jusqu'à ce qu'on vienne le chercher; ou bien encore, reprenant son contre-pied, il

reconstitue en sens inverse l'itinéraire par lequel il a été amené et retrouve son domicile.

Citons l'un des nombreux faits de ce genre qui nous ont été rapportés par des témoins dignes de foi.

Un jeune chien appartenant à M. D..., propriétaire à Pont-Audemer, est amené à la gare de Beaumont-le-Roger et de là sur un terrain de chasse situé entre Goupillières et Fumechon. Il disparaît pendant la chasse et rentre le soir à Pont-Audemer. Or, il a été possible de reconstituer son itinéraire grâce aux observations fortuites de quelques employés de chemin de fer et garde-barrières qui ont remarqué son passage. Le chien s'est rendu d'abord à la gare de Beaumont-le-Roger, puis a longé la voie ferrée jusqu'à Pont-Audemer en passant par Serquigny. Pour gagner la gare il a dû tourner le dos à sa maison ; il a ensuite longé la voie en effectuant un parcours considérable et en traversant plusieurs fois la Rille, alors que de Fumechon il pouvait très directement gagner Pont-Audemer par un itinéraire infiniment plus court (1).

Les migrations des oiseaux ont été l'objet d'observations trop connues pour que nous les relations : nous allons nous borner à expliquer, avec l'aide de notre théorie, les faits acquis depuis longtemps.

L'oiseau migrateur est soumis, comme ses congénères qui habitent constamment une même région, à la loi du cantonnement. Seulement il a deux domaines, une résidence d'été et une résidence d'hiver : on a constaté que ce sont toujours les mêmes hirondelles qui viennent chaque année occuper le même nid et habiter le même centre. La même remarque a été faite pour les cigognes et bien d'autres oiseaux.

Quand l'heure du départ a sonné, les oiseaux de la même espèce habitant la même région se rassemblent pour le voyage. Ceux qui ont déjà effectué le trajet prennent la tête et suivent en sens inverse l'itinéraire qui les a amenés. Les animaux plus jeunes, nés depuis le voyage précédent, se bornent à suivre leurs aînés. Et quand, quelques mois plus tard, il s'agira de revenir, ils seront à leur tour capables de reprendre le contre-pied du chemin pratiqué précédemment.

L'oiseau migrateur né dans notre climat et n'ayant encore

(1) Quand, un jour de marché, des paysans égarent le chien qu'ils ont amené en ville, ils vont le chercher aux différens points où leur voiture a stationné et le retrouvent toujours.

fait aucun voyage, qui, pour une raison quelconque, manque le départ de ses congénères, renonce à émigrer. C'est ainsi que les bécasses blessées, hors d'état par suite d'entreprendre un long voyage, se résignent à vivre cantonnées dans notre pays jusqu'à l'année suivante. La même remarque a été faite pour des vanneaux, des courlis, des cigognes ou des hirondelles retenus en captivité à l'époque du départ de leurs congénères. Quelques-uns de ces oiseaux supportent les rigueurs du climat; d'autres, les hirondelles notamment, succombent.

Ainsi donc, c'est par une sorte de tradition que les oiseaux migrateurs se transmettent, de génération en génération, l'indication des voies aériennes à suivre. Ces voies, une fois tracées, sont immuables.

L'itinéraire des cailles qui arrivent d'Afrique en Provence, ou des bécasses qui viennent atterrir à Jersey, est bien connu des paysans qui les capturent par milliers. Il suffirait aux pauvres oiseaux, pour déjouer leurs ennemis, de déplacer de quelques kilomètres seulement leur itinéraire. Mais ils ne le peuvent pas : ils sont fatalement liés à cette route aérienne suivie dans le précédent voyage et ne peuvent s'en écarter sans se perdre.

De même que les autres animaux, les poissons sont cantonnés. Certains d'entre eux ont, comme les oiseaux migrateurs, deux ou trois domaines qu'ils occupent successivement. Pour se rendre de l'un à l'autre, ils émigrent en masse et suivent des routes dont le tracé est assujetti aux règles que nous avons exposées pour les migrations des oiseaux. La guerre acharnée que leur font les pêcheurs au courant de leurs habitudes ne les a jamais décidés à changer d'itinéraire.

Notre théorie sur l'orientation semble donc applicable aux animaux de toutes les espèces : elle permet de coordonner et d'expliquer d'une façon satisfaisante une quantité de faits observés et connus depuis longtemps.

V

Nous avons démontré que le jeu combiné des cinq sens, dont la portée est limitée, ne pouvait suffire à expliquer les actes d'orientation lointaine. Celle-ci est commandée par un organe distinct que nous avons appelé le sens de direction. Ce sens a son siège dans les canaux semi-circulaires de l'oreille : de nombreuses

expériences ont prouvé en effet que toute lésion qui altère cet organe amène un trouble immédiat dans la faculté d'orientation du patient.

Les canaux semi-circulaires des vertébrés sont constitués par trois petites anses membraneuses remplies d'un liquide nommé endolymphe. Ces trois appareils semi-circulaires sont indépendans les uns des autres, sauf en un point où leur cavité est commune et où ils débouchent dans un petit sac appelé utricule. Ils sont situés en général dans trois plans perpendiculaires.

Après les remarquables expériences de Flourens en 1824 et les autopsies de Ménière, leur fonctionnement a été étudié par Czermak, Harless, Brown-Sequard, Vulpian, Bœtticher, Goltz, Cyon, Crum-Brown, Brewer, Mach, Exner, Bazinsky, Munck, Steiner, Ewald, Kreidl, Pierre Bonnier. On sait aujourd'hui que leur fonction est directement en rapport avec l'exercice de l'équilibration et tout à fait indépendante de l'audition. M. P. Bonnier, après avoir étudié dans toute la série animale le rôle des organes qui précèdent les formations labyrinthiques et ces dernières elles-mêmes, en combinant les données de l'anatomie et de la physiologie comparées et les contrôlant par la clinique, a pu démontrer que ces organes desservaient directement ce qu'il appelle le *sens des altitudes* qui fournit les images de position, de distribution, et par suite de mouvement et de déplacement dans l'espace (1).

On ne sait pas encore d'une façon bien précise quel est l'excitant physiologique qui actionne les canaux semi-circulaires. En attendant que de nouvelles recherches aient permis de fixer ce point intéressant, nous allons essayer de déterminer le mode de fonctionnement du sens de direction. Cette manière de procéder n'a d'ailleurs rien d'illogique : dans les sciences naturelles comme dans les autres, la connaissance des effets précède généralement celle des causes.

L'animal engagé sur un terrain inconnu prend au retour le contre-pied du chemin *plus ou moins sinueux* suivi à l'aller; arrivé dans la zone connue, il se dirige sur son but par la *ligne droite*.

Le pigeon messager mis en liberté à 500 kilomètres de son colombier longe pour le retour la voie ferrée qui l'a amené; il est

(1) Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux recherches de M. Bonnier sur *l'Oreille* (collection Léauté), et à une communication récente à la Société de Biologie sur *le Sens de l'Orientation* (11 décembre 1897).

alors guidé par le sixième sens. Ayant de la sorte atteint l'horizon connu, à 80 kilomètres par exemple de sa demeure, il cesse de recourir au sixième sens, pour marcher, à la vue, droit sur son toit.

D'autres fois, le pigeon ne songe pas en arrivant dans le terrain connu à faire usage des cinq sens; dans ce cas il suit son contre-pied jusqu'au colombier. Il le dépasse parfois : c'est ainsi que nous avons vu des pigeons rentrant d'un grand voyage passer à 40 ou 50 mètres du colombier, le dépasser et rentrer seulement au bout d'une heure ou deux, ayant peut-être parcouru de la sorte dans une fausse direction de 30 à 60 kilomètres.

Si on emporte à 10 kilomètres du colombier un pigeon commun habitué à se servir presque exclusivement des cinq sens et un pigeon voyageur rompu aux grands voyages, on fera souvent en les lâchant successivement une remarque intéressante : le pigeon commun, marchant à la vue, prendra généralement son parti beaucoup plus rapidement que le pigeon voyageur, qui s'orientera avec soin à l'aide du sens de direction.

De ces faits nous pouvons conclure que le sens de direction ne combine pas son action avec celle des cinq autres. Il entre en activité dans la zone où les cinq sens sont muets, et continue parfois à fonctionner dans la zone connue à l'exclusion des autres sens.

Il semble qu'il ne soit pas actionné par des impressions émanées de la route suivie, et qu'il soit en quelque sorte un organe subjectif. Nous avons fait à cet égard une très curieuse observation : quand on transporte en chemin de fer un panier de pigeons ayant déjà la pratique des voyages, on les voit manifester une très grande agitation dès qu'on arrive dans une gare où ils ont été déjà lâchés, tandis qu'ils sont restés indifférens aux arrêts précédens. Or on admettra sans peine qu'un pigeon enfermé dans un panier, lequel est lui-même installé dans un wagon obscur, ne peut d'après le bruit discerner une gare d'une autre. Sa vue et ses autres sens ne lui sont d'aucun secours, puisqu'il est aussi complètement que possible isolé de ce qui se passe au dehors, et cependant il sait d'une façon très exacte où il se trouve par rapport à son point de départ. Nous avions donc raison de dire que l'animal emporté au loin possède sur sa situation une notion toute subjective, indépendante du milieu qu'il traverse momentanément.

La mythologie nous raconte que Thésée pénétrant dans les

grottes du labyrinthe tenait dans sa main le fil remis par Ariane. Il put ainsi revenir sur ses pas et gagner l'entrée de l'abîme. Ne semble-t-il pas que l'animal possède lui aussi le fil d'Ariane et le déroule toutes les fois qu'il s'engage dans l'inconnu?

Avant de passer à un autre ordre d'idées, arrêtons-nous un instant à une objection qui se présente tout naturellement à l'esprit. Nous avons cité, à l'appui de nos dernières déductions, des observations faites sur le pigeon voyageur. L'organe de l'orientation lointaine ayant été, chez cet intéressant messager, développé par une sélection savante, peut-on généraliser et appliquer aux autres animaux les remarques qui le concernent? Nous n'hésiterions pas à répondre affirmativement à une semblable question : par la sélection, l'homme développe d'une façon anormale telle aptitude au détriment de telle autre, il déforme le type primitif, détruit souvent à son profit l'équilibre de la nature. Il ne peut cependant créer une aptitude nouvelle, il se borne seulement à modifier les aptitudes existantes. La variation et l'hérédité sont en effet les seuls moyens dont il dispose pour l'accomplissement de son œuvre. Nous ne pourrions donc découvrir, chez le pigeon voyageur, une faculté qui n'existât pas en germe chez son ancêtre sauvage.

Si un nouvel exemple paraît néanmoins nécessaire pour confirmer notre thèse, nous allons citer encore un fait intéressant emprunté à l'histoire des oiseaux migrateurs. En 1883, par une nuit obscure et pendant une bourrasque épouvantable, une nuée d'oies sauvages s'abat à Clermont-Ferrand sur l'église Saint-Eutrope et sur les maisons avoisinantes. Après un arrêt de deux heures, le vent s'étant calmé, les oiseaux reprennent à travers les airs leur voyage interrompu. Cependant, un certain nombre d'entre eux, qui étaient descendus dans les jardins ou dans les cours, ne réussissent pas à prendre leur essor. Ils se cognent contre les murs, s'embarrassent dans les branches des arbres, quelques-uns sont tués et d'autres sont assez grièvement blessés pour être ramassés le lendemain matin par des habitans.

L'oie sauvage n'a pas l'œil conformé comme les oiseaux noctambules. Privés de la vue par une obscurité exceptionnelle, nos oiseaux n'hésitent pas cependant à se mettre en route, guidés par le seul organe de l'orientation lointaine. Le *sens de direction*, *organe subjectif*, leur donne la direction à suivre, indique le contre-pied du parcours effectué à la saison précédente. La *vue*,

organe objectif, devrait les mettre en garde contre les obstacles; dans la circonstance présente, elle ne leur est d'aucun secours; voilà pourquoi les oiseaux posés sur l'église ou sur les toits ont repris sans difficulté leur route à travers les airs, tandis que leurs compagnons, perdus dans un dédale d'arbres, de murs et de maisons, n'ont pas réussi à se dégager de ces obstacles.

VI

Nous avons montré que l'animal vit cantonné dans un domaine où il rencontre tout ce que réclame l'instinct de conservation de l'individu et de l'espèce. Ce domaine, plus ou moins étendu pour la bête sauvage, est réduit pour le pigeon par exemple aux quatre murs du colombier. N'y trouve-t-il pas en effet, suivant l'heureuse expression du fabuliste, « bon souper, bon gîte et le reste »? S'il est vrai d'autre part que la connaissance locale ne soit pas strictement indispensable pour assurer le retour au gîte et que le sens de l'orientation lointaine suffise à la rigueur pour guider l'animal, on admettra sans peine qu'il soit possible de rendre mobile un colombier et d'en former les habitans à la vie nomade.

Supposons qu'on ait transplanté de toutes pièces un colombier dans un nouveau milieu, sans que la moindre perturbation ait été apportée à l'existence de ses habitans: Ceux-ci, mis en liberté dès l'arrivée, s'éloigneront peut-être, mais la loi du contre-pied assurera leur retour. Nous avons remarqué plus haut que le pigeon égaré sait retrouver le point du lâcher à peine entrevu le matin et auquel, en apparence, aucun souvenir agréable, aucun intérêt ne le rattachent. A plus forte raison, l'habitant d'un colombier mobile doit-il chercher à reconstituer son itinéraire; si on l'emporte au loin pour le lâcher, il viendra retrouver sa demeure au point précis qu'elle occupait quand il l'a quittée. Le colombier mobile arrivant dans un nouveau gîte serait donc en mesure de rendre des services presque immédiats autour de cette localité.

Ce nouveau mode d'emploi du pigeon messager, irréalisable d'après les idées qui ont eu cours jusqu'ici en matière d'orientation, n'est que la stricte application de notre théorie.

D'intéressantes expériences ont prouvé d'une façon concluante que la fidélité au colombier natal pouvait être conciliée avec une existence nomade. Un certain nombre de pigeons sont nés et ont

été élevés dans une voiture aménagée en colombier. Ils n'ont pas d'autre gîte que leur habitation roulante. Peu importe au pigeon que sa voiture s'arrête aujourd'hui dans le fond d'un vallon, cherche demain un abri dans une forêt ou se fixe pour quelque temps dans le dédale de maisons que forme une grande ville. Si on l'éloigne du colombier pour le lâcher, il ne sera pas guidé dans le retour par la connaissance locale forcément très sommaire qu'il peut avoir des alentours de sa voiture, mais par le sens de direction qui lui donne une notion subjective de sa position par rapport au colombier.

La pratique a de tous points confirmé notre théorie. Nous avons eu l'occasion de faire d'intéressantes observations, nous allons citer quelques faits qui se rapportent directement à notre thèse (1).

Une voiture-colombier stationne pendant vingt-quatre heures à Épernay. Ses habitans ne sont pas mis en liberté, tandis que les pigeons des voitures voisines sont laissés libres pendant deux heures, puis emportés au loin pour être lâchés.

Le lendemain, nos voitures sont toutes dirigées sur Châlons, à l'exception de celle dont les pigeons n'ont pas volé à Épernay. Ceux-ci sont répartis entre les autres voitures qui sont du reste absolument identiques comme modèle à la première. A Châlons, les colombiers sont ouverts et les pigeons sont laissés libres. Quelques-uns de ceux qui ont effectué le parcours d'Épernay à Châlons dans une voiture étrangère partent pour Épernay et y retrouvent leur habitation roulante. Comment ont-ils réussi à reconstituer en sens inverse l'itinéraire d'Épernay à Châlons et à retrouver leur voiture sur un emplacement dont ils ne pouvaient connaître les alentours? La loi du contre-pied seule permet d'expliquer ce fait. Nous avons du reste répété plusieurs fois cette curieuse expérience.

Pendant le stationnement du colombier au château de Morchies, deux pigeons s'égarent. On les retrouve à Bapaume, gîte précédent du colombier. L'un est repris, l'autre s'échappe. On nous signale son passage dans toutes les localités où sa voiture a

(1) Nos expériences ont permis de fixer un point intéressant. D'après M. Dareste, les œufs agités avec une certaine violence pendant un temps prolongé n'arrivent pas à l'éclosion. Nous avons constaté que le roulement sur les routes, sur le pavé ou en chemin de fer, quand la voiture était embarquée, ne modifiait en rien les conditions de l'éclosion. Il est juste d'ajouter qu'au colombier mobile les pigeons couvent avec la même régularité que leurs congénères des colombiers ordinaires.

stationné. Il arrive de la sorte à Houdain. De là il part pour Évreux, reprenant le contre-pied du parcours effectué quelques jours avant en chemin de fer. A Évreux, où le colombier avait stationné pendant plusieurs mois, nous réussissons à le capturer. Cet itinéraire reconstitué en quelque sorte pas à pas n'est-il pas la meilleure preuve que nous puissions invoquer à l'appui de notre théorie? Grâce à la loi du contre-pied, nous pouvons presque toujours déterminer le point précis où se trouve un pigeon perdu. Nous réussissons de la sorte à limiter nos pertes qui seraient sans cela nombreuses et difficiles à réparer.

Le retour du pigeon à un gîte qui se déplace n'est pas un fait exceptionnel : nous pourrions citer bien des exemples du même genre empruntés à l'histoire des oiseaux.

Les oiseaux de proie qui peuplent les forêts de l'Argonne et des Ardennes ou encore les solitudes des Alpes trouvent au printemps sur le sol natal tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, jeunes couvées et gibier en abondance. Mais quand arrive l'automne, quand le gibier a pris des forces et sait échapper par la fuite au ravisseur, celui-ci se voit contraint d'abandonner le domaine qu'il a dévasté : il émigre dans les plaines et mène une vie errante, se fixant momentanément dans les régions où le gibier est abondant. Il choisit au centre de ses terrains de chasse des gîtes temporaires, qu'il rallie chaque soir, jusqu'à ce que le printemps le ramène dans la solitude où il fait son nid. Quel est donc, au cours de cette expédition lointaine, le guide de l'oiseau de proie? Évidemment le sens de la direction. On ne saurait en effet admettre que l'oiseau possède une mémoire assez puissante pour se souvenir pendant plusieurs mois de tous les accidens du sol qui jalonnent un parcours de plusieurs milliers de kilomètres. Toute la puissance d'observation de l'oiseau est en effet concentrée sur un objectif unique : la chasse. La topographie le laisse indifférent. Semblable à un appareil enregistreur déclenché au moment du départ, le sens de la direction note automatiquement tout le parcours effectué par l'oiseau à la poursuite de sa proie.

Le cormoran et beaucoup d'oiseaux pêcheurs suivent pendant plusieurs semaines parfois les grands courans de migration des poissons. Perdus au milieu de l'immensité des mers, ils savent bien regagner leur domaine quand la pêche est terminée.

Les naturalistes qui ont étudié l'orientation, n'ont, bien à tort, envisagé qu'un seul fait : le retour à un gîte unique; ils l'ont

attribué en général à la connaissance locale fondée sur une longue observation. Une semblable théorie ne permet pas d'expliquer les faits que nous venons de citer. N'avons-nous pas montré que le sens du contre-pied guide l'animal toutes les fois qu'il s'éloigne du terrain connu, lui fait retrouver un gîte temporaire et le ramène parfois, après plusieurs mois d'absence, sur la terre natale?

VII

Il serait intéressant de savoir si la théorie que nous venons d'exposer est applicable à l'homme.

Les actions de l'animal sont toutes régies par la loi de conservation qui lui assigne impérativement un but, tout en lui laissant une liberté restreinte dans le choix des moyens. L'homme est bien sollicité par la même loi, mais l'instinct n'est pas la seule cause déterminante de ces actes; il a aussi la raison. Tandis que l'instinct indique à l'animal une solution unique, la raison permet à l'homme d'envisager plusieurs solutions; il choisit librement celle qui lui convient. Il peut même ne tenir aucun compte des sollicitations de l'instinct; c'est ainsi que, par le suicide et les pratiques malthusiennes, il se met en révolte contre la loi de conservation de l'individu et de l'espèce.

Nous avons essayé de prouver que l'acte d'orientation lointaine repose uniquement sur le fonctionnement d'un organe : le sens de direction, qui agit en quelque sorte automatiquement. Si l'homme cherchant à s'orienter fait intervenir constamment la raison et l'observation, le sens de direction, ne s'exerçant plus, s'atrophie. Voilà pourquoi l'homme instruit qui calcule tout ce qu'il fait, s'oriente souvent moins bien qu'un individu dont la culture intellectuelle est limitée : il transforme en acte raisonné un acte qui devrait être en quelque sorte mécanique et impulsif. Il résulte de ces considérations que les peuples sauvages dépourvus d'instrumens perfectionnés et possédant des sens affinés peuvent nous fournir des faits plus intéressans que les peuples civilisés.

Un ancien attaché militaire à Pékin nous a raconté qu'effectuant de grands parcours à la chasse, il attachait à sa personne deux Mongols qui devaient, après plusieurs jours de voyage, le ramener à son point de départ. La confiance qu'il avait en ses

guides n'a jamais été trompée : ceux-ci retrouvaient, au retour, la piste suivie à l'aller. Les Peaux-Rouges semblent, eux aussi, faire usage de la loi du contre-pied, quand, ayant chassé dans des territoires très lointains, ils regagnent leur pays après plusieurs semaines d'absence. Les nomades africains et asiatiques suivent dans leurs déplacemens des règles calquées en quelque sorte sur celles qui régissent les migrations des animaux.

Ces faits sont assurément très curieux, mais on ne saurait en tirer des conclusions rigoureuses : l'homme primitif sait, malgré son infériorité intellectuelle, raisonner ce qu'il fait. Il est, par suite, très difficile, en analysant un acte d'orientation, d'y discerner la part de la raison.

VIII

Nous avons vainement cherché dans les travaux des naturalistes une théorie qui expliquât d'une façon satisfaisante les actes d'orientation accomplis par les animaux. Beaucoup de remarques fort intéressantes ont été cependant faites sur leurs mœurs : la vie de certains d'entre eux n'a plus de secrets pour nous. Mais quand il s'est agi de remonter des effets aux causes, l'observateur a généralement fait fausse route. Se prenant, bien à tort, comme terme de comparaison, il s'est demandé comment il ferait pour accomplir tel ou tel acte instinctif constaté chez la bête. Or, si l'animal n'a pas la raison, il possède des sens dont la portée dépasse tout ce que nous pouvons imaginer.

On connaît cette expérience classique du paon de nuit femelle enfermé dans une boîte et exposé la nuit sur un balcon à Paris où on ne retrouverait guère de représentans de l'espèce. Le lendemain, trois ou quatre mâles venus sans doute des forêts voisines sont sur la boîte. Comment ont-ils pu savoir qu'à 20 kilomètres, ils trouveraient une femelle au milieu de Paris, où ils ne s'aventurent jamais?

Quand, dans les Pyrénées, les chasseurs dépouillent un isard, ils ont beau dissimuler les entrailles sous un buisson ou dans un trou, les vautours apparaissent de tous côtés, alors qu'on n'en voyait pas un seul à l'horizon quelques instans auparavant.

De semblables faits sont inexplicables par ce que nous savons des sens — des nôtres surtout. Les actes d'orientation ne sont pas moins extraordinaires ; aussi les observateurs qui les constatent

sont-ils tentés, pour les expliquer, de prêter à la bête les calculs et les raisonnemens que nous ferions à sa place.

C'est ainsi que quelques colombophiles attribuent le retour du pigeon voyageur à une merveilleuse mémoire locale. Dans ses ébats quotidiens, l'animal s'élevant au-dessus du colombier, noterait les accidens remarquables du sol, étudierait leur situation respective et les repérerait par rapport à sa demeure, traçant ainsi une véritable triangulation sur la contrée qu'il habite. Suivant les autres, l'animal acquerrait avec le temps une connaissance approfondie des courans magnétiques locaux. Une semblable hypothèse explique un fait mystérieux par d'autres faits plus mystérieux encore. On a même écrit que le pigeon s'orientait d'après le cours des astres.

Nous pensons que ces théories fantaisistes doivent être rejetées : l'animal ne saurait être mathématicien, géomètre, électricien, astronome ; et on a eu tort de chercher une manifestation intellectuelle dans un acte matériel qui met simplement en jeu un organe très perfectionné. Les animaux les mieux doués au point de vue de l'orientation lointaine ne sont pas, en effet, les plus intelligens, mais ceux qui possèdent les moyens de locomotion les plus puissans.

Telle est l'idée dont nous nous sommes inspiré en étudiant le mécanisme de l'orientation. Nous avons formulé une série de propositions très simples, fondées sur l'observation et expliquant une quantité des faits acquis depuis longtemps. Il a été possible de tirer de notre théorie d'intéressantes conséquences que la pratique est venue confirmer. En exprimant notre opinion dans cette question si controversée, nous espérons provoquer la discussion et de nouvelles recherches, qui nous conduiront sans doute à la connaissance complète de la vérité.

G. Reynaud.

ALEXANDRE DUMAS FILS

I

SES ORIGINES ET SES DÉBUTS

I

L'enfant qui fut inscrit, le 27 juillet 1824, sur les registres de l'état civil, sous le simple prénom d'Alexandre, comme fils de Marie-Catherine Lebay, couturière, et de père inconnu, n'avait pas, malgré la modeste condition sociale de son seul ascendant dénommé, une origine ordinaire. Son arrière-grand-père s'était appelé le marquis Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, colonel et commissaire général d'artillerie, ami du duc de Richelieu ; son arrière-grand'mère se nommait Cossette Dumas, et c'était une petite négresse, esclave dans une plantation de Saint-Domingue. Le marquis, au moment où il quitta l'Europe pour s'établir « aux Iles », l'avait connue, aimée et installée dans sa maison, les uns disent comme épouse, les autres disent comme maîtresse, très probablement avec un titre mixte et indéterminé, qui la constituait à la fois épouse, maîtresse et surtout servante du brillant gentilhomme.

De cette union d'un des représentans de l'aristocratie française du XVIIIe siècle et d'une pauvre fille noire, venue d'on ne sait quelle peuplade de la mystérieuse Afrique, vendue comme une tête de bétail sur les marchés des colonies, il ne pouvait guère sortir qu'un

monstre au sens latin du mot, un être exceptionnel et hors nature *digne d'être montré :* ce fils du marquis et de la négresse naquit le 25 mars 1762.

Il y a vraisemblablement un choix à faire dans le nombre des récits quasiment fabuleux qui nous ont été laissés sur le compte de celui qui fut le général Alexandre Dumas. Il brisait, dit-on, un casque avec ses dents; au manège, en passant, sous une poutre il s'y accrochait des deux bras, et soulevait son cheval entre ses jambes; il introduisait quatre doigts dans quatre canons de fusil, et les redressait au bout de sa main aussi aisément qu'il l'eût fait pour des fétus de paille; il descellait, par quelques secousses du poignet, de lourdes barrières de bois encastrées dans un mur; et peut-être ne sont-ce pas là encore ses plus étonnans exploits. Comme soldat et comme officier, pendant les guerres de la République et de l'Empire, ce colosse accumula naturellement les prouesses légendaires; en vingt mois, de simple dragon il devenait général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales; puis faisait campagne sur les Alpes et en Italie; puis suivait Bonaparte en Égypte, semant partout des hécatombes de chevaux tués sous lui, ramassant de sa main, dans la guerre d'escarmouches où il excellait, les prisonniers à la douzaine, et défendant une fois un pont dans le Tyrol, seul contre toute une avant-garde d'Autrichiens. Il multiplia en un mot à travers le monde les coups de force, d'audace, et de bravoure épiques, dont l'imagination de son fils et biographe habituel nous a longtemps rendu la véracité suspecte, mais dont l'exagération nous paraît pourtant moins outrecuidante, maintenant que la récente publication d'une foule de mémoires historiques nous a plus complètement appris ce que furent certains hommes de cette prodigieuse période. Et puis, il importe de ne pas perdre de vue que nous sommes ici en présence d'un organisme à part, conçu et enfanté dans des conditions presque anormales. Le général Dumas peut être considéré comme le résumé de toutes les réserves d'énergies latentes chez les races sauvages, brusquement épanouies en sa personne par la fécondation d'une autre race infiniment civilisée et mûre. Il eut la fortune d'arriver à une époque et dans un milieu où lui étaient offertes des occasions suffisantes d'employer largement sa surabondance de vie individuelle; né vingt-cinq ans plus tôt ou vingt-cinq ans plus tard, on ne voit pas trop vers quoi il eût dérivé cette intarissable source d'activité qui bouillonnait en lui;

à la place du magnifique héros des batailles impériales, nous n'eussions eu peut-être qu'un aventurier louche, ou pis encore. Il y avait en lui un tel trop-plein d'énergies incoercibles! Il y en avait tant, qu'après les avoir dépensées en prodigue, il put néanmoins en laisser à son fils, et à son petit-fils, même un héritage assez opulent, pour subvenir aux frais de l'énormité de leur œuvre.

Ce fils du général, ce devait être l'illustre romancier et dramaturge Alexandre Dumas, celui dont on a pu dire qu'il fut « une force de la nature ». Chez lui déjà cependant, le type primitif s'atténue : taillé aussi en Hercule, « né pour toujours produire », capable pendant un demi-siècle de répandre incessamment, et sans fatigue apparente, des centaines de volumes, tragédie, drame, histoire, romans, voyages, comédies, « il était entré dans la littérature comme son père entrait dans l'ennemi, en bousculant, en abattant, en renversant tout ce qui ne lui faisait pas place. » Aujourd'hui encore, où, par le fait de l'éloignement, nous pouvons le juger avec plus de sang-froid et de précision, rien que par la fécondité et la forme de son imagination seule, rien que par sa puissance de travail, il nous apparaît comme un prodigieux phénomène en dehors de notre temps, de nos mœurs, et presque de notre race. Et pourtant, il est tout de même un moins beau spécimen d'humanité que le formidable soldat de la République et de Bonaparte : le domaine de la fiction suffit à son exubérance; ce que l'autre accomplissait, il se contente de l'écrire. Déjà, en effet, les croisemens ont opéré leur œuvre d'acclimatation : un sang plus calme, du sang de bonne bourgeoisie française, s'est mélangé au sang moitié aristocratique, moitié exotique, du grand mulâtre de Saint-Domingue : en 1792, l'officier, étant en garnison à Villers-Cotterets avec le grade de colonel, avait épousé Mlle Marie-Louise-Élisabeth Labouret, fille du commandant de la garde nationale, propriétaire de l'hôtel de *l'Écu* et ancien maître d'hôtel du duc d'Orléans. De cette union précisément devait naître, dix ans plus tard, le futur auteur des *Mousquetaires*.

Chez le fils de celui-ci, chez l'enfant qui sera inscrit le 27 juillet 1824 sous le nom seul de sa mère, l'acclimatation sera à peu près complète. Grâce aux figures de Clara Vignot, dans *le Fils Naturel*, et à de Félicité Clémenceau, dans *l'Affaire Clémenceau*, nous pouvons à peu près reconstituer l'image de l'humble couturière qui, mêlée de si près à la vie de deux hommes illustres, ne pensa

jamais qu'à s'effacer entre l'un et l'autre, et mena jusqu'à sa dernière heure l'existence la plus modeste et la plus digne. Quelle qu'ait pu être officiellement sa position sociale, on devine en elle une âme de très petite bourgeoise, assez semblable à celles de ces grisettes qu'ont chantées Musset, Murger, Dumas fils même, et dont les caprices de cœur avaient bien plutôt pour cause le hasard des circonstances que les nécessités du tempérament ou le goût des aventures. Cette Marie-Catherine Lebay fut sans doute une nature simple, droite, honnête, laborieuse et dévouée, *régulière* par toutes les tendances de son être intime, très conforme en définitive aux deux personnages pour qui elle a servi de modèle; elle n'avait rien d'héroïque en revanche, à transmettre à son fils, et elle ne pouvait que continuer en lui l'atténuation du type ancestral. Aussi, malgré sa complexion robuste, ce fils, ni au physique ni au moral, n'a plus guère de rapports visibles avec son étonnant aïeul; il est bien un homme de notre temps, de notre race et de notre civilisation : au bout de trois générations, la lignée fantaisiste et romanesque des Davy de la Pailleterie est rentrée dans le rang.

Et pourtant, chez le dernier d'entre eux, quelque chose est bien resté de ses origines composites. Si, de sa mère, si, de celle de ses grand'mères qui s'appelait Élisabeth Labouret, on peut croire qu'il ait hérité un certain goût de régularité pratique, un bon sens parfois assez avisé, et des aspirations morales en somme souvent étroites et moyennes, de ses ascendans paternels il reçut une imagination ardente, un besoin inné d'incessante combativité, et enfin une hypertrophie de l'individualisme qui, en un temps de renaissance religieuse, eût fait de lui le plus intransigeant des législateurs et le plus intolérant des apôtres; à l'époque de la Révolution, l'eût rangé parmi les Jacobins les plus redoutables; et sous une monarchie absolue, ou bien l'eût poussé en quelque conspiration, ou bien l'eût obligé à devenir premier ministre à la manière des Richelieu et des Bismarck.

Ceci, chez Alexandre Dumas fils, constitue la part des hérédités: nous serons amenés à constater en de multiples circonstances l'influence qu'elles eurent sur son œuvre, sur la direction de ses idées et de sa vie. D'un autre côté, l'influence de l'éducation particulière qu'il reçut n'est pas moins manifeste et profonde. Comme la plupart des écrivains et des penseurs de son temps, lui-même a longuement et souvent insisté sur ces fatalités psychologiques qui s'attachent à nous dès le berceau, et que nous avons reçues

en naissant de nos générateurs plus ou moins lointains. « Si Dieu a donné à l'homme le libre arbitre, écrira-t-il, il ne l'a donné qu'au premier homme créé, à celui qui est sorti directement de ses mains... Mais, à partir de Caïn, le libre arbitre disparaît. Caïn n'est plus maître de tous ses actes; il subit son générateur. Le père a été coupable; le fils est criminel; la transmission physiologique commence, la nécessité héréditaire s'impose et ne s'interrompt plus. Tel père, tel fils. » Et, pendant deux pages, il développe méthodiquement cet axiome, avec preuves médicales à l'appui. Une autre fois, pour expliquer les désordres de femmes habituées à vivre en des milieux honnêtes, il alléguera « des origines de sauvage ou de saltimbanque », et il ira jusqu'à insinuer que, peut-être, « nous coudoyons tous les jours des Peaux-Rouges à teint rose, des négresses à mains blanches et potelées. » Il ne serait pas difficile, en analysant certains personnages de ses pièces ou de ses romans, en étudiant le rôle énorme que jouent dans ses écrits les questions physiologiques, de montrer combien sa philosophie entière est dominée par cette fameuse théorie de l'atavisme, dont a usé et abusé notre époque. Nulle part, en revanche, chez ce législateur consciencieux, consciencieux souvent jusqu'à la puérilité, on ne voit qu'il ait attribué au problème de l'éducation une importance majeure : quelques mots insignifians sur les bienfaits de l'athlétisme, quelques lignes, d'ailleurs contradictoires, sur la vie au lycée ou au collège, constituent à peu près tout son bagage pédagogique. Pas plus lui que ses contemporains n'ont évidemment beaucoup tenu compte du poids formidable dont peut peser sur l'existence morale d'un être humain la direction initiale, fortement imposée dès la première enfance. Et pourtant, s'il fallait d'un fait de cet ordre un éclatant exemple, Alexandre Dumas fils serait là pour le fournir.

Il était fils naturel; il l'était, en quelque sorte, plus que personne, puisque la précoce célébrité de son père publiait à tous les vents l'irrégularité de leur situation réciproque. Dès l'âge de dix ans, où il fut mis en pension, il connut la dure misère « d'avoir besoin de se défendre ». On sait, dans *l'Affaire Clémenceau*, les pages affreusement amères que lui inspira le souvenir de son séjour à l'institution Goubaux. Les gamins, dont il se trouvait le compagnon, et qui n'ignoraient pas sa naissance, se chargèrent de lui apprendre l'implacable loi du plus fort, la férocité instinctive des individus, la lâcheté des

foules, tous les vices, toutes les sottises, toutes les vilenies, toutes les cruautés d'ici-bas. « Ces enfans m'insultaient du matin au soir, enchantés probablement d'abaisser en moi, parce que ma mère avait le chagrin de ne pas le porter, le nom retentissant que se faisait mon père. » Il subit les innombrables humiliations et les infinis supplices que peut inventer l'imagination d'une bande de tortionnaires, dont l'aîné n'avait pas quinze ans : injures, coups de poing, taquineries incessantes, attaques brutales ou sournoises, allusions perfides et obscènes à la position sociale de sa mère, rien n'y manqua. « Lorsque la mesure était comble, dit-il, je m'en allais pleurer dans un coin, n'importe où, pourvu que ceux qui faisaient couler mes larmes ne pussent ni les voir ni s'en réjouir. »

L'impression que lui laissa cet enfer fut terrible et ineffaçable. Dès ses ouvrages de début, *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet*, en 1847, *Tristan le Roux*, en 1850, le personnage du bâtard est un de ceux qui commencent à hanter son cerveau. En 1851, dans *Trois hommes forts*, la confession haineuse du mendiant qui a économisé jadis sou à sou une somme suffisante pour se faire recevoir à l'école, et qui n'y rencontre qu'animosité et mépris de ses jeunes camarades, semble bien inspirée à l'auteur par des réminiscences personnelles. Puis, c'est son œuvre entière qui vient témoigner des souffrances imméritées dont son cœur fut meurtri; c'est, en 1866, quand il a déjà quarante-deux ans, l'aveu « qu'il n'a pas pardonné »; la confession que « son âme ne s'est jamais tout à fait remise, que sa rancune ne s'est jamais endormie complètement, même aux jours les plus heureux de sa vie. A vingt ans, à la fin de son adolescence, cette rancune se traduira dans l'accueil qu'il fit à un de ses anciens condisciples et persécuteurs qui, sur le boulevard, « avec cette générosité de l'homme qui se pardonne le mal dont il fut coupable, » s'avançait vers lui, la main tendue : « Mon excellent ami, j'ai maintenant la tête de plus que toi; si tu m'adresses jamais la parole, je te casse les reins. » A cinquante ans, en pleine maturité et en pleine gloire, un peu de cette rancune inapaisée passera encore à travers les pages éloquentes de cette lettre, en partie autobiographique, qu'il envoya à Cuvillier-Fleury après la représentation de *la Femme de Claude*, et qui sert aujourd'hui de préface à la pièce.

De cette initiation douloureuse à la vie, il resta au futur auteur

de *la Dame aux Camélias* plusieurs traits caractéristiques, qu'on ne retrouve à aucun degré chez ses ascendans. Il se replia en lui-même, il contracta l'habitude de la réflexion solitaire et le goût de l'observation, qui en est l'immédiate conséquence. A l'âge où d'ordinaire le cercle des préoccupations intimes demeure tellement restreint que l'on peut considérer comme presque nulle l'autonomie mentale de l'enfant, le petit prisonnier de la pension Goubaux fut contraint à analyser le *pourquoi* des choses; et il s'accoutuma à prendre au sérieux le spectacle de l'humanité. Sa faculté de penser s'aiguisa vite au froissement douloureux des expériences hâtives que lui imposait l'irrégularité de sa naissance. De bonne heure, il habitua son cerveau à ne point regarder seulement l'apparence superficielle des phénomènes extérieurs, mais à en chercher les causes secrètes et lointaines; à son insu, en un mot, il prépara son esprit aux vastes spéculations du moraliste qu'il devait entreprendre plus tard.

L'implacable et inexplicable injustice, dont il se sentait d'autre part la victime innocente, pouvait aigrir et fausser son âme, qui ne semblait guère faite alors pour supporter un pareil régime. Il traversa en effet des crises qui faillirent se terminer par des catastrophes : crises physiques, étiolement de la santé, arrêt de la croissance, épuisement nerveux ; crises psychologiques plus graves encore, et où sa raison ne fut pas loin de sombrer : « A être toujours sur le qui-vive, a-t-il raconté lui-même, je devenais ombrageux, inquiet, haineux. J'éprouvais le besoin de la vengeance, de celle qui convient, après tout, aux faibles et aux opprimés, de la vengeance occulte et basse. Allait-on me rendre lâche? En tout cas, je souffrais assez déjà, pour vouloir faire du mal à tous mes condisciples. » On ne le rendit pas lâche; sa misère ne se tourna point en misanthropie; elle se tourna, ce qui n'était guère moins à craindre, en mysticisme religieux exalté jusqu'au délire. Son imagination d'enfant malade et inquiet établit entre les souffrances du Christ et les siennes propres un rapprochement idéal; comme Jésus, il se voyait persécuté par les hommes; il se jugea prédestiné, comme lui, à de grands sacrifices, à une grande mission, et à la mort dans des tortures qui lui ouvriraient le royaume des cieux. Il se complut à des examens de conscience sans cesse renouvelés; il se condamna à des jeûnes et à des macérations absurdes ; il passa ses dimanches entiers dans les églises, en extase devant les tableaux de sainteté, et il rêva du martyre.

Une sorte de fièvre cérébrale, qui manqua de le tuer, fut le plus clair résultat de cet accès de dévotion folle. Quand il fit sa première communion, plein d'une ferveur dont il parlera encore avec attendrissement en 1879, dans *la Question du divorce*, il était déjà guéri. Puis, peu à peu, il reprit son équilibre complet, et rien ne subsista en lui de cet accident passager de son enfance, sinon, peut-être, une certaine tournure d'esprit mystique et doctrinale, dont la trace ne sera pas difficile à déterminer à travers son œuvre.

Mais des tristesses et des persécutions de son premier âge, un autre trait de caractère devait surtout lui rester, qui ne s'effacera jamais, et dont la marque se retrouve d'un bout à l'autre de sa philosophie sociale ; à dix ans, l'éducation à laquelle il était soumis lui avait fait prendre l'attitude du révolté ; jusqu'à sa dernière heure, il la gardera, si contradictoire qu'elle paraisse avec ses préoccupations constantes de législateur. Chez lui d'ailleurs, nous nous apercevrons, en des occasions multiples, que nous n'en sommes pas à une contradiction près, et, pour le point spécial que nous signalons en ce moment, encore importe-t-il de noter que le tempérament individualiste, hérité des ancêtres constituait au moins une prédisposition congénitale à l'instinct de révolte. Cet instinct, sous sa forme essentielle, est bien pourtant le propre d'Alexandre Dumas fils et de lui seul. Ni les actes d'indépendance et presque d'insubordination du général, ni les anathèmes farouches, mais passablement littéraires et artificiels, qu'Alexandre Dumas père a mis sur les lèvres d'Antony, ne sont des précédens sérieux à certaines tendances très nettes qu'a manifestées très souvent le maître du *Demi-Monde ;* et qu'il faudrait simplement qualifier d'anarchistes, si le mot, depuis cinq ou six ans, n'avait été détourné de son sens par l'application qu'on en a faite à une nouvelle catégorie de criminels.

Cependant, avant même qu'il eût terminé sa vie de collège, et aussitôt qu'il eut fini ce qu'on est convenu d'appeler pour chacun de nous « ses études », le futur moraliste recevait dans la maison paternelle une éducation autre que celle de la pension Goubaux, mais non moins fantaisiste, non moins singulière, et non moins dangereuse. Quelque dégagé que l'on puisse être des préjugés bourgeois, on aurait de la peine à proclamer de bon exemple pour un adolescent le spectacle de l'existence que l'on menait chez l'auteur d'*Antony*. La bonne humeur, et, au fond, l'impudique

innocence de ce grand bohème ont suffi à lui faire pardonner les incorrigibles folies de son éternelle jeunesse; l'opinion publique, parfois étrangement austère, a souri avec indulgence à cette camaraderie assez scabreuse d'un père et d'un fils, courant ensemble les aventures comme deux gamins lâchés dans le monde des plaisirs, se prenant l'un l'autre pour confidens de leurs amours, ayant bourse commune et dépensant au hasard, sans compter. La comédie intitulée *Un Père prodigue* n'est que le tableau atténué, mais en somme exact, de cette amitié peu vulgaire, où le plus jeune des amis était encore le moins extravagant, et finit par devenir le Mentor de son aîné.

Avant toutefois de se conquérir des titres à une telle fonction, Dumas fils commença par user et abuser largement de l'existence facile et joyeuse qui lui était ouverte. Il ne pratiqua pas, pour sa part, le conseil qu'il a formulé plus tard si nettement dans « l'avis au lecteur », placé en tête de son Théâtre complet : « Garde-toi des femmes jusqu'à vingt ans. » Il s'en garda aussi peu que possible : « A dix-huit ans, a-t-il écrit, j'étais lancé à fond de train dans ce que j'appellerai le paganisme de la vie moderne... Certes, je ne vécus pas comme un saint, à moins que nous ne prenions comme comparaison *la première manière* de saint Augustin. » De cette imitation de saint Augustin *première manière*, il résultait pour lui, au bout de deux ou trois années, de fâcheuses habitudes de paresse et de désordre, et cinquante mille francs de dettes ; il en résultait aussi, heureusement, une masse d'impressions et d'observations accumulées en sa mémoire, prêtes à mûrir et à fructifier en son intelligence : « L'observation et l'expérience sont partout, et peut-être où j'allais plus que dans les gros livres de philosophie. »

Il aurait dû ajouter que la terrible éducation de sa première enfance, du moment où il ne s'y était pas absolument perverti, le prédisposait plus que tout autre à l'analyse réfléchie et sérieuse. Il avait beau « être las de tristesse » et ardent à « se sentir vivre », il avait beau charrier dans ses veines quelques globules du sang exubérant légué par la négresse de Saint-Domingue et le vieux gentilhomme du XVIIIe siècle, l'âme, avec laquelle il se lançait *à fond de train* dans un milieu nouveau, n'était plus toute neuve; elle se trouvait armée pour se défendre, plus accoutumée à regarder, à sentir et à vouloir comprendre qu'à se laisser aller au gré des impulsions instinctives. Le jeune homme regarda, comprit

et se défendit; l'épreuve qui pouvait le perdre lui fut au contraire un enseignement salutaire; et il en sortit assez tôt pour n'avoir eu le temps que d'y amasser, en partie, la matière de son œuvre à venir.

Lui-même, à ce sujet, n'a pas d'ailleurs ménagé ses aveux : « Je ne prenais pas grand plaisir à ces plaisirs faciles. *J'observais et je constatais plus que je ne jouissais dans cette vie turbulente.* Les créatures dévoyées que je côtoyais à chaque moment, qui vendaient le plaisir aux uns, qui le donnaient aux autres, qui ne gardaient pour elles qu'une honte certaine, qu'une ignominie fatale, qu'une fortune douteuse, me donnaient au fond plus envie de pleurer que de rire, et *je commençais à me demander pourquoi cela était ainsi.* » En son inquiétude, peut-être un jour se rappela-t-il ce dîner auquel il assistait « chez une personne de mœurs légères qui a laissé un renom dans la haute galanterie vénale, » et se souvint-il ensuite de la conversation qu'il avait eue avec ce comte G. d. L. T. d. P, dont il esquisse le portrait dans ses *Notes sur Francillon :* « J'ai une quinzaine d'années de plus que vous, lui avait dit le comte, et ceci m'autorise à vous faire entendre un bon conseil... Nous venons de dîner chez une fille très séduisante et très spirituelle. On voit là des personnages de toutes sortes, et vous y pouvez faire d'utiles observations. *Faites les observations;* mais, quand vous aurez vingt-cinq ans, tâchez que l'on ne vous revoie plus dans cette maison, ni dans d'autres de même spécialité... C'est justement parce que, moi, je suis maintenant condamné à y rester, que je vous conseille de ne pas y revenir. » Alexandre Dumas fils suivit à la lettre la ligne de conduite tracée par son ami d'occasion; il observa, et il s'en alla. Ses cinquante mille francs de dettes ne furent du reste probablement pas étrangers à sa décision de dire adieu au monde et au demi-monde; les instincts de régularité bourgeoise, pratique et honnête, qu'il tenait de sa mère, ne lui permettaient point de contempler avec l'inaltérable indifférence paternelle

Un tas de créanciers hurlant après ses chausses.

Il voulait payer et payer par son travail. Fils d'un homme de lettres illustre, on serait en droit de s'étonner qu'il n'eût pas cherché d'abord sa voie du côté de la littérature. C'est ce qu'il devait faire, et c'est ce qu'il fit.

Doué, comme nous avons essayé de l'établir, par ses ascen-

dans de facultés rares, puissantes et complexes, solidement trempé par une éducation première dont on n'oserait proclamer, en thèse générale, l'infaillible excellence, mais qui, pour une fois au moins, avait admirablement réussi, enrichi enfin de documens innombrables par la fréquentation de la société composite où le comte G. d. L. T. d. P. l'engageait à ne pas s'attarder, rien ne lui manquait que de prendre l'habitude du travail pour « rechercher et rassembler les morceaux de sa jeunesse dispersée au hasard », et mettre en valeur les forces latentes en son cerveau. — Il avait vingt-deux ans à peine quand il accepta cette tâche, et qu'il se décida à entreprendre son énorme labeur.

II

Ainsi que la plupart des débutans, il se laissa tenter d'abord par la forme poétique, et il composa une petite comédie en vers, *le Bijou de la Reine*, plus un certain nombre de pièces détachées qu'il publia dans le *Journal des Demoiselles*, et qui furent réunies ensuite en un volume, intitulé : *Péchés de Jeunesse*. Le mot « péchés » n'est pas trop fort si rarement homme a manié la prosodie française avec une plus insigne maladresse que l'auteur de ces plates et prosaïques rapsodies. On a la sensation qu'il devait compter sur ses doigts les douze syllabes d'un alexandrin ; et la manière dont lui-même a parlé de la poésie démontre amplement qu'il n'y voyait guère autre chose que de la prose assujettie à un rythme régulier, quelquefois amusant, et toujours incommode. Il renonça vite d'ailleurs à sa fâcheuse tentative ; il n'y renonça pourtant pas sans quelques regrets, si l'on en juge par les explications bizarres qu'il a données de sa détermination, et par son souci manifeste de nous prouver qu'il était aussi capable qu'un autre de prendre rang parmi les poètes contemporains. C'est, paraît-il, un travers d'amour-propre commun à tous les écrivains qui se sont illustrés comme prosateurs de marquer une prédilection spéciale et plus ou moins avouée pour leurs vers. Chez Dumas fils, ce léger ridicule fut poussé au point de lui inspirer une véritable théorie littéraire, théorie dont la moindre faiblesse n'est pas encore de ressembler trop à un plaidoyer personnel.

Dans la préface de *Diane de Lys*, en 1868, il avait éprouvé le besoin de rééditer deux pseudo-élégies qu'il avait insérées déjà, en 1853, dans son roman de *la Dame aux Perles*, et il les avait

accompagnées d'un commentaire en une ligne qui ne fait pas honneur à son sens critique : « Ces vers, disait-il, ne sont ni bons ni mauvais ; ils sont jeunes. » Ils sont au contraire simplement exécrables, et l'on aurait scrupule à insister davantage sur l'erreur commise par un homme supérieur, si lui-même, presque aussitôt après, dans la préface du *Bijou de la Reine*, n'était revenu sur ses propres essais poétiques, et n'y avait trouvé matière à une déclaration de principes d'ordre général : « J'aurais pu, affirme-t-il, cultiver *certaines dispositions* que vous reconnaîtrez dans l'échantillon que je vous offre. » Il ne les a pourtant pas cultivées, *bien qu'il fît agréablement le vers*, et il s'en est tenu à la prose. C'est que la prose « n'a ni talons pour se grandir, ni maillot pour se faire valoir, ni dentelles pour se parer ; elle ne met ni blanc ni rouge ; elle est nue comme la vérité. « Rien de rembourré dans les bouffans du corsage ; rien d'escamoté dans les plis de la jupe ; on sait tout de suite à quoi s'en tenir sur son compte ; ses seins sont puissans, ses flancs sont larges, ses reins sont forts, et, quand on l'épouse, il faut la rendre mère, sinon elle divorce et vous plante là. » Il en va tout autrement, paraît-il, avec la poésie, « cette langue de luxe », grâce à laquelle « les banalités les plus banales revêtent provisoirement une autorité sacerdotale, un caractère divin », et par qui « on voit le mieux combien ce qui est creux peut être sonore ». En effet, « cette forme d'art excelle souvent à dire d'une manière séduisante des choses qui ne signifient rien du tout... et elle a cela d'agréable que les fautes grammaticales y passent pour des audaces, quelquefois pour des beautés, qu'elle impose à ceux qui ne savent pas s'en servir, et que, si les deux rimes sonnent bien en se heurtant, comme les éperons d'un Hongrois qui danse la mazurka, il court aussitôt un petit frémissement de joie parmi les auditeurs. »

Devant cette sereine incompréhension esthétique, les objections tombent d'elles-mêmes ; il n'y a rien à répondre ; et l'on se félicite seulement que le versificateur des *Péchés de jeunesse* et du *Bijou de la Reine* n'ait pas persisté à cultiver les *dispositions* qu'il sentait en lui. La qualité de sa prose, en vérité, ne fut pas d'abord très supérieure à celle de sa poésie ; il ne possédait pas plus de virtuosité dans un genre que dans l'autre : du moins, la faiblesse du style n'est-elle pas aussi apparente et déconcertante dans un roman que dans un poème.

Il se chercha d'abord longtemps lui-même, et ce ne fut pas

sans de durs efforts qu'il parvint à prendre conscience des ressources obscures dont il pouvait disposer; ce ne fut pas sans des années d'hésitations et de luttes solitaires qu'il arriva à dégager son originalité philosophique et artistique, et à se créer une langue personnelle. De 1847 à 1855, — où la représentation de sa comédie du *Demi-Monde* lui indique la voie à suivre, — il accumule un peu au hasard, et avec des succès variables, douze ou quinze volumes compacts de romans ou de nouvelles, et il fait jouer deux pièces de théâtre, sans parler d'un court libretto de drame lyrique, aujourd'hui absolument oublié. Tout ce fatras est, en général, plus que médiocre, et vaudrait à peine une mention rapide, si les essais, même manqués, d'un grand écrivain n'étaient susceptibles, jusque par leurs défauts, d'aider à mieux comprendre son œuvre véritable. Dumas fils commence par un long et ennuyeux récit à prétentions humoristiques, *les Aventures de quatre femmes et d'un perroquet;* puis il se lance sur les traces de son père à travers le Moyen Age, et il en rapporte cet étonnant *Tristan le Roux* qui semble bien une des plus joviales parodies qu'on ait jamais composées de la littérature pseudo-historique; puis il fait du feuilleton, ténébreux dans *Trois hommes forts*, sentimental et larmoyant dans *Antonine;* il aborde le roman philosophique, et, s'il échoue complètement dans *le Docteur Servans*, il n'échoue guère moins dans *le Régent Mustel*, malgré un point de départ curieusement imaginé, et qui eût pu prêter à des développemens intéressans; il se risque même, à deux reprises, dans *la Boîte d'Argent* et dans *Offland*, sur le terrain du conte fantastique, à la manière d'Edgar Poë ou d'Hoffmann; il y reste malheureusement très en arrière de ses devanciers. De ces multiples ouvrages de jeunesse, les seuls en somme qui méritent qu'on s'y arrête, et où se dessine déjà vaguement la promesse des fortes créations de l'âge mûr, ce sont les tableaux de mœurs et les peintures de passions inspirés par des souvenirs privés. Dans des livres, comme *la Dame aux Camélias*, comme *Diane de Lys*, comme *la Dame aux Perles*, comme *la Vie à vingt ans*, il faut évidemment voir des chapitres de mémoires autobiographiques, où l'écrivain démarque à peine ses propres aventures, et transcrit presque littéralement ses observations prises sur le vif. Il sentit que la veine était féconde; aussi, quoiqu'il ne se crût aucune aptitude pour le théâtre (1),

(1) Cet aveu assez singulier se trouve formulé dans la préface de *la Dame aux Camélias*, édition des comédiens.

eut-il rapidement l'idée de transporter sur les planches les demi-fictions romanesques faites de ses émotions passées. Du roman de *la Dame aux Camélias*, il tira une pièce retentissante : dans les romans de *Diane de Lys* et de *la Dame aux Perles* combinés, il trouva la matière d'une seconde pièce, qui ne bénéficia pas de la popularité de la première, mais qui relève des mêmes procédés, et qui appartient au même cycle.

On s'accorde assez ordinairement à voir, dans l'apparition devant la rampe de cette légendaire *Dame aux Camélias*, le début d'une ère dramatique nouvelle ; et un des titres de gloire de son auteur semble être d'avoir créé, avec les mélancoliques amours de Marguerite Gautier, la « comédie de mœurs contemporaines. » Maintenant, c'est presque une opinion établie. On se demande seulement par quel ensemble de subtiles considérations littéraires ou morales, le public et la critique ont bien pu aboutir à une si fantaisiste conception. Le fait de situer l'action dans la société moderne ne constituait pas une découverte ; le souci du réalisme de la mise en scène avait déjà été érigé par Victor Hugo à la hauteur d'un dogme ; l'histoire de la courtisane amoureuse est aussi vieille que l'humanité ; si le romancier avait pu en rajeunir la banalité essentielle par une multitude de détails accessoires rigoureusement observés, et, comme on dit, *vécus*, le dramaturge s'était naturellement trouvé contraint, de par les lois nécessaires de la scène, à élaguer les digressions parasites ; l'anecdote, ainsi présentée toute nue et toute crue, n'était pas demeurée moins touchante, mais avait singulièrement perdu de son caractère ; et ni la contexture enfin, ni le style de ces cinq actes ne les classaient manifestement en dehors du répertoire dramatique de l'époque. Et, en somme, nous touchons là le point capital à dégager d'une étude sur la première manière d'Alexandre Dumas fils : jusqu'à la date du *Demi-Monde*, ou bien il s'égare complètement, en une série d'essais avortés, à la poursuite de sa propre vocation, ou bien il fait du romantisme, de qualité inférieure sans doute, mais très conforme à l'esthétique de l'école, ne fût-ce que par l'emploi immédiat, direct et avoué de ce que l'auteur appelle « le contre-cri de ses émotions personnelles ».

A cet égard, rien de plus curieux que d'assister à l'évolution intime par où il libère son individualité de la tradition ambiante. Avec Marguerite Gautier et Armand Duval, nous sommes à peine sortis de 1830, et, surtout dans le drame, si les deux

amans s'habillaient à la mode de Louis XIII, ils n'auraient pas d'autre nom que Marion de Lorme et Didier. Leur historiographe les a enveloppés de cette atmosphère fatale, où ne peuvent germer que les passions surhumaines de gens qui ont beaucoup lu les poèmes de lord Byron, et lui-même professe des théories sociales qui n'annoncent pas précisément la conclusion de *l'Homme femme* ou la dernière scène de *la Femme de Claude:* « J'ai, dit-il, une indulgence inépuisable pour les courtisanes, et je ne me donne même pas la peine de discuter cette indulgence... Ne méprisons pas celle qui n'est ni mère, ni sœur, ni fille, ni épouse. Ne réduisons pas l'estime à la famille, l'indulgence à l'égoïsme... Pourquoi nous ferions-nous plus rigides que le Christ? » D'ailleurs, « pour la femme à qui l'éducation n'a pas enseigné le bien, Dieu ouvre presque toujours deux sentiers qui l'y ramènent; ces sentiers sont la douleur et l'amour. » Nous sommes là dans la pure doctrine de l'amour grand réparateur des virginités mises à mal. Évidemment, l'écrivain a bien déjà la notion vague des périls que comporte la généralisation d'une pareille thèse, puisqu'il se défend énergiquement de toute « apologie du vice et de la prostitution, » et qu'il insiste en terminant sur la nature très exceptionnelle de son héroïne. On ne saurait nier pourtant qu'il ait composé, en 1848, le récit de *la Dame aux Camélias* sous l'empire d'une sympathie romantique peu dissimulée à l'adresse de la femme tombée; et si l'on voulait se rendre mieux compte encore de cette sympathie, on n'aurait qu'à rapprocher les sentimens qu'il exprime dans sa version primitive de la vingt-quatrième année, et ceux qu'il affichera plus tard, en 1867, dans la préface de la pièce.

L'épisode de *Diane de Lys*, d'abord sous la forme de la nouvelle qui porte ce titre, puis sous les espèces de *la Dame aux Perles*, puis enfin sous celles du drame par où l'auteur débuta au Gymnase, est gros de révélations encore plus significatives sur les modifications qui s'accomplissaient rapidement en son esprit à cette époque de sa carrière. Le personnage féminin qui se nomma successivement la marquise Diane de Lys, la duchesse Annette, la comtesse Diane de Lys, l'a certainement préoccupé avec une persistance particulière, puisqu'il y trouva un sujet d'inspiration suffisante pour deux mauvais poèmes élégiaques, pour deux romans passables, et pour une pièce de théâtre au moins digne d'attention. Mais le côté le plus notable de cette

anecdote si souvent remaniée, ce n'est certes pas tant sa valeur intrinsèque que les différens aspects sous lesquels elle est envisagée selon ses incarnations successives. La marquise Diane, en 1851, est une grande dame qui n'a pas été particulièrement mal mariée; elle est oisive, elle s'ennuie et elle prend un amant. Elle a tort peut-être; seulement, après tout, « quand une femme n'a ni son père pour veiller sur elle, ni sa mère pour la conseiller, quand elle n'a pas d'enfant qui la retienne chastement au seuil conjugal; quand elle a la liberté, cette mauvaise conseillère des femmes, quand elle a eu tout ce qu'elle a désiré, et qu'elle n'a pas trente ans, que voulez-vous qu'elle fasse? » Elle et ses pareilles, « *si elles sont excusables*, le sont en ce sens qu'elles n'ont d'appui et de refuge nulle part, et que l'éducation, la religion et la morale, qui peuvent quelquefois abriter la femme contre la douleur ou la passion, ne l'abritent jamais contre les conseils de l'ennui. » Jusqu'ici, on ne saurait se montrer plus accommodant.

Dès 1853 pourtant, cette sereine constatation des faiblesses inhérentes à la nature humaine va faire place à des conclusions plus sévères, et avec *la Dame aux Perles* nous sommes déjà loin de ces bienveillantes peintures du libertinage élégant. La duchesse Annette a pour époux le dernier des misérables, qui la délaisse, qui la brutalise, qui la ruine et qui essaye de la vendre : au milieu de sa solitude et de son désespoir, elle fait la connaissance d'un homme qu'elle aime, qui l'aime et à qui elle se donne : ce n'est plus ici une simple liaison passagère, nouée par le désœuvrement de la principale intéressée, destinée à être dénouée par la satiété réciproque des deux amans; c'est la passion qui absorbe la vie entière et qui ne se résout que par la mort. Dans de semblables conditions, l'adultère constitue-t-il vraiment un manquement impardonnable aux lois morales? Ne soyons point trop exigeans encore. Plus tard, Alexandre Dumas fils, au moment de sa période d'intransigeance la plus implacable, se laissera aller à reconnaître que « l'amour à cette puissance devient presque l'égal de la vertu ». C'est assez dire que, en 1853, son austérité ne va pas jusqu'à flétrir la faute douloureuse et tragique de la duchesse Annette. Mais cette fois précisément, où le cas particulier de la femme coupable entraîne avec soi son excuse, observez le soin que met l'auteur à plaider les circonstances atténuantes, combien il se garde de toute thèse subversive et comment, au contraire, il saisit chaque occasion d'affirmer son respect de la régularité

légale : « Avant tout, une femme ne doit pas tromper son mari, voilà la première loi de la société... Nul ne saurait fonder rien de certain et de stable sur une convention du cœur à laquelle aucune institution sociale n'offre de garantie et qui les a toutes pour adversaires... Les amours illégitimes se brisent tôt ou tard contre une impossibilité, à moins que l'homme et la femme n'aient de cœur ni l'un ni l'autre. » Comme preuve et comme sanction de ces justes, mais durs axiomes, nous aurons, au dernier chapitre, l'agonie et la mort de la duchesse : le censeur le plus scrupuleux ne pouvait rien objecter contre la moralité d'un tel dénouement.

Et ce n'est pas fini d'ailleurs, et il nous faut arriver au troisième avatar de cette affaire d'adultère à la fois triple et une, il faut lire le drame de *Diane de Lys*, pour mesurer à quel point s'est assagi en quelques années le romantisme de la première heure. Désormais, plus d'atténuations, plus d'excuses, non seulement dans le fait de l'oisiveté ou de l'ennui, mais même dans le fait de la passion la plus sincère et la plus profonde. Le droit supérieur du mari s'affirme sec et tranchant comme un article du Code : « Un duel ! répond le peu sympathique comte de Lys à Paul Aubry qu'il vient de surprendre auprès de la comtesse, un duel, monsieur ! Vieux moyen, et, qui pis est, moyen bête. Je ne vous connais pas ; vous avez pénétré chez moi pour un rapt ; à quoi bon me battre avec vous quand j'ai le droit de vous tuer?... Il est possible que la société soit mal faite, qu'on ait eu tort de nous marier, madame et moi ; mais ce dont je suis sûr, c'est que je suis le mari de madame, que je la garde, et que rien, absolument rien au monde ne peut m'en empêcher, parce qu'elle est ma femme : voilà pour le présent. Quant à l'avenir,... si jamais je vous retrouve auprès de madame dans les conditions où je viens de vous trouver, je vous donne ma parole d'honneur que j'use du droit que la loi m'accorde, et que je vous tue. » Et le comte, au dernier acte, exécute sa menace, à l'abri de ce simple argument péremptoire : « Cet homme était l'amant de ma femme ; je me suis fait justice ; je l'ai tué. » Si l'on considère que le roman de *la Vie à vingt ans*, qui parut l'année suivante, n'est plus, en dépit d'un couplet sentimental sur la courtisane, qu'une virulente attaque contre toute possibilité de bonheur et d'amour « en dehors de la légalité du cœur », on n'a point de peine à discerner que nous touchons ici à une « une seconde manière » de l'auteur, seconde

manière dont le *légalisme* féroce, que lui reprocha un jour J.-J. Weiss, sera en effet un des traits dominans.

A partir du *Demi-Monde*, non seulement nous ne trouvons plus ombre de romantisme dans la conception morale de la vie, mais les procédés littéraires mêmes de l'école vont être abandonnés radicalement. C'est fini des personnages aux passions démesurées que l'on sent mal à l'aise dans l'habit noir ou la redingote modernes; c'est fini des aventures exceptionnelles closes par des coups de théâtre tragiques ; fini du « lyrisme de l'imagination » (1); fini même de certaines préoccupations de style qui, malgré les habitudes de production hâtive des premières années, rattachaient encore parfois l'écrivain à ses prédécesseurs. Plus tard, avec les mélodrames symboliques, nous reviendrons vers quelque chose d'approchant ; jusque-là du moins, et pendant dix ans environ, nous marchons en une tout autre voie.

Le plus souvent, lorsque l'on étudie l'œuvre d'Alexandre Dumas fils, il semble que l'on considère chaque préface comme directement rattachée à la pièce qu'elle précède, et l'on ne paraît pas prendre garde que la plupart de ces commentaires ont été conçus et rédigés longtemps après la comédie ou le drame auxquels ils empruntent leur titre, et parfois dans un esprit peut-être très différent de celui qui présida à la création du drame ou de la comédie même. L'hypothèse est pourtant infiniment vraisemblable selon laquelle l'idée de ces curieuses gloses philosophico-sociales ne serait jamais venue au glossateur, si, vers 1864 ou 1865, sa pensée n'avait subi une nouvelle et troisième transformation, qui nous vaudra une nouvelle et troisième « manière », aussi distincte de la seconde que celle-ci l'est de la première. Comme preuves à l'appui, nous nous contenterons, pour le moment, de noter la gêne incontestable qu'éprouve fréquemment le dramaturge à s'acquitter après coup de cette besogne qu'il n'avait point prévue, et les discordances singulières qui résultent de son embarras. L'essai d'esthétique théâtrale, imprimé en tête du *Père prodigue*, ne ferait ni mieux ni moins bien à n'importe quelle autre place, et ne se rattache par aucun lien appréciable à l'histoire du comte de la Rivonnière, de son fils et de sa bru; les souvenirs de jeunesse, qui précèdent *la Question d'Argent*, ne présentent pas le moindre rapport avec les friponneries

(1) Georges Pellissier, *Nouveaux essais de Littérature contemporaine. Alexandre Dumas fils.*

financières de Jean Giraud. Ce sont des ornemens qui n'avaient point été compris dans le plan primitif de l'édifice, et qui s'y trouvent rajoutés par un simple procédé de placage, un peu à la façon des portiques pseudo-grecs que les architectes du XVIIe siècle construisaient sur la façade des cathédrales gothiques; l'ensemble du monument relève de deux inspirations distinctes. De même ici, la série des pièces qui s'intitulent *le Demi-Monde*, *la Question d'Argent*, *le Fils naturel*, *Un Père prodigue*, *l'Ami des femmes*, doivent être, sous peine de confusion, envisagées comme absolument indépendantes des argumens préliminaires auxquels elles ne sont jointes réellement que par un artifice de mise en pages : les comédies appartiennent à la seconde manière; les préfaces à la troisième.

III

De 1854 à 1865, c'est la période où le grand maître des « pièces à thèses » ne soutient précisément aucune thèse très nette, où il écrit des œuvres sans conclusions, ou bien à conclusions tellement vagues qu'elles ne jouent guère dans son théâtre un rôle plus important que les fameux dénouemens de Molière; c'est, en un mot, l'époque des tableaux de mœurs purs et simples, sans autre préoccupation apparente que le souci classique d'édifier notre humanité, en lui mettant sous les yeux la peinture vraie de ses défauts et de ses vices. Quand l'écrivain, en 1868, parlera du *Demi-Monde* représenté en 1855, nous le verrons, par ressouvenir sans doute de l'état d'esprit dans lequel il composa son étude dramatique, formuler des déclarations bien extraordinaires sous sa plume : « Est-ce que l'art, au théâtre surtout, est chargé d'épurer les mœurs des classes laborieuses?... L'émotion causée par la peinture d'une vraie passion, quel que soit l'ordre de cette passion, du moment qu'elle est exprimée dans un beau langage, traduite dans un beau mouvement, cette émotion vaut mieux que les tirades toutes faites,... et elle moralise bien autrement l'homme en le forçant à regarder en lui, en faisant monter à la surface tous ses mystères intérieurs, en remuant le fond de la nature humaine. » Or, d'une manière générale tout ceci est soutenable, et a même été bien des fois soutenu par les réalistes et naturalistes d'aujourd'hui ou de jadis ; si une telle doctrine nous étonne quelque peu, c'est qu'elle ne cadre guère avec les

théories que le moraliste professa ensuite, à l'apogée de sa gloire, et que, par ce motif même, nous nous sommes accoutumés à considérer comme les théories invariables de toute sa vie.

Durant cette période qui précède celle infiniment plus retentissante de l'apostolat, le réalisme d'Alexandre Dumas fils ne s'affirme pas seulement par le choix des sujets et des personnages, par la recherche de la familiarité parfois presque banale du dialogue, par le culte de la vérité exacte plutôt que de la thèse utile. Son procédé de composition littéraire constitue encore une nouvelle manifestation de son état d'esprit, et prouve suffisamment qu'il ne pratiqua pas toujours ce système rigoureux des sciences mathématiques et logiques appliquées à l'art du théâtre : système peut-être susceptible d'aider à la solution des problèmes moraux que soulève le spectacle de l'humanité et du monde, mais qui eût été assurément détestable dès qu'il s'agissait d'exprimer par des fictions vivantes les caractères, les sentimens, et les mœurs d'une société très complexe. Fort peu soucieux, en ce temps-là, d'élucider des questions de casuistique et encore moins de réformer nos codes, son effort ne tendait donc aucunement, — comme plus tard — à emprisonner son auditoire dans une argumentation serrée, violente, rapide, aboutissant directement à une résultante fatale. Mais sa principale préoccupation consistant au contraire à dresser sur la scène un individu ou un groupe d'individus aussi ressemblans que le comportait la convention théâtrale, il n'hésitait pas à multiplier les détails accessoires, les incidens parasites, les développemens prolongés, en un mot tout ce qui pouvait servir à éclairer et à mettre en valeur les physionomies des êtres réels dont il essayait d'animer les portraits.

Les comédies qu'il écrivit à cette époque se trouvent ainsi notablement plus étendues que les autres, et l'unité d'action y apparaît beaucoup moins manifeste. Enfin, comme dernier document psychologico-littéraire, le témoignage d'un homme qui le touchait d'assez près pour être bien renseigné sur ses méthodes de travail, semble précieux à retenir. Voici dans quels termes Dumas père s'exprimait sur son fils : « Alexandre cherche et adopte un type. Ou plutôt un type le rencontre et le prend. Ce type est l'embryon de la pièce. Dans *la Dame aux Camélias*, il s'appelle Marguerite Gautier ; dans *Diane de Lys*, c'est la dame aux perles ; dans *le Demi-Monde*, c'est Suzanne d'Ange ; dans *la Question d'Argent*, c'est Jean Giraud ; dans le *Fils naturel*, c'est

Jacques Vignot. Ce type n'est point un type idéal, mais matériel; il existe ou il a existé... Autour de ce type, moral ou immoral, élégant ou ridicule, il groupe d'autres types secondaires, mais vivans, mais animés comme le type principal. Ces types, c'est le cercle tracé avec le compas de l'intelligence dans la société où nous vivons... Ce point trouvé, Alexandre commence par la scène qui lui paraît la plus comique ou la plus intéressante; le reste viendra après. Et le reste vient. Mais c'est là où est le labeur. Dix fois, il respire, et croit avoir fini. Dix fois, il s'aperçoit que le travail est incomplet et recommence. Il refait des actes tout entiers, et les change de place. Il enlève des personnages, qu'il avait crus d'abord indispensables à son action, ou il en met de nouveaux, qu'il avait jugés inutiles, et auxquels il n'avait pas songé... N'ayant pas tout trouvé d'abord, il lui reste toujours quelque chose à trouver. »

Et l'auteur du *Demi-Monde* lui-même ne fait que corroborer ces détails fournis par son père, quand il reconnaît écrire toujours ses pièces « comme si les personnages étaient vivans »; grâce à quoi, il obtient, prétend-il, des « dessous d'une grande fermeté », auxquels il suffit d'ajouter ensuite « quelques glacis, quelques lumières, pour que *la chose* soit au point ». Et, par là, s'explique le jugement que formulait sur son compte, en 1858, J.-J. Weiss, et que nous considérerions volontiers aujourd'hui comme parfaitement paradoxal : « Une œuvre théâtrale, affirme le critique, n'est point aux yeux de M. Dumas fils un tout organique qui se développe en vertu de sa propre loi ; mais une suite arbitraire de tableaux de marionnettes, où l'auteur, ne reconnaissant d'autre règle que son bon plaisir et le besoin du moment, dispose à son gré des acteurs, les prend, les laisse, les ramène, et allègue pour toute raison qu'il tient la ficelle ». L'arrêt peut sembler sévère; on ne saurait dire qu'il porte à faux, du moment, cela va de soi, où l'on fait abstraction des œuvres postérieures à celles étudiées par J.-J. Weiss; en somme, celui-ci a raison, et il a raison encore, lorsque, en termes assez durs, il refuse à l'écrivain qu'il commente les qualités par où doivent se compenser d'ordinaire les négligences de la composition : « M. Dumas, dit-il, échoue dans ce qui relève de l'observation exclusive; il regarde mal; il manque d'attention; il arrange la réalité ou il la dérange; il ne voit point les objets à leur taille ni dans leur jour; il ne sait point juger. » Atténuez ce qu'il y a d'excessif en cette série d'apho-

rismes tranchans, et analysez l'impression qui les a dictés : vous n'aurez point de peine à reconnaître que, en réalité, cette impression est juste.

Il ne s'agit point ici évidemment de rabaisser en aucune manière la valeur d'œuvres comme *le Demi-Monde*, comme *le Fils naturel*, ou comme *l'Ami des femmes*. Le prodigieux tempérament de leur créateur, à défaut d'autres mérites, aurait suffi à leur faire une place à part, et au premier rang, dans notre littérature dramatique contemporaine. Le seul point qu'il importe d'établir c'est qu'elles ne valent pas par où elles prétendaient valoir; c'est que, visant à la peinture des caractères et des mœurs, elles ne nous donnent que des tableaux d'un relief assez mesquin et d'une exactitude assez contestable; c'est que les observations, sur lesquelles elles s'appuient, apparaissent douteuses, superficielles et trop abstraites, pour nous procurer la sensation de la nature vivante. Par ce fait même qu'Alexandre Dumas fils possédait un tempérament très personnel et très absolu, il manquait de désintéressement dans la contemplation du monde extérieur; très jeune, il avait adopté un certain nombre de théories philosophiques et sociales, et il ne regardait les hommes et les choses qu'à travers ces théories préalablement arrêtées. Quand, par bonheur, elles s'adaptaient rigoureusement aux objets qu'observait l'écrivain, la puissance et l'acuité de sa vision acquéraient un degré d'intensité extraordinaire; quand elles ne s'y adaptaient point, elles obscurcissaient et elles déformaient, sans qu'il eût l'air de s'en apercevoir, les réalités les plus élémentaires, les plus aisément perceptibles par l'œil le moins expérimenté.

Aussi, dans le cycle qui va du *Demi-Monde*, jusqu'à et y compris *l'Ami des femmes*, tâchez de dénombrer les héros-types qui émergent de la foule des autres personnages, non pas amorphes ni indifférents d'ailleurs, mais assez fantaisistes et romanesques : en dehors peut-être du comte de la Rivonnière, pour qui Dumas père a posé, en dehors aussi de certains individus de second plan, comme de Tournas, vous ne trouvez véritablement que deux figures solidement dessinées : l'une, c'est celle du théoricien raisonneur, combatif, cachant soigneusement sa sensibilité derrière un voile de scepticisme ironique, fort occupé des femmes, un peu fat et agaçant du reste avec sa perpétuelle prétention de jouer les directeurs de conscience, cérébralement très frondeur, mais très honnête homme au fond, très humble desservant en définitive de

la morale la plus sainement traditionnelle et bourgeoise. Ce théoricien s'appelle Olivier de Jalin dans *le Demi-Monde*, M. de Ryons dans *l'Ami des femmes;* auparavant, à l'état d'ébauche, il s'était appelé à la fois Paul Aubry et Mme Marceline de Launay dans *Diane de Lys;* on l'avait vu passer à travers les romans de jeunesse, tels que *Antonine*, *la Dame aux Perles*, *la Vie à vingt ans*, où il tenait volontiers l'emploi de narrateur, dissertait philosophiquement sur ses propres récits, et s'occupait déjà de sauver tout le monde, comme Olivier de Jalin sauve Raymond de Nanjac et comme M. de Ryons sauve Jane de Simerose. Plus tard, il se fera de plus en plus envahissant et prépondérant; on le retrouvera partout, avec des modifications légères; il se nommera Barantin dans *les Idées de Mme Aubray*, Lebonnard dans *la Visite de noces*, Galanson dans *la Princesse Georges*, Claude Ruper dans *la Femme de Claude*, Montaiglin dans *Monsieur Alphonse*, Remonin dans *l'Étrangère;* toujours à côté des événemens et supérieur aux événemens qu'il commente, qu'il dirige ou qu'il se figure diriger, il deviendra quelque peu irréel et abstrait à mesure qu'il représentera davantage la Conscience et le Devoir; mais jusqu'à cette période de symbolisme à outrance, il sera bien réel et vivant, et il ne sera en somme qu'Alexandre Dumas fils lui-même, tel qu'il était, ou plutôt tel qu'il aurait voulu être. Ici, le modèle se trouvait assez intéressant et assez facile à observer pour que l'écrivain n'eût point de peine à en tirer une physionomie très nette et curieusement originale. — L'autre figure qu'il a également peinte avec une vigueur de contours qui ne nous semble malheureusement pas chez lui très fréquente, c'est celle de la femme déclassée, non pas précisément courtisane, mais d'autant plus dangereuse que son vernis de respectabilité extérieure la rend en apparence inoffensive, et qu'elle peut ainsi répandre son influence dissolvante dans l'organisme social, sans que celui-ci fasse même effort pour la rejeter; c'est un peu Albertine de la Borde, dans *Un Père prodigue*, et c'est surtout Suzanne d'Ange dans *le Demi-Monde*. Plus tard, elle aussi, quand elle reparaîtra dans les pièces de la troisième manière, elle se haussera, au grand détriment de la vérité, jusqu'aux proportions d'une abstraction monstrueuse; elle sera l'Instinct brutal opposé au Devoir réfléchi; elle sera la Prostitution, la Bête, Mme de Terremonde dans *la Princesse Georges*, Césarine dans *la Femme de Claude;* avant de subir cependant cet avatar symbolique, elle s'était au moins une fois fortement incarnée en un

personnage vivant d'une vie fictive, mais non factice, et elle avait donné à Alexandre Dumas fils une seconde occasion de se révéler observateur et peintre de mœurs. Là encore, il faut le reconnaître, l'observation lui avait été d'ailleurs particulièrement facile; il n'avait pas eu à la chercher; elle s'était offerte à lui, au cours de sa jeunesse accidentée, où les modèles de son héroïne se présentèrent en foule. Un de ses romans à moitié autobiographiques, *la Dame aux Perles*, permet même d'affirmer avec une quasi-certitude qu'il fréquenta de près le prototype de Suzanne d'Ange, et Charlotte de Wine semble bien une première esquisse prise sur le vif de la célèbre aventurière; déjà, à propos de cette femme, le mot « demi-monde », en un sens assez différent de celui où il sera employé ensuite avait été inventé par l'écrivain; la comédie, qui a illustré ce terme, avait donc très probablement, en dépit du récit contenu dans la préface de 1868, des origines plus complexes et plus lointaines que le simple hasard d'une rencontre au bal de l'Opéra.

Mais, Olivier de Jalin et Suzanne d'Ange étant ainsi mis hors de pair, on n'aurait pas besoin de pousser très avant l'analyse des autres personnages, conçus et créés pendant la période dite réaliste, pour constater que leur réalisme est extraordinairement superficiel et ne résiste guère à un examen quelque peu attentif. M. René Doumic semble bien indulgent lorsqu'il affirme qu'Alexandre Dumas fils « a peint au vrai le décor de la société moderne, et fait se mouvoir dans un milieu exactement observé *des êtres de chair et de sang* ». Passe pour le décor! Quant aux êtres de chair et de sang, ils manifestent surtout leur humanité et leur modernisme par une série de détails extérieurs très accessoires, et particulièrement par des familiarités de langage qui confinent assez souvent à la trivialité pure; ils procèdent d'un réalisme moins grossier et moins lourd que celui de M. Émile Zola, mais d'une catégorie identique. Dès que l'on soumet, en revanche, à un contrôle minutieux les caractères et les mœurs de ces divers individus, hommes ou femmes, qui défilent sous nos yeux de 1855 à 1864, — Clara Vignot, la fille-mère idéale, Jacques Vignot, l'enfant naturel tellement sublime qu'on le croirait sorti du cadre d'un feuilleton, Jean Giraud, le financier véreux des mélodrames opposé à René de Charzay, le gentilhomme si pauvre et si digne, Hélène de Brignac, la jeune fille d'une ingénuité trop laborieuse, la marquise d'Orgebac, la bourgeoise entichée de noblesse, Jane

de Simerose, la femme incomprise, M. de Montègre, l'homme fatal, et tous les autres, — on est malheureusement contraint de reconnaître, ou bien qu'ils procèdent d'une inspiration essentiellement romanesque, ou bien qu'ils ont été coulés dans le moule le plus étroit des conventions littéraires. Ce qui les relève, ce par quoi ils font illusion et se placent tout de même au-dessus des héros de Scribe, d'Émile Augier ou de M. Victorien Sardou, c'est par les « mots d'auteur », c'est par l'intervention, à peine dissimulée et déjà presque constante de l'écrivain, dans leurs actes et leurs paroles. Autrement dit, ils ne vivent vraiment que de la vie propre de leur créateur, et ils ne valent que par des qualités qui constituent l'absolue négation de la peinture des mœurs et de l'étude des caractères. — Bientôt, cette intervention indirecte d'Alexandre Dumas fils dans son œuvre ne va plus lui suffire; son absorbante personnalité ne se trouvera à l'aise qu'après avoir réduit à l'état d'abstractions dociles ceux qu'il essayait encore naguère d'animer d'un certain souffle individuel; et quand il arrivera enfin à l'apogée de son talent, quand il aura découvert sa troisième manière, il n'y aura plus que lui, et lui seul, dans ses pièces, étalant audacieusement sur la scène devant un auditoire parfois réfractaire, mais jamais indifférent, ses dégoûts, ses colères, ses enthousiasmes, ses idées et ses aspirations.

MAURICE SPRONCK.

APRÈS LE PROCÈS

Ai-je besoin de rappeler les faits, et la mémoire n'en est-elle pas encore trop présente? Il s'agissait de savoir si le premier venu, sans preuves ni commencemens de preuves, a le droit d'insulter grossièrement la justice, et en même temps l'armée, dans la personne de ceux qui la dirigent, et qui ne sont pas toute l'armée, mais qui en sont la principale partie, puisqu'ils en sont l'élément permanent. Cependant, sur cette question si simple, — simple à poser, non moins simple à résoudre, — l'opinion a semblé se partager en deux. Pourquoi cela? Comment cela? C'est ce que je voudrais examiner. Ou plutôt, si d'elle-même, l'agitation a peut-être assez clairement manifesté les principales de ses causes, ce sont ces causes dont je voudrais essayer de préciser la nature. Qu'est-ce donc que l'antisémitisme? Que faut-il penser d'une incompatibilité qu'on a dénoncée publiquement, du haut de la tribune, entre les conditions d'existence des armées et les exigences des démocraties? Et comment tant d'*intellectuels*, ainsi qu'ils s'intitulent, se sont-ils trouvés, dans toute cette affaire, du côté qu'il n'eût pas fallu?

Je parlerai dans une autre occasion, s'il y a lieu, du rôle de la presse, et de celui des politiciens.

I. — L'ANTISÉMITISME

Il faut avoir le courage de le dire : si l'*antisémitisme*, qui n'était peut-être à ses débuts qu'un paradoxe de presse et de conversation, semble être devenu, depuis quelques années, une sorte de danger public, nous en sommes tous plus ou moins responsables; — et

quelques Juifs eux-mêmes n'en sont pas tout à fait innocens. La « science » a commencé la première, une pseudo-science, dont les affirmations sont en général d'autant plus arrogantes qu'elles s'autorisent de présomptions ou d'hypothèses plus arbitraires. Ce n'est pas un savant, à la vérité, — puisque c'est l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, — qui a reproché à la Révolution française d'avoir légiféré pour un homme abstrait, semblable ou plutôt identique à lui-même, en tout temps, en tous lieux, ni Français ni Anglais, ni Grec ni Romain, ni Chinois ni Peau-Rouge, mais homme, et capable en cette qualité de tous les droits comme de tous les devoirs ! Mais, depuis Joseph de Maistre, c'est toute une science, ce sont même deux sciences, l'anthropologie et l'ethnographie, qui se sont emparées de son paradoxe pour en entreprendre la démonstration. Ce sont des savans, — parmi lesquels on en nommerait d'illustres, — qui ont posé la distinction des différentes races d'hommes en « inférieures », et en « supérieures » ; qui nous ont assuré que, de même qu'on perdrait sa peine « à vouloir blanchir un nègre », de même la perdrait-on à vouloir faire un Aryen d'un Sémite ; et ce sont bien eux qui entretiennent ainsi parmi les hommes, au nom de leur science, des haines véritablement animales, des haines physiologiques, des haines de sang. Les linguistes sont venus alors, autres savans, d'une autre sorte, qui, de l'examen du mécanisme des langues, ont conclu, comme les anthropologistes, à l' « irréductibilité » des diverses formes d'esprits, à l' « incompatibilité » des humeurs, à l' « indestructibilité » des antipathies : « car la langue étant pour une race la forme même de la pensée, l'usage d'une même langue, continué pendant des siècles, devient, pour la famille qui s'y enferme, un moule, un corset, en quelque sorte, plus étroit encore que la religion, la législation, les mœurs, les coutumes ». C'est du Renan tout pur. Et enfin, avec la naïveté qui les caractérise, avec la confiance ingénue qu'ils ont dans la parole du linguiste ou de l'anthropologiste, nous avons vu l'historien et le critique. à leur tour, se proposer d'expliquer, par cette inégalité des races, l'évolution des littératures et le développement de la civilisation. Étonnons-nous, après cela, que, de leurs livres à tous et de leur enseignement, la théorie ait passé dans les journaux ; se soit insinuée dans les imaginations populaires ; y ait étendu ses racines ; et qu'on ne l'en puisse arracher désormais qu'avec la superstition de la science ! A l'évidente vérité que la nature proclamait d'elle-même, et dont le

christianisme, puis la philosophie du XVIIIe siècle et de la Révolution française, avaient fait le dogme de l'égalité, une science orgueilleuse, et d'ailleurs incertaine, a substitué le dogme physiologique de l'inégalité des races; — et l'antisémitisme nous est d'abord venu de là.

Après et avec la science, la politique n'a pas moins contribué au développement du mal, et, ici encore, tout le monde est diversement, mais plus ou moins coupable. Lorsqu'en effet, après le 16 mai, tous ceux qui formaient ce que l'on appelait jadis les « anciens partis », ont en quelque manière quitté le champ de bataille (à vrai dire on les y a bien un peu forcés), et se sont comme enfermés dans une abstention qui ressemblait à de la bouderie, la République n'en a pas moins continué d'exister; et les politiciens ou fonctionnaires de tout ordre dont elle avait besoin, elle les a trouvés plus nombreux qu'il ne les lui fallait parmi nos francs-maçons, nos protestans, et nos juifs. Voyez là-dessus *l'Orme du Mail* et *le Mannequin d'osier!* Les « anciens partis » ont-ils d'ailleurs eu tort ou raison de bouder? C'est ce que je ne discute point. S'il est permis de croire à la vertu mystique de l'étiquette républicaine, il l'est sans doute, ou du moins il devrait l'être aussi, d'en aimer mieux une autre. On nous pardonnera d'ajouter, comme observateur impartial et tout à fait désintéressé, que la « fidélité pour les choses tombées » honore toujours ceux qui la professent, et notamment, dans un siècle où, de toutes les religions, celle qui compte le plus de prosélytes est la religion du succès. Mais il faut bien constater le fait! On a quitté la place; et, comme dit le proverbe, « qui quitte sa place la perd »; et, chez nous, une place ne chôme jamais de candidats pour l'occuper. Francs-maçons, protestans et juifs, qui tous avaient ce grand avantage de n'être liés par aucun engagement au passé, se sont donc précipités en foule par la porte qui leur était ouverte; ils sont entrés; ils se sont emparés de la politique, de l'administration, de l'école; ils y règnent; et si nous voulons être sincères, il en faut convenir, l'antisémitisme n'est qu'un nom pour dissimuler le vif désir de les déposséder.

Qu'il n'y ait rien là de très noble, on peut le soutenir; mais il n'y a rien que de très naturel; et même, en un certain sens, il n'y a rien que de très légitime. La France est à tous les Français; et on aura beau dire qu'en tout temps, en tous lieux, — et particulièrement

sous le régime du suffrage universel inorganique, — ce sont les minorités qui gouvernent, cela est vrai, mais cela n'en vaut peut-être pas mieux, et puis, cela ne dure qu'aussi longtemps que les majorités ne s'en aperçoivent point. En réalité, la représentation légale, politique ou administrative, depuis tantôt vingt ans, n'est pas proportionnelle chez nous aux quantités sociales qu'elle est censée représenter; et là, certainement, — avec l'une des causes du malaise actuel, et de la faiblesse du gouvernement, — là aussi est l'une des causes de l'antisémitisme. Trente-huit millions de Français ne se sentent pas plus d'humeur aujourd'hui qu'il y a cent ans à plier éternellement sous la domination de quelques centaines de milliers d'entre eux, les derniers venus, les plus récens de la famille; et, pour secouer cette domination, s'ils n'emploient que des moyens légaux, comme de faire voir ce que cette domination a d'inégal ou d'inique, je conçois bien que l'on s'en fâche, mais non pas qu'on leur en dispute le droit, et qu'on crie à l'intolérance.

D'autant plus, — et c'est encore ce que cache l'antisémitisme, — d'autant plus que, depuis ces vingt ans, on a comme épuisé contre ces trente-huit millions tout ce qu'il y a de mesures de persécution compatibles avec les apparences ou l'hypocrisie de la paix. Les lois qu'on appelle « intangibles » sont là pour le prouver, la loi scolaire surtout; ou encore l'accusation de cléricalisme qu'on intente à tout gouvernement qui a l'air seulement de moins « persécuter » qu'un autre. Considérez aussi la manière dont on traite les « ralliés » et demandez-vous ce que l'on défend contre eux? Je veux bien que ce soit la possession effective du pouvoir, et sans doute elle en vaut la peine; mais surtout c'est un ensemble d'idées, et, si je l'ose dire, c'est un *Anticredo*. « A nous donc, — lisions-nous récemment dans *l'Univers Israélite*, une vieille *Revue*, qui a plus de cinquante ans d'existence, — à nous juifs, protestans, francs-maçons, et quiconque veut la lumière et la liberté, de nous serrer les coudes et de lutter pour que la France, comme dit une de nos prières, conserve son rang glorieux parmi les nations! » Ce cri de guerre n'est-il pas caractéristique? Il y a au moins un juif qui estime que la France doit lui appartenir, à lui, et à ses coreligionnaires; que son « rang glorieux parmi les nations » dépend d'appartenir aux juifs, protestans, francs-maçons; et qu'elle cesserait d'être elle-même en cessant de leur appartenir. Voilà déjà qui donne à songer! Mais si

l'Univers Israélite a bien compris la portée de ce qu'il imprimait, saurait-on faire plus maladroitement, je pourrais même dire plus grossièrement, le jeu de l'antisémitisme? et par hasard, si dès le début de toute cette affaire, quelque « clérical », plus tiède, avait décidé de s'enfermer dans la neutralité, quel meilleur et plus sûr moyen saurait-on imaginer de l'en faire sortir?

C'est ce qui vient encore compliquer la question de l'antisémitisme. Je ne crois pas qu'à vrai dire, et dans le sens ancien du mot, il entre beaucoup de fanatisme religieux dans l'antisémitisme; il y a pour cela trop peu de religion en France; et quoi qu'on affecte d'en penser en Angleterre, par exemple, ou en Allemagne, les fanatiques sont plus rares chez nous qu'ailleurs. Il faudrait seulement qu'on prît garde à n'en pas susciter. J'ai lu mon nom, moi qui écris ces lignes, dans l'article de *l'Univers Israélite* auquel je faisais allusion tout à l'heure, et, entre autres gentillesses, on m'y reprochait de m'être « allié contre les Juifs (dont je ne crois pas avoir parlé quatre fois en ma vie) à la lie de la populace. » « Toutes les décompositions morales ont communié, — ajoutait-on; — les odeurs de sacristie ont mêlé leurs parfums rances aux senteurs des égouts. » Où est ici le fanatisme? je veux dire de quel côté? Car ce n'est pas dans *le Siècle* ou dans *l'Aurore* que j'ai trouvé ces lignes : on me répondrait en citant les articles de *la Libre Parole* ou ceux de *l'Intransigeant*. Mais c'est dans une revue qui porte pour sous-titre : *Journal des principes conservateurs du Judaïsme*. Et je ne m'en émeus pas autrement! Mais si j'étais moins philosophe, je veux dire si je répondais dans les mêmes termes, est-ce bien moi qui aurais commencé? Faut-il produire, après cela, des témoins encore plus autorisés? De qui donc est cette page : « Le Juif (du moyen âge) s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Église, et il a à son service, pour les découvrir, outre l'intelligence des livres saints, la sagacité redoutable de l'opprimé. Il est le docteur de l'incrédule; tous les révoltés de l'esprit viennent à lui, dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe et d'Aragon; c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle; et tel sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré, six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps

de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ. » Ainsi s'exprimait, il y a tantôt quinze ans, James Darmesteter, dans sa brochure intitulée : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif;* et, s'il était encore de ce monde, ne regretterait-il pas aujourd'hui ces paroles? Mais, par hasard, s'il les maintenait, lequel de nous poserait la question religieuse : nous, à qui l'on dénoncerait le Juif comme « le docteur éminent de l'incrédulité », ou lui, Juif, qui nous l'aurait lui-même dénoncé comme tel ?

Reconnaissons-le donc : quelques Juifs ne sont pas tout à fait innocens de l'antisémitisme. Et, d'ailleurs, je ne me dissimule pas, si je n'en crois pas devoir parler plus longuement, ce que le mot recouvre de préjugés héréditaires, d'appétits honteux, de passions basses ! Mais ces appétits, ces passions, ces préjugés, qu'on avait autrefois le courage d'appeler de leur vrai nom, c'est la science qui leur a procuré le moyen de se déguiser. « Ce serait pousser outre mesure le panthéisme en histoire, a-t-on dit, que de mettre toutes les races sur le pied d'égalité... Je suis donc le premier à reconnaître que la race sémitique, comparée à la race indo-européenne, représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine... » Méditez ces paroles, et quand on les a jetées une fois à la foule, essayez de les empêcher de courir à leur conséquence logique et naturelle, qui est qu'au nom de sa supériorité la « combinaison supérieure » a contre l'inférieure un droit inaliénable ! Empêchez-les de devenir l'excuse des passions, la justification des appétits, la glorification même des préjugés ! Ou bien encore dites-moi peut-être que celui qui les a écrites n'en avait pas calculé la portée, si vous l'osez dire de Renan ! Mais songez plutôt que, depuis tantôt un demi-siècle, ce langage a passé pour celui de la science, et ces inventions du linguiste ou de l'anthropologiste pour une forme du progrès.

II. — L'ARMÉE ET LA DÉMOCRATIE

C'est de l'humanité même qu'il y va dans la question de l'antisémitisme, mais qui s'intéresse de nos jours à l'humanité ? quelques rêveurs peut-être, et il n'y a guère d'idée plus décriée ! Au contraire, je ne pense pas qu'il y ait de Français qui ne s'intéresse à la France ; et c'est vraiment de la France qu'il y va dans l'incompatibilité qu'on a prétendu découvrir entre les exigences de la démocratie et l'existence même des armées.

Une première distinction est ici nécessaire. Ce n'est pas en effet du tout avec la démocratie, — ni même avec le « socialisme », — que l'existence et la discipline indispensable à l'existence des armées sont incompatibles, mais bien et uniquement avec l'individualisme et avec l'*anarchie*. Nous confondons aujourd'hui ce qu'il y a de plus contraire au monde : le collectivisme avec l'anarchie, le socialisme avec l'individualisme, l'aristocratie de la fortune ou de l'intelligence avec la démocratie; et il est vrai que, depuis vingt-cinq ans, toutes ces doctrines ensemble donnent l'assaut au parlementarisme. Mais si leur coalition pouvait être un jour victorieuse, — et, selon toute apparence, elle le sera, — on la verrait aussitôt se dissoudre, et la dissension naîtrait de la victoire même. Qui ne se rend compte, en effet, que, si le socialisme, dans l'ordre économique, se définit par la « nationalisation des moyens de production »; dans l'ordre moral, par la croissante extension de ce sentiment de « solidarité » qui engage l'homme à l'homme et qui fait de nous tous les membres d'un même corps; et enfin, dans l'ordre politique, s'il se définit par l'augmentation du pouvoir de l'état sur la liberté de l'individu, qui ne voit que l'individualisme en est le pire ennemi? et qu'est-ce que l'anarchie, sinon la forme aiguë de l'individualisme? Le grand théoricien de l'anarchie, depuis un demi-siècle, ç'a été M. Herbert Spencer, et, — sur les traces d'Auguste Comte, — c'est bien lui qui a dénoncé le « régime militaire »; encouragé l'humanité de l'avenir à s'y soustraire; et répandu cette idée dans le monde qu'étant « improductive » entre toutes, la profession militaire n'était parmi nous, en notre temps, dans notre âge de production industrielle et d'activité commerciale, qu'une « survivance » et un témoin de l'ancienne barbarie. Tous les anarchistes se sont naturellement inspirés de ce thème; et, qui sera curieux d'en voir le développement sous la plume d'un « libertaire » n'aura qu'à lire la *Psychologie du Militaire professionnel*, de M. Hamon, ou, sous la plume d'un « libéral », le livre de M. de Molinari sur *la Grandeur et la Décadence de la Guerre*. Celui-ci est d'hier.

Mais, dans les principes du socialisme, au contraire, et même du collectivisme, bien loin qu'il y ait rien qui répugne à cette discipline dont les règlemens militaires ont fait, et à bon droit, la « force des armées », s'il y a quelque chose d'excessif, c'est justement la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt social, et c'est la violence des moyens qu'on propose pour assurer cette

subordination. Une armée capable en tout temps de défendre le sol national contre les incursions de l'étranger est la condition même de la « nationalisation du sol ». Si nous avons tous une tendance égoïste à rejeter les charges que l'état social nous impose, — en en revendiquant d'ailleurs tous les avantages, et même en essayant de les accaparer, — une armée seule est capable d'en triompher, j'entends : une armée nationale, dont le fonctionnement même est une leçon de solidarité. Et comment enfin, sans une armée, pourrait-on assurer les « moyens de production » eux-mêmes? *Si vis pacem, para bellum :* c'était l'inscription qu'on lisait jadis au seuil de nos « salles d'armes » ou de nos « musées d'artillerie »? Considérez là-dessus l'organisation du socialisme allemand, et voyez les argumens dont on use pour le combattre. « Vous vous trompez, dit-on aux socialistes, si vous croyez, par les chemins que vous prenez, tendre à une autre fin qu'à la tyrannie de l'État. Pour aboutir à ce beau résultat, vous commencez par abdiquer, entre les mains de quelques meneurs ou d'un conseil anonyme, tout ce que vous avez encore, sous le régime dont vous vous plaignez, d'initiative individuelle. Et la « nationalisation du sol » ou des « moyens de production », dont vos brochures et vos journaux sont pleins, ne signifie en bon allemand, comme sans doute en bon français, qu'asservissement du prolétaire et sacrifice de sa liberté ». Ne sont-ce pas exactement les raisons qu'on entend invoquer contre l'armée par les ennemis de l'armée? et qu'y a-t-il de plus naturel, si l'on pourrait montrer que l'organisation des armées a servi de modèle inconscient aux revendications les plus précises du socialisme? Les armées de « métier » sont le phalanstère, et les armées nationales la « socialisation des moyens de défense ».

Veut-on cependant envisager la question sous un autre aspect, plus concret? Admettons donc pour un moment que l'existence des armées soit incompatible avec le socialisme. Il en résultera tout simplement que l'idéal socialiste est incompatible avec les conditions qui, dans notre Europe contemporaine, sont celles des sociétés civilisées et des nations historiques. Nous sommes Français, avant d'être socialistes; nous sommes la France; et la question est de savoir comment nous continuerons de l'être. Est-ce d'ailleurs en continuant de répandre à travers le monde, comme nous l'avons fait depuis cent ans, « les principes de la Révolution » et ceux de la « franc-maçonnerie » ? Est-ce en réagissant

contre eux, je veux dire en décentralisant, et en nous faisant, comme jadis, au temps de la monarchie, les soutiens et les propagateurs de l'idée catholique ? Est-ce en nous repliant, en nous ramenant, en nous concentrant sur nous-mêmes, ou, au contraire, en passant les mers et en plantant notre drapeau sur tous les points du globe ? Peu importe ! Ce n'est pas aujourd'hui la question que nous examinons. Il n'y a qu'un moyen que nous devrions nous interdire, — et, malheureusement, c'est celui dont on dirait que nous sommes le plus fiers, — qui est d'exporter jusqu'aux extrémités de l'univers nos modes, notre cuisine, et notre pornographie. Nous appelons cela l'élégance, l'art de vivre, l'esprit français ! Mais quelque moyen que nous choisissions parmi tous les autres, ce qu'il nous faut du moins savoir, c'est que la réalisation n'en est possible que par l'intermédiaire de la force militaire et diplomatique.

Nous retrouvons encore ici le sophisme commercial, et la « morale de la concurrence ». Le nerf des États modernes, c'est la finance, nous dit-on ; et le développement de la richesse, voilà le principal objet d'un grand pays. Multiplions donc les sources et les occasions de fortune ; produisons et colonisons ; essaimons et enrichissons-nous. S'il nous faut des soldats, ayons-en, par égard pour notre passé, mais ne manquons pas de leur rappeler « que nous les payons » ; et entretenons, si l'on le veut, des diplomates, mais qu'ils s'emploient à nous faire de bons traités de commerce, de ces traités, ingénieusement et savamment combinés, qui fondent la fortune de l'une des parties sur la ruine de l'autre ! L'industriel ou le négociant, voilà vraiment l'homme utile. « Quel état que celui d'un homme qui d'un trait de plume se fait obéir d'un bout de l'univers à l'autre ! Son nom, son seing n'a pas besoin, comme la monnaie du souverain, que la valeur du métal serve de caution à l'empreinte, sa personne a tout fait, il a signé et cela suffit... Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, tout s'embrase, l'Europe est divisée, mais ce négociant, anglais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur. Nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce. » Tel est, autour de nous, le lieu commun que l'on développe ; que l'on retrouve dans les livres des économistes comme dans les discours des parlementaires ; auquel même c'est à peine si le militaire ou le diplomate osent contredire. Il

faut nous enrichir ! peu importe comment, mais il faut nous enrichir ! La production de la richesse, il n'y a pas de plus noble emploi de l'activité humaine ! « Les hommes de guerre ont été jadis l'objet de l'admiration des peuples, et dans la lointaine antiquité, ils étaient rangés parmi les dieux. » Mais les temps sont changés, « depuis que la guerre a été remplacée par une forme moins onéreuse de la concurrence, comme véhicule du progrès » ; ce sont maintenant nos banquiers qui sont nos grands hommes ; et nous sommes entrés dans le règne de l'argent.

Ce ne sont là que des phrases, — mais des phrases dangereuses, — et on finira bien quelque jour par s'en apercevoir. Où donc lisais-je récemment un article, dont le titre seul : *La prise de possession du gouvernement par le commercialisme*, suffit pour indiquer l'esprit et la portée? Ce n'était pas dans un journal allemand ou français, mais dans une *Revue* américaine. Et, en effet, c'est aujourd'hui la tendance de presque tous les gouvernemens que de mettre au premier rang de leurs préoccupations le développement du commerce et de l'industrie. On raisonnait jadis autrement, — et on raisonnait mieux, je veux dire d'une manière plus conforme à la réalité, — quand on était convaincu que la guerre et la diplomatie sont les pièces maîtresses de l'équilibre social ! Même c'est là ce qui explique, dans notre histoire nationale, et, si l'on était juste, c'est ce qui excuse, en les expliquant, les « abus » de l'ancien régime. On n'était pas du tout indifférent alors aux « misères du peuple », et ce que l'on pouvait faire pour les soulager, on le faisait. On n'était pas non plus indifférent au développement du commerce et de l'industrie : le nom de Colbert suffirait pour en témoigner. Mais on croyait que tout est dans la dépendance de la guerre ou de la politique, et c'était d'elles en conséquence que l'on s'occupait principalement. C'est ce que voulait dire ce financier du temps de la Restauration, quand il disait : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances » ; et il entendait que la puissance financière, commerciale, industrielle ne se décrète pas, et se crée encore moins, mais dépend de la puissance militaire ou politique, en est une conséquence, et, comme on dit, « une fonction ». L'histoire est là qui le démontre, notre histoire nationale, au cours de laquelle on a toujours vu, — de 1660 à 1680, par exemple, c'est-à-dire des Pyrénées à Nimègue, de 1800 à 1810, c'est-à-dire d'Amiens à Tilsitt, ou enfin de 1855 à 1870, c'est-à-

dire de Sébastopol à Sedan, — le plus haut point de prospérité commerciale ou industrielle coïncider avec le plus haut point de force politique et militaire.

L'exemple de l'Angleterre nous donne la même leçon. Elle a beau être entourée d'eau, ce qui l'a, depuis l'époque de la conquête normande, à peu près préservée de l'invasion étrangère, seule des nations de l'Europe moderne; — et qui sait si ce n'est pas là tout le secret de ce que l'on appelle emphatiquement « la supériorité de la race anglo-saxonne »? — il n'en est pas moins vrai que la plus grande Angleterre, *Greater Britain*, n'a commencé de se développer que du jour où son développement a pu se faire à l'abri de sa suprématie militaire et de son autorité continentale. C'est d'Utrecht à Waterloo, 1713-1815, qu'elle est devenue vraiment l'Angleterre; et ce n'est pas en se souciant d'abord ou principalement de commerce et d'industrie, mais de guerre et de diplomatie qu'elle l'est devenue. C'est sur les champs de bataille de Flandre et d'Allemagne qu'elle s'est rendue maîtresse de nos colonies; et ce n'est point par l'adresse ou la ruse, mais par les armes, qu'elle nous a chassés du Canada. Si l'empire de l'Inde est passé de nos mains dans les siennes, c'est justement que Clive était un « soldat », et Dupleix n'était qu'un commerçant. Est-ce encore avec son « argent » qu'elle a combattu à Trafalgar et à Waterloo? Et, depuis lors, d'une manière générale, il a bien pu sembler qu'elle ne se souciait que de « gaigner », comme disaient nos pères; et on le lui a plus d'une fois reproché; mais avant d'être « commerciaux », ce qu'il faut bien savoir, et ce qu'elle n'a garde, elle, d'oublier, c'est que tous ses gains ont été diplomatiques ou militaires.

Faut-il parler maintenant de l'Allemagne contemporaine? et si l'Angleterre elle-même, depuis quelques années, je dis l'Angleterre industrielle et commerciale, s'étonne, s'irrite et s'effraie des progrès d'une rivale qu'elle ne se connaissait pas, qui ne voit que ces progrès sont eux-mêmes la conséquence de l'hégémonie politique et militaire de l'Empire allemand? M. de Bismarck, alors qu'il préparait l'unité de l'Allemagne, et le maréchal de Moltke se préoccupaient-ils d'expansion coloniale? Je ne sais! mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'une ère nouvelle pour l'Allemagne a daté de Sedan et du traité de Francfort; et, par delà les mers, en Amérique ou en Australie, c'est le prestige de l' « Empire allemand » qui donne aux Allemands cette confiance, en même temps qu'il

inspire à leurs cliens ce respect que la force imposera toujours à la race des hommes. Quoi donc, la force prime-t-elle le droit? Non; mais qui voudra faire régner la justice ou le droit, fera bien d'avoir ou de mettre, avant tout, la force avec lui; et pareillement, ce n'est pas la force qui crée la prospérité ni la richesse, mais il suffit qu'elle soit la condition de la santé des peuples pour l'être aussi de leur fortune. La préoccupation de l'argent, — qui nous est un peu commune à tous, mais qui d'ailleurs n'en est pas moins basse, — a encore cela contre elle de ne pouvoir pas réussir toute seule à ses fins. Le commerce et l'industrie ne prospèrent qu'à l'ombre des armes; et, de nos jours comme autrefois, c'est la « classe improductive » qui seule garantit aux autres la sécurité de leur « production », de leurs échanges, et de leurs progrès.

Souhaiterons-nous qu'il en soit autrement? C'est ce que demandent quelques économistes, qui se croient libéraux et qui ne sont à mes yeux qu' « anarchistes ». « Si les ouvriers fileurs ou tisserands avaient eu le pouvoir d'empêcher la mise en œuvre des métiers mécaniques, écrivait récemment l'un d'eux, nous en serions encore au rouet et aux métiers à la main... Or, la classe gouvernante des États possède le pouvoir qui faisait défaut aux ouvriers fileurs et tisserands. Elle peut, à son gré, enrayer des progrès qu'elle jugerait contraires à son intérêt; et on ne doit pas se bercer de l'espoir qu'elle consente à faire prévaloir, sur cet intérêt particulier et immédiat, l'intérêt général et permanent de la nation, bien que le sien y soit compris. » C'est toujours, on le voit, la même thèse, le même paradoxe économique, celui qui consiste à placer « l'intérêt général et permanent de la nation » dans l'accroissement indéfini de sa richesse; et, à la vérité, je ne veux pas le dire, quoique je le pourrais, mais c'est en même temps un appel à la « guerre des classes », pour préparer l'établissement de la paix éternelle; et c'est enfin l'antique, naïve et dangereuse utopie de ceux qui se flattent de travailler à la suppression de la guerre par la suppression des armées. Nous croyons, nous, tout au rebours, que la suppression des armées ne supprimerait pas la guerre; elle la rendrait seulement plus atroce, en supprimant ce qui s'y mêle de grandeur, de noblesse, d'esprit de sacrifice, et de désintéressement! On ne se battrait plus pour des idées ou pour des principes, ni pour la patrie, mais pour des intérêts, pour obliger le Chinois, par exemple, à consommer notre opium ou l'Abyssin

à s'enivrer de nos alcools. Et sans doute on voit bien ce que pourraient y gagner quelques capitalistes, mais non pas le progrès, la civilisation, ni l'humanité. Ai-je besoin, après cela, d'ajouter que le premier résultat de la suppression des armées, ce serait l'affaiblissement de l'idée de patrie? et croit-on que le moment soit venu d'y songer?

C'est ce que l'instinct de la foule a bien senti, dans ce procès tristement fameux, et qu'en dépit de tous les sophismes l'armée de la France, aujourd'hui comme jadis, c'était la France elle-même. Elle l'est de par nos traditions, si depuis huit ou dix siècles, et même davantage, — la *Chanson de Roland* est là pour le prouver, — ce sont nos armées qui nous ont faits ce que nous sommes, et si c'est dans leur sang, depuis Bouvines jusqu'à Sedan, victoire ou défaite, que s'est préparée, cimentée, consolidée l'unité nationale. Elle l'est par sa composition, étant elle-même l'armée la plus nationale, peut-être, qu'il y ait dans l'histoire; ouverte à tous, plus ouverte que jamais de nos jours; et, plus que jamais, dirigée par une élite, si, dans notre âge de science, de commerce, et d'industrie, ceux-là forment la véritable élite, qui peut-être ne sont pas « très forts » en chimie organique ou en paléographie, mais qui ont consenti, d'une manière tacite, en revêtant l'uniforme, le sacrifice de leur existence, et, en attendant qu'on le leur demande, l'abnégation de leur volonté. Elle l'est par son esprit, si la préoccupation même de l'avancement, dont on la raille assez inintelligemment, n'y est qu'une forme de l'amour de la gloire, et si, de cet amour de la gloire ou de la gloriole, — disons, si l'on le veut, de cette vanité du galon, — s'engendrent le mépris de l'argent, le respect de soi-même, et la religion de l'honneur! Elle l'est encore par sa discipline, la plus humaine qui soit, mais surtout la moins aristocratique, la plus égalitaire, la plus conforme donc au génie de la France. Elle l'est enfin par la protection qu'elle assure au développement de l'idée démocratique; et qui ne sent, comment ne sentirait-on pas, que bien loin d'y faire obstacle, au contraire, sans l'armée, c'est la démocratie qui serait elle-même en danger de périr?

Ne l'oublions pas, en effet, que nous sommes environnés de voisins dont les dispositions à notre égard ne sont pas précisément hostiles, mais complexes, et la sympathie même, depuis cent ans, ou de tout temps, toujours mêlée d'un peu d'inquiétude. Souvenons-nous également que, si nous poursuivons, depuis cent

ans, ou plus, une expérience dont on ne voit pas bien quelle sera l'issue, nous avons jusqu'à des amis qui n'attendent que l'occasion d'en troubler le cours, ou d'empêcher ce que le succès en pourrait avoir de dangereux pour eux. Non pas sans doute qu'ils nous veuillent du mal! mais c'est que, si le monde moderne a connu des démocraties « fédéralistes » ou « fédératives », il ne sait pas encore, — ni nous non plus, d'ailleurs, — ce que peut devenir une démocratie de quarante millions d'hommes qui joindrait à la force d'expansion de son principe toutes les ressources et tous les ressorts, pour ainsi parler, des grands États centralisés. L'Angleterre n'a-t-elle pas mis plus de temps à trouver l'équilibre du parlementarisme et de ses ambitions politiques? Mais, dans cette situation toujours précaire, qui ne voit que, comme nous le disions, le développement même de l'idée démocratique est placé sous la protection de l'armée? Si la prospérité des peuples, en général, dépend principalement de leur force militaire, — et j'ai tâché de le montrer, — ce qui est plus certain encore, c'est qu'on ne les « respecte » qu'autant qu'ils possèdent cette force militaire; et si cette observation est sans doute universellement vraie, qui ne voit qu'elle l'est plus particulièrement d'un peuple qui, comme le nôtre, depuis plus de mille ans, semble avoir voulu justifier cette parole de Tocqueville : que « le développement graduel et progressif de l'égalité *est à la fois le passé et l'avenir de l'histoire?* »

Nécessaire pour assurer le développement de l'idée démocratique l'existence d'une armée nationale ne l'est pas moins pour aider ce développement même. Et, en réalité, chez nous, depuis vingt-sept ans, autant et plus que la loi du nombre, c'est ce sentiment plus ou moins obscur qui a présidé à l'organisation du service égal pour tous, universel et obligatoire. Je sais d'ailleurs que, pour les militaires, c'est une grave préoccupation que de dégager de cette armée « nationale » les élémens de ce qu'on appelle une « armée de métier » ; et c'est une question dont je comprends bien toute la gravité, si je n'ai pas la compétence qu'il faudrait pour la discuter. Mais, de quelque manière qu'on réussisse un jour à la résoudre, ce qui serait *démocratiquement* dangereux, ce serait de détruire l'école d'égalité qu'est notre armée nationale. Là, en effet, — ne fût-ce que pour trois ans, pour deux ans, pour un an, — les différentes conditions des hommes se rapprochent, ou tout au moins se mêlent, sont confondues sous

une loi commune; et cette loi est au-dessus de ceux qui l'appliquent comme de ceux qui la subissent. Il y a plus encore: le droit de l'appliquer un jour, et à leur tour, n'est interdit à aucun de ceux qui commencent par la subir; et en même temps qu'une école d'égalité l'armée devient ainsi une école de discipline et de hiérarchie. Car il ne faut pas croire que les démocraties répugnent d'elles-mêmes, comme on le dit, à toute discipline et toute hiérarchie; elles en savent la nécessité; et c'est un pur sophisme que d'interpréter « l'égalité des conditions » par « l'identité des emplois ». On pourrait même dire que « l'égalité des conditions » ne répugne à aucune espèce de distinction ou d'inégalité, pourvu que cette inégalité soit en quelque sorte acquise, et cette distinction « personnelle ». Il n'a jamais paru « inégal » à la démocratie que l'un fût colonel et l'autre caporal : elle exige seulement que ce ne soit pas une « condition », et que personne ne soit caporal à perpétuité, ni, comme jadis, colonel en naissant.

Si tel est bien le principe de notre armée nationale, nous avons donc le droit de redire qu'ici encore, ce n'est pas la démocratie qui est l'ennemi, c'est l'individualisme et c'est l'anarchie. Il nous reste à montrer, en considérant maintenant le cas de quelques « intellectuels » que c'est eux qui, — sans le savoir peut-être, et certainement sans le vouloir, — sont les pires ennemis de la démocratie elle-même et de l'armée.

III. — DE QUELQUES INTELLECTUELS

Qu'est-ce donc qu'un « intellectuel »; à quel signe se reconnaît-il; et d'où, de quelle conception de la vie tire-t-il la supériorité qu'il s'arroge sur tous ceux qu'il n'honore pas de ce nom? Je ne parle pas des romantiques attardés, disciples de Renan, de Flaubert, et de Nietzsche, qui écrivent dans leurs *Revues :* « Si le génie et la vertu, après tout, étaient incompatibles, il ne faudrait pas hésiter un instant à donner le pas au génie. L'intelligence marche la première : le reste suit, à une distance honnête. » Je les crois jeunes, s'ils pensent « vieux » ; et la vie les fera changer d'opinion sur ce point! Mais un excellent paléographe, un linguiste ou un métricien éminens, un chimiste consommé, sont-ils des « intellectuels » ; et pourquoi? La possession du syriaque ou celle du chinois confère-t-elle à un pauvre homme le titre d'« intellectuel » ? et comment prouve-t-on qu'un *Traité de microbiologie*,

qui n'est peut-être qu'une compilation, destinée d'ici vingt-cinq ans à se vendre au poids du papier, exige plus d'intelligence qu'il n'en faut pour juger ses semblables ou pour commander les armées? En vérité, je crains qu'il n'y ait là une superstition, — à Dieu ne plaise que je dise de la chose inutile! — mais de la chose rare ou singulière. C'est ainsi que nous avons une tendance naturelle, quoique fâcheuse, nous tous qui écrivons ou qui parlons, à nous mettre fort au-dessus de tous ceux que nous voyons embarrassés de parler ou d'écrire. Sottise de notre part! Non seulement on peut déraisonner avec élégance et facilité, comme on peut envelopper de dangereux sophismes sous des formes exquises; mais l'érudition, et la science même, peuvent coexister dans les cervelles avec une réelle médiocrité d' « intelligence ». Il y en a des exemples. Et puis, si l'intelligence, qui n'est pas d'ailleurs la seule source de connaissance, — voyez là-dessus, j'aime à le citer, le livre de M. Balfour sur les *Fondemens de la croyance;* — si l'intelligence n'est pas sans doute la mesure de l'expérience, ni celle de la fermeté du caractère, ni celle de l'énergie de la volonté, qui sont bien quelque chose aussi, ne conviendra-t-on pas que beaucoup d'intellectuels pourraient être bornés de divers côtés, limités même quelquefois à leur spécialité, diminués encore, et comme rétrécis ou rapetissés par elle? Je me défie, avec Pascal, de l'homme d'une seule science. En général, on ne sait tout d'une chose qu'à la condition de tout ignorer de beaucoup d'autres choses. Et par hasard, si c'était là ce qu'on appelle être « intellectuel », y aurait-il de quoi tant s'en vanter?

Les « intellectuels » d'aujourd'hui sont évidemment d'une autre espèce. Dans quelque spécialité qu'ils aient réussi à s'acquérir une réputation et une réelle supériorité, ils se figurent que, je ne sais par quel phénomène d'exosmose, cette supériorité se communique à tout ce qu'ils pensent; et leur réputation authentique tout ce qu'ils disent. C'est un grand malheur pour eux et c'est un grand danger pour nous! Car, tandis qu'on les prend pour ce qu'ils se donnent et qu'on est d'abord tenté de les croire, ils ne font que déraisonner avec autorité sur des choses de leur incompétence; et finalement ils ne réussissent qu'à déconcerter, à dérouter, à troubler profondément l'opinion. Parce qu'ils savent des choses que nous ne savons pas, nous leur faisons crédit de celles qu'ils ignorent. Accoutumés qu'ils sont à s'écouter complaisamment parler, leur assurance nous impose. En les trouvant si

sûrs d'eux-mêmes où nous hésiterions, nous croyons qu'ils ont des raisons d'affirmer. Mais ils n'en ont pas d'autres ni de meilleures que les nôtres; et quand, pour achever de nous éblouir, ils invoquent la méthode et l'esprit « scientifiques », c'est justement ici qu'augmente le danger.

Osons en effet et une bonne fois le dire : que la linguistique, la philologie, la paléographie, la métrique, l'exégèse, l'anthropologie, l'ethnographie, — je pourrais aujourd'hui prolonger l'énumération à l'infini, — ne sont pas des « sciences »; ni même de la « science »; et les plus éminens de ceux qui s'y exercent n'ont aucun droit à se réclamer de l'esprit ni des méthodes « scientifiques ». Un paléographe ou un philologue sont des érudits, et, s'ils le veulent, des intellectuels, mais ils ne sont pas des « savans »; et ils ne le seront jamais, ni à aucun degré. *Savoir*, a dit un vrai savant, c'est *Pouvoir* ou *Prévoir*. Qu'est-ce que peut un paléographe, et de quelle prévision un exégète est-il capable? L'astronome prévoit des « passages » et le chimiste peut des combinaisons; l'exégète et le paléographe ne connaissent et n'étudient que ce qui ne s'est pas vu, ce qui ne se verra pas deux fois. Pour l'esprit scientifique, je ne sais ce que c'est, ni comment un critique ou un historien se permettraient de se l'attribuer, quand on voit des savans se reprocher entre eux de ne pas l'avoir, et se le prouver même, en se convainquant d'erreur. Pense-t-on que Pouchet, qui fut le contradicteur acharné de Pasteur, ne crût pas avoir « l'esprit scientifique » ? Si maintenant la méthode scientifique est rationnelle, comme celle du géomètre, ou expérimentale, comme celle du physiologiste, qu'y a-t-il de rationnel, je veux dire de réductible au principe d'identité, dans l'évolution de la métrique? ou d'expérimental, j'entends d'assignable au principe de causalité, dans les constatations de la paléographie? Et après tout cela, quand la physique ou la chimie seraient en possession d'une méthode certaine, qui donc a décidé que cette méthode serait applicable aux plus délicates questions qui intéressent la morale humaine, la vie des nations, et les intérêts de la société? Les chimistes et les physiciens! Mais quels chimistes? quels physiciens? Et je consens d'ailleurs que ce soient les plus éminens d'entre eux, mais ils me seront encore suspects, et ils devront encore m'être suspects, parce qu'enfin la question n'est pas de leur compétence, et qu'en exprimant leur confiance dans l'application de la méthode scientifique, j'entends bien qu'ils sont

des physiciens ou des chimistes, mais ils ne font pourtant qu'exprimer une opinion tout « individuelle ».

Et aussi bien est-ce toujours là qu'il faut qu'on en revienne. Méthode scientifique, aristocratie de l'intelligence, respect de la vérité, tous ces grands mots ne servent qu'à couvrir les prétentions de l'*Individualisme*, et l'*Individualisme*, nous ne saurions trop le redire, est la grande maladie du temps présent, non le parlementarisme, ni le socialisme, ni le collectivisme. Chacun de nous n'a confiance qu'en soi, s'érige en juge souverain de tout, n'admet pas même que l'on discute l'opinion qu'il s'est faite. Ne dites pas à ce biologiste que les affaires humaines ne se traitent pas par ses « méthodes » scientifiques ; il se rirait de vous ! N'opposez pas à ce paléographe le jugement de trois Conseils de guerre ; il sait ce que c'est que la justice des hommes, et en effet n'est-il pas directeur de l'École nationale des Chartes ? Et celui-ci, qui est le premier homme du monde pour scander les vers de Plaute, comment voudriez-vous qu'il inclinât sa « logique » devant la parole d'un général d'armée ? On n'a point usé sa vie dans des études de cette importance pour penser « comme tout le monde » ; et le véritable intellectuel ne saurait rien faire comme personne. C'est le « superhomme » de Nietzsche, ou encore « l'ennemi des lois », qui n'est point fait pour elles, mais pour se mettre au-dessus d'elles ; et nous n'avons, nous autres médiocres, qu'à l'admirer et l'en remercier ! Je dis seulement que ce qu'il faudrait voir, quand l'intellectualisme et l'individualisme en arrivent à ce degré d'infatuation d'eux-mêmes, c'est qu'ils sont ou qu'ils deviennent tout simplement l'*anarchie ;* — et peut-être n'y sommes-nous pas encore, mais nous y courons à grands pas.

Il semble heureusement que l'on commence à s'en douter ; et, tel qui s'était fait jadis le théoricien du culte ou de la culture intensive du Moi, donne maintenant pour programme à cette culture, et pour idéal à ce culte, la « socialisation du Moi. » Je l'en féliciterais, si j'étais sûr de ce qu'il veut dire, et si je ne craignais que cette formule équivoque ne tendît, selon la conjoncture, à la socialisation des autres Moi par quelques Moi plus distingués, aussi bien qu'à l'abdication de l'individualisme devant les exigences de la société politique, économique, religieuse. Un Allemand est plus clair, c'est l'auteur du livre célèbre : *La question sociale est une question morale*, M. Th. Ziegler : « Sous le régime de l'individualisme, écrivait-il, il y a sept ou huit ans, la liberté et l'éga-

lité des individus, posées en principe, se changent en leurs contraires, en inégalité et en dépendance, pour ne pas dire en esclavage absolu. Les conséquences sont les mêmes que dans le régime « l'État c'est moi ». Cette formule confère une liberté illimitée à un seul en enlevant aux autres tout droit. » Je lisais plus récemment encore, dans un livre italien, de M. F. S. Nitti, sur *la Population et le système social :* « La doctrine individualiste, qui avait été considérée jadis comme destinée à un développement considérable, ne peut être envisagée désormais que comme une phase historique dont la société a commencé à s'éloigner depuis déjà quelque temps... La conception de l'individu souverain, qui est la base de la doctrine du *Contrat social* de Rousseau, s'est réalisée comme une protestation indispensable, mais le moment historique qui l'a produite est désormais passé. » Et c'est enfin à un auteur américain, M. D.-C. Gilman, en son livre sur le *Socialisme et l'Esprit américain*, que j'emprunte ces lignes : « Ce qui est le plus nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas une croisade contre le socialisme, au nom sacro-saint et infaillible de la libre concurrence, mais une énergique réaction contre l'individualisme grossier qui déborde de notre temps. »

Entendrons-nous ces avertissemens? C'est pour ma part ce que je souhaite; et c'est aux « intellectuels », s'ils sont sages, qu'il appartient d'en donner le signal et l'exemple. Ils nous ont fait depuis cent ans beaucoup de mal, et ils peuvent nous en faire encore davantage. On n'a pas tous les jours l'occasion de voir, comme dans une circonstance récente, ce que leur contentement d'eux-mêmes a véritablement d'antisocial. Mais, l'ayant vu, ils seraient impardonnables de n'y pas prendre garde. Et, puisque enfin j'ai pris sur moi de les en avertir, — *sine ira et odio, quorum causas procul habeo*, — j'espère qu'ils m'en sauront gré. M'en sauront-ils autant d'ajouter que, dans une démocratie, l'aristocratie intellectuelle est de toutes les formes d'aristocratie la plus inacceptable, parce qu'elle est de toutes la plus difficile à prouver, et que, si j'entends assez bien ce que c'est que la supériorité de la naissance et celle de la fortune, je ne vois pas ce qu'un professeur de thibétain a de titres pour gouverner ses semblables, ni ce qu'une connaissance unique des propriétés de la quinine ou de la cinchonine confère de droits à l'obéissance et au respect des autres hommes?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

REVUE LITTÉRAIRE

CLASSIQUE OU ROMANTIQUE?

I. *L'Élegie en France avant le Romantisme*, 1778-1820, par M. Henri Potez, 1 vol. in-18; Paris, 1898, Calmann Lévy. — II. *La Fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe, en France*, par M. Louis Bertrand, 1 vol. in-18; Paris, 1897, Hachette. — III. *La Poésie d'André Chénier*, par M. Jules Haraszti (traduit du hongrois par l'auteur), 1 vol. in-18; Paris, 1892, Hachette. — IV. *Poésies d'André Chénier*, publiées avec une introduction nouvelle de L. Becq de Fouquières, 1 vol. in-4°; Paris, 1888, Charpentier.

Deux livres récens : l'un, de M. Louis Bertrand, sur *la Fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, — ce titre est vraiment un peu long, quoique d'ailleurs incomplet, — et l'autre de M. Henri Potez, sur *l'Élégie en France depuis Parny jusqu'à Lamartine*, viennent de rouvrir ce que l'on pourrait appeler le procès littéraire d'André Chénier. On sait qu'il n'y a pas de poète sur lequel, depuis tantôt cent ans, on ait exprimé plus d'opinions contraires ; et la signification de son œuvre est encore assez incertaine. Faut-il voir en lui « le dernier des classiques » ou le « premier des romantiques » ? C'est pour la seconde opinion que tenaient Sainte-Beuve et Théodore de Banville. Becq de Fouquières hésitait. M. Anatole France, — que je m'étonne, en passant, que ni M. Henri Potez, ni M. Louis Bertrand n'aient cru devoir citer, — ne reconnaît en lui qu'un « contemporain de Suard et de Morellet », qui non plus qu'eux n'a soupçonné « ni le spiritualisme, ni la mélancolie de René, ni l'ennui d'Oberman, ni les ardeurs romanesques de Corinne ». Tel est également l'avis d'un écrivain hongrois, M. Jules Haraszti, dont la critique, à la vérité, manque

parfois un peu de mesure, dans l'éloge comme dans le blâme, mais à qui nous n'en devons pas moins le seul livre qu'il y ait en français sur Chénier. Enfin, ce qui achève de compliquer le problème, c'est que, — comme le fait justement observer M. Louis Bertrand, — nous ne possédons pas « l'œuvre » d'André Chénier ; nous n'avons de lui que des brouillons, des ébauches, des notes. « Certaines pièces auraient été peut-être supprimées, qui ne sont que des essais de jeunesse. Nous ne savons dans quels morceaux certains vers seraient entrés définitivement, ni quel ordre enfin, dans la disposition de son recueil, le poète aurait adopté ». Nous ajouterons à cet égard que l'édition de M. Gabriel de Chénier, en 1874, est même venue comme obscurcir ce que le consciencieux Becq de Fouquières, à force d'application et d'amour d'André, semblait avoir à peu près éclairci.

C'est aux *Élégies* d'André Chénier que s'est presque uniquement attaché M. Henri Potez, ainsi qu'il nous l'avait promis dans le titre de son livre ; et il en a bien parlé ; mais il n'en a rien dit de très neuf ni d'inattendu. Je ne le lui reproche pas ! En littérature comme en tout, si quelqu'un avant nous a bien dit ce que nous pensons, pourquoi ne le redirions-nous pas ? La critique et l'histoire ne sont pas toujours à reprendre tout entières ; et nos pères, un peu pressés, ne nous ont pas toujours attendus pour dire de bonnes choses. Il faut seulement prendre garde à ne pas mêler ces choses confusément ensemble ; et, par exemple, je n'aime pas beaucoup l'idée que M. Henri Potez nous donne d'André Chénier, dans ce passage de son livre : « Il y a en lui un Grec contemporain de Périclès, à la fois citoyen et poète ; un écrivain précieux et subtil de l'alexandrinisme et de l'*Anthologie ;* un élégiaque qui a fréquenté chez Valérius Caton, qui a connu Tibulle et Properce ; un frère puîné de Ronsard, dont il a l'enthousiasme et l'humeur hautaine ; un homme du XVIIIe siècle. » Voilà sans doute beaucoup de choses : mais surtout voilà des traits dont on ne saurait guère apprécier la justesse si l'on n'est soi-même presque un érudit, et voilà des traits un peu disparates, ou plutôt un peu dispersés, qu'il eût fallu trouver moyen de ramener à cette espèce d'unité intérieure sans laquelle un portrait manque de ressemblance, d'accent, et de vie.

M. Louis Bertrand, lui, s'est montré plus sévère que M. Potez. On souffre à le voir critiquer ce vers :

Le toit s'égaie et rit de mille odeurs divines ;

et à mettre sa critique des « alliances de mots » dans les vers de Chénier sous l'invocation de celle qu'Hugo, dit-on, a faite du style de Racine ;

et qui est tout bonnement puérile. On s'étonne de le voir écrire : « De même que Ronsard, les classiques français et les anciens eux-mêmes, Chénier ne sait pas ce que c'est qu'une langue et qu'un style poétiques, ou plutôt il s'imagine que la poésie est une question de langue et de style, qu'il y a des alliances de mots et des formules qui sont poétiques en elles-mêmes » ; et on regrette que M. Louis Bertrand, qui sait évidemment ce que c'est que la poésie, ait omis de nous le dire. Il est plus près de la vérité quand il s'amuse de quelques-unes des périphrases d'André Chénier :

> Le lait, enfant des sels de ma prairie humide,
> Tantôt breuvage pur, et tantôt mets solide,
> En un globe fondant sous ses mains épaissi,
> En disque savoureux à la longue durci ;...

ou encore quand il note l'incohérence de quelques-unes de ses métaphores :

> Daigne, du haut des cieux, *goûter le libre encens*
> *D'une lyre au cœur chaste*, aux transports innocens.

Et, sans doute, il est bien dur quand il définit *le Jeune Malade*, — c'est la pièce célèbre :

> Apollon, Dieu Sauveur, Dieu des savans mystères —

« un véritable pot-pourri de souvenirs classiques » ; mais je crains qu'au fond M. Louis Bertrand n'ait raison contre l'apologie qu'en a faite M. Henri Potez.

Au surplus, leur vrai mérite à tous deux, et l'intérêt de leurs deux livres est-il ailleurs, je veux dire dans la tentative qu'ils ont faite l'un et l'autre pour replacer enfin Chénier dans son « milieu ». « Rendons Chénier au XVIIIe siècle, avait dit un critique, mais isolons-le dans le XVIIIe siècle » ; et M. Émile Faguet à son tour : « C'est un poète dans un siècle de prose ; un « ancien » dans un temps où les anciens ont cessé d'inspirer la littérature ; un « Grec » dans un temps où l'on est aussi éloigné que possible de ces sources antiques de l'art européen. » Ce que M. Henri Potez, au contraire, a montré, c'est qu'avant tout, il y a du Dorat, du Parny, du Bertin dans les *Élégies :* il y a aussi du Lebrun Pindare. A vrai dire, Chénier n'est pas plus « isolé » parmi ces *minores* que Corneille, autrefois, dans la troupe des Mairet, des Rotrou, des du Ryer, que Ronsard dans la compagnie des Baïf ou des Jodelle : il les dépasse seulement. Et, comme le fait voir M. Bertrand avec plus d'ampleur, ce Grec et cet ancien l'est plus intimement, mais non pas plus, ni moins, ni autrement que Caylus l'archéologue ; ou David le peintre ;

ou le savant auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis*. Je me propose un jour de réhabiliter l'abbé Barthélemy.

Quelle est la cause de ce mouvement qui, dans les dernières années du siècle de Voltaire et de Condorcet, — je songe à l'*Esquisse d'une histoire des progrès de l'esprit humain*, — a fait ainsi refluer vers sa source le classicisme expirant? et, de tous nos poètes, quelle ironie du hasard a voulu que, comme l'observent M. Louis Bertrand et M. Henri Potez, le dernier venu, Chénier, ressemblât le plus au premier : c'est Pierre de Ronsard? Ainsi la fin des choses en rappelle parfois les commencemens; et parfois, avant de s'éteindre, un grand feu jette dans la nuit une dernière gerbe d'étincelles! M. Louis Bertrand en donne une assez ingénieuse et vraisemblable explication. On connaît le mot de Chamfort : « M. de..., qui voyait la source de la dégradation de l'espèce humaine dans l'établissement de la secte nazaréenne et de la féodalité, disait que, pour valoir quelque chose, il fallait se *débaptiser* et se *défranciser* et redevenir Grec et Romain par l'âme. » C'est ce que la philosophie du XVIIIe siècle a essayé de faire. Mais si l'idéal classique, celui de Racine et de Fénelon, de Boileau, si l'on le veut, de Bossuet même et de Corneille, n'avait consisté qu'à insinuer, pour ainsi dire, dans une forme vaguement ou à peine antique, des sentimens nouveaux, modernes, « chrétiens » et « français », quel pouvait être le résultat de se débaptiser et de se défranciser? Uniquement de ramener à l'antiquité ou au paganisme, — tels bien entendu que l'on pouvait alors se les représenter, — l'inspiration du fond des choses comme l'imitation de la forme. Et en effet, le vers souvent cité :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

n'a pas d'autre signification, et le vœu qu'il exprime est d'ailleurs un peu contradictoire, — parce que la forme ne se distingue pas, ne se sépare pas ainsi du fond; — mais il dit admirablement en quoi cette renaissance du classicisme a consisté; ce qu'elle a d'analogue ou de presque identique dans la peinture de David et dans les vers de Chénier; par où elle diffère de l'idéal classique du XVIIe siècle pour rejoindre celui de Ronsard; les raisons qui la devaient faire échouer; et comment enfin on s'est mépris du tout au tout quand on a vu, dans l'auteur du poème de l'*Invention*, de ses *Élégies*, et des fragmens de l'*Hermès*, un précurseur du romantisme.

Qu'André Chénier soit un poète, et que, de tous les dons du poète, il ait possédé le premier, le don de « penser par images », ou même de ne penser qu'autant qu'il imagine et qu'il voit ses idées s'animer,

se réaliser plastiquement, prendre une forme et des couleurs, c'est ce qu'il est à peine utile de rappeler.

> C'est le dieu de Nysa, c'est le vainqueur du Gange,
> Au visage de vierge, au front ceint de vendange,
> Qui dompte, et fait courber sous son char gémissant
> Du lynx aux cent couleurs le front obéissant...

ou encore :

> Une ruche nouvelle à ces peuples nouveaux
> Est ouverte; et l'essaim, conduit dans les rameaux
> Qu'un olivier voisin présente à son passage,
> Pend en grappe bruyante à son amer feuillage.

Mais, autant que poète, il est ce qu'on appelle « artiste », ou « dilettante », comme le fait avec raison observer M. Louis Bertrand; et cela veut dire qu'idées ou sentimens n'ont d'intérêt pour lui que s'ils se revêtent naturellement d'une forme exquise ou somptueuse. A cet égard, les « fragmens » mêlés de vers et de prose qu'il a laissés me paraissent tout à fait instructifs, et aussi quelques-unes des notes qu'il avait écrites aux marges de son *Malherbe*. « Cette *ode* est bien écrite, pleine d'images et d'expressions heureuses, — c'est l'*Ode à Marie de Médicis* « sur sa bienvenue en France », — mais un peu froide et vide de choses. Au lieu de cet insupportable amas de fastidieuse galanterie dont il assassine cette pauvre reine, un poète fécond et véritablement lyrique, en parlant à une princesse du nom de Médicis n'aurait pas oublié de s'étendre sur les louanges de cette famille illustre, qui a ressuscité les arts et les lettres en Italie, et de là en Europe... Il eût fait un tableau court, pathétique et chaud de la barbarie où nous étions jusqu'au règne de François Ier... » Et d'ailleurs, ainsi conçue, je ne sais si l'ode en eût mieux valu; la rhétorique, au lieu d'être « galante », en eût été savante, érudite, un peu pédante! mais ce qu'on voit ici parfaitement, c'est, en tout cas, la nature des préoccupations d'André Chénier. « Ce plan, dit-il encore, eût fourni à Malherbe un poème grand, noble, varié, plein d'âme et d'intérêt. » Il lui eût surtout fourni un poème plein d'art, des développemens, des ornemens, des imitations, des allusions historiques encadrées ou serties dans l'or des ciselures d'expression. Et la matière n'en eût pas eu pour cela plus d'« âme » ou d' « intérêt »; mais le travail y eût surpassé la matière, comme dans les *Idylles* d'André lui-même.

Aimer ainsi l'art, de cette manière un peu exclusive, et à ce degré, c'est être « sensuel » autant qu'artiste; et en effet, il court dans

l'œuvre d'André Chénier tout entière, *Élégies* ou *Idylles*, une veine de sensualité.

....C'est la voix de Julie !
Entrons, oh! quelle nuit, joie, ivresse, folie!
Que de seins envahis et mollement pressés !
Malgré de vains efforts que d'appas caressés!
Que de charmes divins forcés dans leur retraite !
Il faut que de la Seine, au cri de notre fête,
Le flot résonne au loin, de ces jeux égayé;
Et qu'en son lit voisin le marchand éveillé,
Écoutant nos plaisirs d'une oreille jalouse,
Redouble ses baisers à sa trop jeune épouse !

M. Gabriel de Chénier, dans la *Notice* qu'il a mise en tête de son édition des *Œuvres*, a défendu son oncle de ce reproche; et je dirai tout à l'heure les raisons qu'il en a eues. Mais André Chénier fut un homme de son temps, et d'un temps où l'amour n'était guère que le plaisir. Il faut être son neveu pour soutenir le contraire! Et le malheur, c'est qu'en le disant, on risque d'enlever au poète ce qu'il semble bien qu'il ait eu de plus naturel : le goût du plaisir et l'ardeur du tempérament. « Il aime le luxe et la richesse, dit à ce propos M. Louis Bertrand; les cristaux et les fleurs l'éblouissent; il note l'éclair des vins dans une coupe, la profusion des fruits en pyramides croulantes; il célèbre surtout les vins, vins d'Espagne et vins de France, madère, malaga, champagne et bourgogne. » C'est ce que remarque aussi M. Henri Potez : « La comtesse d'Albany le gronde sur son amour de la table. « Je crois que vos maux viennent de trop manger, vous êtes gourmand. » Dans une note de son *Art d'aimer*, il parle du « mouvement de désir... que l'on éprouve après dîner, lorsqu'on a bu vin, café ». La nature même, qu'il ne sent guère qu'au travers des élégiaques antiques, n'est pour lui trop souvent que l'initiatrice de la volupté.

L'amour aime les champs, et les champs l'ont vu naître;

ou encore :

Que l'air est suave et frais ! le beau ciel! le beau jour!
Les dieux me le gardaient; il est fait pour l'amour!

C'est à ce titre, et en ce sens, que l'on a pu l'appeler « un pur païen » à la manière de Diderot, par exemple; et dans la mesure exacte où la renaissance du classicisme, à la fin du XVIIIe siècle, est elle-même une renaissance du paganisme.

Et il est encore païen par le caractère de son incrédulité, qui n'est

pas agressive ni taquine comme celle de Voltaire, mais calme, comme celle de Buffon, tranquille et sûre d'elle :

> Je ne veux point, couvert d'un funèbre linceuil,
> Que les pontifes saints autour de mon cercueil,
> Appelés aux accens de l'airain lent et sombre,
> De leur chant lamentable accompagnent mon ombre,
> Et sous des murs sacrés aillent ensevelir
> Ma vie et ma dépouille, et tout mon souvenir.

Plus significatif encore que ces vers, — qui pourraient n'être qu'une boutade, — est le dessein de son *Hermès*, tel que l'a résumé Sainte-Beuve dans ses *Portraits littéraires :* « Par ses plans de poésie physique, y dit-il, en retournant à Empédocle, André était le contemporain et le disciple de Lamarck et de Cabanis; il ne l'est pas moins de Boulanger et de tous les hommes de son siècle, par l'explication qu'il eût tentée de l'origine des religions... On a peu à regretter qu'André n'ait pas mené plus loin ses projets : il n'aurait en rien échappé, malgré toute sa nouveauté de style, au lieu commun d'alentour; et il aurait reproduit, sans trop de variantes, le fond de d'Holbach ou de l'*Essai sur les préjugés.* » Sainte-Beuve a raison. Mais, après cela, n'est-on pas étonné qu'il ait pu faire de l'auteur de l'*Hermès* un précurseur du romantisme? et par hasard en faudrait-il conclure, avec M. Louis Bertrand, que Sainte-Beuve n'aurait rien compris au romantisme?

Quelque scandale que cette opinion doive soulever, et sans doute ait soulevé déjà dans les « milieux universitaires », je la crois juste. « A mesure que Sainte-Beuve s'éloigne de nous, — écrit M. Henri Potez, en l'opposant à Taine et à Nisard, — il grandit de plus en plus. » Je le veux bien ! et au besoin j'en dirais les raisons. Mais sur cette question des origines romantiques, comme aussi sur la question des caractères du romantisme, on ne saurait se méprendre davantage et nous commençons maintenant à le voir. Il a fait et on a fait depuis lui consister le tout du romantisme en une révolution de la prosodie et de la langue; et, sans rien dire ici de la prosodie, il est certain qu'une révolution de la langue, étant toujours, ou la cause, ou l'effet d'une révolution de la manière de penser et de sentir, elle est donc toujours aussi, dans l'histoire littéraire, un événement considérable. Mais Sainte-Beuve ne l'a pas entendu précisément de la sorte. Il n'y a guère vu qu'un enrichissement du vocabulaire, un assouplissement de la syntaxe, un peu plus de liberté dans le choix des tours ou des mots. Et quant à la prosodie, un exemple suffit pour montrer l'étendue de ses revendications.

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité,

dit le Burrhus classique de Racine, mais d'après Sainte-Beuve, un Burrhus romantique aurait dit :

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un soldat. Je sais mal farder la vérité.

C'est pour avoir trouvé dans André Chénier de ces hardiesses, ou de ces innovations, qu'il en a fait un romantique, et n'y ayant rien de plus superficiel, il n'y a rien de plus faux. La différence du classicisme et du romantisme est au fond ; elle est à peine moins profonde entre le romantisme et le néo-classicisme ; et en dépit de quelques apparences, ce n'est point seulement par la forme, c'est par leurs caractères les plus essentiels qu'un Lamartine, un Hugo, et même un Musset ont différé d'André Chénier.

Car d'abord, leurs idées ont pu se transformer plus tard, mais à leurs débuts, bien loin qu'il y ait rien en eux de Voltaire ou de Buffon, ils sont tous catholiques. Cela indigne M. Louis Bertrand; mais je n'y puis rien faire, ni lui non plus! « Il y a deux intentions dans la publication de ce livre, — pouvait-on lire dans la première *Préface* des *Odes*, celle de 1822, — l'intention littéraire et l'intention politique; mais, dans la pensée de l'auteur, la dernière est la conséquence de la première, et *l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses.* » Lamartine avait dit avant Victor Hugo :

Que ma raison se taise et que mon cœur adore,
La croix à mes regards révèle un nouveau jour,
Aux pieds d'un Dieu mourant puis-je douter encore?

Mais la seconde *Préface* des *Odes* contient une phrase plus caractéristique encore, et la voici : « Remarquons en passant que, si la littérature du siècle de Louis le Grand eût invoqué le christianisme au lieu d'adorer les dieux païens, si ses poètes eussent été ce qu'étaient ceux des temps primitifs, *des prêtres chantant leur religion et leur patrie*, le triomphe des doctrines sophistiques du dernier siècle eût été beaucoup plus difficile, peut-être même impossible. » Ces « doctrines sophistiques », ce sont justement celles dont Chénier était imprégné ; ce sont les idées des Voltaire et des Rousseau, des Diderot et des Buffon, des Condorcet et des Volney, des d'Holbach et des Boulanger. Qu'est-ce à dire? sinon que, de tout ce que Chénier et ses contemporains avaient considéré comme un amas de superstitions, bonnes pour

amuser désormais les enfans ou les femmes, mais indignes d'un « philosophe », c'est de cette source même, c'est du sentiment religieux et du sentiment national que le romantisme allait tirer son inspiration? Il y a persisté pendant au moins dix ans.

Autre différence : étant religieux, les romantiques, les premiers romantiques du moins, ne sont pas « sensuels ». Rien de plus chaste que le *Lac*, à moins que ce ne soit, dans les *Nouvelles Méditations*, ce *Chant d'amour* où Lamartine, en le spiritualisant, a paraphrasé le *Cantique des Cantiques :*

Tes yeux sont deux sources vives,
Où vient se peindre un ciel pur
Quand les rameaux de leurs rives
Leur découvrent son azur.
Dans ce miroir retracées,
Chacune de tes pensées
Jette en passant son éclair,
Comme on voit sur l'eau limpide,
Flotter l'image rapide
Des cygnes qui fendent l'air.

Évidemment, pour Lamartine, l'amour est autre chose que ce qu'il était pour Chénier, pour Bertin, pour Parny, « l'échange de deux fantaisies ». Il est autre chose également pour Hugo, si nous nous rappelons ces vers de la *Tristesse d'Olympio :*

Nous vous comprenions tant ! *doux, attentifs, austères*
Tous nos échos s'ouvraient si bien à votre voix
Et nous prêtions si bien, sans troubler vos mystères,
L'oreille aux mots profonds que vous dites parfois.

« *Austères* » surprend d'abord ; il étonne ; on le soupçonne de n'être là que pour rimer avec « Mystères. » En fait, il dit ce que l'amour a été pour les romantiques, — dans la littérature et dans la poésie romantiques ! — l'accomplissement d'une sorte de rite, quelque chose de profond, de grave, de solennel, et, finalement, il faut s'empresser de l'avouer, quelque chose d'un peu ridicule. Le propre de l'amour et de la poésie lyrique est de n'avoir pas peur du ridicule.

Et enfin, si l'on ne peut pas dire absolument que les romantiques en général n'aient pas été des « artistes », qui ne sait qu'ils l'ont du moins été d'une tout autre manière que Chénier, que Racine, que Ronsard? De tous les romantiques, assurément, c'est Musset qui a ressemblé le plus à Chénier, qui lui a le plus emprunté, sans en rien dire — et aussi.

comme le fait voir en passant M. Henri Potez, à Dorat, à Léonard, à Baour-Lormian. Baour-Lormian avait dit :

Compagne de la nuit, étoile radieuse
Qui, sur l'azur du firmament,
Imprimes de tes pas la trace lumineuse,
Astre paisible en ce moment,
Que regardes-tu dans la plaine ?

Et Musset écrit à son tour :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort brillant des voiles du couchant,
De ton palais d'azur, au sein du firmament,
Que regardes-tu dans la plaine ?

Écoutez-le cependant parler d'art :

Ce qu'il nous faut pleurer sur ta tombe hâtive
Ce n'est pas l'art divin, ni ses savans secrets,
Quelque autre étudiera cet art que tu créais ;
C'est ton âme...

et ailleurs, dans cette pièce que tout artiste lui reprochera sans doute éternellement : *Après une lecture :*

Certes, c'est une vieille et vilaine famille,
Que celle des frelons et des imitateurs,
(*Il lui convient bien de s'en moquer !*)
Allumeurs de quinquets, qui voudraient être acteurs ;
Aristophane en rit, Horace les étrille,
Mais ce n'est rien auprès des versificateurs,
Le dernier des humains est celui qui cheville.

On ne peut guère montrer plus de dédain pour cette application, cette conscience artistique, ce scrupule, qui sont l'art même d'André Chénier. Et en effet, là est le vice de l'idéal romantique. Mais, aucune préoccupation de culture ou d'érudition ; aucune superstition ni aucun respect des modèles ; aucun souci de ce qui s'appelle des noms d'achèvement ou de perfection ; le mépris de la tradition classique, si tels ont bien été quelques-uns des traits du romantisme, en trouvera-t-on de moins « analogues » à ceux qui caractérisent le néo-classicisme ? Encore une fois, c'est bien au fond qu'est la contradiction ; et on verra pourquoi, dans un instant, ce que Sainte-Beuve n'avait pas vu, les Parnassiens, au contraire, l'ont parfaitement discerné.

Il n'est pas inutile de dire auparavant que toutes ces distinctions se ramènent à une seule. La poésie de Chénier est « objective », et le

modèle en est extérieur au poète. C'est même là ce qui a permis à M. Gabriel de Chénier de soutenir que son oncle n'avait pas, comme l'on dit, « vécu » ses *Élégies*. Que voulait dire en effet ce pieux et chaste neveu? qu'André n'avait jamais lui-même été le héros de son *Oaristys* ou de sa *Lydé*? que Camille et Lycoris n'étaient que des maîtresses imaginaires? qu'elles s'étaient appelées à Rome la Délie de Tibulle ou la Cynthie de Properce? Oui; mais surtout il voulait dire que, pour André Chénier comme autrefois pour Ronsard chantant sa Cassandre, ou du Bellay son Olive, le plaisir et l'amour avaient été des « thèmes poétiques », choisis et traités pour ce qu'ils contenaient de vérité générale, de matière poétique, de beauté permanente. Si le plaisir et l'amour se définissent par de certains traits qui sont les mêmes à Londres et à Paris qu'à Rome ou dans Alexandrie, ce sont ces traits qu'André Chénier s'est proposé de fixer dans ses vers.

... Dans les arts l'inventeur est celui
Qui peint ce que chacun peut sentir comme lui.

C'est encore celui qui, parmi tous ces traits, sait choisir pour les associer ceux qui formeront l'ensemble le plus harmonieux;

C'est le fécond pinceau qui, sûr dans ses regards,
Retrouve un seul visage en vingt belles épars,
Les fait renaître ensemble, et, par un art suprême,
Des traits de vingt beautés forme la beauté même.

On a reconnu la pure tradition classique! Ce n'est pas nous qui sommes les juges de la nature et de la vérité, mais, au contraire, c'est elles qui doivent corriger, modifier, condamner au besoin nos impressions personnelles. Allez le dire aux romantiques! Quand le romantisme ne serait pas « le triomphe de la littérature personnelle et une sorte de perversion de tous les genres littéraires par l'envahissement du Moi » (1), et quand on n'y verrait, avec M. Louis Bertrand, que « le droit pour l'artiste d'affirmer son individualité dans une œuvre, sans y tenir compte des poétiques ou des rhétoriques », ce qui est d'ailleurs

(1) Il y a d'ailleurs une erreur dans la transcription de cette formule; et on n'a jamais avancé, — j'ai de bonnes raisons de le savoir, — que « l'envahissement du Moi » fût pour tous les genres un principe de perversion. Au contraire, on a reconnu, posé même en principe qu'il était la condition du lyrisme! Mais on a soutenu que, dans les autres genres, dans la tragédie par exemple ou dans l'épopée, dans le drame ou dans le roman, quand on nous promettait de nous montrer François Ier ou Richelieu, Henri III ou Christine, nous avions le droit de nous plaindre, si nous n'y trouvions que Dumas et qu'Hugo; et le droit encore plus évident de dire que c'est plus beau sans doute, beaucoup plus beau, mais ce n'est pas du théâtre et ce n'est pas du roman!

à peu près la même chose, c'est ce droit même qu'avec tout le classicisme Chénier n'a jamais reconnu ; — et c'est ce qui achève de le distinguer des romantiques.

M. Henri Potez conclut donc avec raison : « Le caractère puissamment objectif des littératures antiques se retrouve dans l'œuvre d'André Chénier. Il estimait que, pour rendre une œuvre intéressante à ses semblables, l'écrivain qui connaît son art doit s'élever en quelque sorte à l'universel, atteindre à l'impersonnalité sans cesser d'être vivant. Il pense avec une longue série d'ancêtres, il suit une tradition, se souvient, imite et emprunte. Il aime la nature pour elle-même, non point pour en faire la confidente de ses sentimens. Souvent il condense sa pensée en sentences, en maximes, et la rend vraie pour tous les temps, pour tous les lieux. Souvent encore il a le tour didactique... Et ce sont là des raisons pour lesquelles il est fort loin du romantisme, s'il s'en rapproche pour d'autres. » Et M. Louis Bertrand, à son tour, résume ainsi ces « autres raisons ». « En somme, ce que les romantiques ont dû à Chénier se réduit à ceci : d'abord il leur a offert l'idée d'un vrai poète en un temps absolument dépourvu de poésie. Ensuite, ils ont pu se réclamer de lui pour autoriser dans la langue et dans la prosodie des innovations qui cependant sont très différentes des siennes, pour ne pas dire qu'elles leur sont diamétralement opposées. »

Mais ce que M. Louis Bertrand et M. Henri Potez, dans leur préoccupation de séparer le « dernier des classiques » d'avec les « premiers romantiques », n'ont pas dit assez clairement, c'est qu'après cinquante ans écoulés, Chénier n'en avait pas moins fait école ; et le grand intérêt de cette observation, c'est d'en finir avec la confusion qu'on fait encore, que M. Bertrand et M. Potez semblent faire l'un et l'autre entre les « Romantiques » et les « Parnassiens ». Elle est précisément analogue et inverse de celle que la critique a longtemps faite entre les « Romantiques » et les « derniers des Classiques ». En d'autres termes encore, les Parnassiens ne doivent aux Romantiques que ce que les Romantiques doivent eux-mêmes à Chénier ; et, d'un autre côté, par un détour assez inattendu, c'est en retournant à l'esthétique de Chénier que les Parnassiens ont achevé de secouer l'influence des Romantiques. Becq de Fouquières en avait déjà fait, mais un peu timidement, la remarque, dans sa dernière et monumentale édition des *Œuvres*, celle de 1888 : « Pour peu qu'on étudie avec quelque attention notre poésie contemporaine, y disait-il, on sera frappé de l'influence pénétrante de l'art d'André Chénier sur elle, *par delà Victor Hugo lui-*

même. En effet, pour prendre deux exemples qui illustrent ma pensée, il est remarquable qu'un grand nombre des morceaux antiques et héroïques, déjà anciens, de M. Leconte de Lisle, et quelques sonnets épiques, plus récens, de M. José-Maria de Heredia, sont nés du même goût, procèdent de la même inspiration, révèlent la même recherche de la beauté pittoresque et plastique, ont jailli d'une pensée peuplée des mêmes images, sont animés du même mouvement rythmique, et dus au même sentiment artistique que les fragmens bucoliques d'André Chénier. » C'est aujourd'hui ce que l'on ne saurait nier. Si l'on demandait à l'auteur des *Trophées* quels ont été ses vrais maîtres, il répondrait : Ronsard et Chénier; et quant à Leconte de Lisle, ce ne sont pas seulement ses *Poèmes antiques* dont l'inspiration remonte aux *Idylles* de Chénier; mais ses *Poèmes barbares* eux-mêmes sont la réalisation de cette poésie largement « naturaliste » qu'avait rêvée Chénier dans son *Hermès*.

Ce sont bien là trois époques de la poésie française depuis cent vingt-cinq ans. Les livres de M. Louis Bertrand et de M. Henri Potez nous sont un témoignage que l'on commence à les distinguer. Nous nous en réjouissons, comme d'un assez bon exemple du pouvoir de la méthode. Et en effet, aussi longtemps que la critique et l'histoire ne se sont souciées que de nous donner leurs « impressions » sur André Chénier, sur Victor Hugo, sur Leconte de Lisle, nous sommes encore tout embarrassés dans les confusions qu'elles ont commises; mais depuis qu'on s'est efforcé de distinguer les époques entre elles, — les époques d'abord et les individus ensuite, — non seulement la clarté s'est faite, mais encore ce sont les individus que nous avons appris à mieux connaître, et à caractériser avec plus de précision : André Chénier lui-même, Victor Hugo et Leconte de Lisle.

***

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CORRESPONDANCE D'UN PRÉRAPHAÉLITE ALLEMAND

Edward von Steinle's Briefwechsel mit seinen Freunden, 2 vol. in-8°, publiés par A. M. von Steinle. Fribourg-en-Brisgau, librairie Herder.

Vers le même temps où paraissait à Londres l'important recueil de lettres du peintre préraphaélite anglais Dante Gabriel Rossetti, dont j'ai rendu compte le mois passé, une librairie catholique de Fribourg-en-Brisgau publiait, en deux gros volumes, la *Correspondance* d'un autre préraphaélite, le peintre allemand Edward Steinle, qui fut, comme l'on sait, avec Overbeck, Führich, et le juif converti Philippe Veit, l'un des chefs de la célèbre école des Nazaréens. Préraphaélites, ces maîtres allemands l'étaient davantage encore, au nom près, que les Millais, les Hunt et les Rossetti; ils l'étaient vraiment autant qu'on peut l'être quand on a le malheur d'être venu au monde après Raphaël; et si leur préraphaélisme n'égalait pas en authenticité celui des peintres d'avant la Renaissance, je serais tenté de dire qu'il était en revanche plus conscient, plus décidé, et, jusqu'à un certain point, plus typique. C'est ce que prouve, avec une évidence absolue, le recueil des lettres d'Edward Steinle. Mieux que tous les travaux de l'histoire et de la critique, il nous introduit dans l'intimité de ces étranges Allemands qui, au seuil du XIXe siècle, se sont efforcés de faire renaître en eux l'âme, et de mener la vie, des artisans italiens du Quattrocento.

Il nous les montre d'abord prenant au sérieux, de tout leur cœur,

le fameux paradoxe de Frédéric Schlegel, qui, dès 1803, dans son journal l'*Europe*, accusait Raphaël, Titien, le Corrège et Michel-Ange d'avoir inauguré la décadence de l'art italien. Et leur admiration ne va point, comme celle des préraphaélites anglais, aux Botticelli, aux Ghirlandajo, aux Filippino, aux Piero di Cosimo, ces prédécesseurs immédiats ou ces contemporains de Raphaël, qu'il serait temps, en vérité, de ne plus confondre avec les « primitifs ». Steinle, pour ne parler que de lui, ne reconnaît, sa vie durant, qu'un seul maître : Fra Angelico. C'est de lui qu'à Vienne, dans son enfance, il apprend le dessin : « Mon maître Kupelwieser, nous raconte-il dans son *Autobiographie*, avait rapporté de Rome des copies des fresques du Fiesole, au Vatican : j'employais tous mes instans de loisir à dessiner d'après elles. » A dix-huit ans, quand il passe par Florence, se rendant à Rome auprès d'Overbeck, sa première visite est pour le couvent de Saint-Marc. « J'y ai vu, écrit-il à son père, de magnifiques et sublimes peintures du Fiesole. » C'est à la chapelle de Fra Angelico, au Vatican, qu'il court, dès son arrivée à Rome : « Sublime, sublime, sublime ! J'ai ouvert des yeux énormes et suis resté en extase. C'est plus grand et plus beau que tout ce qu'on peut rêver. » Et, cinquante après, le 25 mars 1877, il répond à un ami qui lui a fait part de ses impressions d'art à Florence : « Combien je vous remercie et combien je vous félicite de votre jugement sur l'art italien ! Oui, je me rappelle encore, comme si je l'avais devant les yeux, cette *Salutation angélique* de Fra Angelico, peinte sur le mur au premier étage du couvent de Saint-Marc, en face de l'escalier. C'est une œuvre miraculeuse, une des rares œuvres d'art qui expriment vraiment le caractère immaculé de la conception de Notre-Seigneur. Vasari raconte que Michel-Ange, l'ayant vue, lui a dit qu'il était impossible à un homme de peindre une si pure image de la Vierge, et que le maître, pour la peindre, avait dû contempler la Vierge elle-même vivante devant lui. Je ne sais rien qui fasse plus d'honneur à Michel-Ange que ce jugement. Un temps viendra où des yeux des hommes les écailles tomberont, qu'y a mises depuis trois siècles la soi-disant Renaissance. Cette fameuse Renaissance n'a rien été qu'une déchéance de la piété chrétienne, et un abandon de l'ancienne tradition sacrée. Fâcheuse, maudite révolution, qui a eu son point de départ dans le prestige exercé sur l'imagination des jeunes gens par la beauté antique, mais dont je ne puis oublier que des papes eux-mêmes s'en sont rendus les complices ! »

Voilà bien du préraphaélisme, et tel qu'aujourd'hui encore, chez nos jeunes Rose-Croix, on aurait peine à en trouver de plus radical.

Quand il ne s'exalte pas sur Fra Angelico, Steinle admire les vieux maîtres florentins et viennois, Giotto, Buffalmaco, Simone et Lippo Memmi. L'église de Saint-François, à Assise, lui paraît le monument idéal de l'art de tous les temps. Et il admire fort, aussi, son compagnon Overbeck : mais son œuvre lui plaît surtout parce qu'elle n'est pas « moderne », et il s'empresse d'ajouter que ce n'est là de bon art que d'une façon toute relative, « le meilleur que puisse permettre notre époque. » En sculpture, il place Jean de Pise au-dessus de Michel-Ange; en musique, peu s'en faut qu'il ne préfère Palestrina à Beethoven, leur préférant d'ailleurs à tous deux le vieux plain-chant grégorien.

Mais ce qu'il y a en lui de plus frappant, et par où il se distingue le plus des préraphaélites anglais, c'est que son admiration pour l'art des primitifs s'accompagne d'une foi religieuse au moins aussi profonde, aussi naïve, aussi passionnée que la leur. C'est le plus sincèrement du monde, sans trace d'affectation ni de parti pris, que, dès l'enfance et jusqu'au terme de sa longue vie, il donne pour unique but à sa peinture la plus grande gloire du Christ. Non qu'il soit mystique, ou que sa piété le rende étranger aux choses de la terre : il est simplement pieux, mais avec tant de ferveur et une soumission si parfaite, que la prière semble chez lui une fonction naturelle, et qu'on ne s'étonne pas de le voir mêler Dieu à toutes ses pensées.

La même piété se retrouve chez ses amis, Overbeck, Philippe et Johannès Veit; mais ceux-là sont des convertis, qui sans doute ont été séduits d'abord par la beauté artistique du catholicisme: et l'on peut toujours supposer que si leur âme a fini par devenir pareille à celles des vieux maîtres, c'est à force d'avoir cherché à leur ressembler. Rien de tel chez Steinle. Celui-là était catholique de naissance et d'éducation. A Vienne, sa ville natale, il avait appris le catéchisme et fait sa première communion, comme tous les enfans de son âge. Puis sa mère était morte et il était resté seul avec son père, un ouvrier graveur, excellent catholique, mais nullement dévot, et aussi éloigné que possible des problèmes de la religion. Ce n'est pas non plus à l'école, ni dans l'atelier de son maître Kupelwieser, qu'il a pu prendre les germes de son piétisme. On se demande, en vérité, où il a pu les prendre : et cependant on le voit, à seize ans, exactement le même qu'il va être jusqu'à sa mort. De Rome, où il arrive à dix-huit ans, il écrit à son père des lettres toutes débordantes de foi : « Que puis-je faire pour te remercier de ta tendresse, mon cher père, sinon de prier Dieu qu'il te conserve à moi, et qu'il me donne la force et les moyens

de devenir un bon peintre, pour sa plus grande gloire? Et de mon avenir ne t'inquiète pas, car Dieu n'abandonne jamais ceux qui lui restent fidèles. » A quoi son père lui répond en l'engageant à aller un peu moins dans les églises, « car le travail est aussi une prière ». Il lui conseille de laisser là ses sujets religieux, et de peindre plutôt quelques belles Romaines. « Ne manque pas, lui dit-il, de m'en envoyer des portraits! » Il le gronde affectueusement, et plaisante comme un jeune homme. « De grâce, lui écrit-il, ne perds pas ton temps à des lectures pieuses, tu te gâterais la vue. Le travail est, à beaucoup près, moins fatigant pour les yeux. » Et son fils réplique avec componction : « Comment peux-tu me reprocher mes lectures pieuses? Ne sais-tu donc pas que nous sommes tous, oui, tous appelés! Et sans compter que ces lectures nous sont recommandées par l'Église, et qu'elles nous sont aussi nécessaires que la nourriture du corps, j'y trouve en outre un extrême profit pour mon art, attendu que l'art véritable ne consiste qu'à revêtir d'une forme belle les vérités religieuses. Tu sais pourtant, mon cher père, que le corps sans l'âme est un vil cadavre! Mon père bien-aimé, cherche, cherche! Le Seigneur l'a dit: Cherchez et vous trouverez! Mais cherche dans le bon chemin. Je pleure devant Dieu des larmes brûlantes, afin qu'il daigne nous réunir dans l'amour divin. Ah! mon cher père, la grâce du Très-Haut m'a appris à croire; puis de nombreuses lectures ont fortifié ma croyance; et maintenant il n'y a pas une des vérités sacrées dont je ne sois profondément convaincu. La foi ne doit pas être aveugle. N'est-il pas écrit : Essayez tout, et gardez ce qu'il y a de meilleur! Commence donc, toi aussi, à essayer tout, et tu verras ce qu'il y a de meilleur! »

Voici comment il décrit à son père l'emploi de ses journées, durant un séjour à Assise en compagnie d'Overbeck : « De très bonne heure le matin je me lève de mon lit, qui pourrait contenir quatre personnes outre moi. Ma première visite est pour l'église Saint-François, où j'entends la sainte messe. Après l'office divin je regarde, dans l'église, une ou deux peintures : cela me donne, ensuite, plus d'entrain à l'ouvrage. Quand je rentre, tout le monde dort encore, dans la maison. Puis je déjeune, je te laisse à penser avec quel appétit! Puis je vais, par le jardin, à mon atelier où le frère de mon propriétaire, un vieil ecclésiastique, me tient compagnie. A midi on m'appelle pour le dîner. Après le dîner, une sieste, car la chaleur, ici, est terrible dans l'après-midi. Et vers le soir je vais me promener sur le chemin de Saint-Ange, où maître Overbeck vient au-devant de moi. En un mot je suis ravi. Dieu me donne là un bonheur parfait : et je tremble à la pensée d'en

être si indigne, car l'homme n'est que faiblesse, et je me sais le plus faible des hommes. »

C'est avec ces sentimens que Steinle a traversé notre siècle. A Vienne, où il est retourné en 1833 et où il s'est marié, à Munich où il est allé peindre à fresque auprès de Cornelius, à Francfort-sur-le-Mein, où il a tranquillement vécu les quarante-sept dernières années de sa vie, sa *Correspondance* nous le fait voir menant de front la peinture et les pratiques pieuses, aussi inébranlable dans sa foi que dans son ardeur au travail. Ses correspondans sont ou des peintres, ou des prêtres et des théologiens : et aux uns comme aux autres il écrit du même ton simple et recueilli, fidèle reflet de la pureté de son cœur. On ne saurait imaginer un plus parfait modèle de l'artiste chrétien : doux, modeste, charitable, sans ombre de jalousie ou de malveillance, multipliant les œuvres et adorant Dieu. Tels ont été jadis, tels du moins il nous semble aujourd'hui qu'ont du être les vieux peintres italiens, les Giottino, les Lorenzo Monaco, les Sano di Pietro, ces maîtres préraphaélites que Steinle avait raison d'aimer, car de toute son âme il leur était pareil.

Le seul malheur est qu'avec une âme très belle il manquait de talent, ce qui ne laisse pas d'ôter à ses lettres une part, sinon de leur intérêt, du moins de leur portée et de leur efficacité morales. Ou plutôt on ne peut pas dire qu'il ait manqué de talent : il avait au contraire tout le talent que sauraient donner une application infatigable, un constant désir de bien faire, une exemplaire probité artistique, beaucoup de bon sens, et une dextérité manuelle plus que suffisante. Ses peintures sont incontestablement les mieux peintes de toutes celles des Nazaréens : le dessin y est à la fois élégant et ferme, la composition harmonieuse, la couleur même assez agréable. A une autre école, où il eût eu l'occasion d'apprendre plus à fond son métier, et où il eût trouvé un idéal plus en rapport avec ses moyens naturels, peut-être serait-il devenu un excellent peintre. Mais dans l'école dont il faisait partie, il n'y avait pas d'emploi pour son talent, ni même pour aucune espèce de talent. Le génie seul pouvait y sauver de la médiocrité : et Steinle, cela est trop certain, n'avait pas de génie. Il n'était pas de taille à traduire, dans notre temps, les naïves visions de jadis, d'une façon qui fût tout ensemble conforme au goût de notre temps et naïve et pure comme celles des anciens. Les préraphaélites qu'il s'était donnés pour maîtres, et dont l'âme en effet était parente de la sienne, les Giottino et les Lorenzo Monaco, ne lui étaient peut-être pas

grandement supérieurs en originalité de pensée et en habileté technique : mais ces saintes gens pouvaient borner leur ambition à continuer ingénument l'œuvre de leurs devanciers, ayant derrière eux tout un courant d'exemples et de traditions, tandis que Steinle et ses compagnons n'avaient derrière eux, autour d'eux, qu'un chaos de formules diverses et contraires. Pour se frayer une voie bien à eux, avec le haut idéal qu'ils avaient au cœur, il leur eût fallu des dons infiniment plus forts que ceux qui suffisaient aux vieux maîtres italiens pour célébrer Dieu en des fresques touchantes. C'est de quoi, au reste, Steinle ne manquait pas de se rendre compte : il déplorait de toute son âme l'état d'anarchie où l'art était tombé depuis la Renaissance, et la difficulté qu'il y avait désormais pour les peintres à faire de bonne peinture vraiment religieuse. Mais il s'obstinait à cette tâche difficile, et son sens naturel d'observation peu à peu faiblissait, faute d'usage, sa main s'alourdissait, ses souvenirs même d'Italie devenaient moins nets, de telle sorte qu'en gardant tout son culte pour les préraphaélites, il en arrivait à imiter gauchement les vulgaires faiseurs de la décadence, les del Vaga et les Carlo Dolce, ainsi que ses contemporains de l'école de Düsseldorff. Sans cesser de s'inspirer à la même source idéale, son art tournait de plus en plus à l'imagerie pieuse. Aujourd'hui, c'est à peine si ses compatriotes se rappellent son nom ; et son probe travail de plus de soixante ans se trouve, en fin de compte, à peu près sans fruit.

Ses lettres n'en restent pas moins un précieux témoignage de la noblesse de ses intentions, et de l'admirable loyauté de sa vie. Elles abondent aussi en détails curieux sur le mouvement catholique allemand de la première moitié de notre siècle : et j'ai dit déjà leur extrême importance pour l'étude des idées et des sentimens de l'école des Nazaréens. Mais les deux gros volumes où elles sont recueillies nous offrent d'autres lettres d'un intérêt bien plus vif encore, de longues et nombreuses lettres adressées à Steinle par les deux amis qui lui étaient le plus chers, les deux seuls qu'il admirait à l'égal des anciens : le poète Clément Brentano et le peintre Overbeck. Les unes et les autres sont assurément parmi les plus belles lettres qui aient été écrites jamais. Deux âmes s'y reflètent qui n'ont entre elles rien de commun, sauf peut-être l'ardeur de leur foi catholique, mais dont l'une paraît infiniment étrange et charmante, et dont l'autre est d'une pureté, d'une douceur, d'une élévation merveilleuses. Heureux Steinle, d'avoir inspiré à de tels hommes une aussi confiante et profonde amitié !

Je ne puis, malheureusement, m'arrêter aujourd'hui aux lettres de Clément Brentano. Elles traitent de trop de sujets divers, et ce sont trop de vraies lettres, des demandes et des réponses, pour qu'une rapide analyse ait quelque chance de les faire apprécier. Qu'on me permette donc seulement de les signaler à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la littérature et de la pensée allemandes, et de leur recommander, par la même occasion, la lecture des autres écrits de Brentano, un des hommes dont l'Allemagne devrait être le plus fière. Henri Heine, qui ne s'est point privé de l'imiter, voire de le copier, n'a rien négligé non plus pour le rendre ridicule : le chapitre qu'il lui a consacré, dans son *Allemagne*, est peut-être d'une perfidie plus subtile encore que celui où il s'est ingénié à discréditer Novalis. Il haïssait à la fois, en lui, son adversaire et son maître, l'ami de Gœrres et le poète romantique. Et comme la ferveur même de la piété de Brentano l'avait, durant les dernières années de sa vie, presque entièrement éloigné du monde des lettres, personne ne s'est trouvé pour tenter sa défense. Il n'a eu d'autres biographes que deux jésuites, les PP. Diel et Kreiten, qui, naturellement, lui ont su gré surtout de son catholicisme. Mais il y avait, sous ce catholique exalté, un délicieux lettré, plein de raison et de fantaisie, érudit, spirituel, profond, aussi à l'aise dans l'ironie que dans l'émotion. On comprend que Steinle, dès qu'il l'a connu, se soit pris pour lui d'une tendresse doublée d'étonnement. Jamais il n'avait rencontré un mystique de cette sorte, qui mêlait aux élans de sa foi les plus libres moqueries, et lui écrivait, par exemple, au sujet du fameux *Triomphe de la Religion*, exposé par Overbeck au Musée de Francfort : « Overbeck étant un parfait catholique, et n'ayant probablement point commis de péché pendant qu'il exécutait son tableau (qui eût peut-être, sans cela, été moins ennuyeux), peu importe, ensuite, que l'œuvre soit d'une facture qui nous plaise ou non. A l'exposition suprême du jugement dernier, on lui tiendra compte de la conscience avec laquelle il y a gagné son pain à la sueur de son front : et tout au plus sera-t-il condamné à une légère amende pour avoir accordé si peu d'égard au besoin de beauté de notre espèce déchue. La beauté, d'ailleurs, n'est nullement le fait des artistes, mais vient directement de Dieu, qui la met dans leurs œuvres où et quand il le veut. Que si donc Dieu en a refusé le don à ce tableau, et qu'Overbeck voie dans ce refus un rappel à l'humilité chrétienne, son travail se trouve ainsi servir, finalement, *ad majorem Dei gloriam*. Ainsi soit-il ! » Après quoi Brentano démontre à son ami que l'allégorie convient mieux à l'art que les sujets historiques, que la recherche de la beauté plastique n'est pas incompatible avec

l'émotion religieuse, et que, du reste, en peinture comme en littérature, « tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux ». Une autre fois l'entretien des deux amis porte sur la vie des saints, et Brentano décrit à Steinle, avec une abondance extraordinaire de détails pittoresques, d'après les visions de la bienheureuse Catherine Emmerich, le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. Une autre fois, il lui parle de métaphysique, ou de politique, ou d'histoire, et il n'y a pas un de ces sujets qui ne lui soit une occasion de montrer sous quelque aspect imprévu la variété, la hardiesse, la vigueur souriante de son noble esprit.

Mais, pour intéressantes que soient ses lettres, combien celles d'Overbeck nous touchent plus encore! Celui-là est, lui aussi, un méconnu. On a pris l'habitude, depuis cinquante ans, de rire de lui; et le fait est que peu de peintres prêtent davantage à la moquerie. Son *Triomphe de la Religion dans les Arts*, en particulier, est vraiment d'un symbolisme par trop enfantin, sans compter l'extraordinaire placard explicatif qu'il a cru devoir y adjoindre. C'est d'ailleurs une détestable peinture, et la plupart des grandes compositions d'Overbeck ne valent guère mieux. Non seulement la couleur y déplaît aux yeux, mais on y sent toujours le manque complet de métier, l'inexpérience, la gaucherie de l'homme qui s'est refusé toute sa vie à étudier la nature. « Rien au monde, écrivait-il à son père, ne me contraindra à travailler d'après le modèle vivant. J'aime mieux connaître un peu moins mon art, et garder intacte la pureté de cœur qui convient au chrétien. » Et l'on comprend que cette ignorance de son art l'ait exposé au dédain de ses confrères et de la critique, dans un temps où la maîtrise du « métier » était tenue pour une des conditions de toute beauté. Mais aujourd'hui, où le métier, hélas! a beaucoup perdu de son importance, aujourd'hui où les peintres n'ont plus le temps de l'apprendre, ni le public le temps de l'apprécier, peut-être quelqu'un devrait-il reviser le procès du maître nazaréen. Il découvrirait, je crois, et nous ferait voir, sous ce mauvais peintre, un très noble et très délicat poète, incomparable pour traduire, en groupes harmonieux de lignes, des sentimens religieux d'une douceur infinie. Il retrouverait ce poète jusque dans les grandes peintures d'Overbeck, jusque dans le *Triomphe de la Religion :* mais c'est surtout dans ses dessins qu'il l'aurait tout entier, dans les cartons du musée de Francfort, dans les charmantes esquisses des musées de Berlin et de Bâle. La piété s'y relève même d'une certaine beauté formelle, et ni le Pérugin, ni le Pinturicchio, ni les premiers peintres de Cologne n'ont

mis dans les yeux de leurs jeunes femmes une grâce plus tendre et plus mélancolique.

Le génie qui a manqué à Steinle, et qui seul aurait pu animer d'un souffle vivant l'héroïque et vain effort des Nazaréens, Overbeck, assurément, ne l'a pas eu, lui non plus. Mais celui-là n'aurait pas ressemblé aux Giottino et aux Lorenzo Monaco, s'il avait eu le bonheur de naître dans l'âge de ses chers primitifs. Il aurait pris son rang parmi les maîtres, égal aux meilleurs d'entre eux pour l'ardeur de la foi et la profondeur des pensées. C'était un homme; et c'était aussi un saint. Je m'étonne que l'Église n'ait pas songé encore à le béatifier, afin qu'avec le bienheureux frère de Fiesole il signifiât le type parfait de l'artiste selon Dieu. Steinle disait de lui, au lendemain de sa mort, qu'il était « la plus noble chose qu'il eût rencontrée en ce monde ». — « Mon bien cher, mon bien vénéré maître, lui écrivait-il en 1839, l'art que tu nous enseignes est le plus haut de tous; car tu nous apprends à aimer. » Et, de fait, un véritable parfum de sainteté se dégage des lettres d'Overbeck, si profond et si pur qu'on ne se lasse point de le respirer. On ne saurait imaginer des lettres moins variées, plus constamment remplies des mêmes sujets. Pendant les cinquante ans que dure sa correspondance avec Steinle, il ne parle guère de rien que de Dieu et de son ami : tantôt encourageant celui-ci, le conseillant, s'informant des moyens de lui rendre service, et tantôt le prenant pour confident de ses méditations pieuses, ou des craintes que lui inspire l'avenir de l'Église. Mais il n'y a pas une de ses lettres qui ne porte la marque d'un esprit supérieur, volontairement affranchi des passions terrestres. Je voudrais qu'on les traduisît toutes, en s'efforçant de conserver au style sa mélodieuse pureté; elles montreraient quelles fleurs, de nos jours encore, la foi peut faire éclore dans l'âme d'un poète.

Voici, par exemple, comment Overbeck consolait son ami de la perte d'une petite fille. Après lui avoir rappelé qu'il avait lui-même, peu de temps auparavant, perdu son unique enfant, l'espoir et la joie de sa vie : « Mon frère, lui disait-il, ne cessons jamais de pleurer nos morts, car le Seigneur lui-même a pleuré au tombeau de son ami. Mais n'oublions pas non plus la parole qu'a prononcée, en pleurant, notre divin maître : Je suis la résurrection et la vie, et celui qui croit en moi vivra, même dans la mort. Ton enfant bien-aimée vit : elle est plus vivante que nous. Ne la vois-tu pas, là haut, parmi la troupe bienheureuse qui suit l'Agneau, chantant cet hymne de louanges mystérieux que seules les âmes sans péché sont admises à chanter? »

Dans une autre lettre, il s'excuse de ne pouvoir pas aider de ses

conseils un jeune peintre anglais, Frédéric Leighton, que Steinle lui a recommandé : « Bien que, malgré mon âge de soixante-quatre ans, je garde toujours encore l'espoir de faire quelques progrès dans notre art bien-aimé, je me rends cependant compte, très clairement, du peu de valeur de mes œuvres, et je vois combien elles manquent des qualités que de trop complaisans amis se sont ingéniés à leur attribuer. Mais je n'en continue pas moins à faire comme l'oiseau, et je poursuis doucement ma petite chanson, telle que Dieu me l'a apprise, et je loue et remercie Dieu de toute mon âme pour la bonté qu'il a de faire en sorte que mon œuvre misérable puisse cependant contribuer, çà et là, à raviver dans une âme Son amour et la foi en Lui. »

Et voici quelques lignes de la dernière lettre, écrite par le vieillard le 28 juin 1869, quelques jours avant sa mort : « Comme je te remercie de m'avoir rappelé, une fois encore, l'image de notre passé, et d'avoir évoqué devant mes yeux l'art des vieux maîtres, cette étoile bénie qui a jadis illuminé ma voie, et dont je me suis efforcé, durant toute ma longue vie, — hélas ! si vainement, — de transmettre un reflet à mes contemporains ! Mais toi, matelot intrépide, ne cesse point de t'orienter sur elle, ne la quitte pas des yeux, laisse-toi conduire par elle vers l'unique but digne d'être atteint ! Le monde, en vérité, continuera à ne chercher, à n'aimer, et à ne louer dans l'art que ce qui vient du monde : mais l'œuvre que tu auras produite en dehors de lui sera comme une semence jetée dans un terrain fertile, et d'elle naîtra, un jour, pour les enfans de Dieu, une riche moisson de fleurs et de fruits. Des signes certains nous prouvent, tous les jours, que puissance a été donnée à Satan de nuire sur la terre. Mais nous, avec l'aide de Dieu, nous n'avons pas à craindre Satan. La croix du Christ est sur notre front : qui pourrait nous nuire ? Ceci, mon bien-aimé, j'ai tenu à te le dire comme ton frère en Christ, car le mal grandit, autour de nous, et ceux qui aiment le Seigneur doivent se prêter assistance. Nous avons à léguer à nos descendans un précieux héritage, celui de la crainte et de l'amour de Dieu. Il faut que sans répit nous disions à nos enfans et aux enfans de nos enfans, pour qu'à leur tour ils le redisent à ceux qui naîtront après eux, que de craindre Dieu et de l'aimer est l'unique sagesse, l'unique bonheur véritable dans la vie et la mort. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

C'est à peine si nous sommes au premier acte de la pièce qui se joue en Extrême-Orient : peut-être n'en sommes-nous qu'au prologue. Depuis que nous en avons parlé ici, beaucoup d'incidens se sont passés. Ils n'ont pas modifié la situation générale; ils en ont seulement accentué certains traits. On voit avec une évidence chaque jour plus claire que, dans la concurrence qui s'est établie entre elles, aucune des grandes puissances de l'Europe ne permettra à une autre d'obtenir un avantage appréciable sans en réclamer aussitôt l'équivalent. Le Céleste Empire est heureusement très grand; mais, quelque grand qu'il soit, il aura de la peine à résister longtemps au régime de concessions parallèles qu'on lui impose. S'il est à peine entamé matériellement, il l'est beaucoup plus moralement, et on peut déjà apercevoir, dans son immensité, les lignes de démarcation des dépècemens futurs. Sans doute, cette opération gigantesque aura besoin de longues années pour s'accomplir, et la génération actuelle n'en verra que la préface. La lenteur que met l'Empire ottoman à se décomposer est une leçon de patience qui s'impose à tous les esprits réfléchis. Pourtant il n'est pas impossible qu'en Extrême-Orient les destinées marchent d'un pas un peu plus rapide. Il n'y a pas là, comme dans les Balkans ou en Asie Mineure, des nationalités étouffées qui demandent à revenir à la respiration et à la vie; il n'y a pas des races diverses, dont quelques-unes inspirent plus d'intérêt; il n'y a pas des religions, ni des civilisations différentes. Le problème s'y présentera dans des conditions nouvelles, que nous ne nous chargeons pas de déterminer dès aujourd'hui. C'est à peine si, jusqu'à ce jour, la bordure de la Chine a été un peu échancrée par les entreprises de l'Europe; mais, à travers ces brèches, on aperçoit des ambitions indéfinies. Elles se heurteront d'abord à la résistance naturelle des choses, jusqu'au moment où elles se heurteront les unes aux autres; et peut-être alors verra-t-on des conflits auprès desquels ceux du passé ressembleront à des jeux d'enfant.

Les dernières négociations diplomatiques se sont faites autour d'un emprunt. Ce n'est pas le premier que fait la Chine depuis quelques années, et naturellement ce ne pouvait pas être le plus sérieusement gagé et garanti. On devait prévoir que, sous son couvert, se cacheraient des intérêts politiques encore plus que des intérêts financiers. Si le gouvernement de Pékin avait été bien inspiré, il aurait senti que, précisément pour ce motif, son intérêt était de s'adresser au plus grand nombre de puissances possible : la surveillance qu'elles exercent les unes sur les autres les aurait mutuellement modérées dans leurs prétentions, et la Chine aurait eu au meilleur compte les 400 nouveaux millions dont elle avait besoin. Mais les choses ne se sont point passées ainsi. Le Tsong-li-yamen a hésité longtemps entre les divers groupes de puissances. Il s'était adressé autrefois à celui de ces groupes qui, pour les affaires d'Extrême-Orient, est plus particulièrement représenté par la Russie ; il s'est adressé aujourd'hui à celui qui est représenté par l'Angleterre. L'affaire a traversé des phases diverses. On a cru un jour que ce serait le gouvernement anglais lui-même qui prêterait 400 millions à la Chine : il y aurait eu emprunt direct de gouvernement à gouvernement. Nous avons signalé alors l'imprudence que commettrait le gouvernement chinois s'il se mettait d'une manière aussi exclusive entre les mains anglaises. L'Angleterre ne donne rien pour rien. C'est à ce moment qu'elle a demandé la libre ouverture au commerce européen du port de Ta-lien-Wan. Ce qui s'est passé depuis est resté assez obscur. Finalement, la combinaison d'un prêt direct que le gouvernement britannique aurait fait au gouvernement chinois a été abandonnée, et l'on s'est trouvé en présence d'un emprunt fait par la Chine à deux banques privées. Mais, comme l'une de ces banques était anglaise et l'autre allemande, l'entente financière de Londres et de Berlin s'est manifestée pour la première fois avec éclat. Il y a eu là un succès incontestable pour la politique de lord Salisbury. L'emprunt a eu, en effet, un caractère très particulier, et peut-être sans précédent dans l'histoire politico-financière. Quoique conclu avec des banques privées, il a entraîné les mêmes conséquences que s'il avait été réalisé de gouvernement à gouvernement. L'Angleterre, bien qu'elle ne soit pas personnellement engagée, s'est assuré des avantages aussi considérables que si elle l'avait fait. On cherche en vain comment elle aurait pu en obtenir de supérieurs. Nous ne savons pas ce que l'Allemagne a réussi à se faire octroyer ou promettre ; mais, certes, le lot de l'Angleterre est des plus appréciables. La Chine doit confier la direction de ses douanes à un An-

glais, aussi longtemps que le commerce britannique aura relativement aux autres la même supériorité qu'aujourd'hui : il y en a sans doute pour quelques années. Cette mainmise sur une administration aussi importante que celle des douanes a une valeur matérielle qui n'échappera à personne. Mais l'engagement le plus inattendu qui ait été pris par le Tsong-li-yamen est celui d'ouvrir le Yang-tsé-Kiang à la navigation européenne dans les mêmes conditions qu'à la navigation chinoise, et de ne céder à aucune autre puissance que l'Angleterre une parcelle quelconque du bassin du fleuve. En d'autres termes, l'Angleterre a mis une hypothèque politique sur un territoire qui représente à peu près la moitié de la Chine, et la moitié la plus riche, la plus prospère, la plus peuplée.

Il était réservé à cette fin de siècle de voir toutes ces nouveautés s'introduire dans le droit des gens, et, pour peu qu'on persévère dans cette voie, elle conduira très loin le siècle prochain. Après le bail emphytéotique de Kiao-Tchéou passé avec l'Allemagne, voici l'hypothèque sur tout le Yang-tsé-Kiang consentie à l'Angleterre. Celle-ci indique par là, en traits sommaires, mais très larges, les limites qu'elle assigne à son ambition, quand viendra le démembrement du Céleste Empire. Jamais massacre de deux missionnaires n'avait plus rapporté à un pays quelconque qu'il n'a rapporté récemment à l'Allemagne; et jamais emprunt, qu'elle n'a même pas eu besoin de consentir elle-même, n'a plus rapporté à un pays quelconque que celui dont nous parlons n'a rapporté à l'Angleterre.

Les choses étant ainsi, les autres puissances pouvaient-elles se borner à y assister en simples spectatrices? L'équilibre entre elles était détruit: ne devaient-elles pas chercher à le rétablir, au moins dans une certaine mesure? Si la Chine, comme nous l'avons déjà dit, s'était adressée à toutes à la fois, elle aurait sans doute obtenu des conditions financières aussi favorables, et certainement des conditions politiques plus modérées. En s'adressant à l'Angleterre et à l'Allemagne seules, elle a surexcité leurs appétits, et, par un contrecoup inévitable, elle en a éveillé d'autres. Le bruit a couru que la France et la Russie avaient protesté contre l'emprunt chinois. Nous n'en croyons rien : comment auraient-elles protesté? La Chine est libre de faire un emprunt comme elle l'entend, et c'est tant pis pour elle si elle le fait onéreux. De l'emprunt lui-même il n'y a rien à dire. Nous lui avons déjà, sous le couvert de la Russie, prêté assez d'argent pour n'avoir pas un désir excessif de lui en prêter encore, lorsque d'ailleurs elle ne nous le demande pas. Mais le côté politique

de l'opération ne nous est pas indifférent. L'Angleterre étend déjà l'ombre de sa longue et large main sur un morceau choisi du Céleste Empire : un pareil fait mérite réflexion. Tel a été le sentiment de la Russie, et à son tour elle s'est empressée de faire connaître au Tsong-li-yamen ses propres desiderata. Si l'Angleterre détermine le champ de ses intérêts au centre de la Chine, il n'y a rien que de naturel à ce que la Russie fasse de même au nord, sans parler de la France au sud. Depuis plusieurs années déjà, la Russie développe son influence et son action dans la Mandchourie. Elle en a besoin pour la sécurité de son chemin de fer transsibérien. Mais, pour ce chemin de fer, il lui faut avant tout un point d'aboutissement dans les eaux chinoises. Les derniers événemens lui ont fait jeter son dévolu sur Port-Arthur. Elle y est ; nous serions surpris qu'elle n'y restât pas. Elle y a envoyé ses navires le lendemain même du jour où les Allemands avaient débarqué à Kiao-Tchéou. Cette quasi-simultanéité dans les mouvemens indiquait déjà un parti pris d'imitation. Le gouvernement russe a fait savoir que ses navires n'étaient à Port-Arthur qu'à titre provisoire ; mais il pouvait croire alors que les Allemands étaient au même titre à Kiao-Tchéou. Le jour où il a appris qu'ils y étaient pour quatre-vingt-dix-neuf ans, il a dû modifier ses intentions premières, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il veuille prolonger dans les mêmes conditions son installation dans le golfe du Petchili. On annonce de plus qu'il demande à la Chine la cession à bail du port de Ta-lien-Wan. Nous ignorons ce que fait, de son côté, notre gouvernement ; mais il serait imprévoyant s'il s'abstenait absolument. Il n'a rien à prendre pour le moment, sinon des garanties pour l'avenir. Nous aussi, nous avons intérêt à ce que certaines parties du territoire chinois, celles qui confinent au Tonkin, ne tombent pas un jour dans d'autres mains que les nôtres. Tout cela est assez délicat à demander au gouvernement de Pékin. On le traite un peu comme un malade à qui des collatéraux dictent un testament, opération toujours désagréable à subir. Mais ce n'est pas nous qui avons commencé. Et puis, faire son testament n'a jamais tué personne : il y a même des gens qui vivent ensuite avec plus de tranquillité.

Une autre crainte vient à l'esprit au sujet de la Chine. Elle a fait son emprunt de 400 millions de francs pour être à même de payer au Japon l'indemnité de guerre fixée par le traité de Simonosaki. Le Japon détient un gage, Weï-Haï-Weï, à peu près comme le Sultan détient et occupe encore la Thessalie. Quand le Sultan aura touché les premiers versemens de l'indemnité de guerre que lui doit la Grèce,

évacuera-t-il volontiers la Thessalie ? Il faudra peut-être le pousser légèrement par les épaules : espérons que l'Europe n'y manquera pas, s'il y a lieu. Mais il est moins sûr que l'Europe, ou du moins que toute l'Europe, pousse les Japonais à quitter Weï-Haï-Weï. Après tout, ils auront, eux aussi, des raisons spécieuses à faire valoir pour y rester. La situation est modifiée depuis deux ans. Lorsqu'ils ont promis d'évacuer Weï-Haï-Weï, les Allemands n'étaient pas à Kiao-Tchéou, ni les Russes à Port-Arthur. L'Angleterre n'avait pas révélé, au sujet du Yang-tsé-Kiang sa profonde pensée de derrière la tête. Aujourd'hui, toutes ou presque toutes les nations européennes ont pris position dans le voisinage immédiat de la Chine, ou sur son territoire même. Les choses en sont même venues à un tel point que, si les Japonais n'occupaient déjà pas à Weï-Haï-Weï, ils l'occuperaient peut-être, et que, s'ils le quittaient, d'autres y prendraient aussitôt leur place, qui est très bonne à prendre. Les Japonais commenceront par se laisser payer, car tout le monde aime à commencer par là; ensuite, ils chercheront à s'entendre avec le Tsong-li-yamen pour une installation provisoire, — rien que pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est le terme usuel; — et, en cas de dissentiment, les négociations se prolongeront sans doute longtemps. On voit ces choses, avec la même netteté que si elles avaient déjà eu lieu.

L'opinion publique anglaise a ressenti le contre-coup de tous ces incidens. Ses impressions successives ont toujours été extrêmement vives. Il y a actuellement chez nos voisins un état de nervosité, dû à des causes très multiples et généralement artificielles, qui mérite une attention constante. Le dissentiment entre lord Salisbury et M. Chamberlain, et l'action personnelle de ce dernier, ont été pour beaucoup dans cet état des esprits dont nous avons été les premiers à souffrir, sans qu'il soit d'ailleurs possible de comprendre pourquoi. On nous a d'abord cherché querelle à propos de l'Ouest africain : il a été reconnu, depuis que notre attitude avait été parfaitement correcte. La mauvaise humeur de nos voisins à notre égard est donc inexplicable : il faut croire qu'ils cherchaient quelqu'un sur qui la faire retomber et qu'ils nous ont donné la préférence, parce que nous étions les plus proches. Nous ne leur avions rien fait : peut-être ont-ils voulu, comme disait le Marseillais, montrer ce dont ils seraient capables, si nous leur faisions quelque chose. Évidemment, ils avaient besoin d'un succès quelque part. Ils viennent d'en avoir un en Chine, et considérable, et qui ne leur a rien coûté. Quand même certaines puissances obtiendraient à leur tour quelques avantages, les leurs conserveraient tout leur prix. N'ayant aucun intérêt

direct au centre, pas plus qu'au nord de la Chine, nous assistons sans la moindre inquiétude au progrès des autres, qu'il s'agisse de l'Angleterre ou de la Russie, de l'Allemagne ou du Japon. Nous voudrions seulement que l'opinion anglaise, plus satisfaite et dès lors moins ombrageuse, revînt au calme et au sang-froid qui la caractérisent d'ordinaire et qui lui conviennent si bien. En sommes-nous là? Non; pas encore. Et la vérité nous oblige à dire avec tristesse que l'opinion anglaise n'en prend même pas le chemin.

En Autriche, le ministère Gautsch a donné sa démission et l'empereur a chargé immédiatement le comte François Thun-Hohenstein d'en former un nouveau. La nouvelle n'étonnera personne : le jour même de sa formation, on a annoncé que le ministère Gautsch ne pouvait être qu'une combinaison provisoire. Il était composé de simples fonctionnaires; le baron Gautsch lui-même n'était pas autre chose, et dans les circonstances actuelles, il fallait évidemment pour diriger les affaires un homme doué d'une autorité plus haute. Le ministère Gautsch ne pouvait servir qu'à préparer une transition. Mais dans quel sens? On vient du comte Badeni, qui avait du moins une politique très tranchée; le baron Gautsch a conduit au comte Thun; où va le comte Thun?

Le baron Gautsch est tombé le jour même où il a voulu faire quelque chose. Rien n'était plus naturel, puisqu'il était là pour ne rien faire et qu'il ne pouvait rien faire. Il a essayé, néanmoins, de résoudre cette inextricable question des langues contre laquelle le comte Badeni était venu se briser. Celui-ci, on s'en souvient, avait voulu imposer à tous les fonctionnaires l'obligation de savoir l'allemand et le tchèque, prétention contre laquelle les Allemands ont protesté avec une énergie qui n'a pas tardé à dégénérer en violence. Les scènes qui se sont produites au Reichsrath de Vienne resteront parmi les plus tumultueuses qu'on ait jamais vues dans un parlement. Bientôt l'émeute a commencé à gronder dans la rue, et l'Empereur a sacrifié son ministre. Le parti allemand, placé en face des ordonnances du comte Badeni, laissait entendre à ce moment qu'il se contenterait d'une solution transactionnelle : l'allemand pourrait être seul obligatoire dans certaines parties de la Bohème et le tchèque dans d'autres, tandis que les deux langues le seraient dans une troisième région. Ces différences correspondaient, bien entendu, à celles qui existaient dans la population elle-même, tantôt en grande majorité allemande ou tchèque, et tantôt mixte. Au milieu de la lutte engagée pour se débarrasser du comte

Badeni *per fas et nefas*, cet expédient paraissait acceptable : le baron Gautsch a eu le tort de croire qu'il l'était encore après, et il a publié des ordonnances dans ce sens. Les solutions bâtardes ont le défaut de ne contenter personne. Lorsqu'on les accepte, c'est avec l'arrière-pensée de ne pas s'y tenir. La situation que le baron Gautsch laisse à son successeur, loin d'être déblayée, est peut-être plus compliquée qu'auparavant. Un nouvel essai de solution a amené une nouvelle crise ministérielle. Le baron Gautsch, ayant voulu agir, est tombé. L'empereur lui a manifesté les plus vives sympathies, comme il les avait d'ailleurs manifestées au comte Badeni ; mais il l'a laissé partir, comme il avait laissé partir l'autre. C'est maintenant le tour du comte Thun.

Le comte Thun n'est pas un fonctionnaire comme M. Gautsch, mais bien un grand seigneur et un personnage considérable. Avec lui, on est en présence d'un ministère sérieux, qui s'efforcera de durer, qui est susceptible de faire quelque chose : mais quoi? Le passé du comte Thun nous renseigne assez mal à ce sujet. Le premier ministre autrichien est âgé d'un peu plus de cinquante ans. Il a commencé par l'état militaire, et il était, croyons-nous, sous-lieutenant de dragons en 1873, lorsqu'il a fait partie d'une députation de la noblesse, envoyée à Pie IX pour protester contre l'occupation de Rome. Il y a longtemps de cela, mais les Italiens ont la mémoire tenace et rancunière, et ils ont fait un accueil assez froid à la nomination du nouveau ministre. En 1879, le comte Thun a été élu à la Chambre des députés par la noblesse féodale de Bohême, et au Landtag provincial comme membre de la grande propriété fidéicommissaire. C'est dans cette dernière assemblée, en 1888, qu'il a prononcé une phrase dont les Tchèques lui sont restés longtemps reconnaissans. Bien qu'il soit lui-même Allemand, il partageait à cette époque les aspirations historiques de la Bohême, et il a terminé un discours par les mots suivans : « Puissent le sacre et le couronnement avec la couronne de saint Wenceslas, rendre encore plus étroits les liens qui unissent notre bien-aimé souverain à son peuple fidèle ! » Voir couronner François-Joseph à Prague avec la couronne de saint Wenceslas, comme il l'a été il y a trente ans à Pest avec la couronne de saint Étienne, c'est le rêve de la Bohême, et, s'il venait à s'accomplir, elle y verrait avec une joie extatique comme la consécration de sa propre existence politique. On sait quel sens les Tchèques, comme autrefois les Magyars, attachent à cette manifestation. On sait aussi que les Magyars, après l'avoir obtenue pour eux, s'opposent de tout leur pouvoir à ce qu'elle soit renouvelée pour d'autres. Au fond, c'est la lutte entre le

dualisme austro-hongrois et un régime à venir, le trialisme peut-être, le fédéralisme un jour, grave question agitée depuis longtemps, et qui, en 1888, semblait résolue dans l'esprit du comte Thun. On sait qu'en 1871, sous le ministère Hohenwart, elle a failli passer dans le domaine des faits accomplis ; mais cette grande espérance s'est subitement dissipée alors sous une pression étrangère. Elle n'a pas cessé de vivre dans l'ardent désir des Tchèques, qui, les Vieux autrefois, les Jeunes aujourd'hui, en ont constamment poursuivi la réalisation. Quelques jours avant la chute du baron Gautsch, à propos d'une adresse à l'Empereur-roi discutée à la Diète de Bohême, elle s'est trouvée posée une fois de plus. L'adresse affirmait la continuité et l'imprescriptibilité du droit de la Bohême, et, tout en adressant à François-Joseph, à l'occasion de son jubilé, les assurances du plus pur loyalisme, elle l'invitait à réparer une trop longue omission et à venir se faire couronner au Hradschin. Cette adresse a été votée, malgré l'opposition des Allemands qui ont quitté en masse la salle des séances et n'y sont pas rentrés depuis. Le comte Thun l'aurait votée en 1888. Allemand, il ne se serait pas mis en grève et n'aurait pas déserté la séance avec les autres Allemands. Mais nous sommes en 1898 : il s'est passé beaucoup de choses, dans sa vie même, depuis dix ans, et nous ne savons pas ce qu'il ferait aujourd'hui.

Il a été, en effet, pendant sept années, statthalter de Bohême, et il y a laissé des souvenirs un peu mêlés. Admirablement accueilli au début, il est resté animé jusqu'à la fin des intentions les meilleures, mais qui n'ont pas toujours été bien appréciées. Il gouvernait la Bohême depuis quelques mois à peine lorsque les Jeunes Tchèques émirent la prétention que, dans le Landtag, les hauts fonctionnaires ne pussent parler que le tchèque, et de là vint entre eux et lui la première brouille. Cependant, il poursuivait en toute loyauté le succès du compromis discuté à cette époque entre Tchèques et Allemands, et, dans la commission qui l'étudiait, il disait, le 24 mars 1891 : « Le gouvernement désire que le compromis soit le plus tôt possible achevé dans toutes ses parties. » C'était son vœu sincère; et pourtant on lui a reproché plus tard de n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait pour le réaliser. Sa situation est devenue de plus en plus délicate. Aux prises avec les exigences des partis, il n'a su ni les satisfaire, ni les dompter, ni les concilier. En 1893, il a été ou s'est cru obligé d'établir l'état de siège à Prague. Le même homme dont le gouvernement avait commencé sous des auspices si favorables avait fini par mécontenter presque tout le monde, et l'énergie de la répres-

sion avait remplacé chez lui le désir ou du moins l'espérance perdue de la conciliation. Et certes, il n'y avait pas seulement de sa faute. Il faut bien reconnaître que le parti jeune-tchèque avait, à ce moment, des ardeurs presque révolutionnaires, qui se sont depuis un peu atténuées. Après les élections de 1895, le statthalter a voulu donner sa démission; elle n'a pas été acceptée tout de suite. Il se rendit à Vienne, il expliqua sa politique, il cherchait encore un *modus vivendi* avec les Jeunes Tchèques. Mais à peine de retour à Prague, il eut affaire à eux dans une séance du Landtag (25 décembre 1895), et les démonstrations tumultueuses dirigées contre sa personne l'empêchèrent de parler. Alors, il donna définitivement sa démission, et le comte Badeni l'accepta.

Tel est l'homme; sa figure reste complexe; et nous ne saurions dire si, investi d'une autorité plus grande, il reviendra à sa première manière qui était bienveillante et qui correspond chez lui à des sentimens très anciens, ou s'il persistera dans la seconde, faite de découragement et de raideur. Son arrivée au pouvoir a laissé l'opinion incertaine. Les Tchèques lui savent encore gré de ce que, à un moment du moins, il a voulu faire, bien qu'il ne l'ait pas fait. Les Allemands, au contraire, affectent de voir en lui un homme désormais acquis à leur cause, et dans lequel ils voient leur dernière ressource. Ils rappellent volontiers que son cousin, le comte Oswald Thun, a répondu naguère au discours tchèque du prince Frédéric Schwarzenberg à Budweiss, et ils ne doutent pas que ses propres sentimens ne soient conformes à ceux de son parent. En réalité, nul ne sait avec quel programme il arrive aux affaires, ni même s'il en a un bien arrêté. La composition même de son ministère ne donne pas, à ce sujet, beaucoup de lumières. Ce n'est pas du côté du ministre de la guerre qu'il faut en chercher. Le feldzeugmestre comte Zeno Welsersheimb remplit ces fonctions depuis dix-huit ans, ce qui est d'ailleurs un bon exemple; il est entré en cette qualité, en 1880, dans le ministère Taaffe, et est resté dans tous ceux qui sont venus depuis. C'est un soldat. « Ma politique, a-t-il dit un jour dans un discours au Reichsrath, est très simple : elle tient en lettres d'or sur ce porte-épée. » D'ailleurs énergiquement opposé à l'introduction dans l'armée des questions de nationalité, il y a maintenu sans la moindre défaillance les droits exclusifs de la langue allemande. Le ministre du commerce, le docteur Joseph-Marie Bærnreither, député de la grande propriété de Bohême (du groupe de la gauche allemande), a beaucoup contribué à la chute du comte Badeni. On affirme pourtant que les ordonnances sur le régime des langues lui

avaient été communiquées, avant leur publication sans qu'il les eût désapprouvées. A-t-il changé d'avis ? En changera-t-il encore ? Et lequel a-t-il aujourd'hui ? Le ministre sans portefeuille pour la Galicie, le chevalier Adam de Jedrzejowicz, docteur en droit, administrateur, grand propriétaire, s'occupe surtout de sociétés agricoles et de crédit foncier : il est vice-président du club polonais. Le ministre des finances, le docteur Joseph Kaizl, est peut-être celui de tous dont le nom a le sens politique le mieux défini. Il est, en effet, avec MM. Kramarcz et Vaschaty, un des trois chefs des Jeunes Tchèques réalistes ; mais « réaliste » en Bohême veut dire à peu près la même chose qu'opportuniste en France, ou que possibiliste ailleurs. Le docteur Kaizl s'inspirera vraisemblablement des circonstances. C'est d'ailleurs un homme distingué, professeur à l'Université tchèque de Prague, et désigné depuis assez longtemps pour un portefeuille, quoiqu'il n'ait pas dépassé de beaucoup la quarantaine. On le voit, le caractère d'aucun des principaux collègues du comte Thun, pas plus que le sien propre, ne permet de prédire avec certitude ce que sera son gouvernement. Il faut l'attendre à l'œuvre même. Mais c'est déjà de sa part, après les déceptions du passé, une preuve de courage que d'avoir accepté le pouvoir dans des conditions aussi difficiles, peut-être aussi graves. Il s'est entouré de conseillers éclairés, pris dans des groupes de la Chambre assez divers et assez nombreux pour constituer une majorité, si tous ces groupes restent fidèles, et si on parvient à les satisfaire les uns et les autres pendant longtemps. La solution à donner à la question des langues reste à peu près introuvable. On en a essayé deux : la première a mis hors de combat le comte Badeni après une héroïque défense ; la seconde a tué du coup le baron Gautsch, qui n'a même pas tenté la lutte et a passé la main à un autre. Le maintien du *statu quo* paraît impossible. Ni les Allemands ni les Tchèques ne veulent céder. On en est là.

Encore ne parlons-nous pour l'instant que d'une partie de la tâche qui incombe au comte Thun, et ce n'est peut-être pas la plus lourde. Quelque grandes que soient les difficultés en Cisleithanie, il ne faut pas oublier celles qui existent entre elle et la Transleithanie, entre l'Autriche et la Hongrie. Elles sont restées pendantes au moment de la chute du comte Badeni, et rien, depuis lors, n'est venu en diminuer l'intensité. Le dualisme austro-hongrois n'est pas menacé seulement du dehors par l'assaut que lui livre la Bohême, en vue d'y entrer elle-même et de s'y faire une place ; il l'est encore au dedans par le conflit qui s'est élevé entre Vienne et Pest, et qui est resté aussi aigu qu'au premier jour. On a pu en reculer la crise pendant quelques

mois; on ne saurait échapper plus longtemps aux échéances fatales. Ici encore, que fera le comte Thun? A-t-il une solution prête, et laquelle? N'en a-t-il aucune, ou n'en a-t-il pas d'autre que le recours à l'article 14, c'est-à-dire à l'intervention de l'autorité souveraine, au régime des décrets, à la substitution de la volonté impériale au droit parlementaire? Nous ne reviendrons pas sur tous les problèmes de politique intérieure, que cette question fait naître : ils ont été exposés récemment dans une autre partie de cette Revue. Peut-être tout le monde s'inclinera-t-il devant la gravité du péril commun; peut-être aussi quelques personnes profiteront-elles de ce péril pour mettre en avant des exigences plus grandes, ou pour les soutenir d'une manière plus âpre. Tous les partis peuvent trouver des armes dans la bataille qui se prépare. Il serait à désirer que tous les laissassent tomber de leurs mains; mais est-il permis de l'espérer? Au-dessus de tous les partis, il y a heureusement en Autriche la haute personnalité du souverain, sans qu'on puisse dire si, dans les circonstances actuelles, c'est François-Joseph qui doit plus à l'institution impériale, ou si c'est l'institution impériale qui doit plus à François-Joseph. De manière ou d'autre, c'est là qu'est probablement la suprême ressource de cette monarchie composite, dont les membres s'accordent si mal entre eux. Nous avons déjà dit qu'on devait célébrer, dans quelques mois, le jubilé de l'Empereur. Il y aura bientôt cinquante ans, François-Joseph est monté sur un trône qui était alors un des plus menacés par la révolution : il s'est raffermi depuis lors. Au milieu des perplexités de l'heure présente, — et c'est là un utile calmant, — il est peu d'Autrichiens qui ne pensent avant tout à la fête qui se prépare et ne soient prêts à sacrifier quelque chose pour qu'elle soit heureuse et tranquille. Ce sentiment très général, où le loyalisme se mêle à la sympathie et au respect, sera-t-il assez fort pour prévaloir contre tant de passions contraires, en effervescence à Vienne, à Pest, à Prague, et qui ont déjà amené sur certains points des désordres inquiétans? Le comte Thun y compte peut-être, et il y a là, en effet, une force qu'il pourra utiliser. Puisse-t-elle être assez grande pour l'aider à doubler un cap difficile, et pour permettre à l'Autriche, dans l'intérêt de l'Europe comme dans le sien propre, de poursuivre sans trop d'agitation le cours normal de ses destinées!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'HISTOIRE ROMAINE

DE MICHELET

Je n'oublierai jamais l'impression que m'a faite l'*Histoire romaine* de Michelet, quand je l'ai lue pour la première fois. J'étais très jeune et j'habitais une des villes où Rome a laissé le plus de souvenirs. Les monumens romains de Nîmes ont ce caractère particulier que, comme ils sont mieux conservés qu'ailleurs, et quelques-uns presque intacts, ils n'ont jamais été entièrement hors d'usage. La Maison-Carrée n'a cessé d'être un temple que pour devenir une église ; on en a fait de nos jours un musée. La Porte d'Auguste a servi longtemps d'entrée à la gendarmerie départementale, et les Arènes continuent à être le lieu où se donnent les fêtes publiques. Ce ne sont donc pas à proprement parler des ruines, c'est-à-dire quelque chose de mort et d'inutile; il n'y a pas d'effort à faire pour leur rendre la vie, puisqu'en réalité ils vivent, et qu'on s'en sert. Dès ma première enfance, j'avais tellement l'habitude de les voir, je m'étais si bien familiarisé avec eux, que plus tard, au collège, lorsqu'on me parla de ceux qui les avaient bâtis, ils ne me semblèrent pas tout à fait des inconnus, et je n'étais pas sûr de ne les avoir jamais rencontrés dans les environs du Nymphée ou sous les voûtes du temple de Diane. En seconde, on me fit apprendre par cœur les *Considérations* de Montesquieu ; mais ces phrases d'oracle ne me disaient pas grand'chose. Je comprenais mieux Rollin : il n'a guère fait que traduire les historiens anciens, et il est difficile qu'on ne trouve pas un grand charme dans les narrations de Tite-Live ou de Plutarque. Par malheur, en les traduisant, il les affadit ; il ne peut nous les rendre que dans la langue de son temps, qui, chez

les écrivains de second ordre, comme lui, paraît un peu traînante et terne; nous sommes accoutumés aujourd'hui à plus de vivacité et de coloris : Rollin n'était donc pas encore ce qu'il me fallait.

C'est alors que l'*Histoire romaine* de Michelet me tomba sous la main : je ne la lus pas, je la dévorai. J'y trouvai ce que je cherchais instinctivement, un récit qui me mît sous les yeux une race d'hommes que je désirais connaître et que je sentais bien ne nous être pas tout à fait étrangère. Grâce à lui, tout ce passé sortit pour moi de la pénombre où il était jusque-là plongé, et, du même coup, les vieux monumens, que j'avais de tout temps fréquentés, se peuplèrent d'êtres animés, en chair et en os, qui m'étaient aussi familiers que ceux au milieu desquels je passais ma vie. Michelet m'a donc aidé à comprendre et à aimer l'antiquité, et en parlant ici de son livre, c'est une ancienne dette que je vais payer (1).

I

L'*Histoire romaine* parut en 1831 ; Michelet avait alors trente-trois ans. Depuis quatre ans, il était maître de conférences à l'École normale et y enseignait surtout la philosophie. C'est seulement en 1829, c'est-à-dire à trente et un ans, qu'il se consacra entièrement à l'histoire.

Ne le plaignons pas de ce retard. Quoi qu'on prétende aujourd'hui, il est utile à celui qui veut être un professeur de ne pas se cantonner trop vite dans une étude spéciale; l'histoire surtout, prise trop tôt et sans contrepoids, serait pleine pour lui de dangers. Si l'on n'y apporte une certaine maturité d'intelligence et quelque largeur de vues, cette multitude de menus détails où elle nous plonge risque de nous submerger. Une fois empêtré dans le document, on n'en sort plus, à moins qu'on ne se soit fait d'avanee un esprit capable de choisir et de généraliser. Malheureusement les idées contraires semblent aujourd'hui prévaloir, principalement chez ceux qui se destinent à connaître et à enseigner l'histoire : ils négligent de plus en plus ces études préliminaires par lesquelles on croyait utile de s'y préparer; comme on veut arriver vite, on supprime tout ce qui ne paraît pas mener directement au but. Autrefois la licence ès lettres opposait quelque résistance

(1) L'article qu'on va lire doit servir de préface à une édition nouvelle de l'*Histoire romaine* qui paraîtra à la librairie Calmann Lévy.

à ces impatiens ; l'administration complaisante a créé pour eux une licence atténuée qui n'arrête presque plus personne. Grâce à des simplifications funestes, les jeunes gens peuvent aborder l'enseignement de l'histoire grecque et romaine sans savoir ni le latin ni le grec et en s'abandonnant à la trahison des traductions. Le mal a commencé par les Facultés des lettres ; il atteint aujourd'hui l'École normale, où l'on travaille à affaiblir de plus en plus cette éducation générale qui en faisait l'éclat et la force : on en verra bientôt les conséquences.

Michelet, lui, n'a pas été si pressé et ne s'en est pas trouvé trop mal. Il ne lui a pas nui, pour bien comprendre l'antiquité, de commencer par enseigner les lettres latines et grecques aux écoliers du collège Charlemagne, et d'expliquer avec eux Tite-Live, Tacite, et, pour parler comme lui, « le divin Virgile ». A l'École normale, il s'est d'abord étendu et assoupli l'esprit en étudiant Aristote, Platon, Condillac, les Écossais, en cherchant dans Vico les lois du développement de l'humanité. Aucun de ces travaux n'a été perdu pour lui. Quand, plus tard, il lui a fallu concentrer ses forces sur l'enseignement de l'histoire, sans s'y être directement et exclusivement préparé, il était prêt, et du premier coup il s'est trouvé un maître.

Les élèves de l'École normale qui, en 1829, assistaient à ses premières leçons sur l'histoire romaine ne s'aperçurent pas qu'ils avaient affaire à un débutant ; il les tint pendant un an sous le charme de sa parole et poussa l'exposition des premiers siècles de Rome jusqu'à l'époque des décemvirs. A ce moment, il s'interrompit et partit pour l'Italie. Il voulait voir les lieux où s'accomplirent les événemens qu'il avait entrepris de raconter et se mettre ainsi plus directement en contact avec les choses et les hommes du passé. Rien ne semble plus naturel aujourd'hui et personne ne songerait à le remarquer ; cependant peu d'historiens jusque-là s'étaient avisés de le faire ; au XVIIe et au XVIIIe siècle, on ne croyait pas que, pour composer une œuvre historique, il fût nécessaire de voyager autre part que dans les bibliothèques. En voici une preuve bien surprenante : en 1739, le président de Brosses s'en alla en Italie pour y consulter les manuscrits de Salluste dont il se proposait de compléter et de refaire la grande histoire que nous avons presque entièrement perdue. Ce voyage lui donna l'occasion d'écrire à ses amis des lettres charmantes, qui nous ont conservé le tableau le plus fidèle et le plus vivant de la

société italienne de cette époque. Mais ce qu'on a peine à imaginer c'est que cet homme d'esprit, qui possédait à ce point le talent de voir et de peindre, ne songea pas un moment à en profiter pour donner un peu plus d'animation à l'histoire qu'il composait. Je ne crois pas qu'il y ait un seul mot, dans son livre, qui puisse rappeler qu'il avait vu de ses yeux les lieux dont il parle. Aussi nous paraît-il aujourd'hui parfaitement ennuyeux.

Avec Michelet on devait s'attendre à autre chose. Il était parti pour l'Italie, convaincu que ce beau pays « voudrait bien dire quelque chose à ce jeune homme qui venait de si loin l'interroger. » A peine y a-t-il mis le pied que l'enchantement commence : « Ah! cette vieille terre italique, sur quelque point que vous la touchiez, la vie frémissante en jaillit et la jeunesse éternelle! Si l'on vous redit qu'elle est morte, n'en croyez rien. » Elle a surtout fidèlement conservé les anciens souvenirs, et, à chaque pas qu'il fait, Michelet les y retrouve; ils assiègent son imagination; l'histoire le dispute, l'enlève presque à la contemplation de la nature, dont pourtant il est si passionnément épris. Il s'arrache au grand spectacle des Alpes pour ne songer, pendant qu'il les passe, qu'à Hannibal et à Napoléon. Sur les hauteurs de l'Apennin, « cette épine dorsale de l'Italie », il voit des femmes aux formes viriles travailler, comme les Liguriennes d'autrefois, à bâtir des murailles et se croit revenu aux temps antiques. Plus loin, quand il rencontre ces bergers armés qui mènent sur les hauteurs les moutons de la Pouille et les grands bœufs de la campagne romaine, il lui semble les reconnaître, il les a déjà vus chez les historiens antiques. Ce sont les vieux Samnites, « ces pâtres féroces, ennemis des laboureurs de la plaine, adversaires opiniâtres de la grande cité italique, comme les cantons d'Uri et d'Unterwalden l'étaient de Berne ». Lorsque de là il redescend dans les plaines de la Toscane, qu'il traverse les rangées d'oliviers « dont la pâleur virgilienne s'égaie des retombées de la vigne », il ne songe qu'aux anciens Étrusques; il croit revoir leurs monumens « empreints d'une sensualité mélancolique qui jouit à la hâte et profite des délais de la colère céleste »; il s'irrite que ce pays ne veuille pas laisser pénétrer davantage les mystères de sa langue et de ses origines : « C'est l'Égypte de l'Occident; celle de l'Orient, avec ses sphinx énigmatiques, ses hiéroglyphes, est claire à côté. » Mais il est surtout venu pour voir Rome ; c'est elle qu'il visite avec le plus de soin et d'amour, et qui, dans le présent, lui fait le mieux

comprendre le passé. Il raconte, dans ses notes de voyage (1), qu'un matin il a pu, grâce à la protection de l'ambassadeur, visiter le musée du Vatican, qui n'était pas ouvert au public. « Il avait pénétré seul dans ces catacombes d'un peuple de marbre et tout le jour erré au milieu de ces blanches figures qui le regardaient. » A la tombée du jour, il était allé au Colisée : c'était tous les soirs son habitude, et il avait eu cette fois la bonne fortune rare de n'y trouver personne. Il nous dit qu'alors perdu dans sa contemplation solitaire, il vit ou crut voir, à travers la lumière incertaine, que le vieil amphithéâtre se peuplait d'étranges figures. Il y retrouvait plusieurs de celles qu'il avait vues le matin, d'autres encore, toutes rayonnantes d'un éclat pâle, d'une infinie douceur. « C'était comme une assemblée de dieux qui me donnait, sur un point de l'espace, la vision du génie mystérieux de l'antiquité. »

Cette vision, personne ne l'a jamais eue au même degré que Michelet. Je sais des gens qui sont disposés à lui en faire un reproche. Ils ne pensent pas, comme Taine, que « la vie humaine n'étant pas une formule, mais un drame, si l'histoire n'est pas animée, elle n'est ni complète, ni fidèle ». Ils ont imaginé une définition de l'historien d'où cette qualité de faire revivre les hommes et les choses est exclue. Pour eux, c'est une sorte d'ouvrier laborieux, qui fouille les sources, en tire les faits et les expose sans les juger. Son premier devoir, nous disent-ils, est de se cacher derrière son œuvre, qui doit rester entièrement impersonnelle. Et comme il était bon d'autoriser cette opinion extraordinaire par un exemple, ils sont allés chercher l'*Histoire des empereurs* de Tillemont et nous la proposent comme une sorte de modèle et d'idéal. Je crois bien que Tillemont serait très confus de l'honneur qu'on veut lui faire, lui qui a tenu à déclarer, en tête de son livre, qu'il ne fait pas une histoire, mais qu'il veut simplement préparer des matériaux pour les historiens. Est-il vrai d'ailleurs que, malgré la résolution qu'il avait prise de laisser la parole aux auteurs anciens, il ne lui arrive jamais de la prendre ? S'est-il interdit autant qu'on le prétend de manifester son sentiment ? Il aime mieux sans doute faire connaître l'opinion des autres ; mais à l'occasion il nous donne aussi la sienne, et toujours avec beaucoup de netteté et de vigueur. Quand Dion se plaint que sous une monarchie absolue on ignore le secret des affaires,

(1) Ces notes ont été publiées par Mme Michelet en 1891 sous ce titre : *Rome :* elles forment un très intéressant volume qui complète l'*Histoire romaine.*

Tillemont se fâche contre lui, il le trouve impertinent de vouloir le connaître, et déclare « qu'on sait toujours assez de choses pour admirer l'ordre et la sagesse de Dieu dans la conduite du monde. » Après nous avoir raconté qu'on décerna l'apothéose à Vespasien, il ajoute que, « pendant que les hommes en faisaient une divinité, le vrai Dieu le condamnait avec les démons au feu de l'enfer. » On voit qu'ici le modeste Tillemont ne se cache pas derrière son œuvre, comme on voudrait nous en faire une loi ; sa personnalité se montre, il décide, il juge et même il damne. En réalité, pour qu'un historien soit complet, il faut qu'il y ait en lui deux hommes, un érudit et un voyant. Érudit, Michelet l'était avec une sorte de passion ; il avait la curiosité du passé parce qu'il en avait l'amour ; et, pour m'en tenir à l'*Histoire romaine*, je ne crois pas qu'aucune source de quelque importance lui ait échappé. Quant à cette qualité particulière d'éveiller en soi la vision des événemens et des hommes pour la communiquer aux autres, c'est sa vertu maîtresse ; il l'a possédée plus que personne ; et c'est ce qui fait qu'après soixante ans, son ouvrage se lit encore avec un si vif intérêt.

II

Mais, si le livre de Michelet a conservé, malgré le temps, tout son attrait, n'a-t-il rien perdu de sa solidité?

On s'est beaucoup occupé, en France et ailleurs, depuis un demi-siècle, de l'histoire romaine, et il n'est pas possible que ce travail, auquel des savans illustres ont mis la main, soit resté sans résultat. On a mieux éclairé quelques coins obscurs, redressé des erreurs, pénétré plus au fond des institutions antiques. Il y aurait donc des corrections à faire au livre de Michelet ; mais ce sont en général des corrections de détail. Dans l'ensemble, l'œuvre a résisté et se tient debout. Je ne vois guère qu'un chapitre qui ait décidément vieilli et demanderait à être profondément modifié, et c'est peut-être celui qui, de son temps, parut le plus nouveau et le plus hardi. Michelet y raconte à sa façon d'où venaient les populations primitives de l'Italie et par qui Rome fut fondée. La question était alors très agitée, et si Michelet, qui se tenait au courant des discussions, ne nous paraît pas l'avoir bien résolue, c'est qu'on n'avait pas encore tous les élémens pour la résoudre.

La critique des deux derniers siècles a eu bientôt fait de jeter

à terre le récit des origines romaines dont Tite-Live nous a laissé la version définitive et officielle. Mais ce n'était que la moitié du travail : la place une fois déblayée, il fallait y bâtir quelque chose; la science allemande, depuis une soixantaine d'années, s'y est courageusement employée. Quand elle s'est mise à l'ouvrage, le moment était favorable. Les travaux de Wolf sur Homère avaient rendu l'intelligence et le goût des époques primitives. On espérait bien pousser la connaissance du passé beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait et l'on se donnait beaucoup de mal pour ajouter plusieurs siècles à l'histoire. Ces efforts, comme on pense, excitaient la curiosité de Michelet, qui les suivait avec une très vive attention. Il étudiait les anciennes religions dans la *Symbolique* de Creuzer, traduite par Guigniaut; il lisait avec passion les *Antiquités du droit* de Jacob Grimm et se proposait d'écrire un ouvrage sur ce modèle; ses entretiens avec Eugène Burnouf lui donnaient l'idée de la philologie comparée et lui faisaient entrevoir la lumière que cette science naissante jetterait un jour sur les origines des peuples. Dans les dispositions d'esprit où il se trouvait, on comprend l'impression que dut produire sur lui l'ouvrage de Niebuhr et sa tentative hardie pour relever les ruines qu'on avait faites. Il ne nous cache pas qu'il en fut comme ébloui. « Rome, dit-il, fut renouvelée par l'invasion des hommes du Nord, et il a fallu aussi un homme du Nord, un barbare, pour renouveler l'histoire de Rome... Il a su l'antiquité comme l'antiquité ne s'est pas toujours sue elle-même. Que sont auprès de lui Plutarque et tant d'autres Grecs pour l'intelligence du rude génie des premiers âges?... Il a détruit, mais il a reconstruit; reconstruit, comme il pouvait, sans doute : son livre est comme le Forum, si imposant avec tous ses monumens bien ou mal restaurés. On sent souvent une main gothique, mais c'est toujours merveille de voir avec quelle puissance le barbare soulève ces énormes débris. »

Malgré son admiration, Michelet n'a pas adopté le système entier du « barbare »; il n'en a pris qu'une partie, ce qui lui paraît le plus simple et le plus acceptable. Le problème qui se pose à celui qui veut refaire l'histoire des origines romaines est celui-ci : il faut trouver une hypothèse qui rende compte à la fois de ce qu'il y a de semblable et de contraire dans le génie de la Grèce et de Rome, qui explique comment deux peuples qui paraissent presque frères par certains endroits sont par d'autres si différens. Voici comment cette difficulté est résolue dans Michelet : les Ro-

mains supposaient que, dans les temps les plus reculés, avant toute histoire, leur pays était occupé par un peuple qu'ils appellent les Aborigènes, et dont ils ne peuvent dire que le nom. Ces Aborigènes, Michelet les identifie avec les Pélasges. Or, les Pélasges sont des Grecs, les plus anciens de tous, ceux dont on prétend que les autres sont issus; de sorte que si les Romains, comme les Grecs, descendent des Pélasges, les deux peuples se trouvent avoir un père commun, et voilà d'un coup toutes les ressemblances expliquées. Par malheur, ce n'est encore que la moitié du problème. D'ailleurs, aucun texte formel n'autorise à donner aux Pélasges le rôle que Michelet leur attribue. On a trop abusé d'eux jusqu'ici; comme ils sont fort mal connus, et que par là ils se prêtent complaisamment à toutes les conjectures, ils ont servi à combler les lacunes de l'histoire, et on les a mis trop souvent où l'on ne trouvait rien à mettre. Il faut chercher autre chose.

Le problème a été définitivement résolu de nos jours, et c'est à la philologie comparée, cette science que Michelet voyait naître dans le cabinet d'Eugène Burnouf, qu'en revient l'honneur.

Quand les peuples, qui occupèrent autrefois un pays, y ont laissé quelque vestige de la langue qu'ils parlaient, l'étude de ces débris, la comparaison avec les idiomes voisins suffit presque toujours à nous apprendre d'où ils viennent et ce qu'ils étaient. Pour me borner en ce moment à l'Italie, et même à une partie de l'Italie, à celle qui est située vers le centre, des deux côtés de l'Apennin, et qui a formé plus tard les États de l'Église, les savans qui recueillaient les inscriptions qu'on y trouve s'aperçurent que plusieurs sont écrites dans des langues diverses, qui sont évidemment celles des anciens peuples du pays. En ne tenant pas compte de quelques dialectes obscurs, qui ne paraissent être que des patois de village, ils en ont surtout distingué trois : l'ombrien, l'osque et le vieux latin. Après beaucoup de tâtonnemens et d'erreurs, ils sont parvenus à les déchiffrer (1). Elles sont aujourd'hui parfaitement connues, et, en les rapprochant les unes des autres, on a été amené à faire deux observations importantes. La première, c'est qu'elles diffèrent absolument des autres langues qui se parlaient dans la péninsule, comme le messapique et l'étrusque, et

(1) Parmi les meilleurs ouvriers de cette œuvre difficile et importante, n'oublions pas de mentionner M. Michel Bréal, qui, dans son ouvrage sur les *Tables Eugubines*, nous a donné une interprétation définitive de cette célèbre inscription et l'a fait suivre d'une grammaire de la langue ombrienne.

qu'au contraire elles se ressemblent beaucoup entre elles. Déjà les anciens s'en étaient aperçus; la science moderne a confirmé leurs conjectures: les peuples qui s'en servaient étaient frères. Pour les distinguer de leurs voisins, qui sont d'un autre sang, on les appelle d'ordinaire *Italiques* ou *Italiotes*. L'autre observation, c'est que la langue qu'ils parlaient, et qui, avec quelques variétés, est à peu près la même pour tous, appartient au groupe des langues indo-européennes. Les Italiotes faisaient donc partie de cette grande famille de peuples qui venaient on ne sait d'où, qui se sont mis en route on ne sait quand, mais dont nous savons avec certitude que ce sont nos pères. Ils se dirigèrent vers l'occident, et à chaque étape de leur long voyage une partie d'entre eux, quittant les autres, alla chercher fortune de son côté. C'est ainsi qu'ils ont successivement laissé en chemin ceux qui sont devenus les Slaves, les Germains, les Celtes. Plus tard, beaucoup plus tard peut-être, ce qui restait finit aussi par se séparer en deux groupes. Les uns descendirent dans ce petit pays montagneux, aux côtes dentelées, qui fut la Grèce. Les autres poussèrent devant eux, et, profitant des facilités que leur offraient les Alpes en s'abaissant vers la mer, ils pénétrèrent dans la péninsule italique. On a cru plusieurs fois retrouver leurs traces dans les plaines marécageuses qu'inonde le Pô, où ils habitaient des villages construits sur pilotis. Mais ils en furent sans doute chassés par l'invasion de quelque peuple voisin, et, descendant un peu plus bas, ils s'établirent dans le pays qu'ils n'ont plus quitté, les Ombriens au nord, les Osques au midi, les Sabins et les Samnites au centre, les Latins le long du Tibre.

Voilà certainement une histoire bien sommaire et qui est loin de satisfaire tout à fait notre curiosité; mais au moins elle est sûre. Elle repose sur une base solide, la comparaison des langues. Nous n'avons pas besoin d'aller chercher nos renseignemens dans des traditions incertaines, rapportées par des grammairiens ignorans, interprétées par des critiques téméraires. Nous les avons sous la main: ouvrons au hasard un livre de Cicéron, lisons quelques vers de Virgile; dans cette page de latin que nous savons par cœur, toute l'histoire primitive du peuple romain est renfermée, et la science n'a pas de peine à l'y découvrir. Les mots les plus anciens, dont les racines se retrouvent dans toutes les langues aryennes, nous ramènent au temps où ce peuple était mêlé et confondu avec tous les autres membres de la famille; ceux qui ne

lui sont communs qu'avec les Hellènes nous conservent le souvenir de cette période, probablement assez longue, où les deux peuples sont restés réunis, après le départ de leurs frères. Ceux enfin qui n'appartiennent qu'au latin sont de l'époque la plus récente, où les Italiotes ont vécu seuls et se sont développés d'eux-mêmes. Dès lors tout s'éclaire dans leur passé. Les ressemblances surprenantes qu'on remarque entre eux et les Hellènes sont la conséquence naturelle du long séjour qu'ils ont fait ensemble : pouvaient-ils n'avoir pas entre eux plus de liens communs qu'avec les autres, étant les derniers de la famille qui se soient séparés? Les différences non plus ne sont pas difficiles à comprendre. Les deux races ont beaucoup changé avec le pays même où elles se sont établies et la vie que chacune d'elles a menée. Leur caractère s'est façonné sur leurs destinées; elles ont perdu certaines qualités, dont elles n'avaient pas à faire usage; elles en ont gagné d'autres que leur imposaient les nécessités de l'existence. A la longue, leurs institutions, leurs habitudes, leurs idées, et par suite leurs langues même se sont modifiées; et c'est ainsi qu'on s'explique aisément qu'elles se ressemblent et qu'elles diffèrent.

Toutes ces vérités, on commençait à peine à les soupçonner quand Michelet publia son ouvrage. A la façon dont il semble lui-même par momens les entrevoir et dont il les salue d'avance, on ne peut douter qu'il les eût bien accueillies s'il les avait mieux connues. Soyons sûrs que, quelques années plus tard, il aurait compris et composé autrement qu'il ne l'a fait les premiers chapitres de son histoire.

III

Les chapitres qui suivent ne nous arrêteront guère. Une fois que les Romains sont engagés dans la conquête du monde, Michelet les suit au pas de course. Sans rien omettre d'essentiel, il s'en tient ordinairement à un récit rapide.

C'est un résumé qu'il a voulu faire; il ne peint qu'à grands traits. Quand, par exemple, il s'agit de la lutte de Rome avec les Sammites, il se garde bien de nous raconter par le menu les marches et les contremarches de Papirius Cursor ou de Fabius Maximus. Quelques souvenirs, que lui fournit sa riche mémoire, quelques coups de pinceau lui suffisent pour nous mettre devant les yeux ce que nous devons savoir : « Alors s'ouvre cette terrible

épopée de la guerre du Samnium, le combat de la cité contre la tribu, de la plaine contre la montagne. C'est l'histoire des *Saxons* et des *Highlanders* de l'Écosse, ceux-là disciplinés en gros bataillons, ceux-ci assemblés en milices irrégulières; mais la nature est de leur parti. Les montagnes couvrent et protègent leurs enfans. Défilés sombres, pics aériens, torrens orageux, neiges et frimas des Apennins, les élémens sont pour les fils de la terre contre les fils de la cité. » Et c'est ainsi que, de tableaux en tableaux, en montrant les événemens plutôt qu'en les racontant, Michelet nous conduit, par un chemin qui nous semble court, des origines de Rome à la fin de la république.

Dans cette série de brillantes esquisses, il y en a qui l'ont un peu plus retenu que les autres. Tel est le récit des guerres puniques; il est visible qu'il s'y est particulièrement intéressé et qu'il était satisfait de la manière dont il l'avait traité. Trente ans après, revoyant son ouvrage pour une édition nouvelle, il nous dit avec une pleine franchise : « Ce récit est très fort dans mon histoire; il en est la partie importante, solide, qui, je crois, restera. » C'est pour nous une invitation à le regarder de plus près.

On comprend que les guerres puniques aient attiré Michelet. Il y a peu de spectacles aussi dramatiques, dans l'histoire, que le choc de ces deux grands empires combattant pour la domination du monde, que les terribles vicissitudes de la lutte, et la grandeur du désastre final, « où une civilisation tout entière passa d'un coup, comme une étoile qui tombe. » Ce qui ajoute à l'intérêt des événemens, c'est qu'ils nous ont été transmis par des historiens incomparables. Polybe en était presque contemporain; s'il n'y a pas assisté en personne, il vivait dans la maison des Scipions où l'on devait en parler souvent. Curieux comme il l'était, et avide de savoir la vérité, il a dû interroger les survivans de ces grandes batailles, il a visité les lieux où elles s'étaient livrées, réuni des documens dans les archives publiques et privées, qui lui étaient ouvertes. Son histoire est une merveille de précision, d'exactitude, et surtout d'impartialité; il était décidé à se tenir aussi loin des exagérations des amis de Rome que des partisans de Carthage et à prendre le milieu entre Fabius Pictor et Philinos d'Agrigente. Du reste, il n'a pas de peine à être impartial; les passions qui troublent la sérénité de l'âme et la rectitude du jugement lui sont étrangères. Il est sans illusions et sans préjugés, et, comme il se connaît bien et se juge sincèrement, il prévoit que son livre, d'où la rhétorique et le merveilleux sont

bannis, risque d'ennuyer les lecteurs ordinaires et il s'y résigne d'avance. A cette histoire sage et froide, Tite-Live ajoute une flamme, le patriotisme. Aussitôt tout y change d'aspect; le patriotisme peut égarer l'historien, et quand Tite-Live et Polybe ne sont pas d'accord, je crains bien que ce ne soit Polybe qui ait raison; mais quel intérêt, quelle animation, quelle vie il donne aux récits de Tite-Live! Silius Italicus était vraiment un grand sot de croire qu'ils avaient besoin qu'on les mît en vers pour être une véritable épopée. Avec quelle passion il suit toutes les fortunes de Rome! comme il souffre de ses défaites, comme il triomphe de ses victoires! et comme on sent que c'est son cœur qui parle, lorsqu'en finissant il nous dit : « Je suis aussi heureux d'être arrivé au terme de la guerre, que si j'avais pris part moi-même aux fatigues et aux dangers! » L'émotion qu'il éprouve se communique à ceux qui le lisent, et Michelet n'y a pas échappé.

Mais il y a mis quelque chose de plus et qui lui appartient. Dès le début, il montre que cette guerre n'est pas un de ces conflits ordinaires d'intérêt ou de vanité qui se vident par les armes, et dont il ne reste rien, une fois que la paix est faite; elle lui apparaît comme le duel de deux races irréconciliables, les Aryens et les Sémites, qui se sont partout rencontrées, partout combattues avec fureur. Dès lors, la lutte prend une grandeur singulière. Derrière les rivaux de Rome, Michelet aperçoit les Juifs, les Phéniciens, les Arabes, et l'histoire entière du monde jusqu'aux croisades. Les institutions des Carthaginois, leur caractère, leurs usages s'expliquent par ceux de la race entière. Comme leurs pères, les Phéniciens, « c'est un peuple dur et triste, sensuel et cupide, aventurier sans héroïsme. » Dans la manière dont ils font la guerre, leurs instincts de négocians se retrouvent : c'est pour eux un commerce comme un autre. « La vie d'un marchand industrieux avait trop de prix pour la risquer, lorsqu'il pouvait se substituer avec avantage un Grec indigent, un barbare espagnol ou gaulois. Carthage savait, à une drachme près, à combien revenait la vie d'un homme de telle nation. Un Grec valait plus qu'un Campanien, celui-ci plus qu'un Gaulois ou un Espagnol. Ce tarif du sang bien connu, Carthage commençait une guerre comme une spéculation mercantile. Elle entreprenait des conquêtes, soit dans l'espoir de nouvelles mines à exploiter, soit pour ouvrir des débouchés à ses marchandises; elle pouvait dépenser cinquante mille mercenaires dans cette entreprise, davantage dans telle autre. Si les rentrées

étaient bonnes on ne regrettait pas la mise de fonds; on rachetait des hommes, et tout allait bien. » Et d'un trait il nous décrit ces mercenaires auxquels Carthage doit sa fortune : « On peut croire qu'en ce genre de commerce, comme en tout autre, elle choisissait les marchandises avec discernement. Elle usait peu des Grecs, qui avaient trop d'esprit et ne se laissaient pas conduire aisément; elle préférait les barbares, l'adresse du frondeur baléare, la furie du cavalier gaulois (la *furia francese*), la vélocité du Numide, maigre et ardent comme son coursier, l'intrépide sang-froid du fantassin espagnol, si ferme au combat, avec sa saie rouge et son épée à deux tranchans. » Il n'est guère douteux que ce soient ces descriptions si pleines de vie et de couleur qui aient donné à Flaubert l'idée d'écrire *Salammbô*.

Michelet éprouve la plus vive admiration pour Hannibal, qu'il appelle « le vrai génie de la guerre, encore plus qu'Alexandre et que César. » Il nous dit que cette grande figure imprime chez lui et respect et terreur; on le voit bien, car il ne l'aborde pas aussi familièrement que les autres et s'en tient à distance. C'est qu'aussi il n'est pas facile de l'approcher; nous n'avons sur lui aucun de ces renseignemens intimes qui font revivre les hommes du passé. Polybe n'en a point laissé de portrait; celui qu'en trace Tite-Live est mesquin et vague (1). Après tout, ce n'est peut-être pas un malheur pour sa renommée qu'on ne puisse pas trop le connaître. Ces indiscrétions sur la vie privée, ces petits détails de mœurs et de caractère dont nous sommes si friands aujourd'hui, s'ils rendent un homme plus vivant, risquent aussi de le rapetisser; l'ombre dans laquelle celui-ci est plongé pour nous le grandit. « Il ne faut pas, dit Michelet, chercher l'homme dans Hannibal; sa gloire est d'avoir été la plus formidable machine de guerre dont parle l'antiquité. » Ce qui se voit en lui le plus clairement, c'est qu'il fut l'introducteur d'une manière nouvelle de faire la guerre; il ressemble à Napoléon qui, par les coups de foudre de ses premières campagnes, dérouta les tacticiens de l'ancienne école.

Hannibal produisit la même impression sur les généraux de Rome; il les déconcerta par l'audace de ses conceptions et la rapidité de ses mouvemens. Au début de la guerre, quoiqu'ils sentent

(1) Cependant il avait pu lire des écrivains contemporains qui l'avaient connu. On nous dit que l'historien Cincius Alimentus, fait prisonnier en Sicile, où il commandait une armée, s'était entretenu avec Hannibal, et on ne peut guère douter qu'il n'eût rapporté cet entretien dans son Histoire.

bien la nécessité de le prévenir, ils arrivent toujours en retard. Ils vont le chercher en Espagne, quand il a passé les Pyrénées; ils l'attendent sur les bords du Rhône pendant qu'il arrive au pied des Alpes, et lorsque enfin ils l'ont rejoint; ils se laissent jouer par ses combinaisons adroites, dont ils ne savent jamais se défendre : il les attaque quand leurs troupes sont encore à jeun, ou après qu'elles viennent de faire une marche fatigante; il les force à combattre dans des défilés où ils ne peuvent s'étendre, le dos contre un fleuve, avec le soleil et la poussière dans les yeux. Cette façon de faire la guerre n'étonne pas seulement les généraux romains, elle les scandalise. Ces stratagèmes leur semblent d'abominables trahisons; ils les appellent des perfidies, *fraudes punicæ*. On dirait que ce qui les indigne, c'est surtout de n'être pas battus dans les règles. Ces gens si merveilleusement solides, mais lents et lourds de nature, ont toujours un peu manqué d'initiative et d'élan. Un ennemi nouveau et hardi peut facilement les surprendre dans l'impétuosité des premières rencontres; ils reconnaissent eux-mêmes qu'il leur faut s'habituer à l'adversaire avant de le vaincre et que, dans presque toutes les guerres, ils ont commencé par être battus (1). Pour se remettre de leur désarroi, d'ordinaire il leur faut quelque temps. Les nobles surtout, esclaves des traditions et qui en tiraient leur force, se résignaient difficilement à des façons nouvelles d'agir. En face des Carthaginois victorieux, qui les troublaient par leur audace, ne se fiant plus à la fortune depuis qu'ils voyaient que leurs anciens procédés avaient cessé de réussir, ils étaient disposés à traîner la guerre en longueur et à patiemment attendre que l'ennemi leur donnât quelque prise contre lui. Admirables dans la résistance, la décision leur manquait pour les offensives vigoureuses. Au contraire, les plébéiens, plus enclins aux nouveautés, pensaient qu'on ne pourrait vaincre Hannibal qu'en faisant comme lui et ils demandaient qu'on se jetât audacieusement dans la mêlée. Deux fois ils élurent des consuls qui partageaient leurs sentimens et qui, au lieu de se tenir sur les hauteurs, comme Fabius, et de regarder de loin piller les campagnes et brûler les villes, descendirent dans la plaine et offrirent la bataille. Par malheur, ni les généraux ni les soldats n'étaient faits encore à la tactique nouvelle; ils échouèrent misérablement et manquèrent amener la perte de Rome; il fallut remonter sur les collines

(1) *Ea fato quodam data nobis sors est ut magnis omnibus bellis victi vicerimus.* Tite-Live, XXVI, 41.

avec le *Cunctator*, et revenir à la guerre d'escarmouches et de surprises. Et pourtant, c'étaient les plébéiens qui avaient raison : pour délivrer l'Italie d'Hannibal, il fallait se mettre à son école, tenter un coup d'audace, et, comme il l'avait fait lui-même, porter la guerre chez l'ennemi. C'est ce que comprit Scipion, lorsqu'il résolut d'aller vaincre les Carthaginois à Carthage. Cette fois, les temps étaient mûrs, les troupes suffisamment aguerries, l'opinion publique unanime, sauf chez les quelques vieillards obstinés qui ne renonçaient pas à leurs vieilles méthodes, l'ennemi épuisé par la longueur de l'effort qu'il avait dû faire, et Rome fut victorieuse. En somme, ce fut la politique de Flaminius et de Varron, les vaincus de Trasimène et de Cannes, qui à la fin l'emporta.

IV

Michelet, entraîné par la rapidité de son récit, n'a pas pris le temps de nous exposer dans son ensemble la constitution romaine. Le plan qu'il avait adopté ne lui permettait guère d'en faire une étude spéciale; il mentionne les révolutions politiques avec les autres événemens, au moment où elles se produisent, en quelques mots il les juge, et, pour plus de détails, il renvoie à Montesquieu, qu'il cite volontiers. Depuis que son livre a paru, on a beaucoup étudié le jeu compliqué des institutions de Rome et ajouté quelque chose à ce que nous en savions déjà. Je voudrais résumer rapidement l'idée que nous en donne Michelet, quand il est amené à en parler, et ce que nous en apprennent les auteurs plus récens, ou du moins, pour ne pas trop m'étendre, dégager ce qui leur semble en être le principe essentiel.

Les étrangers qui visitent un pays nous renseignent souvent bien mieux sur lui que les gens qui l'ont toujours habité. Ils aperçoivent plus nettement ce qui lui est propre et sont plus frappés des qualités et des défauts qui le distinguent. C'est ce qui donne un prix particulier pour nous aux observations que fit Polybe, pendant son séjour à Rome. Comme c'était un esprit très cultivé, et qui avait étudié, dans les livres d'Aristote, les diverses formes de gouvernement, il crut reconnaître qu'elles étaient mêlées dans la constitution romaine, et que ce mélange en faisait la force et l'originalité. Assurément il ne voulait pas dire que de parti pris, et après beaucoup de réflexions, les hommes d'État de Rome, empruntant à des pays monarchiques ou républicains certaines in-

stitutions, les avaient introduites chez eux et fort adroitement combinées ensemble; il constatait seulement que, de quelque manière qu'elles y fussent venues, elles s'y trouvaient, et il concluait que c'était le principal mérite de ce gouvernement de réunir ce qu'il y avait de mieux dans les autres.

C'est précisément ce qui n'existait guère dans la patrie de Polybe, et voilà pourquoi Polybe en fut si frappé. Les constitutions des cités grecques étaient d'ordinaire l'œuvre d'un sage; sorties d'un seul bloc de ses méditations, déduites habilement d'un principe unique, elles séduisaient l'esprit par un air de logique et de régularité. Celle de Rome avait une origine différente; elle s'était faite, pour ainsi dire, elle-même, après de longues luttes et par des compromis successifs. Les politiques de ce pays, gens sensés et pratiques, avaient plus de souci des intérêts que des principes; nous ne voyons pas que les plébéiens aient jamais fait précéder leurs réclamations d'un manifeste qui ressemble à la Déclaration des droits de l'homme. A chaque fois ils formulent une demande précise, ils réclament qu'on crée une magistrature nouvelle qui les protège, qu'on abolisse un privilège qui les gêne, qu'on leur ouvre l'accès de telle ou telle dignité publique qui leur est fermée, et, à force de le demander, ils finissent par l'obtenir. C'est ainsi que, peu à peu, l'une après l'autre, des institutions nouvelles, quelquefois contraires aux anciennes, sont entrées dans la constitution, et l'ont singulièrement élargie sans la faire éclater. La monarchie n'en a pas été tout à fait exclue, quand on a banni le monarque, et, quoique l'aristocratie y domine, la démocratie a réussi à s'y faire une place. Avec le temps, les élémens divers dont elle se composait finirent par s'équilibrer l'un par l'autre, en sorte que, malgré les disparates de détail, il n'en régnait pas moins une certaine unité dans l'ensemble. « Ce qu'on appelle union dans un corps politique, dit Montesquieu, est une chose très équivoque. La vraie est une union d'harmonie qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général, comme les dissonances dans la musique concourent à un accord total. »

Le principe qui domine la constitution romaine, c'est que l'autorité réside dans le peuple, c'est-à-dire dans la réunion des citoyens. Le peuple est l'unique source d'où procède le pouvoir : *nemo potestatem habet nisi a populo* (1); mais si le pouvoir vient

(1) La langue latine a un avantage sur la nôtre. Elle possède un mot pour dési-

toujours de lui, il ne l'exerce pas directement, il le délègue à des magistrats qui le représentent. Pour définir la manière dont ce gouvernement fonctionne, Mommsen a trouvé une formule qui est justement le contraire de celle dont on se sert dans les monarchies constitutionnelles : « A Rome, dit-il, le peuple règne et ne gouverne pas. »

Le magistrat auquel il délègue son autorité, roi ou consul, la possède entière, ou, comme on disait à Rome, il a l'*imperium*. Je ne crois pas que jamais, en aucun lieu, on se soit fait du pouvoir souverain une idée plus haute, plus grande, plus sainte. La maladie ordinaire des peuples libres est de ne pas savoir obéir : celui-là semble éprouver d'abord le besoin d'être commandé. Son premier souci, quand il se produit quelques-uns de ces changemens qu'il est bien difficile d'éviter dans les États les mieux ordonnés, c'est que l'autorité en souffre aussi peu que possible, ou qu'en tout cas, elle ne paraisse pas en souffrir : sauver les apparences a toujours été une des principales préoccupations des Romains. Le consul, qui remplace les rois, ne doit rester en fonction qu'un an, ce qui risque de lui faire perdre de son importance ; on veut au moins que, l'année finie, il paraisse se retirer volontairement et transmettre de son plein gré sa charge à son successeur ; on pense que cet air d'abdication conserve à l'autorité son prestige. Plus tard, quand, sous la poussée de la démocratie, le nombre des magistratures inférieures fut augmenté, ce ne pouvait être qu'au détriment de la magistrature suprême : en la morcelant, on l'affaiblissait. Aussi quelques bons esprits craignirent-ils qu'elle ne fût plus capable de résister à ces crises violentes qui ne cèdent que devant un pouvoir fort et concentré : ils firent donc créer la dictature, qui suspendait pour quelque temps toutes les autres fonctions et réunissait l'autorité entière dans la main d'un homme. Aucune institution n'a rendu aux Romains plus de services, et des services plus inattendus. La dictature a un mauvais renom dans les républiques et on la regarde comme fatale à la liberté ; à Rome, au contraire, elle lui a été très utile. Les Romains lui doivent d'avoir évité un des plus grands périls qu'un peuple libre puisse courir. C'est l'instinct de la foule, dans les dangers pres-

gner la réunion des citoyens, *populus*, et un autre, *plebs*, qui ne s'applique qu'à la classe inférieure, qui a été longtemps privée de droits politiques. Nous n'en avons qu'un, ce qui donne lieu aux confusions les plus fâcheuses. Quand un politique dit chez nous qu'il défend les droits du peuple, nous ne savons pas bien ce qu'il veut dire, et si c'est de tous ou de quelques-uns qu'il veut parler.

sans, de demander de tous les côtés un sauveur. Il est bon alors qu'on se donne la peine de le lui fournir pour qu'elle n'aille pas le chercher où il lui serait dangereux de le prendre. Si on l'avait laissée le choisir elle-même, et contrairement à la loi, l'affaire finie et le péril passé, il serait probablement resté en place et l'on aurait eu la tyrannie : c'est ainsi que les tyrans se sont établis dans beaucoup de cités grecques; tandis que celui que la loi se chargeait de désigner, quand sa tâche était accomplie, quittait le pouvoir pour rentrer dans la vie privée, — et voilà comment on peut prétendre, quoique cette assertion ressemble à un paradoxe, que la dictature a sauvé la liberté.

De toute façon, il est très remarquable que ce gouvernement ait pu se maintenir pendant plus de cinq siècles, avec des fortunes diverses, et en traversant des momens très difficiles, mais sans subir de ces révolutions radicales qui bouleversent tout en un jour. Comment est-il parvenu à les éviter? C'est un secret que nous aurions, nous autres, un intérêt particulier à connaître. Je crois bien qu'il faut chercher la cause de cette heureuse fortune dans le caractère même que j'attribuais tout à l'heure à la constitution romaine. Comme elle était l'œuvre du temps et des circonstances, qu'elle consistait moins en théories qu'en pratiques, qu'elle se conservait surtout par la tradition, et que par conséquent elle avait des contours plus indécis, moins raides, que celles où tout est arrêté et fixé d'avance dans un texte formel, elle pouvait faire plus facilement des concessions aux besoins du moment et se plier à des nécessités imprévues. Quoiqu'elle fût essentiellement conservatrice, et comme telle fort amie de l'immobilité, elle avait eu la sagesse de ne pas fermer tout à fait la porte au progrès. L'ouverture était étroite, ce qui n'empêcha pas qu'avec le temps beaucoup de nouveautés entrèrent. On avait soin seulement d'éviter les changemens trop brusques, et, quand c'était possible, on greffait le nouveau sur l'ancien. C'est ainsi qu'on se servit des formules de la vente pour modifier la puissance paternelle et le mariage : deux des fondemens de l'ancienne société. De cette manière, il pouvait paraître à ceux qui regardent surtout les dehors qu'il n'y avait rien de changé, et comme du reste on conservait pieusement les rites religieux, les formes juridiques, les usages de la vie privée, tout l'appareil extérieur des choses, beaucoup d'étrangers, les Grecs surtout, que fatiguaient, dans leur pays, leurs révolutions éternelles, ne pouvaient se lasser d'admirer un

peuple qui leur semblait, depuis Romulus et Numa, être toujours resté le même. Soyons assurés que cette flexibilité cachée sous une raideur apparente, qui permit d'introduire dans la constitution des élémens nouveaux sans que l'ensemble en parût modifié, et de la rajeunir à propos, en lui conservant cet air de vieillesse qui impose le respect, fut pour ce gouvernement une grande force et peut-être la principale cause de sa durée.

Mais il y en avait d'autres aussi, et dont on voit bien qu'il ne se doutait pas. — Si l'on avait demandé à quelque personnage important, dans un de ces momens où la crainte des troubles civils inquiétait les bons citoyens, d'où pouvaient venir les dangers qu'on redoutait, il n'aurait pas manqué d'accuser des malheurs publics les luttes entre les patriciens et les plébéiens, qui étaient, disait-on, le fléau de la république (1), et d'affirmer que tout irait bien si l'on supprimait les tribuns du peuple, « ces bavards, ces brouillons qui faisaient métier de semer la discorde entre les citoyens (2). » C'était l'opinion de tous ceux qui s'appelaient entre eux, et qu'on avait fini par appeler les honnêtes gens, *optimates*. Cependant ils se trompaient. Nous regardons aujourd'hui comme une condition de vie et de santé pour un État libre l'existence de deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir, et il nous paraît bon que ces partis aient leurs chefs naturels, reconnus, acceptés, qui leur aient inspiré assez de confiance pour pouvoir, au besoin, dans un moment de crise, les modérer et les retenir. A Rome surtout, où le peuple se recrutait sans cesse d'affranchis et d'étrangers, que serait-il arrivé s'il n'y avait pas eu un parti constitué et organisé, avec un cadre de vieux citoyens, qui pût recevoir ces recrues dangereuses, et leur imposer ses traditions et sa discipline? N'était-ce pas une garantie pour la sécurité publique de les faire entrer dans le rang, de les placer sous la conduite des tribuns? et valait-il mieux les laisser se choisir des meneurs de hasard, qui n'avaient rien à ménager, que de leur donner des chefs régulièrement élus, compris parmi les magistrats ordinaires, qui ne devaient pas être tentés de sortir de l'ordre légal auquel ils appartenaient et de démolir la machine dont ils étaient un des rouages? Sans doute, les tribuns ont été souvent très incommodes, et les plébéiens tout à fait insupportables par leurs prétentions et

(1) *Discordia civium pernicies esset urbis hujus, patrum et plebis pernicies*. Tite-Live, III, 67.

(2) *Loquaces, seditiosos, semina discordiarum*. Tite-Live, III, 19.

leurs violences; au Champ de Mars, les élections amenaient des rixes fréquentes; on criait beaucoup, on se battait quelquefois sur le Forum; le repos des citoyens paisibles en était fort troublé : c'est malheureusement la condition des cités libres, surtout quand elles contiennent, comme Rome, une population énergique, et qui a le sentiment d'une grande destinée. « Pour règle générale, dit Montesquieu, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas. » En somme, ces luttes, dont les gens paisibles se plaignaient si amèrement, n'ont pas eu les résultats qu'on redoutait; je crois même qu'on peut prétendre qu'elles ont rendu plus de services qu'elles n'ont causé de dommages. Les partis, ne pouvant se détruire, ont bien été forcés de se supporter, et même de s'entendre. Ils se sont fait une place dans la république et y ont apporté avec eux leurs qualités propres. Ces qualités, en général opposées entre elles, se sont tempérées et complétées les unes par les autres, pour le plus grand profit de l'ensemble. C'est ce que Michelet a fort bien montré : « Les plébéiens, dit-il, constituaient dans Rome le principe d'extension, de conquête, d'agrégation; les patriciens celui d'exclusion, d'unité, d'individualité nationale. Sans les plébéiens, Rome n'eût pas conquis et adopté le monde; sans les patriciens, elle n'eût point eu de caractère propre, de vie originale, elle n'eût point été Rome. »

V

Mais le service le plus important peut-être qu'ait rendu à Rome sa constitution, c'est de former à son image le peuple pour qui elle était faite. Il n'est pas possible de méconnaître l'influence qu'elle eut sur lui et comment elle l'a façonné. Je voudrais que ce fût encore la mode de composer des portraits, comme on faisait au XVIIe siècle dans les sociétés polies, et non seulement des portraits d'hommes ou de femmes, mais des portraits de peuples. Celui du Romain, tel que l'ont esquissé Saint-Évremond, Corneille et les gens de leur temps, est très simple : ils imaginent un personnage tout d'une venue, grave, austère et même farouche, « chez qui l'amour du pays ne laisse rien aux mouvemens de la nature; qui est furieux de liberté et de bien public, avec une âpreté de naturel qui ne se rendait jamais aux diffi-

cultés (1). » Et c'est bien à peu près ainsi qu'il apparaît au premier abord; mais, quand on regarde de plus près, on voit qu'il est plus compliqué. Cet homme qu'on se représente toujours solennel, auquel il semble qu'il soit défendu de se délasser jamais et de sourire, car on lui répète « qu'il doit compte à la république de son repos comme de son activité (2) », ne laisse pas, dans son intérieur, d'être plaisant, jovial, de jouer comme un enfant avec ses amis (3), quand il est sûr qu'on ne le voit pas. Devant le monde, il a l'air de mépriser les trafics d'argent, ce qui ne l'empêche pas de faire l'usure en cachette; il affirme à qui veut l'entendre « qu'il ne convient pas que ceux qui sont les maîtres du monde en soient aussi les exploiteurs (4) », mais, s'il appartient à la catégorie des gens auxquels la loi défend toute opération de commerce, il commandite en secret de grandes maisons de banque qui prêtent à 60 pour 100 aux petits rois et aux villes endettées de l'Asie; il feint d'ignorer les arts de la Grèce, il écorche le nom d'Apelle et de Phidias quand il parle devant le peuple, et il se ruine pour acheter leurs ouvrages. Il fait semblant de n'avoir d'estime que pour les usages de ses pères, il affiche un dédain superbe pour tout ce qui vient de l'étranger; en réalité, il est à l'affût des bonnes inventions qu'on a faites ailleurs pour les introduire chez lui. Il parle avec mépris des autres et avec orgueil de lui-même, mais au fond il est plutôt modeste. Il n'a jamais cédé à la sotte vanité des peuples grecs qui se disent autochtones et font remonter leur origine à la création du monde; il sait que sa ville est récente et il nous dit exactement son âge, il raconte l'occasion qui lui a donné naissance, et que ses habitans furent d'abord un ramas de bannis et peut-être de bandits.

Voilà dans la même personne des qualités très contraires, et, pour ainsi dire, deux personnages réunis, l'un qui se montre, ou plutôt qui s'étale avec complaisance, l'autre qui se cache discrètement, et je crois bien que des deux, le plus ancien, le véritable est celui qui prend soin de se cacher; c'est lui au moins qui paraît tenir de plus près à la race italienne d'aujourd'hui, si vive, si animée, si pétulante, et qui a probablement conservé

(1) Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, 2e partie.

(2) C'est le mot du vieux Caton, que Cicéron a rapporté : *Non minus otii quam negotii rationem exstare debere.*

(3) Horace, *Sat.*, II, 1, 72.

(4) *Nolo eumdem populum imperatorem et portitorem esse terrarum.* Cicéron, *de Rep.*, IV, 7.

son caractère d'origine ; l'autre personnage, le majestueux, le solennel, le compassé, est un produit de l'éducation et de la volonté ; le peuple romain a voulu être ce qu'il est devenu, et il y a pris peine ; les qualités qui ont fait sa gloire, il se les est données ; toutes ses institutions tendaient à ce dessein. Dès la jeunesse, dans les grandes familles, on se mettait devant les yeux un certain idéal auquel on se proposait de conformer sa vie. Comme cet idéal était le même pour tous, il en est résulté que les hommes d'État de Rome se ressemblent, et qu'on serait tenté de croire que c'est toujours le même consul qui gouverne. Il ne faut donc pas chercher dans l'histoire romaine cette diversité piquante de caractères, cette spontanéité, ce naturel, qui nous charment chez les Grecs ; mais, si les figures y manquent un peu d'originalité et de relief, songeons que l'ensemble a profité de ce que perd l'individu. De cette manière, Rome est arrivée, mieux qu'aucun autre pays, à utiliser les gens médiocres. Ils y prenaient, dans le respect des traditions et l'imitation des aïeux, des forces qu'ils n'auraient pas trouvées en eux-mêmes, et se haussaient ainsi au-dessus de leur nature. Elle possède sans doute moins de gens qui dépassent le niveau commun, mais elle en a plus qui l'atteignent, et c'est ainsi que, grâce à cette moyenne d'esprits solides et tempérés, il s'est produit chez elle une régularité d'efforts, un courant puissant et continu, qui étaient nécessaires pour conquérir le monde.

Voilà l'enseignement que nous donne l'histoire romaine ; je ne crois pas qu'il y en ait de plus important, surtout de nos jours. Elle nous fait voir, par un grand exemple, la part qu'un peuple peut avoir dans ses destinées ; elle démontre que sans doute les circonstances extérieures pèsent quelquefois lourdement sur lui, mais qu'il leur échappe aussi par un effort de volonté et une continuité d'énergie ; elle nous apprend qu'il n'est pas absolument condamné, comme tant de gens nous le disent aujourd'hui, à rester toujours ce que l'ont fait sa race et son pays.

Cette doctrine, à laquelle l'étude du caractère romain nous amène, c'est celle que Michelet a toujours professée ; il la tenait de Vico, qui fut son premier maître. « L'humanité est son œuvre à elle-même », avait dit Vico ; « ce qui signifie, ajoute Michelet, que les peuples se font, vont se créant de leur énergie propre, s'engendrant de leur âme et de leurs actes incessans. » L'histoire romaine, dont il s'occupa d'abord, le confirma dans ce sentiment. Aussi ne s'en est-il jamais écarté, et il a pu se rendre ce témoi-

gnage que pendant trente-cinq ans, dans l'immense labeur de son *Histoire de France*, il a marché d'âge en âge, toujours à cette lumière. C'est un de ses plus grands mérites, et peut-être le charme principal de ses écrits, qu'il y a mis dans tout son jour ce qu'on ne veut plus voir aujourd'hui : l'action de l'homme dans l'humanité.

VI

Quand on lit l'histoire de Rome, surtout dans un récit animé et rapide, comme celui de Michelet, il faut se tenir en garde contre une illusion à laquelle il est facile de céder. Les événemens y sortent si naturellement les uns des autres et avec un enchaînement si logique que nous sommes exposés, si nous n'y prenons garde, à y faire la part du calcul et des combinaisons trop belle, et à en supprimer le hasard. Cette merveilleuse série de conquêtes, qui commence aux portes de Rome pour ne s'arrêter qu'aux limites du monde civilisé, nous paraît être la réalisation d'un plan conçu dès le premier jour et qu'on n'a jamais cessé de poursuivre. On suppose que le sénat de Romulus, ce conseil de quelques pâtres qui délibéraient dans un pré (1), a rêvé la conquête de l'univers et s'est mis tout de suite en marche pour exécuter son dessein.

C'est bien ce que, plus tard, Rome voulut persuader au monde, et ce qu'elle se persuada peut-être à elle-même. Les Grecs aussi, ceux du moins qui étaient ses amis et ses obligés, qui fréquentaient la maison des grands seigneurs et vivaient de leurs libéralités, soutenaient volontiers la même opinion. C'était une façon de répondre à ceux de leurs compatriotes qui, pour flatter les haines des rois de l'Orient, dont ils étaient les protégés, et entretenir leurs espérances, affirmaient que les Romains ne devaient leurs succès qu'à la fortune, et que le hasard pouvait leur reprendre ce que le hasard leur avait donné. Ceux-là certainement avaient tort, mais il n'est pas probable non plus que le sénat, dont la principale qualité fut toujours la sagesse et la raison, qui n'entamait rien de démesuré, ait conçu, dès le temps des rois, des plans gigantesques où l'univers entier était compris. Quand les Romains ont construit cette belle voûte d'égout que nous admirons encore près du Forum, ils voulaient faire un ouvrage solide, mais je ne crois pas.

(1) *Centum illi in prato sæpe senatus erant.* Properce, IV, 1, 14.

quoi que dise Montesquieu, que déjà « ils songeaient à bâtir la Ville éternelle. » Comme il arrive ordinairement, une guerre les menait à l'autre, et leurs prétentions grandissaient avec leurs victoires. Il est naturel que leur ambition n'ait pas dépassé d'abord la péninsule. C'est la possession de la Sicile, une terre italienne, qui les mit aux mains avec les Carthaginois; et ce qui prouve bien qu'ils n'avaient pas prémédité cette guerre, c'est qu'ils l'ont commencée sans avoir une marine suffisante. Ils savaient pourtant qu'on ne pouvait vaincre Carthage que sur mer. Je crois donc que Mommsen a raison quand il suppose que les idées de domination universelle leur sont venues seulement quand ils ont mis le pied hors de l'Italie. Une fois la mer passée et les Alpes franchies, il ne leur a plus été possible de s'arrêter. Chaque conquête, pour être sûre, les forçait à entreprendre une conquête nouvelle, et ils poussèrent devant eux tant qu'il resta quelque ennemi qui pût les inquiéter.

Cette marche audacieuse, qui, avec une sorte de régularité, et sans aucun arrêt, les a menés si loin, est un des spectacles les plus étonnans que puisse s'offrir un esprit curieux. Michelet nous le présente avec une sorte d'entrain et de joie. Quelles que soient en général ses sympathies pour les peuples vaincus, ici on voit bien qu'il est du côté du vainqueur. C'est qu'en somme sa cause est celle de la civilisation; il lui sait gré d'avoir arraché à la barbarie l'Espagne, la Gaule, la Bretagne, l'Afrique, les pays du Danube; même la défaite de la Grèce et des royaumes helléniques de l'Asie ne paraît pas trop le chagriner. La Grèce s'était épuisée dans des querelles misérables et elle avait fait un si mauvais usage de sa liberté qu'elle ne méritait guère de la conserver. Quant à l'Orient, il était réservé à de plus grandes destinées, il allait enfanter une religion nouvelle; mais, auparavant, il fallait « que ce monde sensuel, ce monde de chair mourût pour ressusciter plus pur dans le christianisme », et comme la victoire d'Auguste sur Antoine et Cléopâtre, précipitant sa fin, hâtait sa résurrection, Michelet lui était favorable. C'est sur ces grandes perspectives que s'achève son histoire, et elle nous laisse les yeux tout éblouis des lumières dont il éclaire l'horizon. Je me souviens que, dans nos classes, nous savions tous par cœur cette page qui termine son livre : « La veille du jour où Antoine devait périr, on entendit dans le silence de la nuit une harmonie de mille instrumens, mêlée de voix confuses, de danses de satyres et d'une

clameur d'Évoé; on eût dit une troupe de Bacchantes qui, après avoir mené un grand bruit dans la ville, passait au camp de César. Tout le monde pensa que c'était Bacchus, le dieu d'Antoine, le dieu d'Alexandre et d'Alexandrie, qui l'abandonnait sans retour et se livrait lui-même au vainqueur, et en effet, les temps étaient finis... l'humanité allait soulever sa tête de l'ivresse et rejeter en rougissant le thyrse et la couronne de fleurs, etc. »

Quelque trente ans après, Michelet fut ramené à son *Histoire romaine* pour en donner une édition nouvelle. A ce moment, cette fin, qui nous avait charmés, lui déplut beaucoup. Dans l'intervalle ses idées avaient changé; il n'était plus d'humeur à célébrer « la défaite du vieil Olympe » et à se réjouir « que le dieu de la nature fût dompté par le dieu de l'âme. » Il avait rompu avec « les vieilles idolâtries », et trouvait qu'il leur faisait beaucoup trop d'honneur dans son livre. Il s'en voulait mortellement de tout le bien qu'il avait dit d'Auguste et de César. César surtout, ce grand charmeur auquel ni les hommes ni les femmes ne résistaient, l'avait trop séduit. N'avait-il pas été jusqu'à dire que, « par la libéralité de son esprit, par sa magnificence, par ses vices même, César était le représentant de l'humanité contre l'austère esprit de la République, et qu'il méritait d'être le fondateur de l'Empire, qui allait ouvrir au monde les portes de Rome? » Michelet se reprochait ces paroles comme un crime. C'est qu'alors (1866) l'empire était ressuscité chez nous, et que le césar nouveau faisait tort à l'ancien. Michelet ne pouvait plus supporter cette idole qu'il s'était faite. Reprenant alors la belle maxime de Vico : « L'humanité est son œuvre à elle-même », dont il avait fait sa règle, il lui donne une interprétation nouvelle. « L'humanité se fait, cela veut dire encore que les masses font tout, que les grands noms font peu de chose, que les prétendus dieux, les géans, les Titans (presque toujours des nains) ne trompent sur leur taille qu'en se hissant par fraude aux épaules dociles du bon géant, le peuple. » Il a donc commis une faute grave en grandissant César hors de proportion, et il en demande pardon au public.

Mais non; Michelet n'est pas si coupable qu'il le croyait. Les éloges qu'il donne à César n'ont rien d'excessif; il n'est pas vrai que ce ne soit qu'un « faux grand homme », et encore moins qu'il n'y ait pas de grands hommes et que la légende qu'on leur fait ne soit qu'un tissu d'exagérations et de mensonges. Quant à l'Empire romain, que Michelet enveloppe ici dans la condamnation dont il

frappe Auguste et César, il a prouvé surabondamment, par l'admirable tableau qu'il a tracé des derniers temps de la République, que Rome n'y pouvait pas échapper; c'était un malheur inévitable, et, dans tous les cas, si les contemporains ont pu s'en plaindre, la postérité n'y a pas perdu. En 1866, jugeant l'Empire ancien avec les préventions que lui causait le nouveau, il l'accusait « d'avoir passé sur l'univers le niveau de la honte et l'égalité du néant » ; il était plus juste, trente ans plus tôt, quand il disait : « Si chaque arbre se juge à ses fruits, on peut affirmer qu'un gouvernement qui a donné les lois dont le monde vit depuis deux mille ans, ce gouvernement, pris dans son ensemble, restera, malgré les Caligula, les Néron, les Caracalla et autres fous sanguinaires, un bienfait pour l'humanité. » Voilà la vérité. C'est l'Empire qui a fait l'unité du monde; c'est par l'Empire que nous nous rattachons directement à Rome : nous autres surtout, nous ne pouvons pas l'oublier.

Michelet, du reste, ne l'oubliait pas; personne peut-être n'a mieux compris ce que nous devons à Rome. Je suppose qu'il aurait été fort surpris d'entendre dire ce qu'on répète autour de nous, ce que tant de gens acceptent comme une vérité démontrée : que c'est perdre notre temps que de nous occuper de cette antiquité lointaine, que cette étude est de celles qui ne servent qu'à contenter notre curiosité, que nous avons d'autres choses à faire et qui nous tiennent de plus près. Il pensait que rien ne nous est plus nécessaire que de savoir nos origines, et que nous tenons de Rome la plus grande partie de ce que nous sommes; il s'était bien aperçu que, quand nous descendons en nous-mêmes, nous y trouvons un fond de sentimens et d'idées qu'elle nous a laissé, que rien n'a pu nous faire perdre, et sur lequel tout le reste s'appuie; et il en concluait que c'est à elle qu'il faut nous adresser, si nous voulons nous connaître parfaitement et avoir la pleine conscience de notre génie propre. Voilà pourquoi Michelet, qui rêvait d'écrire l'histoire de son pays, et qui en avait fait le but de sa vie, s'imposa la tâche d'étudier d'abord celle de Rome : il lui semblait qu'elles se complétaient toutes les deux, et que c'est la route naturelle d'aller de l'une à l'autre. — Il avait raison, et je crois bien qu'il sera toujours utile, avant d'aborder son *Histoire de France*, de lire son *Histoire romaine*.

GASTON BOISSIER.

SAINT-LAURENT

ET SAGUENAY

Pendant les premiers jours qu'il passe à Québec, le voyageur, ébloui par l'étendue majestueuse du Saint-Laurent, s'absorbe d'abord tout entier dans ce spectacle.

La suprême beauté de l'Amérique du Nord tient pour des yeux européens à ses lacs et à ses fleuves, à ses fleuves surtout. Nous avons d'aussi hautes montagnes, un littoral aussi pittoresque, des paysages qui ne le cèdent à aucun, mais nous ne savons pas ce que c'est qu'un grand fleuve tel que le Mississipi ou le Saint-Laurent. Encore ne peut-on comparer les rives basses, mouvantes, sans consistance et sans dessin, du père des eaux, comme il m'est apparu en Louisiane, roulant son limon jaunâtre à travers les savanes et les champs de cannes, au cours superbe de son rival encadré par les belles découpures des Laurentides.

Faites le guet du haut de ce poste d'observation qu'offre sur toute sa longueur, — 1 400 pieds du nord au sud, — la terrasse qu'on nomme indifféremment du nom de lord Durham qui la commença ou de lord Dufferin qui l'agrandit, mais que les Québecquois préfèrent appeler la terrasse de Québec. Si c'est le matin, le soleil monte lentement au-dessus de la nappe frémissante L'infinie fraîcheur, le calme souverain des tons de rose, humides et veloutés, qui semblent sortir de l'eau comme une nymphe sort du bain, forment un violent contraste avec tout le noir de la basse ville grouillante de commerce; celle-ci s'accroche aux remparts, blottie sous l'orgueilleuse falaise, entre le rocher qui la repousse et le fleuve où elle déborde sous forme de navires et de radeaux.

Tout le jour vous emplissez vos yeux du mouvement des bateaux à vapeur et à voile, vous regardez glisser ces innombrables flottilles de bois de charpente qui représentent des forêts abattues, et vous jouissez des effets de lumière sur les montagnes qui, pour n'être pas bien hautes, n'en sont pas moins belles par la structure hardie et par la couleur. Le soir va-t-il tomber, vous voyez chaque fois un prodige nouveau se passer dans le ciel; ce sont les sommets lointains qui s'empourprent, qui flamboient de mille buissons ardens; c'est un horizon embrumé, strié de gris bleu, de jaune rosâtre, avec des nuages bas qui couvrent les dernières cimes et des reflets de cuivre plaqués parmi tout ce gris transparent dans les flaques d'eau du port où la marée est basse. Puis le crépuscule vient simplifier les lignes sévères des hauteurs de Lévis, avec leurs grands bâtimens, forts, couvens ou églises qui ressortent en un relief sombre et puissant sur le bleu éteint du ciel, tandis qu'à vos pieds, bien au-dessous de vous, scintillent tous les feux allumés le long des quais ou dans les rues tortueuses que relient entre elles les escaliers si bien nommés casse-cou.

Cette plate-forme où vous êtes comme aux premières loges, longe le bord de la falaise, sur le site même de ce qui fut le château Saint-Louis, et l'hôtel colossal qui se dresse à la place de celui-ci ne peut suggérer aucune des fâcheuses réflexions que provoquent le plus souvent les constructions modernes substituées à de nobles ruines. On dirait tout de bon une forteresse, non pas précisément du moyen âge, ce qui nuirait par trop au confort intérieur, mais du commencement de la Renaissance, de ce temps même où Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent pour la première fois. Il n'introduisit pourtant pas au Canada en 1534 l'élégante architecture patronnée par François Ier son maître; il n'eut pour s'abriter que de pauvres cabanes d'écorces et, si j'en crois l'intéressante étude de M. Ernest Gagnon (1), avec les plans qui l'illustrent, le château bâti par Samuel de Champlain sous Louis XIII, même après sa reconstruction en 1700 par le comte de Frontenac, était loin d'égaler l'auberge monumentale, œuvre de M. Bruce Price. Le nouveau « château Frontenac » a du reste reçu jusqu'à un certain point la consécration des siècles, puisqu'une pierre vénérable des anciens murs, portant la croix de Malte avec le millésime 1647, est encastrée dans une de ses portes.

(1) *Le fort et le château Saint-Louis*, étude archéologique et historique, par Ernest Gagnon; Québec, 1895.

L'ensemble de l'édifice produit un effet imposant et trompeur.

Elle est tout entière comme à vous seul, cette grande terrasse de Québec, aux premiers jours de mai, quand les cinq kiosques espacés de distance en distance n'abritent encore aucun orchestre. Vous y marchez dans le silence jusqu'au point où elle rejoint le jardin du gouverneur. Là s'élève un monument unique par l'idée généreuse qui l'inspira, la colonne dédiée aux mânes réunis de deux glorieux adversaires tués le même jour : Montcalm et Wolfe. L'inscription gravée sur le marbre est celle-ci :

Mortem Virtus Communem, Famam Historia,
Monumentum Posteritas Dedit.

Et elle est juste. Ces deux héros sont frères au fond : le même dévouement au service de la patrie les anima jusqu'au bout et leurs dernières paroles se ressemblent, le général anglais ayant loué Dieu qui lui permettait d'apprendre avant de mourir la fuite de l'ennemi, le Français ayant béni la mort qui l'empêchait de voir Québec se rendre.

A l'extrémité sud, vous êtes au-dessous de la citadelle, du haut de laquelle vous découvrez des étendues de pays si vastes qu'au delà c'est la fin de toute civilisation, pensée qui vous fait battre le cœur. Il n'y a rien d'aussi émouvant peut-être que cette proximité pressentie de la vie sauvage encore possible dans un pays qui, grand comme la moitié de l'Europe, n'a guère que six millions d'habitans. Libre à vous de monter vers cette impression vertigineuse par des glacis et des degrés sans nombre. Là-haut tout serait moderne et anglais, portes, redoutes, bastions, si l'architecture militaire, semblable chez tous les peuples, ne donnait, quelle qu'en fût la date, l'illusion du passé. D'ailleurs, certains restes de remparts et de batteries aux pièces démontées sont français. Vous vous sentez enveloppé des souvenirs de France sur le site même de ce vieux château Saint-Louis dont le canon tonnait dans toutes les grandes circonstances : à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, pour une procession de reliques, pour la conversion d'un chef sauvage; Frontenac chargea sa bouche énergique et grondeuse de répondre aux premières sommations d'un envoyé de l'Angleterre : « Dites à votre maître qu'il fasse du mieux qu'il pourra comme je ferai du mien. »

Des scènes participant du roman et de la légende, qui sont de l'histoire pourtant, vous reviennent à l'esprit sous forme de

tableaux vivement colorés, tandis que vous parcourez sur la terrasse Durham des kilomètres de planches.

En même temps les flots rapides du Saint-Laurent vous content d'étranges choses, auprès desquelles les faits et gestes des humains semblent tout petits : quel bond formidable, par exemple, il a fait du haut des rochers du Niagara! quels espaces presque impossibles à mesurer il parcourt depuis sa source, sous les noms différens qui le déguisent, et sa fuite impétueuse à travers les grands lacs! Ce géant parmi les fleuves est lui aussi un allié de la France, en quelque sorte, car, portés par lui, les premiers pionniers devancèrent sur le continent américain les Anglais chevaucheurs de l'Océan qui les déposa plus tard de l'autre côté des monts Alleghanys. Quelle route vraiment royale! Peu à peu l'envie de la parcourir à votre tour vous prend avec une force irrésistible. Comparativement rétrécie sous la ville qui lui avait emprunté le nom de *détroit*, elle s'élargit ensuite jusqu'à ne plus permettre au regard de l'embrasser d'un bord à l'autre et, en atteignant le golfe, elle rivalise presque de taille avec l'Océan qui la reçoit.

Je n'aspirais pas pour ma part à suivre « la grande rivière » jusque-là, mais une masse bleuâtre et sourcilleuse, qui semble fermer l'horizon, m'attirait comme un aimant; je rêvais de dépasser cette barrière qu'on me disait être le cap Tourmente, d'atteindre le Saguenay, ce mystérieux affluent du Saint-Laurent, roulant ses eaux noires à travers des régions qui passèrent longtemps pour fantastiques. Deux fois par semaine, un bateau décoré de ce nom tentateur, le *Saguenay*, quittait le port de bon matin, sous mes yeux; non pas un de ces superbes bateaux qui, tout l'été, sont quotidiennement au service des touristes, — ceux-là n'avaient pas encore commencé leur va-et-vient habituel, — mais un petit vapeur plus modeste, que prennent, faute de mieux, les gens du pays, allant à leurs affaires. Au milieu de ces gens-là, je me trouvai embarquée le 11 mai 1897, à ma propre surprise et sans savoir très bien où j'allais. N'importe! les guides intelligens et courtois ne manquent pas en Canada, et ces guides-là portent presque toujours une soutane. Je rencontrai à bord un prêtre qui ressemblait de visage à M. Renan et qu'on me présenta comme le supérieur du séminaire de Chicoutimi. Véritable bonne fortune pour moi, car M. l'abbé Huard a vu des choses si nouvelles sur la côte nord du bas Saint-Laurent, et surtout son œil perçant de

naturaliste a su si bien les observer, que je donnerais pour son excursion en Labrador plus d'un voyage autour du monde. Tous les souvenirs dont il me fit part obligeamment, dans une longue journée de causerie à bâtons rompus, sont publiés maintenant avec beaucoup d'autres ; ils ont été imprimés à Montréal et on peut se les procurer à Paris (1), mais il manquera au lecteur, pour les goûter comme je le fis, d'être sur le Saint-Laurent même et de pouvoir se dire, en écoutant les plus curieuses histoires de missionnaires et de sauvages, de chasse, de pêche, etc. : « Il ne tiendrait qu'à moi d'aller lier connaissance avec les Montagnais et les Hurons, de pousser jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux, et, si j'en avais le goût et la force, de chasser le loup marin. A moins que je ne préfère pourtant une visite à Anticosti ! »

M. l'abbé Huard en revient. Tout le monde sait qu'un millionnaire parisien s'est rendu acquéreur, en 1895, de cette île, abandonnée comme l'un des points les plus ingrats et les plus inabordables qui soient au monde ; mais ce qu'on ignore peut-être, c'est l'importance de l'œuvre accomplie déjà par M. Menier dans ses États : le mot n'a rien d'exagéré, bien que le nouveau propriétaire reconnaisse la suzeraineté de la reine d'Angleterre. Il peut promulguer toute sorte de décrets et a déjà fort heureusement défendu l'usage des boissons fermentées, combattant ainsi avec énergie le seul vice du Canadien, vice plus qu'ailleurs excusable dans ces régions très rudes où il faut à tout prix se réchauffer. Il a aussi interdit la chasse et la pêche, pour assurer le repeuplement des eaux et des forêts.

Comprenant à merveille les besoins et les intérêts de la population, n'hésitant pas en outre devant de grosses dépenses, M. Menier réussira très probablement dans son entreprise, l'une des plus passionnantes qui puissent tenter un homme d'imagination, car tout est à créer. Depuis la mort de Jolliet, à qui Louis XIV en avait fait don, pour le récompenser d'avoir découvert le pays des Illinois et parcouru la baie d'Hudson, cet endroit déshérité a été livré à lui-même. Il n'est connu que par ses naufrages et par la légende du fameux Gamache. Une exploration a prouvé que ce sol de 135 milles de long sur plus de 30 de large possédait cependant une valeur indiscutable au point de vue des pêcheries, des forêts et de l'élevage. Le revers de la médaille, c'est que pen-

(1) *Labrador et Anticosti*, par l'abbé V.-A. Huard, 1892 ; Roger et Chernoviz, 7, rue des Grands-Augustins.

dant cinq mois de l'année au moins la mer rend difficiles les communications postales ; un autre inconvénient grave, c'est l'impossibilité de pénétrer l'été dans l'intérieur de l'île gardé par de terribles moustiques...

Décidément je laisse Anticosti à ceux qui ont le pied marin et le cuir à toute épreuve; l'île d'Orléans, en face de laquelle stationne notre bateau, me plairait davantage, bien qu'elle n'ait pas encore la joyeuse parure de pampres qui lui valut de la part de Cartier un nom mythologique, Isle de Bacchus. On y récolte toujours de bon vin qui se vend cinq francs le gallon de deux litres, mais ni les vignes, ni les vergers n'y verdoient le 11 mai; à peine si quelques saules précoces prêtent à la rive une pâle apparence de végétation naissante, pareille à une fumée légère d'un gris plus vivant que les bois dénudés d'alentour.

Nous sommes au niveau de la ville basse de Québec. Elle aussi, comme les escarpemens de la citadelle, a ses annales guerrières; c'est là qu'échoua la tentative hardie faite par les États-Unis au lendemain de leur Révolution pour entraîner le Canada dans les mêmes voies. Un instant la colonie eut à portée de la main son indépendance; elle n'en voulut pas. Les classes dirigeantes ne trouvaient aucun avantage à entrer dans une confédération étrangère et protestante où s'effacerait leur nationalité ; elles préférèrent, puisqu'il fallait opter, rester fidèles à une monarchie si lointaine qu'elle était par cela même moins menaçante pour les vieilles institutions catholiques et françaises. Québec, la capitale, fut le foyer de ce mouvement réactionnaire; elle trancha la situation alors que le reste du pays se partageait entre les Américains vainqueurs et les Anglais aux abois, ce qui fut très près de produire une guerre civile. J'aperçois du bateau le quartier Champlain, défendu alors par des batteries et par des barricades, le bout de la vieille rue du Saut-au-Matelot où le fameux Arnold eut la jambe fracassée, et cette autre petite rue où tomba mort Montgomery. Sans la résistance dont cet événement fut le prélude, le Canada serait aujourd'hui République.

— Vous vous êtes battus pour rester colons au lieu de passer à l'indépendance. Soyez donc esclaves! dit durement La Fayette aux gentilshommes canadiens prisonniers à Boston.

Il ne comprenait pas. Les Canadiens ne sont esclaves que de leurs croyances et de leurs préjugés. Les excès de notre révolution seuls ont pu les consoler de ne plus être à nous. Ambitieux de

garder les vieilles coutumes, comme d'autres peuvent l'être d'acquérir de nouveaux droits, ils mènent encore la vie patriarcale et se montrent par conséquent favorables aux monarchies. L'intervention d'un Dieu paternel et protecteur se mêle à tous les faits enregistrés dans leur histoire, qu'il convient de lire comme la légende dorée, car chaque succès sous la plume des Jésuites est un miracle salué d'un *Te Deum*, et chaque revers est accepté comme châtiment avec respect et componction.

Le *Saguenay* cependant s'est mis en marche, et la matinée est assez claire pour me permettre de ne rien perdre du panorama grandiose de la rade. Presque aussitôt après Québec commence la ligne blanche du village de Beauport dont les maisons se suivent à la file, en une longue procession. J'admire de face la cataracte écumeuse de Montmorency. A si longue distance, son rugissement ne se fait pas entendre. Elle m'apparaît muette, immobile, sans un pli, sa nappe élégante tendue dans l'espace à la façon d'un grand voile blanc. Ensuite c'est la côte fertile de Beaupré; nous n'en voyons rien, sauf le sommet du mont Sainte-Anne, car notre bateau est entré dans la partie du fleuve qui, partagé comme en deux branches, court ici, entre l'île d'Orléans et la rive sud; de ce côté il a trois lieues; de l'autre, il est moins large, mais je commence néanmoins à comprendre ce qui, dans ma jeunesse, où l'on n'apprenait de la géographie que les détails inutiles, me pénétrait de stupeur : le Saint-Laurent verse par heure dans la mer une masse d'eau évaluée à 600 millions de mètres cubes.

Sur la côte sud on me nomme les villages : Beaumont, Saint-Michel de Bellechasse, Saint-Valier; sur le rivage de l'île d'Orléans, Saint-Jean, Saint-François. Les saints sont partout en majorité. Devant la Pointe à Blin, un ingénieur du pays qui cause avec nous, rappelle que ses ancêtres s'établirent à cette place en 1680 et lui laissèrent leur nom. Aussitôt je me mets à le regarder avec autant d'intérêt que s'il eût pu me donner *de visu* des nouvelles de Frontenac en personne. Les origines des familles canadiennes sont parfaitement établies, grâce aux registres des paroisses d'après lesquels a été fait le dictionnaire généalogique, très complet, de l'abbé Tanguy.

Au cours de la conversation, quelqu'un m'assure qu'il reste encore sur la côte de Beaupré beaucoup de familles qui possèdent les terres données à leurs aïeux par Louis XIV et que nulle

part on ne trouverait aussi semblable à lui-même le paysan normand de ce temps-là.

On partait beaucoup de la Normandie, en effet, quand ce n'était pas de la Bretagne ou du Poitou, de la Saintonge, de l'Aunis, du Perche; on s'embarquait à Dieppe, à Saint-Malo, à la Rochelle. Les mots de patois rappellent ces trois provinces : *brayer le lin*, *grouiller*, *itou* pour aussi, *câline* pour coiffe, la *brunante* pour la brune, le *sorouet* pour le sud-ouest, *butin* pour vêtemens, meubles ou effets quelconques, les *cordeaux* (la bride) d'un *quevalle* (un cheval). Le laboureur qui *touche* dit *hu dia! L'endormitoire vous prend* (vous vous endormez), aurait ravi George Sand. Des mots de marin se mêlent à ces archaïsmes : *embarquer*, *débarquer* pour monter en voiture ou en descendre, *arrimer* ou *amarrer* son tablier. Quelques expressions sont détournées de leur sens, comme *carriole*, qui au Canada signifie traîneau, tandis que le nom de *traîneau* s'applique seulement à la schlitte. Tous les oiseaux sont du *gibier*, langage de chasseur; l'abbé Huard parle d'un enfant qui traitait de *gibier* le Saint-Esprit sous forme de colombe. Il trouve jolie l'ellipse qui fait dire : *j'ai hâte à dimanche*, au lieu de : j'ai hâte d'arriver à dimanche, et ne doute pas que le Roi-Soleil n'ait prononcé : — L'État, c'est moué.

Décidément la journée sera belle, mais il fait froid, mes fourrures ne sont pas de trop. Les hommes n'ont garde de laisser leurs pipes s'éteindre. Ils pensent évidemment, comme jadis Cartier, quand il emprunta l'usage du tabac aux sauvages, « qu'il est bon de se remplir d'une fumée chaude ». D'ailleurs la tentation de fumer une pipe est inséparable chez le Canadien de la flânerie, à ce point qu'il dit *fumer* pour *flâner*. Le Comte de Paris fut fort amusé des termes dans lesquels on lui conseilla de voir la population rurale : « Fumez donc chez les petites gens. » Cet usage invétéré de la pipe donne même à beaucoup de physionomies une expression particulière; les coins de la bouche sont fléchissans et le tuyau a creusé au milieu de la lèvre inférieure comme une petite rigole. Mais je ne laisse pas fumer en repos M. le Supérieur du séminaire de Chicoutimi.

Il continue d'être victime de la fureur interrogante dont je me rends toujours coupable en voyage pour peu que je rencontre un partenaire de bonne volonté. Mettre la main sur un naturaliste, quelle aubaine! Je l'exploite donc sans remords. Il a fallu qu'il m'énumérât toutes les différentes espèces de conifères qui

seuls jusqu'ici mettent de la verdure dans le paysage; cèdres, sapins, mélèzes, épinette noire, grise, blanche et rouge, celle-ci décimée par une de ces maladies qui n'épargnent pas plus les plantes que les humains; il a fallu qu'il m'initiât à l'industrie du sucre d'érable, traité à peu près comme chez nous on traite la résine, le sirop s'échappant par un trou percé dans l'arbre; et je ne me lasse pas de le questionner sur les paroisses qui se succèdent le long du rivage. Rien ne vaut une promenade sur le Saint-Laurent pour initier le voyageur à ce qui est en vérité la clef de voûte de l'histoire du Canada, car chaque paroisse remplace la seigneurie de jadis et les églises ne représentent pas seulement la maison de Dieu, mais encore le pouvoir et la protection qu'exerçait jadis le gentilhomme à l'égard de ses « censitaires ». Gentilhomme, on dirait que chaque fermier l'est un peu à sa manière. Sans aucune revendication envieuse d'égalité, il n'admet pas plus que tout autre Américain les distinctions de classes; un habitant, comme on l'appelle, en vaut un autre. Certes, l'habitant a beaucoup plus d'aisance que le paysan de France; il est maître de soixante à quatre-vingts arpens qui, de même que les concessions jadis accordées par le roi, commencent aux riches terres d'alluvion du rivage pour continuer en profondeur jusque sur la montagne, ce qui lui assure des prairies et du bois. Sa maison est fièrement isolée au milieu du domaine; point de ces agglomérations qui indiquent chez nous un village et dont le roi souhaitait en vain qu'on prît l'habitude dans sa colonie pour que pussent être mieux concentrés les moyens de défense et d'autorité. Toutes ces demeures rurales s'égrènent à d'assez longs intervalles comme les perles d'un chapelet; on y vit largement, l'épargne ne comptant pas parmi les vertus de l'habitant, si français qu'il soit. C'est même avec le goût fréquent de l'aventure, la différence essentielle entre ces paysans et les nôtres auxquels d'ailleurs ils ressemblent comme des frères. J'en faisais la réflexion tout à l'heure encore en descendant pour déjeuner à l'étage inférieur du bateau où ils sont nombreux. Le contact des Indiens a plus fortement agi sur eux qu'on ne pense, et toutes les fois que se produit un mélange de sang entre les deux races, on voit sortir de cette alliance le type toujours prêt à revivre du coureur de bois. Si de certains noms demeurent attachés à la même terre depuis deux siècles, combien d'errans incorrigibles, en revanche, ont l'habitude de vendre leurs biens aussitôt qu'ils sont en plein rapport et de pousser plus

loin pour le plaisir de défricher des terres encore incultes. Beaucoup s'en vont aux États-Unis louer leurs bras et gagner de l'argent; mais, qu'ils reviennent ou non, ils ne se laissent pas absorber un seul instant par l'élément yankee, ils emmènent souvent leur prêtre avec eux, ils conservent toutes leurs habitudes françaises, ils ne quittent jamais des yeux le clocher de la paroisse.

Ce mot sacré de paroisse représente bien des choses fondamentales; il ne faut pas oublier que Louis XIV institua le régime féodal dans la Nouvelle-France. Il existe encore, sauf que le curé a remplacé le seigneur. Celui-ci n'obtenait de terres, en récompense de ses services ou en considération de sa naissance, qu'à charge par lui d'y établir un nombre déterminé de colons dans un certain délai. S'il manquait à cette obligation il était déchu de son privilège. Très favorable à l'agriculture, Louis XIV anoblissait volontiers ceux qui s'y livraient avec zèle; il savait flatter ainsi la passion des Canadiens pour les titres, et Colbert poussait aux mariages précoces, envoyant à cet effet des cargaisons de « filles d'honneur » dont les religieuses prenaient soin. Le pli en est resté. Le Canadien se met en ménage presque avant d'avoir de la barbe au menton, il a beaucoup d'enfans dont le travail l'aide à s'enrichir; tous les douze ans, d'après les recensemens, la population est doublée; et elle ne pourra jamais être assez nombreuse pour exploiter toutes les terres en friche qui à l'ouest attendent des bras. Il n'est plus question des seigneurs qui s'éloignèrent devant la domination étrangère; leurs manoirs sont généralement habités aujourd'hui par une bourgeoisie dans les rangs de laquelle se recrute la partie la plus distinguée du clergé, seul maître de la situation. Une même famille donne parfois deux ou trois religieuses et autant de prêtres. C'est grâce à la vigilance des uns et des autres que la langue, la loi civile, les mœurs françaises ont été conservées, et, si l'étranger de passage trouve l'Église un peu absolue, un peu intransigeante dans sa manière d'agir, c'est qu'il oublie combien s'est imposée longtemps la nécessité de veiller à ce que les vaincus ne devinssent pas Anglais, catholique étant ici synonyme de Canadien français. Aussi quelle ferveur religieuse chez ces obstinés patriotes! Il faut faire trois, quatre lieues pour ne pas manquer la messe, à cause de la dispersion des fermes, et on ne la manque guère, fût-ce pendant les grandes tempêtes hivernales. On s'y rend en voiture, c'est encore facile, mais plus loin sur la côte, là où l'on

n'a plus de chevaux, comme le raconte M. l'abbé Huard, là où nul service de bateau ne peut être organisé l'hiver, on se fait traîner par les chiens. Chaque famille en a une demi-douzaine qui, attelés à un *cométique*, courent sur la glace à une allure endiablée, semblables à des loups quand ils sont de race pure. Et on ne les nourrit qu'une fois par jour, le soir, de débris de poisson; ils s'acquittent de leur besogne à jeun. Gens et bêtes sont durs, laborieux, intrépides.

Que dire de la vie des prêtres en ces parages, obligés d'aller dans la neige sur leurs raquettes porter au loin les sacremens? Il y a deux curés de campagne à bord, deux rustiques, l'un déjà vieux, affligé d'une jaunisse dont il ne guérira pas, grelottant sous son manteau râpé, l'autre plus jeune, au visage un peu farouche, littéralement tanné par les intempéries; avec une vieille soutane couleur de rouille, des souliers qu'on ne cira jamais, un chapeau informe battu par la pluie, une petite pipe courte au coin des lèvres, le pareil en apparence des paysans de l'entrepont. Ils ne payent pas de mine, mais le respect qu'ils m'inspirent après ce que je viens d'entendre est voisin de l'attendrissement. Tels furent les missionnaires qui au XVIIe siècle allaient en barque d'une paroisse à l'autre avec un autel portatif célébrer les saints mystères et évangéliser les sauvages. Ils ont des successeurs qui mènent la même vie et qui font l'école aux Montagnais. Les adultes parmi ceux-ci savent généralement lire. L'abbé Huard assure qu'ils transmettent les leçons des « robes noires » à leurs enfans, tout en courant les bois, et il approuve qu'on ne fournisse aux lettrés de cette espèce que des livres imprimés en leur langue.

Nous avons atteint l'extrémité de l'île d'Orléans, la plus grande d'un archipel aux aspects variés; d'autres îles, bien connues des chasseurs qui vont y tuer toute sorte de gibier aquatique, éparpillent des taches de verdure sur l'immense miroir où nous glissons en laissant derrière nous un sillage lumineux. On les croirait toutes petites, mais il s'y trouve des *battures* que le flot découvre à marée basse et d'excellens pâturages. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu tirent des ressources considérables de l'île aux Oies qui leur appartient depuis 1714. Amusante coïncidence : un rocher qui s'y dresse, bien exposé au midi et creusé de vasques naturelles, s'est de tout temps appelé l'Hôpital, parce que les animaux malades ou blessés s'y rassemblent.

Le Saint-Laurent a maintenant sa largeur entière, six lieues; le cap Tourmente est tout près, on dirait une forteresse; l'été, il se pare de feuillage, mais je l'aime ainsi dépouillé, aride, avec son nom sinistre. Les Laurentides atteignent là deux mille pieds de haut : tandis que l'horizon, sur la rive opposée, va toujours en s'abaissant, en s'effaçant, elles se rapprochent du fleuve au nord, l'encadrent de leurs anguleuses saillies, y baignent leur grande ombre sévère. Les paysages de Norvège admirés chaque année au *Salon* peuvent donner l'idée de ces falaises de granit qui trempent dans l'eau, portant çà et là un bouquet de sapins, plus souvent toutes nues. Le soleil, devenu très brillant depuis midi, ajoute à l'effet du décor; il fait étinceler sur les pentes polies le flot précipité d'une cascade, résultat de la fonte des neiges. D'autres veines de neige restent solides encore, figées dans un pli de la montagne; partout des traces d'avalanche.

Nous voyons par le journal de Montcalm, arrivant de France en 1756 pour défendre la colonie, combien l'impressionna le même spectacle, rencontré dans la même saison. Tout ce qu'il avait entendu dire du Saint-Laurent lui parut dépassé. Il ne put se retenir d'aller à terre et descendit à Saint-Joachim où l'on nous montre de loin la belle habitation de campagne des archevêques de Québec, ouverte pendant les vacances aux professeurs et aux élèves du séminaire. Les trois frégates, la *Licorne*, la *Sauvage* et la *Sirène* étaient arrêtées par les vents contraires et les officiers français, ennuyés d'une traversée de six semaines, ne songeaient qu'à gagner Québec au plus vite. Montcalm usa donc des voitures, charrettes et calèches, mais le saut de Montmorency, grossi par la fonte des neiges, lui barra le passage; il finit par arriver moins vite que la *Licorne* elle-même.

Les gens de Saint-Joachim étaient et sont encore des chasseurs émérites; ni canards, ni outardes ne manquent sur leur plage, et ils savent au besoin se servir du fusil contre un autre gibier; ils se distinguèrent dans la lutte suprême contre l'Angleterre, leur curé les accompagnant au feu pour donner l'absolution. Ne se sent-on pas en pleine chouannerie? Je suis récompensée en ce moment d'avoir lu l'abbé Ferland, bien que je le soupçonne d'être un peu romanesque; d'innombrables personnages animent pour moi, grâce à lui, le paysage. Toutes ces paroisses paisibles, du saut de Montmorency au cap Tourmente, m'apparaissent bouleversées par la guerre, les habitans courant

se cacher dans la montagne, enfouissant à l'orée des bois les objets trop lourds, conduisant leurs bestiaux dans les pâturages les plus retirés, emportant quelquefois les vieillards dans leur lit. Plus d'un enfant naquit à la belle étoile pendant cet exode, tandis que Montcalm tenait Wolfe en échec devant Québec. Il me semble assister au dernier acte : les paroisses revenues tristement, leur curé toujours en tête, au milieu de campagnes dévastées qui n'étaient plus françaises. Tout ceci se passait trois ans après l'impatiente et allègre arrivée que je viens de dire. Quel beau drame serré, mouvementé, plein de surprises on pourrait faire, en plaçant le dénouement sur ce champ de bataille des plaines d'Abraham où la mort frappa ensemble deux nobles victimes, le vainqueur et le vaincu! Le Canadien Fréchette a bien raison de s'écrier :

O notre histoire, écrin de perles ignorées!

Je distingue de moins en moins la série d'ondulations blanchâtres qui, à droite, indiquent les États-Unis; la rive gauche est toujours marquée par des promontoires à pic : le cap Rouge, le cap Gribaune, le cap Maillard, ainsi nommé en mémoire d'un missionnaire qui évangélisa les peuplades sauvages du Saint-Laurent. Sur un espace de près de trente milles, c'en est fait des paroisses; nous en rencontrons une seule, Saint-François-Xavier. Pourtant dans quelques petites anses s'accroupissent, comme pour permettre de mieux mesurer l'échelle de la montagne qui les surplombe, des huttes en bois, couleur de vieil argent, établissemens de pêche sans doute. L'ensemble de tout cela est d'un calme merveilleux et d'une austérité mêlée de douceur, car on sent même ici l'approche du printemps invisible, et cette impression qui se dégage, sans que la végétation s'en mêle, des sourires de l'eau et du ciel est délicieuse, en présence des traces de l'hiver qu'un coup de baguette magique fera disparaître demain peut-être. Nulle part le changement à vue des saisons ne s'effectue aussi vite qu'en Canada, et avec moins de transitions.

Une surprise, c'est l'apparition d'une ville de trois mille âmes sur cette côte inhospitalière autant que pittoresque, à un endroit fameux par ses tremblemens de terre. Quand je dis apparition, la ville se cache et s'abrite de son mieux dans un pli de la montagne, auprès de la rivière du Gouffre qui tire son nom de l'effrayante déchirure pratiquée dans les Laurentides par un cata-

clysme apparemment volcanique. Très loin d'elle, devant une longue jetée, s'arrête notre bateau; il y a un va-et-vient considérable de passagers et, tandis qu'ils montent ou descendent, je regarde avec admiration ce qui ressemble à un magnifique fond de lac fermé par des montagnes d'où descend par bonds et par cascades la rivière qui s'échappe entre deux caps dont l'un est le cap aux Corbeaux; ce nom sinistre veut dire que les naufrages fournissent ici une abondante pâture aux dépeceurs de cadavres. La mer, car le Saint-Laurent saumâtre et houleux est devenu la mer, forme en effet dans cette brèche un tourbillon redouté des chaloupes et des canots. Nulle part la traversée n'est plus dangereuse; les précautions prises l'indiquent. Il y a un phare sur la jetée, il y en a deux autres à trois étages coiffés de rouge devant l'île aux Coudres, située juste devant la terrible gorge où logent des démons, à en croire la tradition du pays. On peut voir dans les *Légendes canadiennes* de l'abbé H. R. Casgrain d'où leur vient pareille idée : c'est que la fureur des élémens semble se concentrer par esprit de vengeance, sur cette vénérable petite île où fut célébrée la première messe qui ait été dite au Canada :

« Le sixième jour du mois de septembre, raconte Jacques Cartier, vînmes poser à une isle pleine de beaulx et grands arbres de plusieurs sortes, et entre autres il y a plusieurs couldres franches que trouvâmes fort chargées de noisilles, aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et par cela nommâmes l'Isle ès Coudres. Le septième jour dudit mois, jour Notre Dame, après avoir ouï la Messe, nous partîmes de ladite isle pour aller amont ledit fleuve. »

Se bornant au nécessaire en voyageur sérieux, il n'ajoute pas que nulle part le fleuve n'est plus beau; les Câpes roides, comme on nomme cette partie des Laurentides, affectent la forme, sinon la hauteur de véritables pics. L'après-midi, à la fois humide et lumineuse, leur prête aujourd'hui des tons moelleux qui changent du bleuâtre au lilas; toutes les valeurs, tous les plans des premiers gradins sont si nettement soulignés qu'il semble que le regard puisse pénétrer dans les replis de chaque vallée, avec le rayon de soleil qui les caresse.

Tandis que se poursuit le débarquement, je pense, devant les bouées qui se balancent et les goélands qui rasent le flot d'une aile que l'on dirait doublée de fourrure blanche, à ce que doit

être la vie de ces gens-là pendant les longs mois d'hiver. J'ai deux amies à la baie Saint-Paul, deux pâles fleurs frissonnantes sur lesquelles soufflent ces vents cruels, deux jeunes religieuses franciscaines que j'ai rencontrées malades à l'Hôtel-Dieu de Québec. Belles autant l'une que l'autre, minées par le dur climat, par leur rude besogne, elles vivent ainsi dans un hospice de vieillards où, avec une angélique patience, elles rendent à des êtres tombés en enfance ou agités de folie sénile, vieux vagabonds, ivrognes invétérés, les soins les plus répugnans. La maison a peu de ressources et ses pensionnaires sont nombreux; il faut bien se priver. Elles se privent donc et elles en meurent. Je revois souvent ces grands yeux noirs dans de pâles visages, ce beau costume de pauvreté aux couleurs de celui qu'elles appelaient avec tendresse notre saint François; je les entends encore me dire avec leurs douces voix brisées à l'accent un peu traînant qu'entrecoupait souvent une toux rauque : « Il en sera de notre guérison ce que Dieu voudra. N'oubliez pas les petites Franciscaines. » Et il me semble que la neige luisante, là-bas, dans la noirceur des pins, porte leur deuil.

Peut-on imaginer de situation plus critique que celle du village des Éboulemens, si petit autour d'une grande église, battu par tous les vents, à mille pieds au-dessus du niveau de la rivière, entre la haute montagne qui le couvre de son ombre lourde, comme si elle se préparait à l'écraser, et la ville submergée, visible sous les flots, pour ceux qui savent voir, comme la ville d'Is dans la baie des Trépassés? Cette ville éboulée qui le précéda lui rappelle sans cesse combien le rivage est peu solide, aussi s'est-il perché très haut pour éviter le même sort, au risque d'être enlevé par les bourrasques de l'hiver. Les éboulemens datent de 1663, l'année des terribles tremblemens de terre qui furent considérés comme le châtiment d'une passion grandissante pour l'eau-de-vie contre laquelle Mgr de Laval dut fulminer des excommunications et appeler les vengeances du roi. Tout le Canada oscilla sous cette secousse comme un navire sur mer, les arbres s'entre-choquant de telle sorte que les sauvages croyaient la forêt entière prise d'ivresse. Pendant des semaines le Saint-Laurent fut chargé de boue et de glaise au point que l'eau n'en était pas buvable. Des collines et un grand nombre de bois glissèrent de la place qu'ils occupaient dans la rivière ou dans les vallées voisines. Devant Tadoussac, où nous serons tout

à l'heure, une montagne couverte d'arbres fut engloutie, certains cours d'eau furent détournés, certaines sources taries, tandis que d'autres jaillissaient soudain. Les Éboulemens sont le point où les traces de ces phénomènes se retrouvent le mieux.

Cependant nous côtoyons le long des grèves beaucoup de pêcheries qui se révèlent par des perches, indiquant au-dessus de l'eau des *tentures* où le poisson reste captif. La pêche est la grosse industrie, mais elle ne se fait pas en barque. Nous n'avons rencontré que des bateaux de transport. On me parle du saumon, de l'esturgeon, de la morue, du hareng, des anguilles; tout cela me laisse indifférente; ma secrète ambition serait de voir une baleine. Sur la foi d'un guide imprimé je m'imagine n'être plus très loin des parages qu'elles fréquentent. Hélas! il me faut perdre mes illusions, les vraies baleines sont devenues fort rares dans le Saint-Laurent; la baleine blanche sur laquelle je comptais n'est qu'un vulgaire marsouin. Entre l'île aux Coudres et Saint-Irénée, les tentures qui grandissent et se multiplient sur une énorme étendue sont dédiées, me dit-on, à ces souffleurs. A partir de la fin d'avril ils se promènent par *mouvées* si nombreuses que le fleuve semble couvert de boules d'écume; quelques-uns mesurent quinze ou dix-huit pieds. Faute de baleine, je me serais contentée de la rencontre d'un marsouin de belle taille. La vérité m'oblige à dire que je n'en ai pas vu un seul, grand ou petit. Et pourtant rien de ce qui s'est produit sur le Saint-Laurent depuis sept heures du matin n'a pu passer inaperçu pour moi. A peine ai-je quitté mon poste sur le pont pour aller faire un repas rapide et frugal, car la table n'a rien de recherché, pas plus que mon logement particulier dont s'excuse le capitaine, homme aimable, préoccupé du bien-être des passagers auxquels il vient de temps à autre tenir compagnie. « Un peu plus tard dans la saison, me dit-il, vous auriez la lumière électrique, mais je vous avertis que le règlement ne permet ni lampes ni bougies dans les cabines par crainte du feu. »

Là-dessus il se met à me décrire la haute élégance des steamers d'été, l'aspect animé du pont couvert de touristes américains, de demoiselles fort gaies qui dansent, flirtent et font de la musique, jusqu'à ce que la solitude et la simplicité de ce pauvre petit bateau d'hiver où je suis me paraissent en comparaison chose délicieuse.

La station prochaine, à la Malbaie, provoque autour de moi une

explosion de sentimens patriotiques : les Anglais ne s'obstinent-ils pas à la nommer Murray Bay, d'un nom ennemi, celui du général Murray? Oublie-t-on que, sous prétexte de garder une conquête encore mal assurée, ce remplaçant de Wolfe appliqua cruellement la loi martiale? Pour tout autre que les Anglais, Murray Bay ne sera jamais que la Malbaie, du nom que lui donna Champlain. C'est une brillante station d'été que nous appellerions volontiers le Trouville du Canada, si l'on chassait à Trouville l'ours et le caribou, si des forêts presque vierges rejoignaient la plage normande. On prend aussi des bains de mer à peine adoucis, quant au sel s'entend, car ils sont aussi froids que possible. Le bateau s'arrête à Pointe-à-Pic, l'une des deux pointes de la baie, l'autre se nomme Cap à l'Aigle : c'est sur ces deux promontoires, à une certaine distance de la ville, que sont bâtis les hôtels et les jolies villas américaines en bois dans le style coquet et ultra-moderne qui diffère si complètement des vieilles et solides demeures canadiennes sans aucune prétention esthétique. La halte est assez longue pour que l'on puisse profiter de l'offre d'une des nombreuses voitures qui proposent de vous conduire. Rien de curieux comme ces véhicules surannés, *calèches* ou *planches*, les premières pareilles à celles dont Montcalm se servit pour aller à Québec et qu'il décore du nom trop flatteur de *cabriolets*, espèce de tapecu à deux roues, peint en jaune très souvent, abominablement crotté, quel que soit le temps, avec place pour deux personnes et le cocher assis devant sur un banc très étroit. Quelques-unes doivent être de l'époque même de Montcalm, si vieilles, rouillées, dépenaillées et sonnant la ferraille. Les *planches*, beaucoup plus élastiques, sont de longues planches en effet qui reposent sur les deux essieux sans aucun ressort et couvertes comme des tapissières. Je remarque que les cliens interpellent généralement leur cocher par le titre peu élégant de charretier. Son *marche donc*, comme on appelle le cheval, stimulé à chaque instant par cette exclamation locale, est une bête efflanquée qui part au galop sur les raidillons et arrive en haut sans souffler.

Les chevaux canadiens descendent tous plus ou moins directement des étalons et jumens tirés des écuries royales qui débarquèrent à Québec en compagnie de quatre-vingts « filles d'honneur » destinées aux colons, et de soixante-dix artisans avec leur outillage (1665). Les Hurons, les comparant à celui des animaux indigènes qui leur ressemblait le plus, l'orignal, une espèce d'élan,

tombèrent en admiration devant des orignaux si bien dressés. D'autres chevaux et des ânesses, envoyés à deux ou trois reprises, furent distribués chez ceux des gentilshommes qui s'occupaient activement d'agriculture. L'âne seul refusa de s'acclimater. De tous les animaux transportés de France, qui, sauf cette seule exception, pullulèrent rapidement, comme les humains, le cheval fut encore celui qui se multiplia le plus. Les chevaux offerts ainsi par Louis XIV, et dont on a comparé l'apparence à celle de leurs frères des Ardennes, se sont écartés depuis pour la plupart de ce type primitif; les croisemens avec différentes races ne les ont point embellis, mais ils ont conservé leurs qualités de vitesse et de patience, ne craignant ni les côtes ni les mauvais chemins, ni le froid, ni la tempête, ni cette aveuglante *poudrerie* qui se dégage de la neige gelée quand le vent la balaye. Solides et rustiques, ils sont parfaitement appareillés aux braves gens qui se servent d'eux, français au fond, mais ensauvagés jusqu'à un certain point.

Je l'ai déjà dit : il y eut de singuliers rapprochemens entre les deux races rouge et blanche. Les sauvages empruntèrent aux blancs le goût des liqueurs fortes, les blancs prirent aux sauvages quelques-uns de leurs procédés de guerre; ils s'étaient battus ensemble en alliés. Franciser les Indiens paraît avoir été impossible; il fut plus facile aux Français de *s'indianiser*. Dès le XVIIIe siècle les pipes, les souliers, les ceintures, les jarretières des Canadiens sont à la mode indienne. Thoreau, dans son *Yankee au Canada* plein de remarques ingénieuses, de paradoxes et de malentendus, qui date de 1850, a dit drôlement : « Tandis que nous autres, descendans des Pèlerins, nous apprenons aux Anglais l'art de faire des bottines à vis, les descendans des Français au Canada portent encore le mocassin sauvage. » — Cette remarque très juste peut s'appliquer à autre chose encore qu'à la chaussure, — aux mœurs en général, à l'éducation, aux différences fondamentales de l'esprit de trafic d'une part et de certains préjugés chevaleresques de l'autre.

Ce qui est curieux, c'est que les sentimens et les habitudes des Canadiens semblent s'être communiqués dans la province de Québec aux étrangers établis parmi eux. Lors de la conquête, le district de la Malbaie fut octroyé à des concessionnaires écossais dont on ne reconnaît plus aujourd'hui les descendans que par leurs noms; ils ne savent parler que le français. De même il arrive assez souvent

que des matelots suédois, déserteurs de navires qui passent sur le Saguenay, restent cachés dans le pays et s'y établissent. En très peu de temps, leurs fils deviennent Français. Cette force de cohésion que montre la population française du Bas-Canada, cette persistance à garder l'unité nationale est très caractéristique de la race ; elle s'affirme jusqu'à un certain point, même en Louisiane, tandis que dans tout le reste des États-Unis on voit les Allemands, les Hollandais et autres immigrans se confondre très vite avec la masse des citoyens. J'aurais voulu pouvoir m'attarder à loisir dans les intérieurs ruraux et faire ample connaissance avec l'intéressante personnalité de l'habitant.

— Vous aurez l'occasion de le connaître bientôt, me dit en riant un passager, auquel j'exprime ce regret. C'est aujourd'hui jour d'élections générales. Jean-Baptiste ne manquera pas de se montrer.

Jean-Baptiste est le sobriquet du Canadien, sa fête nationale étant célébrée à la Saint-Jean.

Après la Malbaie, la neige apparaît plus fréquente au flanc des rochers, la coloration verte des eaux s'accentue; des falaises en demi-cercle vous donnent toujours cette impression curieuse d'arriver à l'extrémité d'un lac, puis ce sont de nouveaux méandres, des développemens inattendus. Le bateau, décrivant une diagonale, se dirige vers Pointe-à-Beaulieu. On ne perd pas de vue la file des Pèlerins, de hauts rochers qui, porteurs d'un phare, se suivent en effet comme des pénitens dans leur cagoule.

Pointe-à-Beaulieu est le débarcadère pour Cacouna et Rivière-du-Loup. De la jetée on découvre cette dernière ville, assez importante, haut perchée au bord de la rivière du même nom avant que celle-ci se jette dans le Saint-Laurent. Autour de la belle église se pressent des maisons blanches. La blancheur tout orientale des murs étonne en Canada ; sans doute, ils sont lavés à la chaux, mais la transparence cristalline de l'atmosphère y contribue aussi. Cacouna passe pour une plage à la mode. On est dans le pays le plus fréquenté par les amateurs de chasse et de pêche, sur le théâtre de terribles faits de guerre entre sauvages Iroquois et Micmacs, et, comme pour illuminer ce site romantique, entrevu au moment où le bateau, changeant de direction, traverse le fleuve et file droit sur l'embouchure du Saguenay, voilà que se produit le plus splendide, le plus bizarre des couchers de soleil.

Sur la pâleur du ciel, les montagnes ressortent pareilles à des cônes taillés de lapis lazuli, et c'est au-dessus d'elles comme une pluie de petites flammes, de légers nuages d'un rouge de rubis dont les yeux ne peuvent supporter l'éclat. A mesure que descend le soleil, les feux de ces pierreries éparses s'adoucissent; à la fin, il ne reste plus que des pommelures roses qui font hocher la tête au capitaine et pourraient bien annoncer pour demain le mauvais temps. Les petites vagues striées d'or et de rouge qui clapotent au flanc du bateau pâlissent aussi à mesure que se veloute et s'assombrit le bleu vif de la montagne. Puis tout devient calme, doucement argenté. Le vent qui se lève ride à peine d'abord la surface de cette mer où languissent les dernières traînées d'un feu presque éteint.

L'île au Lièvre et sa voisine, Brandy pot (Pot-à-l'eau-de-vie), pourraient me raconter plus d'une histoire de naufrage.

Mais la brise fraîchit, et je rentre, chassée par l'humidité, par les ténèbres surtout. Elles tombent autour de moi comme des toiles de théâtre, mettant fin à cette longue journée de changeantes visions, qui m'a paru si courte.

— En été, me dit le capitaine, les passagers restent souvent dehors une partie de la nuit; parlez-moi d'un beau clair de lune sur le Saint-Laurent! Ce qui vaut encore mieux c'est, en automne ou bien l'hiver, une aurore boréale.

Et il me décrit le phénomène : ces gerbes lumineuses qui s'élancent, ces lueurs qui serpentent, s'épanouissent, se développent sur différens points du ciel, pareilles le plus souvent à des gazes blanches flottantes où glisseraient des reflets de diverses couleurs. On entend en même temps un bruit comparable au froissement de la soie.

Plus de baleines! pas d'aurore boréale! Voilà deux sujets de désappointement. Je me console en lisant sous la lampe, après un médiocre souper, les *Légendes canadiennes* que j'ai emportées dans mon sac et qui se passent presque toutes sur la côte que nous venons de quitter, vers Kamouraska et la Rivière Ouelle; l'histoire de *la Jongleuse*, entre autres, cette terrible sorcière, inspiratrice des pires cruautés iroquoises et qui souleva les cinq nations contre la colonie. Avec le secours évident du diable, les jongleurs et jongleuses faisaient tourner et sauter une cabane comme aujourd'hui chez nous tournent les tables, preuve que les esprits frappeurs n'ont pas attendu pour se manifester les progrès

du magnétisme moderne. Ce récit qui participe de la féerie et de la réalité, cette suite émouvante d'aventures guerrières, d'hallucinations fantastiques et de supplices sanglans me passionne. Il est délicieux de penser que la pointe aux Iroquois et le cap au Diable, si près desquels j'ai passé, en ont été le théâtre, que les traces des raquettes de la féroce Jongleuse sont encore imprimées sur les rochers du rivage où j'aurais pu les voir. Quelles conditions excellentes pour une lecture que de la faire sur place!

Mais qu'entends-je? serait-ce tout de bon une attaque de sauvages? Le *Saguenay*, qui vient de s'arrêter, est-il pris d'assaut? Je suis si pénétrée de mon sujet que l'invraisemblance d'un pareil événement ne me frappe qu'après réflexion. C'est sur le bateau un bruit de pas lourds, de gros rires et de grosses voix; il semble qu'une foule excitée, tumultueuse, monte à bord. Je sors du salon et je me trouve devant une manifestation du caractère le plus cordial, mais aussi le plus assourdissant. Le résultat des élections générales de la province de Québec a pénétré jusqu'à Tadoussac, où nous venons de nous arrêter et de tous côtés on est venu féliciter le député de Chicoutimi, M. P..., l'un des heureux de la journée. La politique est l'excitant par excellence pour le Canadien de toute classe. Et, selon l'usage, des rasades copieuses ont préludé sans doute à l'ovation. On crie très haut, on se pousse ferme sur le quai, sur le pont et à l'étage inférieur du bateau, tandis que des manifestans plus *select* envahissent le salon. Un petit groupe cependant s'efface et reste sombre. Pourquoi? C'est qu'il représente les conservateurs, battus à plate couture; depuis l'existence de la Confédération jusqu'en 1886, ils avaient été constamment au pouvoir; ensuite les libéraux ont gagné du terrain et cette fois ils emportent plus de trente sièges. En présence de la consternation peinte sur les visages, je m'inquiète comme si l'on m'eût annoncé le succès du radicalisme dans une Chambre française, car je ne suis encore que fort peu au courant des nuances infiniment faibles qui en Canada distinguent l'un de l'autre les deux partis opposés. Au fait je ne sais rien, sauf que, les dimanches précédens, le prône de la grand'messe à Québec m'a paru avoir pour but de diriger plus ou moins discrètement les élections. Je m'informe donc : — Le mal est-il si grand?

— Ah! certes, oui, l'opposition triomphe partout.

— L'opposition à quoi? Auriez-vous donc un parti rouge?

— Pas comme vous l'entendez, mais pourtant...

— Ce M. P... tant acclamé serait-il un personnage dangereux?

— Mon Dieu!... il avait été élu comme conservateur en 1892.

— Et depuis lors il a tourné casaque?

— Non... seulement il est devenu libéral, c'est-à-dire qu'on lui a opposé un adversaire plus conservateur que lui et il a battu celui-là avec trois cents voix de majorité!

Les titres de libéraux et de conservateurs sont donc ici tout à fait relatifs.

Cependant le bruit continue. Je me retire dans ma cabine sombre, meublée comme une modeste petite chambre d'auberge française; la clarté douteuse qui vient du salon y filtre par une porte vitrée à carreaux dépolis. Tout se passe en somme chaleureusement, mais avec un ordre parfait. Jean-Baptiste porte bien la boisson. Je me souviens d'un trait qu'on m'a conté à ce sujet. Un gros fermier canadien, qui s'était donné le luxe d'aller voir « le vieux pays », demande de l'eau-de-vie dans un restaurant de Paris. On lui apporte un carafon et un petit verre. Avec un coup d'œil de mépris au garçon stupéfait, il réclame un grand verre et un litre, boit coup sur coup pour seize francs de cognac, se déclare volé quand on lui dit la somme et s'en va la tête haute, d'un pas ferme, devant les gens qui s'entre-disent: — Le malheureux! Il tient debout! — Sur cette histoire caractéristique, je m'endors dans un mauvais lit, après avoir essayé de découvrir ce que je sais être l'entrée de Saguenay, mais la nuit a peu d'étoiles; je vois seulement flamboyer de loin un phare flottant, et j'ai l'impression que nous nous enfonçons dans une espèce de gorge très noire. Puis je rêve que je suis dans un marché de Basse Normandie, les *j'avions*, les *j'étions* me sonnent aux oreilles avec une même épithète, le *maudit*, répétée je ne sais combien de fois. *Sous le respect que je vous dois* revient souvent dans un récit embrouillé qui doit être celui du grand événement de la veille. Enfin j'entends:

— Ous qu'il est? Je m'en vas le quérir (prononcé *cri*).

J'entends aussi que le candidat malheureux était à bord comme son rival, mais qu'il est descendu en route pendant la nuit. J'entends bien d'autres choses. Les cloisons sont si minces et le député de Chicoutimi et Saguenay est couché dans la cabine proche de la mienne. Ses féaux électeurs sont venus de grand matin lui faire leur cour en bottes fortes.

C'est un personnage important que le député de Chicoutimi et

Saguenay. M. l'abbé Huard, qui a de l'humour et de la gaîté, a très bien expliqué qu'il représente à la Chambre des communes du Canada la division électorale la plus étendue qu'il y ait dans l'univers, tout ce territoire qui comprend la vallée du lac Saint-Jean, celle du Saguenay et la côte du Labrador jusqu'au Blanc Sablon. Il est vrai, ajoute le supérieur du séminaire, que cette région est inhabitée en grande partie et le sera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place sur le reste du globe.

— Mais ne trouvez-vous pas distingué d'être le représentant des solitudes?

Où donc sommes-nous, par parenthèse?

Échoués quelque part sans doute, car le bateau reste immobile. Je mets la tête au hublot et je vois devant moi ce qui me paraît être le bout du monde, une grève aride et déserte où sont semées quelques misérables cabanes en bois. Je m'habille à la hâte, je m'encapuchonne comme pour une excursion en Laponie, et je sors du bateau sans réussir à me rendre compte du lieu où je suis, ce qui n'est pas très étonnant, les premiers navigateurs ayant éprouvé dans la baie de Haha la même perplexité. Ha! ha! fut un cri de surprise autant que de joie qu'ils poussèrent en découvrant que le golfe de sept milles de long où ils entraient n'était pas un bras décevant du fleuve noir inhospitalier, mais un port admirable rencontré au moment où ils désespéraient de jeter l'ancre nulle part. Avec l'aide du capitaine qui a pitié de mon ahurissement, je m'oriente cependant peu à peu et j'arrive à comprendre que nous sommes entre les deux villages de Saint-Alphonse et de Saint-Alexis, au centre d'un grand commerce de bois de charpente. L'existence de ces villages ne remonte pas loin. Jusqu'en 1837, il n'y avait eu aucune tentative de défrichement sur le Saguenay, sauf celles des Pères Jésuites, car les fermiers du domaine du roi d'abord, la Compagnie de la baie d'Hudson, ensuite, avaient intérêt à empêcher qu'on ne vînt les troubler dans leurs privilèges de chasse ou de pêche; ce qui n'empêchait pas les coureurs de bois et les missionnaires de s'aventurer sur le « fleuve de la mort », sans grand souci des gardiens fantastiques qui, selon les légendes sauvages, enregistrées par le Père de Charlevoix, défendaient ses rives: monstres verdâtres, de la couleur des glaces, qui ne font que boire et ne mangent jamais; géans qui n'ont qu'une seule jambe, une cuisse, un pied énorme, deux mains au même bras, la poitrine

et la tête plates; pygmées difformes, que sais-je? Comment un pareil cadre n'aurait-il pas été peuplé par l'ignorance d'effrayantes apparitions? Qu'on se figure un gouffre perpendiculaire de quarante lieues de long, soudainement ouvert, à une époque inconnue, entre le Saint-Laurent et une mer intérieure, le lac Saint-Jean, dont les eaux se précipitèrent avec celles de toutes les rivières qu'il reçoit dans ce qui est devenu depuis le lit bouleversé, tumultueux du Saguenay (1). Les secousses volcaniques, qui maintenant encore produisent parfois ici des éboulemens, ne laissent aucun doute sur la nature de ce formidable cataclysme; il en résulte un des plus curieux phénomènes qui se puissent imaginer, un Styx d'une profondeur de mille pieds à certaines places, impraticable à d'autres pour les plus petits bateaux, roulant ses flots ténébreux parmi des rochers énormes. Le nom de Chicoutimi est un avertissement aux navigateurs; il leur dit en langue indienne *jusqu'où c'est profond.* Ensuite ce ne sont que cascades et rapides dans un défilé de rochers toujours plus étroit où se confondent les deux canaux sortis du lac Saint-Jean, la Grande et la Petite Décharge.

Les Jésuites portèrent dès le XVIIe siècle l'Évangile aux sauvages; mais leurs missions avaient pris fin quand un habitant de la Malbaie, Alexis Tremblay, dit Picoté, entreprit d'établir des chantiers sur le Saguenay. Une compagnie de vingt et un associés se mit à faire, comme on disait, la pinière. L'humble épopée de ces bûcherons n'est pas sans grandeur; le travail, terriblement dur, dans un pays où la glace reste souvent jusqu'à la fin de mai, eût été fructueux sans les accidens, rupture par suite du dégel des *booms* destinés à retenir les billes de bois sur la rivière, incendies terribles qui plus d'une fois dévorèrent la forêt, atteignant même le village, et, avec cela, Dieu absent, pouvait-on croire, puisque aucun prêtre ne venait chanter la messe, assister les mourans. Cette dernière privation ne fut pas longue; tout le monde se rappelle le zèle apostolique déployé par les Pères Oblats. Mais ils ne purent empêcher par malheur, si pieuse que fût la population, le développement de l'ivrognerie, qui, s'ajoutant à d'autres désastres, ruina la compagnie des Vingt et un. Elle dut céder ce qui lui restait d'actions au grand industriel anglais, M. William

(1) Lire l'ouvrage un peu touffu, mais si nourri de renseignemens, *le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean*, Québec, 1896, où cette hypothèse est exposée de la façon la plus saisissante par un écrivain du pays, M. Buies.

Price, et le magasin de la maison Price se trouve encore sur l'emplacement même de la première cabane construite en bois rond. Une certaine prospérité s'ensuivit. Saint-Alphonse est, de toutes les paroisses du Saguenay, celle où le commerce des *bleuets* (airelles) est le plus considérable, rapportant par an 25 000 dollars au moins. L'église de Saint-Alexis a un toit luxueux de fer-blanc, et les deux villages réunis ne possèdent pas moins de trois écoles.

Le supérieur du séminaire de Chicoutimi, qui revient de dire sa messe à terre, me fait un grand éloge des Oblats, qu'il a retrouvés au Labrador chez les sauvages Montagnais, et surtout du Père Arnaud, leur supérieur. Ce Provençal d'Avignon affronte depuis cinquante ans la rigueur d'hivers presque polaires. Il avait commencé sa carrière à Saint-Alexis, courant toujours avec la même célérité en canot et à la raquette, s'efforçant d'établir des écoles médiocrement souhaitées par la population, donnant la chasse au caribou pour se mieux familiariser avec les sauvages. Maintenant il vieillit à Betsiamis, sur la côte nord, et il y consacre ses rares loisirs à l'histoire naturelle. Une seule fois il est allé à Paris, et l'ennui l'en a très vite chassé.

Nous nous remettons en route sous un ciel bas aux nuages gris ourlés d'argent que déchirent çà et là de pâles rayons et, sortis de ce bassin magnifique, nous nous trouvons entre les berges tourmentées de la bizarre et mystérieuse rivière, barrée par des îles et des caps de granit qui forcent le bateau à de savantes manœuvres. Les terres d'alluvion, entassées sur la rive à des hauteurs diverses et souvent énormes, sont percées de rochers, les uns polis par l'assaut des vagues, les autres couverts d'épinettes et de trembles. Nous gouvernons autour du cap à l'Ouest dont le massif imposant s'avance dans les eaux qu'il divise. Celles-ci, lourdes et noires, semblent charrier de la neige. Je regrette que les forêts au pied desquelles nous passons soient encore dépouillées, mais elles ont cependant leur beauté hivernale, puisque le sapin y domine, et les tons roux qui se mêlent à cette verdure résistante, impérissable, victorieuse des glaces, sont exquis sous le tremblant soleil qui peu à peu se dégage.

Le Saguenay a ici deux milles de large environ ; il se rétrécit après ce que le plan du parcours, déplié sur mes genoux, indique comme la rivière Orignal, nom qui évoque l'image d'un ruminant au poil léonin, de plus haute taille qu'un cheval, plus lourd qu'un cerf et inclinant avec effort, pour boire, sa tête chargée

d'une forêt d'andouillers. Les petits torrens tributaires du fleuve se précipitent à des distances rapprochées entre les mamelons qu'ont soulevés leurs eaux et les roches qu'elles semblent avoir lancées autour d'elles en se jouant. Il n'y a pas de coin du monde où la nature soit à la fois plus sévère et plus turbulente.

Cependant, quelques fermes commencent à se montrer. Cette argile recouverte de sable, et qui a parfois six cents pieds d'épaisseur, est d'une fertilité extraordinaire; lorsque les colons, les éleveurs viendront en plus grand nombre remplacer les bûcherons, la région du Saguenay prendra une importance agricole qu'il est permis de prévoir déjà. Aux environs de Chicoutimi, la zone qui court entre la montagne et le rivage est bien cultivée, mais généralement on préfère travailler aux chantiers, ou vivre au jour le jour du commerce des bleuets et de la gomme de sapin.

L'aspect de la grande scierie, autour de laquelle la ville s'est groupée peu à peu, me donne l'impression d'un sacrilège commis, d'un sanctuaire violé. Là descendent en effet les forêts massacrées, et c'est le lot de la rivière Chicoutimi, si rebelle qu'elle soit à toute navigation, de les apporter dans son écumeux tourbillon de chute en chute, de portage en portage. Une fois arrivés de cette façon aux moulins, les grands bois du Canada subissent toutes les transformations qu'il plaît à l'industrie humaine de leur infliger, depuis le madrier jusqu'à l'allumette, et des navires de toutes les nations, remorqués par un vapeur, viennent chercher dans le port la poésie, la beauté, la majesté mêmes, réduites à l'état de marchandise. Métier fort prosaïque, qui fit la fortune de Chicoutimi. Grâce à lui, cette ville de 4000 âmes a un chemin de fer, une usine électrique, et peut compter dans l'avenir sur de hautes destinées. Déjà elle se présente avec un certain orgueil. De très loin avant de l'atteindre, on voit, sur la falaise escarpée au pied de laquelle bruit son commerce, de grands bâtimens qui par leur mine imposante se distinguent des maisons de bois d'alentour. C'est la cathédrale, c'est le séminaire, c'est l'évêché, ce sont des couvens, c'est l'Hôtel-Dieu qui fut d'abord réservé aux marins, puis qui est devenu un hôpital ouvert aux vieillards, aux infirmes, aux orphelins; là mourut le premier évêque, Mgr Racine, à qui l'on fait remonter la plupart des fondations de bienfaisance et d'instruction du pays.

Au débarcadère, ovation nouvelle faite à l'élu du comté; l'air retentit de hourras, des drapeaux rouges s'agitent qui

n'ont rien de séditieux. Quelqu'un me dit en haussant les épaules : « Si son concurrent l'avait emporté, les mêmes gens s'égosilleraient de la même façon, seulement les drapeaux seraient bleus. Ils ont si peu d'occasions de s'amuser! » Jamais je n'avais encore vu pareille affluence de voitures, toutes pavoisées, sans être pour cela moins crottées qu'à l'ordinaire. Le député, se frayant avec peine un chemin au milieu de la multitude, fumante de passion électorale, monte dans l'une d'elles. Je m'étonne que l'exemple de Montréal où l'on détela les chevaux de l'honorable M. Marchand ne soit pas suivi à Chicoutimi; peut-être la pente est-elle trop raide pour permettre ce genre de délire. En un clin d'œil toutes les autres calèches sont envahies par le cortège; à peine s'il reste la plus piteuse de toutes à ma disposition, mais, si sale qu'elle soit, et si peinte en jaune, elle a comme toutes les autres un cocher obligeant et un bon cheval. Me voilà donc lancée pêle-mêle avec les manifestans au grand galop, au milieu des acclamations, figurant, bon gré, mal gré, dans cette scène toute locale, bien que j'aie eu soin de dire en montant qu'on me conduisît au séminaire. Le dernier mot très courtois de M. le Supérieur a été en effet pour m'y inviter.

Marche donc! Marche donc! Encouragés ainsi nous atteignons très vite par bonds et par secousses la cathédrale, perchée sur la route la plus creusée d'ornières qui puisse exister dans les deux mondes. Je suis avertie qu'elle est d'un style corinthien très pur, mais ce qui me frappe surtout, c'est son énormité. Elle suffirait comme dimensions à une capitale. La vue du trône de l'évêque me fait penser à ces visites pastorales laborieusement poussées sur d'immenses étendues, soit en chaloupe, soit même à pied lorsque les chevaux n'existent pas, vers des paroisses où, par permission spéciale de Rome, on chante la messe en langue montagnaise, où n'arrivent que quatre courriers par hiver, où l'église en tant que bâtiment est encore à naître parfois, un des fidèles prêtant sa demeure comme il arrivait chez les premiers chrétiens. Et c'est bien tout de bon l'église primitive; l'évêque a besoin d'autant d'énergie physique, ou il s'en faut de peu, qu'un trappeur. Chemin faisant, il célèbre des mariages, donne la confirmation, bénit des barges qu'on lui amène; sur son passage une fusillade d'honneur bien nourrie retentit, les canots d'écorce volent au-devant de lui et de pauvres missionnaires, qui parfois desservent jusqu'à vingt lieues sans se

plaindre, lui apportent l'hommage de leurs travaux, de leur zèle infatigable, de leur santé détruite au service des sauvages et des pêcheurs de morue.

Plus haut encore sur la falaise, est planté le séminaire. Les portes massives roulent devant moi. Je retrouve dans son empire M. l'abbé Huard. Deux cents jeunes gens reçoivent ici le bienfait de l'instruction; il y a un cours commercial, mais beaucoup d'élèves font des études complètes. Un journal, *l'Oiseau-Mouche*, imprimé au collège même, répand les élucubrations de ceux que tourmente le démon d'écrire. J'y ai lu de très bonnes critiques dont je dénonce l'auteur, un professeur de rhétorique capable de la plus fine ironie. Se moquait-il un peu en disant que pendant son séjour à Paris le froid l'avait fait souffrir? Je serais tenté de le croire, vu les hautes latitudes où nous sommes, si l'abondance des moyens de chauffage, poêles et calorifères, ne me faisait comprendre ce paradoxe apparent qu'on a froid en effet partout, sauf dans l'extrême nord. Le cabinet du supérieur est rempli d'échantillons d'histoire naturelle, reptiles, insectes, herbiers; des livres couvrent les murs; c'est de là que part une publication intéressante, *le Naturaliste Canadien*, c'est là que s'achève pour le moment le livre sur le *Labrador* que son auteur promet de m'envoyer, — promesse qui a été tenue à ma grande satisfaction et à mon grand profit.

La salle de récréation des élèves, une sorte de halle garnie d'engins de gymnastique, permet de se livrer sans sortir aux exercices les plus violens. Il y a quelques fleurs dans le fumoir des professeurs, tous prêtres, bien entendu; je n'ai pas vu d'autre luxe. Les classes, la chapelle, tout est fort simple et même d'une âpre rusticité qui sent la mission et prend à cause de cela un grand caractère; ces lourds volets, ces barreaux massifs, ces murs de forteresse semblent capables de soutenir un siège contre les glaces et contre les Iroquois. Ce n'est pas la moins rude des missions en effet au Canada, que celle de l'enseignement; tous les fondateurs de collèges catholiques commencent sans capitaux, mal secondés par une population que ne dévore pas le besoin de s'instruire, avec la menaçante concurrence des écoles protestantes riches et bien patronnées. J'aurais voulu oser dire à ces vaillans propagateurs des études classiques et des lettres françaises, combien j'estimais leur désintéressement et leurs efforts. Je leur aurais peut-être demandé en même temps

pourquoi ils affublent leurs pauvres élèves d'une espèce de redingote bleue passepoilée de clair sur toutes les coutures comme on n'en voit qu'à la Comédie-Française dans le vieux répertoire.

Non loin du séminaire, les religieuses du Bon Pasteur, venues de Québec, rendent les plus grands services en formant à l'enseignement des institutrices. La montagne est couronnée par le monument de William Price, le type même du grand marchand anglais, conquérant, pionnier et potentat, dont le nom est répété avec respect et reconnaissance tout le long du Saguenay où il échelonna ses moulins à vapeur, de Tadoussac à Chicoutimi, même au delà, car il a porté l'industrie forestière jusqu'au lac Saint-Jean.

« Le père du Saguenay », comme on l'appelle, vint au Canada en 1810 et comprit tout de suite quels prodigieux bénéfices rapporterait l'exportation de ces forêts inépuisables. Le blocus continental imposé par Napoléon empêchait alors les pays qui avaient conservé des relations avec la Grande-Bretagne de s'approvisionner en Norvège. M. Price mit cette partie du Canada en coupe réglée et sa dynastie continue son œuvre avec le même renom d'énergie, de probité, d'initiative. Le manoir actuel des Price est situé, avec les jardins qui l'entourent, sur l'emplacement de l'ancienne boutique où leur père faisait vendre des vivres et des effets aux hommes du chantier. A cette époque, il ne pouvait passer qu'à cheval à travers Chicoutimi, faute de chemins praticables. M. Price semble avoir réuni en sa personne toutes les qualités que la politique anglaise a déployées au Canada : force, justice, tolérance et savoir-faire. Il s'est mesuré avec la nature rebelle, avec la Compagnie d'Hudson, plus difficile encore à manier, car elle prétendait tout accaparer pour son compte, et il fallut en venir à de véritables combats corps à corps livrés par les ouvriers des deux puissances; il a créé une industrie qui constitue, dit-on, à elle seule près de la moitié du revenu public. Avant 1840, rien n'existait encore à Chicoutimi que la mission et le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson. Comme ils le font aujourd'hui encore sur la côte nord, les sauvages venaient chercher là des provisions lors du départ annuel pour la chasse et payaient au retour en peaux de bêtes, ne se faisant pas prier pour donner plus qu'ils ne devaient si la chasse avait été bonne, se croyant quittes en revanche avec les fournisseurs lors-

qu'elle avait été mauvaise. On conçoit que cette naïveté en affaires fût férocement exploitée !

. . . . . .

Quand nous sortîmes du port de Chicoutimi, pour revenir sur nos pas, un blanc soleil bien septentrional faisait valoir mieux qu'à l'arrivée tous les détails du paysage, l'éclair des chutes d'eau, le luisant des hauts rochers, la couleur des buttes de sable chargées de bois parfois brûlés. Une triple chaîne très distincte de montagnes bleues nous suivait à l'horizon. Et il me sembla rencontrer pour la première fois, en arrivant devant elle, cette baie enchanteresse de Haha que j'avais cependant quittée le matin même. A distance, les pauvres établissemens qui la bordent ne comptent plus ; il n'y a que son immense étendue, sa courbe superbe entre les deux caps avancés où glissent de longues chutes de neige, la fine couleur violette des collines qui lui servent de cadre, avec leur chevelure de forêts. Vue ainsi de face, la grande baie semble appeler la création d'une ville monumentale dont le mirage s'offre à moi : colonnades de nacre vivante, coupoles de neige, palais de nuages ; rien qui ressemble assurément à ce que peuvent être tentés d'y bâtir les Américains de New-York, ses habitués pendant l'été. Ils viennent sur de grands vapeurs, pousser à leur tour le Haha ! satisfait des gens qui trouvent qu'ils en ont pour leur argent.

En face de Haha se dresse le cap à l'Est verdi à la base, chauve à la cime, tout à fait perpendiculaire. D'énormes blocs de granit ont roulé de son sommet jusque dans le fleuve qu'ils obstruent; entre lui et le cap à l'Ouest le passage est si étroit qu'on s'étonne que le bateau puisse passer, ce bateau qui a tant contribué à civiliser la région, à faciliter l'écoulement des produits chicoutimois et autres. Combien les génies de l'avalanche et des tempêtes cachés dans tous ces récifs doivent maudire et menacer la compagnie Richelieu-Ontario ! Mais elle les brave insolemment en faisant siffler sa vapeur, et il faut le lui pardonner puisque sans elle nous ne serions pas ici.

Ce que des esprits chagrins pourraient reprocher au parcours du Saguenay, c'est la continuité d'un pittoresque à outrance; il n'y a pas de parties sacrifiées pour faire ressortir tel ou tel accident; on n'a pas le temps de respirer, tout est marqué d'une beauté sinistre, absolument ininterrompue; toujours ces mêmes pans de montagne abrupts que Gustave Doré a peints plus d'une

fois, émergeant des glaces dans de nocturnes paysages qui n'étaient pas de fantaisie, tout surnaturels qu'ils pussent paraître. La glace a fondu, mais il reste une large et solide corniche de cristal le long du bord, et les cascades figées, les stalactites immobiles pendent au flanc noir du rocher sillonné de rides ou de crevasses. Parfois, il est vrai, le grand écran de pierre s'écarte et laisse entrevoir des prairies ou des bois, comme la mort laisserait soudain apparaître un coin de la vie, mais la muraille se referme vite, si absolument inaccessible, si cruellement inhumaine que c'est un soulagement de compter les anses rares où s'abritent des amas de bois de corde attestant que quelque chose respire, agit, travaille. Ce nom d'une des criques, *la Descente des femmes*, me ravit, par exemple. Des femmes sont venues? Quand? Dans quelles circonstances?... Il paraît que c'étaient des squaws indiennes, envoyées à la découverte par leurs maris mourant de faim dans l'intérieur du pays et qui, après avoir longtemps, longtemps suivi le cours d'une petite rivière, débouchèrent ici où les visages blancs occupés à transporter du bois les secoururent. Histoire de famine, de misère profonde, en harmonie avec la tristesse écrasante du lieu. Le ciel s'est mis de la partie; on le dirait lavé à l'encre de Chine, malgré un rayon de soleil intermittent qui ne fait que souligner la menace de pluie. Je ne le voudrais pas moins gris, je ne voudrais pas de feuillage à ces bouleaux nains penchés sur l'abîme, à ces lianes desséchées qui, en automne, m'assure-t-on, allument des traînées de pourpre sur tout ce noir. La saison et le site vont si bien ensemble! Et quelle immobilité, quel silence absolu! Y a-t-il sur le pont d'autres passagers que moi? Longtemps je l'ignore. Personne apparemment n'a envie de parler. Il n'y aurait de supportable ici que les entretiens de Dante avec Virgile ou la musique de Gluck. Une voix discordante cependant s'élève tout à coup, une de ces petites voix hautes au timbre sec et flûté qui ne peuvent rien dire que d'insignifiant, une voix de jeune fille, hélas!

— Je rentre au salon, dit-elle, on gèle ici, et puis c'est par trop monotone!

Elle se trompe : si les falaises se suivent, elles ne se ressemblent pas. Ce n'est que dans la seconde partie du trajet, en se rapprochant du Saint-Laurent qu'elles paraissent s'adoucir, s'apprivoiser, pour ainsi dire, devenant assez uniformément mamelonnées; l'homme a vaincu; mais auparavant la révolte subsiste

et gronde comme au lendemain du jour où cette brèche prodigieuse se forma dans la solitude des temps préhistoriques. On a donné des noms au chaos cependant; les guides veulent que cela s'appelle le *Tableau* et ceci la *Niche*. Au fait pourquoi pas? Le Tableau, taillé tout droit comme d'un seul coup de ciseau, mesure huit cents pieds; jamais toile plus lisse et plus unie ne fut tendue pour recevoir un chef-d'œuvre ou pour défier la main de l'ouvrier; la Niche, qu'elle soit romane ou gothique, est un arc mal dégrossi à une hauteur que n'atteindrait aucune architecture; nul n'entrera jusqu'à la fin des âges dans la nef obscure dont elle marque l'entrée. Longtemps la figure pétrifiée d'un des géans du Saguenay garda cette caverne, la couvrit de son corps, puis cette sentinelle séculaire s'est écroulée soudain, laissant les regards profanateurs pénétrer dans l'antre où naguère on pouvait imaginer et placer tout ce qu'on voulait, où maintenant apparaît la vérité cachée pendant des millions d'années peut-être. Il n'y a rien, la niche était vide.

Cependant l'obligeant capitaine, qui fait les honneurs de son bord à la façon d'un impresario enchanté qu'on applaudisse, paraît, ramenant avec lui cette demoiselle qui trouvait le décor monotone et suivi d'un groupe de gens que le froid humide avait jusqu'ici retenus à l'intérieur. C'est que la pièce, si *sensationnelle* qu'elle soit d'un bout à l'autre, a un *clou* qu'il ne faut pas avoir manqué. Pour beaucoup de gens, le voyage du Saguenay se résume à la rencontre des caps Trinité et Éternité, multipliés par la photographie dans tous les hôtels, dans tous les magasins, de Montréal jusqu'à Québec, et contre lesquels à cause de cela je couve cette mauvaise humeur que vous inspire très souvent ce qui est populaire et indiscuté. Mais il n'y a pas de parti pris qui tienne. Il faut ici comme au Niagara être de l'avis de tout le monde, malgré l'ennuyeuse affluence des curieux, la stupidité des exclamations, et même, ô horreur! malgré certaine annonce peinte en grosses lettres sur l'une des pointes du cap par un grand fourreur de Québec que je voue à la dent des ours vengeurs. Ces vulgarités outrageantes disparaissent dans un ensemble sublime.

Notre bateau, arrêtant sa fumée, s'approche le plus qu'il peut des deux masses syénitiques jumelles qui sortent de l'eau côte à côte, séparées par une baie étroite et d'une profondeur presque égale à leur taille laquelle, au-dessus du fleuve, est de 1 800 et

1500 pieds. La sonde jetée ici descendrait à mille pieds, me dit le capitaine. Mille pieds de cette eau noirâtre aux bizarres reflets d'agate sur laquelle nous nous tenons dans l'ombre qui tombe du rocher nous cachant le ciel, tandis que notre œil cherche à suivre jusqu'au fond de l'abîme l'arête vive des assises presque aussi hautes que la muraille elle-même! Chacun devient grave à l'énoncé de ce chiffre; la jolie jeune fille pousse de petits cris de frayeur, quelques messieurs la rassurent galamment. Le plus grand des deux caps est le moins terrible; il a laissé la végétation du nord prendre avec lui quelques libertés, sa tête est couverte de sapins, tandis que Trinité s'avance, entièrement nu, en justifiant son nom par trois promontoires à pic dont l'un forme en outre trois degrés cyclopéens qui semblent d'un air de défi proposer l'impossible escalade. Des cailloux monstrueux roulent autour de lui comme si de rudes combats s'étaient livrés à cette place, et tout le rivage retentit de voix hurlantes ou plaintives éveillées par les moindres bruits démesurément grossis et multipliés. Toutes les protestations que doivent exhaler les forêts longtemps vierges du Saguenay contre ceux qui les violent et les exploitent semblent s'être concentrées ici... Je n'aime pas le coup de sifflet pour ainsi dire réglementaire qui commande à l'écho, je n'aime pas que l'on fasse jouer un rôle à la nature, et pourtant les cris déchirans, les grondemens répercutés qui peu à peu s'éteignent, après avoir couru de caverne en caverne, sont quelque chose de si extraordinaire que j'excuse le *bis* poussé par les badauds.

Ce *bis* est suivi de beaucoup d'autres cris pour le plaisir de recevoir dans un roulement de tonnerre des réponses à faire trembler. La halte est assez longue, elle me paraît avoir duré à la fois un instant et un siècle comme ces visions, dont parlent les extatiques, qui les ont conduits en enfer ou au ciel. J'ai été conduite moi, Française, appartenant au pays le plus civilisé qui soit au monde, en pleine sauvagerie, et je sens que jamais plus je ne reverrai cela. Et déjà c'est fini! Bien que la baie qui dort derrière les deux montagnes, couverte et protégée par elles, soit pour le moment déserte, je sais que des navires grands et petits peuvent s'y abriter, qu'ils y séjournent souvent; c'est pour eux que cette statue de la Vierge a été posée sur le mont Trinité, conjurant les mauvais esprits du naufrage. L'apparition en pareil lieu de ce port calme et charmant est une des plus belles idées qu'ait conçues

le grand artiste maître de tous les contrastes. Elle ferait mieux qu'un sermon surgir dans les cœurs les moins préparés à l'émotion religieuse le sentiment de la Providence.

Rien de ce qui suit ne peut être comparé, bien entendu, à ce point culminant du voyage. Il me reste encore le souvenir du vol argenté des mouettes qui passe, se perd, se fond avec une telle douceur dans le gris des nuages, celui des jeux d'un couple de marsouins qui folâtrent dans une de ces anses échelonnées jusqu'à Tadoussac, quelques-unes capables de recevoir les gros vaisseaux de l'Océan. C'est le capitaine qui me signale les *baleines blanches*, et je lui sais gré de leur donner ce nom. Il m'explique aussi que la chaude coloration d'un jaune rouge que je remarque à fleur d'eau en bas des rochers est une barre ferrugineuse. Je croyais à du marbre, ayant entendu parler du fameux banc de marbre blanc aux environs de Tadoussac. Ce large ourlet en saillie indique l'existence du trapp, sur lequel je me tairai prudemment d'ailleurs, ainsi que sur le granit syénitique des montagnes qui bordent le Saguenay, quoique vraiment il soit facile, même aux ignorans, de comprendre à première vue la géologie de ces régions; granit, gneiss, calcaire primitif se montrent partout à découvert. Le gneiss, traversé par de nombreux filons métallifères, domine autour de Tadoussac. Cette belle couleur rougeâtre, tranchant sur la marge de glace, colore une longue étendue de la côte et se fait particulièrement remarquer à l'endroit nommé la Boule, dernière falaise importante avant Tadoussac.

Nous nous attardons devant la petite cascade et le quai encombré de marchandises de l'anse Saint-Jean, où, de même qu'à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, l'agriculture est en train de faire des progrès.

A Saint-Étienne, les collines de sable forment des espèces de gradins superposés semblables à des dunes; beaucoup d'ouvriers sont au travail autour des chantiers considérables de l'éternel M. Price, partout présent. J'interroge le capitaine sur l'heure de notre arrivée à Tadoussac. Le désir d'aller y saluer la plus ancienne de toutes les chapelles du Canada me tient très fort, mais aussi la crainte que le bateau ne reparte avant que j'aie achevé mon pèlerinage, me laissant sur cette plage, réduite à l'état de Robinson.

— Vous aurez le temps, me dit le capitaine, après avoir interrogé sa montre, mais tout juste.

Je ne sais comment j'osai lui demander, en alléguant mon ignorance et ma maladresse d'étrangère, s'il ne voudrait pas m'accompagner. L'idée était machiavélique autant qu'audacieuse. De cette façon le *Saguenay* ne pouvait pas quitter le port sans moi, sans nous. Et voilà qu'à la descente de l'Anse-à-l'eau, l'excellent capitaine, tandis que débarquent ses passagers, hèle un « charretier » choisi parmi les plus malins qui, en une demi-heure, bien dirigé par lui, me fait tout voir. Beaucoup plus même que je ne demandais, car je ne tenais à connaître ni le grand hôtel fréquenté par le beau monde, ni l'élégante villa que se fit construire lord Dufferin en face de la baie, ni tous les jolis *cottages* qui, pour le moment, sont clos, mais qui se réveillent chaque été. Ce qui m'intéressait c'étaient les souvenirs de la mission desservie d'abord par les récollets, puis par les jésuites au temps de la traite des pelleteries et de la pêche de la baleine. Sous la station moderne en vogue où sportsmen et touristes apportent, l'espace d'une saison, tout le tapage de la haute vie américaine, on retrouve encore très bien le petit village de pêcheurs, et la Compagnie d'Hudson, qui a remplacé celle des postes du Roi, est toujours là dans les mêmes vieux bâtimens.

A peu de distance la chapelle, sur une éminence sablonneuse, domine le point de réunion du Saint-Laurent et du Saguenay. Les missionnaires profitaient de l'arrivée annuelle des sauvages. Ils allaient les exhorter et bien souvent, la traite finie, partaient avec eux pour continuer en forêt leur prédication. Un incendie détruisit la première chapelle; ce fut la libéralité de l'intendant Hocquart qui permit de construire en bois de charpente celle qui existe aujourd'hui. Elle renferme encore plus d'un présent envoyé de France, entre autres le fameux Enfant Jésus qui évoque à lui seul le siècle de Louis XIV et semble étonné de se trouver dans cet exil : un chérubin bouffi et fardé, tout en satin et en paillettes, fait pour orner de sa présence quelque crèche de pourpre et d'or dans la chapelle de Versailles. Une de mes amies, Américaine et protestante, me disait en parlant de lui : — Il est si français, si gai et si touchant à la fois, ce petit personnage de cour! Un pareil Enfant Jésus dans une pareille solitude... Il y a de quoi pleurer.

Je remarque aussi, parmi les objets dépaysés, un tableau, l'*Ange gardien*, attribué à Boucher, bien à tort je suppose, quoiqu'on puisse admettre que Boucher n'ait pas sacrifié un de ses

chefs-d'œuvre en offrande au Canada. De grossiers chandeliers de bois taillés de la main des premiers jésuites, une plaque commémorative en étain trouvée dans les fondations de l'ancienne église-cabane, voilà toutes les reliques du passé, avec la cloche, objet de la plus belle légende qui ait cours sur le Saint-Laurent. Cette cloche, qui sonne depuis deux cent cinquante ans, avait charmé à son arrivée les fidèles sauvages; chacun d'eux voulait la faire parler à son tour. Or il arriva qu'un siècle après environ, elle parla toute seule et voici en quelle occurrence :

Le Père de la Brosse était un missionnaire jésuite qui traduisit en langue sauvage une partie de la Sainte Écriture, composa la plupart des livres religieux en usage chez les Montagnais et mérita la réputation d'un saint, tant auprès des blancs de la côte et des îles qu'auprès des Peaux-Rouges. Or, le 11 avril 1782, ce bon vieillard, s'étant acquitté tout le jour des devoirs de son ministère, alla passer un bout de soirée auprès des officiers du poste, causa comme à l'ordinaire, puis, avant de prendre congé, annonça tranquillement à ses amis qu'ils ne le verraient plus vivant sur la terre. Il paraissait si bien portant qu'on ne s'inquiéta qu'à demi de ses paroles; cependant, deux heures après, la cloche de la chapelle se mit à sonner un glas funèbre. On s'y porta et que vit-on ? Le Père de la Brosse prosterné devant l'autel, le visage caché dans ses mains jointes. Il était mort. Le lendemain, le curé de l'île aux Coudres vint l'enterrer; lui aussi avait entendu tinter à minuit la cloche de sa propre église, quoiqu'il n'y eût personne pour tirer la corde. Et on apprit depuis que, dans toutes les autres paroisses du Père de la Brosse, à Chicoutimi, aux Trois Pistoles, à l'île Verte, à Rimouski, à la baie des Chaleurs, les cloches avaient sonné d'elles-mêmes toutes à la fois. Ce fut un deuil général, mais aussi un grand sujet d'édification.

Le sacristain, en l'absence du curé, nous montre la tombe du Père de la Brosse. Pendant bien des années, les Indiens ne manquèrent jamais, en passant, d'aller causer avec leur bienfaiteur chéri. Ils avaient pratiqué une petite ouverture dans le pavé du chœur pour pouvoir y coller leurs lèvres. Après quoi ils appuyaient leur oreille au même orifice afin d'écouter la réponse. Certes, l'histoire est délicieuse, mais le capitaine qui la sait par cœur n'est pas disposé à laisser attendre ses passagers. Nous remontons dans la calèche et, tout en roulant vers l'Anse-à-l'eau, mon guide me

fait remarquer le grand établissement de pisciculture qu'a créé le gouvernement. Des saumons magnifiques destinés à la reproduction remplissent les vastes bassins et le frai est distribué dans les affluens du Saguenay. A cette même place s'éleva jadis la première scierie à vapeur, le moulin de M. Price. Ces MM. Price en ont encore deux autres aux environs.

Mais je ne suis ni avec les omnipotens Price, ni avec les saumons, je ne vois toujours que la pauvre petite église perdue dans les sables et dominant le port, avec son Enfant Jésus Louis-quatorzien en habit de gala. L'air est rempli pour moi du son des cloches qui tintent le nom vénéré du Père de la Brosse. La vue d'un étang couvert de glaçons me ramène cependant à la réalité.

— Comment ! un étang gelé ! Au milieu de mai !

Et puis je pense avec satisfaction que je suis en Labrador, non pas géographiquement sans doute, mais si je m'en rapporte au diocèse. Tadoussac est la première paroisse du Labrador sous le 48e degré de latitude nord.

Je ne parlerai pas de mon voyage de retour sur le Saint-Laurent, le mauvais temps qui nous avait, Dieu merci, épargnés le jour ayant éclaté peu après notre sortie du Saguenay. J'eus en cette circonstance l'occasion d'éprouver que le mal de mer peut être aussi redoutable sur les grands fleuves d'Amérique que sur l'Océan lui-même. Nous mouillâmes pour la nuit dans la baie Saint-Paul.

TH. BENTZON.

LES CHIMÈRES

DE

MARC LE PRAISTRE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XII

Pendant quelques mois, Marc pensa fort peu à Lisette, c'est une justice à lui rendre. Il était sous le charme de Madelon.

Leur train de vie, à tous deux, était fort brillant, mais non pas éclaboussant. Madelon habitait un hôtel, au lieu d'un simple appartement comme naguère, mais l'hôtel était de dimensions moyennes et orné avec un faste discret. Marc, lui, continuait de résider dans la patrimoniale demeure du faubourg Poissonnière, s'étant contenté de faire remeubler pour son usage les pièces du premier étage, qu'avait occupées son père et qui étaient restées closes de longues années durant. Il avait renforcé son écurie, renouvelé ses voitures et ses livrées. Sa mère devait être enchantée. Au vrai, elle n'était pas mécontente. Néanmoins, ses instincts pratiques de bourgeoise l'avertissaient qu'une femme comme Madelon, installée dans une belle fortune, c'est un peu comme un rongeur dans un grenier à provisions, ou comme une

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

belette dans une basse-cour, et que ça doit laisser des vides derrière soi. Et puis, elle avait eu vent de la visite de Régine au notaire. Tout cela lui donnait à réfléchir. Mais elle comptait sur la mort de l'oncle pour boucher les trous, si décidément il y en avait, et aussi pour déterminer son fils à tenir sa parole en assignant enfin un but sérieux à sa vie. Seulement, comme elle se souvenait des visées réformatrices qu'il avait avouées, elle n'était plus trop pressée de le voir au pied du mur, aimant que le temps et l'âge lui pussent assagir l'esprit avant l'heure des résolutions définitives.

Mais, sur ces entrefaites, l'oncle mourut, instituant son neveu légataire universel, comme c'était prévu et légitime...

Alors, le jeune homme se recueillit et se jugea. Il trouva que la seconde période de sa vie ne valait pas la première, puisqu'elle n'avait pas été plus active et qu'elle avait été moins réfléchie, puisqu'il n'y avait pas mis plus d'utilité et qu'il y avait mis moins de rêve, mais un peu de débauche, par compensation. Et, tranchant dans le vif, alléguant des objurgations maternelles qui ne s'étaient nullement produites et des devoirs industriels qui n'existaient pas encore, il fit à Madelon un présent royal et la quitta. Il la quitta sans trop d'amertume, parce qu'il n'avait pas de grandes illusions sur son compte, mais il ne la quitta pas sans regrets : elle lui avait rendu douce, après tout, par son charme et son élégance, cette phase de vraie jeunesse qu'il venait de traverser. Puis, il s'attela résolument à la tâche ardue de porter l'ordre et la lumière dans une immense entreprise industrielle et commerciale qui depuis quelques années allait un peu ou menaçait d'aller bientôt à la dérive. Fort de son savoir théorique, il voulut tout élucider et tout régulariser lui-même. Il y parvint, après un an d'efforts et au prix d'un labeur incessant. Mais, cela fait, pour lui, tout était encore à faire, puisqu'il lui fallait tout refaire selon son idéal ou sa chimère.

Son capital était doublé, ses revenus industriels quadruplés, depuis la mort de son oncle ; il n'aurait plus été lui-même, s'il n'avait pas senti peser sur sa conscience, et plus lourde que jamais, la responsabilité morale dont il avait souffert autrefois. Aussi chercha-t-il de nouveau, fiévreusement, dans les méditations solitaires et dans les livres, puis dans les conseils et dans les leçons de ses aînés, quelques dictames pour enrichir cette pauvre thérapeutique sociale qui laisse désarmées et impuissantes tant

de bonnes volontés qu'achève de stériliser, petit à petit, le découragement. Et, comme de juste, il ne trouva pas grand'chose, hormis des palliatifs bien anciens déjà et d'une application épineuse ou délicate dans une foule de cas : la participation aux bénéfices, par exemple ; les retraites proportionnelles et les logemens à bon marché ; outre certaines combinaisons d'assurance ou de prévoyance contre les accidens et le chômage.

Il introduisit le tout, encore amplifié par mainte innovation généreuse, dans l'organisme déjà fort compliqué de ses affaires, qui s'en portèrent un peu plus mal, sans que ses ouvriers s'en portassent beaucoup mieux. Son grand tort, notamment, fut de vouloir greffer d'un coup, sur une entreprise qui avait atteint la période du déclin, toutes ces nouveautés économiques d'un fonctionnement toujours délicat et précaire, dont les industries en plein essor et en pleine période ascensionnelle ont déjà grand'peine à s'accommoder : tel un homme ou un animal trop chargé, qui menace de s'effondrer sous un nouveau fardeau.

Il s'était bien acquitté de la première partie de sa tâche, laquelle avait naturellement consisté à remettre de l'ordre et de la fermeté dans la direction d'une affaire anémiée par des négligences de gestion autant que par des difficultés d'ordre général. Là, il avait même montré plus de discernement qu'on n'en pouvait attendre d'un jeune théoricien. Mais, une fois sur la pente des conceptions généreuses, il alla trop vite et trop loin, sans consulter assez la force de résistance et l'élasticité du mécanisme qu'il avait à manier.

C'est ce qu'aurait dû lui faire toucher du doigt certaine scène dont son bureau directorial fut le théâtre, en présence de l'ancien chef comptable de la maison, son ex-initiateur commercial, qu'il avait fait mander au siège de l'entreprise pour instituer une comptabilité nouvelle.

Six délégués des usines ayant demandé à être introduits auprès du patron, celui-ci les fit entrer, sans vouloir que l'ancien chef de service se retirât.

Ces braves gens, tout en se déclarant fort satisfaits, en principe, de l'amélioration apportée à leur sort par des concessions qui avaient été au-devant de leurs vœux, venaient protester contre la prévoyance obligatoire que l'on prétendait leur imposer sous forme de légères retenues de salaires. Avec des phrases apprises et des lieux communs socialistes, le porte-parole des ouvriers

exposa que le nouveau régime reprenait d'un côté ce qu'il concédait de l'autre et que, d'ailleurs, faute d'un droit de contrôle sur les opérations de la maison, la participation aux bénéfices pouvait devenir un avantage illusoire.

Marc avait écouté avec quelque impatience, puis avec une certaine irritation, ces doléances mal justifiées, et qui faisaient affront à sa bonne foi, comme elles méconnaissaient sa bénévole générosité. Et le digne M. Dumontval, l'ancien comptable, n'avait pu se tenir de hausser les épaules. Le délégué, très content, au fond, de son sort et de celui de ses camarades, s'en aperçut; et, assez adroitement, il prévint la réfutation de son petit discours.

— Le patron comprendra, se hâta-t-il de dire, que nous sommes ici pour exposer les réclamations des camarades sans aucune animosité contre lui, et seulement pour qu'il mette d'accord les faits avec ses intentions, que nous savons droites et honnêtes...

— Vous pourriez dire généreuses, interrompit Marc.

— Pour sûr! répliqua avec aplomb l'ouvrier beau parleur. Mais la générosité des patrons, c'est la justice envers les ouvriers... Qu'est-ce que nous demandons, en somme? Premièrement, que la prévoyance soit à la charge de l'entreprise, parce que ce n'est pas nous qui pouvons rendre cette prévoyance vraiment efficace; deuxièmement, que, le contrôle aidant, il n'y ait jamais entre les ouvriers et le patron ni méfiance, ni récriminations...

Quelque temps encore, il parla sur un ton très adouci, presque onctueux. Et Marc finit par promettre qu'il examinerait la double réclamation qui lui était soumise.

— Mais, monsieur Marc, s'écria l'ancien chef de service dès que les délégués se furent retirés, c'est la fin du monde!... Comment! voilà des gaillards à qui vous ayez fait des concessions énormes... insensées, sauf votre respect! car ils ont toujours été bien payés dans la partie, soit aux pièces, soit à salaire fixe. Et, dans une industrie comme la vôtre, où, pour des raisons d'ordre général et économique, il y a de très mauvaises années, s'il y en a de très bonnes, le système de la participation aux bénéfices manque totalement d'équité... puisqu'il n'y a naturellement pas de contre-partie, à savoir de participation aux pertes... Voilà, dis-je, des gaillards qui prétendent fourrer leur nez dans vos livres, connaître le fort et le faible de votre entreprise, s'initier au dé-

tail de vos affaires, pénétrer les secrets de votre maison et vous demander ainsi des armes contre vous-même, pour les livrer peut-être à vos concurrens! C'est de la folie pure!... C'est le virus socialiste, avec toute sa détestable puissance destructive, que l'on prétend vous inoculer de gré ou de force!... Mais regardez donc autour de vous! Voyez donc les tentatives d'associations ouvrières échouer piteusement par les charges excessives dont elles grèvent les frais généraux, et par la défiance incurable des intéressés... Voyez précisément les verreries ouvrières, fondées avec le secours de capitalistes bénévoles, ce qui en fait des entreprises de genre mixte, absolument analogues, en petit, à ce que l'on voudrait faire de votre vaste industrie...

Le brave homme s'éleva jusqu'à l'éloquence. Mais son jugement rectiligne, formé à l'école bourgeoise, ne voyait rien en dehors du droit strict des propriétaires et des capitalistes, tandis que celui de Marc, incliné par la méditation et la bonté aux solutions mitigées et à la recherche d'une idéale justice, subordonnait toujours le droit à l'équité, voire à la générosité. De sorte que le jeune réformateur ferma l'oreille aux objurgations suprêmes de son vieux mentor, lequel conclut ainsi :

— Voyez-vous, monsieur Marc, tout ce qui n'est pas charité, charité franche ou déguisée, en matière d'améliorations sociales, est vanité pure. Soyez bon, soyez large, puisque votre cœur vous y pousse, mais ne soyez jamais ni faible, ni brouillon. Ayez toujours présentes à l'esprit les conditions essentielles et vitales de votre industrie; prenez sur vos bénéfices pour améliorer le sort de votre personnel, mais ne lui permettez pas de prendre, petit à petit, sur votre capital, ce qui arrivera fatalement si, continuant à lui payer des salaires très suffisans, vous lui abandonnez une quote-part de vos profits, en vertu d'un contrat encore aggravé d'un droit de contrôle, et sans aucune compensation des mauvaises années avec les bonnes. Car, vos ouvriers venant chaque année à l'inventaire réclamer leur part, vous aurez à subir le double inconvénient de la publicité des résultats et d'un partage sans équité. Que vous ayez gagné un million ou cent mille francs, ils prendront leur tant pour cent, beaucoup trop élevé, d'ailleurs, soit dit en passant... Mais c'est là un des écueils du système: trop faible, la participation ne remédie à rien; trop forte, elle écrase le patron... Si, l'année suivante, vous avez perdu au lieu de gagner, vous n'aurez que des réserves affaiblies où puiser de

quoi combler le déficit. Puis, le jour viendra où vous n'aurez plus de réserves du tout ; et ce sera le commencement de la fin... Sans parler des contestations, des rancunes, de la négligence dans le travail des mécontens... et de la trahison finale au profit de la concurrence...

Fut-ce la logique des choses ou le caprice des phénomènes industriels et commerciaux qui en décida ? Toujours est-il que les affaires de Marc n'allèrent pas trop bien à dater de cette ère de réformes, puis allèrent de mal en pis. Et il eut l'impression tardive que les sociologues sont comme les médecins : plus savans que jadis, mais non mieux armés ; leur terminologie seule s'étant considérablement accrue, et leur pharmacopée utile se réduisant à un petit nombre de remèdes assez inefficaces, parfois même tout à fait inapplicables.

Malheureusement pour lui, il était capable de l'entêtement du bien, — le plus rare de tous les entêtemens, — et il persévéra sans rancœur, en dépit de difficultés croissantes, auxquelles n'était pas étrangère l'ingérence d'une presse tantôt bienveillante, tantôt hostile, mais toujours tapageuse et brouillonne : de quoi la presse militante n'est-elle pas capable aujourd'hui ?

Néanmoins, il eut d'autres mécomptes encore. Sa mère, qui s'était montrée si indulgente à ses courtes, mais retentissantes fredaines, devint revêche dès qu'il fut avéré pour elle que son fils touchait à l'arche sainte des dogmes bourgeois. Elle lui fit des remontrances, mesurées d'abord, puis aigres-douces, et enfin très acerbes. C'était la ruine qu'elle entrevoyait, à plus ou moins longue échéance, comme conséquence de toutes ces visions cornues, — la ruine, et le ridicule par-dessus le marché. — Aussi sépara-t-elle complètement ses intérêts de ceux de son fils.

Celui-ci, blessé, quitta l'hôtel du faubourg Poissonnière, dont Mme Le Praistre avait l'usufruit, vendit sa terre de la Futaie, où il ne résidait que très passagèrement, l'été, en compagnie de sa mère, et alla demeurer seul dans un quartier neuf.

Seul ! Ne l'était-il pas depuis l'enfance, et comme étranger jusque dans sa famille et au milieu de ses amis ? Pendant une courte période de sa vie, toutefois, il avait cessé de se sentir isolé : c'était au temps de son étrange et fugitif roman, dans la modeste et charmante retraite suburbaine où il avait logé son cœur avec Lisette...

Dès lors, sa pensée, qui avait repris souvent cette direction,

n'en connut plus d'autre. Deux ans et demi s'étaient écoulés depuis la séparation : le jeune homme avait largement acquis le droit de redevenir curieux, puisqu'il était encore amoureux.

Il se rendit donc à la villa Chardonneret, où, moyennant une diplomatie toute pareille à celle qui lui avait valu originairement les bonnes grâces et la complaisance de l'ancienne habilleuse, il obtint les renseignemens, ou plutôt l'unique renseignement dont il avait besoin.

XIII

C'était aux confins d'Auteuil et de Passy que Lisette, reprenant son véritable état civil, avait élu domicile sous le nom d'Élise Aubry. Elle occupait, tout en haut d'une maison située en plein midi, un petit appartement et un grand atelier qui avaient abrité naguère les rêves d'or et les essais malheureux d'un photographe novateur.

Quand Marc vint sonner à sa porte, un dimanche, vers deux heures, elle était en tenue de ménagère : un tablier sur sa robe du matin, la tête couverte d'une fanchon pour préserver ses cheveux de la poussière ; et elle avait à la main un plumeau.

Plus troublée que confuse en reconnaissant le visiteur, elle s'excusa néanmoins de son mieux.

— Le dimanche est un jour, dit-elle, consacré par moi aux nettoyages. Dans la semaine, je travaille et dois m'en rapporter au zèle intermittent d'une femme de journée.

Elle fit entrer le jeune homme dans l'atelier, où régnait l'ordre le plus parfait et qui était évidemment la pièce principale du logis. Vaste, aéré, lumineux, avec une vue superbe sur le Paris de la rive gauche, cet atelier était garni de meubles peu nombreux, mais confortables, et un piano à queue tout neuf en ornait une des encoignures, placé de biais, par-devant des plantes arborescentes dont les feuillages s'élevaient jusqu'au plafond vitré. Plusieurs miniatures et peintures sur porcelaine ou sur bois étaient en train.

— Votre rêve s'est-il donc réalisé? demanda Marc.

— Mon rêve d'indépendance et de vie laborieuse? fit la jeune fille. Certes, oui!

En un tour de main, sans embarras, sans fausse honte, elle avait dépouillé ses attributs de ménagère. Quelques coups de

doigts dans ses jolis cheveux blonds, si légers, si dorés, achevèrent de lui restituer sa physionomie véritable.

— Vous n'avez pas beaucoup changé, remarqua le visiteur, si ce n'est que votre petit air sérieux, qui ressemblait à un reflet de mélancolie précoce, ressemble maintenant à une sérénité réfléchie... Vous êtes heureuse?

— Tranquille, répondit la jeune fille. Et c'est beaucoup... Cela suffit peut-être... Car, s'il paraît douteux que le bonheur existe, la paix du moins est quelquefois de ce monde. L'Évangile, du reste, l'a promise aux personnes de bonne volonté : j'en suis... Je travaille, je peins de vieux militaires, de petits enfans, des chiens favoris et des matous familiers... le tout au plus juste prix, bien entendu. Dans ce quartier, qu'habitent, en nombre, les bourgeois honnêtement rentés, les commerçans retirés, les officiers retraités, où abondent les demi-fortunes, en un mot, je suis en passe de conquérir la renommée, je suis presque populaire... Mes premiers cliens m'ont été envoyés par Mme Chardonneret, qui ne demeure pas loin d'ici, vous devez vous le rappeler; ils ont bien voulu se déclarer satisfaits et m'adresser leurs amis et connaissances. Je me montre complaisante, je fais des concessions, dont je suis payée en réclames spontanées. A ce métier, je gagne quelques centaines d'écus, ce qui, joint à ma petite rente... Car ma mère me l'a laissée ou rendue, vous savez?...

— Bah! fit Marc en jouant l'ignorance. Mais alors, tous vos vœux sont comblés?

— Tous ceux qui étaient réalisables... Enfin, je vis!... Et vous?

— Moi? j'ai vécu.

— Pourquoi ce passé? Vous n'êtes cependant pas mort!

— Je veux dire que j'ai suivi votre conseil en vivant de la vie ordinaire des jeunes gens. Mais cela ne pouvait pas toujours durer, n'est-ce pas? Et c'est fini, voilà tout.

— Et maintenant?

— Maintenant, je suis, de par un deuil de famille...

— C'est vrai, votre oncle est mort! Les journaux ont annoncé, il y a longtemps déjà, la nouvelle, et commenté votre héritage.

— Je suis investi d'une mission sous le fardeau matériel et moral de laquelle je succomberai quelque jour.

— Passez la main.

— Ce serait une désertion... quelque chose comme la désertion d'un engagé volontaire. Car, après tout, je n'étais pas forcé

d'assumer toutes les charges qui menacent de m'écraser. Il y en a, notamment... Imaginez-vous que je me suis mis en tête de réformer, d'améliorer... de faire pour le mieux enfin, non de mes intérêts, mais de ceux des hommes que j'emploie... Ah! si vous saviez comme on est encouragé dans cette voie-là!

— Je m'en doute... Mais il faut vous consoler en songeant que tout ce qui reste du bien qu'on a voulu faire ici-bas, c'est, le plus souvent, un germe caché, comme la semence si vite recouverte par les frimas et par la neige, mais qui s'épanouira plus tard en moissons orgueilleuses que l'on ne verra point...

— En attendant, j'ai tout le monde à dos : les industriels, mes confrères, qui trouvent que je gâte le métier; ma mère, qui a peur que je ne me ruine et ne me ridiculise; mes... je ne peux guère dire mes amis, je n'en ai pas... mes camarades, qui jugent ma conduite bête et inélégante; mes obligés mêmes, qui ont l'air de croire que, si je les aide d'abord, c'est pour mieux les exploiter ensuite... Si j'avais une femme, une fiancée, une maîtresse, elle me renierait.

— Ce n'est pas sûr, déclara Lisette en souriant.

— Mais je n'en ai pas, reprit Marc. Et j'en suis bien aise, car j'ai assez de mauvais vouloirs autour de moi... Pourtant, il y a des momens, je vous assure, où l'on aimerait à être encouragé, soutenu, réconforté... Qui sait si, à la longue, ma constance ne se lassera point?

— Vous l'avez dit vous-même, abandonner votre tâche, ce serait déserter.

— Oh! je pourrais mettre ma conscience en repos... Je pourrais, par exemple, faire cadeau de tous mes établissemens à mon personnel, l'engager à former une vaste société coopérative... et le regarder faire.

— Cela vous coûterait fort cher et ne l'enrichirait pas. Ce serait l'anarchie succédant à un gouvernement sans ressort et sans énergie...

— Ah, bien! vous aussi, vous êtes gentille pour moi!

— J'ai parlé pour le cas seulement où vous abdiqueriez... Et vous pouvez croire que je vous admire, du fond de mon cœur, quand je songe qu'à votre âge, et dans votre situation de fortune, vous n'avez d'autre souci que de faire du bien autour de vous et de donner un exemple utile... Non, non, il ne faut pas déserter. Cherchez plutôt à diminuer le fardeau, n'allez pas trop vite en

besogne... Êtes-vous sûr que tout ce que vous avez imaginé soit très pratique? L'imagination ne doit pas trop se mêler des affaires où sont intéressées la conscience et la raison, même lorsque c'est le cœur qui les a conseillées... Moi, j'ai mes petites idées sur tout cela, sur l'influence utile, notamment, qu'un particulier peut exercer dans sa sphère. Je crois que cette influence est modeste, et que la conduite d'un homme ne saurait modifier la condition de l'humanité, ni renouveler la face des choses sociales... Il faut donc procéder avec mesure et se préoccuper surtout de ne donner que des exemples possibles à suivre. Quand vous auriez sacrifié votre fortune entière à votre idéal de conscience, et en supposant même que votre sacrifice eût été réellement profitable à un groupe d'individus, la société en serait-elle plus avancée? Tout le monde ne peut pas être un héros de charité : on ne saurait vraiment demander à tous les patrons de n'être patrons que pour le service des gens qu'ils emploient... Que si, maintenant, vous abandonniez seulement une partie de ce que vous possédez, on vous objecterait encore que tout le monde n'a pas votre fortune et que les circonstances, les conditions de la vie ne sont pas les mêmes pour tout le monde...

Elle discourut quelque temps ainsi, ayant une petite mine grave et souriante, bien plus anglaise que française. Et Marc l'écoutait, mais surtout la regardait avec un plaisir attendri et reconnaissant, comme si elle eût, d'instinct, répondu à son attente.

— Voilà, dit-il en se levant tout à coup, la meilleure leçon que j'aie encore entendue sur la matière... Écoutez-moi, à votre tour, Lisette... Je ne suis pas venu ici seulement pour vous dire comment j'ai vécu depuis que nous nous sommes séparés, de par votre volonté... Ce n'est pas non plus la curiosité seule de savoir comment vous aviez arrangé votre vie qui m'a conduit chez vous. La vérité, c'est que je vous aime toujours, c'est que l'austérité ainsi que les déboires de ma nouvelle existence, et un commencement de lassitude morale m'ont inspiré le désir de vous rappeler, sans tarder davantage, que vous aviez prévu le cas où je serais constant... Je viens donc vous demander si vous êtes encore d'avis que l'épreuve était nécessaire, mais qu'elle est suffisante... Dans quelques mois, j'aurai vingt-cinq ans... Voudrez-vous m'épouser?

Tout émue, Lisette s'était levée à son tour; mais, après un

court rayonnement, son visage trahissait un malaise d'inquiétude.

— Eh bien! insista Marc, est-ce vous qui avez oublié?

— Ah! Dieu, non! fit-elle avec élan. Mais j'entrevois des luttes, de tristes combats de famille où je serais mêlée, pour mon tourment et pour le vôtre...

— Pour mon bonheur, voulez-vous dire... Et puis, j'ai besoin de vous. Car je suis seul, et je me sens las de l'être.

— Voilà qui serait pour me décider, murmura la jeune fille en mettant sa main dans celle qu'on lui tendait. Mais de quelle aide vous serai-je?

— On vous accusera d'être ma folie, vous serez ma raison... Car je vois bien que vous êtes plus raisonnable que moi... J'ai l'esprit un peu fumeux, je le confesse, et la conscience un peu tourmentée...Enfin, je suis tout le contraire d'un homme fort, si je suis un brave homme... ce que je crois... Eh bien! vous mettrez de l'ordre ici et là, dans la tête et dans le cœur. Je sais que vous ne me détournerez pas d'être généreux, et je devine que vous m'enseignerez l'art d'être vraiment utile.

— Mais... votre mère?

— Je n'espère pas qu'elle cède. Je l'espère d'autant moins qu'elle est déjà très montée contre moi... Mes lubies philanthropiques ont exaspéré son esprit bourgeois... Mais je vais être majeur pour le mariage comme je le suis, depuis quatre ans, pour le reste... Vous aussi, d'ailleurs, vous allez l'être, et d'un seul coup, car la loi n'émancipe pas les femmes en deux fois, comme les hommes : à vingt et un ans, elles sont tout à fait libres.

— Oh! moi, je n'aurai pas de lutte à soutenir du côté de ma famille.

— C'est fort heureux. Nous aurons assez à faire avec ma mère.

— Mais aurez-vous bien le courage de lui adresser des sommations?

— S'il le faut, certes, oui!... Du reste, mon intention est de lui proposer tout de suite un marché. Je lui dirai que je comprends son désir de se voir forcer la main, ce qui lui permettra d'attester qu'elle n'est pas complice de ce qu'elle appellera, sans doute, l'excentricité de mon choix. Mais j'ajouterai qu'un seul acte respectueux est très suffisant pour faire la preuve de l'antagonisme des volontés, et qu'il est, dès lors, bien superflu de multiplier les formalités pénibles... J'espère ainsi éluder une partie

de la résistance, et la plus sérieuse... Car ma mère pourrait me chercher d'autres chicanes, faire opposition à mon mariage... que sais-je ?

— Vous voyez, dit tristement Lisette, c'est une ère de discorde qui va s'ouvrir pour vous et les vôtres.

— Elle sera vite fermée, et rejetée dans l'oubli, affirma le jeune homme en baisant la main qu'il avait retenue entre les siennes.

A quoi il ajouta :

— Du reste, pour aller plus vite en besogne et déblayer plus tôt le terrain, je vais, sans attendre que mes vingt-cinq ans soient révolus, poser d'ores et déjà mes premiers jalons...

— Ne vous pressez pas tant! se récria Lisette.

Mais lui, tout ardeur et tout enthousiasme :

— Si vous saviez comme j'ai hâte maintenant de vous sentir mon associée, de ne plus me sentir seul, de vous avoir près de moi, pour m'écouter, pour me comprendre... ou pour redresser mes erreurs, mes excès de zèle, si j'en commets, et cela sans que les conseils de prudence me paraissent suspects, sans que j'aperçoive, au travers, la grimace de l'égoïsme de caste et la laideur de l'âme bourgeoise!...

Son âme, à lui, son âme juvénile et généreuse, un peu chimérique, transparaissait si bien dans son brun regard enflammé que Lisette se jeta d'elle-même à son cou, lui répétant, parmi les baisers, ce qu'elle lui avait dit, une première fois, dans le cottage de Marnes :

— Que vous êtes bon, Marc! et que je vous suis reconnaissante de m'aimer ainsi!

L'après-midi passa très vite, et le crépuscule vint les surprendre.

— Déjà la nuit! fit le jeune homme d'un ton chagrin. Et moi qui reste là, sans penser que je ne vous suis rien encore, et que je vous compromets!

— C'est dans votre destinée, remarqua Lisette avec un sourire. Mais rassurez-vous : une artiste ne se trouve pas compromise pour si peu. Vous pouvez être un client, je puis avoir à vous peindre...

— Encore!

— Personne, à coup sûr, ne devinera que je vous ai déjà portraituré... Au fait, où est-il, ce portrait ?

— Chez moi, à Paris, en belle place, quoique j'aie acheté la petite maison de Marnes, et que tout y soit resté dans l'état où vous l'avez laissé.

— Tant mieux!... J'aurais plaisir à revoir cet endroit-là, et même à y revivre.

— Que votre volonté soit faite! Nous y vivrons aussi longtemps qu'il vous conviendra, et heureux... tant qu'il vous plaira.

— J'ai grand besoin de le croire pour me pardonner à moi-même d'avoir accédé si vite à un projet si fou... Car vous êtes toujours bien l'homme des chimères!

— J'ai été aussi celui des sirènes, vous savez! Les journaux, — de quoi ne se mêlent-ils pas? — ont dû vous l'apprendre.

— Il aurait peut-être mieux valu le rester.

— On ne peut pas... avec mon caractère, du moins, parce qu'il suffit, pour se déprendre des sirènes, de faire avec elles plus ample connaissance : on s'en débarrasse en leur cédant...

— Tandis que les chimères, prononça lentement la jeune fille rêveuse et de nouveau tout assombrie, les chimères vous plantent leurs griffes au cœur et vous tuent.

— Quel pronostic! s'écria Marc.

Puis, un moment désorienté, saisi, involontairement attristé, il resta muet.

— Bah! reprit-il bientôt, si vous êtes celle qui me tuera, bénies soient les griffes de la Chimère!

— Moi! protesta la jeune fille avec effroi, moi, vous tuer! Quel mot! Quelle pensée!... Oh! non! Que ce ne soit pas à cause de moi, grand Dieu! que vous affrontiez des douleurs mortelles!... Ce n'était pas à moi que je pensais, ni à votre projet entêté de m'épouser, projet si déraisonnable et si inconsidéré pourtant! C'était à vos visées trop vastes et trop généreuses, décevantes un peu, d'homme bienfaisant et tourmenté... Mais il est bien vrai que votre mariage avec moi ne pourra que contribuer à vous déclasser : le monde achèvera de vous tourner le dos.

— Je me moque bien de cet agrégat de pleutres et d'imbéciles!... Le monde! Mais j'aurai de l'ivresse à le souffleter en affichant mon mépris pour ses lois ridicules!

Lisette hocha doucement la tête, en prononçant, de sa jolie voix lente et qui se faisait sentencieuse :

— Hélas! souffleter le monde, mon pauvre ami, c'est un peu imiter ces gens colères qui frappent rageusement le chambranle

d'une porte trop étroite à leur gré: ils se font mal, une fois encore, voilà tout!

— Quel petit monstre vous êtes! articula Marc redevenu gai. Si jeune et déjà d'une logique si implacable!... Quoique vous ne soyez pas toujours un modèle de raison, vous savez!

— L'éducation anglaise! fit la jeune fille en retrouvant son sourire.

Elle aurait pu ajouter: « et l'origine ». Mais elle se gardait de toute allusion à sa naissance.

— Oh! les Anglais, fit observer Marc, ont moins de préjugés que les Français.

— Sur certains chapitres, mais non sur celui-là... D'ailleurs, en France ou en Angleterre, ce sera toujours chose grave que de se mettre à dos sa famille, ses amis et sa caste... Enfin, c'est mon tour de dire: « Que votre volonté soit faite! » Vous m'aimez et je vous aime: nous sommes excusables tous les deux.

— A la bonne heure!... Mais il faut que je tâche d'abréger les préliminaires, car c'est là surtout ce qui sera pénible pour vous et pour moi... Si je pouvais obtenir de ma mère...

— Vous n'obtiendrez rien... Croyez-moi, patientez au moins jusqu'à l'époque où vous pourrez avoir une volonté impossible à combattre efficacement. Peut-être s'inclinera-t-on alors devant l'inévitable. Au lieu de cela, si vous parlez dès à présent, vous obligerez pour ainsi dire votre mère à résister; et quand elle aura commencé la résistance, elle s'y butera, s'y retranchera, ayant eu tout le temps de préparer ses armes...

C'était la sagesse même qui parlait. Mais, avec son tempérament si prompt à l'enthousiasme et si docile à l'illusion, le jeune homme ne devait pas faire grand cas des argumens dilatoires. Il promit d'être patient, avisé, prudent... tout ce qu'on voulut. — Mais, dès le surlendemain, il alla voir sa mère.

XIV

En pénétrant dans cet hôtel du faubourg Poissonnière, où il était né, où il avait grandi, et qu'il n'habitait plus, il éprouva une impression vraiment étrange : il ne se sentait plus du tout chez lui, bien que l'hôtel lui appartînt, en fait, puisque sa mère n'en avait que l'usufruit. Et il lui sembla, pendant qu'on était allé prévenir Mme Le Praistre, qu'il était un intrus, un étranger venu de

très loin pour implorer l'assistance d'une personne qui ne parlait pas la même langue que lui, n'avait pas les mêmes idées, les mêmes intérêts, les mêmes besoins, et dont il était peu probable, par suite, qu'il pût se faire comprendre. Et alors, ce froid glacial qui enveloppe l'âme, à certaines heures de doute, ces ténèbres épaisses qui viennent assombrir l'esprit des novateurs, des révoltés, des apôtres, des mécontens, des audacieux, des aigris, des inquiets, de tous ceux que leurs tendances ou leurs déboires ont jetés hors des routes frayées, ces sensations décourageantes d'isolement et d'obscurité lui rendirent plus âpres les angoisses de sa démarche. Il se demanda s'il avait toujours eu conscience de ses actes, s'il était sûr d'être dans le vrai, si même il avait bien le droit d'agir comme il le faisait. Car enfin, qui donc eût approuvé sa conduite? Il pouvait consulter dix, vingt, cent personnes, au hasard : pas une qui ne lui donnât tort, il en avait la certitude absolue. Et quand on est bien sûr que tout le monde vous donnerait tort, comment se persuader qu'on a raison?... Quoi! il appartenait à une famille respectable ou respectée, et non pas à une de ces familles de fripons ou de bandits, dont le seul nom évoque des spectres de misères, réveille des échos de détresse, et rappelle des drames infamans; sa mère avait toujours été ce qu'on nomme une bonne mère, désireuse de vivre en parfaite intelligence avec lui et de contribuer à lui rendre la vie facile ; il avait une fortune considérable, qu'il pouvait gérer ou employer à sa guise... Et il lui avait fallu partir en guerre contre toutes les idées reçues dans le milieu auquel il appartenait, contre sa mère elle-même, pour le plaisir d'attester qu'il ne voulait pas suivre les sentiers battus, ni s'accommoder de ce qui eût fait la joie de tout autre, à sa place! De vrai, ce n'était pas absolument sa faute s'il aimait Lisette; mais il pouvait se rendre cette justice qu'il n'avait rien épargné pour en devenir de plus en plus amoureux : vers le début de l'aventure, il aurait pu ralentir le train, au lieu de le forcer, ou se conformer simplement au vœu de la jeune fille, sans sauter d'emblée en pleine folie romanesque...

Bref, lorsque la porte s'ouvrit pour laisser passer Mme Le Praistre, Marc, quoique très incapable de trahir sa parole, spontanément donnée à Lisette, eût peut-être confessé qu'il avait été plus emporté qu'avisé dans ses inspirations de cœur et de conscience, si sa mère l'eût pris par la douceur, par le raisonnement et la tendresse. Mais, dès les premiers mots explicatifs du but de

cette visite inattendue, — car les relations avaient presque entièrement cessé entre la mère et le fils, — l'orgueilleuse bourgeoise jeta feu et flamme.

— C'était bien assez, s'écria-t-elle avec véhémence, d'avoir renié les traditions paternelles, d'avoir paru infliger un blâme à tes ascendans et rougir d'une fortune honorablement acquise! bien assez d'avoir compromis une situation unique et d'être devenu la risée de tous les hommes de bon sens, avec tes réformes tapageuses et incohérentes !... C'était bien assez, après avoir vécu comme un ermite et n'être sorti de la retraite que pour t'afficher dans des milieux non classés ou trop classés, de défrayer les chroniques moqueuses des petits journaux, qui se demandent, à l'heure actuelle, si l'héritier des Le Praistre entend décidément rendre l'argent aux ouvriers ou aux cocottes !... Passe pour celles-ci! J'aime encore mieux ces fantaisies que les autres... Mais surtout j'aime mieux les cocottes que leurs filles...

— Ma mère !...

— Oui, reprit Mme Le Praistre sur le même ton violent et indigné, la fille d'une cocotte et d'un père inconnu, voilà ce qu'est cette petite dont tu as la sottise de vouloir faire une fiancée?... C'est à mourir de rire ou de colère! Une fiancée, une femme légitime portant ton nom... le mien, cette précoce donzelle qui, moyennant le demi-quart de ce que tu as eu la candeur de lui assurer d'avance...

Marc était resté debout, ayant jugé tout de suite que l'entretien finirait mal ou s'arrêterait court. Il se dirigea vers la porte et dit en se retournant :

— C'est assez, ma mère! Vous me blessez dans tout ce qui m'est cher: dans mes idées et dans mes affections les plus instinctives, les plus désintéressées... Il peut se faire que je me trompe, que je sois un fou, un halluciné, un malade, une bête à scrupules... ou tout simplement un imbécile... Mais je suis de bonne foi et, comme tel, j'ai droit à la sympathie de tout le monde, et même à celle de ma mère. Ce n'est pas ma faute si je n'ai jamais pu prendre mon parti d'être, sans plus, ce que le hasard m'avait fait: un jeune richard. Peut-être est-ce la rançon providentielle de ce privilège héréditaire. Et il y a tant de gens, en revanche, qui ne prennent pas leur parti d'être des sacrifiés !... Enfin, vous auriez pu, je crois, me faire d'autres remontrances que celles que vous m'avez faites et formuler autrement vos griefs.

Quant à l'inclination romanesque et imprévue que vous raillez jusqu'à l'insulter, vous devriez bien vous souvenir, ma mère, que si vous ne m'aviez pas poussé dehors, tant était grand votre désir de me voir sortir et me distraire, je n'aurais vraisemblablement jamais approché la jeune fille que je veux épouser... Mais je sens que nous n'avons désormais rien à nous dire, et je m'en vais, plus obstiné que par le passé, sachez-le, dans mon double rêve et dans ma double résolution...

Il sortit de l'hôtel, ayant le pressentiment bien net qu'il n'en franchirait plus le seuil, du vivant de sa mère. Et, s'il eût pu voir celle-ci, encore toute courroucée, donner ordre à ses gens de ne plus le recevoir, il ne se fût pas cru prophète pour si peu. Mais surtout il eût senti redoubler sa tristesse en constatant quels ravages de laideur le fiel et la colère avaient accomplis sur ce visage de femme naguère encore si digne et si harmonieux !

Cette conscience étroite et mesquine, ce jugement hautain et faux de bourgeoise riche, n'avaient rien compris aux illusions généreuses, aux scrupules touchans d'une âme angoissée. Cette mère eût tout pardonné à son fils, excepté ce qu'il avait fait, car il ne l'avait pas seulement chagrinée ; il l'avait offensée, offensée dans son orgueil, dans sa morgue, dans sa foi, dans sa religion de haute bourgeoisie ; il avait découronné sa vieillesse et menaçait son repos. Par la faute de son fils, elle ne connaîtrait plus la joie de vivre enviée autant que respectée, ni la sécurité d'une inamovible situation sociale, ni l'auréole d'une fortune imperdable, ni la confiance en l'avenir d'une lignée florissante... Elle était réduite au rang précaire d'une enrichie quelconque, dont le fils, engagé dans des spéculations dangereuses, peut sombrer du jour au lendemain. Et, par surcroît, son fils, à elle, se préparait à épouser une fille de rien !... Ah ! non, par exemple ! cela, c'était trop : elle ne le souffrirait pas ! « Qu'il se ruine, s'il y tient... Mais que cette petite devienne ma bru... que cette fille devienne ma belle-fille ! Non ! cent fois non ! »

Elle avait l'écume aux lèvres, et presque déjà les gros mots : il était temps qu'elle trouvât un dérivatif à sa rage. Noëllemont, par une visite opportune, le lui fournit.

Toujours poli et gouailleur, mais plus épanoui qu'autrefois, — son oncle par alliance ne l'ayant pas oublié dans son testament et ayant ainsi notablement arrondi un patrimoine un peu mince,

il s'enquit avec une sollicitude à peine narquoise de ce qui paraissait avoir troublé la mère de son ami.

—... De mon ancien ami Marc, fit-il en se reprenant, car je ne le vois plus... Gérardet, pas davantage, ni les quelques autres dont il tolérait parfois la compagnie. Que lui avons-nous fait? Je n'en sais, ma foi, rien!... Si, je le sais : nous lui avons prouvé, nous lui prouvons même tous les jours que nous ne sommes pas de même essence que lui. Nous autres, nous sommes des terre-à-terre; lui, c'est un rêveur, un utopiste, comme tous ceux qu'a touchés cette singulière manie de l'absolu... Car, au fond, c'est là ce qu'ils cherchent, ces pauvres humanitaires! Et ce qu'il leur faudrait refaire, pour être contens, c'est l'univers tout entier, ni plus ni moins!... Je parie que ce sont les affaires de Marc qui vous valent ce front soucieux?... Elles ne vont pas trop bien, les affaires de Marc, si j'en crois M. Dumontval, son ex-mentor commercial, cet ancien chef comptable de la maison, qui lui donna jadis des leçons de tenue de livres, et même d'économie politique. Je l'ai rencontré l'autre jour. Il avait été mis au fait, par des on-dit, sans doute; et il était épouffé, le brave homme, effaré comme une poule qui s'aperçoit qu'elle a couvé un canard!... Donc, tout va mal? Ce n'est pas étonnant, d'ailleurs! Dans une industrie qui relève surtout de la main-d'œuvre et où les salaires sont déjà très élevés, conférer de nouveaux avantages aux ouvriers, leur donner des droits de participation et de contrôle, c'est courir à la ruine. Précisément parce que tout dépend d'eux, il faut qu'ils dépendent de vous, c'est élémentaire... Mais, bah! peut-être cette école aura-t-elle son bon côté. Marc perdra de l'argent, sans doute, mais il lui en restera juste assez pour vivre enfin comme tout le monde.

— Ce n'est pas sûr, déclara sèchement Mme Le Praistre. Quand on se met à perdre de l'argent dans une industrie à établissemens multiples, on ne s'arrête pas facilement, ou alors il faut s'arrêter tout de suite; sans quoi, l'argent continuant de s'écouler par tant d'ouvertures, tant de plaies béantes, le capital s'épuise et le passif apparaît.

Ayant laissé parler d'abord son jeune visiteur, elle avait eu le temps de se calmer et de retrouver toute sa netteté habituelle de pensée et de langage.

— Vous poussez les choses au noir, madame; mais, n'importe! il faudrait enrayer au plus vite. Ne pourriez-vous, en arguant des

quelques intérêts que vous avez dû conserver dans l'entreprise ?...

— Je n'en ai conservé aucun.

— Ah ! diable !... C'est une faute, permettez-moi de vous le dire. Je savais bien que vous aviez liquidé une partie de vos droits... Mais les aliéner tous, c'était vous exposer à rester désarmée contre les erreurs de votre fils, à ne plus pouvoir le protéger contre lui-même... Car, s'il faut attendre le moment où la mesure du conseil judiciaire s'imposera, il sera peut-être un peu tard... d'autant plus qu'un chef d'industrie a le droit de faire de mauvaises affaires sans encourir l'interdiction...

— Eh ! si encore il ne s'agissait que de cela ! interrompit Mme Le Praistre avec humeur. Mais mon fils ne veut-il pas se marier, maintenant !

— Avec qui donc ? demanda Noëllemont sincèrement étonné.

— Avec cette petite Dambry.

— Comment ! Elle est revenue sur l'eau, celle-là ? Par exemple, voilà une affaire que je croyais définitivement liquidée ! Après les frasques publiques de l'ami Marc, lesquelles frasques me paraissaient destinées, non seulement à engourdir sa peine, mais à bien marquer la fin de son roman, j'étais loin de me douter... Mais c'est fou ! Ce n'est plus une fêlure qu'il a, c'est un trou !... Ah ! oui, mais, doucement ! Il n'est pas majeur quant au mariage.

— Il le sera dans quelques mois.

— C'est, ma foi, vrai !... Diable ! Diable !

— Vous qui avez fait votre droit, monsieur Patrice, ne connaissez-vous pas des moyens d'empêcher un si sot et si scandaleux mariage ?

— Il y a des moyens de retarder les choses : on peut toujours mettre des bâtons dans les roues du char nuptial. Mais c'est tout. Une fois ce qu'on appelle la grande majorité atteinte, un homme est libre de se marier comme bon lui semble, sauf à signifier des actes respectueux, ce qui est une simple formalité ne pouvant faire gagner ou perdre beaucoup de temps...

— Mais enfin, si l'homme qui veut se marier est fou, fou à lier ?

— On l'enferme... Seulement, il y a une loi sur les aliénés... Oh ! une loi qui n'est pas la perfection, tant s'en faut !... surtout au point de vue des faux aliénés, mais qu'on applique avec plus de discernement qu'autrefois, depuis qu'elle a donné lieu à des abus crians. Et l'on se montre, en particulier, très circonspect

lorsqu'il s'agit d'une personne riche, que ses parens pourraient avoir intérêt à faire « boucler » un peu précipitamment.

— Alors, rien?... Rien à faire pour empêcher cette chose néfaste et monstrueuse?

— Si, des retards, des retards sérieux... Des oppositions, auxquelles on peut donner une apparence de fondement... Un vieux praticien, un avoué retors vous trouvera cela, quand vous y serez.

— C'est que je n'aurais pas voulu attendre le dernier moment!

— Ah! vous ne pouvez cependant pas aller plus vite que les violons!... Pour vous opposer au mariage, il faut que l'on vous ait signifié la volonté de se marier en se passant de votre consentement.

— Mais... l'interdiction, cela existe? Et, si je ne puis sérieusement songer à faire enfermer mon fils comme fou, rien ne saurait m'empêcher de provoquer une mesure de préservation tout à fait indispensable. Il s'agit d'un cas extrême, auquel conviendra parfaitement l'application d'une mesure extrême... et d'ailleurs provisoire, car, si je ne me trompe, cette mesure est toujours rapportable?

— Oui... sans doute, dit en hésitant Noëllemont.

Il commençait à se sentir gêné par ce rôle d'avocat consultant, que l'on tenait à lui imposer. Et il pestait intérieurement contre l'autoritarisme exaspéré de cette bourgeoise qui, à coup sûr, regrettait que la Bastille n'existât plus, et qui n'eût pas hésité une minute à y faire jeter son fils, si ses aïeux n'eussent eu l'idée baroque de la démolir. — Sans compter que cette consultation forcée pouvait être utilisée contre les intérêts, ou du moins contre les désirs et les volontés d'un ami d'enfance.

— Oui, reprit-il avec quelque impatience, cela existe, l'interdiction; seulement, c'est aussi difficile à obtenir que l'internement dans une maison d'aliénés... et peut-être plus difficile encore, parce que l'internement est une mesure administrative, et que, sous prétexte d'urgence, on obtient quelquefois l'escamotage des formalités administratives, tandis que l'interdiction est une mesure judiciaire, précédée d'un avis du conseil de famille, d'un interrogatoire en chambre du conseil... Bref, il y faut toutes les herbes de la Saint-Jean. Et puis, Marc n'est pas ce qu'il faut être, aux termes du code civil, pour mériter cette disgrâce légale : imbécile, dément ou furieux... Remarquez, je vous prie, que le

mot imbécile ne signifie pas ici bêta, mais plutôt idiot ou gâteux...

Invinciblement reparaissait le mauvais plaisant qu'il était. Au surplus, il se vengeait ainsi de l'ennui et de la contrariété qu'on lui infligeait. Mais il avait affaire à une interlocutrice tenace et qui suivait son idée avec acharnement.

Elle lui dit tout à coup :

— Savez-vous qu'il l'a dotée par avance, cette petite intrigante?

— Dotée ?

— Oui... C'est-à-dire que, sans avoir encore décidé qu'il l'épouserait... du moins, je le suppose, et sur une réclamation maternelle... cela, on me l'a dit, il a fait remettre à la mère... des titres et des valeurs : entre autres, les titres de propriété d'une maison de campagne qui fut, un temps, habitée par la petite... et par lui aussi, je pense... Enfin, il y en avait pour pas mal d'argent... Vous ne saviez pas cela ?

— Du tout.

— Mais vous devez savoir, par exemple, qu'il a princièrement fait les choses avec Mlle Madelon du Charme... après avoir assez bien traité aussi, je crois, Mlle Alice Fragonard?

— Oui, ça, je l'ai su. Madelon, du reste, ne l'a caché à personne... Vous comprenez, c'est un précédent! Mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'elle tenait vraiment à votre fils. Elle est triste comme Calypso après le départ d'Ulysse, depuis que Marc l'a quittée, et elle raconte à qui veut l'entendre qu'elle rendrait volontiers le cadeau pour ravoir l'ami.

— Je comprends ! fit Mme Le Praistre. La situation valait mieux que le cadeau, et la rente que l'indemnité !

— Vous calomniez Madelon ! s'écria Patrice en riant.

— Croyez-vous ?... Ah ! d'ailleurs, que ne l'a-t-elle gardée, la rente... et Marc aussi !

— J'ai toujours dit, ricana le jeune homme, que la vertu ne portait pas bonheur !... Voici un garçon unique en son genre, une perle, un parangon ; il n'a jamais eu de mauvaises mœurs que pour y goûter, et il n'y a pas pris goût... Eh bien ! on le lui reproche avec amertume !... Ah ! il a eu raison, celui qui a dit : « On ne commence à mal faire que quand on commence à se faire mal. »

Mme Le Praistre prit un air pincé qui indiquait suffisamment qu'elle n'était point en humeur d'apprécier les plaisanteries de Noëllemont. Mais, toujours à la poursuite de son idée, elle ne se fâcha pas autrement et reprit :

— Au reste, peu importe ! ce qui m'intéresse, c'est le présent, c'est l'avenir. Et, si je rappelle certains détails du passé, c'est seulement avec l'espoir d'y trouver des armes.

— Des armes ?

— Oui. L'interdiction n'est peut-être pas à ma portée ; soit !... Nous verrons... Mais il me reste le conseil judiciaire.

— Encore faut-il, risqua le jeune homme, que certaines conditions se rencontrent.

— Elles se rencontrent, déclara Mme Le Praistre d'une voix ferme. Et vous le savez bien, puisque vous en avez parlé le premier !

Son visage s'était éclairé soudain.

— Oui, poursuivit-elle. On donne un conseil judiciaire aux prodigues, c'est-à-dire aux gens qui compromettent notoirement leur fortune. Or, qui osera contester que Marc ne soit, au premier chef, un bourreau d'argent ? En moins de trois ans, il a eu trois maîtresses, auxquelles il a distribué les centaines de mille francs comme un autre eût fait les billets de mille francs !

— Euh ! fit Patrice, on vous dira que tout est relatif, et qu'un jeune homme très riche, qui fait circuler beaucoup d'argent, rend service à la communauté. La thèse a été soutenue devant les tribunaux, et victorieusement, à propos de jeunes gens comme Marc, mais beaucoup plus critiquables dans leurs mœurs. Donc, vous voyez...

— Soit ! mais il y a autre chose : ses intérêts industriels, qui périclitent, qu'il a mis ou va mettre à vau-l'eau, après avoir converti en argent, par la vente de ses terres, ce qu'il pouvait aliéner de sa fortune immobilière... Et c'est facile à prouver, cela ! Donc, je persiste à croire qu'en groupant les faits et les chiffres, on arriverait aisément à démontrer que la conduite de mon fils dénote un manque absolu d'équilibre mental et constitue une menace terrible pour son avenir. Or, qui donc pourrait s'en alarmer à juste titre, si ce n'est sa mère ? Et à qui donc, si ce n'est à elle, pourrait incomber le devoir de provoquer une mesure de salut ?... Que m'objecterez-vous ?

— Euh ! euh ! marmonna Noëllemont de plus en plus embarrassé. Que vous dirai-je ?... Très regrettable, tout ça !... Très ennuyeux pour tout le monde !... Et puis, pas sûr que ça réussisse !...

— Vous ne pensez pas ce que vous dites ! s'écria la mère de Marc triomphante. Et je tiens mon moyen !

— Ah ! pardon ! Je vois bien poindre, à la rigueur, le conseil judiciaire; mais je ne sache pas qu'un prodigue puisse être empêché de se marier.

— L'opposition faite par sa mère à son mariage doit toujours être prise en plus sérieuse considération que s'il s'agissait d'un homme bien équilibré... Mais ce n'est pas sur la nature, ni même sur les circonstances du mariage que je compte m'appuyer. Je prétends empêcher ce mariage, le rendre impossible, sans avoir à le viser directement : par l'exposé des antécédens.

— Ce sera le triomphe de l'amour maternel, prononça Patrice avec sa gravité de pince-sans-rire. Mais je ne vois guère comment...

— Je le vois très bien, moi, et cela suffit.

Elle semblait parfaitement sûre de son fait et peu désireuse, d'ailleurs, de continuer l'entretien, s'étant aperçue, sans doute, que le camarade de son fils n'avait pas l'allure d'un bien franc allié et s'étant dit qu'une trahison était peut-être à craindre de ce côté-là.

En quoi elle n'avait pas tort.

Soit affection sincère, soit simple solidarité de jeunesse, soit enfin répugnance instinctive ou raisonnée pour l'attitude à la fois mesquine et violente de cette mère despote, le jeune homme se sentait acquis à la cause de Marc. Il pouvait bien, à part soi, considérer que son ami n'avait pas le sens commun et traiter de billevesées fallacieuses les visées sociales, matrimoniales ou autres de celui qu'il avait coutume d'appeler « un idéologue tombé de la lune ». Mais il se refusait à admettre qu'on eût le droit de traquer ou de molester cet honnête et charmant garçon comme un fou dangereux, sous prétexte qu'il était bon, généreux, romanesque... et très riche.

Après avoir balancé quelque temps sur ce qu'il devait faire, il alla trouver son ami Gérardet. — Ce n'était pas que celui-ci fût un oracle : comme mentor ou comme conseiller, il n'allait pas à la cheville de Patrice, beaucoup plus réfléchi et bien autrement avisé. Mais c'était un excellent camarade, très dévoué à Marc, très rond, très franc, capable d'avoir une inspiration cordiale et de traduire en actes ou en démarches une sympathie chaleureuse.

Mis au fait, il s'écria :

— Mais elle s'y prend mal, cette mère... quoiqu'elle ait raison,

au fond !... Elle s'y prend comme il faut pour ne pas réussir... Et il faut prévenir Marc tout de suite.

— Ça ne lui apprendra pas grand'chose, puisqu'il vient d'avoir avec elle une entrevue orageuse.

— Bon. Mais ça le mettra toujours en garde et sur la défensive immédiate.

Noëllemont réfléchissait.

— La question, dit-il, est d'abord de savoir si l'ami Marc est vraiment dans le cas de se voir pourvu, comme on dit, d'un conseil judiciaire.

— Ça, ce n'est pas douteux, déclara Gérardet. Il n'a pas fait beaucoup de bêtises, mais celles qu'il a faites étaient de taille. Une mère, en s'appuyant là-dessus, doit pouvoir faire mettre son fils aux Petites-Maisons. Ses histoires de femmes, ce n'est rien encore... quoiqu'il ait vu grand, à l'heure du règlement. Mais ses affaires industrielles, voilà qui est malsain et qui rend un jeune homme exécutable en un tour de main !... Il est si facile de montrer que cette pente-là est vraiment dangereuse ! si facile de rappeler qu'au delà du fossé il y a la culbute ! Quels juges refuseront d'admettre qu'un fils de famille, un fils à papa, doré sur tranches, une vraie créature de luxe, n'ayant qu'à se laisser vivre, ait pu sans folie s'embarquer dans des expériences de socialisme idéologique... et dans des expériences qui n'ont pas réussi, encore !

— Ah ! il est certain, fit Noëllemont songeur, qu'il n'aura pas beau jeu avec les magistrats... Les magistrats sont les plus conservateurs des hommes... Ah ! oui, le pauvre Marc ! son affaire est mauvaise ! Il est sûr d'être interdit !... Mais voici, maintenant, que je me demande si ce sera vraiment un malheur pour lui ?

— Comment ! Tu n'y penses pas ! On lui retirera l'administration de tous ses biens... De ses usines, d'abord, mais de tout le reste aussi. Or, ce ne sera pas seulement fort humiliant : ce sera fort gênant. Le vois-tu d'ici obligé d'obtenir l'autorisation et l'assistance de son conseil pour dépenser cinquante louis, ou pour en donner quittance ? Et comme ce doit être commode, dans ces conditions-là, de se marier !

— Oui, mais, d'un autre côté, plus d'administration, plus de dommage : la ruine serait enrayée du coup... Sans compter que si ce mariage devenait impossible, ce ne serait pas un mal non plus.

— D'accord ! Seulement, tout ça ne nous regarde pas. Nous, les amis, nous n'avons à nous préoccuper que d'une chose : faire ce qui peut être agréable à notre ami. Eh bien ! je crois qu'il nous sera reconnaissant de l'avoir prévenu sans tarder... Veux-tu t'en charger ?

— Non... C'est-à-dire que, n'ayant pas le moindre avis utile à lui donner... Et toi, en as-tu un tout prêt ?

— Peut-être.

— Alors, vas-y.

XV

Le bon gros Gérardet y alla le soir même.

Il trouva Marc dans le petit hôtel que celui-ci avait loué près de la place de l'Étoile, en une avenue peu fréquentée. Le jeune homme était, comme d'habitude, entouré de ses chiens, car toutes les bêtes autrefois domiciliées au faubourg Poissonnière avaient, à l'exception des deux chevaux de Mme Le Praistre, émigré vers l'Arc de Triomphe. On avait dû louer une annexe pour les loger, les écuries n'y pouvant suffire. — Noëllemont prétendait que ce grand amour des bêtes avait marqué, chez son ami, le premier degré de l'altruisme, les vrais égoïstes comme lui n'ayant même pas de chiens. — Quoi qu'il en fût, Marc, encore sous le coup de la scène qu'il avait eue avec sa mère, ne paraissait pas trouver grand réconfort, ce soir-là, auprès de ses animaux familiers. Il se tenait dans une salle de billard non éclairée, à demi étendu sur une banquette très peu confortable, les coudes étayés par une pile de coussins et la tête cachée dans ses mains.

Quand l'éclairage électrique eut soudainement illuminé la pièce, Gérardet constata *in petto* que son ami avait les paupières rougies et tuméfiées par des larmes récentes.

— Jolie, cette cahute d'occasion ! fit-il en promenant ses yeux ronds un peu partout. Mais pas d'une gaieté folle, à cette heure-ci, quand on y est seul ! Brrr !... Dis-moi, mon petit, tu permets que je ne m'essaie pas dans l'art difficile, et d'ailleurs perdu, des Lionne, des Torcy et des Talleyrand ?... Imagine-toi que Patrice est arrivé chez ta mère comme tu venais d'en sortir. Or, voici ce qu'il a entendu...

Marc accueillit la communication sans colère. Quand son ami eut terminé :

— Rien ne m'étonnera, déclara-t-il d'un ton méprisant. Mais rien ne m'arrêtera non plus.

— En es-tu sûr?

— Tu veux dire que je puis perdre mon procès?... Cela ne me paraît pas possible. Mais supposons-le : je n'en aurai que plus d'empressement et plus de joie à me marier après.

— C'est que peut-être cela te sera pratiquement difficile... Et puis, ta situation sera intenable, une fois que tu seras marié. Il n'y aura pas de chicane, pas d'avanie qu'on ne puisse te ménager, à toi et à ta femme...

— Aussi n'ai-je pas du tout l'intention, mon bon Gérardet, de me laisser dépouiller et amoindrir sans me défendre. J'ai voulu dire qu'il n'est pas et ne sera jamais au pouvoir de ma mère d'empêcher ce qui me tient le plus au cœur et ce qui lui déplaît pardessus tout le reste...

Il s'était mis à arpenter un grand salon voisin du billard, et qu'on avait éclairé pareillement.

— Je vais même, reprit-il, acheter tout de suite cet hôtel, loué avec promesse de vente, cet hôtel qui sera ma résidence conjugale...

— N'achète pas tant de choses, je t'en prie!... Et, tiens, veux-tu un bon avis? J'ai dit à Noëllemont que je me croyais capable de t'en donner un, et c'est pour te le donner que je suis venu... A ta place, moi, pour déjouer la manigance, je deviendrais instantanément un pingre parfait. J'aurais un train modeste. Je constaterais, à haute et intelligible voix, que, mes petites innovations n'ayant pas donné les résultats que j'en attendais, la réforme de ces réformes s'impose. Je nommerais un ou plusieurs gérans pour me remplacer... Et j'irais prendre l'air dans les montagnes ou au bord des lacs d'Écosse. Comme ça, il serait diantrement difficile de te faire passer pour un monsieur qui a perdu le nord et qui mène sa barque droit aux écueils!

— Moi! m'abaisser à cette comédie!

— Il faut savoir s'abaisser pour offrir moins de prise à ses ennemis.

— A ses ennemis!... Et c'est de ma mère qu'il s'agit!

— Je te demande pardon... Mais c'est qu'elle te traite vraiment...

— Oh! tu as eu raison d'employer le mot; il n'y en a pas qui convienne mieux : elle est mon ennemie.

— Eh bien! que penses-tu de mon conseil?... Comme dit un

personnage de comédie, il vaut toujours mieux que le conseil judiciaire, pas vrai?...

— Je le crois bon, c'est-à-dire sensé...

— Mais tu n'en tiendras pas compte, hein?

— Non, parce qu'il me faudrait pour cela trahir la mission que je me suis imposée, faire faux bond à ma tâche et à des hommes qui ont d'autant plus le droit de compter sur moi que je le leur ai donné moi-même.

— Mais puisque ça n'a pas réussi!

— D'abord, l'insuccès n'est pas définitif. Je suis assez riche pour perdre, chaque année, pendant un quart de siècle, une grosse somme sans me ruiner tout à fait... Et puis, cet insuccès est pour moi seul : mes ouvriers et employés n'en voient pas moins leur sort amélioré... Ils ne m'en savent pas beaucoup de gré, mais qu'importe!

— Soit! Seulement, il me semble que ça ne pourra pas durer aussi longtemps que tu le dis : tu arriveras fatalement assez vite au bout du rouleau... si imposant qu'il soit. Dès lors, pourquoi ne pas t'arrêter tout de suite, puisque tu y gagneras d'esquiver, outre les pertes à venir, une formidable tuile qui s'apprête à te choir sur la tête?

Ce langage était si sensé que Marc en fut un peu ému.

— Je vais, de ce point de vue, finit-il par dire, examiner la situation qui m'est faite ou qu'on menace de me faire... Et, en tout état de cause, je te devrai de la reconnaissance, mon bon Gérardet : tu m'as prévenu à temps et tu m'as indiqué une des routes à suivre.

— Tiens! s'écria Gérardet comme subitement illuminé, il me vient à l'esprit un nouvel argument... C'est prodigieux de raisonner si bien pour le compte d'autrui, quand on n'a pas deux liards de jugeotte à son propre service!... Sais-tu ce qui devrait te déterminer, toi qui es amoureux? C'est que ta disgrâce financière, comme ton humiliation, comme ta diminution morale, retombera sur la personne que tu veux épouser... Et il n'est pas dit que tu puisses l'épouser... Peut-être elle-même ne le voudra-t-elle plus.

L'argument, en effet, avait du poids. Car le fiancé de Lisette y songea toute la nuit. Tant et si bien, que, le lendemain, il alla le soumettre à la principale intéressée, non sans une vague appréhension : il lui semblait que le fantôme vivant, le *double* de

sa mère le suivait partout, désormais, et il craignait presque de le voir se dresser entre lui et la jeune fille.

Quand celle-ci fut au courant, ses jolis traits un peu incertains se froncèrent en une moue douloureuse.

— Que de difficultés et de chagrins en perspective ! s'écria-t-elle. Et ne vaudrait-il pas mieux renoncer...

— A vous ? interrompit Marc. Cela ne me sauverait pas des ennuis, ni surtout des chagrins...

— Des ennuis, c'est vrai, vous n'en seriez pas quitte... à moins de renoncer aussi à vos tracas d'affaires.

— Vous avez reconnu vous-même que je ne pouvais déserter mon poste.

— Mais vous pouvez composer avec votre idéal.

— Alors, j'ai besoin de vous. Et vous n'avez pas le droit de déserter non plus, vous !

— Ah ! si l'on vous laissait le temps de vous retourner ! murmura la jeune fille. Se retourner, voilà bien ce qu'il faudrait ! Ça n'est pas se dédire, rétrograder, trahir : c'est arranger, modifier, rectifier, reconnaître qu'on s'est trompé dans la forme, sans avoir nécessairement à renier le fond de ses opinions ou de ses doctrines.

— La menace de ma mère, fit observer Marc, me paraît devoir être suivie très promptement d'effet. Ce qu'elle veut, m'a-t-on dit, c'est me mettre, le plus tôt possible, dans l'obligation de reconnaître que je n'ai fait que des sottises plus ou moins ruineuses. Elle espère que ça lui permettra de combattre avantageusement mon idée de mariage. Elle n'aura donc pas la simplicité d'attendre que, prévenu et sur mes gardes, je m'amende à loisir et fournisse les preuves d'un complet retour au bon sens.

— Je me figure, peut-être à tort, insinua modestement Lisette, que je vous y aurais aidé, sans vous demander aucun sacrifice essentiel quant à vos théories. Je me serais efforcée de détourner le cours de votre générosité, sans en changer le but ; je vous aurais conseillé de faire de bonnes affaires, d'abord, sauf à en consacrer ensuite tous les profits à l'accroissement du bien-être et de la dignité de vos collaborateurs les plus humbles...

— Que ne vous ai-je prise tout de suite pour confidente et pour inspiratrice !... Aujourd'hui, ce serait un peu tard, et il faut prévoir... Voyons, supposez...

Il s'arrêta, hésitant et anxieux.

— Supposez? fit la jeune fille.

— Supposez que ma mère réussisse à me faire déclarer déchu de la plupart de mes droits : ne souffrirez-vous pas d'être ma femme ?

— Je souffrirai si vous souffrez, c'est-à-dire que je souffrirai de votre souffrance. Mais que voulez-vous que cela me fasse, à moi personnellement, que vous soyez en tutelle quant à l'administration de vos biens? Vous n'aurez pas besoin d'une autorisation de votre tuteur pour m'embrasser, je pense?

— Êtes-vous gentille, tout de même! s'exclama le jeune homme en baisant les jolis cheveux blond doré qu'il aimait.

Il les rebaisa même avec insistance, trois ou quatre fois de suite.

— Hé! qu'est-ce qui vous prend?

— Vous savez... ou vous ne savez pas que l'on peut quelquefois faire annuler certains actes antérieurs à l'interdiction?... Eh bien! qu'on annule donc ceux-là!

— A la bonne heure! Voilà que vous prenez les choses gaîment. Ça vaut beaucoup mieux.

— Comment ne pas sourire quand vous souriez?

— Voulez-vous que je vous dise?... Mais vous ne vous fâcherez pas ?... Eh bien ! si cette fameuse mesure est prise contre vous, je n'en serai pas, au fond, très désolée... Mais que cela ne vous empêche pas de vous défendre, au moins!

Bien loin de se fâcher, le jeune homme, qui, malgré lui, avait redouté l'impression défavorable pouvant résulter pour sa fiancée de la nouvelle qu'il était venu lui apporter, lui marqua sa reconnaissance de cette résignation enjouée par de nouveaux baisers dont quelques-uns glissèrent un peu au-dessous des cheveux.

— Non, reprit la jeune fille, je n'en serai même pas désolée du tout. Ce sera une solution, voyez-vous... Toutes vos affaires seront remises en ordre... Vous vivrez tranquille avec moi. Vous n'aurez pas de remords, pas de scrupules pour vous tourmenter, puisqu'on vous aura lié les mains... Le temps passera, on lèvera votre interdiction. Et, sous mon inspiration, encore mûrie par l'âge, vous réaliserez des merveilles de socialisme gracieux...

— Gracieux?

— Oui, gracieux, parce que volontaire... et parce que j'en serai, monsieur, ne vous déplaise!

— Ah! tenez, Lisette, vous m'avez rasséréné... Je suis venu

ici, la tête basse, l'âme en lambeaux.., Je vais m'en aller le front dans les étoiles, avec des chansons plein le cœur!

Elle répliqua doucement :

— C'est l'influence de cet atelier tranquille et gai, où j'ai vécu en pensant à vous... Tenez! quand nous serons mariés, je vous offrirai l'hospitalité; on ne dira pas que vous faites des folies : un millionnaire sous les toits!

— Si vous êtes vraiment désireuse de m'offrir l'hospitalité, hasarda Marc, il y aura peut-être mieux à faire.

— Quoi donc?

— L'ermitage de Marnes, savez-vous en quelles mains il est passé?

— Vous avez paru me dire qu'il était resté entre les vôtres.

— J'ai dissimulé : il est à vous... Oui, je me suis arrangé avec votre mère pour vous en assurer la possession dès que vous serez majeure. Or, vous le serez dans quelques mois.

Elle le gronda un peu; mais elle ne fit ni mines, ni façons : ce qui serait à elle ne serait-il pas à lui?

— Et même, conclut-elle en riant, voilà qui achève de me rassurer quant à l'avenir : nous n'aurons besoin d'implorer personne pour obtenir un gîte convenable!

Marc s'en alla parfaitement heureux; il n'y avait plus place dans son cerveau que pour l'image de Lisette, qu'il emportait radieuse et souriante : l'inquiétant fantôme de sa mère s'était effacé. Il se promit bien de ne pas rester inactif et de paraître, le plus tôt que faire se pourrait, entré dans la peau d'un homme raisonnable... sauf à en ressortir, une fois l'alerte passée.

XVI

A quelques semaines de là, et avant qu'il eût pu prendre aucune mesure importante, il reçut un copieux grimoire, timbré à l'effigie du fisc. Il pâlit un peu en essayant d'en déchiffrer le sens : c'était l'exposé des faits qui avaient motivé la « requête à fin d'interdiction », présentée par Mme veuve Le Praistre, et le détail des articulations relatives à « l'état de démence » où était tombé son fils, le tout avec pièces justificatives à l'appui.

Le jeune homme, pris de dégoût plus que de colère, jeta loin de lui les nauséabondes paperasses, tout imprégnées de cette odeur particulière de papier collé, de poussière et de chicane

qu'on n'oublie jamais quand on l'a respirée. Certes, il était préparé à une signification procédurière; mais il s'attendait à être avisé simplement d'une demande en dation de conseil judiciaire, et non à être brutalement informé qu'on prétendait le faire considérer comme fou. Bientôt, la colère succéda au dégoût : il s'emporta, il gesticula, il parla tout haut, il cria même; il cria son indignation, son mépris, sa rancune désormais inapaisable, et enfin le défi que portait sa raison à des griefs apocryphes... Mais le son aigu et criard de sa voix, faussée par la colère, lui fit peur tout à coup. Et il lui sembla que sa pensée vacillait tout de bon, sous un souffle de folie. Une atmosphère glaciale l'enveloppa, l'isola du monde ambiant, comme l'en avait isolé naguère, dans le salon de Mme Le Praistre, l'inoubliable impression d'extranéité morale qu'il y avait ressentie : il s'affaissa, en portant la main à ses yeux, qui s'étaient voilés soudain. La défaillance ne fut pas complète ou dura peu. Bientôt il se relevait, se secouait comme au sortir d'une douche imprévue, et, redressant sa taille haute et mince, se jurait à lui-même d'être fort et lucide en sa défense.

Lucide! Ce mot, qui lui était venu tout de suite à l'esprit, il l'avait lu dans l'acte, ou dans un des actes qu'on lui avait signifiés, car il y en avait plusieurs. Ces actes, qui gisaient sur le tapis, il les ramassa, les compulsa, y chercha le mot dont l'empreinte était restée en un recoin de son cerveau après sa hâtive lecture, et ne tarda pas à le retrouver. C'était d' « intervalles lucides » qu'il s'agissait. La requérante exposait que l'état de démence était bien caractérisé, ainsi qu'elle se disait en mesure de le prouver par des faits, des documens, et des témoignages, « encore que cet état ne fût pas sans comporter d'assez nombreux intervalles lucides. » Le jeune homme médita tout spécialement ces lignes perfides. Et, de nouveau, il eut la sensation que son sang se figeait dans ses veines en même temps qu'une sueur glacée lui couvrait tout le corps.

Ce qu'il éprouvait, c'était ce quelque chose d'horrible, d'angoissant jusqu'à provoquer des syncopes, qu'éprouvent les victimes d'une accusation savamment ourdie, lorsqu'elles se sentent touchées juste au défaut de la faible armure que peut opposer à ses persécuteurs une créature isolée, ahurie, hébétée. Il devinait que l'aveu de ces « intervalles lucides » qu'on voulait bien reconnaître, c'était un moyen hypocrite de paralyser sa défense. Au prix de cette apparente concession, de cette fausse loyauté, où ne le

mènerait-on pas? Il entendait, par avance, à travers le bourdonnement confus de ses oreilles, les avocats braillards et loquaces disserter sur son cas : l'un, soutenant que son client donnait à qui voulait l'entendre mainte et mainte preuve de sa complète lucidité d'esprit; l'autre, rétorquant cette argumentation spécieuse en insinuant que les intervalles lucides avaient été prévus par le législateur lui-même comme très compatibles avec une folie confirmée...

Alors, il se jeta sur un code, puis sur deux ou trois recueils de jurisprudence qui dormaient en sa bibliothèque. Il avait un peu étudié le droit, jadis, pas assez pour le savoir, ni surtout pour s'en souvenir impromptu, mais assez pour ne pas s'égarer dans le dédale des articles de loi. Il eut vite trouvé ce qu'il cherchait et vérifia que tout parent est admis à provoquer l'interdiction d'une personne « en état habituel d'imbécillité, démence ou fureur, même lorsque cet état comporte des intervalles lucides ». Il vit qu'il suffit, à cet effet, de présenter une requête motivée au président du tribunal de première instance, requête où les faits doivent être articulés et détaillés par écrit, avec indication des témoins à entendre et production des pièces justificatives. Il vit, en outre, qu'il appartient au président de commettre un juge sur le rapport duquel, et après conclusions du ministère public, le tribunal pourra ordonner la réunion du conseil de famille, pour l'examen des faits allégués par le demandeur en sa requête. Il vit enfin que, sur l'avis conforme de ce conseil de famille, l'interrogatoire du défendeur est de droit, après signification des pièces. Or, les pièces venaient de lui être signifiées... Elles étaient là, dans sa main... Donc, on l'avait déjà conduit, à son insu, jusqu'à cette phase décisive : l'interrogatoire! La procédure préliminaire, il l'avait ignorée, et la loi permettait qu'il l'ignorât! Le conseil de famille qui s'était réuni pour donner son avis n'avait pu être composé que de deux ou trois parens éloignés, puisqu'il n'y en avait plus d'autres, et de personnes connues pour avoir eu, aux termes du Code, des relations habituelles avec le père et la mère de l'intéressé. Tous ces gens pouvaient être à la solde ou à la dévotion de la requérante... Il n'importait! Leur avis était valable! Et le juge de paix, qui avait présidé leur réunion, n'avait eu qu'à recueillir leurs voix! A la vérité, il fallait que le tribunal prononçât maintenant sur le cas, après avoir examiné lui-même, en chambre du

conseil, l'involontaire et récalcitrant candidat à la folie, et rien n'empêchait celui-ci de faire éclater la lumière...

A ce moment, Marc voulut reprendre la lecture des pièces, pour examiner de près, et une à une, les différentes articulations formulées contre lui. Mais il ressentait une violente douleur de tête, et il ne put que reparcourir fiévreusement toutes ces abominables paperasses. Il comprit seulement qu'on avait groupé les faits et coordonné les griefs avec assez d'habileté. Ainsi, sans paraître attacher grande importance au chiffre des dépenses, cependant outrageusement grossi, on s'attachait surtout à mettre en relief l'incohérence de la conduite du jeune homme : après une excessive sauvagerie, des déportemens scandaleux, et pas la moindre suite dans les idées, une maîtresse succédant à l'autre, quoique des dépenses considérables, des cadeaux ruineux et jusqu'à des donations d'immeubles eussent fait prévoir un semblant de constance. Une jeune fille, appartenant, du reste, à un milieu suspect, avait été enlevée, puis abandonnée, puis dotée richement, puis reprise, et l'on déclarait maintenant vouloir l'épouser! Et que dire du désarroi où une immense industrie, remarquablement prospère depuis trois quarts de siècle, avait été précipitée en quelques mois!... A telles enseignes que le jeune homme avait dû vendre ses terres, pour soutenir, sans doute, un peu plus longtemps, ses affaires croulantes...

Brisé de fatigue et recru d'émotion, Marc gagna sa chambre et se coucha, ayant toujours sa douleur de tête et remettant au lendemain les résolutions à prendre.

Le lendemain, il alla, tout alourdi et tout meurtri encore, consulter un avocat célèbre et commenter avec lui la teneur des ignominieux grimoires procéduriers, — alors qu'il aurait eu besoin, plutôt, de consulter le médecin.

Ce jurisconsulte fameux était surtout fameux par ses relations et par le crédit dont il jouissait au Palais, où il passait pour avoir l'oreille de la magistrature. Il possédait l'inappréciable faculté de pouvoir parler, trois ou quatre heures durant, sans cracher, ni se moucher. Il enfilait des mots les uns au bout des autres, indéfiniment, sans trêve, était d'ailleurs très cordial, très affable, et au fond, d'une ignorance ou d'une superficialité de savoir qui n'avait d'égal que son charlatanisme et sa loquacité. Aussi sa consultation fut-elle assez nébuleuse.

— Évidemment, conclut-il, la pensée dominante de madame

votre mère est d'empêcher votre mariage. Car, s'il se fût agi seulement de sauvegarder votre fortune et l'avenir de votre industrie, le conseil judiciaire eût pu suffire à cet objet... Mon Dieu, le cas de parens exagérément irrités ou effrayés, qui réclament cette mesure extrême de l'interdiction, n'est pas très rare, et ils n'ont pas nécessairement gain de cause. Bien loin de là!... Du reste, ils plaident souvent le plus pour avoir le moins, sachant que la loi permet aux juges de se rabattre sur la mesure atténuée du conseil judiciaire, toutes les fois que l'autre mesure leur paraît trop rigoureuse ou contre-indiquée... Mais il faut bien dire, d'autre part, que ces articulations qu'on vous jette dans les jambes sont assez fortement tramées... Et, d'après votre propre aveu, la matérialité des faits n'étant pas contestable... sauf quelques majorations de dépenses...

— Pardon! interrompit Marc, la jeune fille que je veux épouser n'a jamais été ma maîtresse!

— Bon. Mais vous reconnaissez vous-même qu'on a dû nécessairement croire qu'elle l'était... Dès lors, c'est tout comme. Et puis, ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Mais pourquoi l'avoir dotée, après l'avoir abandonnée ou simplement quittée? Et pourquoi l'avoir reprise? Et surtout pourquoi vouloir l'épouser maintenant?... Certes, nous aurons du mal à prouver que vous n'êtes pas ce que vous paraissez être, que tout se réduit chez vous à un peu d'ébullition du cœur et du cerveau... Cependant, nous tâcherons... Ah! par exemple, je doute fort que nous échappions au conseil judiciaire! Ces bouleversemens apportés, on ne sait trop pourquoi, dans une industrie prospère... Et puis, cette préoccupation bizarre, tout à fait insolite même, et qui ressemble à une monomanie, de toujours reconnaître des droits à ceux qui n'en ont pas!... Oh! vous ne pouvez vous imaginer à quel point cela vous fera tort dans l'esprit des juges, ces idées-là!...

— Mais enfin, j'ai bien le droit, moi, de me ruiner!

— Oui, mais par les voies ordinaires... Tenez, il y a quelques mois à peine, on a demandé un conseil judiciaire pour un jeune homme riche... riche à peu près comme vous... comme vous l'étiez avant toutes ces histoires... Ce jeune homme menait une vie de polichinelle; c'était le désordre incarné... Eh bien! il a gagné sa cause : on ne lui a pas donné de conseil judiciaire, on lui a reconnu le droit de se ruiner en faisant la noce... Il est vrai qu'il est mort depuis sur la paille, et que c'est peut-être une raison

pour que les juges se montrent moins coulans, une autre fois. Mais, en tout cas, s'il y a des prodigues condamnés d'avance, ce sont ceux qui, comme vous, se ruinent surtout par philanthropie...

— Soit! interrompit encore le jeune homme très agacé, mais du conseil judiciaire à l'interdiction, il y a loin!

— Oh! d'accord. Et j'espère bien que vous vous en tirerez avec le minimum... Seulement, comme le pourvu de conseil peut se marier, alors que l'interdit, d'après l'opinion générale, ne le peut pas, et qu'à tout prendre, après l'interdiction, il est toujours facile d'attaquer le mariage en arguant d'un vice du consentement, je crains que l'on n'insiste pour la mesure extrême... Je vois là, tenez, que l'on incrimine votre fiancée de participation à un complot ayant pour objet de vous circonvenir et de vous dépouiller, ce qui, dit-on, est en train de réussir et prouve bien votre faiblesse d'esprit, puisque vous aviez cru devoir quitter cette personne...

— Mais c'est absurde autant que faux! Toute l'initiative, quant au projet de mariage, est de moi, de moi seul, et non d'elle ou des siens. Et c'est de mon propre mouvement que je suis revenu la trouver, dès que j'ai pu songer sérieusement à l'épouser!

— On dit pourtant, voyez, que l'intervention de la mère... madame... ou mademoiselle Reine-Marie-Élisabeth Aubry, dite Régine Dambry, artiste dramatique, est authentiquement prouvée, puisqu'il y a eu concours et participation d'un notaire, le vôtre...

— Mais pas à propos de mariage!

— N'importe! C'est un précédent qui montre que l'on évolue autour de vous depuis longtemps... Ah çà! vous avez donc la manie de donner des immeubles?... sans renoncer pour cela à vendre les vôtres? En quittant la demoiselle... la demoiselle Alice Fragonard... ah! non! celle-là n'a pas eu d'immeuble : le temps matériel aurait fait défaut pour lui en procurer un... Il s'agit donc de la demoiselle Madelon du Charme, une maîtresse à peine moins éphémère... Enfin, tout cela est peu de chose au prix de vos relations incohérentes avec la jeune fille et de vos innovations commerciales ou industrielles, ou sociologiques... comme vous voudrez les appeler... Mais ne vous tourmentez pas outre mesure, jeune homme, je vous tirerai de là; j'en ai vu bien d'autres!

S'il eût commencé par cette déclaration rassurante, il eût peut-être réussi à engourdir l'inquiétude de son jeune client. Mais ce-

lui-ci, troublé comme il l'était, ne pouvait attacher beaucoup d'importance à une phrase tardive de consolation ou d'encouragement. Il avait eu, d'ailleurs, l'impression très nette que l'avocat n'avait pas confiance dans la cause... En quoi il se trompait. L'astucieux et prolixe robin était à peu près sûr que le pire risque de l'affaire n'allait pas au delà d'une demi-interdiction; mais il avait fait ce que font les médecins qui veulent se ménager la reconnaissance de leurs malades: il avait un peu exagéré le danger.

Quoi qu'il en fût, le pauvre Marc, dont cette consultation passablement obscure ou fumeuse n'avait calmé ni les élancemens de tête, ni les anxiétés d'âme, éprouvait l'impérieux besoin d'être réconforté tout de bon. Et il se rendit chez Lisette. — Il y faisait, du reste, depuis quelque temps, d'assez fréquentes apparitions, aux heures où il la savait seule, c'est-à-dire sans cliens ni modèles dans son atelier.

XVII

— Quelle infamie! — répétait Marc, pour la dixième fois, en se passant douloureusement la main sur le front et sans s'apercevoir que la nuit était venue.

A plusieurs reprises, la jeune fille avait essayé en vain de le consoler, de le « remonter », comme elle disait avec un demi-sourire. Elle reprit son antienne :

— Voyons, puisque l'éventualité était prévue par vous et acceptée, presque bénie par moi!... Oui, je sais bien que vous ne vous attendiez pas à un procédé si brutal, si humiliant... si humiliant en lui-même et par la publicité qui lui sera immanquablement donnée... Mais le résultat final n'est pas douteux, et le plus odieux de l'affaire ne retombera pas sur vous, certes ! Vous gagnerez votre procès... Nous le gagnerons tous deux, car je suis aussi directement intéressée que vous-même à votre triomphe... Vous n'êtes pas fou, voyons! Vous ne l'avez jamais été!

— N'est-ce pas? fit Marc avec un sourire contraint.

Il n'avait jamais été fou, — si ce n'est pas être fou déjà que de se montrer en dissentiment avec le commun des hommes sur les faits essentiels.

— Et même personne ne fut jamais plus raisonnable que vous l'êtes... La preuve, c'est que vous écoutez tous mes avis et que vous m'avez bien promis d'exécuter ce que je considère main-

tenant comme indispensable : un changement de front temporaire, mais immédiat... Vous vous souvenez de m'avoir promis de faire tout ce que je vous conseillerais... tout?

— Tout, répéta machinalement le jeune homme.

— Oh ! jusqu'à notre mariage seulement... Après, vous reprendrez l'usage de votre libre arbitre... sauf à m'écouter encore avec politesse quand je croirai avoir quelque chose à vous dire. Si je tiens à vous dominer avant, c'est que je veux être sûre que vous ferez le nécessaire pour m'épouser.

— Que vous savez bien me parler ! me dire ce que j'ai besoin d'entendre !

Elle s'était levée pour allumer une lampe. Il la retint au passage.

— Non ! Je vous en prie ! Cette obscurité me plaît. J'ai mal, très mal aux yeux, et je crains la lumière... Mais comment la nuit est-elle venue si vite ?

— Elle est venue à son heure, croyez-le ! fit Lisette en riant.

— Il y a donc très, très longtemps que je suis là ?

— Il ne me semble pas. Mais cette horloge et le soleil ne sont pas d'accord avec moi.

— Imaginez-vous que j'ai maintenant une grande envie de dormir !

— Eh bien ! il faut rentrer chez vous... Bonsoir, voisin !

Il lui avait pris les mains et l'attirait vers lui. Elle, avec sa tranquille liberté d'allures et sa gentillesse si franche, acheva de se pencher et lui mit un baiser au front.

— Que vous avez chaud à la tête !

— C'est vrai, je me sens brûlant... et las... las... incroyablement !... et endolori partout !... Soyez bonne : recommencez ce que vous venez de faire !... Si vous saviez quelle délicieuse impression de fraîcheur a couru sur mon front et jusque dans mes veines ! et quelle paix, quelle joie vos caresses font descendre en moi !... Il me semble même que votre souffle un peu prolongé allégerait mes paupières, qui pèsent comme du plomb !...

D'un geste grave et charmant, un peu maternel, Lisette posa ses deux mains sur les tempes du jeune homme, écarta ses cheveux et lui caressa le front de sa virginale et fraîche haleine.

Marc frissonna.

— Voyez le miracle ! J'ai froid maintenant !

— Je croirais plutôt à un peu de fièvre.

— Vais-je donc être malade, à présent? Il ne manquerait plus que cela!... Non, mais me voyez-vous avec le délire! Quel auxiliaire pour ma mère!... Malade! malade!... et de la tête!

Il s'était dressé tout d'une pièce, comme pour s'assurer qu'il pouvait se tenir debout. Il chancela et chercha un appui dans le vide. Lisette lui prit le bras en disant, tout alarmée:

— Qu'avez-vous?

— Mes jambes refusent de me porter, et mes tempes battent à éclater... Oh! mais, il ne faut pas que je tombe! me voyez-vous malade, ici, chez vous?

— Eh bien? qui vous soignerait mieux que moi?... Du reste, chez vous ou ici, c'est moi qui vous soignerai, si vous êtes malade, je vous le jure bien!

— Merci! Vous êtes bonne... comme toutes les femmes devraient l'être... Mais il ne faut pas que je sois malade, vous entendez? Donnez-moi vite un cordial quelconque, envoyez-moi chercher une voiture et laissez-moi partir. Je me sens positivement mieux depuis un instant...

Le mieux fut de courte durée, car le jeune homme essaya vainement de boire et chancela de nouveau. Lisette l'obligea à se rasseoir.

— Mon Dieu! s'écria-t-il tout à coup, après un assez long silence, si j'allais devenir fou!

— Voilà une inquiétude rassurante, déclara Lisette en s'efforçant d'être gaie et de paraître moqueuse. Jamais on n'a vu les fous avoir peur de la folie, tandis qu'on les entend tous les jours crier sur les toits qu'ils sont en pleine possession de leur raison.

— Pourtant, je sens bien qu'il y a en moi quelque chose de changé... Il s'est fait d'abord un travail sourd, lent, vague... Puis une déchirure, un craquement... Voilà que j'ai comme des montées de feu vers la tête et qu'une nuit rouge m'environne... Je...

Il n'en put dire davantage et tomba comme une masse sur le parquet de l'atelier.

La jeune fille n'avait pas de sonnette à sa portée. Elle ne perdit pas de temps à appeler au secours, sachant que sa femme de ménage n'était pas là et qu'il n'y avait pas de tout proches voisins. Elle alluma rapidement sa lampe, puis souleva la tête du malade et constata, non sans surprise, qu'il semblait endormi plutôt qu'évanoui.

Elle tenta ensuite de le réveiller en l'aspergeant du contenu

de la carafe qu'elle avait sous la main. Mais, n'ayant pas réussi et craignant les suites du saisissement causé par l'eau froide, elle eut l'idée de lui souffler encore doucement et persévéramment sur les yeux, comme il lui avait demandé de le faire tout à l'heure.

Et les yeux clos s'ouvrirent tout à coup.

Elle était à genoux sur le parquet, penchée au-dessus du jeune homme, le visage tout près du sien, une main sur son cœur, l'autre soutenant sa tête. Quand il la vit ainsi, il poussa un grand cri, essaya de se redresser, tout en portant les deux mains à sa poitrine, comme pour en écarter un invisible fardeau ou pour se soustraire à une mystérieuse étreinte, puis rejeta violemment la tête en arrière et articula d'une voix entrecoupée :

— Chimère !... Griffes au cœur !...

La jeune fille se ressouvint aussitôt des paroles à demi prophétiques, naguère prononcées par elle : « Les chimères vous plantent leurs griffes au cœur et vous tuent », alors que Marc venait de lui dire : « Pour se déprendre des sirènes, il suffit de les suivre et de leur céder. » Hélas ! que n'en avait-il rencontré d'assez charmeresses pour le retenir !... ou que ne s'était-il défié des fortes griffes harponnantes de la Chimère, beaucoup plus que des accens mélodieux, mais monotones, et des bras lascifs, mais débiles, des sirènes !... Des deux principales manières de se tromper en ce monde : le plaisir et l'illusion, il avait choisi la plus irrémédiable.

A la vérité, ses chimères à lui, chimères d'équité, chimères d'amour, chimères d'indépendance et de libre morale, ne l'avaient pas tué, ne le tueraient pas, les monstres, ou du moins pas tout de suite ! Elles lui avaient simplement pris sa raison en le rendant suspect de folie et après avoir fait de lui un étranger dans son propre milieu... Car il était fou, bien fou, cette fois, après une crise de délire provoquée par un soudain accès congestif. Et sa vie allait s'achever dans une maison de santé, — aboutissement ordinaire de l'insurrection des âmes !

HENRY RABUSSON.

MUNDELLA

ET

LES CONSEILS D'ARBITRAGE EN ANGLETERRE

Les conflits du capital et du travail tendent à prendre dans l'histoire des sociétés modernes la place qu'occupaient au moyen âge les guerres civiles et étrangères, et la grève des mécaniciens qui, pendant six mois, a paralysé presque toutes les branches de l'industrie anglaise et réduit au chômage forcé des milliers de travailleurs, a plus agité l'opinion publique que la guerre des Afridis ou la campagne du Soudan. Il est vrai que tout concourait à donner à cette grève une importance exceptionnelle : d'une part, l'*Amalgamated Society of Engineers*, avec ses 92 000 adhérens, son budget de 8 millions et sa réserve de 12 millions, est la plus ancienne et la plus riche des grandes fédérations ouvrières (1); d'autre part, les patrons, en refusant de discuter la proposition de réduction des heures de travail et en repoussant, à trois reprises, l'arbitrage qui leur était proposé par les ouvriers et par le *Board of Trade*, avaient déclaré qu'ils combattaient pour une question de principe. Dans le manifeste de Leeds, le colonel Dyer, président de l'Union des industriels, revendique pour eux le droit absolu de fixer à leur guise les conditions du travail sans aucune ingérence des Trade-Unions et repousse à l'avenir toute intervention de tierces parties.

Dès lors il ne s'agissait plus seulement de la réduction de quelques heures de travail, mais de la destruction de toute l'orga-

(1) Howell, *Trade-Unionism new and old*, p. 57. — B. and S. Webb, *History of Trade-Unionism*.

nisation corporative qui existe légalement en Angleterre depuis 1870; c'est la suppression de tous ces conseils d'arbitrage et de conciliation, de tous ces comités mixtes, *Joint Boards*, *Joint committees*, qui règlent si heureusement par l'accord des parties les conditions du contrat de louage d'ouvrage en Angleterre, et il ne faut pas s'étonner si les Unions ainsi provoquées ont pris fait et cause pour les mécaniciens et les ont soutenus jusqu'à la dernière extrémité. Elles ont eu pour elles l'opinion publique, la presse presque tout entière, et le manifeste rédigé par un groupe de professeurs d'Oxford est un symptôme caractéristique. Après vingt-neuf semaines de lutte, la grève s'est terminée par une sorte de transaction : les ouvriers ont renoncé à la journée de huit heures et les patrons ont déclaré qu'ils désavouaient toute tentative contre l'organisation des Trade-Unions. De part et d'autre, le résultat est donc à peu près nul, mais les pertes sont considérables. En dépit des souscriptions venues de tous côtés, l'Union des mécaniciens, qui dans les derniers temps, dépensait près d'un *million* par semaine pour le « salaire de grève », a épuisé en partie ses réserves : d'autre part, ce chômage prolongé a été un immense désastre pour l'industrie anglaise et a entraîné des pertes incalculables. Quoique tout se soit passé dans l'ordre le plus parfait et que la tranquillité publique n'ait pas été un seul instant troublée, on comprend quelles inquiétudes et quelles souffrances, entraînent de semblables conflits et combien il est désirable pour l'Angleterre que la trêve se change en une paix durable.

Par une coïncidence singulière, le 20 juillet, au début même de la crise, disparaissait l'homme qui avait été le pacificateur du monde du travail et qui, par l'organisation des conseils d'arbitrage et de conciliation, semblait avoir rendu impossible le retour de pareils conflits. En voyant l'œuvre de Mundella menacée d'être détruite, les Anglais ont mieux compris quelle place immense ces institutions occupent dans la société moderne, et cette mort a pris les proportions d'un véritable malheur public. La *Revue des Deux Mondes* avait été, je crois, la première à faire connaître en France la création des conseils d'arbitrage (1), et il m'a semblé intéressant d'étudier aujourd'hui l'œuvre et la vie de cet homme qui pendant un demi-siècle a exercé sur la démocratie anglaise

(1) Voyez les articles de M. E. d'Eichthal, dans la *Revue* des 15 juin 1871 et 1er mars 1872.

une influence décisive. Bien que j'aie été l'admirateur et l'ami de Mundella, je ne partageais pas toutes ses idées, et je ne veux faire ici ni un panégyrique ni une thèse, mais un simple exposé de faits qui me semblent jeter quelque lumière sur certains problèmes contemporains. Quant à l'œuvre en elle-même, les derniers événemens prouvent qu'il y aurait témérité à considérer comme définitif ce qui a été fait, et c'est l'avenir seul qui prononcera.

I

Pour bien comprendre l'importance du rôle de Mundella, il faut se rendre compte de la situation vraiment intolérable où se trouvait l'industrie anglaise en 1860, situation dont la crise actuelle ne saurait donner qu'une idée très incomplète.

Les Trade-Unions n'ont pas toujours été ces grandes associations, légalement constituées, que les hommes d'État anglais considèrent aujourd'hui comme une des bases de la société et la meilleure sauvegarde contre l'envahissement du socialisme révolutionnaire. Elles n'ont conquis le droit à l'existence que par un demi-siècle de luttes violentes ; elles ont traversé des crises redoutables, et les auteurs des lois de liberté de 1820 et de 1825 désespérèrent longtemps de leur avenir. Avant d'être organisées comme elles le sont actuellement, elles eurent à triompher non seulement de l'hostilité des patrons et de la défiance des magistrats, mais aussi de l'ignorance et des préjugés des ouvriers, habitués à vivre depuis des siècles sous le régime de la réglementation par l'État et mal préparés à l'exercice de leurs nouveaux droits. Le premier usage qu'ils firent de la liberté reconquise fut de réclamer, à tout propos, des augmentations de salaires et de provoquer des grèves continuelles.

Le résultat fut ce qu'il devait être, car on ne peut lutter contre la rigueur des lois économiques et modifier arbitrairement les conditions de la production ; toutes ces grèves, légèrement entreprises et soutenues avec une aveugle obstination, aboutirent à la crise de 1835 qui mit en danger la prospérité de l'Angleterre et entraîna la ruine de toutes les Unions à l'exception de quelques-unes qui s'étaient constituées dès l'origine sur le type nettement corporatif.

Désespérés de leurs insuccès, les ouvriers subirent l'influence

de deux agitateurs socialistes, O'Doherty et Robert Owen, qui entreprirent de faire des Unions une machine de guerre contre la société capitaliste et d'amener une révolution au moyen de la grève générale. A deux reprises, ils réussirent à grouper dans de grandes fédérations des centaines de milliers d'ouvriers, et le mouvement corporatif menaça de dégénérer en une véritable guerre de classes, lorsque les travailleurs agricoles, entrant à leur tour en ligne, se mirent à incendier les récoltes et les châteaux.

Le gouvernement anglais fut admirable de calme et de décision : il sut éviter toute réaction et respecter la liberté d'association, mais en même temps il réprima énergiquement les désordres et fit pendre impitoyablement les incendiaires. L'agitation ne tarda pas à prendre fin ; les grandes fédérations ne vécurent que quelques mois et disparurent en même temps que l'influence de Robert Owen allait s'affaiblissant.

Cobbett et les Chartistes essayèrent en vain de reprendre la direction des classes ouvrières en mettant dans leur programme la réforme électorale, le suffrage universel et la journée de huit heures. Le gouvernement avait su opérer une diversion efficace en favorisant le mouvement mutualiste et en édictant une série de lois organisant les *Friendly Societies* (Sociétés de secours mutuels). Les travailleurs, las des agitations stériles, entrèrent en foule dans les nouvelles associations qui leur offraient des avantages de toute nature et une sécurité absolue, et, pour retenir leurs adhérens, les chefs durent reconstituer les Unions sur le type des Unions mixtes en adjoignant à la caisse des grèves une série d'institutions d'assistance et de prévoyance. Un esprit nouveau anima les corporations, les difficultés d'une administration compliquée et les responsabilités financières amenèrent de grands changemens dans leur direction, et le péril social parut conjuré.

Mais au point de vue économique, les difficultés continuaient ; les luttes passées avaient laissé bien des fermens de haine et beaucoup d'Unions restaient sur le pied de guerre. Les anciens meneurs blâmaient hautement la nouvelle organisation et reprochaient aux Unions mixtes d'oublier qu'elles devaient être avant tout l'organe des revendications ouvrières et l'instrument de la lutte contre les patrons. Ils ne laissaient échapper aucune occasion de conflit, et lorsque le souvenir de la crise de 1835 alla s'effaçant, lorsque l'argent recommença à affluer dans leurs caisses, ils suscitèrent coup sur coup de nouvelles grèves.

Vers 1860, une grande surexcitation régnait dans tous les centres ouvriers. Mais nulle part les Unions ne se montraient plus agressives et plus tyranniques que dans la ville de Nottingham, où Mundella était sheriff et grand industriel. M. le Comte de Paris, dans son livre *les Associations ouvrières en Angleterre*, dépeint ainsi la situation : « Depuis bien des années, l'industrie de Nottingham souffrait cruellement. Les ouvriers, mal payés, achetaient à des prix exorbitans l'usage des métiers appartenant aux patrons, pour lesquels ils travaillaient à domicile. L'introduction des machines, qui menaçaient de réduire encore leurs salaires, en faisant concurrence à cette industrie casanière, amena l'explosion. Comme presque toujours en pareil cas, c'était le moment où les maîtres, à peu près ruinés eux-mêmes, étaient le moins en mesure de faire des concessions à leurs ouvriers. Le résultat fut non pas une grève, mais une véritable insurrection. Réunis la nuit en conciliabules secrets, les ouvriers déclarèrent la guerre aux nouvelles machines et formèrent des bandes armées pour les détruire. Toutes les manufactures furent attaquées, plusieurs pillées ou brûlées ; la contagion s'étendit aux comités voisins et bientôt les luddistes (nom emprunté par ces bandes à l'un de leurs chefs) exercèrent leurs ravages sur la plus grande échelle. Pendant six ans, ils reparurent à certains intervalles, malgré l'exécution de la plupart de leurs chefs.

« La répression fut inexorable... et la peine de mort fut décrétée contre quiconque serait convaincu d'avoir brisé un métier... et ce n'était pas une vaine menace, car, dans une seule année, on pendit 17 luddistes (1). »

Mais ces exécutions, en arrêtant les désordres, n'avaient pas étouffé les passions qui les inspiraient et les Trade-Unions de Nottingham se considéraient presque comme les vengeurs des luddistes. De 1825 à 1860, elles fomentèrent des grèves incessantes et la misère devint telle qu'à certaines époques on constata que la moitié de la population vivait de l'assistance publique.

Mundella, dans sa déposition lors de l'enquête parlementaire de 1867, a fait un tableau effrayant de ces grèves : il en souffrait plus que tout autre, car elles affectaient gravement ses intérêts comme industriel, et en qualité de sheriff de Nottingham il était sans cesse obligé d'intervenir dans les conflits entre ouvriers et

(1) *Les Associations ouvrières en Angleterre*, par M. le Comte de Paris, p. 30.

patrons pour faire respecter la loi et protéger les personnes et les propriétés. Depuis longtemps il cherchait le moyen de les prévenir et de les arrêter. Il crut l'avoir trouvé dans l'institution des conseils de prudhommes qu'il avait vus fonctionner en France. Ce conseil mixte, composé de délégués élus par les patrons et par les ouvriers, lui apparaissait comme le lien nécessaire entre les Unions de patrons et d'ouvriers, séparés par un antagonisme aussi funeste qu'absurde. Comme Howell et les autres chefs du vieux Trade-Unionisme, il se reportait volontiers au souvenir de ces ghildes de métiers dans lesquelles maîtres et compagnons réglaient d'un commun accord le taux des salaires et les conditions du travail. Imbu de cette idée, il comprenait le conseil des prudhommes, non pas tel qu'il existe réellement, mais tel qu'il devrait être, et il cherchait l'occasion de le faire entrer dans la législation anglaise. Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

« En 1860, les affaires allaient au plus mal: une classe d'ouvriers demandant une augmentation considérable de salaires était en grève depuis onze semaines: toutes les Unions la soutenaient; et les maîtres allaient avoir recours à la mesure extrême d'un *lock out* général. Mais c'eût été, dit M. Mundella, jeter toute la population dans la rue et nous aurions eu une effroyable commotion. Nous étions tous las de ces procédés, et quelques-uns d'entre nous pensèrent qu'on pourrait essayer de quelque chose de mieux (1). »

Mundella proposa donc aux industriels de constituer un tribunal d'arbitres et de demander aux ouvriers de lui soumettre la difficulté pendante. Il y eut naturellement beaucoup d'étonnement et beaucoup de résistance de la part des patrons, mais la majorité finit par accepter. Il fallut ensuite tout son ascendant et son talent de persuasion pour triompher des défiances des ouvriers et de la jalousie des chefs des Unions. Il a raconté lui-même dans l'enquête de 1867 comment il s'y prit: nous ne saurions mieux faire que de reproduire cette partie de sa déposition.

Les patrons avaient consenti à nommer un comité de trois membres avec mission d'inviter les ouvriers à une conférence qu'ils acceptèrent. « Nous nous rencontrâmes tous trois, dit-il, avec une douzaine environ des meneurs de la Trade-Union; la discussion s'engagea avec eux; je leur dis que l'état présent des choses était

(1) *Les Associations ouvrières en Angleterre*, par M. le Comte de Paris, p. 277.

mauvais, qu'il nous semblait qu'ils cherchaient à abuser de leurs avantages quand il y avait beaucoup de commandes, tandis que de notre côté nous abusions également de la situation lorsque l'activité du marché se ralentissait; qu'il était certain que c'était un système de vol et d'injustice. Nous autres patrons, nous cherchions toujours à réduire les salaires, tandis que les ouvriers tendaient sans cesse à les faire monter le plus possible. Dans l'un et l'autre cas, la grève était inévitable et ces grèves étaient un désastre pour tous, parce que, le plus souvent, c'était au moment où la demande était la plus grande que nos machines se trouvaient arrêtées. Nous leur suggérâmes qu'il y avait mieux à faire. Les ouvriers se montrèrent d'abord très soupçonneux, et il est impossible de décrire les regards anxieux qu'ils échangeaient entre eux. Quelques patrons critiquaient aussi notre système, qu'ils trouvaient humiliant et dégradant pour eux, cependant notre idée était bien arrêtée, et nous esquissâmes le plan de ce qu'on a appelé le système d'arbitrage et de conciliation. »

C'est ainsi que Mundella constitua en 1860 le premier Conseil permanent d'arbitrage et de conciliation qui ait fonctionné en Angleterre, *the Board of Arbitration and Conciliation in the Glove and Hosiery Trade.*

Les statuts rédigés par lui sont très simples, mais si pratiques que, depuis cette époque, il n'y a été apporté que des modifications peu importantes. Nous n'avons pas à entrer ici dans des détails d'organisation qui ont été maintes fois exposés et qu'on retrouve dans les nombreuses propositions de loi sur l'arbitrage déposées en France et en Belgique.

Mundella avait prévu la nomination d'un comité de conciliation chargé d'instruire toutes les affaires soumises au Conseil : c'est ce comité qui est devenu en fait le rouage le plus important du système. Il n'a pas le pouvoir de rendre une sentence arbitrale ; mais c'est lui qui, dans ses réunions trimestrielles, étudie contradictoirement les tarifs des salaires et les règlemens d'atelier, qui deviennent obligatoires quand ils ont été revêtus de la signature des délégués. Des comités de ce genre, connus en Angleterre sous le nom de *Joint Board*, *Joint Commitee* (Conseils mixtes), existent aujourd'hui dans presque toutes les branches de l'industrie anglaise, et on ne recourt que rarement à l'arbitrage.

Cette organisation, qui a eu des débuts si modestes, n'en constituait pas moins une révolution, non seulement au point de vue

juridique, mais aussi au point de vue économique. Mundella, à la tête d'une grande usine, cherchant une solution pratique à des conflits déplorables, ne paraît pas s'être préoccupé des objections de cette nature, mais il est certain que les premiers Conseils d'arbitrage étaient absolument illicites, car, en 1860, le *Master and Servant Act* était encore en vigueur, et les lois de 1824-1825 n'avaient pas accordé la reconnaissance légale aux Trade-Unions auxquelles il était interdit sous les peines les plus sévères d'intervenir dans les contrats de louage (*in restraint of Trade*). L'acte de George IV sur l'arbitrage ne leur était pas applicable, et il fallut pour leur donner une existence légale les lois de 1867 et de 1872, connues sous le nom de *Lord Saint-Leonard Act* et de *Mundella Act*.

Mais l'objection juridique n'était pas la plus grave. Au point de vue économique, les effets étaient incalculables. Les patrons cessaient à partir de ce moment d'être maîtres de régler les salaires et les conditions du travail. Le pouvoir d'appréciation passait au Conseil de la corporation, et, les ouvriers s'y trouvant représentés au même titre que les patrons, on pouvait craindre de leur voir prendre dans la suite cette prépondérance du nombre qui avait tant effrayé les maîtres du xve siècle et les avait amenés à demander au pouvoir royal la suppression des corporations et la réglementation par l'État.

La création de ces Conseils devait nécessairement entraîner la constitution de corporations puissantes, organisées légalement, car il faut que l'association ouvrière qui se soumet à l'arbitrage ait une discipline assez forte pour faire accepter par tous la sentence rendue; il faut aussi qu'elle jouisse de la personnalité civile pour présenter une responsabilité effective et qu'elle soit assez stable pour que ses délégués puissent être instruits des nécessités de l'industrie, ce qui ne peut s'obtenir que par le concours d'experts et de conseils salariés par l'Union.

C'est ce que comprirent immédiatement les nouveaux chefs des Unions qui, animés d'un tout autre esprit que leurs devanciers, cherchaient à obtenir par les voies légales les résultats que les travailleurs n'avaient pu obtenir par la violence. Les Unions avaient alors à leur tête un comité directeur établi à Londres et connu sous le nom assez singulier de la *Junta*. Les difficultés d'une administration très compliquée, les responsabilités pécuniaires, la nécessité d'organiser une comptabilité régulière avaient bien vite fait écarter les anciens chefs qui ne devaient leur ascendant

qu'à leur audace et à leur faconde. A leur place, on vit surgir des hommes comme William Allan, Robert Applegarth, Howell, Newton, Broadhurst et Macdonald, simples ouvriers comme eux, mais ayant su acquérir, à force de travail, une instruction assez complète.

L'expérience prouva vite aux nouveaux chefs qu'ils ne pourraient pas agir seuls et qu'il leur fallait, pour seconder leurs efforts et leur bonne volonté, le concours d'hommes appartenant à une autre classe et capables de les diriger sur le terrain parlementaire et judiciaire. Mundella fut un de leurs premiers conseillers, et il sut grouper autour d'eux des défenseurs dont l'influence a été considérable sur la démocratie anglaise. C'était, d'une part, lord Goderich, marquis de Ripon, et ses amis, qu'une certaine presse affectait d'appeler les socialistes chrétiens ; de l'autre, des professeurs des grandes Universités, des jeunes membres du barreau et du Parlement comme le professeur Beesly, Ludlow, Thomas Hughes, Harrisson et d'autres encore, qui comprirent toute l'importance du rôle qu'ils avaient à remplir et réussirent à gagner l'estime et l'affection des ouvriers. Ils cherchaient à arracher les Unions aux influences révolutionnaires et socialistes en prouvant aux travailleurs qu'ils pouvaient, par des voies légales et régulières, au moyen d'une entente avec les patrons, obtenir une meilleure répartition des bénéfices de la production et une amélioration de leur sort.

La création des conseils d'arbitrage leur parut la solution la plus favorable et la meilleure réponse à faire aux agitateurs et aux impatiens qui leur reprochaient de faire de la théorie et de perdre de vue les intérêts professionnels. En effet, par ce moyen, il leur devenait possible d'obtenir le relèvement progressif des salaires et la réduction des heures de travail sans ruiner périodiquement leurs caisses par des grèves désastreuses : ils comprirent que la reconnaissance de l'existence des Unions par les patrons était le premier pas vers la reconnaissance légale, et virent dans le Comité mixte le lien de droit entre l'Union des patrons et celle des ouvriers. Ils apportèrent à Mundella le concours le plus sincère et le plus efficace, et la nouvelle institution se propagea rapidement. De tous côtés, les ouvriers s'adressaient à Mundella qui dut se multiplier, faire partout des conférences, organiser des arbitrages et entretenir avec les chefs des patrons et des ouvriers une correspondance énorme dont les journaux ont récemment

publié quelques extraits. Dans les lettres qu'il écrivait en 1867 à son ami George Fox, il ne cesse de parler de ses conférences et de ses tournées de propagande et il exprime en toute circonstance la conviction profonde que le moment est venu de « substituer à la vieille *méthode barbare* des grèves une méthode plus équitable et plus *chrétienne.* »

A son exemple, les hommes les plus considérables de l'Angleterre tenaient à honneur de remplir les difficiles fonctions d'arbitre. M. Chamberlain, qui était alors un des amis politiques de Mundella, fut un des plus ardens promoteurs des conseils d'arbitrage et il a rendu quelques sentences qui eurent à cette époque un grand retentissement. On n'a pas oublié non plus l'arbitrage du cardinal Manning lors de la grève des Dockers de Londres. Le succès des conseils d'arbitrage fut encore facilité par les heureux résultats obtenus par M. Rupert Kettle, simple juge de comté, qui, pendant plus de dix ans, a été l'arbitre incontesté des difficultés les plus graves et qui a rendu de très grands services en réglant la procédure à suivre dans ces questions où l'amour-propre et la passion jouent un si grand rôle.

Les conseils d'arbitrage ne tardèrent pas à se répandre dans tous les pays anglo-saxons et pénétrèrent, quoique plus difficilement, en France et en Belgique.

II

L'homme, qui a su, par son initiative et la puissance de sa volonté, obtenir de pareils résultats est encore peu connu en France, et pourtant tous ceux qui s'occupent de questions sociales feraient bien de méditer les enseignemens qui ressortent de sa vie privée et publique. En effet, non seulement Mundella, par son caractère et ses hautes qualités, mérite l'admiration et la sympathie, mais il a été pendant toute son existence si intimement mêlé aux ouvriers, il s'est tellement identifié à eux et résume si bien leurs aspirations et leurs tendances que son histoire ressemble à une monographie des travailleurs anglais.

Au risque d'aller à l'encontre de certaines théories, nous devons cependant reconnaître qu'il n'était pas un Anglo-Saxon; comme celle de Disraeli, sa famille venait d'Italie : mais il était de race latine et son père était un paysan propriétaire de la province de Côme, qui fut compromis en 1815 dans les conspirations des

carbonari et dut se réfugier en Angleterre où il se maria avec une jeune ouvrière en dentelles. John Anthony Mundella naquit à Leicester en 1825 : il connut dès ses premières années les privations et les souffrances de la lutte pour la vie, car sa famille n'était pas riche et n'avait d'autres ressources que le travail du père et de la mère; mais il eut le bonheur d'être élevé par une femme intelligente, instruite, qui, sans se laisser absorber par les préoccupations matérielles, sut inculquer à ses enfans le culte du bien et l'amour du beau. A cette époque, on n'avait pas encore organisé l'enseignement primaire public et John Anthony eut peine à trouver place dans l'école paroissiale. Il y montra de rares aptitudes et un vif désir de s'instruire, mais il ne lui fut pas possible de continuer ses études. Des chômages prolongés et la naissance d'autres enfans avaient amené la misère dans le ménage et dès l'âge de neuf ans, l'aîné dut quitter la classe pour travailler dans une imprimerie. C'est là qu'à force d'énergie, il trouva le moyen de continuer ses études, passant tout le jour dans l'atelier et profitant, pour compléter son instruction, des cours du soir et des écoles du dimanche.

A douze ans, il quitta l'imprimerie pour faire son apprentissage dans une fabrique de bonneterie; il s'y fit remarquer par son zèle et son intelligence, et ne tarda pas à devenir contremaître dans l'usine Harris, de Leicester. Dès lors, sa vie matérielle fut mieux assurée et il put entrevoir la perspective d'un travail plus rémunérateur encore, mais il lui restait le regret de ne pouvoir s'instruire. Il avait le culte de la science, et toute sa vie, il déplora de n'avoir pas reçu l'instruction classique dans une école supérieure. Peut-être avait-il tort, car c'est à cette formation où l'initiative individuelle et la volonté eurent plus de part que les enseignemens du maître qu'il dut le développement de sa puissante personnalité. En tous cas, comme l'a fait très justement remarquer sa fille, Mme Roby Thorpe, c'est en vivant au milieu des ouvriers qu'il a appris à les si bien connaître et qu'il a su mieux que personne apprécier toutes choses en se plaçant à leur point de vue.

La maison paternelle lui fournissait des enseignemens d'un autre ordre; son père vendait des journaux et le jeune garçon dévorait avec avidité la *Voix du Peuple* et le *Poor Man's Advocate* de O'Doherty, les pamphlets socialistes de Robert Owen et d'autres journaux plus techniques comme le *Trade-Union Maga-*

zine et le *Mechanic's Weekly Journal*, organes des associations ouvrières. Il y trouvait des déclamations ardentes sur les droits des travailleurs et l'exposé des doctrines les plus révolutionnaires; il fallut son bon sens précoce, et l'influence de sa mère pour l'empêcher de succomber à l'entraînement.

Thomas Cooper dans son autobiographie raconte que, vers 1839, il trouva dans Mundella un disciple et un admirateur. « Je venais, dit-il, d'adresser un chaleureux appel au patriotisme des jeunes Anglais, quand un beau jeune homme s'élança sur la plate-forme, déclarant qu'il était du parti des travailleurs et qu'il voulait être enrôlé comme chartiste... La sincérité de son zèle et la chaleur de sa parole excitèrent les acclamations d'un public composé exclusivement d'ouvriers. Il n'avait pas quinze ans quand il dut trop tôt se séparer de nous en quittant Leicester, et je ne le vis que dans cette seule occasion. »

Il est difficile de dire dans quelle mesure Mundella aurait subi l'influence et la direction du tribun populaire. Vers cette époque, il entra comme directeur dans la manufacture de MM. Hyne, à Nottingham, et son activité se porta tout entière sur ces nouvelles fonctions. Il avait le don de se faire aimer et apprécier partout, et ses patrons ne tardèrent pas à lui accorder toute leur confiance.

En 1844, à peine âgé de dix-neuf ans, il épousa une jeune fille qui ne lui apportait en dot que sa jeunesse et sa grande beauté. Je regrette qu'il me soit interdit de reproduire ici le portrait que Mme Roby Thorpe a tracé de sa mère et les détails qu'elle m'a communiqués sur la vie de famille de ses parens; ces pages touchantes qui semblent détachées d'un roman de Dickens contiennent pour qui sait les lire un profond enseignement et révèlent sous son véritable aspect le caractère de Mundella. Il aimait sa femme avec passion et elle exerça sur toute sa carrière la plus heureuse influence. Intelligente et discrète, jugeant bien les hommes et les choses, lisant beaucoup et parlant peu, elle sut être à la hauteur de toutes les fortunes et les amis de son mari la consultaient volontiers sur les questions les plus graves, bien qu'elle professât, ajoute sa fille, une horreur profonde pour les femmes qui font de la politique.

Les appointemens du jeune directeur ne s'élevaient à cette époque qu'à 80 livres st. (2 000 francs) par an; mais quatre ans plus tard en 1848, il entra comme associé dans la maison qui prit pour raison sociale *Hyne, Mundella and C°* et ne tarda pas à devenir

une des plus importantes de la région. A cette époque, sa santé parut gravement compromise par l'excès du travail, et pour le forcer à prendre un repos devenu nécessaire, on l'envoya à Chemnitz en Allemagne, où MM. Hyne avaient fondé une succursale pour la production de certains articles spéciaux. Il profita de ce voyage pour étudier les institutions de l'Allemagne et de la Suisse et s'occupa surtout de l'organisation de l'instruction primaire et des écoles professionnelles.

Car déjà, malgré le soin qu'il apportait à ses affaires, il trouvait encore le temps de s'occuper des œuvres d'enseignement. Par reconnaissance pour les services qu'elles lui avaient rendus dans son enfance, il s'était particulièrement dévoué aux écoles du dimanche; il tint à honneur d'y professer lui-même: toute sa vie, il fit partie des conseils de direction et finit par devenir président du conseil régional. Il n'apportait du reste dans sa propagande aucun esprit exclusif ou sectaire et il était toujours prêt à donner son concours à toutes les écoles, confessionnelles ou non.

A peine âgé de vingt-huit ans, il fut nommé sheriff de Nottingham; il fit partie de 1854 à 1860 du conseil de la Cité et y siégea comme alderman jusqu'en 1874. En 1855, il devint président de la chambre de commerce et prit une part active à la campagne menée par Cobden et la ligue de Manchester en faveur du libre-échange et des traités de commerce. Au moment des négociations avec la France, il fut adjoint à Richard Cobden pour discuter les tarifs et il prit une large part à la conclusion du traité.

Dans toutes ces fonctions rendues très difficiles par l'état d'esprit de la population qu'il avait à administrer, il déploya des qualités de premier ordre et sut se concilier l'estime et la confiance de tous ses concitoyens. Il avait le don si rare de la popularité et il sut toujours en user pour faire le bien et amener l'apaisement.

III

Le succès des conseils d'arbitrage et de conciliation avait fait connaître dans toute l'Angleterre le nom de Mundella. Aux élections générales de 1868 pour le renouvellement de la Chambre des communes, il fut choisi comme candidat par un groupe d'électeurs de Sheffield, grande ville manufacturière qui était alors le théâtre de grèves et de crimes mystérieux attribués aux Trade-

Unions. Le siège de Sheffield était occupé par un des hommes les plus distingués du parti whig, M. Roebuck, qui s'était rendu impopulaire par ses attaques contre M. Gladstone, par ses sympathies hautement avouées pour les confédérés du Sud et surtout par son attitude agressive vis-à-vis des Unions dont les excès l'indignaient. Les comités électoraux hésitèrent d'abord, à cause du talent de M. Roebuck et des services qu'il avait rendus, mais les ouvriers qui, pour la première fois, allaient prendre part au scrutin en vertu de la réforme électorale manifestèrent si énergiquement leur volonté qu'il fallut leur céder. Mundella accepta la candidature et, dès les premières réunions, abandonnant le terrain politique pour développer le programme des revendications ouvrières, il excita dans les masses un enthousiasme indescriptible. Le 27 novembre, il fut élu par 12 253 voix contre 9 571 restées fidèles à M. Roebuck. Il fut jusqu'à sa mort représentant de Sheffield et réélu chaque fois à de fortes majorités.

Son entrée au Parlement modifia profondément sa vie; il se consacra tout entier à ses nouvelles fonctions et ne tarda pas à se retirer des affaires, disant avec une grande simplicité « que sa famille ne se composant que de sa femme et de ses deux filles dont l'une lui servait de secrétaire, il ne se sentait pas l'obligation de travailler pour amasser une grosse fortune. »

M. Gladstone connaissait la valeur de Mundella et tenait à l'attacher à sa politique : il se fit seconder par lui lors de la discussion de l'adresse à l'ouverture de la session de 1869. Les débuts du député de Sheffield furent très remarqués; sans être un grand orateur, il avait un réel talent de parole, une merveilleuse clarté d'exposition, et ses discours étaient toujours remplis de faits et d'aperçus nouveaux. Dans une des premières discussions auxquelles il prit part, il s'engagea à ne jamais intervenir que lorsqu'il aurait à apporter au débat des argumens contrôlés par son expérience personnelle. Il tint scrupuleusement parole et acquit ainsi une autorité incontestable sur la Chambre des communes, dont il devint un des orateurs les plus écoutés.

Mundella avait été nommé comme radical et sa profession de foi était très accentuée. Il demandait la suppression du cens comme base de l'électorat, un système d'éducation nationale fondé sur la neutralité de l'école et comprenant l'enseignement professionnel, le *disestablishment* de l'Église officielle d'Irlande, l'abolition des taxes ecclésiastiques, l'admission des dissidens dans les univer-

sités, l'établissement de conseils d'arbitrage et de conciliation, la réforme financière, en un mot tout ce qui constituait à cette époque le programme des radicaux. Il est inutile de dire que le mot radical n'a pas dans la langue parlementaire anglaise le même sens que dans la nôtre. La suppression du privilège de l'Église d'Irlande et la neutralité de l'école n'étaient dans l'esprit de Mundella que la conséquence logique du bill d'émancipation des catholiques et des mesures d'apaisement et de justice que M. Gladstone réclamait en faveur de l'Irlande. Il était profondément *loyalist* et servait le gouvernement de la reine sans arrière-pensée et avec le plus entier dévouement. Il comprenait que les grandes réformes ne peuvent être réalisées que par un autorité incontestée et que sans elle l'organisation corporative anglaise, établie sur l'équilibre des intérêts, dégénérerait bien vite en anarchie et en guerre sociale. Son radicalisme consistait surtout dans le dédain que professent en général les hommes d'action pour le jeu du parlementarisme libéral et par une tendance parfois excessive à faire intervenir l'État pour briser les résistances de la routine et de l'intérêt privé. Par son éducation, il avait échappé à l'influence des écoles et à la tyrannie des formules apprises et c'est ce qui explique son éclectisme dans les questions sociales. Malgré son admiration pour l'école de Manchester, il n'hésitait pas à proclamer la nécessité de l'intervention de l'État en matière d'enseignement et de réglementation du travail et à réclamer une organisation légale des Trade-Unions. Soit qu'il partageât sur ce point les préjugés des ouvriers au milieu desquels il avait vécu, soit qu'il eût reconnu que l'initiative privée ne pouvait résoudre sans le concours de la loi les problèmes contemporains, il n'hésita pas à se séparer de ses plus anciens amis, partisans déterminés du *Help yourself*. Dans ces questions, il suivait sa propre impulsion se guidant avec une sorte d'instinct religieux sur ce qu'il croyait être son devoir. C'est surtout par ce singulier mélange de jacobinisme et de mysticisme qu'il se rapproche du type de ces ouvriers anglais si admirablement décrits dans les ouvrages de lord Beaconsfield et de M. le Comte de Paris.

Au moment même où Mundella entrait à la Chambre des communes, l'existence des Trade-Unions se trouvait remise en question. Le gouvernement, à la demande du comité central et sous la pression de l'opinion publique, venait d'ordonner une enquête extra-parlementaire pour voir s'il y avait lieu de reviser la légis-

lation en vigueur. Ce fut le signal d'attaques violentes contre les associations ouvrières, et une partie de la presse fit campagne pour obtenir l'abrogation des lois de 1824 et 1825 en prenant pour prétexte les crimes commis par les Unions à Sheffield et à Manchester; de leur côté, Ludlow, Harrisson et Beesly défendirent avec talent les droits des associations, et les chefs de la Junta, Applegarth et Allan, déposèrent avec une modération et une conviction qui causèrent une impression profonde. Mundella vint au nom des patrons de Nottingham faire une déposition dont nous avons reproduit déjà quelques extraits et dans laquelle il se montrait le défenseur convaincu de la liberté d'association. Il fit connaître les résultats déjà obtenus par les conseils d'arbitrage et contribua dans une large mesure au succès de la cause des ouvriers.

Contrairement aux prévisions des adversaires, le premier résultat de l'enquête fut le vote du bill Cobett, qui abrogeait le *Master and Servant Act*, et qui fut soutenu par lord Elcho. Le rapport déposé en 1868 concluait à la reconnaissance légale des Unions et à leur droit d'acquérir la personnalité civile en se faisant enregistrer comme *Friendly Societies*. C'était méconnaître les différences essentielles qui existent entre les deux sortes d'associations, et dans un mémoire très complet, qui a mérité d'être appelé la charte de liberté des Trade-Unions, Harisson démontra qu'il était nécessaire de recourir à une législation spéciale.

Mundella s'inspira de ce travail pour déposer en 1869 avec Thomas Hughes un bill tendant à la reconnaissance légale des Unions. Ce bill donna lieu à de vives controverses : il y avait même parmi les unionistes des opposans de principe. Un publiciste populaire, Potter, qui avait une certaine influence sur les ouvriers, en profita pour attaquer Gladstone et Mundella : il les accusait de mettre les Unions sous la dépendance de la police et de tendre à la mainmise sur le patrimoine corporatif. Mais le comité central désavoua Potter et soutint le bill Mundella.

Mundella ne devait cependant pas avoir l'honneur de le faire triompher; les whigs avaient trop d'attaches avec la haute banque et la grande industrie pour donner l'indépendance complète aux Unions. Les lois de 1870-71 ne furent qu'une sorte de transaction qui mécontenta à la fois les patrons et les ouvriers. Henry Crompton les a définies d'un mot. « La légitimité de la grève et les associations faites en vue de la soutenir étaient reconnues, mais tous les moyens employés pour réduire l'opposi-

tion des patrons étaient déclarés illégaux. » La troisième clause du bill qui contenait des pénalités très sévères fut encore aggravée par la Chambre des lords. Mundella et Th. Hughes furent les seuls à défendre devant la Chambre l'intégralité des demandes des Unions.

A la suite de ce vote, commença une très vive agitation : de toutes parts, les Unions multiplièrent les pétitions et les meetings pour demander l'abrogation du *Criminal Amendment Act*, mais tous les efforts échouèrent devant l'opposition de Gladstone qui craignait de mécontenter sa majorité. Comme au temps de Peel, les conservateurs saisirent l'occasion et prirent la tête du mouvement : les élections de 1874 firent entrer au Parlement en même temps qu'une majorité de tories, treize candidats ouvriers parmi lesquels se trouvaient Macdonald et Burt, et fidèle aux engagemens pris, Disraeli, devenu premier ministre, fit voter en 1875 le bill d'émancipation. On était alors à l'apogée du mouvement corporatif, et le congrès de Sheffield avait pu constater l'adhésion de 1100000 ouvriers syndiqués régulièrement représentés.

« L'*Employer and Workmen Act* 38 et 39 vict. 90, donnait toute satisfaction aux Unions : maîtres et ouvriers devenaient deux parties traitant sur le pied d'égalité et la loi reconnaissait le *Collective Bargaining* (marchandage collectif) avec toutes ses conséquences.

Mundella déplorait l'aveuglement de ses amis politiques qui lui semblaient méconnaître les exigences de la situation, mais ses idées rencontraient une grande résistance parmi les radicaux. John Bright et lord Shaftesbury étaient les adversaires résolus du régime corporatif, qu'ils considéraient comme la pire tyrannie que les ouvriers aient jamais subie, et ils avaient avec eux des hommes comme John Morley, qui s'indignait de la conduite des Unions vis-à-vis des travailleurs non syndiqués.

Les ouvriers n'admettaient pas ces scrupules et considéraient cette résistance comme une trahison. Ils avaient voté en grande majorité aux élections générales pour les candidats tories et au Congrès de Glasgow en 1875, les vétérans des Unions Odger et Howell firent un éloge chaleureux du cabinet conservateur et de M. Cross qui avait présenté le bill.

Mundella était un des apôtres de la liberté d'association, mais il avait suivi de trop près le développement et la vie des associations ouvrières pour ne pas comprendre que la liberté illimitée

est un danger et une chimère. Il croyait que seule l'autorité de la loi peut donner à l'organisation corporative toute l'étendue qu'elle doit avoir et permettre aux petits et aux faibles d'y trouver place. Sans aller jusqu'à la corporation obligatoire telle qu'elle existe en Allemagne et en Autriche, il pensait que la liberté d'association pouvait coexister avec un cadre professionnel légal assurant une protection et une représentation efficaces à tous les membres d'une même industrie.

En cela, il restait fidèle aux principes qu'il avait toujours professés et ne se séparait pas de ses anciens compagnons de lutte. Mais en ce qui touche à la réglementation du travail, il entra à cette époque dans une voie différente, et, sans s'arrêter à l'opposition de Fenwick, de Burt, d'Howell et des autres chefs des vieilles Unions, on le vit s'unir à Pickard, à Tom Mann et à Ben Tillet, représentans des nouvelles Unions pour présenter et soutenir des propositions de loi tendant à faire intervenir l'État dans la limitation des heures de travail, l'arbitrage industriel et la garantie des accidens du travail. Combattu par Gladstone et Bright, il trouva un appui inattendu dans Disraeli et le parti tory, qui accepta résolument cette politique et s'en fit une arme contre les libéraux. Ceci demande une explication. Les grandes réformes accomplies ou proposées depuis quarante ans par Gladstone et ses amis, la suppression du privilège de l'Église d'Irlande, la réforme électorale et surtout le *Home Rule* portent atteinte à l'unité de l'Angleterre et tendent à modifier profondément son ancienne constitution ; Mundella lui-même, en provoquant l'organisation de corporations puissantes et autonomes, a déplacé l'équilibre social dans un sens démocratique. Or les démocraties ne peuvent se passer d'un pouvoir fort et centralisé, sous peine de finir dans l'anarchie.

Whigs et tories, le comprirent et malgré la différence de leurs principes, leurs efforts convergent vers un même but.

Disraeli, en proclamant la Reine constitutionnelle d'Angleterre impératrice des Indes, avait en vue autre chose qu'une flatterie et il rêvait de fortifier la monarchie en lui rendant les privilèges usurpés par l'aristocratie parlementaire. L'auteur de *Sybil* et de *Coningsby* avait depuis longtemps entrevu l'idéal d'une royauté émancipée, se faisant la patronne des travailleurs de la terre et de l'usine et s'appuyant sur le peuple pour affirmer ses droits. De leur côté, Gladstone et Mundella travaillaient également à ren-

forcer le pouvoir central et à augmenter ses droits et ses attributions par les nouvelles lois municipales et scolaires. Mais Mundella allait beaucoup plus loin que Gladstone, et s'il reconnaissait avec lui la nécessité de fortifier l'autorité de l'État, c'était avec l'intention de s'en servir pour réaliser légalement les améliorations et les réformes que les Trade-Unions avaient si péniblement obtenues au prix de longues années de lutte et de misère et qui restaient encore lettre morte pour la grande masse des travailleurs.

Le parti conservateur anglais accepta franchement cette politique que Disraeli avait souvent préconisée dans ses livres en décrivant le rôle social de la Monarchie ; il n'hésita pas à s'appuyer sur le peuple pour combattre l'oligarchie parlementaire et à promettre aux ouvriers, en échange des mesures propres à affermir l'autorité royale, des réformes immédiates et la satisfaction de leurs revendications légitimes.

Dans la dernière partie de sa carrière, Mundella, qui travaillait sans relâche à l'élaboration d'une législation du travail, fut presque toujours appuyé par les tories.

En 1872, il obtint du Parlement le vote d'une loi qui porte son nom et qui consacrait légalement l'existence des conseils d'arbitrage, mais cette loi ne donnait qu'une satisfaction incomplète à ses aspirations, il ne cessa d'en demander la revision.

Cette même année, malgré la résistance des membres de la Junta, il présenta un bill contenant un ensemble de dispositions destinées à compléter le *Factory's Act*. Sa proposition tendait à la protection des femmes et des enfans employés dans l'industrie, à la suppression du *Truck system*, et à la police sanitaire des usines, mais elle contenait un article plus grave et plus discutable qui fixait à cinquante-quatre heures par semaine la durée légale du travail, même pour les adultes.

Gladstone s'opposa énergiquement à l'adoption de ce bill. Mundella le retira pour déposer en 1873 un projet plus complet de revision et de codification de la législation existante dans lequel il maintenait ses dispositions sur le travail des adultes en les accentuant encore. Le gouvernement fit ajourner la discussion sous prétexte d'attendre les résultats d'une enquête sur les conditions du travail dans les manufactures.

Après la chute du ministère Gladstone, Mundella reprit sa proposition devant le nouveau Parlement au courant de l'année

1875. Les conservateurs avaient pris à cet égard au cours de la campagne électorale des engagemens formels et en seconde lecture, le bill Mundella fut voté par 216 voix. Mais entre la seconde et la troisième lecture, le vicomte Cross déposa au nom du gouvernement un projet de loi qui reproduisait la proposition Mundella en y apportant certaines modifications, et le nouveau *Factory's Act* fut adopté avec la limitation des heures de travail fixée à cinquante-six heures et demie au lieu de cinquante-quatre. Cette fois encore, les conservateurs eurent l'habileté de prendre à leur compte une réforme extrêmement populaire, mais l'initiative prise par Mundella ne fut pas oubliée et lui valut de la part des ouvriers les témoignages les plus touchans de reconnaissance.

Malgré la longueur de la citation, il me semble impossible de ne pas reproduire quelques passages d'un article du *Manchester Guardian* publié le lendemain de la mort de Mundella et relatant la grande manifestation du 9 août 1884, dans laquelle huit mille ouvriers des manufactures de coton du Lancashire, du Cheshire et du Derbyshire vinrent solennellement remercier le promoteur du *Factory's Act* de 1875.

Ces braves gens avaient ouvert une souscription pour offrir à Mme Mundella un très beau buste en marbre de son mari, œuvre du sculpteur Boehme et une garniture de flambeaux d'argent.

Ces présens étaient accompagnés d'une adresse signée par le président du comité de souscription et par les secrétaires généraux des Unions des Filateurs et Tisseurs de coton, MM. Mawsdley et Birtwhistle. La remise en fut faite dans la grande salle de l'hôtel de ville de Manchester. Le maire qui présidait la réunion fit l'éloge de Mundella et lut une lettre de lord Shaftesbury s'excusant de ne pouvoir venir féliciter son vieil ami. M. Birtwhistle rappela les luttes qu'avait eues à soutenir l'auteur de la loi de 1875 et l'opposition qui lui avait été faite : il déclara que les craintes manifestées à cette époque ne s'étaient pas réalisées.

Mundella remercia en termes émus les membres de la réunion :

« Vous avez bien voulu me dire que cette législation avait été pour vous le plus grand des bienfaits, que la loi que j'ai présentée a apporté dans vos foyers un peu de joie et de soleil et qu'elle vous avait procuré quelques loisirs pour vous reposer et vous instruire. Si j'ai vraiment pu le faire, je suis plus que récompensé. On avait dit que les patrons en souffriraient et que ce serait la

ruine de votre industrie. Mais hier encore, un grand industriel, mon collègue, répondait à mes questions : « Cette loi a été un « bienfait pour tout le monde. » Je vous assure que quelle que soit la durée de ma vie, quel que puisse être mon sort, je resterai toujours à votre service. »

Ces paroles sont l'expression vraie de la pensée de Mundella : mais il semble que les orateurs de 1884 aient été un peu optimistes. La question de la limitation des heures de travail pour les adultes n'était pas tranchée par la loi de 1875 et ne l'est pas encore aujourd'hui. En 1888 et 1889, il se trouva une majorité aux Congrès des Trade-Unions de Bradford et de Dundee pour repousser une proposition en faveur du *Eight Hours' bill* (loi des huit heures) : Burt et Howell l'ont énergiquement combattue et ce n'est qu'à partir de 1890, que les Trade-Unions l'ont insérée dans leur programme. Mundella ne partagea pas leurs hésitations et il fut un de ceux qui soutinrent devant la Chambre des communes le bill des huit heures. Il s'est expliqué très nettement à cet égard et affirmait que le travail limité qui permet de demander aux ouvriers un maximum d'effort a l'avantage de tirer tout l'effet utile des machines et est essentiellement favorable aux patrons. La crise actuelle prouve que tous les industriels ne partagent pas cette manière de voir.

Il n'était pas moins absolu dans les questions d'enseignement. Toute sa vie, il fut partisan des nouvelles lois qui ont rendu l'instruction obligatoire en Angleterre, et à ses débuts au Parlement il avait soutenu le bill Forster qui ne lui donnait pourtant qu'une satisfaction incomplète.

Malgré leurs divergences sur les questions sociales, Gladstone avait la plus grande estime pour Mundella et considérait son concours comme indispensable à cause de la popularité dont il jouissait parmi les ouvriers. Aussi, après les élections de 1880, il n'hésita pas à le faire entrer dans le cabinet en lui confiant le portefeuille de l'Instruction publique. Mundella profita de son court passage au ministère pour contribuer dans une large mesure à l'adoption des lois scolaires actuellement en vigueur. Il fut nommé membre du Conseil privé et, après sa sortie du ministère, il fut élu sociétaire de la *Royal Society*, honneur auquel il attachait un grand prix et qu'il avait mérité par son dévouement à la cause de l'enseignement public. Lorsque les whigs revinrent aux affaires en 1886, il fit partie du ministère comme président

du *Board of Trade* dans le nouveau cabinet. C'était là son véritable poste, et il y était admirablement préparé par les travaux de toute sa vie. Il connaissait mieux que personne les questions industrielles et les questions douanières, car soit comme industriel, soit comme représentant de la grande ville manufacturière de Sheffield, il avait dû étudier et résoudre des affaires de toute nature.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de son administration. L'Angleterre lui est en grande partie redevable de la législation sur les contrefaçons et les marques de fabrique, devenue nécessaire par suite des empiétemens et des fraudes de la concurrence allemande.

Il fut deux fois président du *Board of Trade* et se trouva en pleine réaction économique, au moment où l'Allemagne, les États-Unis et la France dénonçaient les traités de commerce et relevaient leurs tarifs douaniers. Il se préoccupait vivement de cette situation, craignant de voir se fermer devant les produits anglais tous les marchés du continent, mais il resta fidèle aux principes du libre-échange. Il combattit énergiquement un bill présenté par le duc de Richmond pour arrêter l'importation du bétail étranger et il n'hésita pas à dénoncer à plusieurs reprises les mesures prises sous prétexte de police sanitaire pour assurer aux grands propriétaires le monopole du marché anglais. La vie à bon marché lui semblait être une condition *sine qua non* de la supériorité de l'industrie anglaise. Il ne cessait de répéter qu'un ouvrier bien nourri, travaillant pendant un temps limité, pouvait seul tirer tout l'effet utile des machines et n'avait rien à redouter de concurrens affamés et surmenés.

Un de ses premiers soins en arrivant au *Board of Trade* fut d'organiser un *Bureau de statistique* pour établir le taux des salaires, la durée des heures de travail et les conditions de la production dans les différentes industries. Il en confia la direction à un ancien ouvrier, John Burnett, et le chargea de rédiger et de publier tous les mois la *Gazette du Travail*, recueil officiel qui contient tous les renseignemens pouvant intéresser le commerce et l'industrie. Il n'est pas nécessaire d'insister sur cette institution, qui existe aujourd'hui en France, en Belgique et aux États-Unis.

Il s'occupa également de la création d'inspecteurs du travail, mais il chercha toujours à prendre les inspecteurs, non pas parmi les fonctionnaires, mais dans les cadres des corporations. C'est

ainsi qu'en 1894, il fit entrer dans la commission de contrôle des chemins de fer deux délégués de l'Union des employés des chemins de fer.

Enfin il créa une direction des pêches, et prit l'initiative d'une série de mesures pour la protection du poisson d'eau douce. Il paraît même un peu surprenant pour des Français qui ne partagent pas le culte des Anglais pour les sports de voir la place énorme qu'occupe, dans les journaux anglais qui ont fait la biographie de Mundella, le récit détaillé des banquets ou des présens qui lui furent offerts en diverses circonstances par les nombreuses sociétés de pêcheurs du Royaume-Uni. La direction des pêches créée en 1886 s'occupe surtout des pêches maritimes qui constituent une des grandes industries anglaises et occupent une flotte considérable.

Mundella dut quitter le ministère du commerce en 1894, dans des conditions très pénibles pour lui, à l'occasion de la liquidation de la *New Zealand Loan and Mercantile Company limited* dont il avait été un des administrateurs de 1870 à 1892. Cette société, après des débuts très heureux, périclita par suite de la mauvaise gestion de l'Agence coloniale, et, moins d'un an après que Mundella s'en fut retiré pour entrer au *Board of Trade*, elle fut mise en liquidation. A la suite de procès en responsabilité, les administrateurs se trouvèrent en cause, et la presse d'opposition en profita pour attaquer le ministère, sous prétexte qu'en cette affaire le ministre chargé de diriger par ses agens l'enquête sur les agissemens de la société était un des administrateurs incriminés et un des gros actionnaires. Le rapport du juge de paix William Vaughan, tout en mettant hors de cause la personnalité de Mundella, rendait sa situation difficile. Il n'hésita pas à donner sa démission, malgré la résistance du premier ministre, lord Roseberry, son ami. Il s'expliqua quelques jours après devant la Chambre des communes, dans un discours qui le montre tel qu'il était avec sa loyauté et son scrupuleux sentiment de l'honneur. Voici un des passages de ce discours qui a été publié dans le *Daily News :*

« Peut-être trouvera-t-on que j'aurais dû insister davantage pour faire accepter immédiatement ma démission. Je laisse de côté la résistance tout amicale du premier ministre, qui a refusé une première fois, mais je tiens à faire ma propre confession. Personne ne sait à quel point j'aimais les fonctions que je remplissais. Grâce

à elles, je pouvais m'occuper des questions que j'ai étudiées toute ma vie, et j'entrevoyais la possibilité d'atteindre enfin le but en vue duquel j'ai travaillé si longtemps et si dur. Laisser inachevée la tâche à laquelle on s'était consacré tout entier, est un sacrifice dont il est difficile d'exagérer l'amertume, mais maintenant qu'il est accompli, la Chambre me permettra de dire qu'au milieu de mes regrets, je goûte encore certaines consolations. Mes collègues ne seront plus attaqués à cause de moi, et aucun soupçon ne peut plus planer sur mon administration. Redevenu libre... je continuerai à lutter pour les mêmes causes, et à défendre les principes qui ont dirigé toute ma carrière. Fort de la conscience de mon droit, mon esprit se repose dans la ferme assurance que lorsqu'on connaîtra la vérité, tous sauront comme je le sais et comme je me sens en droit de l'affirmer, que pendant toute ma vie, je n'ai rien dû qu'à mon propre travail, et que j'ai toujours su préserver mon nom de toute tache et de tout déshonneur. »

Cette fière déclaration fut accueillie par des marques unanimes de sympathie, toute la Chambre sans acception de parti voulant témoigner son respect pour un homme qui avait rendu tant de services; ses adversaires politiques n'hésitèrent pas à lui rendre pleine justice.

Ces événemens attristèrent la vieillesse de Mundella : en 1890, il avait eu le malheur de perdre sa femme et il s'était senti atteint dans le plus profond de son être. Sa sensibilité excessive et sa santé affaiblie par tant d'épreuves lui rendaient plus nécessaire encore cette douce intimité de la famille qui avait été la joie et le charme de sa vie. Il eut d'ailleurs la consolation de retrouver dans ses deux filles des natures d'élite dont l'affection et les soins ne lui firent jamais défaut et qui entourèrent ses dernières années du plus tendre et du plus infatigable dévouement.

Aux élections de 1895, les conservateurs, très nombreux à Sheffield, où un tiers de la représentation appartient à la nuance tory, décidèrent qu'ils ne lui opposeraient pas de concurrent et il fut réélu à l'unanimité. Ce simple fait prouve mieux qu'un long commentaire l'estime et la confiance qu'il avait su inspirer même à ses adversaires.

Il continuait à prendre une part active aux travaux du Parlement et se faisait un devoir d'assister aux séances. Il appuya de

sa parole et de ses votes le loi sur les accidens du travail (1) et réussit dans la même année à faire adopter une disposition de loi sur l'arbitrage complétant l'Act Mundella de 1872.

Cette loi dont il a été tant parlé depuis quelques semaines est très courte, elle se compose de deux articles. Elle permet en cas de grève au président du *Board of Trade* d'intervenir : soit d'office, pour proposer l'arbitrage et inviter les parties à choisir des arbitres; soit à la requête d'une des parties, pour mettre l'autre partie en demeure de s'expliquer; soit encore, à la requête des deux parties, pour désigner un ou plusieurs arbitres, si elles n'ont pu se mettre d'accord sur les personnes.

Dans la grève actuelle, toutes les éventualités se sont produites. C'est d'abord un industriel qui s'est offert spontanément et que les patrons ont refusé après avoir été mis en demeure par les ouvriers. Puis c'est le président du *Board of Trade*, M. Richtie, qui, à deux reprises, a offert, soit de remplir le rôle d'arbitre, soit de désigner M. Llevillyan Smith du *Labour department*.

On comprend l'importance de cette loi : quand l'arbitrage échoue, il n'y a que deux solutions : l'écrasement d'un des partis par l'autre ou l'intervention directe de l'État. Dans les derniers temps, Mundella penchait visiblement pour l'intervention de l'État et aurait voulu rendre l'arbitrage obligatoire. L'attitude actuelle des patrons prouve qu'en pareille matière, cette solution aurait peu de chances de réussir.

Ce fut le dernier acte de sa vie politique. Sa santé, déjà plusieurs fois compromise par les excès de travail, allait s'affaiblissant. Au mois de juillet dernier, il fut frappé d'apoplexie et s'éteignit doucement après quelques jours de maladie. Il avait eu avant sa mort la satisfaction de constater le succès de son œuvre et de voir la rapide extension des Conseils d'arbitrage et de conciliation.

Nous n'avons pu en faire ici l'historique, même succinct, mais on sait qu'il existe maintenant dans presque toutes les branches de l'industrie anglaise des *Joint Boards*, *Joint Committees*, constitués sur le modèle de celui de Nottingham. En 1892, grâce à l'invitation de M. Mundella, j'ai pu assister à quelques séances de l'enquête royale du travail et entendre l'éloge de ces Conseils d'arbitrage fait par les plus grands industriels de l'Angleterre et par les délégués

(1) Promulguée le 6 août 1897.

des Trade-Unions. Rien de plus instructif que les procès-verbaux de cette enquête où se trouvent les détails les plus minutieux sur le fonctionnement des tarifs à échelle mobile (*sliding scale*) usités dans les houillères et l'élaboration de ces tarifs à la pièce, qui ont nécessité la création d'un corps d'experts spéciaux connus sous le nom de *Cottonmen*. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est l'apaisement qui s'est produit dans le monde du travail et le ton de cordiale estime avec lequel patrons et ouvriers discutent aujourd'hui ces questions. Cette enquête fut un véritable triomphe pour Mundella; tous les déposans lui apportaient leur tribut d'admiration, et, en le regardant assis auprès de son vieil ami, lord Roseberry, alors marquis de Hartington, qui présidait cette section, je m'imaginais facilement les sentimens de légitime fierté et de joie intense qui devaient remplir son cœur. C'était vraiment le couronnement et la récompense de sa glorieuse carrière.

Jusqu'à la fin, Mundella avait conservé l'apparence de la vigueur; sa longue barbe blanche encadrait harmonieusement des traits énergiques et réguliers. Sa haute taille et la distinction innée de ses manières fixaient irrésistiblement l'attention. M. C. W. Russell, fils de lord Charles Russell et ancien secrétaire d'État pour les Indes en 1892, a tracé de lui dans le *Manchester Guardian* un portrait auquel nous empruntons quelques lignes : « C'était, dit-il, le cœur le plus tendre, l'homme le plus naturellement aimable et affectueux que j'aie connu. Je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche ni un sarcasme, ni une remarque amère ou désobligeante. Il était... surtout l'ami des pauvres et des malheureux. Il restait inébranlablement fidèle à ses vieilles amitiés... et se montrait très cordial pour les étrangers. Son sang italien lui donnait un entrain, une aisance, un empressement qui formaient avec la froideur et la réserve des Anglais un contraste frappant. Suivant l'expression de George Eliot, *le sang chez lui avait été plus fort que la pâture (pasture)* et Anthony Mundella portait en tout son être la marque indélébile de son origine italienne. Il aimait le soleil, il aimait les riches colorations des paysages du Midi et il semblait puiser une vie nouvelle sous le ciel bleu de l'Italie... Sa maison était remplie de splendides spécimens de l'art italien, peintures, sculptures, broderies, etc. Il conservait dans sa riche demeure avec un culte religieux les reliques de ses jours de misère... Sa foi indestructible dans la liberté et le progrès, son enthousiasme

pour la cause de l'enseignement, sa confiance dans l'avenir de la démocratie étaient fondées sur l'expérience douloureuse de sa jeunesse. »

Dans les innombrables articles publiés depuis deux mois par les journaux et les revues, nous avons retrouvé la même pensée et la même expression : « Travailleur infatigable, Mundella est mort sous le harnais. » Dans sa concision brutale, cette phrase résume en effet cette longue carrière consacrée tout entière à l'accomplissement du devoir.

Sa mort causa dans toute l'Angleterre une émotion extraordinaire. La Reine témoigna le regret que lui causait la perte de ce bon serviteur et voulut envoyer elle-même à ses filles l'expression de sa sympathie. Le Parlement fit célébrer un service funèbre dans l'église Sainte-Marguerite de Westminster, et une foule immense, dans laquelle les princes de la maison royale, les plus grands seigneurs du royaume et les sommités du monde politique se coudoyaient avec les délégués des Trade-Unions accourus de toutes les parties de l'Angleterre, accompagna son cercueil dans le modeste cimetière de Saint Mary's Church, à Sheffield. Le dimanche suivant, dans toutes les églises et chapelles de la ville, les pasteurs des différentes confessions prononcèrent son oraison funèbre. Nous avons pu lire une dizaine de ces éloges publiés dans une brochure populaire qui contient la vie de Mundella ; quelques-uns mériteraient une mention à cause des doctrines sociales qu'ils contiennent, mais tous exaltent l'homme d'État et le chrétien convaincu puisant dans l'Évangile l'inspiration de ses efforts en faveur des petits et des humbles. Presque tous ont reproduit et commenté cette belle parole que nous avons déjà citée : « Il a fait pénétrer dans les plus humbles chaumières un peu de joie et de soleil. » Heureux l'homme qui a su mériter ce témoignage et qui à la fin de sa carrière peut se dire qu'il a allégé le fardeau de ceux qui travaillent et réjoui le cœur de ceux qui souffrent !

CH. LE COUR GRANDMAISON.

ALEXANDRE DUMAS FILS

II [1]

L'AUTEUR DRAMATIQUE ET LE MORALISTE

IV

La première représentation de *l'Ami des femmes*, le 5 mars 1864, avait abouti à un échec. « Pendant une quarantaine de jours, cette comédie s'était ensuite débattue contre l'étonnement, le silence, l'embarras, et quelquefois les protestations du public. » L'aveu vient de l'auteur lui-même. Mais, malgré le ton dégagé dont il raconte son insuccès, et dont il en énumère les motifs, on sent assez que sa chute lui fut cruelle, si cruelle qu'il se jura, à partir de cette date, de ne plus travailler pour le théâtre. « Serment de joueur, reconnaît-il du reste, qu'il devait refaire et auquel il devait manquer encore bien des fois » ; serment qu'il tint pourtant dans une certaine mesure, puisque, jusqu'en 1871, *les Idées de Madame Aubray*, jouées en 1867, furent la seule tentative dramatique qu'il signa de son nom.

D'autre part, au moment où une blessure d'amour-propre le décidait à se retirer ainsi dédaigneusement sous sa tente, le maître du *Demi-Monde* allait atteindre ses quarante ans. Pour beaucoup d'écrivains, et particulièrement d'écrivains comme lui, qui se classent plutôt parmi les moralistes que parmi les artistes, il n'est point rare que cet âge détermine un temps d'arrêt dans la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

production de leur œuvre, et surtout marque, en quelque sorte, un tournant de leur existence intellectuelle : c'est un peu, pour le cerveau, « ce milieu du chemin de la vie, » dont a parlé Dante. Et Alexandre Dumas fils, s'il obéissait, en 1864, à un mouvement de dépit littéraire, n'obéissait sans doute pas moins aux nécessités qu'entraînait l'évolution logique de son esprit. L'heure était venue de faire pleinement éclore les germes latens, encore obscurs et à peine visibles au fond de sa pensée ; il se cherchait, il hésitait, et son hésitation dura plus de six années.

De simples besoins d'argent, nous ne l'ignorons pas, avaient été jadis une des causes déterminantes de sa vocation. Le jour, pourtant, où il rédigea la première page de son premier volume, un autre mobile, assez puéril également, mais d'un ordre plus noble, ne pesa sans doute pas d'un poids moins sensible sur la décision qu'il prenait de réformer sa vie. « J'ai été affamé de gloire, confesse-t-il ; conséquence du voisinage et du rayonnement paternels. Il y avait là une telle renommée que je serais mort de chagrin, je crois, si je n'étais pas parvenu à m'en faire une quelconque à mon tour. » Il rêva du bruit, un bruit immense autour de sa personne et de son nom. De même que dans les plaisirs, où il avait commencé par se jeter éperdument, il trouvait dans les satisfactions d'amour-propre une des formes de la revanche sur les misères de son enfance douloureuse ; il y trouvait aussi la manière la plus banale, mais la plus éclatante, d'affirmer et d'exercer son individualisme. Comme les enfans, comme les barbares, comme tous les êtres sans grande complexité d'esprit, il aima donc à vingt-cinq ans ce qui brille ; il mit son orgueil à exalter sa vanité, et il fut heureux d'exhiber en public la tapageuse réputation qu'il devait à la *Dame aux Camélias :* « J'ai promené, dit-il, avec une pittoresque franchise, cette gloire dans les rues, la tête au vent, la secouant comme un panache, pour être remarqué des badauds et des femmes. » Ne traitons pas avec trop d'ironie cet épanouissement d'exubérance ingénue : « C'était la faute de ce qui a en soi son excuse à tout, la faute de la jeunesse. » Et si le vulgaire murmure d'admiration flatteuse qu'il soulevait autour de lui pouvait suffire à contenter le jeune homme, l'homme ne devait pas tarder à sentir la vanité des hommages de ce genre, et à en éprouver plus d'ennui que de joie.

Une heure vint, en effet, où ses aspirations s'élevèrent plus haut que les applaudissemens du public et que l'estime « des ba-

dauds et des femmes », une heure où il voulut se conquérir un prestige d'un meilleur aloi : « Elle ne me suffit plus, ma gloire, écrivait-il en 1869 à M. Francisque Sarcey... J'avoue que les articles nécrologiques que l'on me consacrerait demain, si je mourais tout à coup, et les anecdotes que l'on recueillerait sur mon compte, et mes jolis mots d'esprit qu'on retrouverait, j'avoue que tout cela ne fait plus l'ambition de ma vie. Je trouve que je suis assez célèbre, assez connu, assez aimé, assez admiré, assez chroniqué, assez exploité, assez photographié comme ça. » Pour qu'il proclamât, avec cette netteté d'expression, le dédain de ses premiers triomphes, on doit croire que la satiété en était chez lui bien profonde et bien lointaine, — beaucoup plus lointaine que la soirée du 5 mars 1864. Il souffrit évidemment de l'accueil fait à l'*Ami des femmes;* mais la représentation se fût-elle terminée par des acclamations d'enthousiasme unanime, son état d'esprit n'en aurait été modifié en rien, et ses ambitions n'en eussent pas moins continué à se détourner d'objets qui ne l'intéressaient plus.

Et puis, en même temps que son amertume contre la sottise de ses contemporains et que la lassitude de la notoriété bruyante, une question d'ordre esthétique, presque une question de métier, l'incitait au revirement par où fut close la seconde période de sa carrière. Ses préoccupations de moraliste ne lui ont jamais fait oublier ni dédaigner la technique de son art; et toute occasion lui fut toujours bonne, dans ses préfaces ou dans ses brochures, pour professer quelques leçons de dramaturgie, où se révèle un soin minutieux des plus infimes détails, et un souci constant des conditions qu'exige le maniement des foules au théâtre. Lui, qui se piquait habituellement, en ce qui concernait les idées, de ne pas reculer devant les audaces les plus révolutionnaires, il n'a osé qu'avec une circonspection infinie les plus minces innovations scéniques ; il s'efforçait au moins d'en atténuer les rudesses, et posait en principe qu'on ne doit pas heurter de front les préjugés d'une salle de spectacle : « Il faut que ce que nous avons de sérieux à dire paraisse plus amusant que ce qui amuse d'ordinaire. Vouloir modifier le public, autant essayer de dessaler la mer. » Or, son instinct l'avertit assez vite « de la déconsidération où la littérature dramatique tombait à force de refaire toujours la même chose et de rapiécer éternellement la même étoffe ». Les virtuosités des vaudevilles de Scribe, dont la vogue a fini par transformer la grande comédie même en un laborieux jeu d'esprit, et

dont l'influence déprimante s'est prolongée jusqu'à nos jours, lui semblaient, dès 1854, d'un pitoyable et grossier byzantinisme. Il devinait la nécessité de réagir, de « faire autre chose », et, comme suite à la confession qu'il envoyait en 1869 à M. Francisque Sarcey, il ajoutait cette phrase suffisamment explicite : « Je me demande s'il ne faut pas considérer la littérature traditionnelle comme ayant dit son dernier mot depuis longtemps, et si ce n'est pas le moment de lui donner une nouvelle vie et une nouvelle force, en la mettant au service des grosses questions qui préoccupent tous les esprits. »

Et cette déclaration de principes n'est pas accidentelle et isolée ; l'idée qu'elle exprime revient fréquemment sous la plume de Dumas fils, en des termes plus ou moins précis, dans tous les ouvrages et surtout dans tous les opuscules qui sont datés de la période intermédiaire comprise entre 1864 et 1871. L'écrivain hésite manifestement. Il tourne et retourne ses argumens, peut-être autant pour se convaincre lui-même que pour convaincre ses contradicteurs. Mais on sent bien qu'il veut changer sa « manière », d'un côté parce que son intuition professionnelle lui a révélé que le public va se détourner du théâtre, si on n'y apporte pas des élémens d'attraction inédits, d'un autre côté parce que les réformes littéraires qu'il rêve flattent les plus profondes aspirations de sa nature intellectuelle et de son tempérament. Les circonstances extérieures, heureusement pour lui, conspirèrent à favoriser son évolution.

Au mois de novembre 1864, comme l'auteur de *l'Ami des femmes* était encore sous le coup de son récent échec, et tandis qu'il méditait vaguement ses projets de rénovation dramatique, il reçut d'Émile de Girardin, d'abord une invitation à venir écouter la lecture d'une pièce qui était intitulée : *le Supplice d'une femme ;* puis une proposition de remanier ladite pièce, dont la version primitive se trouvait, de l'avis de tous, absolument injouable. L'histoire de la collaboration orageuse d'où sortit le drame qui est demeuré depuis au répertoire du Théâtre-Français, ne présente plus aujourd'hui qu'un intérêt anecdotique, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter ici. Quelques détails seulement de cette histoire méritent d'être retenus : ce sont ceux qui contiennent les aveux d'Alexandre Dumas fils relatifs à l'influence que ce genre de travail exerça sur son œuvre future.

On lui avait reproché « trop de développemens psycholo-

giques », et il convenait que, « décidément, le théâtre vit de faits, d'action, de mouvement et de progression ». Si cet axiome, en thèse générale, n'est pas dépourvu d'une certaine banalité solennelle, il se trouvait du moins absolument justifié pour un ouvrage comme *le Supplice d'une femme*, dont la donnée scabreuse risquait de soulever du tumulte et des protestations : « Était-il, dit le collaborateur d'Émile de Girardin, un sujet qui demandât plus de concision, plus de rapidité, plus d'adresse ? Fallait-il procéder autrement que par le mouvement, le fait et les larmes ? Le temps de reprendre haleine, le public était révolté ; un entr'acte d'un quart d'heure, qui permît de réfléchir, la pièce était perdue. » Voici bien, en germe, la théorie du théâtre considéré, non plus comme un tableau des mœurs ou une peinture des passions, mais comme une argumentation précise, serrée, violente, au bout de laquelle se place logiquement une conclusion fatale, que le spectateur stupéfait et haletant n'aura ni la faculté ni le loisir de discuter. C'était une « épreuve nouvelle » à tenter pour un dramaturge que l'emploi d'un pareil procédé de facture ; et le maître du *Demi-Monde* ne s'en dissimulait pas les périls ; il en courait cependant l'aventure avec *le Supplice d'une femme*, parce que toute autre « manière » lui semblait impraticable ; et aussi parce que, travaillant en compagnie « d'un journaliste célèbre par ses alinéas courts, ses aphorismes brefs, tranchans, explosifs », il se jugeait plus autorisé à prendre des allures de « polémiste. »

L'épreuve du reste réussit ; et elle réussit également avec cette *Mademoiselle de Breuil*, d'Armand Durantin, qu'Alexandre Dumas fils remania selon une méthode identique à celle dont il avait usé pour *le Supplice d'une femme*, et dont il fit *Héloïse Paranquet*. Il ne se décidait pourtant pas encore à appliquer ouvertement ses théories dramatiques, tant il les estimait osées et hasardeuses ; il revint au roman, que, depuis douze ans, il avait délaissé ; pour la première fois, il essaya une œuvre d'imagination qui fût en même temps « une thèse », et où il prît part à la discussion « des grandes questions fondamentales de l'humanité ». Afin de faciliter sa tâche, et par précaution contre la critique, il donna prudemment à son livre la forme d'une plaidoirie rédigée par son héros lui-même, et *l'Affaire Clémenceau* reçut en sous-titre la mention : *Mémoire de l'accusé*. Puis, il fit jouer, avec un succès incertain, *les Idées de Mme Aubray*, comédie intermédiaire, moitié étude de mœurs, moitié traité de morale et de

sociologie. Enfin, il commença à publier ses *Préfaces ;* il tâcha d'y mettre tout ce qu'il n'avait pas mis dans ses pièces passées et tout ce qu'il rêvait de mettre dans ses pièces à venir. Il habituait ainsi peu à peu le public, non pas seulement à le considérer comme un simple écrivain de grand talent, mais à l'envisager sous les espèces plus majestueuses d'un législateur, d'un juge, d'un pontife, et d'un prophète.

Les désastres de la guerre franco-allemande achevèrent de déterminer cette troisième vocation. La catastrophe de l'année terrible lui apparut comme la preuve brutale que les aspirations indécises, qu'il sentait depuis longtemps fermenter en lui, se trouvaient justifiées par la suite des événemens. En 1867, dans la préface de *la Dame aux Camélias*, il avait annoncé que « la maison brûlait » ; en 1869, dans la préface de *l'Ami des femmes*, il avait parlé incidemment « de l'invasion des barbares, de l'étranger ou de la populace » ; ce qui lui permit, en 1873, d'affirmer à M. Cuvillier-Fleury, de la meilleure foi du monde, qu'il avait montré, « lorsque personne ne les voyait encore, les barbares en marche sur Paris, et le triomphe de la populace, et les ruines au milieu desquelles la France trébuchait depuis deux ans. » Il avait en effet proclamé que « les temps prédits étaient proches », et que « Dieu avait de nouveau prévenu Noé ». Et, à la vérité, des paroles de cette sorte, en ce style à la fois biblique et sibyllin, n'engageaient pas outre mesure sa responsabilité. Très sincèrement, néanmoins, sous le coup de l'ébranlement nerveux que subirent chez nous, à l'heure de la défaite, les cerveaux les mieux organisés, il crut à sa mission ; et, avant d'avoir ressaisi son sang-froid, il écrivit un certain nombre de pages, dont quelques-unes sont bien parmi les plus bizarres de notre littérature et de toutes les littératures.

On doit noter ici que, pendant son stage de demi-recueillement, il s'était pris d'une belle passion pour les études scientifiques et en particulier pour la physiologie. La connaissance exacte des fonctions organiques du corps humain lui paraissait, avec raison, une des bases essentielles de toute sociologie et de toute morale ; et, en s'intéressant à la médecine, voire à l'hygiène, il suivait la tradition constante des grands législateurs religieux. On n'aurait donc rien à objecter aux considérations ultra-pathologiques dont, en de multiples occasions, il parsème largement ses ouvrages, si son imagination ne l'entraînait souvent plus qu'il ne faut sur le

terrain des hypothèses, et si, sous prétexte de faire de la littérature en savant, il n'avait fait principalement de la science en littérateur.

A ce point de vue, la préface de *l'Ami des femmes* contient déjà quelques morceaux d'une contexture étrange : l'astrologie et la chiromancie s'y amalgament familièrement à l'anatomie elle-même. Rappelez-vous le portrait de M. de Montégre, l'homme fatal, ou celui de M. de Ryons, « dont les planètes dominantes sont Jupiter, Apollon et Mercure. » Rappelez-vous surtout le signalement de la vierge dont il importe de se garder, « l'animal » redoutable, dont « les mains sont courtes avec des doigts pointus, à base large, et le mont du pouce énorme, couvert de lignes transversales en forme de grilles, et légèrement pourpré », animal du reste « plus implacable encore quand les doigts sont spatulés, et que le pouce, court, s'arrondit en forme de bille. » Il y en a comme cela deux longues pages, où le corps du terrible sujet est analysé point par point, avec une minutie baroque qui ne nous laisse ignorer ni la dilatation des narines, ni la couleur des gencives, ni la hauteur du mollet, ni « l'arome » exhalé de l'ensemble, et où se retrouve « cette odeur de boue qui caractérise le véritable vin de Chypre ». — A partir de 1869, la tendance de l'auteur à des digressions de cette nature, — heureusement plus atténuées, d'ordinaire, — va se manifester presque partout et sans cesse, et nous en verrons la trace jusque dans les pièces de théâtre.

En même temps qu'il cultivait la physiologie, Alexandre Dumas fils lisait les livres sacrés et s'imprégnait éperdument de leur lyrisme. Cette étude de l'Ancien et du Nouveau Testament rentrait, elle aussi, dans l'ordre de ses préoccupations coutumières. Il essaya, à diverses reprises, d'en tirer des argumens en faveur de ses thèses ; il en tira plutôt des effets de style, où se complaisait l'exubérance de son imagination, et où il combinait, avec une audace et une verve déconcertantes, les expressions du plus pur argot du boulevard et les métaphores du langage le plus apocalyptique. Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur cette « écriture » composite, elle est en tout cas originale et infiniment troublante ; et elle répond bien à « l'état d'âme » de l'écrivain, au moment où il s'engagea sans réticences dans cette voie de l'apostolat, devant laquelle il hésitait depuis des années. Subitement emporté par les événemens tragiques de l'invasion, il entra d'ailleurs dans

la carrière avec toute l'inexpérience enthousiaste d'un néophyte. Ses premiers actes d'apôtre eurent principalement pour résultat de stupéfier ses contemporains, et on doit reconnaître qu'ils n'ajouteront rien à sa gloire devant la postérité.

Dès 1870, avant l'investissement de Paris, en pleine fièvre d'angoisse et de terreur nationales, il avait commencé cette *Lettre de Junius*, où il annonçait une série de « révélations curieuses et positives sur les principaux personnages de la guerre actuelle ». Ces révélations positives, — et encore plus curieuses en effet, — lui étaient fournies par l'examen d'une série de photographies, représentant M. de Bismarck, le roi Guillaume, le Prince-Royal, le prince Frédéric-Charles et la reine Augusta : comme il connaissait Napoléon III en personne, il n'avait pas cru nécessaire de le faire figurer en cet album. Ainsi fortement documenté par l'étude rigoureuse de sa demi-douzaine de portraits, après avoir scrupuleusement analysé chacun d'eux, après avoir découvert que notre empereur était un « naïf »; que le roi de Prusse possédait « au sommet de la tête l'organe de la vénération ; » et que son ministre, âme complexe, ne pouvait pas être corrompu, mais pouvait être convaincu, il entreprenait de le convaincre par une argumentation prophétique, qui dut bien étonner l'illustre homme d'État, si jamais il en eut connaissance. « *Je vous juge*, lui disait-il, avec la plus grande impartialité. » Et il lui conseillait la modération dans la victoire, sous peine de nous voir « nous renfermer dans une place imprenable, dans une forteresse éternelle, dans la Conscience. » Il lui prouvait que l'invasion nous avait donné « la plus puissante alliée que nous puissions avoir, la République,... la République française qui, si elle dure dix ans sans excès et sans discordes, fera la République européenne, le monde entier républicain. » Il rappelait à notre adversaire triomphant que « notre mission, à nous, c'était de supprimer la guerre, de renverser les gouvernemens absolus, de fonder la liberté, de préparer le royaume de Dieu, c'est-à-dire la fraternité universelle. » Il le menaçait d'une coalition de toutes les femmes « qui ne veulent plus enfanter pour la mort, qui vont s'entendre toutes entre elles, par-dessus les ambitions et les politiques des rois et de leurs ministres, qui vont faire avec leur cœur ce que les plus grands hommes n'ont pas pu faire avec leur esprit, et qui vont écraser la tête du serpent. » — La brochure que forme la *Lettre de Junius*, se maintient presque constamment sur ce ton pendant cent vingt pages. Elle se ter-

mine ainsi : « Et je vois distinctement ces choses... Et d'abord les Germains qui ont pénétré chez nous comme des loups rentreront un jour chez eux comme des lièvres... Et l'édifice allemand s'écroulera avant d'être achevé, comme Babel, comme tout ce que l'orgueil humain a tenté contre le ciel; et Pélion roulera de nouveau sur Ossa... Et le prince Fritz et ses enfans pleureront des larmes rouges... Et les rois pousseront de grands cris en s'enfuyant du côté du pôle... Et ces choses s'accompliront pour les trois quarts avant la fin du siècle, et, pour le dernier quart, dans la première moitié de l'autre. » Cette politique de vaudevilliste sentimental, exprimée en ce langage mythologico-biblique, défie évidemment tout commentaire; à la rigueur pourrait-on y trouver matière une fois de plus à de mélancoliques réflexions sur l'incroyable aptitude de notre race à se griser de rhétorique, et à se payer de songes aussi généreux que vides, dès l'instant où ces songes prennent l'apparence d'un raisonnement, et se revêtent d'une forme oratoire pittoresque et sonore.

Dumas fils, pourtant, en dépit de l'état de crise où il se trouvait, était d'un esprit trop avisé pour transporter sans ménagemens ni transitions ce genre d'éloquence sur la scène. En 1871, avec *Une Visite de noces*, il prétendait bien faire non pas seulement une satire, mais « une exécution »; encore le mot « exécution » ne se trouve-t-il que dans la préface. La même année, dans *la Princesse Georges*, il nous montrait bien une femme qui est *l'Instinct*, en lutte avec un homme qui est *la Passion*, et une autre femme qui est *l'Amour*, lutte qui aboutira au meurtre d'un quatrième individu qui est « le mouton du sacrifice d'Abraham ». Mais, en somme, tout ce symbolisme demeure extrêmement voilé. L'auteur, au fond, ne se hasarde guère qu'à prendre sous son entière responsabilité des pièces écrites selon la formule dont il a usé déjà pour *le Supplice d'une femme* et pour *Héloïse Paranquet*. Nous voici cette fois franchement engagés dans la série des comédies-thèses, où l'on ne doit « jamais perdre de vue un seul moment que tous les personnages, toutes les scènes, tous les mots concourent à l'expression, à la déduction, à la preuve d'une idée »; comédies que l'écrivain « doit toujours commencer par le dénouement, c'est-à-dire lorsqu'il a la scène, le mouvement et le mot de la fin »; car, « un dénouement est un total et une preuve,... une résultante mathématique, fatale, des circonstances, des passions, des caractères présentés et développés dans le courant de l'action »; pour mener

à bien une œuvre de cette sorte, « la première des qualités, la plus indispensable, celle qui domine et commande, c'est la logique ». Nous sommes loin, on le voit, de ces ouvrages de la seconde manière dont J.-J. Weiss pouvait dire qu'aucun d'eux n'était « un tout organique se développant en vertu de sa propre loi, mais une suite arbitraire de tableaux ».

La *Visite de Noces* et *la Princesse Georges* ne marquaient d'ailleurs qu'un temps d'arrêt, et non un recul. Dans les deux *Lettres sur les choses du jour*, dans *l'Homme-femme* principalement, en 1871 et en 1872, nous retrouvons toute la psychologie et toute la phraséologie de la *Lettre de Junius*. Il y a l'annonce du déluge par « ceux qui sont dans l'arche »; il y a la revendication pour les auteurs dramatiques du droit de « faire fonction de religieux » et de transformer « le Théâtre en Temple, le Tréteau en Tribune »; il y a des considérations sur l'atavisme; il y a « Dieu tout-puissant, l'homme-médiateur, la femme auxiliaire formant le triangle »; et Prométhée, et Franklin, et le Caucase, et « le vautour apprivoisé qui chante comme un rossignol », et Adam et Ève, et la guenon du pays de Nod, et la femelle de Caïn, tout cela intervenant pour établir que l'époux qui s'est marié vierge a le devoir de tuer la femme adultère. Un peu de cette rhétorique, qui drape majestueusement une philosophie souvent assez pauvre, presque toujours incohérente et très contestable, va, pour la première fois, paraître sur les planches avec *la Femme de Claude*. Après quoi, l'écrivain part décidément pour Pathmos, et c'est de là qu'il adressa à M. Cuvillier-Fleury la lettre dont il a fait ensuite la préface de sa pièce. Il y explique sa vocation, ses actes, ses moyens et son but.

En sa qualité de savant, il s'était penché scientifiquement sur Paris, « le grand creuset », et il n'avait pas tardé à s'apercevoir que « la mixtion de l'être humain avec des mœurs et des lois particulières donnait les résultats les plus sérieux, se traduisant souvent en des tragédies effroyables, véritables problèmes sociaux ». Comme il se livrait à ses observations, il avait vu, en sa qualité de prophète, « un énorme bouillonnement se produire dans le creuset... Des bases mêmes de la nature composante, sortit une Bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ces têtes des cheveux du ton du métal et de l'alcool dont elle était née. Cette bête était semblable à un léopard; ses pieds étaient comme des pieds d'ours, sa gueule comme la gueule

d'un lion, et le dragon lui donnait sa force. Et cette Bête était vêtue de pourpre et d'écarlate, elle était parée d'or, de pierres précieuses et de perles; elle tenait en ses mains, blanches comme du lait, un vase d'or, plein des abominations et des impuretés de Babylone, de Sodome et de Lesbos. » Ce monstre fantastique, qui « par momens dégageait de tout son corps une vapeur enivrante, » attirait et détruisait sans cesse les milliers « d'animalcules anthropomorphes, dont il ne restait plus rien qu'une goutte de liquide, larme ou sang, que l'air absorbait aussitôt... Et cette Bête formidable ne disait pas un mot... On entendait seulement le choc de ses mâchoires, et, dans ses entrailles, le bruit rauque et continu de ces roues des grandes usines, qui tordent ou fondent, sans le moindre effort, les métaux les plus durs. Et les sept têtes de la Bête dépassaient les plus hautes montagnes... Ses sept bouches, toujours entr'ouvertes et souriantes, étaient rouges comme des charbons en feu, ses quatorze yeux toujours fixes étaient verts comme les eaux de l'Océan... Et, au-dessus de chacun des dix diadèmes, surmontant les dix cornes, au milieu de toutes sortes de mots de blasphème, flamboyait ce mot, plus gros que tous les autres : Prostitution. » C'était cette Bête qui, avant 1870, avait prédit au maître du *Demi-Monde* l'invasion allemande et l'insurrection de la Commune ; c'était elle qui, « en dissolvant nos élémens vitaux, en minant peu à peu la morale, la foi, la famille », avait préparé nos désastres ; c'était elle qu'il fallait écraser ; c'était elle enfin que Claude, qui incarne à la fois l'Homme, « dans le grand sens du mot », et la Conscience, abattait d'un coup de fusil à la dernière scène du drame ; « car Claude ne tue pas une femme » ; en la personne de Césarine, « il tue la Bête, la Bête immonde, prostituée, infanticide, qui mine la société, dissout la famille, souille l'amour, démembre la patrie ».

Le public malheureusement ne parut ni goûter, ni même comprendre ce symbolisme compliqué et grandiose, dissimulé sous une affabulation en somme assez puérile. La pièce, qui pouvait être surtout considérée comme un développement et une nouvelle affirmation du fameux : *Tue-la*, formulé dans *l'Homme-femme*, intéressa quelques moralistes, et ne reçut des spectateurs qu'un accueil des plus froids. L'auteur dramatique sentit qu'il avait dépassé la mesure ; avec *Monsieur Alphonse*, il redescendit aussitôt des hauteurs métaphysiques où il menaçait de se perdre ; mais il n'en descendit certainement pas sans regrets, et il conserva, dès

lors, dans ses préfaces, dans ses brochures, dans des livres comme *la Question du divorce*, sinon son attitude de prophète, au moins les allures batailleuses et dogmatiques d'un tribun et d'un réformateur social. Le succès matériel de *l'Étrangère*, qu'il dut peut-être, pour une très large part, à ses interprètes de la Comédie-Française, sembla même l'avoir trompé sur la capacité de résistance qu'opposent instinctivement les foules composites des théâtres aux subtilités transcendantes des symboles philosophiques importés sur les planches. En 1881, il se hasarda à faire représenter *la Princesse de Badgad*, qui subit un sort à peu près identique à celui de *la Femme de Claude;* devant ce second échec, il revint une seconde fois en arrière avec *Denise*, qui se joua en 1885, et qui sort exactement du même moule que *Monsieur Alphonse*. Ce fut l'avant-dernier de ses ouvrages, on pourrait presque dire le dernier qui soit susceptible de servir à l'étude de ses idées, de ses rêves, et de son action morale sur nos contemporains. Les fragmens de *la Route de Thèbes* ne seront en effet probablement jamais publiés. Quant à la comédie de *Francillon*, qui fut donnée en 1887, nous verrons comment et pourquoi, selon toute vraisemblance, elle doit être classée absolument en dehors du cycle général qui constitue, à proprement parler, l'œuvre d'Alexandre Dumas fils; c'est une création à part, et qui méritera d'être analysée à part. En 1885, la vie de l'homme et de l'écrivain n'est point terminée, mais sa carrière de moraliste nous paraît décidément close.

Il reste donc à examiner ce que fut cette carrière de moraliste, *en soi*, abstraction faite des procédés dramatiques, oratoires ou littéraires par lesquels elle se manifesta. La pureté du style, au moins en prose, n'a plus évidemment qu'une importance secondaire, du moment où le prosateur n'a prétendu qu'à exprimer et à réaliser des *idées*. S'il y a réussi, eût-il offensé parfois le goût et la syntaxe, toutes ses métaphores *a priori* sont bonnes, toute sa rhétorique devient acceptable; et il y aurait quelque pédantisme à trop insister sur des bizarreries de langage qui peut-être ont choqué les lettrés, mais qui peut-être aussi se sont imprimées d'autant plus fortement dans le cerveau des foules. La préface du *Fils naturel* répond par avance aux objections des dilettantes et des grammairiens : « Je vous conseille de faire du Berquin, si le Berquin peut servir; je vous conseille de faire du Rabelais, si le Rabelais peut vous être profitable ; je vous conseille de faire n'im-

porte quoi..., pourvu que votre talent ait sa raison d'État, et que je bénéficie, moi, auditeur et lecteur, de l'autorité que je vous accorde, du droit que vous réclamez de parler seul aux autres hommes. » La question étant ainsi posée, — et Alexandre Dumas fils a toujours demandé qu'on la posât pour lui précisément en ces termes, — quelle fut « la raison d'État » de son talent? Quel bénéfice, nous, auditeurs et lecteurs, avons-nous tiré de ses paroles et de ses écrits? Autrement dit, qu'a-t-il voulu faire? Et qu'a-t-il fait réellement?

V

Toute sa philosophie sociale procède de trois axiomes, qui peuvent se résumer en cette triple formule : « La société repose sur la famille ; la famille est fondée sur le mariage ; le mariage a pour base l'amour. » En 1869, dans une de ses préfaces, il développait d'une manière moins géométrique, mais non moins nette, cette conception du mécanisme moral et légal d'après lequel doit fonctionner l'humanité entière : « Tu es jeune, tu es vierge, tu es belle, puisque je t'aime, dit l'Homme pubère à la Femme nubile ; n'ayons qu'un toit, qu'un foyer, qu'une âme, qu'une vie, qu'un corps... L'amour est la source, la vie et l'éternité des mondes. Sois donc ma compagne éternellement... Je t'épouse, je prends Dieu et les hommes pour témoins de mon alliance avec toi, je te donne mon nom, et à tous ceux qui naîtront de cette alliance. Tu n'es plus Toi, tu es Nous... Nous sommes ce qu'il y a de plus puissant, de plus pur, de plus sacré, nous sommes la Famille. » Et la même pensée se retrouve sans cesse et partout, à travers ses pièces et ses livres, dont elle constitue en définitive l'essence première et permanente. On comprend dès lors le rôle prépondérant que l'écrivain a fait jouer à la question des rapports des sexes en toutes ses études ; on comprend les minutieuses et savantes consultations de casuistique, où il commente les droits et les devoirs de la femme, les problèmes de l'adultère, du divorce et de la paternité, la situation des enfans naturels et des filles-mères. Il va équilibrer en effet presque toute sa sociologie sur ce qu'il appelle une « reconstitution » de l'amour.

Une telle théorie pouvait paraître séduisante, et elle s'adaptait trop bien à certains instincts, à certaines aspirations vagues de notre époque pour ne pas rallier immédiatement autour d'elle un

nombre considérable de suffrages. Elle a eu et elle a encore de notoires partisans. On devrait même dire que si, dans les détails de l'application pratique, elle a rencontré des oppositions violentes, elle a bénéficié au fond d'une approbation à peu près unanime ! C'est pourtant *au fond* qu'elle nous semblerait le plus attaquable : c'est parce que le postulat politique et moral, sur lequel elle cherche à s'appuyer, se trouve entièrement faux dès son origine, qu'elle n'a jamais pu et qu'elle ne pourra jamais aboutir. Le théoricien qui dépensa tant de foi, d'énergie, et de patience à faire triompher sa pseudo-doctrine, ne s'est pas aperçu que la rigueur de ses déductions logiques restait continuellement viciée par une erreur initiale, et qu'il était la perpétuelle dupe de sa propre scolastique. Nous allons voir comment et pourquoi.

J.-J. Weiss, on le sait, lui reprochait sévèrement son « légalisme féroce ». Il est indéniable que Dumas fils, en effet, « pousse la plupart du temps jusqu'au fétichisme le culte des situations régulières ». Il a souvent attaqué *les lois;* il a, en revanche, professé pour *la Loi* un respect superstitieux. C'est toujours à une loi quelconque que conduit chacune de ses thèses : loi pour garantir la virginité des jeunes filles ; loi pour relever la condition des enfans illégitimes ; loi pour obliger les oisifs à travailler ; loi pour mieux protéger les femmes contre les hommes et aussi les hommes contre les femmes. Au bout de tous les chapitres de son œuvre, il y a inévitablement un article du Code à édifier ou à démolir. « L'obsession juridique » le hante, ainsi qu'on l'a très justement remarqué ; et peu importe dès lors qu'il ait été un jurisconsulte très ignorant (1), qu'il ait confondu la nullité et la dissolution du mariage, ou qu'il n'ait pas saisi la différence entre une ordonnance de non-lieu et un acquittement ; ceci prouve simplement qu'il avait fait du droit comme il avait fait de la physiologie, un peu en amateur, assez pour éblouir sa propre imagination de la virtuosité, d'ailleurs médiocre, avec laquelle il employait les sonorités bizarres et imprévues des termes techniques, pas assez pour s'imprégner de sciences compliquées et abstruses. Mais ceci n'empêche point qu'il ait manifesté, d'un bout à l'autre de sa carrière, une confiance sans bornes dans l'efficacité sociale de bonnes réglementations, appuyées le plus souvent sur des sanctions impitoyables ; la prison ou la mort sont des peines que n'hé-

(1) Voir à ce sujet un volume assez curieux d'un agrégé à la Faculté de droit d'Aix, M. Félix Moreau, intitulé : *le Code civil et le théâtre contemporain.*

site jamais à distribuer largement ce législateur draconien. A ses yeux, la liberté, la vie même des particuliers ont l'air de ne peser presque rien devant les intérêts supérieurs de la collectivité, que cette collectivité s'appelle du reste la commune, la tribu, le clan, la cité ou l'État.

Or, en dépit des apparences, rien n'est plus superficiel et illusoire chez Alexandre Dumas fils que le sentiment collectif. En réalité, ce sociologue n'a jamais pu se pénétrer de ce qu'était « la Société » : ce restaurateur du principe familial n'a pas eu la moindre notion de ce qu'était « la Famille ». Il n'a vu, il n'a connu, et il n'a compris que l'individu et les intérêts individuels. Alors même qu'il frappe le plus durement une individualité coupable, observez qu'il cherche toujours beaucoup moins à défendre l'ordre social qu'à garantir ou à venger une autre individualité innocente. Il voit le conflit entre l'époux adultère et l'époux trahi, entre le père naturel et son enfant, entre la fille séduite et son séducteur ; il prend impétueusement parti pour les victimes, — ce qui l'honore, — et il demande pour chacune d'elles une nouvelle mesure protectrice ; mais il s'inquiète rarement du contre-coup que peuvent avoir sur les institutions et sur les mœurs toutes ces réformes légales. Il s'en inquiète si peu que, au besoin, il tolérera et il conseillera qu'on se fasse justice soi-même, lorsque la Loi aura failli à quelqu'une des obligations qui lui incombent. Et Dieu sait si ces obligations sont étendues et absolues ! Quand la princesse Georges se plaint de son mari qui la trompe et qui menace de la ruiner, il ne suffit pas que le Code l'autorise à retourner chez sa mère et lui assure l'argent de sa dot : « La vie matérielle toujours ! s'écrie-t-elle éloquemment. La table et le logement, tel est le souci de la société ! *Et c'est tout ce qu'elle croit me devoir !* Et si je ne peux plus manger ? Et si je ne peux pas dormir, que fera-t-elle pour mon cœur qu'elle aura laissé briser, pour mon âme qu'elle aura laissé meurtrir ? » Et comme ni la Société ni la Loi n'ont été capables de faire ce qu'elles devaient pour le cœur et l'âme de la princesse, celle-ci estime avec calme qu'elle est « dans son droit » en essayant d'assassiner le prince. L'auteur, au préalable, a daigné nous prévenir que son héroïne était « une valeur, une valeur exceptionnelle de nos jours », et qu'il voulait « qu'elle servît d'exemple ». Nous nous doutions du reste un peu de ses idées à ce sujet, et il les a assez souvent laissées transparaître en ses écrits pour qu'aucune hésitation ne

soit permise. Mais, dans ces conditions, et malgré son perpétuel appareil de « légalisme », on est bien contraint de conclure qu'il fut tout au plus ce phénomène fantastique et incohérent que l'on pourrait qualifier : un législateur anarchiste. Et c'est pourquoi ses commentateurs ont été également bien fondés à le considérer tantôt comme un moraliste conservateur, tantôt comme un révolutionnaire, tantôt comme un « bourgeois ». C'est pourquoi surtout ses longs efforts demeurèrent stériles, ou, pour mieux dire, aboutirent à des résultats diamétralement opposés à ceux qu'il avait poursuivis.

Il tenait sans doute la forme d'anarchisme inconscient, qui constitue une de ses principales caractéristiques, un peu de ses hérédités, beaucoup de son éducation où on le laissa entièrement livré à lui-même, et plus encore, du fonds d'idées commun à son temps et à son milieu. Depuis plus d'un siècle, dès avant la Révolution, l'esprit public en France n'a pas cessé d'exalter de plus en plus violemment l'individu, et d'annihiler autant que possible les élémens représentatifs de l'entité sociale. Les castes ont disparu. Toute hiérarchie et toute discipline restent ébranlées et instables. L'État a été constamment dénoncé, par les philosophes de l'école dite libérale, comme suspect de gêner la sacro-sainte expansion individuelle de chacun, à moins qu'il n'ait été considéré, par les philosophes de l'école dite socialiste, comme formellement obligé à favoriser cette expansion. En définitive, il n'a été compris ni par les uns ni par les autres, qui n'ont jamais eu en vue que le droit divin de la personne humaine, et qui lui ont tout subordonné. Le maître de la comédie moderne se trouva ainsi en parfaite communauté d'opinions avec la quasi-unanimité de ses contemporains. Il se trouva même d'autant plus à l'aise parmi eux, que sa qualité de romancier et de dramaturge le contraignait professionnellement à ne jamais arrêter son attention que sur des cas particuliers, à n'envisager que des situations, des sentimens ou des passions exceptionnels, à cultiver en un mot exclusivement les « individus » qui, seuls, sont romanesques ou dramatiques. Il généralisait ensuite naïvement les aventures personnelles de ses héros ; il en tirait des séries d'argumentations subtiles, où la part des purs sophismes est d'ordinaire dans une proportion notable ; et, finalement, il ne s'apercevait point qu'il donnait comme des vérités d'ordre public la réglementation solennelle de certains faits d'ordre privé.

Cette réglementation, l'appuyait-il au moins, comme l'Église, sur une très ancienne révélation religieuse? ou, comme le Code, sur une tradition juridique qui remonte à travers les âges jusqu'au droit romain? A défaut de révélation ou de tradition, avait-il un corps de doctrines philosophiques et morales, qui pût servir de base aux lois qu'il prétendait nous imposer? Invoquait-il seulement le consentement universel? En aucune manière : « Il s'agit, a-t-il écrit textuellement, d'avoir reçu de sa conscience ordre de faire telle ou telle action. » Des aphorismes de ce genre, même quand ils portent la signature d'un homme comme Alexandre Dumas fils, en arrivent évidemment à désarmer la contradiction. Que faut-il entendre par ce mot de conscience? Sommes-nous sûrs que, derrière ces trois syllabes vénérables et pompeuses, ne se dissimulent pas assez souvent nos instincts, nos passions, nos préjugés, nos appétits, nos caprices, nos rancunes, toute la collection des sentimens obscurs qui, dans les profondeurs les plus intimes de notre être, préparent à notre insu nos pensées et nos actes? N'avons-nous pas vu, en ces dernières années, une bande de fanatiques, qui « avaient reçu de leur conscience » l'ordre de détruire, par la dynamite ou par le poignard, ceux qu'ils considéraient, à divers degrés, comme responsables des misères humaines? Et est-ce que chacun de ces criminels n'aurait pas pu reprendre implicitement à son compte, en des termes identiques, l'étonnant monologue de Claude, au moment où, « n'obéissant qu'à sa conscience », il s'apprête à exécuter Césarine d'un coup de fusil : « Il m'a semblé, ô mon Dieu, que vous me donniez l'ordre de substituer ma justice à votre justice suprême, et d'armer ma main de votre glaive redoutable. »

Sans doute, l'auteur de *l'Homme-Femme* a eu soin de nous avertir qu'il y a conscience et conscience; car il y a « les hommes qui savent, c'est-à-dire quelques-uns, et les hommes qui ne savent pas, c'est-à-dire tous les autres. Et ce sont les premiers qui ont *reçu mission* de renseigner et de *conduire* les seconds. » L'inventeur de cette ingénieuse nomenclature ne se rangeait vraisemblablement pas lui-même dans la catégorie des seconds; il se comptait parmi les premiers, parmi « ceux qui savent », parmi ceux qui mènent l'humanité « vers les vérités d'évidence ». Or, n'insistons pas, — ce qui serait trop facile, — sur le caractère superficiel, équivoque et imprécis de tous ces termes et de toutes ces formules; n'exigeons pas qu'on nous explique exactement en

quoi consistent « les vérités d'évidence », à quoi on reconnaît le groupe privilégié « des hommes qui savent », et d'où ils ont reçu leur « mission. » Admettons, jusqu'à plus ample informé, qu'Alexandre Dumas fils fût de ce petit nombre des élus; ne contestons pas la réalité de sa « mission », et tâchons simplement d'analyser les vérités diverses, et parfois contradictoires, qu'il nous a révélées au nom de sa « conscience ».

Que la société repose sur la famille, ce n'est pas nous qui y contredirons, encore que, après tout, l'énonciation d'un tel dogme ne porte aucunement en soi les caractères de l'incontestable certitude. Le fait a été nié souvent, et depuis longtemps, par de très grands esprits; il continue à l'être, plus ou moins catégoriquement, par diverses sectes politiques; le maître de *l'Étrangère* en personne, bien qu'il ait toujours professé une irréconciliable opposition au socialisme, s'est pourtant déjugé une fois, et, dans un article de ses dernières années, il n'a pas hésité à nous prédire la substitution de la famille humanitaire à la famille domestique. Et puis, le mot *famille* fût-il pris sans épithète, dans son acception générale et coutumière, est-il absolument juste de laisser entendre que les grands organismes collectifs s'appuient sur cette base unique? De quelque respect que l'on entoure le principe familial, ira-t-on juqu'à affirmer qu'il soit le seul respectable et nécessaire? N'en existe-t-il point d'autres? Ceux-ci n'ont-ils donc qu'une valeur négligeable? Et de quel droit avantager celui-là, surtout quand on considère combien le moraliste dont nous étudions l'œuvre le rétrécit et l'abaisse, en le limitant à l'union de l'homme et de la femme?

Si, en effet, la famille n'est pas ce qu'elle a été dans l'antiquité et ce qu'elle fut chez nous jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, un groupement continu établi sur la communauté du nom, sur des traditions ancestrales, sur les droits de puissance paternelle, sur l'héritage, sur le droit d'aînesse même; si le mariage, au lieu de demeurer un de ses élémens constitutifs, devient son seul élément essentiel, elle n'apparaît plus que comme un accident momentané, issu d'un contrat que la mort fait forcément éphémère. Si, d'autre part, ce contrat n'a pas pour principale origine un devoir civique ou religieux, s'il ne vise pas d'abord à garantir la perpétuité de la maison, de la patrie, de la race et de l'espèce (1);

(1) C'est bien ainsi que l'envisageait l'Église elle-même. Dans la *Somme*, saint Thomas n'hésite pas à proclamer que « ce qu'il y a de plus essentiel dans le ma-

en un mot, si le pacte conjugal n'a sa raison d'être que dans l'attraction réciproque des parties en cause, c'est-à-dire dans l'amour, nous en arrivons, suivant l'énergique et pittoresque expression de M. Maurice Colrat, « à transformer l'institution du mariage en une simple liaison privilégiée par la loi » (1); et nous échafaudons l'édifice social tout entier sur le sentiment, peut-être le plus violent, mais aussi le plus égoïste, le plus fugitif et le plus instable qui préside aux actions humaines.

Ici, Alexandre Dumas fils, en complet accord d'ailleurs avec l'immense majorité de ses contemporains, a été la dupe de la littérature.

Il possédait cependant une intelligence psychologique trop déliée pour pratiquer sans réticences ce culte béatement extatique de l'amour, dont la naïveté de notre époque a essayé de faire un de ses suprêmes idéals. Il n'ignorait pas que ce prétendu dispensateur éternel de toute énergie, de toute vertu et de toute beauté, — d'où procède, ne l'oublions pas, l'aventure de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux aussi bien que celle de Paul et Virginie ou celle de Roméo et Juliette, — est parfaitement susceptible de susciter les plus honteuses dépressions morales et les pires ravages sociaux. Aussi, sans le moindre scrupule, s'il a consacré une moitié de son talent et de son temps à célébrer les splendeurs et les bienfaits de l'instinct quasi divin, créé par « l'harmonie universelle », et qui pousse les sexes l'un vers l'autre, il a délibérément consacré la seconde moitié à bafouer les ridicules, à dénoncer les bassesses et à maudire les misères de ce même instinct : « En état de nature, l'amour est un besoin stupide de nos sens; en état de société, c'est une surexcitation factice de notre imagination. Plus on s'éloigne de lui, plus on se rapproche de la vérité... Réduit à sa seule valeur de sentiment, il faut bien le dire, l'amour fait souvent assez piètre figure. Il est volage, dominateur, éphémère, ingrat, aveugle; il est d'amorce séduisante, mais voilà tout... L'homme qui, dans la vie réelle, limite sa destinée à la recherche, à l'adoration et même à la possession d'une femme est un enfant, un paresseux ou un malade, et la femme qui le dévore et le supprime a parfaitement raison. »

riage, ce sont les enfans ou le désir d'en avoir; vient ensuite la fidélité, et enfin le sacrement. »

(1) Maurice Colrat : *les Problèmes du droit dans le théâtre contemporain;* discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats le 21 novembre 1896.

La brutalité méprisante, affichée en ces citations, ferait presque croire à des boutades passagères, conçues aux heures de misanthropie et d'amertume, dès lors sans portée ni conséquence. Rien ne serait plus erroné néanmoins qu'une semblable interprétation. Ce mépris si durement exprimé est, au contraire, tellement sincère et sérieux qu'un idéal vers lequel l'écrivain reviendra le plus souvent, et avec le plus de complaisance, ce sera celui de l'homme assez fort pour bannir de sa vie toute préoccupation amoureuse : « L'homme supérieur ne considère l'amour, quelque sens qu'on donne au mot, que comme un dérivatif inutile, dangereux, des forces qu'il a besoin de concentrer sur une pensée unique. » La femme ne joue un rôle dans l'existence de l'époux à qui elle est associée que si celui-ci est « d'une valeur douteuse. » Enfin, aux dernières pages de *l'Homme-Femme*, dans la célèbre prosopopée que l'auteur adresse au fils qu'il aurait pu avoir, nous retrouvons la même pensée encore plus nettement affirmée : « Peut-être sens-tu en toi la force de dire au féminin : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? et de te consacrer uniquement et dans ta totalité à l'amour des choses qui ne périssent pas, de Dieu, de la nature, de l'humanité, de la science, de l'art ? Si tu en es là, mon fils, je n'ai rien à te dire ; le problème est résolu et *je m'incline devant toi*, non sans remercier la femme qui m'aura aidé dans *l'œuvre d'un pareil fils*. » Théorie défendable. — Seulement il ne faudrait point aussitôt faire d'un sentiment, qu'on a commencé par nous peindre comme si gravement suspect, la principale assise de la société.

De nouveau, sans doute, le législateur, attentif à ne pas se mettre en contradiction trop flagrante avec le psychologue, va s'ingénier à nous démontrer comment il y a amour et amour, de même qu'il y a conscience et conscience. Il y a l'amour de bon aloi, sans lequel « rien n'est grand, rien n'est vivant, rien n'est possible. » Et puis, il y a l'amour qui n'est que passion, galanterie, sensualité, libertinage. Le premier se distingue du second en ce qu'il s'accompagne de « l'estime », en ce qu'il est « unique et éternel », en ce qu'il ne saurait exister « autre part que dans le mariage ». Nous croyions avoir compris déjà que le mariage, de son côté, n'existait que par l'amour ; remarquons en passant comment, faute de mesurer l'exacte valeur de termes vagues et de formules ambiguës, on peut en arriver à tirer tout un système moral d'une pure tautologie.

Mais où l'écrivain apparaît décidément comme la victime d'une prodigieuse illusion littéraire, c'est lorsque l'on constate l'importance prépondérante et presque absolue qu'il a attribuée à l'amour dans les pensées et les actions des hommes. Il a un peu trop jugé la vie d'après la poésie, le roman, le théâtre et la rubrique des journaux où sont inscrits « les drames de la passion ». Il a trop pris au sérieux, autour de lui, dans « le monde », c'est-à-dire dans un milieu restreint, riche et oisif, les jeux laborieux et compliqués, parfois grotesques, parfois tragiques, que fait naître artificiellement l'antique instinct des sexes ; et il a généralisé les fictions des poètes, en les contrôlant par l'observation spécieuse de mœurs exceptionnelles. Ainsi documenté, il ne s'est jamais bien rendu compte que, dans la réalité normale, l'amour, — mauvais ou bon, — occupait une place infiniment moindre qu'il ne le prétendait : « Vous m'objecterez, répliquera-t-il, que je ne choisis mes tableaux que dans les classes supérieures ; à quoi je répondrai que, lorsque les classes supérieures donneront l'exemple, les classes inférieures le suivront. Quand vous versez du vin dans le haut d'une bouteille, soyez assuré qu'il y en a au fond. » Or, cette réponse, même renforcée d'une comparaison qui n'est d'ailleurs pas juste, a le défaut de ne contenir que l'expression d'un point de vue personnel. Dans les classes courtoisement qualifiées de supérieures, on ne peut guère nier pourtant que les conditions spéciales de l'existence doivent déterminer une surexcitation particulière de certains sentimens. Dans les classes dites inférieures — et nous sommes obligés d'entendre par ce mot l'immense foule des êtres vivans — les conditions ne sont plus identiques ; d'ordinaire, l'imagination n'a pas été soumise à un régime d'entraînement factice ; les tentations sont moins fréquentes ; et puis, trop de sujets absorbent l'activité cérébrale et physique de l'homme, — n'eût-il que le souci de ses intérêts matériels à défendre et de son pain à gagner, — pour lui laisser le loisir de cultiver librement ses velléités passionnelles ; il n'a pas le temps d'aimer mal ou bien, et de se consacrer longuement à Manon, à Charlotte ou à Virginie. Quand nous aurons donc mis à part une poignée de nos contemporains, nous nous apercevrons que des millions et des millions d'autres ont vécu sans que l'amour ait pesé sur leurs destinées d'un poids appréciable ; ils l'ont heureusement réduit, soit à des habitudes de cohabitation, soit à quelques caprices des sens, et on les étonnerait en leur révélant que le sa-

lut de l'État dépend de ces caprices ou de ces habitudes. Alexandre Dumas fils, du reste, qui s'égare seulement lorsqu'il monte à sa tribune de législateur, ne nous a pas dissimulé qu'il regardait le « vrai amour » comme aussi rare que « le vrai génie. » Il n'a oublié que de nous dire par quel mystère la « reconstitution » d'une « force » aussi limitée importait si essentiellement à l'avenir du monde.

En somme, quand il fondait le mariage sur l'amour, il n'avait approfondi ni le sens rigoureux du mot dont il usait, ni les incohérences où aboutissaient ses théories. Il obéissait à une sorte de sentimentalisme indéfini et très répandu, assez analogue à celui qui, vers la fin du XVIIIe siècle, fit fleurir, dans la multitude des âmes *sensibles*, le goût des riantes vertus champêtres et le culte de la bienfaisante nature. Et puis surtout, il affirmait instinctivement le droit de l'individu à ne subir la contrainte d'aucune obligation sociale, dans un des actes les plus graves de sa vie. La société n'intervenait à l'union de l'homme et de la femme que pour la constater officiellement, et, au besoin, pour garantir l'un des époux contre les manquemens de l'autre à leurs engagemens réciproques. Lorsque les conventions n'étaient plus observées, la société n'avait évidemment d'autre mission que de présider à la rupture du contrat où elle n'était point partie. Le jour même où l'amour était éteint entre les conjoints, elle ne pouvait invoquer aucune raison valable pour conserver un lien qui n'existait que par l'amour. Si l'auteur de *la Princesse Georges* n'a pas osé aller jusque-là, ses disciples et ses continuateurs n'ont point éprouvé tant de scrupules : l'un d'eux employait naguère, sur la scène de la Comédie-Française, toutes les ressources d'un rare talent à nous démontrer comment il est monstrueux de maintenir dans les « tenailles » du mariage une jeune femme à qui le mariage a simplement cessé de plaire ; sa thèse sembla d'une audace paradoxale ; il n'avait fait pourtant que développer, jusqu'à leurs conséquences rationnelles, les idées défendues par son illustre devancier, idées dont la fameuse loi du divorce fut un des principaux résultats effectifs et pratiques.

Cette loi du 27 juillet 1884, Alexandre Dumas fils ne l'a naturellement pas rédigée. Il avait cependant tant dépensé d'activité à en rendre le vote inévitable, il avait tellement remué l'opinion et travaillé les mœurs en sa faveur, qu'il devrait presque en être considéré comme un des auteurs authentiques, ou, au moins,

comme un des inspirateurs responsables. Articles de journaux, brochures, romans, pièces de théâtre, tout l'arsenal de la discussion et de la polémique lui a été bon, pendant plus de quinze ans, pour réclamer la prestigieuse réforme, pour soutenir le zèle de ses partisans, et pour convaincre ou écraser ses adversaires. « Mettez le divorce dans le mariage », écrivait-il en 1867. Dès lors, sur ce point, il ne varia jamais. « Le bon sens et la justice » plaidaient avec lui « au nom des droits les plus sacrés de la liberté et de la conscience humaines. » Et les bienfaits étaient infinis qu'allait entraîner aussitôt derrière soi la faculté de dissoudre les unions malheureuses. Plus d'adultères intéressans ou excusables, « la femme véritablement opprimée par son mari étant admise à reprendre, de par la loi, sa liberté totale. » Plus de crimes passionnels, et aucune nécessité de recourir au terrible « Tue-la ! » puisque, « si Sganarelle est vraiment trompé par sa femme, il peut la répudier. » Jusqu'à la paix des ménages qui se trouvait en quelque sorte garantie par l'hypothèse d'une séparation toujours possible ! car « les familles des pays où le divorce existe sont plus morales, plus unies, plus heureuses que celles des pays où il n'existe pas. » Voilà plus de treize ans que nous comptons parmi ces pays favorisés; les familles françaises ont eu le temps de devenir « plus morales, plus unies et plus heureuses. » Si le fait s'est réalisé, il vaudrait qu'on le vérifiât; d'autant plus que Dumas fils, qui confessait lui-même « sa grande prétention à la prévoyance et à la prévision, » ne paraît généralement pas avoir eu de chance avec ses prophéties. En 1870, il proclamait que « les trois quarts » des prédictions contenues dans la *Lettre de Junius* s'accompliraient « avant la fin du siècle; » en 1880, il annonçait que, « avant dix ans, les femmes seraient électeurs comme les hommes. » Nous attendons encore.

Le principe du divorce, en soi, pour certains cas déterminés, et surtout s'il avait pu s'accompagner de certaines réformes dans nos mœurs, était cependant parfaitement soutenable. Ce que nous critiquerions, — si c'en était ici le temps et le lieu, — ce serait donc beaucoup moins le rétablissement, au livre Ier du Code civil, de ce titre VI abrogé en 1816, que l'état d'esprit dans lequel il fut rétabli. Les promoteurs de cette mesure législative invoquèrent abondamment le droit imprescriptible des époux à reprendre leur liberté, lorsque le lien conjugal se transformait en une trop lourde chaîne; ils parlèrent peu des droits des enfans;

et ils ne parlèrent pas du tout des droits quelconques de la société en ces matières, personne ne semblant même soupçonner un instant qu'ils pussent exister. On était évidemment bien imbu de cette idée que le mariage n'a de raison d'être, noble et avouable, que l'amour mutuel et le consentement libre des époux. Pour le mieux prouver aux yeux de tous, on assimila complètement l'adultère du mari à l'adultère de la femme, sans s'inquiéter de savoir si les répercussions que l'un ou l'autre peuvent avoir sur l'ordre public autorisaient à établir une telle assimilation. Du moment où la maîtresse, trahie par son amant, possède la faculté légitime de rompre une liaison qui lui devient odieuse, pourquoi en somme ne pas légaliser, à l'égard de l'épouse, la même prérogative? La Chambre n'y avait pas songé; un membre du Sénat répara cet oubli. Le jour où la proposition sénatoriale fut adoptée, l'auteur de la *Visite de noces*, de *la Princesse Georges* et de *l'Étrangère* dut tressaillir d'un juste orgueil. Ses théories triomphaient avec éclat.

Ce fut son plus beau succès législatif; ce ne fut peut-être pas son plus grand succès moral. La logique immanente des choses ne lui permettait pas de s'arrêter à mi-chemin des périlleuses conséquences où l'entraînait inconsciemment sa doctrine. Tandis que, d'un côté, il contribuait à rabaisser de plus en plus le mariage au niveau des unions irrégulières, d'un autre côté, il s'efforçait, à son insu, de rapprocher les unions irrégulières autant que possible du mariage. Les innombrables lois et règlemens, par où il proposa de protéger les filles séduites et les enfans naturels, n'ont guère abouti encore devant le Parlement : elles n'en ont pas moins fortement agi sur les mœurs, et d'une manière qui ne semble pas devoir tendre à les améliorer.

A première vue, rien ne semblait cependant plus conforme aux plus élémentaires notions d'équité que cet appel en faveur de malheureux qui n'ont point mérité leur misère. Clara Vignot, Jeannine, Raymonde de Montaiglin, Denise Brissot nous apparaissent comme les pitoyables victimes de la brutalité, de la lâcheté et de l'égoïsme masculins. Quelles mesures la loi a-t-elle prises pour les défendre? Aucune. Quelles peines a-telle édictées contre leurs séducteurs? Aucune. La loi impassible regarde don Juan occupé à allonger chaque jour sa liste de mille et trois, et, à moins qu'il ne finisse par se heurter à un père ou à un frère récalcitrans et plus forts que lui, il aura pleine licence d'apporter

dans tant de familles qu'il lui plaira, la honte, le désespoir, la prostitution ou le suicide. Et l'enfant, en ces aventures ? Car on nous concédera à la rigueur que « les filles séduites avaient quelques dispositions à l'être », et qu'elles payent le châtiment de leur faute. Mais « le petit » ? Il est faible, celui-là, « il est absolument innocent, il n'a pas demandé à naître, et il n'a jamais rien fait de mal » ; il est, par conséquent, « digne de tous les amours, de tous les respects, de toutes les pitiés, et de toutes les protections. » Quel recours lui offre la société contre ses générateurs ? Dans certaines conditions déterminées, il pourra rechercher sa mère. Quant à son père, s'il convient à celui-ci de ne pas embarrasser son existence des charges qu'impose la paternité, aucune loi ne l'y oblige ; ce père s'inquiétera moins de son fils ou de sa fille que « du cheval qui traîne sa charrette ou du chien qui garde sa maison » ; il laissera l'être né de sa chair livré sans défense à la solitude, à la pauvreté, aux mauvais exemples, à la maladie et à la mort, et il n'encourra pas la moindre responsabilité civile ou pénale. Admettrons-nous donc sérieusement, et jusqu'à la consommation des siècles, de pareilles monstruosités ?

Moralement, personne ne les a jamais admises et personne ne les admettra jamais. L'homme qui, ayant abusé de l'ignorance, de la confiance, de l'amour d'une vierge, l'abandonne au hasard après l'avoir possédée et rendue mère, commet une vilenie odieuse et mérite toutes les flétrissures. L'homme qui sait à n'en point douter qu'il a engendré un enfant, et qui n'accepte dans aucune mesure aucun des devoirs que comporte « cet accident de la galanterie », se rend coupable d'un acte infâme ; et l'opinion, si sévère soit-elle, se montrera toujours trop indulgente pour ce triste personnage. Seulement, la question n'est pas là ; la question est de savoir jusqu'à quel point le Code peut et doit intervenir contre l'immoralité de l'amant et du père, en faveur de la fille séduite et du bâtard.

Et d'abord, en ce qui concerne la fille séduite, il serait bon pourtant de ne pas aveuglément s'en tenir à des considérations sentimentales, et d'examiner froidement les données du problème, au lieu d'en faire une matière à romans, à drames et à déclamations pseudo-juridiques. La femme est-elle un être d'une intelligence inférieure et débile, incapable de se conduire, inapte à distinguer nettement le bien du mal, et à peu près désarmée contre les entreprises de l'homme ? Est-elle, en un mot, une per-

pétuelle mineure ? Si oui, les Orientaux ont résolu la difficulté. Dès que l'animal féminin devient nubile, ils l'enferment, au lieu de le laisser imprudemment errer à la disposition des passans. Et ce ne sont pas eux qu'on peut accuser d'encourager, grâce à la tolérance des lois et des mœurs, « les charmans mauvais sujets chantés par nos vaudevillistes ». Ce ne sont pas eux qui méconnaissent que la virginité soit « un capital », ou qui passent pour trop tendres à l'égard du « voleur » et du « faussaire » surpris à escalader les murailles du harem. Voilà longtemps qu'ils ont réalisé le progrès « d'assurer à l'honneur des filles les mêmes garanties qu'à la plus grossière marchandise ». Au moins, est-il bien entendu que les filles, leur honneur et leur capital sont des marchandises ; on les protège donc comme telles ; et celui qui se les approprie par la fraude ou par la violence se trouve passible des châtimens les plus sévères. Est-ce vers cet idéal, ou vers un idéal analogue à celui-là que tendent nos réformateurs ? Jusqu'à présent, il n'y paraît pas. — La femme est-elle au contraire responsable de ses actes, et digne des libertés dont elle bénéficie ? Alors, en saine logique et en pure équité, on ne comprend plus les privilèges que réclament les défenseurs de sa cause : « Une propriété et un capital, dira-t-on, doivent-ils être protégés par une loi ? Oui. — L'honneur d'une fille est-il une propriété, et sa virginité est-elle un capital ? Oui. — Propriété d'une telle importance, capital d'une telle valeur, que, quand cette propriété a été aliénée ou dérobée, que, quand ce capital a été dispersé et détruit, il n'y a rien, absolument rien, dans tout l'univers, qui puisse les remplacer. » Alexandre Dumas fils, ici une fois de plus, se paye et nous paye de mots. La propriétaire du capital en question a-t-elle été dérobée ? En ce cas, il y a crime de viol, et l'article 332 du Code pénal frappe le criminel des travaux forcés. A-t-elle au contraire, de son libre consentement, aliéné son bien dans des conditions défavorables, et ne s'est-elle pas prémunie des garanties que lui offre le Code au titre du mariage ? En ce cas, elle a agi à ses risques et périls. Et il est faux d'affirmer, comme dans la préface de *Monsieur Alphonse*, que la loi innocente l'homme et punit la femme ; la loi, en réalité, n'innocente ni ne punit personne dans une affaire qui a été réglée sans son intervention, et dont elle ne s'occupe pas. Et il est insensé par surcroît de demander « que la loi déclare publiquement qu'il n'y a aucune honte à concevoir en dehors du mariage » ; la loi n'est pas un traité de

casuistique; elle n'a à formuler aucune déclaration de ce genre; elle n'a jamais dit d'ailleurs qu'il y eût honte ou honneur à concevoir d'une manière ou d'une autre.

Reste l'enfant. — On ne saurait, pour celui-ci, arguer de son consentement libre; il est bien incontestablement mineur, et la société ne lui a offert aucune espèce de garantie préventive. N'a-t-il pas dès lors un très juste droit à des revendications légales contre son père? N'est-ce pas là, parmi « les vérités d'évidence », une de celles qui s'imposent avec la plus impérieuse netteté?

La question de la recherche de la paternité apparaît, en effet, plus complexe que la question des filles séduites (1). Notre ancienne législation avait admis le bâtard à prouver sa filiation. Si cette preuve est maintenant interdite par le Code civil, c'est que les réformateurs de la fin du siècle dernier ont exigé, avec énergie et au nom du progrès, qu'on abolît une disposition dont les réformateurs de la fin de notre siècle, s'imaginant faire œuvre nouvelle, exigent aujourd'hui le rétablissement, avec la même énergie et au nom du même progrès. Cette seule contradiction tendrait au moins à indiquer que la tâche du législateur n'est pas aussi aisée à remplir que le proclament l'auteur de *l'Affaire Clémenceau* et ses continuateurs. Il se peut que leurs projets ne soient pas à rejeter en bloc, et qu'on doive à la rigueur en accepter une partie, qui atténue la rudesse péremptoire de l'article 340. Il ne faudrait cependant procéder qu'avec une prudence infinie, et ne pas commencer par se placer sur un terrain détestable, en exagérant jusqu'à l'absurde le préjudice que subit l'enfant illégitime. Celui-ci est à plaindre ! Mais celui qui, né de parens misérables, se trouve probablement voué pour la vie à une condition inférieure et précaire, n'est-il pas également digne de compassion? Et celui qui, issu de générateurs plus ou moins atteints de tares physiologiques, sent peser sur ses épaules le poids d'hérédités morbides souvent atroces, n'est-il pas une victime plus douloureuse encore de certaines fatalités inéluctables? Le pauvre et le malade, eux non plus, n'ont pas demandé à naître; ils sont faibles, eux aussi, ils sont innocens, ils n'ont jamais rien fait de mal. Va-t-on leur reconnaître le droit de se poser vis-à-vis de leurs

(1) A propos précisément de la lettre d'Alexandre Dumas fils à M. Gustave Rivet, relative à *la Recherche de la paternité*, toute cette question a été très complètement étudiée par M. F. Brunetière dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1883.

ascendans dans l'attitude hautaine que prend Jacques Vignot devant son père? Sous prétexte que « donner la vie dans de certaines conditions est plus barbare que de donner la mort », va-t-on dire que les pères et les mères de tous les déshérités et de tous les dégénérés ont commis « un délit plus grave que celui d'avoir volé nuitamment et avec effraction, égal à celui d'avoir tué »? Va-t-on, par une série de pénalités impitoyables, condamner au célibat ceux dont la fortune ou la santé n'offriraient pas des garanties suffisantes à leur hypothétique progéniture? Un médecin y a songé, et son idée n'a pas été prise au sérieux. Elle n'était pourtant ni plus impraticable, ni plus folle que celle d'Alexandre Dumas fils, et pour obtenir un succès platonique, il ne lui a peut-être manqué que d'être mise en valeur par des argumens de romans et de drames ; elle n'était pas, en tout cas, plus contraire à l'ordre public et à l'intérêt social.

Car, sous quelque aspect que nous envisagions le problème, et si émouvans que soient les malheurs individuels des filles séduites ou des enfans nés de liaisons irrégulières, nous sommes bien toujours obligés de revenir, en dernière analyse, aux exigences nécessaires et légitimes de la société. La société doit-elle s'efforcer de maintenir intégrale l'institution du mariage? Si oui, elle a non seulement le droit, mais aussi le devoir de se résoudre, ainsi que l'a fait le Code, aux sacrifices qui heurtent le plus directement nos instincts d'humanité et de pitié. Répliquera-t-on que ces sacrifices sont trop iniques et douloureux? Il n'y a plus alors rien à dire. On ne peut, par un exposé très bref, et afin d'éviter tout malentendu, que tâcher de mettre en lumière les résultats auxquels aboutissent immédiatement l'écrivain qui fait l'objet de cette étude et ses disciples.

Le mariage idéal, ils nous l'ont assez dit, est fondé sur le consentement et sur l'amour permanent des conjoints, l'autorisation paternelle ne paraissant même pas une des conditions préalables absolument essentielles à la validité du contrat (1). Le mariage n'est pas indissoluble, l'épouse, en cas de dissolution reprenant sa part du bien commun, et l'enfant recevant une pension dont

(1) Voir à ce sujet la conversation entre Aristide Fressart et la marquise d'Orgebac (*le Fils naturel*, acte I, scène VIII), et surtout au cinquième acte de *l'Étrangère* (scène VI), le passage où Clarkson, interprète évident des opinions de l'auteur, s'étonne que Mlle Mauriceau n'ait pas pu, contre la volonté de son père, « aller tout bonnement se marier chez le juge de paix du district » avec « le brave garçon » qu'elle aimait.

le chiffre est à fixer par les tribunaux. Le mariage enfin concède aux descendans le droit de porter le nom de leur père et d'hériter de sa fortune.

Voilà pour l'union régulière. — Que deviendra, d'autre part, l'union irrégulière, lorsque auront été promulguées les grandes réformes relatives à la protection des vierges et à la recherche de la paternité ?

Le concubinage continuera naturellement à être fondé sur le consentement et l'amour permanent des conjoints, l'autorisation des ascendans n'ayant rien à voir dans l'affaire. Il continuera également à ne pas être indissoluble ; en cas de dissolution, la concubine reprendra sa part du bien commun, et elle bénéficiera en outre d'une indemnité pécuniaire « de dix mille à cent mille francs », selon la fortune de son amant ; quand celui-ci se trouvera hors d'état de payer, « il sera condamné à un emprisonnement qui pourra être de dix années, et ne pourra être moindre de deux » ; l'enfant touchera une dotation équivalente à celle de sa mère. Dans le concubinage enfin, l'enfant portera d'office le nom de son père et héritera de lui.

C'est le triomphe de l'union libre. Triomphe rationnel d'ailleurs, puisque, le mariage n'étant plus déjà « qu'une liaison privilégiée par la loi », on se demandait en vertu de quelle préférence le législateur lui avait octroyé son privilège. Seulement, il faut le reconnaître, la beauté de telles conceptions est tout de même inquiétante. Si le jour semble heureusement lointain, où les parens, soucieux d'assurer à leur fille et à leurs petits-enfans une situation vraiment stable et avantageuse, renonceront à l'antique préjugé de chercher un gendre légal ; si l'heure n'est pas venue où le Code patronnera et protégera la fille-mère plus que la femme mariée, et l'enfant naturel plus que l'enfant légitime ; l'influence de ces paradoxes sociaux n'est pas néanmoins, dès aujourd'hui, restée sans effet sur les mœurs et sur l'équilibre intellectuel de nos contemporains. Du bouleversement incohérent de tous les principes de la morale traditionnelle, l'idée du mariage est sortie amoindrie ; le prestige des amours indépendantes, en revanche, n'a que profité de cet état anarchique. Et Dumas fils, qu'il l'ait voulu ou non, n'a certes pas été un des agens les moins actifs de cette double évolution : « C'est à force de s'apitoyer et de pleurer sur la faute de la femme, a-t-il écrit, qu'on la lui rend excusable et facile. » Lorsqu'il formulait cette très juste sen-

tence, il ne visait que la femme adultère; si, au lieu de toujours obéir aux seules impulsions de son imagination et de sa sensibilité, il avait possédé quelque faculté de raisonnement et quelques élémens de logique, il n'aurait pas eu de peine à comprendre que son axiome s'appliquait aussi bien à la jeune fille qui prend un amant qu'à la femme qui trompe son mari; il aurait peut-être alors moins pleuré, il se serait moins apitoyé sur quelques-unes de ses héroïnes les plus sympathiques, et il ne serait pas arrivé à presque réhabiliter devant l'opinion leurs écarts de conduite. Et, par la même occasion, il aurait pu méditer avec fruit une autre vérité très sage, qui, comme la précédente, porte sa signature : « Les institutions humaines, disait-il, ne tombent jamais sous les efforts de ceux qui les attaquent, mais toujours sous les fautes de ceux qui avaient reçu mission de les défendre et qui avaient intérêt à les maintenir ». Changez deux mots à cette phrase; au lieu de mettre « ceux qui *avaient reçu* mission », mettez « ceux qui *s'étaient donné* mission »; et, sauf cette variante légère, vous ne trouverez jamais mieux pour servir d'épigraphe générale à une édition des œuvres complètes du célèbre écrivain.

VI

Un jour vint du reste où lui-même s'aperçut de son erreur, et où il comprit l'irrémédiable banqueroute de son apostolat.

Dès 1880, dans cette bizarre brochure intitulée : *Les femmes qui votent et les femmes qui tuent*, il semble que l'on pouvait déjà saisir la trace de certaines hésitations intellectuelles; une tendance à revenir sur diverses affirmations; l'apparence d'un doute sur la vérité absolue et intangible des doctrines constamment professées jusque-là. L'auteur reconnaissait, d'une part, que « la loi était logique » lorsqu'elle ignorait volontairement les unions irrégulières et leurs conséquences possibles; il se demandait seulement, — et ceci était nouveau, — « si la logique a vraiment réponse à tout », et il penchait, non sans raison, à croire que nous sommes bien contraints à tenir compte « du tempérament, des caprices, de la passion, des circonstances », auxquels *tout le monde* plus ou moins obéit. D'autre part, après avoir passé sa vie à développer cette pensée que « l'émancipation de la femme par la femme est une des joyeusetés les plus hilarantes qui soient nées sous le soleil »; après avoir déclaré que, « en dehors de

l'homme, la femme n'agit pas, mais qu'elle s'agite », et que « c'est une cane qui pond sans que le canard s'en soit mêlé »; après avoir dit et répété que « la femme ne peut être mise en fonction que par l'homme », et après avoir fait de « l'homme-femme » le type complet de la création divine, brusquement il rayait d'un trait de plume toute la partie de son œuvre où il a exposé largement cette thèse, et il réclamait, pour celle qu'il a qualifiée lui-même de « créature absurde », l'accession à tous les droits civils et politiques : « Quelle différence constatez-vous entre l'homme et la femme pour refuser à celle-ci le droit de voter? — Son sexe? Qu'est-ce qu'il a à faire là dedans? » De la part d'un physiologiste, cette interrogation était au moins inattendue; et ce qui n'était pas moins surprenant, de la part du moraliste et du sociologue qu'il avait prétendu être, c'était la tranquillité d'âme avec laquelle il envisageait la décadence du mariage, et l'approche de l'heure

Où, se jetant de loin un regard irrité,
Les deux sexes mourraient chacun de son côté.

« Aujourd'hui, disait-il, la femme commence, et si quelqu'un l'approuve, c'est bien moi, à ne plus faire du mariage son seul but... Elle peut se passer de l'homme pour conquérir sa liberté... Et la liberté qui lui viendra par le travail sera bien autrement réelle et complète que la liberté purement nominale qui lui venait par le mariage. »

Évidemment, quand il publiait ces déclarations, étranges d'une façon générale, et tout simplement stupéfiantes sous son nom, celui à qui l'on doit la préface de *l'Ami des femmes* se laissait entraîner d'instinct vers un des aboutissemens nécessaires de sa philosophie individualiste. On inclinerait à penser néanmoins que cette subite ardeur pour les libertés féminines, si peu conforme à ses tendances antérieures de réglementation à outrance, provenait encore d'une autre cause, et qu'elle cachait aussi un vague sentiment de découragement, comme un aveu d'impuissance. Il commençait à discerner obscurément la vanité, la puérilité, l'incohérence, les périls mêmes du prétentieux et formidable appareil législatif qu'il avait voulu substituer aux prescriptions du Code; il entrevoyait par intervalles l'impossibilité de certains idéals, la folie de certaines réformes, la barbarie

de certains prétendus progrès. En donnant à la femme toutes les libertés, tous les droits, tous les pouvoirs, il se figurait dès lors résoudre d'un seul coup le problème; en réalité, il en abandonnait la solution; la conclusion de sa brochure se réduisait implicitement à ceci : « Je n'ai pu organiser la famille et la société sur les bases que j'avais rêvées; la femme continue à se plaindre. Accordons-lui donc ce qu'elle veut, tout ce qu'elle veut, plus même qu'elle ne veut. Déclarons-la absolument l'égale de l'homme. *Délivrons-la*. Après quoi, qu'elle se tire d'affaire toute seule, et comme il lui plaira. Je ne m'en occupe plus. » — Où étaient les grands projets relatifs à « la reconstitution de l'amour », à « l'utilisation du cœur des femmes », à « la conscription » qui devait les « rallier à l'action commune », et leur « assurer un métier », sous la protection active de la loi et la haute surveillance de l'État providentiel ? L'inventeur de ces merveilleuses panacées paraissait sur le point de ne plus beaucoup y croire.

Ce qui acheva de lui dessiller les yeux, ce fut le spectacle des résultats acquis par la loi du divorce, dès les trois ou quatre premières années qui suivirent sa promulgation. Les faits répondaient par une négation brutale aux affirmations prophétiques du moraliste. Or, son intelligence avait pu être souvent faussée par une propension à l'illuminisme le plus hasardeux; mais il était pourtant d'esprit trop ouvert pour que l'illusion persistât en dépit de l'évidence; il comprit son échec, et il en conçut une infinie tristesse : « Depuis 1883, écrivait-il en 1890, il me semble que j'ai vécu les années doubles, triples, que j'ai cent ans de plus, et nombre de choses que j'envisageais et discutais alors avec une ardeur qui eût pu me faire passer pour un tout jeune homme, un peu naïf, m'apparaissent maintenant, sinon sous une autre forme, du moins sous une autre couleur. » Ces choses qui lui apparaissaient ainsi « sous une autre couleur », c'était le divorce, qu'il reconnaissait n'avoir servi à rien; c'était la protection légale de la jeune fille et de la femme, qu'il considérait comme une chimère; c'était la recherche de la paternité, qu'il avouait impossible, et d'ailleurs inutile, et qu'il proposait modestement de remplacer par une loi sur le rétablissement des tours. A partir de 1885 ou 1886, on le voit s'immobiliser de plus en plus dans une attitude de découragement morne et de pessimisme ironique; les interviews ou les lettres éparses dans les journaux, les commentaires

ajoutés au dernier volume de son théâtre, s'ils ne sont pas un désaveu formel des idées de sa vie entière, restent volontairement évasifs ou se réduisent à des constatations désespérées et désespérantes : « Une loi destinée à enrayer les catastrophes des amours illégitimes, si elle passait, modifierait-elle quelque chose ?... Aujourd'hui, le mariage se disloque, la famille se démembre, la maternité abdique... Si cela continue, dans dix ans, non seulement le mariage, mais l'amour n'existera plus, ou il n'aura plus qu'un sexe. Ce ne sera pas Thèbes que Phryné offrira de rebâtir avec l'argent des débauchés imbéciles ; ce sera Lesbos ; et l'adultère sera glorifié par les poètes de l'avenir comme la dernière forme idéale et digne de respect des amours d'autrefois. Qui nous rendra l'immoralité d'Antony ? »

Devant cette vision des temps futurs et prochains, parfois la mélancolie aiguë du vieux lutteur se tourne en paradoxes d'une verve stridente et macabre : « J'ai regretté de ne pouvoir haïr. La vie est souvent bien monotone, bien longue, bien pâle, quand la fatigue succède à un travail trop prolongé et que l'on est condamné à l'inaction et au repos... Haïr son prochain doit être une des bonnes raisons d'aimer l'existence... Si vous ne comprenez pas cette volupté-là, vous n'êtes pas digne de l'âme immortelle que le Dieu d'amour et de miséricorde vous a donnée. » Parfois aussi, l'écrivain désabusé semble chercher une consolation à se convaincre lui-même que, après tout, il a compté « parmi les heureux de ce monde », puisque personne ne saurait lui enlever « le plaisir procuré par le travail ». Parfois, enfin, on dirait qu'il s'excuse par avance d'avoir été un des agens responsables des décadences morales et sociales dont le tableau désolait son âme, et il éprouve le besoin d'affirmer publiquement que rien ne peut faire qu'il n'ait pas « aimé la vérité », qu'il n'ait pas « poursuivi un idéal et voulu le bien ».

Ce fut en de telles dispositions qu'il composa la dernière œuvre qu'on ait jouée de lui, cette *Francillon* que la critique a prise au sérieux, et qui ne semble pourtant guère qu'une mystification ou une parodie. D'étude de caractères et de mœurs, il n'y en a pas ombre en ces trois actes, dont tous les acteurs ne portent que d'assez pâles figures conventionnelles, à moins qu'ils ne se présentent sous l'aspect de fantastiques imbéciles ou de simples détraqués nerveux. De symbole et de thèse, il n'y en a pas davantage ; l'idée de l'égalité absolue entre le mari et la femme, et du

droit imprescriptible pour celle-ci d'user de représailles en cas d'infidélité de celui-là, paraît, à première vue, dominer la comédie entière; d'autre part, un des rares personnages doués de sens commun en cette pièce déconcertante, Mme Thérèse Smith, ne s'embarrasse pas longtemps de ce pauvre sophisme, et, d'un mot, elle en dévoile l'insondable inanité. L'extravagance même de l'anecdote qui sert à la démonstration et à l'illustration de cette singulière théorie morale suffirait d'ailleurs, par son exagération seule, à rendre suspecte l'intention du moraliste. Il aurait voulu nous apprendre comment se fait une réfutation par l'absurde, il n'aurait certainement pas procédé différemment; il aurait cherché à mettre en lumière les aberrations dont est susceptible une cervelle féminine fortement imprégnée des doctrines qu'il a défendues et prêchées toute sa vie, il ne pouvait trouver un exemple plus complet que celui de sa Francine de Riverolles, cette jeune personne de vingt-deux ans, d'une misanthropie un peu enfantine, qui ne voit dans le mariage que l'amour, qui déclare aimer son mari « comme un amant », qui veut en être aimée comme une maîtresse, qui est bien en effet la plus passionnée et la plus insupportable des maîtresses, et dont la plus grave faute semble être pourtant d'avoir trop lu *la Princesse Georges* et *l'Étrangère;* il se serait appliqué enfin à tourner en bouffonnerie ses propres enseignemens et à ridiculiser sa propre philosophie, on ne voit pas ce qu'il aurait dû inventer de mieux que ce vieux marquis de Riverolles qui, au moment où on le met au courant des catastrophes survenues dans le ménage de son fils, juge l'occasion opportune pour improviser une conférence sur les devoirs de l'époux envers sa femme, et qui, après avoir corsé sa conférence d'une longue histoire galante de Brantôme, conclut en proposant au conseil de famille assemblé une partie de whist ou de piquet. Cet ensemble de conceptions hautement fantaisistes s'encadre entre une recette culinaire sur l'art d'accommoder la salade japonaise et un dénouement de pur vaudeville. Incontestablement, l'auteur se moque de nous, et il se moque de lui-même; il a perdu ses anciennes croyances, et il en fait un objet de raillerie; il ne brûle pas encore, mais il bafoue ce qu'il avait adoré, et cette affectation de gaieté ironique contient assez d'amertume à peine dissimulée pour nous laisser entrevoir combien violente fut la douleur de l'écrivain devant l'écroulement de toutes ses espérances. Un autre grand artiste contemporain, en qui du reste on a noté déjà non sans raison de

curieux points de ressemblance avec notre plus illustre dramaturge moderne, Henrik Ibsen, connut de même une fois ces tragiques états d'âme qui se traduisent aussi bien par un éclat de rire désespéré que par les imprécations ou les gémissemens lyriques, dont les poètes du romantisme ont fait retentir le début de ce siècle. Il vint un jour où le maître d'*Hedda Gabler*, tout comme le maître de *la Dame aux Camélias*, se sentit inégal à l'effort qu'il avait tenté, un jour où il n'eut plus foi en ses premières idoles; et nous savons que sa pièce du *Canard sauvage* ne fut, pour une bonne part, que le cruel et facétieux écho de son désenchantement, autrement dit une sorte de *Francillon* à la manière norvégienne.

Cet aveu plus ou moins formel des lourdes fautes qu'il avait commises ne nous semble pas d'ailleurs diminuer Alexandre Dumas fils; il le grandirait plutôt. D'abord, en dépit de ses paradoxes, de ses incohérences, et même de ses puérilités, l'homme fut vraiment un beau spécimen d'activité et d'énergie; il reste, avec Renan et avec Taine, celui dont l'influence s'est le plus fortement empreinte sur les générations actuelles, et, si cette influence paraît sans doute destinée à un retentissement beaucoup plus circonscrit et beaucoup plus éphémère que celle réservée aux philosophes des *Origines du Christianisme* et des *Origines de la France contemporaine*, elle a certainement été plus immédiate, plus tangible et plus effective. Il a troublé et remué son temps; il s'est imposé à lui par l'originalité de sa nature, par la conviction impérieuse de ses affirmations, par le prestige irraisonné du puissant tempérament hérité de ses ancêtres. Quand on analyse son œuvre avec impartialité et sang froid, on peut la déclarer fausse et dangereuse; on a le droit de s'en irriter, de la critiquer, de l'attaquer; elle ne vous laisse jamais indifférent, et on n'a pas le droit de la dédaigner. — Et puis, s'il se trompa, son erreur fut cependant respectable et généreuse, et, s'il eut conscience de s'être trompé, cette souffrance du doute suprême, qui l'attendait à l'heure où il sentait proche « le terme de toutes choses périssables », achève d'ennoblir son personnage et suffirait presque à glorifier son souvenir. — Enfin, le jugeât-on douteux comme moraliste, faible comme sociologue, lamentable comme législateur, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir été un artiste très rare, et surtout un merveilleux psychologue, non indigne de prendre place parmi les plus illustres de notre littérature tout

entière. Et c'est probablement assez pour que, de sitôt, la postérité n'oublie pas son nom.

Il lui manqua malheureusement, à lui qui rêvait d'organiser et de conduire les foules humaines selon un idéal supérieur, il lui manqua la connaissance et la compréhension des organismes collectifs; il ignora l'idée de l'État; il ignora l'idée de la Famille; il ne sut voir, et il ne vit autour de lui que l'impalpable poussière des individus; et, au lieu d'essayer de fondre ces innombrables et stériles atomes en des corps homogènes, vivant de la vie de tous, il s'ingénia à les grouper artificiellement les uns à côté des autres, chacun conservant ainsi, il est vrai, sa personnalité propre, mais leur masse restant poussière.

Au moment où des polémiques ardentes étaient engagées sur la question du divorce, le grand adversaire de l'indissolubilité du mariage rencontra en face de lui, on le sait, le Père Didon; et celui-ci, le 23 novembre 1879, prononça à Saint-Philippe-du-Roule une conférence, dont les passages les plus saillans ont été cités dans le livre consacré par Alexandre Dumas fils à la défense et à la propagande de sa thèse : « Admettez-vous, disait l'orateur catholique, que des innocens se sacrifient quelquefois? Est-ce que vous reconnaissez qu'un individu pourra s'oublier lui-même pour une cause générale? Est-ce que la société ne repose pas tout entière sur ce principe absolu du sacrifice total de l'individu à une cause supérieure? Il n'y aurait pas de société sans cela. » Et l'éloquent dominicain ajoutait: « Femme, tu as vingt ans, et ton mari t'a été infidèle; il t'a trahie; il t'a trompée; il t'a réduite à l'infamie, qui ne t'atteint pas; qu'est-ce que tu as à faire?... Comprends la grandeur d'un principe qui porte tout, et meurs pour ce principe et pour le Dieu qui le représente... Si tu ne crois pas en Dieu, tu peux encore mourir pour ton pays... Tu n'as qu'à prendre le deuil de la tête aux pieds, et tu n'as qu'à mourir pour sauver les sociétés qui veulent vivre. Or, les sociétés qui veulent vivre, ce sont les sociétés qui savent s'immoler dans leur entier dévouement jusqu'à la mort. » Il y avait peut-être à tenir compte ici de certaines exagérations oratoires; il y avait surtout à examiner si « le dévouement jusqu'à la mort » des malheureuses liées par le Code à un mari indigne importait aussi essentiellement au salut de la société, et si l'intérêt supérieur du mariage exigeait de telles immolations. La doctrine enseignée par le prédicateur n'en était pas moins d'une haute et puissante beauté morale; or,

on demeure stupéfait, non pas seulement en voyant que son contradicteur ne l'admit point, mais en constatant qu'il n'en comprit même pas la noblesse et la grandeur.

J'écoute, j'applaudis, et passe mon chemin,

se contente-t-il de répondre en empruntant à Alfred de Musset un de ses alexandrins, qu'il complète par une citation de Shakspeare : « Des mots ! des mots ! des mots ! » Et ce fut toute sa réfutation de la théorie philosophique que l'on opposait à ses projets de réforme.

Si l'autorité d'un desservant de l'Église lui semblait ainsi négligeable et plus ou moins suspecte de cléricalisme, il aurait pu pourtant se rappeler que, vingt-trois siècles auparavant, la même opinion avait été soutenue, et presque les mêmes « mots » avaient été prononcés par un penseur de l'antiquité hellénique, auquel on a décerné parfois, il est vrai, l'épithète de divin. Un des dialogues de Platon n'est, en somme, que le développement des paroles qui retentissaient, à plus de deux mille ans de distance, dans la chaire de Saint-Philippe-du-Roule. Et lorsque Socrate, à la veille de boire la ciguë, refuse à Criton, son disciple, de s'évader de sa prison, c'est qu'il considère, lui aussi, que « la société tout entière repose sur le principe absolu du sacrifice total de l'individu à une cause supérieure » ; c'est qu'il estime que le premier sacrifice dû par le citoyen à la Cité, c'est l'obéissance aux lois nécessaires, ces lois fussent-elles cruelles jusqu'à exiger d'inutiles supplices, ces lois fussent-elles injustes jusqu'à réclamer la mort d'un innocent. Avec nos revendications incessantes des droits de la personne humaine, et notre oubli assez fréquent de ses devoirs, nous sommes loin assurément de cette morale si peu moderne, tellement démodée qu'elle prête aujourd'hui à sourire ; peut-être n'en sommes-nous pas pour cela plus près de la vérité ; peut-être en effet les sociétés vivent-elles surtout par le sacrifice plus ou moins complet des intérêts de chacun à l'intérêt social ; sacrifice, ou bien que nous consentons volontairement, — et alors nous sommes aptes à toutes les libertés, — ou bien que nous ne voulons accepter que par la contrainte, — et alors nous sommes légitimement dignes de toutes les tyrannies.

MAURICE SPRONCK.

LE DELTA DU RHÔNE

Tous ceux, — et le nombre en est grand, — qui, de Lyon à Arles, ont suivi la grande ligne du chemin de fer de Paris à Marseille ont pu admirer le cours pittoresque du Rhône, dans sa partie intermédiaire. Au-dessous d'Arles, le grand fleuve est beaucoup moins connu. Son aspect, pour différer du cours supérieur, n'en est cependant pas moins remarquable. Sorti de la vallée qu'il a si longtemps suivie, le Rhône, grossi de tous ses affluens, coule à pleins bords vers la mer prochaine, à travers une plaine immense et fertile. Ses ondes lasses, selon la belle expression du grand poète provençal, s'étendent sur une largeur qui dépasse souvent un kilomètre. On admire la majesté de son cours, en même temps que l'on s'étonne de la solitude de ses eaux. Pourquoi cette magnifique voie naturelle n'est-elle pas mieux utilisée? Faut-il en accuser la nature ou les hommes? Le plus grand fleuve de France n'est-il bon à autre chose qu'à être contemplé par ses riverains, et par les rares curieux qui visitent son embouchure? L'intérêt que présentent ces questions n'est pas de ceux qui s'épuisent. Il acquiert d'ailleurs un caractère particulier d'actualité en ce moment où, pour la quatrième fois en ce siècle, de nouveaux et coûteux efforts vont être tentés pour tirer meilleur parti de la navigation du Rhône, à cette heure où l'agriculture du delta semble se dégager de ses antiques erremens pour entrer dans la voie féconde des méthodes nouvelles. C'est pourquoi, même après les écrivains distingués qui ont traité ces questions (1), il peut

(1) Voyez, dans la *Revue* des 15 février et 15 mai 1880 et des 1er mai et 15 juillet 1881, les études de M. Charles Lenthéric sur *la Région du Bas Rhône* et, dans le numéro du 1er novembre 1894, *le Rhône*, par M. Eugène-Melchior de Vogüé.

rester quelque chose à dire des grands services que le Rhône a rendus aux pays que baigne son cours inférieur, et de ceux qu'il est encore appelé à leur rendre.

I

Le Rhône, aux temps préhistoriques, se jetait à la mer dans un golfe de forme triangulaire dont le sommet était à Tarascon et la base de Fos à Cette. L'immense plaine qui remplit aujourd'hui cet espace est la création ou l'œuvre du Rhône et sa formation est le premier des bienfaits que nous devons à ce fleuve. Cette formation a eu plusieurs phases distinctes. A l'origine, un cataclysme inconnu a jeté dans le lit du golfe la couche de cailloux agglomérés qui forme le substratum du Delta et dont une partie émerge encore dans la Crau. C'est sur cette couche que le fleuve est venu apporter le dépôt plus ou moins lent de ses limons. Si nous en jugeons par la puissance du glacier qui donnait naissance au Rhône à l'époque quaternaire, les premiers dépôts qui ont suivi le diluvium ont dû être aussi rapides qu'abondans. Ce glacier s'étendait sur quatre cents kilomètres de longueur et sur une largeur de cent kilomètres au moins. Son épaisseur atteignait en certains points jusqu'à treize cents mètres. Il est évident que le débit de l'émissaire de cette masse énorme de glace devait être de beaucoup supérieur au débit actuel, et que la puissance d'érosion et la faculté de dépôt du fleuve étaient proportionnées à son débit. A mesure que les glaciers ont reculé, la masse des eaux auxquelles ils donnaient naissance a diminué, en même temps que la quantité de limon transportée. Aujourd'hui, le glacier du Rhône n'a plus que huit ou dix kilomètres de développement. Le Rhône, à la hauteur moyenne de $2^{m},66$ au-dessus de l'étiage, débite à Arles 3093 mètres cubes à la seconde, et l'apport annuel de ses dépôts à la mer est évalué à 17 millions de mètres cubes. Les trois quarts de ces dépôts sont entraînés au large par les courans, un quart environ se soude à la terre ferme. Ce rapport correspond théoriquement à un gain annuel sur la mer de 400 hectares.

Les dépôts charriés par le Rhône, en se décantant dans l'eau calme et pure de la mer, ont formé des alluvions qui ont successivement transformé le golfe préhistorique d'abord en lagune, puis

en un archipel dont les innombrables îlots se sont soudés les uns aux autres, à mesure que les canaux qui les séparaient se sont comblés. Les premiers documens que nous apporte la période historique nous montrent ce travail déjà accompli. Le delta est formé. Le Rhône se divise à Arles en deux branches enserrant l'île de la Camargue, que sillonnent trois bras secondaires destinés à être bientôt comblés. L'avancement des alluvions dans la mer est moindre qu'aujourd'hui. Mais la différence n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire, car l'itinéraire maritime d'Antonin place la principale des embouchures à trente milles (44 kilomètres) d'Arles.

Les terres les plus rapprochées du fleuve, recevant plus fréquemment que les autres la visite des eaux chargées de limon, sont aussi celles qui s'exhaussent le plus rapidement. D'autre part, l'action incessante des vagues forme tout le long du rivage de la mer un cordon ou bourrelet littoral qui retient les eaux superficielles. De cette double cause résulte la classification des terrains alluvionnaires. Les plus voisins du fleuve sont les plus fertiles. Les plus éloignés sont à l'état de marais ou d'étangs, et les terres intermédiaires sont plus ou moins propres à la culture, selon qu'elles sont plus ou moins élevées. Telle était l'œuvre de la nature dans le delta du Rhône à l'époque où commence l'histoire.

Si le Rhône avait été laissé à lui-même, il aurait parachevé son œuvre, en colmatant progressivement tous les terrains tributaires de ses eaux. Les étangs seraient aujourd'hui des marais; les marais des terres arables; les terres basses et stériles des terres de première qualité; mais, de bonne heure, la prudence à courte vue des hommes a contrarié l'action de la nature.

Lorsque les terres voisines du Rhône eurent été mises en culture, leurs propriétaires ne tardèrent pas à constater que les crues du fleuve compromettaient trop fréquemment leurs récoltes. Pour se préserver de cet inconvénient, ils entourèrent leurs domaines de levées en terre. L'exemple se propagea de proche en proche; les levées se soudèrent les unes aux autres, et le fleuve finit par être enserré entre des lignes ininterrompues de digues insubmersibles. Par la suite des temps, les propriétaires s'entendirent pour entretenir et pour fortifier ces chaussées. Les autorités locales, au nom de l'intérêt collectif, réglementèrent les associations ainsi formées. Enfin l'État omnipotent, se substituant aux

pouvoirs locaux, décréta la réunion en grands syndicats des associations librement constituées et leur imposa l'étroite réglementation qui les régit aujourd'hui.

Il existe actuellement quatre grandes associations des chaussées en aval d'Arles. L'association ou syndicat du Plan du Bourg, sur la rive gauche du grand Rhône, protège les terrains d'Arles à la mer. Ses digues ont une longueur de 40800 mètres; leur entretien coûte 25000 francs par an. Le syndicat de la Camargue défend l'île de ce nom. Ses digues ont un développement de 40360 mètres sur le grand Rhône et de 54300 mètres sur le petit Rhône. Leur entretien annuel absorbe 50000 francs. Le syndicat de Beaucaire à la mer protège la riche plaine du Gard qui longe la rive droite du petit Rhône. La longueur de la digue est de 57000 mètres, la dépense annuelle de 30000 francs. Enfin le syndicat de la Digue à la mer défend la Camargue contre les incursions de la mer. Sa digue a une longueur de 41358 mètres de l'embouchure du grand Rhône à celle du petit Rhône. L'entretien coûte 10000 francs par an.

L'établissement de ces grands ouvrages a eu des conséquences qui n'ont pas toujours été heureuses. Sans doute, les récoltes ont été protégées et les revenus ont été régularisés. Mais ces avantages ont été achetés au prix de l'amélioration du fonds. Une seule crue dépose jusqu'à $0^{m},30$ d'un limon très fertile. Combien serait riche aujourd'hui le delta du Rhône, s'il n'avait été privé depuis des siècles du bénéfice des crues du fleuve! Quand les eaux de crue se répandent naturellement, leur progression est lente et régulière et leur écoulement s'opère normalement. Au contraire, lorsque l'inondation a lieu par suite de la rupture d'une digue, il se produit une chute de plusieurs mètres et des courans violens qui ravinent les terres au lieu de les chausser. La rapidité foudroyante de l'arrivée des eaux surprend les cultivateurs et ne leur laisse pas le temps de sauver leurs denrées et leurs bestiaux. L'inondation prend alors les proportions d'une calamité. C'est ce qui s'est produit trop souvent dans la région du Rhône inférieur. Les dernières grandes inondations, celles de 1840 et de 1856, ont entraîné des pertes énormes dans le delta.

Je ne veux pas faire ici un trop facile parallèle entre le delta du Rhône et celui du Nil. Les analogies entre ces deux territoires sont frappantes; mais, tandis que l'industrie des Égyptiens a tiré les plus grands profits des crues du Nil, nous n'avons pas su

trouver encore le moyen d'utiliser l'action fécondante des crues du Rhône.

Il est évident qu'il n'y aurait pas de culture régulière possible, si les terres devaient être exposées à être submergées par toutes les crues du Rhône. Mais entre l'absolue liberté du fleuve et son endiguement continu, il pouvait y avoir un moyen terme. Tout en protégeant les récoltes sur pied, on aurait pu aménager les terrains de telle façon qu'il fût possible de dessaler et de colmater les terres basses ou incultes, en y introduisant les eaux du Rhône, lorsqu'elles sont chargées de limon. L'assolement biennal qui a été jusqu'à présent la règle dans les cultures de la région se serait très bien prêté à cette pratique. On aurait ainsi obtenu des améliorations foncières très considérables. Le Rhône, soulagé d'une partie de ses eaux en temps de crue, n'aurait plus atteint les hauteurs énormes qui déterminent la rupture des digues ; ses eaux, arrivant à la mer dépouillées de la plus grande partie de leurs sédimens, n'auraient pas envasé aussi rapidement les embouchures. De grands bénéfices auraient été acquis, de grands maux évités. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi ; les riverains du Rhône inférieur ont sacrifié l'avenir au présent, et nous portons la peine de leur imprévoyance. Ce qui aurait été facile, lorsque les cultures étaient beaucoup moins étendues, est devenu impossible aujourd'hui que l'exploitation du sol a pris des proportions plus grandes et reçu de coûteux aménagemens. Mais, en bonne justice, c'est à l'impéritie des hommes que nous devons nous en prendre si l'œuvre du Rhône n'est pas plus parfaite. Le fleuve nous a donné tout ce qu'il pouvait nous donner, et ses présens, bien que nous les ayons limités, ont encore la plus haute valeur : nous allons nous en convaincre.

II

On désigne sous le nom de delta du Rhône le territoire de forme triangulaire qui s'étend entre Beaucaire, Fos et Aigues-Mortes. Les terrains d'alluvion situés plus à l'ouest ne sont pas compris dans cette dénomination : formés les premiers, par suite de la loi qui influence en sens contraire du mouvement de la terre l'action des fleuves parallèles au méridien, ils ont cessé depuis des siècles d'être soumis à l'action du Rhône.

Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur la forma-

tion des terrains du delta a déjà pu donner une idée de leurs caractères généraux. La terre végétale qui les constitue a une épaisseur qui varie de 5 à 10 mètres. Leur degré de fertilité se mesure à leur altitude et les plus grands écarts de cette altitude n'excèdent pas 2 ou 3 mètres. Comme ces terres reposent sur des couches anciennes imprégnées d'eau de mer pendant de longs siècles, l'évaporation énergique provoquée par l'action du soleil, très ardent en été sous cette latitude, fait remonter le sel à la surface par un effet de capillarité. Ce sel, qui miroite en larges plaques blanches dans les parties basses, est destructeur de la végétation. C'est le plus grand obstacle à la culture dans cette région. Pour le combattre, il faut d'abord dessaler la terre en la maintenant longtemps sous une couche d'eau douce, puis la recouvrir d'un manteau de végétation afin de la soustraire à l'action directe des rayons solaires. Nous verrons plus loin comment l'agriculture locale résout ce problème.

Le classement et le mode d'exploitation des terres se règle d'après leur altitude. Les terrains les plus bas sont recouverts par les eaux et constituent les nombreux étangs du littoral. On y exploitait autrefois des pêcheries qui n'existent plus, depuis que l'interposition de la digue à la mer empêche le poisson de mer de pénétrer dans les étangs. A une altitude supérieure, la terre se recouvre d'une végétation paludéenne, les marais produisent des roseaux qui se vendent comme litière, des ansérines et des cypéracées recherchées pour la confection des sièges de paille et dont la plus grande partie s'exporte en Chine. Sur les bords des marais s'étendent des terres vagues dont la végétation n'est pas utilisable. C'est la région des *engano* ou salicornes ligneuses. Le terrain supérieur est à l'état de prairies naturelles plus ou moins riches. L'herbe savoureuse, mais trop courte pour être fauchée, est consommée sur pied par les bêtes à laine qui constituent une des richesses du pays. Enfin, les terres les plus élevées sont consacrées à la culture des céréales, des vignes et des fourrages artificiels.

Dans toutes les parties du territoire baignées par les eaux du Rhône, la végétation est luxuriante. L'ormeau, le peuplier blanc de Hollande, le frêne et le chêne y atteignent de majestueuses proportions. Le pin parasol y formait autrefois des forêts dont les défrichemens n'ont laissé subsister que quelques pittoresques vestiges. Le tamaris abonde dans les terrains bas que la statice

recouvre d'un tapis bleu du plus bel effet. Sur les plages salines, le mirage déploie sa décevante fantasmagorie.

Quelques espèces animales particulières au pays en complètent la physionomie. Les marais nourrissent des taureaux noirs et des chevaux blancs, les uns et les autres de petite taille, dont l'origine est inconnue. L'introduction de ces races dans la région remonte certainement à une haute antiquité. Ces animaux vivent en liberté dans un état de demi-sauvagerie. Le delta nourrit en outre 250 000 bêtes à laine environ. Mais, depuis le commencement de ce siècle, des croisemens répétés ont substitué le sang mérinos d'Espagne à la race ovine autochtone.

Le spécimen le plus curieux de la faune du bas Rhône est le castor. C'est le seul pays d'Europe où subsiste encore cet animal. On le trouve sur les rives du grand et du petit Rhône. Il ne vit pas en colonies, comme ses congénères d'Amérique, mais par couples isolés, et se creuse dans la berge du fleuve des terriers dont l'ouverture inférieure débouche dans l'eau, tandis que l'orifice supérieur s'ouvre en terre ferme. Les paysans lui font la guerre parce qu'il ronge les jeunes oseraies, et plus encore par instinct de destruction. Aussi devient-il plus rare de jour en jour.

Les oiseaux aquatiques qui hantent les étangs et les marais du delta sont aussi nombreux que variés. De tous ces oiseaux, le plus remarquable est le flamant rose. Ce grand échassier est très commun sur les bords de l'étang du Vaccarès où il niche. Il est très difficile à approcher, mais les braconniers du pays ont trouvé un moyen plus sûr que le fusil pour le détruire. Sous l'œil paterne de la gendarmerie, ils dévalisent les nids : notre législation ne protège que les petits oiseaux.

Le domaine des eaux est assez pauvre. Le Rhône est très peu poissonneux. Le seul des poissons qu'on y trouve qui mérite d'être cité est l'esturgeon. Au moyen âge, ce poisson était si commun à Arles que la préparation du caviar était une des industries du pays. On en pêche encore quelques-uns entre Arles et Tarascon.

Tout comme l'Algérie, la Camargue est périodiquement ravagée par les sauterelles. Ces insectes destructeurs ne laissent sur leur passage pas une feuille, pas un brin d'herbe. Heureusement, ils ne dépassent guère le centre de l'île.

Ce tableau serait incomplet si j'omettais de parler des moucherons. Le delta du Rhône en est infesté. Ils pullulent surtout

dans les terres voisines des marais. Au printemps et à l'automne, on est souvent obligé d'interrompre les travaux des champs, tant ils sont incommodes aux hommes et aux bêtes de somme. C'est d'ailleurs le moindre de leurs méfaits, s'il est vrai, comme l'affirme la science moderne, qu'ils inoculent à l'homme le microbe de la fièvre paludéenne. Cette fièvre a été longtemps endémique dans la région. Elle devient de plus en plus rare à mesure que progresse le desséchement des marais.

Le climat de la région du bas Rhône est tempéré. Dans les années ordinaires, la température oscille entre — 2°, l'hiver, et + 32°, l'été. La sécheresse est malheureusement trop fréquente. Elle est aggravée par l'évaporation puissante produite par le vent dominant de la vallée du Rhône, le mistral, vent du nord-ouest qui emporte à la mer les miasmes et les moustiques, mais qui dessèche à l'excès la couche de terre superficielle. Il arrive trop souvent que les récoltes sont compromises faute de pluie.

Le Rhône, en se divisant à Arles en deux branches, partage son delta en trois divisions naturelles : l'île de Camargue, entre le grand et le petit Rhône; le Plan du Bourg, sur la rive gauche du grand Rhône; la plaine du Gard, sur la rive droite du petit Rhône.

L'île de Camargue forme un triangle à peu près équilatéral, de 45 kilomètres de côté environ. Sa superficie n'est pas moindre de 75 000 hectares. Sur cette superficie, les terres arables occupent 13000 hectares, les pâturages 41 000 hectares, les marais 9000 hectares, les étangs 12000 hectares. L'étang salé du Vaccarès, au centre de l'île, recouvre à lui seul 6500 hectares. La plus grande partie de la Camargue appartient à la commune d'Arles, qui s'étend sur 57000 hectares. Le surplus (18000 hectares) dépend de la commune des Saintes-Maries. Ce dernier bourg, situé à l'embouchure du petit Rhône, est la seule agglomération importante de l'île : il ne compte pas plus de 600 habitans. L'île entière en renferme 4000.

Le Plan du Bourg a 16000 hectares de superficie, dont 6000 hectares en terres arables, 6000 hectares en pâturages et 4000 hectares en marais et en étangs. Il renferme le port Saint-Louis à l'embouchure du grand Rhône et dépend pour sa presque totalité de la commune d'Arles et pour le surplus de la commune de Fos.

La plaine du Gard comprise dans le delta mesure 45000 hec-

tares de surface. Elle se répartit entre les communes de Beaucaire, Fourques, Bellegarde, Saint-Gilles, Redessan, Jonquières, Manduel, Bouillargues, Garons, Saint-Laurent d'Aigouze et Aigues-Mortes. Les terres arables représentent à peu près la moitié de la superficie totale. Dans cette division est comprise la petite Camargue ou *Sauvage*, territoire de 10 000 hectares séparé de la grande Camargue par un déplacement moderne de l'embouchure du petit Rhône. Ce quartier bien nommé est recouvert par des monticules de sable jadis boisés en pins, partiellement convertis en vignobles qui, après avoir eu quelques années de grande prospérité, périssent à mesure que les racines de la vigne parviennent à la couche de terre salée que recouvre le sable. Les propriétaires auraient été mieux inspirés s'ils avaient complanté ces terrains en pins à résine.

Tel est, décrit dans ses grandes lignes, le vaste territoire dont le Rhône nous a fait don. Voyons maintenant quel est le parti que l'homme a su tirer des libéralités de la nature.

Le fonds de terre constitué par les alluvions du Rhône est excellent, car les limons du fleuve sont très féconds, et ce n'est pas la profondeur qui leur fait défaut. Mais, comme on a pu le voir par ce qui précède, la culture y rencontre trois obstacles majeurs : les eaux superficielles, dont la faible pente du sol ne suffit pas à assurer l'écoulement naturel ; le sel des couches inférieures qui détruit la végétation en remontant à la surface ; la sécheresse fréquente qui compromet les récoltes par le défaut d'humidité. Pour combattre ces trois ennemis de la culture, il faut dessécher les terrains, les dessaler, les irriguer. La faible proportion des terres arables dans la totalité des surfaces démontre que ces conditions sont très imparfaitement remplies.

L'œuvre du desséchement est très inégale dans les différentes parties du delta. Dans le Plan du Bourg, elle est assurée d'une manière satisfaisante par un ensemble d'ouvrages construits au XVIIe siècle par des ingénieurs hollandais et complétés par l'établissement du canal de navigation d'Arles à Bouc. Dans la plaine du Gard, il n'y a pas d'œuvre d'ensemble : le desséchement est plus ou moins complet, selon que fonctionnent les ouvrages partiels établis. En Camargue, il n'existe pas non plus d'œuvre complète. Les propriétaires ont creusé à leurs frais quelques émissaires dont le fonctionnement est très imparfait. Pour dessécher

complètement l'île, il faudrait conduire toutes les eaux jusqu'aux bords de la mer par un réseau de canaux, et les déverser à la mer par des machines élévatoires. C'est une œuvre qui ne peut être entreprise que par l'État ou par la collectivité des propriétaires. Elle se poursuit avec succès dans les étangs du bas Plan du Bourg, mais sur une échelle restreinte et grâce à une large garantie des intérêts de l'État.

Pour dessaler et pour irriguer les terres, il serait nécessaire de pouvoir y amener les eaux du Rhône par des canaux en relief. C'est ce qui n'existe dans aucune des parties du delta. Cette amélioration est étroitement liée au desséchement, car il ne suffit pas d'amener les eaux sur les terres, il faut pouvoir les écouler. Si l'on tient compte de l'étendue des surfaces qu'il s'agit d'améliorer, on peut se faire une idée de l'importance de la dépense que comporterait l'œuvre combinée du desséchement et de l'irrigation du delta du Rhône. A plusieurs reprises on a tenté de résoudre le problème. Divers projets, savamment étudiés, ont été proposés; mais tous ont échoué devant les difficultés financières de l'entreprise.

L'agriculture est éprouvée dans la région du bas Rhône comme dans le reste de la France, plus éprouvée même qu'ailleurs, car la rareté de la main-d'œuvre y maintient le régime de la grande propriété et les anciennes méthodes de culture. Sans doute, les améliorations projetées procureraient une très grande plus-value aux propriétés; mais les propriétaires obérés sont hors d'état d'en supporter les frais. Ils font pourtant ce qu'ils peuvent avec les moyens restreints dont ils disposent. Ils ont creusé des canaux pour dessécher leurs terres, pour y amener les eaux du Rhône. Dans ces dernières années, ils ont créé à grands frais des vignes submersibles. Pour submerger ces vignes, ils ont établi des machines élévatoires qu'ils utilisent en été pour les irrigations. Les capitaux employés depuis vingt-cinq ans en améliorations foncières dans le delta dépassent vingt millions. L'emploi des machines agricoles, moissonneuses, faucheuses, batteuses, etc., est général. Les engrais chimiques se vulgarisent de plus en plus. Les voies de communication, autrefois impraticables pendant une partie de l'année, sont aujourd'hui empierrées et bien entretenues; quatre lignes de chemins de fer desservent le delta : la ligne d'Arles à Saint-Louis-du-Rhône en Plan du Bourg, celles d'Arles à Giraud et d'Arles aux Saintes-Maries en Camargue, et la ligne d'Arles à Lunel dans la plaine du Gard, sans parler de la ligne

nouvelle qui va relier directement Arles à Nîmes. Le progrès est lent, mais continu. Comment pourrait-il être plus rapide, dans un pays auquel les capitaux font défaut aussi bien que les bras, parce qu'il est exclusivement agricole et qu'il manque de population? La Camargue ne compte qu'un habitant pour vingt hectares : cela suffit à expliquer sa situation agricole.

Pour compléter cet aperçu de l'agriculture du delta du Rhône, il ne me reste qu'à passer rapidement en revue ses produits actuels. Le produit des étangs se limite à la pêche et à la chasse : il est à peu près nul. Les marais sont beaucoup plus productifs : ils fournissent des roseaux et des litières qui se vendent bien ; les plus grossiers nourrissent des taureaux et des chevaux camargues. Les taureaux se louent pour les courses, fort en vogue dans la région, et procurent des profits assez importans à leurs propriétaires. Les chevaux étaient employés autrefois au dépiquage, mais les batteuses à vapeur les ont remplacés dans cette fonction. Leur élevage donne fort peu de bénéfices : aussi tendent-ils à disparaître. Depuis trente ans, leur effectif est tombé de 4 000 à 1 500 têtes. Les bœufs de Camargue sont encore au nombre de 4 500 environ ; au siècle dernier, on n'en comptait pas moins de 16 000. La partie du delta comprise dans la commune d'Arles nourrit 250 000 bêtes à laine. Malgré la dépréciation des laines, cet élevage est encore l'une des branches les plus prospères de l'agriculture du pays.

La culture la plus répandue dans les terres arables est celle des céréales. On récolte annuellement, dans les plaines du bas Rhône, environ 200 000 hectolitres de blé et 80 000 hectolitres d'orge et d'avoine. L'assolement est biennal. Mais on tend à faire porter la terre tous les ans, en variant les cultures et en employant les engrais chimiques. Les fourrages artificiels, luzerne, trèfle, sainfoin, etc., viennent après les céréales, dans l'ordre d'importance des cultures. Ils donnent de nombreuses coupes et de très bonnes récoltes, surtout lorsqu'ils sont arrosés en été. Je cite pour mémoire la culture du riz, dont le principal objet est de dessaler la terre, mais qui donne en même temps de très beaux produits. Les terres du delta sont très fertiles et se prêtent aux cultures les plus riches. La garance, les chardons y donnaient de grands profits, lorsque les prix étaient rémunérateurs. La ramie y vient très bien, de même que le coton. La cherté de la main-d'œuvre est le seul obstacle qui s'oppose à cette dernière culture.

Dans ces dernières années, la culture de la vigne a pris une

très grande extension dans la région du bas Rhône, où elle était très peu répandue. Cette extension est due à la facilité que donne le voisinage du Rhône pour combattre le phylloxera par la submersion. Elle serait beaucoup plus considérable si l'avilissement du prix des vins n'avait découragé beaucoup de propriétaires. Le produit moyen du delta n'est pas moindre de un million d'hectolitres. Malgré les méventes et l'élévation des frais de premier établissement, la viticulture est encore la branche la plus lucrative de l'agriculture locale. Son introduction peut être considérée comme un grand bienfait pour le pays, car, outre les profits directs qu'elle laisse, elle est le point de départ des principales améliorations agricoles. Ainsi que je l'ai dit plus haut, les machines qui servent à élever les eaux de submersion en hiver sont utilisées en été pour les irrigations, qui se développent rapidement. L'initiative individuelle des propriétaires obtiendra ainsi petit à petit les résultats d'ensemble qu'il n'a pas encore été possible de demander à leur action collective. Et ce sera encore le Rhône qui, après avoir formé les terres de son delta, deviendra l'agent le plus actif de leur amélioration.

III

Le Rhône ne s'est pas borné à créer les territoires au milieu desquels il débouche à la mer et à les féconder. Il a ouvert la voie à la civilisation dans l'ancienne Gaule et, pendant de longs siècles, il a été l'instrument le plus actif des échanges entre notre pays et tout le bassin de la Méditerranée. Les services commerciaux qu'il rend encore de nos jours sont trop importans pour être passés sous silence. Nous en ferons le relevé, après avoir sommairement examiné les conditions de navigabilité du bas fleuve qui nous occupe plus particulièrement.

Ces conditions ont subi de nombreuses modifications depuis l'antiquité. Les trois bras secondaires, mais navigables, qui traversaient la Camargue se sont successivement atterris vers la fin du moyen âge. Dans la période moderne, la navigation a complètement abandonné le petit Rhône, dont le cours sinueux ne lui offrait pas assez de profondeur. Seul, le grand Rhône ou Rhône d'Arles a continué à être fréquenté par les navires de mer et par les bateaux de rivière. C'est cette partie du fleuve que l'on désigne sous le nom de Rhône maritime, par la double raison

qu'il a conquis son lit et ses rives sur le domaine de la mer et qu'il est seul ouvert à la navigation maritime.

Le bras principal du fleuve était autrefois semé d'îles nombreuses et étendues qui, depuis, se sont presque toutes soudées à la Camargue ou à la terre ferme. Plusieurs domaines en ont retenu leurs noms, tels l'Ilon des Canards, l'Ilon des Bécasses, le Veau, le Poivre, etc. Ces noms bizarres désignaient les redevances en nature que les tenanciers payaient à la ville d'Arles, propriétaire jusqu'en 1789 des alluvions du Rhône, en vertu des droits utiles de souveraineté qu'elle avait retenus lorsqu'elle était passée sous la domination des comtes de Provence et plus tard des rois de France. Les îles formées aux embouchures, aujourd'hui réunies à la terre ferme, tirent leur nom des navires naufragés qui ont formé le premier noyau de l'atterrissement; île ou *they* de l'*Annibal*, du *Périclès*, de l'*Eugène*, etc.

Le tirant d'eau des bateaux qui naviguent sur un cours d'eau se règle nécessairement sur la plus faible profondeur de ce cours d'eau. Le minimum de profondeur du bas Rhône est à dix kilomètres en aval d'Arles, au seuil de Galignan, point sur lequel le fleuve roule directement sur le diluvium de la Crau et où le tirant d'eau, par les eaux moyennes, est réduit à deux mètres. Et comme ce diluvium très dur n'a pas varié depuis l'origine des temps historiques, il est certain que les navires circulant entre Arles et la mer n'ont jamais pu caler plus de deux mètres. Dans ces dernières années, l'État a exécuté des travaux importans pour améliorer le cours du Rhône. Ces travaux consistent en digues submersibles qui canalisent le courant, lorsque les eaux sont basses, et le forcent à creuser le lit du fleuve. Ils ont donné de très bons résultats sur le cours supérieur du Rhône, mais en aval d'Arles ils n'ont produit et ne pouvaient produire d'autre effet que de rectifier le chenal, sans modifier le seuil de Galignan qui demeurera ce qu'il est tant qu'il n'aura pas été entamé par la mine. Du reste, l'approfondissement de ce passage n'a plus qu'un intérêt secondaire depuis que le *terminus* de la navigation fluviale a été reporté d'Arles à Port-Saint-Louis.

La longueur du principal bras du Rhône a varié avec l'emplacement de son embouchure. Au commencement de l'ère chrétienne, la bouche navigable était l'*os Massalioticum* située dans l'ouest de l'embouchure actuelle, à 30 milles ou 44 kilomètres d'Arles: Pline et Strabon en font foi. Vers le VIIIe siècle, le Rhône

délaissa cette embouchure pour se frayer un passage dans l'est, au point qu'occupe aujourd'hui Port-Saint-Louis. En 1594, le fleuve inconstant se rejette dans l'ouest : son embouchure s'établit à égale distance entre ses deux anciennes bouches. Enfin, en 1713, il revient vers l'est et se creuse le chenal navigable actuel. L'embouchure est aujourd'hui à 48 kilomètres d'Arles.

Ces pérégrinations historiques du Rhône contredisent l'opinion erronée qui veut que les tours de défense construites sur les bords du fleuve aient marqué les emplacemens successifs de son embouchure. On retrouve six de ces tours échelonnées sur le grand Rhône et une dizaine sur le petit Rhône ou sur le parcours des anciens bras atterris. La plus éloignée de la mer est à 4 kilomètres d'Arles. Si l'homme habitait ces régions à l'époque inconnue où l'embouchure du Rhône était sur ce point, il n'avait ni la pensée ni le moyen d'édifier de pareilles constructions. La vérité est que les tours du Rhône étaient destinées à signaler les pirates catalans ou sarrasins qui remontaient le cours du fleuve en quête de pillage et à donner asile aux cultivateurs du voisinage, jusqu'à ce que les signaux répétés de tour en tour eussent appelé du secours. Elles ont été construites au fur et à mesure de l'extension des cultures.

De tout temps, les embouchures du Rhône ont présenté de grandes difficultés pour la navigation. Au point où se heurtent le courant fluvial et les vagues de la mer, il se produit à la fois un relèvement des sables marins et un dépôt abondant des matières que l'eau du fleuve tient en suspension. Il se forme ainsi, en travers du fleuve, un écueil sablonneux qui en *barre* le cours (d'où son nom), écueil d'autant plus dangereux qu'il se modifie et se déplace sans cesse, selon la hauteur des eaux, le vent régnant, l'état de la mer, etc. Pour éviter ce passage toujours redoutable, souvent impraticable, Marius fit creuser les *fosses Mariennes* qui donnaient accès dans des étangs navigables communiquant avec le Rhône. Cette voie est depuis si longtemps et si bien atterrie, qu'on n'en reconnaît plus l'emplacement. Richelieu songea à établir un canal du Rhône à la mer, partant de Tarascon et aboutissant à Marseille, mais cette idée n'eut pas de suites. Napoléon conçut le projet du canal d'Arles à Bouc, exécuté vingt ans après la chute de l'Empire et aujourd'hui abandonné par la navigation, à cause de son insuffisance. En 1850, on tenta d'améliorer directement l'embouchure en endiguant le fleuve et en supprimant

les bouches secondaires. Ce travail n'eut d'autre résultat que de déplacer la barre sans l'améliorer; on a même dû par la suite rouvrir les bouches condamnées pour éviter l'envasement trop rapide du golfe de Fos. On revint alors à l'idée d'un canal transversal. Cette idée reçut sa troisième application à Saint-Louis-du-Rhône. Le canal à grande section ouvert sur ce point fonctionne depuis vingt ans. Il permet aux navires d'entrer dans le Rhône et d'en sortir en tout temps sans obstacle et sans danger. La question des embouchures semblait ainsi définitivement résolue, lorsque Marseille a mis en avant un projet reliant directement ses ports avec le Rhône. Nous dirons quelques mots tout à l'heure du canal Saint-Louis et de son futur rival, le canal du Rhône à Marseille.

IV

Dans les conditions de navigabilité que nous venons d'indiquer, depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, les navires de mer remontaient aisément le Rhône jusqu'à Arles. Leur tirant d'eau n'était pas supérieur à la profondeur que l'on trouve sur les seuils les plus élevés du cours inférieur du fleuve.

Dès l'an 217 avant Jésus-Christ, le consul Publius Cornelius Scipion pénètre dans le Rhône avec soixante-cinq galères, pour en disputer le passage à Annibal. Cent ans plus tard, Marius suit la même voie pour venir barrer la route de l'Italie à l'invasion Cimbre (101 avant Jésus-Christ). César, assiégeant Marseille, demande à Arles douze navires (43 avant Jésus-Christ). Quelques années après, il établit dans cette ville une colonie de vétérans. A partir de ce moment, les rapports d'Arles avec Rome et l'Italie se régularisent et se multiplient, le commerce maritime du bas Rhône se développe rapidement. Le port d'Arles auquel il aboutit en acquiert une telle importance que la ville devient le siège de la préfecture des Gaules, la résidence de Constantin et de plusieurs de ses successeurs. Dans un édit célèbre (418), Honorius fait ressortir l'activité de ce port. « L'heureuse assiette d'Arles la rend le lieu d'un commerce si florissant qu'il n'y a point d'autre ville où l'on trouve plus aisément à vendre, à acheter et à échanger les produits de toutes les contrées de la terre... On y trouve à la fois les trésors de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicatesses de l'Assyrie, les denrées de

l'Afrique, les nobles animaux que l'Espagne élève et les armes qui se fabriquent dans les Gaules... Arles est enfin le lieu que la mer Méditerranée et le Rhône semblent avoir choisi pour y réunir leurs eaux et pour en faire la rendez-vous des nations qui habitent sur les rivages qu'ils baignent. »

Le grand rôle d'Arles se soutient pendant le moyen âge. Capitale du royaume qui porte son nom du IXe au XIe siècle, république indépendante au XIIe et au XIIIe, elle doit son importance politique à son importance commerciale. Arles est un des ports d'embarquement pour l'Orient les plus fréquentés par les croisés. C'est de là que part le bon sire de Joinville. La flotte anglaise, allant rejoindre le roi Richard en Palestine, fait escale à Arles ; au XIIIe siècle, les flottes des Génois et des Pisans pénètrent dans le Rhône et s'y livrent même bataille. La République d'Arles conclut des traités de commerce et de navigation avec les républiques de Gênes (1211 et 1237), de Pise (1211 et 1221) et même de Venise (1221 ?). Ces traités nous font connaître les principaux élémens de fret des navires arlésiens. Ils portent en Italie ou en rapportent du blé, des légumes, de l'huile, des salaisons, des toiles d'Allemagne et de Champagne, des draps de France, des bois de charpente et de tonnellerie, etc. Les navires grecs et catalans fréquentent en grand nombre le port d'Arles. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en fait le siège du grand prieuré de Saint-Gilles et l'un des ports d'attache de ses galères. Les marins d'Arles sont renommés à l'égal des plus habiles. Le pavillon d'Arles au lion d'or sur champ d'argent est prépondérant dans l'ancien *Sinus Gallicus* au point de lui donner son nom, golfe du Lion. Le petit Rhône lui-même a une navigation active qui alimente le port de Saint-Gilles.

La prospérité de la navigation maritime du Rhône se soutint longtemps. Elle commença à décroître lorsque le tonnage des navires augmenta. A partir du XVIIe siècle, les navires étrangers se font plus rares dans le port d'Arles, Marseille les arrête au passage. Le mouvement maritime d'Arles est encore important, mais il n'est plus alimenté que par des navires construits sur place. Ces navires que l'on nomme des allèges sont appropriés à la navigation mixte à laquelle ils sont destinés. Leurs formes sont trapues, leur tonnage varie de 20 à 50 tonneaux. Leur mâture se compose d'un beaupré et d'un mât pourvu d'une vergue unique gréée d'une voile latine. Le nombre de ces bateaux est très con-

sidérable. Il s'élève à plusieurs centaines. Le fret leur est apporté par de grands bateaux plats qui descendent le Rhône au fil de l'eau et le remontant halés par des chevaux.

A l'époque de la foire de Beaucaire, les navires étrangers retrouvent le chemin du Rhône pour apporter les marchandises qui alimentent la célèbre foire.

Cet état de choses s'est prolongé jusqu'au milieu de ce siècle. Il a pris fin lorsque le chemin de fer de Lyon à la Méditerranée a détourné à son profit la plus grande partie du trafic du Rhône supérieur. La marine d'Arles y perdit les principaux élémens de son fret. Dans les années qui suivirent, la transformation de la marine à voiles en marine à vapeur, l'accroissement progressif et constant du tonnage des navires achevèrent sa ruine. L'établissement du canal Saint-Louis lui porta le dernier coup. Le terminus de la navigation fluviale n'est plus à Arles, mais à Port-Saint-Louis. C'en est fait dès lors de la navigation maritime dans le Rhône. Est-ce à dire que le bas Rhône ne rende plus de services au commerce français ? Loin de là. Pour avoir changé de caractère, ses services ne sont pas moins importans. Quelques chiffres vont nous en convaincre.

Au moment où s'ouvrit à l'exploitation la ligne de Lyon à la Méditerranée, le trafic par la navigation du Rhône s'élevait à 500 000 tonnes. Immédiatement après, il tomba à 200 000 tonnes. En abaissant ses tarifs différentiels au-dessous du fret par bateaux, la compagnie du chemin de fer avait détourné à son profit la plus grande partie du trafic fluvial. On put croire à ce moment que la navigation du Rhône était destinée à disparaître à bref délai. Ces craintes ne se sont heureusement pas réalisées.

Les armateurs des bateaux du Rhône surent résister à l'épreuve et mériter par leur constance de regagner le terrain perdu. Lyon et Arles, atteints dans leurs intérêts vitaux, élevèrent des plaintes très vives. Leurs réclamations finirent par obtenir des pouvoirs publics, d'abord la création du port et du canal Saint-Louis, puis l'établissement du système de digues submersibles dont il a été parlé plus haut. Ces travaux ont amené dans les conditions de la navigation fluviale une amélioration qui s'est traduite par un relèvement très marqué du trafic. Pendant les onze premiers mois de l'année dernière, les seuls dont les résultats soient connus à cette heure, le mouvement de la navigation du Rhône s'est chiffré de Lyon à Arles par 550 651 tonnes, et d'Arles à la

mer par 254 192 tonnes. C'est une augmentation, sur la période correspondante de 1896, de 92 777 tonnes, ou de 16 pour 100 pour la section de Lyon à Arles, et de 30 589 tonnes, ou 12 pour 100 pour la section d'Arles à la mer.

D'après les résultats acquis, le trafic total de l'année se rapprochera de 600 000 tonnes pour le Rhône supérieur, et de 287 000 tonnes pour le bas Rhône. Ces chiffres dépassent sensiblement ceux du trafic antérieur à l'établissement du chemin de fer. Il est vrai que, s'ils avaient suivi la même progression que l'ensemble du commerce de la France, ils seraient bien plus élevés encore. Tels qu'ils sont, ils témoignent de la part importante qui revient au Rhône dans l'industrie des transports de marchandises. Mais ce n'est pas à ces seuls chiffres que se mesurent les services que la navigation du Rhône rend au commerce français. Si cette navigation n'existait pas, la Compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée appliquerait ses tarifs communs à toutes les marchandises circulant entre Lyon, les stations au-dessous de Lyon et Marseille. Pour soutenir la concurrence avec les transports par eau, elle concède à toutes les marchandises susceptibles de prendre la voie fluviale des tarifs différentiels qui abaissent considérablement le prix des transports. Le bénéfice annuel que le commerce retire de l'application de ces derniers tarifs n'est pas inférieur à une dizaine de millions.

Les transports sur le Rhône supérieur étaient autrefois opérés par des bateaux plats halés par des chevaux ou par des bateaux-grappins pourvus d'une puissante machine à vapeur qui actionnait une grande roue dentée roulant sur le fond du fleuve. On y employait également de grands bateaux à aubes, jaugeant de 3 à 500 tonneaux et mesurant de 114 à 147 mètres de longueur pour une largeur de 6 mètres à 6^{m},50. Quelques-uns de ces bateaux naviguent encore. Mais la compagnie Havre-Paris-Lyon-Marseille (ancienne compagnie Bonnardel), qui possède de fait le monopole de la navigation sur le Rhône, tend à les supprimer et à faire opérer tous les transports par chalands remorqués.

Le fret de la marchandise sur le Rhône est de 0,03 centimes par tonne kilométrique. Ce fret est plus abondant à la montée qu'à la descente du fleuve. Cette anomalie apparente résulte de ce que la marchandise qui pourrait alimenter le trafic fluvial à la descente est accaparée par les voies ferrées, grâce au bas prix des tarifs différentiels. C'est ainsi que les houilles du bassin de la Loire

sont transportées exclusivement par terre, parce que, de Saint-Étienne à Marseille, elles ne paient au chemin de fer que 3 centimes, comme les marchandises transportées par eau, sans avoir à supporter, comme celles-ci, deux transbordemens qui ne reviennent pas à moins de 1 fr. 50 et qui entraînent un déchet de 5 à 10 pour 100. Les principaux élémens du fret sont, à la montée, les grains de Russie et d'Amérique, les phosphates, les vins et les grains d'Algérie; à la descente, les chaux, les cimens, les papiers. Une partie de ces marchandises circule entre le Rhône et la mer par le canal de Beaucaire à Cette.

Autrefois la navigation fluviale s'arrêtait à Arles. C'est dans ce port que les marchandises étaient transbordées des bateaux du Rhône sur les navires de mer et *vice versa*. Aujourd'hui c'est à Port-Saint-Louis que s'opère le transbordement. De cette façon, les navires de mer ne sont plus limités dans leur tonnage et leur tirant d'eau par les hauts-fonds du bas Rhône. Ces hauts-fonds ne sont pas une gêne pour les bateaux qui circulent entre Lyon et Saint-Louis, car leur tirant d'eau n'est pas inférieur à celui des hauts-fonds du Rhône supérieur. Depuis l'exécution des derniers travaux en rivière, les bateaux trouvent sur leur parcours un mouillage de $1^{m},60$ pendant 345 jours de l'année, et de 2 mètres pendant 290 jours. Les chômages ont été notablement réduits par les travaux d'approfondissement du Rhône. On peut espérer que la continuation de ces travaux arrivera à les supprimer complètement.

Le port Saint-Louis-du-Rhône est situé à 41 kilomètres en aval d'Arles et à 7 kilomètres en amont de l'embouchure. Il comprend un bassin de 12 hectares de superficie, une écluse au Rhône de 160 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur et $7^{m},50$ de tirant d'eau et un canal communiquant du bassin à la mer de 3 300 mètres de longueur, $6^{m},50$ de profondeur et 30 mètres de largeur au plafond. Les travaux ont été exécutés aux frais de l'État de 1865 à 1875. Ils ont coûté près de 20 millions.

La création du Port-Saint-Louis n'a pas justifié toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir. Cela tient en premier lieu à ce qu'il ne peut y avoir de port actif que là où il existe des armateurs et des maisons de commerce. Il n'en existe pas à Saint-Louis. L'isolement et l'aspect désolé de ce pays où les efflorescences salines empêchent toute végétation arborescente ne sont pas faits pour les attirer. La compagnie propriétaire des terrains n'a exécuté aucun des travaux préparatoires de l'établissement

d'un centre de population. Elle a même découragé par l'exagération de ses prix les premiers acquéreurs qui se sont présentés. Enfin, Marseille, dans un fâcheux esprit de jalousie, n'a rien négligé pour entraver le développement de Saint-Louis. Dans ces conditions, la ville espérée se réduit à une bourgade de 1 800 à 2 000 habitans logés dans des baraques en planches. Les seules constructions dignes de ce nom sont l'hôtel construit par la Compagnie des terrains, les magasins de la compagnie Havre-Paris-Lyon-Marseille, un grand entrepôt de pétrole, une fabrique de briquettes de la compagnie de la Grand'Combe, l'entrepôt des chaux du Theil et le dépôt des minerais de la société commerciale de Saint-Louis.

Le mouvement du port ne laisse pas cependant que d'être important. La progression est régulière et continue. De 29 822 tonnes en 1881, il est successivement passé à 146 250 en 1886, 275 394 en 1891 et 291 054 en 1893. Le port Saint-Louis est le quinzième de France et le troisième de nos ports méditerranéens dans l'ordre d'importance du trafic. L'administration des douanes y a perçu 3 415 900 francs de droits en 1893.

Saint-Louis ne s'en tiendra pas là. Quoi qu'on puisse faire, il est et demeurera le terminus géographique et la tête de ligne de la navigation du Rhône. Il offre au commerce de vastes emplacemens disponibles qu'on chercherait vainement dans les anciens ports. Enfin il procure aux marchandises de mer qui prennent la voie ferrée une abréviation de parcours de 45 kilomètres qui n'est pas à dédaigner. Les erreurs qui ont retardé son développement ne sont pas irréparables. Les terrains sont vraisemblablement destinés à changer bientôt de propriétaires. Si les acquéreurs disposent des ressources nécessaires pour les mettre en valeur, la prospérité de Saint-Louis pourra en recevoir une vive impulsion.

Ces perspectives d'avenir inspirent à Marseille des alarmes tout à fait déraisonnables. La place de Marseille a une possession d'état contre laquelle Saint-Louis ne pourra jamais lutter, et, loin de traiter l'établissement de Saint-Louis en rival à supprimer, elle devrait y voir plutôt une succursale utile de ses propres établissemens. Mais l'intérêt étroit et mal entendu aveugle parfois les intelligences les plus vives. Les Marseillais veulent détruire Port-Saint-Louis, et c'est dans ce dessein principal qu'ils ont conçu le projet actuellement soumis aux Chambres d'un canal reliant directement les ports de Marseille au Rhône.

La conception est audacieuse. En quittant la rade de Marseille, le canal aurait à franchir le massif montagneux du Rove par un tunnel de 7 500 mètres de longueur, 22^{m},50 de largeur, et 16^{m},20 de hauteur. Il longerait ensuite l'étang de Berre, passerait à Martigues et à Port-de-Bouc, et de ce point se dirigerait en ligne droite sur le Rhône. Ce qui prouve bien l'esprit dans lequel le projet a été conçu, c'est que les promoteurs du canal tiennent essentiellement à le faire aboutir au Rhône à 5 kilomètres en amont de Saint-Louis, alors qu'on réaliserait une économie de 5 millions en le faisant arriver à Saint-Louis même, et en utilisant les magnifiques ouvrages déjà existans sur ce point. Le canal de Marseille au Rhône aurait 54 kilomètres de longueur pour 2 mètres de profondeur du Rhône à Port-de-Bouc et 3 mètres de Port-de-Bouc à Marseille. Il coûterait 80 millions, dont moitié à la charge de l'État.

En principe, l'ouverture d'une voie de communication nouvelle offre toujours des avantages, et il serait à désirer que le Rhône pût être relié à Marseille, comme il l'est à Cette par le canal de Beaucaire. Mais n'est-ce pas acheter ces résultats un peu cher que de les payer 80 millions? Il est permis de se le demander. En tout cas, la dépense devrait être à la charge exclusive de Marseille, car l'État n'est pas intéressé à ce que, à égalité de prix du fret, la marchandise à destination ou en provenance du Rhône soit manutentionnée à Marseille plutôt qu'à Saint-Louis et la dépense de 40 millions qu'on demande au budget serait plus productive et plus justifiée si elle était appliquée à l'amélioration agricole du delta du Rhône!

Il y aurait encore bien des choses à dire des multiples avantages que l'on pourrait retirer du Rhône, notamment au point de vue de la force motrice et des irrigations. Mais je ne pourrais le faire sans excéder les bornes assignées à une étude sommaire et limitée à une faible partie du cours de ce fleuve. Je crois d'ailleurs en avoir dit assez pour démontrer que le Rhône mérite de figurer au premier rang de nos fleuves de France, par les inappréciables services qu'il rend à notre agriculture aussi bien qu'à notre commerce, et qu'il ne dépend que de nous d'accroître encore considérablement la sommes de ses services.

COMTE REMACLE.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA THÉORIE DE L'ÉNERGIE ET LE MONDE VIVANT

I

L'ÉNERGIE EN GÉNÉRAL

Paul Janet : *Premiers principes d'électricité industrielle ;* Paris, 1893. — Ch. Friedel : *Préface au Traité de chimie organique de A. Béhal ;* Paris, 1896. — W. Ostwald : *Abrégé de chimie générale ;* Paris, 1893. — A. Bouasse : *Introduction à l'étude des théories de la mécanique ;* 1895. — A. Reychler : *les Thèmes physico-chimiques ;* 1897. — H. Le Chatelier : *Sur l'Énergétique. Revue des sciences ;* 1893.

Un mot nouveau, celui d'*énergie*, s'est introduit depuis quelques années dans les sciences de la nature et n'a cessé d'y occuper depuis lors une place toujours grandissante. Ce sont les physiciens et surtout les ingénieurs-électriciens anglais qui ont fait prévaloir dans la technologie cette expression qui appartient à notre langue, comme à la leur, et qui y a le même sens. L'idée qu'elle exprime a été, en effet, d'une utilité infinie dans les applications industrielles. C'est de cette façon qu'elle s'est répandue et généralisée. Mais ce n'est pas seulement une notion pratique ; c'est surtout une notion théorique qui est d'une importance capitale pour

la doctrine pure. Elle est devenue le point de départ d'une science : l'*Énergétique*, qui, née d'hier, prétend déjà embrasser et fusionner en elle toutes les autres sciences de la nature physique et vivante, que seule l'imperfection de nos connaissances avait maintenues jusqu'ici distinctes et solitaires.

Au seuil de cette science nouvelle, nous trouvons inscrit le *principe de la conservation de l'énergie*, dont il est permis de dire qu'il domine la philosophie naturelle. Sa découverte a marqué une ère nouvelle et accompli une révolution profonde dans notre conception de l'Univers. Elle est l'œuvre d'un médecin, Robert Mayer, qui exerçait son art dans une petite ville du Wurtemberg. Il avait formulé le principe nouveau en 1842 et il en avait ensuite développé les conséquences dans une série de publications qui parurent entre 1845 et 1851. Elles restèrent à peu près inaperçues et ignorées jusqu'au jour où Helmholtz, dans son célèbre mémoire sur *la Conservation de la force*, les mit en lumière et leur donna l'importance qui leur convenait. Depuis ce moment, le nom jusque-là obscur du modeste médecin de Heilbronn a pris place parmi les plus honorés que mentionne l'histoire des sciences.

Quant à l'*énergétique*, — dont la thermodynamique n'est qu'une section, — on est d'accord pour admettre que si elle ne peut absorber dès à présent la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie, et constituer cette science générale qui sera, dans l'avenir, la science unique de la nature, elle constitue un acheminement vers cet état idéal et comme un premier échelon dans cette ascension vers le progrès définitif.

Nous voudrions exposer ici ces idées nouvelles dans ce qu'elles ont d'universellement accessible ; nous voudrions, en second lieu, en montrer l'application à la physiologie, c'est-à-dire en marquer le rôle et l'influence dans les phénomènes de la vie.

I

Si l'on veut se rendre compte des phénomènes de l'univers, on devra admettre, avec la généralité des physiciens, qu'ils mettent en jeu deux élémens, et deux élémens seulement, à savoir : la *matière* et l'*énergie*. Tout ce qui se manifeste se montre sous l'une ou l'autre de ces deux formes. C'est là, peut-on dire, le postulat de la science expérimentale.

A coup sûr, il est difficile de donner de la matière une définition qui satisfasse les métaphysiciens. Il sera toujours loisible à un philosophe d'en discuter et d'en nier l'existence; et le physicien lui-même ou le physiologiste, bien persuadés que l'homme ne connaît pas autre chose que ses sensations et qu'il ne fait que les objectiver et les projeter hors de lui par une sorte d'illusion héréditaire, pourront hésiter sur les caractères objectifs de la matière. D'autres difficultés se présenteront encore si l'on passe outre à celle-ci, et si l'on convient de désigner par matière tout ce qui a étendue ou poids ou masse. On pourra faire observer qu'en ce qui concerne le poids, toute matière n'est pas nécessairement pondérable et que la physique considère précisément une matière impondérable, l'éther, qui n'a d'ailleurs qu'une existence logique fondée sur la nécessité d'expliquer la propagation de la chaleur, de la lumière ou de l'électricité; qu'en ce qui concerne la masse, c'est-à-dire le paramètre mécanique, son emploi revient, en somme, à faire intervenir l'énergie ou un élément, la force, qui est en liaison avec celle-ci, et par conséquent, à définir la matière par l'énergie; et enfin que les deux élémens fondamentaux ne sont donc pas irréductibles.

Il faut écarter de parti pris toutes ces difficultés. La physique les néglige provisoirement : c'est-à-dire qu'elle en ajourne la considération. Dans une première approximation, on convient que la matière, c'est ce qui est pondérable. La chimie nous en fait connaître les formes diverses; ce sont les différens corps simples, métalloïdes, métaux, et les corps composés, minéraux ou organiques. On peut dire, dès lors, que la chimie est l'histoire des mutations de la matière. Depuis Lavoisier, elle en suit les transformations, la balance à la main, et elle constate qu'elles s'accomplissent sans changemens de poids. Que l'on imagine un système de corps enfermés dans un vase clos qui serait placé sur le plateau d'une balance, toutes les réactions chimiques capables de modifier de fond en comble l'état de ce système ne peuvent rien sur le fléau de cette balance. Le poids total est le même avant et après. C'est précisément cette égalité de poids que l'on exprime dans toutes les équations qui remplissent les traités de chimie. D'un point de vue plus élevé, on reconnaît ici la vérification d'une des grandes lois de la nature, la loi de Lavoisier, ou de la *conservation de la matière*, ou encore de l'indestructibilité de la matière : — « Rien ne se perd; rien ne se crée; tout se transforme. »

La notion d'*énergie* n'est pas moins claire que la notion de matière; elle est seulement plus nouvelle à notre esprit. Il faut, pour la concevoir, s'habituer à cette première vérité qu'il n'y a pas de *phénomènes isolés*. L'ancienne physique n'avait qu'une vue incomplète des choses en les considérant indépendamment les unes des autres. Les phénomènes, pour les besoins de l'analyse, y étaient classés dans des compartimens distincts et séparés : pesanteur, chaleur, électricité, magnétisme, lumière. Chaque phénomène était étudié à part, sans préoccupation de ce qui l'avait précédé ou de ce qui devait le suivre. Rien de plus artificiel qu'une pareille méthode. En fait, toute manifestation phénoménale est solidaire d'une autre; elle est une métamorphose d'un état de choses dans un autre : c'est une mutation. Il existe un lien entre l'état antérieur et l'état suivant, c'est-à-dire la forme nouvelle qui apparaît et la forme précédente qui disparaît. La science de l'énergie montre que quelque chose a passé de la première condition à la seconde, mais en se couvrant d'un vêtement nouveau; en un mot qu'il subsiste dans le passage d'une condition à l'autre quelque chose d'actif et de permanent; et que, ce qui a changé, c'est seulement un aspect, une apparence.

Ce quelque chose de constant qui s'aperçoit sous l'inconstance et la variété des formes et qui circule, en une certaine façon, du phénomène antécédent au suivant, c'est l'énergie.

Ce n'est encore là qu'une vue bien vague et qui semblera arbitraire. Elle se précisera par des exemples que l'on peut emprunter aux différens ordres de phénomènes mécaniques, chimiques, thermiques, électriques. L'énergie peut affecter, en effet, des formes correspondantes à ces diverses modalités phénoménales.

L'énergie mécanique est la plus simple et la plus anciennement connue.

Les phénomènes mécaniques peuvent être conçus sous deux conditions fondamentales : le *temps* et l'*espace*, qui sont, en quelque sorte, des élémens logiques auxquels vient se joindre un troisième élément, expérimental celui-là, ayant son fondement dans nos sensations, à savoir la *force*, le *travail* ou la *puissance*.

Les notions de force, de travail et de puissance sont tirées de l'expérience que l'homme fait de son activité musculaire. Il n'a pas moins fallu pour les préciser et les débrouiller que l'appli-

cation des plus grands esprits mathématiques de Descartes à Leibniz.

L'homme peut supporter un fardeau sans fléchir ni bouger : c'est un poids, c'est-à-dire un corps ou une masse sollicitée par la force de la pesanteur qui exerce son action sur lui, et l'homme résiste à cette force, de manière à en empêcher l'effet. Or, cet effet, s'il n'était annihilé par l'effort de l'homme, serait le mouvement ou la chute du corps pesant. L'effort équilibre donc la force; il lui est égal et opposé et il donne à l'homme qui l'exerce la notion consciente de *force*, c'est-à-dire de l'action qui peut produire ou empêcher le mouvement.

L'activité musculaire de l'homme peut être mise en jeu d'une autre manière encore. Quand on emploie des ouvriers, comme le dit Carnot dans son *Essai sur l'équilibre et le mouvement*, il ne s'agit pas « de savoir les fardeaux qu'ils pourraient porter sans bouger de place », mais plutôt ceux qu'ils pourraient transporter. « C'est de cette manière que l'on entend le mot force, lorsqu'on dit que le cheval équivaut pour la force à sept hommes; on ne veut pas dire que, si sept hommes tiraient d'un côté et le cheval de l'autre, il y aurait équilibre, mais que, dans un travail suivi, le cheval à lui seul élèvera par exemple autant d'eau du fond d'un puits à une hauteur donnée, que les sept hommes ensemble, dans le même temps. » Il s'agit ici de cette seconde forme d'activité musculaire que l'on nomme, en effet, en mécanique, le *travail*, au moins si l'on veut bien, dans la citation précédente, ne pas accorder d'importance spéciale à ces mots : « dans le même temps » et ne retenir que l'emploi de l'activité musculaire dans un régime suivi. Le travail mécanique se compare à l'élévation d'un poids à une certaine hauteur : il se mesure par le produit de la *force* (entendue dans le sens de tout à l'heure, c'est-à-dire comme cause de mouvement ou obstacle au mouvement) par le déplacement dû à ce mouvement. L'unité est le kilogrammètre, c'est-à-dire le travail nécessaire pour élever un poids d'un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

On remarquera que le temps n'intervient pas dans l'estimation du travail : la notion est dégagée des idées de vitesse et de temps. « La lenteur plus ou moins grande que nous mettons à exécuter un travail ne peut servir à mesurer sa grandeur, pas plus que le nombre d'années qu'un homme aurait mis à s'enrichir ou à se ruiner ne pourrait servir à évaluer le chiffre actuel de sa fortune. »

Pour en revenir à la comparaison de Carnot, un patron qui n'emploierait ses ouvriers qu'à la tâche, c'est-à-dire qui ne serait sensible en définitive qu'à la besogne faite et indifférent au temps qu'ils y ont employé, serait placé au même point de vue que les théoriciens de la mécanique. M. Bouasse, que nous suivons ici, a fait remarquer que cette notion du travail mécanique remontait à Descartes; ses prédécesseurs et particulièrement Galilée avaient une idée toute différente de la manière dont il fallait estimer l'activité mécanique; et de même ses successeurs, les mathématiciens du XVIIIe siècle. Leibniz et plus tard Jean Bernouilli, furent à peu près seuls à adopter cette manière de voir.

C'est précisément le travail ainsi entendu qui est *l'énergie mécanique :* il représente l'effet durable et objectif de l'activité mécanique indépendamment de toutes les circonstances d'exécution. Un même travail pourra s'effectuer dans des conditions de temps, de vitesse, de force, de déplacement bien différentes. Il est, par suite, l'élément permanent à travers la variété des aspects mécaniques. C'est lui, par exemple, qui dans le choc des corps se retrouve comme force vive indestructible. Si nous l'appelons énergie, nous dirons donc que l'énergie se conserve invariable à travers toutes les transformations mécaniques.

L'histoire de la mécanique nous apprend quelles peines et quels efforts ont été dépensés pour arriver à distinguer le *travail* (aujourd'hui l'énergie mécanique) de la *force*. La force n'a pas d'existence objective; elle n'a ni durée, ni permanence; elle ne survit pas à son effet, le mouvement. Lorsque, par exemple, l'on met en jeu la presse hydraulique, on recueille sous la plate-forme exactement le travail que l'on a développé de l'autre côté. La machine n'a fait qu'en changer la forme. Au contraire, on a multiplié la force à l'infini. On peut considérer un nombre infini de surfaces égales à celle du petit piston, placées et orientées comme l'on voudra, à l'intérieur du liquide, chacune, d'après le principe de Pascal, supportera une pression égale à celle que l'on exerce. Dès que l'on cesse d'appuyer, cet infini tombe du coup à zéro. Quelque chose de réel pourrait-il passer instantanément de l'infini au néant? Le travail et la force sont en outre des grandeurs hétérogènes entre elles; elles ne peuvent pas avoir la même expression. La force est une grandeur vectorielle, c'est-à-dire qu'elle comporte l'idée de direction; le travail est une grandeur scalaire qui comporte l'opposition de sens indiquée par les signes *plus* et

moins. L'énergie, et c'est le seul trait par lequel elle se distingue du travail, est une grandeur absolue n'admettant même pas l'opposition de signes. Nous verrons plus loin qu'un habile et très savant physiologiste, M. Chauveau, a voulu cependant employer la même désignation « d'énergie de contraction » pour ces deux phénomènes de l'effort et du travail. Il semble bien qu'au point de vue de la dépense imposée à l'organisme ces deux modes d'activité, la *contraction statique* et la *contraction dynamique*, soient, en effet, parfaitement comparables. Mais bien que sa manière de concevoir les phénomènes soit certainement exacte, et présente une haute valeur, la persistance de l'auteur à les exposer avec des noms qui contrarient les usages reçus l'a empêché de faire comprendre et accepter des mécaniciens et même de quelques physiologistes des vérités très utiles.

La notion de *puissance* mécanique diffère de celles de force et de travail. Elle fait intervenir l'idée de temps. Il ne suffit pas, en effet, pour caractériser une opération mécanique, d'indiquer la tâche accomplie; il peut être utile ou nécessaire de savoir combien de temps elle a exigé. Cela est vrai surtout lorsque l'on se préoccupe des circonstances de l'exécution autant que des résultats; et c'est précisément le cas quand on veut comparer des machines. On dira que celle qui exécute le travail dans le moindre laps de temps est la plus puissante. L'unité de puissance est celle d'une machine qui exécute un kilogrammètre dans une seconde. Dans l'industrie, en général, on emploie une unité 75 fois plus grande : le *cheval-vapeur*. C'est la puissance d'une machine qui effectue 75 kilogrammètres par seconde. Dans l'industrie électrique on compte par *kilowatt* qui vaut 1 cheval-vapeur, 36, ou par *watt*, unité mille fois plus petite.

On s'est proposé d'apprécier la puissance de la machine humaine, comparativement aux machines industrielles; c'est là une tentative vaine. L'expérience a montré que la puissance mécanique des êtres vivans dépend de la nature du travail qu'ils effectuent. Il y a, à cet égard, dans la science, de très intéressantes recherches que le célèbre physicien Coulomb communiqua en l'an VI à l'Institut. Un homme du poids moyen de 70 kilogrammes était astreint à monter l'escalier d'une maison de 20 mètres de hauteur. Il exécutait cette ascension à raison de 14 mètres par minute; et il soutenait cette besogne quotidiennement pendant 4 heures effectives. Un tel travail équivalait à 235000 kilogrammètres.

Mais si, au lieu de monter sans fardeau, l'homme est astreint à porter une charge, le résultat est tout différent. Le manœuvre de Coulomb montait six voies de bois par jour à 12 mètres en 66 voyages ; ce qui correspondait à un travail maximum de 109 000 kilogrammètres seulement au lieu de 235 000.

L'énergie ou travail mécanique peut s'offrir à nous sous deux formes : l'*énergie actuelle*, correspondant au phénomène mécanique réellement exécuté, et l'*énergie potentielle*, ou énergie de réserve.

Un corps qui a été élevé à une certaine hauteur, développera, si on le laisse tomber, un travail qui a précisément pour mesure, en kilogrammètres, le produit de son poids par la hauteur de chute. Un tel travail peut être utilisé de bien des manières. C'est ainsi, par exemple, que l'on fait marcher les horloges publiques. Or, tandis que le contrepoids « remonté » n'est pas encore lâché, qu'il est immobile, l'ancienne physique dirait qu'il n'y a rien à considérer. Le phénomène, c'est la chute : elle va avoir lieu ; au moment présent, il n'y a rien encore.

En énergétique, on ne raisonne pas ainsi. On dit que le corps possède une *capacité de travail* qu'il manifestera à l'occasion, une énergie emmagasinée, une énergie en puissance ou *énergie potentielle*. Quand le corps tombera, cette énergie potentielle se transformera en *énergie actuelle*. Le travail développé par la chute nous fera penser à celui exactement égal et contraire exécuté par l'horloger qui a dû le soutenir et le remonter jusqu'à son point de départ. Voilà d'où vient cette énergie qui va se manifester pendant huit ou quinze jours, par le mouvement régulier des aiguilles et la sonnerie des heures. La chute est la contre-partie fidèle de l'élévation. On retrouve dans la seconde phase du phénomène exactement ce que l'on avait mis dans la première, la même quantité d'énergie. Entre ces deux phases, s'intercale la pause aussi longue que l'on voudra, où l'énergie semble sommeiller, et dont nous disons que c'est une période *d'énergie virtuelle* ou *potentielle*. Et ainsi le lien des phénomènes, leur enchaînement réel, est conservé, et ne cesse pas de nous être présent. D'autre part, cette *énergie* dont nous ne perdons pas la trace ne nous paraît pas nouvelle quand elle se manifeste ; et aussi, finissons-nous par nous la représenter comme quelque chose de réel, d'indestructible et d'éternel ayant une existence objective qui tantôt se révèle et tantôt sommeille, qui est manifestée ou latente.

De même encore, le cours d'eau ou le torrent d'une région montagneuse peut être utilisé pour mettre en branle les roues et les turbines de l'usine située dans la vallée; sa descente produit un travail mécanique qui serait une création *ex nihilo*, si l'on ne rattachait pas le phénomène à ses antécédens. On constate que ce n'est qu'une simple restitution, lorsque l'on envisage l'origine de cette eau qui a été transportée, et montée en quelque sorte à son niveau par le jeu des forces naturelles, l'évaporation sous l'action du soleil, la formation des nuages, le transport par les vents, etc. Et l'on voit encore ici qu'une énergie complexe s'est transformée, dans une première condition phénoménale, en *énergie potentielle*, et que cette énergie potentielle se dépense ensuite dans la seconde phase, sans perte ni gain.

Il y a autant de formes d'énergie que de catégories distinctes de phénomènes ou de variétés dans ces catégories. Les physiciens distinguent deux espèces d'énergie mécanique : l'énergie de mouvement et l'énergie de position, et dans celle-ci diverses variantes, — l'énergie de distance qui répond à la force; nous venons d'en parler; l'énergie de surface qui correspond à des phénomènes particuliers de tension superficielle; et l'énergie de volume qui répond aux phénomènes de pression. Il serait inutile, pour l'objet que nous avons en vue, de nous appesantir davantage sur l'énergie mécanique. Il est plus important de montrer brièvement que les diverses formes d'énergie connues peuvent se transformer les unes dans les autres. Ces formes sont les énergies calorifique, électrique, magnétique, chimique et rayonnante.

On enseigne aujourd'hui dans tous les élémens de physique que le travail mécanique peut se transformer en chaleur et réciproquement la chaleur en travail mécanique. Les frottemens, le choc et la percussion, la compression et la décompression détruisent ou anéantissent l'énergie mécanique communiquée à un corps ou aux organes d'une machine. En même temps que disparaît le mouvement on voit apparaître la chaleur. Les exemples abondent : c'est la boîte de la roue, échauffée par le frottement de l'essieu; c'est l'inflammation des parcelles d'acier échauffées par le choc de la pierre, dans le briquet; c'est la fonte des deux morceaux de glace obtenue par Davy en les frottant l'un contre l'autre, la température extérieure étant inférieure à zéro;

c'est l'ébullition d'une masse d'eau produite par le foret, observée par Rumford dès 1790, pendant la fabrication des canons de bronze ; c'est l'échauffement du métal qu'on bat sur l'enclume ; c'est l'élévation de température, poussée jusqu'à la fusion, de la balle de plomb qui vient s'aplatir contre l'obstacle résistant ; c'est enfin et en un symbole, l'origine du feu dans la fable de Prométhée, au moyen du frottement de ces morceaux de bois que les Hindous appellent encore *prâmanthâ*. Il y a une corrélation constante entre ces phénomènes de chaleur et de mouvement, corrélation qui est devenue évidente, dès que les observateurs ont cessé de se restreindre à la constatation du fait isolé. Il n'y a donc jamais de destruction réelle au vrai sens du mot ; ce qui s'évanouit sous une forme se remontre sous une autre ; on a l'impression que quelque chose d'indestructible se fait voir sous des déguisemens successifs. On traduit cette impression en disant que l'énergie mécanique s'est métamorphosée en énergie calorifique.

L'interprétation prend un caractère de précision saisissant qui l'impose tout à fait à l'esprit, lorsque la physique applique à ces mutations l'exactitude presque absolue de ses mesures. On constate alors que le taux de l'échange est invariable ; les transformations de chaleur en mouvement et réciproquement s'accomplissent suivant une loi numérique rigoureuse qui fait correspondre exactement la quantité de l'un à la quantité de l'autre. L'effet mécanique s'évalue, comme nous l'avons dit, en travail, c'est-à-dire en kilogrammètres : la chaleur se mesure en calories, la calorie étant la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° un kilogramme d'eau (grande calorie), ou 1 gramme d'eau (petite calorie). On constate que, quels que soient les corps et les phénomènes qui servent d'intermédiaires pour opérer la transformation, il faut toujours dépenser 425 kilogrammètres pour créer une calorie, ou dépenser $0^{cal},00234$ pour créer un kilogrammètre. Le nombre 425 est l'équivalent mécanique de la calorie, ou, comme on le dit inexactement, de la chaleur. Et c'est ce fait constant qui constitue le *principe de l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique*.

On ne sait pas encore actuellement mesurer l'activité chimique d'une manière directe. Mais on sait que l'action chimique peut engendrer toutes les autres modalités phénoménales. Elle en est la source la plus ordinaire, et c'est à elle que pratiquement

s'adresse l'industrie pour obtenir la chaleur, l'électricité, l'action mécanique. Dans la machine à vapeur, par exemple, le travail recueilli vient d'une combustion du charbon par l'oxygène de l'air; celle-ci donne naissance à la chaleur qui vaporise l'eau, développe la tension de la vapeur, et finalement produit le déplacement du piston. On pourrait réduire la théorie de la machine à vapeur à ces deux propositions : l'activité chimique engendre la chaleur; la chaleur engendre le mouvement; ou, pour employer le langage dont le lecteur commence sans doute à prendre l'habitude, l'énergie chimique se transforme en énergie calorifique et celle-ci en énergie mécanique; c'est une série d'avatars et de changemens à vue. Et toujours l'échange se fait à un taux réglé par des chiffres rigides.

La connaissance de l'énergie chimique est moins avancée que celle des énergies de la chaleur et du mouvement sensible. On n'en est pas encore aux vérifications numériques. On ne peut donc qu'affirmer, mais sans l'appuyer de déterminations de nombres, l'équivalence entre l'énergie chimique et l'énergie calorifique, parce que l'on ne sait pas encore, dans l'état actuel de la science, mesurer directement l'énergie chimique. Les autres énergies connues sont toujours le produit de deux facteurs : l'énergie mécanique de position ou travail se mesure au moyen du produit de la force par le déplacement : l'énergie mécanique de mouvement se mesure au moyen de la masse par le carré de la vitesse; l'énergie calorifique s'évalue par le produit de la température et de la chaleur spécifique, l'énergie électrique par le produit de la quantité d'électricité et de la force électro-motrice. Pour ce qui est de l'énergie chimique, on soupçonne qu'elle pourrait s'évaluer directement, selon le système de Berthollet repris par les chimistes norvégiens Guldberg et Waage, au moyen du produit des masses par une force ou coefficient d'affinité qui dépend de la nature des substances mises en présence, de la température, et des autres circonstances physiques de la réaction. D'un autre côté, les admirables recherches de M. Berthelot permettent dans la plupart des cas d'en avoir une évaluation indirecte par la mesure de la chaleur équivalente.

Il est intéressant de signaler que l'énergie chimique peut être envisagée, elle aussi, sous les deux états *d'énergie potentielle et d'énergie réelle*. Le système charbon-oxygène, pour brûler dans le foyer de la machine à vapeur, a besoin d'être amorcé par un tra-

vail préliminaire (inflammation en un point), comme le poids élevé et laissé immobile à une certaine hauteur, d'être par un faible effort détaché de son support. Cette condition remplie, l'énergie va se manifester avec évidence. Nous devons admettre qu'elle existait à l'état latent, à l'état d'*énergie potentielle chimique*. Sous l'excitation reçue le carbone se combine à l'oxygène et fournit de l'acide carbonique : l'énergie potentielle se change en énergie réelle, et aussitôt après en énergie calorifique. On n'aurait qu'une idée très incomplète et fragmentaire de la réalité des choses si l'on considérait isolément ce phénomène de combustion sans le rapprocher de celui qui a précisément créé l'énergie qu'il va dissiper. Ce fait antécédent c'est l'action du soleil sur la feuille verte ; le charbon qui brûle dans le foyer de la machine sort de la mine où il était accumulé à l'état de houille, c'est-à-dire d'un produit primitivement végétal qui s'était formé aux dépens de l'acide carbonique de l'air. La plante avait séparé, aux frais de l'énergie solaire, ce carbone de l'oxygène auquel il était uni dans l'acide carbonique de l'atmosphère et créé ainsi l'énergie potentielle chimique qui a si longtemps attendu son utilisation : la combustion dépense cette énergie en refaisant l'acide carbonique.

La fécondité de la notion d'énergie vient donc, d'après tous ces exemples, de la liaison qu'elle établit entre les phénomènes de la nature, dont elle rétablit l'articulation nécessaire rompue par l'analyse à outrance de la science ancienne. Elle nous amène à ne voir dans le monde des phénomènes pas autre chose que des mutations d'énergie. Et ces mutations, elles-mêmes, nous apparaissent comme la circulation d'une sorte d'agent indestructible qui passe d'une détermination formelle à une autre comme s'il changeait simplement de déguisement. Si notre intelligence a besoin d'images ou de symboles pour embrasser les faits et saisir leur rapport, elle les trouvera ici. Elle matérialisera l'énergie, elle en fera une sorte d'être imaginaire, et lui conférera une réalité objective. Et, c'est là pour l'esprit, à la condition qu'il ne devienne pas dupe du fantôme que lui-même aura forgé, un artifice éminemment compréhensif qui rend saisissans les rapports des phénomènes et leur lien de filiation.

Le monde nous apparaît alors, comme nous le disions au début, construit avec une symétrie singulière. Il ne nous offre

plus que des mutations de matière et des mutations d'énergie; ces deux sortes de métamorphoses étant gouvernées par deux lois égales en nécessité, la conservation de la matière et la conservation de l'énergie, qui expriment : la première, que la matière est indestructible et passe d'une détermination phénoménale à l'autre intégralement au taux d'égalité pondérale; la seconde, que l'énergie est indestructible, et qu'elle passe d'une détermination phénoménale à l'autre au taux d'équivalence fixé pour chacune des catégories par les découvertes des physiciens.

La première question que l'Énergétique ait ensuite à examiner est celle des différentes formes sous lesquelles se présente l'énergie : elle doit envisager chacune d'elles par rapport à chacune des autres, déterminer si la transformation de l'une dans l'autre est réalisable directement et par quels moyens et suivant quel taux d'équivalence. C'est une œuvre laborieuse qui oblige à parcourir le champ entier de la Physique.

Cet examen aboutit à montrer que l'énergie mécanique peut se muer en toutes les autres, et toutes les autres en elle, à une exception près, celle de l'énergie chimique. Ce que l'on sait du rôle de la pression dans les réactions de dissociation, semble au premier abord démentir cette assertion. Mais ce n'est là qu'une vaine apparence. La pression n'intervient dans ces opérations que comme travail préliminaire ou d'amorçage destiné à mettre les corps en présence, dans l'état même où il faut qu'ils soient pour que les affinités chimiques puissent entrer en jeu.

Il y a, à propos des énergies calorifique et lumineuse, une autre observation à faire. Ce ne sont point deux formes réellement et essentiellement distinctes, comme le croyait l'ancienne physique. A considérer les choses objectivement, il n'y a pas de lumière absolument sans chaleur; c'est le même agent qui, dans un certain intervalle de son échelle de grandeurs, impressionne inégalement la peau et la rétine de l'homme et des animaux; la différence est imputable à la diversité de l'organe et non à la diversité de l'agent. Au moindre degré d'activité, cet agent n'exerce aucune action sur les terminaisons des nerfs cutanés thermiques, ni sur les terminaisons nerveuses optiques : son degré augmentant, les premiers de ces nerfs sont impressionnés (froid, chaleur) et le sont à l'exclusion des nerfs de la vision ; puis ils sont impressionnés les uns et les autres (sensation de chaleur et de

lumière) et enfin au delà la vue seule est affectée. La transformation d'une énergie dans l'autre se réduit donc ici à la possibilité d'accroître ou de diminuer l'intensité d'action de cet agent commun dans la proportion juste convenable pour passer de l'une des conditions à l'autre; et ceci est facile lorsqu'il s'agit d'aller du côté lumière, et au contraire n'est pas réalisable directement, c'est-à-dire sans un secours étranger, lorsqu'il s'agit de redescendre l'échelle, du côté chaleur.

Il faut remarquer encore que cette énergie commune, calorifique et lumineuse, ne se mue pas directement en énergie chimique. A la vérité, la chaleur et la lumière favorisent et déterminent même un grand nombre de réactions chimiques, mais si l'on descend au fond des choses on ne tarde pas à se convaincre que la chaleur et la lumière ne servent en quelque sorte qu'à amorcer le phénomène, à préparer l'action chimique, à amener les corps dans l'état physique (liquide, vapeur) et au degré de température (400° par exemple pour la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène) qui sont les conditions préliminaires indispensables à l'entrée en scène des affinités chimiques. Au contraire, l'énergie chimique peut se transformer réellement en énergie calorifique, et l'on en a un exemple dans les réactions qui se font sans le secours d'une énergie étrangère, et dans celles, très nombreuses, qui, comme la combustion de l'hydrogène et du carbone, ou la décomposition des explosifs, se continuent une fois amorcées.

D'autres restrictions apparaissent encore lorsque l'on étudie les lois qui président à la circulation et aux mutations de l'énergie calorifique, et la plus importante tient à la condition d'impossibilité où elle est de se transporter d'un corps à température plus basse sur un corps à température plus élevée. Au total et par suite de toutes ces restrictions, l'énergie calorifique est une variété imparfaite de l'énergie universelle, ou, comme disent les Anglais, une *forme dégradée*.

Au contraire, l'énergie électrique représente une forme perfectionnée et infiniment avantageuse de cette même énergie universelle, et c'est là ce qui explique l'immense développement qu'en moins d'un siècle ont pu prendre ses applications industrielles. Ce n'est pas qu'elle soit mieux connue que les autres dans son essence et dans l'intimité de son action ; au contraire ! On discute encore sur sa nature : pour les uns, l'électricité qui se trans-

porte et se propage avec la même vitesse que la lumière est un véritable flux d'éther, comme le voulait le Père Secchi, qui l'assimilait au courant de l'eau dans une conduite. Elle produirait alors son travail, comme l'eau produit le sien quand elle agit par sa pression sur le moteur hydraulique. De même l'électricité ne serait pas elle-même une énergie ; elle en serait un moyen de transport. Mais, avec Clausius, et plus tard avec Hertz, la majorité des physiciens admet qu'en réalité ce n'est pas l'énergie elle-même qui se propage, mais seulement son mouvement vibratoire. Quoi qu'il en soit, ce qui constitue la particularité essentielle de l'énergie électrique, et ce qui en fait le prix, c'est qu'elle est un agent de transformation incomparable. Toutes les formes connues de l'énergie peuvent se convertir en elle et inversement l'énergie électrique peut se muer, avec la plus grande facilité, dans toutes les autres énergies. Cette extrême malléabilité lui assigne le rôle d'intermédiaire entre les autres agens moins dociles. L'énergie mécanique, par exemple, ne se prête pas aisément à une métamorphose en énergie lumineuse. Une chute d'eau ne pourrait être utilisée directement pour l'éclairage ; dans les installations industrielles d'éclairage, elle met en mouvement des machines électriques, des dynamos qui alimentent les lampes à incandescence. Le travail mécanique tout à l'heure inexploitable s'est changé en énergie électrique, et celle-ci en énergie calorifique et lumineuse. L'électricité a rempli là le rôle d'un utile intermédiaire.

Il faudrait maintenant, si nous voulions développer le programme de la science de l'énergie, indiquer le second grand principe qui, avec celui de Robert Mayer, préside à toutes ses mutations; c'est à savoir le principe de Carnot. Il faudrait, enfin, montrer par quelle explication figurée, par quelle image concrète, la science contemporaine a rendu compte de la nature et des transformations de l'énergie. C'est la théorie cinétique qu'il faudrait donc exposer. On se représenterait alors la matière universelle animée des deux espèces de mouvemens qui sont le mouvement visible et le mouvement vibratoire moléculaire ; on devrait suivre historiquement la manière dont cette hypothèse s'est introduite dans la science par la nécessité de rendre compte des phénomènes de propagation de la lumière ; comment elle s'est constituée par l'étude de la chaleur, comment elle a été précisée, grâce à Clausius et Maxwell, dans le cas des gaz, com-

ment, enfin, elle s'est étendue aux manifestations de l'électricité et du magnétisme. C'est ce que nous ne ferons pas ici, et cela pour deux raisons. La première c'est que cette théorie cinétique qui vient à peine d'arriver à son complet épanouissement montre déjà des signes de décadence et de ruine. Les théoriciens de la physique mettent en doute la réalité de l'éther, agent nécessaire de la propagation de l'énergie rayonnante : ils nient que l'électricité soit un mouvement ou même que la chaleur et la lumière soient aussi des mouvemens. Sur les ruines de ces doctrines qui avaient si fortement imprégné l'esprit contemporain qu'elles font en quelque sorte partie de la mentalité ambiante, ils dédaignent de rien édifier. A des générations élevées dans l'admiration et le respect des efforts de génie qu'à coûtés la création de ces systèmes, ils proposent le mépris pour toutes les images, pour tous les symboles ou les représentations matérielles de la vérité scientifique. Ils nous offrent, pour expliquer le monde phénoménal, des systèmes de trois ou de six équations différentielles qui, eux, ne contiennent plus d'hypothèses. Que l'avenir leur donne ou non raison, il ne nous appartient pas d'en préjuger.

Mais la plus forte raison qui nous détourne d'une tâche, sans doute au-dessus de nos forces, c'est qu'elle est indifférente à notre but. Nous nous proposons simplement de montrer dans la suite de cette étude comment la considération de l'énergie et de son seul principe fondamental, celui de conservation, a transformé le point de vue de la physiologie sur trois questions principales, à savoir la conception des phénomènes vitaux dans leur rapport avec les phénomènes généraux de la nature : la théorie de l'alimentation, et enfin l'origine de la force musculaire.

A. Dastre.

ARTHUR YOUNG

ET

SON AUTOBIOGRAPHIE

On s'accorde à reconnaître qu'en écrivant et publiant la relation des trois voyages qu'il fit en France dans les années 1787, 1788 et 1789, Arthur Young a rendu un grand service aux historiens, que son livre est un précieux document, qu'il abonde en informations qu'on ne trouverait pas ailleurs, qu'aucun autre n'est plus propre à nous faire connaître l'état moral de la France à la veille de la Révolution, les espérances, les désirs, les craintes qui agitaient les esprits soit à Paris, soit en province. Cependant ce n'était point dans l'intérêt des historiens qu'Arthur Young avait parcouru trois fois notre pays des bords de la Manche aux Pyrénées.

Dès sa jeunesse il avait considéré l'agriculture comme le plus utile et le plus honorable de tous les métiers ; il aimait à s'appeler « l'homme de la charrue » et quelquefois aussi « le prêtre de Cérès ». Lorsque le roi George III lui fit présent d'un bélier mérinos, il déclara qu'un souverain qui travaille à l'amélioration de la race ovine se connaît en vraie gloire, qu'il est plus beau de donner un bélier à un fermier que de gagner des batailles et de conquérir un royaume. Cet agronome enthousiaste ne voyageait jamais que pour examiner des fermes, des champs, des prairies, des vaches et des moutons. Il avait commencé par faire une tournée dans les comtés du sud de l'Angleterre ; il parcourut plus tard les comtés du nord, de l'est, puis l'Irlande. Né en 1741, il avait quarante-six ans quand il forma le projet de venir étudier sur place les pratiques et les assolemens des laboureurs français : « Le but

de mon voyage, disait-il, n'était pas de courir à l'étourdie comme le troupeau des voyageurs vulgaires, mais d'examiner l'agriculture, afin d'imiter ce que j'y pourrais trouver de bon et d'applicable à l'Angleterre. » Ce fut un beau jour que celui où, dans les environs de Paris, il lia connaissance avec la chicorée, *cichorium intybus :* « Je ne vois jamais cette plante sans me féliciter d'avoir voyagé pour quelque chose de plus que pour écrire dans un cabinet, et sans me dire que son introduction en Angleterre serait assez pour que l'on dise d'un homme que ce n'est pas en vain qu'il a vécu. »

Mais Arthur Young n'était pas un empirique ; il avait une de ces intelligences ouvertes et généreuses, qui ennoblissent les plus petites questions en les rattachant à de grands intérêts, et tour à tour il procédait du petit au grand et du grand au petit. Il était fermement persuadé que les institutions, la politique exercent une influence considérable sur la culture des champs et des jardins, qu'à la façon dont un peuple soigne ses choux et ses navets, on peut juger s'il est bien ou mal gouverné, et partant, il s'intéressait à la politique presque autant qu'à la chicorée, ce qui n'est pas peu dire.

Pendant un séjour qu'il fit à Nangis, chez le marquis de Guerchy, il écrivait : « Le château de mon ami est mieux bâti qu'on ne le faisait en Angleterre à la même époque, il y a deux cents ans ; je crois que cette supériorité était générale en France dans tous les arts. On y était, j'en suis presque sûr, du temps de Henri IV, bien plus avancé que nous pour les villes, les maisons, les rues, les chemins, bref en toute chose. Grâce à la liberté, nous sommes parvenus à changer de rôle avec les Français. » Le 26 juillet 1789, il passa à l'Isle-sur-Doubs un mauvais quart d'heure. Ayant négligé de piquer à son chapeau la cocarde du tiers-état, on le soupçonna « d'être un seigneur déguisé et un coquin de première volée. » Il se tira d'affaire en haranguant la foule du haut du perron de son auberge, et pour la convaincre qu'il était homme de bien : « Messieurs, dit-il, nous avons en Angleterre un grand nombre de taxes qui vous sont inconnues à vous autres Français ; mais le tiers-état, les pauvres en sont exempts, ce sont les riches qui payent. Toute fenêtre est imposée, mais seulement quand la maison en a plus de six ; la terre du seigneur paye les vingtièmes et les tailles, et non pas le jardin du petit propriétaire, le riche paye pour ses chevaux, ses voitures, ses domestiques et pour la permission de chasser les perdrix de son domaine, le pauvre fermier n'acquitte pas ces charges, et bien mieux, le riche, en Angleterre, contribue au soulagement du pauvre. » Son discours fut applaudi à tout rompre, et

peu s'en fallut qu'on ne le portât en triomphe. Il était sorti adroitement d'un mauvais pas, mais il n'avait pas menti : il lui paraissait certain que du jour où, la France ayant aboli les droits féodaux et les privilèges, la paroisse ne dépendrait plus du château, les champs seraient mieux tenus et les épis moins maigres.

Conservateur libéral, il estimait que de tous les engrais qui font prospérer les terres arables et les prairies artificielles, la liberté est le plus efficace; mais il estimait aussi que la liberté n'est une bonne chose qu'à la condition de n'en point mésuser. Il avait décidé, dès le premier jour, que Paris était un séjour délicieux, et pour les hommes qui ne cherchent que leur amusement et pour ceux qui aiment à s'instruire et à penser, mais qu'en fait de politique et de conduite, les Français avaient beaucoup à apprendre de leurs voisins d'outre-Manche, accoutumés depuis longtemps à s'occuper activement des affaires publiques : « Prenez tout en bloc, vous trouverez plus de bon sens en une demi-heure en Angleterre qu'en six mois en France. » Parisiens ou provinciaux, les Français l'étonnaient par leur simplicité crédule et les écarts de leur imagination. Le 24 juillet 1789, à la table d'hôte de Colmar, on lui apprit que la reine avait formé le complot de faire sauter l'Assemblée nationale par une mine : « Un député l'avait écrit, ils avaient vu la lettre, la chose était certaine. Sans me laisser intimider, je soutins que c'était une absurdité, une pure invention. L'ange Gabriel serait descendu du ciel tout exprès et se serait mis à table pour les dissuader qu'il n'aurait pas ébranlé leur foi. C'est ainsi que cela se passe dans les révolutions, il se trouve mille imbéciles pour croire ce qu'écrit un coquin. » Avons-nous beaucoup changé?

Son bon sens britannique méprisait les nouvellistes, les gobemouches, et se défiait des principes absolus, des abstractions, des systèmes, des utopies. Il encourageait la France à abolir les droits féodaux, les dîmes et les abus ; mais il reprochait aux novateurs de vouloir tout bouleverser, de réduire leur roi « à la triste condition d'un doge de Venise », et de ne pas se douter que la pire des dictatures est celle d'une Chambre des communes à laquelle une Chambre des lords ne sert pas de contrepoids. Il leur représentait qu'en matière de législation la métaphysique est une dangereuse conseillère, que ce qui est beau en théorie ne réussit guère dans la pratique, qu'il ne faut pas charger les faiseurs de systèmes « de mettre en équilibre les multiples intérêts d'un grand royaume ». Toutefois cet homme de bon sens avait trop d'âme pour ne pas comprendre qu'il assistait à un événement extraordinaire, qu'il ne devait pas juger de ce qui se passait

autour de lui par les maximes et les règles communes, qu'une nation qui, la veille encore, semblait ne s'occuper que de ses plaisirs et qui subitement se passionnait pour de grandes idées, obligerait l'Europe à compter avec sa noble folie. En 1792, quand la guerre sera déclarée et que les sages prédiront la défaite des Français, Arthur Young croira à leur victoire : « S'ils aimaient le despotisme, écrira-t-il, il y aurait quelques chances pour que les Autrichiens et les Prussiens sortissent vainqueurs de la lutte, et alors ce serait par la France que la France périrait; mais l'attaque sera hérissée de difficultés dans un pays où tout homme, toute femme, tout enfant sera un ennemi défendant sa liberté. »

Tout en décrivant la France telle qu'il la voyait, il s'est peint lui-même dans son livre. Cet observateur sagace et pénétrant avait l'amour des détails : « Que serait la vie, disait-il, si on en retranchait les bagatelles? » Il pensait que les bagatelles caractérisent une nation mieux que les grandes affaires, que ce sont les sentimens de tous les jours qui donnent une couleur à sa destinée, que dans le conseil, dans la victoire, dans la défaite, dans la mort, l'humanité est toujours et partout la même, que les riens font plus de différences, et les riens auxquels les Français attachaient du prix lui paraissaient témoigner de leur heureux naturel. Il était le plus sociable des hommes, il se sentait à l'aise dans les compagnies les plus diverses et séduisait tout le monde par les agrémens de son esprit naturel et facile, par l'aménité de son commerce. Il avait beaucoup de liant, l'humeur enjouée, joviale. On essuie toujours en voyage des contretemps, des mésaventures : ni les moustiques ni les punaises, ni les auberges sales, ni les aubergistes qui écorchent les passans, ni sa jument de selle qui s'avisa de devenir aveugle, ne triomphèrent de sa gaîté naturelle : « M. Fox a couché hier à Amiens, et on s'étonnait qu'un si grand homme voyageât si simplement. Je demandai quel était son train. Monsieur et sa maîtresse étaient dans une chaise de poste anglaise, leurs gens suivaient dans un cabriolet; un courrier français courait devant, et les chevaux de relais étaient toujours prêts. La peste soit d'une jument aveugle! Mais j'ai travaillé toute ma vie; lui, il parle. »

Il était à la fois un grand travailleur et un épicurien raffiné. Il se plaisait à fatiguer ses jambes à la seule fin de se procurer « l'entrain du dîner qui couronne le jour. » Il posait en principe « que quelque chose au delà de la modération met l'excitation du corps à l'unisson de celle de l'esprit, et la bonne compagnie est alors délicieuse. » Durant son séjour au château de Liancourt, il chassa souvent le lièvre

et la perdrix : « Dans de telles occasions, nous revenions trop tard pour le dîner ; on nous en servait un exprès, pour lequel nous ne faisions d'autre toilette que de changer de linge ; ce n'était pas ces soirs-là que le champagne de la duchesse avait le moins de bouquet. L'homme qui, le cas échéant, ne sait boire un peu trop, ne vaut pas la corde pour le pendre ; mais prenez garde, revenez-y trop souvent, la fleur du plaisir se fane, et vous n'êtes plus qu'un de nos chasseurs de renards d'autrefois. »

Il avait tous les goûts, il cueillait la fleur de tous les plaisirs, il aimait les arts, la musique italienne, le théâtre, la comédie française, Molé et Mlle Contat, « qui joignait l'aisance, la grâce, le port, la beauté à l'esprit et à l'âme ». En 1787, il visita à Charenton la ferme-modèle de la Société royale d'agriculture, laquelle ne répondit point à son attente. Il se consola de sa déception en allant entendre la *Pénélope* de Piccini, où Mlle Saint-Huberti se surpassa, et il écrivait : « Vu le soir un champ cultivé avec beaucoup plus de succès. »

Il est fort discret sur ses aventures amoureuses, sur ses bonnes fortunes ; mais il confesse que les femmes lui prenaient facilement les yeux et le cœur : « Soupé chez le marquis d'Écougal, à la Fresnaye. Si ces marquis de France n'ont pas de beaux produits en blé et en navets à me montrer, ils en ont de magnifiques d'une autre nature, de belles et élégantes filles, portraits charmans d'une agréable mère ; rien qu'à la première rougeur, je déclarai la famille tout aimable. » Il garde un bon souvenir de Saint-Jean-de-Maurienne, siège épiscopal, parce qu'il y a rencontré quelque chose de mieux qu'un évêque, la plus jolie femme qu'il ait vue en Savoie. Il fait cas des jolies paysannes : « La fleur de la santé sur les joues d'une fille de campagne convenablement habillée n'est pas la moindre beauté d'un paysage. »

Il ne se piquait point d'austérité ; dans l'occasion, cet agronome professait une morale assez relâchée. Il a vu à Toulouse un portrait de Mme Du Barry qui passait pour ressemblant : « Si vraiment il l'est, on pardonne les folies faites par un roi pour l'écrin d'une telle beauté. » Il visitera plus tard le pavillon que la comtesse s'était fait bâtir à Luciennes : « Il y a une table exquise en porcelaine de Sèvres ; j'ai oublié le nombre de louis qu'elle coûte. Les Français à qui j'ai parlé de Luciennes se sont récriés contre les maîtresses et les extravagances qu'on fait pour elles ; à mon sens, ils en parlaient avec plus de fougue que de raison. Qui, en conscience, refuserait à son souverain le plaisir d'une maîtresse, pourvu que le jouet ne devienne pas une affaire d'État ? Mais le grand Frédéric avait-il une maîtresse ? Lui faisait-il

bâtir des pavillons et les meublait-il de tables de porcelaine? Non, mais il avait un tort cinquante fois plus grand. Mieux vaut qu'un roi courtise une jolie femme que les provinces de ses voisins. La maîtresse du roi de Prusse lui a coûté cent millions sterling et cinq cent mille hommes. »

Tel était Arthur Young dans son beau temps, tel il se montre à nous dans son *Voyage en France*, livre précieux, solide et jeune, aussi attrayant qu'instructif, où la statistique même a du charme et du piquant. Avec l'âge il se transforma, et nous avons peine à le reconnaître dans son autobiographie qu'il composa sur le tard et que miss Betham-Edwards vient de publier (1). Il écrivait beaucoup, il écrivait trop, il était le plus écrivant des hommes; il avait une plume facile et incontinente. Il se vantait lui-même « d'avoir en un seul jour noirci toute une main de papier azuré. » Il a légué à ses héritiers une formidable et monumentale histoire manuscrite de l'agriculture depuis le déluge, en cinq volumes in-folio, que le *British Museum* a récemment acquis. Si on avait publié son autobiographie telle qu'il la rédigea, il aurait fallu beaucoup de vaillance, de résolution pour la lire jusqu'au bout. Miss Betham, qui s'entend au jardinage, a élagué, ébranché ce bois trop touffu. Sans mettre du sien dans le texte, sans changer un seul mot, elle a supprimé les détails inutiles, les longueurs, les redites. C'était un travail délicat dont elle s'est tirée à son honneur.

En vieillissant, l'épicurien raffiné est devenu un puritain contrit, sombre, morose. L'Arthur Young d'autrefois n'est plus à ses yeux qu'un grand pécheur à qui il demande des comptes et qu'il tient implacablement sur la sellette. Il a perdu à jamais sa gaîté; tout au plus, à force de remuer des cendres refroidies, en fait-il jaillir parfois quelque étincelle. De temps à autre, son front s'éclaircit, se déride, il rapprend à sourire et se laisse aller à conter une anecdote, à mettre en scène un original. Chassant sa morne tristesse, il évoque dans la page la moins grise de ses Mémoires le souvenir d'un gentleman irlandais, qui était fort hospitalier et faisait les honneurs de sa maison à tout l'univers; mais sa maison était fort dépourvue, et il faisait jeûner ses invités. Son cuisinier, à qui il ordonnait de préparer des repas de vingt couverts, lui disait : « Je n'ai pas de charbon. — Mon ami, brûlez de la tourbe, répondait-il. — Je n'ai pas de tourbe. — Qu'à cela ne tienne, coupez un arbre. » Il oubliait que depuis longtemps il les avait tous coupés. Cet Irlandais à la fois magnifique et serré aimait

(1) *The autobiography of Arthur Young, with selections from his correspondence*, edited by M. Betham-Edwards; Londres, 1898.

tendrement ses chiens, mais il s'en remettait à la Providence du soin de les nourrir. Un soir, un de ses hôtes, se retirant mélancoliquement dans sa chambre, le ventre creux, vit s'élancer sur lui un lévrier affamé qui lui arracha des mains sa chandelle allumée, n'en fit qu'une bouchée et le plongea dans la nuit. On ne trouvera pas dans l'autobiographie d'Arthur Young beaucoup de portraits et de récits de ce genre; il avait fait vœu d'être triste et il se reprochait de ne pas l'être assez.

Les dieux qu'il avait adorés dans sa jeunesse n'étaient plus pour lui que de vaines et grossières idoles, qu'il se repentait d'avoir encensées. Cependant, si régénéré qu'on soit, le vieil homme ne meurt pas tout entier. Il conservera jusqu'à la fin le goût de l'agriculture, mais il en parlait avec moins d'enthousiasme ; il se plaignait des déceptions qu'il avait éprouvées et de n'avoir pas été payé de ses peines: « Si j'avais été, dit-il quelque part, un vicaire de campagne, si, ajoutant à mon revenu un modique traitement de 50 livres sterling, j'avais coulé mes jours dans un paisible presbytère, j'aurais eu plus de chances d'être heureux. »

Fils d'un ecclésiastique qui ne savait pas compter et qui était mort sans avoir acquitté ses dettes, il s'était promis d'être plus habile que son père et de faire fortune. Malgré tout son bon sens, il s'abandonnait facilement à son imagination et s'entendait mieux à conseiller les autres que lui-même ; c'était un homme à projets, il caressait des chimères, se piquait d'être un spéculateur. Au cours de son voyage en France, il fut sur le point d'acheter un domaine dans le Bourbonnais ; on en demandait 300 000 livres : « Sachant très bien que je trouverais à emprunter tout l'argent nécessaire, ce ne fut pas peu de chose pour moi de résister à cette tentation. Le plus beau climat de la France, de l'Europe peut-être; d'excellentes routes ; des voies navigables jusqu'à Paris ; du vin, du gibier, du poisson, tout ce que l'on peut désirer sur une table, hors les fruits du tropique ; un bon château, un beau jardin, 4 000 acres de terres tout encloses, capables de rapporter quatre fois davantage en peu de temps et sans frais, n'y avait-il pas là de quoi tenter un homme qui avait vingt-cinq ans de pratique ? » Après de longues hésitations, il se ravisa : il craignait que, non contens d'avoir aboli les privilèges, les démocrates de Paris n'abolissent la propriété, et il se souciait peu d'acheter avec son domaine « sa part d'une guerre civile ».

Aurait-il fait fortune dans le Bourbonnais ? Il est permis d'en douter, puisque, dans le Suffolk et ailleurs, aucune de ses entreprises n'a bien tourné, et que la terre qu'il aimait tant s'est obstinément refusée à

l'enrichir. Chose étrange, il s'était acquis la réputation du premier agronome de son temps ; on le nomma secrétaire du Conseil d'agriculture ; on lui rendait le témoignage qu'il avait contribué plus que personne au perfectionnement des méthodes, que son pays lui avait de grandes obligations. Priestley lui avait écrit : « Il n'est pas d'homme à qui j'aie plus de plaisir à rendre service qu'à vous, parce qu'il n'est pas d'homme dont les recherches aient été plus utiles. Vous avez plus fait pour l'avancement de l'agriculture dans ce pays que tous vos devanciers réunis. » Sa renommée s'était répandue dans toute l'Europe ; on accourait de toutes parts pour lui demander des conseils. Le prince Potemkin lui envoyait de jeunes Russes désireux de se former à son école. Le baron de Sylvestre, incarcéré sous la Terreur, avait obtenu sa grâce en alléguant qu'il avait bien mérité de la République par la publication d'un abrégé des *Voyages* d'Arthur Young. « Remerciez de ma part votre ami, disait-il à un Anglais ; c'est lui qui m'a sauvé la vie. » Plus tard, le Directoire fera traduire tous ses ouvrages. Et cependant ce grand agronome, dont les aphorismes étaient des oracles, fut toujours près de ses pièces ; comme son père, il eut des dettes qui lui pesaient sur le cœur ; ce ne fut que dans les dernières années de sa vie qu'il réussit à s'en libérer. « Par une ironie du destin, dit Miss Betham, les décisions de cet agronome faisaient partout autorité, et ferme après ferme, tous ses essais agricoles furent des désastres. » Il finit par se lasser, il renonça à la partie, et retiré à Bradfield, il se contenta d'écrire de savans mémoires, en cultivant le jardin qu'il avait hérité de sa mère.

A quoi faut-il attribuer ses insuccès, ses mécomptes ? A l'inquiétude de son esprit, à ses curiosités trop vives et trop diverses. Il y a des gens qui se trouvent mal d'être les esclaves de la routine ; peut-être la méprisait-il trop. Les nouveautés l'enchantaient ; il avait la passion des expériences, et les plus coûteuses n'étaient pas celles qui l'alléchaient le moins ; quand son imagination avait pris feu, il ne calculait plus, ne regardait plus à la dépense. En 1787, il s'était rendu à Béziers dans l'espoir d'y rencontrer le célèbre éditeur du *Journal physique*, l'abbé Rozier, qui faisait valoir une ferme dans les environs. On lui apprit que, l'évêque ayant voulu ouvrir, aux frais de la province, une route qui conduisît à la porte de sa maîtresse, l'abbé dont cette route traversait les terres, avait quitté la place, qu'au surplus cet abbé susceptible était un étrange agriculteur, qu'il avait eu un jour l'idée baroque de paver une vigne. « Je fus enchanté, écrivait Young, d'avoir connaissance d'une telle expérience, qui me parut trop remarquable pour ne pas la voir. » Par bonheur, il n'y a pas de vignes en Angle-

terre ; il aurait sûrement pavé les siennes. En 1793, il fit à lord Bristol, évêque de Derry, une proposition qui lui attira cette réponse : « Mon cher Arthur, pourquoi m'exprimer un désir auquel la prudence m'interdit d'accéder ? Pourquoi m'obliger de dire non à un homme à qui je voudrais toujours dire oui ? Vous êtes en matière de grande culture un casse-cou, comme je le fus en politique, et, sachant où cela mène, je dois me tenir en garde contre vous... Adieu, magnanime Arthur ! »

Lord Bristol plaisantait, mais Mme Young ne plaisantait jamais : elle déclarait avec aigreur aux étrangers qui admiraient les expériences de son mari « que pour sa part elle les détestait, qu'elles n'avaient servi qu'à le ruiner. » Si Mme Young avait été de bonne foi, elle aurait avoué qu'autant que les expériences, elle avait contribué aux insuccès de ce grand agronome, en le dégoûtant de son intérieur, qu'elle lui rendait insupportable. « Il n'est rien de plus beau ni de meilleur, a dit le vieil Homère, que lorsqu'un homme et une femme habitent la même maison, ne faisant qu'un par le cœur. » Cela est surtout vrai de la maison d'un fermier, et Arthur Young avait bien mal choisi sa fermière. Elle ne possédait point « cette gaîté légère qui dissipe la tristesse de l'homme » ; elle avait l'humeur difficile, acariâtre, chagrine, querelleuse : « J'ai retrouvé Mrs Young en bonne santé, et partant plus irritable que jamais. Dieu lui pardonne ! Des tracasseries, des pertes de temps, des querelles, des fâcheries éternelles... Que n'ai-je une maison honnêtement confortable ! Que la volonté de Dieu soit faite, soumettons-nous. »

De son propre aveu, le désir de fuir cette insupportable femme fut pour quelque chose dans ses fréquentes absences, dans ses voyages, dans son amour du monde et des dissipations. Quand on est mal chez soi, on s'en va ; il s'en allait souvent ; il prolongeait ses séjours à Londres, où il avait beaucoup d'amis ; il dînait en ville vingt-cinq fois par mois, courait les salons, les concerts, les théâtres. Tout lui était bon pour oublier qu'en 1765, dans un jour de malheur, il avait eu la funeste idée d'épouser Miss Allen, de Lynn, et que cet accident fatal avait décidé « de la couleur qu'aurait désormais sa destinée : *In 1765, the colour of my life was decided.* » En rentrant à Bradfield, il y retrouvait les picoteries, les bisbilles et les batailles, et il se disait, le cœur gros de soupirs : « Quelle bénédiction eût été pour moi une femme sensée, économe et pacifique, *a sensible, quiet, prudent wife !* » Mais, dans ses dernières années, il ajoutait : « Avais-je mérité que Dieu me fît un tel présent ? »

Sa femme était la plaie, la croix de sa vie; sa fille cadette, Marthe-Anna, surnommée Bobbin, en était le charme et la douceur. Hélas! Bobbin était minée par une de ces maladies qui ne pardonnent point; elle mourut de consomption en 1797, à l'âge de quatorze ans, et de ce jour, Young fut en proie à l'hypocondrie religieuse, aux syndérèses, au ver rongeur. Il considérait le malheur qui l'avait frappé comme un châtiment céleste, qu'il s'était attiré par les égaremens et les mondanités de sa jeunesse; il tenait pour certain qu'il était dans le chemin de la perdition, que, s'il n'expiait ses péchés, s'il ne brûlait ce qu'il avait adoré, il n'avait d'autre partage à attendre qu'une éternité de peines et de supplices. Que n'était-il un grand pécheur! Sa guérison eût été plus facile, moins laborieuse et moins incertaine. Les grands convertisseurs anglais de son époque, les Wesley, les Whitefield, étaient portés à croire que ce sont les gros péchés qui préparent les conversions décisives, qu'en matière de salut, ceux qui reviennent de plus loin sont plus sûrs d'entrer au port. N'ayant jamais été qu'un demi-mondain, un demi-pécheur, un demi-incrédule, il ne fut jamais qu'un demi-saint; il le sentait et ne s'en consolait pas. La dernière partie de ses Mémoires, qu'il a remplie de ses doléances, est fastidieuse, pénible à lire, et c'est là surtout que Miss Betham a dû pratiquer d'abondantes coupures : « Dieu m'avait comblé de ses dons, de ses faveurs; quel usage en ai-je fait? Qui me plongera dans la fontaine où se lavent les impuretés et les souillures! » Il le redit cent fois, c'est son perpétuel refrain.

Il ne désespérait pas de lui-même, comme l'un de ses plus illustres contemporains, William Cowper, qui, après avoir mené une innocente vie, s'avisa de se croire à jamais rejeté, réprouvé, damné. Ce charmant poète, à l'âme d'agneau, entendait sans cesse une voix qui lui criait : « Il n'y a plus de ressource, c'en est fait de toi, tu es perdu. » Il se figurait avoir commis sans y penser le péché contre le Saint-Esprit, le seul qui soit irrémissible. Cowper devint fou ou presque fou; Young n'approcha jamais de la folie, jusqu'à la fin il raisonna ses déraisons; mais sa situation ne lui semblait pas claire, et c'était un chagrin de plus pour un homme qui avait toujours eu l'amour des idées claires et nettes. Il n'était pas sûr d'être damné, mais il ne pouvait acquérir la certitude de son salut.

Il reçut un jour la visite d'un éminent théologien évangélique, le révérend Charles Siméon, qui a composé plus de 2 500 sermons et dont on a publié les ouvrages en 21 volumes. C'était un maître fort éloquent, qui exerçait un grand ascendant sur ses disciples. Il arriva à Bradfield

avec un domestique et deux beaux chevaux, auxquels il attachait beaucoup de prix. Pour rendre cœur à Young, il lui raconta qu'il était devenu chrétien à l'âge de vingt-cinq ans, trois jours après son installation à Cambridge, et que depuis lors, il n'avait pas douté un seul instant de son salut. Il ne réussit pas à lui communiquer son imperturbable confiance. Young écrivait dans son journal : « Siméon est remarquablement gai et il a beaucoup d'esprit... Il doit avoir de grands revenus. » Les deux beaux chevaux l'avaient rendu rêveur.

Il s'accusait de tiédeur et d'inconstance; il croyait, mais il se plaignait de ne pas croire assez, et il se gorgeait de sermons, de brochures édifiantes, de traités d'apologétique. Il s'était prescrit la tâche de composer un ouvrage de controverse contre les déistes, il renonça à son projet; il eût été obligé d'étudier de près leurs argumens pour les réfuter, et il craignait que leurs sophismes, leurs mauvaises raisons ne fissent trop d'impression sur lui. Il s'appliquait à se détacher du monde, et malgré lui le monde lui plaisait encore. Il posait en fait que, sur vingt des amis qu'il fréquentait, il y avait dix-neuf incrédules, et il constatait avec douleur qu'il trouvait encore quelque agrément dans la société des payens, qu'il n'en trouvait aucun dans celle des chrétiens et n'en retirait aucun profit. Il se flattait d'en avoir fini avec l'amour, « ce tyran des cœurs, source de nos plus grandes misères » ; mais il confessait en rougissant qu'il lui venait parfois de mauvaises pensées : « Notre imagination est le siège du péché, c'est par là que le diable nous tient... Cette nuit encore, je me suis levé à trois heures pour me soustraire aux poursuites de certaines images sensuelles. J'ose croire que le Seigneur écoutera mes prières, qu'il me délivrera des assauts de Satan, de cette épine enfoncée dans mes chairs, qui me cause de mortelles inquiétudes. »

Son imagination ne lui avait pas servi à s'enrichir, mais elle avait embelli sa vie; elle ne lui servait plus qu'à le tracasser; elle transmuait ses meilleures actions en péchés. « Je me souviens, lui avait écrit Walter Harte, d'une anecdote que m'a contée Voltaire au sujet de son père. Ce vieillard acariâtre dit un jour à son fils, qui avait fait la grasse matinée : « Jeune homme, vous avez passé la nuit à boire; sachez qu'à trop dormir, vous perdrez l'usage de vos facultés, vous négligerez vos études, et vous mourrez sur la paille. » Piqué de ce reproche, Voltaire se leva le lendemain à quatre heures, ce qui était d'autant plus méritoire qu'on était au fort de l'hiver. « Mon fils, lui dit son père, vous nous ruinerez en frais de chauffage et d'éclairage; toutes vos muses crottées ne nous indemniseront jamais de notre dépense chez le marchand de bois et de

chandelles. » Young en usait avec lui-même comme François Arouet avec son fils ; il s'adressait les reproches les plus contradictoires. Donnait-il aux pauvres, sa conscience l'accusait de voler ses créanciers ; ne donnait-il rien, il violait le plus sacré des commandemens ; était-il indifférent aux maux de son prochain, il prouvait la dureté de son cœur ; faisait-il quelque bonne œuvre, il ne la faisait pas pour le bon motif, et la charité sans la foi est un péché mortel. Cependant sa vue s'affaiblissait rapidement, il finit par devenir aveugle, et il supporta son malheur avec une courageuse résignation ; c'était encore un péché : Dieu avait voulu le punir de sa perversité, et les châtimens ne produisent tout leur effet que lorsqu'ils sont profondément ressentis. Personne en vérité ne fut plus savant dans l'art de se tourmenter, dans l'art de se calomnier.

Qu'était devenu le brillant causeur, d'humeur égale et charmante, qui alliait des chimères à un robuste bon sens, les romans aux expériences, les goûts légers aux curiosités sérieuses, l'homme qui, en 1789 brûlait de visiter les Charmettes et avait voulu tout voir, la maison, la vigne, le jardin ? « En dépit de ses faiblesses, il y avait dans Mme de Warens, écrivait-il ce jour-là, quelque chose de délicieusement aimable ; sa gaîté constante, sa tendresse, son humanité, ses entreprises et, plus que tout, l'amour de Rousseau ont gravé son nom parmi le petit nombre de ceux dont la mémoire nous est chère, par des raisons plus aisées à sentir qu'à expliquer. » Il déclarait désormais que, sous peine de perdre son âme, un chrétien doit s'abstenir soigneusement de souper chez un unitaire et cesser tout commerce avec les sociniens et les croyans à la conscience large : « Lundi, j'ai déjeuné, dîné, couché chez lord Bristol. Lady Bristol et sa sœur ont chanté des airs italiens jusqu'à minuit. Il y a quelques années, c'eût été pour moi une dangereuse tentation ; dorénavant ce n'est plus qu'une perte de temps, mais de telles vanités ont un fâcheux effet sur le cœur. » Et il écrivait aussi : « Apprends à te haïr, tu ne te haïras jamais assez. » La religion est, selon les cas, le plus bienfaisant des remèdes ou la pire des maladies, et le méthodisme intolérant et superstitieux d'un Whitefield est l'un des poisons les plus actifs que la théologie ait inventés.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Au Vaudeville, *Paméla, marchande de frivolités*, comédie en quatre actes et sept tableaux, de M. Victorien Sardou. — Au Gymnase, *Mariage bourgeois*, comédie en quatre actes, de M. Alfred Capus. — A l'Odéon, *Don Juan de Manara*, drame en quatre actes, en vers, de M. Edmond Haraucourt.

Paméla est une pièce du même genre que *Thermidor* et *Madame Sans-Gêne*. Ce genre agréable et mêlé, moitié drame historique, moitié comédie d'intrigue, *Paméla* n'en est pas le chef-d'œuvre; mais c'est encore une pièce singulièrement ingénieuse.

Il y a dans *Paméla* deux endroits fort attendrissans. C'est d'abord quand Barras fait à une bande de jolies femmes la galanterie de les mener au Temple pour leur montrer le petit Louis XVII prisonnier. On sort l'enfant de sa chambre; les jolies dames s'apitoyent, le questionnent d'un ton suave de perruches charmées de « tenir une émotion ». L'enfant, hâve, chétif, les genoux enflés, tout abruti par la souffrance, la maladie et la solitude, — trop bien peigné seulement, car nous sommes au théâtre, — garde un silence farouche. Si l'auteur s'en était tenu là, l'effet de cette apparition muette du petit martyr parmi ce carnaval de « merveilleuses » fût demeuré vraiment tragique. Mais il a craint de nous trop serrer le cœur. Il a donc voulu que cette bonne Paméla restât seule avec l'enfant. Elle le caresse, le débarbouille, l'apprivoise. Le petit, encouragé, demande des nouvelles de sa mère, comprend qu'elle est morte, sanglote et se pâme. Quel mauvais cœur résisterait à ce spectacle?

L'autre endroit, c'est quand, le soir de l'enlèvement, le républicain Bergerin, l'amant de Paméla, découvre le petit roi dans le panier de blanchisseuse. Brutus va faire son devoir. Mais l'enfant royal, sommeillant à demi, lui jette ses deux bras au cou; et ce geste d'enfantine confiance désarme Brutus et fait subitement crouler, au choc d'un sentiment très simple de pitié humaine, toute son intransigeance abstraite et têtue. « Bah! dit-il, pour un enfant qu'on lui vole, la Nation

n'en mourra pas! » Et il laisse Paméla porter le petit Louis aux conjurés qui l'attendent à l'entrée du souterrain...

Le reste est rempli par l'histoire de la conspiration. C'est d'abord une matinée de Barras, avec beaucoup, presque trop de « couleur locale » et de détails anecdotiques artificieusement enfilés. Barras reçoit des policiers, — et quelques pots-de-vin, — puis Paméla, qui vient lui faire payer une note de Joséphine. Il interroge deux royalistes accusés de préparer l'évasion du petit roi, et les fait mettre en liberté : car il a son idée. — Puis, c'est la visite des merveilleuses au petit prisonnier. — Puis, c'est l'atelier de menuiserie où les conspirateurs, déguisés en ouvriers, ont creusé un souterrain qui aboutit à la cour de la prison. Tout est préparé pour l'enlèvement. Ils ont gagné les gardiens et la blanchisseuse du Temple; cette femme emportera l'enfant dans un panier de linge. Mais au dernier moment, effrayée, elle se dérobe : tout est perdu! La bonne Paméla s'offre à prendre sa place : tout est sauvé!

Puis, c'est une fête chez Barras, car il faut varier et contraster les tableaux. Barras dit à Paméla : « Je sais tout »... et lui donne un laissez-passer qui lui permettra de pénétrer au Temple après l'heure où l'on ferme habituellement les portes. « A une condition, ajoute-t-il; c'est que l'enfant me sera remis. » (Il compte s'en servir, le cas échéant, pour traiter avec le comte de Provence.) — Paméla rencontre alors le farouche patriote Bergerin, son amant, qui a des soupçons et à qui elle finit par tout avouer. Embarras de Bergerin : s'il dénonce le complot, il livre sa maîtresse; s'il se tait, il trahit son devoir. Il s'arrête à cette solution : « Je serai ce soir au Temple. — J'y serai aussi! » dit Paméla.

Ici, pour nous délasser de ce « sublime », un intermède tragicomique. Les conspirateurs sont occupés, dans le souterrain, à donner les derniers coups de pioche... Ils savent qu'il y a parmi eux un traître, mais ignorent qui c'est. Là-dessus, une patrouille envahit le souterrain et arrête tout le monde. Le faux frère se trahit lui-même en montrant au chef sa carte de policier. On le ficelle avec soin. La patrouille était une fausse patrouille. Le « truc » est divertissant. — Vient alors le tableau de l'enlèvement, très adroitement aménagé et qui se termine, comme j'ai dit, par les deux bras du rejeton des tyrans autour du cou de Brutus.

Et ça finit en opérette, de façon qu'il y en ait pour tous les goûts. Des paysans de théâtre, qui sont des conjurés, font la fenaison au bord de la Seine. Le petit roi, qu'on s'est bien gardé de remettre à

Barras, repose dans une maison voisine. Barras, qui s'est imprudemment mis à sa poursuite, se voit soudainement entouré par les faux villageois armés d'engins champêtres. Il ne perd pas la tête et demande à présenter ses hommages à Sa Majesté Louis XVII. On amène l'enfant sur un brancard orné de feuillages et de fleurs, sorte de pavois rustique, et Barras lui baise respectueusement la main et l'assure de son dévouement profond, quoique éventuel...

Voilà bien de la variété, bien de l'agrément, bien de l'esprit, bien de l'ingéniosité, et, semble-t-il, tout ce qu'il faut pour plaire. D'où vient donc que *Paméla* n'ait pas obtenu le succès étourdissant de *Madame Sans-Gêne* ni même le succès de *Thermidor?* J'en entrevois trois ou quatre raisons.

Il y avait dans *Thermidor* plusieurs forts « clous » : le chœur des tricoteuses, le cantique des religieuses dans la charrette, la séance de la Convention, — sans compter, dans un ordre d'intérêt plus rare, l'admirable scène des dossiers. Les « clous » de *Paméla* sont plus modestes. — Dans *Madame Sans-Gêne* il y avait le premier Empire, et il y avait « Lui » ! Le décor et les costumes de *Paméla* sont moins nobles et moins magnifiques ; et peut-être aussi que le Directoire est une période trop hybride et dont la description morale, même superficielle, comporte trop d'ironie pour que la foule y prenne un plaisir simple et sans mélange.

Surtout, la pièce elle-même est hybride. L'hypothèse de M. Sardou touchant l'évasion de Louis XVII fait que *Paméla* n'est ni un drame historique, ni une fiction.

Il est peut-être vrai, quoique indémontrable, que l'enfant royal ait été enlevé de son cachot ; mais quelques curieux seuls y croient : la foule, prise en masse, n'y croit pas, et c'est sans doute ce qui la gêne ici. La défiance qu'elle a l'empêche de se laisser prendre aux entrailles. Elle pourrait s'émouvoir sur la délivrance d'un petit martyr qui s'appellerait Émile ou Victor et qui aurait été inventé par l'auteur. Mais, du moment que l'enfant dont on lui montre l'évasion s'appelle Louis XVII, elle résiste, parce qu'elle a idée que cette évasion n'a jamais eu lieu, et parce que Louis XVII, pour elle, c'est, essentiellement, l'enfant maltraité par le cordonnier Simon et mort de rachitisme au Temple. On est intéressé, mais peu touché, par le développement d'une hypothèse contre laquelle on était en garde d'avance. *Paméla* manque à cette règle, tant de fois promulguée et établie par mon bon maître Sarcey, qu'une pièce historique ne doit pas trop contrarier les notions ou les préventions du public sur les événemens et les personnages

qu'on lui met sous les yeux. Si bien que *Paméla*, pour réussir complètement, aurait dû être précédée d'une campagne de presse et de conférences qui eût persuadé le public de la vérité ou de l'extrême vraisemblance de ce que l'auteur prétendait, si j'ose dire, lui faire avaler. Est-ce que je me trompe?...

Mais ce n'est pas tout. Ce qui, dans *Paméla*, tient la plus grande place, ce n'est pas Louis XVII et son martyre (et j'avoue que ce spectacle, trop prolongé, de souffrances surtout physiques eût été vite intolérable), et ce ne sont pas non plus les personnes et les sentimens des conjurés : c'est la conspiration elle-même, vue par l'extérieur. Et les détails matériels, les épisodes et les péripéties de cette conspiration sont tels, qu'ils conviendraient presque tous à n'importe quelle autre conspiration où il s'agirait d'enlever un prisonnier politique. Toutes les scènes de l'atelier de menuiserie, de la fête chez Barras et du souterrain pourraient servir, très peu modifiées, pour d'autres pièces. On est amusé par les faits et gestes des conjurés, indépendamment de ce qu'ils pensent et de l'objet qu'ils poursuivent : et, dès lors, on est seulement amusé, rien de plus, et encore assez doucement. C'est comme qui dirait la conspiration « en soi », la conspiration « passe-partout ».

On est un peu déçu. Car on s'attendait à quelque drame du devoir et de la passion ; on se figurait que l'essentiel de cette histoire, ce serait la lutte entre la sensible Paméla et son amant républicain. Mais cette lutte n'est qu'indiquée. Deux fois, chez Barras et au Temple, Paméla et Bergerin se trouvent en présence et font mine de s'expliquer. La rencontre pouvait être belle de ces deux amans, divisés entre eux et divisés contre eux-mêmes par des sentimens très vrais, très humains, très forts et peut-être également généreux. Bergerin pouvait aller beaucoup plus loin dans ce qu'il croit son devoir, être décidément romain et cornélien. Et tous deux (mais peut-être n'eût-il pas été mauvais de nous convaincre davantage de la grandeur de leur amour mutuel) pouvaient avoir de beaux déchiremens — et de beaux cris. Paméla en a quelques-uns, mais surtout des mots de théâtre, comme lorsqu'elle convie les femmes « au 14 juillet des mères ». Et Bergerin n'est qu'un Brutus de carton. Le mouvement du petit prince qui l'embrasse dans son demi-sommeil est une trouvaille charmante : mais les fureurs qui cèdent à ce baiser d'enfant étaient étrangement pâles et modérées, et le petit prince avait trop beau jeu.

Ces deux rencontres de Bergerin et de Paméla, on dirait que M. Sardou les traite avec une sorte de négligence et d'ennui, et qu'elles

ne le remuent lui-même que médiocrement. C'est comme si le grand dramaturge, pour avoir, dans sa vie, trop imaginé de ces situations violentes, trop développé de ces tragiques conflits, n'avait plus eu, cette fois, le courage de faire l'effort qu'il faut pour se mettre à la place de ses personnages, pour se congestionner consciencieusement sur leur cas, pour se représenter leurs émotions et trouver des phrases qui les expriment avec quelque précision et quelque force. Il y a, dans *Paméla*, comme un détachement fatigué à l'égard de ce qui est pourtant la partie la moins insignifiante de l'invention dramatique : les sentimens, les passions, les mouvemens des âmes.

La dextérité de M. Sardou reste d'ailleurs surprenante, et j'aime cette dextérité pour elle-même. — J'aurais voulu sans doute que la politique et les intrigues de Barras fussent un peu plus poussées (je songe à *Bertrand et Raton* ou à *Rabagas*) : tel qu'il est, néanmoins, le Barras de M. Sardou ne me déplaît point. C'est un fantoche, soit ; mais beaucoup d'hommes de la Révolution ont peut-être été des fantoches, et je ne vois pas d'époque où la disproportion ait paru si grande entre les hommes et les événemens. Et je garde un faible pour Paméla, figure facile, mais très bien venue, d'une gentillesse, d'une gaîté, d'une bravoure et d'une sensibilité si « bonnes filles ». — Mme Réjane s'est montrée vivante dans ce rôle, avec de la crânerie, de la belle humeur et de la tendresse. Et M. Huguenet a dessiné avec une mesure très fine la silhouette légèrement caricaturale de Barras.

M. Alfred Capus continue de s'« affirmer » comme un réaliste de beaucoup d'esprit et de beaucoup d'observation à la fois, et comme le meilleur spécialiste que nous ayons de la « comédie de l'argent ». Il connaît très bien le personnel de cette comédie-là, surtout le personnel inférieur, qui en est aussi le plus pittoresque : coulissiers marrons, agens de publicité, entrepreneurs d'affaires vagues, ou d'affaires précises, mais un peu osées. Dans *Mariage bourgeois*, Piégois, directeur de Casino, — ou tenancier de tripot, comme il s'appelle lui-même, — est un type singulièrement vivant de forban cordial et de canaille bon enfant, et qui mérite de rester dans la mémoire tout autant que le visionnaire Brignol, de *Brignol et sa fille*.

Une « comédie de l'argent » est, naturellement, une comédie qui en fait voir la funeste puissance, et les lâchetés et les vilenies auxquelles l'argent plie les âmes. Elle est donc, d'une part, pessimiste et satirique. Mais, naturellement aussi, — et à moins d'un parti pris amer, comme celui de Lesage dans *Turcaret*, — l'auteur est amené à nous montrer,

à côté des esclaves de l'argent, ceux qui échappent à son pouvoir, et, par suite, à introduire dans sa comédie satirique une certaine dose d'optimisme et, volontiers, de romanesque. Cette dose me semble plus forte dans *Mariage bourgeois* que dans les autres pièces de M. Capus.

Par là, il tendrait à se rapprocher, quant au fond, d'Émile Augier. Mon Dieu, oui. Mais il est moins rigoriste, moins « ferme sur les principes », mieux instruit de la diversité des « morales » professionnelles ou individuelles, et de ce qu'il peut y avoir de relatif dans la valeur de nos actes. Puis, l'horreur qu'il a des mauvaises actions conseillées par l'argent le rend infiniment indulgent aux fautes où l'argent n'est pour rien, et, d'autres fois, lui fait éprouver une sympathie presque excessive pour les mouvemens accidentels de bonté dont peut encore être capable tel coquin qui s'est enrichi à force de manquer de scrupules.

Il fait dire, ou à peu près, par Piégois au jeune Henri Tasselin, probe (quoique avide) dans les questions d'argent, mais impitoyable et déloyal en amour : « Vous, vous ne feriez tort d'un sou à personne ; mais vous avez lâché, pour un beau mariage, la jeune fille à qui vous aviez fait un enfant. Moi, j'ai roulé beaucoup d'imbéciles dans ma vie ; mais j'ai épousé, quand elle est devenue mère, une ouvrière que j'avais séduite. Chacun a sa morale, et nul n'est parfait. » Et le bon tenancier, la sympathique crapule ajoute plaisamment : « Si les imbéciles n'étaient pas roulés, ils triompheraient, et le monde ne serait plus habitable. »

L'auteur, ici, ne nous cèle guère sa préférence pour Piégois. Cependant Piégois a dû, au cours de ses louches spéculations, faire parmi les « imbéciles » qu'il a « roulés » des victimes aussi intéressantes — qui sait ? — et aussi à plaindre qu'une fille-mère abandonnée par son amant. Mais ces victimes lui demeuraient lointaines et inconnues, il ne les a pas *vues* souffrir ; et il est possible que notre responsabilité ne soit pas seulement en raison du mal que nous avons fait, mais en raison aussi de la malice réfléchie et de la dureté que nous avons déployées pour le faire. Le meurtre, par le moyen d'un bouton qu'on presse, d'un « mandarin » invisible est, en soi, un crime aussi abominable qu'un assassinat par le couteau : mais il n'est clairement tel qu'aux yeux d'une conscience très formée. Donc, nous inclinons à croire finalement, avec l'auteur, que Piégois, qui certes ne vaut pas grand'chose, vaut pourtant mieux que ce sec et lâche Henri Tasselin, qui n'a encore volé personne, mais qui est sans entrailles.

Pareillement, les filles-mères étant presque toujours sacrifiées à l'argent, M. Alfred Capus témoigne une tendresse et un respect crois-

sans aux filles-mères. Il les fait honnêtes, loyales, désintéressées, héroïques. Il en a encore mis une dans *Mariage bourgeois*, qui est exquise. — Enfin, le mariage, trop souvent, se passant d'amour et n'étant qu'un marché, M. Alfred Capus confesse une préférence de plus en plus marquée pour le concubinage, dans les cas où le concubinage n'est pas déshonoré lui-même par la question d'argent. Et il a soin de communiquer ce sentiment à quelques-uns de ses personnages « sympathiques ». Dans *Rosine*, il faisait absoudre l'amour libre par un père de famille : il le fait absoudre, dans *Mariage bourgeois*, par une jeune fille bourgeoise.

M. Alfred Capus paraît donc assez hardiment révolutionnaire. Mais je ne fais ici que signaler ses tendances, puisqu'il n'est point un écrivain à thèses et qu'il ne disserte jamais. Il a ce grand mérite, de soulever fréquemment des cas de conscience, sans s'en douter peut-être, et rien que par la façon dont il observe et traduit la réalité. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'esprit de son théâtre est généreux, avec un soupçon de scepticisme et de veulerie et quelque incertitude morale. Il n'a pas la sereine et sûre distinction du bien et du mal, qui est une des marques, par exemple, de M. Eugène Brieux. Cela veut peut-être dire que M. Capus respecte mieux la complexité des mobiles humains. Mais il est un point qui, au travers des questions de casuistique posées et non résolues, et peut-être non aperçues par l'auteur, ressort de plus en plus (qui l'aurait cru naguère ?) du théâtre de ce réaliste ironique ; et sur ce point nous pouvons nous accorder avec lui : c'est que la première et la meilleure vertu (il dirait, lui, « la seule », en quoi il aurait tort), c'est la bonté.

Et maintenant, il faut bien dire un mot de la fable de *Mariage bourgeois*. Ce n'est pas très commode ; car l'éparpillement de l'action et de l'intérêt est le plus grand et sans doute l'unique défaut de cette comédie. Essayons pourtant, en ne retenant que l'essentiel.

Henri, jeune avocat qui veut faire son chemin, fils du digne chef de bureau André Tasselin et neveu du banquier Jacques Tasselin, est fiancé à Mlle Ramel, qui a 200 000 francs de dot.

Ici intervient notre Piégois. Il dit au banquier Tasselin (j'abrège ses propos et j'en intervertis l'ordre, mais cela vous est égal) : « Vous êtes, quoique personne ne s'en doute encore, dans de mauvaises affaires. Je vous prête 500 000 francs, mais à une condition. Ma fille Gabrielle, qui a un million de dot et trois millions d'espérances, est follement éprise de votre neveu. Je la lui donne si vous voulez. — Mais son mariage avec Mlle Ramel? — Vous pouvez le défaire. Votre

neveu a secrètement, à Paris, une maîtresse et un enfant. Que M. Ramel en soit averti, il retirera son consentement, et votre neveu épousera ma fille. » Marché conclu.

Seulement, nos gens ont compté sans la vertu de Suzanne Tillier, la jeune fille séduite par Henri Tasselin. Cette Suzanne est une brave créature; n'étant plus aimée du père de son enfant, elle lui a rendu sa liberté; et, quand M. Ramel vient la questionner, elle répond qu'elle n'est point la maîtresse d'Henri et qu'elle n'a aucune raison d'empêcher son mariage avec Mlle Ramel.

Mais, du moment qu'Henri ne peut plus être son gendre, Piégois refuse au banquier Jacques Tasselin les 500 000 francs qu'il lui avait conditionnellement promis. Acculé à la faillite, ayant même mangé la petite fortune de son frère le chef de bureau (ce qui amène enfin la rupture des fiançailles d'Henri et de Mlle Ramel), Jacques Tasselin songe d'abord au suicide. Puis, sur le conseil d'un vieux caissier philosophe, il « file » à l'étranger, — avec la ferme résolution, d'ailleurs, de se refaire et de restituer un jour ou l'autre. Et les angoisses du banquier, ses suprêmes tentatives, sa scène avec Piégois, sa scène avec son frère qui, d'abord furieux, finit par l'embrasser, tout cela forme un drame simple et poignant, d'une rare intensité d'émotion.

Ainsi, — et là est, à mon sens, l'idée vraiment originale de M. Capus et, s'il l'eût mieux mise en relief, le succès de sa pièce n'eût pas été douteux, — c'est la générosité de la fille séduite, qui, sans le savoir, punit le séducteur en lui faisant manquer un mariage d'un million, et qui, en outre, ruine toute la famille de ce coriace jeune homme. C'est par la délicatesse d'une fille-mère qu'est bouleversée la vie de tous ces bourgeois. Piquante « justice immanente » et moralité ironique des choses!

M. Alfred Capus finit toutefois par consentir à un dénouement heureux, mais il a soin que l'optimisme en soit sans fadeur. Comme les affaires de la famille Tasselin avaient été gâtées par la vertu d'une irrégulière, c'est la bonté d'âme d'un irrégulier qui les rétablit. Piégois, en effet, se ravise. Sa fille est toujours aussi follement amoureuse du sec Henri Tasselin et dit qu'elle mourra si on ne le lui donne. (L'auteur ne nous a pas montré cette enfant, et des critiques s'en sont plaints ; mais je m'en console, parce que je me la représente très facilement.) Donc, Piégois

(Les cœurs de tenanciers sont les vrais cœurs de père)

va trouver le jeune avocat : « J'ai obtenu un concordat des créanciers

de votre oncle; ils se contenteront de 250 000 francs; j'ai arrêté les poursuites, car je connais beaucoup de juges. Ma fille est à vous avec son million, moins ces 250 000 francs, soit 750 000 francs. » Henri accepte, avec très peu d'hésitation.

Mais, si Henri est ignoble, sa petite sœur Madeleine est exquise. C'est une ingénue sans niaiserie ni timidité. Elle était l'amie intime de Suzanne Tillier, l'orpheline si vilainement séduite par Henri. (Et je ne vous ai pas assez dit combien cette Suzanne était charmante. Ce n'est plus la fille-mère geignarde et un peu hypocrite du théâtre d'autrefois. Elle a, notamment, la franchise de se reconnaître responsable de sa propre chute.) Dans un second acte, — épisodique, oui, mais touchant et d'un esprit généreux, — Madeleine s'en vient chez Suzanne, l'embrasse, la console, est charmée qu'elle ait un bébé, ne s'effare pas une seconde de la « situation irrégulière » de son amie. Elle-même, tandis que son frère ne cherche que l'argent dans le mariage, n'y cherche que l'amour et profite de la débâcle de sa famille pour épouser un bon petit garçon, à peu près sans le sou, qu'on lui avait refusé jusque-là. Mariée, elle recueillera chez elle Suzanne et son bâtard. Et la mère de Madeleine, brave femme, la laisse faire. « La bourgeoisie, dit Piégois attendri, sera sauvée par les femmes. » Ainsi soit-il. — Remarquez ici la décroissance, heureuse après tout, du pharisaïsme public. Des choses que Dumas fils, il y a trente ans, n'aurait hasardées qu'avec un luxe de préparations, et qu'il eût tour à tour insinuées avec des finesses de diplomate ou imposées avec des airs de dompteur, passent maintenant le plus aisément du monde et sans l'ombre de scandale.

Ce que je ne puis vous dire, c'est, dans cette histoire un peu éparse et que je suis loin de vous avoir résumée tout entière, l'esprit, l'observation pénétrante, la finesse des remarques sur le train de la société actuelle (exemple : « Il y a aujourd'hui tant de déclassés qu'ils formeront bientôt une classe »), et, partout, l'admirable naturel du dialogue. — La pièce a été jouée de façon remarquable par MM. Numès, Boisselot, Lérand, — ces trois-là, de premier ordre, — par Mlle Yahne, mordante et tendre tour à tour, par l'excellente Samary, par le cordial Nertann, par Mlles Mégard et Duluc, et par MM. Gauthier, Maury et Numa.

Don Juan, Hamlet, Faust (et encore, si l'on veut, Alceste et René), voilà des figures que les auteurs dramatiques feront bien, selon moi, de laisser dormir un peu; non parce qu'elles sont trop connues, mais,

au contraire, parce que déjà elles nous échappent et qu'elles nous seront de moins en moins claires à mesure qu'on essayera, toutes chargées et offusquées de commentaires qu'elles sont, de les commenter encore et de définir une fois de plus ces fantômes devenus indéfinissables à force d'être contemplés.

Cela est surtout vrai de don Juan, parce que don Juan est, de toutes ces figures incessamment pétries et repétries par les poètes et les critiques, celle qui eut les origines les plus modestes et celle qu'on a le plus étrangement transformée et le plus imprudemment enrichie, jusqu'à la rendre contradictoire à son type primitif : en sorte qu'on n'y comprend plus rien du tout.

Le premier don Juan, celui de Tirso de Molina, est bien simple. C'est un jeune débauché qui possède le plus de femmes qu'il peut, et par tous les moyens ; d'ailleurs bon catholique comme tous ses contemporains et qui ne voudrait pas mourir sans s'être confessé. Mais la statue du commandeur, messagère de la colère divine, ne lui en laisse pas le temps. La morale de l'histoire est qu'il ne faut pas attendre au dernier moment pour se convertir. Rien de plus. Ce don Juan-là, c'est « l'homme à femmes » dans toute son ingénuité ; très peu complexe, qu'il soit muletier ou grand seigneur, et même de la psychologie la plus humble puisqu'il peut même se passer d'âme, ou à peu près, et qu'il n'est, dans le fond, qu'un irréductible mystère physiologique.

Puis, don Juan passe en Italie. Là, je ne sais trop pourquoi, on ne le fait pas seulement impie, mais athée, ce qui est très différent. Venu en France, il reste tel aux mains de Rosimond et de Villiers. — Débauché, trompeur et athée, d'ailleurs assez incolore, beaucoup plus pâle que le don Juan de Molina, qui, lui du moins, est furieusement espagnol, c'est dans cet état qu'ils le passent à Molière.

Molière, d'abord, le francise. Il avait sous les yeux les équivalens français de don Juan. (Relisez La Bruyère au chapitre *de la Cour :* « Les jeunes gens sont durs, féroces, etc. ») Molière le rapproche d'eux, lui prête leur esprit, l'esprit français, l'ironie, la vivacité du langage, et aussi leur dureté de cœur, leur cynisme et le tour particulier de leur « libertinage ». Il fait de lui « un grand seigneur méchant homme », comme le définit Sganarelle. — Remarquez qu'à ce moment-là don Juan déborde déjà, et de beaucoup, son type primitif, qui est, comme j'ai dit, celui de « l'homme à femmes » : car, à le considérer comme tel, l'athéisme n'est nullement essentiel à son personnage. Les questions sur Dieu et sur l'âme, l'homme à femmes ne se les pose même pas ; ce n'est point son affaire. — Mais Molière ne s'en tient pas là, et voici

quelque chose de plus imprévu : la « scène du pauvre », celle où don Juan offre un louis d'or à un mendiant, à la condition qu'il jurera le nom de Dieu. Il y a ici plus que de l'impiété : le plaisir un peu satanique de tenter une âme et de l'avilir. Et ce mouvement pervers est immédiatement suivi d'un mouvement généreux de « philosophe » du XVIIIe siècle (déjà) : « Va, je te le donne pour l'amour de l'humanité. » — Et ce n'est pas tout : au cinquième acte, don Juan, le fier don Juan se fait hypocrite.

Faut-il dire que le personnage improvisé par Molière est obscur, incohérent et contradictoire? Non; car ne voyez-vous pas que ces attitudes de don Juan, si diverses en apparence, sont toutes, foncièrement, attitudes de curiosité ironique? Il n'est point hypocrite à la fin, puisqu'il se vante de l'être et que le discours où il s'en vante est la plus violente satire de l'hypocrisie. Don Juan s'amuse. Il s'amuse d'un bout à l'autre du drame. Il a moins de désirs que de curiosité : (« Les inclinations naissantes ont des charmes inexplicables, etc. ») Ce qui l'arrête entre Charlotte et Mathurine, c'est le plaisir de la comédie qu'il leur joue et de celle qu'elles lui donnent. C'est le même sentiment de curiosité orgueilleuse qui le pousse à tenter le vieux mendiant. Ce qui le touche dans Elvire pénitente et voilée de noir, c'est la possibilité entrevue d'une sensation nouvelle. Don Juan est un faiseur d'expériences. Le monde lui est un spectacle autant qu'une proie. Il prend moins de plaisir à faire choir les femmes qu'à voir comment elles tombent, et à dominer les hommes qu'à les manier et à les mépriser. — Bref, le don Juan de Molière, c'est « le dilettante ».

Musset, à son tour, le recueille et le repétrit. Dans une célèbre série de sixains, véritable charabia lyrique où, toutefois, étincellent des « beautés », il fait de don Juan une espèce de René, de pensée confuse et de tempérament exigeant, qui poursuit un « je ne sais quoi », non plus par le rêve, mais par la débauche. Une chose fâcheuse pour ce don Juan-là, c'est qu'il ressemble un peu trop au Barbe-Bleue de Meilhac et Halévy. « Ce n'est pas une mauvaise nature, dit Popolani de Barbe-Bleue, mais c'est un homme qui a une manie. » Quelle manie? La sublime manie de don Juan, ni plus ni moins. Barbe-Bleue, c'est, à la fois, un peu le don Juan de Molière et beaucoup celui de Musset. Rappelez-vous les strophes ahurissantes de *Namouna :*

Mais toi, spectre énervé, toi, que faisais-tu d'elles?
Ah! massacre et malheur! tu les aimais aussi,
Toi! croyant toujours voir sur tes amours nouvelles
Se lever le soleil de tes nuits éternelles,

Te disant chaque jour : « Peut-être le voici! »
Et l'attendant toujours; et vieillissant ainsi!
. . . . . .
Tu mourus plein d'espoir dans ta route infinie,
En te souciant peu de laisser ici-bas
Des larmes et du sang aux traces de tes pas.

(C'est en effet si peu de chose!) Ainsi Barbe-Bleue : « Non, je ne rougis pas, et je t'avouerai même que je trouve qu'il y a dans mon caractère quelque chose de *poétique*. » (Il fallait entendre le comédien José Dupuis dire cette phrase.) D'autre part, vous vous souvenez de la théorie développée par le don Juan de Molière : « Toutes les belles ont droit de nous charmer, etc. » De même Barbe-Bleue : « Je n'aime pas une femme, j'aime toutes les femmes... *C'est gentil, ça!* En m'attachant exclusivement à une d'elles, je croirais faire injure aux autres. » Ainsi Barbe-Bleue résume en lui le don Juan classique et le don Juan romantique, — et par là les juge, et nous empêche de nous en trop faire accroire sur eux, et particulièrement sur le second.

Or, la gloire et le malheur de M. Edmond Haraucourt, c'est d'avoir voulu ramasser dans son héros tous ces don Juans déjà si divers entre eux et, finalement, les faire tous rentrer, bon gré mal gré, dans le mystique et catholique Juan de Manara.

Le don Juan de M. Haraucourt parle tantôt comme un étalon insatiable (acte I, scène 1), tantôt comme Didier ou Hernani (III, 6), tantôt comme Hamlet (IV, 1), et enfin comme un ascète pénitent (IV, 2). — Comment le Didier ou l'Hamlet se dégage de l'étalon, on le démêlerait encore, si le poète n'en donnait deux explications très distinctes, entre lesquelles il nous laisse l'embarras de choisir. Ce qui commence la transformation de l'« homme à femmes » en désespéré romantique, on ne sait trop si c'est le remords de ses crimes, sentiment peu vraisemblable chez un tel spécialiste, ou si c'est la satiété, l'ennui, le *surgit amari aliquid :* car la volupté peut devenir quelquefois grande maîtresse de vague métaphysique, justement parce que le désir est, de sa nature, inassouvissable. — Et ce qui embrouille encore le cas, c'est que, à la fin, ce n'est pas l'Hamlet désenchanté qui se mue en un croyant mystique : c'est bien le mâle hennissant; ce n'est pas, comme nous l'avions cru un moment, le dégoût et la désespérance qui conduisent don Juan à l'amour de Dieu : c'est bien l'amour des femmes. L'auteur paraît oublier les étapes morales qu'il avait ménagées à son héros, et c'est de l' « homme à femmes » qu'il fait surgir, directement, l' « homme de Dieu » et le saint. L'extraordinaire « hermano major »

nous explique cela en jouant sur les mots avec une inadvertance charmante, et appuie ainsi les divagations de *Namouna* d'un acquiescement bien inattendu :

L'amour qu'on doit à Dieu, tu l'offrais à la femme..
Tu tendais tes deux mains vers sa forme charnelle,
Mais c'était l'infini que tu cherchais en elle,
Et l'infini, c'est Dieu. . . . . .
. . . . . .
C'est Dieu que tu cherchais dans la femme, ô poète!
Tu l'aimais, as-tu dit? Regarde de plus près :
Tu n'aimais pas la femme, hélas! *tu l'adorais*,
Comme on adore Dieu, car elle était symbole...

Je demeure stupide quand je lis ces choses-là. Ou, pour m'exprimer plus posément, je garde les doutes les plus sérieux sur cette psychologie et je crois que j'ai raison, si la débauche est, essentiellement, la recherche de la sensation égoïste, et si l'amour de Dieu est peut-être bien tout le contraire.

Ajoutez, dans les démarches de don Juan et dans la « fable » même, une certaine obscurité, et qui ne se dissipe que par une lecture attentive. — Mais que de beaux vers, subtils, forts, brillans! et même que de belles scènes : la scène d'amour du premier acte, la scène avec la courtisane Inès au second, et tout le quatrième acte! et quel noble effort et qui n'a échoué (à demi) que parce que le poète, trop chargé de souvenirs, n'a voulu en sacrifier aucun et s'est entêté à concevoir un don Juan qui fût tous les don Juans à la fois.

JULES LEMAÎTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

La date des élections générales est définitivement fixée au 8 mai. A vrai dire, le gouvernement n'a pas eu le choix : cette date s'imposait à lui. Il ne pouvait pas en adopter une plus éloignée, puisque les pouvoirs de la Chambre expirent le 31 mai, et que les élections de ballottage auront lieu le 22 ; il ne pouvait pas non plus en adopter une plus rapprochée, puisque, à l'heure où nous écrivons, le budget n'est pas encore voté. La longue histoire de ce budget témoigne de la patience de la majorité à l'égard de toutes les fantaisies de la minorité. Combien différente a été la discussion du budget sous le cabinet radical de M. Bourgeois ! On en était alors, il est vrai, à la lune de miel de ce cabinet, et ses adversaires du lendemain s'appliquaient avec une surprenante bienveillance à lui faciliter les premiers pas. Le budget a été voté en quelques semaines. Les radicaux et les socialistes, une fois revenus à l'opposition, se sont bien gardés de suivre cet exemple, et de traiter M. Méline comme les modérés avaient traité M. Bourgeois. Aussi le budget de l'année courante est-il toujours à l'état d'espérance, et il aura fallu quatre douzièmes provisoires avant qu'il soit voté. Quatre douzièmes ! Cela ne s'était pas encore vu. Et la législature qui s'achève aura duré six mois de plus que les précédentes ! Autrefois, les élections avaient lieu en août ou en septembre, et le budget était voté à cette date ; cette fois, il ne l'est pas encore à la fin de mars. Il faut souhaiter que la Chambre prochaine ne suive pas, à ce point de vue, comme d'ailleurs à plusieurs autres, les exemples de celle-ci. Tous les partis, en désaccord sur tant d'autres points, s'entendent sur un seul, à savoir que la méthode de travail de la Chambre des députés est foncièrement défectueuse, et que la première occupation de la Chambre future devra être de la changer. L'utilité de cette réforme a paru si évidente qu'on n'a pas craint de l'opposer et de la préférer à la revision de la Constitution. Les radicaux et les socialistes demandent celle-ci ; les modérés leur répondent en proposant celle-là. Sans la revision de

la Constitution, disent les premiers, rien n'est possible, et les seconds assurent que la revision de la Constitution ne servirait à rien sans la réforme du règlement de la Chambre. Peut-être se trompent-ils les uns et les autres. On aura beau reviser la Constitution ou changer le règlement, si les mœurs politiques et parlementaires restent ce qu'elles sont aujourd'hui, un texte en aura remplacé un autre, et rien de plus. Le mal n'est pas dans les textes, il n'est même pas dans les choses, il est dans les hommes : et c'est pour cela qu'il est si difficile à guérir.

Il serait pourtant injuste de dire que rien n'a été fait, dans ces derniers temps, pour préparer cette guérison. Une grande partie du mal dont nous sommes affligés vient de la promiscuité que les habitudes ou les besoins d'une lutte soutenue en commun ont introduite, à l'origine, dans les rangs du parti républicain. C'est ce qu'on a appelé la concentration. Elle a toujours des partisans, et peut-être un des plus convaincus de sa nécessité est-il celui qui l'a rompue, nous voulons dire M. Léon Bourgeois. Il a fait le premier ministère homogène, mais tout le monde sait qu'il ne l'a pas fait exprès. Après lui est venu M. Méline qui, lui aussi, dans le passé, n'avait pas été l'adversaire de la concentration, et qui s'est pourtant trouvé obligé de faire un ministère franchement modéré, à l'exclusion de tous les élémens qui auraient eu un caractère radical trop accentué. La force des choses s'est imposée aux uns et aux autres. La vie politique y a gagné dans le pays. On a vu se dessiner deux partis politiques ayant des programmes distincts et des aspirations différentes. Pour la première fois, le suffrage universel va être appelé à se prononcer entre ces programmes et ces aspirations. Il aura à choisir entre des socialistes, des radicaux, des modérés, et, quoi qu'on essaye de faire dans l'avenir, il restera quelque chose de cette division que, pour notre compte, nous jugeons salutaire, parce qu'elle met enfin un peu de clarté là où il n'y avait qu'obscurité et confusion. Il est permis d'espérer, — et c'est par là que nos mœurs générales pourront s'améliorer, — que les questions de personnes ne seront plus tout, et que les questions de principes reprendront la place qu'elles auraient toujours dû occuper. On a vu, il y a deux ans, les radicaux et les socialistes s'entendre pour soutenir un même ministère; on a vu depuis, par une conséquence nécessaire, toutes les fractions du parti modéré se mettre d'accord pour atteindre un but analogue. Il en est résulté des classifications qui sont destinées à prendre de plus en plus un caractère permanent. Elles pourront encore s'obscurcir et se mêler, mais jamais aussi complètement

qu'autrefois, ni pour un aussi long temps. Il restera quelque chose des expériences qui viennent de se faire. Le parti modéré ne saurait oublier qu'il y a trouvé cette durée, cette stabilité ministérielle après laquelle le pays soupirait en vain, et qui semblait être un problème insoluble. Il l'était, en effet, avec la concentration républicaine. Ce système pouvait augmenter la surface de la majorité, mais à la condition de la rendre faible, inconsistante et friable, tantôt sur un point et tantôt sur un autre. Avec lui, les ministères duraient six mois. Il est vrai qu'en se succédant, ils se ressemblaient à s'y méprendre. S'il y avait peu d'utilité à provoquer une crise ministérielle, il n'y avait d'autre part aucun inconvénient. Aujourd'hui, on y regarde à plusieurs fois avant de renverser un cabinet, et une des principales raisons qui ont fait la solidité de celui de M. Méline, est qu'on pouvait, qu'on devait même craindre, au début, de voir revenir M. Bourgeois. Le sentiment du danger à courir a fait la cohésion de la majorité et l'a maintenue jusqu'à la fin. Si on n'est pas complètement rentré dans la vérité du gouvernement représentatif, — qui est le gouvernement d'un parti à l'exclusion d'un autre parti, — on s'en est du moins rapproché.

Maintenant, la trompette du jugement dernier sonne pour la Chambre, et nous allons voir quelle sera l'attitude de nos députés d'hier devant leurs juges de demain, c'est-à-dire devant les électeurs. Dans quelques jours, les journaux seront remplis de professions de foi et les murailles en seront couvertes. Que diront-elles? Nous voudrions préciser les points principaux des programmes qui vont se trouver en présence et en conflit. Cela n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le croire.

Nous avons peu de chose à dire des socialistes, non pas, certes, que nous les regardions comme une quantité négligeable, mais parce qu'il suffit de savoir qu'ils sont socialistes, collectivistes, ennemis de la propriété individuelle, quelques-uns intransigeans sur les principes, quelques autres disposés à en sacrifier, ou du moins à en ajourner quelque chose, pour en faciliter l'application par des mesures transitoires. La seule question qui se soit posée pour eux a été de savoir s'ils feraient ou non alliance électorale avec les radicaux, comme ils avaient fait avec eux alliance parlementaire. On a jugé, de part et d'autre, qu'il valait mieux pour chacun des deux partis courir sa propre fortune, sauf à se retrouver le lendemain des élections, et à renouveler les beaux jours du ministère Bourgeois. Ce qui est bon à la Chambre ne l'est pas toujours en face des électeurs. Le radicalisme est assez répandu dans les campagnes, mais le socialisme y fait peur. Nos

paysans n'ont pas lu les discours de M. Jaurès, ou, s'ils les ont lus, ils n'y ont pas compris grand'chose. Ils sont restés réfractaires aux séductions du collectivisme. M. Bourgeois l'a parfaitement compris, et, dans tous ses derniers discours, il s'est appliqué à distinguer sa cause de celle de M. Jaurès et de M. Jules Guesde. On les a vus autrefois voter ensemble; mais cela ne veut pas dire qu'ils pensent de même, et ils prennent grand soin de l'établir. Ils ne veulent pas qu'on les confonde.

Les socialistes regardent l'impôt sur le revenu comme fort peu de chose : c'est tout au plus, à leurs yeux, une pierre d'attente, destinée à disparaître dans l'édifice à venir. Les radicaux ne l'envisagent pas de la même manière. Au fond, ils sont un peu effrayés de l'audace qu'ils ont eue en présentant cet impôt, et ils avaient grand besoin de l'imperturbable confiance de M. Doumer pour entretenir la leur. En tout cas, ils ne veulent pas, pour le moment, aller plus loin, et ils font même, sans le dire, toutes sortes d'efforts pour revenir un peu en arrière. Ils parlent toujours en termes magnifiques de l'impôt général et progressif sur le revenu, et on pourrait croire, à les entendre, qu'il s'agit toujours de celui qu'ils ont présenté, il y a deux ans et demi : en réalité, il n'en est déjà plus tout à fait ainsi. Ils ont peu à peu corrigé, atténué, diminué leur conception première, de manière à la rapprocher des réformes que les modérés ont imaginées eux-mêmes et dont ils poursuivent l'exécution. Mais, s'ils ont fait des sacrifices sur la chose, ils tiennent toujours au mot, en quoi ils ont raison, car s'ils renonçaient au mot, après avoir en grande partie renoncé à la chose, que leur resterait-il? Ils n'exigent déjà plus la déclaration que le contribuable devait faire de son revenu dans leur système primitif, ou du moins ils rendent cette déclaration facultative. Ils s'efforcent de découvrir le revenu imposable d'après des signes extérieurs, ce qui est le système actuel, celui auquel les modérés sont toujours restés fidèles, et qu'ils n'ont jamais refusé d'améliorer. Ils reconnaissent les inconvéniens d'une taxation arbitraire, et du contrôle exercé par des commissions locales. Ils avouent s'être trompés en voulant imposer également les revenus du capital déjà formé, acquis, thésaurisé, et les revenus du travail. Ils sont prêts enfin à faire un si grand nombre de concessions, qu'ils commencent à se retourner du côté des modérés et à leur demander : Où est donc entre nous la différence? Si cela continue, elle deviendra effectivement difficile à saisir. Les modérés ont toujours voulu atteindre le revenu, et tout leur système d'impôt n'a pas d'autre objet que celui-là. Ils se sont bornés à dire que la méthode radicale pour obtenir ce résultat était maladroite, rudimentaire et

grossière, et qu'elle usait du maximum de vexations pour réaliser le minimum de rendement. Les radicaux commenceraient-ils eux-mêmes à reconnaître l'exactitude de ce jugement? On pourrait le croire d'après les derniers discours de M. Bourgeois, surtout d'après celui qu'il a consacré à M. Deschanel. M. Deschanel avait pris la parole au banquet du commerce et de l'industrie. Il ne s'était pas montré opposé à un certain nombre de réformes. Il n'avait même pas reculé devant l'impôt sur le revenu, à la condition qu'on s'entendît sur le caractère à lui donner. Il avait déploré que les radicaux eussent posé la question sur les procédés à employer pour constater le revenu, et en eussent proposé d'inadmissibles. — Mais nous sommes d'accord! s'est écrié M. Bourgeois. — Nous ne demandons pas mieux que de le croire; seulement, c'est M. Bourgeois qui a changé. Il n'est plus tout à fait ce qu'il était en sortant des mains de M. Doumer. Il se trompe, d'ailleurs; il n'est pas encore d'accord avec M. Deschanel; mais, s'il fait encore dans les six mois prochains autant de progrès que dans les six mois passés, assurément l'écart sera diminué.

C'est ce dont le gros public ne se doute guère, parce que le gros public se paie volontiers de mots. Les radicaux employant toujours celui d'impôt sur le revenu, il croit qu'il est toujours question de la même chose. Et, au fond des campagnes, en passant par la bouche des orateurs de village, ce mot a pris un sens tout particulier, à savoir la suppression prochaine de tout impôt direct pour les pauvres, ou même pour ceux qui n'ont pas une certaine aisance : les riches devront tout payer. C'est ainsi que l'impôt sur le revenu se présente à l'imagination de nos paysans, et on ne s'étonnera pas dès lors qu'il y ait fait quelques ravages. Les radicaux, plus habiles que sincères, laissent ces illusions durer; ils les propagent même, parce qu'ils espèrent en retirer des avantages électoraux; mais en même temps ils modifient pour les initiés le caractère des réformes qu'ils avaient promises, afin de rendre possible leur rentrée dans les combinaisons futures. Pour savoir s'ils ne se trompent pas dans leurs calculs, il faudrait être à même de prédire ce que seront les élections, et nous ne sommes pas prophètes.

Toutefois, si les radicaux se modèrent, — qu'ils nous pardonnent le mot, — sur la question de l'impôt sur le revenu, ils restent intraitables sur la question de la revision de la Constitution. Ils veulent une revision; ils négligent, à la vérité, de dire laquelle; on sait seulement qu'elle devrait porter à leur gré sur la restriction des droits du Sénat en matière financière. Une revision est toujours une épreuve dangereuse. Une fois le Congrès réuni à Versailles, nul ne peut ré-

pondre de ce qu'il y fera, et si les précautions qu'on a prises dans le passé pour limiter son action à un petit nombre de points ont été efficaces, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient toujours. Il faudrait donc, pour justifier une revision, que le besoin en fût urgent et senti par tout le monde. Il faudrait, par exemple, puisqu'il s'agit de réduire les droits du Sénat, qu'il en eût abusé au point de compromettre la marche générale des affaires et de rendre impossible le jeu de nos institutions. En a-t-il été ainsi? Voilà vingt-trois ans que la Constitution fonctionne : le reproche qu'on a pu faire au Sénat a-t-il été de sortir de ses attributions, d'empiéter sur celles de la Chambre, d'imposer sa volonté par tous les moyens et de la faire prévaloir sur celle du suffrage universel direct? Ne serait-il pas plus juste de lui adresser le contraire? Le Sénat est allé bien rarement jusqu'au bout de son droit. Il a plutôt montré une condescendance excessive à l'égard de l'assemblée du Palais-Bourbon. Tout cela est vrai; mais il a renversé M. Bourgeois ! C'est le seul grief que l'on puisse énoncer contre lui. Il ne s'agit pas, dans l'esprit de ceux qui demandent la revision, d'un grand intérêt national à satisfaire, mais seulement d'une rancune à venger. Voilà pourtant tout le programme radical : il se réduit à l'impôt sur le revenu amendé, adouci, expurgé, et à la revision de la Constitution sur un point où la Constitution s'est montrée particulièrement inoffensive. C'est peu pour un grand parti! M. Bourgeois l'a si bien senti que, ne sachant plus quels progrès promettre, il a promis de ne point laisser toucher aux progrès accomplis. Ce sont, en effet, des progrès infiniment précieux pour lui que les lois qu'on a pris l'habitude d'appeler intangibles, — comme s'il pouvait y avoir des lois intangibles! Dites que vous n'avez pas l'intention d'y toucher, soit; mais cela suffit politiquement et même grammaticalement parlant. Nous connaissons ces lois; du moins nous avions cru les connaître ; M. Bourgeois en a tout d'un coup augmenté le nombre. Elles étaient deux, il en a fait trois. La première est la loi scolaire, la seconde est la loi militaire; mais nous n'aurions certainement pas deviné quelle était la troisième si M. Bourgeois ne nous l'avait pas dit, car c'est la loi sur le droit d'accroissement. Attacher indissolublement la République au droit d'accroissement, ou le droit d'accroissement à la République, est une conception tout à fait imprévue. On peut soutenir qu'il y a un principe, — vrai ou faux, peu importe en ce moment, — appliqué dans la loi militaire ou dans la loi scolaire; mais dans le droit d'accroissement, il n'y a jamais eu qu'une intention et une machine de guerre. Au reste, nous ne discutons pas; nous nous contentons d'exposer le programme radical en son entier :

on voit qu'il se réduit à peu de chose, et que plus de la moitié en est déjà réalisée. Et c'est pourtant avec ce programme que le parti radical espère agir sur l'imagination du pays. A la vérité, il lui montrera en même temps la République en danger, menacée par le Roi et par le Pape, par le Duc d'Orléans et par Léon XIII, d'autant plus perfides envers elle, l'un et l'autre, que celui-ci la couvre de son adhésion et que celui-là renonce à lui faire la guerre. C'est avec ces armes et bagages que M. Bourgeois et ses amis partent en campagne.

On demandera si le programme des modérés est beaucoup mieux fourni. Nous ferons remarquer, d'abord, que les modérés ne promettent pas de miracles. Ils ne nient pas la nécessité de quelques réformes dans notre système fiscal, mais ils n'ont jamais pris l'engagement de le transformer de fond en comble. L'impôt sur le revenu n'est pas pour les effrayer : ils le regardent même comme légitime, si on y voit un correctif de ce qu'ont d'exagéré nos impôts indirects, dont le poids principal ne retombe évidemment pas sur les classes les plus riches de la société. Qu'un nouvel impôt direct soit établi, ou que les anciens soient transformés en vue d'atteindre dans leur ensemble les facultés du contribuable, personne ne s'y oppose. Le ministère Méline a déjà présenté des projets dans ce sens : ils consistent dans la refonte et dans la fusion de l'impôt personnel mobilier et de l'impôt des portes et fenêtres. Mais ces impôts, comme tous les autres, portent sur le revenu présumé d'après des signes extérieurs, et il doit en être de même de celui qui les remplacera. La déclaration du contribuable est à écarter, même facultative, parce qu'elle risque toujours d'être fausse, et que, dès lors, elle doit être contrôlée; or, elle ne peut l'être que par des procédés vexatoires et inquisitoriaux. C'est en cela surtout que les modérés se distinguent et s'éloignent des radicaux. Il est un autre point sur lequel l'accord entre eux ne paraît pas moins impossible. Les radicaux sont partisans de l'impôt progressif; les modérés ne sauraient l'admettre. Nous savons bien que beaucoup d'entre eux ont voté la progression en matière successorale, et que le Sénat a ratifié ce vote; mais on leur avait dit que c'était là une matière spéciale, qui pouvait être traitée suivant certains procédés, sans que ces procédés s'appliquassent à d'autres cas; et enfin qu'il ne s'agissait pas d'une progression véritable, mais d'une simple dégression au profit des petites successions. Quelle que soit leur valeur, ces argumens ont pu toucher un certain nombre d'esprits, partisans de la proportionnalité et ennemis de la progression en matière fiscale. Les principes sont restés saufs, au moins dans les intentions. Ce qui continue

de distinguer un modéré d'un radical, ou d'un socialiste, c'est que, pour le premier, l'impôt doit être réel et non pas personnel, proportionnel et non pas progressif. Ce ne sont pas là des entraves au progrès, mais des garanties qu'il ne s'égarera pas dans des chimères dangereuses. Au surplus, les modérés, — et ils l'ont montré pendant tout le cours de cette législature, — ne reculent devant aucune des lois qui ont pour objet de développer les institutions de prévoyance et de mutualité, aussi bien que de prémunir l'ouvrier contre les conséquences des accidens auxquels il est exposé dans son travail. Ils ne s'inspirent pas du principe socialiste qui fait de l'État la providence universelle et le dispensateur d'une manne administrative, naturellement considérée comme inépuisable; mais ils admettent fort bien que l'État, sans se substituer à l'initiative individuelle, l'aide à se produire, l'encourage et la soutienne. Tout, ici, est question de mesure. Toutes les dispositions que la Chambre a prises dans cet ordre d'idées ne sont pas également exemptes d'objections : le temps seul et l'expérience diront ce qu'il faut finalement en penser.

Mais, quelle que soit l'utilité des réformes, elles ne sont pas le but et la fin de la politique. Elles ne sont qu'un moyen pour faire mieux. Avant d'en accomplir de nouvelles, il faut mettre à profit celles qui sont déjà faites, et se bien servir de l'instrument qu'on se propose de perfectionner. Les modérés sont au gouvernement depuis deux années; ils se sont appliqués à bien administrer et à bien gouverner, ce qui, on en conviendra, est quelque chose. Le ministère de M. Méline a fait de la conciliation et de l'apaisement entre les partis qui, hier encore, étaient les uns contre les autres à l'état d'hostilité violente. C'est la partie de son œuvre dont il a le droit d'être le plus fier, et c'est celle aussi que les radicaux lui reprochent avec le plus d'amertume. On comprendrait, sans être forcé de les approuver, ces reproches des radicaux, si le gouvernement avait été obligé de faire des concessions à la droite; mais il n'en a fait aucune. Un député du Nord, M. Dron, a essayé de suppléer contre lui à la qualité des griefs par leur quantité, et on a cru, en l'écoutant, assister au roman chez la portière. La Chambre n'a pas tardé à manifester son ennui. L'interpellation de M. Dron n'a eu d'autre résultat que de permettre aux divers partis de dessiner dès maintenant leur prochaine attitude électorale. C'est à ce propos que M. Bourgeois a découvert trois lois intangibles au lieu de deux; mais cela seul était nouveau dans le programme radical; tout le reste en était connu d'avance.

Le langage de la droite a été plus intéressant. Il faut reconnaître que

la droite a été pour quelque chose dans la sagesse du gouvernement. Elle lui a donné presque constamment ses voix sans lui rien demander en échange, si ce n'est la tolérance et la courtoisie que M. Méline était spontanément disposé à lui accorder. Mais que ferait la droite pendant la prochaine campagne électorale? Ne produirait-elle pas tout d'un coup des exigences inadmissibles? Quelques-uns de ses amis, au dehors, lui reprochaient la modestie de ses prétentions; ils l'accusaient de ne pas savoir se faire payer son concours. M. Denys Cochin a répondu à ces allégations avec un grand sens politique. Peut-être, dans cette séance même, n'avait-il pas eu à se louer beaucoup de certaines déclarations ministérielles. M. le ministre de l'Intérieur avait parlé de la loi militaire et de la loi scolaire dans des termes plus propres à donner satisfaction aux radicaux qu'aux conservateurs; il avait parlé aussi de l'abdication du parti royaliste et de son chef; et si M. Méline, tout aussi ferme sur le fond des choses, avait été plus mesuré dans les termes, M. Bourgeois avait cherché habilement à mettre les deux ministres en opposition l'un avec l'autre, et à rendre plus aigus pour la droite les traits qui avaient pu la piquer. M. Cochin n'en a pas moins gardé toute sa présence d'esprit et son sang-froid. Il a proclamé la pleine indépendance de la droite, qui n'a en effet aucun pacte avec le ministère, et qui n'est disposée à en conclure aucun. Dès lors, elle n'a rien à demander, rien surtout à exiger. Elle vote suivant sa conscience et ses intérêts. Si elle ne votait pas avec le ministère, il faudrait, n'est-ce pas? qu'elle votât avec les radicaux. Au fond, c'est ce que ceux-ci désirent. Mais M. Cochin cherche où serait pour lui le profit à voter avec M. Bourgeois. S'il regarde en arrière, il voit que ses amis, loin d'avoir gagné autrefois à ces coalitions avec l'extrême gauche, ont été constamment les victimes des réconciliations intermittentes qui se produisaient entre l'opposition et le gouvernement. C'est à eux qu'on en faisait payer les frais. Leurs intérêts politiques étaient rudement traités; les intérêts religieux qui leur sont chers étaient encore moins ménagés. Voilà ce que la droite a retiré dans le passé de son entente avec les radicaux. En retirerait-elle autre chose dans l'avenir? Il suffit d'écouter M. Bourgeois. Si M. Barthou est partisan résolu des lois militaire et scolaire, M. Bourgeois ne l'est pas moins, et il y ajoute la loi d'accroissement. M. Denys Cochin ne voit pas ce qu'il gagnerait au change, et nous ne le voyons pas non plus. Il est probable que les conservateurs se poseront la même question sur le terrain électoral, et qu'ils l'y résoudront de la même manière. Quand ils auront un candidat à eux, avec

quelque espoir de le faire triompher, ils voteront pour lui ; mais, quand ils auront à choisir entre un radical et un modéré, ils feront sans doute le même raisonnement que M. Cochin faisait à la Chambre. L'exemple de ce qui s'est passé à Bordeaux trouvera peu d'imitateurs. On sait que les royalistes, les radicaux et les socialistes bordelais ont donné le scandale d'une alliance qui leur a valu la victoire municipale, mais qui leur a coûté, aux uns et aux autres, quelque chose de leur honneur politique : ce n'est certes pas un précédent à renouveler. Il est rare qu'un parti profite d'une attitude que la simple morale réprouve : l'histoire du boulangisme est là pour le prouver. Le parti royaliste n'a certainement pas eu à se louer de s'y être fourvoyé, et il n'aurait pas à se louer davantage de se fourvoyer aujourd'hui avec les radicaux. Nous lui rendons cette justice qu'il n'y paraît pas disposé.

Maintenant la parole est au pays. Déjà la campagne électorale est engagée sur plusieurs points, et on commence à en recueillir les échos à Paris. La Chambre se meurt, la Chambre est morte! A en juger par ce que les journaux disent d'elle et par ce que les conversations en rapportent, elle ne laissera pas beaucoup de regrets. Peut-être n'a-t-elle pas mérité plus que ses devancières les reproches qu'on lui adresse de tous les côtés, mais elle ne les a pas mérités moins, et nous sommes à un moment où le désenchantement, le découragement et l'impatience se tournent volontiers en sévérité. Notre régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué depuis quelques années, a causé une lassitude générale, lassitude qui est ressentie plus lourdement encore par ceux mêmes qui le pratiquent. Il se produit aujourd'hui un phénomène assez nouveau dans notre histoire électorale; c'est qu'un nombre relativement considérable de députés annoncent l'intention de ne pas demander aux électeurs le renouvellement de leur mandat. On en compte déjà près d'une cinquantaine, proportion qui ne s'était pas encore rencontrée. Sans doute, il y en a dans le nombre qui désertent la lutte parce qu'ils savent d'avance qu'ils seraient finalement battus; mais ce n'est pas la majorité d'entre eux, et beaucoup s'en vont uniquement parce qu'ils en ont assez. Ils se sentent à bout de forces et de courage.

Leur exemple n'est pas à recommander. Qu'arriverait-il, en effet, si ceux qui se rendent le plus clairement compte des imperfections du régime actuel renonçaient à y porter remède? Ils seraient remplacés, en mettant les choses aux mieux, par des apprentis sans expérience. Pourtant, on ne peut pas les blâmer tous, et indistinctement, sans tenir compte de leurs motifs. Quand un homme comme M. Eugène Melchior

de Vogüé, par exemple, renonce à représenter plus longtemps à la Chambre les électeurs d'Annonay, il faut bien admettre qu'il a pour cela des motifs sérieux. Il parle à la vérité « d'impérieuses raisons d'ordre privé »; il assure que sa retraite est seulement « momentanée »; mais, quand on relit sa lettre, on voit bien qu'à côté des raisons d'ordre personnel qui ont fixé sa détermination, il y a aussi des raisons d'ordre général. M. de Vogüé a des mots cruels pour la Chambre, et pour le régime parlementaire lui-même, au moins dans les conditions où il fonctionne. « J'ai acquis, dit-il, la conviction réfléchie que toute parole sincère est déplacée, inutile, sur ce théâtre du Parlement, où tout n'est que mensonge et charlatanisme. » Cela est dur, et même injuste. Qu'il y ait du charlatanisme à la Chambre, comme il y en a d'ailleurs dans la plupart des métiers, et même un peu plus si l'on veut, soit; pourtant tout n'y est pas comédie et duperie. « On vous trompe avec des mots », continue M. de Vogüé : cela est vrai quelquefois, mais pas toujours. M. de Vogüé lui-même rend justice à M. Méline qui est, écrit-il, « un très honnête homme ». Est-ce que M. Méline, quand il est à la tribune, trompe son auditoire avec des mots? Est-ce qu'il ne dit pas ce qu'il pense? Est-ce qu'il y mêle du charlatanisme? Est-ce qu'il n'y apporte pas, au contraire, une grande simplicité, et un accent de droiture auquel on ne se trompe point? Et nous demanderons enfin à M. de Vogüé si ce n'est pas précisément par ces moyens que M. Méline a gouverné pendant deux ans avec la confiance d'une majorité toujours croissante? La vérité, c'est qu'il y a, même dans la Chambre, un très grand nombre d'hommes de bonne volonté, intelligens, instruits, laborieux et parfaitement sincères, mais le malheur est qu'ils sont et se savent impuissans. Le découragement qui s'empare de tant de députés, et que M. de Vogüé à éprouvé lui-même, vient de la disproportion qu'ils sentent exister entre l'effort qu'ils font et le résultat qu'ils atteignent. Il n'y a pas de machine au monde qui peine davantage et qui fasse moins de besogne utile que le Parlement d'aujourd'hui. Cela vient évidemment d'un vice fondamental dans l'organisation du travail; mais ce vice est-il donc inguérissable? N'ayant pas existé toujours, du moins au même degré, pourquoi durerait-il à perpétuité? Il tient, nous ne l'ignorons pas, à la nature même du gouvernement parlementaire. Tous les gouvernemens ont leurs défauts, contre lesquels il faut lutter sans cesse pour les empêcher de se développer. Seulement, depuis quelques années déjà, on ne lutte plus contre les défauts inhérens à notre régime républicain et parlementaire : on y cède avec docilité, si ce n'est avec complai-

sance ; et c'est ainsi que les gouvernemens s'affaiblissent, et quelquefois périssent. Loin de regretter et de repousser les avertissemens un peu chagrins, il faut donc les écouter, les accueillir même, non point sans critique, mais sans mauvaise humeur, surtout lorsqu'ils viennent d'hommes de bonne foi : or, les hommes qui s'en vont, qui se retirent provisoirement, ou qui prennent leur retraite, sont de bonne foi, et si la Chambre actuelle n'a déjà plus d'oreilles pour entendre, la Chambre prochaine aurait grand tort de ne pas ouvrir les siennes à tout ce qui se dit sur sa devancière, et à ne pas en faire son profit.

Il y a là, en effet, un symptôme inquiétant. Ce défaut de confiance ne peut pas être aussi général sans avoir des causes profondes ; et il se produit à un moment où nous aurions besoin de la pleine disposition de notre énergie d'esprit et de caractère. L'état général du monde exige de notre part une attention de tous les instans. Les affaires d'Orient, réglées en principe, restent en réalité toujours pendantes. La situation des Balkans est incertaine et obscure. L'Allemagne et l'Autriche retirent leurs troupes de Crète. En Extrême-Orient, des affaires de très longue haleine sont entamées de toutes parts. En Occident, un conflit armé devient de plus en plus menaçant entre l'Espagne et les États-Unis. En Angleterre, l'opinion se montre nerveuse à l'excès et particulièrement prompte à l'irritation : la maladie de lord Salisbury laisse le champ libre à M. Chamberlain. En un pareil temps, notre gouvernement ne saurait manquer sans danger de son principal organe, qui est une Chambre avec une majorité. Les élections prochaines nous donneront-elles cette Chambre et cette majorité? Espérons-le, demandons-le au pays, sinon les plus tristes prophéties pourraient bien se réaliser. Nous sommes dans un temps où toutes les surprises sont possibles, et où il faut être prêt à toutes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE MÉNAGE

DU

PASTEUR NAUDIÉ

PREMIÈRE PARTIE

I

Tout grelottant dans le crépuscule de ce froid matin d'avril, M. Naudié déposa sa petite valise sur la banquette d'un coupé de deuxième classe; puis il se mit à marcher à grands pas sur le quai de départ, en tapant des pieds pour se réchauffer. Comme il faisait cette remarque, que la gare de La Rochelle, incommode, trop petite, toujours noire, aurait grand besoin d'être reconstruite, il s'entendit appeler par son nom.

— Ah! monsieur Defos! répondit-il en saluant.

Les deux hommes se serrèrent la main. M. Naudié, grand, plutôt mince, les épaules étroites, frissonnait dans un pardessus assez chaud pour le doux climat charentais, mais non pour une nuit de chemin de fer. L'autre, haut en couleurs, les joues épaisses, avec une carrure imposante, du ventre, des favoris, un profil volontaire au nez fort et busqué, s'épanouissait dans une fourrure somptueuse et posait sur le trottoir de larges pieds possessifs, des pieds sûrs d'être partout chez eux.

— Vous allez donc en voyage, monsieur le pasteur? demanda-t-il.

— Oui, répondit M. Naudié, je vais à Montauban.

Il ajouta tout de suite, en se redressant avec un geste d'involontaire fierté :

— La Faculté célèbre demain le cinquantième anniversaire de l'entrée de mon père dans l'enseignement!

— Ah! oui, dit M. Defos, j'ai lu cela dans *le Signal*. Ce sera un beau jour pour votre famille, monsieur Naudié; pour nous aussi, pour nous tous, car votre père est une de nos gloires. Sans doute, vous resterez quelques jours avec lui?

— Bien peu; il faut que je sois rentré dimanche, pour mon sermon.

— Je me proposais justement, monsieur le pasteur, de vous écrire pour vous demander de venir dîner un de ces jours chez nous, sans cérémonie, en famille. Est-ce que mardi vous conviendrait, par exemple?

Cette invitation surprit M. Naudié, car, en douze ans de séjour à La Rochelle, il n'avait pas dîné plus de quatre ou cinq fois chez M. Defos, et toujours dans des circonstances telles que le passage d'un missionnaire, ou la réunion du Synode officieux. Il accepta en remerciant, et reprit, d'une voix incertaine, comme s'il hésitait à interroger un personnage aussi important que son interlocuteur :

— Je crois que vous avez en ce moment toute votre famille auprès de vous, monsieur?

— Oui, répondit M. Defos, mon second fils est en vacances : nous le garderons une quinzaine. Vous savez que ma nièce est aussi avec nous depuis quelque temps déjà?

— En effet, j'ai rencontré plusieurs fois Mlle Defos chez des malades ou dans les comités de nos œuvres. Cela fait plaisir de voir une jeune fille si sérieuse, si résolue à faire le bien.

Pendant que le pasteur parlait ainsi, l'œil sagace et dur de M. Defos l'observait avec une attention presque blessante, comme s'il eût cherché quelque arrière-pensée par delà ses paroles. Mais M. Naudié exprimait avec simplicité une approbation évidemment sincère. M. Defos ne lut dans ses yeux rien de plus que ce que disait sa bouche.

— Oui, oui, dit-il assez sèchement; il faut bien qu'elle s'occupe.

Des employés fermaient déjà les portières. Les deux hommes durent se séparer, l'un, pour monter dans un coupé de première classe qui portait la plaque « réservé », l'autre pour s'installer dans un compartiment où se trouvaient déjà quatre autres voyageurs. Presque aussitôt le train partit. Hors de la gare, un peu

d'aube jaunâtre filtra par les vitres que ternissait la buée. M. Naudié se pelotonna dans son coin, en se demandant pour quelle incompréhensible raison M. Defos venait de l'inviter ainsi. Sûrement, il y en avait une : car M. Defos ne faisait jamais rien sans savoir pourquoi.

C'était, en effet, un homme considérable, autant par sa fortune que par sa situation de famille et par son ascendant personnel. Son nom, — qui apparaît pour la première fois dans les registres protestans de 1616, — revenait à plusieurs reprises dans l'histoire de La Rochelle. Il descendait de ce David Defos que mentionne si souvent le « Journal » de Mervault : un des échevins de l'an 1627, qui fut chargé par ses concitoyens de plusieurs missions importantes au début du siège, puis perdit leur confiance pour avoir mis trop peu de zèle à poursuivre l'instruction ouverte contre l'assesseur Raphaël Colin, la regagna plus tard, et sut haranguer en leur nom, avec une fière dignité, la reine Anne d'Autriche, lorsqu'elle vint visiter la cité vaincue et dépeuplée. Les persécutions qui précédèrent la révocation de l'Édit de Nantes ne chassèrent point les Defos de la ville : car on retrouve leur nom parmi ceux des jeunes Rochelais qui, pendant la guerre de Hollande, servirent avec éclat sous les ordres d'un chef de leur foi, plus tard renégat, le baron de Chatelaillon. Armateurs au XVIIIe siècle, engagés dans quelques-unes de ces entreprises qui faillirent établir alors la puissance coloniale de la France, les Defos furent à peu près ruinés par la Révolution : en 1789, pendant que l'Assemblée nationale préparait la nouvelle division de la France en départemens, l'un d'entre eux se fit l'interprète du vieil esprit particulariste de La Rochelle en publiant un « Mémoire sur les origines, l'histoire et les intérêts de la province de l'Aunis », pour protester contre la réunion de l'Aunis à la Saintonge. Lorsque la paix publique fut rétablie, ils retrouvèrent l'esprit entreprenant de leurs ancêtres marins et commerçans : leur maison de « Bois et Charbons », fondée dans les premières années de la Restauration, leur rendit bientôt l'ancienne prospérité. C'est cette importante maison que M. Georges Defos, chef actuel de la famille, dirigeait avec succès. En même temps, membre du Consistoire et président de plusieurs comités, il consacrait une part de son temps au soin des affaires de l'Église réformée : car, négociant habile, énergique à la fois et rusé dans la bataille des intérêts, il était en même temps un chrétien convaincu.

Sa foi très sincère ne l'empêchait point de tenir au siècle, car Dieu a livré le monde aux hommes de volonté. D'esprit juste et calculateur, de caractère sec et droit, il eût été incapable de causer à qui que ce fût le tort le plus léger, surtout à son bénéfice. Au lieu de se combattre comme il arrive le plus souvent, sa conscience scrupuleuse et son âme égoïste se prêtaient un appui réciproque. Comme chef de famille il était rigide, autoritaire, inflexible et maussade, mais en même temps bienveillant à sa manière, respectueux du droit de chacun, prêt à tous les dévouemens pour le bien collectif. Comme patron, sa sévérité rigoureuse ne l'empêchait pas de veiller au bien de ses employés : en échange des sacrifices qu'il faisait volontiers pour améliorer leurs logemens, leur nourriture, les conditions de leur vieillesse, il exigeait d'eux tout leur effort, une stricte régularité dans l'accomplissement de leur tâche, et même des convictions religieuses; car la foi entrait dans son économie, machine comme une autre, indispensable à l'outillage complet d'une bonne maison. Dieu apparaissait au haut de son système comme une sorte de magistrat supérieur. On lui doit, pensait-il, une part de son activité à peu près égale à celle qu'un bon citoyen doit à l'État : il était donc membre du Consistoire comme il était membre du conseil général, comme il eût été député si les électeurs de son département l'eussent permis. Nul n'aurait pu concilier avec une équité plus rigoureuse les droits du siècle et ceux de l'au-delà, rendant après avoir pesé les proportions dans une balance infaillible, à Dieu ce qui est Dieu, à César ce qui est à César, et peut-être même — car les temps nouveaux ont des exigences nouvelles — à Mammon ce qui est à Mammon.

En réfléchissant à l'invitation de M. Defos, M. Naudié finit par conclure qu'elle se rattachait aux fêtes de Montauban, qu'il la devait au reflet que la gloire paternelle répandait sur lui ; et cette explication lui inspira, non, certes, la moindre amertume, mais un léger dédain pour l'homme qu'il venait de quitter. Puis, bercé par le mouvement du train, sa pensée se fixa sur des sujets d'un intérêt pour lui plus immédiat : sur son père, qu'il n'avait pas vu depuis trois ans ; sur ses frères dispersés par le monde ; sur ses enfans qui le préoccupaient sans cesse.

En huit ans de mariage, M. Siméon Naudié avait eu six enfans, — les deux premiers accueillis avec joie, les deux suivans avec un commencement d'inquiétude, les deux autres avec résignation. La mère, douce femme, toujours gaie, ferme devant les dif-

ficultés de la vie et confiante en Dieu, lui épargnait sans même en avoir l'air les soucis d'un gros ménage au budget modique. Quand ils s'inquiétaient de l'avenir, ils se réconfortaient l'un l'autre en songeant aux bénédictions promises aux familles nombreuses. Dieu n'a-t-il pas dit : « Croissez et multipliez »? Il prend soin des oiseaux des champs. Il a fait pleuvoir la manne sur les enfans d'Israël... En attendant la manne, Mme Naudié trouvait moyen de pourvoir aux repas en renouvelant de temps en temps le miracle des pains et des poissons, aux vêtemens, aux chaussures, au nécessaire. Mais, une année, le croup s'abattit sur la nichée : trois furent atteints; deux moururent. Mme Naudié était enceinte pour la septième fois : une fausse couche l'emporta. Naudié resta donc seul avec ses quatre enfans, brisé par cette suite tragique d'émotions. Les difficultés avec lesquelles il se trouva d'emblée aux prises ne lui permirent point de s'abandonner à sa douleur : il la supporta simplement, avec ce courage paisible qu'inspire la foi sincère, avec cette haute et sereine résignation dont les vrais chrétiens donnent quelquefois l'exemple. Personne ne soupçonna, — telles furent la dignité et la discrétion de son attitude, — la somme d'énergie qu'il avait dû dépenser dès le premier moment et qu'il lui fallut ensuite fournir comme un tribut douloureux de mois en mois et d'année en année, car chaque jour lui ramenait son cortège de soucis.

Justement, ce jour-là, il en avait un nouveau, frais de la veille. Abraham, son unique garçon, un gamin de treize ans, vigoureux, fainéant, vagabond et fantasque, avait failli être chassé du lycée, à cause d'un mauvais livre prêté à ses camarades. Des supplications pressantes parvinrent à changer en temporaire l'expulsion définitive prononcée d'abord contre le coupable. Mais M. Naudié entendait encore la voix irritée du proviseur longtemps inflexible, invoquant la salubrité de la classe, et sa conscience lui reprochait les mauvais argumens par lesquels il avait répondu : l'avenir de l'enfant compromis, sa honte rejaillissant sur sa famille, le scandale d'autant plus grave qu'il s'agissait du fils d'un pasteur. Cette dernière raison l'avait emporté. M. Naudié, pourtant, la reconnaissait détestable. — Hé quoi ! songeait-il, coupable de la même faute, le fils du drapier voisin aurait trouvé inflexible la justice de l'école, tandis qu'elle a cédé par égards pour ma carrière : cela n'est point équitable, et c'est dangereux. J'aurais dû laisser s'accomplir l'arrêt mérité. Mais alors, qu'eussé-je

fait d'Abraham, que serait-il devenu? — Il tâchait de s'absoudre du léger abus d'influence qu'il avait ainsi commis, et n'y parvenait qu'en invoquant l'excuse de tous ses embarras de veuf sans fortune, de père surchargé d'occupations. Enfoncé dans ces réflexions pénibles, il ne prêta nulle attention au jour qui naissait sur les plaines de la Saintonge. Ce fut seulement à l'arrivée à Rochefort qu'il les secoua. Ses compagnons descendirent. Il examina les voyageurs massés sur le quai de départ, et reconnut bientôt la forte carrure, l'air obstinément jeune, la belle barbe acajou de son frère Guillaume, qu'il appela d'un signe.

Guillaume Naudié, l'aîné de la nombreuse famille, en était aussi, comme disait son père, le « fruit sec ». Changeant comme un nuage, fantaisiste, imaginatif, bohême, il avait commencé des études de droit, puis de médecine, s'était essayé dans les lettres et avait fini, après quelques folies de jeunesse, par échouer dans l'administration des douanes. Depuis trois ans, il habitait Rochefort avec l'armée mobile des fonctionnaires civils ou militaires. Sceptique, frondeur à l'occasion, il voyait peu sa famille, sauf Siméon, chez lequel il venait de temps en temps passer un dimanche. Il s'amusait alors à saper à grands coups la théologie, tout heureux quand sa dialectique abattait celle du pasteur.

Guillaume s'assit en face de son frère, et s'informa d'abord des enfans. Le récit de la faute d'Abraham, au lieu de l'indigner, ne lui arracha qu'une exclamation indulgente :

— Ah ! le garnement !

— Je crois d'ailleurs, expliqua Siméon, que ce n'était qu'étourderie. Abraham n'est point un méchant garçon. Mais il me désespère par sa paresse, par sa facilité à suivre les mauvais exemples, par son goût désordonné pour le vagabondage. Dès qu'on cesse de le surveiller, il file sur le port, joue ou se bat avec les gamins, et rentre déchiré. Même, à plusieurs reprises, il est parti dans des barques de pêcheurs, sans s'inquiéter de notre souci. Les reproches ni les punitions n'y font rien.

— Il finira peut-être matelot, dit Guillaume ; c'est un métier qui en vaut un autre.

Au lieu de relever le paradoxe, M. Naudié se mit à faire l'éloge d'Esther, sa fille aînée : une sage ménagère de quinze ans, laborieuse, économe, dévouée, qui dirigeait la maison comme une femme et ne semblait vivre que pour aider les siens :

— Une telle enfant, dit-il, est une grande bénédiction.

— Sans doute, répliqua Guillaume, mais peut-être qu'elle voudrait un peu de bonheur, elle aussi.

— Elle a celui qu'elle donne : n'est-ce pas le meilleur ?

— On jette avec plaisir ses miettes aux oiseaux ; c'est quand on a fini de manger son pain !

De nouveau, Siméon laissa passer la boutade. Puis la conversation tomba sur la fête du lendemain, qui allait réunir quelques-uns au moins des membres dispersés de la famille.

— Lesquels de nous allons-nous revoir ? demanda Guillaume ; le sais-tu ?

— Marcel, d'abord, puisqu'il est en Europe.

— Alors, dit Guillaume, gare les histoires de ses conversions chez les Bassoutos.

— Notre frère est un bon serviteur de la bonne cause, répliqua Siméon. Je ne pense jamais à lui sans admirer son courage, son dévouement.

— Moi, tu sais, je suis pour qu'on laisse aux sauvages leurs fétiches. Liberté pour tous. Et Paul, à propos ?

— Oh ! lui ! exclama Siméon sans s'expliquer davantage.

En celui-ci, le vieux sang huguenot coulait avec une âcreté fanatique. Dès l'enfance, il inclinait vers une sorte de mysticisme passionné et maladif : à sept ans, on le vit un jour s'arrêter sur une place en agitant les bras « pour s'envoler au ciel, expliqua-t-il, vers le Sauveur ». Étudiant à Montauban, comme ses frères, puis à Paris, il s'indigna contre les velléités libérales du protestantisme. Avant sa consécration, il rompit brusquement avec l'Église officielle pour se mettre au service d'un de ces comités d'évangélisation dont la propagande s'exerce souvent avec plus de zèle que de discrétion ; et depuis plusieurs années, il évangélisait l'Auvergne, recourant à tous les moyens pour gagner des âmes, guérissant par la prière, distribuant des secours aux néophytes, troublant parfois la paix des villages, hué souvent, battu quelquefois, allant toujours.

— Vois-tu comme tu es inconséquent, dit Guillaume, tu approuves Marcel et tu blâmes Paul... Oh ! tu le blâmes, ne dis pas non !... Cependant, ils font la même besogne.

— Permets, répondit vivement Siméon, il y a un abîme. D'ailleurs, quoi que tu en penses, je ne blâme pas Paul : je sais qu'il a des intentions excellentes.

— Non, non, riposta Guillaume, il n'a pas de bonnes inten-

tions. Il n'a que de l'orgueil. Un orgueil démesuré : l'orgueil de valoir mieux que le commun des fidèles, l'orgueil d'être seul à comprendre les desseins de Dieu, de le représenter, de le mêler à toutes ses affaires, de parler et de damner en son nom, — de damner surtout. Je n'oublierai jamais une homélie qu'il me fit un jour. Il me dit en paroles textuelles : « Nous autres enfans de Dieu, qui avons été choisis et mis à part... » — L'imbécile !...

Au fond, Siméon pensait comme son frère aîné ; mais il n'osait l'approuver par crainte de flatter son incroyance. Il se remit donc à lui communiquer les nouvelles qu'il savait de leurs autres frères. Jacques, l'avant-dernier, précepteur en Russie, ne viendrait sûrement pas, ni Auguste, le cadet, parti pour l'Afrique du Sud où il était richement établi. Quant aux sœurs, l'une, Julie, mariée à un clergyman écossais, se trouvait retenue par son mari ; l'autre, Sophie, institutrice en Amérique, ne pouvait faire le long et coûteux voyage.

— Nous en serons réduits à notre pauvre Antigone ! dit Guillaume.

Ils appelaient ainsi leur sœur aînée, Angélique, une touchante créature, grisonnante et flétrie, instruite et patiente, très douce, ferme pourtant, sacrifiée tout entière au grand vieillard qu'elle soignait comme un enfant en subissant ses humeurs despotiques, qu'elle conduisait en respectant ses caprices, dont elle était à la fois la gouvernante, le secrétaire et la garde-malade ; un de ces êtres admirables, créés pour le dévouement, si bons qu'on ne s'aperçoit pas même de leur bonté, si nécessaires qu'on compte pour rien leurs services, — pareils à ces fleurs invisibles dont le parfum embaume l'air des champs.

Les deux frères continuèrent à converser ainsi jusqu'à Bordeaux, où le changement de train changea le cours de leurs pensées. Lorsque après une courte attente ils se retrouvèrent sur la ligne du Midi, ils étaient enclins à causer plus gaîment. Sur le paysage plat et fertile, le soleil versait sa lumière joyeuse, contrariée à peine par de fines vapeurs qui se disloquaient haut dans le ciel. Plus ou moins rapprochées, de légères collines apparurent des deux côtés de l'horizon, estompées en lignes bleuâtres, couronnées d'arbres qui se profilaient nettement ou gardées par des escouades d'ifs ou de cyprès. Des villages passèrent, très anciens, leurs maisons aux murs lézardés groupées autour d'une église à

créneaux qui semblait avancer sur elles ses contreforts comme des bras protecteurs; ou bien, c'était quelque tour chargée d'années, une ruine aux pierres disjointes où s'agrippaient les racines d'un lierre toujours jeune autour de leur vétusté. Des peupliers ou des saules surveillaient le cours lent des rivières : ceux-là penchés en d'étranges attitudes, leurs longues tiges baguettées de fines ramures verdissantes; ceux-ci rabougris, leurs pousses tondues, pareils à des poings fermés, furieux ou impuissans.

A mesure qu'avançait leur voyage au milieu des paysages de plus en plus familiers, les deux Naudié se laissaient gagner par ce bien-être indéfinissable qu'on éprouve à retrouver le pays d'où l'on est issu, le coin de terre auquel nous attachent les liens solides de la naissance, des origines lointaines, de l'antique hérédité du sang et de la race. Ce sentiment devint plus vif encore, plus attendri, quand ils reconnurent le Tarn, dont les flots avaient jadis emporté leurs premiers rêves, qui serpentait comme au temps de leur jeunesse à travers la plaine verte du vert des pousses nouvelles ou grise du gris des jachères, semée de maisons brunes, de jardins d'où jaillissait la floraison des pêchers, de vignes qui, sans un bourgeon, prolongeaient dans la fête du printemps le recueillement de l'hiver comme pour mieux absorber les sucs nourriciers du sol. Ramenés ensemble aux mêmes sources par un même instinct, ils se mirent à égrener le chapelet de leurs souvenirs. Ils se retrouvaient petits : une invisible main compatissante soulevait le fardeau dont la vie avait chargé leurs épaules, pour qu'en cet instant béni du revoir ils pussent respirer avec des poumons plus libres l'air léger dont ils reconnaissaient la saveur :

— Te rappelles-tu, Guillaume, quand j'allais à la pêche, là-bas, près du moulin des Albacèdes?

— Parbleu, tu ne prenais jamais rien!

— Mais un jour, cette truite,... cette truite de deux livres!

— Et la théorie de la gourmandise que nous fit papa, en la mangeant de son bel appétit! C'était plus clair que ses cours, qu'en dis-tu?

— Oh! ses cours! Ils me donnaient autant de peine que l'algèbre. Heureusement qu'Angélique était là pour nous les expliquer!

— Et les cours des autres, mon cher!... Moi, tout ce que je me rappelle de la Faculté, c'est cette inscription que je découvris un

jour dans les combles : « Il tarde tant à la sœur Claire de quitter le couvent que... » Voilà qui parlait à notre imagination!

— Pourtant, soupira Siméon, avons-nous jamais eu rien de meilleur que ces belles années-là?

Pendant qu'ils devisaient ainsi, la ville approchait, la vieille ville austère aux murailles de briques, brunies par les siècles, plantées fortement dans le sol, avec la tour sombre de son beffroi d'où s'envolent les heures au son lugubre; avec ses clochers martelés par les boulets catholiques; avec ses souvenirs de sièges et de batailles et son air de défiance, son air d'attendre toujours une armée ennemie, et de la braver, et de garder contre elle sa ceinture intacte. Les deux frères, qui de longtemps ne l'avaient revue, la saluèrent avec émotion, sans plus rien dire. Puis, comme ils se penchaient à la portière, ils reconnurent sur le quai, les attendant, leur père, droit sous le poids des soixante-quinze années que supportait son dos robuste, magnifique avec sa longue barbe blanche de patriarche et la beauté grave de son profil qui rappelait celui des vieillards pensifs du Vinci. A sa gauche, dans la pose attentive dont elle était coutumière, Angélique souriait de tous les traits de son doux visage flétri. A sa droite, Marcel paraissait sa copie un peu réduite, avec la même barbe moins forte, d'un blond ardent, le teint brûlé par le soleil des tropiques. Paul, l'évangéliste, dont la présence étonna les arrivans, se tenait à trois pas de leur petit groupe, volontairement isolé : il semblait d'une autre espèce, avec son corps fluet, ses joues émaciées, ses traits anguleux, son menton rasé, carré, proéminent, son bec d'oiseau nocturne. Ils s'interpellèrent tous, ils s'embrassèrent, excepté Paul dont les lèvres minces se desserrèrent à peine pour la bienvenue, ils échangèrent mille propos à bâtons rompus. Des passans les saluèrent. Ils reconnurent des visages d'autrefois. Et, en sortant de la gare, Siméon s'écria, d'un ton d'écolier qui revient en vacances à la maison paternelle :

— Ah! qu'on est bien ici! Comme on se sent chez soi!

II

En effet, les Naudié, autant au moins que les Defos à La Rochelle, étaient chez eux à Montauban. Dès l'aube de la Réforme, leur nom apparaît dans les annales de la ville : un Naudié se trouvait parmi ces premiers adeptes de la foi nouvelle qui, après avoir

caché longtemps leurs croyances rebelles, osèrent les manifester à l'enterrement d'un de leurs frères, le 13 janvier 1560, sous l'œil un peu effrayé, mais plutôt bienveillant, des Consuls. A partir de cette date, il circule comme un fil rouge brodé sur la trame des événemens dramatiques qui, pour la terrible cité toujours agitée, remplissent les deux siècles suivans : résolutions violentes, découragemens, révoltes, soumissions passagères, héroïsme, exaltation, intrigues. Un des trois ministres qui osèrent recommander le parti de la résistance, quand aux approches de Montluc les capitaines terrifiés ne parlaient que de soumission, s'appelait Jacques Naudié. Pendant le siège qui suivit, un autre Naudié reçut un commandement important, car on peut lire au quarante-neuvième folio de la *Chronique rimée de l'Affliction de Montauban :*

> ... Mais pour le bien public de toutes ces dizaines,
> Comme il fut advisé on a fait trois enseignes :
> L'une fut à Moncau, l'autre se gouvernoit
> Par Antoine de Jan, *Naudié* l'autre tenoit.

Un Naudié, — peut-être le même, — était consul, lorsqu'en 1593 il fallut répondre du meurtre des capitaines royaux retenus prisonniers par les bourgeois, indemniser leurs veuves et payer une forte amende. Un autre, qui prit part au siège de 1621, épousa ensuite Marthe Carnus, une héroïne de vingt-deux ans, qui encloua, sous l'œil de Louis XIII, un des canons du connétable de Luynes. Après la soumission de la ville et la défaite finale du parti protestant, les Naudié partagèrent le sort de leurs coreligionnaires, poursuivis et fidèles, avec des alternatives de vaillance et d'abattement. Leur registre de famille raconte un épisode bien caractéristique de ces lugubres années : en 1775, Jean Naudié logeait à discrétion quatre dragons. Ne pouvant plus satisfaire à leurs exigences, il alla demander grâce à l'Intendant du Roi.

— A une condition, répondit ce magistrat : vous promettrez de vivre et de mourir dans la foi catholique.

— Je ne saurais, dit Jean Naudié.

— Pourquoi donc, puisque le Roi l'ordonne?

— Si le Sultan mettait chez moi vingt janissaires, Monseigneur, je serais donc forcé de me faire turc?

Au milieu du XVIIIe siècle, un Naudié fut « pasteur du désert », — comme on appelait alors ces malheureux qui erraient dans un monde pour eux sans asile, célébrant leur culte dans

des cavernes ou dans des forêts, devant des fidèles traqués comme des bêtes dangereuses. Vers la même époque, une branche de la famille, — la seule qui devait subsister, — renonçant à ses traditions combatives, fit fortune dans la teinturerie, et se relâcha dans le bien-être : un de ces ancêtres regrette, dans son testament, d'être « tombé en cette lâcheté, comme les autres, d'avoir embrassé ou feint d'embrasser les cérémonies du culte catholique ». Trois générations plus tard, la ruine de l'industrie montalbanaise arrêta leur prospérité : en sorte qu'Abraham Naudié, dont l'enfance avait connu l'opulence, n'eut pour vivre que son modeste traitement de professeur à la Faculté de théologie, des rentes insignifiantes et sa maison de Villebourbon : une vieille maison donnant sur les quais du Tarn, largement construite sur les caves à arceaux où travaillaient autrefois les teinturiers disparus. Dans cette antique demeure aux vastes pièces que décoraient de vieux meubles d'un très beau style, le théologien ne s'aperçut jamais de sa gêne relative : la vie entière de sa femme, — morte une fois ses nombreux enfans élevés et dispersés, — fut consacrée à lui en épargner la sensation ; celle de sa fille Angélique se consumait dans la même tâche ; quant à ses fils, dont l'existence fut souvent difficile, ils seraient morts de misère avant de lui parler de leurs embarras. Il put donc se développer librement et noblement, pareil à ces grands chênes qui croissent parfois isolés dans une clairière, entourés à distance de moindres rejetons ; et pendant un tiers de siècle, il passa à juste titre pour une des grandes figures du protestantisme contemporain.

Penseur aux horizons enténébrés, mais qu'illuminaient souvent d'éclatantes inspirations, écrivain puissant, délivré des grisailles filandreuses du « style réfugié », capable d'exprimer sa pensée en images et en symboles, il a exercé sur ses contemporains une action incontestable, et parmi ses nombreux ouvrages d'exégèse, d'histoire religieuse et de morale, plusieurs ont creusé leur sillon dans le monde. En vérité, Abraham Naudié fut un théologien unique en son genre : mystique, fervent, audacieux, indépendant, il n'abordait aucun sujet sans le soumettre au crible de sa critique raisonneuse, qui semblait d'abord triompher, puis battait en retraite dès que la foi vaincue claironnait un appel. Aussi, ses voltes inattendues, qui correspondaient aux phases d'un véritable duel intérieur entre sa volonté de croire et sa liberté d'esprit, déconcertèrent souvent ses admirateurs les plus

dévoués. Après son *Histoire de l'apôtre Pierre*, on le crut proche de Rome, et de vives inquiétudes agitèrent les hautes sphères de l'Église réformée; mais dans une étude sur *les Humanistes chrétiens*, il se posa en champion zélé du rôle historique de la Réforme, — attitude qu'il accentua plus tard, dans sa retentissante *Réponse à Jean Janssen*. Entre temps, ses *Dialogues sur les questions actuelles* firent craindre qu'il ne tombât dans la libre pensée, que cependant il condamna violemment dans son *Essai sur la Foi*. Pendant bien des années, cette apparente instabilité lui valut d'âpres reproches; puis quand, au bout de sa carrière, son œuvre apparut dans son ensemble, on s'aperçut enfin de sa robuste unité : avec ses contradictions passagères, ses retours, ses reviremens inattendus, ses audaces, ses timidités, elle formait un cercle complet, le vaste cercle où peut s'enfermer une pensée inquiète et riche, qui s'efforce vers la vérité sans reculer devant aucun obstacle, mais en reflétant les aspects changeans des choses. Seuls, les plus clairvoyans parmi ses lecteurs ou ses élèves reconnurent alors que, si ce dangereux périple l'avait ramené à son point de départ, c'est qu'il tenait au protestantisme par tradition plus que par conviction : le ciment d'un long passé le rivait aux croyances de ses ancêtres, malgré les bonds de son imagination et les manœuvres hardies de sa logique.

Les colères, les querelles, les haines que cet homme de pensée avait soulevées au cours de sa longue carrière s'apaisèrent dans les belles fêtes qui en furent le couronnement. Entouré de ses collègues, de ses étudians, des délégués des Facultés protestantes, de théologiens, de philosophes, Abraham Naudié s'épanouit sous une averse de discours, de télégrammes, d'adresses roulées dans des étuis de maroquin, de diplômes sur vélin qui le nommèrent docteur *honoris causâ* ou professeur émérite dans une dizaine d'universités des deux mondes. Par momens, il semblait chanceler sous le poids de tant d'éloges officiels : l'émotion faisait trembler ses joues ou mouillait ses yeux. Puis il redressait sa haute taille, plongeait de son geste coutumier sa main dans les flots de sa longue barbe, souriait avec une imperceptible ironie : et ce sourire était, sans doute, la revanche de ses souvenirs qui lui rappelaient la violence des diatribes subies pour la recherche de la Vérité.

Une longue journée de représentation ne lassa ni sa verdeur, ni sa verve infatigables ; le soir, après avoir fait honneur au ban-

quet, il se leva, solide et vaillant, pour répondre enfin aux toasts, aux hommages, aux complimens. Jamais cérémonie universitaire n'entendit pareille improvisation. Avec ce mélange de hauteur et de bonhomie, de génie et de simplicité, qui le caractérisait, Abraham Naudié raconta les efforts du siècle dont il avait été l'un des acteurs et l'un des témoins, dont sa propre vie était un épisode, que sa pensée avait fécondé; et ses admirateurs, ses amis, ses fils groupés autour de lui, crurent par momens assister, du haut d'un sommet où le vertige habite, aux manœuvres d'une immense armée éparse dans la plaine :

« ... Mes premiers souvenirs, dit-il, datent de la famine de 1817. Je fis alors ma première sottise : je crevai avec un couteau un blutoir dont on se servait chez nous pour tamiser le blé. C'était le temps où Louis XVIII se trompait sur les aspirations de son peuple et sur son rôle de monarque constitutionnel. Et dès lors, j'ai marché de sottise en sottise, avec le siècle qui marchait d'erreur en erreur... »

Elles défilèrent toutes, ces erreurs, avec les illusions, les espoirs, les attentes qui les préparèrent, les enthousiasmes qui les soutinrent, les déceptions et les repentirs de leurs cruels lendemains. On vit passer, évoqués en quelques mots qui leur rendaient la vie, les doctrinaires de la Restauration, les utopistes de 1848, les républicains du second Empire, les socialistes de la troisième République et ceux de l'Allemagne impériale, les rêveurs, les penseurs, les philosophes, les charlatans, les hommes à systèmes et les hommes d'action, les poètes, les savans et les aventuriers : tout le cortège des chasseurs de chimères, des prometteurs de lendemain, des marchands de vaines espérances; et toujours à leurs côtés marchait, les observant et les jugeant, le grand vieillard qui ressemblait, à cette heure, à la figure traditionnelle du Temps, — et mêlait pittoresquement le récit de ses menus actes journaliers à celui des exploits sonores dont il soulignait ainsi les vanités.

« ... Je me souviens d'une course que je fis dans les Alpes, en juillet 1830, avec un ami qui devint plus tard pharmacien à Montpellier. Du haut d'un sommet, nous vîmes le soleil se lever et nous le comparâmes à Charles X, tandis que les nuages qui montaient contre lui nous représentaient les masses populaires marchant à l'assaut de la monarchie... »

A la fin, quand il eut feuilleté l'énorme livre dont son doigt ne

pouvait tourner les dernières pages, le vieux professeur ramassa toutes ses observations, toutes ses pensées, pour les lancer, comme un regard de Prophète, dans l'inconnu de l'avenir.

« ... Voilà ce que j'ai vu, messieurs. J'ai donc vu beaucoup de choses, en simple bourgeois que je suis. Maintenant, bien que ma vue ait baissé avec l'âge, je regarde encore autour de moi. Qu'est-ce que je vois? Hélas! la confusion d'une nébuleuse! Dans le haut, un développement industriel et commercial énorme accumulant les richesses au point de les déprécier, tandis qu'en bas, la misère s'agite et menace; des gouvernemens qui préparent la guerre en jurant qu'ils veulent la paix, et des peuples affamés d'ordre et d'union; des savans dont les découvertes innombrables, — qui d'ailleurs ne sont plus que des applications de principes connus, — compliquent la vie sous couleur de la faciliter, sans satisfaire un seul des vrais besoins de nos âmes. Que sortira-t-il de tout cela? Je ne le saurai pas. Vous le saurez, vous, jeunes hommes qui marchez vers l'avenir. Et moi qui viens du passé, moi que vous avez fêté aujourd'hui, je ne sais vraiment pas pourquoi, je voudrais pouvoir vous donner l'épée et le bouclier qui vous armeront pour les luttes futures. Mais voici, je ne trouve au fond de mon expérience de vieil homme qu'un humble conseil : Soyez des hommes de bonne volonté, car c'est ceux-là que Dieu aime, c'est ceux-là qu'il conduit vers le mieux. Et c'est à ceux-là que je bois ce verre de bon vin que vous m'avez donné! »

Ainsi parla le vieil Abraham Naudié. Autour de lui, ses fils rayonnaient, comme éclairés par son éclat. Seule, la mince figure de Paul demeurait inquiète et bilieuse : pour l'évangéliste, ce tableau du siècle, trop « philosophique », négligeait de marquer les traces de l'intervention divine, et surtout, manquait de quelques invectives contre Rome. Parmi les auditeurs, plusieurs auraient sans doute jugé comme lui, s'ils eussent réfléchi : mais grisés par la parole, par la pensée, par le respect, ils ne réfléchissaient point; et, oublieux de leurs intransigeances et de leurs partis pris, ils acclamèrent le vieux sage dont les regards dépassaient leur habituel horizon.

Le jour suivant, les derniers délégués partis dans la matinée, un déjeuner en famille réunit autour du patriarche ses quatre fils prêts à se séparer. Tous lui ressemblaient, un peu réduits, copies atténuées d'un modèle trop parfait pour qu'il fût exactement reproduit : son imagination revivait en Marcel, le missionnaire, mais

un peu plus brutale, comme si elle eût manqué du régulateur qui est la pensée; Guillaume avait son ironie avec moins de finesse, sa spontanéité avec moins d'abondance; en observant Paul, on finissait par retrouver, malgré la sécheresse tranchante du profil, un certain air de famille, dans le haut du visage. Quant à Siméon, presque aussi grand que son père, mais plus mince, sa barbe noire moins épaisse et moins longue, il était son vivant portrait, avec moins de génie et plus de douceur, — tels ces fils des dieux qui n'étaient plus que des hommes. Il avait un teint mat légèrement olivâtre, les traits d'une régularité de médaille, de grands yeux noirs ardens; quelques touffes de cheveux, noirs aussi, striés de rares fils d'argent, moussaient autour de sa calvitie; et son front s'épanouissait, haut, large, puissant, magnifique, sillonné de veines qui se gonflaient comme sous la pression d'une pensée trop forte : front de poète, front de prophète, qui lui avait valu de passer, pendant ses années d'études, pour l'héritier intellectuel de son père, et qui ne cachait pourtant que les facultés ordinaires d'une intelligence à peine supérieure à la moyenne, mais honnête, patiente, courageuse.

Après ce dernier repas, ils prenaient le café dans la bibliothèque. Leur père sommeillait à demi, installé dans son vaste fauteuil, en fumant sa pipe en terre de Marseille, à long tuyau de roseau. Angélique distribuait les tasses et présentait le sucrier, avec la lenteur calme qui donnait à tous ses mouvemens un caractère si personnel de recueillement. Elle s'arrêta devant Siméon, et lui demanda :

— Tu pars vraiment cet après-midi, mon cher frère? Tu ne te laisseras pas retenir encore un jour?

— Impossible, répondit Siméon : j'ai mon sermon. D'ailleurs, voilà trois jours que je suis en voyage, et tu sais que je n'ose jamais m'absenter bien longtemps.

Guillaume intervint.

— Ah! oui, dit-il, les enfans! Voilà ce que c'est que d'avoir des enfans : on n'a plus la moindre liberté.

— Tu nous as à peine parlé d'eux, reprit Angélique : nous avons eu si peu de temps pour causer intimement, pendant cette belle fête! Donne-nous donc de leurs nouvelles?

Abraham Naudié suivait la conversation sans en avoir l'air : car il entr'ouvrit les yeux et demanda, la voix ensommeillée :

— Que devient... monsieur... mon filleul?

— Ah! ton filleul, mon cher père, répondit Siméon, — qui n'aurait eu garde, en un tel jour, de raconter l'humiliante mésaventure de l'enfant, — ton filleul me donne bien du souci! Je ne sais s'il est simplement étourdi, ou si sa nature est vraiment mauvaise. En tout cas, il est bien difficile!

— Tu es sans doute trop faible avec lui, insinua Paul, toujours prêt à blâmer.

Plus bienveillant, Marcel corrigea :

— Ou peut-être que ses sœurs le gâtent.

— Je fais ce que je peux, dit Siméon, ses sœurs aussi. Oh! elles ne lui ressemblent guère! Ce sont de bonnes petites filles, Esther surtout, qui a déjà beaucoup d'expérience. Berthe seule est parfois pénible...

Avec la compatissante bonté de son cœur, Angélique devina des pensées que son frère n'exprimait pas, et leur répondit en s'écriant :

— Mon pauvre frère, tu as vraiment bien de la peine!

— Sans doute, dit Siméon, la situation d'un veuf avec quatre enfans a ses difficultés; mais je t'assure, ma sœur, que Dieu m'aide beaucoup.

A ce moment, Abraham Naudié demanda, dans son demi-sommeil :

— Tu n'as jamais songé... à te remarier?

Siméon sourit :

— Me remarier, moi, dit-il; à mon âge?... avec mes quatre enfans?

Le vieillard secoua par terre les cendres de sa pipe et continua :

— Pourquoi non? C'est justement quand on a des charges comme les tiennes qu'on ne doit pas rester seul. A l'aube de la vie, il est permis d'hésiter avant d'entrer dans l'état de mariage. Mais une fois le foyer institué, il faut une femme pour en être la gardienne. Plus tes filles grandiront, plus elles auront besoin d'une mère.

— J'ai toujours pensé que pour un homme qui se voue au service de Dieu, dit Paul, la famille est ou devient un embarras. On ne peut pas se partager. Des enfans, une femme, cela prend trop de place dans le cœur.

Abraham Naudié n'avait jamais pu soutenir ses opinions avec calme; même discrète, la contradiction le mettait en fureur. Ses joues s'empourprèrent, il foudroya Paul d'un regard irrité, et il

tonna, de la voix formidable qu'il prenait en chaire pour réfuter les paradoxes de Strauss ou de Renan :

— Il n'y a rien de meilleur que la famille, rien de plus sain, rien de plus sacré! Dieu n'en veut priver personne. Tout homme a droit à l'amour de sa femme, à l'affection de ses enfans, comme à l'air, comme à la lumière! Le foyer est béni : il apaise les orages de l'esprit comme ceux du cœur, il est la condition nécessaire des pures pensées. Tu ne connais donc pas le bel apologue de Schleiermacher? Tant que l'homme fut seul avec la nature, l'Éternel planait au-dessus de lui, et lui parlait de diverses manières; mais l'homme ne comprenait pas et ne répondait pas. L'Éden était beau, une lumière magnifique tombait du ciel ; mais l'homme n'avait point le sens de la nature et son âme ne le lui révélait pas. Pourtant, las de sa solitude, il dressait des animaux pour s'en faire une compagnie. Alors, l'Éternel reconnut que, tant que l'homme serait seul, il ignorerait le vrai sens de l'Univers. C'est pour cela qu'il lui donna une compagne semblable à lui. Aussitôt, la joie palpita dans le sein d'Adam, ses yeux s'ouvrirent, le monde lui apparut; dans la chair de sa chair, dans les os de ses os, il découvrit l'humanité, il découvrit l'univers, et il fut capable d'entendre la voix de l'Éternel et de lui répondre; et ses plus coupables attentats aux saints commandemens ne réussirent point à briser le lien qui l'unissait à l'Éternel. Telle est notre histoire à tous : rien n'existe pour celui qui est seul, rien n'a pour lui son vrai sens ; car pour comprendre l'Éternel, pour sentir la religion, l'homme doit trouver l'humanité ; et il ne la trouve que dans l'amour et par l'amour...

Paul écoutait en mordillant ses lèvres minces : son attitude indiquait clairement qu'il ne se ralliait pas; pourtant il s'abstint de répliquer.

— Je pense comme notre père, dit Marcel qui prenait de préférence les questions par leur côté pratique : l'homme seul est un être incomplet. Quelles que soient ses fonctions, il faut qu'il ait une compagne s'il veut donner toute sa mesure et produire tout son effort.

— Mais, dit Guillaume, comment trouver une femme capable d'assumer...

Angélique ne lui permit pas d'achever sa phrase :

— Tu ne connais pas les femmes, mon frère, s'écria-t-elle avec vivacité.

Elle se reprit :

— Ou du moins, tu ne soupçonnes pas les trésors de dévouement que les meilleures d'entre elles tiennent en réserve. Sois-en sûr, il en est que la difficulté d'une telle tâche séduirait plus qu'aucune perspective de bonheur personnel : qu'est-ce qu'une femme imaginerait de plus beau que de servir de mère à des orphelines?

— Je suis persuadé qu'il y a de telles femmes, ma sœur, dit Siméon, mais je ne pense pas que j'en rencontre jamais une.

Guillaume, malicieux, renchérit :

— Siméon ne trouvera jamais cette perle, ma bonne Angélique : pourquoi ne te charges-tu pas de la lui chercher?

Angélique répondit, avec sa douceur grave et convaincue :

— Dieu envoie ses anges à qui lui plaît.

— Ainsi, continua Guillaume, une bonne femme serait un don de la Grâce?

— Sans doute, dit Angélique. Tout ce qui nous arrive est un don de la Grâce.

Cédant à ses tentations d'irrévérence, Guillaume poursuivit :

— Mais alors les mauvaises femmes... il y en a pourtant quelques-unes..., d'où viennent-elles donc?

Ils pouvaient croire que leur père s'était rendormi, car il ne fumait plus et fermait les yeux. Il les rouvrit pour murmurer, comme dans un songe :

— Problème! problème!... Nous ne savons rien... Mais il faut croire!

Cette parole termina la discussion. Dans le silence d'un instant qui la suivit, Abraham Naudié acheva de se rendormir : les traits tranquilles sous la couronne de sa chevelure intacte, avec sa longue barbe blanche étalée sur sa poitrine, il éveillait l'idée d'un empereur de légende attendant à travers les siècles l'heure d'un réveil solennel. Angélique s'approcha doucement, pour recueillir la pipe qui s'échappait de sa main, Marcel murmura :

— Pauvre cher père!

La même pensée inquiète les traversa tous, sans qu'aucun l'exprimât autrement.

Peu à peu, cependant, ils la secouèrent, et se remirent à parler à voix basse. Marcel, interrogé, décrivit les pays nouveaux où il portait l'Évangile, en termes tels qu'on l'eût pris pour un économiste autant que pour un missionnaire. Préoccupé de l'avenir

de nos races plutôt que du salut des sauvages, on eût dit qu'il rêvait de conquérir le continent noir pour assurer leur règne, à travers le temps, sur l'espace :

— Dieu est là ! disait-il avec une exaltation contenue. Il y a là place pour tous les courages, pour tous les efforts. Les déshérités de notre sol surchargé n'ont qu'à nous suivre. Ils trouveront ce qui leur manque : du pain s'ils en cherchent, la liberté s'ils l'aiment, de l'or s'ils en veulent.

Paul blâma cet enthousiasme, qui lui parut d'un ordre matériel et profane : selon lui, les peuples chrétiens ne devaient songer qu'à porter la lumière à leurs frères ignorans, non pas à s'emparer de leurs territoires ou de leurs richesses. Siméon dut penser que là-bas la vie est plus facile à tous : car il dit à demi-voix, comme s'il ne voulait exprimer que la moitié de sa pensée :

— ... C'est bon pour ceux qui partent jeunes.

Marcel corrigea :

— Ou pour ceux qui ont souffert, pour ceux qui ont soif d'action, pour ceux qui ont soif d'oubli !

III

Rentré dans la nuit à La Rochelle, M. Siméon Naudié ne put prendre qu'un court sommeil. Les bruits de la maison l'éveillèrent. Il constata qu'il lui restait peu de temps pour relire les notes de son sermon et se hâta d'aller demander à ses filles sa tasse de thé du matin. Esther seule, l'aînée, était levée. Dans son modeste peignoir bleu, d'une correction soignée, elle était presque jolie avec ses yeux francs qui ne souriaient guère, sa grande bouche pure et sérieuse, la torsade de ses abondans cheveux d'un brun châtain qu'enflammaient des reflets d'or. Trop grande pour ses quinze ans, elle se raidissait contre la double fatigue de sa croissance excessive et de sa lourde tâche de ménagère aux prises avec les difficultés du budget, de sœur aînée qui doit se faire obéir. Cet effort continu, en lui interdisant tout abandon, lui donnait un air trop sévère, presque maussade, lui imposait un masque de réserve et de froideur qui cachait les mouvemens rapides de sa nature ardente, tendre et jalouse. Ses sœurs, son frère, son père lui-même ne lisaient jamais dans son cœur silencieux : elle était simplement pour eux celle qu'on consulte, celle dont on subit l'ascendant, celle à qui l'on s'en prend de tous les accidens,

celle dont on accepte le dévoûment sans même s'en apercevoir, parce que l'habitude en est prise.

En suivant son père, Esther s'informa du voyage et des fêtes. A son tour, il demanda ce qui s'était passé pendant son absence. Rien, sauf une querelle violente entre Abraham et Berthe. Comme il en voulait connaître la cause, Esther se contenta de hausser les épaules avec dédain, en répondant :

— Oh! rien!...

En ce moment même, Berthe entrait en coup de vent. Elle avait treize ans : déjà tout son petit être respirait la violence et la passion. Des éclairs jaillissaient de ses grands yeux noirs, des frissons semblaient courir dans sa chevelure sombre qui flottait sur ses minces épaules, les lignes tourmentées de son visage remuaient comme des vagues. Tantôt indolente, tantôt active, capricieuse, volontaire, boudeuse, capable de s'enfermer des journées entières dans des silences farouches, puis tout à coup exubérante, affectueuse, caressante, elle était une petite destinée chargée de mystères inquiétans. Dès le seuil, tout entière au souvenir de la scène de la veille que son imagination avait amplifiée, elle s'écria, les bras tendus en avant dans un geste de théâtre :

— Papa, papa, figure-toi que...

M. Naudié se hâta de l'interrompre, avec cette autorité tranquille qui seule en imposait aux violences de l'enfant :

— Non, Berthe, tu sais que je ne me mêle pas de vos querelles. Vous avez tort tous les deux, toujours.

Et il sortit, tandis que Berthe le suivait d'un regard tragique, puis s'effondrait devant sa tasse, la tête entre ses mains, dans une attitude de désespoir, sous l'œil dédaigneux de la raisonnable Esther, qui ne comprenait rien à ses fureurs.

Avant de passer dans son cabinet, M. Naudié entra encore dans la chambre de ses filles, pour embrasser la petite Zélie, que la bonne achevait d'habiller. Zélie avait sept ans. Sa petite tête blonde et rose, frisée, rieuse, égayait la maison, où seule elle menait une vraie vie d'enfant. Tous s'accordaient pour lui ménager la joie, l'insouciance, les menues gâteries dont leur sort les privait. En échange, elle leur dispensait la gaîté de son babil, la tendresse de son cœur aimant, les frais baisers de ses lèvres : ces grâces de l'enfance qui n'éclosent que dans le bonheur. Entre elle et son père, surtout, il y avait une entente presque

mystérieuse : il rajeunissait quand il la tenait sur ses genoux ; elle semblait le comprendre et savait le consoler. Elle battit des mains en le voyant entrer, il la prit dans ses bras, et il se préparait à écouter le récit des grands événemens de sa petite vie, quand un bruit de souliers, dans la chambre voisine, attira son attention. Presque en même temps, il entendit des pas dans l'escalier. Devinant qu'Abraham s'échappait, il essaya de l'appeler sur le palier :

— Abraham! Abraham! où vas-tu?

Le bruit de la porte brusquement poussée lui répondit seul. Il ouvrit une fenêtre : le fugitif avait disparu sous l'enfilade des porches, on ne pouvait songer à le rappeler. Troublé par cet incident qui réveillait les soucis que lui causait l'indiscipline de son fils, M. Naudié ne put se mettre immédiatement au travail, bien qu'il fût pressé par l'heure, et dut, l'esprit lourd de ses inquiétudes, se promener un moment dans son cabinet. C'était une chambre à alcôve, meublée d'un secrétaire, d'une table ronde, de chaises et de fauteuils paillés et recouverts de housses d'indienne à fleurs bleues; trois ou quatre cents volumes, brochés pour la plupart, dormaient sur des rayons en bois blanc. Des lithographies d'après Ary Scheffer et Paul Delaroche, noires dans des cadres noircis, décoraient les parois, tandis que sur la cheminée, entre deux vases très ordinaires, rêvait un beau *Penseroso* de bronze, cadeau d'un groupe de catéchumènes reconnaissans. Les deux fenêtres de la chambre, — deux vieilles fenêtres à meneaux que déparaient des rideaux blancs — donnaient sur la vieille rue des Merciers, si pittoresque avec ses maisons dont chacune a son caractère et qui semblent conter, dans le langage confus de leurs styles disparates, des chapitres décousus de l'histoire de la ville. C'est d'abord, tout en haut, la modeste maison de Jean Guiton, sans autre ornement qu'une plaque portant la date fatale au-dessous du nom du dernier maire. Trois ou quatre façades plus compliquées lui font suite : de discrets motifs s'esquissent au-dessus des porches, quelques figures grotesques sont rapportées comme au hasard entre les fenêtres des premiers étages, puis d'autres figures et des feuillages s'épanouissent jusqu'aux gargouilles démesurées des toits. Après des bâtisses refaites ou trop réparées, le pur goût classique triomphe avec ses acanthes, jusqu'aux encorbellemens de quatre ou cinq constructions en ardoises : ce sont de très vieilles maisons, celles-là, sur lesquelles ont passé les boulets de tous les sièges, qui datent de

plus loin que les guerres de religion, de plus loin que la foi réformée : étroites, basses, tassées, avec parfois une seule fenêtre ouverte dans leur façade comme un œil de Cyclope, elles ont l'air de pauvres vieilles, décrépites, ratatinées, qui s'obstinent à ne pas mourir ; et l'on se sent pris devant elles de ce respect qu'on a pour les vieux ouvriers usés par le travail, pour les vieux paysans cassés par le labour. M. Naudié aimait le paysage de cette rue, évocation des passés successifs de la petite cité vaillante, entreprenante et vaincue, épanouissement de la pierre et de l'âme d'autrefois; de temps en temps, il s'oubliait à le contempler, en rêvant aux temps héroïques, aux maires qui sortaient anoblis de l'hôtel de ville, à quelques pas plus haut, aux cinquante-sept pasteurs qui, puissans et vénérés, partageaient avec eux l'honneur de guider, sur sa mer de sinople, le vaisseau d'or habillé d'argent que conduit sa brave devise : *Servabor rectore Deo.* — Ce jour-là, ces souvenirs de lutte et de gloire n'effleurèrent pas même l'esprit du pasteur. Ses yeux parcoururent distraitement la longueur de la rue filant irrégulière entre les porches : il songeait à son fils, auquel il pouvait consacrer si peu de temps alors qu'une stricte surveillance aurait pu seule dompter sa nature rebelle ; et les propos de son père et de sa sœur traversèrent sa mémoire.

Une horloge éloignée sonna huit heures : rappelé aux nécessités du moment présent, M. Naudié s'assit devant son secrétaire, où l'attendaient les notes de son sermon. Avant de se mettre en voyage, — comme il faisait parfois dans les cas urgent, — il l'avait choisi parmi d'anciens cahiers, et relu plusieurs fois. Il se mit encore à le relire.

Le sermon datait des années d'études, composé selon les recettes de la bonne rhétorique, sur ce texte du chapitre sixième de saint Mathieu :

Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne sauriez servir Dieu et Mammon.

Le plan, consigné sur la première page comme un sommaire, en était d'une simplicité limpide, et pouvait se développer sans efforts.

Exorde : *Notre vie appartient à deux maîtres différens, dont le service est incompatible, entre lesquels nous avons à la fois la nécessité et la possibilité de choisir. Quels sont ces deux maîtres? Dieu et Mammon, c'est-à-dire le monde.*

I. — *Ce que c'est que le service du monde : ses exigences insa-*

tiables, ses déceptions, les tourmens qu'il nous occasionne, l'impasse où il nous conduit.

II. — *Ce que c'est que le service de Dieu : sa douceur, sa facilité, ses promesses.*

Péroraison : *Comment hésiter ? C'est Dieu qu'il faut aimer et servir de toute son âme en sachant éviter les pièges séduisans du monde. — Récompense de ceux qui s'arrêtent à ce choix, dans l'au-delà et dès cette vie.*

Les développemens de ce thème étaient relevés par des citations bibliques, par quelques images de peu d'éclat. En relisant son discours dans la hâte du départ, M. Naudié n'en avait point remarqué les faiblesses. Elles le frappèrent tout à coup. Il en rapprocha les tendances abstraites, les affirmations absolues, les conclusions naïves, de son expérience de la vie et des incidens qu'il venait de traverser. A cette double lumière, son sermon lui parut faux, construit dans le vide, et il regretta de l'avoir repris. « Hélas ! se disait-il en tournant les pages jaunies et couvertes de son ancienne écriture, la réalité inflige chaque jour de cruels démentis à ces illusoires préceptes ! Jésus, qui chassait les marchands du temple, a pu prononcer cette austère parole ; mais dans l'usage, les services des deux maîtres sont continuellement confondus. Les meilleurs capitulent : ceux même dont la carrière est consacrée à Dieu se laissent envahir par des soucis étrangers à son culte. De tels soucis dévorent une grande partie de ma vie : je viens encore de leur sacrifier une part du temps où j'aurais pu me recueillir avant de prendre la parole dans le temple de Dieu. Oserais-je affirmer que dans celle de mon père, si pure qu'elle soit, nulle pensée d'ambition terrestre, de gloire mortelle ne s'est jamais glissée ? Paul mêle un orgueil insatiable à son apostolat ; Marcel, parti jadis dans un magnifique élan de sacrifice, paraît aussi soucieux des progrès de la civilisation que de ceux de la foi. Partout autour de moi, les hommes les plus honnêtes et les plus pieux vivent sur un compromis tacite entre les lois opposées que le Christ proclamait incompatibles. Leur prêcher d'y renoncer, comme je le fais dans ce discours d'enfant, c'est gaspiller en vaines paroles l'heure si brève qu'ils consacrent à m'écouter. Pour les servir, il faudrait une vérité plus relative, plus proche d'eux, moins haute, plus accessible. Hélas ! en tâchant de leur enseigner ce qu'ils devraient être, il ne faut jamais oublier ce qu'ils sont ! »

Ces réflexions amenèrent M. Naudié à modifier rapidement quelques parties de son sermon. Il y travaillait encore quand Esther entr'ouvrit sa porte, pour lui dire :

— Papa, c'est l'heure, nous sommes prêtes.

— Allez, répondit-il, je vous suivrai.

Il se mit en chemin derrière elles, à pas rapides, l'âme hésitante.

L'auditoire était clairsemé : une centaine de fidèles attendaient sur leurs bancs, dans la vaste salle nue aux soubassemens en faux bois, aux voûtes blanches sans autres ornemens que le velours grenat du pupitre de la chaire et les tableaux noirs indiquant les cantiques du jour. Pourtant, M. Naudié n'avait pour concurrent que le soleil printanier : les « dissidens » n'ont point envahi La Rochelle, et cette église est le seul asile du culte jadis populaire, de l'ancienne foi qui fit les maires héroïques, insuffla l'esprit de sacrifice dans l'âme des marins et des marchands, arma les femmes elles-mêmes. Encore ces fidèles n'étaient-ils pas tous d'une ferveur bien vive : bourgeois cossus, laborieux, économes, absorbés par les affaires, soucieux de l'épargne, beaucoup d'entre eux répondaient à l'appel des cloches avec des convictions tièdes, parce qu'il est de bon ton de paraître au culte, pour se mettre en règle à tout hasard avec un Dieu probable, pour chanter dans le chœur élégant qui se groupe autour des orgues. Quelques-uns descendaient encore des grands vaincus de Richelieu : ceux-là formaient une sorte de bataillon sacré, aux convictions plus fortes, toujours inquiets d'une persécution possible et gardant au fond d'eux-mêmes, dans l'apaisement de l'indifférence actuelle, la haine de Rome, du Pape, des Jésuites. A peine si, parmi l'assemblée, on remarquait quelques humbles figures de paysannes, brunes sous les dentelles blanches de leurs coiffes aux architectures compliquées, deux ou trois matelots en vareuse, un vieil homme attentif qui suivait en remuant les lèvres la lecture de la Parole, dans une antique Bible usée dont les feuillets décousus tremblaient entre ses gros doigts.

Pendant le premier cantique, M. Naudié parcourut des yeux son auditoire. D'abord, il chercha ses trois filles, qu'il aperçut à leurs places accoutumées : Esther attentive, Berthe résignée, Zélie distraite et curieuse, avec de gracieux mouvemens d'oiseau en cage. Puis il remarqua quelques autres personnes : M. Lanthelme, professeur de philosophie au lycée, — un petit vieillard

un peu bossu, la figure pétillante de malice, qui peut-être méditait là même un de ces mots acérés dont il cinglait à chaque occasion ses ennemis et ses amis; M. Merlin, l'avoué, un matois d'une habileté terrible, qui se piquait de belles-lettres, lisait des vers à la société littéraire et composait des brochures contre la littérature immorale, dont il collectionnait avec une avidité pieuse les échantillons les plus remarquables; la famille Dehodecq — la plus importante de la communauté avec les Defos — qui remplissait tout un banc à elle seule, bien qu'elle ne fût pas au complet. Au moment où les regards du pasteur se posaient sur ce groupe, au moment où il pensait à leur reposante honnêteté, à leur bienfaisance active et modeste, son attention fut détournée par l'arrivée retentissante des Defos.

M. Defos était partout chez lui : rien qu'à sa manière d'entrer, de regarder autour de lui, de se diriger vers son banc, on pouvait comprendre que, s'il pénétrait dans la maison du Seigneur, c'était en monarque allié qui rend une politesse. Sa femme ne lui cédait point en majesté : aussi corpulente que lui, mais avec des traits plus vulgaires, elle renversait en arrière sa tête à plusieurs mentons ballant sur un col de dentelles; ses petits yeux perçans passèrent en une seconde l'inspection de l'assemblée, et son ombrelle résonna sur le parquet avec l'autorité de la hallebarde d'un suisse qui marche devant un cortège. Derière elle, leur jolie nièce, Jane, petite, fine, gracieuse, un oiseau-mouche piqué à son chapeau, semblait une fauvette sautillant derrière un couple de dindons. Leurs deux fils fermaient la marche : David, l'aîné, déjà lourd et gros, bien qu'il eût à peine passé la trentaine, Henri, très différent de son frère, plus petit, fluet, la démarche hésitante, le regard inquiet et profond, son pâle visage aux traits changeans entouré d'une barbe si obstinément irrégulière qu'elle paraissait toujours négligée.

M. Naudié ne put les remarquer sans leur appliquer aussitôt ses réflexions de tout à l'heure. M. Defos ne prouvait-il pas, par tous ses actes, combien il est facile de concilier le service des deux maîtres? Habile aux yeux des hommes, bon chrétien pour les fidèles, il traitait son salut comme une affaire, ses affaires comme son salut. Pour parler à de telles gens, songea M. Naudié pendant qu'on chantait la dernière strophe du cantique, pour les arracher un instant à leurs pensées terrestres, pour obtenir d'eux la véritable part de Dieu, il faudrait l'éloquence d'un apôtre ou

d'un réformateur ; et, comme s'il eût senti passer sur lui un souffle de la divine colère de Jésus contre les justes trop sûrs de leurs vertus, il éprouva le violent désir d'émouvoir une fois leurs âmes de Pharisiens. Sa conscience se cabra contre leurs compromis, dont un instant auparavant il acceptait la nécessité. Il cessa de renier le sermon de sa vingtième année : il le prononça tel à peu près qu'il l'avait écrit et pensé en ce temps-là, dans l'ardeur de sa foi toute jeune, de sa confiance, de sa bonne volonté. Sa parole, habituellement assez terne, s'anima ; la chaleur de sa voix réchauffa ses images ; il eut quelques gestes vigoureux ; sa sincérité fut presque entraînante.

Aussi les fidèles, en sortant du temple, se congratulèrent de « l'excellent sermon ». M. Lanthelme, dont les complimens même étaient toujours à double entente, dit à M. Dehodecq, qui se trouvait à côté de lui devant le portail :

— On voit que notre pasteur revient de Montauban. Son père lui a prêté quelques étincelles.

Quant à M. Defos, il ne se fût jamais douté que ces choses le concernaient : sa famille le précédait, et, l'air impassible, il écouta un instant Me Merlin, qui l'entretint en baissant la voix d'un roman épouvantable, qu'on venait de lui envoyer de Bruxelles. Comme il ne s'intéressait point à ces sornettes, il quitta assez brusquement l'avoué au moment où M. Naudié sortit à son tour, et, le rejoignant, il le félicita.

— Vous nous avez fait un beau sermon, monsieur le pasteur, tristement vrai pour beaucoup de gens. J'ai constaté avec plaisir que votre voyage ne vous a pas fatigué. *Le Signal* a parlé des fêtes : vous avez passé par de belles émotions. Vous nous les raconterez après-demain, car nous comptons sur vous, n'est-ce pas? A six heures et demie.

« Il est bien inutile de dire la vérité, songeait M. Naudié en regagnant sa demeure, car aujourd'hui comme au temps du Maître, ils ont des oreilles qui ne l'entendent pas ! »

Mais à peine eut-il ouvert sa porte qu'il se trouva lui-même repris par les soucis du siècle, comme ceux dont il venait de tancer la tiédeur, et sans s'en apercevoir davantage : Abraham rentrait en lambeaux, ayant fait le coup de poing sur le port, avec des gamins et des mousses. Esther, consternée, le retournait devant elle, en tâchant de rapprocher les lèvres des déchirures ou les pièces qui pendillaient. Elle jeta sur son père un

regard désespéré de médecin qui vient d'ausculter un cadavre :

— Il n'y aura pas moyen de le raccommoder, papa. Il faudra d'autres vêtemens ; et c'étaient ses habits du dimanche !

Elle mit, dans le tremblement de sa voix, toute son angoisse de ménagère à bout d'ingéniosité. D'habitude M. Naudié la consolait, en lui rappelant que les choses s'arrangent toujours, avec l'aide de Dieu. Mais, cette fois, le voyage de Montauban ayant bousculé son budget, il eut un mouvement d'humeur, et se fâcha.

— Ah ! tant pis pour lui ! il attendra.

Et, haussant la voix, il se mit à gronder Abraham.

Comme les sermons sur les fidèles, les reproches tombaient inefficaces sur le terrible garçon, qui subit l'algarade avec sérénité, en tortillant entre ses doigts les pièces effilochées de son veston. Puis, comme le déjeuner attendait, on se mit à table ; d'un ton encore irrité, M. Naudié dit, en croisant les mains devant son assiette :

— La bénédiction, Zélie !

La voix frêle et zézayante de l'enfant murmura :

« Nous te bénissons, Seigneur, pour les biens que tu nous accordes. *Amen!* »

Et le repas fut maussade.

IV

M. Naudié, en acceptant l'invitation de M. Defos, ne se doutait pas que depuis quelque temps il était un sujet de constantes préoccupations et de discussions continuelles dans la famille du conseiller général. Ce fut donc avec son habituelle sérénité qu'il s'y rendit. Esther lui choisit une chemise dont les poignets ne fussent pas trop endommagés, fit une reprise nécessaire à sa redingote, noua de ses doigts habiles sa mince cravate blanche. Après quoi, s'éloignant d'un pas pour juger de l'effet, elle dit, avec un de ses rares sourires :

— Voilà ! Je t'assure que tu es très beau !

De fait, M. Naudié semblait presque un jeune homme : son front magnifique, ses beaux yeux noirs, sa barbe soyeuse justifiaient la naïve admiration de sa fille.

— Enfant ! dit-il avec un petit mouvement d'épaules.

La famille, au complet, assistait au départ, comme s'il se fût agi d'un voyage : Berthe, qui était gourmande, dit :

— Tu vas manger de bonnes choses, papa !

— Nous, dit gaîment Esther, nous mangerons des blancs de seiches, avec des pommes de terre !

Abraham fit la grimace.

— Je vous avoue, dit M. Naudié, que j'aimerais bien mieux rester avec vous.

Il regardait Zélie, qu'il ne prendrait pas au dessert sur ses genoux, et qui se mit à répéter, de sa voix d'enfant gâté :

— Papa, il faut rester avec nous, — il faut, — il faut !

Il la souleva pour l'embrasser :

— Hop là ! Sois bien sage !

Puis, l'heure avançant, il se mit en chemin, et fut en quelques minutes devant le vieil hôtel des Defos, dans cette large et silencieuse rue Réaumur que construisirent, au temps de la prospérité coloniale, des armateurs enrichis et fastueux. Un domestique en livrée l'introduisit dans un vaste salon à boiseries Louis XV, rempli de beaux meubles anciens, de riches bibelots, de tableaux parmi lesquels le maître de la maison aimait à signaler ceux qui sortaient de « l'école de La Rochelle », comme il disait avec un air malin : deux paysages algériens de Fromentin et un Saint-Jean de M. Bouguereau, qu'il honorait d'une dévotion particulière. Peu enclin à la méfiance, M. Naudié remarqua pourtant le regard hostile, presque haineux dont l'enveloppa Mme Defos en se levant pour l'accueillir avec une majesté glaciale. La bonhomie protectrice du mari corrigea son impression sans le mettre à l'aise. Les deux fils, adossés à la cheminée, le saluèrent, David sans aucune cordialité, Henri avec une déférence réservée. Jane, qui entra un instant après, vint lui tendre la main d'un geste simple et gracieux, en levant sur lui ses beaux yeux chargés de mystère.

Dans ce milieu d'un luxe sévère, parmi ces bourgeois riches, lourds et solennels, la jeune fille, discrètement élégante dans sa robe « tailleur » à col et à cravate d'homme, fine de taille, de gestes, d'allures, détonnait comme une statuette précieuse égarée sur un rayon de poteries domestiques. Elle était d'une autre race, d'une autre sorte : mignonne, menue, délicate, avec un teint de fleur de pêcher, des traits légers, comme estompés, d'une irrégularité charmante, si mobile qu'elle semblait changer constamment de physionomie, des cheveux noirs, lissés en bandeaux, et, sous la pure arcade des sourcils, des yeux allongés, des yeux

sombres, des yeux d'Orient où passaient parfois comme les reflets fugitifs d'un monde inconnu.

Après l'entrée de Jane, il y eut un moment de silence gêné : des phrases insignifiantes tombèrent à lents intervalles, jusqu'à ce qu'on se mît à table. Cette gêne subsista au début du dîner. Enfin Jane s'étant informée des fêtes de Montauban, M. Naudié domina sa timidité pour en faire le récit détaillé. Un rayon de la gloire paternelle embellit encore son front : il parlait avec feu ; il répéta le discours de son père ; il raconta des anecdotes dont le vieux penseur était le héros, sans rien deviner des sentimens divers de ses auditeurs. Jane, suspendue à ses lèvres, tendait son joli visage dans un effort intense de gravité ; les lèvres minces de Mme Defos s'amincissaient encore, le circonflexe de sa bouche exprimait son déplaisir d'entendre M. Naudié parler haut sans se laisser imposer par le somptueux surtout de la table, ni par l'éclat des girandoles massives, ni par la majesté de la maîtresse du logis. David et son père écoutaient avec un respect mêlé d'étonnement : la bonhomie d'Abraham Naudié leur semblait un peu méprisable ; d'ailleurs, s'ils professaient une certaine estime pour les hommes de pensée, c'était en raison de ce qu'on peut espérer d'eux dans l'ordre de l'action, et le coup d'œil inattendu qu'ils jetaient dans l'âme du vieux philosophe les éclairait déjà sur l'absolue inutilité de la métaphysique. Henri, au contraire, s'animait, la physionomie en mouvement, les lèvres agitées. A plusieurs reprises, il fut sur le point de parler, et se retint. A la fin, comme M. Naudié racontait les témoignages d'admiration parvenus à son père des centres les plus éloignés, il s'écria, avec une émotion qui contrastait avec l'insignifiance de ses paroles :

— Tout cela n'est que justice, monsieur le pasteur, car votre père est un penseur admirable...

Presque malgré lui, il ajouta en baissant la voix :

—... Du moins dans la plupart de ses écrits.

Cette réserve inattendue appelait des explications : M. Naudié pensa que le jeune homme, dans la ferveur de la consécration prochaine, faisait quelque allusion aux velléités libérales de son père. Mais Henri jeta autour de lui un regard effarouché, comme s'il regrettait d'avoir soulevé une question trop difficile ; puis, comme on attendait, il reprit, en tâchant de nuancer sa pensée :

—... Car son œuvre est assez riche pour qu'on puisse y choisir... Pour ma part, ce que j'admire en lui, c'est la franchise de

sa logique, la sincérité de son raisonnement. Il est de ceux qui vont jusqu'au bout de leur pensée, sans souci médiocre des conséquences. Cela est vrai de tous ses livres, mais surtout de ses *Dialogues sur les questions actuelles.*

La voix d'Henri trembla, comme s'il s'effrayait de son audace. Étonné, M. Naudié répondit :

— Ce n'est pas celui de ses ouvrages que mon père estime le plus. Il l'a écrit pendant une de ces périodes de doute et d'angoisse qui ne sont pas toujours épargnées aux plus fidèles. Il l'appelle le fruit de sa tentation. Bien souvent, il m'a décrit ses souffrances, pendant cette crise d'où la bonté de Dieu l'a enfin tiré.

Inquiet de la voie où s'engageait son second fils, M. Defos le regarda en fronçant les sourcils. Mais le jeune homme n'obéit point à l'injonction de ce regard. Comme autrefois sur l'esprit d'Abraham Naudié, la tentation du doute s'abattait sur le sien. Il s'avouait à peine encore que les assises de sa foi chancelaient : il en souffrait déjà ; — et il éprouvait comme un âpre besoin de parler de ces choses qui remplissaient son âme de mystère et de passion, toujours vibrante, arrêtée dans ses élans impétueux par une volonté puissante, son âme dont aucun des siens ne pouvait ni soupçonner ni comprendre les orages. Il dit :

— Le livre porte la marque de ces souffrances : c'est ce qui le rend si beau. Il y passe comme un souffle des premiers chapitres de saint Augustin. Oh ! je comprends que les croyans le répudient, car c'est un livre redoutable ! Voulez-vous me permettre d'exprimer toute ma pensée, monsieur le pasteur ?

La voix tremblante se raffermit et vibra, chaleureuse, dans le silence désapprobateur :

—... Je crois que c'est dans des livres comme celui-là que votre père a exprimé sa véritable foi, celle qui fait sa grandeur : je veux dire sa foi à la vérité, bien plus noble, bien plus féconde qu'aucune croyance aux dogmes établis. S'il est ensuite revenu à l'orthodoxie, c'est en humiliant sa pensée devant sa volonté : belle leçon donnée à ceux qu'entraîne l'orgueil de leur intelligence. Mais malgré cela, son regard dépasse toujours l'horizon où il s'applique à l'enfermer, va plus loin, monte plus haut...

— Henri ! interrompit M. Defos.

Le jeune homme regarda son père, qui braquait sur lui ses gros yeux mécontens, hésita un instant, puis se rétracta, avec un soupir :

— Je veux seulement dire que M. Abraham Naudié est un de ces penseurs qui ne sacrifient jamais aux conventions.

— Je vous assure, monsieur, dit M. Naudié, que mon père est d'une foi très simple, très vivante.

Henri ne répliqua pas : peut-être qu'il redoutait lui-même l'effet de ses paroles sur sa propre conscience, car, à cette heure de sa vie, elle lui semblait obscure et pleine de contradictions. La conversation changea ; elle redevint banale ; quelques commérages s'y mêlèrent. Elle ne se releva pas au salon, où Mme Defos servit le café sans se dérider, en refusant d'un petit signe sec l'aide de sa nièce. Puis, M. Defos prit le bras de M. Naudié, avec un geste familier :

— Venez-vous fumer un cigare dans mon cabinet, monsieur le pasteur?

— Je ne fume pas, monsieur, mais je vous accompagnerai volontiers.

Les deux hommes s'éloignèrent, sans que les jeunes gens les suivissent.

— Ah ! vraiment, vous ne fumez pas ! dit M. Defos en choisissant avec soin son cigare.

Il alluma, montra un fauteuil à son hôte, s'installa lui-même dans un autre, et continua :

— Les journaux qui racontent la biographie de monsieur votre père disent qu'il est un fumeur passionné ?

— En effet, mon père tient beaucoup à sa pipe. Il prétend qu'elle l'aide à penser. Moi, qui n'aurais pas la même excuse, j'ai renoncé à cette habitude.

Il y eut un silence. M. Naudié attendait. M. Defos, jugeant inutile de prolonger les préambules, toussa et commença :

— C'est la première fois que nous avons le plaisir de vous recevoir dans notre intimité, monsieur le pasteur, bien que nous vous connaissions depuis... une dizaine d'années, je crois ?

— Il y a douze ans, monsieur, que je suis à La Rochelle.

— Ainsi va le monde : on vit porte à porte, on se connaît, on se rencontre, on est de même race et de même foi, et cependant on ne se voit guère.

Il eut une légère hésitation, comme s'il cherchait ses mots :

— Pour vous avoir ici, il a fallu les circonstances... vraiment singulières... que je vais vous faire connaître... Mais quelques

explications sont d'abord nécessaires... Connaissez-vous l'histoire de ma nièce, monsieur le pasteur?

— Très vaguement, monsieur. J'ai entendu raconter que...

M. Defos l'interrompit avec autorité :

— J'imagine qu'on a beaucoup commméré sur elle, car les gens se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas. Voici l'exacte vérité, monsieur le pasteur. Mon frère aîné, David, — dans notre famille l'aîné porte toujours le prénom de notre grand ancêtre, — avait l'esprit aventureux, le caractère indiscipliné; mon second fils, hélas ! lui ressemble un peu. Ne pouvant s'accorder avec mon père, qui n'admettait aucune résistance à ses volontés, il quitta de bonne heure la maison paternelle et partit pour les Indes. Il donna rarement de ses nouvelles, et ne revint pas au pays. Pourtant, il nous annonça son mariage, avec une Anglo-Indienne, et, à des intervalles assez longs, la naissance de plusieurs enfans. Nous sûmes aussi que ses affaires prospéraient : à l'heure qu'il est, monsieur le pasteur, la fortune qu'il a laissée dépasse le chiffre de deux millions..

M. Defos s'arrêta un instant, pour observer l'effet que ce chiffre imposant produisait sur M. Naudié. Mais, contre son attente, il n'en produisit aucun : pour le pauvre pasteur, dont l'âme très pure ne connaissait pas l'intérêt, l'argent était comme un soleil trop éloigné pour éblouir. Ce fut donc par simple politesse qu'il répéta, d'un ton qu'il s'efforça de rendre admiratif :

— Vraiment, deux millions !

— Oui, deux millions, et même un peu au delà.

Puis M. Defos reprit son récit :

— Il y a sept ans, une épidémie de choléra ravagea leur contrée. Elle emporta presque toute cette famille heureuse et florissante, monsieur le pasteur : les voies de Dieu sont insondables. Seuls, deux des enfans survécurent : leur fille cadette, ma nièce Jane, qui avait alors quatorze ans, et un de leurs fils, nommé Harold, qui en avait dix-neuf. Peut-être savez-vous que je fis le voyage des Indes pour arranger leurs affaires, qui me donnèrent d'abord beaucoup de soucis, mais qu'avec l'aide de Dieu je parvins à mettre en bon ordre.

M. Defos s'interrompit un instant pour se donner, *in petto*, le témoignage de désintéressement et de dévoûment que dans la circonstance il avait mérité, puisque, sans autre but que de venir en aide à ses neveux, il avait entrepris un long voyage, abandonné

ses propres intérêts, sacrifié quatre mois de sa laborieuse existence. Peut-être pourtant se fût-il trouvé moins admirable qu'il croyait l'être, s'il eût poussé plus loin son examen de conscience : car peut-être bien que, malgré les apparences, son sacrifice était encore un holocauste au veau d'or; il ne l'eût point accompli, du moins d'un cœur aussi léger, pour des neveux misérables. Mais M. Defos ne descendait jamais jusqu'aux régions de l'âme où l'on fait de telles découvertes : c'était en parfaite bonne foi qu'il songeait à son voyage des Indes comme à l'un de ces actes par lesquels, selon le mot de l'Évangile, on se prépare « dans le ciel des trésors que les vers et la rouille ne gâtent point » ; ce fut en pleine sincérité qu'une fois de plus, pendant un quart de minute, il se loua de cette traite tirée à fonds perdus sur l'Éternité. Après quoi, M. Naudié attendant la suite, il continua :

— Mon neveu Harold a voulu devenir artiste. J'ai fait ce que j'ai pu pour le détourner d'une carrière qui n'en est pas une. Il ne m'a pas écouté. Il n'est pas mon fils, il possède une fortune qui le met à l'abri des exigences de la vie : j'ai jugé que je ne pouvais pousser à l'extrême mon opposition à sa « vocation », sous peine de dépasser mes droits : j'ai cédé. Maintenant, il voyage. Il peint des tableaux qui n'ont aucun succès, et qui n'en auront jamais : ils sont trop supérieurs.

La moue dédaigneuse de M. Defos exécuta les peintures de son neveu :

— Quant à ma nièce, poursuivit-il, je pensai d'abord à l'élever chez moi. Mais je réfléchis qu'ayant deux fils, je donnerais prise à la malignité publique, qui ne manquerait pas de me prêter des calculs d'accaparement tout à fait étrangers à mon caractère. Je la plaçai donc en Angleterre, dans un excellent pensionnat. Chaque année elle partage ses vacances entre son unique tante maternelle, qui demeure à Londres, et ma famille. C'est ainsi que nous l'avons à demeure pendant quatre ou cinq semaines, et que nous pouvons suivre son développement.

Jusqu'alors, M. Defos parlait avec l'abondance d'un homme sûr de ce qu'il veut dire. Sa tâche devint plus délicate : car il donna quelques signes d'agitation, et remua ses pieds puissans sur la moquette à fleurs du tapis.

— Je ne vous cacherai pas, monsieur le pasteur, reprit-il plus lentement, qu'elle nous a causé quelques surprises,.. je dirai même quelques soucis. Non pas, certes, que nous ayons rien de grave à

lui reprocher. Mais c'est une nature... comment dirai-je?... incertaine, instable, qui s'assoira sans doute avec les années, quand elle aura un but, une tâche, des devoirs, tout ce qui fait l'équilibre d'une vie, et qui lui manque. A ses premières vacances, elle ne pensait qu'à jouer à des jeux violens, et regrettait de n'être pas un garçon. L'année suivante, nous la reconnûmes à peine : elle passait son temps à lire des poètes; plusieurs fois, elle a disparu et nous l'avons trouvée au bord de la mer, déclamant des vers dans la tempête. Après, ce fut la musique qui la passionna. Croiriez-vous qu'elle parlait d'entrer au théâtre. Heureusement que cette fantaisie lui passa bien vite!

La parole de M. Defos devenait de plus en plus hésitante. Il arrivait à un épisode qui l'avait laissé longtemps anxieux et dont le souvenir expliquait en partie son attitude actuelle : un caprice, pendant un séjour à Londres, pour un chanteur en vogue, des rendez-vous pris dans des églises avec la complicité d'une gouvernante sentimentale, tout un petit roman sans conséquence, mais inquiétant, parce que le détail en montrait une âme à la fois très capricieuse et très volontaire. Au moment de raconter cet incident dont le récit coûtait à son amour-propre de famille, il changea d'avis, se décida à le passer sous silence, et dit seulement :

— A ce moment-là, ma femme disait : « Dieu sait ce que cette enfant deviendra. » Nous en avons été quittes pour la peur, monsieur le pasteur : Dieu n'a pas permis qu'elle nous causât de réels chagrins. Elle s'est assagie, beaucoup plus même que nous n'aurions osé l'espérer. Ce qu'il y a en elle de violent, s'est apaisé : elle est devenue simplement pieuse, et si nous avons encore quelque chose à lui reprocher, c'est d'apporter un peu d'excès dans ses sentimens religieux...

A cet instant, M. Defos se souvint du sermon de la veille; il ajouta, d'un ton un peu dédaigneux :

— Mais c'est un reproche qui n'en est pas un : vous nous avez démontré hier, qu'on ne saurait se vouer avec trop de zèle au service du Seigneur.

M. Naudié rougit, en se rappelant aussi dans quels sentimens il avait parlé. Les longues explications de son hôte l'étonnaient, car il ne parvenait pas à comprendre pour quelle raison on l'initiait à ces affaires de famille. M. Defos s'étant tu, et paraissant attendre une réponse, il crut devoir le louer de sa sollicitude et

féliciter Jane d'en avoir été l'objet. Sans répondre à son compliment, M. Defos reprit :

— Maintenant, monsieur le pasteur, permettez-moi de vous adresser une question qui, après ce que je viens de vous dire, ne vous paraîtra peut-être pas trop indiscrète : avez-vous jamais songé à vous remarier?

Cette fois M. Naudié comprit, mais avec une telle soudaineté, qu'il ne put d'abord qu'exprimer sa profonde surprise en répétant :

— Moi?... Moi?...

— Il n'est pas possible que cette idée ne vous ait jamais effleuré, dit M. Defos avec bonhomie, ou même qu'aucun de vos proches ou de vos intimes ne vous l'ait jamais donnée?

D'un effort, M. Naudié repoussa le flot tempêtueux des tentations ignorées que ces paroles déchaînaient en lui. Il resta calme, sourit comme un homme qui vient d'entendre un conte de fée, et répondit simplement :

— En effet, monsieur, c'est une idée que j'ai eue quelquefois. Mon père et ma sœur l'ont eue également. Mais je ne suis plus jeune, j'ai quatre enfans : ce sont là des conditions qui rendent un second mariage bien difficile. Je crois que seule une femme sérieuse, connaissant assez la vie pour savoir le prix du dévoûment, pourrait les accepter.

M. Defos parut peser le sens de ces paroles :

— Je vois, dit-il, que vous n'êtes pas, en principe, opposé à l'idée d'un second mariage... Et vous avez deviné, n'est-ce pas, le but de ma question? C'est que ma nièce, Mlle Jane Defos, s'est mis en tête de vous épouser... Le fait que je vous en parle doit suffire à vous montrer que j'ai cessé de regarder cette idée comme un caprice déraisonnable,.. et que je suis même disposé plutôt à l'approuver. Maintenant, monsieur le pasteur, je ne pense pas vous offenser en ajoutant que, si je fais auprès de vous cette étrange démarche, c'est après beaucoup d'hésitations... et non sans avoir eu à surmonter une opposition très vive. Mme Defos, je ne puis vous le cacher, a eu beaucoup de peine à se rallier : c'est la première fois, en trente ans de mariage, que nous nous trouvons en désaccord. Moi-même, d'ailleurs, il m'a fallu du temps pour comprendre les avantages... moraux que pouvait présenter un tel projet. Je m'empresse d'ajouter que la certitude a fini par s'en imposer à mon esprit.

M. Defos parlait comme si les seules objections possibles dussent venir de sa famille, dans l'évidente conviction que son interlocuteur ne pouvait qu'approuver. Froissé, M. Naudié répondit :

— Ces avantages dont vous parlez, monsieur, je vous avoue que je ne les vois pas encore. Mlle Defos est très jeune et très riche. La jeunesse et la fortune sont des choses excellentes : ce ne sont peut-être pas celles qui conviendraient le mieux dans le cas présent.

— La fortune, répondit vivement M. Defos, vous ignorez qu'elle peut être une cause d'embarras pour une jeune fille scrupuleuse et un peu... romanesque. Une jeune fille riche n'est jamais sûre d'être recherchée pour elle-même; elle devient méfiante, elle suspecte les sentimens de ses prétendans, elle doute de ceux qui l'approchent. Mais ce n'est pas tout : ma nièce est vraiment très pieuse, comme je vous l'ai dit, très sérieuse; elle voudrait que la fortune qui lui a été confiée fût utile, chrétiennement utile. Enfin elle éprouve un grand besoin de se dévouer tout entière à une belle tâche : elle a songé à se faire *nurse;* si elle y a renoncé, c'est que le spectacle de la souffrance publique la rend malade elle-même. Elle a cherché autre chose, et croit avoir trouvé : quelle tâche plus noble y a-t-il, en effet, que d'élever des enfans sans mère?

Ces paroles rappelèrent à M. Naudié celles de sa sœur Angélique et de son père, tous deux si candides devant le rêve de la vie : est-ce que leur concordance annoncerait vraiment la venue de l'inconnue dont la main légère le soulagerait de ses charges? Est-ce que Jane serait celle-là? Il murmura :

— Ce sont de nobles sentimens!

— Sans doute, dit M. Defos. C'est parce que je les ai compris et pesés que j'ai fini par approuver ma nièce. Et pour d'autres raisons encore, monsieur le pasteur, que je vous exposerai franchement. Si ces projets n'aboutissaient pas, nous ne pourrions la retenir auprès de nous : elle nous...

M. Defos allait dire :

— Elle nous échapperait.

Il se reprit :

— ... Elle repartirait pour l'Angleterre, et que deviendrait-elle? On peut tout craindre d'une nature aussi capricieuse, du moins jusqu'à ce qu'elle se soit fixée, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé cet équilibre que donnent les affections et les devoirs. C'est sur

ces devoirs que je compte pour assagir promptement sa jeunesse, qui vous effraye un peu, je le comprends. Quant à la différence de fortune...

— Je suis sans doute plus pauvre que vous ne le croyez, monsieur, interrompit M. Naudié.

M. Defos le regarda comme pour estimer sa valeur, et haussa les épaules :

— Là n'est pas la question, fit-il. Ma nièce vous apporterait la richesse, vous avez en échange votre carrière, la plus honorable qui soit, votre nom, le nom de votre père, le passé de votre famille. Vous êtes un des nôtres, monsieur le pasteur. Vous appartenez, comme nous-mêmes, à une sorte d'aristocratie : deux siècles de persécution, d'efforts, d'honnêteté, de foi, ce sont des titres de noblesse. Croyez-vous donc que je n'aime pas mieux donner ma nièce à un homme comme vous, que la voir suivre à sa manière les traces de son frère, ou devenir la proie de quelque aventurier? Sa fortune, monsieur, mais c'est un vrai péril pour elle! Le mariage seul pourra la sauver. Elle vous a choisi : je l'approuve. Et il faut bien que je vous demande en son nom votre main, car vous n'auriez certainement jamais songé à me demander la sienne!

A ces mots, M. Defos se mit à rire familièrement. M. Naudié ne répondit pas : une sourde angoisse montait en lui, l'angoisse du pauvre voyageur devant qui se dressent des mirages, et qui se prépare à les poursuivre en doutant encore de leur réalité.

— Tout cela est bien inattendu, bien sérieux, murmura-t-il.

— Sans doute, dit M. Defos avec condescendance. Aussi, je n'attends pas de vous une réponse immédiate. Réfléchissez. Venez nous voir : il faut que vous ayez quelque notion du caractère de ma nièce. Pourtant, tâchez de vous décider vite, avant les commérages que vos visites ne manqueront pas de provoquer : rien n'est plus désagréable que de fournir au qu'en-dira-t-on une matière incertaine, tandis qu'une fois la décision prise, cela n'a plus la moindre importance. Du reste, je suis sûr que vous aurez bientôt raison des objections que vous vous faites.

Là-dessus, il jeta son cigare, qu'il avait eu soin de ne pas laisser éteindre :

— Et maintenant, monsieur le pasteur, retournons au salon, si vous le voulez bien; notre conversation a été un peu longue.

Cette rentrée fut pour M. Naudié un moment fort pénible. Les quatre personnes réunies au salon l'attendaient sans échanger une parole : il eut le sentiment que leurs regards, qui le guettaient, allaient violer le secret de son âme, obscure, incertaine et confuse pour lui-même. Instinctivement, il chercha Mlle Defos. Elle s'était arrangée pour rester dans la pénombre : bien qu'il distinguât à peine ses traits, elle lui parut tout autre qu'une heure auparavant, lorsqu'elle ne comptait encore pour rien dans sa vie. Puis il regarda Mme Defos, qui se dressa sur son fauteuil avec un air irrité, presque menaçant, David dont la malveillance se dissimulait mieux, Henri plus indulgent, mais qu'il jugea narquois. Cette idée insupportable traversa l'esprit de M. Naudié : « Ils vont me juger : ils me condamnent. » En même temps il se demandait : « Que faire ? » Et, pour la première fois peut-être de sa vie, il agit sans réfléchir, obéissant presque malgré lui à une inspiration spontanée. D'un pas résolu, il s'avança vers Jane, et lui dit assez haut pour que tous l'entendissent :

— Monsieur votre oncle, mademoiselle, vient de me dire des choses qui m'ont beaucoup ému. Je ne saurais vous exprimer combien je suis touché de votre bonne volonté à mon égard. Mais je suis sûr que vous trouverez, comme moi, qu'une question aussi sérieuse ne peut se trancher aussi vite. Vous réfléchirez encore, mademoiselle. Il y a des points sur lesquels il importe que vous soyez exactement renseignée. Moi-même, j'ai trop de devoirs et trop de charges pour pouvoir prendre une décision avant de l'avoir mûrie, — avant d'avoir demandé à Dieu de nous éclairer.

Cela fut dit avec une telle dignité, que les visages méfians se détendirent, — sauf celui de Mme Defos, qui se renfrogna davantage encore. Puis M. Naudié prit congé, et partit en laissant une impression toute favorable au seul membre de la famille, — Henri, — dont le siège ne fût pas encore établi.

V

Peu de jours après, M. Naudié promenait ses enfans sur le Mail, pour l'hygiène. Abraham, qui détestait ces promenades familiales, s'échappait en courant dans tous les sens comme un jeune chien, poussait des cris de charretier, ou, si l'une de ses sœurs s'éloignait un instant du groupe, en profitait aussitôt pour la pincer, la pousser ou la bousculer. M. Naudié se retournait

alors en prononçant une certaine phrase qu'il n'entendait plus lui-même à force de l'avoir répétée.

— Voyons, Abraham, tu es insupportable aujourd'hui!

Il tenait la main de Zélie, dont les petites jambes se pressaient pour le suivre. Elle gazouillait de gentilles choses sans suite. Lui, préoccupé, distrait, silencieux, roulait dans son esprit l'insoluble problème que posait son entretien avec M. Defos, et qu'il ne parvenait point à résoudre ; car, tandis qu'une voix secrète — chaque jour plus faible — le maintenait en méfiance, tout son être aspirait au bonheur entrevu. Justement, de la gaîté flottait dans la tiédeur de l'air, dans la fine lumière qui tombait sur le paysage familier et charmant, dans le printemps qu'annonçaient les bourgeons des vieux ormes aux branches bénisseuses penchées sur les rectangles des pelouses. La mer, très proche, grondait invisible, sans colère, derrière une haie de tamarins. De l'autre côté filaient les bosquets, les canaux, les chemins ratissés du parc Charruyer. Au fond, du côté de la ville, l'antique tour de la Lanterne dressait sa flèche à huit pans, aux nervures coupées de crochets sculptés, et sa tourelle où les signaux s'allumaient jadis derrière les fenêtres des ogives. Aux approches du casino, la mer se montra, lisse et bleue, emportée par la marée basse derrière les restes noirs de la digue de Richelieu. Ces choses anciennes, comme les ormes séculaires, comme la nature éternelle, rajeunissaient dans le renouveau du ciel, dont la voûte infinie semblait pleine de joie. Dans son cœur qui s'émouvait, M. Naudié murmura :

« Il serait si bon d'être un peu heureux! »

Esther et Berthe le précédaient, les mains unies, se faisant à voix basse des confidences amicales. Elles avaient trop chaud dans leurs robes d'hiver, très modestes, bien usées. Elles se retournèrent pour l'attendre. Il compléta sa pensée en songeant :

« Elles aussi, seraient plus heureuses... »

Mais la voix méfiante lui répondit :

« Qui sait? »

— Tiens! les Defos! fit Esther, tout à coup.

En effet, M. et Mme Defos s'avançaient en sens inverse, pareils à deux cuirassés mouvant avec lenteur leurs masses imposantes, tandis que Jane, à côté d'eux, marchait à pas légers, comme une jolie chaloupe qui ne demande qu'à filer dans le vent. Au lieu de passer droits et raides, selon leur coutume, ils s'arrêtèrent, pour

l'échange de quelques complimens. Mme Defos, avec un regard perfide aux jeunes filles et en aiguisant le circonflexe de sa bouche, dit à M. Naudié tout le plaisir que leur faisaient *ses* visites. Jane rougit et se mit à caresser la joue de Zélie. Quand on se fut séparé, Esther, après un instant de réflexion, dit tout à coup :

— Tu es donc retourné chez eux, papa?

Surpris, M. Naudié se troubla et balbutia, — mentant presque :

— Sans doute. Il me fallait bien faire ma visite de digestion.

La jeune fille rapprocha cette réponse des paroles de Mme Defos et resta pensive : son père lui cachait quelque chose, — mais quoi? Elle ne l'eût pas deviné; pourtant une obscure intuition mêla Jane à son souci, car elle dit :

— Mlle Defos est très gracieuse avec moi, à la société philharmonique; mais c'est la première fois que son oncle nous salue ainsi!

— Je t'assure que M. Defos est un homme très aimable, affirma M. Naudié. L'extérieur seul est un peu froid, voilà tout.

Il s'efforça de prendre un air indifférent, pour ajouter :

— Quant à la jeune fille, elle est tout à fait charmante.

— On prétend qu'elle est fiancée à son cousin l'étudiant, dit Esther.

M. Naudié savait à quoi s'en tenir sur ce faux bruit. Il n'en sentit pas moins une douleur aiguë, dont la violence inattendue lui serra la gorge. Et, comme il s'étonnait de souffrir ainsi, sans raison, une de ces liaisons d'idées dont la loi nous est inconnue fit soudain passer devant ses yeux, — aussi clairement que s'il le lisait sur les pages jaunies de sa grosse Bible, — ce redoutable verset du Livre des Proverbes :

Elle t'empêcherait de considérer soigneusement le chemin de ta vie, ses sentiers sont trompeurs, tu ne saurais pas où ils te mènent.

L'hallucination fut si nette, qu'il s'arrêta, en passant la main sur son front. Mais déjà les caractères gravés par l'invisible main s'effaçaient : il se reprocha d'offenser par un rapprochement injurieux une personne dont il ne pouvait suspecter ni la bonté ni la noblesse d'âme. Sans s'en apercevoir, il serra trop fort la petite main de Zélie, qui se dégagea. Berthe l'appelait, pour lui montrer Abraham qui, profitant de sa distraction, filait du côté du port.

Une série de ces petits hasards qui sont parfois les signes de la destinée, rapprochèrent Jane Defos et M. Naudié. Pendant quelque temps, ils se rencontrèrent presque chaque jour, dans des comités, chez des malades, chez des pauvres. Partout, Jane arrivait comme un rayon, avec un beau sourire confiant. Sa charité, fraîche comme sa jeunesse, gracieuse comme sa beauté, ne ressemblait en rien à l'aigre bienfaisance qui place âprement ses aumônes à la caisse d'épargne du paradis : gaie consolatrice, elle semait ses bienfaits sans y penser, avec cette légèreté qui pouvait être aussi bien excès de bonté qu'insouciance, — et M. Naudié l'en admirait. Chaque fois, leurs rencontres se prolongeaient, leurs propos devenaient plus intimes : après avoir rapidement consolé les malades sur leurs grabats, ou les pauvres dont les yeux inquiets les épiaient, ils s'entretenaient d'eux-mêmes, et prenaient d'innocens rendez-vous, se rappelant l'un à l'autre tel paralytique abandonné, telle veuve dont l'affliction était très grande. M. Naudié ne s'avouait point leur manège. Il aurait rougi de se dire : « Si je vais aujourd'hui chez ce malade plutôt que chez un autre, c'est que j'ai plus de chances de la trouver à son chevet. » Il le faisait pourtant; et même, il oubliait ses petits calculs pour s'émerveiller de la fréquence de leurs rencontres, jusqu'à y voir, ou presque, une indication d'En-Haut. — Deux ou trois visites chez les Defos, qu'il cacha encore à ses filles, resserrèrent ces liens invisibles. Mais, bien qu'attiré par un aimant irrésistible, il demeurait indécis, trouvant toujours, sur le chemin de son cœur, sa conscience inquiète, hérissée de scrupules, habile à accumuler les objections nouvelles. Faible et spécieux, le cœur disait : « Pourquoi non? Dieu permet. Tout homme a droit à sa part de bonheur. Eux aussi, seraient plus heureux : n'ont-ils pas besoin d'une mère ? » La conscience répliquait aussitôt : « Tu ne la connais pas, tu ne sais rien d'elle sinon qu'elle te plaît, tu n'as pas le droit d'engager l'avenir des tiens : elle est trop jeune, elle est trop belle, elleest trop riche, tu serais trop heureux. » Et ce mot d'*heureux* résonnait longuement dans son âme, dont les sonorités endormies s'éveillaient toutes, cordes mélodieuses qu'un souffle fait chanter. « Si du moins, songeait-il souvent, je pouvais lire en elle, ou lui dire tout ce que je sens, tout ce que je pense, sans que la présence de sa tante m'arrête et me glace : alors, je la connaîtrais mieux, je pourrais prendre un parti. » La conscience l'arrêtait : « Fuis cette occasion, c'est un piège ! » — « Cherche-la, répon-

dait le cœur insidieux : quelle qu'en soit l'issue, ce serait du moins une heure douce dans ta pauvre vie ! »

Jane lisait en lui : non pas le jeu compliqué de ses doutes, mais comme des lambeaux de confessions incomplètes ; et elle s'étonnait. Nature active, sachant d'instinct mettre sa volonté au service de ses caprices, et n'ayant jamais devant elle qu'un seul but dont la poursuite l'absorbait toute, elle ne pouvait comprendre tant de tergiversations. Déjà même des sentimens singuliers se mêlaient à l'exaltation romanesque qu'elle avait prise pour l'amour : un dépit de femme froissée dans sa vanité, de l'impatience, un parti pris de réussir. Un sûr instinct l'avertit que, seule peut-être, la présence malveillante de sa tante, aux visites de Naudié, arrêtait sur ses lèvres les paroles qui lient, qu'un mot ou un regard sauraient lui arracher, qu'il prononcerait malgré lui dans une de ces minutes où les hommes sont vaincus et faibles. Elle voulut donc brusquer les choses.

— Il y a longtemps qu'on ne vous a vu rue Réaumur, lui dit-elle, un jour qu'ils sortaient ensemble d'une humble demeure affligée. On vous réclame. Si vous veniez demain, vers quatre heures, voulez-vous?

Elle savait que sa tante serait absente ; mais elle n'eut garde de le dire ; et M. Naudié se rendit le lendemain à l'heure fixée, rue Réaumur, sans se douter que sa visite ne ressemblerait point aux précédentes. On venait justement de lui apporter une redingote neuve, qu'il avait commandée quelques jours auparavant, sans en avertir Esther. Étonnée déjà de cette coquetterie inaccoutumée, la jeune fille, en le voyant si pressé d'endosser son vêtement, un jour ouvrable, ne put s'empêcher de lui demander où il allait. Il se troubla, répondit évasivement qu'il allait faire une visite, et se hâta de partir, pour éviter les explications. La question d'Esther, pourtant si simple, lui montrait la nécessité de prendre bientôt un parti sous peine d'exciter les qu'en-dira-t-on, ses allées et venues ne pouvant bien longtemps encore rester inaperçues ; et il se sentait plus perplexe que jamais. Comme il passait sous les arcades de la rue Chef-de-Ville, il fut arrêté par son collègue, M. Fridolin : un petit homme maigre, à tête d'oiseau, à menton rasé, vif, agité, babillard, dont on appréciait fort l'éloquence verbeuse et l'infatigable activité. Une feuille du département publiait depuis quelque temps de virulentes attaques contre les protestans. Très excité, M. Fridolin se mit à réciter un article qui le

prenait personnellement à partie, puis la réponse qu'il venait d'envoyer au journal, et même les lettres qu'il écrirait à d'autres journaux si la campagne continuait. M. Naudié l'écoutait avec distraction, l'esprit bien éloigné de ces querelles, que d'ailleurs il dédaignait; il crut mettre fin à la conversation en disant :

— Ces polémiques sont regrettables, mais inutiles. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de croire qu'il vaut mieux s'abstenir de répondre aux attaques injustes. Le silence est encore la meilleure arme qu'on ait trouvée contre la calomnie, dont l'honnêteté finit toujours par triompher.

En même temps, il tendait la main à son collègue qui, au lieu de la prendre, lui prit le bras, et se mit à l'accompagner en protestant et en gesticulant : le silence n'est pas une arme, c'est une capitulation... on donne tort à ceux qui se taisent;... il faut se défendre, quand on a pour soi le bon droit et la justice... le monde est plein de gens qui ne demanderaient qu'à renouveler les dragonnades!... M. Naudié ne désirait point que son collègue sût où il allait : au lieu de tourner à droite dans la rue Réaumur, il prit à gauche, conduisit M. Fridolin jusqu'au chantier de construction, le promena un moment, parlant toujours, parmi des carcasses de chaloupes retournées, revint sur ses pas. L'heure avançait : pris d'impatience et craignant de faire attendre Jane, M. Naudié se résigna à s'arrêter enfin devant l'hôtel Defos :

— J'entre ici, dit-il; si vous le voulez bien, mon cher collègue, nous reprendrons une autre fois cette conversation.

— Ah! vous allez chez les Defos, vraiment! M. Defos est un homme bien remarquable, n'est-ce pas? Et madame! quelle bonté! quelle générosité!

Il partit enfin : « Lui aussi, pensait M. Naudié en tirant la sonnette, se demande sans doute ce que je viens faire ici! » Il crut remarquer que le valet de chambre l'observait avec un air curieux, et son inquiétude s'aggrava : « Cet homme doit s'étonner de mes fréquentes visites. »

Le salon était vide. En attendant devant le Saint Jean de M. Bouguereau, bien rose et bien blanc dans son large cadre doré, il se répétait : « Oui, décidément, il faudra prendre un parti, sans attendre davantage. » Mais il avait trop réfléchi pour être plus avancé qu'au premier jour : seulement, son cœur parlait toujours plus haut, et l'idée de ne plus revoir Jane lui faisait courir dans les moelles un frisson de douleur.

Jane entra, la main tendue :

— Ma tante a dû partir pour Rochefort, dit-elle. Je suis seule pour vous recevoir.

C'était l'heure si désirée et si crainte. M. Naudié sentit cet émoi qui l'avait bouleversé aux premières ouvertures de M. Defos. Il le domina pourtant, et répondit, en s'asseyant vis-à-vis de la jeune fille :

— Eh bien, mademoiselle, j'en profiterai pour vous dire simplement et franchement des choses qu'il faut que vous sachiez. Ainsi je pourrai du moins répondre par une entière confiance à celle que vous m'avez témoignée.

Sa voix était mal assurée : malgré la résolution que semblaient indiquer ses premiers mots, il ne savait pas très bien ce qu'il allait dire; il toussa, comme un orateur embarrassé. Jane, la tête inclinée, le regardait parfois entre ses longs cils, si gracieuse et jolie qu'il aurait voulu tomber à ses pieds, comme un amoureux de vingt ans. Mais il fallait parler selon son âge et sa carrière. Il reprit :

— Je n'insisterai pas sur les difficultés de la tâche que vous auriez la générosité d'accepter. Je suis bien sûr que vous les avez pesées, n'est-ce pas?

Jane murmura, très doucement:

— Il n'y a pas de difficultés qu'on ne puisse vaincre avec de la patience et de l'affection.

En se représentant l'entretien tranquille et décisif qu'il osait à peine désirer, M. Naudié s'était promis d'insister, selon son devoir, sur ces « difficultés ». La réponse de Jane lui parut établir qu'elle les avait toutes pressenties, et il s'écria, dans un naïf élan de confiance :

— Oh! je sais que vous les vaincriez!... Puisque c'est par bonté, par dévouement, par esprit de sacrifice que vous voulez venir à moi,... *à nous*... Mais le sacrifice où vous courez, savez-vous bien que c'est celui de votre jeunesse?

— Est-ce un sacrifice? dit-elle en levant les yeux sur lui. Voyez : je suis seule au monde. Je suis même dans la pire des solitudes, puisque je suis riche. Vous n'imagineriez pas les vilains calculs que j'ai déjà devinés autour de moi... Oh! pas mon oncle, non! lui, c'est un honnête homme... Mais combien d'autres? Jusqu'à la pension, où l'on ne me traitait pas comme mes camarades. J'ai fini par ne plus croire aux sympathies qu'on me

témoignait. J'y suis devenue méfiante. Il en serait de même ailleurs, partout, dans toute la vie.

Un sourire désabusé s'esquissa sur ses lèvres :

— Vous voyez bien que le sacrifice n'est pas très grand : les envies, les intrigues, les bassesses du monde, voilà ce que je perdrais.

— Je sais que le monde a ses charges et ses vices, dit M. Naudié. Mais il a aussi... il doit avoir ses joies. Vous n'y songez pas maintenant, mademoiselle : vous les regretteriez peut-être un jour... Si du moins je pouvais croire qu'en échange de vos renoncemens, je vous apporterais un peu de bonheur! Mais comment voulez-vous que j'aie une telle illusion? Je vois bien ce que vous nous donneriez; hélas! que recevriez-vous? Et voici que j'en arrive à l'obstacle le plus grave qu'il y ait entre nous, au seul réel, peut-être, au seul qu'aucune bonne volonté ne pourrait supprimer. Et j'ai peur de vous le montrer tant je le vois profond, comme un fossé infranchissable.

Cette image était sans doute un reste des habitudes oratoires de M. Naudié, mais les vibrations douloureuses de sa voix et l'angoisse presque poignante qu'exprimait son beau visage grave, en voilaient la banalité.

— Ce fossé, continua-t-il, c'est la vie qui l'a creusé, mademoiselle. Ce sont nos deux vies, la vôtre et la mienne, — votre jeune passé de bonheur, de gaîté, d'insouciance, et mes années de soucis, de chagrins, de peines, de tristesses. Vous ne savez pas ce que la vie peut faire de deux êtres dont les cœurs s'entendraient, dont les âmes se ressemblent, selon qu'elle leur est bienveillante ou cruelle. Vous ne savez pas comment ses leçons peuvent les transformer de telle sorte, qu'ils parlent chacun sa langue et ne peuvent plus jamais, jamais s'entendre! Ah! je sais que vous avez traversé une horrible épreuve. Mais vous étiez une enfant, et Dieu ne permet pas que la douleur déchire les âmes des enfans : leur blessure se ferme bientôt, elles conservent leur sève et leur force...

Jane écoutait, immobile dans sa pose attentive. Et M. Naudié sentit que ce langage la touchait : lui qui, depuis tant d'années, portait seul le poids de ses tristesses intimes, il céda à ce lâche besoin qu'ont parfois les hommes de montrer leur cœur malade à la femme qui peut les plaindre ou les aimer, à ce désir éperdu qui pousse les âmes à fuir leur solitude dès qu'un geste de compassion les appelle :

— Entre ces heureux et les autres, mademoiselle, il y a un monde! Moi, je n'ai jamais été parmi les heureux... A présent, il est trop tard pour changer de voie. Être heureux, voyez-vous, je ne le saurais point. J'ai connu, comme Job, les jours de l'affliction : vous qui les avez traversés dans l'ignorance de vos premières années, Dieu veuille que vous les ignoriez désormais! Pourquoi vous entraînerais-je dans mon cercle? Pourquoi étendrais-je sur vous l'ombre de mon expérience? Et voyez encore : entre les êtres bien-aimés qui dépendent de moi et le Maître que je tâche de servir de mon mieux, où trouverais-je le loisir de chercher le bonheur, — hélas! ou de le donner? Votre bonté en a réveillé la soif dans mon cœur, et déjà je me le reproche. Ici-bas, tout ce que je puis, tout ce que je dois désirer est pour les miens. Oh! oui, pour eux, je voudrais du soleil et de la joie. Vous leur en apporteriez, j'en ai la certitude. Mais pour l'accepter en leur nom, il faudrait que je pusse oublier ce que je viens de vous dire, et d'autres choses encore que je ne vous ai pas dites, il faudrait que ma vie eût été différente, que je fusse un autre homme, plus jeune, meilleur, plus digne... Voilà l'obstacle, mademoiselle, le vrai. Maintenant que vous le connaissez, vous voyez bien, n'est-ce pas, que nulle bonne volonté ne peut rien contre lui. Vous continuerez à être heureuse. Moi, je poursuivrai mon chemin jusqu'au bout, fidèle à ma destinée que j'accepte sans murmurer, telle que le Seigneur l'a voulue. Il me restera de notre rencontre une reconnaissance infinie, — la douceur qu'un beau rêve laisse au réveil.

... Qui marquera le juste rapport entre nos paroles et les sentimens profonds qu'elles traduisent ? M. Naudié venait sans doute de parler avec sincérité, puisqu'il pensait tout ce qu'il avait dit. Pourtant, sa sincérité n'était pas complète, car une voix secrète l'avertissait qu'il plaidait à fins contraires; il savait, avec une mystérieuse et inavouée certitude, qu'à chacune de ses paroles, Jane lui appartenait davantage, qu'un signe allait changer cette destinée dont il se proclamait l'esclave; et ce signe, il se tut pour l'attendre. Un instant, le silence plana sur eux, — lourd des pensées qui ne s'expriment pas, des sentimens obscurs qui gouvernent les volontés hésitantes et préparent les actes; puis, la jeune fille prononça :

— Croyez-vous m'apprendre quelque chose en parlant ainsi? Mais, je vous en prie, qu'importe tout cela? Oui, qu'im-

porte tout cela, puisque je le savais déjà, puisque je l'accepte...

Sa voix mourut en ajoutant :

— ... Puisque je vous aime!...

Le mot vibra lentement, comme un son qui ne veut pas s'éteindre, et les yeux de M. Naudié se remplirent de larmes. En le regardant furtivement, Jane le vit si bouleversé d'une telle émotion, qu'elle voulut parler encore et reprit, d'une voix plus sûre, en souriant presque :

— Vous voyez bien qu'il n'y a pas d'obstacle. Il n'y en a plus. Nous parlerons tous la même langue : celle du bonheur. Vous l'apprendrez : elle est facile. Le monde est plein de bonheur : pourquoi ne viendrait-il pas de Dieu, comme la souffrance? Voyez, c'est lui qui vous en envoie enfin votre part, — et c'est moi qui vous l'apporte.

Elle se leva et s'approcha de lui, les mains tendues, attendant un cri d'amour, un baiser. Mais, bien qu'en cet instant tout ce qu'il y avait d'homme en M. Naudié fût remué et frémît, l'habitude professionnelle fut la plus forte. A peine osa-t-il presser contre ses lèvres les fines mains pleines de caresses qui s'offraient, et il balbutia, prêchant à demi :

— Merci!... Oh! merci de me parler ainsi!... Oui, vous avez raison, le bonheur vient de Dieu... Il faut l'accepter... l'accepter comme il nous l'envoie... J'accepte le mien, en vous bénissant... Qu'il soit aussi le bonheur de ceux que j'aime, de ceux que vous aimez déjà!...

Là non plus, la parole ne moulait pas exactement la pensée : s'il avait parlé selon son cœur, M. Naudié aurait dit que sa tendresse était déjà trop grande, et sa soif de bonheur trop avide. Et comme il lâchait les mains de Jane et continuait à balbutier des phrases où Dieu intervenait, la jeune fille, — sans le savoir encore, — commença à le mépriser de s'oublier si peu.

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES
LUTTES ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT
AU XIXe SIÈCLE

III [1]

LA RESTAURATION

I

Le plus grand mal des expériences qui déçoivent les aspirations des peuples vers un avenir meilleur n'est pas l'insuccès, mais la blessure faite aux volontés par l'échec. Les vaincus perdent avec l'espoir la constance; leurs fautes les découragent de leurs idées; des générations, pour jamais lassées de leur premier élan, tombent sur la route où il faudrait poursuivre, et c'est pourquoi la marche de l'humanité progresse si lentement.

Après la Révolution et l'Empire, toute confiance dans les gouvernemens nouveaux avait disparu. Sur ce peuple, naguère si amoureux d'inconnu, un vieux régime put se rétablir au nom de cette antiquité même, et pour promesse s'appeler la Restauration. Semblable à l'enfant prodigue, la raison humaine, après avoir dissipé ses ressources dans l'éclat des espérances et le désenchantement des revers, revenait à la sagesse du passé comme à la demeure paternelle. Si, de cette demeure, une partie était

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 novembre 1897.

tombée, et si nul ne pouvait plus, en relevant les castes héréditaires, annuler l'œuvre sociale de la Révolution, l'œuvre politique et l'œuvre religieuse, accomplies sans la France, malgré la France, abdiquaient devant la monarchie traditionnelle. Mais cette monarchie, durant sa longue carrière, n'avait pas été plus semblable à elle-même que n'est le visage de l'homme en ses divers âges. Quelle figure de son passé rajeunirait-elle? Allait-elle ressaisir le pouvoir trompeur et dévorant qui, à la veille de 1789, achevait de creuser sous elle le vide? Ou, comme le pays qui, pour la restaurer, revenait en arrière, saurait-elle ressusciter les anciennes forces qu'elle avait trop détruites, et les jours de notre histoire où elle disciplinait la France sans l'asservir? Tel était le problème en 1814, et la France de l'émigration allait le résoudre.

Il n'est pas vrai qu'elle n'eût rien oublié ni rien appris. Les princes, qui, légers de pensées comme de mœurs, avaient les premiers fui le devoir en désertant la France, la noblesse qui, à leur suite, prétendait vaincre en une campagne une révolte préparée par des siècles, le clergé de gentilshommes qui façonnaient l'Église à la mode de la cour, avaient trouvé dans leurs épreuves une leçon de vingt-trois ans. Ce clergé, reconquis par la dignité de son ministère, cette noblesse, désenchantée des mirages philosophiques, cette famille royale, où le deuil s'était changé en vertus, revenaient autres, comme si leur long exil les eût séparés des erreurs nouvelles et purifiés des erreurs anciennes.

A son retour, en effet, la royauté se proposait de réparer non seulement les maux du système révolutionnaire, mais les fautes que l'ancien régime avait commises contre ses meilleures traditions. Son premier acte fut de rétablir une vie publique au centre même de l'État; elle renonça à lever les impôts et à faire les lois sans le concours de ceux qu'elle appelait encore ses sujets. Elle songeait à restaurer cette vie dans les provinces et dans les communes. Et elle se trouvait d'accord avec les plus perspicaces des anciens révolutionnaires. Avant même l'arrivée des Bourbons, dès ces premières et terribles heures où les souverains ennemis, Napoléon, les armées alliées et la nôtre restaient en présence, le gouvernement provisoire, comme la Prusse en un pareil désastre, chercha contre l'excès de ses angoisses et de ses humiliations un refuge, eut besoin de croire à une force capable de préparer un autre avenir, et songea à l'éducation. Le monopole de l'enseigne-

ment par l'État avait formé des intelligences, non des caractères, appris les sciences, moins la science de vivre, fait une nation également incapable de résister au pouvoir et de le soutenir; le salut de la France était désormais si visiblement attaché à l'énergie morale du peuple que la première promesse du nouveau régime, bientôt confirmée par le roi lui-même, fut la liberté de l'enseignement (1). Rendre le gouvernement de l'éducation aux familles était, par le choix de celles-ci, rendre à l'Église son magistère ancien sur la jeunesse française. Pour exercer ce magistère, il fallait à l'Église, comme jadis, le concours des ordres religieux, et le plus préparé à cette fonction était le plus fameux, qui, tant de fois dissous, vivait toujours. Talleyrand, à qui son scepticisme épargnait du moins la peur des mots, conseilla de rendre aux jésuites une existence légale. La leur reconnaître eût été la restituer du même coup à tous les corps religieux, et l'on n'aurait pu la concéder aux religieux en la refusant aux laïques : ainsi la liberté de l'enseignement préparait la liberté d'association. Louis XVIII, loin de se refuser à ces conséquences, attaquait à la source toute la légalité hostile à l'Église, en décidant l'abrogation des articles organiques. Elle était inscrite dans le concordat que, dès son avènement, il prépara d'accord avec Rome. Par cet acte, il rendait aussi le clergé indépendant du budget, promettait, au lieu de traitemens, une dotation en rentes et en terres aux évêchés, cures, chapitres, séminaires. Il y eut alors le désir et l'intelligence de grands changemens ; un dessein de vaincre la Révolution par des réformes ; et, comme la Révolution avait surtout fortifié l'État, ces réformes se trouvaient des libertés.

Tout fut interrompu par le merveilleux et funeste retour de Napoléon. Le droit s'enfuit sans combat devant la gloire, les courtisans demeurés fidèles durent courir après le roi, et achever à Gand la phrase commencée aux Tuileries sur la solidité du régime. Cette dernière victoire du conquérant, remportée sur l'honneur des chefs civils et militaires, le conduisit à la dernière défaite, où il perdit contre l'Europe les frontières de Louis XIV. Cent jours nous firent reculer d'un siècle. La facilité avec laquelle les

(1) « Considérant que le système de l'Université est attentatoire aux droits de la puissance paternelle et s'oppose au développement des différens genres de génie de volonté et d'esprit; qu'enfin la prolongation d'un pareil désordre serait une véritable contradiction avec les principes d'un gouvernement libre, dispose que la forme et la direction de l'éducation seront rendues à l'autorité des pères et mères. » Arrêté du 8 avril 1814.

régimes les plus divers se succédaient mit au grand jour le mal intérieur : les gouvernemens glissaient sur l'âme passive de la France comme le navire sur les flots indifférens qui le portent et le laissent fuir. Sans doute, cette expérience aurait dû confirmer les Bourbons dans leur premier dessein : pour rétablir la stabilité dans l'État, il fallait fortifier dans chaque homme les énergies qui, formant la conscience et le caractère, soutiennent le devoir. Mais, entre les deux Restaurations, quelque chose était mort dans les princes : la confiance. A leur premier retour, fiers de reconnaître en ce miraculeux changement de leur fortune le triomphe d'une force morale, ils croyaient à l'efficacité des forces morales pour rétablir de même la fortune de la France. Ils revenaient de leur second exil, meurtris par cette soudaine fragilité de leur droit, humiliés de l'universel délaissement qui s'était fait autour d'eux, consciens que le prestige de leur origine était détruit, inquiets de trahisons futures. S'ils persévéraient à réduire les attributions de l'État pour accroître la vie nationale, ils risquaient, après s'être dépouillés, et avant que des énergies nouvelles eussent grandi pour la défense commune, d'être surpris par un coup de violence. Cette heure désarmée entre l'ancien ordre et l'ordre nouveau leur fit peur. Ils se bornèrent à vivre au jour le jour, et, contre des dangers que chaque jour pouvait amener, gardèrent à l'État toutes ses puissances.

Dès le 15 août 1815, tout projet de réforme dans l'éducation publique est ajourné « jusqu'à des circonstances plus heureuses ». Le concordat négocié entre le Pape et Louis XVIII, et qui enlève au roi, sauf le choix des évêques, toute autorité sur l'Église, semble maintenant téméraire : celui de 1801 et ses articles organiques paraissent plus sûrs. Le scrupule de laisser le nom de l'Empereur régner encore sur les relations de la royauté avec l'Église ne révolte plus; on sait gré à l'usurpateur d'avoir fourni des ressources à la cause commune des couronnes. L'Église est une force trop grande pour que les États renoncent à se servir d'elle en la servant. Cette idée, mère du gallicanisme, a repris possession du gouvernement. La charte déclare le catholicisme religion de l'État (1). Toute attaque contre cette religion est interdite (2). Le divorce disparaît du Code français (3).

(1) Art. 6.
(2) Loi du 17 mai 1819, art. 1, 3, 6.
(3) Loi du 8 mai 1816.

Le repos du dimanche devient obligatoire (1). Le droit d'association n'existe pas, mais les établissemens ecclésiastiques peuvent être reconnus par le gouvernement, devenir propriétaires (2), et, tandis que les autres affiliations sont poursuivies et dissoutes, les ordres religieux se reconstituent, protégés, dans la confusion de textes contradictoires, par la bienveillance du gouvernement. L'enseignement n'est pas libre, mais des évêques sont ministres de l'instruction publique, et l'État partage son monopole universitaire avec l'Église : les religieux sont autorisés à donner l'enseignement primaire (3) ; les évêques, à instruire par des maîtres à leur choix, dans une école ecclésiastique par diocèse, les enfans qui se destinent au sacerdoce (4) ; ces petits séminaires se multiplient au delà du nombre fixé d'abord et s'ouvrent non seulement aux futurs ecclésiastiques, mais à tous les élèves, que la piété des familles y conduit. Enfin les diocèses accrus en nombre, l'augmentation des crédits destinés aux cultes, la présence des dignitaires ecclésiastiques au Conseil d'État, à la Chambre haute, à la cour, les hommages publics rendus à Dieu dans les solennités nationales, attestent la foi religieuse du gouvernement. Mais en respectant l'Église, il la régente. Il demande aux professeurs des grands séminaires l'engagement d'enseigner les quatre articles de 1682. Il invite les évêques à concerter avec lui leurs mandemens. Le cardinal de La Tour d'Auvergne est l'objet d'un « appel comme d'abus » pour avoir, dans une lettre pastorale, demandé la suppression des articles organiques, c'est-à-dire réclamé la mesure que le roi, quelques années avant, voulait prendre. Cette censure s'exerce sur le Pape lui-même : quand Léon XII annonce au monde catholique le jubilé de 1825, le gouvernement ne laisse pas publier la bulle en France, qu'elle n'ait été examinée par le Conseil d'État. Et la synthèse du régime apparaît quand Charles X suit, derrière le clergé, la procession de ce jubilé pour lequel il vient de soumettre à ses légistes la majesté pontificale. Bref le pouvoir n'accorde pas à l'Église des libertés qui la rendraient indépendante ; il lui concède, sous forme de privilèges, certains partages de l'autorité qu'il garde ; il mesure l'étendue de ces faveurs à ce qu'il estimera utile pour lui, il se réserve le moyen d'accroître ou de réduire la vie

(1) Loi du 18 novembre 1814.
(2) Loi du 2 janvier 1817.
(3) Ordonnance du 29 février 1816.
(4) Ordonnance du 5 octobre 1814.

catholique par ces dons gratuits et révocables. Ainsi renaît l'ancienne contradiction : l'État reconnaît que sa prospérité a besoin de l'Église, mais au moment où il veut sincèrement s'appuyer sur la religion, il persévère dans la conduite qui a affaibli les énergies religieuses.

II

Dans ce retour du passé, il y avait cependant une nouveauté, et qui était une contradiction de plus. Le gouvernement qui reprenait avec l'Église ses traditions de pouvoir paternel et absolu était devenu un régime représentatif et parlementaire. Les Bourbons, qui jugeaient leur droit supérieur à la volonté nationale, avaient octroyé à cette volonté les moyens de retentir, de lutter et de vaincre. Par suite, l'Église eut, pour la première fois depuis des siècles, le choix des conduites. Devait-elle mettre sa confiance dans les sentimens chrétiens du monarque et accepter le mélange de faveurs et de servitudes qui était la forme historique des rapports entre elle et la maison de Bourbon? Devait-elle résister aux entreprises tentées sur son autonomie par le régime gallican, et, au lieu de privilèges, vouloir des droits?

A ce moment, pour détourner des vieux écueils l'Église et lui montrer le large, se présentèrent des pilotes : ils s'appelaient de Maistre et Lamennais. Certains que pour les sociétés le péril n'est pas la puissance de la foi, mais sa faiblesse, ils constataient le déclin de l'influence religieuse comme la grande évidence et le grand mal des temps nouveaux. L'Église, autrefois inspiratrice de la vie publique et de la vie privée, avait-elle de cet empire gardé rien qui fût intact? Ses fidèles mêmes ne lui disputaient-ils pas une autorité sans cesse amoindrie sur leurs pensées et sur leurs actes? Le catholicisme ne dépensait-il pas toute sa force à perpétuer les croyances et les vertus d'une élite dans une société de plus en plus étrangère à ces croyances et à ces vertus?

Les causes de cette déchéance et les moyens de restituer au catholicisme sa royauté morale d'autrefois apparaissaient dans un seul regard à leurs yeux faits pour contempler les siècles. L'Église avait été conquérante et féconde quand elle formait, de tous les peuples chrétiens, une société religieusement soumise à un seul chef. Le prodige d'une force si étendue et si concentrée imposait aux puissances humaines; c'eût été pour elles une chi-

mère de prétendre à une influence sur un corps établi presque tout entier hors de leurs frontières, sur un chef placé hors de leurs atteintes; et la doctrine de l'Église, se répandant avec pureté et plénitude, portait tous ses fruits. Cette fécondité s'est amoindrie quand cette unité s'est affaiblie elle-même, dès que le pouvoir épiscopal a disputé à la Papauté la direction souveraine de l'Église. Pour la défense de leur cause, les évêques se sont naturellement groupés par peuple : c'est ainsi qu'il y a eu des doctrines gallicanes; qu'à l'image de la France, le catholicisme de chaque contrée a trouvé une expression particulière; et que la notion d'État a pris une importance contradictoire avec la notion toute spirituelle de croyances et de vertus communes à tous les hommes. A mesure qu'elles s'isolaient de la Papauté, leur centre commun, ces Églises se sont isolées les unes des autres, ont paru seulement unies par une sorte de lien fédératif, et circonscrites, pour l'essentiel de leur vie, dans les limites de la nation. Le gouvernement de chaque nation a eu prétexte pour soutenir que l'Église est dans l'État et s'immiscer, en vertu de sa juridiction politique, dans les affaires religieuses. Les défiances de ces clergés nationaux contre la Papauté ont empêché que l'indépendance du Saint-Siège opposât à chaque usurpation des couronnes la puissance réunie de toute l'Église. L'Église a de moins en moins inspiré l'État, l'État a de plus en plus dominé l'Église. L'humain étouffe le divin.

De Maistre, déjà mûr d'âge et de pensées quand éclata la Révolution française, avait, de ses montagnes, contemplé notre tempête et, à la lueur des éclairs, vu l'avenir. Il avait compris qu'une société nouvelle se préparait où la politique des gouvernemens et leur durée même deviendraient instables, que par suite, pour diriger, défendre et accroître sa vie, l'Église devait compter sur elle seule, concentrer sa force, redevenir l'unité indivisible d'autrefois. Les deux livres *Du Pape* et *De l'Église gallicane*, publiés l'un en 1819, à la fin de sa vie, l'autre en 1826, au lendemain de sa mort, furent le legs de sa pensée au catholicisme et à la France. Les deux titres exprimaient les deux idées maîtresses du système : c'est le Pape qu'il fallait rétablir dans sa souveraineté; c'est l'Église gallicane, principal auteur des ébranlemens subis par cette souveraineté, et instrument indispensable à la restauration pontificale, qu'il fallait ramener à l'obéissance. Tirant les questions catholiques des arcanes théologiques, de Maistre, comme Pascal, sut transporter dans la langue de tous la controverse clé-

ricale : par le privilège d'un génie grâce auquel les abstractions devenaient claires, la science simple, et les faits vivans, il révéla à l'intellect laïque l'importance de ces problèmes religieux. Il s'attacha à établir, par toutes les preuves de doctrine et d'histoire, que le chef et le maître du catholicisme était le souverain pontife ; que sa primauté était la croyance la plus ancienne, la plus constante, la plus universelle de l'Église ; que les docteurs opposés à cette suprématie étaient les moindres par le poids et le nombre ; que les conciles où elle aurait été contestée, ou n'avaient pas émis en réalité cette opinion, ou l'avaient émise sans compétence ; qu'en fait, cette souveraineté s'était toujours justifiée par ses services, avait assuré plusieurs fois le salut du catholicisme ; qu'en droit, elle devait être où se trouvent les informations les plus complètes, l'indépendance la plus assurée, la sollicitude des intérêts les plus généraux. Avec la même abondance et la même variété de raisons, il jugea la tentative gallicane, montra la contradiction entre l'isolement orgueilleux de cette doctrine et la vocation unitaire du catholicisme, établit que l'Église de France, en dépensant ses énergies contre le Saint-Siège, avait travaillé contre elle-même, le bien général, l'avenir de la chrétienté, et conclut que la France, dotée d'une influence sans égale sur la pensée humaine, se devait de rendre au vrai une réparation éclatante, au Christ son soldat fidèle, au monde un ordre où elle trouverait la première place et une incomparable grandeur.

Ces idées — qui se détachaient avec une vigueur et un relief extraordinaires sur le fond un peu plat de la science et de la piété communes — procédaient d'un savoir si vaste, si calme, d'une raison si observatrice des faits, si sage même en ses sublimités, que les audaces s'élevaient comme naturellement sur la solidité des bases ; et que les visions même de son intelligence parfois ravie en extase, au lieu de se perdre dans le mirage des rêves, semblaient un élan suprême vers les sommets inaccessibles mais certains de la vérité. Car toutes les facultés de ce grand penseur tenaient toujours conseil ensemble, et en lui, le prophète ne parlait jamais avant qu'eussent parlé l'historien, le docteur et l'homme d'État.

Lamennais suivit, non comme un disciple, mais comme un autre maître. Lui, moins versé dans la familiarité des faits et, quoique prêtre, dans la doctrine ecclésiastique, demandait à la raison pure l'essentiel de sa pensée et de ses enseignemens. Il

était sans égal pour créer, par une fécondité solitaire, des synthèses abstraites, en poursuivre toutes les conséquences avec une rigueur inflexible, et prolonger, aussi loin que porte la logique, leur structure alignée et leur superbe ordonnance. Parvenu par cette autre puissance aux mêmes certitudes que de Maistre, il partait de ces certitudes pour atteindre à des conclusions nouvelles. Puisque le monde a besoin du christianisme, et que le christianisme ne peut durer sans la primauté souveraine des Papes, tous les obstacles élevés contre le libre gouvernement de la Papauté sur l'Église doivent disparaître. Or, les plus redoutables ne viennent pas d'une indiscipline fomentée dans la hiérarchie religieuse ; et si l'épiscopat des nations catholiques est sans droit pour partager ou limiter l'autorité pontificale, bien moins encore ce magistère saurait-il être partagé ou limité par les gouvernemens politiques de ces nations. De même que la première usurpation s'appuie à tort sur le droit divin de l'épiscopat, la seconde s'appuie, et combien plus à tort! sur le droit divin des princes. La prétention que les rois tiennent directement de Dieu un pouvoir inamovible et, pour la défense de ce pouvoir, ont droit d'interprétation, de dispense, de coaction contre l'Église, est un sophisme. L'admettre, c'est admettre que la vie des gouvernemens humains leur a été donnée pour eux-mêmes, quoi qu'ils fassent, et que Dieu préfère cette durée au maintien de ses propres lois. Tout autre est la nature chrétienne de l'autorité. Un seul pouvoir est d'architecture divine, c'est l'Église : il est perpétuel parce qu'il est infaillible et gardien de vérités immuables. Les autres pouvoirs, établis par des hommes qui passent, et pour gouverner des affaires humaines qui sont changeantes, tirent toute leur légitimité de leur intelligence à servir l'intérêt public. Et le premier des intérêts publics étant la fidélité à la loi divine, les chefs d'État en face de cette loi ne sont que des sujets : ils n'ont, comme chrétiens, le droit de soustraire ni eux-mêmes ni leur peuple aux enseignemens de l'Église, moins encore le droit de la diriger. S'ils tentent l'un ou l'autre excès de pouvoir, comme leur autorité devient funeste, elle devient illégitime, et comme en atteignant l'Église dans sa liberté, ils blessent le plus essentiel des intérêts, ils méritent de perdre le pouvoir. Le livre *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, que Lamennais publia en 1826, traçait, comme une géométrie dans l'espace, la future grandeur d'une Église échappée au joug des

gouvernemens. Ainsi, tandis que de Maistre réfutait la doctrine gallicane sur le pouvoir religieux, Lamennais détruisait la doctrine gallicane sur le pouvoir politique.

Tels deux aigles, en ce matin du siècle, sortent de l'ombre qui remplit encore les vallées et s'élèvent d'une égale puissance, mais non d'un même mouvement, vers la lumière. Le premier s'y meut sans efforts, et, maître de ses élévations, plane, comme en un repos, aux altitudes d'où il contemple le mieux la terre. Le second s'élance droit vers le soleil qu'il fixe, dans l'éther où il monte toujours; à cette aurore de sa course, on ne voit que l'amplitude et la vitesse de ce vol qui semble d'un trait unir la terre au ciel. Nul ne se doute encore que dans cette attirance vers les abîmes des hauteurs, il y a un vertige, qu'en s'élevant ce grand esprit se précipite; que son aile, sous son battement éperdu, finira par trouver le vide; et que ses yeux se brûleront à interroger d'un regard trop orgueilleux le foyer de toute lumière.

Ce n'est pas en vain que de tels génies dominent leur temps. Solitaires, mais solitaires comme des précurseurs, ils suscitèrent des disciples. Les esprits vastes, les caractères impétueux, les âmes mystiques, sur qui pesait l'abaissement de l'Église, tressaillirent à ces appels et à ces espoirs. Le gallicanisme, déjà mais obscurément, combattu par la raison des faits qui abolissaient les circonstances où il s'était développé, et par les raisons du cœur qui rendaient les Papes plus chers aux fidèles, eut dès lors contre lui les raisons de la raison, l'intelligence consciente, armée et audacieuse d'une élite.

Mais la masse des catholiques ne se laissa pas ébranler. La plupart, regardant moins en eux-mêmes qu'autour d'eux, eurent peur, sinon de la liberté, au moins des compagnons et des voies qu'il eût fallu suivre pour l'obtenir.

III

Dans toute l'Europe en effet, au lendemain de 1815, un parti réclamait la liberté. Certes, elle avait à exercer de légitimes reprises, et ses griefs ne dataient pas de 1815. La Révolution et l'Empire avaient répandu dans toute l'Europe les formules d'indépendance et les institutions de tyrannie. L'égalité même, seule réforme qui ne fût pas devenue un mensonge, avait favorisé l'établissement du despotisme. Un art, inconnu depuis l'antiquité, de

livrer l'homme isolé à la toute-puissance de l'État, avait transformé à notre image les peuples soumis à nos armes ou à notre influence, et partout élevé la même architecture de caserne. La première liberté eût donc été pour chaque peuple celle de revenir aux mœurs de son âge et aux inspirations de son génie particulier. Si quelque similitude de mesures devait préparer la variété de cette autonomie, c'était contre les usurpations uniformes d'un législateur systématique. Des réformateurs vraiment soucieux d'indépendance l'auraient avant tout voulue pour la religion et pour la justice, car l'ordre est détruit jusque dans son principe quand les deux autorités chargées d'enseigner le devoir et de donner une sanction au droit se trouvent à la merci de ceux qu'elles ont à contenir. Ces premiers fondemens de l'indépendance établis, des hommes dévoués à ses progrès auraient eu hâte de mettre à son école, dès le commencement de la vie, les générations nouvelles, et donné à la fois aux fils et aux pères la liberté d'enseignement. Ils auraient revendiqué comme non moins éducatrice, comme utile à tous les rangs sociaux, applicable à tous les intérêts, la liberté d'association ; ils auraient révélé aux plus isolés dans la pauvreté et l'ignorance, aux plus retranchés dans l'égoïsme, que, mystère admirable, l'homme recueille toute la fécondité de son effort quand il cesse de travailler pour soi seul. C'est aux citoyens préparés par la vie collective des sociétés privées qu'ils auraient remis, comme une extension naturelle, le gouvernement des sociétés permanentes et publiques, la commune, la province; confiant d'abord à ces novices la gestion des affaires les plus proches et les plus simples, ils les auraient peu à peu élevés à l'intelligence d'affaires plus lointaines et complexes, enfin, au gouvernement des intérêts nationaux et à l'habitude des droits les plus difficiles à exercer, la liberté de la presse et le régime parlementaire.

Or, ni les prétentions de l'État sur l'Église, ni sa mainmise sur la justice, ni son monopole sur l'éducation, ni l'étouffement de toute vie locale, ni la défense à l'homme de s'évader de sa solitude ne préoccupaient alors les libéraux. Ils restreignaient leurs exigences à trois garanties : la liberté de la presse, le régime parlementaire, la garde nationale. Par la liberté de la presse, disaient-ils, le peuple apprendrait à connaître ses affaires et les hommes dignes de sa confiance; par le régime parlementaire, il emploierait les facultés de ses élus à gouverner l'État;

par la garde nationale, il s'assurerait la force nécessaire pour prévenir leur révolte contre sa souveraineté. En réalité, ces réformes étaient les moins utiles à la masse de la nation. Qu'importait cette liberté de la presse aux paysans et aux ouvriers trop incultes et trop pauvres pour faire des journaux, les rédiger, ou même les lire? Qu'importait à la majorité des Français un régime représentatif où le droit de voter était réservé à une minorité de censitaires et le droit d'être élu à une minorité plus restreinte encore? Qu'importait à la multitude une garde nationale dont les armes étaient confiées seulement à cette minorité? Et il n'y avait chez ceux qui se disaient les défenseurs du peuple aucun désir d'amener jamais, par la culture des intelligences et l'extension des suffrages, tout le peuple à l'exercice de ces droits et au partage de cette souveraineté. De même que, parmi les libertés, ils avaient choisi quelques-unes et ignoraient toutes les autres, ils avaient dans la nation adopté une classe, la bourgeoisie instruite et riche: le reste du pays était comme s'il n'existait pas. Les plus hardis se refusaient à prévoir le jour de « la vile multitude ». Les plus généreux ne songeaient pas à fixer les devoirs de cette minorité, à jamais tutrice, envers l'enfance sans fin de la foule. Les plus prudens ne s'effrayaient pas de fonder cet ordre de privilège et d'égoïsme sur la soumission d'une majorité que ses maux, son abandon et sa force vouaient à d'inévitables révoltes. Telles furent les revendications qui allaient devenir pour le XIXe siècle l'évangile du parti libéral. Seules, d'un bout de l'Europe à l'autre et dans les pays les plus divers, elles retentissaient partout identiques, excluant de cet effort vers la liberté la liberté même, substituant à l'intelligence logique des réformes un choix avare, arbitraire, et à l'épanouissement spontané des programmes, la discipline d'un mot d'ordre.

L'étrangeté de la doctrine s'expliquait par la composition du parti. Recruté surtout dans les carrières libérales, le commerce, la jeunesse, il était généreux d'imagination, pauvre d'expérience, amoureux des mots : les vieux gestes d'absolutisme chez les princes, tout indice de hauteur aristocratique chez les nobles, tout soupçon d'intolérance religieuse chez les prêtres, excitaient en lui des irritations d'épiderme, et, sans haines contre les gouvernemens, il n'aspirait qu'à obtenir d'eux respect pour son attachement sincère et vague aux principes de 1789. Mais, confondus avec lui, les survivans des assemblées révolutionnaires, Jaco-

bins et Terroristes, et les fanatiques de Napoléon s'étaient enrôlés, étranges conscrits, sous le drapeau de la liberté. Le même drapeau, dans toute l'Europe, abritait la même confusion, un seul mot, tous les régimes du cycle révolutionnaire. A ceux qui voulaient pour la société nouvelle un gouvernement logique et fort, l'Empire avait révélé les droits du génie à la première place, la simplicité de l'omnipotence, les joies de la soumission quand, par elle, le plus humble est coopérateur de grandes choses et participant de leur gloire ; aux âmes de haine et de boue, la Convention et le Directoire avaient appris l'art de soulever des bas-fonds les idées et les hommes, le secret de soutenir leur fortune sur la permanence des troubles, la volupté de détruire, de corrompre, de jouir et d'épouvanter. Ceux-là ne voulaient que détruire l'ordre établi en 1815. Trop peu nombreux, ils s'étaient mêlés à la masse libérale pour la faire servir à leur dessein. Leur intérêt n'était pas de rendre, par les réformes les plus efficaces, le plus grand nombre des hommes apaisé et patient, mais de choisir les réformes les plus capables d'allumer la guerre civile. Contre les monarchies ils n'avaient pas à attendre l'aide de la classe inférieure : la multitude pauvre et ignorante ne demandait qu'à être bien gouvernée et non à gouverner elle-même. Au contraire, la bourgeoisie riche et instruite était par ses loisirs, ses aptitudes, son orgueil, poussée vers les ambitions du pouvoir ; pour elle, il n'y avait pas de bon gouvernement, si elle ne gouvernait elle-même. Entre cette ambition bourgeoise et les prérogatives royales, une rivalité était facile à transformer en haine. Ne pas s'occuper des classes inférieures parce qu'ils n'avaient rien à en attendre ; offrir à une classe lettrée, éloquente et frondeuse, les armes qui partiraient toutes seules contre les gouvernemens ; conserver, sauf ces libertés de combat, toutes les lois de dictature qui rendraient durable le pouvoir à surprendre par un coup de force, telle était la combinaison profonde des révolutionnaires. Et, puisqu'elle était la tactique la plus destructrice, il leur fallait l'employer partout identique. Les sociétés secrètes avaient, sous le sol de l'Europe, joint leurs cheminemens, et, malgré les frontières, étendu le domaine international de la révolution. Il fut facile aux chefs de faire parvenir le même mot d'ordre aux affiliés de chaque pays, facile dans chaque pays à ces affiliés de dominer par leur énergie et leur concert la masse libérale, de fixer son regard sur les seules libertés qui étaient

utiles pour eux, et comme après 1789, l'audace d'une minorité joua la badauderie humaine.

Au moment où s'était formé le parti libéral, ses revendications légales voilaient à peine de leur complaisance transparente, l'œuvre véritable, l'entreprise de violence contre tous les gouvernemens. Le retour de Napoléon, les trônes d'Europe ébranlés dès son premier pas en France, les Bourbons renversés par l'ombre de son bras, avaient fourni de prodigieux témoignages contre la solidité des vieilles dynasties. Ne s'avisant pas que toute la chance de l'aventure était le nom de l'incomparable aventurier, les révolutionnaires crurent qu'eux aussi, par d'autres coups de surprise, pouvaient en un instant réussir. Dans cette Europe qui passait de la guerre perpétuelle à la paix générale, une force était partout et brusquement sacrifiée, l'armée. A l'appel de chaque patrie, une race de soldats s'était fait une vocation de son devoir brutal et héroïque; elle avait conquis à l'épée cette primauté éclatante qui naît et meurt avec les grands périls; elle avait contemplé sa gloire dans les honneurs publics, l'enthousiasme des foules, les regards des femmes, jusque dans les premiers jeux qui sont l'opinion des enfans : et ces soldats se trouvaient en masse exclus de leurs emplois et de leur prestige. Ceux surtout qui, Français ou alliés de la France, avaient eu Napoléon pour chef, cherchaient au-dessus de leurs rangs éclaircis, les trois couleurs de la victoire, et les aigles qui, apprivoisées par elle, s'étaient enfuies, ne reconnaissant pas nos revers. Ils se sentaient amoindris dans les minuscules armées des roitelets qui, de la Hollande à la Sicile, s'étaient partagé l'espace où se recrutait naguère la grande armée. Ou congédiés par la paix avare comme des ouvriers inutiles, ils promenaient autour de leur carrière perdue leur fière détresse et leur oisiveté menaçante. Les griefs de ces hommes sans peur étaient le plus grand péril des gouvernemens et la meilleure force des révolutionnaires. Une impatience égale d'employer cette force unit les « grognards » et les républicains. Sans qu'ils s'expliquassent sur leurs idées, leurs haines s'entendirent. Pendant huit ans, ce fut en France, en Allemagne, dans tous les États de l'Italie, en Espagne, un crépitement continu de complots. Or, qui les préparait? Les chefs mêmes du parti libéral. C'est entre deux coups de main qu'ils venaient réclamer des garanties légales. Dans toute l'Europe ils jouaient le même rôle, gouvernaient la politique par les so-

ciétés secrètes, prêtaient la main aux pires violences, et les honnêtes dupes qui ne voulaient aucune violence subissaient la solidarité de toutes. La liberté n'avait pas de parti, il n'y avait qu'un parti de la révolution.

Ces faits ne pouvaient échapper à l'Église. Contre la liberté même loyalement offerte, l'Église avait une objection de principe. En droit, elle n'admettait point qu'à une doctrine divine l'égalité avec des doctrines purement humaines suffît. Livrer elle-même, pour s'assurer une action sans entraves, les intelligences aux sophismes, les volontés aux tentations du mal, exposer le dépôt sacré dont elle avait charge à des contradictions où elle voyait des blasphèmes, était reconnaître à l'erreur le droit d'apostolat, d'exemple, de victoire. En fait, rien n'eût excusé à ses yeux une dérogation tellement contraire à son intelligence du bien, sinon la certitude de gagner plus au partage du droit commun qu'à la protection du pouvoir. Or, si elle prêtait l'oreille aux programmes libéraux, son intelligence protestait contre l'omission des garanties les plus nécessaires à la liberté de la vie publique et privée; et sa sollicitude, égale pour toutes les classes, désavouait une politique sans pensées et sans pitié pour les plus nombreux et les plus faibles. Si, sous les mots, elle cherchait le dessein véritable, elle surprenait dans toute l'Europe un plan de destruction révolutionnaire et, en cela encore, en cela surtout, un esprit fondamentalement contraire à l'esprit chrétien. L'Église porte dans la conduite des affaires humaines la même méthode que dans le gouvernement des âmes. Avec les unes comme avec les autres elle est patiente et ne veut pas désespérer. Elle garde respect à ce qui vit, les cas lui semblent rares où il faille détruire le passé pour assurer l'avenir. Favorable par principe aux évolutions pacifiques et progressives, elle était confirmée dans cette politique par la nature des gouvernemens rétablis en Europe à la chute de l'Empire. Les peuples se retrouvaient confiés à leurs vieilles dynasties; malgré les vices des institutions et des princes, elles possédaient l'impartialité paternelle entre toutes les classes, la conscience héréditaire du devoir royal, l'intelligence historique des intérêts nationaux; toutes mettaient au premier rang de ces intérêts la fidélité de leurs peuples à la foi religieuse. Telles furent les raisons qui décidèrent l'Église. Les anciens gouvernemens lui offraient une bienveillance éprouvée; la Révolution, des droits illusoires ou menaçans. L'Église

crut sage de défendre, avec ses amis sûrs, contre ses ennemis déclarés ou hypocrites, la volonté des peuples, la stabilité des États et sa propre influence.

Elle ne fut pas arrêtée par la pensée qu'il lui faudrait acheter ces avantages et, surtout en France, céder aux prétentions gallicanes des souverains. La papauté, consciente de sa force, ne craignait pas une doctrine en déclin. Ce déclin n'apparaissait pas si nettement au clergé français : on eût dit, tant les événemens avaient marché vite, que ses idées n'avaient pu suivre. Dans ce clergé, l'épiscopat se distinguait par la ferveur de sa dévotion envers le pouvoir politique. Une partie de ces évêques, choisis par Napoléon, avaient été accoutumés à fléchir sous les orages de sa volonté : comme les arbres qui, sur les bords de l'Océan, vivent au vent de la tempête, et poussent ployés du côté où elle souffle, ils étaient incapables de se redresser désormais. Les autres, amis éprouvés de la monarchie légitime, avaient, dans les périls de la révolution, ou les humiliations du joug impérial, senti combien la nature du gouvernement importe à la prospérité de l'Église, et à chaque épreuve, regretté davantage l'ancienne race de rois qui maintenait avec le catholicisme une union parfois orageuse mais fidèle. Quand un prodige des circonstances rendit le pouvoir à cette famille, ils crurent qu'ils ne lui feraient jamais le gouvernement trop facile, et que toute résistance, fût-elle juste en soi, si elle affaiblissait la royauté, deviendrait coupable. De là, en faveur de la monarchie et de tous ses désirs, une disposition indulgente, tendre, partiale, quelque chose de ce que les mères éprouvent pour les fils considérés comme perdus, déjà pleurés, quand ils semblent renaître, et quand elles craignent de tarir, par la moindre opposition même aux caprices, les sources mystérieuses de cette vie fragile et seulement prêtée à leur tendresse.

Les grands séminaires, où se forme la pensée ecclésiastique, gardèrent, sous cette influence, toutes les traditions du passé. Ainsi se perpétua la croyance que la souveraineté de l'Église était partagée entre la Papauté et l'épiscopat; ainsi le goût d'autonomie qui défendait contre le droit commun du catholicisme, les coutumes, la discipline, la liturgie particulières à la France; ainsi la prétention qu'un privilège unique faisait cette église à la fois distincte de toutes les autres, maîtresse d'elle-même et attachée au centre commun. Néanmoins, cette immobilité ne retenait plus aussi dociles les âmes qu'une attraction nouvelle d'obéissance

sollicitait vers Rome, et ce sentiment des disciples, faisant à son tour la leçon aux maîtres, avait surtout ébranlé l'ancienne foi aux droits du Prince sur l'Église. Il n'échappait plus à ces fidèles que la royauté n'avait pas compétence pour choisir entre les opinions religieuses, mais ils n'en voulaient pas à cette royauté de se mettre au service des doctrines acceptées par leur conscience, et, s'ils blâmaient le pouvoir politique, en prétendant imposer la déclaration de 1682 comme la synthèse de cette foi, d'avoir choisi la formule illégitime et la mauvaise procédure d'une bonne cause, ils professaient en détail la plupart des croyances exprimées dans les quatre articles. Ces doctrines, que Rome avait retenues à temps sur leur pente, demeuraient encore arrêtées à mi-côte entre l'insoumission vers laquelle elles ne glisseraient plus, et la parfaite obéissance vers laquelle elles ne s'élevaient pas encore. Le gallicanisme restait debout, appuyé sur le bâton pastoral, mais avec l'allure incertaine, la voix affaiblie, et la langueur qui, dans les idées comme dans les êtres, annoncent le commencement de la fin. Ce gallicanisme de transition et de transaction eut pour interprètes MM. de la Luzerne, de Beausset, Frayssinous. Également attachés à la France, au Roi et au Pape, ils se persuadèrent, pour n'avoir pas à se prononcer entre ces puissances, qu'elles ne rompraient jamais la paix. Cette hypothèse devint pour eux un dogme politique. La précision des principes qui fixent la part légitime de chaque autorité fut remplacée par l'effusion d'une fidélité promise à la fois à toutes. Ce fut le triomphe des docteurs sans doctrines, l'avènement de la casuistique sentimentale, un nouveau rêve de paix perpétuelle fait par d'autres abbés de Saint-Pierre, le baiser Lamourette de la théologie.

Ce baiser fut au moins donné de tout cœur à l'État par l'Église. Évêques et prêtres enseignent à l'envi l'amour du prince; des missions, établies d'abord pour réparer les ruines faites dans les croyances par l'impiété révolutionnaire, étendent sur toute la France le réseau d'une propagande qui travaille à affermir l'une par l'autre la foi religieuse et la foi monarchique. Les croix fleurdelisées élèvent sur les places publiques le symbole de cette alliance, et, selon l'ironie de Gerbet, « on voit bien que le fils de Dieu est mort il y a dix-huit cents ans sur un gibet, pour rétablir sur le trône de France la famille des Bourbons ».

IV

Durant le règne de Louis XVIII, les circonstances favorisèrent « l'union du trône et de l'autel ». Les plus obsédés par la crainte de la théocratie ne pouvaient reconnaître l'image d'un inquisiteur en ce prince souriant, ancien philosophe, resté faible aux licences de l'esprit comme d'autres vieillards aux tentations de la chair, dévot qui lisait son bréviaire dans Horace. Il ne poussait pas plus à l'extrême la religion de sa royauté. Une seule fois depuis l'octroi de la Charte, il avait mis sa prérogative au-dessus d'une volonté exprimée par la France : c'était pour dissoudre la « Chambre introuvable ». Il avait choisi ses ministres et les Pairs parmi des hommes parvenus comme lui à la tempérance des doctrines et persuadés que tout comprendre est ne rien exagérer. Ces gages rassuraient la masse de la nation. L'ennemi de la monarchie et de l'Église, le parti révolutionnaire, avait à peu près omis d'opposer à cette quiétude une propagande d'idées, absorbé qu'il était dans toute l'Europe par sa politique de complots. Ses échecs avaient consolidé partout les couronnes, unies par Metternich en une sainte alliance contre la Révolution, et nulle part celle-ci n'avait été vaincue plus qu'en France. Huit ans de révoltes sévèrement réprimées avaient diminué le nombre et l'énergie des conspirateurs militaires que leur culte pour « l'ancien » rendait rebelles à tout autre maître; Napoléon était mort, l'armée nouvelle avait, depuis la guerre d'Espagne, fait sa paix avec le drapeau blanc. La France, lasse de ces troubles et humiliée d'être prise pour dupe par les révolutionnaires qui, tout en sollicitant ses suffrages et se déclarant ses serviteurs, travaillaient pour eux seuls, exerça ses représailles contre les libéraux, complices ou dupes des démagogues. Dix-neuf seulement, aux élections de 1824, rentrèrent dans la Chambre.

Le parti révolutionnaire changea alors de tactique. A poursuivre les chances désormais épuisées des violences, il n'avait réussi qu'à s'aliéner l'opinion. Il achèverait de se perdre s'il essayait ouvertement de la tourner contre la royauté et le catholicisme. Mais la France mêlait à sa tradition monarchiste la crainte de l'ancien régime, et à sa tradition religieuse la crainte de la théocratie. Cette double répugnance offrait, à qui saurait l'exploiter, prise sur le plus grand nombre des royalistes et des catho-

liques. La force même de la réaction qui venait d'abattre le parti révolutionnaire le servit. La nouvelle Chambre — par ses projets sur le droit d'aînesse, le milliard des émigrés, la censure — donna à son royalisme cet air d'ancien régime, et la loi du sacrilège vint prouver à quelles terribles conséquences cette assemblée poussait la logique de l'union entre l'Église et l'État. A Louis XVIII succédait Charles X, qui n'avait cessé de représenter dans la famille royale les prétentions de la monarchie absolue. Une jeunesse longtemps orageuse avait préparé à ses vieux jours une piété faite de regrets; il portait dans sa dévotion le rigorisme qui avait manqué à ses mœurs, et, pour expier les fautes du prince, voulait accroître la foi du peuple. Ce zèle catholique donnait un exemple, où certains virent un ordre. On fut parfois incertain si des gens pieux étaient en faveur parce qu'ils étaient capables, ou s'ils paraissaient capables parce qu'ils paraissaient pieux. L'hypocrisie, dont le masque change avec les temps, et qui sous la Révolution affectait l'athéisme, crut avoir intérêt à se convertir. Voilà les nouveautés dont on pouvait aisément faire peur à la France : il suffisait d'exagérer où il y avait des apparences, et, où il n'y avait rien, d'inventer. Les imprudences de langage furent dénoncées comme l'aveu de combinaisons profondes, les espérances de quelques-uns comme la pensée de tous; les doctrines ultramontaines trouvèrent soudain auprès des incrédules l'importance que leur refusaient alors les catholiques; les complaisances que le gouvernement, en cela semblable à tant d'autres, montrait pour les amis bruyans de ses doctrines religieuses, devinrent un objet de scandale. Une « congrégation » qui datait du Consulat avait formé à Paris, entre un petit nombre de chrétiens fervens, un lien de prières; quelques-uns étaient de vieille noblesse et, quand revinrent les Bourbons, retrouvèrent crédit à la cour : la faveur qu'ils devaient à leur naissance fut attribuée à leurs habiletés pieuses. Les autres confréries, ouvertes dans le royaume à la mysticité ou à la bienfaisance catholiques, furent accusées de couvrir les mêmes intrigues. La Propagation de la Foi, œuvre alors nouvelle, commençait grâce au zèle de nombreux collecteurs, à former, avec des quêtes d'un sou, ses gros budgets; ses adhérens furent fort surpris d'apprendre qu'au lieu de préparer la conversion des peuples infidèles, ils travaillaient à asservir leur propre pays au « parti prêtre »; on affirma que toutes ces sociétés, reliées les unes aux autres, et toutes à celles de Paris, étaient les mailles

d'un filet jeté sur la France entière, un formidable instrument de police et d'influence. La congrégation de Paris avait eu pour fondateur et avait gardé pour aumônier un jésuite : trop heureux prétexte de compromettre un nom fameux et impopulaire! Les jésuites étaient alors en France moins de cinq cents (1) : ce fut un article de foi pour tout libéral que, dans leur seul noviciat de Montrouge, ils étaient plus de trois mille; que, de robe longue ou courte, ils vivaient, partout invisibles, partout présens, partout ambitieux, partout inspirateurs d'une conspiration permanente contre la société moderne. Les conspirateurs véritables, toujours engagés dans les liens des sociétés secrètes, à peine sortis de l'action révolutionnaire, se trahissaient eux-mêmes par cette terreur feinte ou réelle du complot catholique : elle était l'aveu qu'ils tenaient la conspiration pour le secret de gouverner les hommes. Ils surent du reste manier avec une impudence habile tous les moyens par lesquels les idées et les bruits se répandent. En moins de deux ans, l'ambition ecclésiastique et les périls de la société moderne devinrent la grande affaire de la tribune, de la presse et des entretiens; et les accusations les plus dépourvues de preuves paraissaient les plus certaines à la multitude, qui toujours préféra aux faits les légendes.

Charger l'atmosphère de soupçons et de haines était quelque chose : faire tomber l'orage enflammé sur l'Église était plus difficile. Des « libéraux », semble-t-il, ne devaient s'élever contre les privilèges obtenus ou rêvés par le catholicisme qu'en lui offrant sa part de droit commun, or ces libéraux ne voulaient l'indépendance du catholicisme ni dans l'avenir ni dans le présent. Ils ne pouvaient s'armer contre elle de lois nouvelles, que ni la Chambre ni le roi n'eussent consenties. Mais les mesures d'arbitraire et de rigueur étaient nombreuses dans les lois anciennes, et, sous un gouvernement constitutionnel, ces lois devenaient plus redoutables à la religion que sous l'ancien régime. Autrefois investie non seulement du pouvoir exécutif, mais du pouvoir législatif qu'elle exerçait seule au nom de son « bon plaisir », et du pouvoir judiciaire qu'elle contraignait au besoin par ses « lits de justice », la royauté liait tout et rien ne la liait elle-même. Les mesures tantôt de paix, tantôt de guerre, qui réglaient ses rapports avec l'Église étaient les états successifs d'une volonté toujours

(1) En y comprenant les novices, étudians et frères coadjuteurs, ils étaient 391, en 1825; 476, en 1826; 436, en 1827.

souveraine. Sauf elle, personne n'était admis à consulter ces archives de ses inconstances, à opposer ces volontés mortes à la volonté vivante du Prince. A cette unité s'était substituée la division des pouvoirs législatif, judiciaire, et exécutif. Celui-ci, bien que le premier par le rang, ne disposait plus des deux autres, et leur était, à certains égards, subordonné. La politique même, fonction royale par excellence, était confiée à des ministres qui devaient obtenir, outre la confiance du Prince, celle des Chambres. Les droits d'initiative et de sanction permettaient au Prince d'empêcher toute loi contraire à ses desseins, mais, pour créer celles qu'il désirait, il fallait le vote du Parlement. Appliquer les lois appartenait à une magistrature que le roi n'avait plus le moyen de contraindre ni de dessaisir.

Les magistrats de la Restauration se rattachaient, plusieurs par leurs anciens services, un grand nombre par leurs familles, aux vieux corps de judicature; presque tous en perpétuaient l'intégrité, la vie grave, les préjugés jansénistes et régaliens. Ils croyaient trop nécessaires, pour ne les pas croire encore en vigueur, les textes établis par les rois et appliqués par les parlemens contre les clercs. Il fallait réveiller cette guerre des deux robes. Que le Prince laissât faire, l'Église ne reconnaîtrait plus le régime de protection espéré par elle, se plaindrait de la royauté, et la mésintelligence ainsi glissée entre l'un et l'autre pouvoir les affaiblirait l'un par l'autre. Que le Prince tentât de défendre l'Église, il paraîtrait méconnaître sa propre tradition, se rebeller contre les interprètes naturels du droit. Et, dans ce renversement des rôles, les révolutionnaires, champions de la magistrature, frapperaient par elle la monarchie et le catholicisme; deviendraient rassurans comme des hommes de légalité; et, sous prétexte de prêter main-forte à la justice, guetteraient l'opportunité de ces violences heureuses où se surprend le pouvoir. Voilà pourquoi la lutte religieuse prit alors l'aspect d'un conflit judiciaire, pourquoi l'impiété trouva profit à s'embusquer dans la chicane, pourquoi les représentans des idées nouvelles se firent collecteurs de vieux textes.

Si pourtant les incrédules notoires avaient dû invoquer les premiers les traditions de l'Église gallicane, et les adversaires de la monarchie manifester des sollicitudes pour les prérogatives de la royauté, l'impudeur eût été trop scandaleuse. Mais le gallicanisme survivait en certains hommes, royalistes incontestés et chrétiens

sincères : ceux-là pouvaient sans ironie s'inquiéter pour l'indépendance de la couronne et réclamer sans contradiction les antiques énergies du bras séculier. Le parti libéral eut la fortune de se couvrir par eux et l'art de les exploiter : il les mit en avant pour le combat et se réserva pour le profit.

Ainsi s'explique l'importance prise par un homme des vieux âges, quand il vint rappeler l'arbitraire de l'ancien régime, comme ces revenans qui traînent des bruits de chaînes dans les demeures abandonnées. Revenant, il le fut, ce Montlosier qui, depuis 1790, ne comptait plus dans la mémoire des hommes. Député quand l'Assemblée constituante décréta la spoliation des biens ecclésiastiques, il avait dit : « Vous enlevez aux évêques leur croix d'or, ils prendront une croix de bois, c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Le mot lui avait fait une renommée sans lendemain, et depuis trente-cinq ans il survivait, oublié, à sa gloire d'un jour. Non qu'il eût accepté son obscurité : toujours et par les tentatives les plus diverses, il avait voulu redevenir un personnage. Ses dons et ses défauts expliquaient à la fois ses ambitions et ses échecs. La nature avait commencé en lui plusieurs hommes remarquables et n'en avait achevé aucun. Avec on ne sait quoi de plus, il eût été, comme il le souhaitait, extraordinaire, et il n'était que bizarre. Son intelligence était puissante et sans méthode, son éloquence naturelle, mais gâtée par l'enflure, sa volonté passionnée jusqu'à la frénésie pour des objets qui le lendemain lui devenaient étrangers, et il avait passé sa vie à promener un peu partout l'inconstance de ses idées fixes. Elles n'étaient stables que par l'orgueil aristocratique; il lui rendait inintelligible tout autre régime que l'absolutisme d'une monarchie, tempéré par les privilèges d'une noblesse. A ses yeux, cette noblesse, descendante des conquérans, avait une primauté inamovible sur la nation, fille des vaincus, et le roi était le roi parce qu'il était le premier des nobles. Cette foi historique dominait sa foi religieuse, sincère pourtant. Le Germain qui s'obstinait à durer en lui redoutait l'Église comme la rivale la plus dangereuse de l'aristocratie auprès des princes, dédaignait au fond cette Église gallo-romaine d'origine, et en condamnait l'indépendance comme une révolte de vilains. De plus, janséniste, il détestait les doctrines ultramontaines et la compagnie de Jésus. Au moment où le parti libéral affectait des craintes, Montlosier les éprouva; il les rendit publiques en 1824, par trois lettres adressées au *Drapeau blanc*. Ce chrétien qui avait trouvé dans sa conscience

religieuse la grande parole de sa vie, ce féodal qui avait toujours méprisé les institutions modernes était pour les révolutionnaires un auxiliaire d'autant plus utile qu'il avait moins l'air d'un complice. Le roman de leurs accusations devenait presque de l'histoire en passant par la crédulité d'un honnête homme. Et, dans la triple tristesse de l'âge, des insuccès, et du silence, Montlosier vit tout à coup revenir à lui sa popularité. Elle lui rendit des forces pour dire, après le danger, le remède. Dans son *Mémoire à consulter*, il demanda qu'à l'aide du vieux droit, le roi chassât les jésuites, supprimât les congrégations où la piété se changeait en politique, et fit respecter les quatre articles de 1682. Les libéraux n'avaient plus qu'à donner des troupes à qui servait leur cause. Le mémoire fut reçu avec un applaudissement incroyable. Il atteignit en deux mois cent mille exemplaires : le livre *du Pape* s'était tiré à quelques centaines. Montlosier connut l'accueil dont les partis sont prodigues envers les transfuges, et tous les Volsques impatiens de marcher sur Rome portèrent en triomphe ce vieux Coriolan.

Le gouvernement crut qu'il étoufferait ce bruit par un peu de vigueur. Deux journaux, *le Constitutionnel* et *le Courrier français*, faisaient l'écho le plus perpétuel et le plus passionné à toutes les haines religieuses. Il voulut appliquer contre eux la loi qui punissait « l'attaque à la religion de l'État », et, vers la fin de 1825, les déféra à la cour de Paris. Sans nier les offenses commises contre le catholicisme, la Cour décida qu'elles avaient été « provoquées » par « l'introduction en France de congrégations religieuses défendues », et « par une doctrine » contraire à la déclaration de 1682, « déclaration toujours reconnue, et proclamée loi de l'État ». Elle acquitta les journaux (1). Au premier appel de l'État en faveur de l'Église, le pouvoir judiciaire répond par un refus de concours. Il invoque les clauses de l'union séculaire entre la royauté et la religion : l'Église qu'il a le devoir de défendre est l'Église gallicane, il ne la reconnaît pas dans une société religieuse qui menace l'indépendance de l'État.

Personne plus que les chefs de l'Église en France ne savait combien était vain le grief porté contre l'ambition théocratique. Ils se sentaient humiliés qu'on leur supposât de grands desseins. Ils ne pouvaient souffrir que l'on confondît leur prudence avec l'orgueil de Lamennais. Ils résolurent de démentir ce faux témoin qui

(1) Arrêts de la Cour de Paris, 3 et 5 décembre 1825.

les desservait auprès de l'opinion et, malheur suprême, finirait par les rendre suspects à la royauté. Le 3 avril 1826, seize évêques de cour remettent à Charles X une déclaration. Sans souscrire ni même citer celle de 1682, ils déplorent que « les maximes reçues dans l'Église de France soient dénoncées comme un attentat contre la divine constitution de l'Église catholique », désavouent « ces censures sans mission et sans autorité », et réprouvent « la témérité avec laquelle on cherche à faire revivre une opinion née autrefois de l'anarchie et de la confusion où se trouvait l'Europe et tombée dans un oubli presque universel, opinion qui rendrait les souverains dépendans de la puissance spirituelle, même dans l'ordre politique ». Le gouvernement fait annoncer que tous les autres évêques adhèrent. Charles X ne pouvait se montrer moins gallican que l'épiscopat: Lamennais fut poursuivi, reconnu, par les juges, coupable d'attaques à la déclaration de 1682, et condamné pour offenses à la religion de l'État (1), en vertu de cette loi de 1819 que les magistrats avaient refusé d'appliquer au *Constitutionnel* et au *Courrier français*.

Les trente francs d'amende qui expièrent le délit n'auraient pas été un prix trop cher de la paix. Le monarque et l'épiscopat la crurent faite. Après leurs gages de gallicanisme, sûreté n'était-elle pas donnée contre le principal grief? Et dès lors le grief accessoire, contre les jésuites, ne perdait-il pas son importance? Évêque et ministre, Mgr Frayssinous mit sa double autorité à détruire la légende répandue sur eux. Défiant les démentis, il affirme, le 27 mai 1826, à la Chambre que la Congrégation n'est nulle part et à aucun degré un pouvoir politique, ni occulte, que les jésuites ne dirigent rien en France, sinon sept petits séminaires. Sa parole précipite la guerre qu'il croyait finir. L'opposition, se gardant de fournir les preuves qu'il demande, triomphe de celle qu'il donne. Il a avoué la présence des jésuites. L'opposition n'a entendu que cela, en prend acte, s'en indigne et en triomphe. La presse va répétant avec le *Journal des Débats* : « Le nom sinistre des jésuites est dans toutes les bouches, et parcourt la France entière sur l'aile de la terreur qu'il inspire. » Et le ridicule de la disproportion entre cette emphase et le péril échappe en effet à beaucoup. Peu importent le nombre des jésuites et leurs occupations : la pré-

(1) Jugement du Tribunal correctionnel de Paris, 26 avril 1826.

sence d'un seul suffirait à évoquer l'ordre tout entier. Et toutes les calomnies attachées à cet ordre seraient réfutées en vain, car son nom est devenu un symbole indépendant des personnes et plus vaste que la Compagnie même. Par ce nom la passion publique exprime et repousse le mélange de la religion avec la politique, et la défense de la foi par des intérêts humains.

M. de Montlosier est là pour conclure. Des abus que la magistrature a déclarés contraires à la loi sont avoués par le gouvernement lui-même : il faut que la magistrature les fasse disparaître en appliquant la loi. Il transforme son *Mémoire à consulter* en une *Dénonciation*, et, sans que ce mot lui dénonce à lui-même l'avilissement du rôle où s'abaisse son zèle orgueilleux, il saisit la Cour de Paris. La Cour va-t-elle répondre qu'il n'appartient pas à un particulier de se donner un office public et de mettre en mouvement la justice pour les intérêts de l'État? Elle sent trop une passion générale, et sa propre passion frémir en cet homme, elle leur donne audience. Invoquant les édits de l'ancien régime, la loi du 18 août 1792 et le décret du 3 messidor an XII, elle constate que le droit commun des régimes les plus contraires « s'oppose formellement au rétablissement de la compagnie de Jésus sous quelque dissimulation qu'elle se présente; que cette législation est fondée sur l'incompatibilité entre les principes professés par cette société et l'indépendance de tous les gouvernemens »; mais elle ajoute que le droit de dissoudre ces agrégations illégales « n'appartient qu'à la haute police du royaume, » que le surplus des faits dénoncés « ne constitue ni crime, ni délit qualifié par les lois dont la poursuite appartient à la Cour, » et elle se déclare incompétente (1). Étrange arrêt où l'incertitude des principes apparaît dans les contradictions de la sentence ! Si les attaques aux doctrines de 1682 n'étaient pas juridiquement punissables, pourquoi Lamennais venait-il d'être condamné ? Si sa condamnation n'était pas un excès de pouvoir, pourquoi la justice se déclarait-elle désarmée contre les coupables de la même faute? Comment se déclarait-elle impuissante contre les jésuites dans l'arrêt même où elle invoquait la loi de l'an XII, qui remettait expressément aux procureurs généraux le soin de poursuivre les congrégations interdites? Et c'était elle, gardienne établie pour soustraire la faiblesse aux caprices de la force et assurer aux plus modestes in-

(1) Cour de Paris, 18 août 1826.

térêts la protection du droit, c'était elle qui livrait le droit à l'arbitraire, les intérêts les plus essentiels des citoyens à la police, encourageait l'État à traiter en maître les lois comme les hommes, et proclamait, sur le siège même de la justice, le règne du bon plaisir!

La sentence ne rebute pas l'infatigable Montlosier, elle lui ouvre une voie nouvelle. Si le pouvoir exécutif est maître d'oublier ou d'appliquer les lois, le Parlement est maître de conseiller l'une ou l'autre conduite au pouvoir exécutif. Il n'y a pas à espérer sans doute que les deux Chambres pèsent par leur accord sur la couronne : au Palais-Bourbon, s'affirment les idées chères à Charles X ; au Luxembourg, survivent celles de Louis XVIII. Cette divergence du moins disposera la Chambre haute, pour se ménager une alliée, à fortifier de son adhésion la sentence de la justice. Sans doute, les Pairs, qui mettaient une coquetterie de vieillards, ambitieux de paraître jeunes, à défendre les libertés modernes, ne semblaient pas hommes à employer contre l'Église les instrumens de l'ancien arbitraire. Mais, dans le système parlementaire, les choses souvent se décident par des motifs étrangers aux questions mêmes. Outre l'éducation gallicane, la malveillance discrète ou violente qui animait contre le cabinet Villèle les ministres sortis du pouvoir et désireux d'y revenir, l'amour de cette popularité qui retentissait, comme un cri de la rue, aux portes des Assemblées, préparaient les Pairs à une inconséquence. Transformant une troisième fois son *Mémoire*, l'obstiné vieillard se fait, de dénonciateur, pétitionnaire, et porte ses griefs au Luxembourg.

La discussion s'y ouvrit le 18 janvier 1827. Le rapporteur, M. Portalis, était légiste, depuis le nom jusqu'à l'âme. Pourtant de tous les griefs énumérés par Montlosier, il ne retint, comme avait fait la magistrature, que les griefs relatifs aux jésuites ; même plus réservé qu'elle, il ne déclarait pas la présence de ces religieux dangereuse, mais seulement illégale ; et, contrairement à l'avis de la Cour, il ne reconnaissait pas aux princes le privilège de mettre à leur fantaisie les lois en sommeil ou en activité. Pour qu'elles fussent ou abrogées ou obéies, il proposa le renvoi de la pétition au gouvernement. Les orateurs favorables au renvoi, Lainé, le plus gallican des anciens ministres, et M. de Choiseul qui crut devoir à l'honneur familial d'approuver l'injustice commise par son aïeul contre les Jésuites, témoignèrent la même

réserve envers les personnes et la même superstition pour les textes. Les magistrats avaient statué en politiques ; les pairs faisaient les jurisconsultes ; et le renvoi fut voté, avec ce sens, par cent treize voix contre soixante-treize. Mais le regard de la foule grossit et simplifie tout; elle comprit seulement que deux grands pouvoirs, les plus conservateurs de l'État, étaient d'accord contre les jésuites, et ceux-ci lui parurent plus redoutables encore.

Le cabinet, soutenu par la Chambre des députés, ne prit aucune mesure ; mais M. de Villèle sentit que les conflits religieux avaient troublé, divisé, usé ses réserves de force : il voulut demander à la nation même la volonté que les partis préjugeaient en se disputant. Le 5 novembre 1827, la Chambre fut dissoute. Les élections changèrent la majorité. M. de Montlosier, catholique et homme d'ancien régime, avait semé des défiances qui devinrent funestes à tous les candidats soupçonnés de partialité pour l'ancien régime et l'Église. Leur place fut prise par les libéraux dont le libéralisme consistait à refuser la liberté aux jésuites. En 1824, le vote avait condamné la gauche parce qu'elle paraissait la révolution : en 1827, il condamna la droite parce qu'elle paraissait la contre-révolution.

M. Portalis, devenu garde des sceaux dans le cabinet Martignac, trouva sur son bureau de ministre la pétition qu'il avait, comme rapporteur, fait renvoyer au gouvernement. Il confia à une commission le soin de statuer sur le droit des jésuites à vivre et à enseigner. Elle était, selon l'usage, composée à souhait pour paraître impartiale, donner l'avis que préférait le ministère et épargner au gouvernement la responsabilité de la décision. Elle comptait trois pairs, trois députés, deux évêques et un membre de l'Université. Les deux évêques, Mgrs de Quelen et Feutrier, et deux des députés, MM. de Noailles et de la Bourdonnaye, étaient favorables aux jésuites; le troisième député, M. Dupin, les attaquait à la barre et à la tribune, et les trois pairs avaient, M. Mounier voté, M. Lainé parlé, M. Seguier, comme président à la Cour, jugé contre eux. La majorité devait être faite par M. de Courville, membre du conseil de l'Université : le suffrage de ce dernier semblait d'avance dicté par les doctrines et les intérêts du monopole universitaire. Ici encore, et plus que jamais, le résultat trompa l'attente. Dans son Rapport au Roi, du 28 mai 1828, la commission concluait que : « Sous le régime de la Charte, de la liberté civile et religieuse qu'elle proclame », des Français ne sau-

raient « sans inquisition et persécution » être inquiétés à cause des règles et pratiques auxquelles ils se soumettent, quand ces règles et pratiques ne sont pas en soi coupables, et, les directeurs et les professeurs des petits séminaires étant à la nomination des évêques, le choix fait par ceux-ci de « prêtres révocables à leur volonté, soumis en tout à leur autorité et juridiction spirituelle et même à leur administration temporelle, bien que ces prêtres suivent pour leur règle intérieure la règle de Saint-Ignace, n'est pas contraire aux lois du royaume ». L'évidence du droit ainsi défini avait convaincu M. de Courville, et les jésuites étaient absous par la voix de l'Université.

Mais à la crainte que la proie échappe, l'esprit de persécution devient fureur. Le gouvernement n'ose pas la braver en défendant les jésuites. Consultant, au lieu de leur droit, sa crainte, il cède d'un coup au delà de ce qu'avait demandé la Chambre haute. Par ordonnances du 29 juin 1828, les petits séminaires que dirigeaient les jésuites sont fermés; tout professeur de ces établissemens doit affirmer qu'il n'appartient pas à une congrégation non reconnue; les établissemens eux-mêmes sont interdits aux enfans qui y cherchaient jusque-là une éducation chrétienne; pour qu'on y forme seulement des prêtres, le nombre des élèves est limité, ces élèves ne peuvent plus obtenir de grades universitaires et, par suite, prétendre aux carrières publiques.

Le parti révolutionnaire n'obtenait pourtant pas contre les jésuites cette expulsion, que les magistrats avaient déclarée légale et que, dans le peuple crédule et effrayé, beaucoup croyaient nécessaire. Cette mesure fut demandée par quatre pétitions à la Chambre. La Chambre allait-elle satisfaire les haines d'où elle était née? Le débat s'ouvre quatre jours après les Ordonnances. Nouvelle surprise : le rapporteur déclare que les jésuites ne forment pas une association prohibée : « Rien ne s'oppose à ce que quelques hommes, plus portés que d'autres à la vie dévote et contemplative, se réunissent pour s'adonner en commun à toutes les pratiques pieuses, à tous les exercices de la religion qu'il leur plaira d'observer ou de s'imposer. » C'est contredire la magistrature et la Chambre des pairs; c'est soutenir la thèse du Rapport au Roi. Pourtant le rapporteur de la Chambre approuve les Ordonnances, et la Chambre approuve le rapporteur. Ainsi, l'État n'a pas à s'immiscer dans la vie des jésuites ni dans leurs engagemens de conscience, et ces engagemens, qu'il ignore, rendent les

jésuites inaptes à exercer des fonctions que les évêques ont le droit de confier à tout le monde ! Les contradictions coûtent peu quand elles mettent fin à des embarras. Ce vote signifie que, par elles, le gouvernement a satisfait la moyenne des passions publiques. Quelques-uns seulement tenaient aux violences contre les personnes. La plupart sont apaisés quand ils ont vu, aurore d'une politique nouvelle, l'Église perdre le plus privilégié de ses avantages, l'enseignement secondaire, que les lois réservent à l'État, et qu'elle exerçait depuis 1814 par la faveur du prince.

V

Mais ce changement suffisait à détruire tout le plan d'union entre le trône et l'autel. Dès les premiers coups vacillait le sort de l'Église, ce sort qu'elle avait cru fixer en le confiant à la conscience chrétienne du Prince. Transportée de l'ancien régime dans le monde moderne, la solidarité des deux pouvoirs s'était heurtée à la fois à la nature de la société et à la nature du gouvernement. Cette solidarité avait été la forme nécessaire de l'ordre, dans une société où la foi universelle vénérait le prêtre et le roi comme les deux mandataires de Dieu pour le gouvernement du monde. Serviteurs d'une volonté unique et omnipotente, ils ne pouvaient ni se contredire, ni s'ignorer, et chacun d'eux commandant au profit de l'autre rendait l'obéissance des peuples plus complète et plus sacrée. Mais, dans une société où tout homme était maître de son opinion et sur la Royauté et sur l'Église, il jugeait attentatoire à son droit que leur coalition ne permît ni de traiter ni de rompre avec une seule, et assurât à chacune, pour résister aux attaques dirigées contre elle, l'aide abusive de l'autre. Cette solidarité avait été sous bonne garde quand le gouvernement appartenait à un monarque : si, même alors, les rapports entre l'Église et l'État participaient des passions et des caprices qui font dissemblables les descendans d'une même race, et parfois contradictoire le cours d'une même vie, chaque roi du moins était, par sa piété envers ses ancêtres et par sa sollicitude envers ses fils, attaché à la tradition chrétienne du trône ; cette tradition était pour lui ce qu'est pour le corps la pesanteur : il ne s'écartait d'elle que par des oscillations limitées, passagères, en elle seule il retrouvait l'équilibre de son repos. Au contraire, depuis que la division des pouvoirs, règle du régime nouveau, partageait entre

plusieurs autorités le droit de régler le régime ecclésiastique, et subordonnait le sort de l'Église à l'inconstance de leurs ententes et de leurs désaccords, un principe d'instabilité dominait le principe de constance : bien plus, ces pouvoirs avaient eux-mêmes pour arbitre la plus mobile des puissances, l'opinion. Non seulement ses serviteurs précaires, députés et ministres, mais les magistrats, malgré leur inamovibilité, les pairs, malgré leur droit héréditaire, le roi lui-même se sentaient dépendans d'elle. C'est les yeux fixés sur elle que les corps politiques et judiciaires s'étaient sans cesse enhardis à combattre l'union du trône et de l'autel; qu'ils avaient préconisé chacun une conduite différente, mais où apparaissait une commune volonté de ne plus maintenir à la religion les anciennes faveurs; que le roi, chaque jour plus timide à défendre contre eux sa propre pensée, avait fini par leur livrer contre l'Église les vieilles armes du droit régalien. Tel était le dernier terme de la politique gallicane. Ce privilège de l'arbitraire royal était tombé dans le domaine public, et cet instrument de domination que la monarchie croyait s'être assuré à la fois sur l'Église et sur les sujets était devenu, au profit de ses sujets, souverains à leur tour, un instrument de servitude contre l'Église et contre la royauté.

Fait non moins digne de remarque : aux efforts tentés sous la Restauration, soit pour soutenir—soit pour frapper comme autrefois l'Église, l'ancienne vigueur manquait. Ils faisaient grand bruit, petite besogne. Aux heures de victoire, les catholiques n'avaient pas conquis à leur foi une domination efficace; ils sortaient sans pertes décisives d'une lutte où toutes les puissances de l'État s'étaient coalisées contre eux. L'amour et la haine se montraient timides, inachevés, impuissans. Les actes n'étaient jamais allés jusqu'au bout des idées et les actes manquaient de sincérité parce que les idées manquaient elles-mêmes de certitude. Au-dessus des passions contraires qui demandaient au passé des exemples et des armes, s'élevait la vision d'un autre avenir, le respect d'un droit nouveau, l'intelligence involontaire d'une société où l'Église n'aurait ni privilège, ni persécution, mais indépendance. C'est contre cette logique du temps que les ardeurs contraires s'étaient amorties et neutralisées. Plus forte que les sympathies religieuses, elle avait empêché un prince et une Chambre ardemment catholiques d'accroître les avantages concédés à l'Église. Plus forte que les passions jansénistes et

l'amour de la popularité, elle avait empêché les magistrats d'appliquer les lois invoquées par eux, les Chambres de réclamer contre les jésuites l'expulsion inscrite dans ces lois, elle avait conseillé aux corps politiques et judiciaires de laisser au gouvernement l'odieux des mesures à prendre, elle avait décidé le ministère à ne commettre aucune des violences prescrites par les textes anciens, et à promettre, quand il fermait les chaires des jésuites au nom du monopole, la liberté d'enseignement (1).

Il y avait là une grande leçon de choses. L'opinion devenait hostile et aux privilèges et aux rigueurs que les rois avaient tour à tour ou tout ensemble répandues sur le catholicisme. Avertissement était donné aux catholiques de ne plus mettre leur espoir dans les faveurs que la royauté se trouvait impuissante à maintenir et où les autres pouvoirs de l'État faisaient brèche. N'était-ce pas mettre les catholiques en demeure de se ménager une entente avec le souverain nouveau? N'était-il pas temps, comme les Athéniens avant Salamine, d'abandonner, malgré la piété des souvenirs et la religion des habitudes, l'Acropole investie, de passer du sol ferme sur les navires, sur la mer, mobile mais libre?

Un mouvement spontané de défense avait inspiré cette audace aux catholiques, pairs ou députés, qui eurent à combattre la pétition Montlosier et les Ordonnances. Deux seulement, le cardinal de la Farre et M. de Bonald, soutinrent l'Église par raisons d'Église : le premier démontra qu'il fallait choisir entre elle et la Révolution, l'autre que ce conflit continuait la lutte de Rome et de la Réforme. Ces thèses d'autorité, qui fournissaient argument aux dénonciateurs de l'ambition cléricale, passèrent comme des traits lancés trop haut, par-dessus les intelligences moyennes. L'embarras des adversaires et l'intérêt du public commencèrent quand Mgr Frayssinous tira de la condition faite aux jésuites dans la société moderne le principal argument en leur faveur, rappela que sous l'ancien régime la Compagnie formait une personne, pourvue de biens et de droits, que l'État créateur de cette personne morale avait compétence pour la dissoudre, mais que, depuis, les jésuites, devenus particuliers, ne constituaient plus cet être collectif et privilégié, que l'État ne leur ayant rien accordé n'avait rien à leur reprendre, et que, s'il empêchait ces particuliers de

(1) « Si la législation ne comporte pas encore cette mesure de liberté, il faut s'en rapprocher prudemment, progressivement. » De Vatimesnil, ministre de l'Instruction publique. *Chambre des Députés*, 8 juillet 1828.

vivre avec des compagnons et selon des habitudes de leur choix, il ne supprimait pas en eux le droit corporatif, il violait le droit individuel. L'impression devint plus profonde quand le duc de Fitz-James, après avoir avoué « n'être pas dévot », montra que violer les droits individuels était attenter à leur source commune, la liberté, et s'étonna qu'après avoir, au nom de la liberté, détruit tout l'ancien régime, « on voulût déterrer dans cette ruine une seule loi, et une loi de persécution » (1). A la Chambre des députés, tous les orateurs catholiques combattirent au nom des libertés publiques, et en hommes qui préfèrent à tout ces libertés communes. Ce sont elles que M. de Cony déclare le don bienfaisant de la Charte, c'est par elles qu'il intéresse au droit des jésuites le droit de tous les Français et s'écrie : « Nous serons entendus, ou la France aura cessé d'être libre et la Charte aura existé (2). » Ce sont elles que défend M. de Sainte-Marie, quand, dénonçant dans les mesures prises contre les petits séminaires le triomphe du monopole universitaire sur la volonté des familles, il déclare « ne pas concevoir de plus épouvantable tyrannie » (3). Ce sont elles qu'invoque M. Leclerc de Beaulieu quand, aussitôt après les Ordonnances, il réclame « la liberté de l'instruction » comme « la conséquence nécessaire de la liberté de conscience, de la liberté politique et de la liberté civile » (4). Ce sont elles enfin qui inspirent, à la fin de cette lutte, le jugement réfléchi, collectif, motivé des laïques les plus dévoués à l'Église. Ils avaient formé une *Association pour la défense de la religion catholique*. Ils jugèrent nécessaire de rechercher « en quoi les Ordonnances étaient conformes ou contraires au droit du royaume ». Le rapport (5) rédigé par Berryer, établissait que les anciennes lois relatives à l'Église, lois d'autorité et de privilège, étaient de leur temps; que désormais, pour être de leur temps, elles doivent être des lois d'égalité et de liberté : c'était avec toute l'éloquence de la raison, la défense de la vieille foi par le droit moderne. Ainsi par une contremarche où chaque parti venait occuper la position de l'autre, les libéraux se prévalaient de l'antique arbitraire, les catholiques des libertés nouvelles; et ces catholiques étaient les plus mêlés aux intérêts, aux passions et à l'intelligence de leur temps.

Qu'à ce moment cette politique fût devenue celle de l'Église en France, l'histoire changeait. Si l'autorité religieuse, puis-

(1) *Chambre des Pairs*, 18 et 19 janvier 1827. (2) *Chambre des Députés*, 21 juin 1828. (3) *Id.* (4) *Id.*, 7 juillet 1828. (5) 31 juillet 1828.

sante sur la conscience de Charles X, avait persuadé le roi que parfois un prince, en cédant de ses pouvoirs, accroît sa puissance, et obtenu qu'il proposât la liberté d'association et d'enseignement, l'Église et la monarchie par cette nouvelle alliance auraient rajeuni leur antique force. Que ces lois fussent établies, l'Église gardait dans la mémoire de la France l'honneur de les avoir demandées; elle rendait ses propres droits intangibles en laissant croître autour d'eux, et par la fécondité de la même sève, les droits des autres; elle intéressait tous les Français à la permanence de ses libertés, portion des libertés publiques. Que le parti libéral, sommé d'être fidèle à ses promesses, combattît et empêchât ces lois, l'hypocrisie jacobine était dès lors percée à jour, et le débat bien posé entre les révolutionnaires qui, sous prétexte de ne pas accorder la liberté aux catholiques, la refuseraient à tous, et les catholiques assez confians en elle pour la préférer à la faveur du pouvoir. Si enfin Charles X, opposant aux catholiques eux-mêmes son idolâtrie de la royauté absolue, eût pris la voie qui mène aux coups d'État, du moins s'y serait-il engagé seul et l'on n'aurait pas songé à venger sur l'Église les fautes des Bourbons. Il y a des heures mères d'un long avenir.

Mais à ce moment le clergé, contre lequel et sans lequel les catholiques ne sauraient tenter cette politique nouvelle, ne la veut pas encore. Sa raison nourrie de dogme ne se résigne pas encore au pis aller de la liberté. Son cœur plein des Bourbons se briserait lui-même à rompre l'union mystique où il tient confondus les intérêts de l'Église et du trône. Tandis que grandit et se rapproche la menace des Ordonnances, le clergé se tait et négocie. Mgr Frayssinous, tombé du pouvoir avec le ministère Villèle, mais demeuré personne agréable au prince, a reçu du roi la confidence des projets qui se préparent. Dans les deux semaines qui précèdent la publication des Ordonnances, il se rend cinq fois à Saint-Cloud; il discute avec fermeté, il a le courage de sa pensée parce qu'il la soumet au prince et que, demeurant secrète, elle ne fournira jamais argument à personne contre le roi, il associe le désir d'être utile au besoin de plaire, il traite l'intérêt de l'Église comme une de ces affaires pour lesquelles on saisit l'opportunité du moment, de l'humeur, et qu'on pousse, entre deux parties, au jeu du roi. Et dès que le roi, sans nier l'iniquité des mesures, les déclare nécessaires à la sécurité de sa couronne, l'évêque est à bout d'objections. La même réponse réduit au même silence le

ministre des Affaires ecclésiastiques, Mgr Feutrier. Il voudrait du moins ne pas attacher son nom à une violence contre l'Église; mais, au moment où il demande à quitter le ministère, ces mots : « Évêque, vous m'abandonnez ! » suffisent pour qu'il reste et signe.

Tous les évêques ne poussent pas si loin l'héroïsme des capitulations; au lendemain des Ordonnances, soixante-treize d'entre eux adressent au roi un Mémoire où parlent leur douleur et leurs vœux (1). Mais cet acte ne continue pas la revendication commencée par les hommes publics en faveur de libertés générales; il réclame le retour au privilège qui depuis quinze ans permet d'entretenir la vie monastique des ordres religieux et d'élever la jeunesse catholique dans un pays où n'existent ni la liberté d'association, ni la liberté d'enseignement; il réclame ce privilège comme le droit de l'Église dans un État chrétien. Pour obtenir ce qu'ils désirent, les évêques ne parlent ni à l'opinion publique, ni aux fidèles, ni aux Chambres, mais au roi. Ils ont fait pour lui seul le document remis entre ses mains : silence nécessaire, car la situation réclamée par l'épiscopat est celle contre laquelle le sentiment général, les Chambres, la magistrature, le ministère ont pris parti. Seul le roi la regrette : l'épiscopat, en agissant comme si le roi était seul, en concentrant sur lui toute la responsabilité du dommage subi et tout l'espoir d'un avenir réparateur, garde la tradition du régime absolu, et invite le souverain à mettre sa volonté propre au-dessus de la magistrature, de la Chambre, du ministère, de l'opinion.

Or, ces plaintes et le conseil qui s'en dégage répondent au secret désir de Charles X. Pour lui, le réveil de l'opinion a été une erreur, la défaite de la droite une surprise, le ministère Martignac une épreuve, les gages donnés au parti libéral une humiliation, les Ordonnances un grand trouble de conscience. Depuis longtemps il sent fuir entre ses mains l'autorité royale. Les doléances des évêques l'avertissent que les amoindrissemens de sa prérogative royale mettent en péril la mission de l'Église et que, pour restaurer les droits de Dieu, il est temps de rétablir les droits du Prince. Il obéit à ceux qui lui font un devoir de redevenir le maître. Le renvoi du cabinet, le choix du ministère Polignac, la dissolution de la Chambre marquent les étapes de ce retour vers

(1) Ce mémoire, du 1er août 1828, fut publié contre le dessein des signataires et par suite d'une indiscrétion.

le passé. Devant la France consultée, les évêques prennent parti pour le roi, sans s'inquiéter s'ils paraissent prendre parti contre la Charte et sacrifier les libertés publiques à l'intérêt religieux. A cette faute, les révolutionnaires gagnent le double avantage de défendre la liberté et de la défendre contre l'Église. C'est pourquoi, soulevant jusque dans les profondeurs de l'âme humaine les passions les plus jalouses et les plus universelles, la lutte électorale entraîne dans une mêlée furieuse tous les Français, même ceux qui n'ont pas le droit de vote. Elle se termine par la défaite commune de la royauté et de l'Église. Il ne reste plus à Charles X, pour recouvrer son autorité compromise que la chance d'un coup d'État. Il le tente, fournit ainsi aux hommes de violence le prétexte qu'ils attendaient, et, sous la ruine du trône, une idée demeure ensevelie : c'est la solidarité du pouvoir religieux et du pouvoir politique.

Pendant quinze années, l'Église avait sans compter donné son dévouement au Prince. Qu'avait-elle obtenu en retour? De l'argent, des respects extérieurs, des sanctions pénales à deux de ses préceptes sur l'indissolubilité du mariage et le repos dominical, quelques places de sûreté, où, comme les protestans d'autrefois, elle demeurait sauve mais close. L'État demi-chrétien et demi-philosophe, qui garantissait à tous les cultes une égale liberté et à chaque Français la liberté de n'avoir aucun culte, ne pouvait exercer d'apostolat, et avait empêché l'Église de l'exercer elle-même. Le catholicisme était un culte autorisé à certaines manifestations, durant certaines heures, en certains lieux, et remis à un collège officiel de prêtres : il présidait à la naissance, au mariage, à la mort, presque absent de la vie. Mais le zèle de « l'esprit qui souffle où il veut », qui emploie toutes les heures, tous les moyens, tous les apôtres, qui par l'infinie variété de ses ardeurs et de ses œuvres lutte contre les maux de la vie, contre la dureté des cœurs, et constitue la grande puissance de la religion, n'avait pas le droit de se répandre sur la France. Charité, éducation, groupemens de vertus, de ressources, d'hommes au service de Dieu, tout ce qui était spontané, tout ce qui était indépendant, tout ce qui était durable, était illégal. L'Église de France avait abandonné les chances de conquête pour la certitude de n'être pas dépossédée, l'espoir d'inspirer la société pour l'avantage de compter dans l'État. Et comme, dans l'action de ce clergé docile

et passif, apparaissait moins visiblement sa propre force que la force de l'État, ces avares faveurs de l'autorité avaient mêlé à leurs maigres avantages un grand mal. Le prêtre ne trouvait plus les respects qui avaient salué ses épreuves sous la Révolution et sous l'Empire. Il semblait que l'indépendance envers Dieu fût de l'indépendance envers le gouvernement. Tous les adversaires des Bourbons s'étaient trouvés les adversaires de l'Église. La jeunesse, les esprits frondeurs étaient entraînés par une illusion de courage vers l'incrédulité. Le scepticisme gagnait les classes instruites, la bourgeoisie, la noblesse même. Les constantes rééditions de Voltaire et de Rousseau attestaient combien l'irréligion faisait d'adeptes ou, tout au moins, de curieux. Les communions pascales, cette mesure certaine de la piété ou de la tiédeur, allaient diminuant et se trouvaient en 1830 beaucoup moins nombreuses que sous l'Empire. Les apparences de privilège, loin de fortifier le catholicisme, l'avaient rendu suspect. L'Église déclinait non seulement malgré elles, mais par elles. Ces faveurs avaient suffi pour éveiller les scrupules d'un peuple que l'ombre même d'une contrainte en matière religieuse irrite. Ce qui avait été accordé à l'Église, superfluité pour les croyans, était un scandale pour les incrédules; ce qui lui avait été refusé est l'indépendance qui lui eût permis de s'attacher ses fidèles sans fournir de grief à ses adversaires. Par son entente avec les Bourbons, elle avait pris une part de leur impopularité et leur avait donné une part de la sienne, faisant avec eux un échange de faiblesse.

Dans leur commun désastre, elle demeurait la grande victime. Il suffisait à la royauté vaincue de gagner une frontière pour entrer dans la sécurité de l'exil, dans la justice de l'histoire, dans la paix des choses mortes. Mais l'Église ne pouvait ni suspendre, ni transporter sa vie. Elle restait seule en face des colères soulevées contre elle et contre la monarchie, elle allait expier pour deux, connaître les longues représailles; elle allait, épreuve des épreuves, souffrir de souffrances stériles pour sa cause, recueillir la moisson des épines dans ses champs désolés.

ÉTIENNE LAMY.

L'ARMÉE COLONIALE

Certaines questions semblent condamnées à revenir indéfiniment en discussion sans jamais recevoir une solution. Celle de l'armée coloniale est du nombre. Durant ces vingt dernières années, à la suite de chacune des aventures d'outre-mer dans lesquelles, de gré ou de force, la France s'est trouvée engagée, et au cours desquelles on avait eu à regretter de ne pas posséder une armée spéciale, organisée en vue de ce genre de guerre, le gouvernement n'a pas manqué, quelque peu tardivement, de déposer un projet de loi instituant une armée coloniale. Si l'on joint aux projets ministériels les propositions de loi sur le même sujet présentées par des membres du Parlement, on arrive à un total réellement formidable. Ce dénombrement rétrospectif serait sans intérêt. Au reste, tous ces projets eurent un sort commun : aucun n'a abouti. Les uns restèrent enfouis dans les cartons de la commission militaire de la Chambre, oubliés des ministres leurs auteurs, qui, d'ailleurs, avaient inévitablement, quelques mois après leur dépôt, transmis leur portefeuille à d'autres. Un seul eut les honneurs de la discussion et arriva jusqu'au Sénat; il n'en revint pas. La question reste donc à peu près entière aujourd'hui.

Nous disons : à peu près. Car si l'on ne pouvait s'entendre touchant la meilleure solution à adopter, il est un point sur lequel tout le monde se trouvait d'accord : la nécessité de soustraire les jeunes gens du contingent à l'obligation d'aller servir dans nos possessions d'outre-mer. Et en effet, s'il est naturel d'imposer à tous les citoyens valides l'obligation de défendre le territoire national en cas de guerre, il peut sembler excessif de contraindre

un certain nombre d'entre eux à accomplir leur service du temps de paix dans des colonies, dont le climat est réputé malsain pour les Européens. Tous les projets, quels qu'ils fussent, contenaient une disposition en vertu de laquelle l'armée coloniale ne devait être recrutée qu'à l'aide d'engagemens volontaires et de rengagemens, sollicités, les uns et les autres, par des primes en argent et des hautes-payes. On détacha donc cette disposition et l'on en fit une loi à part, la loi du 30 juillet 1893, loi d'attente qui visait l'armée coloniale, — dont l'organisation restait à déterminer par une loi ultérieure, — mais qui était applicable immédiatement aux troupes de la marine.

Mais si le Parlement s'est occupé du recrutement de l'armée coloniale, il n'a rien fait encore pour organiser cette armée. Un nouveau projet de loi succédant à tant d'autres a été déposé en 1896, par les trois ministres de la Marine, de la Guerre et des Colonies. Poursuivi par la même malechance que ses devanciers, il n'a pu même venir en discussion. Nous le verrons certainement reparaître, les mêmes ministres étant restés au pouvoir et l'armée coloniale figurant en première ligne parmi les questions qui devront être soumises à l'examen de la nouvelle Chambre.

Si la solution cherchée se fait attendre depuis si longtemps, c'est qu'on s'est engagé dans une mauvaise voie et qu'en réalité on ne s'est pas étudié jusqu'ici à constituer une véritable armée coloniale. Les mesures proposées ne sont que des expédiens. On utilise ce qu'on a : les troupes de la marine auxquelles on conserve leur organisation actuelle et que l'on renforce avec la légion étrangère. On trouve le recrutement, tel qu'il a été institué par la loi de 1893, satisfaisant, du moment qu'il épargne le contingent; mais on ne s'inquiète pas de savoir s'il sera suffisant et fournira à l'armée coloniale le nombre voulu d'hommes dans la force de l'âge, capables de supporter les fatigues qui leur seront imposées. On parle bien haut de l'autonomie de l'armée coloniale, autonomie qui lui est indispensable pour vivre; mais on ne fait rien pour l'assurer et, par le rattachement soit au Ministère de la Marine, soit à celui de la Guerre, on risque de la compromettre. Enfin, les auteurs des projets sont hantés par la vision des luttes suprêmes qui, un jour ou l'autre, ensanglanteront la frontière; dans leur pensée, l'armée à créer a sa place réservée dans ces combats. Elle est moins une armée coloniale qu'un appoint apporté, en cas de guerre, à l'armée de la métropole. De là, une exagéra-

tion des cadres et des effectifs proposés pour elle en vue de la mettre à même de jouer ce rôle éventuel. Il semble que l'on se préoccupe bien plus de se ménager un corps d'armée supplémentaire que de créer des troupes spéciales, destinées au service des colonies.

Nous estimons que c'est un tort. A prétendre lui faire remplir cette double mission, on risque d'enlever à l'armée projetée le caractère particulier qu'elle doit présenter; à vouloir lui donner les qualités qui la rendront propre à une guerre continentale, on s'expose à lui enlever celles qu'elle doit posséder pour lutter contre des bandes irrégulières dans la brousse et les forêts équatoriales. Enfin, ce sera ajouter aux forces militaires du pays une armée mixte, susceptible de satisfaire dans une certaine mesure aux exigences du service dans nos possessions d'outre-mer, mais non une armée purement et exclusivement coloniale.

Ce n'est point, qu'on veuille bien le croire, que nous tenions pour négligeable et de peu de prix l'addition d'un nouveau corps d'armée à ceux dont nous disposerons au jour de la mobilisation générale; mais, les troupes coloniales devant avoir un recrutement spécial et dispendieux, il importe de ne leur donner en temps ordinaire que l'effectif strictement nécessaire. En cas de guerre continentale, si la partie disponible de ces troupes n'est pas réclamée par la défense des colonies, par la nécessité de les prémunir contre les entreprises des flottes ennemies, elle pourra, elle devra même être envoyée à la frontière, mais ce ne sera là qu'une ressource incertaine et éventuelle. Si la création d'un corps supplémentaire s'impose, c'est à d'autres troupes et à d'autres expédiens qu'il convient de recourir pour l'obtenir.

I

Quelles conditions doit remplir l'armée coloniale? Elle doit avoir son autonomie complète, absolue; posséder ses moyens d'action, ses magasins distincts et indépendans de ceux de l'armée métropolitaine; avoir un personnel, troupes et officiers, spécialement instruit en vue du service colonial et ayant les aptitudes voulues; présenter, non seulement des cadres et des effectifs suffisans pour constituer la garnison normale des colonies, mais encore une réserve qui permette d'organiser, en cas de besoin, un corps d'armée expéditionnaire; n'imposer au Trésor que le

minimum de charges nécessaire; enfin n'être rattachée ni au Ministère de la Guerre, ni au Ministère de la Marine, mais à celui qui doit l'employer, qui, chargé de l'administration des colonies, doit également, sous sa responsabilité, assurer leur garde et leur défense, en un mot, au Ministère des Colonies.

On ne saurait contester l'avantage que présenterait une organisation réunissant dans les mêmes mains la direction des affaires civiles et celle des affaires militaires. Il en résulterait une unité d'action qui ne pourrait être que favorable au fonctionnement des divers services. Actuellement, le commandement, le recrutement, l'instruction des troupes coloniales incombent à un département qui n'a rien à voir à la manière dont elles seront utilisées, qui se désintéresse entièrement de la sécurité intérieure et extérieure des colonies, tandis que le département qui en est responsable reste étranger à la préparation des moyens qui le mettront à même d'assurer cette sécurité. Assurément, c'est là une situation des plus anormales. Rattachée au Ministère des Colonies et ne relevant plus que de lui, l'armée coloniale est sûre de rester autonome; elle se suffit à elle-même, possède tous les organes nécessaires à son fonctionnement. Ayant une direction unique, solidement constituée, et ne dépendant plus que de ceux qui, l'employant, la voient à la peine, elle a la certitude que ses efforts pour bien faire seront appréciés comme il convient et récompensés comme ils le méritent.

Au reste, à défaut d'autres raisons militant en faveur du rattachement de l'armée coloniale au Ministère des Colonies, il en est une qui suffirait presque : c'est l'incertitude, la diversité d'opinions que l'on rencontre chez les personnes dont la conviction devrait être le mieux établie, concernant le département duquel doit dépendre cette armée.

Dans les divers projets de loi successivement déposés par le gouvernement depuis quelques années, on l'a fait relever tantôt de la Guerre, tantôt de la Marine. L'intérêt du service était étranger à cette désignation; les ministres, auteurs des projets, choisissaient l'une ou l'autre de ces solutions suivant leur convenance personnelle. Le ministre de la Guerre, désireux d'agrandir le domaine sur lequel s'exerce son autorité, réclamait-il l'annexion à son département, le ministre de la Marine, déjà soulagé, à sa vive satisfaction, de l'administration des colonies et heureux de se débarrasser de ce restant d'attributions qui le

gênait fort, cédait l'armée coloniale à son collègue, sans se faire prier. Le ministre de la Guerre, au contraire, effrayé de ce surcroît de responsabilité et trouvant sa tâche déjà suffisamment compliquée, déclinait-il l'honneur de commander cette deuxième armée, le ministre de la Marine se résignait et la gardait en soupirant. En réalité, l'armée coloniale n'est pas plus à sa place, rattachée aux bureaux de la Marine qu'à ceux de la Guerre. La première, absorbée par les soins que réclame la flotte, n'a pris de tout temps qu'un faible intérêt aux troupes qui relèvent d'elle; elle en prend moins encore depuis que l'administration des colonies ne la regarde plus et considère l'état de choses actuel comme un provisoire appelé à prendre fin le jour où interviendra une solution définitive. Toutefois, l'autonomie de l'armée coloniale ne court que peu de dangers, tant qu'elle appartiendra à la Marine; aussi estimons-nous que, s'il fallait absolument la donner à un de ces deux départemens, les inconvéniens seraient moindres avec le ministère de la rue Royale qu'avec celui de la rue Saint-Dominique. La confier à ce dernier département serait la pire des solutions.

Il faut être doué d'une forte dose de naïveté pour supposer qu'une direction nouvelle pourrait être créée dans les bureaux de la Guerre et conserver son indépendance absolue vis-à-vis des autres rouages du ministère; que la direction de l'infanterie et de l'artillerie n'arriveraient pas à connaître du personnel de cette nouvelle armée; que l'état-major général, ayant à préparer la mobilisation du corps d'armée supplémentaire créé en cas de guerre, ne serait pas amené à régler les mouvemens de troupes aux colonies, au risque de créer des conflits avec le ministère dans les attributions duquel rentrent ces opérations. Des échanges constans de personnel s'effectueraient entre l'armée de terre et l'armée coloniale, dont on ouvrirait les rangs aux privilégiés que l'on voudrait mettre à même de mériter un avancement exceptionnel, à ceux également auxquels pour des raisons plus ou moins avouées on voudrait infliger un exil temporaire. Loin d'être autonome, l'armée coloniale ne serait plus qu'une annexe de l'armée de terre. Et qu'une expédition lointaine fût imminente, les sollicitations pour obtenir un commandement surgiraient de toute part, et le ministre débordé, hors d'état de résister à des prières émanant de camarades dont il connaît la valeur et les qualités militaires, leur conférerait des emplois qui devaient revenir à d'autres, c'est-à-dire aux officiers généraux de l'armée coloniale.

C'est, en effet, à ceux que leur carrière entière a préparés à la guerre coloniale qu'il appartient de la faire.

Ces expéditions elles-mêmes, c'est le Ministère de la Guerre qui aurait à les préparer. L'expérience faite dernièrement à propos de Madagascar a-t-elle donc été si heureuse que l'on ne craigne pas de la renouveler? La Marine, au moins, a des traditions qui lui rendent cette préparation plus facile, qui lui permettent de l'accomplir dans de meilleures conditions; la Guerre les acquerra, cela est possible : mais elle aura toujours à lutter contre ses propres traditions qui ne peuvent que la gêner, si grande est la différence entre les guerres de cette nature et les guerres continentales.

Enfin, il est une raison d'ordre supérieur qui s'oppose au rattachement de l'armée coloniale à la Guerre. Le ministre de la Guerre a une tâche déjà bien lourde; il est dangereux de la rendre plus lourde encore, alors surtout que ce surcroît de charges et de préoccupations ne vise pas directement la défense du territoire et la protection de nos frontières. Nous ne saurions mieux faire que de laisser parler le général Billot, le ministre actuel de la Guerre, qui s'exprimait comme il suit devant le Sénat, dans la séance du 4 novembre 1892, alors que la question de ce rattachement était en discussion : « Vous imposez au ministre de la Guerre, disait-il, une charge immense, au-dessus des forces et des facultés d'un seul homme. Napoléon lui-même n'y a pas suffi... Il faut que l'homme qui tient l'épée de la France, ne cesse pas d'avoir les yeux dans les yeux de ceux qui tiennent des épées qui pourraient se diriger contre nous. Il ne faut pas, pendant qu'on regarde au nord ou à l'est, qu'on ait à regarder aussi le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge, Madagascar, le Soudan, le Dahomey, le Sénégal, les Antilles, et qu'on puisse être distrait par des pensées secondaires. Il n'y a pas de puissance humaine, d'intelligence et de cœur capables de suffire à une tâche aussi colossale. » Dans la séance précédente, un autre orateur avait rappelé très à propos que, lorsque la France avait perdu le Canada et les Indes, le ministre de la Guerre était chargé à la fois de la défense continentale et de la défense des colonies : « On ne court pas aux granges, avait-il dit, quand la maison brûle. »

Rien n'est plus vrai; il en serait de même aujourd'hui. Au jour du danger, le ministre des Colonies irait frapper en vain aux portes du ministère de la Guerre pour obtenir les forces dont

il a besoin; il ne les aurait pas. On courrait au château menacé par l'incendie, on laisserait brûler les granges.

Nous n'ignorons pas que le rattachement de l'armée coloniale au département des colonies, la création, en un mot, d'un troisième ministère militaire, n'est pas sans soulever de vives objections. Ce serait, a-t-on dit, éparpiller des forces qui doivent concourir à un seul but, la défense nationale. Si cette armée a pour objet principal de fournir un corps d'armée de plus à l'armée de terre mobilisée, oui, il est plus rationnel de la donner au ministre de la Guerre. Si, au contraire, elle est créée pour un dessein nettement déterminé, la défense de nos possessions d'outre-mer, ce ne sera pas l'éparpillement, mais la concentration de nos forces, puisque l'instrument de la défense des colonies sera aux mains qui doivent s'en servir, et que le ministre des Colonies chargé de cette défense n'aura pas à aller implorer ailleurs des moyens d'action placés et centralisés dès le temps de paix sous son autorité.

Quelles modifications convient-il d'apporter à l'état de choses actuel pour opérer ce rattachement?

Présentement, l'administration des Colonies, seule juge des moyens à employer pour assurer la défense des territoires confiés à sa garde, demande aux deux départemens de la Marine et de la Guerre la quantité de troupes qu'elle estime nécessaire. Ceux-ci les lui fournissent tout encadrées, habillées, équipées et armées. A dater du moment où elles mettent le pied sur les bâtimens qui doivent les transporter au lieu de leur destination, elle en a la charge. Elle les répartit conformément au plan de défense arrêté par elle, les administre, les paye, les nourrit, les loge, et les soigne en cas de maladie. Qu'aurait-elle à faire de plus, si ces troupes lui étaient rattachées directement? Il lui faudrait les recruter, officiers et troupes, leur donner l'instruction militaire, les fournir d'effets d'habillement, d'équipement et d'armement, étendre son action administrative sur les fractions de l'armée coloniale séjournant dans la métropole, enfin régler toutes les questions intéressant le personnel : avancement, mutations et autres. Nous verrons que ce supplément d'attributions peut être donné au ministère des Colonies sans difficultés. Toutefois ce rattachement ne peut être opéré qu'aux conditions suivantes.

Les plus grandes précautions doivent être prises pour soustraire l'armée coloniale à la prépondérance de l'élément civil. Le

ministre, ayant l'armée coloniale sous ses ordres, pourra être porté à donner le pas et l'autorité aux fonctionnaires de son administration sur les chefs de troupes et de détachemens, quels que soient leurs grades. Il en résulterait des froissemens, des mécontentemens qui dégénéreraient bientôt en un état permanent d'hostilité ouverte entre deux classes de serviteurs du pays dont le devoir serait de faire concourir leurs efforts au bien du service. Dans le projet de loi du gouvernement, nous trouvons un article qui règle les rapports du commandant supérieur des troupes dans chaque colonie avec le gouverneur ou le résident général. Les termes de cet article qui du reste n'est pas à sa place, — une disposition de cette nature ne devant pas figurer dans une loi militaire, — sont à la rigueur acceptables; nous admettons à regret qu'un général de division comptant de longs services et de nombreuses campagnes soit « placé sous les ordres » d'un jeune résident général entré de la veille peut-être dans la carrière et qui n'a encore rendu à son pays que des services peu appréciables. Mais l'unité de direction le veut ainsi.

Toutefois nous ne saurions admettre que le ministre profitât de ce que l'armée coloniale est soumise à son autorité pour étendre cette subordination à tous les degrés de la hiérarchie. Avec certains administrateurs subalternes, des abus se produiraient bien vite; il pourrait s'en trouver qui n'aient pas une idée très nette du respect dû à l'armée. Le fait suivant s'est produit, il n'y a pas très longtemps. Un tirailleur annamite en congé dans son village ayant manqué de respect à un mandarin, celui-ci le fit saisir et le condamna à la peine dégradante de la bastonnade. Le tirailleur était en uniforme. L'administrateur civil présent sur les lieux avait approuvé. L'autorité militaire prévenue tardivement protesta contre ce traitement ignominieux infligé à un soldat au service de la France et portant un uniforme français. Mais le fait était accompli.

Pour que le rattachement de l'armée coloniale au Ministère des Colonies soit possible, il sera donc indispensable de fixer législativement les rapports des autorités militaires avec les autorités civiles et d'établir par un règlement d'administration publique, analogue au décret, tant de fois invoqué et toujours en vigueur, de messidor an XII, le rang entre eux et les préséances de tous les fonctionnaires employés aux colonies. Loin d'être sacrifiée et traitée avec ce sans-gêne dont on est quelquefois porté à en user

avec elle, l'armée doit recevoir la place honorable qui lui est due et n'être l'objet d'aucune mesure de nature à porter atteinte à sa dignité. Dans le même ordre d'idées, une autre nécessité s'impose. On ne saurait admettre que le ministre des Colonies commande directement l'armée coloniale, ainsi que font, des troupes relevant de leur département, les ministres de la Guerre et de la Marine. Il serait à craindre qu'il ne possédât pas l'autorité morale nécessaire à l'exercice de ce commandement. On pourrait objecter que les deux portefeuilles de la Guerre et de la Marine ont été détenus à diverses reprises par des civils et que ces départemens n'en ont pas moins bien fonctionné. Cela est vrai, mais les conditions sont absolument différentes.

Ces deux ministères sont exclusivement militaires; il ne s'y traite que des questions d'ordre purement militaire; dans les bureaux, l'élément civil n'y occupe que des positions secondaires et n'y possède aucune influence. Auprès de lui, le ministre de la Guerre a un cabinet militaire, un état-major général comprenant un nombre considérable d'officiers de tous grades, des directions à la tête desquelles sont des officiers généraux. Il en est à peu près de même à la Marine. Les titulaires de ces deux départemens peuvent être civils sans grand inconvénient; l'armée et la flotte ne s'en alarment pas, elles savent que leurs intérêts ne péricliteront pas. Ces ministres, que l'on sait d'ailleurs avoir été portés à cette position élevée par un jeu de bascule parlementaire et être destinés à en descendre prochainement, ne pourraient prendre une décision fâcheuse, lésant de graves intérêts, sans recevoir de leur entourage de respectueuses observations dont il leur serait difficile de ne pas tenir compte. Mais au Ministère des Colonies il n'en serait pas de même. L'élément civil y domine; le ministre a auprès de lui un cabinet civil, des bureaux exclusivement civils. Une direction militaire aurait beau être instituée à côté des directions existantes, elle ne pourrait, à moins de recevoir la solide organisation que nous allons exposer, résister aux pressions émanant du ministre et de son entourage. Les grades, les emplois seraient donnés à la faveur; ou, tout au moins, on pourrait le redouter. L'armée ne se sentirait pas chez elle; elle éprouverait du malaise, de l'inquiétude, à être sous un commandement autre que celui de ses chefs hiérarchiques. Il est indispensable de la rassurer et de lui donner confiance.

Le ministre aura donc près de lui et sous son autorité un gé-

néral de division, lequel exercera le commandement en chef de l'armée coloniale. Il prendra les ordres du ministre relativement aux effectifs à entretenir dans chaque colonie et aux emplacemens à affecter aux troupes. Il lui rendra compte de tout ce qui sera de nature à l'intéresser, lui soumettra les projets de décrets relatifs à l'avancement et aux décorations, ainsi que le projet de budget de l'armée coloniale. Les commandans supérieurs des troupes correspondront avec lui. Il aura sous sa direction tout ce qui est relatif au personnel et au matériel : d'une part, le recrutement, l'instruction des troupes, l'avancement; de l'autre, l'armement, l'habillement, l'équipement, le campement, le service de la solde. Il sera assisté par deux généraux de brigade sous-directeurs et un certain nombre de bureaux à la tête desquels seront des officiers ou des commissaires coloniaux, ces derniers pour les services administratifs. Le comité technique actuel sera remplacé par un état-major général dans lequel seront centralisés tous les renseignemens relatifs au service militaire colonial; on y rattachera des sections géographique, cartographique et même ethnographique. Le commandant en chef établira les tableaux d'avancement de concert avec les deux généraux de division inspecteurs généraux de l'infanterie et de l'artillerie et les chefs des autres services, en ce qui concerne le personnel de ces services. Enfin, il aura auprès de lui un conseil de défense dans lequel seront débattues toutes les questions concernant la garde et la défense des colonies et dont le ministre aura la présidence. Feront partie de ce conseil les deux généraux inspecteurs, le chef d'état-major et un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs désignés parmi ceux qui ne sont pas pourvus pour le moment de commandemens à l'extérieur. Dans ces conditions le fonctionnement de l'armée coloniale ne laissera rien à désirer et sera même supérieur, croyons-nous, à ce qu'il a jamais pu être.

M. Cavaignac, auteur d'une proposition de loi relative à l'armée coloniale, l'a accompagnée d'un exposé des motifs dont on peut ne pas approuver les conclusions, mais qui n'en constitue pas moins une étude consciencieuse et très remarquable de la question. Parmi les objections qu'il élève contre le rattachement de l'armée coloniale au Ministère des Colonies, nous retenons les deux suivantes : « L'élément militaire ne tarderait pas à prendre la prépondérance dans le ministère et à mettre la main sur les affaires civiles, non seulement par le recrutement supérieur

de son personnel, — ce qui est peu flatteur pour le personnel non militaire, — mais encore parce que l'état de guerre subsiste dans un certain nombre de nos colonies et que la force joue encore un rôle essentiel dans l'action coloniale, même après la pacification. En second lieu, la réunion entre les mains d'un seul ministre de la direction politique, administrative et militaire de toutes les colonies constituerait une sorte de dictature difficilement contrôlable en raison de l'éloignement des régions gouvernées. Il y aurait là une concentration de pouvoirs formant avec tout le reste de notre organisation politique un contraste brutal et qui ne serait peut-être pas sans quelques inconvéniens. »

En ce qui concerne la prépondérance de l'élément militaire, nous avons exprimé des craintes absolument opposées ; ensuite nous avouons ne pas comprendre très bien comment l'élément militaire pourrait être amené à mettre la main sur les services de la justice, des travaux publics et des cultes, pour ne parler que de ceux-là, ni ce qu'il pourrait y gagner. Quant au spectre de la dictature que M. Cavaignac voit poindre à l'horizon, le partage d'autorité et d'attributions, conséquence de la création d'un commandant en chef de l'armée coloniale placé aux côtés du ministre, doit suffire pour le faire évanouir.

Si le ministre des Colonies a son armée à lui, a-t-on objecté encore, pourquoi n'aurait-il pas également sa flotte, ses arsenaux et ses manufactures d'armes? C'est aller un peu loin. D'abord les transports de troupes se font plus fréquemment par les paquebots des diverses Compagnies de navigation que par les bâtimens de l'État, et le ministre de la Guerre, pour avoir des détachemens à expédier en Algérie, ne réclame pas des moyens de transport qui lui soient propres. L'armement de l'armée coloniale lui sera cédé par l'armée métropolitaine ou fourni par l'industrie privée, il importe peu. Mais ce qu'elle doit avoir à elle, ce sont ses magasins d'habillement, d'équipement et de campement, ainsi que ses réserves de vivres, qu'elle alimentera par les procédés en usage et dont elle entretiendra des succursales aux colonies.

Le noyau des bureaux de l'armée coloniale serait constitué avec les bureaux des troupes de la Marine qui siègent rue Royale. A ce sujet, une question intéressante surgit. La Marine fabrique elle-même les pièces d'artillerie de sa flotte, quand elle ne les achète pas aux grands établissemens privés, tels que les Forges et Chantiers de la Méditerranée; c'est l'artillerie de marine

qui est chargée de cette fabrication. Dans le projet du gouvernement, l'artillerie de marine devenue artillerie coloniale conserve cette attribution. C'est donc au service colonial qu'il appartiendrait de fournir à la flotte son matériel d'artillerie, ce qui semble assez peu rationnel. Le rattachement de l'armée coloniale aux Colonies nécessiterait le maintien au ministère de la Marine de la direction actuelle de l'artillerie ; seul le bureau du personnel émigrerait aux Colonies.

La Marine, devrait confier la fabrication de ses pièces à des ingénieurs spéciaux ou à des officiers d'artillerie prêtés par l'armée métropolitaine. La logique et l'économie voudraient que le matériel d'artillerie de l'armée de terre et celui de la flotte sortissent des mêmes établissemens. C'est ce qui a lieu en Angleterre. L'immense arsenal de Woolwich, que dirigent presque exclusivement des ingénieurs, fournit à la fois des canons monstres aux bâtimens cuirassés et des pièces de campagne aux batteries de la *Royal Artillery*. Mais l'esprit d'arme et de particularisme est trop développé en France pour qu'une semblable fusion puisse s'opérer et que l'un de ces deux départemens accepte de dépendre de l'autre pour son armement.

II

Le commandement de l'armée coloniale ainsi constitué dans des conditions qui lui garantissent son autonomie et sont faites pour lui donner confiance, que doit être cette armée? Il ne saurait y avoir de doute à ce sujet; elle doit être ce que l'on appelle une armée de métier. Cette dénomination s'applique à une armée ne comprenant que des soldats décidés à faire leur carrière dans le métier des armes et à atteindre par des rengagemens successifs l'âge de la retraite, par opposition à une armée telle que la nôtre, dont les lois militaires postérieures à la guerre ont fait une vaste école d'instruction, squelette vigoureusement charpenté, mais aux membres quelque peu grêles, de la puissante armée de guerre que la mobilisation nous donnera.

On a beaucoup parlé d'armée de métier dans ces derniers temps. Il s'est trouvé d'assez nombreux détracteurs des gros effectifs, prétendant qu'une petite armée composée uniquement de vieux soldats et énergiquement commandée aurait facilement raison des grandes armées d'aujourd'hui. Sans discuter cette as-

sertion, nous dirons qu'avec les milliers d'hommes que chez nos adversaires possibles l'ordre de mobiliser jette sous les drapeaux, une armée de métier, obtînt-elle au début quelques avantages, succomberait inévitablement un jour ou l'autre sous le nombre. Ajoutons qu'une armée ainsi composée pourrait tromper singulièrement les espérances qu'on fonderait sur elle.

Une armée de métier n'est bonne qu'à la condition d'être soumise à un entraînement incessant. Les légions romaines, sous les Empereurs, offrent le type le plus parfait d'une armée de métier. Elles étaient invincibles. Mais aussi, elles promenaient constamment à travers l'Europe leurs enseignes victorieuses, Il est inutile de rappeler ce qu'étaient les vieux soldats du premier Empire, auxquels le repos était inconnu. Sous le deuxième Empire, on eut de magnifiques armées, composées presque exclusivement de vieux soldats, tels que les donnait la loi de 1832 avec le remplacement et la substitution. La loi sur l'exonération, votée en 1855 en augmenta le nombre ; sur un effectif de 400 000 hommes, on compta un moment 260 000 rengagés; le contingent annuel réellement incorporé s'était abaissé à 30 000 hommes. Ce sont ces armées-là qui firent les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, les expéditions de Chine et de Syrie. Elles étaient ainsi tenues en haleine, et, quand la guerre de 1870 éclata, nous avions une armée excellente à laquelle il ne manquait précisément que le nombre, et peut-être un meilleur commandement. Aujourd'hui, l'état de paix est l'état normal et le restera sans doute longtemps encore. Une armée de vieux soldats, condamnée à l'oisiveté, n'ayant même pas pour s'occuper l'instruction à donner aux recrues, — car dans une armée de ce genre le nombre des incorporations annuelles serait forcément limité, — s'engourdirait dans les casernes, perdrait ses qualités, et se transformerait en une armée de piliers de cantine.

Avec les troupes coloniales sans cesse en mouvement, fréquemment détachées dans de petits postes, en contact incessant avec des indigènes desquels il est toujours prudent de se méfier, constamment à la veille de partir pour quelque expédition, nul danger semblable n'est à redouter. L'armée coloniale devra être composée exclusivement d'hommes faits, ayant tous déjà accompli trois années de service actif sous les drapeaux, âgés par conséquent, au moment de leur incorporation, de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Nous demandons la suppression absolue des enga-

gemens volontaires, la plupart des engagés n'ayant pas à vingt ans la vigueur nécessaire pour affronter les climats fiévreux et débilitans de certaines de nos colonies et les fatigues du service qui leur sera demandé. La cruelle expérience de Madagascar montre le peu de fond qu'il faut faire sur de jeunes soldats. Le projet ministériel admet même les engagemens de jeunes gens âgés de moins de vingt ans, en cas d'insuffisance d'engagés volontaires ayant dépassé cet âge. Ce recrutement serait déplorable.

Indépendamment de la question d'humanité, l'intérêt de l'État devrait suffire pour faire proscrire ces engagemens. Aux termes de la loi du 30 juillet 1893, en effet, ces engagés volontaires reçoivent une prime en signant leur acte d'engagement. Beaucoup d'entre eux ne rendront que peu de services, certains même n'en rendront aucun, et l'État aura déboursé en pure perte des sommes assez importantes. En outre, ces jeunes gens arrivent au corps ne sachant rien; leur instruction est entièrement à faire; d'où un temps notable perdu avant de pouvoir les envoyer aux colonies. Or, l'homme payé pour servir doit être immédiatement utilisable. Seront donc seuls admis à entrer dans l'armée coloniale les hommes ayant accompli intégralement trois années de service dans l'armée métropolitaine, soit qu'ils viennent de quitter les drapeaux, soit qu'ils appartiennent à la réserve, sous la condition, dans ce dernier cas, de n'avoir pas dépassé l'âge de 32 ans et de présenter les garanties de moralité nécessaires.

On ne peut espérer, de toute évidence, décider d'anciens militaires à rengager au titre de l'armée coloniale qu'en leur assurant certains avantages qui les tentent. Voici ceux qu'offre aux caporaux, brigadiers et soldats le décret du 4 août 1894 : Pour des rengagemens de deux, trois et cinq ans, il leur donne une prime variant de 200 à 600 francs suivant la durée du rengagement; plus une gratification annuelle qui varie de 100 à 160 francs, payable par trimestre; et enfin des hautes paies dont le taux s'accroît avec l'ancienneté. Pour les sous-officiers, on fait plus encore : ils touchent en se rengageant une première mise d'entretien variant de 480 à 1 200 francs, une gratification annuelle de 250 francs, et une prime de rengagement de 600 à 2 000 francs, laquelle leur est payée au moment où ils quittent les drapeaux. Ils perçoivent également des hautes paies. En outre, la loi de 1893 promet un certain nombre d'emplois civils et militaires aux caporaux, brigadiers et soldats ayant servi quinze ans dans les

troupes coloniales, promesse dont malheureusement la mauvaise volonté des administrations auxquelles ressortissent ces emplois rend la réalisation souvent illusoire, toujours trop lente. Enfin la loi leur offre des concessions de terres en Algérie et aux colonies, aux mêmes conditions que celles qui sont faites aux autres colons. Peut-être eût-on pu les leur faire plus avantageuses.

Les législateurs de 1893 n'ont pas espéré sans doute que le nombre des rengagés, malgré cette série d'avantages qu'on leur offrait, serait suffisant pour alimenter l'armée coloniale, puisqu'ils ont admis la nécessité d'accepter des engagemens volontaires devant donner une qualité de soldats coloniaux très inférieure. Avec la réduction d'effectif à l'intérieur que nous croyons possible, nous estimons que les rengagés seront suffisamment nombreux pour les besoins de ce recrutement restreint, sans qu'il soit nécessaire de forcer le taux des primes. Au reste, en cas d'insuffisance, il ne serait sans doute pas impossible de trouver une combinaison qui, sans imposer aucune dépense à l'État, assurerait amplement le recrutement de l'armée coloniale. Nous estimons donc que les allocations déterminées par le décret du 4 août 1894 peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être maintenues sans modifications. Mais, nous rencontrant en cela avec l'honorable M. de Kerjégu, rapporteur du projet de budget de la Marine pour l'exercice 1897, nous demandons que le terme de deux ans soit supprimé pour les rengagemens, lesquels seraient contractés uniquement pour trois ou cinq ans.

Le recrutement des officiers se fera dans les mêmes conditions que pour l'armée métropolitaine. Créer une troisième école spéciale à l'armée coloniale, paraît difficile. Seulement, en sortant de Saint-Cyr et de l'École d'application de Fontainebleau, les jeunes officiers d'infanterie et d'artillerie, avant d'aller servir dans les corps de troupes, feront un stage de quelques mois au ministère des Colonies. Ils seront attachés à l'état-major général, où ils recevront un complément d'instruction, les préparant et les initiant au service colonial.

Il y a une trentaine d'années, l'infanterie et l'artillerie de marine étaient fort peu recherchées. Les emplois de sous-lieutenant vacans dans ces deux armes étaient dévolus aux élèves des Écoles polytechnique et de Saint-Cyr classés les derniers sur les listes de sortie, lesquels les acceptaient faute de mieux. C'est qu'à cette époque les colonies n'étaient en somme que des garnisons plus

éloignées que les autres, avec, en surcroît, la chance d'y gagner la fièvre jaune ou, tout au moins, d'en rapporter une santé profondément altérée. Depuis que notre expansion coloniale nous a ouvert et nous ouvre encore tous les jours de nouveaux territoires lents à se pacifier, les choses ont bien changé. Le service dans les colonies représente l'occasion si ardemment convoitée de faire campagne, après laquelle soupirent vainement, dans leurs monotones garnisons de l'intérieur, les jeunes officiers de l'armée; et les partisans de ces deux armes occupent depuis quelques années sur les listes de sortie des Écoles des rangs déjà très honorables. Cette faveur qui s'attache à l'armée coloniale grandira encore le jour où l'avancement des officiers de cette armée sera ce qu'il doit être. Il est de toute justice, en effet, que les officiers qui servent aux colonies avancent plus rapidement que leurs camarades de l'armée métropolitaine. La proportion des divers grades doit donc être calculée de manière à leur permettre d'arriver plus jeunes aux grades supérieurs. L'équité le veut ainsi; l'intérêt du service également, la vigueur et l'activité de la jeunesse étant indispensables pour l'exercice de la plupart des commandemens aux colonies. Les emplois à créer pour constituer l'état-major général et les bureaux du ministère permettront de modifier la proportion existante, si elle est jugée insuffisante. Dans ces bureaux, on devra appeler de préférence des officiers venant d'accomplir un séjour colonial, en tant que le service n'aura pas à souffrir de ces mutations. Ils bénéficieront ainsi d'un séjour à Paris, lequel les dédommagera des fatigues endurées et profitera en outre à leur instruction.

Certes, il est digne d'avantages exceptionnels, l'officier qui consent à aller servir son pays loin de la France et des siens. Il reste des années sans les voir; s'il est marié, aux tristesses des séparations prolongées se joint souvent l'incertitude pénible sur le sort des êtres chers laissés là-bas, incertitude motivée par la rareté et l'irrégularité des courriers. Combien plus enviable est le sort de l'officier de marine! Il ignore les privations, les angoisses désespérantes de l'isolement, c'est un morceau de la patrie qui flotte sous ses pieds. L'officier colonial, lui, restera des mois presque seul, dans un poste perdu à des centaines de kilomètres de tout centre habité, exposé à une température torride, privé de tout, environné de dangers qui l'obligent à veiller jour et nuit, n'ayant parfois pour toute compagnie qu'un ou deux

compatriotes et quelques Haoussas ou Soudanais dont il peut à peine se faire comprendre. Et cependant cette vie sévère a des charmes étranges, une sorte de grandeur captivante. A la pensée, bien faite pour inspirer un légitime orgueil, que l'on fait respecter le drapeau de la France sur ce territoire lointain qui lui appartient, se joint cette autre pensée réconfortante qu'on est quelqu'un, autre chose qu'un de ces innombrables rouages militaires faits pour recevoir et transmettre des ordres. On connaît l'ivresse du commandement indépendant, le sentiment troublant de la responsabilité. Et si un officier ainsi livré à lui-même vient à faiblir, à douter de sa valeur, pour se ressaisir il n'a qu'à regarder les soldats improvisés qui l'entourent; et sur leurs faces noires il lira la confiance aveugle dans le chef qui pense pour eux, qui les conduit, les fait vivre et, au besoin, est en droit d'exiger d'eux leur vie qu'ils lui donneront sans hésiter.

Quelque autonome que doive être l'armée coloniale, il serait excessif d'interdire aux officiers, dont la santé n'a pu s'accommoder des climats débilitans de nos possessions équatoriales, de passer dans l'armée métropolitaine, de même qu'il serait fâcheux de fermer d'une manière absolue l'armée coloniale aux officiers de l'armée que tente la vie d'aventures. Mais au système des permutations actuellement en vigueur il nous semble préférable de substituer le suivant : ces passages d'une armée dans l'autre ne seraient permis qu'aux officiers inscrits sur le tableau d'avancement. Ils seraient prononcés simultanément, pour un égal nombre d'officiers de part et d'autre, en même temps que leur promotion au grade supérieur. Il ne serait ainsi porté atteinte aux droits de personne et les officiers changeant d'arme ne seraient pas, par suite de l'obligation qui leur est imposée de prendre l'ancienneté de leur permutant, exposés à perdre le bénéfice de l'avancement acquis antérieurement.

III

Le haut commandement et le recrutement de l'armée coloniale en hommes de troupes et en officiers étant ainsi réglés, comment sera-t-elle composée? Elle devra pouvoir satisfaire à la double obligation : d'une part, de garder nos colonies, d'assurer leur tranquillité intérieure, de les protéger contre le brigandage qui existe dans certaines d'entre elles à l'état permanent ou contre

les attaques de tribus voisines insoumises; d'autre part, de fournir les forces nécessaires à la constitution d'un corps d'armée expéditionnaire, si des circonstances imprévues rendent cette formation indispensable.

En effet, toute pensée de conquêtes nouvelles écartée, il serait imprudent de ne pas se mettre en garde contre des éventualités qui peuvent se produire et nous obliger à porter sur un point quelconque du globe, pour y défendre nos droits, des troupes en plus ou moins grande quantité. Notre communauté de frontières en Indo-Chine, au Congo, au Soudan avec des nations européennes, jalouses de l'extension de notre influence, ou avec des peuplades turbulentes, nous fait un devoir d'être toujours prêts. Nous aurons donc des troupes formant la garnison permanente des colonies et une réserve appelée à être mobilisée éventuellement.

Le nombre et l'effectif des premières varient suivant l'étendue de chaque colonie, suivant surtout que la pacification est plus ou moins complète. Elles comprennent des troupes métropolitaines et des troupes indigènes. On a très heureusement tiré parti des indigènes dans presque toutes nos possessions, en les armant, en les instruisant, et en en formant des bataillons ou des régimens encadrés avec des élémens français. Qui ne se souvient des petits tirailleurs annamites qui, en 1889, gardaient les bâtimens de l'exposition de l'Indo-Chine, avec leur tournure dégagée, leur costume bleu à bandes et à revers écarlates, leur visage jaune coupé par la ligne oblique des yeux, leur coiffure laquée posée sur leur chignon de femme? La Cochinchine possède un régiment à trois bataillons de ces petits soldats. L'Annam et le Tonkin comptent trois régimens de tirailleurs tonkinois donnant un total de cinquante-deux compagnies. Nous entretenons au Sénégal un régiment de tirailleurs sénégalais, et un bataillon de ces mêmes tirailleurs au Congo. Au Soudan, nous trouvons un régiment de tirailleurs soudanais à quatre bataillons. A Madagascar, c'est d'une part un régiment de tirailleurs malgaches à trois bataillons, de l'autre un régiment de Haoussas emprunté à nos possessions africaines et ne comptant pas moins de quatorze compagnies, sans parler d'une compagnie de dépôt qui suffit à garder le Dahomey. Enfin, pour compléter cette énumération, mentionnons l'unique compagnie de cipayes qui forme la garnison de Pondichéry, cet infime débris de l'immense empire des Indes que Dupleix voulait donner à la France.

Ainsi que nous l'avons dit, les cadres sont français, à l'exception de 8 sergens, 18 caporaux, 1 caporal fourrier et 2 clairons par compagnie, lesquels sont indigènes (1). Ces différens corps donnent un total de 119 compagnies, dont l'effectif est de 27 604 hommes. Cet effectif se décompose ainsi : 2257 hommes, dont 450 officiers et 1807 hommes de troupes, représentant la partie française des cadres; et 25347 indigènes. L'organisation actuelle de ces troupes est bonne ; il n'y a rien à y modifier. Ces soldats, d'une race autre que la nôtre, se plient volontiers aux règles de la discipline et semblent suffisamment dévoués au drapeau sous lequel on les admet à l'honneur de servir. Plus tard, lorsque l'œuvre de la pacification sera complète sur toute l'étendue de notre empire colonial, il sera possible de donner plus d'extension à cette armée indigène et de diminuer en proportion les troupes métropolitaines. Toutefois, il est une limite qu'on ne saurait dépasser sans danger ; on ne doit pas perdre de vue que le soldat de la veille, soumis et discipliné, peut, rentré dans ses foyers, devenir l'ennemi de demain et se servir contre nous de l'instruction que nous lui avons donnée.

A côté de ces troupes locales, nous entretenons dans nos possessions d'outre-mer un certain nombre de corps de troupes, infanterie et artillerie, formés d'élémens exclusivement français, auxquels depuis quelques années on a adjoint plusieurs bataillons de la légion étrangère. Jusqu'ici, ce rôle a été dévolu aux troupes de la marine, lesquelles y ont fait preuve d'une endurance, d'un dévouement, d'une abnégation qu'on ne saurait trop admirer.

Voici quels sont le nombre et la répartition de ces corps de troupes : un régiment en Cochinchine ; deux régimens en Annam et au Tonkin ; un régiment à la Nouvelle-Calédonie ; un régiment à Madagascar. Ces cinq régimens sont à 3 bataillons de 4 compagnies chacun, sauf celui de la Nouvelle-Calédonie qui ne compte que 2 bataillons à 3 compagnies. Nous avons en outre : un bataillon de 3 compagnies à la Martinique, un autre de composition semblable à la Réunion, un bataillon à 4 compagnies à la Guyane et un autre pareil au Sénégal, enfin une compagnie à la Guadeloupe et une à Taïti. Il faut y ajouter 5 bataillons à quatre compagnies de la légion étrangère, dont 4 en Annam et au Tonkin et 1 en Cochinchine, plus une compagnie de discipline à la Marti-

(1) Au Sénégal et au Soudan, on compte un sous-lieutenant indigène par compagnie.

nique, une compagnie de disciplinaires au Sénégal et une autre à Madagascar. Ces diverses troupes forment un total de 89 compagnies, donnant un effectif de 15419 hommes, dont 3085 appartenant à la légion. Telles sont les forces en infanterie que le gouvernement estime indispensables pour assurer la garde des colonies; on ne peut qu'accepter ces chiffres. Ce sont ceux qu'il fait figurer dans son projet de loi.

A ces corps stationnés dans les colonies correspondent un certain nombre de régimens d'infanterie résidant en France, chargés de leur fournir, au fur et à mesure des besoins, le personnel, officiers et troupe, qui leur est nécessaire. Nous avons actuellement, pour opérer cette relève, 8 régimens d'infanterie de marine qui tiennent garnison dans nos ports. Ils ont chacun 4 bataillons de 4 compagnies, plus une compagnie de dépôt, et présentent un effectif budgétaire total de 13234 hommes. Donnons un exemple de la manière dont s'opère la relève : les deuxième et troisième régimens d'infanterie de marine, à Cherbourg, assurent par moitié la relève du régiment qui occupe l'Annam, du détachement de la Guyane et des cadres du premier régiment de tirailleurs tonkinois. Ainsi des autres. Le projet du gouvernement conserve ces 8 régimens, mais porte leur effectif à 14356 hommes. En outre, il répartit entre les 8 régimens un certain nombre de cadres complémentaires, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, qu'il estime être nécessaires aux besoins de la relève, soit 397 officiers et 2162 hommes de troupe, en tout 2579 hommes. L'effectif de l'infanterie de marine à l'intérieur se trouverait donc porté à 16935 hommes. Le projet gouvernemental ne s'en tient pas là : il demande de comprendre dans les troupes coloniales deux régimens étrangers, présentant la même composition que les régimens d'infanterie de marine et résidant en Algérie. Ils seraient chargés de la relève des détachemens étrangers employés aux colonies; leur effectif total serait de 3872 hommes, ce qui donnerait pour l'effectif général des troupes du service colonial entretenus en permanence en dehors des colonies 20807 hommes. Un troisième régiment étranger resterait en tout temps sous l'autorité du ministre de la Guerre et ne quitterait pas l'Algérie.

L'organisation proposée par le gouvernement, en maintenant sous les drapeaux un effectif budgétaire de beaucoup supérieur aux besoins de la relève coloniale, semble avoir principalement

pour objet la création d'un corps d'armée supplémentaire qui doit concourir, en cas de mobilisation générale, à la défense nationale. On peut se demander s'il est bien rationnel d'entretenir en tout temps, en vue de cette formation éventuelle, des corps de troupe d'un recrutement particulièrement dispendieux, puisqu'ils se recrutent en dehors du contingent, uniquement par des engagemens et des rengagemens avec prime. La relève annuelle, en effet, même en tenant compte de l'extrême jeunesse des engagés volontaires, cause de nombreux déchets, ainsi que de la nécessité de les garder au corps jusqu'à ce que leur instruction militaire soit complète, peut se faire aisément avec des forces à l'intérieur moins considérables. Actuellement, avec un effectif budgétaire inférieur de plus de 3 500 hommes au chiffre demandé par le ministre, elle s'opère sans difficulté. Il y a plus : quelques années déjà avant le vote de la loi du 30 juillet 1893, on avait, escomptant ce vote, réduit considérablement et même supprimé à la fin le prélèvement annuel opéré sur le contingent. L'effectif total des troupes de la marine, infanterie et artillerie, s'était abaissé de 31 000 à 23 000 hommes ; et cette réduction considérable de 8 000 hommes n'empêcha pas la relève de se faire et les détachemens coloniaux de recevoir le personnel qui leur était nécessaire.

En recrutant les régimens coloniaux, comme nous le demandons, en hommes ayant déjà accompli trois années de service actif, dont par conséquent l'instruction est complète et qui peuvent être utilisés immédiatement sans qu'il soit nécessaire de les garder plusieurs mois à l'intérieur, qui présenteront en outre une plus grande résistance aux effets pernicieux des climats équatoriaux et auront moins fréquemment à être relevés pour cause de santé, l'effectif entretenu à l'intérieur pourra être considérablement réduit. Aussi, écartant, pour les raisons que nous avons déjà exposées, toute combinaison qui détournerait l'armée coloniale de son unique et véritable destination, la défense des colonies, et, ne nous préoccupant pas pour le moment de la formation du corps d'armée supplémentaire, nous supprimerons les régimens métropolitains et donnerons aux corps de troupes résidant aux colonies de simples dépôts à l'intérieur, solidement constitués. Et de fait, on a peine à concevoir des régimens coloniaux ayant autre chose en France que des dépôts. Mais, d'ailleurs, si une guerre continentale venait à éclater, ces dépôts, étant donné leur

organisation, seraient en état d'apporter à l'armée, au cas où la défense des colonies n'en réclamerait pas l'emploi, un appoint des plus sérieux.

Dans notre pensée, l'infanterie de l'armée coloniale se composerait, en dehors des corps indigènes, de 6 régimens français à 3 bataillons de 4 compagnies, lesquels recevraient la répartition suivante : un régiment en Cochinchine; deux en Annam et au Tonkin; un à Madagascar; un à la Nouvelle-Calédonie, lequel détacherait trois compagnies à la Réunion et une à Taïti; un enfin fractionné comme il suit : 1 bataillon à la Martinique, détachant une compagnie à la Guadeloupe, 1 bataillon à la Guyane, 1 bataillon au Sénégal. Ces régimens alimenteraient la partie française des cadres des corps indigènes tenant garnison dans la même colonie. On aurait en outre un régiment étranger à 4 bataillons au Tonkin. Cette composition des garnisons coloniales est la même que celle prévue au projet du gouvernement; seulement des unités isolées ont été groupées pour la commodité de l'administration et du commandement.

Chacun de ces 6 régimens aurait dans la métropole un dépôt formé de deux bataillons à 4 compagnies. A ce dépôt commandé par un colonel ou un lieutenant-colonel seraient rattachés la compagnie hors rang et les magasins du corps. Le personnel de ces dépôts se recruterait en hommes de troupe ainsi qu'il suit : au moment où la classe la plus ancienne de l'armée métropolitaine serait libérée, les hommes qui demanderaient à rengager au titre de l'armée coloniale seraient dirigés, par les soins de l'intendance ou du général commandant la subdivision, sur les dépôts coloniaux. Là seulement, après avoir été l'objet d'un examen médical sévère, ils toucheraient leur prime, en cas d'acceptation; et, après avoir été habillés et équipés, leur instruction militaire étant complète, ils pourraient être dirigés immédiatement sur les parties actives des corps. Les admissions seraient donc limitées aux besoins de la relève et le ministre des Colonies ferait connaître à son collègue de la Guerre le nombre d'hommes qu'il désire recevoir.

La durée réglementaire du séjour colonial est actuellement de trois années pour les engagés volontaires et de quatre années pour les rengagés. En Indo-Chine, au Sénégal, à la Guyane, ces chiffres sont réduits d'un an. Dans le Haut-Sénégal et au Bénin, la période est uniformément d'une seule année, vu la nature

particulièrement malsaine du climat. Admettons, ce qui semble au reste assez rationnel, que, sauf pour ces deux dernières colonies, la période réglementaire soit uniformément ramenée à trois ans, la durée des rengagemens de ces anciens militaires au titre colonial étant généralement de trois années, on voit qu'ils accompliront à peu près la totalité de leur rengagement aux colonies, sauf le cas de retour anticipé pour raison de santé. L'effectif des bataillons de dépôt pourrait donc être excessivement restreint, s'il n'y avait l'obligation de prévoir l'organisation éventuelle d'un corps d'armée expéditionnaire. Pour satisfaire à cette obligation, le projet de loi du gouvernement propose de créer dans les troupes de l'armée coloniale une nouvelle situation militaire qu'il appelle « disponibilité coloniale ». Cette disponibilité est la situation d'un homme qui, libéré du service actif dans l'armée de terre ou dans l'armée de mer, s'engage volontairement, moyennant une prime, à rester pendant un certain temps à la disposition de l'autorité militaire en cas d'expédition d'outre-mer. On admet que le nombre des hommes dans cette situation particulière devra s'élever à six mille environ.

Il est malaisé de prévoir si ce nouveau mode de recrutement sera couronné de succès. En tout cas, il ne donnera jamais que des élémens d'une valeur médiocre; car, si le militaire en congé se sent encore étroitement lié à son régiment, l'homme en disponibilité ne se considère plus guère comme appartenant à l'armée; il se marie, s'établit. La prime reçue ne modifiera pas cette disposition d'esprit et, s'il lui faut quitter son ménage et son établissement pour aller faire campagne dans les forêts de l'Oubanghi ou sur les bords du Mékong, on peut tenir pour certain qu'oubliant la somme reçue et d'ailleurs déjà loin, il partira de mauvaise grâce et sans le moindre entrain.

Le système que nous proposons permettant de n'entretenir à l'intérieur que des effectifs restreints, il serait possible, tout en restant dans des conditions budgétaires plutôt inférieures aux prévisions actuelles, d'avoir en tout temps dans chaque dépôt d'infanterie un millier d'hommes immédiatement disponibles pour une expédition. Cette réserve se composerait de rengagés pour cinq ans, rentrés en France après un séjour colonial et devant encore deux années à l'État, et d'hommes ayant, à la suite de leur premier rengagement de trois ans accompli aux colonies, contracté un second rengagement de même durée pour acquérir des droits

à la pension de retraite proportionnelle. En cas d'insuffisance, on les compléterait avec le nombre voulu d'anciens militaires récemment libérés du service dans l'armée métropolitaine et dont le départ pour la partie active des corps serait ajourné. Par mesure d'économie, un assez grand nombre de ces hommes choisis parmi les plus anciens pourrait être envoyé et maintenu en congé avec une solde spéciale.

L'effectif normal de chacun de ces dépôts serait, cadres et officiers compris, d'environ 1 400 hommes, soit pour les six dépôts 8 400 hommes, chiffre inférieur de 5 000 aux prévisions budgétaires et de près de 9 000 à l'effectif demandé par le projet de loi ministériel. En cas d'expédition, ces six dépôts donneraient 6 bataillons de 1 000 hommes chacun. On y joindrait 3 500 hommes fournis par les deux régimens étrangers appartenant à l'armée coloniale et résidant en Algérie. En y ajoutant l'artillerie et les services accessoires, on aurait un corps d'armée expéditionnaire d'environ 10 000 hommes, tous dans la force de l'âge et déjà entraînés. Il nous semble indispensable, en effet, de prendre pour les régimens étrangers coloniaux une mesure analogue à celle que nous estimons devoir être prise pour les régimens nationaux coloniaux et de poser en principe qu'il n'y sera pas reçu d'engagés ayant moins de vingt-cinq ans révolus. Ce serait nous mettre à l'abri du reproche, en apparence assez mérité, d'envoyer à une mort presque certaine de tout jeunes gens nés sur un territoire qui appartenait hier encore à la France et qui, plutôt que de porter un uniforme détesté, préfèrent s'expatrier et s'engager dans la légion.

A ces 10 000 hommes on pourrait ajouter, en cas de nécessité, deux ou trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique et autant de tirailleurs algériens, prêtés par le ministre de la Guerre. On aurait ainsi un corps d'armée de 15 000 hommes suffisant pour parer à toutes les éventualités. Mais s'il paraît possible de n'entretenir dans les dépôts qu'un effectif restreint en simples soldats et même en sous-officiers, — car avec un pareil nombre de vieux soldats, les vacances de gradés qui se produiraient aux colonies pourraient facilement être remplies sur place, — il n'en est pas de même en ce qui concerne les officiers. Sans entrer dans un examen détaillé de la question qui nous entraînerait un peu loin, qu'il nous suffise de dire qu'à chacun de ces six dépôts, en sus des cadres normaux des deux bataillons, devront être rattachés, hors

cadre, pour les besoins de la relève, environ 100 officiers de tout grade, lesquels seront employés au ministère, dans l'état-major particulier de l'arme ou envoyés en congé à leur retour d'un séjour colonial, s'ils le désirent.

Que deviendront ces dépôts en cas de guerre continentale? On admet généralement que, du jour où la guerre est déclarée, toute communication entre les colonies et la métropole cesse d'être possible. On doit laisser aux premières le soin de suffire à leur propre défense et de se tirer d'affaire. Ce n'est pas d'une exactitude absolue. Une escadre peut facilement prendre à bord deux ou trois milliers d'hommes et, tout en manœuvrant, trouver l'occasion de les jeter sur quelqu'une de nos possessions particulièrement visée par l'ennemi. En tout cas, et quel qu'en doive être l'emploi, ces dépôts peuvent, à un moment donné, fournir un supplément de forces très appréciable. Grâce à la très grande quantité d'officiers et de sujets aptes à former des cadres qu'ils contiennent, chacun d'eux pourra facilement donner par le dédoublement un régiment à quatre bataillons. On aura ainsi trois brigades d'une qualité hors ligne, puisque les réservistes eux-mêmes appelés dans les rangs compteront tous au moins deux rengagemens. En y joignant la brigade formée par les deux régimens étrangers coloniaux, on obtiendra, sans qu'il ait été nécessaire de l'entretenir en temps de paix, un corps d'armée supplémentaire qui pourra être envoyé à la frontière, au cas où il ne serait pas utilisé pour la défense des colonies.

En ce qui concerne l'artillerie, nous nous bornerons à dire qu'elle pourrait être réduite à un seul régiment, au lieu des deux qu'elle possède actuellement. Ce régiment fournirait aux colonies, comme aujourd'hui, un certain nombre de batteries à pied et de montagne, ainsi que des compagnies de conducteurs, et conserverait à sa partie centrale, en France, le personnel nécessaire aux batteries qui devraient entrer dans la composition du corps d'armée expéditionnaire. Le recrutement de ce régiment serait analogue à celui des corps d'infanterie.

Il est question d'appeler les contingens de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane (1) à concourir au recrutement des troupes coloniales. La mesure peut être bonne; elle permettra, à un moment donné, de porter au pied de guerre et

(1) La question a déjà été réglée pour la Réunion par une loi récente.

même de dédoubler les détachemens des troupes métropolitaines qui tiennent garnison dans les colonies. Mais une année de service suffirait pour instruire ces contingens. On ne s'explique pas que les habitans de la Martinique aient trois années de service à faire, alors qu'une seule est imposée aux colons de l'Algérie. On s'explique encore moins que ces jeunes soldats soient appelés à accomplir en France ces trois années, occasionnant ainsi des frais de transport considérables. Combien de ces jeunes gens, après avoir goûté aux plaisirs et aux distractions de la métropole, regagneraient leur lieu d'origine? On verrait les rues de nos grandes villes encombrées d'hommes de couleur en quête d'une osition sociale. Ce serait de la colonisation à rebours.

IV

Il nous reste à envisager un des côtés de la question, et non le moins important, le côté financier. Les dépenses militaires relatives aux colonies se décomposent ainsi qu'il suit : d'une part, les sommes inscrites au Ministère des Colonies, spéciales à l'entretien des troupes qui occupent nos possessions d'outre-mer. Elles figurent au budget de l'exercice 1897 pour la somme de 58 480 000 francs ; d'autre part, les sommes spéciales à l'entretien des troupes de la Marine à l'intérieur et qui sont inscrites au budget du Ministère de la Marine. Elles montent à 12 842000 francs. Ce qui donne pour la totalité des dépenses afférentes à l'armée coloniale 71 322000 francs. Dans les dépenses militaires des colonies, l'Annam et le Tonkin figurent pour 25 millions, le Soudan pour 7, Madagascar pour près de 10. Ce sont de très gros chiffres.

Un jour viendra où les sacrifices que la métropole s'impose pour ses colonies diminueront notablement, celles-ci devant arriver progressivement à couvrir leurs dépenses. La Cochinchine est déjà en bonne voie ; ses dépenses militaires montent à 5 200 000 francs environ et son contingent annuel à 4 800 000 francs. L'écart n'est pas grand. Le Tonkin et Madagascar tiendront à honneur de suivre cet exemple ; les autres feront de même. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut en user avec les colonies comme avec les enfans. On leur fait crédit pour l'avenir et on subvient à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se suffire à eux-mêmes. Il en est même parfois qui rendent à leurs

parens ce que ceux-ci ont fait pour eux. Mais c'est rare, et il n'y faut guère compter. C'est ce que la France a de mieux à faire pour s'épargner tout mécompte dans l'avenir.

Pour le moment, loin de prévoir une diminution prochaine des charges militaires spéciales aux colonies, il faut s'attendre à un accroissement immédiat. Le projet ministériel annonce comme inévitable une augmentation de dépenses d'au moins 6 millions. Cette évaluation est très modérée ; car, outre les primes à donner aux hommes de la disponibilité coloniale, il faut pourvoir, rien que pour les troupes d'infanterie de marine et sans parler de la légion étrangère, à une augmentation d'effectif à l'intérieur d'environ 3 500 hommes. D'un autre côté, le rapporteur du budget de la Marine fait prévoir des dépenses supplémentaires d'une certaine importance, motivées par le nombre sans cesse croissant des primes d'engagement et de rengagement.

Il ne faut donc pas se dissimuler que le budget de l'armée coloniale constituée conformément au projet ministériel ou à tout autre projet en différant peu, atteindra et même dépassera 80 millions. Ce chiffre est élevé. Le système que nous avons exposé présenterait, croyons-nous, cet avantage non seulement de ne pas motiver de charges nouvelles, mais même de réaliser une économie appréciable sur celles existantes. Le mode de recrutement que nous proposons, en interdisant les engagemens volontaires moins dispendieux que les rengagemens, nécessiterait un crédit plus élevé, il est vrai, mais cette augmentation serait plus que compensée par l'économie résultant de la suppression de deux états-majors de régiment et des cadres en hommes de troupe de 88 compagnies, ainsi que d'une réduction d'effectif d'environ 5 000 hommes. Cette réduction, par rapport au projet ministériel, atteint presque 9 000 hommes.

Et justement une disposition à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus et que renferme une proposition de loi déposée par M. Brincard permettrait d'obtenir une réduction notable de ces dépenses, tout en garantissant l'armée coloniale contre le danger éventuel d'un recrutement insuffisant. A l'expiration de leur première année de service, un certain nombre de jeunes gens justifiant d'une instruction suffisante seraient assimilés aux hommes de la deuxième portion du contingent et autorisés à rentrer dans leurs foyers, sous la condition de présenter un militaire venant

d'accomplir ses trois années de service effectif et disposé à rengager pour trois ans au titre de l'armée coloniale. L'État y trouverait son avantage, puisqu'il n'aurait plus à payer en primes une somme assez considérable; l'armée également, puisque son recrutement serait assuré en hommes faits et déjà instruits. Il n'y aurait pas d'intérêts de lésés et tout semble se réunir pour rendre cette proposition acceptable. On peut tenir pour certain, néanmoins, qu'elle sera écartée au nom de l'égalité. On redoutera de paraître créer un privilège exclusivement à l'usage des riches. — L'égalité! Mais c'est dans le service militaire qu'elle existe le moins. — Prenons un groupe de jeunes gens venant de défiler devant le conseil de revision. Celui-ci, parce qu'il a la vue basse ou la poitrine trop étroite, regardera, les bras croisés, ses camarades partir, sac au dos, pour la frontière. Cet autre, fils unique d'une mère dix fois millionnaire peut-être, ne sera assujetti, comme soutien de famille, qu'à une seule année de présence sous les drapeaux. Il en sera de même de ceux-ci : les uns, parce que, grâce à la situation de fortune de leurs parens, ils ont pu travailler et acquérir un diplôme qui leur confère ce privilège, les autres, parce qu'ils ont eu la chance d'extraire de l'urne un numéro élevé; les derniers enfin, auxquels leurs familles n'ont pu faire donner l'instruction nécessaire ou dont la main a été moins heureuse, feront intégralement leurs trois ans. Où est l'égalité dans tout cela? On la cherche sans la trouver, et l'on ne peut pas la trouver, car ces inégalités répondent à des nécessités sociales ou budgétaires, desquelles il est impossible de ne pas tenir compte.

Au lendemain de la guerre, nous avons fait de nombreux emprunts à nos vainqueurs pour la reconstitution de notre état militaire. Il nous reste quelque chose à apprendre d'eux : c'est ce sens pratique des intérêts véritables de l'armée qui leur fait arbitrairement, sans tenir compte de l'égalité, n'incorporer qu'une portion du contingent, et ne donner à l'autre qu'une instruction sommaire, qui leur fera renvoyer au bout de six mois un homme du train, s'ils jugent son instruction suffisante, grâce auquel, enfin, il ne sera pas instruit un homme, ni dépensé un mark, sans que l'instruction de ce soldat et l'emploi de ce mark ne soient directement profitables à l'armée. Nous n'en sommes pas là et, au nom de l'égalité, nous dressons à mettre ses balles dans la cible un jeune séminariste qui, en cas de guerre, ceindra ses

reins, non du ceinturon aux lourdes cartouchières, mais tout au plus du tablier d'infirmier. On désirerait que, pour le moins, la disposition si logique présentée par M. Brincard fût admise comme une ressource éventuelle dont il ne serait usé qu'en cas d'insuffisance du recrutement.

Nous avons dans le courant de cette étude analysé à peu près complètement le projet ministériel, mais de celui que la commission de la Chambre a élaboré nous n'avons encore rien dit. Est-il vraiment nécessaire d'en parler?

La commission s'est préoccupée bien plus de constituer un 20e corps d'armée que d'assurer la garde des colonies. Les troupes auxquelles elle donne le nom de coloniales, ne possédant qu'un semblant d'autonomie, sont une véritable annexe de l'armée de terre de laquelle elles reçoivent par roulement la majeure partie de leurs officiers. Elles forment dix-huit régimens, — un par région de corps d'armée, — qui détacheront aux colonies un certain nombre d'élémens que l'on assemblera sans doute là-bas en régimens de marche sans cohésion, sans unité de commandement et d'administration. En cas d'insuffisance du recrutement fourni par la loi de 1893, ces troupes pourront recevoir des hommes du contingent, mais sous la condition expresse qu'ils ne seront jamais envoyés aux colonies.

Cette conception de dix-huit régimens à la fois régionaux et coloniaux, se recrutant en partie avec des jeunes gens qui ne pourront jamais faire de service colonial, résidant loin des ports d'embarquement, ce qui donnera lieu à un incessant et dispendieux mouvement de personnel et de matériel, pour lesquels enfin il faudra construire des casernemens nouveaux, alors que ceux occupés actuellement par l'infanterie de marine resteront inoccupés, cette conception, disons-nous, est absolument extraordinaire. N'insistons pas.

Pour résumer en quelques lignes les conditions suivant lesquelles doit être organisée, pensons-nous, une véritable armée coloniale, rappelons que l'armée coloniale a pour objet d'assurer la garde et la défense des colonies et de former, en cas de besoin, un corps d'armée expéditionnaire. Elle est donc autonome et possède ses moyens d'action propres. Elle relève du Ministre des Colonies. Un général de division exerce, sous l'autorité du mi-

nistre, le commandement en chef de l'armée coloniale. Il est chargé de tout ce qui concerne le personnel, le matériel et l'administration de ladite armée. Il est assisté par un état-major général et des bureaux militaires. Un conseil de défense des colonies est institué au ministère; le ministre en a la présidence.

L'armée coloniale comprend des troupes d'infanterie et d'artillerie, un état-major général, des états-majors particuliers de ces deux armes, ainsi que les divers services nécessaires à son fonctionnement.

L'infanterie comprend 6 régimens d'infanterie à 3 bataillons de 4 compagnies, résidant aux colonies. Chacun d'eux possède à l'intérieur un dépôt composé de 2 bataillons à 4 compagnies. Elle comprend également : 1° un régiment étranger à 4 bataillons de 4 compagnies résidant aux colonies, et 2 autres régimens étrangers de même composition, stationnés en Algérie, et chargés d'opérer la relève du premier; 2° un certain nombre de régimens indigènes recrutés dans les colonies et encadrés en partie avec des élémens français.

Les dépôts dans la métropole possèdent en tout temps l'effectif nécessaire en officiers et en hommes de troupe pour opérer la relève de la partie active des corps, ainsi que celle des cadres des régimens indigènes. Chaque dépôt possède en outre une réserve permanente d'hommes en état de faire campagne et en nombre suffisant pour subvenir à la formation éventuelle d'un corps d'armée expéditionnaire.

L'artillerie comprend un régiment stationné à l'intérieur, lequel fournit aux colonies le nombre de batteries et de détachemens de conducteurs nécessaire. Il possède à sa partie centrale une réserve suffisante pour constituer l'artillerie du corps d'armée expéditionnaire.

Ne sont admis à prendre du service dans l'armée coloniale que les anciens militaires comptant trois années de service effectif, âgés de moins de trente-deux ans et prenant l'engagement de servir dans ladite armée pendant trois ou cinq ans. Les avantages spécifiés par le décret du 4 août 1894 leur sont alloués. Nul n'est admis à s'engager dans les régimens étrangers coloniaux s'il n'est âgé d'au moins vingt-cinq ans.

Les contingens des colonies sont incorporés dans les corps coloniaux en résidence dans ces colonies; ils ne sont assujettis qu'à une année de présence sous les drapeaux. En cas d'insuffi-

sance du recrutement, tout militaire de l'armée de terre ayant accompli une année de service et n'ayant pas droit à la libération anticipée du service actif que confèrent les articles 21, 22, 23 et 39 de la loi du 30 juillet 1889, peut être autorisé, après avoir justifié par des examens qu'il possède une instruction militaire complète, à rentrer dans ses foyers, sous la condition de présenter un ancien militaire ayant accompli ses trois années de service actif, muni de son certificat de bonne conduite et disposé à contracter un engagement volontaire de trois ans, sans prime ni haute paye, dans les troupes coloniales de la Marine.

Il suffirait de numéroter les paragraphes qui précèdent pour avoir quelque chose qui ressemblerait à un projet de loi, lequel n'aurait, d'ailleurs, aucune chance d'être adopté. Quand viendra enfin la discussion, il est probable qu'on se ralliera, après de longs débats, à une solution qui n'en sera pas une. L'armée coloniale sera rattachée au Ministère de la Guerre, pour revenir plus tard à la Marine et retourner sans doute encore à la Guerre. Relevant de deux ministères, elle n'aura ni l'indépendance, ni l'autonomie, ni l'unité de direction qui lui sont indispensables. On continuera à la recruter en partie avec des engagés volontaires trop jeunes pour supporter les fatigues d'une campagne et même d'un simple séjour aux colonies. Son budget atteindra un chiffre formidable; et qu'un nouveau Madagascar rende indispensable une nouvelle expédition, celle-ci sera préparée par d'autres que par ceux qui, devant la faire, ont intérêt à ce que cette préparation soit irréprochable. Le succès final n'en sera pas moins certain, seulement il aura été plus chèrement acheté. On sait de reste que la France n'est avare ni du sang de ses enfans ni de leur argent. Mais si l'on peut à la rigueur faire bon marché du second, il n'en est pas de même du premier, et toute dépense inutile de sang français est profondément regrettable.

COLONEL CH. CORBIN.

LE MARQUIS DE LA ROUERIE

ET

LA CONJURATION BRETONNE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I. — UN GENTILHOMME D'AUTREFOIS

Le 18 novembre 1766, l'Académie de musique donnait la première représentation de *Silvie*. Sophie Arnould interprétait le principal rôle, qu'elle abandonna, d'ailleurs, après la troisième représentation, l'ouvrage n'ayant eu qu'un succès tempéré. Elle y fut remplacée par une débutante, Mlle Beaumesnil, « jeune actrice de dix-sept ans, écrivait Grimm, jolie comme une fleur, quoiqu'elle n'ait pas l'élégance, la grâce et le caractère théâtral de la figure de Mlle Arnould ». Et le gazetier ajoutait : « Mlle Beaumes-

(1) Archives du ministère de la Guerre (dossiers *la Rouerie, la Belinaye, Bourbon-Busset, Fontevieux, du Pontavice*, etc.). — Registres paroissiaux de Fougères, de Saint-Brice-en-Cogles, de Bazouges-la-Pérouse, de Cauterets, etc. — Archives du château de Bonabri. — Archives de la Bastille, du greffe du tribunal de Fougères, de la Comédie-Française, de l'Opéra. — Archives du département des Affaires étrangères. — *La Révolution dans le pays de Fougères*, par M. le vicomte le Bouteiller (*Journal de Fougères*, 1892). — *Archives nationales*, W 274-275-F^7^4760, et Papiers de la Commission des Douze. — *Portraits de famille*, par le comte de Sainte-Aulaire. — *Dictionnaire historique de l'Amour* (Troyes, 1811). — Chuquet, *l'Invasion prussienne*. — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*. — Mme de Lage de Volude, *Souvenirs de l'Émigration*. — F. Duchemin des Cepeaux, *Souvenirs de la Chouannerie*, etc., etc.

nil relève de couches... Ainsi c'est une personne des plus formées pour son âge. Je crois que jamais actrice n'a débuté avec autant d'aisance... Elle a eu le plus grand succès : si elle avait paru dans un rôle moins mauvais, elle aurait tourné la tête à tout Paris. »

Elle tourna du moins celle d'un abonné de l'Opéra, M. de la Belinaye. C'était un gentilhomme breton, d'âge mûr; pendant trente ans, il avait vécu à son régiment ou dans sa province, pestant contre la modicité de sa fortune qui l'obligeait à la retraite. Gratifié sur le tard d'un héritage considérable, il songea à regagner le temps perdu, fit l'acquisition d'un hôtel, monta luxueusement sa maison et devint l'habitué des lieux de plaisir. Recherchant tous les moyens agréables de dépenser sa fortune et séduit par la jeunesse de Mlle Beaumesnil qu'on disait d'une vertu accessible, il lui offrit sa protection, agrémentée d'une pension mensuelle de mille écus : l'actrice ne se montra point sévère et bientôt rien ne manqua plus à la félicité de M. de la Belinaye. Il s'était, par surcroît, institué le mentor d'un de ses neveux : Charles-Armand Tuffin de la Rouerie, enseigne-drapeau au régiment des Gardes françaises, et il s'appliquait à l'initier aux douceurs de la vie parisienne. Le jeune homme se montra docile, étant à l'âge où l'on apprend vite : il avait, en effet, lorsqu'il arriva à Paris, dix-sept ans, un cœur sensible et généreux, un esprit aimable, le regard vif, la figure agréable, quoique peu régulière, une tournure avantageuse. Encore enfant quand il perdit son père, élevé par sa mère, jeune femme jolie et coquette, il avait reçu une instruction plus brillante que solide, parlait très bien l'anglais et l'allemand, excellait dans la danse ; bref, il aurait été le modèle des enseignes s'il eût su réprimer les emportemens de sa nature ardente et exaltée. M. de la Belinaye se chargea de compléter son éducation.

A force d'accompagner celui-ci à l'Opéra, de l'entendre vanter la beauté et les charmes de Mlle Beaumesnil, le jeune officier aux Gardes, d'autant plus attentif à ces louanges qu'il ignorait les relations de son oncle avec la chanteuse, se prit à rêver d'elle plus qu'il ne convenait à son imagination inflammable, et il devint irrésistiblement amoureux. Comme il n'était pas homme à se laisser dépérir de langueur, il se présenta, certain soir, après le spectacle, à la loge de la Beaumesnil, qui le congédia sans vouloir l'entendre. Cette défaite exalta son désir : il fit savoir à l'ac-

trice qu'il était prêt à toutes les folies, et il lui offrit, le plus sérieusement du monde, sa main et son nom, faisant valoir qu'il serait riche un jour, étant le seul héritier d'un certain monsieur de la Belinaye. La Beaumesnil apprit ainsi que l'amoureux enseigne était le neveu de son protecteur. Soit qu'elle fût bonne fille et n'eût pas d'ambition, soit qu'elle craignît d'échanger une situation assurée contre un avenir aléatoire, elle adressa au jeune officier un sermon quasi maternel, et, sans rien révéler de sa liaison avec la Belinaye, lui représenta qu'un tel mariage compromettrait à tout jamais sa situation dans l'armée et mettrait sa famille au désespoir. Sa conclusion fut qu'elle lui fermait sa porte et lui interdisait de la revoir.

Avec une ténacité d'illusions peu commune, la Rouerie porta ce refus au compte de la vertu et de la délicatesse de sa belle; et son amour s'en accrut. Une nuit, il se dirige, escorté de deux couvreurs, portant une échelle, vers la maison qu'elle habite. Elle lui a défendu sa porte, il entrera par la fenêtre! et le voilà escaladant le balcon, frappant aux vitres de l'actrice qui, par hasard, est seule. Tout émue, elle consent à le recevoir, car il menace de se jeter sur le pavé si elle s'obstine dans sa rigueur; mais dès qu'elle le voit à ses pieds, elle le conjure de s'éloigner, lui avouant qu'un secret est entre eux, que son insistance la perd, et que jamais elle ne sera à lui. L'officier, dont l'affliction est extrême, se laisse pousser dehors et sort par l'escalier dérobé juste au moment où M. de la Belinaye frappe en maître à la porte de la maison. Il venait de rencontrer dans la rue les couvreurs remportant l'échelle : croyant à quelque incendie, il s'était renseigné et n'avait pas appris sans inquiétude que ces braves gens s'en retournaient après avoir prêté assistance à un militaire pour entrer par la fenêtre dans telle maison qu'ils désignèrent. Les soupçons que ce récit fit naître dans l'esprit de la Belinaye se confirmèrent lorsqu'il entra chez sa maîtresse : il la trouva fort émue, l'interrogea sévèrement, s'exaspéra de ses réticences, le prit de très haut et, finalement, sortit de la maison en jurant qu'il n'y reparaîtrait jamais.

Le lendemain, il partait pour la Bretagne, où il se confina dans son château, boudant le monde, vivant dans une retraite farouche : il ne fut même pas informé de la disparition de son neveu qui, le même jour, avait quitté Paris et, d'une traite, avait couru s'enfermer à la Trappe, bien résolu à y finir ses jours.

— Sans doute, mon frère, c'est Dieu que vous cherchez? lui dit dom Lepé, père portier du couvent, lorsqu'il se présenta.

— Non, répondit brusquement la Rouerie, ce sont les hommes que je fuis.

Mais le hasard voulut que le comte de la Belinaye, chassant quelques jours plus tard aux environs de Soligny, rencontrât les moines du couvent qui travaillaient dans les champs. Il s'approcha de l'un d'eux pour demander son chemin et pensa tomber de surprise... Sous le capuchon de bure il avait reconnu son neveu! On s'explique; le jeune homme fait part de ses déboires amoureux : une fille d'opéra l'a repoussé par un scrupule inexplicable.

— Son nom?

— C'est la Beaumesnil.

La Belinaye comprend : sa maîtresse a voulu lui rester fidèle; un si beau trait enflamme son imagination; il se reproche son injustice, entraîne le novice, l'emmène à Paris, et tous deux vont se jeter aux genoux de l'actrice et solliciter d'elle le pardon de leurs odieux soupçons. La Beaumesnil, à bout de vertu, pardonna à l'un et à l'autre; l'amoureux officier eut tout lieu de se féliciter de cette absolution; et la Belinaye, désormais sûr de l'attachement de sa maîtresse, citait à tout venant ce cas de fidélité, unique alors dans les annales de l'Opéra.

Cette anecdote n'aurait qu'un assez mince intérêt, si l'un des personnages qu'elle met en scène et qui sera le héros de ce récit, ne s'y révélait tel qu'il demeurera au cours de la singulière épopée que nous allons raconter. Armand de la Rouerie restera jusqu'à la fin l'exalté que nous montre son aventure avec la Beaumesnil; se lançant dans la plus sérieuse entreprise avec une incompréhensible légèreté, emporté d'abord, moins par noble enthousiasme que par besoin d'activité ou amour du romanesque. A mesure que naîtront les difficultés qu'il n'aura pas prévues, sa ténacité lui tiendra lieu d'expérience; sa folle énergie sera toute sa politique, jusqu'au jour où, dégagé du tumulte de ses irrésolutions, étonné lui-même de la gravité des circonstances et de la grandeur de son œuvre, il tombera, odieusement trahi, vaincu, entraînant ses amis dans sa chute, et léguant à son pays de grandioses catastrophes. La Rouerie est la personnification complète des gentilshommes de l'ancien régime : il résume en lui leurs

qualités et leurs défauts, la facilité de mœurs, l'insouciance, la bravoure, la hautaine et naïve imprudence, l'enthousiasme chevaleresque et l'héroïque mépris de la mort. Ces gens étaient doués d'une étrange souplesse vitale : pour eux l'apprentissage avait été nul et la tâche fut terrible. Au cours de la tempête révolutionnaire, ils firent preuve d'un courage, d'une fierté, d'un stoïcisme qu'on s'étonne de rencontrer chez des hommes qu'une existence frivole ne semblait avoir préparés qu'au plaisir et à la mollesse.

Sous l'influence de Mlle Beaumesnil, la Rouerie devint le plus élégant des mauvais sujets, le plus turbulent des désœuvrés : il maniait comme Léonard le fer à papillotes et appointa une fleuriste en renom pour qu'elle lui apprît à faire des bouquets; il commit l'extravagance de danser en public, avec sa maîtresse, un pas de ballet sur la scène de l'Opéra; il connut des succès de toute sorte et des avanies de tout genre; il eut des querelles, des dettes, des duels, voulut tâter de tout, même du mariage, et demanda la main de la fille d'un gentilhomme breton, Ranconnet de Noyan, son voisin de campagne qui, d'ailleurs, l'éconduisit; enfin une rencontre malheureuse avec le comte de Bourbon-Busset mit fin au prologue de cette existence mouvementée : la Rouerie blessa grièvement son adversaire qui, pendant dix jours, passa pour mort. Le roi apprit la chose, — Bourbon-Busset était son cousin; — dans un mouvement d'humeur, il menaça de faire pendre le turbulent Breton dont les désordres défrayaient les gazettes : la Rouerie, se sentant perdu, voulut mourir; il absorba une forte dose d'opium, fut secouru à temps, s'enfuit à Genève, d'où il envoya sa démission; enfin, subitement résolu à racheter par quelque action d'éclat les désordres de sa jeunesse, il revint à la Rouerie, fit ses adieux à sa mère et, accompagné de trois domestiques, s'embarqua pour l'Amérique, où il arriva à la fin d'avril 1777. Il laissait en France un fils naturel, auquel il avait donné son nom et qui reparaîtra au cours de notre récit.

C'est un symptôme bien remarquable que cet enthousiasme de la noblesse française pour la révolution d'Amérique. Il semble que, tout à coup, d'une porte ouverte à l'horizon du vieux monde, soufflèrent des bouffées d'indépendance et de nouveauté, et les gentilshommes, étouffant dans la vieille société, où, pourtant, ils avaient toutes leurs aises, se précipitèrent pour aspirer cet air vivifiant qui les enivra. On citait comme admirable ce trait des Amé-

ricains, faisant fondre la statue de bronze de George III pour en fabriquer des canons; on s'extasiait d'une cloche nouvellement placée dans la tour de Philadelphie, sur laquelle étaient gravés ces mots : *J'annonce à la patrie la liberté.* C'était de l'engouement plutôt qu'une adhésion mûrement réfléchie; mais ces impressions superficielles passaient dans le peuple, qui les prenait au sérieux. Le marquis de la Rouerie fut des premiers à gagner le Nouveau Monde; il était en Amérique avant même que Lafayette eût quitté la France. Il venait là chercher l'indépendance et les aventures; ni les unes ni l'autre ne lui firent défaut.

Au moment d'aborder, après une traversée de deux mois, le vaisseau qui le portait fut attaqué par une frégate anglaise; la moitié de l'équipage fut tué, le navire prit feu, la sainte-barbe sauta, tout le chargement fut perdu; et c'est à la nage que la Rouerie aborda, sans un vêtement, avec ses trois domestiques également nus, la terre de la liberté.

Pareil incident n'était pas pour arrêter un homme de cette trempe : ayant obtenu de Washington l'autorisation de lever une légion, il s'occupa tout aussitôt de recruter des volontaires; mais les Français étaient assez mal vus, alors, en Amérique. Les premiers qui s'étaient offerts avaient révolté les colons par leurs prétentions et leur hâblerie; et la froideur de l'accueil que reçurent les propositions de la Rouerie avait toute l'apparence d'un congé. Pourtant, comme il était tenace et qu'il voulait se battre, il acheta, moyennant la somme modique de deux mille quatre cents livres, le commandement d'un corps franc qu'avait formé un major suisse, et il se trouva prêt pour l'entrée de la campagne de 1777.

Nous ne suivrons pas toutes les péripéties de cette étrange période de sa jeunesse. Il nous suffit, pour le moment, de marquer l'influence que ce roman vécu exerça sur son caractère : le commandement d'une troupe d'irréguliers, la liberté absolue de ses mouvemens, la guerre de surprises et de ruses, les nuits passées à l'embuscade, l'attrait du danger, les campemens improvisés, cette existence de partisan, sans souci du bien-être ni du lendemain, sans loi, sans préjugés, sans sujétion, entrait si bien dans ses goûts qu'elle lui valut rapidement la réputation d'un héros, en même temps qu'elle le rendait impropre à se plier désormais aux étroites obligations de la vie européenne. En peu de temps, le nom du *colonel Armand*, — c'est celui qu'il avait adopté, — de-

vint aussi populaire parmi les insurgens que le nom de Lafayette : en 1780, le marquis de Chastelux, au cours de son voyage aux États-Unis, eut l'occasion de dîner chez M. de la Luzerne avec le colonel Armand, « cet homme célèbre en France, dit-il, par sa passion pour Mlle B... et qui l'est, en Amérique, par son courage et sa capacité ».

La Rouerie plaisait aux indigènes par la simplicité avec laquelle il avait su se plier aux mœurs républicaines; aux Français par sa pétulance teintée d'une nuance de mélancolie; à tous par son courage héroïque et son indomptable ténacité. La légion qu'il commandait fut détruite en Caroline à la bataille de Cambden; dès la campagne finie, il passe en France, y achète tout ce qui est nécessaire pour armer et équiper de nouveaux partisans; de retour en Amérique, il en fait l'avance au Congrès et réorganise sa troupe. Au siège d'York, il monte, l'un des premiers, à l'assaut des ouvrages de l'ennemi, et Washington, en récompense de sa valeur, l'autorise à choisir, parmi les plus braves de l'armée, cinquante hommes pour renforcer sa légion; partout il se dépense, il se bat, il s'expose, recherchant les postes périlleux, se plaisant aux coups d'audace et, quand la guerre est terminée, il séjourne encore en Amérique pour faire valoir auprès du Congrès les services de ses compagnons d'armes déjà rentrés en France. Il était parti le premier, il revient le dernier, trop tard pour bénéficier de ses services; les promotions sont faites, les gratifications payées, il ne peut rien obtenir et, vite las de solliciter, s'en va bouder à son château de la Rouerie.

Il ne rapportait d'Amérique, outre la croix de Cincinnatus, que cinquante mille francs de dettes; un ami rencontré au cours de la campagne, qu'on nommait le major Chafner; et des opinions égalitaires un peu trop expansives peut-être, qu'il eût mieux fait de dissimuler. C'était, en effet, en 1783, un piètre moyen d'obtenir un commandement que de terminer sa requête ainsi qu'il le faisait : « Dans un pays où la naissance donne des droits privilégiés, j'aurais pu, sans vanité et certainement *sans attacher une idée bien sérieuse à ce genre de mérite*, me mettre sur les rangs avec ceux qui placent leur espoir sur cette base, mais j'ai servi et c'est à ce titre que je désire obtenir de servir toute ma vie. » Il resta donc avec son titre purement illusoire de brigadier général au service des Provinces-Unies, le regret de voir son avenir perdu et sa situation pécuniaire embarrassée, et l'obligation de rester oisif dans

sa vieille maison de Fougères ou dans son château isolé de Saint-Ouen de la Rouerie. Ce furent autant de circonstances qui le firent songer au mariage.

Il y avait alors, au bourg de Saint-Brice-en-Cogles, distant d'une lieue et demie du château de la Rouerie, une « des plus belles et des plus riches héritières du pays ». Son père, le marquis de Saint-Brice, était mort; sa mère se nommait Hyacinthe le Prestre de Châteaugiron; elle-même portait les titres de très haute et très puissante demoiselle Louise-Caroline Guérin, dame marquise de Saint-Brice de Champinel, baronne des baronnies de Sens et de la Chatière, châtelaine des châtellenies de Saint-Étienne, la Fontaine-la-Chaise, Parigné, le Sollier, le Rocher-Portail et autres lieux. Cette belle héritière joignait à toutes ses qualités celle d'être protégée par la reine, qui projetait de la marier au fameux chevalier de Parny. Mais le marquis de la Rouerie se présenta; après d'assez longues hésitations de la part de Mme de Saint-Brice, — hésitations motivées par le souvenir de la jeunesse désordonnée du soupirant, — il fut agréé; et le mariage eut lieu au château de Saint-Brice le 22 décembre 1785 : le marquis était assisté de sa mère, de son fidèle Chafner, et d'une de ses cousines, Mlle Thérèse de Moëlien de Trojoliff, qu'il affectionnait.

L'union ne fut pas heureuse; après trois mois de mariage, la marquise de la Rouerie, dont la santé était délicate, fut prise d'une maladie de langueur. On appela pour la soigner un jeune docteur du bourg de Bazouges-la-Pérouse, nommé Chévetel, fils d'un médecin honorablement connu dans la contrée, et dont la réputation était grande. Chévetel avait vingt-sept ans; il était de figure avenante et se recommandait « autant par l'élégance de ses manières que par la distinction de son esprit ». Dès l'abord, il plut au marquis de la Rouerie qui, dans l'isolement où il vivait, entre son major américain et sa femme malade, se félicitait de cette relation nouvelle. Il était, d'ailleurs, de nature aimante et se livrait vite; en peu de jours, Chévetel l'eut conquis : le médecin s'installa au château, y devint le conseiller indispensable, si bien qu'ayant ordonné à la malade les eaux de Cauterets, on n'eut pas de peine à le décider à abandonner sa clientèle pour suivre la marquise aux Pyrénées. On partit dès que la saison permit d'entreprendre un si long voyage; Mme de la Rouerie ne le supporta qu'au prix des plus grandes fatigues; à l'arrivée à Cauterets, son état avait empiré : elle languit pendant quelques semaines et s'éteignit le 28 juillet 1786,

après sept mois de mariage, se croyant sans doute victime de quelque accident mystérieux, car, au moment de rendre le dernier soupir, elle supplia qu'on fît, après sa mort, l'autopsie de son cadavre. Chévetel ne crut pas devoir déférer au désir de la morte, qui fut inhumée dans le cimetière de Cauterets.

Ce chagrin venait cruellement s'ajouter aux déceptions dont avait déjà souffert le marquis de la Rouerie : il revint se confiner en Bretagne, désœuvré, sans espoir de reprendre goût à la vie, sans confiance dans l'avenir; il passait des semaines entières à la chasse sur les bords du Couësnon et de l'Oysance; il cherchait à reprendre, dans les landes de sa province, l'existence aventureuse et libre qu'il avait connue aux rives de l'Hudson. On raconte qu'avec son beau-frère, M. de Chasseloir, il venait en chassant, au mépris des lois et à la barbe de la maréchaussée, depuis Fougères jusqu'aux portes de Paris : son caractère frondeur se plaisait à ces extravagances. Ou bien il s'enfermait durant des mois dans son château, ne recevant que Chévetel, avec lequel il sympathisait chaque jour davantage, et le major Chafner qui vivait sous son toit, bien décidé à y finir ses jours et à ne jamais revoir l'Amérique.

Mais Armand de la Rouerie était doué de cette impressionnabilité qui permet tour à tour l'abattement et l'exaltation : il suffisait d'une circonstance fortuite pour le rejeter, de la tristesse où il s'enlizait, à l'exubérance qui lui était naturelle. Cette circonstance se présenta : la lutte de la Cour et des Parlemens avait eu pour effet d'émouvoir le peuple de toutes les provinces. D'ailleurs, en 1788, l'agitation était partout : l'Assemblée des Notables, l'impôt territorial, le commerce des grains, la tenue prochaine des États généraux et l'affaire du Collier, la Cour plénière et *le Mariage de Figaro*, les grands bailliages et Cagliostro, mille autres incidens graves ou futiles étaient l'objet des controverses dans toutes les familles. A peine les édits du 8 mai furent-ils arrivés à Rennes que toute la Bretagne prit fait et cause pour le Parlement. Le jour où l'intendant Bertrand de Molleville se présenta au palais pour y faire enregistrer les ordres du roi, la foule le poursuivit de clameurs méprisantes : elle arrachait la baïonnette aux soldats de l'escorte, et un combat s'ensuivit entre le peuple et la troupe.

Les jeunes gens de la ville s'armèrent : on assurait que les Anglais faisaient passer aux mécontens des munitions et des fusils. Les nobles rédigèrent, sous forme de protestation, une

sévère remontrance qui n'était, en réalité, qu'un acte d'accusation véritable contre Brienne et Lamoignon. Ils déclaraient réclamer formellement l'exécution du contrat de mariage de Louis XII et de la duchesse Anne, relativement aux libertés et aux coutumes particulières de la province, reprochant au roi de violer le *contrat d'union*, grief gros de menaces et qui faisait dire à Versailles : La Bretagne effraie.

Le chevalier de Guer, le marquis de Tremargat, *jambe de bois*, le comte de Bedée, oncle de Chateaubriand, — qu'on appelait *Bedée l'artichaut*, à cause de son gros ventre, pour le distinguer d'un autre Bedée, long et effilé, qu'on nommait *Bedée l'asperge*, — faisaient cependant, par leur intransigeance, nombre d'ennemis à l'ordre privilégié : on parlait un jour d'établir une école militaire où seraient élevés les fils de la noblesse pauvre ; un membre du Tiers s'écria :

— Et nos fils, qu'auront-ils?

— L'hôpital ! repartit Trémargat ; — mot qui, tombé dans la foule, germa promptement.

On pense bien que le marquis de la Rouerie s'était enflammé aux premières nouvelles de ces conflits. Il était accouru à Rennes et se montrait parmi les plus exaltés, et nous croyons ne pas nous tromper en datant de cette époque un duel qu'il eut avec son cousin Guitton de la Villeberge, lieutenant de vaisseau. Toujours est-il que, lorsqu'il fut question de porter à Versailles la remontrance des nobles bretons, il fut l'un des douze gentilshommes choisis pour cette délicate mission : les autres étaient MM. de la Fruglaye, de Guer, de Nétumières, de Bec de Lièvre, de Montluc, de Trémargat, de Carné, de la Féronière, de Cicé, de Châtillon et de Bedée *l'artichaut*.

Ils arrivèrent à Paris le 5 juillet 1788, et le public se montrait curieux de la façon dont le roi recevrait cette indiscrète ambassade : on assurait que dix autres députés les avaient suivis « pour leur succéder si le ministre Brienne attentait à la liberté des premiers ». Les États de Bretagne s'étaient engagés, de leur côté, à employer tous les moyens pour la défense de leurs représentans, et à armer même la province si leurs personnes étaient menacées. Les douze députés se présentèrent à Versailles et ne furent pas admis : ils se retirèrent en notifiant que « s'ils n'obtenaient pas audience du roi avant un jour qu'ils fixaient, ils retourneraient rendre compte de ce refus à leurs commettans ». Sur cette menace

ils rentrèrent à Paris, attendant le *bon plaisir de Sa Majesté*. Le 14 juillet, — date fatidique, — ils offrirent un grand souper à tous leurs compatriotes habitant la capitale : la fête fut animée, comme bien on pense, et les têtes s'échauffèrent; la réunion se termina vers minuit, et MM. les députés bretons rentrèrent chez eux pour y trouver chacun un exempt de la police, porteur d'une lettre de cachet, les invitant, au nom du roi, à venir achever la nuit au château de Bastille. Ils y entrèrent à trois heures du matin, individuellement conduits par un officier major de la garde de Paris et un inspecteur de police.

Nous possédons sur le séjour du marquis de la Rouerie dans la fameuse prison d'État des documens assez curieux concernant le régime imposé aux détenus. Dès le premier jour, le baron de Breteuil mande au major de la Bastille que « l'intention du roi est que MM. de Montluc, de la Rouerie, de Châtillon, etc., soient servis chacun par un de leurs domestiques ». Trois jours plus tard c'est l'autorisation de laisser entrer à la forteresse deux cent quarante bouteilles de vin de Bordeaux que les États de Bretagne envoient à MM. les gentilshommes prisonniers. Leur correspondance leur est remise fort régulièrement, et on autorise le gouverneur à « leur donner plumes, encre, papier, couteaux, ciseaux, montres, promenades: en un mot, à faire pour eux tout ce qui est possible. » L'un des détenus, M. de la Fruglaye, obtient l'autorisation de recevoir son fils « auquel il est permis de dîner avec son père, et de venir, s'il le juge bon, s'enfermer avec lui. » Le 21 août, on loue un billard qu'on place dans la chambre du major « pour l'amusement de MM. les gentilshommes bretons ». Si, comme on l'a dit, la Bastille était le résumé des rigueurs de l'ancien régime, on reconnaîtra qu'elles étaient acceptables : la Révolution qui détruisit l'antique geôle se hâta d'en élever vingt autres beaucoup plus rudes et dont les gardiens se préoccupaient peu de « l'amusement des détenus. »

Armand de la Rouerie n'eut pas longtemps à gémir dans cette peu farouche prison. Le 25 août, Brienne remettait au roi son portefeuille; les parlementaires triomphaient. On dit que le soir de ce même jour, à l'heure où la nouvelle de la retraite du ministre circulait dans Paris, mettant le peuple en liesse, on vit, sur les tours de la Bastille, une lueur s'élever, aussitôt saluée par les cris de joie et les clameurs d'enthousiasme : c'était la Rouerie et ses compagnons de captivité qui illuminaient la vieille forte-

resse. Ces nobles, on peut le dire, aimaient à jouer avec le feu : ils saluaient l'éveil d'une révolution qui devait être, pour eux tous, une suite ininterrompue de catastrophes, de deuils, et de ruines.

Le retour du marquis en Bretagne ressembla à un triomphe: la ville de Fougères s'illumina pour le recevoir. Malheureusement l'allégresse publique fut cause d'un accident regrettable qui termina brusquement la fête : une fusée incendia un groupe de quatre maisons formant l'angle de la Grand'Rue et de la rue de l'Horloge. Ce malheureux événement, que bien des gens accueillirent comme un sinistre présage, ne nuisit en rien cependant à la popularité toujours croissante du châtelain de la Rouerie. Sa conduite pendant la lutte des Parlemens et du pouvoir, le souvenir de ses hauts faits d'Amérique, celui même de sa retraite à la Trappe, de ses duels, de ses amours devenus légendaires, contribuaient à mettre en évidence sa personnalité plus sympathique, il faut le dire, aux paysans et au petit peuple qu'à ses pairs de la noblesse. Ses opinions, semblables en cela à celles de bien d'autres gentilshommes, ne paraissent pas avoir été d'une logique parfaite : il était à la fois royaliste et révolutionnaire ; il tenait pour l'ancien régime en réclamant la vieille constitution bretonne, et contre la cour en désapprouvant les tendances hostiles à l'esprit philosophique des parlemens. Nous croyons qu'il était, surtout, dévoré d'un besoin d'activité et qu'il recherchait toutes les occasions de luttes et de conflits.

Tel était si bien son état d'esprit que, de retour à son château, il entreprit, pour s'occuper, de transformer l'antique manoir de ses ancêtres en une demeure plus élégante: il commença par « tout culbuter », la ferme, l'étable, le château lui-même, fit des levées de terre, planta des avenues aboutissant à de vastes carrefours, bâtit de somptueuses écuries, peintes à fresques et garnies de râteliers en chêne sculpté : de l'ancien manoir il ne conserva que la chapelle, isolée à l'entrée de la cour et, sur de nouveaux plans, fit élever la vaste habitation, de style un peu froid, qui subsiste encore aujourd'hui: c'est une construction régulière, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage et que surmontent, sculptées dans un fronton triangulaire, les armes des Tuffin de la Rouërie. Dans le parc, enclos de murs, le marquis avait planté quatre tulipiers, rapportés d'Amérique et que le temps a respectés: une double rangée de tilleuls, encadrant un

rond-point en terrasse, termina, du côté du nord, la propriété; un saut de loup permettait à la vue d'errer sur les grands espaces s'étendant jusqu'à la baie lointaine du mont Saint-Michel.

Il ne semble pas que la Rouerie apportât à ces transformations grande persévérance. Il les avait entreprises avec ardeur, mais il se lassa vite, sans doute, car, à l'époque de la Révolution, rien encore n'était achevé; même une ancienne construction, reste du manoir primitif, demeurait debout, accolée aux nouvelles façades du château. Son temps se partageait, d'ailleurs, entre ces travaux, dont il laissa bientôt la surveillance à son intendant Deshays ou à l'ami Chafner, et de fréquens voyages à Paris, où Chévetel s'était établi, ayant obtenu, par le crédit de son ami, une place de médecin des bâtimens dans la maison de Monsieur, comte de Provence. C'est également à cette époque, sans doute, qu'il faut placer une nouvelle passion du marquis, dont l'objet fut Mlle Fleury, de la Comédie-Française, alors âgée de vingt-deux ans et qui s'appelait, de son véritable nom, Marie-Florence Nones. Elle avait reçu des leçons de Mlle Clairon et passait pour conserver « les traces précieuses de l'ancienne tradition ». Elle était, au reste, plus coquette que jolie, affectait dans son jeu « une sensibilité dégénérant parfois en un accent doucereux et pleureur », et n'était pas avare de ses faveurs.

La politique vint interrompre les amours du marquis et de la tragédienne. La convocation des États généraux était décidée, et les assemblées provinciales s'occupaient à examiner les candidatures: la Rouerie, prévoyant qu'il y aurait là un rôle à jouer pour un homme batailleur et entreprenant, se hâta de regagner la Bretagne. La noblesse de la province continuait à bouder : estimant que la convocation n'avait pas été faite selon les lois fondamentales de la constitution bretonne, elle s'était mis en tête de s'abstenir et était à peu près résolue à ne pas se faire représenter aux États généraux. C'était un nouveau déboire pour le marquis de la Rouerie : sans doute estimait-il que son nom, son passé, sa détention récente le désignaient aux suffrages de ses concitoyens et il voyait avec dépit échapper cette nouvelle occasion de se mettre en valeur. Aux réunions préparatoires de son ordre, il combattit avec emportement pour qu'on procédât à l'élection ; il prit à partie chacun des opposans, s'efforçant de leur démontrer que l'abstention était une faute; que c'était abandonner au Tiers une influence dont il n'était que trop ambitieux ; que cette désertion isolée ne

produirait qu'une impression mesquine, amortie d'ailleurs par la grandeur des événemens, ce en quoi, sans doute, il raisonnait juste. Comme ceux qu'il prêchait étaient tout aussi Bretons que lui, et ne lui cédaient point en ténacité, on dédaigna ses conseils et « il lui fallut retourner à la Rouerie planter ses choux. »

Mais les plantations ne l'amusaient plus. Dans son château inachevé, il s'enferma, rongeant son frein, réduit à assister, de loin, en spectateur, aux débuts de la Révolution, n'ayant pour confident de sa rage patriotique et de ses désappointemens électoraux que le fidele Chafner « qu'il idolâtrait et qu'il ne quittait jamais », — car il était l'homme des sentimens excessifs. Ce Chafner ne passait pas, cependant, pour un compagnon bien divertissant : « d'une famille obscure et pauvre, racontait plus tard Mme de Langan qui l'avait souvent rencontré, il était, à la vérité, bel homme : j'entendais dire qu'il avait beaucoup d'esprit, mais il fallait le deviner, car il parlait très mal le français et j'ai toujours pensé que, pour conserver sa réputation d'homme aimable, il faisait bien de ne pas l'apprendre, car on interprétait toujours à son avantage ce qu'on n'entendait pas, et c'était là ce qui lui valait tant de succès. »

Le marquis vivait, au reste, en mésintelligence avec sa mère, qui, n'ayant pu supporter les écarts de son caractère fantasque, s'était réfugiée à Fougères ; il avait, en revanche, recueilli dans son château sa cousine Thérèse de Moëlien, fille d'un conseiller au parlement de Bretagne. Thérèse, privée de fortune, avait renoncé au mariage. On prétendait qu'elle était la maîtresse de la Rouerie, et, pour la laver de cette accusation, les chroniqueurs ont assuré que Mlle de Moëlien était sans beauté. C'est une erreur : les témoins oculaires s'accordent, au contraire, à vanter les charmes de son visage et l'élégance de sa démarche. — « Je vis, dit Chateaubriand, cette comtesse de Trojoliff qui, cousine et intime amie du marquis de la Rouerie, fut mêlée à sa conspiration. Je n'avais encore vu la beauté qu'au milieu de ma famille : je restai confondu en l'apercevant sur le visage d'une femme étrangère. » Il ne faut donc pas la montrer laide dans l'intérêt de sa vertu, qui n'y gagnerait rien. Qu'elle ait eu, ou non, le marquis pour amant, la chose importe si peu à notre récit que nous ne nous y arrêterons pas : il suffit de dire que Thérèse mit contre elle toutes les apparences, passant la plus grande partie de l'année au château de la Rouerie, que n'habitait aucune autre femme, sortant à

cheval en compagnie de son cousin, l'accompagnant dans ses voyages et lui étant en tout absolument dévouée. De fait, dès qu'il fut lié avec elle, la Rouerie se rangea : il ne quitta plus ses terres, suivant, du fond de sa solitude, la marche de la Révolution. Il pestait contre l'oisiveté où il végétait, se lamentant de n'avoir point de part aux événemens, estimant que la fortune l'avait dupé. Il avait tâté de tout, bravé les préjugés, passé les mers, combattu pour la liberté ; par amour des aventures, il avait goûté des filles de théâtre, du couvent, de la guerre, de la politique, des prisons d'État ; il s'était marié pour essayer de la vie régulière... toutes ses tentatives avaient avorté, et, alors que chacun, en France, s'enflammait pour ou contre les idées nouvelles et se préparait aux luttes futures, lui seul, que l'inaction consumait, était réduit, par l'injustice du sort, à demeurer inoccupé et à rester témoin oisif et jaloux de l'activité des autres. Chateaubriand, qui le vit à cette époque, a tracé de lui ce portrait : « Je rencontrai à Fougères le marquis de la Rouerie... qui s'était distingué dans la guerre de l'Indépendance américaine. Rival de la Fayette et de Lauzun, devancier de La Rochejaquelein, le marquis de la Rouerie avait plus d'esprit qu'eux : il s'était plus souvent battu que le premier ; il avait enlevé des actrices à l'Opéra comme le second ; il serait devenu le compagnon d'armes du troisième. Il fourrageait les bois, en Bretagne, avec un major américain et accompagné d'un singe assis sur la croupe de son cheval. Les écoliers de droit de Rennes l'aimaient à cause de sa hardiesse d'action et de sa liberté d'idées ; il était élégant de taille et de manières, brave de mine, charmant de visage et ressemblait aux portraits des jeunes seigneurs de la Ligue. »

II. — LA CONJURATION BRETONNE

Au vieux manoir de la Mancellière, à deux lieues environ de Dol, habitait en 1789 un personnage étrange dont le renom de bizarrerie était grand dans toute la contrée. C'était le comte Louis-René de Ranconnet de Noyan, gentilhomme de vieille race et de caractère hautain ; il était riche, dépensait noblement sa fortune, secourant les pauvres de ses terres, assistant au besoin ses vassaux et entretenant à grands frais des serres et des jardins qui étaient renommés en France et à l'étranger. Le comte de Noyan touchait à la soixantaine ; il avait les cheveux parfaitement blancs,

le regard vif et dur, la physionomie prononcée. Il avait servi dans les pages; blessé d'une balle à la bataille de Lawfeld, il quitta le service et se retira dans ses terres. Très entiché de ses droits, il s'était appliqué à faire revivre certains usages féodaux, tombés en désuétude, mais dont il se montrait jaloux : les nouveaux mariés, par exemple, devaient apporter au château, le dimanche des Rameaux, à l'issue de la grand'messe, un petit fagot de bois qu'ils déposaient au milieu de la cour, et sauter par-dessus à trois reprises, en présence du comte, à charge par celui-ci de leur servir un plantureux dîner.

Le seigneur de la Mancellière était, du reste, adoré de ses paysans : il était à la fois brusque, bienveillant, inabordable et plein de charité. Sa maison était un hôpital; les paysans blessés ou infirmes y venaient pour faire panser leurs plaies ou demander des consultations sur l'état de leur santé; la pharmacie du comte de Noyan était connue de tout le pays : l'une de ses filles s'astreignait à panser les plaies, à poser les cataplasmes, assistée par une vieille femme qui avait été, avant la mort de la comtesse de Noyan, l'intendante de ses bonnes œuvres et, qu'à plusieurs lieues à la ronde, on connaissait sous le nom de *Bonbon*.

Longtemps avant la Révolution, le comte de Noyan avait, pendant quelques années, séjourné à Paris : atteint d'un asthme obstiné, auquel les médecins n'avaient apporté aucun soulagement, il s'était confié à Mesmer, qui l'avait initié aux secrets du magnétisme; la cure réussit, et le comte devint l'un des plus fervens adeptes de la science nouvelle. A son retour en Bretagne, il *tint baquet* à la Mancellière : il recherchait avec soin, pour les attacher à sa personne, les individus doués des qualités requises et il se faisait magnétiser tous les matins. Il s'occupait aussi de métaphysique et avait fait construire, au bout de son jardin, un pavillon pour y loger un jeune savant qu'il employait à traduire Plotin, Porphyre et autres philosophes néo-platoniciens. Outre ce métaphysicien à gages, le personnel de la Mancellière se composait de Clavet, le médium ordinaire, et d'un intendant nommé Leroy, qui avait épousé une ancienne femme de chambre de Mme de Noyan.

Monsieur Leroy exerçait sur son maître une véritable fascination dont il était impossible d'expliquer la cause : c'était un homme prétentieux et de manières communes; il ne comprenait pas la moitié des mots qu'il employait et il brouillait de la façon la plus

étrange les notions historiques dont il aimait à faire parade; il était, en outre, irritable et processif, et il aurait aliéné à M. de Noyan tous ses voisins si quelqu'un eût pensé à le prendre au sérieux. Mme Leroy était très vulgaire de tournure et de visage : elle avait un petit garçon que le comte soignait avec une affection paternelle. Le mari et la femme mangeaient à la table du maître, faisaient les honneurs de la maison, et y étaient tout-puissans. L'habitude de vivre avec des subalternes avait peu à peu rendu intolérable le caractère de M. de Noyan : il ne supportait plus la moindre contradiction et toute résistance à sa volonté lui paraissait une offense. Ses deux filles, mariées, l'une au comte de Kersalaün, l'autre au comte de Sainte-Aulaire, venaient rarement chez leur père qui, avec une sensibilité très vive, une loyauté chevaleresque, manquait souvent d'équité et devenait chaque jour plus irascible.

Cette esquisse du châtelain de la Mancellière suffit à faire comprendre la sorte de prestige que le vieux gentilhomme exerçait sur le marquis de la Rouerie. Leurs deux natures avaient de grands points de ressemblance; même dédain des préjugés, même singularité de conduite, mêmes utopies. Le parallèle pourrait être poussé plus loin encore : comme la Rouerie, le comte de Noyan avait manifesté, plusieurs années avant la Révolution, une haine profonde pour le despotisme, et il semblait devoir embrasser avec ardeur la cause et les espérances des novateurs. Il n'en fit rien, cependant, étant passionnément monarchiste et, en cela encore, la Rouerie partageait ses sentimens. Ni l'un ni l'autre ne pensèrent à quitter la Bretagne : l'émigration répugnait à leurs principes; mais la noblesse bretonne ayant, ainsi qu'on l'a vu, refusé d'envoyer des représentans aux États généraux, les membres de cet ordre se trouvaient naturellement disposés à former, dans la province même, une association politique et à observer en commun la marche d'un gouvernement en dehors duquel ils s'étaient placés. Aussi, dès les premiers jours de 1790, le château de la Mancellière était-il devenu un lieu de rendez-vous pour certains mécontens de la région : on y déblatérait contre les *avocats* de l'Assemblée nationale; on déplorait la faiblesse du Roi, l'inertie des émigrés, l'aveuglement du peuple; il se formait là un club royaliste où tous les moyens de réaction étaient discutés, où mille projets étaient ébauchés, sans que personne émît une idée pratique et se risquât à attacher le grelot qu'on se contentait d'agiter.

Depuis longtemps le marquis de la Rouerie venait familièrement à la Mancellière. Avant son départ pour l'Amérique, il avait sollicité la main de la fille aînée du comte de Noyan ; celui-ci, qui, en aucune circonstance ne prenait avis de personne, avait nettement repoussé la proposition et marié sa fille au comte de Kersalaün. Ce refus, cependant, n'avait pas nui aux relations établies entre les deux gentilshommes, relations que les événemens politiques et la conformité d'opinions avaient encore resserrées. Tous deux, examinant la situation faite à la noblesse bretonne par son abstention volontaire, formèrent le plan d'une association réunissant dans une commune entente tous ceux qui regrettaient leur inaction ou qu'effrayaient les orageux débuts de la Révolution. Ils en arrêtèrent les bases, combinèrent les moyens d'exécution, supputèrent les ressources possibles, recueillirent quelques adhésions, et s'accordèrent à reconnaître que l'heure était propice à un soulèvement royaliste.

Le comte de Noyan consentait à apporter au projet l'appui de son nom et de sa situation ; mais à la condition que ses chères habitudes n'en seraient en rien modifiées : il fallait un chef jeune, entreprenant, actif, populaire, et ce rôle revenait de droit au marquis de la Rouerie qui réunissait en lui toutes ces qualités. Le souvenir de ses désordres, sa réputation de tête folle, ses manières même parfois excentriques et toujours insouciantes des préjugés, pouvaient, il est vrai, nuire quelque peu à son autorité. Il importait aussi, afin de parer à tout prétexte d'insubordination, qu'il fût agréé et reconnu en sa nouvelle qualité, sinon par le roi, alors prisonnier du parti constitutionnel, du moins par le Comte d'Artois qui, émigré depuis 1789, représentait aux yeux des purs monarchistes le droit royal dans toute son intégrité. Il fut donc convenu que la Rouerie gagnerait au plus tôt Coblentz, pour soumettre au frère de Louis XVI le plan d'organisation et obtenir son assentiment. Transporté de joie à l'idée du rôle qui lui est réservé, le marquis fait aussitôt ses préparatifs, emprunte quelque argent pour subvenir aux frais de son voyage, et se met en route. Pour n'être pas soupçonné d'émigration, il prend prétexte d'intérêts qui l'appellent à Londres, se fait régulièrement délivrer un passeport et s'embarque à Saint-Malo. Sa belle cousine Thérèse de Moëlien l'accompagnait ; il emmenait en outre un domestique fidèle, nommé Saint-Pierre, Guillon, son perruquier, et Bossart, son valet de chambre. Les voyageurs ne firent que tou-

cher l'Angleterre, et, par Ostende, gagnèrent l'Allemagne; vers le 20 mai, ils arrivaient aux bords du Rhin.

A son entrée dans ce provisoire domaine de l'insouciante émigration, le marquis de la Rouerie s'attendait à jouer, dès l'abord, un rôle en vue : il apportait une idée. Mais ce n'était point chose rare à Coblentz depuis que s'y groupaient les émigrés; les faiseurs de projets y foisonnaient et chacun avait un plan. D'ailleurs la confiance était grande et on se lamentait seulement de la trop grande facilité qu'on aurait à vaincre la Révolution; on eût souhaité plus de résistance. Comme il était pourtant de bonne politique de ne décourager personne, la Rouerie fut bien accueilli. Il y avait là cent soixante gentilshommes bretons qui l'acclamèrent. Mais le Comte d'Artois n'était pas à Coblentz et le marquis dut l'aller chercher jusqu'à Ulm, où il parvint dans les premiers jours de juin. Le prince connaissait quelque peu l'ancien officier aux Gardes et s'était montré jadis plein d'indulgence pour les désordres de sa conduite; il le reçut, écouta son projet, l'approuva fort et conclut par ces mots qui terminaient tous ses entretiens :

— « Voyez Calonne. »

La Rouerie espérait plus : il fit valoir que, abandonné à lui-même dans les régions de l'Ouest, complètement isolé de l'armée des émigrés et sans moyens rapides de communiquer avec elle, il ne pouvait avoir d'action sur les royalistes de sa province que s'il était investi d'une autorité indiscutable, ou, tout au moins, pourvu de l'autorisation d'agir au mieux des circonstances. Le Comte d'Artois consentait à déléguer tous les pouvoirs qu'on lui demandait, à condition que la chose ne coûterait rien : il était sans argent et ne pouvait seconder pécuniairement l'insurrection bretonne. La Rouerie trouva un moyen terme et obtint une cédule conçue en termes assez vagues : le prince promettait, au nom du roi, son frère, des récompenses à tous ceux qui se montreraient zélés pour la bonne cause, tout en manifestant l'espoir qu'ils trouveraient eux-mêmes les fonds nécessaires à l'entreprise; il voulait bien s'engager avec eux pour tous les emprunts nécessaires; mais sous réserve que les fonds recueillis seraient confiés à un trésorier comptable. Le Comte d'Artois ne connaissait la Rouerie que par ses dissipations, et il jugeait sagement en lui préférant un caissier moins prodigue.

Muni de ce pouvoir, le marquis revint à Coblentz et conféra

avec Calonne, le grand maître de l'émigration. Aucun homme ne semblait moins désigné, pour la direction d'affaires si compliquées et si graves, que cet ancien ministre de Louis XVI. Calonne entreprenait tout et ne terminait rien : il tentait à la fois mille opérations contradictoires, ébauchait sans cesse de nouveaux projets, multipliait à l'infini ses moyens d'action. Superficiel et léger, vivant nonchalamment entre Mme de Poulpry et Mme de Lage, il ne donnait à aucun travail le temps nécessaire, se faisait adresser des rapports et n'y répondait pas; recevait des lettres qu'il ne prenait pas la peine de lire; croyait toujours le succès prochain et assuré. Son exemple est instructif et montre qu'en politique le dévouement ne suffit pas : nul ne fit de plus grands sacrifices à la cause royale; il se ruina pour elle; avant l'entrée en campagne des émigrés, il s'était déjà engagé, afin de subvenir aux plus pressans besoins de l'armée des princes, de 150 000 livres au delà de sa fortune; on ne peut lui refuser ni l'intelligence ni la facilité. Telle fut pourtant son incurie qu'il porte, en grande partie, la responsabilité de l'effroyable débâcle dont nous aurons à raconter les principaux incidens.

Il ne semble pas, du reste, qu'il prît très au sérieux les projets du marquis de la Rouerie : il se contenta de donner, comme toujours, son approbation, et d'engager le marquis à faire choix d'un homme sûr qui pourrait servir de courrier entre Coblentz et la Bretagne, afin d'assurer la concomitance des opérations.

L'homme sûr était trouvé. La Rouerie avait, en effet, rencontré, flânant dans les rues de Coblentz, un de ses anciens compagnons d'armes d'Amérique, Georges de Fontevieux. Neveu de la princesse douairière de Deux-Ponts, Fontevieux s'était enrôlé à treize ans comme volontaire dans la légion de Condé : il avait servi, en la même qualité, au régiment de Limousin, et était passé en Amérique au mois de janvier 1778. Le colonel Armand l'avait incorporé dans sa légion et nommé lieutenant l'année suivante. A la paix, Fontevieux avait obtenu une commission de lieutenant en second au bataillon des chasseurs de Gévaudan, qu'il avait abandonné pour émigrer au commencement de 1791. Il parlait l'allemand, le français et l'anglais avec une égale facilité, et avait donné, lors du siège d'York, en Virginie, des preuves de bravoure que la Rouerie n'avait pas oubliées. Il lui confia donc ses projets et lui proposa de servir de courrier à la conjuration. Fontevieux accepta avec enthousiasme, promit de ne pas quitter

Coblentz en attendant des ordres et, tout étant ainsi disposé, la Rouerie reprit, avec sa cousine, son fidèle Saint-Pierre et ses domestiques, le chemin de la Bretagne. Le voyage, cette fois, s'effectua par terre. Le marquis et Saint-Pierre s'étaient déguisés en marchands; Thérèse de Moëlien, vêtue d'un costume d'amazone, portait, cousu dans sa ceinture, le pouvoir signé du Comte d'Artois. Ils traversèrent à cheval les provinces rhénanes et la Lorraine; apprirent en route la fuite et l'arrestation du roi à Varennes; et ils arrivèrent à Paris le jour même où la famille royale rentrait prisonnière aux Tuileries.

Armand de la Rouerie séjourna à Paris pendant quelques jours et ne manqua pas d'aller voir son ami Chévetel.

Depuis que le jeune médecin de Bazouges avait quitté la Bretagne, il s'était considérablement parisianisé. Nommé, comme nous l'avons dit, grâce au crédit du marquis, médecin consultant des bâtimens de Monsieur, frère du Roi, il s'était lié, en cette qualité, avec un certain docteur Marat, qui fit, depuis, quelque bruit dans le monde et qui était, à la même époque, médecin consultant des gardes du corps de Mgr le Comte d'Artois. Chévetel habitait, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, une maison toute voisine de l'ancien Théâtre-Français, et connue sous le nom d'*Hôtel de la Fautrière*. Il avait pour voisin d'en face un avocat au conseil du Roi, très populaire dans le quartier et qui s'appelait Danton; un peu plus avant vers la nouvelle Comédie, était un jeune journaliste nommé Camille Desmoulins; un comédien-poète, Fabre d'Églantine, n'était pas loin de là; le boucher Legendre avait son étal presque à l'angle du carrefour; et, tout à côté, demeurait un imprimeur, ardent patriote, qui devait être plus tard le maréchal Brune.

Soit que la réunion de tant de têtes chaudes communiquât la fièvre à tout le quartier, soit que le souvenir du parterre turbulent qui, avant la construction du nouveau théâtre, tenait ses assises au café Procope, y entretînt une atmosphère de révolte, ce petit coin du district des Cordeliers devint en quelque sorte, dès les premiers jours de la Révolution, la forteresse des idées nouvelles. Chévetel avait pris là le germe de la contagion révolutionnaire : c'était un homme adroit, sentant le vent et que les convictions ne gênaient pas ; il suivit le mouvement.

Peut-être ignorait-il les relations qui avaient existé entre la Rouerie et Mlle Fleury, l'actrice du Théâtre-Français dont nous

avons déjà cité le nom; peut-être aussi ne lui répugnait-il pas de succéder à son ami dans les bonnes grâces de la comédienne. Toujours est-il qu'il s'était lié avec elle : ils vivaient ensemble à l'hôtel de la Fautrière. Or, quand, au commencement de 1790, le Châtelet ordonna des poursuites contre Marat, c'est à cet hôtel de la Fautrière que *l'Ami du Peuple* vint se réfugier; et lorsque les magistrats se présentèrent pour se saisir de sa personne, le district des Cordeliers s'insurgea, protestant contre cette soi-disant violation de la liberté; même il délégua, pour porter ses doléances à l'Assemblée nationale, quatre commissaires choisis parmi les patriotes qui lui inspiraient le plus de confiance. C'étaient Paré, Danton, un moine cordelier nommé Oudolle, et le docteur Chévetel. Celui-ci avait, en somme, joué dans cette aventure le principal rôle, puisque, profitant de l'hésitation des magistrats et de l'effervescence de la rue, il avait aidé sa maîtresse, Mlle Fleury, à faire échapper l'inculpé, cause de cette bagarre. Quand, vers le soir, les portes de l'hôtel de la Fautrière s'ouvrirent enfin devant les huissiers du Châtelet, ceux-ci ne trouvèrent chez Marat que la demoiselle Victoire Nogait, sa femme de confiance. Ils durent se contenter d'apposer les scellés dans l'appartement, aux mansardes du sixième étage abritant l'atelier de composition du Journal *l'Ami du Peuple*, et sur la porte de la cave où étaient installées les presses.

De semblables gages donnés au parti de la révolution, les relations que les circonstances firent naître entre Chévetel et les patriotes en vue, amenèrent insensiblement celui-ci à prendre rang parmi les adversaires de la royauté. Les événemens avaient, pendant les mois qui suivirent, accentué cette situation. Il voyait familièrement Danton, et lorsque la Rouerie revint de Coblentz, au mois de juin 1791, Chévetel comptait au nombre des démocrates avérés. Il n'eut garde de révéler à son ancien protecteur son accession aux idées nouvelles; de son côté, le marquis n'avait aucune raison de soupçonner ce revirement.

Si le commencement de ce récit a bien fait comprendre le caractère d'Armand de la Rouerie, on l'a jugé enthousiaste, crédule et enclin à une confiance tenace, assez proche parente de la naïveté. Sa loyauté n'admettait pas le mensonge; sa bravoure excluait la prudence. Il possédait en outre cette qualité des aventureux de ne voir que le côté agréable des choses et d'être réfractaire à la méfiance. Il ne songea pas un instant à dissimuler : se

croyant sûr de l'amitié de Chévetel, il lui conta son voyage à Coblentz, sa visite au Comte d'Artois, ne fit aucun mystère de son séjour parmi les émigrés : s'il ne lui détailla point le résultat de ses démarches et de ses projets contre-révolutionnaires, c'est que l'autre ne témoigna pas le désir d'en connaître davantage. Ils se quittèrent, se promettant de correspondre régulièrement, et la Rouerie regagna la Bretagne.

Cette entrevue laissa Chévetel songeur.

De retour au château de la Rouerie, le marquis se mit immédiatement à l'œuvre. Son activité avait enfin trouvé un aliment. L'entreprise le séduisait d'autant plus qu'elle flattait sa vanité et satisfaisait son amour du commandement. Cette sorte de blanc-seing que lui avait donné le Comte d'Artois le faisait presque le roi des provinces de l'Ouest, trop éloignées du camp des Princes pour recevoir d'eux une impulsion directe.

C'est ici qu'il faudrait pénétrer les dessous de cette conspiration, la plus fameuse de toutes par ses résultats, la plus importante par le nombre des conjurés et la durée de la résistance, la plus célèbre aussi par le dévouement et l'héroïsme de ses affiliés. Mais comment, après tant d'années, découvrir les premiers fils de cette vaste trame? Où chercher la genèse d'une œuvre si complexe et si mystérieuse? Les plus obscurs y jouaient les premiers rôles; les plus héroïques sont restés sans historiens; et, c'est à peine si quelques indications permettent de reconstituer le squelette de ce corps gigantesque auquel l'ardente ténacité du marquis de la Rouerie a donné la vie.

En Bretagne, plus qu'ailleurs encore, la révolution avait fait nombre de mécontens : les apôtres du nouvel ordre de choses s'y montraient, comme partout, plus tyranniques qu'entraînans; ces bienfaiteurs de l'humanité avaient la philanthropie tracassière; ils se figuraient apporter au peuple le bonheur tout fait et voulaient le lui imposer, ce qui éveillait la méfiance. Pourtant les paysans seraient vite revenus à leur habituelle indifférence; les hobereaux, qui étaient nombreux, se seraient résignés; et les privilégiés, infime minorité, auraient, faute de partisans, accepté la situation, si la persécution religieuse n'était venue aviver une aversion jusque-là toute platonique. On a dit, très justement, que la Constitution civile du clergé avait été « une torche allumée sur un baril de poudre ». Ce fut la grande faute de la Révolution :

les voltairiens et les jansénistes de la Constituante s'acharnèrent à la commettre, et Mirabeau qui les avait aidés dans cette œuvre néfaste ne se faisait pas d'illusion sur les résultats : — « L'assemblée est *enferrée*, écrivait-il ; si elle croit que la démission de vingt mille curés ne fera aucun effet dans le royaume, elle a d'étranges lunettes ! »

Dans les provinces de l'Ouest, l'exaspération fut d'autant plus vive que les sentimens religieux de la population étaient plus sincères. J'ai sous les yeux un chiffon de papier jauni, fripé, taché de sang, trouvé dans la veste d'un chouan, mort aux environs d'Antrain : cet infime document est d'une éloquence probante :

Acte de Foi.

Je crois fermement que l'Église, — Quoi que la nation en dise, — Du Saint-Père relèvera — Tant que le monde durera ; — Que les Évêques que l'on nomme — N'étant pas reconnus à Rome, — Sont des intrus et apostats — Et les curés des scélérats — Qui devraient craindre davantage — Un Dieu que leur service outrage.

Acte d'Espérance.

Et j'espère, avant qu'il soit peu, — Les apostats verront beau jeu, — Que nous reverrons dans nos chaires, — Nos vrais curés, nos vrais vicaires, — Que les intrus disparaîtront, — Que les Évêques reviendront ; — Que la divine Providence, — Qui toujours règne sur la France, — En dépit de la nation, — Nous rendra la religion.

Acte de Charité.

J'aime tous les aristocrates ; — Je prie Dieu pour les démocrates, — Du moins pour leur conversion, — Et qu'il revienne à la raison. — Je le prie d'apaiser leur rage, — De délivrer de l'esclavage — Notre roi, la reine et son fils, — Qui sont en prison dans Paris ; — De ramener à l'Évangile — Une nation indocile ; — Mais prions bas : s'ils m'entendaits, — Les coquins me lanterneraits.

C'est la persécution religieuse qui fit, dans l'Ouest, tant d'ennemis à la cause révolutionnaire. La chose, pour les contemporains, était si peu douteuse qu'à peine arrivé en Bretagne, un agent du Comité de sûreté générale la constatait dès son premier rapport : « La raison du mécontentement est qu'on a voulu imposer les prêtres constitutionnels. »

Le marquis de la Rouerie résolut de grouper ces mécontens ; besogne délicate et d'autant plus ardue que les revendications de

chaque paroisse étaient purement locales. Il l'entreprit cependant. Mais tout autre que lui aurait reculé devant la difficulté bien autrement grande d'armer ces paysans, de leur imposer, sans que les autorités en eussent soupçon, la discipline d'un corps de troupe, de les exercer aux manœuvres militaires, et surtout d'arriver à un tel degré de confiance chez les chefs, d'obéissance chez les soldats épars, qu'en vingt-quatre heures toute la province pût se trouver debout, enrégimentée et prête à combattre. Dans chaque ville d'évêché, — chef-lieu de département, — il créa tout d'abord un conseil composé de six commissaires et d'un secrétaire, choisis indistinctement parmi les nobles, les bourgeois ou le clergé. Ce conseil, recevant directement les instructions du chef de l'association, les transmettait à d'autres commissaires siégeant dans les villes d'arrondissement, lesquels, à leur tour, les communiquaient à des commissaires cantonaux. La mission de ces conseils, — de ces *cadres*, pour mieux dire, — était de propager l'esprit et les vues patriotiques de l'Association, de recruter des hommes et de recueillir l'argent nécessaire. Il leur était enjoint de se tenir en relation constante avec le chef de la conjuration : la plus grande égalité devait régner entre tous les affiliés, qu'ils fussent nobles ou vilains ; on leur recommandait de n'employer que « les moyens les plus doux », et de recruter des adhérens surtout dans les milices nationales et dans les troupes de ligne. Chacun était assuré d'obtenir dans l'association un grade proportionné au nombre d'hommes qu'il attirerait à la bonne cause. Enfin tous les renseignemens concernant les recrues et le personnel étaient centralisés entre les mains du chef.

Pour le choix de ses auxiliaires, la Rouerie n'avait que l'embarras du nombre. A peine eut-il divulgué ses projets qu'il vit se grouper autour de lui des compagnons dont l'ardeur, l'intrépidité, la résistance feraient croire à une race privilégiée. Ces jeunes gens — plusieurs même étaient des enfans — montrèrent le courage des preux, l'enthousiasme des croisés. Que serait devenue cette bouillante génération, obligée de vivre dans la banalité d'une époque sans gloire ? Sont-ce les événemens qui ont fait ces hommes, ou bien leur nature aventureuse fut-elle au contraire la cause déterminante de l'épopée dont ils furent les héros ? Question oiseuse, sans doute ; mais qui se pose forcément à l'esprit frappé d'une si parfaite adaptation des caractères aux circonstances. Au premier rang, il faut placer le cousin du marquis de la Rouerie,

Gervais Tuffin, auquel fut donné le commandement des recrues d'Antrain, de Sougeal et de la vallée du Couësnon. Il faisait partie du conseil de la division de Fougères, présidé par Aimé du Bois-Guy et composé en outre de Hay de Bouteville, du chevalier de Saint-Gilles, Duval, Colin de la Contrie et de l'abbé de Frétigné. Tuffin devint un des trois aides de camp du marquis : les deux autres étaient Limoëlan le jeune, destiné à un renom plus tragique dans l'affaire de la machine infernale, et Aimé du Bois-Guy, dont l'existence suffirait à défrayer la verve de dix romanciers.

Bois-Guy n'avait pas seize ans quand la Rouerie lui confia la présidence de la division de Fougères. De ce jour, il se condamna à la vie errante de ses *gars*, couchant dans des souterrains, tombant, quand les munitions manquaient, à coups de bâton sur l'armée des *bleus*, — des *crapauds*, comme disaient les paysans, — narguant le danger, se jouant de la mort avec un bonheur insolent; jovial, d'ailleurs, d'une gaîté et d'une bravoure communicatives, adoré de ses hommes et estimé de ses adversaires à ce point qu'au cours des dernières luttes, en 1800, Brune lui offrit, sans succès, au nom du premier consul, le grade de général de brigade dans les armées de la République.

Parmi les premiers adhérens à la conjuration, on doit encore citer le chevalier de Tinténiac, qu'une affaire galante avait obligé de quitter la marine où il servait en qualité de lieutenant : il remplissait l'office d'intermédiaire entre les Bretons, les Vendéens et les émigrés de Jersey et d'Angleterre; s'embarquait, débarquait en dépit des surveillances, traversait les campemens ennemis sans prendre même la précaution élémentaire de revêtir un déguisement ou de se munir d'un faux passeport. Juif-errant de l'association, il courait de Cholet à Saint-Malo, d'Alençon à Nantes, parcourant à pied vingt lieues en une nuit, traversant la Loire à la nage, pris pour un bleu par les Chouans, risquant d'être fusillé comme espion à chaque embuscade. A ceux qui lui conseillaient quelque ménagement, il se disait heureux *d'expier au prix de tant de fatigues les erreurs de sa jeunesse*. Il fut enfin tué, le 18 juillet 1795, au château de Coëtlogon : il n'avait pas trente et un ans.

Les deux frères de Lahaye-Saint-Hilaire ne lui cédaient pas en abnégation et en audace. L'aîné, Louis-Joseph, ex-sous-lieutenant au régiment de Penthièvre, organisa la cavalerie de la Rouerie qui le nomma colonel de ses hussards. Les gars l'appe-

laient le *uhlan*. Le plus jeune, Charles-Édouard, engagé à quinze ans dans la conjuration, fut un personnage d'épopée : il semblait posséder un de ces talismans qui rendent, à volonté, les héros de féerie invulnérables et invisibles. A la tête de huit mille hommes prêts à tout, il s'était érigé en justicier et rançonnait les acheteurs de biens nationaux. Les avanies dont il accabla Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, auquel il gardait rancune, terrifièrent la Bretagne au commencement de l'Empire. La Haye-Saint-Hilaire, blessé au cours d'une de ses folles escapades, fut pris à la tour d'Elven et fusillé dans un fauteuil le 6 octobre 1807.

Jean-Louis Gavard, habitant aisé de la paroisse de Parcé et premier maire de sa commune, vint aussi se mettre à la disposition du marquis : celui-ci comprit le parti qu'il pouvait tirer d'un homme ne tenant d'aucun côté à la noblesse et ne pouvant être suspecté d'avoir d'autres intérêts que ceux du peuple. Gavard organisa les bandes de faux-saulniers de la lisière du Maine. Parlant avec facilité, il avait de l'action sur les paysans. C'était l'homme de tête, le mentor en quelque sorte de l'association.

Il convient de nommer encore, pour la clarté des récits qui vont suivre, Charles de Boishardy, Louis-Anne de Pontavice des Renardières, Toussaint-Marie du Breil de Pontbriand, André-Charles de Bouteiller, dit le *Petit André*, Léziard de Villorée, tous faisant partie de l'état-major du chef. D'autres que l'âge ou des charges de famille empêchaient de s'enrôler dans l'armée de la conjuration, lui prêtaient un concours actif de propagande ou de dévouement, tels M. de la Motte de la Guyomarais, retiré dans son château aux environs de Lamballe, ou le comte de Ranconnet de Noyan, dont nous avons déjà esquissé un rapide portrait. Un quincaillier de Saint-Malo, Thomazeau, était chargé des marchés d'armes et de munitions; Henri, aubergiste à Saint-Servan, et Vincent, courtier maritime, organisaient les communications par mer entre la Bretagne et Jersey. Rallier, ancien capitaine du génie, officier municipal de Fougères, était un agent actif, ainsi que l'abbé de Langan, caché aux environs de Saint-Brice, Decroix, l'homme d'affaires de Bois-Guy, et les Gouyon-Beaufort, de Launay, de la Moussaye, de Saint-Gilles, Hingant, Palierne, Locquet de Granville, de Caradeuc, la Baronnais, de Forsantz, Lantivy, la Fruglais, de Silz, la Vieuxville, la Bourdonnaye, de Couesbouc, de Boishamon... Il faudrait citer toute la Bretagne.

Le marquis de la Rouerie ne se contenta pas d'accepter les

dévoûmens qui s'offraient : il délimita avec soin le rôle de chacun de ses auxiliaires et les commissionna officiellement au nom du Roi. En 1796, un nommé Étienne Léger, demeurant à Fougères, découvrit en bêchant son jardin une boîte de fer-blanc qu'on parvint à ouvrir malgré la rouille qui la recouvrait. Elle contenait un papier, couvert d'écritures et scellé d'un cachet de cire rouge. Léger apporta sa trouvaille à la municipalité : l'humidité avait rendu le texte presque illisible, surtout aux plis du papier : on parvint cependant, non sans peine, à déchiffrer la nomination du chevalier Léziard de Villorée, comme chef de la section formée des quatre compagnies levées dans la ville de Fougères et paroisses circonvoisines. La pièce était datée du château de la Rouerie en 1792 et signée : « *Par ordre de M. le marquis de la Rouerie, chef de l'association bretonne* », du nom de Deshayes, son secrétaire. Le cachet de cire rouge portait l'écusson *d'argent à la bande de sable chargée de trois croissans d'argent.*

Cependant si les partisans affluaient, les cotisations faisaient défaut. La Rouerie avait, il est vrai, fait choix d'un agent comptable : c'était Desilles, le père du jeune officier tué à Nancy lors des troubles d'août 1790; on avait bien invité les adhérens à verser à la caisse de l'Association une année de leurs revenus; beaucoup avaient promis ; mais l'argent était rare, et ils ne payaient point. La fortune du marquis était obérée au point qu'il était lui-même menacé par ses créanciers : les emprunts qu'il avait faits à son oncle et auxquels M. de la Belinaye, émigré, d'ailleurs, depuis le 1er janvier 1790, avait généreusement souscrit, ne suffisaient pas au train très considérable que les circonstances imposaient au châtelain de la Rouerie. Il avait quatorze domestiques, dix chevaux de selle sans compter ceux de harnais; et nous verrons que, jour et nuit, c'était, au château, un mouvement continuel de paysans, d'espions, de recrues faisant l'exercice, d'émissaires apportant des nouvelles : le marquis tenait table ouverte, faisait servir à boire à tout le monde, et payait vingt sous par jour les volontaires qui montaient la garde aux barrières de son parc ou patrouillaient sur ses terres.

La situation pécuniaire devenait donc chaque jour plus critique, et, vers la fin de septembre 1791, la Rouerie dépêcha vers Coblentz son cousin Tuffin, chargé de soutirer quelque argent de ce tonneau des Danaïdes qu'était la caisse de l'émigration. Calonne, qui continuait, comme au bon temps de son ministère, à jongler

avec les millions qu'il n'avait jamais eus, réédita la scène de don Juan recevant M. Dimanche. Ah ! que de belles phrases entendit Tuffin ! Tout d'abord on lui ménagea l'agréable surprise d'un billet autographe de M. le Comte de Provence, qui, depuis peu, était venu rejoindre son frère à Coblentz. Quand on songe avec quelle folle abnégation la Rouerie et ses Bretons se préparaient à donner leur vie pour la cause royale, la froideur et la banalité de cette lettre semblent, par contraste, presque révoltantes :

Vous pouvez, monsieur, assurer de ma part M. le marquis de la Rouerie qu'instruit par le comte d'Artois du plan d'association qu'il m'a proposé pour le bien de la province de Bretagne, je n'hésite pas à joindre mon approbation à celle de mon frère et que sachant pareillement combien les sentimens, les principes et la sage conduite de M. de la Rouerie méritent de confiance, je partage celle que mon frère lui a donnée; je l'exhorte à continuer de s'occuper de cet objet qui aura certainement notre appui.

Vous connaissez bien, Monsieur, tous mes sentimens pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Le mandataire de la conjuration fut gratifié d'une autre approbation, celle des gentilshommes de Bretagne qui, émigrés dès les premiers troubles, attendaient pacifiquement, sur le Rhin, une rentrée triomphale et prochaine : ils voulurent bien reconnaître que ceux des leurs restés en France ne dérogeaient pas en combattant pour le salut de la monarchie. Enfin, suprême faveur, Tuffin reçut de Calonne lui-même, en réponse aux supplications de la Rouerie réclamant des secours et des armes, une lettre à l'adresse du marquis, où le vide des instructions était si bien « assaisonné en louanges », qu'il eût été impertinent de ne point s'en déclarer satisfait.

Vous avez pris, monsieur, un très bon parti en m'envoyant M... car il est bien difficile de tout confier à la poste dans des circonstances aussi critiques, et j'ai été charmé de pouvoir m'expliquer avec une personne aussi sûre, aussi intelligente et aussi bien intentionnée. J'ai lu aux Princes, frères du roi, la lettre du 14 septembre qu'il m'a apportée de votre part : ils l'ont trouvée parfaitement judicieuse, et je vais, d'après leurs ordres, satisfaire à tout son contenu.

Suivait le rappel de la confiance des Princes dans « l'énergie et la sagesse » du marquis de la Rouerie. Et Calonne ajoutait : il y a 3 000 fusils à Ostende qui vous sont destinés depuis longtemps... mais il est difficile de fixer une époque certaine pour le grand concours. Nous avons éprouvé *que les paroles les plus positives ne*

sont rien moins qu'immuables. Cependant il faut être prêt avant l'hiver. Il est possible qu'il vienne un secours du Nord : on l'avait promis; mais la saison est bien avancée. Cependant, envoyez-moi un rapport sur la meilleure rade de débarquement, à l'adresse de M. Waltson, poste restante à Coblentz. » Afin qu'il y eût, peut-être, quelque chose de précis et de sensé dans cette lettre, elle se terminait par ce prudent post-scriptum : « Nous pouvons, connaissant nos écritures, nous dispenser désormais de signer. » Et, au bas de ces lignes, par inattention sans doute, le distrait homme d'État signait, en toutes lettres, *de Calonne.*

Tuffin reprit le chemin de France après avoir cependant touché 15 000 livres que Calonne envoyait à la conjuration, non pas en numéraire, mais en bons de la Caisse d'Escompte qui perdaient alors, au change, près de la moitié de leur valeur. Quelque insouciant et léger que fût l'émissaire du marquis de la Rouerie, il comprenait bien que ces papiers, négociables peut-être chez quelque agioteur parisien, ne seraient plus bons, s'il les apportait en Bretagne, qu'à bourrer les fusils des *gars.* La difficulté était de trouver un escompteur qui consentît à hasarder l'opération : Tuffin ne connaissait personne à Paris.

— « Parbleu, se dit-il, l'ami Chévetel me renseignera. » Et il se rendit à l'hôtel de la Fautrière.

Le docteur, non point par conviction politique, mais par suite des circonstances qui l'avaient rapproché de Danton et de ses partisans, avait rompu tout lien avec son passé. Du reste, il n'avait jamais aimé la Rouerie. Il éprouvait au contraire pour lui une de ces haines sournoises, faites de rancune et de dissimulation, la haine du serf contre le noble, de l'obligé envers son bienfaiteur. En l'admettant dans son intimité, le marquis avait agi avec sa franchise habituelle, en homme qui se soucie peu des distances sociales; mais la familiarité des grands a toujours, même à leur insu, quelque chose d'insolent et de dédaigneux. Chévetel en avait-il été froissé, ou sa nature envieuse le prédisposait-elle à supporter impatiemment l'inégalité de fortune et de situation qui le séparait de la Rouerie? Ce qui paraît certain, c'est qu'il le détestait : le portrait qu'il a tracé de lui le prouve : il le dépeint « tenace, ambitieux, avide de commandement », et c'est dans cette animosité peut-être qu'il faut chercher la cause du rôle que Chévetel consentit à jouer.

S'il n'avait communiqué à personne les secrets que le mar-

quis lui avait confiés à son retour de Coblentz, c'est qu'il n'avait nul profit à parler. A qui, d'ailleurs les divulguer? A ses amis du district des Cordeliers? Mais la révélation demeurait pour ceux-ci sans intérêt pratique, car, tant que la monarchie subsistait, ils ne pouvaient, sans nuire à leur propre cause, publier le mécontentement des provinces réfractaires aux doctrines révolutionnaires. Chévetel préféra donc se taire : non point, comme il l'a prétendu, qu'il n'attachât aucune importance aux propos du conspirateur, mais parce que, après tout, on ignorait encore, en 1791, auquel des deux partis en lutte resterait la victoire définitive. Si la révolution triomphait, il serait alors temps de révéler à ses amis, arrivés au pouvoir, les menées de la noblesse bretonne : dans l'hypothèse contraire, il profiterait tout naturellement de la situation que le hasard lui avait faite et compterait au nombre des plus chauds défenseurs du parti de la Cour. Ce lâche calcul peint le personnage.

Il lui importait, on le comprend, d'être bien renseigné. Il accueillit donc le jeune Tuffin et n'eut pas à le presser beaucoup pour obtenir toute sa confiance. Celui-ci en raconta « autant que le docteur en voulut savoir ». Il le plaisanta sur son habit de garde national, railla les jacobins, exalta l'émigration, pronostiqua la pendaison immanquable de tous les sans-culottes et détailla l'organisation de la conjuration de Bretagne. Chévetel « pensa que Tuffin amplifiait, ne pouvant croire qu'on eût confié à cet étourdi des secrets de cette importance »; néanmoins il se garda bien de l'interrompre, il le reçut plusieurs fois, et ne le laissa partir qu'après l'avoir aidé à opérer le change des billets de Calonne.

La ressource fut pour la Rouerie la très bien venue : le marquis en était réduit à emprunter de misérables sommes à ses serviteurs. Mais cette modique provision, réduite par le change à moins de 10 000 livres, fut absorbée par les dépenses les plus urgentes aussi rapidement qu'une goutte d'eau par les sables du désert, et, presque aussitôt, le chef de la conjuration implora de Calonne de nouveaux secours. Au mois de décembre, Fontevieux quitta Coblentz, apportant 40 000 livres, également en billets de la Caisse d'Escompte. Sur le conseil de la Rouerie, persuadé qu'il avait en Chévetel un correspondant dévoué et fidèle, Fontevieux, comme Tuffin, s'arrêta à Paris et rendit visite au docteur : celui-ci examina les billets, les reconnut faux, assure-t-il, et ne refusa

pas pourtant de s'entremettre auprès d'un banquier; mais sans succès. Fontevieux, obligé de s'adresser aux agioteurs du Palais-Royal, changea avec une perte énorme.

Cette négociation quelque peu louche avait mis Chévetel et Fontevieux sur le pied de l'intimité. Ce dernier, voyant le docteur très renseigné, le crut affilié à la conjuration et se fit un devoir de lui apprendre ce qui se tramait à Coblentz : il lui narra, par le menu, le voyage de la Rouerie, sa visite au Comte d'Artois, l'assentiment du Comte de Provence; il lui raconta comment lui, Fontevieux, servait de courrier aux conjurés, voyageant en toute sécurité, sous le couvert d'une commission d'envoyé du duc de Deux-Ponts, — dont il était le neveu, — auprès des États-Unis d'Amérique, commission qu'il avait obtenue de son oncle et qu'il avait pris soin de faire antidater. Il le mit au courant des projets et des forces de l'émigration, assurant qu'au printemps prochain, l'armée des Princes, renforcée de plusieurs corps prussiens, passerait la frontière et marcherait sur Paris, tandis que le peuple de toute la Bretagne, du Maine et d'une partie de la Normandie s'avancerait en armes jusqu'aux portes de la capitale, seul rempart de la Révolution, qui, prise ainsi entre deux feux, serait réduite à demander merci.

Le médecin écouta ces confidences, demanda des noms, s'enquit des principaux conjurés; Fontevieux ne lui cacha rien de ce qu'il connaissait : quand il partit pour la Bretagne, Chévetel en savait tout autant que lui : l'intérêt de son parti l'inquiétait, au reste, si peu, qu'il se garda bien de révéler à ses amis politiques l'important secret qu'un double hasard lui avait livré : c'eût été se compromettre : il se tut, estimant que l'heure n'était pas venue d'en tirer parti.

G. Lenotre.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE
COMMERCE ALLEMAND

I

L'étude des finances et de l'industrie allemandes appelle comme suite nécessaire celle du commerce ; et celle-ci à son tour ne saurait être complète sans celle de la navigation et de la colonisation. C'est à cette dernière étude que nous allons consacrer le présent article, destiné à terminer l'esquisse que nous avons entreprise de l'Allemagne économique contemporaine. Après avoir montré les progrès extraordinaires du commerce, nous indiquerons le développement de la marine allemande et d'une politique coloniale, dont le plus récent coup d'éclat a été l'occupation en Chine du territoire de Kiao-Tchau. Nous exposerons la politique commerciale suivie jusqu'à ce jour par l'Empire, les traités qu'il a conclus et les attaques dont ces conventions sont l'objet de la part des agrariens. Nous chercherons enfin à résumer la situation économique du pays, telle qu'elle se dégage des études auxquelles nous nous sommes livrés.

La force du commerce germanique ne s'est pas seulement manifestée à l'intérieur du pays par l'extension de maisons puissantes et la création de maisons nouvelles; elle s'est affirmée au dehors, dans les diverses parties du monde, par une double action: des commis voyageurs tenaces ont porté de tous côtés les échantillons de marchandises allemandes; d'autres sont entrés au service de maisons locales, se rendant utiles à leurs patrons, se mettant peu à peu au courant de leurs affaires et finissant, de gré ou

de force, par obtenir dans l'entreprise une place importante, quand ils ne l'accaparaient pas tout entière à leur profit. C'est ainsi que, dans l'Extrême-Orient, beaucoup d'anciennes raisons sociales anglaises ont été conquises, le mot n'est pas trop fort, par des Allemands, qui jouent aujourd'hui aux Indes et en Chine un rôle considérable. Arvède Barine le montrait ici même dans son éloquent article intitulé *la Fin de Carthage*. Les banques allemandes ont pris part au mouvement, soit en fondant au dehors des établissemens qui relèvent d'elles, soit en commanditant des maisons particulières, établies sur les grandes places commerçantes de l'étranger.

Un exemple choisi au hasard montrera combien cet instinct commercial est développé chez nos voisins.

Deux frères, MM. Oswald et Egon Kunhardt, qui s'intitulent modestement jeunes négocians hambourgeois, ont entrepris, avec deux itinéraires distincts, le tour du monde, et publié chacun un volume sur ce voyage, que le premier a accompli en 1 000 et le second en 777 jours. Celui-ci, dans sa préface, explique le but qu'il se propose en publiant son récit :

« Je voudrais décider ceux de mes contemporains qui hésitent à le faire, à voyager pendant leur jeunesse, à voir autant de pays hors d'Europe qu'ils le pourront, afin d'employer leur expérience, une fois revenus, pour le plus grand bien de la patrie. L'Allemagne, le commerce, l'industrie, l'agriculture allemande auront toujours besoin d'hommes qui connaissent le reste du globe autrement que par les journaux et les livres... Une vue juste des choses qui concernent notre carrière se dégage aisément dans ces conditions, pour un esprit non prévenu. »

Je cite à dessein ces lignes, qui me semblent caractéristiques. Ces deux jeunes gens, en route pour leur visite du globe, déclarent simplement qu'ils l'entreprennent dans un dessein commercial. L'un d'eux se fait commis de magasin au Paraguay, pour mieux étudier les mœurs et les coutumes ; employé de banque à Buenos-Ayres, pour y gagner sa vie pendant qu'il étudie la langue et le pays. Il s'exprime avec liberté sur les choses et les hommes ; il ne craint pas de critiquer ses compatriotes lorsqu'il les trouve inférieurs aux autres Européens qu'il rencontre chemin faisant. De tels ouvrages indiquent l'état d'esprit d'une nation qui prétend se tailler une place dans l'univers, moins encore par les armes que par la conquête pacifique et patiente des différens marchés. Un

coup de force, comme celui de Kiao-Tchau, n'a d'autre but que de servir de préface à des expéditions d'un autre genre : négocians et ingénieurs sont tout prêts à suivre les marins de débarquement ; et ceux-ci protégeront les premiers, qui vont se mettre à l'œuvre sans perdre un instant. Aucun effort n'est épargné pour établir dans le monde une sorte de pangermanisme. Si nous ne voyons pas encore de l'autre côté du Rhin d'organisation comparable à celle de notre vaillante *Alliance française*, nous y lisions l'autre jour, à la quatrième page des journaux, un appel à des souscriptions en faveur d'une école allemande au Transvaal, réclamée par la *colonie* de Johannesburg : « Dans tous les territoires de la patrie allemande, dit cet appel, grandit et domine l'idée que le maintien et le développement du sentiment allemand à l'étranger est devenu un devoir patriotique : cela est d'une importance capitale pour les intérêts nationaux et économiques du pays. »

Les préoccupations commerciales jouent un rôle décisif dans la politique allemande. Un des économistes qui se sont fait remarquer au cours des dernières années par leurs études, M. de Schulze-Gaevernitz, terminait en mai 1898 un article, paru dans la *Nation*, par une prière à la diplomatie de son pays de s'imprégner de l'esprit commercial, — prière qui paraît superflue lorsqu'on voit, de tous côtés, les ministres et les consuls se mettre au service de leurs compatriotes en quête d'affaires. « En réalité, écrivait l'auteur, toute notre politique étrangère devrait être une politique commerciale. Mais si nous voulons cela, il faut fournir à nos ambassadeurs l'arme sans laquelle ils ne seront que de timides quémandeurs : une flotte puissante. »

La flotte de guerre! Voilà le *delenda Carthago* que répète en ce moment une partie de l'Allemagne, qui a vu son commerce grandir depuis quinze ans de 30 pour 100, alors que celui de l'ensemble du monde n'augmentait, durant la même période, que de 8 pour 100. En 1872, elle ne vendait encore à l'étranger que pour 2 975 millions de francs ; en 1895, pour 4 144 millions. Et encore faut-il tenir compte, en citant des chiffres empruntés à la statistique allemande, du fait qu'elle accuse pour beaucoup de pays des totaux d'exportations inférieurs à ceux qu'indiquent les douanes de ces mêmes pays comme entrées de marchandises allemandes. Les exportations générales françaises, comparées à ces deux dates, sont de 3 760 et 3 376 millions. Le tonnage de la

flotte marchande à vapeur allemande dépasse un million de tonnes, plus du double de la nôtre.

Le rapprochement des statistiques du commerce allemand avec celles du nôtre force les plus indifférens à méditer sur le problème. M. Schwob, dans un travail d'une précision vigoureuse, a dressé, au moyen de documens officiels et de rapports consulaires, le bilan des progrès de nos rivaux. En 1895, les exportations de l'Allemagne en Russie atteignaient 472 millions de francs; la même année, ses exportations de sucres en Norvège dépassaient celles de toutes les autres nations réunies; en Hollande, la Prusse seule exportait en 1894 pour 560 millions de francs, alors que notre part n'atteignait pas 45 millions; en Danemark, nous vendons pour 7 millions, l'Allemagne pour 154 millions; en Suisse, notre exportation a baissé des deux tiers, pendant que celle de l'Allemagne en gagnait à peu près autant. De 1891 à 1893, nos ventes en Belgique ont baissé de 326 à 278 millions, tandis que celles de l'Allemagne ont passé de 164 à 180 millions. La Roumanie nous achète pour 36 millions, et pour 117 à l'Allemagne, qui, en dix ans, a gagné 160 pour 100 et seule a fourni toute l'augmentation des importations en Roumanie. A la Bulgarie, elle vend, en 1894, pour 12 millions de marchandises, tandis que nous n'arrivons pas à 4 millions.

En Espagne, tous les rapports consulaires signalent l'envahissement des marchés par les Allemands et le déclin de nos propres exportations. En Italie, l'Allemagne exporte pour 140 millions, et nous pour un chiffre qui n'est supérieur que de quelques millions, alors qu'en 1887 il atteignait encore 326 millions; le port de Palerme, en 1894, n'a pas vu un seul navire français, tandis qu'il a reçu 119 vapeurs allemands jaugeant 127 000 tonnes. En Grèce, nos importations sont tombées à 6 millions; celles de l'Allemagne se sont élevées à 8 : elles étaient nulles il y a quinze ans. En Turquie d'Europe et d'Asie, la marche des choses est la même. En Égypte, les statistiques du port d'Alexandrie indiquent une augmentation énorme des importations allemandes, sans compter les quantités d'objets de contrefaçon fabriqués à Hambourg et introduits, là comme ailleurs, sous des étiquettes étrangères; à Tripoli, le chiffre d'affaires des Allemands a triplé depuis 1890. Au Maroc, où ils nous serrent de près, ils en font pour 5 millions. Dans l'Afrique australe, l'Allemagne envoie pour 14 millions de marchandises au Cap, 10 millions au Transvaal. Aux Indes, les 200 millions qu'in-

diquent les statistiques officielles doivent sans doute être augmentés de moitié, à cause des marchandises allemandes réexportées par voie de Belgique et d'Angleterre. A Singapour, au Siam, en Chine, le mouvement est identique. Il y a deux ans, l'exportation de Hambourg vers la Chine atteignait 50 millions de francs, et 27 millions au Japon; la navigation allemande dans les eaux chinoises, 2 millions de tonnes. Dans le Pacifique, de Vladivostock à Melbourne, mêmes progrès: à Manille, quinze maisons allemandes sont établies; aux Indes néerlandaises, en Australie, elles se multiplient. Les États-Unis d'Amérique sont une des parties du monde où le terrain était le mieux préparé : les Allemands établis là-bas se comptent par centaines de mille, et certaines villes, comme Chicago, sont de véritables centres germaniques. Aussi les ventes allemandes dépassent-elles 500 millions de francs en 1893, alors que les nôtres, qui atteignaient ce chiffre en 1882, descendent à moins de 400 millions. Au Canada, les chiffres sont de 37 millions pour eux et de 14 pour nous. Dans l'Amérique du Sud, notre situation est encore pire; au Vénézuéla, en Bolivie, au Pérou, en Uruguay, dans la République Argentine, au Brésil, les Allemands ont fait des pas de géans. Ils ont, dans ce dernier pays, colonisé l'État de Rio-Grande, dont le commerce est entre leurs mains. Au Chili, Hambourg envoie pour 50 millions de francs de marchandises; il y a déjà à Valparaiso plus de maisons allemandes que d'anglaises.

Cherchons maintenant à nous rendre compte de ce qu'ont été les progrès de l'Allemagne en la comparant à elle-même, c'est-à-dire en mettant en regard des chiffres actuels ceux de quelques époques antérieures. Voyons en particulier comment s'est développé son commerce maritime.

Les principes pour la statistique du commerce extérieur ne sont établis chez elle que depuis 1879, date à laquelle a été réglementée l'obligation de la déclaration pour les importations et exportations. En 1888, les bases de comparaison ont été modifiées par l'annexion au territoire douanier de Brême, Hambourg, et certains districts prussiens et oldenbourgeois. D'autre part, l'Allemagne, par sa situation au cœur de l'Europe, est un lieu de transit pour une foule de marchandises, dont la destination ou l'origine apparente n'est pas toujours la destination ou l'origine vraie.

De 1872 à 1879, le commerce *spécial* (1) allemand avait passé de

(1) Le commerce spécial se compose des articles importés qui entrent dans la

6 milliards à 6 milliards 70, savoir l'importation de 3 1/2 à 3 9/16, l'exportation de 2 1/2 à 2 4/5 milliards. En 1896, il était de 8 3/10 milliards de marcs pour 61 millions de tonnes. Le commerce général était de 69 millions de tonnes. La proportion du commerce maritime dans le commerce extérieur est difficile à fixer à cause des conditions du port libre de Hambourg, où il n'est pas fait de distinction entre les marchandises du commerce propre (*Eigenhandel*, c'est-à-dire qui vont en Allemagne ou en arrivent) et les marchandises qui sont réexportées. Toutefois, par des approximations, on arrive à la conclusion que près des deux tiers du commerce spécial appartiennent au commerce maritime. Le mouvement du port de Hambourg s'est accru de 1 700 millions de marcs (1), soit 110 pour 100, de 1875 à 1896; il a dépassé celui de Liverpool.

Le mouvement du commerce maritime, pendant la même période, y a triplé, passant de 3 à 10 millions de tonnes. Les modifications, au point de vue des pays d'origine et de destination, sont intéressantes à noter : le tableau suivant les indique.

	Valeur moyenne des importations par mer en millions de marcs.				Valeur moyenne des exportations par mer en millions de marcs.			
Désignation des pays.	1871-80	1881-90	1891-95	1896	1871-78	1881-90	1891-95	1896
Pays extra-européens.	262	424	876	959	Les		550	665
Angleterre.	473	418	391	410	détails		387	383
Reste de l'Europe. . .	139	204	292	344	manquent.		330	391
Total.	874	1046	1559	1713	597	981	1267	1439

Pendant que le total des importations des autres pays européens augmentait de 150 pour 100, celui des importations anglaises diminuait de 13 pour 100. Cela tient en partie à l'établissement et au développement des grandes lignes maritimes allemandes, qui apportent aujourd'hui directement d'Amérique, d'Asie et d'Australie les marchandises que Hambourg recevait autrefois par l'intermédiaire de l'Angleterre. L'Allemagne s'est peu à peu affranchie du tribut qu'elle payait aux marins et aux courtiers anglais. Des mouvemens analogues se constatent à Brême, où la valeur des importations d'outre-mer a passé, de 215 millions de marcs en 1872, à 412 en 1896. En examinant les

consommation courante, et des articles exportés qui proviennent du pays. Le commerce général comprend le transit.

(1) Le marc ou reichsmark vaut environ 1 fr. 25.

statistiques de l'importation et de l'exportation relatives au commerce spécial, on doit prendre garde que l'extension, opérée le 15 octobre 1888, du territoire douanier a eu pour résultat, toutes choses égales d'ailleurs, de faire apparaître des chiffres plus forts pour l'importation, et moindres pour l'exportation, puisque ce qui s'importe sur les territoires annexés figure désormais dans les relevés, tandis que ce qui s'exporte du reste du pays vers ces mêmes territoires disparaît des tableaux d'exportation.

De toute façon, le développement du commerce extérieur a été considérable. L'importation des matières premières a passé de 2 076 millions en 1881 à 3 010 millions en 1896; leur exportation a décru de 938 à 827 millions. En revanche, l'exportation des objets fabriqués a passé de 2 205 à 2 439 millions de marcs; l'importation n'en a augmenté que de 70 millions. Ces chiffres mettent en lumière le développement de l'industrie allemande, parallèlement auquel a marché la consommation indigène : la situation de chacun s'est améliorée. Les marchandises importées qui représentent le plus grand bénéfice pour la nation sont celles qui servent à l'industrie indigène et n'ont pas leur similaire dans le pays : la presque totalité en arrive d'outre-mer et de ceux des pays européens (Angleterre, Scandinavie, États riverains de la Mer-Noire, Italie, Espagne, Portugal) avec lesquels le commerce se fait surtout par mer. L'importation directe des pays d'outre-mer des marchandises suivantes dépasse à elle seule la moitié du chiffre de l'importation totale en Allemagne : coton, jute, indigo, noix de palme, cuivre, tabac en feuilles, nitrate du Chili, café, riz, pétrole, laine, peaux, maïs, saindoux, viande. Ce sont là en majorité des matières premières, nécessaires à l'industrie ou même à l'agriculture, comme le nitrate. Les denrées qui font concurrence aux produits allemands, par exemple les seigles, orges, avoines, fromens, s'importent surtout par voie de terre, venant d'Autriche, des Balkans, de Russie. L'importation par voie de mer a augmenté de 103 pour 100 depuis quinze ans pour les pays d'outre-mer; de 90 pour 100 pour les pays européens; tandis que par voie de terre elle n'a augmenté que de 5 pour 100.

Nous empruntons ces chiffres au mémoire que l'office impérial de la marine avait fait dresser pour appuyer sa demande d'un septennat naval devant le Parlement. Désireux d'appliquer un vaste programme de construction de vaisseaux de guerre,

qui ne saurait être entrepris si les crédits ne sont pas assurés pour une série d'années, le gouvernement a entassé les argumens qui lui paraissaient de nature à bien mettre en relief les intérêts maritimes du pays, et, comme conséquence, la nécessité de les protéger par de puissantes escadres. Il a cherché en même temps à s'assurer le vote des agrariens, en leur démontrant qu'ils n'ont rien à craindre du commerce maritime, que ce n'est pas lui qui inonde le pays de céréales et contribue à la baisse des prix, qu'il est au contraire leur meilleur auxiliaire. Les chiffres de l'exportation par mer indiquent en effet que les produits agricoles y jouent un rôle important : le sucre, par exemple, qui est le plus fort article d'exportation allemand et en représente à lui seul près du seizième, avec une valeur de 236 millions ; le chanvre, la graine de trèfle, les fruits, le beurre, et une série d'autres produits directs ou indirects de l'agriculture : celle-ci contribue pour un sixième au moins à l'exportation.

Quant aux matières brutes et objets demi-fabriqués, provenant des mines et usines, il n'en est que deux pour lesquels l'exportation par mer dépasse la moitié de l'exportation totale, les fils de fer et les peaux pour gants. C'est aux objets fabriqués que le commerce maritime est le plus nécessaire : c'est par lui que passent 77 pour 100 des tissus de coton, 83 pour 100 des produits de la brasserie, 75 pour 100 de l'alizarine, 65 pour 100 des rails, 60 pour 100 des fers, 92 pour 100 des fusils, 72 pour 100 du ciment, etc. L'industrie a donc le plus grand besoin de la voie de mer pour ses exportations.

II

En face de ce développement commercial, voyons quel a été celui de la navigation maritime. Le chiffre des navires qui, en 1873, entraient et sortaient des ports allemands était de 94 700, avec un jaugeage de 12 millions de tonnes; en 1895, il s'élevait à 133 800, avec un tonnage de 30 millions. Dans ce total, le nombre des vapeurs a augmenté de 286 pour 100; celui des voiliers a décru de 13 pour 100. Le tonnage des vapeurs a plus que triplé. Les voiliers ne représentent plus en nombre que la moitié de la totalité des navires, et le septième comme tonnage. Trois cinquièmes de la navigation s'effectuent dans la mer du Nord, et deux cinquièmes dans la Baltique. Le cabotage était fait en 1895

par 81 000 navires, jaugeant 6 millions de tonnes, soit une augmentation, par rapport à 1873, de 84 pour 100 en nombre et de 233 pour 100 en capacité : sur l'ensemble de la navigation, le cabotage représentait, en 1895, 61 pour 100 de la quantité de navires et 21 pour 100 du tonnage.

Le tonnage des navires entrés dans les ports allemands se répartissait comme suit :

	Millions de tonnes.			Proportion du pavillon allemand.
	Allemands.	Étrangers.	Total.	
	—	—	—	—
1860..	1,7	2	3,7	47
1870..	2,7	3,5	6,2	43
1880..	2,6	4	6,6	39
1895..	16	14	30	53

Le tonnage des navires allemands a donc dépassé celui des navires étrangers : 16 millions contre 14, et 97 000 navires contre 36 000. Le développement de la navigation allemande à vapeur a été proportionnellement plus rapide encore : elle représente aujourd'hui 70 pour 100 en nombre et 51 pour 100 en tonnage de la totalité. La navigation anglaise, la plus sérieuse des concurrentes, a reculé : elle ne compte plus que pour 22 pour 100 de l'ensemble dans les ports allemands de la mer du Nord, et 19 pour 100 dans ceux de la Baltique, alors qu'en 1871 elle figurait pour 39 et 22 pour 100.

En 1842, la flotte commerciale allemande comprenait 8 200 navires jaugeant 551 000 tonnes. En 1897, il n'y a plus que 3 700 navires, mais ils jaugent 1 650 000 tonnes ; les constructions en cours feront bientôt approcher ce chiffre de 2 millions. Depuis 1872, le nombre des vapeurs a plus que sextuplé et le tonnage plus que décuplé. Et encore ces chiffres ne donnent-ils pas à eux seuls une idée complète des progrès accomplis : les améliorations apportées à la construction ont à la fois augmenté la vitesse et permis une meilleure utilisation de l'emplacement. La capacité moyenne des navires a doublé : la flotte commerciale allemande, au 1er janvier 1898, représente un pouvoir de transport d'environ 4 millions de tonnes, huit fois ce qu'il était en 1842. Hambourg qui, en 1871, armait 37 vapeurs avec 48 000 tonneaux bruts de registre, en arme, en 1897, 377 avec 765 000 tonneaux.

Des transformations considérables dans l'armement ont eu lieu, en Allemagne comme en France et en Angleterre, par l'établissement de lignes de communication rapide avec les pays

d'outre-mer. La première ligne américaine fut organisée à Hambourg, en 1847, par la compagnie de paquebots hambourgeo-américaine au capital de 465 000 marcs; en 1858, fut fondé à Brême le Lloyd de l'Allemagne du Nord, qui entra aussitôt en scène avec des navires à vapeur. Dans le volume qu'elle a publié en 1897 à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, la compagnie des paquebots Hambourg-Amérique (*Hamburg-amerikanische Packetfahrt Aktien Gesellschaft*) rappelle que les premiers navires à voiles qui faisaient, en 1847, la traversée entre Hambourg et l'Amérique du Nord étaient beaucoup plus voisins des caravelles de Christophe Colomb que des monstres marins qui ont aujourd'hui mérité le nom pittoresque de « lévriers de l'Océan », et qui vont en six jours de Hambourg à New-York. Le dernier lancé mesure 195 mètres de long, a des machines de la force de 30 000 chevaux et file 22 nœuds à l'heure, c'est-à-dire 40 kilomètres, vitesse moyenne d'un train de chemin de fer. Le capital a centuplé; il est maintenant de 50 millions de marcs et le nombre des passagers a six fois centuplé : il atteint près de cent mille. La ligne transporte 1 500 000 mètres cubes de marchandises. La flotte comprend 60 vapeurs, dont l'un est le plus grand du monde.

Les deux voiliers de la Compagnie amenèrent, la première année, 168 passagers d'Europe en Amérique et d'Amérique en Europe. Il est curieux de rappeler que ses premiers vapeurs, la *Borussia* et la *Hammonia*, furent affrétés par la France et l'Angleterre en 1855 et aidèrent à débarquer dans la Mer-Noire les troupes alliées; aujourd'hui un traité met à la disposition du gouvernement allemand, pour le cas de guerre, une partie des paquebots. Le mouvement d'émigration des Allemands vers les États-Unis devint si fort, aux environs de 1860, que la compagnie dut noliser des navires, les siens ne suffisant pas aux transports; mais le fret de retour manquait. Les voyages les plus rapides de cette période furent effectués en 26 jours à l'aller et 19 jours au retour. En 1865, la flotte de la Compagnie se composait de huit vapeurs. Les voiliers furent vendus et, pour utiliser les vapeurs d'un modèle ancien, une ligne Nouvelle-Orléans-la Havane fut inaugurée. A partir de 1871, une troisième ligne dessert les Indes Occidentales avec la Trinité pour centre. C'est en 1872 que la Compagnie commande pour la première fois deux navires à vapeur en Allemagne.

En 1874, une concurrence acharnée, faite par la Compagnie transatlantique allemande à celle de Hambourg-Amérique, met les deux sociétés rivales dans une situation des plus critiques, mais dès 1875, elles renoncent à se faire la guerre : la Packetfahrt absorbe la Transatlantique en lui rachetant sa flotte. Toutefois la prospérité ne revint pas aussitôt. L'exercice de 1876 se clôt avec une insuffisance de 3 1/2 millions de marcs. En 1877, on réduit le capital de 22 1/2 à 15 millions. En 1878, on rentre dans l'ère des dividendes : 7 pour 100 furent distribués, puis 6 1/2 en 1879, 10 pour 100 en 1880, 12 pour 100 en 1881. En cette année, la Compagnie commence la construction de navires plus rapides et augmente sa flotte de façon à avoir deux départs par semaine pour New-York, l'un direct, l'autre avec escale au Havre. En 1884, les navires de la Compagnie parcoururent plus d'un million de milles marins : mais la concurrence entre les diverses lignes était acharnée. En 1886, une entente fut conclue avec la ligne allemande de l'Union, après quoi de nouveaux navires, à marche plus prompte encore, furent commandés. En 1888, le capital fut porté à 30 millions de marcs; les 37 vapeurs de la Compagnie jaugeaient 106000 tonnes. A partir de 1895, les navires font escale au départ à Southampton et Cherbourg, et au retour à Plymouth et Cherbourg.

Aujourd'hui, la *Hamburg-Amerikanische Packetfahrt Gesellschaft* est la première société de navigation du monde : à son tonnage total de 336 889 tonnes, la plus puissante des compagnies anglaises (*Peninsular Oriental*) ne peut en opposer que 286 734, et la principale des nôtres, celle des Messageries maritimes, 246 986, soit environ les deux tiers. Elle ne cesse de développer son trafic, songe à absorber d'autres entreprises, comme la compagnie allemande qui dessert la ligne de Kingsin, conclut pour quinze ans une entente avec le *Norddeutscher Lloyd*, afin de partager avec lui la subvention gouvernementale et de se charger du service des postes en Extrême-Orient.

Depuis 1836, le tonnage de la flotte hambourgeoise a augmenté de 2544 pour 100; depuis 1861, de 425 pour 100. Celui de la flotte brêmoise a augmenté dans les mêmes périodes de 1623 et 253 pour 100. L'ensemble en représente une valeur d'un demi-milliard de marcs, qui, par suite des amortissemens opérés, figurent dans les livres pour environ 400 millions.

Le développement de la construction navale n'a pas été moins

remarquable que celui de la flotte elle-même. Outre ses docks et chantiers d'État, l'Allemagne a, à Elbing, Dantzig, Stettin, Kiel, Flensburg, Hambourg et Brême, des installations qui rivalisent avec les plus perfectionnées. Il existe 8 chantiers sur le bas Weser, 7 à Hambourg, 1 à Emden, 1 à Flensburg, 3 à Stettin, 4 à Dantzig, etc.

La pêche est une partie intéressante de la navigation : elle fournit des ressources à l'alimentation nationale, elle est aussi une pépinière de marins. En 1870, la grande pêche n'existait pas en Allemagne. En dehors des côtes, les populations ne connaissaient le poisson de mer que comme un objet de luxe. En 1872 commença à se développer la pêche à la voile ; en 1885 fut construit le premier bateau de pêche à vapeur allemand. En 1886, 377 bateaux de pêche comptaient 1 327 hommes d'équipage. En 1897, il y en a 546, dont 103 vapeurs, avec 3 271 hommes d'équipage et 128 000 mètres cubes de jauge. La pêche du hareng a pris un développement remarquable. La valeur de cette flotte est d'au moins 12 millions de marcs ; le produit brut annuel s'élève à 10 millions. Des installations perfectionnées dans les ports ont permis de donner une meilleure utilisation au poisson pris. Les chemins de fer, au moyen de wagons réfrigérans, transportent la marée à l'intérieur du pays. De ce côté également, nous constatons le progrès.

Parallèlement à cet essor du commerce extérieur et de la navigation, les transactions intérieures se sont développées d'une façon tout aussi rapide. M. Georges Blondel, dans une étude qu'il vient de faire paraître sur l'essor industriel et commercial du peuple allemand, nous rappelle que le réseau des chemins de fer a plus que doublé depuis 1870 et s'élève aujourd'hui à 48 000 kilomètres ; celui des canaux et des rivières navigables n'a pas moins de 28 000 kilomètres. La batellerie fluviale compte 23 000 bateaux ; sur le Rhin circule une flotte à vapeur et à voiles qui transporte en une année plus de 30 millions de tonnes de marchandises. L'Elbe, dont le tirant d'eau est faible, a été rendu navigable, sur tout son parcours de 720 kilomètres, au moyen d'une chaîne de touage. A son embouchure, le tonnage est de 10 millions, et, sur le nombre de bateaux qui entrent à Hambourg, 16 000 par an arrivent de l'intérieur, grâce à l'ensemble des voies navigables, dont l'empereur Guillaume II disait, lors de l'inauguration du canal de Kiel, que c'est d'elles que dépend l'avenir du pays.

En même temps que le commerce extérieur prenait l'allure triomphale que nous savons, le commerce intérieur subissait des modifications profondes. Les affaires en marchandises se concentraient jadis dans les foires, telles que celles de Leipzig, de Francfort-sur-Oder, fréquentées par de nombreux trafiquans nationaux et étrangers; les marchands s'y approvisionnaient, pour plusieurs mois, de stocks, qu'ils écoulaient ensuite dans le pays par l'intermédiaire de commis voyageurs et moyennant de longs crédits accordés à leurs acheteurs. Aujourd'hui la tendance des grandes maisons est de supprimer les intermédiaires, de n'avoir plus recours aux commis voyageurs, et de vendre à meilleur marché, mais en exigeant de leur clientèle un paiement plus rapide. Elles arrivent par ce système à réaliser au bout de l'année des bénéfices aussi considérables, parce que le même capital est utilisé un plus grand nombre de fois.

De quelque côté que nous tournions nos regards, les mêmes phénomènes apparaissent. L'Allemagne, consciente de sa force, poursuit, par des moyens qui ne sont pas toujours à l'abri de la critique, mais qui la mènent au but, une politique persévérante d'expansion commerciale. Cette politique devait la conduire à des établissemens coloniaux : on ne saurait dire jusqu'ici qu'elle ait obtenu, de ce côté, des succès aussi éclatans qu'ailleurs : il n'en est pas moins nécessaire d'examiner ce qu'elle a fait.

III

L'empire colonial allemand n'existait pas en 1870; ce n'est qu'en 1884 qu'il est né. Il a depuis grandi rapidement : après avoir été impopulaire auprès d'une partie de la nation, il semble avoir rallié beaucoup de suffrages. Le *furor colonialis* qui sévit sur l'Europe à la fin du XIXe siècle s'est emparé de nos voisins; et si, venus tard au partage des continens qui ont, à des époques diverses et dans des conditions bien différentes, attiré les nations de l'ancien monde, ils n'ont pas toujours réussi à s'assurer la meilleure part, ils sont aujourd'hui animés d'une énergie qui ne laisse passer aucune occasion d'agrandir leur lot.

Sauf deux, les établissemens allemands sont tous en terre africaine. A Togo, où le protectorat a été installé le 5 juillet 1884, la population s'élève à 3 millions d'habitans; le territoire est de 60 000 kilomètres carrés avec 52 kilomètres de côtes. Le protec-

torat de Cameroun, déclaré le 14 juillet 1884, a été successivement étendu à un territoire de 495 000 kilomètres carrés, dont 320 de côtes, renfermant 3 millions d'habitans. Le *protectorat sud-ouest africain*, proclamé les 24 avril et 12 août 1884, s'étend sur 38 500 kilomètres carrés, comprend 1 500 kilomètres de côtes et compte 200 000 habitans. L'*Afrique orientale allemande* a reçu des lettres de protectorat le 27 février 1885; l'administration impériale y est installée, depuis le 1er janvier 1891, sur 995 000 kilomètres carrés avec 750 kilomètres de côtes. Le *protectorat de la Compagnie de Nouvelle-Guinée*, créé le 17 mai 1885, agrandi le 13 décembre 1886, s'étend sur la terre de l'Empereur-Guillaume (226 000 kilomètres carrés), l'archipel Bismarck (52 000 kilomètres carrés), la partie nord-est de l'archipel des îles Salomon (22 000 kilomètres carrés). Le protectorat des îles Marshall, proclamé le 15 octobre 1885, étendu en 1888 à l'île Nauru, embrasse une surface maritime de 350 000 kilomètres carrés. Nous connaîtrons bientôt l'importance de celui de Kiao-Tchau, qui ne s'étendra nominalement qu'à un territoire restreint, mais qui est appelé à faire sentir ses effets de tout autre façon que les prises de possession plus ou moins effectives de pays sauvages.

Vingt-neuf compagnies particulières s'occupent d'entreprises diverses dans les colonies, où environ 3 000 Européens, dont plus de 2 000 Allemands, sont installés. L'importation totale dans les colonies allemandes en 1895 s'est élevée à 18 millions, et leur exportation à 12 millions de marcs. Durant la même année, il est entré à Togo 143 navires, dont 51 allemands; à Cameroun 81, dont 28 allemands. Dans l'Afrique du sud-ouest, la ligne Wörmann de Hambourg assure le service des communications. Dans l'Afrique orientale, une ligne allemande expédie des paquebots à Hambourg toutes les trois semaines, a des services pour les côtes, Bombay, l'Arabie. A la Terre de l'Empereur-Guillaume arrivent de Batavia des bâtimens du Lloyd de l'Allemagne du Nord et des navires de la Compagnie de la Nouvelle-Guinée; à l'archipel Bismarck et aux îles Salomon, une ligne annexe du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

En Asie, où l'Allemagne n'avait pas de colonies, elle vient de prendre pied par le coup de théâtre de 1898, l'occupation de la baie de Kiao-Tchau et l'envoi d'une escadre commandée par le prince Henri, frère de l'Empereur, qui va installer le protectorat allemand sur ce territoire chinois, à vingt heures du golfe du

Petchili, c'est-à-dire de Pékin. On sait avec quelle habileté la diplomatie allemande a saisi l'occasion de l'assassinat de quelques-uns de ses nationaux pour réclamer de la Chine une compensation; comment cette compensation s'est trouvée être un point stratégique et commercial, où les Allemands vont, selon toute vraisemblance, créer un centre dont ils essaieront de faire ce que Hong-Kong et Shanghaï sont pour les Anglais.

Mais quel que soit l'avenir de cette « prise à bail » chinoise, ce n'est pas l'énumération des établissemens officiels qui donne une idée, même lointaine, de l'action allemande au dehors. Elle paraîtrait mesquine à côté de notre empire d'Extrême-Orient et de nos possessions africaines. Ce qu'il faut considérer, c'est l'œuvre incessante des particuliers qui s'efforcent de créer des débouchés au commerce et à l'industrie nationale. Ce serait une erreur que de mesurer l'empire colonial allemand aux pays sur lesquels le protectorat a été officiellement déclaré. Ces millions de kilomètres carrés, où quelques milliers d'Européens sont installés et dont une faible partie seule prendra peut-être quelque valeur le jour où des chemins de fer y auront été construits, ne sont que l'appoint de l'expansion allemande. Celle-ci se manifeste d'une façon bien autrement puissante par le courant continu qui porte chaque année un certain nombre de ses enfans vers les pays étrangers et qui est arrivé à constituer en certains endroits des agglomérations imposantes.

Nous n'irons pas jusqu'à suivre un géographe d'outre-Rhin dans sa façon de compter comme « pays de colonisation allemande » tous les points du globe où ses compatriotes ont fait souche et au nombre desquels il a eu la naïveté ou l'insolence de mettre un certain nombre de régions européennes; mais nous n'en constaterons pas moins que, là surtout où les agglomérations d'émigrés sont nombreuses, elles constituent des débouchés précieux pour le commerce de leur pays d'origine; le goût pour les articles qui en viennent subsiste et se transmet pendant plusieurs générations.

Les Allemands sont partout à l'œuvre. Les entreprises des villes hanséatiques, inaugurées dans les pays d'outre-mer aussitôt l'interdiction de commercer avec leurs colonies levée par les puissances européennes à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, s'étendent aujourd'hui à tous les continens. Chacune des places allemandes de quelque importance a des intérêts en

Amérique, en Australie, en Asie. De nombreux Allemands y ont organisé des maisons de commerce, des comptoirs, des factoreries. Beaucoup de ces dernières existent en dehors des colonies officielles, par exemple à Konakre, en face de la Sénégambie; sur la Côte d'Or près d'Accra; sur la côte des Esclaves, à Porto-Seguro, à Lagos; à Zanzibar, au Mozambique. Il y en a en Australasie, à Samoa, Jaluit, Taïti, Sumatra. D'importantes plantations ont été organisées dans l'Amérique Centrale, dans les Indes Occidentales. Au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Venezuela, à Saint-Domingue, Cuba, Porto-Rico, à la Trinité, des entreprises allemandes, de plus en plus considérables, s'occupent de récolter les produits tropicaux. Dans toute l'Amérique centrale et méridionale, les Allemands ont des dépôts de marchandises, dont la valeur atteint souvent plusieurs millions. Une série de banques ont été constituées; la Banque brésilienne pour l'Allemagne, au capital de 10 millions de marcs, établie à Rio-de-Janeiro, Saint-Paul et Santos; la Banque allemande d'outre-mer, au capital de 20 millions, avec succursales à Buenos-Ayres et Valparaiso; la Banque allemande au capital de 15 millions de marcs, établie à Shanghaï avec succursales à Tientsin et Calcutta; la Banque pour le Chili et l'Allemagne, établie à Valparaiso avec un capital de 10 millions. Ces banques règlent les échanges entre l'Allemagne et ces divers pays : elles servent d'intermédiaires aux capitaux allemands qui y cherchent des placemens, et d'instrument aux négocians allemands qui y sont établis et ne trafiquent pas seulement avec la mère patrie, mais avec maintes autres contrées.

Les Allemands se sont intéressés à une foule d'entreprises industrielles d'outre-mer : ils ont construit le chemin de fer Keneh-Assouan; la majorité des actions et obligations des chemins de fer sud-africains sont entre leurs mains; ils ont fait, dans les valeurs de chemins de fer américains, des placemens qu'on n'évalue pas à moins d'un demi-milliard de francs. C'est l'Allemagne qui a fourni en grande partie les fonds du chemin de fer brésilien de Minas occidental, des chemins de fer anatoliens, de la Turquie d'Europe (connus sous le nom de chemins orientaux), de Salonique-Monastir, du Grand chemin de fer vénézuélien. Aux États-Unis, les Allemands ont fondé nombre d'usines et de manufactures : brasseries, fabriques de chapeaux, de papier, de savon, de machines, de dynamite, teintureries, tissages, fonderies.

Ils ont des intérêts importans dans les compagnies Liebig, les exploitations nitratières du Chili, les mines de l'Amérique et de l'Afrique du Sud. Le chiffre des capitaux ainsi engagés s'élève à plusieurs milliards : on les estime par exemple à 140 millions de marcs au Guatemala, à 375 au Mexique, à 200 au Venezuela, à 600 au Brésil, à 100 au Chili. Dans ces totaux ne figurent pas les sommes placées par les Allemands dans les titres de rente de ces divers pays.

D'après Schmoller, l'Allemagne possédait, en 1892, pour environ 10 milliards de marcs de valeurs étrangères, soit un dix-septième environ de la fortune nationale, que Becker évaluait à 175 milliards, avec un accroissement annuel de 3 pour 100. Schmoller considérait que l'Allemagne plaçait annuellement un milliard en valeurs mobilières, dont plus d'un tiers, de 1883 à 1892, étaient des valeurs étrangères, principalement des fonds d'État et des obligations de chemins de fer. Aux trois bourses de Berlin, Francfort et Hambourg se négocient près de 200 espèces de titres de pays d'outre-mer. Déjà en 1892 les seuls placemens en cette catégorie de valeurs mobilières rapportaient 500 millions, et l'ensemble des revenus dérivés de cette source d'affaires atteint un chiffre bien plus considérable.

Il a fallu développer la représentation consulaire allemande, de façon à assurer la défense de ces intérêts : aussi le nombre des consulats a-t-il passé de 556 en 1872 à 697 aujourd'hui. Nous avons dit de quelle façon efficace et énergique ces agens travaillaient pour leurs nationaux. Nous devons ajouter que notre corps consulaire français ne le cède à aucun autre; et que, si nos compatriotes ne développent pas davantage leurs entreprises au dehors, ce n'est pas faute d'avoir été avertis et renseignés : la collection des rapports de nos agens renferme à cet égard les documens les plus précieux.

IV

Un dernier point nous reste à examiner. Nous avons vu l'essor pris par les finances, l'industrie et le commerce allemands : dans quelle mesure les conditions douanières ont-elles contribué à ces résultats ou les ont-elles retardés? Quels ont été, quels sont aujourd'hui les traités au moyen desquels l'Allemagne a réglé ses rapports commerciaux avec les pays étrangers? Quelles sont, à cet

égard, les idées dominantes de la nation et du gouvernement?

L'Allemagne du moyen âge ne formait pas un seul territoire douanier. L'empereur n'avait pas réussi à imposer l'unité sous ce rapport. Les pouvoirs locaux s'étaient réservé le droit de taxer les marchandises qui pénétraient à l'intérieur de leurs frontières : peu à peu cet impôt, qui, dans l'ancien droit germanique, ne faisait que représenter une protection donnée au commerce, se transforma en une source de revenus. Au temps de la Réforme, l'idée de soumettre toute l'Allemagne au même régime douanier se fit jour. Au congrès de Nuremberg (1522-1523), on parla d'élever autour de l'empire une muraille, au passage de laquelle les marchandises paieraient 4 pour 100 de leur valeur, tant à l'importation qu'à l'exportation ; mais ce projet se heurta à l'opposition des villes, qui empêchèrent Charles-Quint de lui donner son assentiment. C'est au XIXe siècle qu'il devait être repris par la Prusse.

Dès l'année 1816, le cabinet prussien se préoccupait de la question. En 1818, il décida que les marchandises seraient taxées au poids et non plus selon la valeur ; que les objets manufacturés paieraient 10 pour 100, les denrées coloniales 20 pour 100. Le Wurtembergeois Frédéric List provoqua en 1819 une union des commerçans et industriels de l'Allemagne centrale et méridionale, qui demanda la suppression des barrières intérieures. Les années suivantes virent une série de traités se négocier entre la Prusse et d'autres États allemands. En 1828, Hesse-Darmstadt conclut avec la Prusse une union douanière (*Zollverein*) qui engloba bientôt d'autres principautés. L'année suivante, un pacte fut conclu entre cette Union et une autre qui comprenait un certain nombre d'États de l'Allemagne du Sud ; des arrangemens successifs achevèrent de lier les divers membres de la Confédération. La politique douanière, dès le milieu du siècle, jouait un rôle considérable dans les rapports politiques de la Prusse et de l'Autriche. Jusqu'en 1848, la Prusse avait paru être le défenseur le plus vigilant des intérêts économiques de l'Allemagne. En 1848, M. de Bruck prend à Vienne l'initiative d'un projet d'union douanière entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie du Nord ; mais l'opposition de la Prusse le fait échouer. Le traité austro-allemand de 1853 n'établit pas encore d'union douanière formelle, mais institue une sorte d'état transitoire destiné, dans la pensée des négociateurs, à la préparer. Pour employer l'expression pittoresque d'un historien allemand, on entourait l'Autriche

et l'Allemagne d'une muraille élevée; entre les deux, on ne mettait qu'une haie facile à franchir et percée même de brèches en maint endroit. L'article 4 de la convention était significatif : il permettait, au cas où l'un des contractans viendrait à accorder des abaissemens de tarifs à une nation étrangère, de relever vis-à-vis de lui l'échelle du droit intérieur sur les mêmes objets.

Fait étrange quand on le rapproche des tendances actuelles d'une partie de l'Allemagne, et particulièrement de la Prusse, celles-ci étaient alors libérales! Le mouvement libre-échangiste allemand des années 1850 et 1860 n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire, sorti des universités, où des hommes tels que Roscher, Knies, Rau, Hermann ne se posaient pas en adversaires systématiques des droits protecteurs; il n'émanait pas non plus des grands industriels, comme en Angleterre, où Cobden voulait faciliter l'exportation des produits fabriqués, qui ne redoutaient pas la concurrence étrangère, et procurer en retour la nourriture à bon marché à l'ouvrier. L'Allemagne exportait alors des céréales et voulait en échange ces objets fabriqués! C'était l'agriculteur qui était libre-échangiste : ce fut le congrès des propriétaires allemands qui prit la tête du mouvement. Dans d'autres cercles, l'idée qui dominait était celle de la liberté de l'industrie plutôt que celle de la liberté des échanges, à laquelle on l'associait; mais elle menait, par une autre voie, à des conclusions identiques. Sous l'influence de ces dispositions, d'importans événemens économiques s'accomplissent : de 1862 à 1865, l'Allemagne entre dans le système des traités de commerce de l'Europe centrale et occidentale; réforme le tarif général de l'union; conclut une série de traités avec la Turquie et les États extra-européens. Le *Zollverein* allemand se dégage de l'union étroite avec l'Autriche où il se maintenait jusque-là et entre hardiment dans la voie du libre-échange indépendant, s'exposant à la concurrence des pays voisins, mais ouvrant en même temps chez eux un débouché à son industrie et à son agriculture.

Le 29 mars 1862, la Prusse signe avec la France le traité de commerce, qui consacrait son affranchissement économique de l'influence autrichienne : l'acte comprenait des arrangemens douaniers, à savoir le traité de commerce proprement dit et une entente au sujet du trafic international des chemins de fer, un traité de navigation et un traité de protection de la propriété littéraire et artistique. Les principes qui avaient servi de base étaient le

nivellement, dans la mesure du possible, des tarifs, et la clause de la nation la plus favorisée. La France ne prétendait pas empêcher la Prusse d'abaisser encore ses tarifs pour d'autres nations; mais en ce cas la France en aurait profité. C'était le contraire du traité autrichien, qui avait bien abaissé les droits entre la Prusse et l'Autriche, mais les élevait vis-à-vis de l'étranger, et ne permettait à aucun des contractans de les diminuer, sous peine de voir l'autre les relever contre lui. La question de la fixation des droits d'entrée en Allemagne avait une importance considérable, non pas seulement à cause de l'arrivée possible des produits français, mais parce que la Prusse songeait déjà à conclure d'autres traités, notamment avec la Grande-Bretagne, et que le tarif conventionnel avec la France devait leur servir de base.

La Prusse s'engageait pour douze ans, à partir du moment où le *Zollverein* aurait accepté le traité signé par elle; comme le *Zollverein* expirait en 1865, la Prusse promettait, de plus, de rester liée par le traité, même si le *Zollverein* ne devait pas se renouveler alors, montrant ainsi aux États de l'Allemagne du Sud qu'elle était décidée à résister aux idées protectionnistes. L'Autriche voyait avec déplaisir cette politique qui détachait d'elle l'Allemagne, et cherchait, par l'offre d'autres avantages, à la retenir dans une union douanière avec elle. Cette opposition eut pour effet de retarder la mise à exécution du traité franco-prussien, qui finit cependant par être étendu à l'Allemagne du Sud, moyennant des concessions que fit la Prusse sur le régime des vins. La Saxe, où M. de Beust était alors ministre, appuyait la politique commerciale de la Prusse; son industrie voulait des débouchés, et son agriculture, malgré la concurrence autrichienne, n'était pas encore protectionniste. Quant à l'opinion publique prussienne, elle était tout acquise à la politique libérale; et la même Chambre qui refusait au gouvernement les crédits militaires, votait presque à l'unanimité l'approbation du traité avec la France.

Le traité de 1865, qui fut ensuite conclu entre l'Allemagne et l'Autriche, différait notablement de celui de 1853, en ce sens que chacune des deux parties conservait la liberté de fixer ses tarifs vis-à-vis des nations étrangères. Pour se défendre contre l'arrivée de marchandises françaises, anglaises et autres par voie allemande, l'Autriche se réservait le droit d'exiger des certificats d'origine. Le *Zollverein* conclut des traités de commerce avec la Belgique, l'Italie, l'Angleterre et la Suisse, dont la disposition es-

sentielle est l'insertion de la clause de la nation la plus favorisée. La Belgique abaissait les droits sur les tissus de laine, la soie, les charbons, le fer et l'acier, les produits chimiques, le papier, etc., tandis que le *Zollverein* les diminuait sur le verre, les cuirs, les supprimait sur les charbons, les allumettes chimiques, la farine et le malt. L'Angleterre accorda au *Zollverein* le traitement de la nation la plus favorisée, non pas seulement dans le Royaume-Uni, mais aussi dans ses colonies. La Suède et la Norvège ayant abaissé leurs tarifs, l'Allemagne en profita *ipso facto*. Le traité avec l'Italie subit quelques retards, parce que certains États allemands n'avaient pas encore reconnu le nouveau royaume, mais finit par être ratifié en 1866.

La situation, vis-à-vis des États autres que ceux de l'Europe centrale et occidentale, était réglée par les traités de 1855 avec le Mexique, de 1857 avec la Perse et la République Argentine, de 1860 avec le Paraguay, de 1862 avec la Turquie et le Chili. La Prusse avait, en 1861, conclu un traité avec le Japon. Le *Zollverein* tout entier, les villes hanséatiques et le Mecklembourg avaient signé le traité conclu la même année avec la Chine. Le *Zollverein* en avait conclu un en 1862 avec le Siam.

L'année 1866, qui vit la défaite de l'Autriche et des États du Sud, n'interrompit pas les relations commerciales. Pendant que les Prussiens menaient la campagne qui se termina par leur victoire de Sadowa, les recettes du *Zollverein* continuaient à être encaissées pour compte commun. En 1868, un nouveau traité de commerce fut conclu entre l'Autriche et l'Allemagne, et reçut aussi l'adhésion de la Bavière et de la Saxe. Le *Zollverein*, qui unissait la Confédération de l'Allemagne du Nord créée après Sadowa, la Bavière, le Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse, fut renouvelé en 1867 pour une période de dix ans. Les associés se soumettent à la décision de la majorité, soit du Conseil fédéral, soit du Parlement douaniers. Le Conseil fédéral comprenait les États qui forment aujourd'hui l'Empire allemand et dont chacun avait un nombre de voix proportionné à son importance. Le Parlement se composait des membres du Reichstag de l'Allemagne du Nord et de députés de l'Allemagne du Sud, élus les uns et les autres au suffrage universel direct.

En 1868, des abaissemens de tarifs considérables furent accordés à des pays étrangers en échange de concessions faites à l'Allemagne; en 1870, elle alla jusqu'à décréter spontanément des

réductions indépendantes de tout traité. Après la guerre de 1870, le Parlement douanier disparaît et fait place au Parlement allemand proprement dit (*Deutscher Reichstag*), qui réunit les attributions douanières aux autres. Le *Zollverein* s'évanouit; l'Empire est fondé. Désormais c'est à lui qu'appartient la législation commerciale; c'est lui qui reçoit les droits de douane perçus pour son compte par les États particuliers; l'union douanière est irrévocable. Le traité avec la France est remplacé par l'article 11 du traité de Francfort. La France et l'Allemagne s'obligent réciproquement, sans limitation de durée, à s'accorder tous les avantages de tarifs que l'une ou l'autre octroyerait à l'un des six États suivans : Angleterre, Belgique, Hollande, Suisse, Autriche, Russie. Le traité de navigation, la convention littéraire sont en même temps renouvelés.

L'annexion de l'Alsace-Lorraine eut pour effet de créer d'abord, à l'intérieur de l'Allemagne, une concurrence sérieuse, qui provoqua beaucoup de plaintes de la part des industriels. Cependant c'était toujours l'esprit libre-échangiste qui prévalait; en 1873, de nouveaux abaissemens de droits étaient décidés; en 1877, l'influence des grands propriétaires, unis aux libéraux, alla jusqu'à faire supprimer les droits d'entrée sur les fers. Les agrariens croyaient que l'entrée en franchise des machines abaisserait le coût de la vie pour les ouvriers. Ce fut le dernier triomphe des libre-échangistes en Allemagne. Les vents allaient tourner, et les dispositions devenir, chez une partie de la nation, le contraire de ce qu'elles avaient été au cours du XIXe siècle.

Nous avons raconté ici même (1) quelle fut, sous l'inspiration de Bismarck, l'évolution de la politique douanière allemande après 1879. Le tarif de cette année rétablit les droits sur les bois et les céréales supprimés depuis 1864, les droits sur les fers supprimés en 1877; éleva et généralisa les droits sur une foule d'autres denrées. En 1885, les droits sur les céréales furent triplés, ceux sur les bois doublés, et beaucoup d'autres majorés. En 1887, les droits sur les céréales montèrent encore une fois dans la proportion de trois à cinq.

Mais bientôt le chancelier de Caprivi, reconnaissant le danger qu'il y avait pour le commerce et l'industrie allemands à se

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1895, *les Finances de l'Allemagne*.

laisser isoler du reste du monde, commença des négociations, qui aboutirent successivement aux traités de commerce avec l'Autriche-Hongrie, la Suisse, l'Italie et la Belgique, enfin avec la Russie en 1894. Toutes ces conventions expirent en 1903. Le 4 avril 1896 a été signé à Berlin le traité germano-japonais de commerce et de navigation, ainsi qu'une convention consulaire entre les deux pays. Le traité est en grande partie calqué sur celui de 1894 entre l'Angleterre et le Japon. L'Allemagne renonce à la juridiction consulaire pour ses nationaux domiciliés au Japon, qui obtiennent en retour l'autorisation de s'y établir et d'y circuler; mais l'acquisition de propriétés territoriales leur demeure interdite comme à tous les étrangers. La clause de la nation la plus favorisée garantit les Allemands contre tout traitement de préférence qui serait accordé à d'autres. Les droits ne dépassent pas en général 10 pour 100 de la valeur pour les articles désignés. Le Japon ne peut changer son tarif général qu'avec un préavis de six mois. Les Allemands ont des droits égaux à ceux des Japonais pour la défense de leurs marques de fabrique. La guerre douanière qui se poursuivait entre l'Allemagne et l'Espagne depuis 1894 est en partie calmée depuis le 25 juillet 1896, date à laquelle une ordonnance impériale a supprimé la surtaxe de 50 pour 100 qui frappait les marchandises espagnoles. Actuellement celles-ci sont donc soumises au tarif général allemand. Le 28 janvier 1897 a été ratifié un traité intervenu entre l'Allemagne et la France au sujet de la Tunisie. L'Allemagne y reçoit le traitement de la nation la plus favorisée, la France exceptée. L'arrangement est en vigueur jusqu'en 1903 et se renouvelle à partir de ce moment par tacite reconduction.

Au point de vue de la législation intérieure, c'est-à-dire qui ne dépend pas d'actes diplomatiques, le Reichstag a, en 1896, sous l'influence du parti agraire, voté la diminution des facilités données aux importateurs de grains pour l'acquit des droits. D'une façon générale, les libre-échangistes, c'est-à-dire les partisans des traités de commerce, — car personne ne demande plus guère en Allemagne la liberté absolue des échanges, — se plaignent de l'attitude de plus en plus intransigeante des grands propriétaires qui, plusieurs années d'avance, combattent avec violence ces traités. Bien que ceux-ci n'expirent pour la plupart qu'en 1903, la question de leur renouvellement ou non-renouvellement va déjà jouer un rôle considérable dans les élections de 1898 pour le Reichs-

tag. Le parti agrarien a levé l'étendard de ce qu'il appelle la « politique économique nationale ». Il ne s'explique guère, dans son programme, que sur un seul point : il est opposé à la clause de la nation la plus favorisée ; mais il évite d'exposer le détail de ses idées, afin de ne pas trop éloigner de lui les industriels et les commerçans qui, dans beaucoup de cas, ont des tendances opposées à celles d'un protectionnisme intransigeant. La lutte électorale est cependant, sur beaucoup de points, engagée entre les représentans de ces deux partis, qui ne peuvent s'entendre sur une étiquette commune, celle de « politique économique nationale », qu'à condition de ne pas préciser le régime qu'ils demanderont au gouvernement d'établir. Les agrariens s'opposent à l'insertion, dans les traités de commerce, de toute stipulation qui fixe les droits sur les produits agricoles pour une longue durée, et, en outre, demandent des droits qui rendraient impossible l'entente avec les pays qui sont les principaux débouchés de l'industrie allemande : Autriche, Russie, Roumanie, États-Unis d'Amérique. Il est probable qu'ils finiront par imposer un régime analogue au nôtre, c'est-à-dire l'établissement de tarifs généraux maximum et minimum.

C'est, du reste, ce qu'au mois de février 1898 le comte Posadowsky, secrétaire d'État à l'office de l'intérieur, faisait prévoir lorsqu'il déclarait que, avant de conclure d'autres traités de commerce ou de renouveler les anciens, l'Allemagne a besoin d'un tarif douanier autonome qui lui serve de base pour les conventions futures. « Nous ferons bien, a-t-il ajouté, de ne pas provoquer, sans de bonnes raisons, une guerre douanière. Aussi je vous prie de laisser au gouvernement le soin de décider quand le moment sera venu de s'écarter de cette ligne de conduite. » Il est certain que le ministère doit éprouver quelque crainte que l'opinion publique ne s'égare au milieu de tant d'assertions contradictoires. Son désir est légitime d'étudier à loisir une question complexe, que l'ardeur des intéressés complique encore en transformant un problème économique en une lutte politique. Mais il ne lui est pas facile d'obtenir gain de cause. D'autre part, ce qui a pu pousser les Allemands dans cette voie d'hostilité aux traités de commerce, et leur faire envisager l'établissement de tarifs maximum et minimum, c'est la dénonciation qu'a faite, en 1897, l'Angleterre du traité de commerce qui la liait à l'Allemagne, en même temps qu'elle dénonçait aussi celui qu'elle avait conclu

avec la Belgique. C'est à la suite des conférences tenues à Londres lors des fêtes du jubilé de l'impératrice-reine Victoria, entre les ministres des diverses colonies et le cabinet Salisbury, que cette décision a été prise : on l'attribue à l'influence du « premier » canadien, sir Wilfrid Laurier. Dès le mois d'août 1898, les deux pays auront repris leur liberté d'action : ils s'occupent de régler le *modus vivendi* qui sera alors établi.

Non seulement les élections de l'année 1898 vont se faire en partie sur la question des traités de commerce, mais le Reichstag lui-même, sur le point de terminer sa carrière, s'en occupe à chaque instant : à lire les débats du Parlement, il semble qu'on soit à la veille de cette échéance, tant les discussions sont animées, tant les partisans des solutions opposées cherchent à accumuler d'argumens chacun en faveur de leur thèse. A plusieurs reprises, de vifs débats se sont engagés. A la séance du 9 février 1898, le député Werner déclarait que la politique des traités de commerce avait été nuisible au pays et en particulier à l'agriculture. Richter, le célèbre orateur de la gauche, répondit que cette politique a empêché les barrières douanières de s'élever trop haut contre les produits allemands. Le comte Herbert de Bismarck et le comte Kanitz ayant voulu faire l'apologie de la politique commerciale du prince de Bismarck, Richter rappelle combien cette politique a été changeante : « En 1862, Bismarck s'était rallié au système des traités de commerce de Napoléon III ; en 1875, allant plus loin, il voulut supprimer la plupart des droits, en ne taxant qu'une quinzaine d'articles, à la manière anglaise, sans autre but que de donner des revenus au fisc ; en 1877, il supprima les droits sur les fers. Sa brusque évolution de 1879 amena des représailles de la part des autres pays. Après une période de tarif général, un nouveau chancelier dut revenir au système des traités de commerce. » Lors d'un autre débat au Reichstag, en février 1898, sur la situation commerciale, notamment sur les rapports avec les États-Unis, le député Barth affirmant que le commerce allemand avec l'Amérique s'est développé, M. de Kanitz lui répond que ce sont les importations américaines en Allemagne qui ont seules augmenté.

Au point de vue de nos relations avec l'Allemagne, nous semblons actuellement tirer profit de la clause du traité de Francfort qui assure à perpétuité à chacun des contractans le traitement de la nation la plus favorisée. En effet, l'Allemagne, ayant conclu

des traités de commerce avec la plupart des nations européennes, doit nous appliquer les tarifs les plus bas consentis par elle dans ces arrangemens. Mais quand, en 1903, elle aura recouvré sa liberté d'action, elle s'efforcera sans doute de rédiger ses nouvelles conventions, si tant est qu'elle en signe avec les autres puissances, de façon à en écarter le plus possible les articles que nous importons chez elle et à rester libre de les frapper à sa guise.

V

Malgré l'influence que les grands propriétaires exercent sur les conseils du gouvernement, il est difficile, lorsqu'on cherche à se représenter ce que sera l'avenir économique de l'Allemagne, de méconnaître l'importance de plus en plus grande que devront prendre son exportation industrielle et son importation de matières premières (1). Déjà le pays importe un cinquième du froment et un septième des céréales qu'il consomme. Néanmoins la consommation par tête est encore inférieure à ce qu'elle est dans d'autres contrées, si bien qu'un abaissement ou une suppression de droits en amènerait probablement l'augmentation. Les hommes d'État se posent à ce sujet trois problèmes : l'Allemagne doit-elle supprimer les droits sur les produits agricoles sans demander aucune réciprocité, ou se servir de leur suppression ou de leur abaissement comme d'une arme dans la négociation de traités de commerce? En second lieu, supprimer ou abaisser ces droits équivaut-il à sacrifier l'agriculture? Enfin, cette politique de dégrèvement amènerait-elle une diminution de salaires qui résulterait de la vie à meilleur marché? Est-ce sur des salaires bas que le pays devrait compter pour être plus apte à lutter contre l'étranger?

La plupart des Allemands semblent d'accord pour penser qu'il y a lieu de n'accorder de réductions de droits sur les céréales qu'aux pays qui donnent en retour des facilités d'accès aux produits de l'industrie allemande, et c'est en effet des stipulations de cette nature que nous trouvons dans les traités en vigueur avec la Russie, l'Autriche-Hongrie, et les autres pays producteurs de céréales. D'autre part, s'il ne faut pas subordonner la politique

(1) Voir notre article, dans la *Revue* du 15 février dernier, sur *l'Industrie allemande*.

douanière à l'intérêt des propriétaires, il convient de ménager la culture, et, si on abaisse les droits, de modifier dans la mesure du possible le système d'impôts en sa faveur. Enfin, en réponse à la troisième question, on est unanime à reconnaître que ce n'est pas par la réduction des salaires que la puissance économique d'un pays augmente; bien au contraire, il faudrait maintenir et, si possible, augmenter les salaires des ouvriers, qui deviennent ainsi les meilleurs consommateurs. Les États-Unis d'Amérique démontrent cette vérité d'une façon frappante.

En tout cas, les efforts faits pour coaliser en Allemagne le parti agraire et les industriels soulèvent bien des critiques de la part de ceux qui résistent à cette politique du ralliement (*Sammlungs Politik*). Ils font observer que l'industrie n'est plus dans la même situation qu'à l'époque où elle devait disputer à l'industrie étrangère, notamment à celle de l'Angleterre, le marché national. Elle y règne sans conteste, mais il ne lui suffit plus; elle a besoin de débouchés au dehors, et comment les obtiendra-t-elle, si une politique de hauts tarifs amène des représailles de la part des autres pays? Il résulterait de cette situation nouvelle, à l'intérieur même des frontières allemandes, entre les divers producteurs, une concurrence acharnée, qui amènerait les conséquences les plus graves. C'est ce qu'objectent les partisans des traités de commerce aux meneurs de la campagne, dont l'intransigeance se manifeste à tout propos. Au mois de mars dernier, à l'occasion du vote des subsides à accorder à certaines lignes de vapeurs, des députés ont demandé qu'il fût désormais interdit aux navires subventionnés de rapporter en Allemagne, comme fret de retour, des céréales, de la viande, de la laiterie et jusqu'à de la laine; ce n'est qu'après une vive discussion que cette étrange proposition a été écartée.

Mais, quelle que soit l'influence de ce parti, il paraît peu probable qu'il impose au pays son programme tout entier. La contradiction est trop grande entre ses principes et les besoins d'expansion commerciale et industrielle d'une communauté de 53 millions d'âmes. La meilleure garantie contre la politique ultra-protectionniste réside dans l'accroissement de la population. De même qu'un excès de naissances sur les décès, qui a été jusqu'à dépasser en une année le chiffre de 800000, a créé des besoins d'importations de céréales et stimulé la production industrielle, grâce à laquelle se paient les objets d'alimentation venus du dehors;

de même cette surabondance de population a poussé chaque année un certain nombre d'individus à chercher fortune au loin. Il n'y a pas cependant dans ce dernier cas corrélation exacte entre les deux phénomènes. L'émigration allemande s'est ralentie en même temps que la prospérité nationale augmentait : il semble que, se trouvant plus heureuses au pays natal qu'autrefois, les populations soient d'humeur plus sédentaire. Mais jusqu'ici l'Allemagne n'a pas ressenti l'effet fâcheux de la richesse, qui ailleurs tend à diminuer le nombre des enfans. Il est difficile de prédire ce que l'avenir lui réserve à cet égard; difficile aussi de prévoir le temps pendant lequel ses nationaux, établis dans les autres continens, se sentiront rattachés par un lien quelconque à la mère patrie. Il n'est pas vraisemblable qu'au milieu d'une communauté aussi puissante et douée d'une vie propre aussi intense par exemple que les États-Unis de l'Amérique du Nord, une race garde à la longue son originalité, des goûts ou des intérêts différens de ceux de la nation en général. Mais ces assimilations inévitables ne s'accomplissent pas en un jour; et les circonstances présentes sont telles que, sur différens points du globe, les Allemands d'Allemagne trouvent des auxiliaires précieux dans leurs compatriotes émigrés, qui n'ont pas encore perdu le souvenir de leur berceau.

Il n'est pas de moyen plus efficace d'entretenir ces relations que des communications constantes. L'empereur Guillaume II a donc raison de s'occuper avec une sollicitude particulière des questions maritimes. Inspirons-nous de cet exemple, nous que la nature a favorisés en nous donnant la mer comme frontière principale et qui sommes, depuis de longs siècles, habitués à promener nos escadres dans tous les parages connus et inconnus. Sachons nous servir de notre empire colonial, vers lequel tant de jeunes ardeurs, tant de généreuses initiatives sont aujourd'hui tendues. Envoyons nos cadets à la conquête de hautes situations commerciales dans les pays d'outre-mer, où les qualités d'ordre, de netteté, de loyauté qui nous distinguent auront bien vite fait de leur assurer une place considérable.

Ce n'est pas seulement à l'étude des pays étrangers que nous convions nos jeunes générations. D'immenses progrès ont été réalisés à cet égard depuis 1870. Nulle part les langues étrangères ne sont plus et mieux apprises qu'en France : le mouvement dont feu mon père, Benjamin Lévy, premier inspecteur général des

langues vivantes de l'Université, a été l'un des plus énergiques et dévoués promoteurs, a porté ses fruits. Mais il s'agit de passer de la théorie à l'action, il s'agit d'imiter ces banquiers, ces commerçans allemands qui, sans relâche, travaillent au développement de leurs relations sur tous les points du globe; qui y envoient leurs enfans et apportent chacun leur pierre à la construction d'un édifice, de la grandeur duquel nous avons essayé de donner une idée. Nous connaissions l'Allemagne militaire, disciplinée à la prussienne, fière de ses victoires et qui, à plus d'une reprise, depuis 1870, a paru menacer la paix de l'Europe. Il nous faut regarder aujourd'hui en face l'Allemagne économique, qui a, elle aussi, mené des campagnes triomphales. Il nous faut la regarder sans peur, mais sans illusion, et chercher sur quel terrain nous pouvons lutter avec elle. C'est la tâche qui s'impose; c'est une partie du devoir présent. C'est pour y aider que nous avons entrepris ces études : puissent-elles faire réfléchir ceux qui oublient et ceux qui ignorent, puissent-elles nous faire comprendre à tous que ce n'est que par l'étroite union des forces vives du pays que nous combattrons avec succès et garderons notre rang dans le monde.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'OCÉANOGRAPHIE

Une science nouvelle a fait récemment son apparition et commence à être connue. A vrai dire, elle n'est pas absolument nouvelle; elle est vieille de près de deux siècles avec son but défini, ses procédés d'investigation, ses lois déjà connues, l'indication des découvertes qui lui restent à accomplir, son individualité didactique pour tout dire d'un seul mot. Mais elle n'était guère l'objet jusqu'à ces derniers temps, que de recherches personnelles, et comme elle n'était étudiée que par quelques spécialistes, elle restait à peu près ignorée du public.

Cette science est l'océanographie : elle se propose de constater les phénomènes s'accomplissant au sein de l'immense masse d'eau qui couvre plus des trois quarts de notre globe, elle les mesure, les explique, découvre et formule les lois qui la gouvernent, à sa surface et au fond d'abîmes qu'on appelait autrefois insondables, alors qu'on croyait à l'insondable. Aujourd'hui, l'océanographie progresse à pas de géant; les nations maritimes contribuent toutes à son développement aussi bien au point de vue théorique, pour le plus grand bénéfice de l'esprit humain qui a le droit et le devoir de chercher à tout connaître, qu'au point de vue pratique des avantages matériels qu'on en retire, car la lutte entre l'homme et la nature, devenue toujours plus âpre, oblige impérieusement à ne laisser aucune force improductive. En océanographie, la France a créé; elle a fait d'importantes découvertes, puis elle s'est arrêtée et elle a laissé à d'autres le soin de continuer l'œuvre, oubliant même ceux de ses enfans dont elle tenait

des mérites qu'elle ignorait et dont on s'emparait ailleurs. Maintenant que les étrangers ont pris une avance qu'il est impossible de méconnaître, il semble qu'elle commence à se douter du temps et du terrain perdus. Elle est certes, si elle le veut, en état de les regagner promptement.

Nous allons exposer en quoi consiste l'océanographie, montrer les rapports étroits qu'elle présente avec les autres sciences, son utilité théorique et pratique; nous raconterons l'histoire abrégée de ses progrès depuis ses débuts jusqu'au moment où elle est devenue un ensemble bien complet, exposé clairement coordonné de faits examinés avec soin, de phénomènes mesurés et expliqués. Nous dirons quelques mots sur ce qui, dans cet ordre d'idées, a été exécuté par les diverses nations avec le caractère que leur tempérament particulier, les conditions de leur passé et de leur présent, ont imprimé à leurs travaux. De même, en effet, que chaque homme marque chacune de ses actions, au physique comme au moral, d'un cachet spécial qui est l'empreinte de sa personnalité ainsi dans le domaine de la science, chaque race imprime à son œuvre, fruit de son esprit collectif, une empreinte qui lui est propre et constitue l'essence même de son génie.

I

L'océanographie est l'étude de la mer. L'océanographie statique s'occupe de l'eau salée considérée indépendamment des mouvemens qui s'y manifestent; elle traite successivement de la topographie du lit des océans et de la constitution même de ceux-ci, de leur lithologie; elle analyse les eaux, examine leur composition et leur influence sur la nature des fonds, leurs multiples propriétés physiques, la façon dont elles subissent les effets des variations de la température, leur densité, leur compressibilité, le mode de propagation de la lumière à travers leurs couches superposées et les divers phénomènes optiques. Les glaces polaires forment un chapitre de l'action du froid sur la mer.

En océanographie dynamique, on étudie l'océan en mouvement, les vagues qui, sous le souffle des vents en agitent la surface, les courans qui, semblables au réseau des artères et des veines, en sillonnent la masse jusqu'à une certaine profondeur et résultent de l'action simultanée de la chaleur, de l'évaporation, de la topographie du fond, de la configuration géographique des continens

environnans, du climat, du régime des vents, en un mot de l'ensemble des causes extérieures quelles qu'elles soient qui possèdent toutes une influence et inversement sont toutes influencées, cycle où tout commence et où tout finit, et qui, aussitôt qu'il cessera d'exister, marquera l'instant de la mort de notre planète, pareille au corps humain lorsque le cœur a donné son dernier battement. L'océanographie dynamique comprend aussi l'étude des marées dont les mouvemens rythmés s'accordent avec ceux des astres; l'examen des procédés par lesquels les débris des continens entraînés par les vents ou amenés par les fleuves parviennent au grand réservoir commun, se dispersent au milieu de ses eaux, descendent en pluie jusqu'au plus profond des abîmes, s'y accumulent pour y constituer des roches analogues à la plupart de celles que nous rencontrons maintenant sur nos continens et qui sont le fond des océans d'autrefois. Elle s'occupe des phénomènes de contact entre la mer et la terre, elle cherche les lois qui président à la formation des deltas ou des barres qui s'étendent à travers l'embouchure des fleuves, au comblement des estuaires, à la façon dont les vagues et les courans découpent les contours des rivages, aux dunes, aux étangs côtiers et à ces constructions madréporiques, atolls et îles de corail, conquêtes de la vie organique sur la vie inorganique, triomphe de l'infiniment petit, le zoophyte, sur l'infiniment puissant, l'océan.

L'océanographie touche donc, directement ou indirectement, à une foule de sciences et plus qu'à toute autre, à la géologie. Le présent est à la fois la clé du passé et celle de l'avenir, surtout en histoire naturelle. L'homme, dans ses investigations, procède du connu à l'inconnu, de ce qu'il est capable de voir de ses yeux, de toucher de ses mains, de mesurer avec ses instrumens, à ce dont il ne peut plus apercevoir que les résultats; des phénomènes auxquels il assiste à ceux qui se sont accomplis des milliers de siècles avant lui. Longtemps la géologie s'est traînée dans une sorte d'ornière dont l'océanographie la force à sortir, peut-être même un peu contre son gré. Vieilles gens et vieilles sciences ont leurs habitudes et n'aiment point à en changer; mais, plus heureuses, les vieilles sciences peuvent rajeunir.

Les roches sont d'origine ignée ou métamorphique et sédimentaire. Les premières sont l'objet des recherches d'une science spéciale, la pétrographie, qui étudie leur nature intime et l'ensemble des connaissances qui se rapportent aux phénomènes

éruptifs. La stratigraphie s'occupe des roches d'origine aqueuse, et comme la genèse de celles-ci est intimement liée à l'ordre de leur superposition, les stratigraphes, dans leurs investigations, sont amenés à ne point séparer l'examen de la nature intime des couches sédimentaires et celui de leur ordre de superposition. Or celles-ci ayant été formées sous les eaux, rien n'est mieux en état d'éclairer sur leur genèse que l'observation de la manière dont elles se créent actuellement au fond de nos océans. La tâche concerne l'océanographie, et elle s'y applique avec ardeur. Quand on connaîtra les caractères particuliers des formations de rivages ou de mer profonde; lorsque l'observation attentive et la mesure exacte des phénomènes actuels aura enseigné, pour prendre un exemple, la relation nécessaire entre la forme et la dimension d'un grain de sable et la vitesse exacte du courant qui l'a entraîné, suspendu par la poussée même des eaux, — et alors il est anguleux, — ou simplement roulé sur le fond contre les autres grains, — et dans ce cas il est usé et arrondi; — dès que la présence reconnue par dosage d'une proportion fixe d'argile au sein d'un dépôt sableux aura permis de conclure en vertu de lois physiques et mécaniques que ce dépôt s'est formé en eau calme ou agitée, que des mesures nombreuses et répétées en divers endroits des océans auront établi la généralité de ces relations, c'est-à-dire en auront fait des lois, nous serons en état de reconstituer le passé. Il suffira de retrouver les mêmes caractères dans un dépôt ancien pour être en droit d'invoquer les relations établies. On affirmera que le point où se rencontre le dépôt était jadis par telle ou telle profondeur d'eau, à telle distance du rivage. Si plus tard d'autres sciences viennent apporter leur concours et signaler de nouvelles relations, tous les détails apparaîtront les uns après les autres. On retrouvera la dimension et la forme de la mer Silurienne, Carbonifère ou Crétacée, la force de ses vagues, la salure, la température de ses eaux, l'intensité et la direction de ses courans, sa flore et sa faune. Ainsi n'ayant pour fondation qu'un seul grain de sable observé au microscope et qui, grâce à l'océanographie, aura fait le récit de tous les événemens auxquels il a assisté, après des siècles de siècles, l'édifice apparaîtra ferme, solide, dans son entière magnificence. Et que l'on ne croie pas qu'il s'agisse ici d'un rêve scientifique aussi rempli de charme que d'incertitude! Ces déductions offrent l'absolue et indiscutable rigueur des chiffres. Notre époque, après tant de découvertes inattendues, n'en est plus

à douter que les plus grands des poètes ne soient quelquefois les savans.

Les lois de la météorologie présentent un important intérêt pratique parce qu'elles conduisent à la prévision du temps. Il n'est pas besoin de montrer le profit que trouverait l'humanité à pareille découverte. Combien de mauvaises chances évitées pour l'agriculteur! La navigation ne ressentirait pas moins de bienfaits si l'on savait à l'avance les régions de calmes, de vents contraires ou favorables; que de traversées abrégées, que de vies sauvées! On en peut juger par les cyclones. Jadis l'effroi des marins, depuis que leurs lois sont connues, on les utilise pour hâter les voyages. L'ouragan dompté travaille pour le matelot, et quand on lui ordonne de ramener plus vite le navire au port, la tempête docile obéit et écarte les dangers de la route. Qui donc, parmi nos pères, eût osé faire un pareil rêve, réalisé cependant par les travaux de Bridet. Or les lois de l'océan aérien et de l'océan liquide sont les mêmes, quoique plus compliquées pour le premier que pour le second. Elles doivent par conséquent être étudiées synthétiquement d'abord sur la mer et appliquées ensuite à l'atmosphère, en y apportant les modifications nécessitées par le degré si différent de sensibilité des deux fluides. L'introduction rationnelle à la météorologie est l'océanographie. La vapeur a considérablement modifié et simplifié les anciennes conditions de la navigation, et les steamers s'avancent aujourd'hui presque en ligne droite en dépit du vent et de la mer. Cependant la marine à voiles n'est pas aussi morte qu'on serait tenté de le croire. Par suite des réactions mutuelles si délicates, si variables des conditions économiques, du prix élevé du charbon, du vaste espace occupé par les machines et l'approvisionnement du combustible, du salaire plus élevé des mécaniciens et pour d'autres causes encore, plusieurs nations en reviennent aux voiliers. Les Américains en particulier possèdent des clippers à grande vitesse, à bord desquels le fret est moins coûteux que sur les bâtimens à vapeur. L'étude des phénomènes de l'Océan n'a donc rien perdu de son utilité pratique en navigation et il devient indispensable d'élucider une foule de points. Les courans marins tiennent à la météorologie grâce à la concordance si complète qui existe entre la marche des eaux et les directions suivant lesquelles soufflent les vents réguliers. Ils règlent le régime des glaces flottantes. On sait combien les navires sont en

péril sur les bancs de Terre-Neuve. Là viennent se fondre, au contact du Gulf-Stream chaud, les icebergs détachés des glaciers du Groënland et qui ont descendu la mer de Baffin emportés par le courant du Labrador; ils y trouvent les glaces des côtes mêmes de l'île qui, au moment de la débâcle, déversent les matériaux qu'elles ont charriés presque au même endroit, dans le vaste remous des trois courans du Labrador, de Cabot et du Gulf-Stream. L'amoncellement des débris de roches constitue les bancs de Terre-Neuve.

Ces glaces ont un intérêt capital par les craintes qu'inspire leur rencontre, par les hauts-fonds qu'elles édifient en se fondant et enfin parce que l'air qu'elles refroidissent, arrivant en contact avec une atmosphère plus chaude et saturée de vapeur, donne naissance à d'épaisses brumes. Des centaines de sinistres seraient évités, d'énormes économies seraient réalisées pour le transport des marchandises, si l'on parvenait à connaître et à prévoir ces phénomènes. Les admirables *Pilot-Charts*, publiées chaque mois par le Bureau hydrographique de Washington, cherchent à résoudre empiriquement le problème en notant jusqu'à quelle latitude descendent chaque année les glaces, en observant leur nombre, et en établissant les probabilités d'après de longues moyennes d'observations. Les brumes dues à des causes analogues, c'est-à-dire aux courans marins, sont fréquentes dans les régions septentrionales ou même tempérées, sur la mer du Nord, la Manche et les côtes atlantiques de l'Angleterre et de la France; partout elles sont l'effroi des marins : les navires y demeurent égarés. S'ils avancent, ils risquent de se jeter à la côte ou de heurter un autre navire; s'ils demeurent immobiles, ils sont en danger d'être eux-mêmes heurtés, et en tous cas ils perdent du temps, denrée précieuse dont le prix augmente de jour en jour. Prévoir leur présence, ou, si l'on était pris par elles, être capable de découvrir sa route et de la suivre à coup sûr serait la conséquence immédiate du perfectionnement de l'océanographie.

Des tentatives ont d'ailleurs été faites et elles ont été couronnées de succès. La position d'un navire sur l'océan est fixée d'ordinaire à l'aide de coordonnées astronomiques. D'après la position observée d'un astre, étoile ou soleil, l'observateur calcule sa propre position à la surface des flots. Sachant où il est et où il va, rien ne lui est plus facile que de diriger sa route. Mais la condition indispensable est d'apercevoir l'astre, ce qui est im-

possible par le brouillard. Cette impossibilité est la cause de la plupart des naufrages. Cependant la position peut se déterminer autrement. Si l'on possède une carte dite bathymétrique, indiquant d'une manière très nette par des courbes d'égale profondeur la profondeur de l'eau en chaque point, et si l'on a, d'après une série de sondages et d'analyses préalables, dressé une autre carte montrant, pour le même espace de mer, la nature des différens fonds, ici du sable, là des vases de telle ou telle espèce, là des roches, il suffira que, du navire devenu comme aveugle au milieu des eaux, on donne un seul coup de sonde pour que la position soit fixée. La profondeur mesurée en restreindra la probabilité à l'aire pour laquelle la carte bathymétrique donne cette profondeur. Si d'autre part on a eu le soin de munir le plomb de sonde d'un système permettant de recueillir et de rapporter un échantillon du fond, on cherchera sur la carte lithologique l'aire couverte par ce genre de fond, et combinant cette indication avec la précédente, on deviendra presque certain de sa position. De belles applications de cette méthode ont été faites en France par le commandant de Roujoux et par le capitaine Trudelle pour les atterrages de diverses localités, la traversée de la Manche, l'entrée de New-York, du Havre, de Brest et les approches si dangereuses du cap Guardafui. Deux coordonnées océanographiques ont remplacé les coordonnées astronomiques. Le navire, à défaut de la vue, s'est servi du toucher. Dresser des cartes bathymétriques et lithologiques est un des objets principaux que se propose l'océanographie.

L'océanographie possède dans les pêches maritimes une application plus importante encore, s'il est possible, que la géologie, la météorologie et la navigation, car cette industrie touche à la vie même des nations. En France, nous avons 86 000 marins pêcheurs embarqués, mais plus de 200 000 personnes tirent de la pêche leurs moyens d'existence, directement ou indirectement, comme par exemple les ouvriers et ouvrières des fabriques de conserves.

Nombreux sont les animaux marins dont l'homme fait usage soit pour son alimentation, les poissons, les crustacés, certains mollusques tels que les huîtres et les moules, soit pour ses besoins de tous genres, les éponges, les perles, le corail, les grands cétacés, baleines ou cachalots, et les phoques dont il recueille l'huile ou la peau. Aucun être n'échappe à l'influence

du milieu au sein duquel il habite et qui règle aussi bien son existence matérielle que ses habitudes, ses mœurs, ses facultés intellectuelles. Nulle part ces étroites relations ne s'aperçoivent d'une manière plus frappante que dans les eaux, probablement parce qu'elles s'y trouvent à leur état de plus grande simplification, ou, pour mieux dire, de moindre complication. Les lois de l'océanographie sont donc les bases rationnelles de la pêche devenue méthodique et par conséquent scientifique, et l'aquiculture est une sorte d'agriculture de la mer.

Dans l'accord entre l'être et le milieu ambiant, trois cas se présentent. Si l'accord est complet, l'être éprouvant au mieux la satisfaction de ses besoins, se développe et abonde; s'il est médiocre, l'être qui souffre se fait rare; si enfin l'accord est contraire, l'être disparaît soit par la fuite s'il possède, comme l'animal, le pouvoir de se déplacer, soit par la mort si, comme la plante, il est condamné à rester à la même place. L'être vivant traduit donc de trois façons les conditions du milieu: par sa présence, sa rareté ou son absence. Les dragages exécutés même dans les grands fonds démontrent d'une manière frappante l'extrême cantonnement des espèces animales parmi lesquelles les unes sont évidemment plus sensibles et les autres moins sensibles aux conditions ambiantes. Chacun de ces états résume un ensemble de conditions extérieures, physiques, chimiques ou mécaniques, et à ce titre l'animal, le végétal et même à un certain degré le minéral, constituent un instrument de mesure, gradué grossièrement il est vrai, parce que, si l'abondance ou l'absence sont relativement faciles à reconnaître, rien n'est plus vague et moins déterminable que les degrés de la rareté. Un poisson trouvé en une localité indique que l'eau possède une profondeur, une température, une salure comprises entre des limites fixes, une nature spéciale de fond, des courans de vitesse calculable. Tous ces détails sont impliqués dans le fait seul de la présence de l'être ou de son absence. La pêche est le problème consistant à savoir d'avance si en tel lieu, à telle époque, le poisson sera abondant, rare ou absent. La capture est pure affaire de métier. Les étrangers ont bien reconnu que l'étude des pêches était avant toutes choses celle des relations existant entre le milieu marin et l'animal, c'est-à-dire une question de zoologie dont la première base est la connaissance même du milieu, c'est-à-dire une question d'océanographie. Ils ont mis le principe en pratique dans leurs

laboratoires et dans leurs administrations officielles en relevant en détail l'océanographie d'une région avant de s'y livrer aux recherches zoologiques. Il serait à souhaiter que l'axiome fût plus universellement connu. C'est une loi de bon sens, mais il n'est que trop vrai que ce sont les plus lentes à se répandre. Tout perfectionnement est une simplification, et les hommes qui demandent sans cesse la simplicité en sont comme épouvantés lorsqu'ils l'aperçoivent trop brusquement.

Mais si la présence ou l'absence d'un poisson est assez peu commode à déterminer, sinon par un essai long et coûteux, il n'en est pas de même des conditions du milieu qui peuvent s'apprécier et même s'évaluer en chiffres au moyen d'instrumens : la température, par le thermomètre ; la densité et la salinité, par l'aréomètre ; la profondeur, par la sonde ; la nature du fond, par une analyse lithologique ou chimique. L'instrument offre l'avantage d'avoir une graduation parfaite comportant un nombre suffisant de degrés, et par suite une grande délicatesse d'indication. En revanche, il a l'inconvénient de ne renseigner que sur une seule des conditions de milieu dont l'être vivant résume l'ensemble. Il ne faut pas oublier que le but de la science est précisément de rechercher quelle est, parmi toutes les autres, l'influence la plus essentielle, et en outre, si un seul instrument ne suffit pas, rien n'empêche de recourir à plusieurs successivement. Il en coûtera toujours moins de peine et de temps, à un pêcheur, de mesurer une température, et ensuite, s'il est nécessaire, une transparence et même une densité, puis, selon les résultats, de se mettre en pêche avec de sérieuses probabilités de réussite ou de se retirer immédiatement, que d'envoyer à l'eau ses lignes et ses filets, jeter ses appâts presque au hasard afin de n'être renseigné qu'après une tentative prolongée, en constatant que le poisson donne ou ne donne pas. Le professeur H. Mohn, de Christiania, l'ancien chef de la belle expédition océanographique norvégienne du *Vöringen*, en 1876, a reconnu (1) qu'aux îles Loffoten la morue se tenait constamment dans la couche d'eau de température comprise entre 4 et 5 degrés. D'après ses instructions, un navire de l'État commandé par le lieutenant de vaisseau G. Gade, est allé pendant une saison relever la position en profondeur de cette couche d'eau et vérifier les prévisions scientifiques. Le succès a été com-

(1) H. Mohn, *la Température de la mer et la pêche aux Loffoten* ; Christiania, 1889.

plet, et maintenant les pêcheurs norvégiens emploient le thermomètre en guise d'engin de pêche. Ils cherchent la couche à température de 4 à 5 degrés — et dont la profondeur est d'ailleurs variable non seulement selon la localité, mais encore, au même endroit, selon le moment, — et dès qu'ils l'ont trouvée, ils y envoient directement leurs lignes et pêchent à coup sûr. L'exemple est topique, il a été fourni par un savant éminent; il a reçu et reçoit encore, à chaque saison, la sanction de la pratique et procure de véritables bénéfices aux pêcheurs. Combien ne serait-il pas à désirer que pareille étude fût faite sur les bancs de Terre-Neuve ou en Islande, j'entends d'une manière sérieuse, par une personne compétente, et, comme les Norvégiens, à bord d'un navire spécialement affecté à cette recherche!

On a exécuté d'autres expériences non moins intéressantes au laboratoire de pisciculture de Flödevig. Les Norvégiens vivent de la mer; ils sont obligés de la cultiver, et, de fait, ils affirment être parvenus à la rempoissonner en morues. Leurs procédés sont maintenant appliqués à Terre-Neuve, chez les Anglais. On a observé que l'alevin de morue devait être élevé dans une eau ayant une température et une densité déterminées. Si l'eau est trop dense, le jeune poisson n'est pas assez fort pour en vaincre la résistance et chercher sa nourriture sur le fond; si elle est trop légère, il atteint bien le fond, mais il a peine à s'y maintenir, tandis que si elle est dans les limites convenables, l'animal jouit de la liberté de ses mouvemens, trouve la complète satisfaction de ses besoins, et se développe rapidement jusqu'au moment où, possédant toute sa vigueur, il cesse d'être sensible aux faibles variations du milieu ambiant et peut se nourrir dans la mer où on l'abandonne. L'élevage se fait donc à Flödevig dans des conditions parfaitement systématiques et scientifiques, pour le plus grand bénéfice de l'industrie.

Au laboratoire de Dildo, près de Saint-Jean de Terre-Neuve où l'on s'occupe du même rempoissonnement, le directeur, M. Nielsen (1), reconnaît que l'eau des bassins d'élevage des morues mâles et femelles destinées à la reproduction, doit avoir de 4 à 7 degrés et que de jeunes morues bien vivantes dans une eau à zéro mouraient aussitôt que la température s'abaissait d'un demi-degré seulement.

(1) Dr Nielsen, *Annual Report*, 1893, p. 21 et 22.

Étant donnés le développement de la science et le progrès général, la guerre est devenue tellement difficile et effrayante dans ses conséquences pour les deux adversaires dont, en réalité, aucun ne sera jamais victorieux, qu'elle est à peu près impossible entre nations possédant une civilisation à peu près équivalente. Il importe donc aux peuples, s'ils veulent vivre et n'être point écrasés, pacifiquement mais complètement, par les autres peuples, leurs concurrens dans la terrible lutte pour la vie, d'utiliser au mieux les richesses de leur territoire. Si l'agriculture, maintenant scientifique, profite des travaux de savans qui l'ont transformée de recueil de recettes empiriques en science positive, si l'on cherche par la connaissance du sol, par une alternance convenable des diverses cultures, par des amendemens appropriés, à tirer le meilleur parti d'un terrain, à lui faire produire un maximum de rendement, il doit en être de même pour la mer. Nous sommes, à ce point de vue, il faut bien l'avouer, dans un indiscutable état d'infériorité par rapport aux autres nations. Encore plongés dans une regrettable ignorance et insoucians des données scientifiques rigoureuses, nous ravageons nos côtes, et les statistiques montrent que la pêche est incapable de fournir le pain quotidien à ceux qui la pratiquent au prix de tant de peines, de fatigues, de dangers. Nous profitons de la mer comme les sauvages profitent de la terre lorsque, selon la comparaison célèbre, trouvant un arbre fruitier dans la forêt, ils l'abattent afin d'en recueillir les fruits. Nous ne possédons ni une carte complète et détaillée, même médiocre, des fonds marins, ni des notions précises sur les variations de température, de densité, de salure le long de nos rivages; nous n'avons calculé l'apport en sédiment d'aucun de nos grands fleuves; nous ignorons à quelle profondeur se font sentir les courans, et, sauf pour un très petit nombre de localités, quelle est leur direction de surface; nous n'avons point idée des variations d'intensité qu'ils éprouvent aux diverses époques de l'année. Cette liste des données qui nous manquent ne serait que trop facile à allonger. Quelque remplies de bonne volonté que soient les mesures administratives, elles sont infructueuses si elles ne sont point l'intervention de l'autorité pour sanctionner l'application de mesures indiquées par la science. Comment s'étonner de la misère de nos pêcheurs et des conséquences fatales qui ne peuvent manquer d'en résulter pour le pays? Le poisson forme un appoint important dans l'économie des nations. Selon des statistiques déjà un

peu anciennes, et dont le temps a plutôt aggravé que diminué la portée, le monde pêche et consomme annuellement pour 2 milliards de francs de poisson.

L'industrie de la pose des télégraphes sous-marins dépend de l'océanographie dans la même mesure que la construction des chemins de fer ou des canaux dépend de la topographie et de la géologie continentales. Peut-être même la dépendance est-elle plus grande encore pour les télégraphes. La ligne ferrée et le câble suivent les contours du sol; l'une et l'autre, pour des motifs analogues, doivent éviter les terrains trop accidentés, et la nature du fond possède une influence extrême. Sur certains fonds balayés par les courans, comme sur la crête Wyville Thomson, au nord de l'Écosse, le câble, soumis à de véritables vibrations sur les galets ou frotté par le passage continuel de ceux-ci entraînés par le mouvement des eaux, s'use et se brise quelle que soit la solidité de ses enveloppes. D'autres fois, par fonds volcaniques, près de la Grèce, par exemple, ou dans l'archipel de la Sonde, il éprouve des tensions résultant de dislocations du sol, de modifications de niveau qui le rompent.

L'atterrissage des câbles n'a pas moins d'importance. Les rochers surtout, quand ils sont situés dans la zone d'action des vagues et des marées, sont très dangereux. Si, au large, le terrain a toutes chances d'être uniforme, près des côtes il devient souvent irrégulier. Il présente des pentes abruptes ou de profondes découpures, des rechs, fentes étroites et limitées par des parois presque à pic, comme M. Pruvot en a découvert récemment, non pas dans quelque coin ignoré du Pacifique ou de l'océan Austral, mais dans le golfe de Lyon, à quelques milles du petit port de Banyuls, près de Port-Vendres. Un câble déposé en travers d'une pareille vallée est fatalement condamné à se rompre, et si la parfaite connaissance de la topographie du terrain ne vient éclairer sur la cause de l'accident, on sera tenté de renforcer son enveloppe, c'est-à-dire de l'alourdir, et par conséquent d'en provoquer plus sûrement la rupture subséquente. Ce n'est pas sans raisons que les compagnies anglaises ont à leur service une flotte de bâtimens télégraphistes spécialement aménagés pour ces études, montés par un personnel technique spécial, et sans cesse occupé à faire de l'océanographie. Elles se gardent évidemment de faire connaître les résultats obtenus et ne sont pas plus à blâmer de leur silence que des entrepreneurs de construction de chemins de

fer, munis des profils détaillés d'une région sur laquelle on leur demande de construire une ligne, ne le seraient de cacher leurs documens acquis laborieusement et à grands frais, à des ingénieurs chargés de surveiller leur travail, de le payer et qui, de leur côté, persisteraient à rester dans l'ignorance de la topographie et de la géologie du pays. L'Angleterre tient le monopole de la construction des lignes sous-marines; la France n'en possède qu'un petit nombre dont la plupart même ont été construites par des Anglais. Ce n'est pas tout que d'avoir des colonies au delà des océans, il faut correspondre directement avec elles. Or nous sommes à la merci d'étrangers pour nos communications télégraphiques; les événemens de Siam et de Madagascar en fourniraient des preuves pénibles à enregistrer.

II

L'océanographie est une science rigoureuse appliquant aux phénomènes naturels de la mer les méthodes précises des sciences exactes, des mathématiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie.

C'est une science d'expérimentation, de mesures, procédant par analyse et par synthèse dans le dessein final de se renseigner sur l'histoire actuelle de la terre et par suite sur son histoire passée et même sur son histoire future, parce que toute science qui est une découverte et un énoncé de lois est une prévision. L'océanographie est donc une branche de la géologie et, puisque les terrains stratifiés c'est-à-dire déposés au sein des mers, fabriqués par elles, entrent pour la grosse part dans la portion de la croûte terrestre directement accessible à nos investigations, on serait fondé à admettre que l'océanographie est la branche la plus importante de la géologie. Il est plaisant d'entendre raisonner sur les océans silurien, dévonien ou carbonifère vieux de milliers de siècles, discuter de leurs rivages, de leurs eaux ou de leurs courans tandis que nous savons encore si peu sur notre océan d'aujourd'hui à la surface duquel voguent nos vaisseaux, où nous plongeons nos corps, dont nos regards sont libres d'embrasser l'immense cercle, aux flots duquel nous mouillons, s'il nous plaît, nos lèvres, dont les vagues chantent à nos oreilles leur monotone et majestueuse harmonie, dont nous avons le pouvoir de prendre possession par tous nos sens.

Les considérations qui précèdent, nous permettent d'apprécier dans ses traits principaux la méthode employée en océanographie. L'application de l'expérimentation et de la mesure directe y semble, au premier abord, particulièrement difficile sinon impossible. Il n'en est rien. Si l'on s'en tenait à l'océan, il est certain que les phénomènes y sont plus que compliqués; ils sont terribles; et leur grandeur, à s'en rapporter aux apparences, les met bien au delà de la puissance humaine. On serait donc hors d'état d'en aborder directement l'étude. Cependant, même les mystères de la mer sont forcés de se soumettre à l'expérimentation, à la condition de procéder graduellement et de passer par l'intermédiaire des lacs, océans en miniature, gouvernés par des lois analogues quoique moins compliquées et par conséquent plus faciles à découvrir et à vérifier. En océanographie, l'étude d'un phénomène devra passer par trois phases : on le constate sur l'océan, on le reconnaît, amoindri, sur les lacs, on l'étudie par synthèse dans le laboratoire, ce qui laisse trouver sa loi. Alors, prenant l'ordre inverse, ou cherche si la loi se vérifie sur les lacs et, en dernier lieu seulement, on revient à l'océan. On observe si la loi s'y vérifie et, en cas de modifications — ce qui existe le plus souvent — on en recherche les causes, on considère quels événemens nouveaux sont intervenus qui étaient absens ou fortement atténués sur les lacs et dans le laboratoire. L'étude est maintenant complète et définitive puisque, s'il avait été nécessaire, on serait retourné dans le laboratoire où, riche des suggestions qu'aurait fait naître l'aspect du terrain, fort d'une première approximation, on serait parvenu à une précision plus grande, grâce à une nouvelle synthèse établie sur de nouvelles expériences. On procède du connu à l'inconnu et du simple au compliqué en revenant sur ses pas, s'il y a lieu.

On fait à la méthode expérimentale l'objection que les phénomènes en petit, tels que nous sommes capables de les produire dans le laboratoire, ne sont point la représentation identique, bien qu'à une échelle réduite, des phénomènes naturels. Le raisonnement s'appuie sur un malentendu ; tout prouve l'opinion contraire. Pourquoi un corps pesant, abandonné à lui-même, descendrait-il dans la mer autrement que dans un tube de quelques mètres de hauteur rempli d'eau salée ? Si des modifications sont apportées par la durée de la chute, la profondeur, la compression des couches d'eau et les autres circonstances, ces changemens

sont susceptibles d'être étudiés et évalués au moyen d'expériences séparées. C'est le mode général de résolution par courbes de l'équation unique à multiples variables d'un phénomène naturel. En admettant que dans certains cas, une seule expérience de laboratoire soit insuffisante pour représenter le phénomène, une série d'expériences dont chacune aura été instituée pour élucider l'action d'une des composantes du problème le représentera dans son ensemble. Quand, par exemple, on aura mesuré dans un tube de trois ou quatre mètres de longueur la durée de la chute de globigérines dans l'eau de mer, on ne connaîtra évidemment pas toutes les lois de cette chute dans la mer. Il en sera autrement si, après avoir fait l'expérience à la pressionordinaire, on la recommence à des pressions de plus en plus considérables, puis ensuite à des températures différentes, et si chaque fois on note les variations introduites sous l'influence de chacune de ces variables. A supposer qu'on ait bien opéré et expérimenté séparément tout ce que la raison, le simple bon sens, indiquent comme jouant un rôle dans la descente des poussières à travers l'océan, si l'on vérifie d'abord dans un lac, puis dans l'océan chacune des lois découvertes dans le laboratoire, si on constate qu'elles y sont simplement multipliées par un nombre, coefficient constant de grandeur, les critiques seront réfutées. S'il y a désaccord, on est averti de l'influence d'une variable dont on n'a pas tenu compte et il faudra, après l'avoir découverte, l'expérimenter à son tour. Quand tout le travail sera achevé, il en résultera la preuve que, non pas dans une seule expérience prise isolément, mais dans leur série entière, on est bien adéquat à la nature.

C'est ainsi qu'il convient de considérer l'océanographie qui, guidée par l'idée féconde de n'étudier le passé qu'après avoir compris le présent, a introduit la méthode expérimentale dans toute la portion de la géologie relative aux terrains sédimentaires. Elle est donc bien une branche de cette science.

Quand un voyageur, épuisé par la lente et pénible ascension d'une montagne, finit par arriver au sommet, il lui est doux de s'asseoir sur un quartier de roche et, tout en se délassant de sa fatigue, de contempler la plaine qu'il a traversée, la rivière dont il a franchi les méandres et qui, en ce moment, se déroule si nettement sous son regard, et aussi les terrains difficiles ou dangereux, les sables, les marais dont il est sorti après de rudes

efforts. Certains trajets, pendant qu'il les accomplissait, lui ont semblé courts, d'autres lui ont paru bien longs, et maintenant seulement il se rend compte de ce qu'ils étaient en réalité. Il distingue chacune des erreurs qu'il a commises. Si alors, se retournant, il regarde l'autre versant de la montagne, il voit le chemin à suivre pour parvenir en sûreté et promptitude au but de son voyage qu'il aperçoit au loin dans la brume de l'horizon. Ce qu'il a fait lui donne le courage d'achever sa tâche; la victoire qu'il a remportée sur la fatigue et les obstacles est le gage de sa victoire sur les fatigues et les difficultés de l'avenir. Il prend ardeur, force et espérance. Ce voyageur n'est-il point semblable à l'homme de science dans son voyage, pénible et douloureux comme tout enfantement, vers la vérité lointaine que, dans sa courte vie, il est certain de n'atteindre jamais? Du moins, il s'en approchera, au prix de ses erreurs; il a frayé une route; et ceux qui la suivront derrière lui, profitant de sa peine, le dépasseront. Ils iront plus loin, plus loin, plus loin encore, obéissant à cette soif de vérité que Dieu a mise dans l'âme de chaque être humain comme la marque de sa divine origine et de son immortalité future.

L'histoire d'une science est le prélude nécessaire à l'exposé des œuvres dont elle s'occupe et à l'indication de celles qui lui restent à accomplir. Montrons donc dans l'histoire de l'océanographie comment son développement porte la double marque de l'influence exercée par les diverses sciences sur la science de l'océan et de celle exercée à son tour par cette dernière sur une foule de sciences et d'applications. Il en est de même dans chaque étape du perfectionnement intellectuel de l'humanité. On se figure difficilement la masse, en donnant à ce mot la signification que lui attribuent les physiciens, d'une idée nouvelle qui entraîne à sa suite un véritable monde et en pousse un autre devant elle. C'est peut-être ainsi que s'explique la peine qu'elle éprouve à vaincre les oppositions qui se dressent autour d'elle, faites des résistances d'une foule de gens et de choses qui sentent le moment venu de disparaître après avoir vécu. Rien ne consent à mourir et la routine n'est qu'un instinct de conservation.

L'océanographie est venue doucement. L'esprit humain cherche naturellement les motifs de ce que voient ses yeux et, pour s'en mieux souvenir quand il les a découverts ou seulement soupçonnés, à cause de sa faiblesse même, il se hâte de les condenser sous forme de lois. Les premiers navigateurs ne furent

point poussés par la curiosité, incapable de mettre autour des cœurs le triple airain nécessaire pour affronter la mer; ils eurent pour mobiles l'intérêt, le besoin. Les Phéniciens, sur les flots bleus de la Méditerranée, allaient s'approvisionner d'esclaves et de métaux pour les vendre ailleurs et parce qu'il leur était impossible de demeurer confinés sur l'étroite bande de terre limitée par la chaîne de montagnes les séparant de peuplades ennemies. Les pirates scandinaves, à bord de leurs légers drakkars à la proue recourbée en tête de dragon ou d'oiseau de proie, à travers les vagues glauques et les tempêtes de la mer du Nord, fuyaient une patrie vaste mais inféconde où le temps qu'il était inutile de consacrer à l'agriculture, aux arts tranquilles de la paix, se dépensait à des luttes sociales, à de perpétuels combats, à des victoires et par conséquent à des défaites après lesquelles le vaincu était obligé de se soustraire à la vengeance ou à l'oppression du vainqueur. Tel, il y a peu d'années encore, le Polynésien, chassé par la famine loin de son île devenue trop peuplée, faisait voler sa pirogue à balancier, à haute voile de natte, sur la grosse houle du Pacifique. A tous ces navigateurs, la mer, malgré ses périls, devenait un refuge. Celui qui ne se sent séparé que par quelques planches des abîmes mouvans où son regard s'égare quand, profitant du creux des lames, il essaie d'y pénétrer, comprend que des forces effroyables l'enveloppent, le dominent et que, trop immenses pour être vaincues par aucune puissance humaine, la lutte brutale est interdite et qu'on ne doit en appeler qu'à l'adresse et à la science. Tous les marins sont des savans, les uns peu, les autres beaucoup, selon qu'ils le peuvent, afin de s'expliquer les phénomènes qui s'accomplissent autour d'eux et dont ils seront le jouet s'ils ne se mettent en mesure de les prévoir pour en tirer sûreté d'abord et profit ensuite. Quelle utilité que de savoir les régions probables de calme et d'ouragans, l'intensité et la direction des courans et la liaison mutuelle des phénomènes de la terre, du ciel et des eaux qui permet, l'un d'eux étant observé, de deviner l'autre et de le dompter à l'avance, s'il est à craindre. Plus l'humanité se perfectionnait, plus s'accroissait la somme des faits reconnus, plus il devenait indispensable de les coordonner, plus la légende et l'empirisme se transformaient en science.

Ainsi se passèrent l'antiquité et le moyen âge; ainsi procédèrent ces rôdeurs de la mer, comme les appelle Michelet : Islandais, Arabes, Dieppois, Basques. On ne saurait admettre que les

marins qui sillonnèrent alors l'Atlantique, l'océan Indien et les mers de Chine, soient restés indifférens à des faits favorables ou défavorables dont le profit ou les dangers devenaient pour eux d'autant plus dignes d'attention, que les navires étaient plus petits, moins propres à résister que nos énormes bâtimens actuels, mus par la vapeur. Le faible n'est victorieux que par l'habileté. Quand les hommes du Nord, vers l'an 1000, allèrent de Norvège en Islande, d'Islande au Groënland, et du Groënland au Vinland qui cinq siècles plus tard devait être l'Amérique, ils laissèrent aux localités qu'ils y découvrirent des noms significatifs de leur préoccupation des phénomènes naturels; Straumsœ, l'île des Courans, Straumsfjorde, la baie des Courans, Straumness, le cap des Courans.

Tout à coup, vers le milieu du xve siècle, le monde éprouva une grande agitation : la Renaissance faisait sentir son influence sur l'Europe entière. C'était une soif universelle de curiosité, de science, d'ambition, de vie, c'est-à-dire de jouissance et d'or. Il y a de ces époques de fermentation dans la vie des individus comme dans celle des nations. Les premiers besoins étaient satisfaits; on voulait davantage. La terre était morcelée entre des races diverses, les races divisés en peuples, les peuples en provinces, les provinces en bourgades, en hameaux, en châteaux, tous ennemis les uns des autres, guerroyant, luttant, massacrant et massacrés. La route la moins pénible encore pour les pacifiques ou pour les âmes éprises d'aventures, impatientes d'une ambition trop difficile à satisfaire dans les vieux pays, était encore la mer. Les nations se lancèrent sur les flots. Les unes, Venise, Gênes, cherchèrent la richesse et la trouvèrent, les autres la richesse et la domination sur de vastes contrées. La mer donna la gloire et la fortune, ne demandant en échange presque que de l'audace, et tous les vaillans, quelle que fût leur patrie, montèrent sur des vaisseaux, Portugais, Espagnols, Italiens, Français, Anglais, et un peu plus tard Hollandais. Colomb découvre de nouveau l'Amérique, et sa découverte n'est point l'effet du hasard. A supposer qu'il n'ait pas reçu d'assurance formelle de son existence, il la prévoit, guidé par ses observations et les renseignemens océanographiques mutilés, défigurés, quoique néanmoins recueillis et transmis de bouche en bouche. A Porto-Santo, il avait touché une pièce de bois curieusement travaillée que les courans avaient jetée sur la plage et, pendant ses voyages antérieurs, il avait remarqué que les rivages de Norvège, d'Écosse et d'Irlande, sur les côtes faisant face à l'ouest,

étaient jonchés de débris d'arbres d'espèces inconnues, arrachés à une terre d'où ils étaient amenés par les flots. Il chercha, lui aussi, cette terre et il la trouva.

Quand il y fut parvenu et que, voulant agrandir le champ de ses découvertes, il navigua dans cette mer qui devait s'appeler la mer des Antilles et le golfe du Mexique, il ne cessa d'observer le mouvement des eaux. A la Bouche-du-Dragon, près du golfe de Paria, il vit le courant tournant à l'ouest; il le reconnut encore sur la côte du Honduras. Groupant les résultats de son expérience, il formula une hypothèse et admit que la mer, dans sa marche, suivait le firmament d'Orient en Occident. Le véritable père de l'océanographie est le Gulf-Stream. Il semble que les hommes n'aient inventé cette science que pour se l'expliquer, et aujourd'hui même il est le phénomène le mieux étudié et le moins inconnu de l'Océan. Pendant plusieurs années, toutes les navigations espagnoles rayonnent autour d'Hispaniola et de Cuba. Ocampo contourne cette dernière île; en 1513, Ponce de Léon, ayant pour pilote Anton de Alaminos, qui avait été pilote de Colomb à son dernier voyage, part à la conquête de la fontaine de Jouvence, en Floride, et son navire ne parvient qu'à grand'peine à franchir les eaux qui se précipitent avec une sorte de furie vers le nord. Peu après, Diego Colomb, le fils de l'amiral, recueille ces données, les combine et, comme le raconte Pierre Martyr d'Angleria, il affirme la continuité du fleuve marin et celle du continent qui le borne vers l'ouest et le ramène en sens inverse de sa première direction. La donnée scientifique apparaît. Anton de Alaminos, après avoir accompagné Cordova, puis Grijalva autour du Yucatan et dans le golfe du Mexique, devient pilote-major de Cortez allant s'emparer de l'empire de Montezuma, et lorsque le conquérant craint d'être arrêté par les jalousies et les intrigues de ses ennemis à Cuba et à Madrid, il charge son pilote de se rendre en toute hâte en Espagne, afin de les déjouer et de porter à la cour des dépêches et surtout des présens. Alaminos est le premier à se servir de sa science. Pour arriver plus promptement, il prend le chemin le plus long et, partant de Vera Cruz, il dirige son navire par le nord de Cuba et le détroit de la Floride. Les trois phases se sont succédé : la découverte océanographique, sa mise en formule avec les déductions qu'on en tire et, en dernier lieu, sa mise en pratique.

Toutes les mers sont parcourues. Barthélemy Diaz reconnaît

le cap des Tempêtes; Vasco de Gama le double et pénètre dans la mer des Indes; Magellan et son pilote basque, Sébastien del Cano, font le premier voyage autour du monde; les Cabot, Jacques Cartier, Francis Drake, Hudson, Willoughby et tant d'autres vont de tous côtés, cherchant des empires ou un trajet plus direct vers l'Inde et la Chine par le nord de l'Amérique. La navigation et la géographie ont provoqué les premières observations relatives à la mer. Chaque peuple, qui voyait avec raison un concurrent dans chaque autre peuple, a le plus grand soin de garder le secret de ses découvertes. Le navire carthaginois que suit le bateau romain plus fort que lui, n'hésite pas à se jeter à la côte et à se briser sur les rochers, plutôt que d'enseigner la route du pays de l'étain; Vasco de Gama, sur son vaisseau de guerre, massacre l'équipage et les passagers du pauvre boutre arabe chargé de pèlerins qu'il trouve dans la mer des Indes. Cependant, malgré tous les efforts, les faits dont on peut tirer parti se divulguent lentement, se répandent, tombent aux oreilles des savans qui les coordonnent et les propagent avec la puissance qu'a créée à la vérité l'art de l'imprimerie qui vient de naître.

L'intérêt et la curiosité s'éveillent à mesure que les connaissances se développent. L'ère des découvertes géographiques passe parce qu'il n'y a plus d'empires à conquérir; les compétitions s'éteignent d'elles-mêmes et une période s'ouvre pendant laquelle les peuples se prennent de passion pour l'histoire naturelle tandis que les individus portent fièrement le titre de naturalistes. Les voyageurs ont visité des îles et des continens inconnus, leurs yeux ont été émerveillés, on désire à présent dresser l'inventaire des curiosités qu'ils renferment; on ne pense pas immédiatement à quoi cela servira, on se borne à savoir que cela existe, que les formes des plantes et des animaux sont bizarres, et cela suffit pour qu'on s'y intéresse. C'est l'époque de l'enthousiasme. Du milieu du siècle dernier jusque vers le milieu du siècle actuel, on s'éprend d'idées sociales, d'idées politiques, d'art, de littérature, de science et même de géographie; on se passionne pour tout; on jouit sans presque s'en douter, comme les enfans de leur enfance, du suprême bonheur d'avoir une foi, d'en avoir plutôt deux ou trois qu'une seule. De même qu'on se lançait gaiement et vaillamment à la découverte de ce pays d'utopie et de rêve, si anciennement connu et pourtant toujours si nouveau et si plein d'attrait, on partait à travers les océans. On exécuta de grands voyages. En

1772, Cook se rend à Taïti, accompagné du naturaliste Forster, observer le passage de Vénus; en 1815 le Russe Kotzebue fait le tour du monde sur le *Rurik*, avec le naturaliste Chamisso; en 1826, le futur amiral Fitzroy, sur le *Beagle*, prend à son bord Darwin; Bougainville sur la *Boudeuse*, de Freycinet sur l'*Uranie*, en 1827, Vaillant sur la *Bonite* en 1836, et d'autres encore étudient l'histoire naturelle de tous les climats et rapportent des collections. Même hardiesse sur terre que sur mer. Victor Jacquemont se rend dans l'Inde, débordant d'ardeur, enivré de l'amour de la science à l'aspect des étrangetés et des grandeurs de la nature.

Ceux dont l'âge dépasse aujourd'hui le demi-siècle ont eu leur enfance et leur jeunesse éclairées des derniers reflets de ces émotions. Nous n'avions pas alors ces encyclopédies de romans scientifiques, quintessence des connaissances humaines contenues en cinq cents pages, comme la viande d'un bœuf entier est concentrée dans un tout petit pot, et nous étions, faute d'une autre nourriture plus ou moins substantielle, obligés d'alimenter notre esprit avec de l'imagination. On commençait par l'histoire de Sindbad le marin, du Vieillard de la mer, de la Vallée aux émeraudes et aux rubis au-dessus de laquelle plane avec de grands battemens d'ailes l'oiseau-roc. On continuait par la bibliothèque des voyages, Cook, Dampier, Carteret, Lapérouse, les souvenirs de Jacques Arago, l'aveugle, et les adorables lettres de Victor Jacquemont. Avec des livres d'images — et quelles images — on trouvait le moyen de s'imprégner de l'éblouissante lumière du soleil de l'équateur; on respirait les senteurs des forêts vierges où les hauts cocotiers font onduler leur panache de feuilles dominant les taillis touffus et les bosquets ombreux au pied desquels, sur la grève en sable fin d'une île déserte, viennent déferler mollement les flots assoupis; on plongeait ses regards dans les profondeurs sombres des nuits étoilées. C'étaient des festins de la pensée. Sur la page ouverte d'une mappemonde, on rêvait, on courait les mers des tropiques jusqu'aux pôles, bravant les tempêtes et les glaces éternelles, ramassant d'incalculables trésors de poésie, consolation et souvent force de notre âge mûr; qui après bien des années, dissipés, envolés en fumée légère au vent des tempêtes de la vie, terribles et implacables autant que celles de l'océan, réduits à n'être plus que l'humble denier, aumône de veuve, restent encore la joie et la bénédiction d'une vieillesse qui s'avance à grands pas.

De même que la soif des découvertes s'était assouvie parce qu'il ne restait plus rien à découvrir, celle des curiosités naturelles diminua et finit par s'éteindre à son tour. Beaucoup se lassent de s'enthousiasmer, d'admirer après qu'ils croient avoir tout vu ; on se lasse davantage encore de cataloguer. D'ailleurs il faut tirer des richesses acquises un parti autre que celui qui consiste à donner un nom à chaque objet, à placer des échantillons de minéraux dans des vitrines ou dans des caves, des échantillons de végétaux entre les feuilles du papier d'un herbier, à empailler des animaux et à les aligner dans une galerie. Les idées deviennent plus sérieuses, la poésie et le rêve laissent la place à la science qui, elle aussi, est une poésie et un rêve. L'esprit de l'homme suivant sa pente habituelle désire maintenant grouper l'amoncellement des faits en sa possession par une loi qu'il soupçonne, et l'on va sur le terrain vérifier la loi entrevue dans le calme du cabinet. Cook a déjà observé, c'est-à-dire mesuré, le passage de Vénus, Dumont d'Urville cherche le pôle magnétique antarctique, Sabine, John Franklin se rendent pour le même motif dans les régions arctiques. On ne moissonne plus au hasard, on s'avance vers un but déterminé.

Petit à petit, le progrès de la chimie et de la physique aidant, le besoin de la précision se fait sentir partout. On l'applique à l'océanographie. On ne se contente plus de décrire, on reconnaît qu'il est indispensable de mesurer ; on invente des instrumens, on exécute des analyses chimiques, on recueille des chiffres qui sont des faits condensés et la vraie science méthodique, utile, apparaît. En tête de chaque chapitre de l'océanographie, on trouve le nom d'un homme de génie ou de talent et un instrument. Les courans de la mer ont Franklin et le thermomètre, la topographie et la lithologie sous-marines, Buache avec ses cartes par isobathes, Brooke et son déclenchement de plomb de sonde, Delesse avec ses cartes lithologiques ; la chimie de la mer Forchhammer et ses analyses, la thermique Miller-Casella, puis Negretti et Zambra avec leur thermomètre à renversement, l'optique Bérard et son assiette de porcelaine qui devait si peu après devenir le disque de Secchi ; la physique, la mécanique des vagues, Aimé avec l'éprouvette à mercure et l'appareil à boule qu'il essayait en rade d'Alger, les frères Weber avec leur auge. Les documens se résument en graphiques, se perfectionnent, représentent de mieux en mieux et plus exactement la vérité, montrent d'un coup d'œil,

sur une feuille de papier, l'image de ce qui s'accomplit sur le globe entier dans chaque ordre de phénomènes, les montrent même plus clairement qu'ils ne s'aperçoivent dans la nature, car, sur le papier, ils sont en quelque sorte disséqués, morcelés pour la plus facile compréhension de leurs composantes : on a le loisir d'examiner à part et en même temps, par superposition de cartes à la même échelle, la densité, la salinité, la température superficielle et profonde, la météorologie, le relief du fond, sa constitution minéralogique, les courans, les vagues et le reste. Ces graphiques donnent le pouvoir de combiner, de comparer, d'analyser, de synthétiser, d'essayer, de résumer de toutes les façons, à l'aise, sans fatigue, sans danger, sans déplacement, sans perte de temps. Le savant tient la nature sans quitter son laboratoire où le monde est venu s'entasser, se montrer dans ses moindres détails et dévoiler ses mystères.

Je n'ai pas parlé de l'auteur de l'océanographie, à la fois théorique et pratique, fondée sur la mesure et l'expérimentation, aussi rigoureuse qu'elle peut l'être de nos jours, à la perfection près des instrumens employés. Marsigli la fonda d'un seul coup. Né Italien, en 1658, successivement ingénieur au service de l'empereur Léopold Ier, esclave en Turquie, membre de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres, comblé de gloire, ignominieusement dégradé de tous ses titres et honneurs, véritable bohème de science, qui étudia la mer en Provence, publia le premier traité didactique d'océanographie en Hollande et dont Fontenelle prononça l'éloge funèbre. Marsigli surgit tout d'un coup sans avoir eu de maître ni de précurseur. Rien ne manque à son œuvre. Il fut complet — trop complet car s'il fut admiré et apprécié par quelques rares esprits éminens, entre autres l'illustre Boerhaave, il ne fit pas école. L'océanographie, inventée par Marsigli dans les dernières années du XVIIe siècle, tomba dans l'oubli. Un siècle et demi plus tard, vers 1842, son étude fut reprise sans beaucoup plus de succès, par un Français, Aimé. Malgré ces deux hommes de génie qui ne furent que des isolés, le mérite d'importantes découvertes et surtout d'un labeur méthodique et continué sans interruption pendant cent années donne aux États-Unis le droit de se dire les fondateurs de l'océanographie.

Les applications ont suscité de nouvelles découvertes. Les périodes d'ambition, de découvertes géographiques, de découvertes

scientifiques, d'observations, de généralisations, d'intérêts commerciaux ou politiques, ne sont évidemment pas nettement tranchées : elles se succèdent en s'entremêlant les unes aux autres. L'esprit retourne plus d'une fois sur ses pas, parce que l'attention est éveillée sur quelque point auprès duquel on avait passé sans y attacher une importance suffisante. Les phénomènes se relient aussi bien que les études qu'ils provoquent. L'industrie des pêches oblige à remarquer le rôle de la constitution des fonds et à observer la lithologie sous-marine parce que la raie habite les vases, la sole les sables, et le rouget les roches; la zoologie tient à savoir comment sont distribuées dans les eaux la température et la salure; l'industrie des télégraphes a besoin des cartes topographiques très précises des fonds où elle se propose de déposer ses câbles. Les découvertes se multiplient, et chaque science se développe à travers les générations d'hommes.

Dès qu'une science est à peu près complète, une autre la remplace ou plutôt deux ou trois se fondent ensemble parce que l'on s'aperçoit que des manifestations naturelles, crues d'un ordre différent, dépendent en réalité d'une même loi. L'évolution s'accomplit. La minéralogie n'est plus qu'un chapitre de la physique et de la chimie, la chimie devient de la physique, la physique devient mathématique, l'histoire naturelle se précise, la paléontologie se transforme en paléozoologie, chapitre de la zoologie, et en paléobotanique, chapitre de la botanique, la géologie stratigraphique est de la paléocéanographie et de la paléogéographie, la lumière est de l'électricité; la vibration rythmée, mesurable et mesurée, l'onde sonore, lumineuse, calorifique, actinique, électrique règne sur l'univers; les barrières tombent, la matière suit les lois de l'esprit, tout s'avance vers l'unité scientifique comme dans le domaine social tout marche vers l'unité de condition, celle qui assure à tous, de par leur commun droit de vie, le maximum de bonheur compatible avec la condition humaine. Il se fait une splendide unité morale et intellectuelle de vérité, de science, de force et de paix.

Si chaque peuple aspire à ce but final, il y arrive par des voies diverses. En attendant le jour où tous posséderont le même esprit parce qu'ils possèdent les mêmes besoins et le même idéal, ils ne l'ont pas encore. Nous le voyons dans n'importe quelle manifestation littéraire, artistique ou scientifique, nous le reconnaissons dans le mode de développement de l'océanographie. L'Anglais

apporte dans ses recherches des qualités de précision et de hardiesse excitées par la pensée d'une utilisation pratique qu'il sait devoir trouver au bout de ses découvertes ; l'Allemand du Nord, son tempérament travailleur, opiniâtre mais lent et diffus ; le Français son caractère prime-sautier, découvreur, original mais sans persévérance, docile à la routine qu'il ne se lasse pourtant pas de maudire. Les nations jeunes profitent de l'expérience de leurs aînées, et comme les fils héritiers des perfectionnemens conquis par leurs aïeux, elles naissent déjà douées de la richesse inconsciente d'une valeur qui est celle des générations antérieures. Elles entrent en action avec la fougue, la hardiesse, la puissance de leur jeunesse et par conséquent son succès. Elles prennent le premier rang ou le prendront. En quelques années, elles traversent toutes les phases que les autres ont mis plusieurs siècles à franchir. En océanographie, elles exécutent des voyages de découvertes, font de la géographie, de la science pure, généralisent, trouvent des applications pratiques. C'est ce que montre l'histoire du développement des études relatives à la mer aux États-Unis et en Russie.

J. Thoulet.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *PARIS* DE M. E. ZOLA (1)

De tous les hommes de France, et d'Europe, et du monde, c'est assurément lui, qui depuis un quart de siècle a le moins « évolué » ! Tout changeait autour de nous, les hommes et les choses, les idées et les mœurs, les doctrines et les intérêts, les « questions » et la science elle-même. Lui cependant, M. Zola, demeurait obstinément fidèle à ses débuts. Les contradictions, bien loin de l'inquiéter, l'enfonçaient, l'ancraient, l'immobilisaient dans la satisfaction de lui-même; il enseignait le même naturalisme; il refaisait toujours le même roman ; et c'est pourquoi, n'ayant plus parlé de lui depuis une dizaine d'années, nous n'en aurions aujourd'hui rien de bien neuf à dire si dans *Lourdes*, *Rome*, et *Paris*, il n'avait appliqué les procédés de ses *Rougon-Macquart* à des problèmes un peu plus difficiles, et surtout un peu plus délicats, que l' « histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire ». Non, en vérité, le romancier n'a rien appris, ni l'écrivain, ni le penseur : on verra tout à l'heure qu'il n'a non plus rien oublié. Mais, justement, c'est ce qu'il y a de curieux dans *Paris :* un homme qui discute le problème religieux avec le style de l'*Assommoir* ou avec des raisonnemens qui ne sont pas indignes du pharmacien Homais ; — et c'est ici tout ce que j'en veux retenir.

(1) Bibliothèque Charpentier, Fasquelle, éditeur, 1 vol. in-18; Paris, 1898.

On se tromperait en effet si l'on cherchait dans *Paris* ce que semble en annoncer le titre, mais que M. Zola n'y a point du tout voulu mettre : une « synthèse », ou un « symbole » de la grande ville ; et tout ce qu'il y avait de « morceaux de rue » dispersés dans *le Ventre de Paris*, dans *l'Assommoir*, dans *Une page d'Amour*, dans *Pot-Bouille*, dans l'*Argent*, ramassé, rassemblé et fondu comme en un seul tableau. Sans doute on y trouvera des « scènes de la vie parisienne » : un dîner au Café Anglais, une séance de la Chambre, une vente de charité, une soirée de café-concert, au *Cabinet des Horreurs*, un mariage à la Madeleine, une exécution capitale ; et, chemin faisant, la chronique de ces dernières années, l'effondrement du ministère Barroux, la bombe de la rue Godot-de-Mauroy, l'affaire des Chemins de fer africains, quoi encore ? Mais ce ne sont là que des épisodes ou des moyens, et l'auteur a eu soin, dès ses premières pages, de circonscrire nettement le sujet de son récit. Pour son héros, l'abbé Froment, « après deux expériences misérablement avortées, Lourdes, où la glorification de l'absurde lui avait fait prendre en pitié l'essai de retour en arrière, à la primitive foi des peuples jeunes, courbés sous la terreur de leur ignorance ; et Rome, incapable de renouveau, qu'il avait vue moribonde parmi ses ruines, grande ombre bientôt négligeable, qui tombait à la poussière des religions mortes », Paris n'est pour l'abbé Froment qu'une dernière et suprême expérience, où viennent achever de « se débattre son cœur et sa raison » ; et en conséquence, M. Zola n'a pris du tout Paris, pour le faire entrer dans son roman, que ce qu'il a cru nécessaire ou utile à l'entière et pleine réalisation de l'expérience. Ce qui d'ailleurs ne veut pas dire qu'il n'y ait dans *Paris* des scènes inutiles, des descriptions oiseuses, étrangères ou indifférentes à l'objet de M. Zola. La nature, ici comme dans *Lourdes*, comme dans *Rome*, a été la plus forte ; et l'assembleur de « documens », de mots aussi, qui est au fond de M. Zola, n'a pu résister à la griserie de sa propre rhétorique, non plus qu'à la muette sollicitation de ses « notes » ou de ses « dossiers ». Et au fait, pourquoi des « notes », si l'on ne multipliait les occasions de s'en servir ? Mais enfin, son dessein est autre, et ce ne sont point ces scènes de la vie parisienne, ni Paris même qui sont le vrai sujet de *Paris*.

Ce ne sont pas davantage l'attentat, la poursuite, et l'exécution de l'anarchiste Salvat ; ni le mariage de Camille Duvillard, la fille du baron Duvillard, « le pourrisseur, le dévorateur, le tentateur aussi, l'acheteur des consciences à vendre, le jouisseur » ; et encore bien moins les amours de son fils Hyacinthe avec la « petite princesse Rosemonde »,

ou la formation du ministère Monferrand. Toutes ces intrigues, habilement, adroitement emmêlées les unes dans les autres, faciles et même intéressantes à suivre, n'ont pour objet que de tenir en haleine la curiosité du lecteur. M. Zola n'y a pas lui-même attaché d'autre ni de plus grande importance. Il les a trouvées *actuelles*, comme étant d'hier, et bonnes en conséquence pour former la trame d'un récit de *mœurs contemporaines*. Elles seraient différentes que son *Paris* n'en vaudrait ni plus ni moins. Puisqu'on exige des « aventures » et que cela seul fait prendre un livre par-dessus les nues, — on dit aujourd'hui : le fait vendre à cent mille exemplaires, — M. Zola nous en a donné. Mais encore une fois, c'est ailleurs qu'est pour lui le vrai drame ; — et le vrai sujet de *Paris*, c'est la « déchristianisation » de l'abbé Pierre Froment.

On sait plus d'un chemin qui mène de la foi, je ne veux pas dire à l'athéisme, mais à l'incroyance ou à la rébellion, et, par exemple, ce ne sont évidemment pas les mêmes raisons qui ont conduit un Renan ou un Lamennais, de la religion de leur enfance, à l'incrédulité légère, ou à la sombre négation de leurs dernières années. *Quomodo cecidisti, Lucifer?* On tombe de plus d'une manière. Il y en a qui n'ont pu soumettre à aucune autorité l'orgueil de leur intelligence, et il y en a qui n'ont pu ployer à aucune contrainte la raideur de leur volonté. D'autres encore, comme le vieil Hugo, pour se détacher du centre du catholicisme, en ont eu surtout des motifs qu'on pourrait appeler politiques. Mais le malheureux abbé Froment, lui, n'en a eu, si je l'ose dire, que de physiologiques. Ce prêtre n'a un moment hésité à quitter sa soutane que par peur, en la quittant, « de rester quand même décharné, blessé, infirme, sans jamais pouvoir redevenir pareil aux autres hommes ». S'il finit par prendre son parti, c'est une belle fille « saine et bien portante », avec « un front d'intelligence, un nez de finesse, des yeux de gaîté, des bras de charme et de soutien », qui réussit à le tirer de l'abîme du désespoir et du doute. Il n'y avait jamais eu dans la violence de ses négations, dans la révolte de sa raison, dans l'exaspération de son incrédulité, qu' « une ardente faim d'aimer, qui se contente dans la femme, dans l'enfant, dans la vie laborieuse et féconde » : M. Zola y ajoute l'exercice de la bicyclette. Et ce qu'il y a de plus triste pour l'abbé Froment lui-même, ou plutôt pour M. Zola, c'est qu'ils ne trouvent tous les deux rien de plus conforme aux leçons de la « glorieuse nature toujours en enfantement », — ni de plus héroïque ! M. Zola n'a point voulu du tout nous rendre son abbé Froment antipathique ou répugnant : au contraire ! Toutes les qualités de

l'intelligence et du cœur, il les lui a données. Même il a essayé d'en faire un personnage quasi tragique « de prêtre sans croyance, nourrissant du pain de l'illusion la croyance des autres ». Mais une femme a passé dans sa vie; et ce que n'avaient pu ni Lourdes et « la glorification de l'absurde », ni « Rome moribonde », ni même la « banqueroute de la charité », Marie Couturier l'a fait, avec ses « hanches larges, sa poitrine large, sa gorge petite et ferme de guerrière. » Plaignons du fond du cœur ce pauvre abbé Froment!

Non que M. Zola ne se soit efforcé de le relever à nos yeux en le mêlant à une foule de discussions sur le positivisme, sur l'évolutionnisme, sur le collectivisme, sur l'anarchisme, dont le pauvre homme essaie, péniblement et infructueusement, de dégager le « bilan des idées du siècle » et « le chemin parcouru ». Mais l'abbé n'est pas de force; il y perd pied; il n'y voit bientôt plus que « les contradictions, les incohérences chaotiques de l'humanité en marche ». S'il inclinait vers quelque solution, ce serait « à nier tout, à ne plus rien attendre que la catastrophe finale, inévitable, la révolte, le massacre, l'incendie, qui doivent balayer un monde coupable et condamné ». Et on ne sait à quelles extrémités il en viendrait finalement si, d'une part, son bon naturel ne le préservait de la tentation de l'action violente; et puis, sur les débris de tous les systèmes et de toutes les religions, si l'illustre chimiste Bertheroy ne rétablissait fort à propos le dogme de la souveraineté de la science : « Ah! mon cher enfant, si vous voulez bouleverser le monde en essayant d'y mettre un peu plus de bonheur, vous n'avez qu'à rester dans votre laboratoire; — c'est à Guillaume Froment qu'il s'adresse, mais l'abbé prend sa part du conseil, — car le bonheur humain ne peut naître que d'un fourneau de savant. » Ce ne sont plus ici ni le chimiste Bertheroy qui parle, ni l'abbé Froment qui pense, c'est M. Zola lui-même; et, à cette confiance illimitée dans le pouvoir de la science, si nous ajoutons ce qu'il appelle « la banqueroute de la charité », et sa haine irréconciliable pour une « bourgeoisie défaillante et corrompue », nous aurons, je crois, toute la politique, toute la sociologie, et toute la philosophie de M. Zola.

*
* *

Oserons-nous lui dire qu'elles ne sont pas bien originales? qu'il semble qu'elles aient vingt-cinq ou trente ans d'âge? et nous étonnerons-nous d'entendre cet officier de la Légion d'honneur, ce candidat à l'Académie, ce propriétaire, invectiver cette bourgeoisie « qui, dans le par-

tage de 89, s'est engraissée de tout aux dépens du quatrième État, et qui ne veut rien rendre »? Hélas! nous connaissons ce thème. Mais ce que j'aimerais qu'on voulût bien nous dire une bonne fois, c'est où finit « le quatrième État », et où la « bourgeoisie » commence? De qui se moque-t-on ici? Si je ne vis que de mon travail, — et quand au surplus j'en vivrais, comme on dit, largement, — suis-je ou non du « quatrième État »? Mais suis-je au contraire un « bourgeois », ou n'en suis-je pas un, si je porte une redingote et que d'ailleurs je ne sache pas comment joindre les deux bouts de l'année?

O dangereuse puissance des mots! et pourquoi faut-il qu'ils survivent à ce qu'ils ont autrefois signifié? Ce qui était, dans notre ancienne France, constitutif du tiers état, c'était, par définition, de supporter des charges que ne supportaient point les « privilégiés », et c'était, en théorie, de ne pouvoir accéder librement aux « privilèges » qui exemptaient de ces charges. Que voyons-nous aujourd'hui d'analogue? Je ne sais ni ne veux savoir quelle est l'origine de M. Zola : je la crois haute! Mais nous autres, qu'il accuse de « nous être engraissés de tout dans le partage de 89 », combien de générations s'imagine-t-il que nous devions remonter pour trouver dans nos humbles généalogies le paysan ou l'ouvrier? Ministres, sénateurs, députés, généraux, évêques, magistrats, artistes, écrivains, banquiers, grands commerçans et grands industriels, que M. Zola ouvre donc les yeux, qu'il s'informe, qu'il se « documente », et qu'il nous dise ensuite combien il y en a dont l'enfance ait été bercée sur les genoux d'une duchesse ou d'une bourgeoise. Toutes ces distinctions de classes,— qu'on eût pu croire abolies, que l'on finira par créer ou par ressusciter à force d'en parler, sur lesquelles ce n'est pas seulement dans les romans qu'on insiste, mais dans les journaux, et même dans la chaire chrétienne, avec encore plus d'imprudence que de générosité, — toutes ces distinctions ne sont rien de réel, de réellement existant, ne répondent à rien, ne servent qu'aux politiciens pour entretenir des défiances et des haines. A vrai dire, il n'existe en France aujourd'hui ni « bourgeoisie », ni « quatrième État », mais seulement, comme partout, des riches et des pauvres, mais une démocratie mobile et changeante comme les flots, où toutes les conditions étant mêlées ensemble, toutes les « classes » confondues, et tous les individus ayant les mêmes droits, ce sont tantôt les uns qui montent, les autres qui descendent, les premiers qui deviennent les derniers, et les prolétaires qui se changent tous les jours en capitalistes. Et je consens volontiers que les moyens qu'ils en prennent ne soient pas toujours louables,

mais qui ne voit que c'est une tout autre question, et qu'elle n'a rien de commun avec des distinctions de classes ou de races?

Veut-on dire après cela qu'il n'y ait « rien à faire »? M. Zola semble le croire; et jamais homme, après avoir dénoncé les vices de l'heure présente, n'a fini par en prendre plus aisément son parti. Marions-nous, et fabriquons des poudres explosives dans le secret de nos laboratoires, sauf ensuite à « domestiquer le volcan » : je ne lui fais pas tort, en résumant ainsi ses conclusions, d'un seul des remèdes qu'il propose. Mais, du volcan domestiqué, comment on verra sortir la justice, c'est un autre problème; et c'en est un plus obscur encore que de savoir comment, de la substitution de la « justice » à la « charité », on tirera « le culte humain de paix, de solidarité et d'amour ». Car enfin, en quoi consiste-t-elle, cette « justice »? et quelle est encore cette fausse antithèse qu'on essaie d'établir entre elle et la « charité »? J'entends bien que, pour M. Zola, la charité c'est le christianisme, et, ne voulant plus du christianisme, il ne veut donc pas de la charité. « Le jour où l'idée de charité croulerait, le christianisme croulerait avec elle, car il est bâti sur la charité divine corrigeant l'injustice fatale, ouvrant les récompenses futures à qui aura souffert en cette vie. » Ce sont encore des mots! La charité n'est pas le tout du christianisme; et ce qu'elle n'a pas pu faire, ce que M. Zola lui reproche de n'avoir pas fait, ce qu'il en appelle « la banqueroute », — qui est de n'avoir pas mis le paradis sur terre, — on ne voit pas comment la justice le fera. Nous traitera-t-elle selon nos besoins? ou selon notre travail? ou selon nos talens? ou selon ces règles de droit dont on a pu si bien dire : *Summum jus, summa injuria?* L'établira-t-on sur les hommes par la force, et au besoin par le crime, ainsi qu'y songe Guillaume Froment, quand il conçoit le dessein monstrueux de faire sauter d'un seul coup de mine dix mille pèlerins assemblés dans l'église de Montmartre? On voudrait le savoir. On voudrait savoir aussi quelle en sera la sanction? ce qu'il adviendra de ceux qui refuseront de s'y soumettre? ou comment on les y obligera sans manquer à la justice même? Mais toutes ces questions n'arrêtent point M. Zola. La justice! il lui faut la justice! « Autrefois l'esclave accablé, brûlant d'une espérance nouvelle, rêvait d'un ciel où sa misère serait payée d'une éternelle jouissance. Maintenant que la science a détruit ce ciel menteur, cette duperie du lendemain de la mort, l'esclave, l'ouvrier, las de mourir pour être heureux, exige la justice, le bonheur sur la terre. C'est là, enfin, l'espérance nouvelle, la justice, après dix-huit siècles, de charité impuissante. » Il ne s'est pas d'ailleurs un instant demandé si la charité, — qui n'est que le nom

chrétien de ce qu'il appelle des noms « de paix, de solidarité et d'amour », — n'avait pas été en quelque sorte inventée pour atténuer, pour adoucir, pour humaniser ce que la stricte application de la justice a généralement de dur, d'impitoyable et de tyrannique. Une des formes de l'injustice, et peut-être la plus odieuse, n'est-elle pas de ne vouloir jamais rien céder de notre droit?

C'est ainsi qu'un « intellectuel », — moi, je suis un « intellectuel », s'écrie quelque part l'abbé Pierre Froment, à moins que ce ne soit son frère, — intervient souverainement dans les questions qu'il ignore, et, n'étant pas gêné, mais au contraire aidé de son ignorance même, les tranche. D'autres les ont traitées avant lui, qui en ont vu les liaisons infinies, les rapports avec d'autres questions, les « tenans » et les « aboutissans », les difficultés propres, les solutions antagonistes ou contradictoires; et ils ont hésité. Ce n'étaient que des législateurs, des philosophes, des jurisconsultes, peut-être même des « casuistes »! Rendre à chacun ce qui lui appartient, ils connaissaient bien la formule, et ils s'efforçaient de l'appliquer, mais qu'est-ce qui appartient à chacun? là commençait leur incertitude. Le droit limitait le droit, et les faits démentaient les principes. Les distinctions naissaient, s'engendraient les unes des autres, se contrariaient entre elles, se combattaient, les jetaient dans des perplexités croissantes. Mais ces perplexités ne sont pas faites pour les « intellectuels ». Ils savent! Et non seulement, pour savoir, ils n'ont pas besoin d'avoir appris, mais c'est cela même qui fait leur force, leur intrépidité de bonne opinion d'eux-mêmes, leur assurance de décisionnaires. M. Zola se fâchera-t-il, si nous lui trouvons en ce point quelque vague ressemblance avec Dumas fils et avec le vieil Hugo ?

Il ne s'est pas demandé davantage d'où lui venait cette idée de justice, et, quoique ne l'ayant pas « scientifiquement constatée dans la nature », — c'est lui-même qui nous le dit, — comment pourtant il continuait d'y croire? Est-ce qu'il l'aurait confondue par hasard avec « la satisfaction complète des besoins », ou, comme il dit encore, avec « l'expansion de toutes les forces et de toutes les joies », et avec « le désir redevenu le levier qui soulève le monde »? « L'universel cri de justice, dont la clameur de plus en plus haute monte du grand muet, du peuple si longtemps dupé et dévoré, n'est qu'un cri vers ce bonheur où tendent tous les êtres... la vie vécue pour elle. » Voilà du moins qui est clair; et on n'est tenté que de répéter avec Pierre Froment : « Ah! quel long détour pour en arriver à ce dénouement si simple! » Et en effet, il est d'une simplicité brutale. Mais tout simple qu'il soit,

ceux-là le trouveront sans doute insuffisant qui se sont formé de la justice quelque idée moins grossière, et qui savent que l'imitation même ne s'en réalise qu'au prix de quelque sacrifice. Il n'y a pas de combinaison de chimie ou de croisement physiologique dont on puisse faire sortir un atome de justice ; et la nature, qu'on invoque, ne nous donne que des exemples ou des leçons d'injustice. La force y prime constamment le droit, et le « désir » s'y étend aussi loin qu'il peut se satisfaire. L'origine de l'idée de justice est plus cachée. On ne la tire même pas du spectacle de l'injustice, pas plus que l'on ne tire du milieu des erreurs la vérité qui les juge. Il faut remonter plus haut encore, et l'abbé Froment, à qui l'on a dû l'enseigner, mais qui est décidément un pauvre homme, ne s'en doute pas, l'a oublié. Mais M. Zola le sent bien ! et ce n'est pas pour une autre raison qu'il termine en prophétisant la religion de la science. « Une religion de la science, c'est le dénouement marqué, certain, inévitable, de la longue marche de l'humanité vers la connaissance. Cette dernière y arrivera comme au port naturel, à la paix mise enfin dans la certitude, lorsqu'elle aura passé par toutes les ignorances et par tous les effrois. » On n'en attendait pas tant ! et il y a plaisir à trouver sous la plume de M. Zola cette énergique affirmation du besoin de croire.

Une citation en provoque aisément une autre : « Les hommes ont besoin de vivre, et pour vivre ils ont besoin de savoir comment vivre. C'est ce que tous les hommes ont toujours reconnu ; et de tout temps, jusqu'à notre temps, cette connaissance de la façon dont les hommes devaient vivre a passé pour une science, pour la science des sciences... C'est de notre temps seulement qu'on a imaginé de dire que la science de la façon dont les hommes doivent vivre n'était pas une science, la seule science véritable et sérieuse étant l'expérimentale, celle qui commence à la physique pour aboutir à la sociologie. » Qui a dit cela ? c'est Tolstoï, qu'on n'accusera pas, je pense, en le disant, d'avoir voulu défendre les privilèges de la société capitaliste ; c'est un homme qui a sans doute prouvé que l'iniquité sociale ne lui était pas moins odieuse qu'au châtelain de Médan ; c'est aussi l'auteur de quelques romans qui peut-être ne sont pas trop au-dessous de l'*Assommoir* et de *Nana*.

Il a raison ! On va plus commodément aujourd'hui qu'autrefois de Paris à Marseille, et on s'empoisonne à bien meilleur marché. Mais il ne semble pas que l'on soit plus heureux ni que le poids de la vie ait sensiblement diminué. Ne peut-on même pas dire qu'il s'est plutôt

accru? et comme le fait encore justement observer Tolstoï, si c'est la science qui a « encombré le monde de fabriques, véritables foyers de misère et de mort »; si c'est elle qui « perfectionne tous les jours les instrumens de meurtre », — et de ceci, l'auteur de *Paris* n'en disconviendra pas, puisque ses chimistes n'emploient leurs veilles qu'à fabriquer des explosifs; — si c'est la science enfin qui a « développé le luxe, multiplié les besoins, rendu la vie des hommes infiniment plus dure », n'est-elle pas responsable en quelque mesure de cette « oppression » et de cette « misère » qui épouvantent M. Zola? C'est précisément ce qu'ont voulu dire ceux qui ont parlé de la « banqueroute de la science », et à qui M. Zola, comme l'illustre chimiste Bertheroy, n'a opposé que des argumens qui traînaient il y a vingt-cinq ans dans les laboratoires. Ils ont voulu dire qu'impuissante à tirer la justice « du fourneau d'un savant », la science était incapable de fournir à l'homme une règle de vie. Ils ont voulu dire que tel n'était pas son objet, et qu'après l'avoir vainement poursuivi depuis un quart de siècle, il était enfin temps qu'elle se renfermât dans ses justes bornes. Et ils ont voulu dire qu'à l'ivresse dont elle avait transporté ses disciples, le moment était venu pour la science de faire succéder une conscience plus lucide et plus modeste de ses moyens, de ses ressources, et de son pouvoir. Je suis bien aise, faut-il l'avouer? que l'apocalypse de M. Zola soit de nature à ouvrir les yeux de ceux qui ne voulaient point voir; qui soutenaient que jamais la science n'avait affecté les prétentions qu'on lui prêtait; et qui fermaient la discussion en invoquant les progrès de la chimie des couleurs ou de la sérothérapie. Le besoin de croire est tellement inhérent à l'homme que, dès que la science croit avoir triomphé de la religion, il se fonde une « religion de la science »; et, on l'a vu tout à l'heure, le *Paris* de M. Zola en est à la fois la preuve et l'aveu.

*
* *

Si maintenant, après en avoir comme retiré ce qu'il contient de déclamations philosophiques, nous examinons ce qui reste de *Paris*, il en reste un roman « parisien », qui n'est peut-être pas le meilleur, — beaucoup de gens continueront de préférer l'*Assommoir*, — mais qui n'est pas non plus le pire des romans de M. Zola. Même, ce qui est si rare dans les romans de M. Zola, — le plus « documentaire », mais le moins « documenté » des hommes, et le plus appliqué, mais le moins véridique des observateurs, — il y a dans *Paris* des coins d'observation

fidèle, et les ouvriers de M. Zola ressemblent à des ouvriers parisiens. Sans doute ils sont tous misérables, et il a pris plaisir à les loger dans de « vieilles bâtisses branlantes », qui suintent le vice et la détresse : « Les bâtimens croulaient à demi, des vestibules béans s'ouvraient comme des trous de caves, des taies de papier bariolaient les vitres crasseuses, des loques pendaient infâmes. » Il ne nous a montré nulle part le véritable ouvrier, je veux dire celui qui travaille ; ni la véritable ouvrière, qui est celle dont l'activité, la patience, l'économie font de ses enfants des « bourgeois », et des bourgeois en général assez durs au pauvre monde. Mais si les paysans de *la Terre*, les militaires de la *Débâcle*, et même les bourgeois de *Pot-Bouille* n'étaient ni des bourgeois, ni des militaires, ni des paysans français ; — et comment, par quel miracle de divination, M. Zola, qui ne les a fréquentés les uns ni les autres, pourrait-il les connaître ? — il connaissait un peu les ouvriers ; et, quand il ne les aurait pas étudiés de très près, il y a un sens des milieux parisiens qui s'acquiert, et depuis quarante ans l'auteur de *Paris* a eu le temps de l'acquérir. C'est ce qui met *Paris*, à notre avis, fort au-dessus de *Rome*, et même fort au-dessus de *Lourdes*.

Nous ajouterons avec plaisir, que, contrairement à son habitude, M. Zola n'a point abusé dans *Paris* des occasions ou des facilités d'inconvenance que son sujet lui offrait. Si les situations déplaisantes, et même les gros mots n'y manquent pas, il y en a cependant moins qu'ailleurs, et, n'étaient quelques touches assez lourdement appliquées, on pourrait presque dire que M. Zola n'a pas mal analysé les progrès de l'amour dans le cœur de son Pierre Froment. La jeune fille qui a opéré ce miracle est d'ailleurs insupportable, avec ses allures garçonnières, ses culottes de bicycliste, son instruction supérieure, ses talens de lessiveuse, et son cœur « qui monte à ses joues pour qu'on le voie ». Cela veut dire qu'elle rougit souvent : et on le conçoit dans la situation où M. Zola l'a placée, entre ces cinq Froment dont elle n'est ni la fille, ni la sœur, ni la parente à aucun degré ! Entend-elle bien ce qu'elle dit quand elle conseille à l'abbé de « rentrer dans la vérité en rentrant dans la bonne nature ? » J'aime à croire que non. Et elle est assez ridicule, dans sa fonction symbolique, laquelle est, toutes les fois qu'il s'ouvre une fenêtre dans le roman, de nous montrer « le soleil ensemençant Paris, et d'un geste souverain jetant le blé de santé et de lumière aux plus lointains faubourgs ». Mais enfin, tout est relatif ! Rare en son espèce parmi les héroïnes de M. Zola, Marie Couturier, telle quelle, est une honnête fille ; et, si M. Zola n'a pas pu réussir à la rendre « séduisante », il ne faut pas lui en vouloir, mais plutôt l'en féliciter,

comme d'une preuve de goût, de tact, et de discrétion. Ne convenait-il pas, en effet, et pour beaucoup de raisons, que la femme de Pierre Froment n'eût de la femme que le sexe?

C'est dommage, après cela, que le roman tout entier soit écrit d'un style cursif et négligent, avec des hardiesses qui ne sont généralement que des incorrections ; une emphase qui approche souvent du galimatias; et quelle abondance! mais quelle étrangeté de métaphores! Faut-il rappeler à M. Zola qu'une « affaire *anarchiste* » n'est pas une affaire où des anarchistes sont compromis? que des « problèmes *anxieux* » ne sont pas des « problèmes *angoissans* »? qu'on ne sait ce que c'est qu'une « bouche de douceur, amincie d'amertume »; ou des « bras d'adoration »; ou des fronts « qui prennent des expressions entières de citadelle inexpugnable »? Mais sa manière d'amplifier l'insignifiance des choses par l'exagération des mots est bien plus fatigante encore, et, n'ayant rien à dire, sa rage d'enfler la voix pour le dire tout de même. « Le grand cri de justice passait, dans le bruit d'ailes terrifiant que Sodome et Gomorrhe avaient entendu venir, de toutes les ténèbres de l'horizon. » Et ailleurs : « La justice est le soleil, un soleil de beauté, d'harmonie et de force, parce que le soleil est l'unique justice, brûlant au ciel pour tout le monde, donnant du même geste, au pauvre comme au riche, sa magnificence, sa lumière et sa chaleur qui sont la source de toute vie. » Les gestes du soleil, un « soleil d'harmonie », ce soleil qui est la justice! en vérité, pour user d'une autre expression de l'auteur, nous aurions bon besoin que « notre étoile nous envoyât un moyen de nous repêcher dans l'eau trouble » de cette rhétorique. A quoi bon insister? Qu'est-ce que « la cendre fine de la nuit noyant l'océan des toitures de Paris »? Comment « l'argent » peut-il devenir un « bâton souverain »? Comment « un flot de boue s'accroître d'une moisson d'infamies »? Mais qu'y a-t-il de « naturaliste » ou seulement de « naturel » dans ce style d'énergumène ou, si l'on le veut, de visionnaire? et vraiment était-ce la peine de tant médire du romantisme et de ses oripeaux pour finir aujourd'hui par nous en affubler? M. Zola devrait relire les pages qu'il a jadis consacrées à la banqueroute du romantisme.

Une autre liberté que prend volontiers l'auteur de *Paris*, c'est celle d'incorporer dans son œuvre l'expression de ses animosités ou de ses rancunes personnelles. Je ne songe point, en écrivant ceci, au « critique influent » dont il a quelque part dessiné la caricature, et je ne lui demande pas qui est le journaliste Sanier? Une *Revue* anglaise a donné une « clef » de *Paris:* je ne m'en servirai pas. Je dirai même que, s'il faut bien qu'un romancier prenne ses modèles dans la réalité,

M. Zola, comme d'ordinaire, a ici suffisamment démarqué, déguisé, généralisé les siens. Mais je songe au portrait qu'il nous a tracé du jeune Hyacinthe Duvillard, « tour à tour collectiviste, individualiste, anarchiste, pessimiste, symboliste, même sodomiste, sans cesser d'être catholique, par suprême bon ton; au fond simplement vide et un peu sot » ; je songe aux mœurs qu'il lui a prêtées; et je trouve que cette façon de se venger d'une jeunesse qui n'admire point assez à son gré l'auteur des *Trois Villes* et des *Rougon-Macquart* est d'un goût au moins douteux. Les symbolistes ayant jugé naguère que le naturalisme de M. Zola tournait à la grossièreté, non seulement M. Zola ne les a pas compris; n'a point ouvert les yeux; ne s'est pas demandé « s'il ne bouchait pas de la masse épaisse de sa rhétorique » le chemin de la jeunesse; n'a pas admis, même un instant, qu'il y eût après lui quelque chose encore à faire; mais il n'a pas craint de prêter à ses adversaires littéraires des vices franchement ignobles, et, ce qui est certes diffamatoire au premier chef, il s'efforce aujourd'hui de déshonorer leur littérature en incriminant leurs mœurs! Telle est sa délicatesse! et telle sa manière d'entendre « la justice »! Il a le droit, lui, Zola, de tout dire, et on ne saurait le contredire à moins d'être un imbécile ou un drôle.

Mais s'il manque ainsi de « charité », ne manque-t-il pas peut-être aussi d'intelligence? Visiblement, dans les *Trois Villes*, il a fait un effort, — et il faut lui en savoir gré, — pour essayer de comprendre une foule de choses qui lui étaient demeurées jusqu'alors assez étrangères. Il ne semble pas qu'il y ait réussi. Dans sa course rapide à travers les doctrines, il n'en a pas attrapé l'esprit, et le problème qu'il a prétendu discuter dans *Paris*, il n'en a pas seulement soupçonné la nature. Ayant jadis trouvé le repos dans « la science expérimentale », il est profondément étonné que ce qui lui a suffi depuis trente ans ne suffise plus à d'autres, et — la chose est bouffonne! — il est convaincu que la seule raison qu'on puisse avoir de ne pas penser comme lui, c'est qu'on veut se distinguer de lui. « C'est la mode, dit-il, c'est l'air du temps qui veut que la vérité scientifique soit mal portée, sans grâce, d'une brutalité inacceptable pour les intelligences distinguées et légères. Un garçon de quelque finesse et qui veut plaire, est forcément acquis à l'esprit nouveau. » S'il le croit, et il le croit, on ne peut pas voir moins clair, ni soi-même se crever plus maladroitement les yeux. On ne peut pas surtout passer plus loin de la vraie question, qui est précisément tout entière de savoir quels sont les titres de la « vérité scientifique » à gouverner la vie commune; et pourquoi cette vie

même doit être vécue. Voilà le « problème anxieux » ! Répondre à cela, comme l'auteur de *Paris*, que la vie doit être vécue parce qu'elle est la vie, et que la justice est en train de s'élaborer dans « les fourneaux des savans », est-ce répondre? ou plutôt n'est-ce pas n'avoir pas entendu le problème, puisque c'est croire qu'on le résout en disant qu'il n'en est pas un. « Le frisson, la communion parfaite avec les arbres, avec les bêtes, avec le ciel », oui, ce sont de fort jolies choses, mais il y a des gens qui n'y trouvent pas l'apaisement de leur inquiétude. *Surgit amari aliquid :* ils ne reculent pas plus que d'autres devant les exigences ou les obligations de la vie, mais une angoisse intérieure ne les tourmente pas moins, qui n'a rien ni d'une « mode », ni d'un sport, ni d'une élégance. Il y en a quelques-uns que l'*Exposition du système du monde* ou l'*Histoire comparée des langues sémitiques* distraient, mais ne consolent pas de s'ignorer eux-mêmes. Et s'il y en a qui, dans les occupations de la vie même, ou dans le divertissement du laboratoire, entendent murmurer en eux la parole célèbre : « La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction, mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des sciences extérieures », suffira-t-il vraiment pour leur répondre d'avoir épousé Marie Couturier, « avec son front d'intelligence, ses yeux de gaîté, son nez de finesse, et ses bras de charme et de soutien » ? Nous supplions M. Émile Zola d'avoir pitié de Blaise Pascal.

F. Brunetière.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN POSTHUME DE WILLIAM MORRIS

The Sundering Flood, 1 vol. Londres, 1898.

Il y avait une fois un pays où les fées, les génies et les nains ne dédaignaient pas de se mêler à la vie des hommes. Un fleuve, ou plutôt un torrent, traversait ce pays du nord au midi, si large et si rapide que personne, jamais, n'avait pu passer d'une de ses rives à l'autre : aussi l'appelait-on *the Sundering Flood*, « le flot qui sépare ». Et, comme c'est souvent le cas dans les pays de ce genre, les deux rives étaient si pareilles l'une à l'autre, que non seulement on y voyait les mêmes montagnes et les mêmes vallées, mais que jusqu'aux bergeries, aux villages et aux villes, tout y était réparti de la même manière.

Or voici qu'un petit garçon nommé Osberne, errant sur l'une des rives en quête d'imprévu, certain jour de printemps, parvint à un endroit où les eaux, tout à coup resserrées, formaient une sorte de coude entre deux murs de rochers : on appelait cet endroit « la crique de la Colline Coupée en deux », et en effet la colline y semblait coupée en deux par le flot, qui nulle part, d'ailleurs, ne coulait plus vite ni avec plus de fracas. Et tandis que l'enfant se tenait là, immobile, contemplant de ses yeux ébahis l'ouverture d'une grotte creusée dans le mur, sur la rive opposée, une forme humaine sortit de la grotte : c'était un enfant, une petite fille, tête nue et pieds nus, humblement vêtue de grosse laine bleue, mais avec d'admirables cheveux blonds qui ruisselaient sur ses épaules, la recouvrant toute comme d'un manteau d'or. Osberne, au contraire, avait mis, ce jour-là, ses plus beaux vête-

mens : et quand la petite fille l'aperçut, en face d'elle, debout sur un rocher dans son costume rouge, elle fit d'abord un mouvement en arrière. Mais aussitôt, s'enhardissant, elle s'avança de nouveau au seuil de la grotte et dit, d'une voix si pure et si claire qu'elle dominait le bruit terrible des eaux : « — Créature surnaturelle, qui donc es-tu? — Je ne suis qu'un homme, répondit Osberne, riant de la méprise; et encore suis-je si jeune qu'on m'appelle un petit garçon, ou un gamin, ou un moutard. Mais toi, qui es-tu? — Non, non, cria la petite fille, nous sommes trop loin l'un de l'autre pour bien nous entendre, et ce bruit des eaux achève de nous assourdir. Grimpe jusqu'au sommet de la colline, de ton côté, et je vais en faire autant de mon côté ! » Sur quoi elle lui tourna le dos, et, s'accrochant aux saillies et aux fentes, grimpa rapidement par-dessus le mur.

Et Osberne avait beau être un garçon, il tremblait et son cœur battait dans sa poitrine, au spectacle de cette ascension si pleine de danger : il ne quitta point des yeux la petite créature, qu'elle n'eût enfin pris pied sur l'herbe de la rive; alors seulement il courut, lui aussi, jusqu'au sommet de la Colline Coupée. Arrivé là, il ne dit rien, car il avait trop à faire de considérer la petite fille, debout sur l'autre sommet : et elle non plus ne disait rien, la course trop rapide l'ayant tout essoufflée. Mais enfin elle dit : « Nous voici maintenant aussi près l'un de l'autre que nous pouvons l'être aujourd'hui et pendant bien des jours à venir, peut-être pendant notre vie entière : donc, causons! » Osberne, cependant, continuait à l'examiner en silence, de sorte qu'elle dit : « Je m'étonne que tu ne veuilles plus me parler, car ton rire, tout à l'heure, était comme la voix d'un cher oiseau, et ta voix était plus belle encore, si haute, et si ferme! » Alors Osberne rit, et dit : « Eh bien! je vais parler. Dis-moi qui tu es. Es-tu une petite fée? Car tes formes sont trop belles pour que je puisse te croire de la race des nains. » Et à son tour elle éclata de rire, en battant des mains, puis elle dit : « Ce n'est point de ta question que je ris, mais du bonheur d'entendre encore ta voix. Non, non, je ne suis pas de la race des fées, mais de celle des enfans des hommes. — De la même race je suis, reprit Osberne. Mon père est mort, aussi ma mère, et je vis à la Bergerie, là-bas tout près de l'eau, avec mes deux grands parens. — Sont-ils bons pour toi? demanda-t-elle. — C'est à moi qu'il convient d'être bon pour eux. — Ah ! dit-elle alors, comme tu es beau ! J'ai vu bien des hommes, les uns âgés, d'autres jeunes, et quelques-uns de ton âge, mais je n'ai vu personne qui fût de moitié aussi beau. Voilà pourquoi je t'ai pris pour un génie de la terre. — Et moi, à te voir si petite et si belle, je t'ai prise pour une fée. Mais dis-moi, quel âge as-tu? — Quand mai sera presque fini, répondit-elle, j'aurai treize ans. — Eh bien! nous sommes à peu près du même âge, car j'ai eu treize ans aux premiers jours d'avril. Mais pourquoi ne me dis-tu pas où tu demeures, et le reste? — Je demeure sur une colline, tout proche d'ici. J'ai perdu, comme toi, mon père et ma mère, et maintenant je vis avec mes deux tantes. —

Sont-elles bonnes pour toi ? demanda Osberne, s'amusant à lui retourner la question qu'elle lui avait faite. — Parfois oui, répondit-elle, en riant aussi, et parfois non : mais cela tient peut-être à ce que je ne suis pas toujours bonne pour elles, comme toi pour tes gens. » Il ne répondit rien, et il y eut entre eux un moment de silence. Puis il dit : « A quoi penses-tu, fille ? — — A ceci, dit-elle. Je pense au bonheur que c'est que je t'aie vu, car tu m'as donné tant de joie ! — Nous pouvons nous revoir de la même façon, si tu veux ! » Oh ! oui », reprit-elle ; et de nouveau elle se tut.

Mais Osberne n'avait pas fini de la questionner. Il lui demanda ce qu'elle faisait dans la grotte d'où il l'avait vue sortir : elle y venait souvent se cacher, pour échapper aux vexations de ses tantes, et aussi parce que, sans y avoir jamais rencontré personne, elle avait l'impression d'y avoir des amis. Un jour, par exemple, elle y avait trouvé une petite flûte rustique, qui lui avait été d'un précieux service.

— Car devine un peu ce que je fais en ce moment, sur cette colline ! — Tu te divertis à bavarder avec un ami, répondit Osberne en riant. — Pas du tout, dit-elle : je garde mon troupeau. — Et elle tira la flûte de sous sa robe, et se mit à jouer, et une mélodie en jaillit d'une douceur ravissante, si gaie que le petit garçon lui-même ne put s'empêcher de balancer ses jambes en cadence. Et dès l'instant d'après, il entendit des bêlemens ; et des moutons accoururent autour de la petite bergère. Alors elle se leva et marcha vers eux, et, les ayant en cercle autour d'elle, elle dansa, soulevant ses jambes nues, tandis que ses cheveux d'or dansaient sur ses épaules ; et les moutons, aussi, sautaient et dansaient comme si elle le leur avait ordonné. Jamais le petit garçon n'avait vu un plus joli jeu.

Une autre fois, l'enfant avait reçu de ses amis invisibles un collier d'or et de pierreries : pour le montrer à Osberne, elle dégrafa le haut de sa robe, et sous la grosse laine bleue il aperçut une gorge d'une blancheur de neige, où le collier brillait comme un cercle d'étoiles. — Et, dis-moi, lui demanda-t-il, que sais-tu faire ? — Elle savait filer et tisser, et cuire le pain et battre le beurre, et moudre le grain sur la meule, encore que ce fût une dure tâche. Mais rien ne lui plaisait comme de garder ses moutons. Lui, à son tour, se vanta de ce qu'il savait faire. Il savait tuer des loups, car c'était un petit héros ; il savait tirer à l'arc ; mais il savait aussi chanter des poèmes qu'il improvisait. — Comme ce serait doux, dit-elle, si tu voulais chanter un poème pour moi ! — Il se leva et chanta ainsi :

— Maintenant l'herbe pousse librement, — et le lys fleurit dans le pré ; — et la verdure d'avril — se répand de toutes parts ; — et loin derrière nous — s'en est allé l'hiver ; — et le lord des vents — a perdu de ses forces. — Et toi, plus belle que la fleur du tilleul, — tu sors du sombre caveau comme le printemps de l'hiver.

— Et quand tu seras partie, — dans le gris hiver, — à travers les murs de la maison — et le tapage des hommes — je reverrai toujours — tes cheveux d'or — et tes pieds blancs — et leur danse légère; — et du seuil au foyer, comme des chansons d'oiseaux venus du sud, — voltigeront autour de moi les mots de ta bouche.

La petite fille fut ravie de la chanson, et de voir que son ami l'avait composée pour elle. Elle voulut, en échange, lui donner un cadeau; mais Osberne n'accepta ni la flûte, ni le collier, qu'elle s'offrait à lui lancer par-dessus le torrent. « Eh bien! dit-elle, voici qu'il me faut prendre congé de toi. Mais je sens que je ne pourrai pas m'en aller avant que tu ne me l'aies ordonné. —Je te l'ordonne donc, répondit Osberne : et dans trois jours d'aujourd'hui je reviendrai ici. Mais comme je t'embrasserais avec plaisir, sans ce flot qui nous sépare! — Voilà qui est bon et cher, fit la petite. Adieu, et ne m'oublie pas durant ces trois jours, après m'avoir chanté une si douce chanson! — Oh! je ne t'oublierai pas de sitôt! » dit Osberne. — Et ce fut leur adieu.

Ils se revirent, trois jours après, aux deux sommets de la Colline Coupée. Ils se dirent leurs noms. Osberne fit cadeau à Elfhilde (ainsi s'appelait sa petite amie) de la moitié d'une pièce d'or que sa mère, en mourant, lui avait laissée. « Et moi, demanda Elfhilde, que puis-je pour toi? » Elle avait déjà mis, pour lui, sa plus belle robe, et le collier brillait sur la neige de sa gorge. Et Osberne lui répondit : « Appelle de nouveau tes moutons autour de toi, en jouant de ta flûte, car je ne connais pas de plus joli jeu. » Elle obéit, et pendant qu'elle jouait et dansait il la mangeait des yeux, « car, en vérité, c'était une merveille et un enchantement de la voir. »

Mais lorsque, à l'un de leurs rendez-vous suivans, Osberne lui eût raconté qu'il avait tué, en combat singulier, un puissant baron, qui avait voulu s'emparer par force du bien de ses grands parens, la petite fille se sentit tout effrayée devant lui. En vain il la pria de jouer de sa flûte. « Non, dit-elle, je ne veux pas sauter comme les bouffons, et te montrer mes pauvres jambes trop longues et trop maigres. Et si j'étais une femme, au lieu d'un enfant, je ne consentirais pas même à laisser voir la cheville de mon pied. Tu ris toujours, quand je gambade au milieu de mes bêtes : et je ne veux plus que tu ries de moi! — Elfhilde, ma chère, répondit Osberne, tu te trompes. Quand j'ai ri, jamais ce n'a été par moquerie, mais je riais de plaisir de tes gentilles façons, qui ressemblent aux doux mouvemens des feuilles sur les arbres, dans la fraîcheur d'un matin d'été. — N'importe, fit-elle,

je ne danserai pas aujourd'hui. Mais, si tu veux, je m'assoirai là, et te raconterai une belle histoire du temps passé, que jamais encore je ne t'ai racontée. Il y sera question de la mer, et de grands bateaux, et d'une femme de la mer venant demeurer dans les maisons des hommes. — Parbleu! s'écria-t-il, j'aurais grand désir de voir la mer et de naviguer sur elle! — Oui, dit Elfhilde, mais tu me prendrais avec toi, n'est-ce pas? — Certes, oui! » dit Osberne. Et tous deux, assis aux deux côtés de l'eau mugissante, ils oublièrent le flot qui les séparait, qui sans doute ne devait jamais cesser de les séparer.

Les années passèrent. Osberne devint un grand jeune homme et Elfhilde une belle jeune fille. Mais leurs cœurs restaient toujours unis l'un à l'autre; et grande fut la douleur d'Elfhilde quand son ami vint un jour lui dire que, pendant de longs mois, il ne la verrait pas, s'étant engagé dans l'armée de sir Medard, baron de Cheaping, à qui le baron de Deepdale venait de déclarer la guerre. « Oh! si tu pouvais être ici, lui dit-elle, et que je sente tes bras autour de mon cou! — Eh bien! repartit Osberne, puisque nous ne sommes plus des enfans, je te dirai que depuis longtemps déjà j'ai le même désir. Et d'apprendre que tu l'as aussi, cela me fait plus de joie que je n'ai de chagrin à te faire mes adieux. Car, vois-tu, mon cœur, comment nos corps s'uniraient-ils si je restais toujours chez mes grands parens, et toi, de l'autre côté de l'eau, chez tes deux vieilles tantes? Ne dois-je pas apprendre à connaître le vaste monde, et explorer la terre et la mer, jusqu'à ce que j'aie enfin pu traverser le flot qui nous sépare, et que nos deux corps se soient enfin rejoints? » Sur quoi la jeune fille se sentit un peu consolée et dit, en essayant de sourire : « Te rappelles-tu la joie que c'était pour toi de me rapporter des cadeaux et de me les lancer à travers le fleuve? Eh bien! cette fois, quand tu reviendras dans la vallée, il y a un cadeau que je te supplie de me rapporter. — Oui, mon cœur, mais que sera-ce? » — Et la vérité nous force à dire qu'il eut quelque chagrin de voir qu'au moment même de leurs adieux elle lui demandait un cadeau, comme un petit enfant. Mais elle lui dit : « O mon bien-aimé, que serait-ce, sinon toi-même? » Et là-dessus, elle ne se sentit plus la force de contenir sa douleur. Et longtemps elle pleura; et bien que mainte parole caressante lui arrivât d'au delà du flot, et maint adieu, et mainte parole désolée, elle ne put ni sécher assez ses larmes pour voir encore son ami, ni maîtriser ses sanglots pour lui dire adieu. Et elle ne vit plus rien de lui que l'éclat de son manteau rouge flottant au soleil de mai, tandis qu'à grands pas il descendait la colline.

Avons-nous besoin de dire que, dès le début de la guerre, le jeune Osberne se conduisit en héros, qu'il fit même prisonnier le baron de Deepdale, et que sir Medard, victorieux grâce à lui, mit tout en œuvre pour se l'attacher? Mais il avait hâte de revoir Elfhilde; et, la guerre achevée, ni offres ni promesses ne purent le retenir. Sa bien-aimée l'attendait, au sommet de la Colline Coupée. Tous les jours elle y était venue depuis son départ; et bien que le bruit de ses exploits fût, à mainte reprise, parvenu jusqu'à elle, elle avait tant pleuré qu'il eut d'abord quelque peine à la reconnaître. Ils pleurèrent encore, en se revoyant, et se dirent mille choses d'une naïve douceur. Puis Osberne se tut, et contempla Elfhilde avec mélancolie. « Si je me sens le cœur tout rempli de tristesse, dit-il enfin, c'est parce que je t'aime, et parce que tu es maintenant devenue une femme, et parce que je te vois si belle et si aimable, et parce que j'ai peur pour toi et pour moi. Car voici que je désire plus que je ne puis avoir, puisque notre séparation ne finira jamais : et je crains même que ce que j'ai ne me soit enlevé. »

Ce sombre pressentiment n'était que trop fondé. Quelque temps après le retour d'Osberne, une troupe de brigands s'abattit sur le village où demeurait Elfhilde : et le jeune homme eut beau en tuer les trois quarts, à coups de flèches, par-dessus le fleuve, il ne put empêcher leur chef de s'emparer de la jeune fille, pour aller la vendre dans quelque lointaine contrée. Longtemps il pleura et se désespéra, sur la colline, mêlant ses soupirs aux cris plaintifs des moutons de sa bien-aimée. Mais quand il comprit enfin qu'Elfhilde lui était ravie, il dit adieu de nouveau à ses grands parens, et se mit en route par le vaste monde, résolu à ne point s'arrêter qu'il ne l'eût retrouvée.

Il la chercha cinq ans, durant lesquels les aventures, comme on pense, ne lui manquèrent point. Innombrables furent les méchans qu'il défit, et les bons qu'il tira du danger. Il allait à travers les forêts et les marécages, l'âme toujours en peine, ne se reposant de ses luttes que pour chanter Elfhilde ou pour la pleurer. Il s'était engagé au service d'un puissant baron, sir Godrick, qui avait entrepris de rétablir la justice parmi les hommes, ce qui ne laissait pas de lui donner fort à faire. Et mainte fois, au cours de ses expéditions, il avait eu l'occasion de constater que le Sundering Flood n'était pas aussi infranchissable qu'on le croyait dans sa vallée natale : mainte fois même, il l'avait franchi; mais, ni sur l'une ni sur l'autre rive, personne n'avait pu le renseigner sur Elfhilde.

Un jour enfin, comme il errait dans un bois, à peine remis de la blessure que lui avaient faite, par traîtrise, de lâches brigands, il ren-

contra une vieille femme qui, l'abordant avec un sourire amical, l'invita à venir se reposer dans sa cabane. Il accepta, malgré sa crainte d'un nouveau piège, et la vieille l'emmena chez elle, après lui avoir recommandé de cacher son visage sous son capuchon.

Elle le fit entrer dans une petite chambre de pauvre apparence, mais propre, et douce, et avenante à souhait. Et à peine y fut-il entré qu'il recula d'un pas, et puis se tint, immobile, sur le seuil. Car ce qu'il y avait dans la chambre, en outre de l'humble mobilier, c'était une jeune fille qui s'était levée pour le recevoir. Elle était grande et svelte, vêtue d'une robe bleue; elle avait, en abondance extrême, de beaux cheveux d'un brun sombre, ses yeux étaient gris, son menton rond et délicat, ses joues un peu creuses, mais dans le creux de ses joues il y avait un charme, un attrait infini. Et la vieille lui dit, sans paraître remarquer le trouble d'Osberne : « Eh bien ! enfant, je me suis attardée, mais voici que je t'amène le présent d'un hôte, un bon chevalier qui vient d'échapper au péril de mort. Hâtons-nous de lui donner à manger et à boire ! » Mais Osberne se tenait toujours immobile; et à peine s'il savait où il était; et il regardait le sol, à ses pieds, comme si le flot qui sépare coulait en mugissant entre la jeune fille et lui : car dès que ses yeux avaient aperçu la jeune fille, il avait reconnu que c'était Elfhilde.

Force lui fut, cependant, de sortir bientôt de son immobilité. Trois hommes parurent, devant la porte, qui n'étaient autres que les brigands qui l'avaient blessé par traîtrise. Ils s'attablèrent, se firent servir à manger et à boire ; et comme l'un d'eux essayait méchamment d'embrasser la jeune fille, Osberne s'élança vers lui, l'épée en main. Dès l'instant d'après, les trois hommes étaient morts.

Les deux femmes, cependant, restaient debout, éperdues de frayeur. Et la jeune fille dit, d'une voix tremblante : « Amie, qu'est-ce là ? Que s'est-il passé ? — Silence, ma chère, répondit la vieille : tu n'as plus qu'un moment à attendre, après tant d'années ! » Et en effet voici qu'Osberne, lentement, se retourna vers elle, le visage découvert. Et elle le regarda, et toute angoisse disparut de ses traits, et rien n'y resta plus que la douceur du joyeux amour. Et elle s'écria : « O mon bien-aimé ! Où est maintenant le flot qui sépare ? » Et ils se tenaient là, dans les bras l'un de l'autre, comme si les longues années n'avaient pas existé.

*
* *

Telle est l'histoire que s'amusait à raconter, lorsque la mort est venue le surprendre, l'imprimeur, décorateur, poète et sociologue anglais William Morris. Ou, plus exactement, il avait fini déjà de la raconter, et il s'amusait à dessiner pour elle un frontispice tout à fait imprévu. Ce frontispice, en effet, n'est pas une image, mais une carte,

pareille aux cartes illustrées qu'on voit dans les vieux livres de géographie. Tout le cours du Sundering Flood y est minutieusement tracé, depuis ses sources, dans les montagnes, jusqu'à l'endroit où il se jette dans la mer. Et ce sont, sur les deux rives, des collines, des bois, des villes, des châteaux, tout cela non seulement indiqué, mais dessiné, avec une variété et une précision extraordinaires. Qu'on imagine, par exemple, une douzaine au moins de châteaux dont pas un ne ressemble aux autres, les uns dressant dans l'air des tours et des clochers, d'autres bas et massifs, d'autres ceints de remparts, ou formés d'une citadelle, au centre, avec des tours de guet aux quatre côtés. Et il n'y a pas un des épisodes du récit dont l'emplacement et l'aspect ne nous soient ainsi montrés. « C'est ici qu'Osberne a retrouvé Elfhilde », lisons-nous au-dessus du dessin d'une petite maison ; ailleurs « il a tué un cerf », ou « a livré bataille aux Écumeurs Noirs. » Et rien n'est plus agréable que de suivre, sur cette carte, le détail des moindres aventures d'Osberne, avant et après l'enlèvement d'Elfhilde : car je m'en suis tenu, dans mon analyse, à la partie sentimentale de ces aventures, mais la partie militaire, — ou, pour mieux dire, héroïque, — est peut-être plus développée encore, et l'auteur ne nous fait pas grâce d'une seule rencontre ni d'un seul combat ; de sorte que nous sommes ravis de pouvoir, par exemple, reconnaître, du premier coup d'œil, la disposition exacte du terrain où Osberne a défait les Écumeurs Noirs.

Nous sentons bien, cependant, que c'est pour s'amuser, plus encore que pour nous renseigner, que Morris a dessiné cette carte ; et c'est surtout pour s'amuser, — nous le sentons aussi, — qu'il nous a raconté les aventures d'Osberne. Son livre n'est rien qu'un jeu de poète. En vain on y chercherait une portée morale, ou même le moindre souci d'observation et de vraisemblance. Une fable, un conte d'enfant, un récit qui tient à la fois de *Don Quichotte* et de *Daphnis et Chloé*, mais qui tient davantage encore du *Petit Poucet :* voilà ce qu'est ce roman posthume d'un des maîtres les plus parfaits de l'art anglais d'à présent.

Et cela n'empêche pas ce roman d'être un livre adorable, si simple, si varié, si rapide, si plein de musique et de poésie, que pas un instant ses quatre cents pages ne semblent trop longues. On sent que Morris l'a écrit pour s'amuser : mais on s'amuse, peut-être, plus encore à le lire. Jamais Robert Stevenson n'a mis, dans ses récits d'aventures, autant de fantaisie et de bonne humeur : et Stevenson, avec tout son

talent, n'était qu'un conteur, tandis que Morris était un poète, un homme accoutumé à concevoir toutes choses « sous la catégorie de la beauté ». Son livre a beau être écrit en prose : c'est une œuvre de poète, et de là vient son charme, dont je crains, hélas! qu'analyse ni traduction ne puissent donner l'idée. Paysages, portraits, dialogues, récits de bataille, tout y a une mesure et un rythme exquis; tout n'y est destiné qu'à notre amusement, mais à un amusement de qualité supérieure. Qu'on se figure l'histoire du *Petit Poucet* racontée par un Victor Hugo ou un Théophile Gautier, mais racontée le plus consciencieusement du monde, je veux dire avec un soin, un art infinis!

Et l'on peut s'étonner, après cela, qu'un grand poète, comme était Morris, et l'un des chefs du socialisme anglais, et le créateur de toute une école d'art décoratif, ait consenti à dépenser tant d'efforts pour un conte d'enfans, sans aucun autre objet que de s'amuser. Mais la vérité est que William Morris n'a jamais eu d'autre objet que de s'amuser. Ni ses poèmes, ni son socialisme, ni son art décoratif ne sont, au fond, plus sérieux que son récit des aventures d'Osberne Wulfgrimson, ou que la carte illustrée dont il l'a orné.

C'est de quoi les socialistes anglais, en particulier, n'avaient point tardé à s'apercevoir : je me rappelle avec quel dédain ils me parlaient, il y a sept ou huit ans déjà, des *Nouvelles de Nulle Part*, le joli roman où Morris avait formulé son rêve d'un collectivisme idéal. Sous l'apôtre, sous l'organisateur de *meetings*, sous le président de sociétés coopératives, ils flairaient le poète, ne voyant dans la doctrine de Karl Marx qu'un prétexte à de beaux rêves et des manifestations amusantes. Et s'ils se défiaient de lui, s'ils acceptaient plus volontiers son argent que ses conseils, ce n'était point, comme il le croyait, parce qu'ils le savaient riche, mais parce qu'ils le soupçonnaient de ne point chercher dans le socialisme le même genre de plaisir et de profit qu'eux. Ils y cherchaient le pouvoir, ou la fortune, ou la renommée : et lui, il n'y cherchait que son amusement.

Son socialisme était, d'ailleurs, sincère, autant et plus que le leur. On le retrouvait dans tous ses actes et dans toutes ses paroles, dans ses lettres à ses amis, dans les prospectus de ses entreprises d'art décoratif. On le retrouve encore dans son roman posthume, et la partie politique, sociologique, des aventures d'Osberne n'est pas, à coup sûr, une des moindres singularités de ce singulier livre. Le baron Godrick, au service duquel le jeune homme s'engage pendant qu'il court le monde en quête d'Elfhilde, est en effet non seulement un justicier à la façon d'Eviradnus et des anciens chevaliers errans,

mais le modèle parfait du démocrate-socialiste. Il a la haine des rois, et l'un des points principaux de son programme d'action est d'aider, dans les villes, les « guildes des métiers inférieurs » à secouer le joug de la bourgeoisie. Ce programme plaît fort au vaillant Osberne, qui pousse même l'égalitarisme plus loin encore que sir Godrick, puisqu'il ne veut accepter ni titres, ni dignités, ni même rien qui ressemble à un grade. Mais avant d'offrir son concours au baron justicier, il lui fait subir une sorte d'examen ou d'interrogatoire, dont les résultats, du reste, le satisfont de tout point. Il demande, par exemple, à sir Godrick comment il est entré en possession de ses biens, et est ravi d'apprendre que ces biens se réduisent à fort peu de chose. Puis, la question du capitalisme ainsi réglée, il demande si les « guildes des métiers inférieurs » peuvent compter, quoi qu'il arrive, sur la protection du baron.

A cela encore ayant répondu, sir Godrick se rassit, et posa sa main sur son front, et sourit un peu, et dit : — Hé bien ! jeune homme, as-tu encore, par hasard, une question à me poser ? Car pour un gaillard qui veut se mettre à mes gages, il me semble que l'humeur questionneuse ne te manque pas ! — Et Osberne dit : — Seigneur, ne vous fâchez pas ; mais il y a en effet encore une question que je voudrais vous poser. Et quant à mes gages, laissons cela ; car de vous poser de telles questions, et d'y entendre faire de telles réponses, cela est plus précieux pour moi que tous les gages au monde. Mais voici ma dernière question : Cette Forêt Sans Maître, où vous m'avez dit que vous demeurez, n'est-elle pas aussi un refuge de maraudeurs et de brigands ? Et quelle est votre conduite à l'endroit de ces gens-là ?

Et sir Godrick, sans sortir de son calme, répondit : — Mon garçon, tu ne te trompes pas en supposant qu'il y a dans cette forêt des hommes qui vivent en dérobant à autrui ; mais sache qu'ils ne font que très peu de mal aux laboureurs et autres pauvres gens. Et en vérité la plupart de ceux qu'ils dépouillent méritent bien d'être dépouillés, ayant acquis leur bien des pauvres gens, par fraude et mensonge, de telle sorte que c'est eux qui devraient être appelés des voleurs, au moins autant que ceux qui les volent. Mais cela ne nous empêche pas de surveiller ces derniers, et de les empêcher de voler à leur aise. Quand nous les prenons, nous leur offrons le choix entre le bagne ou quelque dur service sous nos capitaines. Et s'il nous est prouvé que l'un d'eux a été cruel et impitoyable, force nous est bien de le pendre à un arbre.

Voilà comment William Morris entendait le socialisme. Il l'appréciait, surtout, comme un moyen de se divertir de la banalité et de la laideur de son temps ; et, de même encore, c'est surtout par manière de divertissement qu'il a tenté d'introduire dans les arts décoratifs, dans l'ornementation extérieure et intérieure des maisons, dans le

mobilier, dans l'imprimerie, dans la reliure, de nouveaux procédés et des formes nouvelles. La seule différence est que ses confrères en socialisme se sont toujours méfiés de lui, tandis que tout le monde a pris au sérieux ses fantaisies industrielles, puisque c'est de lui que procède, en droite ligne, ce fameux « style anglais », qui a tant contribué depuis quelques années à embrouiller nos goûts en matière de décoration, et à nous faire perdre le dernier reste des simples et fortes traditions anciennes. Ces meubles d'une élégance contournée et bizarre, ces tentures aux harmonies de tons imprévues, ces livres avec des titres imprimés dans les coins des pages, tout cet art, à la fois préraphaélite et moderne, et qui a si vite fait de nous séduire, et plus vite encore de nous fatiguer, jamais il n'a été pour Morris qu'un simple passe-temps, à peu près comme la carte du *Sundering Flood.* Le seul malheur est qu'on ne l'ait pas compris, et que, dans ce passe-temps d'un poète, on ait cru découvrir une révolution artistique.

Un grand enfant doublé d'un poète de génie : tel ne manquera pas d'apparaître, pour peu qu'on l'étudie de près, ce soi-disant révolutionnaire. Et aussi bien est-ce, dès maintenant, son œuvre poétique qui lui survit le plus. On se lasse de ses meubles et de ses papiers peints, on oublie le rôle politique qu'il a joué : mais tous les jours on admire davantage son *Paradis Terrestre,* le chef-d'œuvre de la poésie préraphaélite anglaise, et ces romans qui sont encore de vastes poèmes, les *Racines des Montagnes,* la *Maison des Wolfings,* les *Nouvelles de Nulle Part.* L'enfant s'y retrouve sans cesse, à côté du poète : il gambade, il rit, il s'arrête à cueillir toutes les fleurs du chemin; et jamais il ne chante que pour s'amuser. Mais comme son chant est naïf et sonore! Comme il plaît à entendre, et quel souvenir charmant il laisse après lui!

Parmi ces divertissemens poétiques, *The Sundering Flood* va désormais prendre place. Avec sa carte amoureusement historiée, ses longs récits de batailles, sa naïve idylle et son socialisme, c'est à coup sûr une des œuvres les plus typiques de Williams Morris; et rien n'y manquerait pour nous émouvoir, si nous n'avions aujourd'hui l'habitude d'exiger d'un roman une portée plus haute, ou tout au moins des allures plus graves et plus prétentieuses.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

L'incertitude la plus grande continue de régner sur la solution du conflit ouvert au sujet de Cuba entre l'Espagne et les États-Unis. Offres de médiation pontificale; adjurations des puissances; négociations suspendues ou interrompues, puis reprises; message du président Mac-Kinley annoncé, puis ajourné, puis lu; armistice refusé, puis accordé par le gouvernement espagnol, puis rejeté par les insurgés; qu'est-ce qui va sortir de là, quelle sera la fin : la paix ou la guerre? Il est impossible de le dire, nul ne le sait encore. Chaque jour, et plusieurs fois par jour, un revirement brusque se produit; et, le soir, les craintes de guerre viennent chasser les espérances de paix que le matin avait fait renaître. Ces continuels et rapides changemens, ces secousses nerveuses imprimées à l'opinion aggravent sérieusement le danger d'une situation périlleuse en elle-même : il ne faudrait pas qu'aux difficultés internationales pussent s'ajouter des embarras ou des troubles intérieurs qui ne laisseraient d'autre issue que la guerre, et que l'on vît se compliquer d'une seconde crise, une crise qui n'est déjà que trop redoutable.

Depuis deux ou trois ans, depuis le commencement de l'insurrection cubaine, c'est-à-dire depuis le mois de février 1895, il était à prévoir que cette crise éclaterait à la première occasion. Or, l'occasion se trouve toujours quand on la cherche, et même sans qu'on l'ait cherchée, si, des deux nations entre lesquelles le différend peut s'élever, l'une est souveraine d'un pays où l'autre a des intérêts considérables d'engagés; si une révolution désole ce pays et menace ces intérêts; si la nation souveraine semble impuissante à rétablir l'ordre; si, enfin, la nation intéressée, — comme c'est le cas des États-Unis vis-à-vis de Cuba, — n'est séparée que par quelques lieues de mer de ce pays à feu et à sang; et si, en outre, derrière les intérêts directement en cause et sous la raison d'humanité qu'il n'est jamais difficile ni mauvais d'invoquer, se cachent et s'agitent des convoitises anciennes.

On se rappelle avec quelle impatience, dès la fin de l'année 1896, M. Canovas del Castillo, alors président du Conseil des ministres, l'Espagne entière, et l'on pourrait presque dire toute l'Europe, attendaient le message que le Président sortant de la République américaine, M. Cleveland, devait adresser au Congrès. Ce message parut; il disait : « L'île de Cuba est si près de nous qu'à peine est-elle séparée de notre territoire. Nos intérêts précuniaires engagés dans l'île occupent le second rang, ils viennent immédiatement après ceux du gouvernement et du peuple espagnols. On calcule, sur des bases certaines, que les capitalistes américains ont, pour le moins, de 30 à 50 millions de dollars employés en plantations, chemins de fer, exploitations minières et autres entreprises à Cuba. Le mouvement commercial entre les États-Unis et Cuba qui, en 1889, représentait environ 74 millions de dollars, s'éleva, en 1893, à près de 163 millions, et en 1894, un an avant le début de l'insurrection actuelle, atteignait encore 96 millions de dollars. Les États-Unis se trouvent donc inévitablement impliqués dans la lutte, soit par les vexations, soit par les dommages matériels qu'ils ont à souffrir. » C'était le motif principal que la Confédération avait de se mêler des affaires de Cuba, — affaires américaines presque autant qu'espagnoles, selon M. Cleveland, — mais ce n'était pas le seul : il en énumérait bien d'autres.

La présence à New-York de la Junte insurrectionnelle cubaine qui faisait de cette ville le bureau de recrutement et le centre de ravitaillement des insurgés en ressources de toute nature, hommes, armes, argent; la présence à Cuba de citoyens américains, plus ou moins récens, plus ou moins authentiques, mais qui couvraient et, de par leurs papiers mis en règle, scellés du sceau du consulat, avaient le droit de couvrir du drapeau de l'Union leurs intrigues et leurs démarches ; la présence, un peu partout, dans l'immense étendue des quarante-cinq États, surtout dans les États du Sud, dans la Floride, vers l'îlot de Key-West, « d'élémens turbulens et aventureux », surexcités et prêts à partir en campagne quand passerait un flibustier, le *Laurada* ou le *Three Friends ;* tout cela (M. Cleveland le déclarait en termes soigneusement choisis et pesés), tout cela créait au gouvernement américain des tracas incessans, l'obligeait à une surveillance minutieuse sur les côtes et dans les ports, était pour lui une cause de gros soucis et de grosses dépenses; et il se fondait là-dessus pour presser l'Espagne d'en finir. Il l'en sollicitait d'ailleurs par des considérations plus hautes, pour mettre un terme aux maux d'une rébellion et d'une répression également impitoyables, qui l'une et l'autre ravageaient et

ruinaient l'île, l'une sous prétexte de l'affranchir, l'autre à l'effet de la pacifier. Pour cette pacification de Cuba, si l'Espagne ne réussissait pas d'elle-même, et à elle seule, à l'assurer; s'il était démontré par les événemens, ou si elle avouait qu'elle n'y pouvait réussir dans un délai fixé, en recourant à des moyens qu'il indiquait, M. Cleveland proposait les bons et amicaux offices des États-Unis, laissant entendre qu'au cas où le gouvernement espagnol ne les accepterait point, après les avoir vainement proposés, la République imposerait au besoin ces bons offices devenus nécessaires.

Tel était, à la fin de 1896, l'état des esprits, ou plutôt de l'esprit officiel, à Washington, et voici ce qu'il était à Madrid : M. Canovas ne se sentait pas du tout incliné à accueillir, si bienveillante qu'elle fût dans les intentions et si modérée dans la forme, l'intervention des États-Unis. Il repoussait énergiquement cette proposition de M. Cleveland, de ses conseillers et du Congrès, que les affaires cubaines étaient presque des affaires américaines. Rien, suivant lui, ne se débattait à Cuba qui regardât personne au monde, hormis les Cubains insurgés et les Espagnols; et c'était à l'Espagne seule de se débrouiller avec les rebelles, comme elle l'entendait, en vertu de ce principe que chacun est maître chez soi et de ce fait qu'à Cuba elle était chez elle. Elle emploierait les moyens qu'elle jugerait les meilleurs, ferait les concessions qu'elle voudrait, s'il lui plaisait d'en faire et lorsqu'il lui plairait; elle userait à son gré de l'indulgence ou de la force et ne mesurerait ses coups qu'à son pouvoir et à sa volonté. Sans nier que les États-Unis eussent à Cuba des intérêts, M. Canovas soutenait que le gouvernement espagnol, à l'exclusion de tout autre, avait qualité pour les faire respecter et n'y avait jamais failli. Il se refusait à admettre qu'on lui assignât une limite de temps et, tout en écoutant les avis qu'on lui donnait avant qu'il les demandât, il se réservait d'examiner s'il les trouverait compatibles avec la dignité et la souveraineté de l'Espagne, afin de décider s'il les suivrait ou non.

Le président Cleveland l'invitait à opérer des réformes dans l'organisation et l'administration de l'île; et certes, des réformes, il en ferait. « N'est-ce pas moi, disait-il avec quelque fierté, qui, étant ministre des Colonies en 1865, ai provoqué l'enquête qui a ouvert la voie à l'affranchissement des esclaves de Cuba et de Puerto-Rico? Et pourtant, j'avais contre moi, en ce temps-là, bien des intérêts ligués, bien des préjugés aussi, et je choquais fort les idées des hommes les plus en vue de mon propre parti. Une réforme, quelle qu'elle soit, n'est donc pas pour me faire peur, et, dans cette voie, j'irai autrement loin

que les libéraux eux-mêmes, je les étonnerai par mon libéralisme. Seulement, je veux prendre mon heure. Si nous avons la guerre actuelle, c'est peut-être parce qu'on a permis à certains meneurs de croire, en 1878, lorsque a été conclu le pacte du Zanjon qui devait clore la guerre de Dix ans, que l'insurrection était un métier profitable. Il faut maintenant, et d'abord, prouver à Gomez et aux autres qu'elle ne rapportera rien, que la défaite et le châtiment. Après quoi, nous verrons ; et quant à moi, ma décision est prise. J'ai là vingt-trois décrets tout préparés, mais ils ne sortiront de mon tiroir pour être soumis à la signature de la Règente que plus tard, lorsqu'il sera évident que ce que l'Espagne octroie de bonne grâce, on ne l'a ni arraché par la violence, ni surpris par la ruse. Victorieuse, elle peut donner beaucoup; mais jusqu'à la victoire, rien. »

C'était le moment où le ministère, voyant les marchés étrangers se fermer devant lui, prenait la résolution de faire appel, pour son emprunt de 400 millions, au patriotisme espagnol, et où, d'un bout à l'autre de la Péninsule, ce patriotisme exalté répondait; tout le pays, des Pyrénées au détroit de Gibraltar, était comme soulevé d'un admirable élan. Quoi qu'on en dît alors entre politiciens de club ou de café, la position de M. Canovas était très forte ; si forte, que M. Sagasta, absent de Madrid, restait tranquillement aux eaux ; que tous les partis, unanimes pour un jour, ne voyaient point d'autre gouvernement possible que celui de M. Canovas ; et que les rares adversaires que la nécessité ne désarmait pas, enfans perdus des groupes extrêmes, étaient obligés, pour tâcher d'affaiblir cette situation, d'inventer on ne sait quels dissentimens imaginaires entre la Reine et le président de son Conseil, la Couronne se trouvant ainsi avoir subitement en eux des défenseurs inattendus. Pour fournir les 400 millions qu'on sollicitait d'elle après tant d'autres sacrifices, — 200 000 hommes à Cuba, et 25 000 aux Philippines, — l'Espagne faisait un héroïque effort, qui permettait à M. Canovas de prendre, en quelque sorte, sa température, et, par là, de mesurer de quoi cette nation si fière et si vaillante serait capable.

Porté par ce grand mouvement national, — bien qu'assurément il considérât une guerre extérieure, se greffant sur ces guerres coloniales, comme une calamité qu'il devait tout faire pour détourner ou éloigner, bien qu'il s'attachât scrupuleusement à conserver avec la République américaine ces « relations de bon voisinage » instituées par le « Traité de paix et d'amitié » de 1795, — M. Canovas del Castillo ne s'effrayait pas, au point de dévorer en silence les humiliations, de l'éventualité d'une intervention armée des États-Unis dans la question cubaine. Il

savait mieux que personne que les États-Unis avaient l'argent, qui est, dit-on, le nerf de la guerre ; mais, d'autre part, il savait que l'argent n'en est pas le seul nerf ; qu'il y en a d'autres ; et que l'orgueil historique d'un peuple qui fut très puissant en est un. Et il savait encore, — renseignement positif, et argument de fait, — pourquoi les États-Unis avaient en somme été assez coulans, il y a quelques années, dans leur querelle avec le Chili, et pourquoi ils s'étaient gardés de pousser l'affaire à bout : il était fixé, aussi bien qu'eux-mêmes, sur la valeur exacte de leur marine militaire. La marine espagnole, il en était persuadé, supportait au moins la comparaison, et comme l'Espagne n'a, du reste, pas plus que les États-Unis, adhéré aux actes internationaux sur la course ; que, notamment, elle n'a pas signé l'Acte de Paris de 1856, il faisait, en cas d'extrême urgence, état de cette suprême ressource, la délivrance de lettres de marque à ses hardis marins de Biscaye et de Catalogne. Sur mer, la guerre, tout compté, ne l'épouvantait point, et sur terre, non plus, il ne la regardait pas à l'avance comme désespérée. Il raisonnait ainsi : Nous n'irions pas attaquer les Américains chez eux, seul terrain vraiment favorable pour les milices fédérales. Viendraient-ils, eux, nous attaquer chez nous ? Ah ! s'ils y venaient ! Napoléon s'y est brisé. Le plus probable, c'est que Cuba serait le champ de bataille où nous nous rencontrerions. Eh bien ! l'Espagne a là-bas 200 000 hommes de troupes excellentes, qui ne meurent que de ne pas se battre et de n'avoir jamais à étreindre que le vide. Si les États-Unis veulent la guerre, que nous ne voulons pas ; s'ils violent notre droit, que nous consentons à faire aussi complaisant que possible, dans les limites où il nous est permis de le faire sans déchoir, nous pourrons en courir la chance. — Mais cette guerre, M. Canovas voulait l'écarter à tout prix, pourvu que ce ne fût pas au prix de l'honneur espagnol : justement parce qu'il était sûr d'avoir le droit de son côté, il tenait à ne pas perdre cet avantage et, si les choses en venaient au pire, à avoir pour témoin le monde civilisé.

Que peut-être, après cela, dans le secret de son cœur, quand le télégraphe lui annonçait qu'on venait, aux États-Unis, de pendre en effigie Weyler, son général en chef, de brûler le drapeau espagnol, de déposer dans les deux Chambres des résolutions enflammées contre l'Espagne, et quand il songeait aux « dessous » de cette campagne de tribune et de presse, à tout ce qu'il y avait d'appétits aiguisés derrière cet étalage de beaux sentimens, il n'eût pas une vive tendresse pour cette politique de *mercachifles*, de porte-balles, — comme il lui arrivait parfois de la qualifier en ses heures d'amertume, — cela est bien certain, et cela

n'est que trop naturel ; ici encore toute l'Espagne était avec lui. Mais officiellement, la correction la plus sévère, puisqu'il n'y avait plus à parler de cordialité, présidait aux rapports mutuels des États-Unis et de l'Espagne. Jusqu'à la fin de 1896, tout au moins, M. Canovas déclarait n'avoir eu à se plaindre, en aucune occasion, ni du président, M. Cleveland, ni du secrétaire d'État, M. Olney, ni de leur représentant à Madrid, M. Hannis Taylor, qui depuis... mais alors il n'y avait pas à Madrid de diplomate plus parfaitement diplomate que le ministre des États-Unis. M. Canovas se proclamait sans défiance à son égard, sinon envers son entourage. Et il était décidé, — comme il savait l'être, — à empêcher avec la dernière énergie toute manifestation hostile par laquelle les étudians ou le peuple de Madrid eussent pu être tentés de riposter aux démonstrations américaines. Sans doute, dans les mois qui suivirent, la froideur alla augmentant. M. Mac-Kinley avait remplacé M. Cleveland à la Maison-Blanche, et le général Woodford, M. Hannis Taylor à la Plaza de San Martin. En même temps que ses lettres de créance, le général avait remis une note à laquelle il y avait bien à faire une réponse assez délicate, mais, au total, on n'avait pas pu encore oublier que M. Mac-Kinley avec placé sa haute magistrature sous l'invocation des paroles évangéliques : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » Et cette bonne volonté, le gouvernement espagnol croyait en avoir donné, pour sa part, des gages et des marques, en publiant, avant l'arrivée du général Woodford, avant toute injonction ou requête de M. Mac-Kinley, avant même le moment primitivement fixé par M. Canovas et sitôt qu'on avait pu dire avec quelque apparence de vérité que les provinces occidentales de l'île étaient à peu près pacifiées, le décret royal du 4 février, qui, réorganisant à Cuba les conseils municipaux et les conseils provinciaux, organisait, par surcroît, au sommet de la hiérarchie, un Conseil d'administration avec compétence étendue en matière de budget, d'impôt, et de douanes.

Si ce décret n'était pas entré tout de suite en pleine application, la faute n'en était qu'à l'état de guerre qui se perpétuait dans la partie orientale, dans les provinces de Santa-Clara et de Puerto-Principe. Mais ce qui était promis était promis, et il n'y avait plus à tirer prétexte, pour l'opposition, de l'entêtement de M. Canovas, et pour les États-Unis, de la dureté arriérée de l'Espagne. L'opposition demandait à cor et à cri que l'on joignît à l'action militaire l'action politique : c'était fait ; et les États-Unis, que l'on essayât d'apaiser les rebelles par des satisfactions de principe : cela aussi était fait. M. Canovas s'y était résigné, toujours

par amour de la paix, mais sans se bercer de vaines illusions, sans croire qu'il éviterait l'inévitable, ni qu'il le retarderait longtemps ; ce n'étaient pas, il le sentait trop, des libertés que voulaient les insurgés cubains, ce n'était pas même l'autonomie sous la souveraineté ou la suzeraineté de l'Espagne, c'était la séparation absolue ; ce n'étaient pas des garanties pour les Cubains et les Américains de Cuba que voulaient les États-Unis ; il le voyait clairement, ni les uns ni les autres ne se contentaient de si peu ; et il mourut dans cette pensée, sous les balles d'Angiolillo, le 8 août de l'année dernière.

Ce jour-là, 8 août 1897, doit faire date dans l'histoire du conflit hispano-américain, encore qu'il ne s'y soit passé rien de plus que la mort de M. Canovas del Castillo. Par le fait même de sa disparition et de son remplacement, — après le court intérim du général Azcarraga, — par M. Sagasta et le cabinet libéral, où M. Gullon recevait les Affaires étrangères, tandis que M. Moret prenait les Colonies ; par ce fait ou ces deux faits mêmes, le ton, sinon le fond, de la politique américaine changeait. La réputation d'énergie indomptable dont jouissait légitimement M. Canovas avait, en dépit de tout, fait réfléchir jusqu'aux *jingoes* les plus ardens. Mais le renom de M. Sagasta, en Espagne et au dehors, était loin d'être celui d'un homme énergique ; et, de même que sa mollesse ou son indécision dans l'affaire de Melilla au Maroc et la peine infinie qu'il avait paru devoir prendre pour réunir, de l'autre côté du détroit, presque à portée de canon des côtes espagnoles, une armée de 40 000 hommes, avaient certainement contribué à abuser les Cubains sur le ressort et la résistance de l'Espagne, et ainsi à fomenter et à déchaîner l'insurrection ; de même, à son retour aux affaires, il fut tout de suite manifeste que les récriminations ou les objurgations des États-Unis allaient devenir plus pressantes, plus impérieuses, plus acrimonieuses. Le rappel du général Weyler, et l'envoi du maréchal Blanco, investi du mandat de porter à Cuba son autonomie, ne furent guère, à Cuba et aux États-Unis, interprétés que comme des signes de défaillance ou de lassitude. Maximo Gomez ne jeta pas l'épée, ne se sentit pas le désir de fuir la *manigua* et les *manigueros* et de se réfugier dans une petite maison tranquille qui n'aurait ni une cour, ni un arbre, — comme il disait en 1878. — Et les clameurs ne tombèrent pas, dans les Chambres américaines. Après les réformes du 4 février, la *Constitution antillane* du 25 novembre 1897 était tenue pour insuffisante. L'insurrection se moquait bien de ce ministère cubain et de cette Chambre cubaine, au moyen desquels on s'était flatté de l'amadouer ! On lui donnait cela, donc elle obtiendrait davantage : on

rompait, donc elle avançait ; on relâchait le lien avec la métropole, donc elle le détacherait ou le trancherait ; et elle la ferait, cette seconde république d'Haïti, où il y aurait à se partager tant de places, de titres et de galons ! L'action politique, encore une fois, échouait et faisait échouer l'action militaire qu'elle entravait, sans autre résultat que d'irriter et d'affaiblir le plus espagnol des partis cubains, le parti constitutionnel.

Cependant la guerre s'éternisait ; les intérêts américains continuaient d'être lésés, et l'opinion américaine se montait et s'échauffait de plus en plus. La Junte cubaine à New-York la tenait savamment en haleine. Chaque jour amenait une nouvelle affaire Ruis ou Sanguily. Tout était motif à réclamations, à protestations, à enquêtes, à rapports. Le consul général Lee, pour les cas ordinaires, et, au moindre incident, tel ou tel envoyé officiel ou officieux, tel ou tel ami du Président Mac-Kinley, tel ou tel membre du Congrès recevaient ou se donnaient mission de surveiller et de dénoncer la « barbarie, la « cruauté », l'« inhumanité » des autorités espagnoles, de montrer aussi qu'elles étaient incapables de venir à bout des insurgés, qu'aucune province n'était pacifiée, pas même Pinar del Rio, qu'aucune ville n'était sûre, pas même la Havane ; — ce qui n'empêchait pas les navires flibustiers de naviguer sous pavillon américain, et les dollars américains d'affluer dans la caisse de la Junte cubaine. D'une part, on reprochait à l'Espagne de ne pas pouvoir vaincre l'insurrection ; et, de l'autre, on faisait ou on laissait faire tout ce qu'il fallait pour qu'elle ne pût pas la vaincre. Petit à petit, le mal s'envenima, et l'on pouvait déjà être inquiet sur le dénouement, lorsque récemment, par une fatalité terrible, dans les eaux de Cuba, sauta le vaisseau américain le *Maine*. Par quoi fut déterminée l'explosion ? Était-elle due à une cause intérieure ou extérieure ? Était-ce une allumette américaine ou une torpille espagnole qui avait mis le feu aux poudres ? C'est ce que furent chargés de rechercher contradictoirement, ou parallèlement, des scaphandriers espagnols et des scaphandriers américains, et ce sur quoi les deux commissions aboutirent à des conclusions différentes. Les conclusions américaines, — telles qu'elles furent formulées dans le message adressé au Congrès le 28 mars par M. Mac-Kinley, — étaient celles-ci : « La perte du *Maine* n'a été à aucun égard le résultat d'une faute ou d'une négligence de la part d'aucun des officiers ou des hommes de l'équipage ; — le navire a été détruit par l'explosion d'une mine sous-marine, qui a causé l'explosion partielle de deux ou de plusieurs des soutes de l'avant ; — aucune preuve n'a été obtenue, de na-

ture à permettre d'attribuer à une personne ou à des personnes quelconques l'explosion du *Maine*. » Ce troisième paragraphe atténuait un peu l'effet des deux autres, mais l'effet subsistait quand même, d'autant que M. Mac-Kinley ajoutait : « J'ai prescrit que la décision du conseil d'enquête et les vues du gouvernement à ce sujet soient communiquées au gouvernement de Sa Majesté la Reine régente, et je ne me permets pas de douter que l'esprit de justice de la nation espagnole ne lui dicte une ligne de conduite inspirée par l'honneur et par les relations amicales des deux gouvernemens. Il sera du devoir du pouvoir exécutif de faire connaître au Congrès le résultat de cette démarche, et en attendant, un examen réfléchi est recommandé. »

Là-dessus, reprise des anciens griefs et échange de notes, d'un côté du moins toujours plus exigeantes, et comminatoires à ce degré que la dernière a pu être qualifiée d'*ultimatum*. Le général Weyler, afin de rendre plus difficile le recrutement de l'insurrection et de faire le désert devant elle, avait ordonné de rassembler et de retenir près de certaines villes les paysans et ouvriers auxquels la guerre enlevait leur travail et que la misère eût pu jeter dans les rangs de l'ennemi. D'où le nom de « concentrés », *reconcentrados*. Soit négligence, soit impossibilité de faire mieux, il semble que la condition de ces *reconcentrados*, placés ainsi en surveillance, ait été assez malheureuse et qu'enlevés de chez eux malgré eux, sous le drapeau espagnol ils aient parfois manqué presque du nécessaire. Les États-Unis ont demandé qu'ils fussent renvoyés dans leurs foyers et qu'on leur donnât les secours dont ils avaient besoin. Le gouvernement espagnol, à peine ce souhait exprimé, s'est empressé d'y accéder, et la Reine régente a pris l'initiative, pour leur venir en aide, de former un comité de dames patronnesses, à la tête duquel elle s'est elle-même inscrite. Sur ce point les États-Unis ont reçu, par conséquent, la satisfaction qu'ils se sont cru en droit de poursuivre, au nom de la simple « humanité ». Le second point devait exciter et a excité, en effet, plus de répugnances du côté espagnol, parce qu'il touchait au fond de la question. Les États-Unis demandaient que l'Espagne accordât un armistice aux insurgés cubains ; ce qui, indirectement, était leur reconnaître la qualité de belligérans réguliers : car, d'un gouvernement constitué et souverain à des sujets rebelles, — qui n'ont pas de gouvernement, qui ne sont ni une nation, ni un État, — dans la rigueur du droit, il n'y a point de belligérance. La concession de l'armistice, aux yeux des Espagnols, avait encore cet inconvénient de paraître préjuger une solution du différend cubain contraire aux intérêts et aux vœux de l'Espagne, de pouvoir

passer pour la préface ou le préambule de la séparation. M. Sagasta a compris que concéder ce point, sans y être moralement forcé, serait mettre contre soi le sentiment espagnol et pousser aux excès un patriotisme chatouilleux sur l'honneur et avec lequel il ne faut pas jouer. Il a refusé, tout d'abord, et l'on a pu croire qu'une rupture était imminente. C'est à ce moment que le Souverain Pontife a proposé sa médiation, ou, plus exactement, son arbitrage. L'idée en a été accueillie à Madrid, par la majorité de l'opinion, avec faveur et reconnaissance, et il est singulier qu'elle ait réveillé ailleurs les susceptibilités protestantes et qu'on ait recommencé à crier comme jadis : « Pas de papisme! *No popery!* » — Eh quoi! ne s'agit-il pas, ainsi qu'on se fait gloire de le dire, d'empêcher l'effusion du sang, de sauver des milliers de vies d'hommes? Et si c'est de cela qu'il s'agit, s'il n'y a pas d'arrière-pensées, de combinaisons et de calculs, si l'on parle sans haine et sans hypocrisie, qui donc est en meilleure posture pour atteindre ce but sacré que « le vieillard sans armes, vêtu de blanc » :

Quel vecchio inerme, vestito di bianco?

Serait-ce qu'entre une nation catholique et une nation en grande partie protestante, il y ait contre son impartialité cas de suspicion légitime? Mais M. de Bismarck ne l'a pas suspectée dans l'affaire des Carolines, et quand Léon XIII a eu prononcé contre lui, il n'a pas fait appel de sa sentence. Où trouver au monde un arbitre qui soit placé en de pareilles conditions d'impartialité; qui, pour ainsi dire, tienne moins à cette terre; et sur qui, — précisément parce qu'il ne s'y rattache guère en aucun point particulier, parce que son domaine est de partout et de nulle part, — la force matérielle ait moins de prises? S'il est un juge international désigné, c'est ce souverain supra-national, qui n'a d'État que l'Église universelle et de peuple que le troupeau des fidèles. Les grands évêques d'Amérique, le cardinal Gibbons et Mgr Ireland, non plus que les prélats américains qui vivent à Rome, Mgr O'Connell et Mgr Keane, n'avaient pas de doutes à ce propos; ils savaient bien qu'on n'attendrait de leur religion nul sacrifice qui pût coûter à leur patriotisme. On s'adressait à Léon XIII au nom de l'humanité; pasteur et père commun, il répondait au nom de Dieu. « Au nom de Dieu, écrivait-il à la reine Marie-Christine, je demande à Votre Majesté, si elle n'y voit pas un inconvénient, que je peux ne pas connaître, de fêter les saints jours où nous sommes, en accordant à Cuba une trêve, une suspension d'hostilités, pour que, les passions étant calmées, on retire enfin les résultats des efforts qui de plusieurs côtés sont faits au profit

de la paix entre les sujets de Votre Majesté. » Appuyée par une double démarche des représentans des six grandes puissances à Madrid et à Washington, la prière du Pape a été entendue; l'Espagne a consenti à l'armistice, et le Président Mac-Kinley a différé de quelques jours l'envoi de son message au Congrès. Si maintenant le sang cubain et le sang espagnol coulent encore, s'il doit bientôt couler et se mêler aux autres du sang américain, la faute n'en est ni aux puissances, ni au Pape, ni à l'Espagne; mais seulement aux insurgés qui repoussent l'armistice sans l'indépendance, et aux États-Unis qui ne font peut-être pas pour la conciliation et pour la paix définitive tout ce que cette « humanité » qu'ils invoquent, leur commanderait, et que le juste souci de leur dignité ne leur défendrait pas de faire.

Que contient, en effet, à y regarder de près, le message de M. Mac-Kinley? Beaucoup de phrases et de périphrases pour ne pas dire ce qu'il dit et dire ce qu'il ne dit pas. On imaginerait malaisément un document plus significatif sous son apparente insignifiance, plus clair sous sa verbosité diffuse, plus belliqueux sous son allure bonhomme. La proposition capitale, celle à laquelle il faut aller tout droit et qu'il faut retenir, est la suivante, et comme elle est la plus pleine, elle est aussi la plus courte : « La solution est à présent aux mains du Congrès. C'est une responsabilité solennelle. J'ai épuisé toutes les tentatives pour sortir de l'intolérable situation qui est à nos portes. Prêt à exécuter toute obligation qui m'est imposée par la constitution et par la loi, j'attends votre décision. » Ainsi, que le Congrès marche, M. Mac-Kinley le suivra. Cette déclaration faite, il importe peu que M. Mac-Kinley reconnaisse ou ne reconnaisse point aux Cubains la belligérance. S'il ne la reconnaît point, c'est qu'il a ses raisons : « La reconnaissance n'est pas nécessaire pour que les États-Unis puissent intervenir à Cuba dans l'intention de pacifier l'île. Lier notre pays, maintenant, par la reconnaissance d'un gouvernement quelconque à Cuba pourrait nous entraîner en des embarras d'obligations internationales envers l'organisation ainsi reconnue. » Les États-Unis doivent et veulent trouver à Cuba place nette, quand ils interviendront, quand le moment sera arrivé de voir « s'il existe dans l'île de Cuba un gouvernement capable d'assurer les devoirs et de remplir les fonctions qu'il a à remplir chez une nation indépendante ». Le reste du message est négligeable, même les quatre motifs que M. Mac-Kinley allègue à l'appui de l'intervention américaine et qui sont : 1° la cause de l'humanité ; 2° la protection des citoyens américains qui habitent Cuba ; 3° le préjudice sérieux subi par le commerce des États-Unis ; 4° la paix de l'Amérique compromise

par les interminables insurrections cubaines. Relèvera-t-on enfin le passage, relatif à l'explosion du *Maine*, où, rappelant que l'Espagne a proposé une enquête d'experts étrangers dont elle acceptait par avance la décision, M. Mac-Kinley se borne à constater purement et simplement « qu'il n'a été fait aucune réponse à cette proposition » ? On le pourrait, s'il n'était inutile d'insister et si ce fait ne primait pas toutes les paroles, que « la solution est à présent entre les mains du Congrès ». C'est donc la suite que le Congrès entend donner aux message du Président qui mesurera la vraie portée de ce message, en lui-même volontairement ambigu. Et c'est aussi l'écho dont il retentira dans les cœurs espagnols.

Or, si l'on peut en croire les dernières nouvelles, pour ce qui est du Congrès fédéral, la commission des Affaires étrangères de chacune des deux assemblées a délibéré hier sur la question. Celle du Sénat a déjà arrêté les termes de la résolution qui sera discutée aujourd'hui. Le texte en serait catégorique et supprimerait toute équivoque : la commission s'y prononcerait ouvertement pour l'emploi de la force afin de chasser l'Espagne de Cuba ; et il ne serait pas douteux que ces conclusions ne fussent adoptées. La commission de la Chambre montrerait un peu plus de prudence ou un peu moins de précipitation ; toutefois, les députés républicains se prononceraient pour l'intervention armée immédiate ; si l'autre parti contribue à former la majorité, ce qui, dit-on, est probable, la proposition conjointe pourrait être votée et, comme M. Mac-Kinley a renoncé à faire, dans ce cas, usage du *veto* présidentiel, il n'y aurait plus de recours, et ce serait la guerre. Il n'y a pas à se dissimuler que tout paraît l'annoncer, hélas ! et la préparer. Le consul général Lee a quitté la Havane, il est rentré à Washington ; le ministre américain à Madrid, le général Woodford, a expédié sa famille à Biarritz, s'est enfermé dans l'hôtel de la Légation, et il fait ses malles ; le ministre d'Espagne à Washington s'apprête à remettre ses services à notre ambassadeur, M. Jules Cambon.

La fierté castillane commence à déborder et gronde, tandis que le jingoïsme redouble aux États-Unis et fait rage. L'affaire n'est plus diplomatique, elle échappe à la direction des gouvernemens, au moins des deux gouvernemens espagnol et américain. En Espagne, ni M. Sagasta, ni le parti libéral, ni aucun parti, ni la monarchie même ne sont de force à se mettre en travers du courant, et s'ils reculaient au delà de la ligne que cette fierté castillane elle-même leur trace, ils risqueraient d'être emportés. De même aux États-Unis ; ni M. Mac-Kinley, ni le Congrès, s'il en avait le désir qu'il n'a pas, ni le parti démo-

crate, ni aucun parti ne pourraient contenir et retenir plus longtemps une politique patiemment, infatigablement menée depuis 1815 ou 1820. Rien ni personne ne pourrait retarder l'heure, que l'on espère enfin venue, où se réalisera la prédiction de M. Adams et où, détachée de l'arbre espagnol, la pomme de Cuba tombera sur la terre américaine. Et ce sera une belle application de la doctrine de Monroe: l'Amérique aux Américains. Reste à savoir si les puissances européennes, — en première ligne celles qui, de droit historique, possèdent des colonies en Amérique, — n'auraient pas un mot à dire, si elles ne le diront pas, et si l'Amérique du Sud, l'Amérique latine, peut assister, impassible et indifférente, à cet envahissement de l'hémisphère occidental par l'Amérique anglo-saxonne.

Le Parlement français vient de s'ajourner au 1er juin. La Chambre des députés élue en 1893 n'est peut-être pas encore, légalement, tout à fait morte, mais elle est plongée dans une léthargie d'où l'on aime à penser qu'elle ne sortira pas, et M. Henri Brisson a déjà répandu sur elle les pleurs de son éloquence funéraire. Malgré ces larmes officielles, elle ne sera pas très regrettée. Peut-être n'a-t-elle pas mérité tout le mal qu'on a dit d'elle, mais elle n'a pas mérité non plus qu'on en dît trop de bien. Elle a été une des Chambres les plus flottantes, les plus incohérentes, les plus « déboussolées » que nous ayons eues, et si, vers la fin de sa vie, elle a semblé un peu se reprendre et se fixer, elle a fait payer au ministère sa fidélité toujours chancelante par cent quatre-vingts interpellations dans l'espace de moins de deux ans. « On ne canonise que les morts! » disait-on un jour à Mgr Ireland, qu'on accusait d'être venu en France, à son retour de Rome, *canoniser* la République. « Encore faut-il, riposta l'archevêque de Saint-Paul, qu'ils aient bien vécu! » Même lorsqu'elle sera définitivement morte, on ne canonisera pas cette Chambre : elle n'a pas assez bien vécu. — Puisse le suffrage universel, à qui la parole appartient maintenant, nous en envoyer une dont on fasse, quand elle nous quittera, une plus magnifique oraison funèbre!

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIIe ANNÉE

MARS — AVRIL 1898

Livraison du 1er Mars.

Pages.

LES CHIMÈRES DE MARC LE PRAISTRE, première partie, par M. HENRY RABUSSON. 5

NAPOLÉON III. — II. SON DESSEIN INTERNATIONAL, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 49

LA FONDATION ET LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, par M. CHARLES LÉVÊQUE, de l'Académie des Sciences morales. 85

UNE TRAGÉDIE DE M. SUDERMANN, par M. ÉDOUARD ROD. 120

NOS DEVANCIERS EN TUNISIE, par ***. 131

LES ÉTAPES DE JEANNE D'ARC (24 FÉVRIER 1428-30 MAI 1431), par M. le général DRAGOMIROF. 152

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LE FER CHEZ LES ÊTRES VIVANS. — II. LE FER EN MÉDECINE. — CHEZ LES ANIMAUX. — LA FONCTION MARTIALE DU FOIE, par M. A. DASTRE. 177

LE GÉNÉRAL BARATIERI, SES COMMENTAIRES SUR LA GUERRE D'ABYSSINIE, par M. G. VALBERT. 193

REVUE DRAMATIQUE : *Les Transatlantiques; — Catherine; — le Nouveau Jeu; — l'Affranchie*, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française. 205

REVUE MUSICALE. — L'ANCIENNE SALLE DU CONSERVATOIRE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 218

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 230

Livraison du 15 Mars.

NAPOLÉON III. — III. LA GUERRE DE CRIMÉE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 241

LES CHIMÈRES DE MARC LE PRAISTRE, deuxième partie, par M. HENRY RABUSSON. 278

Pages.

La Sibérie et le Transsibérien. — Le Pays et les Habitans, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 324
Le Peintre de l'Engadine. — Giovanni Segantini, par M. Robert de La SIZERANNE. 359
Le Sens de l'orientation chez les animaux, par M. le capitaine G. REYNAUD. 380
Alexandre Dumas fils. — I. Ses Origines et ses Débuts, par M. Maurice SPRONCK. 403
Après le procès, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. . 428
Revue littéraire. — Classique ou romantique?. 447
Revues étrangères. — La Correspondance d'un préraphaélite allemand, par M. T. de WYZEWA. 460
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 470

Livraison du 1er Avril.

L'Histoire romaine de Michelet, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 481
Saint-Laurent et Saguenay, par Th. BENTZON. 507
Les Chimères de Marc Le Praistre, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 544
Mundella et les Conseils d'arbitrage en Angleterre, par M. Ch. LE COUR GRANDMAISON, sénateur. 583
Alexandre Dumas fils. — II. L'Auteur dramatique et le moraliste, par M. Maurice SPRONCK. 610
Le Delta du Rhône, par M. le comte REMACLE. 647
Questions scientifiques. — La Théorie de l'énergie et le monde vivant. — I. L'Énergie en général, par M. A. DASTRE. 668
Arthur Young et son autobiographie, par M. G. VALBERT. 674
Revue dramatique. — *Paméla*, au Vaudeville; — *Mariage bourgeois*, au Gymnase; — *Don Juan de Manara*, a l'Odéon, par M. Jules LEMAITRE, de l'Académie française. 696
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Avril.

Le Ménage du pasteur Naudié, première partie, par M. Édouard ROD. . . . 721
Les Luttes entre l'Église et l'État au XIXe siècle. — III. La Restauration, par M. Étienne LAMY. 769
L'Armée coloniale, par M. le colonel Ch. CORBIN. 805
Le Marquis de la Rouerie et la Conjuration bretonne, première partie, par M. G. LENOTRE. 836
Le Commerce allemand, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 868
L'Océanographie, par M. J. THOULET. 897
Revue littéraire. — Le *Paris* de M. Émile Zola, par M. F. BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 922
Revues étrangères. — Un Roman posthume de M. William Morris, par M. T. de WYZEWA. 935
Chronique de la Quinzaine. — L'Espagne et les États-Unis, par M. Charles BENOIST. 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 36339.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 518 158